CATALOGUE
DES LIVRES
DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE M. LE BARON
JAMES DE ROTHSCHILD.

TOME SECOND.

CATALOGUE
DES LIVRES

COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE
DE FEU M. LE BARON

JAMES DE ROTHSCHILD.

TOME SECOND.



PARIS.
DAMASCÈNE MORGAND, LIBRAIRE.
55, PASSAGE DES PANORAMAS.
1887.

La publication du *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* sera complétée par un troisième volume, qui contiendra :

1° la fin de l'*Histoire*,
2° le *Supplément*,
3° les *Additions et Corrections*,
4° des *Tables* très copieuses.

ÉMILE PICOT.

Paris, le 15 octobre 1887.

CATALOGUE

DES LIVRES

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE M. LE BARON JAMES DE ROTHSCHILD.

BELLES-LETTRES.

IV. — POÉSIE DRAMATIQUE.

1. — *Théâtre grec.*

1059. ΣΟΦΟΚΛΕΟΥΣ ΤΡΑΓΩΔΙΑΙ ΕΠΤΑ || μετεξηγησεων. || SOPHOCLIS TRAGAEDIAE [sic] SEPTEM || cum commentariis. — [In fine :] *Venetiis in Aldi Romani Academia mense Augu- || sto.* M.DII [1502]. || *Omnes sunt quaterniones, præter* δ θ μ ββ, *qui || duerniones, et* τ *et* χ *quinterniones. || Cautum et in hoc ut in cæteris ne quis in dominio || Ill. S.V. temere hunc imprimat, uendat'ue || librum.* In-8 de 196 ff. non chiffr., mar. bl., fil., dent., dos orné, doublé de tabis rose, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Première édition de Sophocle.

Le titre contient la table des sept tragédies. Le v° du titre est occupé par une épître latine d'ALDE « Joanni Lascari, viro praeclaro ac doctiss. » Dans cette épître Alde fait remonter à Marc Musurus l'idée première de sa dédicace à Lascaris. Il ajoute qu'il aurait voulu pouvoir donner en même temps au public les scholies, ainsi que des remarques sur la métrique ; mais qu'il n'a pu se procurer ces appendices en temps utile. En effet, les commentaires annoncés sur le titre ne sont pas joints à l'édition. Jean Lascaris, qui s'en réserva la publication, ne les fit paraître qu'en 1518, à Rome. — Le f. 28, qui suit *Ajax*, le f. 56, qui suit *Électre*, et le f. 168, qui suit les *Trachiniennes*, sont blancs. — Le dernier f., blanc au r°, porte, au v°, l'ancre aldine.

Voy. Legrand, *Bibliographie hellénique*, I, n° 30.

Exemplaire de M. A.-A. RENOUARD (*Cat. de la bibliothèque d'un amateur*, I, p. 199). — Haut. : 165 ; larg. : 99 mm.

1060. La Tragedie d'Euripide, || nommee Hecuba, || Traduicte de Grec en rhytme Frãcoise, dediee au || Roy. || *A Paris.* || *De l'imprimerie de Rob. Estienne, Imprimeur du Roy.* || M.D.XLIIII [1544]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 104 pp., caract. ital., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *Robert Estienne* (Silvestre, n° 958).
Les pp. 3-5 contiennent une épître « Au roy, mon souverain seigneur », et la p. 6 « Aucunes Faultes a corriger ».
La tragédie, traduite en vers, occupe les pp. 7-76. Elle est suivie de la *Fable de Caunus et Biblis, suyvant Ovide en sa Metamorphose,* de la *Silve de Silvanius*, de l'*Epitaphe de madame Laure*, de l'*Epitaphe de messyre Hierome Fondule,* d'une *Ballade presentée à la royne en Espagne,* d'une *Ballade sur une elegie de* Properce, *commençant* : *Quicunque ille fuit*, etc., de deux *Epigrammes* et de deux pièces intitulées : *A Dieu.*
L'auteur de la traduction d'*Hecuba* et des poésies qui y sont jointes n'a signé ses œuvres que de la devise : *Rerum vices ;* or, cette devise est celle de Lazare de Baïf, père d'Antoine. Notre volume lui est formellement attribué par La Croix du Maine, qui ne cite cependant qu'une édition de 1550.
Exemplaire de M. de Monmerqué (Cat. 1851, n° 1260).

1061. ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΟΥΣ ΚΩΜΩΔΙΑΙ ΕΝΝΕΑ || Aristophanis Comoediae nouem. — [In fine :] *Venetiis apud Aldum. M.IID* [1498]. *Idibus Quintilis.* || *In hoc idem quod in aliis nostris impetrauimus.* In-fol. de 348 ff. non chiffr., mar. br., fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Bedford.*)

Première édition des comédies d'Aristophane.
Le titre contient la table des comédies et une épigramme grecque sur Aristophane. — Au v° du titre, commence une épître latine d'Alde Manuce « Danieli Clario, Parmensi ». Cette épître, datée du 3ᵉ jour des ides de juillet 1498, contient un éloge général de la langue grecque, sans laquelle, dit Alde, il ne peut exister de notre temps de bons médecins ni de bons philosophes, et un éloge particulier d'Aristophane. Alde ajoute que le recueil ne contient que neuf comédies, « nam decimam, *Lysistraten,* ideo praeter misimus, quia vix dimidiata a nobis haberi potuit ». Cette préface est suivie d'une épître grecque de Marc Musurus, qui se plaint de la peine infinie que lui a coûtée la correction des épreuves.
En tête des comédies se trouve un sommaire tiré de l'*Enchiridion* d'Hephæstion. Le texte d'Aristophane, imprimé en grosses lettres, est accompagné de scholies marginales imprimées en petits caractères.
Voy. Legrand, *Bibliographie hellénique*, I, n° 21.
Exemplaire de Solar (Cat., n° 1572).

1062. ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΟΥΣ ΚΩΜΩ- || ΔΙΑΙ ΕΝΝΕΑ. || Πλοῦτος. || Βάτραχοι. || Ἀχαρνεῖς. || Ορνιθες. || Εκκλησιάζουσαι. || Νεφέλαι. || Ἱππεῖς. || Σφῆκες. || Εἰρήνη. || Aristophanis Comoe- || diae novem. || Plutus. || Ranæ. || Acharnes. || Aues. || Contionantes. || Nebulæ. || Equites. || Vespæ. || Pax. — [In fine :] *Impressum Florẽtiæ opera & sumptu Philippi* || *Iuntæ. Anno à natiuitate. D.XV. Su-* || *pra mille mense Sept. Leone* || *Decimo Pontifice....* In-8 de 246 ff. non chiffr.,

1 f. blanc et 1 f. pour la marque de l'imprimeur. — EN TῌΔΕ ΜΙΚΡΑ ΒΙΒΛΩ || ταδενεστιν. || Ἀριστοφάνους Θεσμοφοριάζουσαι. || Τοῦ αὐτοῦ Λυσιστράτη. || In hoc paruo libro hæc || insunt. || Aristophanis Cereris sacra celebrantes. || Eiusdem Lysistrate. — [In fine :] *His summa manus imposita est, quinto kl' Februarii* || M.D.XV [1516, n. s.] *Leonis Papæ nostri anno tertio*. In-8 de 54 ff. non chiffr., 1 f. blanc et 1 f. pour la marque. — Ensemble 2 parties en un vol. in-8, mar. br., fil. à froid, dent. et comp. dorés, dos orné, tr. dor. (*Capé*.)

Au v° du titre de la première partie se trouve une épître de BERNARDO DI GIUNTA « Nobili domino Francesco Accolto, electo episcopo Anconitano ». L'éditeur dit dans cette épître qu'il espérait pouvoir joindre aux neuf comédies déjà imprimées deux pièces restées inédites, mais qu'Eufrosino Bonino, qui lui en avait promis la copie, n'a pas encore tenu parole. Les 6 ff. qui suivent le titre contiennent une vie d'Aristophane et l'extrait d'Hephæstion.

La seconde partie, qui renferme les deux pièces auxquelles B. di Giunta faisait allusion en tête de la première partie, est précédée d'une nouvelle épître du même Giunta à Fr. Accolto. Dans cette dédicace, datée du 10 janvier 1515 (v. s.), l'éditeur nous apprend qu'il publie la *Lysitrate* et les *Fêtes de Cérès* d'après un ms. découvert dans la bibliothèque d'Urbino. Ces deux pièces n'ont pas été reproduites dans l'édition d'Aristophane donnée par *Philippe Giunta* en 1525, ce qui a fait supposer à M. Brunet (I, 451) qu'elles n'avaient paru qu'après 1525.

2. — *Théâtre latin ancien et moderne.*

1063. M. ACCI PLAVTI COMŒDIÆ. Accedit Commentarius Ex Variorum Notis & Observationibus, Ex recensione Ioh. Frederici Gronovii. Editio novissima. *Amstelodami, Ex Typographia Blaviana*, M.DC.LXXXIV [1684]. *Sumptibus Societatis*. 2 vol. in-8. — JOH. FRED. GRONOVII, celeberrimi Viri, Lectiones Plautinæ, quibus Non tantum Fabulæ Plautinæ, & Terentianæ; verum etiam Cæsar, Cicero, Livius, Virgilius, Ovidius, aliique scriptores veteres bene multi egregie illustrantur, nunc demum editæ. è MS. Accedit Vita auctoris, nunquam ante typis descripta. *Amstelœdami, Apud Joannem Haffman*, 1740. In-8. — Ensemble 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tomus I : Front. gravé par *P. Phil.* [*Peter Philipps*]; 7 ff. pour une épître de GRONOVIUS « Illustrissimo viro Johanni Baptistae Colberto, regi a sanctioribus consiliis, etc. », épître datée du 28 juin 1669, et pour un avis « Ad Lectores »; 4 ff. pour les *Veterum auctorum Testimonia*; ensemble 12 ff. et 624 pp. — *Tomus II* : 588 pp. et 26 ff. pour l'*Index*. — *Lectiones*

Plautinae : xxxvi et 398 pp. Les ff. lim. contiennent un avis « Lectori » et « Joannis Frederici Gronovii Vita ».
Exemplaire de M. L. PASQUIER (Cat., 2ᵉ Partie, nº 818).

1064. LES COMEDIES DE TERENCE, Avec la Traduction et les Remarques de Madame Dacier. *A Rotterdam, Aux depens de Gaspar Fritsch.* MDCCXVII [1717]. Avec Privilege. 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Front. gravé par *B. Picart*, lxxxviij et 511 pp., plus 20 figg. aux pp. lxv (portrait de Térence), 10, 12, 18, 72, 116, 156, 182, 186, 200, 228, 280, 308, 362, 382, 408, 434, 456, 476, 500. — *Tome second* : Titre et 485 pp., plus 16 figg. aux pp. 4, 18, 84, 134, 184, 238, 254, 256, 262, 270, 286, 312, 322, 338, 432, 475. — *Tome troisiéme* : Titre, 431 pp. et 11 figg. aux pp. 6, 56, 84, 112, 160, 224, 264, 292, 348, 402, 418.

Les figures ont été gravées au trait sous la direction de *Bernard Picart*.

Les ff. lim. du tome Iᵉʳ contiennent un extrait du privilège accordé par les états de Hollande à *Gaspard Fritsch*, le 22 septembre 1716, la *Préface*, un poème latin de CL. FRAGUIER « Ad cl. Annam Fabram Dacerii » et la *Vie de Terence*, traduite de SUÉTONE.

Le texte latin des comédies est placé en regard de la traduction.

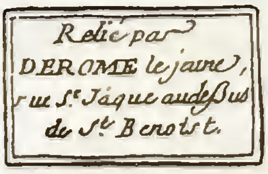
Exemplaire en GRAND PAPIER FIN, provenant de la bibliothèque de M. HUILLARD (Cat., nº 564) et de la collection de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, nº 117).

1065. LES COMÉDIES DE TERENCE. Traduction nouvelle, avec le Texte Latin à côté, et des Notes. Par M. l'Abbé le Monnier. *A Paris, rue Dauphine, Chez Ant. Jombert, pere, Libraire du Roi. Cl. Ant. Jombert, fils, Libraire. De l'Imprimerie de Louis Cellot.* M.DCC.LXXI [1771]. Avec Approbation, & Privilége du Roi. 3 vol. in-8, figg., mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Derome le jeune.*)

Tome premier : xxiv pp. pour les titres, une épître de l'abbé Le Monnier « A madame la marquise de La Vaupallière », la *Préface* et la *Vie de Térence*, 591 pp. de texte et 1 f. pour les *Fautes à corriger*, plus un front. et 2 figg. grav. par *J.-F. Rousseau, Aug. de S. Aubin* et *P.-P. Choffard* d'après *C.-N. Cochin fils*. — *Tome II* : 2 ff., 512 pp. et 1 f. d'*Errata*, plus 2 figg. gravées par *B.-L. Prevost* d'après *C.-N. Cochin fils*. — *Tome III* : 2 ff., 485 pp., 1 f. pour l'*Approbation* et le *Privilége*, plus 2 figg. gravées par *Aug. de S. Aubin* et *P.-P. Choffard* d'après *C.-N. Cochin fils*.

Le privilège, daté du 7 février 1770, est accordé à l'abbé Le Monnier, pour six ans.

Exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE. La garde du tome I porte l'étiquette suivante :



1066. LVDVS DIANE in modum Comedie coram Maximili- || ano Rhomanorum Rege Kalendis Martijs 7 || Ludis saturnalibus

in arce Linsiana danu- || bij actus : Clementissimo Rege 7 Regi || na ducibusq; illustribus Medio || lani totaq; Regia curia spe- || ctatoribus : p Petrum || Bonomum Re- || gi : Cancel. || Ioseph Grun- || pekium Reg. Secre. || Conradum Celten : Reg : || Poe. Vlseniū Phrisium : Vin || centium Longinum in hoc || Ludo Laurea dona- || tum foeliciter et || iucundissi- || me repre || senta || tus — [In fine :] *Impressum Nuremberge ab Hieronymo Hölcelio Ciue Nu- || remberg-gēsi Anno .M.ccccc. Et primo noui seculi Idib9 Maijs.* In-4 goth. de 6 ff. non chiffr. de 40 lignes à la page pleine, sign. *a.*

Au titre, un bois qui représente les armes impériales.

La pièce, représentée à Lintz devant le roi des Romains, est fort singulière. Le compliment, récité par un sylvain au second acte, se compose de vers hexamètres dont les premiers mots forment quatre autres vers :

> Rex, verus cultor juris, mens vivida, serva
> Justitiam nobis, victa impia culmina tolles...

et les dernières lettres également un vers :

> Nestoreos utinam videat feliciter annos.

L'auteur de ce tour de force paraît être Vincentius Longinus, qui, à ce que nous apprend le titre, fut couronné de laurier. Pierre Bonomo, plus tard évêque de Trieste et partisan plus ou moins avoué de la Réforme, Joseph Grünpeck, ce personnage singulier dont nous avons décrit ci-dessus une *Prophetie* imprimée en 1533 (voy. le n° 210), Conrad Celtes, le célèbre érudit allemand, et Ulsenius Phrisius, médecin frison établi à Nuremberg, se distribuèrent les rôles principaux. Le lendemain de la représentation, Maximilien invita à dîner tous ceux qui y avaient pris part, au nombre de vingt-quatre. Les convives se réunirent pour offrir au roi six distiques de remerciement, qui sont placés à la suite du *Ludus Diane.*

Le volume se termine par une pièce en vers saphiques de Joannes Stabius, Austriacus, au roi des Romains.

Un détail qu'il convient aussi de faire remarquer, c'est que la musique des chœurs est imprimée dans le texte, fol. aij, v°, et aiv, v°. Cette musique est gravée sur bois.

1067. ❡ Tragedia de Passione Domini nostri || Iesu Christi : que Theoandratha. || natos inscribitur : per Io- || hānem Franciscum || Quintianum || Stoam. ||

> ❡ P. Franciscus Tantius Corniger ad lectorem. ||
> Materia est operis Christus : tragicumq; poema : ||
> Et stoa composuit : q̄ɔ bene quadrat opus. ||
> Materia hec alias superat gravitate : poema : ||
> Hoc alia : at reliquos 7 Stoa philosophos. ||
> Maxima tam parui miraris pondera libri : ||
> Aureus est : auro dic mihi quid grauius :

— ❡ *Expliciunt tragedie de passione domini nostri iesu || xp̄i Lugd'. impresse per Laurentium hylaire. Impen- || sis Petri balleti. Anno domini millesimo quingētesi || mo*

decimo quinto [1515]. *Die .vij. mensis Septēbris.* In-8 goth. de 39 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, et 1 f. blanc, sign. *A-E*, mar. rouge jans., tr. dor. (*Cuzin.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, porte la marque de *Pierre Ballet* (Silvestre, n° 365).

L'auteur, dont le nom vulgaire était GIANFRANCESCO CONTI, fut un des poètes italiens qui suivirent Louis XII en France. Il était à Paris en 1514, année où il publia chez Jehan de Gourmont divers opuscules dont la Bibliothèque nationale possède des exemplaires (Y 2621 et Y 2622, in-4). La *Tragedia de Passione*, offerte en 1515 aux Parisiens, avait vu le jour à Milan dès 1508 (Brunet, V, 44). L'auteur des vers placés sur le titre, le poète milanais FRANCESCO TANZIO, dit CORNIGERO, était prêtre ; il exerça pendant plusieurs années la profession d'imprimeur, puis celle de libraire. En 1490, il était associé avec André Lelio, prêtre comme lui ; en 1506, il avait pour compagnon un autre prêtre, appelé Jean Bremb. Voy Panzer, *Ann.*, II, 63; VII, 383.

La tragédie est suivie : d'une pièce de vers iambiques, dont l'auteur est DOMENICO FENICE, frère de Quinziano ; d'une seconde pièce, signée de Quinziano lui-même ; d'une troisième pièce adressée au poète italien par ANTOINE SYLVIOLUS [FORESTIER], Parisien ; enfin, d'un distique de GIO: GIACOPO BELLONI « Ad Octavianum comitem, Theseum suum ». A la suite de ces pièces diverses sont consignées plusieurs fautes d'impression relevées à la hâte (*tumultuarie*) par Belloni, qui dut être l'éditeur du recueil. Belloni avait exercé l'imprimerie à Milan. En 1497, il imprima pour les Mantegazzi une édition de *F. Isidori Isolani Liber de regum principumque omnium institutis*. Panzer, qui cite ce volume (*Ann.*, II, 85), ne mentionne dans ses tables le nom de Belloni que sous la date de 1497 ; cependant il décrit lui-même un volume, exécuté en 1506, qui prouve que ce personnage n'avait pas renoncé à son art. Il s'agit d'une édition du *Dionysius* du Mantouan, imprimée en 1506 pour Tanzio et Bremb. On lit, en effet, à la fin de ce livre : *D. Dionysii Vita litteris aeneis per Jo. Jacobum Bellonum compacta, impressa vero Mediolani per Petrum Martyrem Mantegatium, anno MDVI. nonis decembris, impensis presbyteri Francisci Tantii Cornigeri et Jo. Bremb.* Voy. Panzer, VII, 383.

1068. DRAMATA SACRA, 1538-1556. 7 pièces en 2 vol. in-8, réglés, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Voici la description des pièces qui composent ce recueil :

1. COMOEDIA SA- || CRA, cui titulus || Ioseph, ad christianæ iu- || uentutis institutionem iuxta locos inuentio || nis, veteremq; artem nunc primum & || scripta, & edita, per Cor. Crôcum || Amsterodami ludima- || gistrum. || Ex Genesios Cap. 39. 40. &. 41. || Abstine sus, non tibi spiro. || *Antuerpiæ,* || *In ædibus Ioan. Stelsii, Anno* || M. D. XLVI [1546]. || Cum gratia & Priuilegio. In-8 de 32 ff. non chiffr.

Au titre, la marque de *J. Stelsius*, accompagnée de la devise : *Concordia res parvae crescunt.*

Au v° du titre, une pièce de vers dimètres.

Les 7 ff. qui suivent contiennent une épître de C. Crocus « M. Martino Nivenio Aemsterodi, virginum Gertrudensium moderatori meritiss. », épître datée d'Amsterdam, le 25 décembre 1536.

On lit à la fin de la comédie : *Typis Ioan. Graphei.*

2. NABAL. || Rodolphi Gual || theri Tigurini Comoedia || sacra, quę inscribitur Nabal, desumpta || ex. I. Samuelis XXV. cap. nunc || primum conscripta || & ædita [*sic*]. — *Finis. Absque nota* [*Tiguri*, 1549], in-8 de 51 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Au titre, une marque qui porte le nom de *Christophe Froschhouer*, impri-

meur à *Zürich*. — On lit au-dessous de cette marque : *Jesus. Ecce agnus ille Dei, qui tollit peccatum mundi.* JOAN. 1.

Les ff. 2-4 contiennent une épître de Rod. Gualtherus [Walther] « Vere generoso et illustri viro, D. Floriano Susliga Rolicz a Warshavia, v. c., Polono », *épître datée de* Zürich, *le* 1er *octobre* 1549 , *et une pièce grecque* de CONRAD GESSNER.

3. VOLVPTATIS || AC VIRTVTIS || PVGNA. || Comoedia || tragica et no- || ua et pia. || Per Iacobum Scœpperum Ecclesiastam || Tremonianum. || *Coloniæ excudebat Mart. Gymnicus,* || *Anno* M. D. XLVI [1546]. In-8 de 52 ff. non chiffr., car. ital.

Les 2 ff. qui suivent le titre sont occupés par une épître aux professeurs du gymnase de Dortmund : « Insigni cum pietate tum eruditione viris, M. Joanni Scevastæ , celeberrimi apud Tremonienses gymnasii moderatori primario , Cypriano item Vomelio, conrectori , Quirino Reinerio , rhetorices professori , Petro Scharpembergo , D. Reynoldo Scholero , Florentio Lorinchovio et Nicolao Swirinchusio , quartae , quintae , sextae et septimae classium lectoribus ».

Les personnages du drame sont Voluptia et Virtus , Sardanapalus , Paris, Semiramis, Cleopatra, etc.

4. SVSANNA || Comœdia || tragica. || Per Xystum Betulium. || Augustanum. || *Tiguri apud Christo-* || *phorum Froschouerum, Anno* || M. D. XXXVIII [1538]. In-8 de 48 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

La *Susanne* latine de Sixt Birk ou Betuleius est très différente de la pièce allemande que le même auteur avait publiée en 1532. Voy. Pilger, *Die Dramatisierungen der Susanna im 16. Jahrhundert* (Halle , 1879, in-8).

Cette pièce latine est suivie d'un dialogue *De constituenda vita.*

5. GREGORII HOLONII || LEODIENSIS || CHATHARINA, || Tragœdia de fortissimo S. Catha- || rinæ Virginis, Doctoris & || Martyris certamine. || Ad generosum puerum || Lancelotum de Berlaymont. || *Antuerpiæ* || *Apud Ioannem Bellerum.* || 1556. — *Finis.* || *Typ. Ægidii Diest.* || *Antuerpiæ,* || *XVI. Kal Iul.* || 1556. In-8 de 39 ff. non chiffr., car. ital., et 1 f. blanc.

Au titre, la marque de *J. Bellère,* avec la devise : *In dies arte ac fortuna.*

La pièce est précédée d'une épître de Grégoire Holonius à Lancelot de Berlaymont, épître datée de Liège, le 15 avril 1556.

L'auteur s'appelait en français DE HOLOGNE ; il était chanoine de Cambrai. Paquot (*Mémoires,* éd. in-fol., I, 510) lui donne à tort le prénom de Georges.

6. GREGORII HOLONII || LEODIENSIS || LAMBERTIAS. || Tragœdia de oppressione B. Lamberti || Traiecteñ quondā Ecclesiæ, quæ nunc || Leodium translata est, Episcopi || & Martyris gloriosissimi. || Generoso Adolescenti Ioanni Proto- || notario de Berlaymont , nunc || primum dicata & edita. || Psal. C L. || Laudate Dominum in Sanctis eius. || *Antuerpiæ* || *Apud Ioannem Bellerum,* || 1556. — *Lambertiadis* || *Finis.* || *Typ. Diesthemii.* || *XI. Kal. Iun.* || 1556. In-8 de 40 ff. non chiffr., caract. ital.

Au titre, la marque de *J. Bellère* citée à l'article précédent.

La pièce est précédée de deux épîtres , l'une « Illustri clarissimoque D., ordinis aurei velleris equiti aurato, D. Carolo baroni de Berlaymont, sereniss. atque invictiss. Philippi, regis Angliæ, aerarii praefecto primario, comitatus Namurcensis gubernatori prudentissimo », l'autre « Generoso adolescenti Joanni de Berlaymont, protonotario apostolico, canonico Leodiensi, abbati Dionantensi. » Ces deux épîtres sont datées de Liège, le 12 avril 1556.

7. GREGORII HOLONII || LEODIENSIS || LAVRENTIAS || Tragœdia de Martyrio constan- || tissimi Leuitæ D. Laurentii, || Romæ sub Decio passi. || Ad Generosum adolescentem Lu- || douicum de Berlaymont. || *Antuerpiæ* || *Apud Ioannem Bellerum.* || 1556. — *Laurentiadis* || *Finis.* || *Typ. Ægidii Diest.* || *Antuerp.* || *8. Id. Iun.* || 1556. In-8 de 36 ff. non chiffr.

Au titre, la marque de *J. Bellère* citée ci-dessus.

La pièce est précédée d'une épître « Generoso adolescenti Ludovico de Berlaymont, canonico Leodiensi », épître datée de Liège, le 15 avril 1556.

Ce recueil, formé par GIRARDOT DE PRÉFOND, provient des ventes MAC CARTHY (Cat., n° 2792) et SOLEINNE (n° 503).

1069. M. A. MVRETI || IVVENILIA. || Elenchum sequens pagella continet. ||

Comes Alsinous Lectori,

Vis, Lector, Tragici sonum cothurni, ||
Vis, Lector, numeros Catullianos, ||
Vis, Lector, numeros Tibullianos, ||
Vis, Lector, numeros Horatianos? ||
En libro tibi dat Muretus vno. ||

Parisiis || *Ex officina Viduæ Mauricij à Porta in clauso* || *Brunello, ad D. Claudij insigne.* || 1552. || Cum Priuilegio. In-8 de 126 pp. et 1 f. blanc, vél. blanc, fil., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Rel. du XVI*e *siècle.*)

Au titre, la marque de la *veuve de Maurice de La Porte.*

Au v° du titre, la table des pièces contenues dans le recueil.

Les pp. 3-6 sont occupées par des épigrammes de JEAN DORAT (en latin), GEORGE BUCHANAN (id.), JEAN-ANTOINE DE BAÏF (en grec et en latin), NICOLAS DENISOT, dit le CONTE D'ALSINOIS (en latin), ESTIENNE JODELLE (id.) et JEAN VERMELIAN, d'Ussel (id.). — Les pp. 7-16 contiennent une préface « Ad clarissimum virum Janum Brinonem, in senatu parisiensi consiliarium regium », préface datée de Paris, le 23 novembre 1552.

La pièce la plus importante du recueil, celle qui lui donne un intérêt particulier est le *Julius Caesar* (pp. 17-40), tragédie que les contemporains accusèrent Jacques Grévin d'avoir simplement traduite en français, bien qu'il se défendît de ce reproche et donnât pour une œuvre originale la pièce qu'il écrivit sous le même titre.

La tragédie est suivie d'élégies, de satires, d'épigrammes, d'épîtres et d'odes.

A la fin des épigrammes (p. 109) se trouvent deux petites pièces latines d'un élève de Muret : L. MEMMIUS FREMIOT.

1070. EHVD, || SIVE || ΤΥΡΑΝΝΟΚΤΟΝΟΣ. || Tragoedia, || Auctore Ioanne Iacomoto || Barrensi. || Cum aliquot poëmatiis La- || tinogallicis. || *Apud* || *Ioannem Tornæsium.* || CIↃ.IↃ.CI [1601]. *S. l.* [*Genevae*], in-8 de 8 ff. et 112 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre, lequel porte la marque de *Jean de Tournes*, réduction de celle que Silvestre a reproduite sous le n° 411 ; 3 ff. pour une épître latine « Nobilissimis et verae pietatis studiosissimis adolescentibus danis, DD. Laxmanno Gyldenstierno et Christophoro Ulfeldio » ; 2 ff. pour l'*Argumentum ex libri Judicum capite III. V. XII, etc., desumptum*; 1 f. pour un résumé de l'argument (*Quod quidem argumentum sic contraximus*) et pour 1 fig. empruntée à la suite gravée par *Bernard Salomon* pour les *Quadrins historiques de la Bible ;* 1 f. dont le r° contient les *Personae* et dont le v° est blanc.

La tragédie de JACQUEMOT est suivie de diverses pièces traduites du français d'ANTOINE DE LA ROCHE CHANDIEU. La plus importante de ces pièces est

l'*Ode sur les misères des Eglises françoises qui ont esté par si long temps persecutées* (p. 62), ode dont le texte original est placé en regard de la traduction. Nous avons décrit ci-dessus (n⁰ 731) un volume qui renferme ce poème, dont jusqu'ici l'auteur était resté inconnu.

3. — *Théâtre français.*

A. — Introduction.

1071. LE THEATRE || FRANÇOIS. || Diuisé en trois Liures, || où il est traité || I. De l'Usage de la Comedie. || II. Des Autheurs qui soûtiennent || le Theâtre. || III. De la Conduite des Come- || diens. [Par Chappuzeau.] || *A Lyon, || Chez Michel Mayer, || ruë Merciere à la Verité.* || M.DC.LXXIV [1674]. Auec Permission. Pet. in-12 de 24 ff., 284 pp. et 2 ff. blancs, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : 2 ff. blancs; 1 f. pour le titre ; 9 ff. pour une épître « A Son Excellence monseigneur Jean-Baptiste Truchi, comte de Saint-Michel, chevalier grand-croix de la sacrée religion et milice des SS. Maurice et Lazare... , president et chef du conseil des finances de Son Altesse Royale de Savoye », épître signée C.; 10 ff. pour le *Dessein de l'ouvrage* et le *Sommaire des matières ;* 1 f. contenant, au recto, une épigraphe empruntée à Erasme, et, au verso, le texte de la *Permission* et du *Consentement;* 1 f. blanc.

La permission, datée de Lyon, le 22 janvier 1674, et signée VAGINAY, est valable pour trois ans. Le consentement donné aux conclusions du procureur général est signé : DE SÈVE.

Exemplaire de M. LEBEUF DE MONTGERMONT (Cat., n⁰ 527).

1072. LE MONDE DRAMATIQUE. *Paris,* 1835-1839. 8 vol. gr. in-8.

Tome premier, imprimerie de Pihan Delaforest (Moronval), 1835 : Frontispice gravé à l'eau-forte par *C. Nanteuil*, 428 pp. et 27 figg. — Le frontispice est suivi d'un faux-titre qui porte : *Prospectus et Spécimen. Deuxième Édition.* — Une des figures, le portrait de Mlle Taglioni, p. 340, n'est pas indiquée à la table. — *Tome II* (sans nom d'imprimeur), 1835 : Frontispice de *C. Girardet*, gravé par *Emile Wattier*, 419 pp. et 25 figg. — *Tome III*, *imprimerie de Grégoire et Cie*, 1836 : Frontispice de *C. Nanteuil*, gravé par *Collette* et *Sanson*, 496 pp. et 30 figg. — *Tome IV* (sans nom d'imprimeur), 1837 : Faux-titre et titre gravés d'après *C. Nanteuil* et tirés en couleur, 416 pp. et 22 figg. — *Tome V*, *imprimerie de d'Urtubie*, *Worms et Cie*, 1837 : Frontispice gravé, 420 pp. et 25 figg. — *Tome VI*, *imprimerie de Lange*, *Lévy et Cie*, 1838 : Frontispice gravé par *Malapan*, 420 pp. et 25 figg. — *Tome VII*, 1838 : Frontispice lithographié d'après *E. Herson*, 416 pp. et 25 figg.— *Tome VIII* (2e *Série*, *Tome Ier*), 1839 : Frontispice de *C. Nanteuil*, 416 pp. et 25 figg.

Le *Monde dramatique* compta parmi ses collaborateurs tous les littérateurs du temps : Frédéric Soulié, Alphonse Karr, Hector Berlioz, Gustave Planche, X. Marmier, Théophile Gautier, Alexandre Dumas, Brazier, Rochefort, Labédollière, Roger de Beauvoir, H. Blanchard, Fulgence Girard, Achille Jubinal, Léon Gozlan, L. Lurine, Alph. Royer, C. Brosselard, E. Alboise, J.-B. Lafitte, Léon Bouquet, Dumersan, etc., etc.

Les figures, exécutées en lithographie ou gravées à l'eau-forte ou au burin, sont de *C. Rogier* (6), *E. Bouchardy* (1), *Leleux* (4), *C. Nanteuil* (7), *Ruhl* (6), *Henri et Edouard May* (1), *Collette* (1), *Collette et Sanson* (2), *G. Wattier* (1), *Menut* (1), *Alophe* (2), *Bourdet* (8), *Danlan* (4), *Gavarni* (12), *Devéria* (3), *Napoléon Thomas* (10), *Huet* (1), *Louis Lassalle* (14), *Rudder* (1), *Grevedon* (1), *E. Forest* (13), *Léon Noël* (7), *Challamel* (1), *J. Rigo* (3), *Benjamin* (3), *Lehaine* (1), *A. Albert* (1), *R. Cazes* (4), *Lacauchie* (2), *Cazenave* (2), *Coindre* (3), *Salmon* (5) et *Jacol* (2). Les gravures ont été exécutées par *Danois*, *Gavard*, *Aubert* et divers anonymes.

B. — Première Époque. — Mystères, Moralités, Farces.

1073. Fragments d'un Mistère de la Conception, Nativité, Mariage et Annonciation de la benoiste vierge Marie. Ms. in-fol. sur papier de 14 ff., cart.

Ces fragments, découverts en 1882 dans les cartons de la reliure primitive de l'*Hystoire du sainct Greaal* (voy. ci-après la division ROMANS), remontent à la seconde moitié du XVe siècle; ils appartiennent à une rédaction antérieure à celle que nous ont conservée les imprimés. On en jugera par un extrait :

Manuscrit.

[ZACHARIE]

. . . .

fol. 1. Quant Dieu me donne en ma viellesse
Espouse tant saincte et tant bonne
Et la plus benigne personne
Qui soit, je pance, soubz la nue;
Je m'esbahys qu'el(le) n'est venue,
Elle a ja resté long termine.

NOSTRE DAME

Elisabeth, chére cousine,
Puis que Dieu, nostre saulvement,
A fait bien [vostre] enfantement
Venir a liesse et a joye,
S'ainsi est, que (je) me mecte en voie
De retourner a mon mary,
Pour doubte qu'il ne soit marry
De ma trop longue demourée.

ELISABETH

Marie, vierge bien eurée,
Cent mille fois vous remercie
De la bonté et courtoisie
Que m'avez fait en ma gesine.

NOSTRE DAME

Ma chére parante et voisine,
Ma compaign(i)e, ma doulce seur,
Prenez en gré, car de bon cueur
L'ay fait, ce [s]cest Dieu, nostre sei-[gneur [*lis.* sire],
Vers qui ma priére se tire,
Et luy requiers d'humble vouloir
Que vous doint en santé valoir,
Si vray que je ne vous hay mie.
A Dieu, cousine.

ELISABETH

v° A Dieu, m'amye,
Ma dame et ma [chiére] [maistresse.
Au departir mon cueur lainne [*lis.* [je laisse].
A Dieu, cousine.

Édition de la vefve feu Jean Trepperel, s. d., in-4 goth.

MARIE

fol. 47c Zacharie, vous estes saige,
Plain(e) de une [grant] discretion.
Zacharie fine icy.

[ELISABETH]

De vous prenons congé (de) cest [heure.
A Dieu, Marie, doulce et begnine.

MARIE

A Dieu, cousin, chére cousine;
Puis que Dieu souverainement
A permis vostre enfantement
Venir a lyesse et a joye,
Temps est que je prengne la voye
De retourner vers mon mary,
Pour doubte qu'il ne soit marry
De ma trop longue demourée.

ELISABETH

Marie, vierge bieneurée,
fol. 47d Cent mille fois vous remercie
De la tresbonne courtoisie
Que m'avez fait en ma gesine.

MARIE

Ma tresdoulce et humble cousine,
Ma compaigne et ma doulce seur,
Prenez en gré, car de bon cueur
L'ay fait, Dieu le scet, le hault sire.
Vers lequel tout mon penser tire,
Auquel je prie de bon cueur
Qu'il vous preserve de douleur
Et vous donne gloire infinie.
A Dieu, cousine.

ELISABETH

A Dieu m'amye,
Ma dame et ma chére maistresse.
Je requiers a Dieu qu'en lyesse
Et a la joye de vos yeulx
Puisse(nt) veoir l'enfant precieux
Qui en vostre ventre repose.
Icy s'en va Marie par devers Joseph.

NOSTRE DAME

A Dieu m'amye.

ELISABETH

En moy n'a joye ne demye
Puis que j'esloigne vostre humblesse.

NOSTRE DAME

A Dieu, cousine.

ELISABETH

A Dieu m'amye,
Ma dame et ma chiére [maistresse.
Je requiers a Dieu qu'en liesse
Et a la joye de voz yeulx
Puisse veoir le fruit precieulx
Qui en vostre ventre repouse.

UTAN

A Dieu, Marie.

ELISABETH

Je suppose
Que Dieu monstrera ses vertus
De bien bref.

UTAN

Jamais je ne fus
En si honneste compaignie
Que j'ay esté avec Marie ;
El est tant doulce, tant benigne.

ELISABETH

La haulte puissance divine
La conduyt.

UTAN

Point m'en fais de doubte,
Car elle est pleine, somme toute,
De tout divin enseignement.

Lors doit aller Marie par le parc.

JOSEPH

En mon entendement suppose
Que j'aperçois icy Marie
Qui retourne ; plus n'y varie ;
C'est elle, je la cognois bien.

M'amie, mon espoir, mon bien,
Et la plus humble qui soit née,
Vous soiés la bien retournée.
Moult vault la presence de vous.

JOSEPH

Il m'est avis certainement
fol. 48a Que j'apperçoy venir Marie ;
El(le) retourne ; point ne varie :
C'est elle, je la congnois bien.

M'amye, mon espouse, mon bien,
Et la plus humble qui soit née,
Vous soyez la bien retournée.
Moult vault la pensée de vous.

Les scènes qui suivent présentent des différences encore beaucoup plus notables. L'apparition aux bergers a dans le ms. de longs développements supprimés par le réviseur du texte imprimé. Nos fragments se terminent par ces vers qui manquent aux imprimés :

MICHEL

Anges, mectons nous en eroy
Et chantons ung motet joly
A la nescence de celuy
Qui des trosnes est souverain...

1074. LE PREMIER VOLVME du trium- || phant Mystere des Actes des Apostres translate fidelement a la ve- || rite Historiale / escripte par saint Luc a Theophile. Et illustre || des legendes autenticques et vies de sainctz Receues || par leglise / tout ordonne par personnages. || ✠ || ❧ Auec priuilege || du Roy. — LE SECOND VOLVME du || Magnificque Mystere des Actes des Apostres Continuāt || la narration de leurs Faictz et gestes Selon lescri- || pture saincte accordée a la prophane histoi- || re / et legendes ecclesiastiques. || ✠ || ¶ Auec priuilege || du Roy. — ¶ *Cy fine le neufiesme et || dernier liure des Actes des Apostres Nouuellement || Imprimees a Paris pour Guillaume alabat || bourgeoys et marchant*

de la ville de Bour- || ges par Nicolas couteau Imprimeur || demourant a Paris et furent ache- || uees le .xve. iour de Mars lan || de grace Mil cinq cens || xxxvii. auant || Pasques [1538, n. s.]. — Ensemble 2 parties en un vol. in-fol., réglé, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Premier Volume : 9 ff. lim. pour le titre, le privilège, un avis de Guillaume Alabat, les *Dizains des Apostres*, la *Table* et le commencement du texte; 169 ff., impr. à 2 col., et 1 f. non chiffr. — Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné de deux bois représentant S. Pierre et S. Paul, et de la marque d'*Alabat* (Silvestre, n° 271). — Au v° du titre est un grand bois, daté de 1537, qui contient les armes de la famille royale. — Le 9e f. lim. (Avj) est occupé au r° par un grand bois qui représente le paradis ; le texte commence au v°. — Le dernier f. ne contient que 8 lignes ; le v° en est blanc.

Second Volume : 1 f. blanc, 1 f. pour le titre, 6 ff. pour la *Table ;* ensemble 8 ff. lim., 228 ff. chiffr., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc. — Le titre est orné des bois de S. Pierre et S. Paul ; il porte, en outre, les initiales de *G. Alabat.* Le v° du titre est occupé par le bois des armes royales ; quant à la grande planche qui représente le paradis, elle se retrouve au v° du 8e f. lim.— Le texte s'arrête au milieu du f. 228, v° ; il est immédiatement suivi de la souscription reproduite ci-dessus. Le f. non chiffré qui suit ne contient qu'un *Rondeau* surmonté de la marque de *G. Alabat* et accompagné de ses initiales G. A.

Le *Mystére des Actes des Apostres* fut écrit vers 1450 par Arnoul et Simon Greban, du Mans. Lors de la fameuse représentation donnée à Bourges en 1537, le texte fut revu et corrigé par un docteur en théologie appelé Jean Chaponneau. C'est à ce personnage qu'on doit attribuer le prologue et les changements que l'on peut relever en comparant le texte des mss. au texte imprimé. Voy. Picot, *Notice sur Jehan Chaponneau* (Paris, 1879, in-16).

La représentation de Bourges, la plus belle et la plus longue dont fasse mention l'histoire de notre ancien théâtre, frappa vivement les contemporains. Un bourgeois de la ville, *Guillaume Alabat*, voulut en conserver le souvenir en faisant imprimer le ms. qui avait servi aux acteurs. Il obtint du roi, le 24 juillet 1536, un privilège de six ans, qu'il fit enregistrer au Châtelet, à Paris, le 7 septembre de la même année. L'impression ne put être entreprise qu'après la représentation et ne fut terminée qu'au mois de mars 1538. L'édition que nous venons de décrire est l'édition originale ; elle fut suivie de deux réimpressions en 1540 et 1541.

Exemplaire de Delaleu (Cat. 1775, n° 618), de Tersan (1819), de Borluut de Nortdonck, de Gand (1858), et de M. R.-S. Turner (Cat. 1878, n° 395).

1075. Sensuyt par personnaiges les Sermons de Monseygneur Sainct Paul et le Trespassement de la Saincte Vierge. Ms. in-fol. sur papier de 97 ff. (fin du xve siècle), v. f., tr. r. (*Anc. rel.*)

Ce ms. contient la 3e journée d'un mystère des Actes des Apôtres, entièrement différent de celui des frères Greban. Le titre reproduit ci-dessus a été inscrit au XVIIIe siècle au r° du 1er f. Le 2e f. contient, d'une écriture cursive, moins soignée que celle du reste du volume, les noms des *Parsonnages pour la tierce journée*. Ces personnages sont au nombre de cinquante.

La tierce journée commence ainsi :

Lucas, *en parlant a sainct Pierre*

Pére sainct, le doulx fruict de vie,
Qui racheta lignage humain,
Vous gard du tirant inhumain
Et toute vostre compagnie !

SAINT PIERRE

5 Jhesus vous gard de villennye !
Comment vous estez vous portez ?
Pourquoy icy vous transportez ?
Dictes le moy, je vous emprye.

Voici les derniers vers, qui se rapportent au trépassement de la Vierge :

THAMAR

Nostre maistresse vertueuse,
S'il vous plaist riens, dictes le nous.

DINA

Je mectray cest orillier soubz
Vostre digne chef precieulx.

MARIA SALOMÉ

J'en ay (i)cy encore ung ou deux,
Dame, se mestier en avez.

Ce ms. provient de la collection de M. le baron **TAYLOR**, qui l'avait acquis à la vente **SOLEINNE** (Cat., n° 571).

1076. LA VÊGEAN- || CE ꝭ DESTRV- || CTION DE HIERVSA- || LEM par personnaiges || Executee par Vaspasien ꝭ son fils Titus. Contenãt || en soy plusieurs cronicques et hystoires Romaines || Tant du regne de Neron Empereur que de plusi- || eurs aultres. *Imprimee dernierement a Paris.* || 1539. || ¶ *On les vend a paris en la rue neufue nostre Dame a lenseigne* || *de lescu de France. Par Alain lotrian.* — [Au bas du fol. 209, r° :] ¶ *A lhonneur et a la louẽ-* || *ge de nostre seigneur Iesuchrist et de la court de paradis A este imprime ce* || *present liure intitule la vengeance. Le .xxii. iour du moys Doctobre* || *Lan mil cinq cens trente neuf. Par Alain lotrian / imprimeur* || *et libraire. Demourant a Paris en la rue neufue nostre* || *Dame a lenseigne de Lescu de France.* In-4 goth. de 4 ff. non chiffr., 209 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr. pour la *Table*, impr. à 2 col., sign. *ã*, *a-z*, ꝭ, ɔ, *A-X*, *AA-EE* par 4, *FF* par 6, titre rouge et noir, v. f., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ce mystère, qui est divisé en quatre journées et qui compte 179 personnages, est précédé d'un prologue dont voici le début :

Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania.

Pour esmouvoir le vouloir des humains
A contempler la gloire inestimable
De paradis, ou reposent les sainctz
En jouyssant de lyesse admirable...

La représentation commence ainsi :

AGRIPINE, *femme de Hierusalem*

Triumphant bruit, gloire, exaltation,
Attribué par augmentation
Est au jour d'huy aux filles de Syon
Dont l'une suis...

Exemplaire de **SECOUSSE** et du duc **DE LA VALLIÈRE** (Cat. de De Bure,

n° 8360), provenant en dernier lieu de la vente R. PORTALIS (février 1878, n° 92).

1077. LA PREMIERE [, SECONDE et TROYSIME] JOURNÉE du Jeu et Mister monsieur sainct Estiene, pape et martir, patron de l'eglise parochiale de Sainct Mihiel. — *Finitur Liber Misterii personati divi Stephani pape et martiris, patroni ecclesie parochialis Samielli. Finitus per me fratrem Nicolaum Loupvent, priorem monasterii S. Michaelis, anno Domini* 1548. Cum sancto sanctus eris. LOUPVENT, m. p. Ms. in-fol. sur papier de 247 ff., v. éc., tr. r. (*Anc. rel.*)

Ce ms., qui est autographe, porte sur le titre, aux ff. 80, 83, 170, v°, 171, 172, v°, 245 et 247, la signature de NICOLAS LOUPVENT, accompagnée en six endroits de sa devise : *Cum sancto sanctus eris.*

Le *Mister monsieur sainct Estiéne,* qui n'a jamais été imprimé, ne manque pas de mérite littéraire, mais il est surtout intéressant à cause des nombreuses expressions populaires et des traces de dialecte lorrain qu'on y relève. Il contient, en outre, une foule de jeux de scène qui nous font connaître la disposition des théâtres au XVIe siècle.

Le mystère commence ainsi :

S'ensuit le Prologue et Preface pour la premiére journée du Mister et Jeux monsieur sainct Estienne, pape et martir, patron de la noble ville de Sainct Mihiel, lequel doyt estre leu par le meneur du jeu haultement devant messeigneurs les assistans :

Celuy qui sied au hault palais celicque,
Tout gouvernant en gloire supernelle,
Vous doint a tous assistens pacificque
Lyesse, honneur et santé corporelle,
5 Et en la fin ayés joye eternelle !
Participans des sainctz cieulx vision,
De sa presence ayés fruition
En contamplant par grant amenité
Les iherarchies des angez glorieulx
10 Regnantz lassus en grand(e) felicité
Au haultain throne, par dessus tous les cieulx.

Seigneurs et dames, par grande humilité
Nous vous prions monstrer vostre prudence,
C'est que chascun selon sa qualité
15 Prengne son seige et nous donne audience.
Sy ainsy faictes avec bonne cilence,
Porés comprandre les parolles et propos
De noz joueurs qui diront par leurs motz
La verité et doinront a entendre
20 Le hault mister entier et veritable
De saint Estienne, tresdoulx, fidéle et tendre,
Cil qui fust pape et martir venerable.

Voici les derniers vers de la 3e journée :

Retenés bien et ayés bon vouloir
Mettre en effect le tourment et martyr
De sainct Estiéne, duquel vous advertir
Avons voulu pour vous donner exemple.
Sa passion vous a esté fort ample
Pour estre fermes en la foy catholique
Et pour montrer le pouoir juridicque
De Jesuscrist, lequel en ceste place
Nous requerons que s'amour et sa grace
Vueille donner a vous, seigneurs et dames,
Et en son throsne vueille mettre voz ames
Quand luy plaira de nous faire la fin.

Amen.

Sy vous voullés en ceste place
Encor ung peu vous reposer,
Vous voyrés nos joueurs de farce
Qui la viennent de composer.

Ce ms. provient de la bibliothèque de M. le baron TAYLOR, qui l'avait acquis à la vente CROZET en 1841 (Cat., n° 792); il figure parmi les desiderata de M. de Soleinne (Cat., I, 148).

Nicolas Loupvent, l'auteur du *Mister monsieur sainct Estiéne*, avait fait en 1531 un pélerinage à Jérusalem, dont il a laissé une relation. La bibliothèque municipale de Saint-Mihiel possède un ms. de cet *Itineraire transmarin* (voy. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLIV, 262); un autre se trouve en la possession de M. le comte Dauger, au château de Menneval (*ibid.*, XLV, 564). Cf. La Croix du Maine, II, 190.

1078. LA VIE MA DAME || SAÏCTE BARBE par || personnaiges. || Auec plusieurs des miracles dicelle. Et est a trẽte et huict || personnaiges : Dont les noms sensuyuent. || vij. — ¶ *Cy finist la vie ✝ mar || tyre de ma Dame sain- || cte Barbe par personnages Nouuellement Impri- || mee a Paris pour Pierre sergent demourant || en la Rue neufue nostre dame a lenseigne || Sainct Nicolas. S. d.* [*vers* 1535], in-4 goth. de 28 ff. de 40 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. *A*, *C-F* par 4, *B* par 8, mar. r. jans., tr. dor. (*Thibaron et Joly.*)

Au titre, un grand L, orné de rinceaux, sur fond criblé, et un bois qui représente la sainte.

Au v° du titre, les *Noms des personnaiges de ce present mystére.*

Le mystère est précédé d'un sermon ou prologue, en 133 vers, dont voici le début :

A conspectu astantium adjutor actus est mihi; et liberasti corpus meum a perditione, et eripuisti me de tempore iniquo.

Trescheres gens, vueillez entendre
Les parolles que j'ay cy dictes;
Chascun de vous les doibt aprendre,
Car pour nous tous sont bien licites,
5 Et soyez seurs qu'ilz sont escriptes
Au livre de la grant science.
Plusieurs docteurs les ont predictes
Par leur grant divine science;
Au livre des Vierges est prins,
10 Comment cy après dire orrez.
Affin que je n'en soye reprins,
Regardez (bien), vous l'uy trouverez..

La pièce commence ainsi après le prologue :

Quo finito, meretrix cantet quedam [sic] *cantilenam voluntariam et faciet* [sic] *signa amoris illicite, postea dicat :*

LA FOLLE FEMME

Or doys je bien mener grant joye
135 Et chanter amoureusement.
Je me tiendray jolye et gaye,
Maulgré qu'en ayt faulx parlement;
Tousjours je vivray en lyesse,
Je maineray joye et deport.
140 Je ne pense point en tristesse,
Si n'est en joye et en confort.
Elle chante aulcune chanson.

Au v° du dernier f., au-dessous des six lignes de la souscription, la marque de *Pierre Sergent.* Cette marque porte encore les initiales de *Jehan Saint Denis* (Brunet, II, 1373; cf. Silvestre, n° 1011), preuve que l'impression du volume aura eu lieu peu de temps après que *Sergent* avait commencé d'exercer.

1079. [L'Istoire de la destruction de Troye la grant, translatée de latin en françoys, mise par personnages et composée par maistre Jacques Milet, estudiant es loix en la ville d'Orléans.] Ms. in-fol. sur papier, relié en 2 vol., mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Ancienne reliure.*)

Le mystère, dont nous donnons le titre d'après l'édition de 1484, commence au fol. 2, r°, par ces mots : *Assit principio sancta Maria meo*, au-dessous desquels a été réservé un espace pour une miniature qui n'a pas été exécutée. Le premier vers du prologue, qui devait être rubriqué, n'a pas été écrit :

[En passant par my une lande]
Plaine de roses et de fleurs,
De romarin et de lavende,
De piéres de toutes couleurs,
Pour entroubl[i]er mes dolleurs,
Ainsi que cuer qui se soucie,
Transsi en larmes et en pleurs,
Par force de merencolie,
Trouvé un lieu moult delectable...

La 1re journée se termine au fol. 121, v° :

Cy chascun des jouans s'en va et est la fin de la première journée de l'Istoire de la destruction de Troie la grant, et doivent jouer les menestriers et les trompettes ensamble en conduisant les joueulx; et devez savoir qu'ilz doivent aller soupper, mais qu'il soit prest.

Immédiatement au-dessous on lit :

S'ensuit le second jour du jeu de l'Istoire de la destruction de la grant Troie, et au commenchement de ce second jour doivent estre tous les princes des Grecz au chaffault d'Agamenon et, eulx assamblez sur ce chaffault, Palamedes estant au chaffault de Naulus dit ce qui s'ensuit :

Palamedes

[L]ong temps a que Menelaüs
M'a mandé pour avoir secours...

Le tome I se termine au fol. 231, r°, par ces mots :

Agamenon

A Dieu vous dy jusqu'au revoir.

Explicit 2a dieta.

Cy commance la 3e journée, et parle le duc Achilles :

Treshaulx et trespuissans [*lis.* tresexcellens] dieux, etc.

L'espace réservé au début du tome II pour la répétition de ce premier vers est resté blanc ; le texte commence par le second vers :

Qui estes sains et glorieux,
Parfais par immortalité ;
Qui estes es régnes es cieulz,
Par vostre nom trespreciculx...

La 3e journée s'arrête au fol. 103, r° :

Ulixes

Dyomédes, je vous en prie,
(En)avecques moy viengnés souper.

Et sic est finis tercie diei.
Explicit.

Au v° du même fol. commence la dernière journée :

Chi s'ensieult la quarte journée de la Destruction de Troie, et est assavoir que les princes de Gréce doivent estre tous en leurs places et ceulz de Troie es leurs, et Panthasilée en son royaume ; et Menelaüs doit estre arrivé ou royaume Licomedes et doit dire ce qui s'ensuit :

Menelaüs

[Treshaulx dieux, je vous remercye]
Quant suis arrivé seurement
Et venus en ceste partie
Sans avoir nul empeschement...

Le mystère se termine ainsi (fol. 225) :

THOAS

Or a esté premiérement
Par les Troians ravie Heleine,
Et puis les Grecz mis en grant peine
Et Troye arse finablement.

Explicit Ystoria destructionis Trojane.

Suit une note qui commence ainsi :

La grant ville de Troye avoit trois journées de long et autant de large...

Au-dessous de cette note commence une pièce en prose, écrite d'une autre main, qui débute ainsi :

S'ensuit l'epistre adjcent et epilogative d'icelle en fransçois.

En ensieuvant les honnourables coustumes des anciens orateurs, dictateurs et historiens, a la fin et accomplissement de ceste histoire qui est appellée l'Histoire de Troye, je, Jacques Milet, compositeur d'icelle, vueuillant et desirant de tout mon pouoir icelle histoire estre agreable...

Cette épître ne se trouve pas dans les imprimés, mais elle est dans deux des manuscrits franç de Paris 1626 et 12601.

Les deux derniers ff. contiennent deux ballades écrites d'une autre main. En voici le premier vers et le refrain :

1. Vous verrés toutes les riviéres...
Refr. Quant toulx amans seront loyaulx.

Voy. Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, I, 227.

2. Vous qui parlés de la beaulté d'Elayne...
Refr. Je requiers Dieu qu'il en vueille avoir l'ame.

Jacques Milet, d'Orléans, mort à Paris en 1466, commença son œuvre le 2 septembre 1450 ; nous ignorons quand il l'acheva. Ce qui est certain, c'est que le succès du mystère de la Destruction de Troye fut immense. Le talent de l'auteur justifiait en grande partie cette vogue, mais la croyance populaire qui faisait des Français les descendants des Troyens n'y fut sans doute pas étrangère. Nous connaissons douze manuscrits du mystère de Troye, savoir : 1° Biblioth. nat., fr. 24333 (*olim* Soleinne, n° 442), copié par Jehan Geneviève en 1459 ; 2° Biblioth. nat., fr. 1626 (*olim* 7630²), daté de 1464 ; 3° Biblioth. nat., fr. 1415 (*olim* 7515²), incomplet au commencement ; 4° Biblioth. nat., fr. 1625 (*olim* 7630), premier tiers seulement ; 5° Biblioth. nat., fr. 12601 ; Biblioth Méjanes, à Aix en Provence, ms. n° 144, incomplet de plusieurs ff.: 7° Biblioth de Genève, ms. n° 177, beau ms. offert par le baron de Lux à Estienne Tabourot en 1590; 8° Biblioth. royale de Bruxelles, ms. n° 10194 ; 9° Biblioth. Bodléienne, à Oxford, fonds Douce, n° CCCLVI, écrit par Jehan Fleury en 1461 ; 10° Biblioth. des avocats d'Édimbourg, ms. n° 19. 1. 9 ; 11° Biblioth. de sir Thomas Philipps à Cheltenham, n° 3658 ; 12° le manuscrit que nous venons de décrire. Un ms. est, en outre, cité dans le *Catalogue d'un marchand libraire du XVe siècle tenant boutique à Tours*, publié par M. le Dr. Ach. Chéreau (Paris, 1868, in-16), p. 52, n° 186 ; un autre figure, en 1507, dans l'inventaire des meubles du duc de Bourbonnais et d'Auvergne, à Aigueperce, n° 84 (voy. Chazaud, *Enseignements d'Anne de France*, 1877, in-8).

La plus ancienne édition connue est celle de *Paris*, *Jehan Bonhomme*, 1484, dont M. Stengel a fait autographier en 1883 une copie prise sur l'exemplaire de la Bibliothèque royale de Dresde ; puis viennent les réimpressions de *Lyon*, 1485 ; *Paris*, 1490 ; *Lyon*, 1491 ; *Paris*, 1498 ; *Lyon*, 1500 ; *Paris*, 1508 ; *Paris*, 1526 ; *Paris*, *en la rue neufve Notre Dame, a l'enseigne de l'escu de France*, s. d., enfin, *Lyon*, 1544.

Nons n'avons pas à mentionner ici les publications assez nombreuses qui ont été consacrées à Milet et à son œuvre.

Notre manuscrit, soigneusement exécuté, porte la date de 1472. On lit au r° du fol. 1 du tome I : *Se livre apartient a* PERCEVAL DE DREUX, SEIGNEUR DU BLANC FOUSSÉ ET DE CORMEILLES, *gouverneur de Leusze et de Coindé, le quel a fait faire par escript au chasteau dudict Leusze, tesmoing mon signe manuel sy mis le xxe jour de fevrier mil iiii^c lxxij.* PERCEVAL DE DREUX.

La reliure a été exécutée au XVIIIe siècle pour un magistrat qui a fait pousser ses armes sur le dos de chaque volume.

De la bibliothèque de M. DURIEZ DE VERNINAC, de Lille (Cat., 1885, n° 91).

1080. LOMME PECHEVR par || parsonnages ioue en la ville de tours — [A la fin :] ¶ *A lhõneur et a la louẽge de nostre seigneur || hiesucrist* [sic] *ꝛ de sa tresdigne mere et de toute la || court celestielle de paradis a este fait cestuy || liure appelle lhomme pecheur nagueres ioue || en la ville de tours Et imprime a paris Par || Maistre pierre le dru imprimeur demourant || en la rue des maturins a lenseigne du cornet || Lan Mil ciuq* [sic] *cẽs ꝛ huyt le .ix. iour de iuing.* In-fol. goth. de 130 ff. non chiffr. de 48 lignes à la page, impr. à 2 col. sign. *a-x* par 6, *y* par 4, mar. br., fil., comp. de mos. sur le dos et sur les plats, tr. dor. (*Capé.*)

Au titre, la marque de *M. Durand Gerlier* (Brunet, I, 1733; Silvestre, n° 18). — Au v° du titre, un grand bois qui représente un clerc assis dans une chaire gothique et appuyé sur son coude, dans l'attitude de la réflexion; devant ce personnage est un pupitre avec un livre fermé. Le même bois se retrouve dans un assez grand nombre de volumes gothiques, notamment dans le *Congié pris du siécle seculier* de Philibert Bugnin.

Nous ignorons à quelle époque l'*Omme pecheur* fut joué à Tours; ce qui est certain, c'est que la mention de la représentation donnée dans cette ville figure déjà sur le titre de l'édition publiée par Antoine Vérard alors qu'il demeurait encore sur le pont Notre-Dame, c'est-à-dire avant 1499. Il est probable que Vérard avait eu communication de la pièce à Tours même, ville où nous savons qu'il avait un dépôt de livres (voy. Guiraudet, *Les Origines de l'imprimerie à Tours*, 1881, 15) et que ce fut à la demande de quelques riches habitants qu'il la fit imprimer. Un manuscrit de l'*Omme pecheur* est porté, vers 1490, sur le catalogue d'un libraire de Tours que M. le Dr. Ach. Chéreau a publié en 1868; mais ce n'est pas seulement dans la capitale de la Touraine que notre moralité fut populaire. Elle fut jouée de nouveau à Orléans, au mois de mai 1507 (voy. Cuissard, *Mystères joués à Fleury et à Orléans*, 1879, 29-31), et ce fut peut-être à la suite de cette représentation que Durand Gerlier la fit réimprimer par Pierre Le Dru.

Malgré les témoignages que nous venons de citer, l'*Omme pecheur* nous paraît appartenir au commencement du XVe siècle, sinon même à la fin du XIVe. Les éditions ont subi des corrections maladroites ou des rajeunissements qui ont faussé un grand nombre de vers. Voici le début du prologue :

Formavit dominus Deus hominem de lymo terre.

(En) considerant du souverain [*lis.* hault] Dieu l'excellence,
Sa grant vertu, pouoir, (et) magnificence,
Penser devons comment par son ouvrage
Il forma de l'omme le personnage
5 Du lymon de terre, (orde et) ville matiére.
En tel(le) façon et en telle maniére
Qu'il en fist par sa puissance eternelle
Image sus tou(te)s autres la plus belle,
Puis le laissa au monde [entrer ?] tout nu.
10 Innocent et de tout mal incongneu...

Après ce prologue, qui ne compte que 49 vers, le théâtre s'ouvre :

LE LYMON DE LA TERRE *commence*

J e s u i s n o m m é l e L y m o n d e l a t e r r e,
D o n t e s t p r o d u y t e t f o r m é h o m m e e t f e m m e;
Qui ne le croit tresfollement il erre.

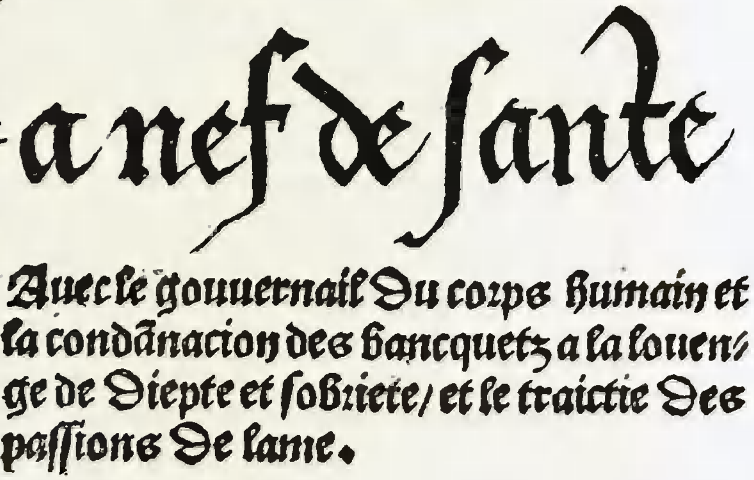
Je suis nommé le Lymon de la terre;
5 De moy chacun son principe vient traire,
Soit pape, roy, empereur, royne ou dame.
Je suis nommé le Lymon de la terre,
Dont est produyt et formé homme et femme....

Le v⁰ du dernier f. est blanc.
Exemplaire de M. J. TASCHEREAU (Cat., n⁰ 1593).
Les 5 derniers ff. ont été refaits en fac-simile par M. *Pilinski.*

1081. LA NEF DE SANTE || Auec le gouuernail du corps humain et || la condãnacion des bancquetz a la louen- || ge de diepte et sobriete / et le traictie des || passions de lame. — *Cy fine la nef de sante et condampnation || des banquetz auec le traicte des passiõs || de lame Imprime a Paris pour Anthoine || verard marchant libraire demourant a || Paris. S. d.* [*vers* 1508], in-4 goth. de 98 ff. non chiffr. de 39 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. *a-p* par 6, *q* par 8, mar. r., dent., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première édition de cet ouvrage. La première ligne de l'intitulé est imprimé en xylographie :





Le v⁰ du titre est blanc
Le 2ᵉ f. contient un *Prologue de l'acteur*, en vers, terminé par un acrostiche qui nous fait connaître son nom : NICOLE DE LA CHESNAYE. Ce personnage, qui s'appelait en latin de Querceto, s'intitulait en 1512 « utriusque juris professor » (voy. Brunet, IV, 1013). Il avait été conseiller et maître d'hôtel des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII et vécut jusqu'à un âge très avancé. Il mourut à Paris le 11 avril 1550 et fut enterré à Saint-Paul (voy. Lebeuf, *Hist. de Paris*, éd. Cocheris, II, 437) Il avait épousé Estiennette Budé, sœur du célèbre Guillaume Budé, laquelle mourut le 30 août 1532 (voy. *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XII, 1885, 45).

La *Nef de santé* est un traité en prose, dans lequel l'auteur passe en revue tous les aliments et disserte sur leurs inconvénients et leurs vertus. Ce traité se termine par des strophes sur les sept planètes, accompagnées de figures.

La pièce qui donne un intérêt particulier au recueil est la moralité de la *Condamnacion des bancquets* (fol. i ij *b* - qij *a*). Cette pièce, fort singulière, et dans laquelle on voit figurer des personnages tels que *Banquet, Soupper, Disner, Bonne Compaignie, Je bois a vous, Je pleige d'autant, Appoplexie, Paralisie, Colicque, Esquinancie*, etc., a été réimprimée par M. P. Lacroix, dans son *Recueil de farces, soties et moralités*, pp. 267-458, et par M. E. Fournier dans son *Théâtre français avant la Renaissance*, pp. 216-271.

La moralité est suivie d'un poème sur les passions de l'âme.

L'édition est ornée de 30 figures gravées sur bois.

Le v° du dernier f. ne contient que la souscription et la marque d'*Anthoine Vérard* (Silvestre, n° 36). D'autres exemplaires, comme celui de la Bibliothèque nationale (Tc10 51. A. Rés.), se terminent par un achevé d'imprimer date du 17 janvier 1507 [1508, n. s.] et par la mention d'un privilège de trois ans.

Exemplaire de **Ballesdens**, de **Guyon de Sardière** (Cat. 1759, n° 557), de **La Vallière** (Cat. de De Bure, n° 3369), de **Soleinne** (n° 635) et de M. le baron J. **Pichon** (n° 276), acquis à la vente **Paradis** (n° 214).

1082. Trialogve, || ou || Ambassade || du || Roy Francois I. || en Enfer, || Histoire du temps passé, renouuellée au present. || Les Personnages. || L'Ambassadeur du Roy François. || Cerberus Portier d'Enfer. || Pluton Prince des Diables. || *Iouxte la copie imprimée à Anvers, pour Pacquier* || *Pissart, l'an de nostre Seigneur* 1544. *S. l. n. d.* [*Hollande, vers* 1674], pet. in-4 de 8 ff. non chiffr. de 39 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. *A*, vél. blanc.

Cette moralité satirique, composée en 1544 contre François Ier, a été réimprimée en Hollande comme un pamphlet dirigé contre Louis XIV.

Le *Trialogue*, qui revêt une forme dramatique, bien qu'il ne semble pas avoir jamais dû être représenté, est l'œuvre d'un de ces poètes flamands que Charles-Quint entretenait à sa solde pour propager l'injure et la calomnie contre François Ier. En voici le début :

L'Ambassadeur

Pardonne moy, roy infernal,
Si tant près de ton tribunal
J'ay bien eu d'aprochier l'audache,
Car il faut que sçavoir te fache
5 Que je n'avoye desir ne cure
De veoir ta region obscure,
N'eust esté que par le precept
Du princhе auquel je suis subject....

Un ms. de cette pièce, conservé à La Haye (Biblioth. royale, ms. n° 1394) lui donne le titre de *Trialogue de la requisition d'ayde faicte de la part du roy Franchois au prince d'enfer*. Un exemplaire de l'édition originale faisait partie de la collection du duc de La Vallière (Cat. de De Bure, n° 3104); nous ignorons en quelles mains il a passé. Le duc de La Vallière possédait également un exemplaire d'une autre composition satirique dirigée contre François Ier, un *Dialogue nouveau a trois personaiges, c'est a sçavoir l'Embassadeur de l'Empereur, Dame Paix et Bellone, la deesse de guerre* (en Binch, par Guillaume Cordier, 1544, in-4 de 8 ff.). Voy. Cat. de De Bure, n° 3105; Cat. Soleinne, I, n° 712.

La réimpression du *Trialogue* est précédée d'un avis « Au Lecteur », où il est dit « que les affaires du monde sont faites en cercle et que, de siécle en siécle, nous voyons de rechef ce que nos péres ont veu ». C'est ainsi qu'un pamphlet composé contre François Ier a pu être remis au jour contre Louis XIV.

1083. MAISTRE || PIERRE PATHELIN HYSTORIE. — ☾ *Cy fine la farce de maistre Pierre pa || thelin. Imprimee a Paris / par Marion de || malaunoy vefue de feu maistre Pierre le || caron. Demourant en la rue de la iuyfrie a || lenseigne de la Rose / ou au palays a la pre || miere porte. S. d.* [*vers* 1500], in-4 goth. de 30 ff. de 40 lignes à la page, sign. *a c e* par 6, *b d f* par 4, mar. br., fil., riches comp., dos orné, tr. dor. (*Masson et Debonnelle.*)

Le titre est orné d'un bois qui représente Pathelin chez le drapier ; en voici la reproduction :



Au v⁰ du titre, deux bois représentant une femme et un homme ; les noms de *Guillemette* et de *Pathelin* sont inscrits au-dessus dans des banderoles :



Le bois qui orne le titre est répété au r⁰ du fol. avj. Trois autres figures occupent les fol. biv, v⁰, eij, v⁰, fij, v⁰.

Le v⁰ du dernier f. porte la marque de *Pierre Le Caron,* avec la devise *Hauboys* (Silvestre, n⁰ 44).

Cet exemplaire, le seul connu, provient de la bibliothèque de M. le marquis d'Aix, à La Serraz, et de la collection de M. A.-F. Didot (Cat. 1878, n⁰ 448).

1084. Maistre pierre || Pathelin. — ℭ *Finis. S. l. n. d.*, pet. in-8 goth. de 36 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, sign. *A-D* par 8, *E* par 4. — Le testamēt pa || thelin a quatre personnaiges. — *Cy finist le te || stament de maistre*

pierre pathelin. S. l. n. d., pet. in-8 goth. de 16 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sign. *A-B.* — Ensemble 2 part. en un vol. pet. in-8, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre de la première pièce est orné d'un bois qui représente Pathelin dans son lit et Guillemette recevant le drapier :



Le titre du *Testament* contient un bois qui représente Pathelin chez le drapier :



La même figure est reproduite au v° du f. Bv.

Cette dernière pièce, dont on ne possède que deux ou trois éditions anciennes, éditions qui ne sont plus connues aujourd'hui que par des exemplaires probablement uniques, est une suite de *Pathelin* qui paraît avoir été composée en Normandie assez longtemps après la célèbre farce. Le *Testament* a été réimprimé à la suite de la *Farce de maistre Pierre Pathelin* (Paris, Durand, 1762, in-8) et dans le *Recueil de farces, soties et moralités* de M. P. Lacroix, pp 175-210.

Notre recueil provient des bibliothèques de Soleinne (Cat., n° 665), d'Aime Martin, de Solar (n° 1626) et de Sir Richard Tufton (n° 136).

1085. Le Nouveau Patelain M.DCC.XLVIII [1748]. *S. l.* [*Paris*], in-12 de 1 f. et 50 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Cuzin.*)

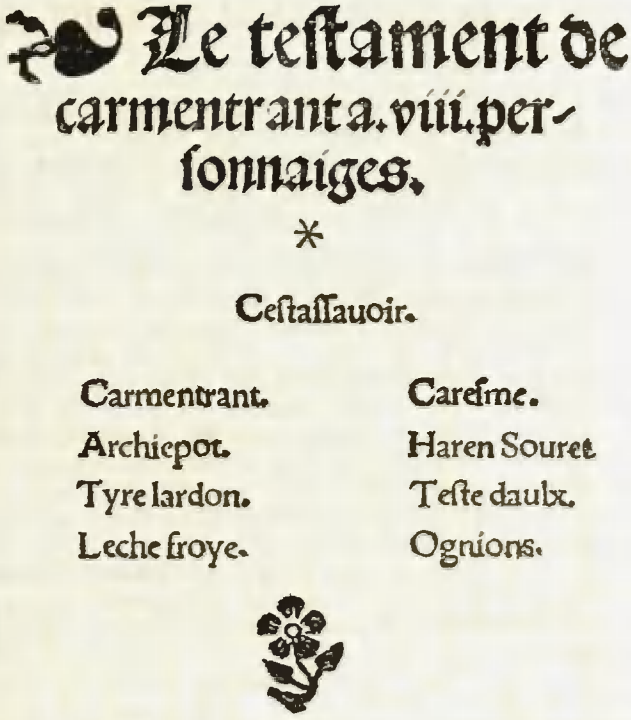
Le f. lim. est un frontispice gravé qui sert de titre.

Simon Gueullette, l'éditteur anonyme, a fait précéder la farce d'une

préface dans laquelle il l'attribue à Villon. Il a reproduit à la fin du volume, comme pièce justificative, un extrait des *Repues franches*.

1086. LE TESTAMENT DE || CARMENTRANT a.viii. per- || sonnaiges. || * || Cestassauoir. || Carmentrant. || Archiepot. || Tyre lardon. || Leche froye. || Caresme. || Haren Souret. || Teste daulx. || Ognions. || — [A la fin] : *Finis compose par Abundance || a grand haste. S. l. n. d.* [*Lyon, Jacques Moderne, v.* 1540], pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. de 25 lignes à la page, sign. *A-B*.

Cette pièce fait partie du recueil décrit sous le n° 190. Voici la reproduction du titre :



Le testament de carmentrant a.viii.per- sonnaiges.

*

Cestassauoir.

Carmentrant.	Caresme.
Archiepot.	Haren Souret
Tyre lardon.	Teste daulx.
Leche froye.	Ognions.

Le *Testament de Carmentrant* met en action le débat de *Caresme* et de *Charnage*, dont on possède une rédaction du XIII° siècle et une rédaction du XV° (voy. *Recueil de Poésies françoises*, X, 110). L'usage de célébrer par des cérémonies grotesques l'enterrement du Mardi-Gras, était autrefois très répandu ; il semble avoir été particulièrement en vogue dans le midi de la France et en Italie. C'est un méridional, Jehan d'Abundance, notaire royal à Pont-Saint-Esprit, qui est l'auteur du *Testament de Carmentrant* ; c'est également au midi qu'appartiennent diverses autres pièces qu'on peut en rapprocher : *Caresme-Prenant*, tragi-comédie, « quintessencée de folie », par Claude Bonet, dit Benoet Du Lac, représentée à Aix en Provence en 1595 (voy. A. Joly, *Note sur Benoet Du Lac, ou le Théâtre de la Bazoche à Aix* ; Lyon, 1862, in-8, 48) ; le *Testament d'en Carnestoltes*, pièce catalane qui appartient à l'année 1616 (voy. Mistral, *Tresor d'ou Felibrige*, v° *Carementrant*) ; les *Ordonansos de Caramantram*, à quatre personnages, par Claude Brueys, imprimées dans le *Jardin deys Musos provensales* (Aix, Estienne David, 1628, 2 vol. in-12) ; l'*Embarquamant, leis Conquestos et*

l'huroux Viagi de Caramantran, par David Le Sage (*Jardin deys Musos*, s. l., 1665, in-12, 123-148 ; cf. ci-dessus, n° 1022) ; enfin *Lou Proucez de Carmentrant*, comédie provençale écrite vers la fin du XVIIe siècle, et que M. Gustave Brunet attribue à tort à Brueys (voy. Mortreuil, *Poésies provençales des 16e et 17e siècles ;* Marseille et Paris, 1843, in-12, I, 21).

On ne connaissait jusqu'ici du *Testament de Carmentrant* qu'un seul exemplaire, celui qui est conservé à la Bibliothèque Nationale et qui a servi à la réimpression donnée par MM. Giraud et Veinant (Paris, 1830, pet. in-8).

Sur Jehan d'Abundance et ses autres ouvrages, voy. la note jointe au n° 566.

1087. DISCOVRS || FACETIEVX || des hommes qui || font saller leurs || femmes, à cause qu'elles sont || trop douces : || Lequel se ioue à cinq personnages comme || on peut veoir à la page suiuante. || *A Paris,* || *Par Pierre Menier,* || *portier de la porte sainct* || *Victor. S. d.* [*v.* 1600], in-8 de 8 ff. non chiffr., sign. *A-B*.

Au titre, la marque de *P. Menier,* réduction, en contre-partie, de celle que Silvestre a donnée sous le n° 1077.

Pierre Menier, ou Mesnier, a publié à la fin du XVIe siècle, ou au commencement du XVIIe, un assez grand nombre de pièces depuis longtemps populaires, telles que les *Tenèbres de mariage* et le *Varlet à louer à tout faire.*

Le *Discours facetieux,* dont nous venons de reproduire le titre, est une farce qui remonte au milieu du XVIe siècle. Il en existe une autre édition sous la rubrique de *Rouen*, *Abraham Cousturier* (Biblioth. nat., Y. 4796. A5, Rés.). Cette édition, qui n'est pas datée, a dû paraître vers 1600 ; elle n'est pas imprimée en caractères gothiques comme les frères Parfaict semblent le dire (*Histoire du Théatre françois*, III, 305). Notre farce a de plus été reproduite par M. de Montaran dans son *Recueil de livrets singuliers* (Paris, 1829, in-8). Il existe enfin un seconde réimpression, exécutée chez Pinard en 1830, et tirée à 42 exemplaires. Les deux reproductions ont été faites sur l'édition rouennaise. La première porte la date de 1558, empruntée fort mal à propos aux frères Parfaict.

L'édition de *Pierre Menier* paraît être restée inconnue aux bibliographes ; elle se termine par la mention d'une pièce probablement perdue :

« Il y a encore la *Farce de* pied à boulle, où les hommes font venir leurs femmes à jube. »

C. — Seconde Époque. — Le Théâtre français depuis la Renaissance jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

1088. LA || MEDEE || TRAGEDIE ET || AVTRES DIVER- || SES POËSIES. || Par Iean || de la Peruse. || *A Roüen.* || *De l'Imprimerie,* || *De Raphaël du Petit Val, libraire &* || *Imprimeur du Roy. S. d.* [1598], in-12 de 48 et 96 pp., y compris le titre, caract. ital., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *R. Du Petit Val,* représentant le fils de Tobie avec l'ange, et accompagnée de la devise *Deo duce* (Silvestre, n° 445).

Le volume commence par un *Argument de la tragedie* (en prose), par CL. B. [CLAUDE BINET], suivi d'un sonnet de MARC-ANTHOINE DE MURET.

La tragédie occupe à elle seule la première partie qui compte 48 pp.

La seconde partie est précédée d'un titre ainsi conçu :

DIVERSES || POESIES || DE FEV I. DE || LA PERVSE. ||

> L'homme est forcé par la Parque, la Mort ||
> Par les escris ; mais le puissant effort ||
> Du temps vainqueur, les escris mesme force : ||
> L'Impression plus forte que pas vn, ||
> Force le temps, qui forçent vn chacun : ||
> Rendant esgalle aux Immortels sa force. ||

A Roüen. || *De l'Imprimerie,* || *De Raphaël du Petit Val, libraire* || *& Imprimeur du Roy.* || CIↃ. CI. IIC [1598].

Cette seconde partie, annoncée sur le titre général, contient, en 96 pp., des odes, des chansons, des mignardises, des élégies, des sonnets, etc. Elle se termine par *Quelques Tombeaux sur la mort de l'autheur*, signés de R. MAIS[ONNIER], P[oictevin], P. DE RONSARD, G. BOUCHET, J. VAUQ[UELIN] LA FRENÉE, P. MARIN BLONDEL, Lodunois, et N. L. R. DE LA BOICIÈRE.

Jean de La Peruse mourut en 1554, à l'âge d'environ 25 ans. Sa *Medée* avait été représentée peu de temps avant sa mort.

Exemplaire de M. LEBEUF DE MONTGERMONT (Cat., n° 516).

1089. LA || TRAGEDIE || D'AGAMEMNON, || auec deux Liures de Chants || de Philosophie & d'Amour, par || Charles Toutain. || ❦ || A Tresreuerend et Illu- || stre Prélat [*sic*] Monseigneur Gabriel le Veneur, || Euesque d'Eureus. || *A Paris*, || *Chès Martin le Ieune, à l'enseigne S. Christophle, deuant le col-* || *lege de Cambrai, rue S. Ian de Latran.* || 1557. || Auec Priuilege. In-4 de 4 ff. lim. et 80 ff. chiffr., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Niedrée*, 1846.)

Au titre, la marque de *Martin Le Jeune*.

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour quatre ans à cet imprimeur, le 28 août 1556. — Les 3 ff. qui suivent contiennent une épître « A tresreverend et illustre prelat, monseigneur Gabriel Le Veneur, evesque d'Evreus », les *Fautes survenues en l'impression*, sept distiques latins de JEAN DORAT, l'*Argument* et les *Personnages*.

La tragédie, écrite en vers alexandrins et entremêlée de chœurs, occupe les ff. 1-27, r° ; elle est suivie d'une longue pièce de JAN VAUQUELIN DE LA FRÊNÉE [*sic*] et d'un sonnet de JACQUES POLY. — Les ff. 29-55 contiennent cinq *Chants de philosophie* dédiés à Gabriel Le Veneur, à Jacques Des Buats, « viconte de Falaize », à Jan de La Boullée, à Jan Vauquelin et à un anonyme ; à la fin se trouvent deux distiques latins de JACQUES DE LA MORICIÈRE. — Les *Chants des amours*, au nombre de quatorze, remplissent le reste du volume ; ils sont dédiés à Gabriel Le Veneur, à Clorine, à Jan Vauquelin, à Pierre de La Ramée, à Jan-Antoine de Bayf, à Scévole de Sainte-Marte, à R. Maisonnier, à Jacques Poly et « aus poétes françois ». Ils se terminent par une élégie latine de l'auteur.

Charles Toutain, sieur de La Mazurie ou de La Mazière, plus tard lieutenant général de la vicomté de Falaise, était encore étudiant quand il publia cette tragédie d'*Agamemnon*, qui n'est qu'une traduction de celle de Sénèque. Les pièces les plus curieuses du volume sont celles qui forment la dernière partie, notamment celle qu'il a dédiée à Pierre de La Ramée. L'impression de *Martin Le Jeune* est belle et mérite de fixer l'attention en raison des nombreux accents qu'on y rencontre dès l'année 1557.

Exemplaire de M. CHARTENER (Cat. 1885, n° 329).

1090. BERGERIE || spirituelle. || Par Louïs Des-Masures Tournisien. || Ezech. XXXIIII. || Ie saueray mon trouppeau

(dit le Seigneur) & ne sera || plus en rapine : & iugeray entre vne brebis || & l'autre. || *A Geneue,* || *De l'Imprimerie de François Perrin.* || M.D.LXVI [1566]. Gr. in-8 de 46 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Au titre, une marque de *F. Perrin* dont voici la reproduction :



Le v⁰ du titre est occupé par un sonnet. — Le 2ᵉ f. contient, au r⁰, 4 distiques latins et, au v⁰, les noms des personnages qui sont : *Verité, Religion, Erreur, Providence Divine.*

Le texte de la moralité, qui commence à la p. 5 et qui est imprimé en jolis petits caractères italiques, est accompagné de la musique des chœurs chantés à quatre parties « du dedans de la courtine ».

1091. Eclogve || spiritvelle sur || l'enfance de Monseigneur Henri, Mar- || quis du Pont, fils premier-nay de Monsei- || gneur Charles, Duc de Lorraine. || Par Louïs Des-Masures Tournisien. || *A Geneue,* || *De l'Imprimerie de François Perrin.* || M.D.LXVI [1566]. Gr. in-8 de 19 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Le titre porte la marque de *Fr. Perrin*, reproduite ci-dessus, n⁰ 1090.

L'églogue, écrite tout entière en vers alexandrins, n'a pas la forme d'une scène à plusieurs personnages ; c'est un simple récit champêtre. Le prince en l'honneur de qui elle fut composée, Henri, marquis du Pont, était ne le 8 novembre 1563; il succéda à son père, comme duc de Lorraine, le 4 mai 1608 et mourut le 31 juillet 1624.

L'*Eclogue* est suivie de trois pièces destinées à être chantées : *Priére avant le repas*, *Graces après le repas*, *et Mensae Benedictio*. A ces pièces est jointe la musique à quatre parties, imprimée en caractères mobiles.

1092. Iosias. || Tragedie || de M. Philone. || Vray Miroir des || choses aduenues de nostre temps. || *Par Gabriel Cartier.* || *Pour Claude D'Augy.* 1583. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 104 pp., mar. r., fil. à froid, tr. dor. (*Niedrée.*)

Le titre porte une marque qui manque au recueil de Silvestre.

La p. 3 est occupée par l'*Argument de la tragedie* ; la p. 4, par les *Personnages.*

Cette pièce avait paru à Genève dès l'année 1566 (Brunet, IV, 617), peut-être même dès 1556 (Du Verdier, II, 565). On considère généralement le

nom de Philone comme un pseudonyme de Louis Des Masures, mais cette attribution n'est nullement certaine. Il est bien vrai que Du Verdier (II, 607) range parmi les œuvres de Des Masures *Josias*, *tragedie*, *imprimée à Genéve*, mais il ne parle pas d'*Adonias*, qui porte également le nom de Philone. On s'expliquerait mal que François Perrin et Gabriel Cartier, qui imprimèrent *Josias*, l'un en 1566, l'autre en 1583, en même temps que les *Tragedies sainctes* de Louis Des Masures, aient recouru pour cette pièce à un pseudonyme, tandis que la trilogie de David paraissait sous le nom du véritable auteur. La question doit donc être réservée jusqu'au jour où quelque document resté inconnu permettra de l'élucider.

Voici un fac-simile de la marque placée sur le titre :



1093. ADONIAS. || Tragedie de M. || Philone. || Vray Miroir, ou Tableau, & Patron de l'Estat || des choses presentes, & que nous pourrons voir || bien tost cy-apres : Qui seruira comme de Me- || moire pour nostre Temps, ou plustost de leçon || & exhortation à bien esperer. Car le bras du || Seigneur n'est point accourci. || 9. Qu'est-ce qui a esté ? ce qui sera. Qu'est-ce qui a esté fait ? ce qui || se fera. Et n'y a rien de nouueau sous le Soleil. || 10. Est-il quelque chose dequoi on puisse dire : Regarde, cela est || nouueau, il avoit ia esté és Siecles qui nous ont precedez. || Eccl. 7. || Alors Adonias Fils d'Aggith s'esleua, disant : Ie Re- || gneray. Et se feit des chariots, &c. || 1. Rois. 1.2. & 3. || 20. Le Nom du Seigneur soit benit, depuis vn siecle iusques à l'autre || Car à luy est la sapience, & force. || 21. Et c'est luy qui change les temps & les saisons : Il oste les Rois, & || establit les

Rois : Il donne aux Sages la sapience, & conoissance à ceux qui || sont entendus. Dan. 2. || *A Lausanne.* || *De l'Imprimerie de Iean Chiquelle.* || M.D.LXXXVI [1586]. In-8 de 38 ff. non chiffr. et 2 ff. bl., sign. *A-E*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette tragédie est du même auteur que la précédente, mais rien ne prouve que cet auteur soit Louys Des Masures.

1094. DAIRE, Tragedie || de feu Iacques de la || Taille, du Pays || de Beauce. || *A Paris.* || *Par Federic Morel Imprimeur du Roy.* || M.D.LXXIII [1573]. || Auec Priuilege dudit Seigneur. In-8 de 35 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Au titre, la marque de *F. Morel*, réduction de celle que Silvestre donne sous le n° 830.

Les ff. 2 et 3 sont occupés par une épître du frère de l'auteur, JEHAN DE LA TAILLE DE BONDAROY, « A François de Dangénes, chevalier, seigneur de Monlouet », et par les noms des *Personnages*.

1095. LES || TRAGEDIES DE || ROBERT GARNIER || Conseiller du Roy. || Lieutenant general Cri- || minel au siege Presidial || & Senechaussee || du Maine. || Au Roy de France || et de Polongne. || *A Paris,* || *Par Mamert Patisson Imprimeur du Roy,* || *chez Robert Estienne.* || M.D.LXXXV [1585]. || Auec priuilege. In-12 de 12 ff. non chiffr. et 332 ff. chiffr., caract. ital., mar. bl., dent., dos orné, tr. dor.

Au titre, une petite marque de *Robert Estienne*, avec la devise *Noli sapere, sed time.* Cette marque se rapproche de celle que Silvestre donne sous le n° 1134, mais elle est moins haute et plus large. — Les ff. qui suivent contiennent une épître en prose et une épître en vers « Au roy de France et de Pologne » ; des vers adressés à Garnier par PIERRE DE RONSARD, JEAN DORAT, BELLEAU, BAÏF, FLAMINIO DE BIRAGUE, CLAUDE BINET et ROBERT ESTIENNE (vers grecs et français) ; un *Extraict du privilége ;* l'*Argument* et les *Acteurs* de *Porcie.*

Le volume renferme huit tragédies, savoir :

1° *Porcie*, « A monsieur de La Terrace, conseiller du roy et maistre des requestes ordinaire de son hostel » ;

2° *Cornelie*, « A monseigneur de Rambouillet, chevalier de l'ordre du roy..., seneschal et lieutenant pour sa majesté au pays et comté du Maine » ;

3° *M. Antoine*, « A monseigneur de Pibrac, conseiller du roy en son conseil privé, president en sa cour de parlement... » ;

4° *Hippolyte*, « A messeigneurs de Rambouillet » ;

5° *La Troade* « A monseigneur l'archevesque de Bourges [Renaud de Beaune de Semblançay] » ;

6° *Antigone*, « A monseigneur Brisson, conseiller du roy en son conseil privé et president en sa cour de parlement » ;

7° *Les Juifves*, « A monseigneur de Joyeuse, duc, pair et admiral de France » ;

8° *Bradamante*, « A monseigneur de Cheverny, chancelier de France ».

Le privilége, daté du 12 novembre 1583, est accordé pour six ans à Robert Garnier, « lieutenant general criminel au siége presidial et senechaussée du Maine ».

1096. HIPPOLYTE, || Tragedie || de Rob. Garnier || Conseiller du Roy || au siege Presidial & Sene- || chaussee du Maine. || A Messeigneurs de || Rambouillet. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie de Robert Estienne.* || M.D.LXXIII [1573]. || Auec Priuilege. In-8 de 52 ff. chiffr.

Au titre, la marque de *R. Estienne* (Silvestre, n° 165).

Les ff. 2 et 3 sont occupés par une épître de R. Garnier « A messeigneurs de Rambouillet » ; les ff. 4 à 6 contiennent un sonnet de P. DE RONSARD, un sonnet de NIC. DE RONSARD, SIEUR DE ROCHES, deux pièces latines de P. AMY, conseiller su siège présidial du Mans, et une pièce latine de PASCAL ROBIN DU FAUX. Le f. 7 contient le *Sujet de ceste tragedie*; le f. 8, l'*Argument* et les *Interlocuteurs*.

Le v° du dernier f. est blanc.

1097. CORNELIE, || Tragedie || de Rob. Garnier || Conseiller du Roy || au siege Presidial & Sene- || chaussée du Maine. || A Monseigneur de || Rambouillet. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie de Robert Estienne.* || M.D.LXXIIII [1574]. || Auec Priuilege. In-8 de 40 ff.

Au titre, la marque de *R. Estienne* (Silvestre, n° 165).

Les ff. 2 à 8 contiennent une épître « A monseigneur de Rambouillet, chevalier de l'ordre du roi, etc., seneschal et lieutenant pour sa Majesté au pays et comté du Maine » ; des vers latins, grecs et français de PIERRE AMY, de JACQUES LEGER [LIGERIUS], de J. GIRARD, de P. DE RONSARD, d'AMADIS JAMYN, de FRANÇOISE HUBERT et de R. BELLEAU; l'*Argument* et les *Interlocuteurs*.

1098. LES IVIFVES, || Tragedie de || Robert Garnier || Conseiller du Roy et || de Monseigneur frere vnique || de sa Maiesté, Lieutenant || general Criminel au || siege Presidial & || Senechaussee || du Maine. || *A Paris*, || *Par Mamert Patisson Imprimeur du Roy*, || *chez Robert Estienne.* || M.D.LXXXIII [1583]. || Auec priuilege. In-12 de 42 ff. chiffr., caract. ital.

Édition originale de cette pièce, dont le sujet est l'histoire de Sédécias.

Au titre, la marque de *Robert Estienne* mentionnée ci-dessus (n° 1095).

Les ff. 2, r°, — 4, r°, sont occupés par une épître « A monseigneur de Joyeuse, duc et pair de France. »

Les ff. 4, v°, et 5, r°, contiennent une pièce latine : « Ad Robertum Garnierium, rerum capitalium praefectum Coenomaniis, PETRUS AMYUS, ibidem cos. mag. »

Les ff. 5, v°, — 6, v°, sont occupés par l'*Argument* et les *Entreparleurs*.

1099. LES || NEAPOLITAINES || Comedie françoise || fort facecieuse. || Sur le subiect d'vne Histoire d'vn || Parisien, vn Espagnol, & vn || Italien. || *A Paris*, || *Pour Abel l'Angelier*,

au || *premier Pillier de la grand* || *salle du Palais.* || Auec Priuilege du Roy. || 1584. In-16 de 77 ff. chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Cuzin.*)

Cette pièce a été réimprimée par M. Viollet Le Duc (*Ancien Théatre françois*, VII, 233-334) et par M. É. Fournier (*Le Théâtre français au XVIe et au XVIIe siècle*, 132-165). L'auteur est FRANÇOIS D'AMBOISE. Voy. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, I, 201.

Le privilège, dont un *Extraict* occupe le f. 77, v^o, est accordé pour neuf ans à *Abel L'Angelier*, le 2 décembre 1583.

1100. LES || GORDIANS || ET MAXIMINS. || Ou || l'Ambition. || Oeuure Tragique. || Premiers, & derniers essays de Poesie d'Antoine || Faure, S. I. B. || A Tres-haut, Tres-puissant, & Serenissime Prince, || Charles Emanuel, || Duc de Sauoye, &c. || *A Chambery.* || *Par Claude Pomar* || M.D.XCVI [1596]. || Auec permission. In-4 de 16 ff. lim. et 120 ff. chiffr., mar. bl. jans., tr. dor. (*Thibaron et Joly.*)

Collation des ff. lim. : titre ; 5 pp. pour une épître « A Son Altesse », épître datée de Chambéry le 14 mars 1596 ; 2 pp. pour une épître « Au Lecteur » ; 5 pp. pour des sonnets français de A. D. L. B., J. B. D., P. TAMISIER et THESÉE PASCHAL, dont la devise est : *Sufficit si opportune*; une pièce latine signée : ANT. LUDOVIC. A PINGON, et un sonnet français d'A. D. A. D.; 9 ff. pour le *Sommaire* et les *Entreparleurs*.

Le titre porte la marque de l'imprimeur, marque qui représente une pomme surmontée de la couronne royale. Voy. Dufour et Rabut, *L'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires en Savoie*, pl. IV, n° 2.

L'auteur de cette tragedie, Antoine Favre, baron de Peroges et Domessin, seigneur d'Aiguebelette, des Charmettes, de Vaugelas, etc., naquit à Bourg en Bresse le 4 octobre 1557. Il fut successivement juge-mage de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, sénateur de Chambéry, président du conseil de Génevois, président à Annecy, puis à Chambéry, enfin gouverneur de Savoie. Il mourut le 28 février 1624, laissant plusieurs fils dont l'un devint célèbre sous le nom de Vaugelas.

Antoine Favre jouit de son vivant d'une réputation universelle comme jurisconsulte, et ses écrits juridiques ne remplissent pas moins de 10 volumes in-fol. On lit de préference aujourd'hui ses ouvrages littéraires, dont *Les Gordians et Maximins* sont le plus important. Cette pièce, dont l'amour est exclu, offre de beaux vers. Elle parut d'abord sous la date de 1589 (Biblioth. de l'Arsenal, B.-L, 10612). Cl. Pomar s'est borné en 1596 à réimprimer les 4 premiers ff. lim. en changeant la date du titre et celle de l'épître.

1101. LA || RODOMONTADE. || Mort de Roger || Tragedies et || Amours de || Catherine. || A || Monsieur le Lieu- || tenant Ciuil. || Auec priuilege du Roy. || *A Paris* || *Chez Clouis Eue* || *relieur ord^re du Roy au* || *mont S. Hilaire.* || De Meliglosse, clarus vates orbis. ||

> Ie chante Rodomont ses fureurs, ses boutades, ||
> Et comme vn grand Roger l'esclaua soubs les fers ||
> Des Parques vaillament, et comme les enfers ||
> Tremblerent de fraieur par ses Rodomontades.

In-8 de 8 ff. lim., 154 ff. chiffr. et 2 ff. non chiffr., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé, qui porte le titre reproduit ci-dessus ; 1 f. pour une épître, en prose, « A messire François Myron, sieur du Tremblay, de Lignéres, Bonnes, La Tour et Gillevoisin, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, prevost des marchands et lieutenant civil de la prevosté et vicomté de Paris », épître signée : DE MELIGLOSSE, Par[isien], et pour un *Sonnet à luy-mesme*, signé de l'anagramme *Laurus cor beat* [CAROLUS BAUTER] ; 5 ff. pour un sonnet de D. B., un sonnet de J. DE LAFFEMAS, SIEUR DE HUMONT, adv[ocat], un sonnet de N. GIRAULT, Par[isien], des stances de CALIANTHE, des stances signées de la devise *Usque ad aras*, une pièce latine et un sonnet français de F. LE M., une ode et un sonnet, « par le frére de l'auteur » [? BAUTER], un quatrain de P. GIRAULT, Par[isien], un sonnet anonyme, un quatrain de D. LE DUC, Par[isien], un sonnet signé : C. B. A. P. *Procul hinc este prophani*, un sonnet d'A. DE MUSINO, Par[isien], et un avis « Aux Lecteurs » ; 1 f. pour un sonnet « Au Livre », signé de l' « anagramme de l'autheur : *Clarus vates vobis* », et les *Entre-parleurs*.

Le frontispice représente, à la partie supérieure, Apollon qui prend le poète par la main et prononce ces paroles : *Musa vetat mori.* Sur les côtés, sont Mars et Mercure. Aux pieds de Mercure on lit : *L. Gaultier sculp.*, 1605.

Le volume est divisé en trois parties, savoir :

Fol. 1-50, *La Rodomontade*, tragédie tirée de l'Arioste. — On trouve à la fin une « Ode sur l'anagramme de l'autheur : *Car il est nay rare Phebus* », ode signée : DE MUSINO, Parisien ; un sonnet de D. LE DUC, Par[isien] ; un sonnet de LAFFEMAS et un sonnet de MELIGLOSSE, frère.

Fol. 51-85, *La Mort de Roger, tragedie, imitation de Loys Arioste.*

Fol. 86-[155], *Amours de Catherine Scelles, et son Tombeau.* — En tête de ce recueil de poésies sont des sonnets de D. LE DUC, Par[isien], A. DE MUSINO, Par[isien], et N. FARDOIL, Par[isien], advocat ; une pièce latine de J. B. Par[isien], et un sonnet de D. CHARPENTIER, Par[isien]. A la fin est répété l'anagramme de l'auteur : *Laurus cor beat.*

Le dernier f. contient, au r°, un avis priant le lecteur d'excuser les fautes. « L'autheur estoit absent et n'a veu la copie il y a long temps ». — Le v° du même f. est occupé par un extrait du privilège accordé pour dix ans à *Clovis Ève*, « marchand libraire et relieur ordinaire de sa Majesté », le 28 juin 1605.

Le sieur de Meliglosse, auteur du volume que nous venons de décrire, est fort peu connu. Son vrai nom nous est révélé par les divers anagrammes qu'il a employés : *Clarus vates orbis* = CAROLUS BAUTERUS (la forme *Clarus vates vobis*, que nous rencontrons dans les ff. lim., est due à une faute d'impression ; *Laurus cor beat* = CAROLUS BAUTER ; *Car il est nay rare Phebus* = CHARLES BAUTER, Parisien.

L'éditeur de la *Rodomontade* est le libraire Clovis Ève, que les bibliophiles ont, depuis quelques années, rendu célèbre en lui attribuant les superbes reliures exécutées pour les rois Henri III et Henri IV.

1102. TRAGICO- || MEDIE DE S. ESTIEN- || NE premier Roy || chrestien de Hongrie, || estoc paternel de la tres- || noble & ançienne maison || de Croy. || Dediée a l'Excellentissime Charles Sire & || Duc de Croy & d'Arschot, &c. || Laquelle representeront les estudians du College de la Compagnie de || Iesus a Mons en Henault aux nopces de son Excellence || le vingtiesme de Decembre l'An 1605. || *A Mons* || *De l'Imprimerie de Charles Michel*, || M.DC.V [1605]. In-4 de 5 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, cart., n. r.

Ce programme, qui n'est pas mentionné dans la *Bibliographie Montoise*, consacre les prétentions de la famille de Croy, que les généalogistes font en effet remonter jusqu'au premier roi chrétien de Hongrie.

1103. TRAGEDIE || DE || IEANNE D'ARQVES, || dite la Pucelle || d'Orleans, || Natiue du village d'Emprenne, pres || Voucouleurs en Lorraine. || *A Roüen,* || *De l'Imprimerie,* || *De Raphaël du Petit Val, Libraire & Im-* || *primeur du Roy, deuant la grand porte* || *du Palais, à l'Ange Raphaël.* || 1606. || Auec Priuilege de sa Maiesté. In-12 de 48 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre porte la marque de l'imprimeur (Silvestre, n° 445).

Les pp. 3-6 contiennent un avis « Au lecteur, sur l'argument de la tragedie » ; les pp. 7-10 le *Prologue* et les *Entreparleurs*.

Cette pièce paraît appartenir au dernier quart du XVIe siècle ; c'est l'œuvre d'un disciple de Ronsard et des poètes de la Pléiade. L'auteur, mettant en scène un sujet populaire, s'est néanmoins inspiré de toutes les réminiscences classiques et mythologiques chères à la Renaissance.

Exemplaire de M. le comte A. D'AUFFAY (Cat., n° 303) et de M. E. ODIOT.

1104. LE || TRIOMPHE || DE LA || LIGVE. || Tragoedie nouuelle || *A Leyde.* || *De l'Imprimerie de Thomas Basson,* || *Anno* CIↃ. IↃ. C.VII [1607]. Pet. in-8 de 8 ff. lim. et 136 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 5 ff. pour une épître « A tres-illustre et tres-magnifique seigneur, Samuel Korecky, conte de Korec, etc. », épître signée : DE N. N. ; 2 ff. pour un avis « Au Lecteur », une pièce latine de D. HEINSIUS « Doctissimo R. J. Nereo, pro gallica tragoedia », deux épigrammes françaises de l'auteur, et les *Entre-Parleurs*.

Cette pièce a donné lieu aux attributions les plus singulières et les plus erronées. Beauchamps (*Recherches sur les Théâtres de France*, II, 11) y a vu une œuvre de Pierre Mathieu, et Voltaire s'est approprié cette attribution dans l'article *Art dramatique* de ses *Questions sur l'Encyclopédie*. M. P. Lacroix, après avoir vainement cherché à traduire en français le mot *Nereus*, qui lui semblait être un mot grec, a prononcé le nom de N. Rapin (lisez René Rapin), un des auteurs de la *Satire Menippée* (voy. *Cat. Soleinne*, n° 920). En réalité, notre tragédie est l'œuvre d'un Français établi en Hollande, R.-J. DE NÉRÉE, prédicateur au régiment de Châtillon. C'est à Nérée que s'applique l'initiale qui termine l'épître, et son nom se trouve en toutes lettres en tête de l'épigramme de Heinsius. Le même auteur a publié en 1613 *Deux Homelies de Daniel Heinsius, verties en françois* (Willems, *Les Elzevier*, n° 82) ; de la même année, on a de lui un *Sonnet acrostic* placé en tête des *Libri tres de induciis belli belgici, authore Dominico Baudio* (Willems, n° 78) ; enfin, il a traduit en français les *Actes du synode national tenu à Dordrecht*, 1624 (Willems, n° 218). Nérée paraît avoir également écrit en néerlandais. Van Doorninck cite dans sa *Bibliotheek van nederlandsche Anonymen en Pseudonymen* deux ouvrages dont les titres portent les initiales retournées N. J. R., qu'il croit pouvoir attribuer à Nérée : *Een treffelicke Oratie leerende hoe sich een christen mensche schuldich is te draghen int onderzoecken der waerheyt ;* Schiedam, 1611, in-4 (p. 353, n° 3427 ; p. 654, n° 6244) et *Corte Beschryvinghe vanden oorspronck ende voortganck der droevighe oneenicheden ende schadelycke scheuringen in de evang. kercken ;* Schiedam, 1612, in-4 (p. 65, n° 618).

Le *Triomphe de la Ligue* offre des passages remarquables ; s'il faut en croire Ch. Nodier (*Questions de littérature légale*, p. 8), Racine en aurait imité plusieurs vers que l'on retrouve presque textuellement dans *Athalie*.

Le personnage à qui le *Triomphe de la Ligue* est dédié, Samuel Korecki, épousa au mois de mars 1616, la fille du prince de Moldavie Jérémie Movilă.

Quelques mois plus tard, il fut fait prisonnier par les Turcs et emmené à Constantinople. Il parvint à s'échapper dans les circonstances les plus romanesques, après deux ans de captivité (novembre 1618). Il rentra en Pologne, mais il tomba de nouveau entre les mains des Turcs, au mois de septembre 1620, et fut exécuté à Constantinople. La première partie de ses aventures a été racontée par Baret dans son *Histoire des troubles de Moldavie*, dont nous décrivons plus loin un exemplaire.

1105. TRAGEDIES || FRANCOISES || DE || CLAVDE BILLARD || Seigneur de Courgenay, Bourbonnois. || Au || tres-chrestien, tres- || grand, & tres-victorieux Roy de France || & de Nauarre. || *A Paris,* || *Chez Denis Langlois, rue saint Iacques, pres* || *l'image saint Iean.* || M.DC.X [1610]. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 10 ff. non chiffr., 190 ff. chiffr., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc., mar. bl. jans., tr. dor. (*Cuzin.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 1 f. pour une épître dédicatoire « Au Roy » ; 2 ff. pour un *Sonnet* signé COURGENAY, et des vers adressés à l'auteur par HABERT, DE SONAN et CLAUDE BILLARD DE COURGENAY, « son fils, escolier de quinze ans » ; 1 f. pour des vers latins signés d'ANTOINE BILLARD, un des fils de l'auteur, et de GUILL. VAURIS, Auvergnat, ainsi que pour l'*Extraict du privilége;* 2 ff. pour l'avis *Au Lecteur ;* 1 f. pour la dédicace, l'*Argument* et les *Entre-Parleurs* de *Polyxéne* ; 2 ff., imprimés après coup et formant encart, qui contiennent une *Ode* à Billard, par MOTIN, et les Fautes survenues en l'impression (le 1er de ces ff. encartés est signé *a v ;* le verso du second est blanc).

Le volume contient 7 pièces, savoir :

1° *Polyxéne,* dédiée « A madame la princesse de Conty » ;
2° *Guaston de Foyx,* dédié « A monseigneur le duc de Nivernois et Retelois, prince de Mantoue et de Portien, souverain d'Arches, etc. » ;
3° *Merovée,* dédié « A monseigneur le duc de Rohan, pair de France, prince de Leon » ;
4° *Panthée*, dédiée « A madame la duchesse de Nevers » ;
5° *Saül,* dédié « A monseigneur l'evesque de Paris »;
6° *Alboin,* dédié « A monseigneur le duc de Retz, marquis de Belle-Isle et pair de France » ;
7° *Genévre,* dédiée « A mesdemoiselles de Rohan. »

Le privilège, daté du 27 février 1610, est accordé pour six ans à Claude Billard, qui déclare céder ses droits pour une seule édition à *Denys Langlois.* Il n'existe d'ailleurs qu'une édition des *Tragedies* de Claude Billard. Dans les exemplaires datés de 1612 ou 1613, on s'est borné à changer le titre de 1610 et à intercaler 41 ff. non chiffr., contenant une épître « A la Reyne regente » et une *Tragedie sur la mort du roy Henry le Grand.*

1106. LES || TRAGEDIES || ET AVTRES ŒVVRES || POËTIQVES DE IEAN PREVOST, || Aduocat en la Basse- || Marche. || L'indice desquelles est en la page suiuãte. || Premiere Partie. || *A Poictiers,* || *Par Iulian Thoreau, Imprimeur* || *du Roy & de l'Vniuersité.* 1614. || Auec priuilege de sa Majesté. — LES || SECONDES || ŒVVRES POETI- || QVES ET TRAGIQVES || DE IEHAN PREVOST Aduocat || en la basse Marche. || Imprimees nouuelement. || *A Poictiers.* || *Par Iulian Thoreau, Libraire & Imprimeur de l'Vni-* || *uersité, demeurant pres*

le || *gros Horloge*. 1613.— APOTHEOSE || DV || TRES-CHRESTIEN || ROY DE FRANCE || ET DE NAVARRE. || HENRY IIII. || A la Royne Regente. || Par I. Preuost, Aduocat au Dorat. || *A Poictiers*, || *Par Iulian Thoreau Imprimeur* || *ordinaire du Roy & de l'Vniuersité*. || M.DC.XIII [1613].— Ensemble 3 part. en un vol. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Premiére Partie : Titre avec la marque de *Thoreau*. Cette marque, gravée primitivement pour l'imprimeur *Jean Blanchet*, représente un cygne entouré de cette devise : *Albus intus ut in cute* (Silvestre, n° 492); 4 ff. pour une épître en vers « A monseigneur messire Jacques de La Guesle, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, etc. », et pour des vers adressés à l'auteur par F. GAULTIER, docteur, BERNIER DE LA BROUSSE, I. CALIDIUS, P. HEVIN ; 1 f. pour l'*Extraict du privilége*, et l'*Argument* d'*Edipe* ; ensemble 6 ff. non chiffr. et 62 ff. chiffr.

Au verso du titre se trouve la table des pièces contenues dans les trois parties.

La 1re partie renferme les tragédies d'*Edipe* et de *Turne*, toutes deux dédiées à Jacques de La Guesle.

[*Seconde Partie*] : Titre, avec la marque de *Thoreau* ; 1 f. pour l'*Argument* et les *Acteurs* d'*Hercule* ; 2 ff. pour une épître en vers « A monsieur de Saincte-Marthe, advocat en parlement » ; ensemble 4 ff. non chiffr. et 72 ff. chiffr — Cette partie renferme les deux tragédies d'*Hercule* et de *Clotilde*. La dernière est dédiée « A Leonard de Chastenet, baron de Murat, conseiller du roy, et son lieutenant general à Lymoges ».

[*Troisiéme Partie*] : 100 ff. non chiffr., y compris le titre.

Cette partie renferme : L'*Apotheose du roy*... *Henry IV*, en 3 livres, le *Bocage*, des odes, des sonnets, etc. Les pièces qui composent le *Bocage* sont : *Le Dauphin couronné*, traduit du latin, de P. VITAL THERON ; deux petits poèmes, traduits du latin, d'ABEL DE SAINTE-MARTHE ; un *Panegyric imité du latin*, *d'*ADAM BLACVOD, *conseiller du roy au siége presidial, pour la bien-venue de monseigneur de Rosny, gouverneur de Poictou, à Poictiers* ; une épître latine et une *Ode pindarique* française « A monseigneur de Thou, conseiller du roy en son conseil privé et president en sa cour de parlement ». La dernière pièce est traduite du latin, de SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE.

Les signatures des trois parties se suivent. Le volume est entièrement imprimé en jolis caractères italiques, sauf les dédicaces et les arguments.

Le privilège, daté du 23 décembre 1613, est accordé pour huit ans à *Jean Thoreau*.

1107. TRAGEDIE || DE LA CHASTE || ET VERTVEVSE SVSANNE, || ou l'on veoit l'Innocence || vaincre la malice des Iuges. || *A Rouen*, || *Chez Abraham Cousturier, Libraire, tenan.* [sic] *sa* || *boutique au bas de la ruë Escuyere*. || M.DC.XIIII [1614]. Pet. in-8 de 48 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Au titre, un bois représentant Suzanne et les vieillards.

Au v° du titre se trouvent l'*Argument* et les *Entreparleurs*.

Cette pièce, dont les personnages sont : Naman, vieillard ; Azachar. vieillard ; Joachim, mary de Suzanne ; Suzanne, femme de Joachim ; Daniel, profeste ; Melchise, fille de chambre de Suzanne ; Nabad et le Cœur [*sic*] du peuple, est écrite en vers alexandrins.

Exemplaire de LA VALLIÉRE (Cat. de 1783, n° 3409).

D. — Troisième Époque.

a. — Prédécesseurs et Contemporains de Pierre Corneille.

1108. LA || COMEDIE || DES || COMEDIES. || Traduitte d'Italien en langage || de l'Orateur François. || Par L. S. D. P. || *A Paris,* || *Aux despens de l'Autheur.* || M.DCXXX [1630]. In-8 de 125 pp. et 1 f. blanc.

Cette pièce, dont la première édition est de 1629, n'est pas, comme l'indique le titre, la traduction d'un original italien ; c'est une sorte de parodie composée contre Balzac par le sieur DU PESCHIER, nom qu'on croit n'avoir été qu'un pseudonyme de l'avocat DE BARRY. Voy. sur cette pièce une notice de M. É. Fournier (*Le Théâtre français au XVI*e *et au XVII*e *siècle*, p. 235).

1109. CLEOMEDON. || Trage-Comedie. || Par P. Du Rier, Secretaire de || Monseigneur le Duc de || Vandosme. || *A Paris,* || *Chez Antoine de Sommauille, au Palais* || *dans la petite Salle, à l'Escu de France.* || M.DC.XXXVI [1636]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 3 ff. et 135 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Au titre, les armes de France et de Navarre. — Le 2e f. contient le texte du privilège ; le 3e f. est occupé par les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 31 décembre 1636 (1635 ?), est accordé pour sept ans à *Sommaville*. L'achevé d'imprimer est du 21 février 1636.

1110. LE || CLEOMEDON. || Trage-Comedie. || Par P. Du Ryer, Secretaire de Monseigneur || le Duc de Vandosme. || *A Paris,* || *Chez Anthoine de Sommauille, au* || *Palais, dans la petite Salle, à l'Escu de France* || M.DC.XXXVIII [1638]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 3 ff. lim. et 109 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz Bauzonnet.*)

Le titre porte les armes de France et de Navarre. — Le f. *aij* contient une épître « A tres-haut et tres-puissant prince Cesar, duc de Vandosme, de Mercœur, de Penthiévre, de Beaufort et d'Estampes, etc. » — Le 3e f., qui forme encart, est occupé par un *Extraict du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège et l'achevé d'imprimer sont les mêmes que dans l'édition originale.

1111. LVCRECE || Tragedie. || Par P. Du Ryer, Secretaire de Monseigneur || le Duc de Vendosme. || *A Paris,* || *Chez Antoine de Sommauille au* || *Palais dans la Gallerie des Merciers à l'Escu de France.* || M.DC.XXXVIII [1638]. ||

Auec Priuilege du Roy. In-4 de 3 ff. et 89 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné des armes de France et de Navarre. — Les 2 ff. qui suivent contiennent une épître « A mademoiselle, mademoiselle de Vendosme » et les *Acteurs*.

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 89, est accordé pour cinq ans à *Sommaville*, le 21 mai 1638. L'achevé d'imprimer est du 20 juillet 1638.

1112. CLARIGENE || Tragi-Comedie. || Par P. Du-Rier, Secretaire de Monseigneur || le Duc de Vendosme. || *A Paris*, || *Chez Antoine de Sommauille, au Palais* || *dans la Salle des Merciers, à l'Ecu* [sic] *de France.* || M.DC.XXXIX [1639]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. et 114 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre porte les armes de France et de Navarre. — Les 3 ff. qui suivent contiennent une épître « A monseigneur, monseigneur le duc de Mercœur », l'*Extraict du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 8 février 1639, est accordé pour cinq ans à *Sommaville*. L'achevé d'imprimer est du 23 mai 1639.

1113. SAVL, || Tragedie || de || Mr Du Ryer. || *A Paris*, || *Chez* || *Antoine de Sommauille,* || *en la petite salle, à l'Escu de France.* || *Et* || *Augustin Courbé, en la* || *mesme salle, à la Palme* || *au* || *Palais.* || M.DC.XXXXII [1642]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff., 110 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé, non signé ; le titre ; 2 ff. pour la préface et les *Acteurs*.

Le privilège, dont un extrait occupe le r° du dernier f., est accordé pour cinq ans à *Courbé*, le 8 avril 1642 ; *Courbé* déclare y associer *Sommaville*. L'achevé d'imprimer est du 31 mai 1642.

1114. ESTHER, || Tragedie. || De P. Du Ryer. || *A Paris,* || *Chez* || *Antoine de Sommauille, en la Salle* || *des Merciers, à l'Escu de France.* || *&* || *Augustin Courbé, Libraire & Impri-* || *meur de Monseigneur le Duc d'Orleans*, || *à la mesme Salle, à la Palme* || *au Pa-* || *lais.* || M.DC.XXXXIV [1644]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 2 ff., 122 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre porte les armes de France et de Navarre. — Le 2e f. contient un avis au lecteur et les *Personnages*.

Le dernier f. est occupé par un extrait du privilège accordé à *Sommaville* le 15 juillet 1643. L'achevé d'imprimer pour la première fois est du 30 mars 1644.

1115. LOSPITAL || DES || FOVS. Tragicomedie || de Beys. || *A Paris* || *Chez Toussainct Quinet* || *au palais,* Auec priuilege || 1639. In-12 de 4 ff. et 124 pp.

Les ff. lim. contiennent : un frontispice gravé, signé *Briot*; 3 ff. pour l'avis *Au Lecteur* et l'*Extraict du privilége*.
Le privilège, daté du 21 novembre 1635, est accordé pour sept ans à *Toussainct Quinet*. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la seconde fois, le* 7. *decembre* 1638.

1116. MARIE || STVARD || Reine d'Ecosse || Tragedie. || De Mr Regnault. || *A Paris*, || *Chez Toussaint Quinet,* || *au Palais, dans la petite Salle, sous* || *la montée de la Cour des Aydes.* || M.DC.XXXIX [1639]. || Auec Priuilege du Roy. Pet. in-12 de 12 ff. et 96 pp.

Les ff. lim. comprennent: un frontispice gravé qui représente le supplice de Marie Stuart et qui porte le titre de la pièce; un titre orné d'un fleuron aux armes de France et de Navarre ; 3 pp. pour une épître « A monseigneur, monseigneur l'eminentissime cardinal duc de Richelieu » ; 5 pp. pour une *Apologie de la reyne d'Ecosse;* 9 pp. pour des vers signés de ROTROU, POUCET DE MONTAUBAN, GILLET, AVICE, CHOPPIN, DU PELLETIER et DE LA MAILLERAYE ; 2 pp. pour l'*Extraict du privilége ;* 1 p. pour les *Personnages*.
Le privilège, daté du 14 mai 1638, est accordé pour cinq ans à *Toussaint Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 29 décembre 1638.

1117. OVVERTVRE || DV THEATRE || Du || Palais Cardinal. || Mirame. || Tragi-Comedie. || *Iouxte la Copie imprimée* || *A Paris.* || cIↃ IↃ c XLII [1642]. Pet. in-12 de 3 ff. et 82 pp., sign. *A-D*., mar. bl. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Édition imprimée par *Bonaventure* et *Abraham Elzevier* à *Leyde*.
L'auteur avoué de *Mirame* est DESMARETS DE SAINT-SORLIN qui a signé la dédicace « Au Roy » ; mais on sait que Richelieu fut, sinon le véritable auteur de cette tragédie, du moins le collaborateur assidu de Desmarets.
Willems, *Les Elzevier*, n° 543.

1118. LA || VIRGINIE || ROMAINE. || Tragedie || De Mr le Clerc. || *A Paris*, || *Chez Toussainct Quinet, au* || *Palais, sous la montée de la Cour des Aydes.* || M.DC.XXXXV [1645]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. et 84 pp., vél. blanc (*Anc. rel.*)

Édition originale.
Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé, signé du monogramme de *François Chauveau;* le titre, au verso duquel se trouve un *Extraict du privilége;* 2 ff. pour la dédicace « A Mme la duchesse de Longueville », et les *Acteurs*.
Le privilège, daté du 11 mars 1645, est accordé pour sept ans à *T. Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 15 avril 1645.
Cet exemplaire porte sur la garde un envoi autographe de Le Clerc « A monsieur le president GRAMONT ».

1119. RODOGVNE, || Tragi-Comedie. || *A Paris*, || *Chez*

Toussaint Quinet, au Palais, sous la || *montée de la Cour des Aydes.* || M.DC.XLVI [1646]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. et 96 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 2 ff. pour une épître « A Son Altesse Royale monseigneur le duc d'Orleans », épître signée : GILBERT; 1 f. pour l'*Extraict du privilége* et les *Acteurs.*

Le privilège, daté du 8 janvier 1646, est accordé pour cinq ans à *Antoine de Sommaville,* qui déclare y associer *Augustin Courbé* et *Toussaint Quinet.*

L'achevé d'imprimer est du 13 février 1646.

1120. LA || MORT || DE || ROXANE || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé, Au Palais, à la* || *Palme.* || M.DC.XLVIII [1648]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 6 ff., 98 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre porte la marque de *Courbé* avec la devise *Curvata resurgo.* — Les 4 ff. qui suivent contiennent une épître « A monsieur le president Viole », épître signée des initiales J. M. S. — Le 6e f. lim. est occupé par un *Extraict du privilége* et par les *Acteurs.*

Le privilège, daté du 13 mai 1647, est accordé pour sept ans à *Augustin Courbé.* L'achevé d'imprimer est du 25 avril 1648.

« Les bibliographes n'ont pu deviner le nom caché sous les initiales J. M. S. Le rédacteur du Catalogue Soleinne, M. P. Lacroix, n'a pas osé hasarder une supposition à ce sujet dans la première partie de son travail ; ce n'est que dans la dernière partie (*Livres doubles et omis*, n° 206) qu'il attribue la *Mort de Roxane* à JEAN MAGNON. M. Lacroix oubliait alors un passage de la dédicace au président Viole qu'il avait cependant cité lui-même, passage dans lequel l'auteur dit à son Mécène : « Je vous offre le premier essay d'une muse, etc. » Or, le premier essai de Magnon ne pouvait être la *Mort de Roxane*, puisqu'antérieurement à cette pièce il avait donné au public *Artaxerce*, en 1645, *Josaphat* et *Sejanus*, en 1647. » L. POTIER.

1121. L'INCONNVE || Comedie. || *A Paris,* || *Chez Guillaume Deluyne, au* || *Palais, sous la montée de la Cour* || *des Aydes.* || M.DC.LV [1655]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 87 pp., mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A monseigneur le cardinal Mazarin » et les *Acteurs.*

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 87, est accordé pour neuf ans à *Guillaume de Luyne,* le 16 février 1655. L'achevé d'imprimer est du 15 avril.

1122. THEODORE || Reyne || de || Hongrie. || Par Monsieur de Boisrobert || Abbé de Chastillon. || Tragi-Comedie. || *A Paris,* || *Chez Pierre l'Amy au Palais, au* || *second Pillier de la Grand Salle,* || *au Grand Cesar.* || M.DC.LVIII [1658]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 83 pp.

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 3 ff. pour une épître « A madame la Procureuse Generale » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et 1 f. blanc.

Le privilège, daté de février 1657, est accordé pour dix ans à *Boisrobert*, qui déclare en faire cession à *Pierre L'Amy*. L'achevé d'imprimer est du 15 novembre 1657.

b. — Pierre et Thomas Corneille.

1123. ŒVVRES || DE || CORNEILLE. || Premiere partie. || *Imprimé à Roüen, & se vend* || *A Paris*, || *Chez* || *Antoine de Somma-* || *uille, en la Gallerie* || *des Merciers, à l'Escu* || *de France.* || *Et* || *Augustin Courbé,* || *en la mesme Gallerie,* || *à la Palme.* || *Au Palais.* || M.DC.XLIV [1644]. In-12 de 4 ff., 654 pp. et 1 f. blanc, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. du temps.*)

Les ff. lim. comprennent : un portrait de Corneille gravé par *Michel Lasne* ; un frontispice gravé représentant des Amours qui tiennent un cartouche sur lequel on lit : *OEuures de Corneille*, 1645 ; 2 ff. pour le titre imprimé et l'avis « Au Lecteur ». — On lit à la fin de la p. 654 : *Imprimé à Rouen par Laurens Maurry*.

Cette édition, qui ne contient ni privilège ni achevé d'imprimer, dut être publiée en vertu des privilèges particuliers obtenus pour chaque ouvrage. Elle comprend huit pièces : *Melite, Clitandre, La Veuve, La Galerie du Palais, La Suivante, La Place Royale, Medée* et *L'Illusion comique*, précédées chacune d'une dédicace, mais sans les *Examens*, qui parurent pour la première fois en 1660.

Bibliographie Cornélienne, n° 98.

Le volume contient, en outre, les deux pièces suivantes :

1. LE || CID || Tragicomedie. || *A Paris* ||

Ches { *Augustin Courbé* / *Pierre le Petit* } *au Palais*

S. d. [*vers* 1642], in-12 de 4 ff. et 88 pp.

Dans cette édition, le frontispice, l'extrait du privilège et l'achevé d'imprimer sont en tout semblables à ceux de l'édition in-12 décrite plus loin (n° 1139), mais la justification est plus grande (103 mm. sur 58). La mention de *Pierre Le Petit*, au lieu de *François Targa*, sur le titre, prouve que l'édition que nous venons de décrire est la seconde.

Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 12.

2. HORACE || Tragedie. || *Imprimé à Rouen, & se vend* || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé,* || *au Palais, en la Gallerie des* || *Merciers, à la Palme.* || M. DC. XLVII. [1647] || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff., 74 pp. et 1 f.

Au titre, un fleuron représentant un panier fleuri. — La dédicace « A monseigneur, monseigneur le cardinal duc de Richelieu » occupe les 5 pp. suivantes. — Au v° du 4ᵉ f., les noms des *Acteurs*.

Le feuillet non chiffré qui suit les 74 pp. est occupé par le texte du privilège. Ce privilège, daté du 11 décembre 1640, est donné à *Courbé* pour dix ans. L'achevé d'imprimer est du 15 janvier 1641.

Bibliographie Cornélienne, n° 18.

1124. ŒVVRES || DE || CORNEILLE. || *Imprimé à Roüen, & se vend* || *A Paris.* || *Chez Antoine de Sommauille,* || *au Palais, en la Gallerie des Mer-* || *ciers, à l'Escu de France.* || M.DC.LII [1652]. || Auec Priuilege du Roy. 3 vol. in-12, mar. r. jans., doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première Partie : Portrait ; frontispice gravé ; 2 ff. pour le titre imprimé et l'avis « Au Lecteur » ; 656 pp. — Le privilège, placé à la fin du volume, se termine par un achevé d'imprimer du 30 mars 1648.

Seconde Partie : 2 ff. et 642 pp. — Le titre de notre exemplaire porte : *A Paris,* || *Chez Toussainct Quinet,* || *au Palais, sous la montée de* || *la Cour des Aydes.* — Le privilège occupe les pp. 640 et suiv. L'acheve d'imprimer est du 31 septembre [*sic*] 1648.

Troisiéme Partie : 287 pp., y compris un f. blanc, le titre général et le titre particulier de *Théodore.* — Le titre porte : *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé, au Palais,* || *en la Gallerie des Merciers* || *à la Palme.*

Le tome I contient les 8 pièces qui composent le recueil de 1644 ; le tome II renferme : *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Pompée, Le Menteur* et *La Suite du Menteur ;* le tome III : *Théodore, Rodogune* et *Heraclius.*

Le privilège, daté du 25 février 1647, est accordé pour sept ans à *Courbé,* qui déclare y associer *Sommaville* et *Quinet.*

Bibliographie Cornélienne, n° 101.

1125. ŒVVRES || DE || CORNEILLE. || *Imprimé à Roüen, & se vend* || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé, au Palais,* || *en la Gallerie des Merciers,* || *à la Palme.* || M.DCLIV [1654]. || Auec Priuilege du Roy. 4 vol. in-12, mar. bl. jans., doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première Partie : Front. gravé avec la date de 1654 ; portrait de Corneille par *M. Lasne ;* 691 pp., dans lesquelles sont compris 5 ff. lim. — Le texte du privilège occupe les pp. 690 et 691. — L'achevé d'imprimer est du 30 mars 1648.

Seconde Partie : 2 ff. et 642 pp. — Le texte du privilège occupe les pp. 641-642. — L'achevé d'imprimer est du 31 septembre [*sic*] 1648.

Le contenu des deux premières parties est le même qu'en 1652.

Troisiéme Partie : 670 pp., y compris 1 f. blanc, le titre général et le titre de *Theodore.* — Le volume contient, p. 575, après *Nicomède,* un extrait du privilège accordé à Corneille, le 12 mars 1651, pour *Andromède, Nicomède, Le feint Astrologue* et *Les Engagements du hasard* (voy. le n° 1155 ci-après) et, p. 670, un extrait du privilège du 24 décembre 1651, relatif à *Pertharite, D. Bertran de Cigarral* et *L'Amour à la mode.* L'achevé d'imprimer, qui se trouve p. 670, est du 30 avril 1653. — Le volume contient : *Theodore, Rodogune, Heraclius, Andromède, D. Sanche d'Arragon, Nicomède, Pertharite.*

Quatrième Partie : Ce volume ne contient que quatre pièces de THOMAS CORNEILLE, savoir : *Le feint Astrologue* et *D. Bertran de Cigarral,* 224 pp. y compris le titre général (privilège du 24 décembre 1651, achevé d'imprimer du 30 décembre 1651), *Le Berger extravagant,* 103 pp., *L'Amour à la mode,* 112 pp. (privilège du 24 décembre 1651, achevé d'imprimer du 30 avril 1653). Les deux dernières pièces n'ont que de simples faux-titres.

Bibliographie Cornélienne, n° 102.

1126. ŒVVRES || DE || CORNEILLE. || *A Paris, || Chez Antoine de Sommauille, || au Palais, en la Gallerie des Mer- || ciers, à l'Escu de France.* || M.DC.LV [1655]. 3 vol. pet. in-12, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Premiére Partie : 2 ff., 654 pp. et 1 f. blanc. — *Seconde Partie :* 2 ff. et 639 pp. — *Troisiéme Partie* (le titre porte les mots : *Auec Priuilege du Roy*) : 287 pp., y compris 1 f. blanc, le titre général et le titre particulier de *Theodore*.

Cette édition, imprimée en petits caractères, et dont les titres portent les armes de France et de Navarre, a dû être exécutée en 1654, bien qu'elle porte la date de 1655. Elle paraît même antérieure à l'édition que nous avons décrite à l'article précédent, car le tome III ne renferme que trois pièces : *Theodore, Rodogune* et *Heraclius*. Notre exemplaire contient, en édition séparée, une quatrième pièce dont voici la description :

D. SANCHE || D'ARRAGON, || Comedie heroique. || *A Paris, || Chez Antoine de Sommauille, || au Palais, en la Gallerie des Merciers, à l'Escu de France.* || M. DC. LV [1655]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 72 pp.

Au titre, les armes de France et de Navarre. Au verso du titre, un extrait du privilège accordé pour dix ans « au sieur de Corneille », à la date du 11 avril 1650. Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 63.

La petite édition de 1655 ne contient ni extrait du privilège ni achevé d'imprimer. Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 103.

1127. ŒVVRES || DE || CORNEILLE. || Quatriesme Partie. || *A Paris, || Chez Augustin Courbé, au Palais, || en la Gallerie des Merciers, || à la Palme.* || M.DC.LV [1655]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 224 pp. — LE || BERGER || EXTRAVAGANT, || Pastorale burlesque. In-12 de 103 pp. — L'AMOVR || A || LA MODE, || Comedie. In-12 de 112 pp.

Les 224 pp. qui forment la première partie de ce volume se collationnent comme celles de l'édition de 1654 ; cependant, l'impression est différente. On distinguera facilement les deux éditions aux particularités suivantes :

P. 5, derniers mots ; 1654 : estre soûtenus ;
» » 1655 : ni par la ;

P. 46, 1654 : il n'y a pas de fleuron ;
» 1655 : la page se termine par un fleuron ;

P. 87, 1654 : la page se termine par un fleuron représentant une grande corbeille de fleurs ;
» 1655 : il n'y a qu'un petit fleuron représentant des fruits ;

P. 193, 1654 : il n'y a pas de fleuron ;
» 1655 : la page se termine par un petit ornement typographique.

Les extraits des privilèges, qui occupent les pp. 108 et 224, sont suivis, en 1655, d'une mention de la cession faite par le sieur Corneille à *Augustin Courbé* et à *Guillaume de Luyne*. L'achevé d'imprimer est, à la p. 108, du « dernier jour d'aoust 1655 », à la p. 224, du 24 septembre 1655.

Les éditions du *Berger extravagant* et de *L'Amour à la mode* qui terminent le volume reproduisent page pour page celles de 1654 : elles n'ont de

même que de simples faux-titres, mais l'impression est différente. On peut remarquer les détails suivants dans le *Berger extravagant* :

P. 5, premiers mots, 1654 : aux caprices.... ;
» » 1655 : Original dont....
P. 65, 1654 : Fin du troisiéme Acte ;
» 1655 : Fin du troisiesme Acte.

L'Amour à la mode est précédé, p. 7, dans l'édition de 1655, d'un fleuron à tête de satyre. L'*Extrait du privilége*, qui occupe la p. 112, est suivi d'une mention de la cession faite aux libraires par le sieur Corneille et d'un achevé d'imprimer du 4 septembre 1655.

Le volume que nous venons de décrire n'a pas été décrit par l'auteur de la *Bibliographie Cornélienne*, qui n'y fait qu'une rapide allusion (p. 132). Il permet de supposer l'existence d'une édition des *Œuvres de Corneille*, sous la date de 1655, dans le format in-12 ordinaire, différente par conséquent de la petite édition à laquelle est consacré l'article précédent.

1128. ŒVVRES || DE || CORNEILLE. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé, au Palais*, || *en la Gallerie des Merciers*, || *à la Palme*. || M.DC.LVII [1657-1656]. || Auec Priuilege du Roy. 3 vol. in-12, v. f., tr. marbr. (*Anc. rel.*)

Premiére Partie, 1657 : Portrait de Corneille par *M. Lasne* ; frontispice gravé, avec la date de 1654 ; titre imprimé ; 1 f. pour l'avis « Au Lecteur » ; ensemble 4 ff. et 696 pp. — Il n'y a pas d'extrait du privilège. — On ne connaît aucun exemplaire de cette *Premiére Partie* avec la date de 1656.

Seconde Partie, 1656 : 2 ff. et 643 pp. — Les pp. 641-643 contiennent un extrait du privilège du 25 février 1647, suivi d'un achevé d'imprimer du 28 novembre 1656.

Troisiesme Partie, 1656 : 670 pp., y compris 1 f. blanc, le titre général et le titre particulier de *Theodore*. — Ce volume contient, comme le volume correspondant de l'édition de 1654, des extraits de deux privilèges, placés aux pp. 575 et 670. On trouve, à la fin du premier, un achevé d'imprimer du 20 octobre 1655 et, à la fin du second, un achevé d'imprimer du 29 octobre 1655.

Notre exemplaire est celui dont il est parlé dans la *Bibliographie Cornélienne* (n° 105) ; il appartenait alors à M. L. POTIER, qui a bien voulu nous le céder.

1129. LE || THEATRE || DE || P. CORNEILLE. || Reueu & corrigé par l'Autheur. || *Imprimé à Roüen, Et se vend* || *A Paris*, || *Chez* } || *Augustin Courbé, au Palais, en la* || *Gallerie des Merciers, à la Palme*. || *Et* || *Guillaume de Luyne, Libraire Iuré*, || *dans la mesme Gallerie*, || *à la Iustice*. || M.DC.LX [1660]. || Auec Priuilege du Roy. 3 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

I. Partie : xc pp. (y compris un frontispice gravé et le titre imprimé), 2 ff. pour le *Privilége* et le titre de *Mélite*, 704 pp. et 8 figg. — Le frontispice représente un cartouche surmonté de deux amours tenant une couronne ; on lit dans le centre du cartouche le titre et la date de 1660. — Les ff. lim. contiennent le *Discours de l'utilité et des parties du poëme dramatique* et les *Examens*. — Le volume renferme 8 pièces (de *Melite* à *L'Illusion*), accompa-

gnées chacune d'une figure. — Les figures sont signées de *F.* [*Chauveau*], *H. D*[*avid*] et *L. S*[*pirinx*].

II. Partie : cxviij pp. (y compris un frontispice gravé et le titre imprimé), 4 ff. pour le *Privilége* et le titre particulier du *Cid*, 720 pp. et 8 figg. — Le frontispice, daté de 1660, représente un cartouche soutenu par deux amours qui sonnent de la trompette. — Les ff. lim. contiennent le *Discours de la tragedie et des moyens de la traiter selon le vray-semblable ou le necessaire*, et les *Examens*. — Le volume renferme 8 pièces placées dans l'ordre suivant : *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Pompée, Theodore, Le Menteur* et *La Suite du Menteur*. — Les figures sont signées de *F. Chauveau, H. David* et *L. Spirinx*. Celle de *Pompée* ne porte pas de signature.

III. Partie : lxxxiij pp. (y compris un frontispice gravé et le titre imprimé), 1 f. pour le titre de *Rodogune*, 632 pp. et 7 figg. — Le frontispice, daté de 1660, représente un cartouche surmonté d'une corbeille de fleurs ; il est signé de *J. Math*[*eus*]. — Les ff. lim. contiennent le *Discours des trois unitez d'action, de jour et de lieu* et les *Examens*. — Au v° de la p. lxxxiij est placé un *Extrait du privilége*. — Le volume renferme 7 pièces, savoir : *Rodogune, Heraclius, Andromède, D. Sanche, Nicomède, Pertharite* et *Œdipe*. — Les figures sont signées de *L. Spirinx, F. Chauveau, H. David* et *J. Matheus*.

Le privilège, daté de janvier 1653, est accordé pour neuf ans à Corneille, qui déclare en faire cession à *A. Courbé* et à *G. de Luyne* L'achevé d'imprimer, au nom de *Laurens Maurry* de Rouen, est du 31 octobre 1660.

L'édition de 1660 diffère notablement de celles qui la précèdent. En adoptant un format plus grand, Corneille a revu le texte de toutes ses pièces et y a joint les *Examens* et les *Discours* qui paraissent ici pour la première fois. Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 106.

1130. Le || Theatre || de || P. Corneille. || Reveu et corrigé par l'Autheur. || *Imprimé a Roüen, Et se vend* || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luyne, Libraire Iuré, au* || *Palais, en la Gallerie des Merciers*, || *à la Iustice.* || M.DC.LXIV [1664]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-fol.

I. Partie : Portrait de Corneille gravé par *Guillaume Vallet* d'après *A. Paillet ;* frontispice gravé par les mêmes artistes et représentant le buste de Corneille couronné de lauriers par deux grandes figures drapées ; titre imprimé en rouge et en noir ; lx pp. pour la *Table*, le *Privilége*, l'avis « Au Lecteur », le *Discours du Poëme dramatique* et les *Examens ;* 638 pp. de texte et 1 f. blanc. — Le volume contient 12 pièces, de *Melite* à *Polyeucte ;* il se termine par un second privilège.

II. Partie : Titre imprimé ; lx pp. pour la *Table*, le *Privilége*, le *Discours de la Tragedie* et les *Examens ;* 672 pp. de texte contenant : *Pompée, Le Menteur, La Suite du Menteur, Rodogune, Theodore, Heraclius, Andromède, Don Sanche, Nicomède, Pertharite, Œdipe* et *La Toison d'or ;* xvij pp. pour le *Discours des trois Unitez* et un second privilège.

Le privilège rapporté en tête de chaque volume est accordé pour vingt ans à *Augustin Courbé*, le 3 décembre 1637. *Courbé* déclare y avoir associé pour moitié son confrère *Guillaume de Luyne* et avoir cédé ensuite à *Thomas Joly* et à *Louis Billaine* la part qu'il s'était réservée. Le privilège, dont le texte se trouve à la fin de chaque partie, est accordé pour neuf ans à Corneille lui-même au mois de janvier 1653 (le quantième est resté en blanc).

A la fin des ff. lim. de chaque volume est un achevé d'imprimer du 22 décembre 1663. La 1[re] partie se termine en outre, par un achevé d'imprimer du 24 avril 1663, et la seconde par un achevé d'imprimer du 15 septembre de la même année. Ces mentions sont accompagnées du nom de l'imprimeur rouennais *Laurens Maurry*.

L'édition de 1664 offre un texte revu par Corneille pour la troisième fois. Le poète s'est particulièrement occupé de l'orthographe, qu'il a voulu rendre

plus rationnelle. Adoptant le système suivi depuis longtemps par les imprimeurs hollandais, il a introduit la distinction entre l'*i* et le *j*, entre l'*u* et le *v* ; mais là ne s'est pas arrêtée sa réforme. Il a imaginé une distinction entre l'*s* rond et l'*s* allongé, a posé des règles nouvelles pour l'accentuation de l'*è* ouvert et de l'*é* fermé, ainsi que pour l'emploi des doubles lettres, etc. Sur le premier point, c'est-à-dire en ce qui concerne la distinction de l'*i* et du *j*, de l'*u* et du *v*, la publication de Corneille a fait époque. A partir de 1664, les imprimeurs parisiens ont suivi, sauf de rares exceptions, l'exemple qui leur était donné ; quant au reste du système orthographique de Corneille, il n'a pas trouvé d'imitateurs.

1131. Le || Theatre || de || P. Corneille. || Reveu & corrigé par l'Autheur. || *A Rouen , Et se vend* || *A Paris ,* || *Chez Thomas Iolly , au Palais , dans* || *la petite Salle , à la Palme, & aux* || *Armes de Hollande.* || M.DC.LXIV [1664-1666]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-8. — Poëmes || dramatiqves || de || T. Corneille. || *Imprimés à Rouen. Et se vendent* || *A Paris,* || *Chez* { || *Augustin Courbé, au Palais, en la* || *Gallerie des Merciers, à la Palme.* || *Et* || *Guillaume de Luyne, Libraire Iuré,* || *dans la mesme Gallerie,* || *à la Iustice.* || M.DC.LXI [1661]. || Auec Priuilege du Roy. 2 vol. in-8. — Poëmes || dramatiqves || de || T. Corneille. || III. Partie. *A Paris,* || *Chez Thomas Iolly, au Palais, dans la* || *Salle des Merciers, à la Palme, &* || *aux Armes de Hollande.* || M.DC.LXVI [1666]. || Avec Privilege du Roy. In-8. — Ensemble 7 tom. en 6 vol. in-8, mar. r., fil., comp., dos ornés, tr. dor. (*Rel. du temps.*)

Theatre de P. Corneille.

I. Partie : cxviij pp. lim. (y compris le frontispice gravé et le titre) ; 2 ff. non chiffr. pour le *Privilége* et le titre de *Melite ;* 703 pp. et 8 figg. — *II. Partie* : cxiv pp. lim. (y compris le frontispice gravé et le titre) ; 2 ff. pour le *Privilége* et le titre du *Cid ;* 720 pp. et 8 figg. — *III. Partie* : xcj pp. lim. (y compris le frontispice gravé et le titre) ; 1 f. pour le titre de *Rodogune ;* 743 pp. et 8 figg.

Le contenu de ces trois volumes est le même que celui du recueil de 1660, sauf l'addition de la *Toison d'or*. La Ire Partie s'ouvre par un avis « Au Lecteur », qui précède le *Discours du Poëme dramatique ;* dans la IIe Partie l'ordre des pièces est changé : *Theodore*, au lieu d'être placée après *Pompée*, se trouve à la fin du volume. La IIIe Partie renferme 8 pièces au lieu de 7. La figure de la *Toison d'or*, qui est nouvelle, est de *G. Ladame ;* quant aux frontispices, ce sont ceux de 1660.

IV. Partie, 1666 : 2 ff. lim., 252 pp., 1 f. blanc et 3 figg. — Cette partie, qui est entièrement nouvelle, contient : *Sertorius*, *Sophonisbe* et *Othon*. Les figures, qui manquent presque toujours, sont de *L. Spirinx*, qui n'a cependant pas signé celle d'*Othon*. Ce graveur, à qui l'on doit déjà les figures de *La Gallerie du Palais*, de *Medée*, d'*Horace*, de *Rodogune* et de *Don Sanche*, était sans doute fils de *Nicolas Spirinx*, « imprimeur et graveur, tant en lettre qu'en taille douce », à Dijon, qui publia, en 1629, le *Chariot de triomphe du roy*, et, en 1630, la *Resjouissance de l'Infanterie dijonnoize*, etc.

Le privilège, dont les deux premières parties contiennent le texte, et la IIIe partie, un simple extrait, est celui du mois de janvier 1653. L'achevé d'im-

primer, accompagné du nom de *Laurens Maurry*, à *Rouen*, est, pour les tomes I et II, du 15 août 1664, pour le tome III, du 14 août. La IVe Partie ne reproduit qu'un extrait du privilège du 3 décembre 1657 ; l'achevé d'imprimer est du 30 octobre 1665.

Poëmes dramatiques de T. Corneille.

I. Partie : Frontispice gravé, daté de 1660 ; titre imprimé ; 709 pp. (y compris 6 figg.) et 1 f. — *II. Partie* : Frontispice gravé, avec la date de 1661 et les signatures de *Choveau* [sic] et *Le Doyen* ; titre imprimé ; 652 pp. (et non 632, comme le dit la *Bibliographie Cornélienne*), plus 2 ff. — Ces deux volumes renferment 12 pièces ; les figures sont signées de *Choveau* [sic], *Le Doyen* et *Matheus*. — Le privilège, daté du 3 décembre 1657, est accordé pour vingt ans à *A. Courbé*, qui déclare y associer *G. de Luyne*, et qui, postérieurement à cette association, cède ses droits personnels à *Thomas Jolly* et à *Louis Billaine*. L'achevé d'imprimer, au nom de *L. Maurry*, à *Rouen*, est du mois de décembre 1664.

III. Partie, 1666 : 2 ff. lim. pour le titre général et le titre particulier du *Galant doublé* ; 401 pp. et 4 figg. signées de *L. Spirinx*. — Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 401, est celui de 1657. L'achevé d'imprimer est du 30 octobre 1665.

La IVe Partie du *Theatre de P. Corneille* est reliée avec la IIIe Partie des *Poëmes dramatiques de T. Corneille*. Cette disposition, que l'on retrouve dans un autre exemplaire en ancienne reliure faisant partie de la collection Victor Cousin, a permis de former six volumes qui ont à peu près la même épaisseur. Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 109.

Exemplaire de Solar (Cat., n° 1687) et de M. A.-F. Didot (n° 454).

1132. Le Theatre de P. Corneille, Reveu & corrigé, & augmenté de diverses pieces nouvelles. *Suivant la Copie imprimée A Paris.* CIↃ IↃC LXIV [1664-1676]. 4 vol. pet. in-12. — Les Tragedies et Comedies de Th. Corneille, Reveues, corrigées, augmentées de diverses pieces nouvelles. *Suivant la Copie imprimée A Paris.* CIↃ IↃC LXV [1665-1668]. 5 vol. pet. in-12. — Ensemble 9 vol. pet. in-12, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition imprimée par *Abraham Wolfgang*, à *Amsterdam*.

Theatre de P. Corneille.

I. Partie : Portrait de Corneille ; frontispice gravé ; 5 ff. pour un avis de l' « Imprimeur au Lecteur », avis signé *A. W*[*olfgang*], et la table des pièces de Pierre et de Thomas Corneille ; 1 f. blanc ; titre imprimé ; 74 pp. pour le *Discours du Poëme dramatique* et les *Examens* ; 8 pièces ayant chacune une pagination distincte et portant la date de 1664, savoir : *Melite*, 2 ff. et 68 pp. ; *Clitandre*, 2 ff. et 60 pp. ; *La Vefve*, 2 ff. et 76 pp. ; *La Galerie du Palais*, 2 ff. et 76 pp. ; *La Suivante*, 2 ff. et 67 pp. ; *La Place Royalle*, 2 ff. et 59 pp. ; *Medée*, 2 ff. et 56 pp. ; *L'Illusion*, 2 ff. et 68 pp. — Chaque pièce est précédée d'une figure comprise dans la collation donnée ci-dessus. — Les signatures se suivent de *A* à *Cc*.

II. Partie : Frontispice gravé ; titre ; 92 pp. pour le *Discours de la Tragedie* et les *Examens* ; 8 pièces accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Le Cid*, 2 ff. et 68 pp. ; *Horace*, 2 ff., 64 pp. et 2 ff. blancs ; *Cinna*, 2 ff. et 60 pp. ; *Polyeucte*, 2 ff. et 68 pp. ; *Pompée*, 2 ff., 62 pp. et 3 ff. blancs, *Theodore*, 2 ff. et 68 pp. ; *Le Menteur*, 2 ff. et 76 pp. ; *La Suite du Menteur*, 2 ff. et 80 pp. — Les signatures se suivent de *A* à *Y* et de *A* à *D*. — Les pièces qui composent cette IIe Partie sont toutes datées de 1663.

III. Partie : Frontispice gravé ; titre ; 68 pp. pour le *Discours des trois Unitez* et les *Examens ;* 1 f. blanc ; 7 pièces, accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Rodogune,* 2 ff., 66 pp. et 1 f. blanc ; *Heraclius,* 2 ff. et 68 pp. ; *Andromède,* 2 ff. et 68 pp. ; *D. Sanche d'Arragon,* 2 ff. et 68 pp. ; *Nicomède,* 2 ff. et 68 pp. ; *Pertharite,* 2 ff. et 67 pp. ; *Œdipe,* 2 ff. et 68 pp. — Toutes ces pièces sont datées de 1664. Elles sont signées *Q-S, A-S.*

IV. Partie : Frontispice gravé ; titre ; 4 ff. pour l'*Advertissement* de *Sertorius ;* 4 pièces, accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Sertorius,* 1664, 2 ff. et 67 pp. ; *La Toison d'or,* 1662, front. gravé (tiré à part), 4 ff., 85 pp. et 1 f. blanc ; *Sophonisbe,* 1663, front. gravé (tiré à part), 4 ff. et 64 pp. ; *Othon* , 1665, 3 ff. et 66 pp. — On a ajouté à ce volume les pièces publiées de 1666 à 1676, savoir : *Agesilas,* 1666, 3 ff., 76 pp. et 1 f. blanc ; *Attila,* 1667, 4 ff. et 64 pp. ; *Tite et Berenice,* 1671, 71 pp. ; *Pulcherie,* 1673, 71 pp. ; *Surena,* 1676, 71 pp.

Tragedies et Comedies de Th. Corneille.

I. Partie : Frontispice gravé ; titre ; 6 pièces, accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Les Engagemens du hasard,* 1662, 2 ff. et 80 pp. ; *Le feint Astrologue,* 1663, 4 ff. et 87 pp. ; *D. Bertran de Cigarral,* 1663, front. gravé (tiré à part), 3 ff. et 90 pp. ; *L'Amour à la mode,* 1663, 3 ff. et 90 pp. ; *Le Berger extravagant,* 1663, 4 ff. et 87 pp. ; *Le Charme de la voix,* 1662, 3 ff. et 82 pp.

II. Partie : Frontispice gravé ; titre ; 6 pièces, accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Le Geolier de soy mesme,* 1662, front. gravé (tiré à part), 3 ff. et 78 pp. ; *Les illustres Ennemis,* 1662, (front. gravé (tiré à part), 3 ff. et 78 pp. ; *Berenice*, 1662, front. gravé (tiré à part), 4 ff. et 76 pp. ; *Timocrate,* 1662, front. gravé (tiré à part), 5 ff. et 73 pp. ; *La Mort de l'empereur Commode,* 1662, front. gravé (tiré à part), 1 f. et 70 pp. ; *Darius,* 1662, front. gravé (tiré à part), 4 ff., 73 pp. et 1 f. blanc.

III. Partie : Frontispice gravé ; titre ; 6 pièces, accompagnées chacune d'une figure : *Stilicon,* 1662, front. gravé (tiré à part), 4 ff. et 75 pp. ; *Le Galand doublé*, 1662 , front. gravé (tiré à part), 1 f. et 82 pp. ; *Camma*, 1662, front. gravé (tiré à part), 4 ff., 73 pp. et 1 f. blanc ; *Maximian,* 1662, front. gravé (tiré à part), 4 ff., 74 pp. et 1 f. blanc ; *Pyrrhus , roy d'Epire,* 1666, 2 ff., 79 pp. et 2 ff. blancs ; *Persée et Demetrius,* 1666, 2 ff. et 68 pp. — Les quatre premières pièces sont seules mentionnées au v° du titre général.

IV. Partie, datée de 1676 : Frontispice gravé ; titre ; 6 pièces, accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Antiochus,* 1666, 4 ff. et 63 pp. ; *Laodice,* 1668, 3 ff. et 62 pp. ; *Le Baron d'Albikrac,* 1676, 100 pp. et 1 f. blanc ; *La Comtesse d'Orgueil,* 1671, 5 ff., 105 pp. et 2 ff. blancs ; *Theodat,* 1673, 72 pp. ; *La Mort d'Annibal,* 1673, 83 pp.

V. Partie, datée de 1678 : 2 ff. pour le titre et la table ; 6 pièces accompagnées chacune d'une figure, savoir : *Ariane,* 1674, 69 pp. et 1 f. blanc ; *Circé,* 1676, 124 pp. et 2 ff. blancs ; *La Mort d'Achille,* 1676, 67 pp. et 2 ff. blancs ; *D. Cesar d'Avalos,* 1676, 96 pp. ; *L'Inconnu,* 1678, 115 pp. et 2 ff. blancs ; *Le Comte d'Essex,* 1678, 69 pp. et 1 f. blanc.

Bibliographie Cornélienne, n° 381 ; — Willems, *les Elzevier,* n° 1727.

Exemplaire de M. E. Quentin-Bauchart (*Mes Livres,* n° 119). Haut. : 131 ; larg. : 73 mm.

1133. Le || Theatre || de || P. Corneille. || Reveu & corrigé par l'Autheur. || *A Rouen , Et se vend* || *A Paris ,* || *Chez Guillaume de Luyne,* || *Libraire Iuré , au Palais , en la Gallerie* || *des Merciers, à la Iustice* || M.DC.LXVIII [1668]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12. — Poëmes || drama-

TIQUES || DE || T. CORNEILLE. || *A Rouen, Et se vendent || A Paris, || Chez Guillaume de Luyne, Libraire Iuré, au Palais, en la Gallerie des || Merciers, à la Iustice.* || M.DC LXIX. [1669-1675]. || Avec Privilege du Roy. 5 vol. in-12. — Ensemble 9 vol. in-12.

Theatre de P. Corneille.

I. Partie : Frontispice gravé, portrait, xcviij pp. (y compris le titre), 8 ff. non chiffr. pour le *Privilége* et pour le titre de *Melite*; ensemble 54 ff., 586 pp. et 1 f. blanc. — Le frontispice est une réduction du grand frontispice qui précède l'édition in-fol. de 1663.

II. Partie : Frontispice gravé, cx pp. (y compris le titre), 3 ff. non chiffr. pour le *Privilége* et le titre du *Cid*; ensemble 59 ff., 596 pp. et 2 ff. blancs. — Le frontispice représente deux amours placés au-dessous de vastes lauriers; l'un tient une draperie qui porte ces mots : *Le Theatre de P. Corneille*; l'autre grave sur la pierre les armes du poète. Ce dernier amour est assis sur une base en pierre, qui porte l'inscription suivante : *Reueu et corrige et augmenté de diuerses pieces nouuelles. 2. Partie.*

III. Partie : Frontispice gravé, lxxxiv pp. (y compris le titre), 3 ff. non chiffr. pour le *Privilége* et le titre de *Rodogune*; ensemble 46 ff., 618 pp. et 1 f. blanc. — Le frontispice représente une femme nue, qui personnifie la Vérité. Cette femme se tient debout sur une boule ; elle est entourée de six personnages en costumes romains et asiatiques, et tient des deux mains une banderole sur laquelle on lit ces mots : *Le Theatre de P. Corneille.*

IV. Partie : Frontispice gravé, xxvj pp. (y compris 1 f. blanc et le titre); 3 ff. pour le *Privilége* et le titre de *Sertorius*; 364 pp. — Le frontispice représente Apollon entouré de personnages de diverses nations.

Le contenu des trois premières parties est le même que celui des parties correspondantes du recueil de 1664.

La IVe partie renferme cinq pièces : *Sertorius, Sophonisbe, Othon, Agesilas* et *Attila*. Elle est précédée d'un avis ainsi conçu : « *Le Libraire au Lecteur*. Je n'ay pû tirer de l'autheur, pour ce quatriéme volume, un discours pareil à ceux qu'il a mis au-devant des trois qui l'ont précédé, ny sa critique sur les piéces qui le composent; mais il m'a promis l'un et l'autre quand ce volume sera complet, et qu'il en aura huit comme les précédens. En attendant l'effet de cette promesse, je vous donne icy les préfaces dont il a accompagné chacune de celles-cy quand il les a fait imprimer. » Cet avis est effectivement suivi des cinq préfaces.

Les 4 volumes renferment le même privilège, non pas celui qui fut accordé à *Courbé* pour vingt ans le 3 décembre 1657, mais celui que Corneille avait obtenu au mois de janvier 1653. C'est là une erreur évidente, puisque le privilège de 1653 n'était valable que pour 9 ans. — A la fin du privilège est mentionnée la cession faite par Corneille à *Courbé* et à *de Luyne*, puis par *Courbé*, pour sa part, à *Jolly* et à *Billaine*. On lit ensuite : *Et cette derniére edition achevée le 15. septembre 1668, audit Rouen, par ledit Maurry.*

On a joint au IVe volume, les trois pièces suivantes, en éditions originales :

1. TITE || ET || BERENICE. || Comedie heroique. || Par P.Corneille. || *A Paris, || Chez Guillaume de Luyne, Libraire || Juré, au Palais, dans la Salle des || Merciers, à la Justice.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 76 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 1 f. pour les extraits de Xiphilin ; 2 ff. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 31 décembre 1670, est relatif à *Tite et Berenice* et

à « une traduction en vers françois de la *Thebaïde* de *Stace* » ; il est accordé pour neuf ans à Corneille, qui déclare en faire cession à *Thomas Jolly*, *Guillaume de Luyne* et *Louis Billaine* pour *Tite et Berenice* seulement. Quant à la *Thébaïde*, on sait qu'il en a été imprimé au moins des fragments, mais on n'a jamais pu en découvrir d'exemplaire. L'achevé d'imprimer est du 3 février 1671.

Bibliographie Cornélienne, n° 87.

2. PULCHERIE || Comedie || heroïque. || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne, Libraire* || *Juré, au Palais, dans la Salle des Merciers, sous* || *la montée de la Cour des Aydes,* || *à la Justice.* || M. DC. LXXIII [1673]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 72 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre, l'avis « Au Lecteur », le *Privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 30 décembre 1672, est accordé pour cinq ans à *Guillaume de Luyne*. L'achevé d'imprimer est du 20 janvier 1673.

Bibliographie Cornélienne, n° 89.

3. SURENA || GENERAL || DES PARTHES, || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne, Libraire* || *Juré, au Palais, en la Salle des Merciers,* || *sous la montée de la Cour des* || *Aydes, à la Justice.* || M. DC. LXXV [1675]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 72 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre, au verso duquel se trouve l'*Extrait du privilége,* l'avis « Au Lecteur » et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 6 décembre 1674, est accordé pour cinq ans à *Guillaume de Luyne*. L'achevé d'imprimer est du 2 janvier 1675.

Bibliographie Cornélienne, n° 90.

Poëmes dramatiques de T. Corneille.

I. Partie, 1669 : Frontispice gravé ; 592 pp. (y compris le titre) et 2 ff. pour le *Privilége*. — Le frontispice représente une femme debout, couronnée de lauriers, qui tient de la main droite une trompette, tandis que de la main gauche, elle fait jaillir du lait de son sein ; près de cette femme trois amours jouent avec divers attributs.

II. Partie, 1669 : Frontispice gravé ; 494 pp. inexactement chiffr. (y compris le titre) et 2 ff. pour le *Privilége*. — La pagination saute de 216 à 267 et se continue ainsi jusqu'à 544, avec une erreur de 50 numéros. — Le frontispice représente l'empereur Commode, vêtu d'une longue robe, qui se perce la poitrine d'un poignard ; à ses pieds se trouvent sa couronne et les autres insignes du pouvoir impérial.

III. Partie, 1669 : Frontispice gravé ; 584 pp. (y compris le titre) et 2 ff. pour le *Privilége*. — Le frontispice représente une femme qui personnifie la Comédie; cette femme tient de la main droite un tambour de basque et, de la gauche, une trompette ; à ses pieds se voient une folie et un violon : près d'elle un amour joue de la vielle.

IV. Partie, 1673, recueil factice d'éditions originales. Le volume est précédé d'un titre général et contient six pièces, savoir :

1. LAODICE || Reyne || de Cappadoce, || Tragedie. || Par T. Corneille. || *A Rouen, Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Gabriel Quinet au Palais, dans la* || *Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel.* || M.DC. LXVIII [1668]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 3 ff., 74 pp. et 1 f. blanc.

Les ff. lim. comprennent : le titre, un avis « Au Lecteur », l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 21 février 1668, est accordé pour cinq ans au sieur T. Corneille. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la première fois le 8. mars 1668 à Rouen, par L. Maurry, aux dépens de l'autheur, lequel a traité de la presente impression et du privilége à l'avenir avec Claude Barbin et Gabriel Quinet, marchands libraires à Paris....* »

2. **Le Baron** || **d'Albikrac**, || Comedie. || *A Paris,* || *Chez Gabriel Quinet, au Palais, dans* || *la Gallerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel.* || M.DC. LXIX [1669]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 113 pp. et 1 f.

Les ff. lim. comprennent : une épître « A M[adame] B.E. C. S. », épître signée : T. Corneille, et les *Acteurs.*

Le privilège, dont un extrait est placé au v° de la p. 113, est accordé pour cinq ans au sieur T. Corneille le 21 février 1668. On lit au r° du dernier f. : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois le 28. février 1669, à Rouen, par L. Maurry, aux dépens de l'autheur, lequel a traité de la presente impression et du privilége avec Claude Barbin et Gabriel Quinet....* »

3. **La Mort** || **d'Annibal**, || Tragedie. || Par T. Corneille. || *A Rouen, Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luynes* [sic], *Libraire* || *Iuré, au Palais, en la Gallerie des* || *Merciers, à la Justice.* || M. DC. LXX [1670]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 86 pp. et 1 f.

Les ff. lim. comprennent : le titre, une épître « A monseigneur le marquis de Seignelay, secretaire d'Estat », et les *Acteurs.*

Le privilège, rapporté par extrait au r° du dernier f., est accordé à *Claude Barbin* pour sept ans, le 27 février 1670. L'extrait est évidemment fautif, car on lit à la suite : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois le 12. avril 1670, à Rouen, par L. Maurry. Et ledit sieur Corneille a transporté ledit privilége aux sieurs Guillaume de Luyne et Claude Barbin*, etc. ». C'est donc T. Corneille qui avait obtenu le privilège, mais ce ne fut pas lui qui fit les frais de l'impression.

4. **La** || **Comtesse** || **d'Orgueil**, || Comedie. || Par T. Corneille. || *A Rouen, Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne, au Palais,* || *dans la Salle des Merciers à la Justice.* || M. DC. LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 120 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre, une épître « A monsieur de*** », l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs.*

Le privilège, daté du 21 janvier 1671, est accordé pour cinq ans au sieur Th. Corneille. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois, à Rouen, chez Antoine Maurry, aux dépens de l'autheur, le 7. mars 1671. Et ledit sieur de Corneille a traité de la presente impression et de son privilége avec Guillaume de Luyne*, etc. »

5. **Ariane**, || Tragedie. || Par T. Corneille. || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne, Libraire-Juré.* || *au Palais, dans la Salle des Merciers, sous la* || *Montée de la Cour des Aydes, à la Justice.* || M. DC. LXXII [1672]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 76 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc.

Les ff. lim. ne comprennent que le titre et les *Acteurs.*

Le privilège, dont un extrait occupe le f. placé après la p. 76, est accordé pour dix ans au sieur Th. Corneille, le 10 février 1672 ; celui-ci déclare en faire cession à *Guillaume de Luyne* et à *Claude Barbin.* L'achevé d'imprimer est du 8 avril 1672.

6. **Theodat**, || Tragedie. || Par T. Corneille. || *A Paris,* || *Chez G. de Luyne, Libraire Iuré, au* || *Palais, dans la Salle des Merciers,* || *à la Justice.* || M. DC. LXXIII [1673]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 3 ff., 77 pp. et 1 f. blanc.

Les ff. lim. comprennent : le titre, un avis « Au Lecteur », l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs.*

Le privilège, daté du 31 décembre 1672, est accordé pour cinq ans à *G. de Luyne*, qui déclare y associer *C. Barbin.* L'achevé d'imprimer est du 23 janvier 1673.

V. Partie, recueil factice d'éditions originales. — Le volume, qui n'a pas de titre général, contient quatre pièces, savoir :

1. **La Mort** || **d'Achille**, || Tragedie. || Par T. Corneille || *A Roüen,*

Et se vend || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne,* || *dans la Gallerie des Merciers,* || *à la Justice.* || M. DC. LXXIV [1674]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 72 pp.

Le privilège, dont un extrait occupe le second f. lim., est accordé pour six ans à *Claude Barbin*, « marchand libraire à Paris », le 15 mars 1674. On lit à la fin : *Acheve d'imprimer pour la premiére fois le 31. mars 1674*, *à Rouen, par Antoine Maurry, aux dépens de l'autheur.* Il n'est pas fait mention des arrangements intervenus entre T. Corneille et ses libraires.

2. D. Cesar || d'Avalos, || Comedie. || Par T. Corneille. || *A Paris,* || *Chez Jean Ribou, au Palais, dans* || *la Salle Royale, à l'Image S. Loüis.* || M. DC. LXXVI [1676]. || Avec Permission. In-12 de 1 f. et 106 pp.

La pièce ne contient pas le texte de la permission.

3. Circé, || Tragedie. || Ornée de Machines, || de Changemens de Théatre, || & de Musique. || Par T. Corneille. || *A Paris,* || *Chez Pierre Promé, sur le Quay des* || *Grands Augustins, à la Charité.* || M. DC. LXXV [1675]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 136 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre, l'*Argument,* l'*Extrait du privilege* les *Acteurs* et la *Decoration du Prologue.* — Le privilège, daté du 28 février 1675, est accordé pour vingt ans « à T. de Corneille, écuyer, sieur de L'Isle ». L'achevé d'imprimer est du 17 mai 1675.

La musique de *Circé* était de Charpentier. D'après le *Registre* de La Grange, la première représentation eut lieu le dimanche 17 mars 1675.

4. L'Inconnu. || Comedie || meslée d'Ornemens || & de Musique || Par T. Corneille. || *A Paris,* || *Chez Jean Ribou, au Palais, dans* || *la Salle Royale, à l'Image S. Loüis.* || M. DC. LXXVI [1676]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 112 pp.

Les ff. lim. comprennent : le titre, un avis « Au Lecteur », l'*Extrait du privilége*, les *Acteurs* et la *Decoration du Prologue.* — Le privilège, daté du 14 novembre 1675, est accordé pour huit ans « au sieur T. Corneille, ecuyer, sieur de L'Isle ». L'achevé d'imprimer est du 17 janvier 1676.

Le *Registre* de La Grange, qui nous apprend que l'*Inconnu* fut représenté le dimanche 17 novembre 1675, dit que cette pièce est de MM. « de L'Isle et de Vizé ».

Le tome V ne reçut de titre général qu'en 1680, deux ans après la publication du *Comte d'Essex*, qui compléta le volume.

Les trois premiers volumes reproduisent le texte du privilège du 3 décembre 1657, avec un achevé d'imprimer daté du mois d'avril 1669 ; les deux volumes complémentaires ne renferment pas de privilège général.

1133 *bis*. Le || Theatre || de || P. Corneille. || Reveu & corrigé par l'Autheur. || *A Rouen, Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Thomas Iolly, au Palais,* || *dans la petite Salle, à la Palme, & aux* || *Armes de Hollande.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12, mar. bl. jans., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Second exemplaire de l'édition décrite à l'article précédent. Il ne possède ni le portrait ni les frontispices gravés, qui n'ont été joints qu'à une partie des volumes publiés sous la date de 1668.

1134. Le || Theatre || de || P. Corneille. || Reveu & corrigé par l'Autheur. || *A Paris,* || *Chez Pierre Traboüillet, au Palais, en la* || *Galerie des Prisonniers, à l'Image S. Hubert, & à* || *la Fortune proche le Greffe des Eaux & Forests.* ||

M.DC.LXXXII [1682]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12. — POEMES || DRAMATIQUES || DE || T. CORNEILLE. || *A Paris,* || *Chez Pierre Traboüillet, au Palais, en la* || *Galerie des Prisonniers, à l'Image S. Hubert, & à* || *la Fortune proche le Greffe des Eaux & Forets.* || M.DC.LXXXII [1682]. || Avec Privilege du Roy. 5 vol. in-12. — Ensemble 9 vol. in-12., v. f., tr. marbr. (*Anc. rel.*)

Dernière édition du *Theatre de P. Corneille* publiée du vivant du poète, et la première dans laquelle toutes ses pièces se trouvent réunies.

I. Partie : Portrait ; frontispice gravé ; xcviij pp. lim. (y compris le titre) 1 f. pour le titre de *Melite ;* 586 pp.; 1 f. pour le *Privilége.— II. Partie :* Frontispice gravé ; cx pp. lim. (y compris le titre) ; 1 f. pour le titre du *Cid ;* 596 pp., 1 f. pour le *Privilége. — III. Partie :* Frontispice gravé ; lxxxiv pp. lim. (y compris le titre) ; 1 f. pour le titre de *Rodogune ;* 618 pp. et 1 f. pour le *Privilége. — IV. Partie :* Frontispice gravé ; xxij pp. lim. (y compris le titre) ; 1 f. pour le titre de *Sertorius* et 591 pp.

Le privilège, daté du 17 avril 1679, est accordé pour dix ans à *Guillaume de Luyne,* qui déclare y associer *Estienne Loyson* et *Pierre Trabouillet.* L'achevé d'imprimer est, pour les IIe et IIIe Parties, du 16 février et, pour les deux autres, du 26 février 1682.

Poëmes dramatiques de T. Corneille.

I. Partie : Frontispice gravé ; titre imprimé , 592 pp.— *II. Partie :* Frontispice gravé ; 545 pp. et 3 ff. blancs. — *III. Partie :* Frontispice gravé ; 510 pp. et 1 f. blanc. — *IV. Partie :* 533 pp. — *V. Partie :* 571 pp. et 2 ff. blancs.

Le privilège, daté du 17 avril 1679, est accordé pour dix ans à *Guillaume de Luyne,* qui déclare y associer *Pierre Trabouillet.* On en trouve un extrait à la fin des tomes II, IV et V.— A la fin de la IIe Partie est un achevé d'imprimer du 26 février 1682 ; à la fin de la IVe et de la Ve Partie un achevé d'imprimer du 23 juillet de la même année. — Les frontispices placés en tête des volumes de 1682 sont ceux qui accompagnent l'édition de 1668. Il n'en a pas été gravé pour les deux dernières parties des *Poëmes dramatiques* de T. Corneille.

Bibliographie Cornélienne, n° 113.

1134 *bis*. LE || THEATRE || DE || P. CORNEILLE. || Reveu & corrigé par l'Autheur. || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne,* || *Libraire Juré, au Palais, en la Galerie des* || *Merciers, sous la montée de la Cour des* || *Aydes , à la Justice.* || M.DC.LXXXII [1682]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Autre exemplaire de l'édition décrite sous le n° précédent.

1135. MELITE, || Comedie. || Par || le Sr Corneille. || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé,* || *au Palais.* || *Anno* M.DC.LIV [1654]. Pet. in-12 de 88 pp. (y compris 3 ff. lim.), sign. *A-D*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition imprimée par *Foppens* à *Bruxelles ;* elle porte, au titre, le fleuron aux palmes croisées.

L'existence de cette édition isolée de *Melite* permet de supposer que *Foppens*

avait voulu entreprendre la publication du *Théatre* complet de Corneille, idée à laquelle il aura renoncé, puisqu'on n'a jamais cité d'autre pièce imprimée par lui.

Bibliographie Cornélienne, n° 262. — Willems, *Les Elzevier*, n° 1963. Exemplaire de M. LEBEUF DE MONTGERMONT (Cat., n° 541).
Haut. : 124 ; larg. : 70 mm.

1136. LA || VEFVE || OV LE || TRAISTRE || TRAHY. || Comedie. || *A Paris*, || *Chez François Targa, au premier* || *pilier de la grand'Salle du Palais deuant la* || *Chappelle, au Soleil d'or.* || M. DC. XXXIV [1634]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 20 ff. lim., sign. *ã, ẽ*, par 8, *ĩ* par 4, et 144 pp. imprimées en caract. ital., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent: le titre; 5 pp. pour la dédicace « A madame de La Maison-Fort »; 4 pp. pour l'avis « Au Lecteur »; 25 pp. pour des vers adressés à Corneille par divers auteurs. Ces hommages sont au nombre de 26; ils sont signés de SCUDÉRY, MAIRET, GUÉRENTE, J. G. A. E. P. [JACQUES GAILLARD, avocat en parlement?], DE ROTROU, C. B. [CHARLES BEYS?], DU RYER, BOIS-ROBERT, D'OUVILLE, CLAVERET, J. COLLARDEAU, L. M. P. [LOUIS MAUDUIT, Parisien, auteur du poème de *Narcisse?*], DU PETIT VAL, PILLASTRE, advocat en parlement, DE MARBEUF, DE CANON, L. N. [LOUIS NEUFGERMAIN ou L. NONDON, auteur de la tragédie de *Cyrus?*], BURNEL, MARCEL, VOILLE, BEAULIEU et A. C. [A. CHAPPELAIN, ou ADAM CAMPIGNY, poètes cités en 1633 et 1634].

Il y a parmi les noms que nous venons de citer des auteurs connus et des auteurs inconnus. Ces derniers devaient être des Rouennais, amis du poète, ainsi que M. Taschereau le suppose avec beaucoup de vraisemblance. Il y avait à Rouen, au commencement du dix-septième siècle, deux libraires appelés *Du Petit-Val:* Raphaël et David. L'un et l'autre publièrent un grand nombre de pièces de théâtre (voy. notamment le *Catalogue Soleinne*, n°s 879, 881, 906 à 911 et 1022). Il s'agit ici de DAVID, neuf fois couronné par l'académie des Palinods (1615-1658), car Raphaël était mort dès l'année 1614. Aucun des éditeurs modernes n'a cherché à interpréter les initiales; l'auteur de la *Bibliographie Cornélienne* les a expliquées sous toutes réserves, d'après une note que M. P. Lacroix lui avait communiquée. La *Vefve* est, du reste, la seule de ses pièces que Corneille ait eu la faiblesse de faire précéder de stances, sonnets, strophes et madrigaux en son honneur, et il ne manqua pas de les supprimer dans le recueil de 1644 et dans les éditions suivantes.

Le recto du 19e f. est occupé par l'extrait du privilège, accordé à *François Targa*, pour six ans, le 9 mars 1634. L'achevé d'imprimer est du 16 mars 1634.

Au verso du 19e f., on trouve le relevé des plus notables fautes survenues à l'impression; enfin, le 20e f. contient au recto l'*Argument* et, au verso, la liste des *Acteurs*.

Bibliographie Cornélienne, n° 3.

1137. L'ILLVSION || COMIQVE || Comedie. || *A Paris*, || *Chez François Targa, au* || *premier pillier de la grand'Salle du Palais,* || *deuant la Chapelle, au Soleil d'or.* || M.DC.XXXIX [1639]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. et 124 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Les feuillets lim. comprennent: 1 f. de titre; 2 ff. pour la dédicace

« A mademoiselle M. F. D. R. » et pour l'errata ; 1 f. pour l'*Extrait du Privilége* et les noms des *Acteurs*.

Le privilège est accordé à *François Targa*, à la date du 11 février 1639, pour une durée de sept ans. L'achevé d'imprimer est du 16 mars 1639, comme celui de *Médée*, publiée en vertu du même privilège.

Bibliographie Cornélienne, n° 8.

1138. Le Cid || Tragi-Comedie. || *A Paris*, || *Chez François Targa*, *au* || *premier pillier de la grand'Salle du Palais*, || *deuant la Chappelle*, *au Soleil d'or*. || M.DC.XXXVII [1637]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. lim. et 128 pp. mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte*.)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 2 ff. pour une épître « A madame de Combalet » ; 1 f. pour l'*Extraict du Privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 21 janvier 1637, est accordé pour vingt ans à *Augustin Courbé*, qui déclare y associer *François Targa*. L'achevé d'imprimer est du 24 mars 1637.

M. de Marchéville a fait récemment imprimer une note dans laquelle il constate qu'il existe deux sortes d'exemplaires de l'édition originale du *Cid*, ou plutôt qu'il a été mis en vente à l'origine deux éditions différentes de la tragi-comédie de Corneille. Ces deux impressions se rencontrent également au nom de *Courbé* ou au nom de *Targa* ; elles ont le même nombre de pages. Dans l'une, que M. de Marchéville désigne par *A*, les chiffres de la pagination sont plus gros ; on remarque un grand & de forme ronde, aux pages suivantes : 9, v. 1 ; 12, v. final ; 16, v. 1 ; 17, v. 6 ; 32, v. 2 ; 41, v. 18 ; 42, v. 8 ; 45, v. 7 ; 46, v. 13 ; 47, v. 11, etc. ; il n'y a pas de fleuron à la fin de la p. 38 ; il y en a un aux pp. 89, 118, 121 ; la p. 5 ne porte pas de signature, etc.

Dans l'édition que l'auteur de la note désigne par *B*, les chiffres de la pagination sont plus petits ; l'*E* initial est de forme carrée dans les passages relevés plus haut ; il y a un fleuron à la fin de la p. 38 ; il n'y en a pas aux pp. 89, 118, 121. A partir du cahier *I* (p. 65), les types employés pour l'impression changent brusquement ; mais le type primitif reparaît dans *A* au cahier *P* (p. 105), tandis que le nouveau type se poursuit dans *B* jusqu'à la fin. Il y a pourtant des différences dans les cahiers *I-O* des deux éditions, notamment le fleuron de la p. 89. Un exemplaire de *A*, conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote A 5664 + A, Rés., porte un achevé d'imprimer du 23 mars 1636 ; dans tous les autres exemplaires connus de *A* comme de *B*, l'achevé d'imprimer est du 24 mars. Voici maintenant deux variantes importantes qui distinguent les deux éditions. La 3e des stances récitées par Rodrigue (acte Ier, scène VIIe) commence ainsi dans *A* :

> Pére, maistresse, honneur, amour,
> Illustre tyrannie, adorable contrainte,
> Par qui de ma raison la lumiére est esteinte,
> A mon aveuglement rendez un peu de jour.

Dans *B*, ces vers sont ainsi modifiés :

> Pére, maistresse, honneur, amour,
> Noble et dure contrainte, aymable tyrannie,
> Tous mes plaisirs sont morts ou ma gloire ternie ;
> L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.

De même, dans la scène Ire de l'acte Ve (p. 109, v. 7), *A* porte :

> Preferant (quelque espoir qu'eust son ame asservie)
> Son honneur à Chiméne et Chiméne à sa vie.

B change ainsi le premier de ces deux vers :

> Preferant (en despit de son ame ravie).

Telles sont, en résumé, les observations de M. de Marchéville. Notre

exemplaire appartient à l'édition qu'il désigne par *B*. Il est à noter, cependant, que des doutes peuvent exister quant au classement des deux éditions. S'il est vrai que le changement apporté par *B* aux strophes du *Cid* a passé dans les éditions postérieures, qui toutes, cependant, sauf celle de 1639, modifient ainsi le second vers :

Impitoyable loy, cruelle tyrannie,

on doit constater que les mêmes éditions, à l'exception des éditions in-12 de Paris et de Leyde, reproduisent au Ve acte, la variante donnée par *A*.

Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 9.

1139. Le || Cid || Tragicomedie. || *A Paris*, || *Ches* { || *François Targa* || *Augustin Courbé* || {*au Palais* . *S. d.* [1637], pet. in-12 de 4 ff. et 88 pp. — La Svitte || et le || Mariage || dv Cid. || Tragi-comedie. || *A Paris* || *Chez Toussainct Quinet* || *au palais*. || Auec priuilege. || 1638. Pet. in-12 de 6 ff. et 83 pp. — Ensemble 2 parties en un vol. pet. in-12, mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Les ff. lim. du *Cid* comprennent : un frontispice gravé par *Michel Lasne*, l'épître, l'*Extrait du priviléǵe* et les *Acteurs*.

Le privilège est celui du 21 janvier 1637. L'achevé d'imprimer est du 23 mars de la même année.

Notre édition, dont la justification est de 94 sur 49 mm., est la première qui ait paru en petit format ; elle est décrite dans la *Bibliographie Cornélienne*, sous le n° 10. Il existe une autre édition du *Cid*, également sans date, mais d'un format un peu plus grand, qui paraît avoir été exécutée vers 1642. Nous en avons décrit ci-dessus un exemplaire joint aux *Œuvres de Corneille*, 1644 (n° 1123).

La seconde pièce, *La Suite et le Mariage du Cid*, est l'œuvre d'Urbain Chevreau, qui la dédie « A madame la duchesse de Lorraine ». L'épître n'est signée que d'un C, initiale qui permettait d'attribuer cette suite à Corneille lui-même.

Le frontispice est signé de *Briot*.

Le privilège, daté du 31 juillet 1637, est accordé pour dix ans à *Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 31 octobre de la même année.

Bibliographie Cornélienne, nos 10 et 1385.

Haut. : 118 mm.

1140. Le || Cid || Tragi-Comedie || Nouvelle. || Par || Le Sieur Corneille. || *A Leyden*, || *Chez Guillaume Chrestien*, 1638. Pet. in-12 de 4 ff., 76 pp. et 2 ff. blancs, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte*.)

Le titre porte la marque du libraire, marque représentant un pélican aux pieds duquel on lit la devise suivante : *Nil penna sed usus ;* il est suivi de 3 pp. pour la dédicace, 2 pp. pour un avis « Aux Amateurs de la langue françoise » et 1 p. pour les *Acteurs*.

Voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 273.

1141. Recveil || des bonnes || Pieces qui ont esté || faites pour & contre || le Cid. || Par les bons esprits de ce temps. || *A Paris*, || *Chez Nicolas Traboüilliet* [sic], *au Palais*, || *en la*

Gallerie des prisonniers, *à* || *la Tulippe* || M.DC.XXXVII [1637]. In-12, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Ce recueil décrit dans la *Bibliographie Cornélienne*, n° 1376, contient un titre d'assemblage et 14 pièces publiées séparément, savoir :

1. OBSERVATIONS || SVR || LE CID. || *A Paris.* || *Aux despens de l'Autheur* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 2 ff., dont le 1er est blanc, et 96 pp.

Première édition de la célèbre critique de Scudéry ; elle se reconnaît aux *Fautes d'impression* indiquées au verso du titre :

Page 12, ligne 3 : *euenemeut*, lisez *euenement*.
Page 14, ligne 8 : *ses*, lisez *ces*
Page 14, ligne 11 : *Sopocle*, lisez *Sophocle*
Page 44, ligne 6 : *Mone*, lisez *Monsieur*.

Bibliographie Cornélienne, n° 1350.

2. EXCVSE A ARISTE. *S. l. n. d.* [*Paris*, 1637], in-8 de 4 pp. de 34 lignes, sign. *A*, caract. ital.

Le titre de cette pièce n'occupe qu'une ligne, au-dessous de laquelle commence le poème, sans qu'on ait réservé aucun blanc. La 1re page contient trente et un vers ; la page 4 en compte cinq, au-dessous desquels se trouve le rondeau : *Qu'il fasse mieux, ce jeune jouvencel*, puis ce vers : *Omnibus invideas, livide, nemo tibi.*
Cette pièce est encartée entre le titre et le f. blanc de la pièce précédente.
Bibliographie Cornélienne, n° 142.

3. LA VOIX || PVBLIQVE. || A || Monsieur de || Scvdery sur les || Obseruations du Cid. || *A Paris.* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 7 pp.

Bibliographie Cornélienne, n° 1355.

4. LETTRE || APOLOGETIQVE || DV Sr CORNEILLE, || contenant sa Response aux || Obseruations faites par le || Sr Scudery sur le Cid. || M. DC. XXXVII [1637]. *S. l.*, in-8 de 8 pp.

Cette édition, qui paraît être la seconde, se termine par une imitation en vers d'une épigramme de Martial. qu'on retrouve dans la *Lettre pour Monsieur de Corneille contre les mots de la Lettre sous le nom d'Ariste :* Je fis donc resolution de guerir ces idolatres.
Bibliographie Cornélienne, n° 145.

5. L'AMY DV CID || A || CLAVERET. || *A Paris.* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 8 pp., y compris le titre.

Pièce attribuée à tort à Corneille par le P. Niceron. Elle a été réimprimée par M. Marty-Laveaux, *Œuvres de P. Corneille*, III, 53-56.
On trouve à la suite de l'*Epître familière du sieur Mayret*, une *Rosponce à l'Amy du Cid.*
Bibliographie Cornélienne, n° 1359.

6. LA || PREVVE || DES PASSAGES || alleguez dans || les Obseruations || sur le Cid. || A Messieurs || de l'Academie. || Par Mr de Scudery. || *A Paris*, || *Chez Antoine de Sommauille*, || *au Palais, à l'Escu de France.* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 14 pp. (y compris le titre) et 1 f. blanc.

Bibliographie Cornélienne, n° 1365.

7. L'INCOGNV || ET || VERITABLE AMY || DE MESSIEVRS DE || SCVDERY ET || CORNEILLE. || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 7 pp., y compris le titre.

L'auteur, qui signe D. R., et que le P. Niceron a cru être Rotrou, voudrait concilier Scudéry et Corneille.
Bibliographie Cornélienne, n° 1356.

8. Lettre || A*** || sovs le nom || d'Ariste.

> Ce n'est donc pas assez, & de la part des Muses, ||
> Ariste, C'est en vers qu'il vous faut des excuses, ||
> Mais la mienne pour vous n'en plaint pas la façon ||
> Cent vers lui coustent moins que deux mots de || chanson, &c.

S. l. n. d. [*Paris*, 1637]. In-8 de 8 pp.

Bibliographie Cornélienne, n° 1361.

9. Responce || de*** || a*** || sovs le nom d'Ariste. || *A Paris*, M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 8 pp., y compris le titre.

Cette pièce, attribuée à tort à Corneille par Niceron, a été reproduite en entier par M. Marty-Laveaux, (III, 59-62). On y trouve des détails très curieux sur plusieurs pièces de théâtre contemporaines du *Cid*.
Bibliographie Cornélienne, n° 1362.

10. Lettre || povr Monsievr || de Corneille, || contre les mots de || la Lettre sous le nom || d'Ariste. || Ie fis donc resolution de guerir ces Idolatres. *S. l. n. d.* [*Paris*, 1637], in-8 de 3 ff. et 1 f. blanc.

Seconde édition de ce factum (la première fait partie du recueil suivant), elle occupe les 3 premières pp. de la pièce ; la p. 4 contient une épigramme de Martial, imitée en français ; la p. 5, l'épigramme bien connue : *Si les vers du grand Cid*, etc.
Bibliographie Cornélienne, n° 1363.

11. Discovrs || a || Cliton. || svr les || Observations || dv Cid. || Auec vn Traicté de || la disposition du Poëme Drama- || tique, & de la pretenduë Regle || de vingt-quatre heures. || *A Paris*, || *Imprimé aux despens de l'Autheur*. [1637]. In-12 de 103 pp., y compris le titre.

Bibliographie Cornélienne, n° 1368.

12. Epistre || familiere || dv Sr. Mayret. || av || Sr. Corneille. || Sur la Tragi-comedie du Cid. || *A Paris*, || *Chez Anthoine de Sommauille*, || *au Palais, dans la petite Sale*, || *a l'Escu de France*. || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 48 pp. (la dernière chiffrée par erreur 38).

Cette lettre, dans laquelle Claveret nous donne un grand nombre de détails curieux pour l'histoire littéraire du temps, est datée de Paris le 4 juillet 1637. Elle est suivie d'un post-scriptum ainsi conçu :

« Si je ne craignois d'abuser de vostre bonté je vous prierois de faire tenir la cy-jointe à vostre amy, que vous empescherez, s'il vous plaist, de plus outrager le mien : autrement nous userons du droict de represaille sur un des vostres, qui n'a desjà que trop souffert pour vos interests et ceux de vostre chef-d'œuvre. J'ayme mieux parestre obscur que satyrique. »

Vient ensuite la *Response à l'Amy du Cid sur ses invectives contre le sieur Claveret*, qui occupe les pp. 30 à 48.
Bibliographie Cornélienne, n° 1373.

13. Le || Sovhait || dv Cid || en faveur || de Scvderi. || Vne Paire de Lunettes || pour faire mieux ses Obseruations. || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 36 pp.

Pamphlet favorable à Corneille ; on lit à la fin : Mon ris.
Bibliographie Cornélienne, n° 1357.

14. Lettre || dv || des-interessé, || av Sievr Mairet. *S. l. n. d.* [*Paris*, 1637], in-8 de 7 pp.

Cette pièce, que le P. Niceron attribue à tort à Corneille, a été reproduite par M. Marty-Laveaux, (III, 62-67) ; l'imprimé n'a qu'un simple titre de départ.
Bibliographie Cornélienne, n° 1374.

1142. **Recueil de pièces** sur le Cid. 19 pièces en un vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Voici la description des pièces qui composent ce recueil :

1. Les || Favtes || remarqvees || en la || Tragicomedie || dv Cid. || [Par Georges de Scudéry.] || *A Paris.* || *Aux despens de l'Autheur.* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 43 pp.
Bibliographie Cornélienne, n° 1353.

2. Lettre || apologetiqve || dv Sr Corneille.
Voy. le n° 1141, art. 4.

3. La Voix || pvbliqve. || a Monsievr de || Scvdery.
Voy. le n° 1141, art. 3.

4. L'Incognv || et || Veritable Amy || de Messievrs de || Scvdery et || Corneille.
Voy. le n° 1141, art. 7.

5. Le || Sovhait || dv Cid || en favevr || de Scvderi.
Voy. le n° 1141, art. 13.

6. Lettre || dv Sr || Claveret, || av Sr || Corneille, || soy disant Autheur || du Cid. || *A Paris.* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 15 pp., y compris le titre.
Première lettre de Claveret à Corneille.
Bibliographie Cornélienne, n° 1358.

7. Excvse a Ariste.
Voy. le n° 1141, art. 2.

8. L'Avthevr || dv vray Cid || Espagnol, || a || son Traducteur || Francois. || Svr vne Lettre en vers qu'il a fait Imprimer. || intitulée, Excuse à Ariste, Où apres cent || traicts de vanite il dit de soy-mesme, || Ie ne dois qu'à moy seul toute ma renommée. [*Paris*, 1637.] In-8 de 2 ff., car. ital.
Ce factum est signé : Don Baltazar de La Verdad.
Bibliographie Cornélienne, n° 1349.

9. Lettre || dv Sievr Claveret || a Monsievr || de Corneille. [*Paris*, 1637.] In-8 de 13 pp. et 1 f. blanc, avec un simple titre de départ.
Seconde lettre de Claveret à Corneille. Elle est citée par les frères Parfaict (*Hist. du Théâtre franç.*, V, 267), mais la mention qu'ils en font est tellement vague que M. Taschereau a pu croire à une erreur de leur part.
L'auteur de la *Bibliographie Cornélienne* (n° 1358) n'ayant pas réussi à voir cette pièce, a eu le tort de reproduire avec trop de confiance l'opinion de M. Taschereau.

10. L'Amy dv Cid || a || Claveret.
Voy. le n° 1141, art. 5.

11. Lettre || a *** || sovs le nom || d'Ariste.
Voy. le n° 1141. art. 8.

12. Lettre || povr Monsievr || de Corneille, || contre les mots de la Lettre || sovs le nom d'Ariste. || Ie fis donc resolution de guerir || ces Idolatres. [*Paris*, 1637.] In-8 de 6 pp. et 1 f. blanc.
Simple titre de départ.
Première édition de cette pièce que Niceron a voulu attribuer à Corneille lui-même, bien qu'elle ne soit pas exempte de critique contre l'auteur du *Cid*. La *Bibliographie Cornélienne* (n° 1363) ne cite que la seconde édition.

13. Lettre || de || Mr de Scvdery, || a || l'illvstre Academie. || *Paris,* || *Chez Antoine de Sommauille,* || *au Palais, à l'Escu de France.* || M. DC. XXXVII [1637]. In-8 de 11 pp.

Bibliographie Cornélienne, n° 1364.

14. La || Prevve || des Passages || alleguez dans || les Obseruations || sur le Cid.

Voy. le n° 1141, art. 6.

15. Examen || de ce qvi || s'est fait povr || et contre le Cid : || Auec vn Traicté || de la Disposition du Poëme || Dramatique, & de la || pretenduë Regle de || vingt-quatre heures. || *A Paris,* || *Imprimé aux despens de l'Autheur.* [1637.] In-8 de 103 pp.

Seconde édition de la pièce décrite ci-dessus (n° 1141, art. 11). Le titre de départ porte : *Discours à Cliton sur les Observations du Cid*, etc.

Bibliographie Cornélienne, n° 1369.

16. Le Ivgement || dv Cid. || Composé par vn Bourgeois de || Paris, Marguillier de sa || Paroisse. [*Paris*, 1637.] In-8 de 24 pp.

Bibliographie Cornélienne, n° 1370.

17. Epistre || familiere || dv S^r. Mayret. || av S^r. Corneille.

Voy. le n° 1141, art. 12.

18. Lettre || dv || des-interessé, || av Sievr Mairet.

Voy. le n° 1141, art. 14.

19. Lettre de || Mr de Balzac, || a Mr de Scvdery, || svr ses Observations || dv Cid. || Et la Response || de Mr de Scudery, || à Mr de Balzac. || Auec la Lettre de || Mr de Scudery a Messieurs || de l'Academie Françoise, || sur le iugement qu'ils ont fait du Cid, || & de ses Obseruations. || *A Paris,* || *Chez Antoine de Sommauille,* || *au Palais dans la petite Sale,* || *à l'Escu de France.* || M. CD [*sic*]. XXXVIII [1638]. In-8 de 34 pp.

Bibliographie Cornélienne, n° 1379.

Ces 19 pièces sont uniformément remontées sur papier ancien et entourées d'un encadrement. On y a joint une table manuscrite.

1143. Les Sentimens || de || l'Academie || Françoise || sur || la Tragi-Comedie || du Cid. || *A Paris*, || *Chez Iean Camusat ruë sainct* || *Iacques, à la Toyson d'Or.* || M.DC.XXXVIII [1638]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 192 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*Thibaron et Échaubard.*)

Le privilège, dont un extrait se trouve à la fin de la p. 192, est daté du 26 novembre 1637 et donné à *J. Camusat* pour dix ans.
Bibliographie Cornélienne, n° 1381.

1144. Horace, || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé, Libraire & Imprimeur* || *de Monsieur frere du Roy, dans la petite Salle* || *du Palais, à la Palme.* || M.DC.XXXXI [1641]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 6 ff. et 103 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Seconde édition originale.
Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé par *P. Daret* d'après *Le Brun*,

frontispice qui représente le combat des Horaces et des Curiaces ; le titre imprimé ; 4 ff. pour une épître « A monseigneur, monseigneur le cardinal duc de Richelieu » et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 11 décembre 1640, est suivi d'un achevé d'imprimer du 15 janvier 1641.

Sur cette édition, exécutée probablement à Paris, voy. *Bibliographie Cornélienne*, n° 16. — Nous avons décrit ci-dessus (n° 1123) une édition de 1647, in-12.

1145. Cinna || ov || la Clemence || d'Avgvste || Tragedie. || Horat. — — — cui lecta potenter erit res || Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo. || *Imprimé à Roüen aux despens de l'Autheur, & se vendent.* || *A Paris*, || *Chez Toussainct Quinet*, *au Palais*, *soubs* || *la montée de la Cour des Aydes.* || M.DC.XLIII [1643]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 8 ff. lim., 110 pp. et 1 f. blanc, v. f., fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Reliure du temps.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé, qui porte la date de 1643, et 7 ff. pour le titre, une épître « A monsieur de Montoron », un extrait de Sénèque, un extrait de Montaigne, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*. Les 110 pp. de texte sont imprimées en caractères italiques.

Le privilège, daté du 1er août 1642, est accordé pour vingt ans à Pierre Corneille, « conseiller et advocat general à la Table de marbre des Eaux et Forests de Rouen ». Corneille déclare en faire cession à *Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 18 janvier 1643.

Bibliographie Cornélienne, n° 20.

1145 *bis*. Cinna || ov || La Clemence || d'Avgvste || Tragedie. || Horat. — — — cui lecta potenter erit res || Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo. || *Imprimé à Roüen aux despens de l'Autheur, & se vendent.* || *A Paris*, || *Chez Toussainct Quinet*, *au Palais*, *soubs* || *la montée de la Cour des Aydes.* || M.DC XLIII [1643]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 8 ff. lim., 110 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Même édition que celle qui est décrite sous le n° précédent.

1146. Polyevcte || Martyr. || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez Antoine de Sommauille, en* || *la Gallerie des Merciers, à l'Escu* || *de France.* || & || *Augustin Courbé, en la mesme* || *Gallerie, à la Palme.* || *Au Pa-* || *lais.* || M.DC.XLIII [1643]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 8 ff. lim., 121 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Duru.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé ; le titre ; 3 ff. pour une épître « A la reine regente » ; 3 ff. pour l'*Abregé du martyre de saint Polyeucte* et les *Acteurs*.

Au verso de la page 121 commence le privilège, qui se développe sur le recto du feuillet suivant. Il est daté du 30 janvier 1643, et est accordé pour

dix ans à Corneille lui-même. Notre exemplaire ne contient aucun achevé d'imprimer, tandis que la plupart des exemplaires connus en portent un à la date du 20 octobre 1643. Il n'est pas fait mention de la cession aux libraires.
Bibliographie Cornélienne, n° 26.

1147. POLYEVCTE || MARTYR. || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez* || *Antoine de Sommauille, en* || *la Gallerie des Merciers, à l'Escu* || *de France.* || & || *Augustin Courbé, en la mesme* || *Gallerie, à la Palme.* || *Au Pa-* || *lais.* || M.DC.XLVIII [1648]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 8 ff., 121 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé (le même que dans l'édition de 1643) ; le titre ; 3 ff. pour l'épître ; 3 ff. pour l'*Abregé du martyre de saint Polyeucte* et les *Acteurs*.
Le privilège du 30 janvier 1643, dont le texte occupe le verso de la page 121 et le recto du feuillet suivant, n'est suivi d'aucun achevé d'imprimer.
Bibliographie Cornélienne, n° 28.

1148. POLYEVCTE || MARTYR, || Tragedie || chrestienne. || *A Roüen, Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne,* || *Libraire Iuré, au Palais, en la Gallerie* || *des Merciers, à la Iustice.* || M.DC.LXIV [1664]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 80 pp. et 1 f. pour l'*Extrait du Privilége.*

Les ff. lim. comprennent : le titre; 5 pp. pour l'épître « A la Reine regente » ; 5 pp. pour l'*Abregé du martyre de S. Polyeucte* et les *Acteurs*.
Le privilège, rapporté par extrait à la fin du volume est daté du mois de janvier 1653 ; il est accompagné d'une mention de la cession faite par Corneille à *Courbé* et à *De Luyne*, et d'un rappel de l'achevé d'imprimer du dernier d'octobre 1660. « Du depuis ledit sieur *Courbé* a transporté le droit qu'il avoit audit privilége ci-dessus aux sieurs *Thomas Jolly* et *Louys Billaine*, marchands libraires à *Paris*. »
L'auteur de la *Bibliographie Cornélienne* n'a pas vu cette édition, qu'il n'a citée (n° 30) que d'après le *Catalogue de Mme de Pompadour*.

1149. LA MORT || DE || POMPEE. || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez* || *Antoine de Somma-* || *uille, en la Gallerie des* || *Merciers, à l'Escu de Frãce.* || *Au Pa-* || *lais.* || *Et* || *Augustin Courbé* || *en la mesme Gallerie, à la* || *Palme.* || M. DC. XLIIII [1644]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 12 ff. et 71 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : 1 f. blanc ; 1 f. de titre ; 3 pp. pour la dédicace « A monseigneur, monseigneur l'eminentissime cardinal Mazarin » ; 6 pp. pour le *Remerciment* à Mazarin et la traduction latine *ex gallico Cornelii*, par A. R. [ABRAHAM REMI] ; 4 pp. pour l'avis *Au Lecteur ;* 2 pp. pour les extraits des auteurs ; 5 pp. pour le *Privilége* et les *Acteurs*.
Le privilège, daté du 16 janvier 1644 et d'une durée de dix ans, est accordé à Corneille pour *La Mort de Pompée* et pour *Le Menteur*. Corneille déclare en faire cession à *Sommaville* et à *Courbé*. L'achevé d'imprimer est du 16 février 1644.
Bibliographie Cornélienne, n° 33.

1150. La Svite || dv || Mentevr, || Comedie. || *Imprimé à Roüen, & se vend || A Paris, || Chez Antoine de Sommauille, || en la Gallerie des Merciers, || à l'Escu de France. || Et || Augustin Courbé, en la mesme || Gallerie, à la Palme. || Au || Palais,* || M.DC.XLV [1645]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 6 ff. et 136 pp.

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre orné d'un fleuron aux initiales de *Laurens Maurry*; 5 ff. pour l'*Epistre*, le *Privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, reproduit *in extenso*, occupe une page et demie. Il est accordé pour cinq ans à Corneille, le 5 août 1645. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois à Rouen, par Laurens Maurry, ce dernier septembre* 1645. Il n'est pas fait mention de la cession faite par l'auteur aux libraires.

Le texte est imprimé en caractères italiques avec manchettes aux pp. 14, 24, 68, 99, 101, 102, 128 et 132.

Bibliographie Cornélienne, n° 40.

1150 *bis*. La Svite || dv Mentevr, || Comedie. || *Imprimé a Roüen, & se vend || A Paris, || Chez Antoine de Sommauille, || en la Gallerie des Merciers, || à l'Escu de France, || Et || Augustin Courbé, en la mesme || Gallerie, à la Palme. || Au || Palais,* || M.DC.XLV [1645]. Auec Priuilege du Roy. In-4 de 6 ff. et 136 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Second exemplaire de l'édition originale.

1151. Rodogvne || Princesse || des Parthes. || Tragedie. || *Imprimé à Roüen, & se vend || A Paris, || Chez Toussaint Quinet, au || Palais, sous la montée de la || Cour des Aydes.* || M.DC.XLVII]1647]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 10 ff. et 87 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : 1 f. blanc; le titre; 4 ff. pour une épître « A monseigneur, monseigneur le Prince »; 4 ff. pour un extrait d'Appian Alexandrin et les *Acteurs*.

Le titre est orné d'un fleuron qui représente une corbeille de fleurs.

Le privilège, dont un extrait occupe le verso de la p. 87, est daté du 17 avril 1646 et est d'une durée de cinq ans. Il est au nom de *Toussainct Quinet*, qui déclare y associer *Antoine de Sommaville* et *Augustin Courbé*. L'achevé d'imprimer est du 31 janvier 1647.

Bibliographie Cornélienne, n° 45.

1152. Heraclivs || emperevr || d'Orient. || Tragedie, || *Imprimé à Roüen, & se vend || A Paris, || Chez Antoine de Sommauille, au Palais, || en la Gallerie des Merciers, à l'Escu de France.* || M.DC.XLVII [1647]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 6 ff., 126 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Hardy-Mennil.*)

Collation des ff. lim. : Titre orné d'un fleuron au monogramme de

L. Maurry; 3 ff. pour une épître « A monseigneur Seguier, chancelier de France »; 2 ff. pour l'avis « Au Lecteur » et les *Acteurs.*

Le privilège, dont le texte remplit le dernier f., est accordé pour cinq ans à *T. Quinet*, à la date du 17 avril 1647, et *Quinet* déclare y associer *A. de Sommaville* et *A. Courbé.* L'achevé d'imprimer est du 28 juin 1647.

Bibliographie Cornélienne, nº 50.

1153. Heraclivs || Empereur || d'Orient, || Tragedie. || *Imprimé à Roüen, & se vend* || *A Paris*, || *Chez Toussainct Quinet*, || *au Palais, sous la montée de la* || *Cour des Aydes.* || M.DC.XLVII [1647]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 93 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 2 ff. pour l'épître « A monseigneur Seguier, chancelier de France » ; 3 ff. pour l'avis « Au Lecteur » et les *Acteurs*.

Le privilège est le même que dans l'édition in-4 qui précède. Il se termine par la même mention et le même achevé d'imprimer.

Bibliographie Cornélienne, nº 51.

1154. Andromede || Tragedie. || Representée avec les Machines || sur le Theatre Royal || de Bourbon. || *A Roüen*, || *Chez Laurens Maurry, prés le Palais.* || M.DC.LI. [1651]. || Auec Priuilege du Roy. || *Et se vendent A Paris*, || *Chez Charles de Sercy, au Palais*, || *dans la Salle Dauphine, à la bonne* || *Foy Couronnée.* In-12 de 8 ff. lim. et 92 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : 1 f. blanc; 1 f. de titre; 6 ff. signés *ã* pour une épître « A M. M. M. M. », l'*Argument*, les *Acteurs* et la *Decoration du Prologue.*

Le privilège, dont le texte occupe les pp. 91-92, est accordé à Corneille, pour « deux pièces de theatre, l'une intitulée *Androméde* et l'autre *D. Sanche d'Arragon* » ; il est daté du 11 avril 1650 et garantit les droits de l'auteur pendant dix ans. L'achevé d'imprimer est du 13 août 1650.

Bibliographie Cornélienne, nº 55.

1155. Andromede || Tragedie. || Representée auec les Machines sur le || Theatre Royal de Bourbon. || *A Roüen*, || *Chez Laurens Maurry, prés le Palais.* || Auec Priuilege du Roy. || M.DC.LI [1651]. || *Et se vendent A Paris*, || *Chez Charles de Sercy, au Palais, dans la Salle* || *Dauphine, à la bonne Foy Couronnée.* In-4 de 6 ff., 123 pp. et 6 grandes figures pliées, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé qui représente une scène du 1er acte, et qui porte le monogramme de *François Chauveau* ; le titre imprimé ; 3 pp. pour l'épître « A M. M. M. M. » ; 3 pp. pour l'*Argument* ; 1 f. pour les *Acteurs* et la *Decoration du Prologue.*

Corneille avoue à la fin de l'*Argument* que cette pièce n'est que pour les

yeux ; c'est assez dire que les figures ont une grande importance. Une description détaillée en a été donnée dans la *Bibliographie Cornélienne* d'après notre exemplaire.

Le privilège, daté du 12 mars 1651 et d'une durée de dix ans, est rapporté au verso de la page 123. Il est accordé à Pierre Corneille, non-seulement pour *Andromède*, mais pour deux pièces dont l'auteur est Thomas Corneille : *Le feint Astrologue* et *Les Engagements du hazard.* L'achevé d'imprimer est du 13 août 1651.

Bibliographie Cornélienne, n° 56.

1156. ANDROMEDE || Tragedie. || Representée auec les Machines || sur le Theatre Royal || de Bourbon. || *A Paris*, || *Chez Antoine de Sommauille*, || *au Palais*, *en la Gallerie des Merciers*, || *à l'Escu de France.* || M.DC.LV [1655]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 8 ff. et 92 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : 1 f. blanc ; le titre ; 5 ff. pour la dédicace et l'*Argument* ; 1 f. pour les *Acteurs* et la *Decoration du Prologue*.

Les pp. 91 et 92 sont occupées par le texte du privilège accordé à Corneille le 11 avril 1650 pour *Andromède* et pour *Don Sanche*.

Bibliographie Cornélienne, n° 57.

1157. D. SANCHE || D'ARRAGON, || Comedie heroique. || *Imprime à Roüen*, *& se vend* || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé*, *au Palais*, *en la petite* || *Salle des Merciers*, *à la Palme.* || M.DC.L [1650]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 8 ff. et 116 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre (lequel est orné d'un fleuron au chiffre de *Laurens Maurry*) ; 7 ff. pour une épître « A monsieur de Zuylichem, conseiller et secretaire de monseigneur le prince d'Orange » ; l'*Argument* et les *Acteurs*.

Le privilège, dont le texte occupe la p. 116, est donné à Corneille pour dix ans le 11 avril 1650 ; il se rapporte à *Andromède* et à *Don Sanche*. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer à Rouen*, *par Laurens Maurry*, *le quatorziéme de may mil six cens cinquante*.

Bibliographie Cornélienne, n° 60.

1158. D. SANCHE || D'ARRAGON, || Comedie heroique. || *Imprimé à Roüen*, *& se vend* || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé*, *au* || *Palais*, *en la petite Salle des* || *Merciers*, *à la Palme.* || M.DC.L [1650]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 8 ff. et 83 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 5 ff. pour l'épitre ; 2 ff. pour l'*Argument* et les *Acteurs*.

Le privilège, dont le texte occupe les pp. 82 et 83, est celui du 11 avril 1650. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer à Rouen par Laurens Maurry*, *le quatorziéme de may mil six cens cinquante*.

Bibliographie Cornélienne, n° 61.

1159. D. SANCHE || D'ARRAGON, || Comedie heroique. || *A Paris, || Chez Loüys Chamhoudry, || au Palais, deuant la Saincte || Chappelle.* || M.DC.LV [1655]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 72 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition imprimée en petits caractères — Au verso du titre se trouve un *Extrait* du privilège du 11 avril 1650, qui n'est suivi d'aucun achevé d'imprimer. L'épître n'occupe que 3 ff., l'*Argument* et les *Acteurs* que 2 ff.
Nous avons décrit ci-dessus (n° 1126) un autre exemplaire de cette même édition au nom de *Sommaville*.
Bibliographie Cornélienne, n° 63.

1160. NICOMEDE || Tragedie. || *A Roüen*, || *Chez Laurens Maurry, prés le Palais.* || Auec Priuilege du Roy. || M.DC.LI [1651]. || *Et se vend A Paris,* || *Chez Charles de Sercy, au Palais, dans la Salle* || *Dauphine, à la bonne Foy Couronnée.* In-4 de 4 ff. et 124 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Duru.*)

Édition originale.
Collation des ff. lim. : Titre ; 2 ff. pour l'avis « Au Lecteur » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.
Le privilège, daté du 12 mars 1651, est celui dont nous avons parlé en décrivant l'édition in-4° d'*Andromède* (n° 1155). Il n'y est pas fait mention du libraire, ou des libraires, à qui Corneille en fait cession. L'achevé d'imprimer est du 29 novembre 1651.
Bibliographie Cornélienne, n° 65.

1161. NICOMEDE || Tragedie. || *A Roüen*, || *Chez Laurens Maurry, prés le Palais.* || Auec Priuilege du Roy. || M.DC.LIII [1653]. || *Et se vend A Paris,* || *Chez Guillaume de Luyne, au* || *Palais, sous la montée de la Cour* || *des Aydes.* In-12 de 2 ff. et 80 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent 1 f. de titre, 1 f. pour le *Privilége* et les *Acteurs*.
Le privilège, donné par extrait, est celui dont nous avons parlé à l'article précédent ; il se termine par une mention de la cession faite à *Guillaume de Luyne*.
D'après la *Bibliographie Cornélienne* (n° 67), cette édition doit contenir l'avis « Au Lecteur » et doit être précédée de 4 ff. lim.

1162. PERTHARITE || ROY || DES || LOMBARDS, || Tragedie. || *A Rouen,* || *Chez Laurens Maurry, prés le Palais.* || Auec Priuilege du Roy. || M.DC.LIII [1653]. || *Et se vend A Paris,* || *Chez Guillaume de Luynes* [sic], *au Pa-* || *lais, sous la montée de la Cour des Aydes.* In-12 de 6 ff. et 71 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent: le titre ; 1 f. pour l'avis « Au Lecteur » ; 4 ff. pour les extraits des auteurs et les *Acteurs*.

La page 71 est occupée par l'*Extrait* du privilège, accordé « au sieur Corneille, advocat en nostre parlement de Rouen », pour trois pièces de théâtre intitulées : *Pertharite, roy des Lombards, D. Bertran de Cigarral* et *l'Amour à la mode*. Nous trouvons ici une confusion entre les pièces de Pierre et de Thomas Corneille, analogue à celle que nous avons relevée à propos d'*Andromède*. Le privilège, dont Corneille déclare faire cession à *Guillaume de Luyne*, lui est donné pour vingt ans, le 24 décembre 1651. L'achevé d'imprimer est du 30 avril 1653.

Bibliographie Cornélienne, n° 69.

1163. Œdipe, || Tragedie. || Par. P. Corneille. || *Imprimée à Roüen, & se vend || A Paris, || Chez || Augustin Courbé, au Palais en la || Gallerie des Merciers, à la Palme. || Et || Guillaume de Luyne, Libraire Iuré, || dans la mesme Gallerie, || à la Iustice.* || M.DC.LIX. [1659]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 89 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 2 ff. pour les *Vers presentez à monseigneur le procureur general Foucquet, sur-intendant des Finances ;* 3 ff. pour l'avis *Au Lecteur* et les *Acteurs*.

Au verso de la page 89 se trouve un *Extrait* du privilège accordé pour sept ans à Corneille lui-même, le 10 février 1659. Le poète en fait cession aux deux libraires nommés sur le titre. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois, le 26 mars 1659, à Rouen, par L. Maurry.*

Bibliographie Cornélienne, n° 73.

1164. La || Toison d'or, || Tragedie. || Representée par la Troupe Royale du || Marests, chez M^r le Marquis de Sour- || deac, en son Chasteau du Neuf bourg, || pour réioüissance publique du Mariage || du Roy, & de la Paix auec l'Espagne, || & en suite sur le Theatre Royal du || Marests. || *Imprimée à Roüen, Et se vend || A Paris, || Chez || Augustin Courbé au Palais, en la || Gallerie des Merciers, à la Palme. || Et || Guillaume de Luyne, Libraire || Iuré, dans la mesme Gallerie, || à la Iustice.* || M.DC.LXI [1661]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 105 pp. et 1 f., mar. bl., dos et coins ornés, tr. dor.

Édition originale.

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; 1 f. de titre ; 3 ff. pour l'*Argument ;* 1 f. pour la liste des *Acteurs*.

Le privilège commence au verso de la page 105, et occupe le recto du feuillet suivant. Il est accordé pour dix ans à *A. Courbé*, le 27 janvier 1661. *Courbé* déclare y associer *G. de Luyne*. L'achevé d'imprimer est du 10 mai 1661.

Bibliographie Cornélienne, n° 77.

1165. Sertorivs, || Tragedie. || *Imprimée à Roüen, Et se*

vend || *A Paris*, || *Chez* || *Augustin Courbé, au Palais, en la* || *Galerie des Merciers, à la Palme.* || *Et* || *Guillaume de Luyne, Libraire Iu-* || *ré, au Palais, en la Galerie des* || *Merciers, à la Iustice.* || M. DC. LXII [1662]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 95 pp., mar. bl., jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Collation des ff. lim. : Titre ; 4 ff. pour l'avis « Au Lecteur » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.
Le privilège, daté du 16 mai 1662, permet à *Guillaume de Luyne* «de faire imprimer deux piéces de theatre, composées par les Srs Corneille, intitulées *Sertorius* et *Maximian*, pendant sept années. » On lit à la fin : *Achevé d'imprimer le huitiéme jour de juillet 1662, à Rouen, par L. Maurry.*
Bibliographie Cornélienne, n° 80.

1166. Sophonisbe, || Tragedie. || Par P. Corneille. || *Imprimée à Roüen, Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Thomas Iolly, au Palais, dans la petite* || *Salle, aux Armes de Hollande,* || *& à la Palme.* || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 76 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Collation des ff. lim. : Titre ; 4 ff. pour l'avis « Au Lecteur » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.
Le privilège, daté du 4 mars 1663, donne à *G. de Luyne* le droit exclusif, pendant cinq ans, de publier deux pièces de théâtre des sieurs Corneille intitulées : *La Sophonisbe* et *Persée et Demetrius*. *De Luyne* déclare associer à son droit *Th. Jolly* et *L. Billaine*. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois le 10. avril 1663. à Rouen, par L. Maurry.*
Bibliographie Cornélienne, n° 82.

1167. Othon || Tragedie || Par P. Corneille. || *A Paris,* || *Chez Loüys Billaine, au seeond* [sic] *Pillier* || *de la grand Sale du Palais, à la Palme* || *& au grand Cesar.* || M.DC.LXV [1665]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 2 ff., 78 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le f. qui suit le titre contient un avis « Au Lecteur » et les *Acteurs*.
Le privilège, dont un extrait occupe le dernier feuillet, est daté du 31 octobre 1664 ; il est accordé pour sept ans à *Guillaume de Luyne*, qui déclare y associer *Thomas Jolly* et *Louis Billaine*.
L'achevé d'imprimer est du 3 février 1665.
Bibliographie Cornélienne, n° 84.

1168. Agesilas, || Tragedie. || En Vers libres rimez. || Par P. Corneille. || *A Roüen. Et se vend* || *A Paris,* || *Chez Loüis Billaine, au Palais.* || *au second Pilier de la grand' Salle, à la* || *Palme, & au grand Cesar.* || M. DC. LXVI [1666]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 2 ff., 88 pp. et 2 ff.,

dont le dernier est blanc, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre est occupé par l'avis « Au Lecteur » et les *Acteurs*.

L'extrait du privilège occupe le premier des 2 ff. non chiffrés qui terminent le volume. Ce privilège est accordé au sieur P. Corneille pour sept ans, le 24 mais 1666, et le poète déclare avoir cédé ses droits à *Thomas Jolly*, *Guillaume de Luyne* et *Louis Billaine*. Les frais de l'impression avaient été supportés par Corneille; le fait est mentionné formellement à la fin de l'extrait. L'achevé d'imprimer, signé de *L. Maurry*, à *Rouen*, est du 3 avril 1666.

Bibliographie Cornélienne, n° 85.

1169. TITE || ET || BERENICE. || Comedie heroïque. || Par P. Corneille. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luyne*, *Libraire* || *Juré, au Palais, dans la Salle des* || *Merciers, à la Justice* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 76 pp.

Collation des ff. lim. : Titre; 3 ff. pour les extraits de Xiphilin, le *Privilége* et les *Acteurs*.

La page 76 et dernière est chiffrée par erreur 44.

Le privilège, daté du dernier jour de décembre 1670, est accordé pour neuf ans à Pierre Corneille. Il lui est donné non-seulement pour *Tite et Berenice*, mais encore pour une « traduction en vers françois de la *Thebaïde* de Stace », traduction aujourd'hui perdue. Corneille déclare céder ses droits à *Thomas Jolly, Guillaume de Luyne* et *Louis Billaine*, pour la comédie de *Tite et Berenice* seulement, suivant l'accord fait entre eux.

L'achevé d'imprimer est du 3 février 1671.

Bibliographie Cornélienne, n° 87.

Nous avons décrit ci-dessus (n° 1133), un autre exemplaire de cette même édition.

1170. TITE || ET || BERENICE. || Comedie heroique. || Par P. Corneille. || *A Paris*, || *Chez Estienne Loyson*, || *à l'entrée de la Galerie des Prisonniers*, || *au Nom de Jesus*. || M.DC.LXXIX [1679]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 76 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Titre; 1 f. pour les extraits de Xiphilin; 2 ff. pour le *Privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 17 avril 1679, est accordé pour dix ans à *G. de Luyne*, qui déclare y associer *J. Guignard*, *E. Loyson* et *P. Trabouillet*. Ce fut en vertu du même privilège que *G. de Luyne* publia en 1682 le *Theatre* de Corneille, mais il n'y associa cette fois que *Loyson* et *Trabouillet*.

Bibliographie Cornélienne, n° 88.

Nous avons décrit ci-dessus (n° 1133) les éditions originales des deux dernières pièces de Corneille, *Pulcherie* et *Surena*.

c. — Les Cinq Auteurs.

1171. LA || COMEDIE || DES || TVILERIES. || Par les cinq Autheurs. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé*, *Imprimeur*, & ||

Libraire de Monseigneur Frere du Roy, dans la || *petite Salle du Palais, à la Palme.* || M.DC.XXXVIII [1638]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 10 ff. et 140 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Collation des ff. lim. : Titre orné d'une marque de *Courbé*, gravée par *Daret* ; 2 ff. pour une épître « A monseigneur le chevalier d'Igby, » épître signée *J. Baudoin* ; 3 ff. pour l'avis « Au Lecteur », le *Privilége* et les *Acteurs* ; 4 ff. pour *Les Tuilleries, monologue.*

Le privilège, accordé pour sept ans à *Courbé*, est daté du 28 mai 1638 ; l'achevé d'imprimer est du 19 juin de la même année.

La *Comedie des Tuileries* est l'œuvre collective des cinq auteurs que Richelieu avait entrepris de faire travailler sous sa direction : BOISROBERT, COLLETET, CORNEILLE, L'ESTOILE et ROTROU. Pellisson (*Histoire de l'Academie Françoise*, Paris, 1653, in-8, p. 181) nous a donné quelques détails curieux sur cette collaboration à laquelle Richelieu avait recours pour achever une comédie en un mois. C'est par lui que nous connaissons la fameuse anecdote des cinquante pistoles données par le cardinal à Colletet pour les vers sur le canard, qui figurent dans le *Monologue des Tuileries.* Les cinq auteurs se répartirent les actes de la pièce dont Richelieu avait fait le plan. D'après une tradition très probable, recueillie par Voltaire, le troisième acte de la tragédie serait échu à Corneille ; on y trouve en effet plusieurs passages qui rappellent sa manière.

Nous connaissons la date exacte de la représentation des *Tuileries.* La *Gazette* du 10 mars 1635 nous apprend que cette comédie avait été jouée devant la reine le 4 mars précédent. Le numéro du 21 avril parle d'une autre représentation donnée pour le duc d'Orléans cinq jours auparavant.

L'auteur de la dédicace au chevalier d'Igby est J. BAUDOIN, académicien, qui se fit un nom en signant les ouvrages des autres.

Bibliographie Cornélienne, n⁰ 91.

1172. LA || COMEDIE || DES || TVILERIES. *S. l. n. d.* [*Paris, A. Courbé*, 1638], pet. in-12 de 7 ff. et 100 pp., réglé, mar. citr., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé par *Daret* ; 2 ff. pour l'épître ; 4 ff. pour l'avis « Au Lecteur », le *Privilége* et les *Acteurs.*

Cette édition, dont la justification varie entre 90 et 95 mm. de hauteur sur 49 en largeur, est remarquablement imprimée. Elle fut, dit-on, exécutée avec des caractères d'argent fondus par ordre du cardinal de Richelieu.

Le privilège et l'achevé d'imprimer sont les mêmes que dans l'édition in-4.

Bibliographie Cornélienne, n⁰ 92.

1173. L'AVEVGLE || DE || SMYRNE. || Tragi-Comedie. || Par les cinq Autheurs. || *A Paris.* || *Chez Augustin Courbé, Imprimeur &* || *Libraire de Monseigneur Frere du Roy, dans la* || *petite Salle du Palais, à la Palme.* || M.DC.XXXVIII [1638]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. et 146 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Collation des ff. lim. : Titre avec la marque de *Courbé*, gravée par *Daret* ; 3 ff. pour une épître « A monseigneur le marquis de Coualin, colonel des Suisses, etc. », épître signée BAUDOIN, l'avis « Au Lecteur », les *Acteurs* et l'*Extrait du Privilége.*

Il est dit dans l'avis « Au Lecteur » que *L'Aveugle de Smyrne* est l'œuvre

de « *quatre* célèbres esprits » ; ce passage a fait penser que Corneille était resté étranger à la composition de cette pièce, que le titre attribue cependant aux « *cinq* autheurs ».

Le privilège, daté du 28 mai 1638, est accordé pour sept ans à *Augustin Courbé*, comme celui de *La Comedie des Tuileries*. *L'Aveugle de Smyrne*, postérieur de deux ans à cette dernière pièce, fut cependant imprimé le premier; c'est ce qui l'a fait placer en tête des recueils qui contiennent le théâtre des Cinq Auteurs.

Bibliographie Cornélienne, n° 93.

d. — *Molière*.

1174. LES || ŒVVRES || DE MONSIEVR || MOLIERE. || *A Paris*, || *Chez Louys Billaine, au second Pillier de* || *la grand' Salle du Palais, à la Palme,* || *& au Grand Cesar.* || MDCLXVI [1666]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r. jans., doublés de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première édition des œuvres de Molière avec pagination suivie.

Tome premier : 393 pp. inexactement chiffr. (y compris le frontispice gravé et le titre) et 1 f. contenant la fin de l'*Extrait du privilége*, lequel commence au verso de la p. cotée 391. Les chiffres 119 et 120 sont répétés deux fois, en sorte que la dernière p. est cotée 391 et non 393. — Le frontispice, signé des initiales de *François Chauveau*, représente un cartouche surmonté du buste de la comédie et accompagné du portrait de Molière dans le rôle de Mascarille des *Précieuses ridicules* et dans le rôle de *Sganarelle*. — Les pièces contenues dans ce volume sont *Les Précieuses ridicules, Le Cocu imaginaire, L'Estourdy* et *Depit amoureux*.

Tome second : 480 pp. (y compris le frontispice gravé et le titre). — Le frontispice, gravé par *Chauveau*, représente un cartouche supporté par deux personnages, qui sont *Agnès* et *Arnolphe* de *L'Ecole des femmes* ; une renommée, assise au-dessus du cartouche, place des couronnes sur la tête des deux personnages. Le volume contient : *Les Facheux, L'Escole des maris, L'Escole des femmes, La Critique de L'Escole des femmes* et *La Princesse d'Elide*.

Le privilége, dont le t. Ier seul contient un *Extrait*, est daté du 6 mars 1666 ; il donne à *Gabriel Quinet* pendant six ans le droit exclusif de débiter les *Œuvres de Molière*. *Quinet* déclare associer à son privilége *Thomas Joly, Charles de Sercy, Louys Billaine, Guillaume de Luines* [sic], *Jean Guignard fils, Estienne Loyson* et *Claude Barbin*.

Ce privilège est suivi d'un achevé d'imprimer du 23 mars 1666.

Haut. : 145 ; larg. : 83 mm.

1175. LES || ŒUVRES || DE MONSIEUR || MOLIERE. || *A Paris*, || *Chez Charles de Sercy, au Palais, au* || *sixième Pillier de la Grand'Salle, vis-à-vis* || *la Montée de la Cour des Aydes,* || *à la Bonne-Foy couronnée.* || M.DC.LXXIII [1673]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 393 pp. inexactement chiffr., dont la dernière est cotée 391 (les n°s 119 et 120 sont en double), et 1 f. contenant la fin de l'*Extrait du privilége*, lequel commence au verso de la p. 391. — Le frontispice gravé et le titre sont compris dans la pagination.

Tome second : 480 pp., y compris le frontispice gravé et le titre.

L'auteur de la *Bibliographie Moliéresque* cite, sous le n° 268, p. 75

l'exemplaire de l'édition de 1673 que possède la Bibliothèque nationale, mais, sous le n° 267, il déclare n'avoir eu entre les mains qu'un volume de cette édition, et il ajoute que c'est celle de 1666 avec un nouveau titre. C'est là une grave erreur.

La collation des deux volumes datés de 1673 est à la vérité la même que celle des deux volumes de 1666, mais un détail typographique qui permettrait au besoin de distinguer les fragments des deux recueils, c'est qu'en 1673 on a distingué les U et les V majuscules. Les frontispices ont été tirés sur les mêmes planches qu'en 1666, mais on y remarque de nouvelles tailles.

Le privilège ne contient pas d'achevé d'imprimer.

Haut. : 140 ; larg. : 83 mm.

1176. Les || Œuvres || de || Monsieur || de Moliere. || *A Paris, || Chez Denys Thierry, ruë saint Jacques, || à l'Enseigne de la Ville de Paris.* || *Et* || *Claude Barbin, au Palais, sur le* || *second Perron de la sainte Chapelle.* || M.DC.LXXIV [1674-1675]. || Auec Priuilege du Roy. 7 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. citr., dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome I. : 313 pp. (y compris un f. blanc et le titre) et 3 ff. pour le *Privilége.* — Ce volume contient : le *Remerciement au Roy*, *Les Precieuses ridicules*, *Sganarelle*, *L'Estourdy* et *Depit amoureux.*

Tome II. : 416 pp. (y compris un f. blanc, le titre et 5 ff. lim.) et 4 ff. pour le *Privilége.* — Ce volume contient : *Les Fascheux*, *L'Escole des maris*, *L'Escole des Femmes*, *La Critique* et *La Princesse d'Elide.*

Tome III. : 306 pp. (y compris un f. blanc et le titre), et 3 ff. pour le *Privilége.* — Ce volume contient : *Le Sicilien*, *Amphitryon*, *Le Mariage forcé* et *L'Avare.*

Tome IV. : 317 pp. (y compris un f. blanc et le titre) et 2 ff. pour le *Privilége.* — Ce volume contient : *George Dandin*, *Le Tartuffe ou l'Imposteur*, *Le Medecin malgré luy* et *L'Amour medecin.*

Tome V. : 4 ff., dont le premier est blanc, 323 pp. et 2 ff. pour le *Privilége.* — Ce volume contient : *M. de Pourceaugnac*, *Le Misanthrope*, et *Le Bourgeois gentilhomme.*

Tome VI. : 290 pp. (y compris un f. blanc et le titre) et 3 ff. pour le *Privilége.* — Ce volume contient : *Psiché*, *Les Femmes sçavantes* et *Les Fourberies de Scapin.*

Tome VII., 1675 : 150 pp. (y compris le titre et 3 ff. lim.). — Ce volume contient *L'Ombre de Moliére*, *comedie* [par Brécourt] et *Le Malade imaginaire.*

L'édition que nous venons de décrire, bien qu'elle n'ait paru qu'après la mort de Molière, fut certainement préparée par lui-même. Ainsi qu'on l'a vu dans la note que nous avons jointe au n° 1174, le libraire *Gabriel Quinet* avait obtenu le 6 mars 1666 un privilège de six ans pour l'impression du théâtre de Molière ; il réussit à faire attribuer à ce privilège une durée de sept ans lorsqu'il le fit enregistrer sur les registres de la corporation. Le poète se vit ainsi dépossédé de ses propres ouvrages, aussi paraît-il être resté étranger aux éditions publiées en 1666 et en 1673. Plusieurs années s'écoulèrent avant que Molière pût faire respecter ses droits. Il obtint, il est vrai, en son nom personnel, le 18 mars 1671, un privilège de neuf ans, dont le texte est joint à chacun des six premiers volumes de l'édition de 1674; mais ce privilège ne suffit pas pour lui rendre immédiatement la libre disposition de ses pièces. Les lettres patentes du 18 mars 1671 étaient cependant conçues dans des termes qui semblaient exclure toute équivoque : « Notre cher et bien amé Jean-Baptiste Pocquelin de Moliére » y est-il dit, « nous a tres-humblement fait remontrer qu'il avoit par ci-devant composé pour nostre divertissement plusieurs piéces de theatre, partie desquelles il auroit

fait imprimer par divers imprimeurs ou libraires en consequence des priviléges que nous luy en avons accordé [*sic*] pour l'impression de chacune en particulier ; mais la plus part desdits priviléges estant expirez et les autres prés d'expirer, plusieurs desdites piéces ont esté reimprimées *en vertu de lettres obtenues par surprise en nostre grande chancellerie*, portant permission d'imprimer ou faire imprimer les *Œuvres* dudit Moliére, sans en avoir son consentement, dans lesquelles reimpressions il s'est fait quantité de fautes qui blessent la reputation de l'autheur, *ce qui l'a obligé de revoir et corriger tous ses ouvrages pour les donner au public dans leur derniére perfection ;* mais, comme il luy faut une grande dépense, tant pour l'impression que pour *les figures qu'il fait graver*, il craint que quelques envieux de son travail ne lui fassent contrefaire par concurrence, de mesme que l'on a déja fait, plusieurs desdites piéces... » Ce texte établit : 1° que l'édition de 1666 et, partant, celle de 1673, qui n'en est que la copie, n'ont pas été revues par Molière (cette remarque suffit pour expliquer que l'on y ait conservé les commentaires dont le sieur de Neufvevillenaine avait accompagné *Sganarelle*, tandis que les commentaires ont disparu en 1674) ; 2° que celle de 1674 a été au contraire préparée par lui ; 3° que cette dernière édition devait être accompagnée de figures dont la place est occupée non seulement en tête, mais dans le corps même des volumes par des feuillets blancs.

Pour arrêter les spéculations que les libraires faisaient à son préjudice, Molière fit signifier par huissier à la corporation, le 14 août 1671, le privilège qu'il avait obtenu au mois de mars précédent (on a eu soin de joindre, dans l'édition de 1674, le texte de la sommation à celui du privilège). Les libraires ne pouvaient se refuser à l'enregistrement, mais ils ne le firent qu'en ajoutant une réserve : « sans neantmoins que le present enregistrement puisse nuire ou préjudicier à ceux ausquels ledit sieur de Moliére avait cedé aucun privilége desdites piéces de theatre par luy composées, ou leur empescher l'impression de celles dont les priviléges n'estoient écheus avant l'obtention de la presente continuation de privilége. » Cette réserve explique l'existence de l'édition de 1673. L'impression des deux volumes de 1666 n'ayant été achevée que le 23 mars de cette année, le privilège accordé à *Gabriel Quinet* n'expirait que le 23 mars 1672, ou plutôt le 23 mars 1673, par suite de la fraude commise lors de l'enregistrement. La réserve formulée par la corporation des libraires permit encore de former des recueils factices de pièces séparées et de les mettre en vente avec des titres également datés de 1673 (voy. *Bibliographie Moliéresque*, n° 268).

Le privilège du 18 mars 1671 fut cédé par Molière à *Claude Barbin*.

Haut. : 160 ; larg. : 89 mm.

1177. Les Œuvres de Monsieur de Moliere. Reveuës, corrigées & augmentées. Enrichies de Figures en Taille-douce. *A Paris, Chez Denys Thierry, ruë saint Jacques, à l'enseigne de la Ville de Paris. Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chappelle. Et Chez Pierre Traboüillet, au Palais dans la Gallerie des Prisonniers, à l'image S. Hubert; & à la Fortune, proche le Greffe des Eaux & Forests.* M.DC.LXXXII [1682]. Avec Privilege du Roy. 8 vol. in-8, réglés, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Rel. du temps.*)

D'après les frères Parfaict, qui ont certainement recueilli une tradition contemporaine, cette édition a été publiée par Vinot et La Grange.

[*Tome I*] : 12 ff. lim., 304 pp., 2 ff. pour le *Privilége* et 4 figg. — Les ff. lim. comprennent : le titre ; 8 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour un avis « Au Lecteur» ; 1 f. contenant des *Stances pour monsieur de Moliére*, signées M.*** [Boileau-Despreaux] ; 1 f. contenant une épitaphe latine par l'historien D. de Mezeray, deux pièces françaises et une pièce latine de Marcel.

Tome II. : 416 pp., 2 ff. pour le *Privilége* et 5 figg.

Tome III. : 308 pp., 2 ff. pour le *Privilége* et 5 figg.

Tome IV. : 296 pp., 2 ff. pour le *Privilége* et 3 figg.

Tome V. : 335 pp. (y compris 12 ff. lim.) et 3 figg. — Au v° de la p. 335 (cotée 535) est un simple *Extrait du Privilége.*

Tome VI. : 93 pp. y compris la figure des *Fourberies de Scapin* (chiffr. 1-93), 195 pp. (chiffr. 1-195), 2 ff. pour le *Privilége* et 3 figg., dont la 2e comprise dans la pagination.

Tome VII. : 261 pp., 1 f. pour le *Privilége* et 4 figg., comprises dans la pagination.

Tome VIII. : 312 pp. et 3 figg., comprises dans la pagination. — Le *Privilége* occupe les pp. 262-264. — Le volume se termine par l'*Ombre de Moliére* de Brécourt.

L'avis « Au Lecteur » placé en tête du tome Ier fait connaître les additions et les améliorations que les camarades de Molière ont introduites dans ses œuvres. Ils y ont ajouté : *Dom Garcie de Navarre, L'Impromptu de Versailles, Dom Juan, Melicerte, Les Amans magnifiques* et *La Contesse d'Escarbagnas ;* ils ont, en outre, revu *Le Malade imaginaire* sur l'original de l'auteur. « Cette derniére piéce avoit esté si mal imprimée dans les éditions precedentes qu'outre plusieurs scénes tout le troisiéme acte n'étoit point de monsieur de Moliére. » Le même avis indique la valeur des guillemets placés en marge d'un certain nombre de passages. « Tous les vers qui sont marquez avec deux virgules renversées qu'on nomme ordinairement *guillemets* sont des vers que les comediens ne recitent point dans leurs representations, parce que les scénes sont trop longues et que d'ailleurs n'estant pas necessaires, ils refroidissent l'action du theatre. Monsieur de Moliére a suivy ces observations aussi bien que les autres acteurs ».

Le privilège, daté du 15 février 1680, est accordé pour six ans au libraire *Denis Thierry.* Les considérants fournissent des renseignements curieux pour l'histoire des éditions du théâtre de Moliére. Il y est dit que *D. Thierry,* n'ayant publié qu'une seule édition en vertu du privilège obtenu pour neuf ans le 18 mars 1671, « aurait neanmoins esté averty que quelques libraires et imprimeurs, nos sujets, seroient en dessein de contrefaire lesdites *Œuvres de Moliére,* sous pretexte qu'au bas de l'impression du privilége d'icelles on auroit obmis de marquer le jour qu'elles auroient esté achevées d'imprimer en vertu desdites lettres, ce qui seroit une occasion de differends et procés avec l'exposant, qui le divertiroit de son commerce ordinaire et luy causeroit une perte et préjudice tres-notable, s'il n'y estoit par nous pourveu, en consideration des grandes sommes qu'il a payées pour achepter la cession dudit privilége et des frais et dépences qu'il luy a convenu faire pour ladite impression.... » *D. Thierry* déclare associer au privilège *Cl. Barbin* et *P. Trabouillet.* L'achevé d'imprimer est du 30 juin 1682 pour les six premiers volumes et du 31 octobre 1682 pour les tomes VII et VIII.

Les figures, dessinées par *Brissard,* ont été gravées par *J. Sauvé.* Celles des *Précieuses,* de *L'Escole des maris* et de *L'Escole des femmes* ne sont pas signées.

Exemplaire aux armes de Louis, dauphin, fils de Louis XIV, provenant de la bibliothèque de M. le baron J. Pichon (Cat., n° 688) et de celle de M. E. Odiot.

1178. Les Oeuvres de Monsieur Moliere. Nouvelle Edition. Corrigée, & augmentée des Oeuvres Posthumes, & de tres belles Figures à châque Comedie, &c. *A Brusselles, Chez George de Backer, Imprimeur & Marchand Libraire aux trois Mores, à la Berg-straet.* 1694. Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12, titres rouges et noirs, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*A. Motte.*)

Cette édition, ornée de 32 figg de *J. Harrewyn*, est un recueil d'éditions séparées de chaque pièce, réunies en volumes à l'aide de titres d'assemblage. Au verso de ces titres est placée la liste des pièces contenues dans chaque volume.

Tome premier : Titre; front. gravé; 3 ff. pour l'*Abregé de la vie de monsieur Moliére;* 1 f. contenant les *Stances pour monsieur de Moliére*, par***, son épitaphe par MÉZERAY, etc. ; 5 ff. pour *la Gloire du Dosme du Val de Grace;* ensemble 11 ff. lim. et 8 pièces ayant chacune une pagination distincte, savoir : *L'Etourdy*, 92 pp.; *Dépit amoureux*, 84 pp.; *Les Precieuses ridicules*, 40 pp.; *Sganarelle*, 32 pp.; *Les Fascheux*, 44 pp., *L'Escole des maris*, 52 pp.; l'*Escole des femmes*, 80 pp.; *La Critique de l'Escole des femmes*, 43 pp. — Les figures sont comprises dans la pagination ; il en est de même pour les quatre volumes.

Tome second : Titre et 8 pièces avec pagination distincte : *La Princesse d'Elide*, 92 pp.; *Le Mariage forcé*, 36 pp.; *L'Amour medecin*, 36 pp.; *Le Misantrope*, 88 pp.; *Le Festin de pierre*, 72 pp.; *Le Medecin malgré luy*, 52 pp.; *Le Sicilien*, 32 pp.; *Amphitrion*, 80 pp. — On trouve dans *Le Festin de pierre* le texte complet de la scène du pauvre qui avait paru pour la première fois dans l'édition donnée par *Wetstein*, à *Amsterdam*, en 1683.

Tome troisiéme : Titre et 6 pièces avec pagination distincte : *L'Avare*, 92 pp.; *George Dandin*, 52 pp.; *L'Imposteur*, 88 pp.; *Le Bourgeois gentilhomme*, 100 pp.; *Monsieur de Pourceaugnac*, 64 pp.; *Les Fourberies de Scapin*, 72 pp.

Tome quatriéme : Titre et 9 pièces avec pagination distincte : *Psiché*, 80 pp.; *Le Malade imaginaire*, 116 pp.; *Les Femmes sçavantes*, 80 pp.; *Les Amans magnifiques*, 60 pp.; *Dom Garcie*, 64 pp.; *L'Impromptu de Versailles*, 36 pp.; *La Comtesse d'Escarbagnas*, 28 pp.; *Melicerte*, 28 pp.; *L'Ombre de Moliére*, [par BRÉCOURT], 35 pp., plus 6 ff. pour l'*Extrait du privilége* et le *Catalogue de quelques livres historiques, politiques, voyages*, etc., *qui se vendent chez George De Backer, marchand libraire à Bruxelles.*

L'*Ombre de Moliére* se termine par trois épigrammes sur sa mort.

Le privilège, dont un extrait est joint à la dernière pièce de chaque volume, est accordé pour neuf ans à *George De Backer*, par le roi d'Espagne, le 5 février 1694.

1179. ŒUVRES DE MOLIERE, avec des Remarques grammaticales ; Des Avertissemens Et des Observations sur chaque Piéce, par M. Bret. *A Paris , Par la Compagnie des Libraires associés.* [*De l'Imprimerie de Michel Lambert, rue de la Harpe.*] M.DCC.LXXIII [1773]. 6 vol. in-8, figg., cart., n. r.

Tome premier : 2 ff., viij pp. pour une épître de BRET « A monseigneur le duc de La Vrilliére » et la *Table*, 520 pp. de texte (les pp. 66-67, 80-81 sont en double), plus un portr. de Molière, gravé par *L.-J. Cathelin* d'après *Mignard*, et 4 figg. — *Tome second :* 2 ff., 576 pp. et 6 figg. — *Tome troisiéme :* 2 ff., 551 pp. et 6 figg. — *Tome quatriéme :* 2 ff., 560 pp. et 6 figg. — *Tome cinquiéme :* 2 ff., 774 pp., 1 f. pour l'*Approbation* et le *Privilége* et 5 figg. — *Tome sixiéme :* 2 ff., 704 pp. et 6 figg.

Les titres sont ornés de fleurons dessinés et gravés par *J.-M. Moreau le jeune*. — Les 33 figures, dessinées par *Moreau*, ont été gravées par *J.-B. Simonet* (7), *A.-J. Duclos* (4), *D. Née* (6), *N. de Launay* (2), *L.-J. Masquelier* (1), *E. de Ghendt* (2), *J.-J. Leveau* (4), *C. Baquoy* (3), *J.-P. Le Bas* (1), *J.-M. Moreau* (1), *L. Legrand* (1) et *Helman* (1). Moreau s'est représenté lui-même dans la figure du Sicilien dont il a été à la fois le dessinateur et le graveur.

Le privilège, daté du 21 mai 1766, est accordé pour douze ans au sieur *Le Clerc*, libraire.

1180. ŒUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE, avec les notes de tous les commentateurs. Édition publiée par L. Aimé-Martin. *A Paris, Chez Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, nº 6.* [*Imprimerie de Jules Didot aîné.*] M.DCCC.XXIV [1824]. 8 vol. in-8, v. f., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 2 ff., cc pp., 1 f., 269 pp., 1 f. de *Table*, plus 1 portrait et 2 figg. — *Tome second* : 2 ff., 411 p., 1 f. de *Table* et 3 figg. — *Tome troisième* : 2 ff., 499 pp. et 1 fig. — *Tome quatrième* : 2 ff., 457 pp., 1 f. de *Table* et 2 figg. — *Tome cinquième* : 2 ff., 547 pp. et 3 figg. — *Tome sixième* : 2 ff., 429 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tome septième*, 1826 : 2 ff., 382 pp., 3 ff. et 1 fig. — *Tome huitième*, 1826 : 2 ff., 571 pp. et 3 figg.

Le portrait a été gravé par *Taurel*. Les 18 figg., dessinées par *Desenne*, ont été gravées par *J. Bein* (1), *P. Adam* (2), *Leroux* (2), *Chollet* (1), *Sisco* (1), *Bosq et Devilliers junior* (5), *Roger* (1), *Wedgwood* (1), *Ensom* (1), *Juigneret* (1), *Croutelle* (1) et *Bosq* (1).

Exemplaire en PAPIER VÉLIN avec les figures AVANT LA LETTRE sur papier de Chine et les EAUX-FORTES.

1181. L'ESTOVRDY || OV LES || CONTRE-TEMPS, || Comedie. || Representée sur le || Theatre du Palais Royal. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris,* || *Chez Gabriel Quinet, au* || *Palais, dans la Galerie des Prisonniers,* || *à l'Ange Gabriel.* || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. 117 pp. et 1 f. blanc, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : 1 f. blanc, le titre, 4 ff. pour une épître « A messire, messire Armand Jean de Riants, chevalier, baron de Riverey, seigneur de La Gallesierre, etc. », et pour les *Acteurs*.

L'*Estourdy* avait été représenté pour la première fois à Lyon en 1653 et à Paris en 1658.

Le privilège, dont un extrait occupe le vº de la p. 117, est accordé pour cinq ans « au sieur Molier », qui déclare en faire cession à *Claude Barbin* et à *Gabriel Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 21 novembre 1662.

Haut. : 145 mm.

1182. DÉPIT || AMOVREVX || Comedie, || Representée sur le || Theatre du Palais Royal. || De I. B. P. Moliere. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur le* || *Degré deuant la Sainte Chapelle, au Signe* || *de la Croix.* || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 135 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Le *Dépit amoureux* avait été représenté à Béziers en 1654 et à Paris en 1658.

Les ff. lim. comprennent : le titre, une épître de G. QUINET « A monsieur, Hourlier, escuyer, sieur de Mericourt, etc. », l'*Extrait du privilége* et les *Personnages*.

Le privilège, daté du 31 mai 1660, est accordé pour cinq ans « au sieur

Molière », qui déclare en faire cession à *Claude Barbin* et à *Gabriel Quinet.* L'achevé d'imprimer est du 24 novembre 1662.

Haut. : 144 mm.

1183. LES || PRECIEVSES || RIDICVLES. || Comedie. || Representée || au Petit Bourbon. || *A Paris*, || *Chez Charles de Sercy, au* || *Palais, dans la Salle Dauphine*, || *à la Bonne-Foy couronnée.* || M.DC.LX [1660] || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 135 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent le titre, la *Preface* et les *Personnages.*

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 135, est daté du 19 janvier 1660 ; il est accordé pour cinq ans à *Guillaume de Luynes* [sic], qui déclare y associer *Charles de Sercy* et *Claude Barbin.* L'achevé d'imprimer est du 20 janvier 1660.

Il y a trois éditions des *Precieuses* sous la même date. Voici comment on peut les distinguer :

A. La 1re p. de la *Préface* a 20 lignes ; la 3e p. contient la phrase suivante, dont la partie soulignée n'est pas reproduite dans l'édition C : « Outre quelque grand seigneur, que j'aurois esté prendre malgré luy pour protecteur de mon ouvrage, *et dont j'aurois tenté la liberalité par une epsître dedicatoire bien fleurie,* j'aurois taché.... » Le titre courant de cette 3e p. porte *PRƐFACE*, avec un *e* rond.

P. 2, l. 7 : *Du Criosi,* au lieu de : *Du Croisi.*

P. 7, l. 2 et 3 :

> extrauagant, qui s'est mis dãs
> la teste de vouloir faire l'hõ-

P. 43 : *Cene VIII.*

P. 44, chiffrée par erreur 40.

Le nom de *Du Croisy* est écrit *Du Croisi* dans les deux premières scènes ; la p. 123 porte *Du Croicy.*

Les pp. 8, 26, 48 ont au titre courant : *Les Pretieuses* (avec un *t*) ; les pp. 34 et 36 ont : *Les Precieuse* [sic].

Dans quelques exemplaires (A 1) le nom de *Du Croisy* est rétabli à la p. 123, tandis que toutes les autres fautes sont conservées ; dans d'autres, le titre courant de la 3e p. de la Preface porte *PREFACE* avec un *E* carré, ce qui indique encore un léger remaniement.

Enfin, nous avons vu un exemplaire au nom de *Barbin* (A 2) qui offre une particularité difficile à expliquer. Les 96 premières pp. du texte présentent une composition nouvelle, avec lettres ornées et fleurons différents, tandis que le reste du texte et les ff. lim. sont exactement semblables à A. Sans prétendre donner une explication certaine de ce fait, on peut risquer deux hypothèses. Il est possible que *Barbin* ait fait recomposer après coup les 96 premières pp., pour utiliser des feuilles qui lui étaient restées en magasin, ou bien qu'il ait reconnu, pendant le cours même de l'impression, qu'il ne s'était pas fait attribuer un nombre suffisant d'exemplaires, et qu'il ait fait exécuter une composition nouvelle pour les feuilles A-H, tandis qu'il faisait tirer un plus grand nombre d'exemplaires des feuilles suivantes et des ff. lim. (lesquels sont toujours imprimés en dernier lieu), afin de compléter ainsi ses exemplaires.

Dans l'édition ainsi remaniée, on relève plusieurs différences, dont il suffira d'indiquer quelques unes :

P. 1, en tête : un fleuron représentant Diane et Actéon, au lieu de la tête de lion entourée de rinceaux, qui se trouve dans toutes les autres éditions.

P. 2, dernière ligne : A vostre *aui* [sic].
P. 3, l. 2 : *sujet* de l'estre, au lieu de : *suiet*.
P. 3, l. 6 : ie vous *auoüe,* au lieu de : ie vous *auouë*.
P. 3, l. 8 : *a-t'-on,* au lieu de *a ton.*
P. 3, l. 9 : deux *Peques prouinciales*, au lieu de : deux *Pecques Prouinciales*.
P. 7, l. 2. et 3 :

> extrauagãt, qui s'est mis dans
> la teste de vouloir faire l'hom-

P. 74, chiffrée 87.
P. 87, » 55.
P. 88, » 28.
P. 88, dernière ligne : *Les* voicy, au lieu de : *Le* voicy.
Le titre courant est partout correct. Le nom de *Du Croisy* est correctement écrit dans les deux premières scènes.

Bien que l'impression diffère de celle des autres éditions , elle a été faite avec les mêmes caractères, et plusieurs des fleurons qui y sont employés se retrouvent ailleurs.

B. La 1re p. de la *Preface* a 20 lignes ; la 5e p. contient la phrase soulignée ci-dessus.

P. 2, l. 7 : *Du Croisi.*
P. 7, l. 2 et 3 :

> extrauagant qui s'est mis dans
> la teste de vouloir faire l'hom-

P. 43 : *Scene VIII.*
Pp. 50 à 96, au titre courant : *Les Pretieuses* (avec un *t*).
P. 74, chiffrée 87.
P. 87, » 55.
P. 98, » 97.

C. La 1re p. de la *Preface* n'a que 19 lignes et la 5e 18 seulement, par suite de l'omission du passage indiqué ci-dessus.

P. 2, l. 7 : *Du Croisi.*
P. 7, l. 2 et 3 :

> extrauagant, qui s'est mis dans
> la teste de vouloir faire l'hom-

Pp. 50 à 96, au titre courant : *Les Pretieuses.*
P. 74, chiffrée 87.
P. 87, » 55.
P. 98, » 97.
P. 126 : *Les Precieuse* [sic].

Le privilège porte que « il est permis à *Guillaume de Luynes* [sic]... de vendre et debiter les *Précieuses ridicules, faict par le sieur Molier.* »

Nous avons trouvé un exemplaire de A à la Bibliothèque nationale, avec le nom de *G. de Luyne ;* notre exemplaire et celui de M. le baron de Ruble portent le nom de *Ch. de Sercy ;* celui de la Bibl. Victor Cousin, le nom de *Claude Barbin.* Un exemplaire de A 2, au nom de *Cl. Barbin*, a figuré à la vente de M. le comte de Sauvage (Bruxelles, 1880, nº 169) ; B, au nom de *Cl. Barbin*, et C, au nom de *G. de Luynes*, se conservent à la Bibliothèque nationale. Il est donc impossible de supposer, comme on avait été tenté de le faire, que chacun des libraires associés au privilège aura fait tirer pour lui des exemplaires plus ou moins modifiés. Le seul changement fait, en même temps que celui du nom du libraire, est le changement du fleuron placé au titre.

L'ordre dans lequel nous avons décrit les trois éditions se justifie aisément. La phrase que nous avons signalée dans la Préface aura été supprimée comme superflue ou comme injurieuse ; il est certain qu'elle n'aura pas été ajoutée après coup. Le tirage B tient le milieu entre A et C. Le dernier tirage , à notre avis, est précisément celui où le nom de *Molier* [*sic*] figure au privilège.

M. Taschereau avait déjà considéré cette mention comme la preuve d'une édition postérieure.
Haut. : 140 mm.

1184. Le || Procez || des || Pretievses, || En Vers burlesques || Comedie. || *A Paris*. || *Chez Iean Guignard, dans la* || *grand'Salle du Palais, à l'image S. Iean.* || M. DC. LX [1660]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 8 ff., 74 pp. et 3 ff., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre ; une épître « A madame, madame la marquise de Monloy », épître signée Somaize; un avis « Au Lecteur » et les *Acteurs*.
Les 3 ff. qui terminent le volume contiennent le *Privilége* et les *Fautes survenues en l'impression*.
Le privilège, daté du 3 mars 1660, est accordé pour cinq ans à Anthoine Baudeau, sieur de Somaise, qui déclare en faire cession à *Jean Ribou*, *Jean Guignard* et *Estienne Loyson*. L'achevé d'imprimer est du 12 juillet 1660.
Haut. : 151 mm.

1185. L'Escole || des || Maris, || Comedie, || De I. B. P. Moliere. || Representee sur le || Theatre du Palais Royal. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, dans la* || *grad'* [sic] *Salle du Palais, au Signe* || *de la Croix*. || M.DC.LXI [1661]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 65 pp., 2 ff. et 1 f. blanc, mar. r., dos et coins ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Front. gravé, titre, 4 ff. pour une épître « A monseigneur le duc d'Orleans, frére unique du Roy », et les *Personnages*.
Le privilège, dont le texte commence au v° de la p. 65 et se développe sur les ff. suivants, est accordé pour sept ans à « Jean-Baptiste Pocquelin de Moliers [*sic*], comedien de la troupe de nostre tres-cher et tres-amé frére unique, le duc d'Orleans ». Molière déclare en faire cession à *Charles de Sercy*, celui-ci y associe à son tour *Guillaume de Luyne*, *Jean Guignard*, *Claude Barbin* et *Gabriel Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 20 août 1661.
Haut. : 148 mm.

1186. Les || Fachevx || Comedie, || De I. B. P. Moliere. || Representee sur le || Theatre du Palais Royal. || *A Paris*, || *Chez Gabriel Quinet, au* || *Palais, dans la Galerie des Prisonniers*, || *à l'Ange Gabriel*. || M. DC. LXII [1662]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. lim., 76 pp., 1 f. pour le *Privilége* et 1 f. blanc, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Les 5 ff. qui suivent le titre sont occupés par une épître « Au Roy ».
Les 10 premières pages du demi-cahier *A*, qui contiennent la préface, le *Prologue* en vers, [par Pellisson], et les *Personnages*, ne sont pas chiffrées; les deux pages qui complètent ce demi-cahier et qui sont remplies par le début de la comédie sont chiffrées par erreur 9 et 10 (au lieu de 11 et 12), mais, à partir du demi-cahier *B*, la pagination se suit régulièrement de 13 à 76.

Le privilège, daté du 5 février [1662], est accordé pour cinq ans au sieur Molière, qui déclare en faire cession à *Guillaume de Luyne*. Celui-ci y associe à son tour *Charles de Sercy, Jean Guignard, Claude Barbin* et *Gabriel Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 18 février 1662.

Hauteur : 148 mm.

1187. L'Escole || des || Femmes. || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luyne*, || *Libraire Iuré, au Palais, dans la Salle* || *des Merciers, à la Iustice*. || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 95 pp. mal chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé par *F. C*[*hauveau*]; le titre; 2 ff. pour une épître « A Madame » ; 1 f. pour la *Preface*; 1 f. pour l'*Extraict du privilége* et les *Personnages*.

L'erreur dans la pagination se produit aux pp. 73-74, qui sont doubles. La dernière p. est cotée en conséquence 93.

Le privilège, daté du 4 février 1663, est accordé pour six ans à *Guillaume de Luyne*, qui déclare y associer *Sercy, Joly, Billaine, Loyson, Guignard, Barbin* et *Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 17 mars 1663.

Haut. : 148 mm.

1188. L'Escole || des || Femmes. || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais, vis à vis* || *le Grand Portail de la Ste Chappelle*, || *au signe de la Croix*. || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 95 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Seconde édition originale. Cette édition se collationne comme la précédente, mais la composition n'est pas la même. Non seulement l'erreur qui s'était produite dans la pagination a été corrigée (le dernier f. porte bien 95), mais les fleurons et les titres courants diffèrent. Les manchettes, imprimées en romain dans A, sont imprimées dans B en caractères italiques. Quant au texte, les seules variantes que nous y ayons remarquées sont les suivantes :

P. 2 A : *Car* vos plus grands plaisirs sont partout où vous estes.
B : *Que* vos plus grands plaisirs....

P. 52 A : Voulu de cét *amour* estoufer la clarté.
B : Voulu de cét *esprit*....

P. 65 A : Et goustast-on cent fois un bonheur *trop* parfait.
B : Et goustast-on cent fois un bonheur *tout* parfait.

P. 68 A : *Car* pour se bien conduire en *ces* difficultez.
B : *Et* pour se bien conduire en *ses* difficultez.

Haut. : 152 mm.

1189. La || Critiqve || de || l'Escole || des Femmes, || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *les dregrez* [sic] *deuant la Sainte Chapelle*, || *au Signe de la Croix*. || M.DC.LXIII [1663]. || Auec

Priuilege du Roy. In-12 de 5 ff., 117 pp. et 1 f. blanc, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. se composent du titre, de 3 ff. pour une épître « A la Reyne mére » et de 1 f. pour l'*Extraict du privilége* et les *Personnages*.

Le privilège, daté du 10 juin 1663, est accordé pour sept ans à *Charles de Sercy*, qui déclare y associer *Joly, de Luyne, Billaine, Loyson, Guignard, Barbin* et *Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 7 août 1663.

Haut. : 152 mm.

1190. LE PORTRAIT || DV PEINTRE, || ou la || Contre-Critique || de l'Escole des Femmes. || Comedie. || Representée sur le Theatre Royal de || l'Hostel de Bourgogne. || Par le Sieur Boursault. || *A Paris*, || *Chez Estienne Loyson, en la* || *Galerie des Prisonniers, au Nom* || *de Iesus*. || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 38 pp. mal chiffr. et 1 f. pour le *Privilège*, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Capé.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; 1 f. de titre ; 2 ff. pour une épître « A Son Altesse Serenissime monseigneur le Duc » ; 2 ff. pour un avis « Au Lecteur » et les *Personnages*.

La dernière page est cotée 38 au lieu de 36.

Le privilège, daté du 30 octobre 1663, est accordé pour sept ans à *Charles de Sercy*. L'achevé d'imprimer est du 17 novembre 1663.

Haut. : 149 mm.

1191. LE || MARIAGE || FORCÉ. || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais*, || *vis à vis la Porte de l'Eglise* || *de la Sainte Chapelle*, || *à l'Image S. Louis*. || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 91 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre est occupé par un *Extrait du privilége* et par les *Personnages*.

Le privilège, daté du 20 février 1668, est accordé pour cinq ans à Molière, qui déclare en faire cession à *Jean Ribou*. L'achevé d'imprimer est du 9 mars 1668.

Haut. : 145 mm.

1192. LES || PLAISIRS || DE L'ISLE || ENCHANTÉE. || Course de bague, || Collation ornée de Machines, Comedie || meslée de Danse & de Musique, Ballet du || Palais d'Alcine, Feu d'Artifice : Et autres || Festes galantes & magnifiques; faites par le || Roy à Versailles, le 7. May 1664. Et || continuées plusieurs autres Iours. || *A Paris*, || *Chez Robert Ballard, seul Imprimeur* || *du Roy pour la Musique*. || M.DC.LXIV [1664]. || Auec Priuilege de Sa Maiesté. In-fol. de 83 pp.

chiffr. (la dernière est cotée par erreur 71) et 6 ff. non chiffr.; plus 9 grandes planches, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Cet exemplaire a été inexactement décrit par MM. P. Deschamps et G. Brunet dans leur *Supplément au Manuel du Libraire*. Les deux premières journées, qui contiennent la *Course de bague*, la *Collation ornée de machines* et l'édition originale de *La Princesse d'Elide* de Molière, occupent bien 83 pp. Les continuateurs de M. Brunet et le rédacteur du *Catalogue raisonné de M. Didot* lui-même (n° 948) n'ont pas pris garde que la p. cotée 71 aurait dû porter 83. Les 6 ff. non chiffrés qui terminent le volume, sont occupés par le *Palais d'Alcine*, ballet de BENSERADE, qui fut donné le 3e jour. A la fin de cette dernière partie, il est question des divertissements qui eurent lieu à la cour les jours suivants. Le dimanche 11 mai, Molière et sa troupe donnèrent *Les Facheux*. Le lundi 12 mai, « Sa Majesté fit jouer une comedie, nommée *Tartuffe*, que le sieur de Mollière avoit fait contre les hypocrites; mais, quoy qu'elle eut esté trouvée fort divertissante, le roy connut tant de conformité entre ceux qu'une veritable devotion met dans le chemin du ciel et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empesche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême delicatesse pour les choses de la religion ne put souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu, qui pouvoient estre prise[s] l'une pour l'autre; et, quoy qu'on ne doutast point des bonnes intentions de l'autheur, il la deffendit pourtant en public, et se priva soy-mesme de ce plaisir, pour n'en pas laisser imposer à d'autres, moins capables d'en faire un juste discernement. » Le lendemain, mardi 13 mai, on joua le *Mariage forcé*.

Le volume est orné de 9 grandes planches dessinées et gravées par *Israël Silvestre*, savoir: un frontispice, 5 planches pour la première journée, une pour la seconde et 2 pour la troisième. Ces planches portent l'*excudit* et le *cum privilegio*.

Exemplaire aux armes de J.-B. COLBERT, provenant de la bibliothèque de M. A.-F. DIDOT (Cat. 1878, n° 523).

1193. LES || PLAISIRS || DE L'ISLE || ENCHANTÉE. || Course de Bague; || Collation ornée de Machines; || Comedie meslée de Danse || et de Musique; || Ballet du Palais d'Alcine; || Feu d'Artifice: || Et autres Festes galantes || et magnifiques, || faites par le Roy à Versailles, || le VII. May M.DC.LXIV. || Et continuées plusieurs autres jours. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie Royale*. || M.DC.LXXIII [1673]. Gr. in-fol. de 91 pp. et 9 pl. gravées.

Seconde édition complète de ce recueil. On y trouve le texte de *La Princesse d'Elide* et la liste complète des acteurs qui représentèrent la pièce à Versailles (pp. 26-80).

On lit au verso de la p. 91: *A Paris*, || *De l'Imprimerie Royale*, || *Par les soins* || *De Sebastien Mabre-Cramoisy*, || *Directeur de ladite Imprimerie*. || *M. DC. LXXIV*.

Les planches sont les mêmes que dans l'édition de 1664.

Voy. *Bibliographie moliéresque*, n° 195.

1194. LE || TARTVFFE, || OV || L'IMPOSTEVR, || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *Imprimé aux despens de l'Autheur, & se vend* || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis-à-vis* || *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle*, || *à l'Image*

S. Loüis. || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 12 ff. lim. et 96 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc (nous avons, avant la reliure, constaté que ce f. tient réellement au f. *ã vj* et qu'il ne faut, par conséquent, pas de frontispice gravé) ; 1 f. pour le titre ; 9 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et pour les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 15 mars 1669, est accordé pour dix ans à Molière. Il n'est fait aucune mention des libraires cessionnaires. L'achevé d'imprimer est du 23 mars 1669.

Haut. : 148 mm.

1195. Le || Tartvffe, || ov || L'Impostevr, || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris,* || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis-à-vis* || *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle,* || *à l'Image S. Louis.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 12 ff. lim. et 96 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Capé.*)

Seconde édition.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé, représentant la scène V^{e} du IVe acte ; titre imprimé ; 4 ff. pour la *Preface* ; 5 ff. pour avis du « Libraire au Lecteur », le *Premier Placet presenté au roy sur la comedie de Tartuffe*, le *Second Placet* et le *Troisiéme Placet ;* 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège est celui du 15 mars 1669. A la suite de l'extrait il est fait mention de la cession consentie par Molière au profit de *Jean Ribou.* L'achevé d'imprimer est du 6 juin 1669.

Haut. : 141 mm.

1196. L'Homme || glorievx, || ou || La derniere || Perfection de l'homme, || acheuee || par la gloire eternelle. || Par M. Pierre Roullé, Docteur de || Sorbonne, & Curé de S. Barthelemy. || *A Paris,* || *Chez Gilles Gourault, sous* || *l'Horloge du Palais, à l'Esperance.* || M.DC.LXIV. [1664]. || Auec Priuilege & Approbation. In-12 de 6 ff. et 91 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre, une épître « Au Roy » et un *Avant-Propos ou Avis au Lecteur*.

Ce curieux factum nous a été gracieusement offert par le regretté M. L. Potier, qui y a joint la note suivante :

« M. Taschereau dans son *Histoire de Molière* parle de l'ouvrage de Pierre Roullé, qu'il intitule *Le Roy glorieux au monde*. En effet, l'exemplaire de dédicace à Louis XIV, que l'on conserve à la Bibliothèque nationale et qui a été longtemps le seul connu, n'en a pas d'autre ; mais cet exemplaire ne contient pas, nous ne savons pourquoi, les 6 feuillets liminaires ; or, le texte même du livre commence à la page 1 par un titre de départ ainsi conçu : *Le Roy glorieux au monde, ou Louis XIV, le plus glorieux de tous les rois du monde.* Ainsi s'explique l'erreur de M. Taschereau et des bibliographes qui l'ont suivi.

« *L'Homme glorieux,* dont le sujet est en apparence un panégyrique de Louis XIV, contient contre Molière, une violente dénonciation au roi au sujet de la comédie du Tartuffe. C'est ce pamphlet dont parle Molière dans son premier placet au roi. Nous en citerons les passages suivants qui ne mettent pas sous un beau jour le zèle charitable de *ce grand homme de bien,* ainsi que Molière appelle le curé de S. Barthélemy dans son placet :

« Un homme, ou plutost un demon vestu de chair et habillé en homme, et le plus signalé impie et libertin qui fut jamais dans les siécles passez, avait eu assez d'impieté et d'abomination pour faire sortir de son esprit diabolique une piéce toute preste d'estre rendue publique en la faisant monter sur le theatre, à la derision de toute l'Eglise et au mépris du caractére le plus sacré et de la fonction la plus divine, et au mépris de ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise, ordonné[e] du Sauveur pour la sanctification des âmes, à dessein d'en rendre l'usage ridicule, contemptible, odieux. Il meritoit par cét attentat sacrilége et impie un dernier supplice exemplaire et public, et le feu mesme, avancoureur de celuy de l'enfer, pour expier un crime si grief de léze-majesté divine, qui va à ruiner la religion catholique en blâmant et jouant sa plus religieuse et sainte pratique (pp. 48-49). »

« Dans la notice bibliographique qui précède la réimpression publiée à *Genève*, chez *J. Gay,* en 1867, sous le titre de *Le Roy glorieux au monde*, M. Paul Lacroix dit que l'édition fut mise au pilon et supprimée avec tant de soin qu'un seul exemplaire, celui du roi, semble avoir échappé à la destruction totale ; il ajoute : « Nous n'attribuerons pas seulement au placet de Molière au roi l'ordre de police qui fit anéantir toute l'édition de ce pamphlet. Le curé de Saint-Barthélemy, en attaquant Molière, avait eu l'imprudence d'attaquer avec non moins de violence le maréchal de Turenne. On peut être sûr que le maréchal de France eut encore plus de crédit que le comédien pour obtenir la suppression du libelle. » C'est à propos de sa religion que Roullé prend à partie Turenne, qui était alors protestant. Il convient que le maréchal a bien servi le roi, son maître, en qualité de général, mais que ses succès doivent être attribués à Dieu, qui est le « conducteur des armées, et qui ordonne les batailles, qui ordonne l'avantage et la victoire à qui il veut » et qui, dans ces occasions « consideroit la justice des armes, l'interest et la gloire du roy » ; il ajoute qu'on peut dire encore pour expliquer de si glorieux succès, « aux termes de l'Evangile, que les enfans du siécle et des tenébres sont advisez et moralement sages et prudents, ou pour mieux dire fins et rusez, et plus, bien souvent, mesme que les enfants de la lumiére ».

M. Potier écrivait cette note en 1870 ; on a découvert depuis lors trois autres exemplaires de l'ouvrage de Roullé : l'un, qui appartient à M. le baron de Ruble, est semblable au nôtre ; les deux autres, qui ont été acquis par M. le comte de Lignerolles et par M. le comte de Sauvage, se composent de nos 12 ff. lim., de 691 pp. pour l'*Homme glorieux,* fastidieux traité de théologie, qui ne touche en rien à Molière, et des 91 pp. qui contiennent le *Roy glorieux.* Cette découverte prouve que Roullé avait voulu tout d'abord distiller son venin à l'abri d'un gros traité, tout au plus digne d'intéresser quelques sorbonnistes ; mais le fait de n'avoir présenté au roi que le pamphlet dirigé contre Molière et d'avoir mis en vente des exemplaires de cette partie séparée montre bien que c'était celle à laquelle l'auteur ajoutait le plus d'importance.

Une réimpression de l'*Homme glorieux,* beaucoup plus correcte que celle de M. Paul Lacroix, a été donnée, d'après le présent exemplaire, dans le *Molière-Museum,* VI (1884), 51-96.

Haut. : 147 mm.

1197. Lettre || sur la Comedie || de || l'Imposteur. || M.DC. LXVII [1667]. *S. l.*, in-12 de 4 ff. et 124 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*Duru.*)

Défense de *Tartuffe*, qui paraît être l'œuvre de Molière lui-même. Un *Avis*, qui occupe les 3 ff. placés après le titre, nous en fait connaître le contenu :

« Cette *Lettre* est composée de deux parties : la première est une relation de la representation de l'*Imposteur* et la derniére consiste en deux reflexions sur cette comedie. » On trouve à la fin la date du 20 août 1667. Voy. *Bibliographie Moliéresque*, n° 1216.
Haut. : 141 mm.

1198. La || Critiqve || dv || Tartvffe || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Gabriel Quinet, au Palais*, || *à l'entrée de la Galerie des Prisonniers*, || *à l'Ange Gabriel*. || M.DC.LXX [1670]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 52 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Comédie attribuée à Le Boulanger de Chalussay.
Les ff. lim. contiennent le titre, une *Lettre satirique sur le Tartuffe escrite à l'autheur de la Critique* (en vers), le *Privilége* et les *Personnages*.
Le privilège, daté du 19 novembre 1669, est accordé pour cinq ans à *Gabriel Quinet*. L'achevé d'imprimer est du 19 décembre 1669.
Bibliographie Moliéresque, n° 1157.
Haut. : 156 mm.

1199. Le || Festin || de || Pierre. || Comedie. || Par J. B. P. de Moliere. || Edition nouvelle & toute differente de celle qui || a paru jusqu'à present. || *A Amsterdam*. || *M.DC.LXXXIII* [1683]. Pet. in-12 de 2 ff. et 72 pp., plus un front. gravé, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le frontispice est une copie retournée de la figure qui orne l'édition de Paris, 1682.
Le titre porte une marque représentant une sphère entourée de nuages et accompagnée de la devise : *In Deo*.
Cette édition, dont l'importance n'a été bien connue que dans ces dernières années, est la première qui donne le texte complet de la scène du pauvre et de la scène qui la précède (acte IIIe, scènes Ire et IIe). Elle renferme plusieurs passages qui ne se trouvent même pas dans les exemplaires non cartonnés de l'édition de 1682.
Haut. : 135 mm.

1200. Observations || sur vne Comedie || de Moliere, intitulée, Le || Festin de Pierre. || Par le Sieur de Rochemont. || *A Paris*, || *Chez N. Pepingué, au bout du Pont S. Mi-* || *chel, à l'entrée de la ruë de la Huchette*. || *Et en sa Boutique au premier Pilier de la* || *grande Salle du Palais, vis à vis les* || *Consultations, au Soleil d'or*. || M.DC.LXV [1665]. || Auec Permission. In-12 de 1 f. pour le titre et 48 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*Thibaron et Joly*).

Haut. : 134 mm.

1201. Response || aux || Obseruations || touchant le Festin || de Pierre, || de Monsieur || de Moliere. || *A Paris*, || *Chez Gabriel Quinet, dans* || *la Gallerie des Prisonniers*, ||

à l'Ange Gabriel. || M.DC.LXV [1665]. || Auec Permission. In-12 de 32 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Haut. : 140 mm.

1202. LETTRE || sur les || Obseruations || d'vne Comedie || du Sr Moliere, || Intitulée || Le Festin || de Pierre. || *A Paris,* || *Chez Gabriel Quinet, au Palais,* || *dans la Galerie des Prisonniers,* || *à l'Ange Gabriel.* || M.DC.LXV [1665]. || Auec Permission. In-12 de 58 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Capé.*)

Autre réponse aux *Observations* du sieur de Rochemont, écrite comme la précédente par un partisan de Molière.

Haut. : 139 mm.

1203. L'AMOVR || MEDECIN. || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris,* || *Chez Pierre Traboüillet, au* || *Palais, dans la Salle Dauphine,* || *prés la porte, à la Fortune.* || M.DC. LXVI [1666]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 5 ff. et 95 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé à l'eau-forte ; titre ; 3 ff. pour un avis « Au Lecteur », un *Extraict du privilége* et les *Personnages.*

La dernière p. est chiffrée 59.

Le privilège, daté du 30 décembre 1665, est accordé pour cinq ans à « Jean-Baptiste Pocquelin de Moliére, comedien de la troupe de nostre tres-cher et tres-amé frére unique, le duc d'Orleans », qui déclare transporter ses droits à *Pierre Trabouillet, Nicolas Le Gras* et *Théodore Girard.* L'achevé d'imprimer est du 15 janvier 1666.

Haut. : 144 mm.

1204. L'AMOVR || MEDECIN. || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || || *A Paris,* || *Chez Pierre Traboüillet, au Palais,* || *à l'entrée de la Galerie des Prisonniers,* || *à la Fortune.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 5 ff. et 64 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé (qui n'appartient probablement pas à l'édition); titre; 1 f. pour l'avis « Au Lecteur »; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Personnages* ; 1 f. pour le *Prologue.*

Le frontispice est une copie en taille-douce, en contre-partie, de l'eau-forte qui précède l'édition de 1666.

Le privilège est celui du 30 décembre 1665. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la seconde fois le 20 novembre 1668.*

Haut. : 149 mm.

1205. LE || MISANTROPE, || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris.* || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis à vis la Porte* || *de l'Eglise de la Sainte Chapelle,* || *à l'Image Saint Louis.* || M.DC.LXVII [1667]. || Auec Priuilege du

Roy. In-12 de 12 ff. et 84 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé ; titre ; 1 f. pour un avis du « Libraire au Lecteur » ; 8 ff. pour une *Lettre écrite sur la comedie du Misantrope*, [par DONNEAU DE VISE]; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 21 juin 1666, est accordé pour cinq ans à « J. B. P. de Moliére, comedien de la troupe de monsieur le duc d'Orleans », qui déclare en faire cession à *Jean Ribou*. L'achevé d'imprimer est du 24 décembre 1666.

Haut. : 146 mm.

1206. LE || MEDECIN || MALGRÉ-LUY. || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais, sur le* || *Grand Peron, vis à vis la porte de l'Eglise* || *de la Saincte Chapelle, à l'Image S. Louis.* || M.DC.LXVII [1667]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 3 ff. et 152 pp., mar. r., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé ; titre imprimé ; 1 f. pour les *Acteurs* et l'*Extraict du privilége*.

Le privilège, daté du 8 octobre 1666, est accordé pour sept ans à « Jean-Baptiste Pocquelin de Moliére, comediens [*sic*] de la troupe de nostre tres-cher et tres-amé frére unique, le duc d'Orleans. » Molière déclare en faire cession à *Jean Ribou*.

L'achevé d'imprimer est du 24 décembre 1666.

Haut. : 148 mm.

1207. LE || SICILIEN, || ou || L'Amour || peintre, || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis* || *à vis la Porte de la S. Chapelle,* || *à l'Image S. Louis.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 2 ff., 81 pp., 2 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre est blanc au r° et contient au v° la liste des *Acteurs*.

Le privilège, dont le texte commence au v° de la p. 81 et se développe sur les 2 ff. suivants, est accordé pour cinq ans à Molière le 31 octobre 1667. Il nous fournit des détails précieux pour l'histoire littéraire : « J. B. Pocquelin de Moliére, comedien de la troupe de nostre tres-cher et tres-amé frére unique, le duc d'Orleans, nous a fait exposer, » y est-il dit, « qu'il auroit depuis peu composé pour nostre divertissement une piéce de theatre qui est intitulée *Le Sicilien*, belle et tres-agreable, laquelle il desireroit faire imprimer; mais, comme il seroit arrivé qu'en ayant cy-devant composé quelques autres, aucunes d'icelles auroient été prises et transcrites par des particuliers qui les ont fait imprimer, vendre et debiter en vertu des lettres de privilége qu'ils auroient surprises en nostre grande chancelerie à son prejudice et dommage, pour raison de quoy il y a eu instance en notre conseil jugée à l'encontre d'un libraire en faveur de l'exposant, lequel, craignant que celle-cy ne luy soit pareillement prise et que par ce moyen il ne soit privé du fruit qu'il en peut retirer, nous auroit requis luy accorder nos lettres... etc. »

L'achevé d'imprimer est du 9 novembre 1667.

Haut. : 147 mm.

1208. AMPHITRYON, || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris,* || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis à vis* || *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle,* || *à l'Image Saint Louis.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 88 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre orné d'un fleuron à l'initiale M ; 2 ff. pour une épître « A Son Altesse Serenissime monseigneur le Prince » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 20 février 1668, est accordé pour cinq ans à Molière, qui déclare en faire cession à *Jean Ribou*. L'achevé d'imprimer est du 5 mars 1668.

Haut. : 145 mm.

1209. LES PLAISIRS DE L'ISLE ENCHANTÉE, ou les festes, et diuertissements du Roy, à Versailles, Diuisez en trois journées, et commencéz le 7.me Jour de May, de L'année 1664. 9 planches in-fol. — RELATION || DE LA FESTE || DE || VERSAILLES. || Du 18. Juillet mil six cens soixante-huit. *A Paris,* || *De l'Imprimerie Royale.* || M.DC.LXXIX [1679]. In-fol. de 43 pp., avec 5 planches gravées par *Le Pautre.* — 6 planches gravées par *Le Pautre* et *Chauveau* pour les *Divertissements de Versailles donnez par le Roy à toute sa Cour en l'année 1674.* — Ensemble 3 parties en un vol. gr. in-fol., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

La première partie se compose des 9 planches gravées par *Israël Silvestre* en 1664 et qui ornent les deux éditions des *Plaisirs de l'Isle enchantée* que nous avons décrites (nos 1192, 1193).

La seconde partie contient une longue analyse des *Festes de l'Amour et de Bacchus,* opéra dont les paroles, s'il faut en croire le titre d'une édition imprimée chez *Ballard* en 1689, in-4, avaient été composées par RACINE, QUINAULT et MOLIÈRE, et la musique par LULLI (voy. Bibliographie Moliéresque, n° 207). A cette analyse est joint le texte même des couplets chantés, avec les noms des exécutants.

Molière, qui était parti pour Versailles avec sa troupe le 10 juillet 1668 et n'en revint que le 19, y donna pour la première fois *George Dandin.*

Le texte de la *Relation* est signé de FELIBIEN ; il est accompagné de 5 planches gravées par *Le Pautre* et *Chauveau* en 1678. Une de ces planches représente les *Festes de l'Amour et de Bacchus,* et l'aspect général du théâtre sur lequel elles furent données dans le parc de Versailles ; les autres représentent la collation, le festin, la salle de bal et les illuminations.

Les 6 planches consacrées aux fêtes de 1674 ont été gravées en 1676, cinq par *Le Pautre* et une par *F. Chauveau.* La première représente *Alceste,* tragédie en musique, ornée d'entrées de ballets (par Quinault et Lulli), donnée à Versailles dans la cour de marbre ; la seconde nous montre le concert royal ; la troisième représente le *Malade imaginaire,* de Molière, joué dans le jardin de Versailles, devant la grotte. Les trois autres planches représentent le festin, le feu d'artifice et les illuminations.

Les pp. 93-94 sont omises, mais les nos 97-98 sont en double ; les pp. 145-151 sont cotées 147-153 ; enfin le n° 154 est omis et la dernière page porte 155.

1210. GEORGE || DANDIN, || ou le || Mary confondu. || Comedie. || Par I. B. P. de Moliere. || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais*, || *vis-à-vis la Porte de l'Eglise de* || *la Sainte Chapelle, à l'Image* || *Saint Loüis.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 152 pp. inexactement chiff., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre contient l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*. Le privilège, daté du 30 septembre 1668, est accordé pour sept ans « au sieur de Moliére », qui déclare en faire cession à *Ribou*. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Haut. : 147 mm.

1211. L'AVARE, || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis-à-vis* || *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle*, || *à l'Image S. Louis.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 2 ff., 150 pp. et un f. blanc, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre est orné d'un fleuron à l'initiale M. Le f. qui suit le titre contient l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 30 septembre 1668, est accordé pour sept ans « au sieur de Moliére », qui déclare céder ses droits à *Jean Ribou*. L'achevé d'imprimer est du 18 février 1669.

Haut. : 146 mm.

1212. MONSIEVR || DE || POVRCEAVGNAC, || Comedie. || Faite à Chambord, || pour le Diuertissement du Roy. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris*, || *Chez Iean Ribou, au Palais, vis à vis* || *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle*, || *A l'Image S. Louis.* || M.DC.LXX [1670]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 136 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs* ; 2 ff. pour les vers chantés à l'ouverture du spectacle.

Le privilège, daté du 20 février 1670, est accordé pour cinq ans à « Jean-Baptiste Pocquelin de Moliére, l'un de nos comediens ». Molière déclare en faire cession à *Ribou*. L'achevé d'imprimer est du 3 mars 1670.

Haut. : 146 mm.

1213. MONSIEUR || DE || POURCEAUGNAC, || Comedie. || Faite à Chambord, || pour le Divertissement du Roy. || Par I. B. P. Molliere [*sic*]. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais*, || *sur le Perron de la Ste Chapelle.* || M.DC.LXXIII [1673].

|| Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 90 pp. et 1 f. blanc, mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition.

Les ff. lim. comprennent : le titre, l'*Extrait du privilége*, les *Acteurs* et les vers chantés à l'ouverture du spectacle. Le 4e f. est blanc.

Le privilège est celui du 20 février 1670 que Molière déclare céder à *Barbin*. L'extrait se termine par un rappel de l'achevé d'imprimer du 3 mars 1670.

Haut. : 152 mm.

1214. Le || Bovrgeois || Gentilhomme. || Comedie-Balet [*sic*], || Faite à Chambort, || pour le Divertissement du Roy, || Par I. B. P. Moliere. || *Et se vend pour l'Autheur* || *A Paris*, || *Chez Pierre le Monnier, au Palais, vis-à-vis* || *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle*, || *à l'Image S. Louis, & au Feu Divin.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 164 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre est occupé par l'*Extrait du privilége* et par les *Acteurs*. Le privilège, daté du 31 décembre 1670, est accordé pour dix ans à « Jean-Baptiste Pocquelin de Moliére, l'un de nos comediens. » L'extrait ne fait pas mention de la cession consentie au profit de *Pierre Le Monnier*. L'achevé d'imprimer est du 18 mars 1671.

Haut. : 145 mm.

1215. Psiché. || Tragedie-Ballet. || Par I. B. P. Moliere. || *Et se vend pour l'Authenr* [sic]. || *A Paris*, || *Chez Pierre le Monnier, au Palais*, || *vis-à-vis la Porte de l'Eglise de la S. Chapelle*, || *à l'Image S. Louis, & au Feu Divin.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 90 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre contient un avis du « Libraire au Lecteur » et les *Acteurs*.

Le libraire avertit le public que « cet ouvrage n'est pas tout d'une main. M. Quinault a fait les paroles qui s'y chantent en musique, à la reserve de la plainte italienne. M. de Moliére a dressé le plan de la piéce et reglé la disposition, où il s'est plus attaché aux beautez et à la pompe du spectacle qu'à l'exacte regularité. Quant à la versification, il n'a pas eu le loisir de la faire entiére... Il n'y a que le prologue, le premier acte, la premiere scène du second et la premiére du troisiéme dont les vers soient de luy. M. Corneille a employé une quinzaine au reste. » Ajoutons que Lulli avait composé la musique.

Le privilège, dont un extrait occupe le dernier f., est accordé pour dix ans « à Jean-Baptiste Pocquelin de Moliére, l'un des comediens de Sa Majesté. » Il n'est pas fait mention de la cession consentie par le poète au profit de *Le Monnier*. L'achevé d'imprimer est du 6 octobre 1671.

Haut. : 145 mm.

1216. Psiché, || Tragedie-Ballet. || Par I. B. P. Moliere. || *A Paris, || Chez Claude Barbin, au Palais sur || le Second Perron de la S. Chapelle.* || M.DC.LXXIII [1673]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 90 pp. et 1 f., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition; elle se collationne comme la première. L'extrait du privilège se termine par une mention de la cession faite par Molière à *Claude Barbin* et par un achevé d'imprimer du 12 avril 1673.
Haut. : 151 mm.

1217. Les || Fourberies || de || Scapin. || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *Et se vend pour l'Autheur, || A Paris, || Chez Pierre le Monnier, au Palais, || vis-à-vis la Porte de l'Eglise de la S. Chapelle, || à l'Image S. Loüis, & au Feu Divin.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 123 pp. et 2 ff., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le f. qui suit le titre est blanc au r° et ne contient, au v°, que la liste des *Acteurs*.
Le privilège, dont le texte commence au v° de la p. 123 et se développe sur les 2 ff. qui terminent le volume, est celui du 18 mars 1671, dont nous avons parlé en décrivant l'édition des *Œuvres de Moliére* de 1674-1675. L'achevé d'imprimer est du 18 août 1671.
Haut. : 148 mm.

1218. Les || Femmes || sçavantes. || Comedie. || Par I. B. P. Moliere. || *Et se vend pour l'Autheur.* || *A Paris,* || *Au Palais, &* || *Chez Pierre Promé, sur le Quay* || *des Grands Augustins, à la Charité.* || M.DC.LXXIII [1673]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 92 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le f. qui suit le titre est occupé par un *Extrait du privilége* et par les *Acteurs*.
Le privilège, daté du 31 décembre 1670, est accordé pour dix ans à Molière; l'extrait ne mentionne pas les libraires à qui Molière en fait cession. L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1672.
Haut. : 149 mm.

1219. Le Malade || imaginaire || Comedie, || Meslée de Musique, & de Dance. || Representée sur le Theatre du || Palais Royal. || Par feu de Moliere. || *Suivant la Copie imprimée* || *A Paris.* || M.DC.LXXIII [1673]. Pet. in-12 de 36 pp.

Cette édition, imprimée par *Daniel Elzevier* à *Amsterdam*, ne contient que le prologue et les trois intermèdes de la piéce de Molière. Voy. Willems, *Les Elzevier*, n° 1486.

1220. Le || Malade || imaginaire, || Comedie, || Meslée de Musique, || et de Dance. || Par Mr. de Moliere. || *A Paris,* || *Chez Estienne Loyson.* || M.DC.LXXIV [1674]. Pet. in-8 de 112 pp., mar. r., dos et c. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le *Malade imaginaire* ne fut publié qu'un an après la mort de Molière. *Chr. Ballard* et, après lui, *Daniel Elzevier* s'étaient bornés à imprimer, en 1673, le prologue et les intermèdes; le texte même de la pièce ne parut qu'en 1674. Il existe sous cette date au moins quatre éditions différentes : une *suivant la copie imprimée à Paris*, qui sort des presses de *Daniel Elzevier à Amsterdam* (Willems, *Les Elzevier*, nº 1496), une seconde qui porte la rubrique d'*Amsterdam*, *Daniel Elzevier*, mais qui a été certainement exécutée en France (Willems, nº 2153), une troisième qui porte la rubrique de *Cologne*, *Jean Sambix*, quoiqu'elle paraisse être d'origine parisienne, enfin celle que nous venons de décrire. Cette édition, bien qu'elle ait été publiée sous le nom d'un libraire parisien, a été certainement exécutée dans les Pays-Bas. Le texte est le même que celui de l'édition de *Sambix*, moins l'indication d'un certain nombre de jeux de scène et quelques légères variantes. Notre texte, s'il ne contient pas le prologue, est d'ailleurs plus correct et nous sommes porté à croire que c'est celui qui a servi, en 1675, à l'éditeur des *Œuvres* de Molière. Cet éditeur s'est borné à faire quelques corrections et additions. La pièce publiée sous le nom de *Loyson* porte, par exemple, au 1er couplet du *Premier Intermède* : « Les vieilles cervelles se *démentent* » ; l'édition des *Œuvres* de 1674-1675 dit : se *démontent*. On lit au dernier couplet de la scène VIe de l'acte IIIe : « de l'apoplexie dans la *privauté* de la vie », l'éditeur de 1675 dit : *privation*.

Haut. : 140 mm.

1221. Les || Fragmens || de || Moliere. || Comedie. || *A Paris,* || *Chez Jean Ribou, sur le Quay des* || *Augustins, au dessus de la Grand'Porte* || *de l'Egise* [sic], *à la descente du Pontneuf,* || *à l'Image Saint Loüis.* || M.DC.LXXXII [1682]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 1 f. pour le titre et 58 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Sous le nom de *Fragments de Moliére*, un camarade du poète, Champmeslé, a publié des fragments du *Festin de pierre* et des *Fourberies de Scapin*. Au même moment un autre texte de la même comédie paraissait dans l'édition des *Œuvres de Moliére* donnée par Vinot et La Grange sous la date de 1682.

1222. L'Ombre || de || Moliere || et son || Epitaphe. || *A Paris,* || *Chez I. Baptiste Loyson au Palais, dans la Salle des Merciers,* || *proche la Sainte Chapelle, à la Croix d'Or.* || M.DC.LXXIII [1673]. In-4 de 2 ff. et 8 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le f. qui suit le titre contient une épître « A monseigneur le duc de Saint-Aignan », épître signée : Dassoucy.

Le poème se compose de 143 vers ; il est suivi d'une *Epitaphe*, également signée Dassoucy, et d'une pièce adressée à l'auteur par un anonyme.

1223. Svr la Mort || imaginaire et veritable || de Moliere. || Vers libres. || *A Paris.* || *Chez Olivier de Varennes, au*

Palais, en la || *Gallerie des Prisonniers, au Vaze d'Or.* || M.DC.LXXIII [1673]. In-4 de 7 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

M. Paul Lacroix (*Bibliographie Moliéresque*, nº 1201) dit que cet opuscule est une réimpression des vers de d'Assoucy intitulés l'*Ombre de Molière*. Cette assertion est absolument inexacte. Les *Vers libres* se composent de 11 petites pièces, dont aucune ne se retrouve dans le volume qui précède. Ils sont signés : POLIMENE.

C'est ici l'édition originale que M. Lacroix semble n'avoir pas vue. Il en existe une réimpression publiée à *Metz*, la même année, par *Jean Antoine* (*in-4 de 4 pp.*).

1224. HISTOIRE des Intrigues amoureuses de Moliere et de celles de sa femme. *A Francfort, Chez Frederic Arnaud*, M.DC.XCVII [1697]. In-12 de 2 ff., dont le premier est blanc, et 96 pp.

Ce pamphlet, dont on ignore l'auteur, parut d'abord, sans lieu ni date, vers 1688. Il fut réimprimé en 1688, 1690 et 1697. De nos jours, MM. Paul Lacroix, Jules Bonnassies et Charles Livet en ont donné des éditions avec commentaires. M. Livet surtout s'est attaché à réfuter les calomnies propagées contre la mémoire de Molière. L'édition de 1688 ayant paru sous la rubrique de *Rottenberg*, à *Francfort*, il a été induit à supposer que l'auteur pouvait être un membre de la troupe de Molière, appelé ROSIMONT, lequel n'aurait fait que traduire son nom en allemand. Nous ne savons si cette ingénieuse hypothèse est fondée ; mais il paraît bien certain qu'il n'y avait pas à Francfort, en 1688, de libraire appelé *Rottenberg*.

Haut. : 153 mm.

1225. LA VIE || DE M. || DE MOLIERE. || *A Paris,* || *Chez Jacques le Febvre, dans* || *la grand'Salle du Palais,* || *au Soleil-d'Or.* [*De l'Imp. de Jacques le Febvre* || *ruë S. Severin, près la ruë de la Harpe.*] || M.DCC.V [1705]. || Avec Privilege du Roi. In-12 de 4 ff., 314 pp., 4 ff. non chiffr. pour la *Table* et 3 ff. pour la liste des *Livres imprimez à Paris, chez Jacques Le Febvre*, plus un portr. de Molière gravé par *B. Audran* d'après *P. Mignard*, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent le titre, le *Privilége* et l'*Approbation*.

Le privilège, daté de Versailles le 11 janvier 1705, est accordé pour trois ans à JEAN-LEONOR LE GALLOIS, SIEUR DE GRIMAREST, qui déclare en faire cession à *Le Febvre*.

L'approbation est signée de Fontenelle.

e. — Les Contemporains de Molière.

1226. LE || MEDECIN || VOLANT, || Comedie. || Par Mr Boursault. || *A Paris,* || *Chez N. Pepingué, à l'entrée de la ruë de la* || *Huchette. Et en sa Boutique au premier Pilier* || *de la*

grande Salle du Palais, vis à vis les || *Consultations, au Soleil d'Or.* || M.DC.LXV [1665]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 5 ff., 45 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre; 2 ff. pour une épître « A Monsieur C*******, medecin de mon païs » ; 1 f. pour l'*Advis au Lecteur;* 1 f. pour l'*Extraict du privilége* et les *Acteurs.*

Le privilège, daté du 31 octobre 1664, est accordé pour sept ans à *Nicolas Pepingué.* L'achevé d'imprimer est du 14 janvier 1665.

Molière avait composé un *Medecin volant* qu'il joua dans diverses villes, mais qui ne fut pas imprimé. C'est à cette pièce que Boursault fait allusion dans son *Advis au Lecteur*, où il dit : « Le sujet est italien ; il a esté traduit en nostre langue, representé de tous costez, et je crois qu'il est plus beau de ma façon que d'aucune autre, à cause qu'outre la traduction qui en est fidéle, il a encore la grace de la poesie. Il est vray qu'on le represente au Marais, mais, quoyqu'il soit en vers, on peut dire que la poesie ne luy a point donné de grace. Veritablement les nouveaux acteurs qui sont entrez dans cette trouppe l'ont apporté de Flandres, et c'est pour cela que le langage de cette piéce est si corrompu. »

M. P. Lacroix (*Bibliographie Moliéresque*, n° 545) dit que le *Medecin volant* fut peut-être cause de la brouille de Boursault et de Molière; c'est là une erreur manifeste. En 1663, Boursault avait attaqué Molière dans son *Portrait du Peintre ou Contre Critique de l'Escole des femmes* (voy. ci-dessus, n° 1190), et Molière lui avait repondu avec aigreur dans l'*Impromptu de Versailles.*

1227. La || Satire || des || Satires, || Comedie, || Par Monsieur Boursault. || *A Paris,* || *Chez Gabriel Quinet, au Palais, dans la* || *Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 59 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les 5 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A monseigneur, monseigneur le prince de Soubize », un avis *Au Lecteur* et les *Acteurs.*

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 59, est accordé pour sept ans à Boursault, le 17 avril 1669. Boursault déclare en faire cession à *Jean Ribou* et à *Gabriel Quinet.* L'achevé d'imprimer est du 4 mai 1669.

Cette pièce est une réponse aux satires de Boileau, que Boursault prend à partie dans son avis *Au Lecteur.* « Attaquer les vices dans tous les hommes, » dit-il, « et faire des peintures de leur noirceur qui donnent de l'horreur à ceux qui en faisant reflexion sur leur vie s'en trouvent convaincus, c'est ce qu'on appelle une satire; mais declarer ceux d'un particulier et decliner son nom pour le faire mieux connoistre, c'est un libelle diffamatoire En vain monsieur Despreaux cherche des exemples pour autoriser ce qui n'en eût jamais... »

1228. La || Comedie || sans titre. || Par Mr Poisson. || *A Paris,* || *Chez Thomas Guillain, sur le Quay des* || *Augustins, à la descente du Pont-Neuf,* || *à l'Image Saint Loüis.* || M.DC.LXXXV [1685]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 91 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le f. qui suit le titre contient un avis « Au Lecteur » et les *Acteurs.*

Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 91, est accordé pour six ans « au sieur Poisson, l'un de nos comediens », le 29 mai 1683. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

La *Comedie sans titre* est la célèbre satire dirigée par **Boursault** contre le *Mercure galant*. Cette pièce, qui fut représentée le 5 mars 1683, parut sous le nom du comédien Poisson, à qui le privilège est accordé. L'édition de 1694, la seule que possédât M. de Soleinne (Cat. n° 1354), est intitulée : *La Comedie sans titre, revue et corrigée par son veritable auteur*, allusion évidente à la supercherie de Boursault. A partir de cette même année, le nom de Poisson disparut et la pièce fut réunie aux autres ouvrages de Boursault ; elle prit au dix-huitième siècle le titre du *Mercure galant*.

1229. Les Mots || a la Mode. || Petite Comedie. || Augmentée de quantité de Vers qui || n'ont pas été dits sur le Théatre. || *A Paris*, || *Chez Jean Guignard*, *à l'entrée* || *de la Grand'Salle du Palais*, *à* || *l'Image saint Jean*. || M.DC.LXXXXIV [1694]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 42 pp. et 1 f., mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim.: Titre orné du monogramme de Guignard ; 3 ff. pour une épître de **Boursault** « A haut et puissant seigneur, messire Jacques Lomellini, envoyé extraordinaire de la serenissime Republique de Génes auprés de Sa Majesté » ; 2 ff. pour un avis « Au Lecteur » et les *Acteurs*.

Boursault nous apprend dans son avis « Au Lecteur » qu'il a tiré sa pièce d'un « petit livre intitulé *Les Mots à la mode*, que l'on vend chez Barbin ». Il s'agit ici d'un joli pamphlet de François de Callières, dont nous décrivons un exemplaire dans la division **Satires**.

Le privilège, dont un extrait occupe le r° du dernier f., est accordé pour huit ans à Boursault le 29 juillet 1693. Boursault déclare en faire cession à *J. Guignard*. L'achevé d'imprimer est du 15 septembre 1694.

Le v° du dernier f. contient la liste des *Piéces de theatre de Mr Boursault qui se vendent dans la méme boutique*. Ces pièces sont : *Germanicus*, tragedie, *Marie Stuard*, tragedie, *La Comedie sans titre*, *Phaeton*, petit divertissement en musique, *Meleagre*, opéra, *La Feste de la Seine*, comedie en vers libres, et *Les Mots à la mode*.

1230. L'Evnvqve. || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé*, *au Palais*, *en* || *la Gallerie des Merciers*, *à la Palme*. || M.DC.LIV [1654]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 4 ff., 149 pp. et 1 f. pour le *Privilége*, mar. r., fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Imitation de la *Comedie* de **Térence** par **La Fontaine**. Cette édition, qui est l'édition originale, est le premier volume que La Fontaine ait fait imprimer.

Les ff. lim. contiennent : le titre (lequel est orné de la marque de *Courbé*), un *Advertissement au Lecteur* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 23 juin 1654, est accordé à *Courbé* pour dix ans. L'achevé d'imprimer est du 17 août 1654.

Ce volume nous a été gracieusement offert par M. le marquis **G. d'Adda**, de Milan.

1231. Pieces de Theatre, de Monsieur de la Fontaine. *A*

la Haye, Chez Adrian Moetjens, Marchand Libraire près la Cour, à la Librairie Françoise. M.DCCII [1702]. In-12 de 6 ff., 296 pp. et 2 ff., mar. bl. jans., n. r. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Titre ; 2 ff. pour une épître d'ADRIAN MOETJENS « A madame la baronne de Lillierbroot » ; 2 ff. pour un avis du « Libraire au Lecteur », l'*Epitaphe de monsieur de La Fontaine, faite par lui-même* et la table ; 1 f. blanc.

Les pièces qui composent le recueil sont :

1° *Penelope, ou le Retour d'Ulisse de la guerre de Troye* (cette tragédie attribuée à tort à La Fontaine, est de l'abbé C.-C. GENEST, qui la fit imprimer sous son nom l'année suivante) ;

2° *Le Florentin*, comédie, qui paraît ici pour la première fois ;

3° *Ragotin, ou le Roman comique*, comédie, qui, de même que la précédente. n'avait pas encore été imprimée ;

4° *Je vous prens sans verd*, comédie ;

5° *Le duc de Montmouth*, tragédie, par monsieur de WAERNEWYCK.

Les 2 ff. qui terminent le volume sont occupés par un *Catalogue des livres historiques, poëtiques et galants qui se trouvent chez Adrian Moetjens.*

Exemplaire NON ROGNÉ. Haut. : 161 mm.

1232. JE VOUS PRENS || SANS VERD , || Comedie. || *A Paris , || Chez Pierre Ribou , sur le Quay des || Augustins , à la descente du Pont-neuf, || à l'Image S. Loüis.* || M.DC.XCIX [1699]. In-12 de 24 pp., mar. bl., jans., n. r. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de cette comédie que M. Walckenaer croit avoir été composée par LA FONTAINE avec la collaboration de CHAMPMESLÉ.

La liste des *Acteurs* est placée au v° du titre.

Exemplaire NON ROGNÉ.

1233. LA || COUPE || ENCHANTÉE , || Comedie. || Le prix est de vingt sols. || *A Paris , || Chez Pierre Ribou , seul Libraire de || l'Académie Royale de Musique ; quai des || Augustins , à la descente du Pont-Neuf, || à l'Image Saint Loüis.* [*De l'Imprimerie de Lamesle , ruë du Foin.*] || M.DCC.X [1710]. || Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 de 45 pp. et 1 f., mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de cette comédie attribuée à LA FONTAINE et à CHAMPMESLÉ.

Le privilège, daté du 12 avril 1710, est accordé pour dix ans à *Pierre Ribou* et s'étend à divers ouvrages : *Les Voyages de Tavernier, La nouvelle et parfaite Grammaire françoise du P. Chifflet , Le Theatre françois, ou Recueil des meilleures piéces de theatre et poësies des anciens auteurs*, etc.

Haut. : 154 mm.

1234. L'AMANT || QVI || NE FLATE POINT , || Comedie || du Sr de Haute-Roche , || Representée sur le Theatre Royal || de

l'Hostel de Bourgogne. || *A Paris,* || *Chez Charles de Sercy, au Sixième Pilier* || *de la Grand'Salle du Palais, vis à vis la Montée de* || *la Cour des Aydes, à la Bonne-Foy couronnée.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 120 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; titre ; 3 ff. pour un avis « Au Lecteur » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs.*

Le privilège, daté du 5 décembre 1668, est accordé pour cinq ans à *Ch. de Sercy.* L'achevé d'imprimer est du 14 février 1669.

1235. Penelope. Tragedie. *A Paris, Chez Jean Boudot, Imprimeur ordinaire du Roy & de l'Academie des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil d'Or.* M.DCCIII [1703]. Avec Privilege de Sa Majesté. In-12 de 9 ff., 81 pp. et 1 f., cart.

Première édition donnée par l'auteur, l'abbé Genest, d'une pièce que le libraire *Adrian Moeljens* avait, l'année précédente, attribuée à La Fontaine. Voy. ci-dessus, n° 1231.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 3 ff. pour une épître « A madame la duchesse d'Orleans », épître signée C.-C. Genest ; 5 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs.*

La *Preface* commence ainsi : « *Penelope* vient d'estre imprimée en Hollande sous le nom de M. de La Fontaine. Je pourrois me tenir honoré de ce qu'on a bien voulu l'attribuer à un auteur si celébre, mais j'ay beaucoup à me plaindre des negligences et des fautes qui défigurent cette impression. » Le poète dit ensuite que sa tragédie est connue depuis près de vingt ans, mais qu'il n'avoit jamais voulu la publier.

Le privilège, dont le texte commence au v° de la p. 81 et se développe sur le dernier f., est accordé pour huit ans à « Charles-Claude Genest, abbé de S. Vilmer, aumônier ordinaire de .. la duchesse de Chartres ». L'achevé d'imprimer est du 12 mai 1703.

f. — *Racine.*

1236. Œvvres || de || Mr Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au* || *Palais, sur le second Perron de la* || *Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXIV [1674]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Rel. du temps.*)

Recueil factice des 9 premières pièces de Racine, réunies sous un titre général.

La *Première Partie* contient 4 pièces, savoir :

1. La || Thebayde || ov || Les Freres || ennemis. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Gabriel Quinet, au Palais,* || *dans la Galerie des Prisonniers,* || *à l'Ange Gabriel.* || M. DC. LXIV [1664]. || Auec Priuilège du Roy. In-12 de 4 ff., 70 pp. et 1 f. blanc (voy. ci-après n° 1248).

2. || Alexandre || le Grand. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Theodore Girard, dans la Grand'* || *Salle du Palais, du costé de la Cour des Aydes* ||

à l'Enuie. || M. DC. LXXII [1672]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 71 pp. (voy. ci-après n° 1250).

3. ANDROMAQVE. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Theodore Girard, dans la grand'* || *Salle du Palais, du costé de la Cour* || *des Aydes, à l'Enuie.* || M. DC. LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 93 pp. inexactement chiffr. et 1 f. (voy. ci-après n° 1252).

4. LES || PLAIDEVRS. || Comedie. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin...* || M. DC. LXIX [1669]... In-12 de 4 ff. et 88 pp. (voy. ci-après n° 1254).

La *Seconde Partie* contient 5 pièces, bien que la table placée au v° du titre n'indique que les 4 premières, savoir :

5. BRITANNICVS. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin...* || M. DC. LXX [1670]... In-12 de 8 ff. et 80 pp. (voy. ci-après n° 1255).

6. BERENICE. || Tragedie. || Par M. Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin...* || M. DC. LXXI [1671]... In-12 de 10 ff. et 88 pp. (voy. ci-après n° 1256).

7. BAJAZET. || Tragedie. || Par Mr Racine. || *Et se vend pour l'Autheur,* || *A Paris,* || *Chez Pierre Le Monnier...* || M. DC. LXXII [1672]... In-12 de 4 ff. et 99 pp. (voy. ci-après n° 1259).

8. MITHRIDATE, || Tragedie. || Par Mr Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin...* || M. DC. LXXIII [1673]... In-12 de 6 ff., dont le premier est blanc, 81 pp. et 1 f. blanc (voy. ci-après n° 1260).

9. IPHIGENIE. || Tragedie. || Par Mr Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin...* || M. DC. LXXV [1675]... In-12 de 6 ff. et 72 pp. (voy. ci-après n° 1261).

Toutes ces pièces sont en édition originale, sauf *Alexandre,* qui appartient à la seconde édition.
Haut. : 152 mm.

1237. ŒUVRES || DE || RACINE. || Tome Premier. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais* || *sur le Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXV [1675]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 364 pp., plus un front. gravé et 5 figg. — ŒUVRES || DE || RACINE. || Tome Second. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXVI [1676]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 324 pp. et 2 ff., plus un front. gravé et 4 figg. — Ensemble 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier, 1675. — Les ff. lim. comprennent : un front. gravé représentant la Tragédie, entourée de figures qui personnifient la Terreur et la Pitié ; une draperie placée derrière la figure principale porte ces mots : *Tragedies de Racine ;* au bas de la planche, en dedans du cadre, se trouvent les signatures : *C. le Brun inv.* et *S. le Clerc scul.*, et, en dehors du cadre, cette inscription grecque : Φόβος καὶ Ἔλεος ; — titre imprimé, au v° duquel se trouve l'indication des *Piéces contenues en ce volume ; La Thebaïde, ou les Fréres ennemis, Alexandre le Grand, Andromaque, Britannicus, Les Plaideurs;* — 1 f. pour le titre de la *Thebaïde*, dont le v° est blanc ; — 2 ff. pour la *Preface* et pour les *Acteurs* (de *La Thebaïde*) ; — figure de *La Thebaïde.*

Chaque pièce est précédée d'une figure non comprise dans la pagination. Les quatre premières figures sont signées : *F. Chauveau in. et fecit ;* la cinquième, celle des *Plaideurs,* porte seulement : *F. Chauveau in.*

En réunissant pour la première fois ses pièces qui, jusque là, n'avaient

paru qu'en éditions séparées, Racine leur a fait subir quelques changements. Les modifications les plus importantes portent sur les préfaces de *La Thebaïde*, d'*Alexandre*, d'*Andromaque* et de *Britannicus*, qui sont entièrement nouvelles, et sur celle des *Plaideurs*, qui a reçu des additions considérables.

La préface d'*Alexandre* offre dans le recueil daté de 1675 une particularité remarquable, particularité que nous avons relevée, non seulement dans notre exemplaire, mais dans deux autres exemplaires qui nous ont été communiqués (celui que nous avons vu à la vente Lebeuf de Montgermont et celui de M. Daguin, qui est encore dans sa reliure primitive). Cette préface, au lieu d'être imprimée en caractères romains, comme les préfaces des autres pièces, est imprimée en caractères italiques, et la justification en est très serrée. Voici comment sont disposées les premières lignes du texte :

> *IL n'y a guere de Tragedie, où l'Histoire soit plus fidellement suivie que dans celle-cy. Le sujet en est tiré de plusieurs Auteurs, mais surtout du huitiéme Livre de Quinte Curse. C'est là qu'on peut voir tout ce qu'Alexandre fit lors qu'il entra dans les Indes; les ambassades,* etc.

Au lieu de se terminer par la citation de Justin : *Regna Cleofidis reginae petit*, etc., la préface ajoute, après la citation latine, 19 lignes de texte qui commencent ainsi :

« Il paroist par la suite de ce passage que les Indiens regardoient cette Cleofile comme les Romains depuis regardérent Cleopatre. Aussi y a-t'il quelque conformité entre les avantures de ces deux reines, et Cleofile en usa envers Alexandre à peu près comme Cleopatre en a usé depuis envers Cesar, etc. »

Les 2 ff. qui contiennent la *Preface* et les *Acteurs*, sont paginés 69, 70, 71, 72. Par suite de l'addition indiquée ci-dessus, la p. 71 est entièrement pleine.

Tome second, 1676. — Nous ne connaissons aucun exemplaire complet du tome II des *Œuvres de Racine* sous la date de 1675, bien qu'il existe des titres imprimés avec ce millésime. Un de ces titres, que M. le comte de Lignerolles a eu la bonne fortune de découvrir, n'était suivi que de quelques fragments de texte, que l'éminent amateur a dû compléter à l'aide d'un volume daté de 1676. M. Rochebilière possédait un autre exemplaire d'un titre de 1675, qui portait le nom de *Jean Ribou* et auquel n'étaient jointes que les 64 premières pages du texte. Notre *Tome second*, qui porte la date de 1676, est entièrement semblable à celui que nous décrivons à l'article suivant.

Haut. : 156 mm.

1238. ŒUVRES || DE || RACINE. || *A Paris*. || *Chez Claude Barbin au Palais*, || *sur le perron de la Sainte* || *Chappelle* || M.DC.LXXVI [1676]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r. jans., doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Frontispice gravé ; titre, au v° duquel est la table des *Piéces contenues en ce volume ;* faux-titre de la *Thebaïde*, au v° duquel est un *Extrait du privilége;* 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs* de *La Thebaïde;* figure pour cette même pièce ; ensemble 6 ff. lim., 364 pp. et 4 autres figures.

Ce volume est entièrement semblable à celui qui porte la date de 1675. Il n'en diffère que par le titre général, qui est daté de 1676, et par le faux-titre de la *Thebaïde*, dont le v° était primitivement blanc, tandis qu'il a reçu ici un *Extrait du privilége*.

Ce privilège, daté du 12 mars 1673, est accordé pour dix ans, au sieur

Racine » et s'applique à cinq pièces de théâtre : *La Thebaïde, Alexandre, Andromaque, Les Plaideurs* et *Britannicus*. L'achevé d'imprimer est du 31 décembre 1675.

La préface d'*Alexandre*, réimprimée ici en caractères romains sur deux ff. non paginés, ne contient pas le paragraphe final dont nous avons parlé plus haut. Voici comment sont disposées les premières lignes du texte :

> IL n'y a guere de Tragedie, où l'Histoire soit plus fidellement suivie que dans celle-cy. Le sujet en est tiré de plusieurs Auteurs, mais sur tout du huitiéme Livre de Quinte-Curse. C'est-là qu'on peut voir tout ce qu'Alexandre fit lors qu'il entra dans les Indes ; les ambassades, etc.

Tome second : Front. gravé représentant un cadre entouré d'attributs dans lequel se trouve cette inscription : *Œuures de Racine Tome II.* ; — titre imprimé, dont le v° est occupé par la liste des *Piéces contenues en ce second volume* ; — 1 f. pour le titre de *Berenice ;* — 4 ff. pour la *Preface* (de *Berenice*) et pour les *Acteurs*; — fig. de *Berenice* ; — ensemble 8 ff., 324 pp. et 2 ff. pour l'*Extrait des priviléges du roy*, plus 3 autres figg.

Il existe deux tirages du titre du *Tome second* des *Œuvres de Racine*, sous la date de 1676. Le premier tirage, tel qu'on le voit dans cet exemplaire, ne porte au v° du titre que la mention de *Berenice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigenie ;* le second ajoute à ces quatre pièces la mention de *Phédre et Hippolyte*. Cette dernière tragédie n'ayant été imprimée pour la première fois qu'en 1677 (l'achevé d'imprimer de l'édition originale est du 15 mars 1677), il est certain que les titres contenant la mention de *Phédre* ont été antidatés. Cependant tous les exemplaires du *Tome second* que nous avons eu l'occasion d'examiner contiennent *Phedre et Hippolyte ;* mais les uns renferment l'édition originale sans aucune modification, tandis que, dans les autres, le titre primitif de la tragédie a été remplacé par un simple faux-titre. Le présent exemplaire contient donc *Phédre et Hippolyte* (6 ff., y compris une figure, et 74 pp.). Cette pièce est en édition originale (voy. ci après, n° 1262), mais elle n'est précédée que d'un faux-titre ainsi disposé : Phedre || & || Hippolyte || Tragedie || Par Mr Racine.

Les figures du tome II concordent avec celles du I. La figure de *Berenice* n'est pas signée ; celle de *Bajazet* est signée *F. Chauveau in.;* celles de *Mithridate* et d'*Iphigenie* portent : *F. Chauveau in. et fecit.*

Le *Tome second* se termine par un *Extrait des priviléges du roy*, rappelant la date et la durée des privilèges particuliers obtenus pour chacune des quatre pièces qui le composent, en 1671, 1672, 1673 et 1675. Après ce rappel des anciens privilèges vient un extrait du privilège du 12 mars 1673, qui figure dans la 1re partie. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois, en vertu des presentes, le decembre* 1675.

Haut. : 158 mm.

1239. Œuvres || de || Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin au Palais,* || *sur le perron de la Sainte* || *Chappelle* || M.DC.LXXVI [1676]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol in-12. — Esther || Tragedie || Tirée de l'Escriture Sainte. || *A Paris,* || *Chez Denys Thierry, ruë saint* || *Jacques, à la Ville de Paris.* || M.DC.LXXXIX [1689]. || Avec Privilege du Roy. In-12. — Athalie || Tragédie, || Tirée de l'Ecriture sainte. || *A Paris,* || *Chez Denys Thierry, ruë saint* ||

Jacques, à la Ville de Paris. || M.DC.XCII [1692]. || Avec Privilege du Roy. In-12. — Ensemble 4 parties en 3 vol. in-12, mar. r. jans., doublés de mar. r., dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le Tome I de cet exemplaire est semblable à celui que nous avons décrit à l'article précédent, sauf en ce qui concerne la *Preface d'Alexandre*. Cette préface est imprimée en caractères romains sur 2 ff. non paginés et ne contient pas non plus le paragraphe final cité ci-dessus (n° 1237); mais le texte est autrement disposé ; en voici les premieres lignes :

> IL n'y a guere de Tragedie, où l'Histoire soit plus fidellement suivie que dans celle-cy. Le sujet en est tiré de plusieurs Auteurs, mais sur tout du huitiéme Livre de Quinte-Curse. C'est-là qu'on peut voir tout ce qu'Alexandre fit lors qu'il entra dans les Indes, les ambassades, etc.

Le titre du Tome II appartient au second tirage, c'est-à-dire que la tragédie de *Phédre et Hippolyte* est mentionnée au v°. Cette pièce est précédée de son titre primitif au nom de *Claude Barbin*. Voy. ci-apres, n° 1262.

Esther et *Athalie*, qui ont été ajoutées aux deux volumes des *Œuvres*, de façon à former un tome III, sont en éditions originales ; nous en décrirons plus loin d'autres exemplaires semblables à ceux-ci.

Haut. : 158 mm.

1240. Œuvres || de || Racine. || *A Paris*, || *Chez Pierre Traboüillet, dans la* || *grande Salle du Palais, vis-à-vis la porte* || *proche les Consultations, à la Fortune* || *& à l'Image S. Louys.* || M.DC.LXXX [1680]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Front. gravé ; — titre ; — faux-titre de *La Thebaïde* ; — 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs* de la même pièce ; — 1 fig. pour la même pièce ; ensemble 6 ff. et 364 pp., plus 4 autres figures.

Tome second : Front. gravé ; — titre ; — 4 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs* de *Berenice ;* — 1 fig. pour la même pièce ; — 324 pp. ; — 2 ff. pour l'*Extrait des priviléges*, plus 3 autres figg. ; — 5 ff., 1 fig. et 74 pp. pour *Phédre et Hippolyte*. — Le faux-titre de *Berenice* a été supprimé.

Sauf les titres, cette édition est entièrement conforme, pour le premier volume à celle de 1675, notamment en ce qui concerne la *Preface d'Alexandre* (voy. ci-dessus, n° 1237), pour le second volume à celles de 1676 et de 1679. — A la p. 183 du tome Ier on remarque un fleuron qui prouve que cette page tout au moins a été réimprimée. Ce fleuron est formé de petites feuilles formant un ensemble beaucoup plus serré et beaucoup plus noir que le fleuron primitif.

Le titre de la tragédie de *Phédre et Hippolyte* est remplacé par un simple faux-titre.

En résumé, de 1675 à 1687, il n'a été fait qu'une seule édition des *Œuvres de Racine*, qui a porté successivement les dates de 1675, 1676, 1679 et 1680. On s'est borné à rajeunir les titres et à réimprimer le faux-titre de la *Thebaïde*, ainsi que la préface d'*Alexandre*. Le faux-titre au v° blanc se trouve dans les éditions de 1675 et 1680 ; le faux-titre dont le v° contient l'*Extrait du privilége*, suivi d'un achevé d'imprimer, n'existe que dans les volumes datés de 1676 ; enfin, le faux-titre dont le v° contient l'*Extrait du*

privilége, sans l'achevé d'imprimer, appartient à l'édition de 1679 ; — soit trois tirages différents de ce même faux-titre.

La préface d'*Alexandre* est différente dans les éditions de 1675, 1676 et 1679 ; dans l'édition de 1680, on la retrouve au contraire sous sa forme primitive ; soit également trois impressions de cette préface.

Enfin, le fleuron noir dont nous avons parlé ci-dessus se trouve à la p. 183 du t. I de 1679 et de 1680.

Haut. : 156 mm.

1241. ŒUVRES || DE || RACINE. || *A Paris,* || *Chez Denys Thierry, ruë Saint* || *Jacques, devant la ruë du Plâtre, à* || *l'Enseigne de la Ville de Paris.* || M.DC.LXXXVII [1687]. || Avec Privilege du Roi. 2 vol. in-12. — ESTHER || Tragedie || Tirée de l'Escriture Sainte. || *A Paris,* || *Chez Denys Thierry, ruë saint* || *Jacques, à la Ville de Paris.* || M.DC.LXXXIX [1689]. || Avec Privilege du Roy. In-12. — ATHALIE || Tragédie, || Tirée de l'Ecriture sainte. || *A Paris,* || *Chez Denys Thierry, ruë saint* || *Jacques, à la Ville de Paris.* || M.DC.XCII [1692]. Avec Privilege du Roy. In-12. — Ensemble 4 parties en 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : Frontispice gravé (la planche, employée de 1675 à 1680, a été légèrement retravaillée et le nom de *S. Le Clerc* a disparu) ; — titre, au v° duquel se trouve la liste des *Piéces contenues en ce volume ;* — faux-titre de *La Thebaïde,* au v° duquel est placé un *Extrait du privilége ;* — 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs ;* — 1 fig. pour *La Thebaïde ;* — ensemble 6 ff. et 372 pp., plus 4 autres figures.

Le privilège, daté du 29 mai 1686, est accordé pour quinze ans à *Denys Thierry,* qui déclare y associer *Claude Barbin* et *Pierre Trabouillet.* L'achevé d'imprimer est du 15 avril 1687.

Tome second : Frontispice gravé ; — titre ; — faux-titre de *Berenice ;* — 4 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs* de cette même pièce ; — 1 fig. pour *Berenice ;* — ensemble 8 ff., 434 pp. et 2 ff. non chiffr., plus 4 autres figg.

Phédre est ici réunie pour la première fois, aux pièces antérieures de Racine, avec une pagination continue. Le volume est complété par le *Discours prononcé à l'Académie Françoise à la reception de M*[rs] de *Corneille et de Bergeret, le deuxiéme de janvier 1685,* et par l'*Idylle sur la paix.*

Le privilège, rapporté *in extenso* à la fin du Tome second, n'est pas celui du 29 mai 1686, dont nous avons parlé ci-dessus ; il est daté du 23 novembre 1684 et est accordé pour quinze ans à *Denys Thierry,* qui déclare y associer *Claude Barbin* et *Pierre Trabouillet.* L'achevé d'imprimer est du 15 avril 1687.

Esther et *Athalie,* qui sont reliées à la fin du tome I[er], sont en éditions originales in-12.

Exemplaire aux armes du comte d'HOYM (Cat. 1738, n° 2388), provenant des collections GABRIEL BOCHER (Cat. de 1838) et J. PICHON (Cat., n° 691).

Haut. : 158 mm.

1242. ŒUVRES || DE || RACINE. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le second Perron de la Sainte* || *Chapelle.* || M.DC.LXXXVII [1687]. || Avec Privilege du

Roi. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cet exemplaire ne diffère du précédent que par le nom du libraire porté sur le titre.
Haut. : 163 mm.

1243. Œuvres || de || Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, sur le* || *second Perron de la Sainte* || *Chapelle.* || M.DC.XCVII [1697]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Dernière édition publiée du vivant de Racine.

Tome premier : Front. gravé ; — titre imprimé, au verso duquel sont indiquées les *Piéces contenues en ce volume : La Thebaïde, Alexandre, Andromaque, Britannicus, Berenice, Les Plaideurs, Harangue de l'Academie, Idylle sur la paix ;* — faux-titre de *La Thebaïde*, contenant au verso les extraits des privilèges ; — 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs* de *La Thebaïde ;* — figure pour la même pièce ; — ensemble 6 ff. lim. et 468 pp., y compris 5 autres figures.

Tome second : Front. gravé ; — titre imprimé, portant au verso l'indication des *Piéces contenues en ce second volume : Bajazet, Mithridate, Iphigenie Phédre, Esther, Athalie, Cantiques ;* — faux-titre de *Bajazet ;* — 2 ff. pour la *Preface* (de *Bajazet*) ; — 1 f. pour les extraits des privilèges et pour les *Acteurs* (de *Bajazet*) ; — ensemble 6 ff. lim. et 516 pp., y compris 6 figures.

Les frontispices et les figures de cette édition sont les mêmes que ceux de l'édition de 1676, mais certaines planches ont dû être retouchées ou gravées à nouveau, par exemple le frontispice de la première partie, qui ne porte pas le nom de *S. Le Clerc*. Les figures de *Phédre*, d'*Esther* et d'*Athalie* sont celles des éditions originales ; elles ont été tirées sur des planches très fatiguées.

Les privilèges, dont nous avons ici des extraits, sont datés du 29 mai 1686, avec l'achevé d'imprimer du 15 avril 1687, et du 19 juillet 1696, sans achevé d'imprimer. Ce dernier privilège, spécial à l'édition, est accordé pour dix ans à *Denys Thierry*, qui déclare y associer, comme au privilège de 1686, *Claude Barbin* et *Pierre Trabouillet*.
Haut. : 162 mm.

1244. Œuvres de Racine. *A Paris, Par la Compagnie des Libraires.* M.DCC.II [1702]. Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Frontispice gravé ; — titre, au v⁰ duquel est la liste des *Piéces contenues en ce volume ;* — faux-titre de *La Thebaïde*, au v⁰ duquel sont les extraits des privilèges ; — 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs* de *La Thebaïde ;* — 1 fig. pour cette même pièce ; — ensemble 6 ff. lim. et 468 pp., y compris 5 autres figures.

Tome second : Frontispice gravé ; — titre ; — 4 ff. pour le faux-titre, la *Preface* et les *Acteurs* de *Bajazet ;* — ensemble 6 ff. lim. et 516 pp., y compris 6 figg. — Les extraits des privilèges sont répétés au r⁰ du dernier f. lim.

Cette édition, la première qui ait paru après la mort de Racine, contient comme celle de 1697 le *Discours prononcé à l'Academie Françoise*, l'*Idylle sur la paix* et les *Cantiques spirituels ;* elle présente une particularité curieuse, c'est que la tragédie d'*Esther* y est divisée en cinq actes au lieu de trois. Le premier acte a été coupé en deux parties après la scène seconde, et le troisième acte après la scène troisième.

Les extraits des privilèges et l'achevé d'imprimer sont les mêmes que dans l'édition de 1697.
Haut. : 162 mm.

1245. ŒUVRES DE RACINE. Nouvelle Edition. Augmentée de diverses Piéces & de Remarques &c. Avec de tres belles Figures en Tailles douces. Avec Privilége de S. M. le Roi de Pologne & Electeur de Saxe. *A Amsterdam & à Leipzig, Chez Arkstée & Merkus,* M.DCC.L [1750]. 3 vol. in-12, mar. bl. jans., n. r. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Portrait de Racine par *P. Yver,* xl et 428 pp., plus 6 figg. — *Tome second :* Frontispice gravé, 2 ff., 482 pp. et 6 figg. — *Tome troisiéme :* 2 ff. et 428 pp.

Édition publiée par l'abbé D'OLIVET, qui y a joint une *Vie de Racine* et deux lettres du poète.

Le tome III contient les pièces suivantes : *Remarques de grammaire,* par Mr. l'abbé D'OLIVET ; *Racine vengé, ou Examen des Remarques de Mr. l'abbé d'Olivet,* par Mr. l'abbé DESFONTAINES ; *Remarques sur les Iphigénies de Racine et de Coras* par Mr. D**** ; *Reflexions sur trois piéces de Racine,* par Mr. RACINE le fils ; *Apollon charlatan,* pièce en vers, par Mr. BARBIER D'AUCOURT ; *Diverses Leçons sur quelques piéces de Racine,* recueillies par Mr. l'abbé D'OLIVET ; *Ode et Epigrammes attribuées à Racine.*

Les figures, dessinées par *L. F. D. B.* [*Louis-F. de Boulogne*] ont été gravées par *P. Tanjé;* les fleurons des titres sont de *Punt.*

Exemplaire NON ROGNÉ.

1246. ŒUVRES DE RACINE. *A Paris.* [*De l'Imprimerie de Le Breton, premier imprimeur ordinaire du Roi.*] M.DCC.LX [1760]. Avec Approbation et Privilege du Roi. 3 vol. in-4, figg., mar. r., fil., dos ornés, doublés de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 2 ff., xviij pp., 3 ff., 414 pp., plus un portr. de Racine et 5 figg. — *Tome second :* 2 ff., iv et 447 pp., plus 6 figg. — *Tome troisiéme :* 2 ff., iv et 412 pp., plus 2 figg.

Le portrait est signé de *J. Daullé,* graveur du roy, 1752. Les 13 grandes figures, dessinées par *J. de Sève* (12) et par *L. Chéron* (1), ont été gravées par *J. Tardieu* (1), *Le Mire* (1), *Aliamet* (1), *Lempereur* (2), *D. Sornique* (1), *J.-J. Flipart* (6) et *P. Fourdrinier* (1).

J. de Sève a dessiné, en outre, 76 fleurons répartis entre les trois volumes. Deux des fleurons qui ornent les titres ont été gravés par *Chevillet ;* le troisième (celui du tome II) n'est pas signé. Les 73 autres fleurons ont été gravés par *Baquoy* (42), *Legrand* (5), *Flipart* (25) et *Chevillet* (1).

Cet exemplaire, l'un des deux tirés sur GRAND PAPIER DE HOLLANDE, provient des collections A.-A. RENOUARD (Cat. 1854, n° 1537) et S. DE SACY (Cat. 1879, n° 476).

Les dessins originaux de *J. de Sève* forment un recueil séparé, que nous avons décrit ci-dessus (n° 21).

1247. ŒUVRES DE JEAN RACINE, avec des Commentaires, Par M. Luneau de Boisjermain. *A Paris De l'Imprimerie de Louis Cellot,* M.DCC.LXVIII [1768]. 7 vol. in-8, figg.,

mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Gaudreau, relieur de la Reine.*)

Tome premier : 4 ff., cxliv et 277 pp., plus 1 portr. et 2 figg. — *Tome II :* 2 ff. et 443 pp., plus 2 figg. — *Tome III :* 2 ff., 409 pp. et 3 figg. — *Tome IV :* 2 ff., 432 pp. et 3 figg. — *Tome V :* 2 ff., 440 pp. et 2 figg. — *Tome VI :* viij pp., 1 f., 436 pp. et 1 f. pour les *Fautes à corriger.* — *Tome VII :* vij et 399 pp.

Le portrait a été gravé par *C. Gaucher* d'après *J.-B. Santerre.* Les 12 figures, dessinées par *Gravelot*, ont été gravées par *N. Le Mire* (2), *J.-J. Flipart* (1), *J.-F. Rousseau* (1), *L. Lempereur* (1), *A.-J. Duclos* (1), *C. Le Vasseur* (2), *B.-L. Prévost* (1), *J.-B. Simonet* (1) et *D. Née* (2).

Les tomes VI et VII portent simplement la rubrique : *A Londres.*

Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE, avec figures avant la lettre.

Le relieur a doré sa signature au bas du dos de chaque volume.

1248. LA || THEBAYDE || OV || LES FRERES || ENNEMIS. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *vis à vis le grand Portail de la Sainte* || *Chapelle, au signe de la Croix.* || M.DC.LXIV [1664]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff., 70 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent le titre, une épître « A monseigneur le duc de S. Aignan, pair de France », épître signée : RACINE, et les *Acteurs.*

Le dernier f. contient un extrait du privilège accordé pour sept ans à *Barbin,* le octobre 1664. *Barbin* déclare y associer *Thomas Jolly* et *Gabriel Quinet.* L'achevé d'imprimer est du 30 octobre 1664.

L'exemplaire de *La Thebaïde* qui fait partie du recueil de 1674 décrit ci-dessus (n° 1236), appartient à la même édition, mais il porte le nom de *Quinet,* et le dernier f. est blanc.

Haut. : 147 mm. et 1/2.

1249. ALEXANDRE || LE GRAND. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Pierre Traboüillet, dans la Salle* || *Dauphine, à la Fortune.* || M.DC.LXVI [1666]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 12 ff. et 84 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre, orné d'un grand fleuron allégorique qui représente la Vertu terrassant l'Envie ; 4 ff. pour une épître « Au Roy », signée : RACINE ; 7 ff. pour la *Preface,* l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs.*

La préface est entièrement différente de celle qui fait partie des éditions collectives.

Le privilège, daté du 30 décembre 1665, est accordé pour cinq ans à Racine, qui déclare en faire cession à *Pierre Trabouillet* et à *Théodore Girard.* L'achevé d'imprimer est du 13 janvier 1666.

Haut. : 146 mm.

1250. ALEXANDRE || LE GRAND. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Pierre Traboüillet, dans la* || *Gallerie des Prisonniers, à*

la Fortune. || M.DC.LXXII [1672]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 71 pp., mar. r. jans., tr. dor.

Seconde édition, imprimée en caractères plus petits.

Le v° de la p. 71 contient un extrait du privilège du 30 décembre 1665 ; il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Un autre exemplaire de cette même édition, au nom de *Théodore Girard*, fait partie du recueil de 1674 (n° 1236).

Exemplaire de M. CH. GIRAUD (Cat. de 1853, n° 1750).

Haut. : 152 mm.

1251. ANDROMAQVE. || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez Theodore Girard, dans la grand'* || *Salle du Palais, du costé de la Cour* || *des Aydes, à l'Enuie.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 93 pp. mal chiffr. et 1 f.

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 3 ff. pour une épître « A Madame », épître signée RACINE ; 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs*.

L'erreur dans la pagination se produit au cahier *D*, dont la première page est cotée 75 au lieu de 73. L'erreur se continuant jusqu'à la fin du volume, la dernière page du texte porte 95 au lieu de 93. Au v° de cette dernière page de texte commence le texte du privilège, qui se développe sur le f. non chiffr.

Le privilège, daté du 28 décembre 1667, est accordé pour cinq ans à « Jean Racine, prieur de L'Epinay ». Racine déclare céder son droit à *Théodore Girard*, qui y associe *Thomas Jolly* et *Claude Barbin*. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Haut. : 146 mm.

1252. ANDROMAQVE. || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez Theôdore* [sic] *Girard, dans la grand'* || *Salle du Palais, du costé de la Cour* || *des Aydes, à l'Enuie.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 93 pp. mal chiffr. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Second tirage de l'édition originale.

Haut. : 144 mm.

Il existe sous la même date trois sortes d'exemplaires d'*Andromaque*, qui diffèrent entre eux par les ff. lim. et par la feuille *C*. Voici comment on peut distinguer ces trois sortes d'exemplaires, que nous désignerons par A B C.

A (exemplaire décrit sous le n° 1251). — Le titre est orné d'un fleuron représentant une corbeille de fleurs au-dessous de laquelle est une tête d'ange.— Le texte de l'épître est plus serré que dans la réimpression. — On lit au bas du fol. ãij r° : *vous ne pos-* ; au bas du fol. ãiij, r° (coté ãij) : *Mais*, MADAME. — Le fleuron du fol. ãv représente une corbeille et des guirlandes de fleurs. — Le titre courant de la feuille C est composé avec des caractères de même corps que celui des feuilles précédentes. — Le nom de Cephise est écrit deux fois *Cephize*, p. 49. — Le cul-de-lampe de cette même page représente une corbeille de fleurs ; celui de la p. 54, des palmes. — La page 71 est cotée 67 et se termine par un cul-de-lampe composé d'ornements typographiques.

B (exemplaire décrit sous le n° 1252). — Les ff. lim. sont les mêmes que dans A. — La feuille C, qui a été réimprimée, se reconnaît au titre courant composé en caractères plus forts que ceux des feuilles précédentes. — Le cul-de-lampe de la p. 49 représente des rinceaux au-dessous desquels est une tête de satire ; celui de la p. 54 représente une corbeille de fleurs.— La page 71

est régulièrement chiffrée et se termine par le même cul-de-lampe que la p. 49.

C (exemplaire qui fait partie du recueil de 1674, n° 1236). — Les ff. lim. ont été réimprimées. Le titre porte un fleuron qui représente une tête laurée accompagnée de rinceaux.

L'M orné qui précède le mot MADAME au fol. ãij r° est plus grand que dans A B. — Les derniers mots du fol. ãiij r° sont : *la Scene vne ;* ceux du fol. ãiiij r° (signé de même ãiij) : *excellentes qualités.* — Le fol. ãv r° a pour en-tête un fleuron composé d'ornements typographiques. — Le reste du volume est semblable à B, c'est-à-dire que la feuille C appartient à la seconde impression.

Voici la reproduction du fleuron qui orne le titre de A et de B :



Voici maintenant le fac-simile du fleuron placé sur le titre de C :



1253. LA FOLLE || QVERELLE || OV || LA CRITIQVE || D'ANDROMAQVE. || Comedie || Representée par la || Troupe du Roy. || *A Paris,*

|| *Chez Thomas Iolly, au Palais en la* || *Salle des Merciers, au coin de la Galerie des* || *Prisonniers, à la Palme & aux Armes* || *d'Hollande.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 14 ff. et 142 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Titre ; — 2 ff. pour une épître « A madame la mareschalle de L'Hospital », épître signée : DE SUBLIGNY ; — 10 ff. pour la *Preface* et l'*Extrait du privilége* ; — 1 f. pour les *Faules d'impression* et les *Acteurs*.

Le Registre de La Grange nous apprend que la *Critique d'Andromaque* fut représentée par la troupe de Molière, à la suite de *Rodogune*, le 25 mai 1668.

Le privilège, daté du 27 juin 1668, est accordé pour cinq ans à *Thomas Jolly*. L'achevé d'imprimer est du 22 août 1668.

On lit au bas de la p. 142 : *A Paris, de l'imprimerie de Jean Cusson.*

Haut. : 147 mm.

1254. LES || PLAIDEVRS. || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais*, || *sur le Second Perron de la* || *Sainte Chapelle.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 88 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 2 f. pour un avis « Au Lecteur » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 5 décembre 1668, est accordé pour cinq ans à *Claude Barbin*, qui déclare y associer *Gabriel Quinet*. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

L'exemplaire qui fait partie du recueil de 1674 (n° 1236) est entièrement semblable à celui-ci.

Haut. : 147 mm.

1255. BRITANNICUS. || Tragedie. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *le second Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXX [1670]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 8 ff. et 80 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A monseigneur le duc de Chevreuse », épître signée : RACINE, la *Preface*, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 7 janvier 1670, est accordé pour cinq ans « au sieur Racine », qui déclare céder ses droits à *Denis Thierry* et à *Claude Barbin*. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

L'exemplaire qui fait partie du recueil de 1674 (n° 1236), est entièrement semblable à celui-ci.

Haut. : 155 mm.

1256. BERENICE || Tragedie. || Par M. Racine. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais*, || *sur le second Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privi-

lege du Roy. In-12 de 10 ff. et 88 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 4 ff. pour une épître « A monseigneur Colbert, secretaire d'estat, etc. » ; 5 ff. pour la *Preface*, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté de janvier 1671, est accordé pour dix ans « au sieur Racine », qui déclare céder son droit à *Barbin*. L'achevé d'imprimer est du 24 janvier 1671.

Un second exemplaire fait partie du recueil de 1674 (n° 1236).

Haut. : 155 mm.

1257. La || Critiqve || de || Berenice.|| *A Paris,* || *Chez* || *Louis Bilaine, au second Pillier* || *de la grand'Sallle* [sic] *du Palais,* || *au grand Cesar.* || *Michel le Petit,* || *et* || *Estienne Michallet,* || *ruë S. Iacques à la Toison d'or.* || *& à l'image S. Paul.* || M.DC.LXXI [1671]. Avec Privilege du Roy. Pet. in-12 de 41 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Cette *Critique*, dont l'auteur est l'abbé Montfaucon de Villars, a la forme d'une lettre ; elle est datée du 27 novembre 1670. Le factum de l'abbé de Villars parut quelques jours avant la pièce de Racine, qui y fait allusion dans sa préface.

Le 1er f. est blanc ; le dernier est occupé par un extrait du privilège, lequel commence au v° de la p. 41. Ce privilège, daté du 31 décembre 1671, est accordé pour cinq ans « à monsieur de M*** ». Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Haut. : 131 mm. et 1/2.

1258. La || Critiqve || de || Berenice. || *A Paris,* || *Chez* || *Louis Bilaine, au second Pillier* || *de la grand'Salle du Palais,* || *au grand Cesar.* || *Michel le Petit,* || *et* || *Estienne Michallet,* || *ruë S. Iacques à la Toison d'or,* || *& à l'Image S. Paul.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. Pet. in-12 de 70 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition du factum de l'abbé de Villars. La critique de la pièce de Racine occupe les 38 premières pages ; elle est suivie d'une *Seconde Partie*, qui est consacrée à l'examen de *Tite et Berenice* de Corneille. Cette partie est précédée d'un titre particulier qui correspond aux pages 39-40.

Après avoir fort malmené Racine, l'abbé de Villars se montre plus dur encore pour Corneille : « Allegorie à part, monsieur, dit-il (p. 43), je suis fort mal édifié de la *Berenice* du Palais-Royal. N'en déplaise à la vieille cour, monsieur Corneille a oublié son mestier, et je ne le trouve point en toute cette piéce. »

Le dernier f. contient un extrait du privilège du 31 décembre 1670.

Exemplaire relié sur brochure. Haut. : 151 mm.

1259. Bajazet. || Tragedie. || Par Mr Racine. || *Et se vend pour l'Autheur,* || *A Paris,* || *Chez Pierre le Monnier, vis-à-vis*

|| *la Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle,* || *à l'Image de Saint Loüis.* || M.DC.LXXII [1672]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 99 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre, la préface, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 15 février 1672, est accordé pour dix ans à Racine. Il n'est fait aucune allusion à la cession consentie par Racine au profit du libraire. L'achevé d'imprimer est du 20 février 1672.

L'exemplaire qui fait partie du recueil de 1674 (n° 1236) est en tout semblable à celui-ci.

Haut. : 150 mm.

1260. Mithridate, || Tragedie. || Par Mr Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *le second Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXIII [1673]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff., 81 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; titre ; 4 ff. pour la *Preface,* l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 2 mars 1673, est accordé pour dix ans « au sieur Racine », qui déclare en faire cession à *Barbin*. L'achevé d'imprimer est du 16 mars 1673.

L'exemplaire qui fait partie du recueil de 1674 (n° 1236) est entièrement semblable à celui-ci.

Haut. : 153 mm.

1261. Iphigenie. || Tragedie. || Par Mr Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *le second Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXV [1675]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 72 pp., plus un frontispice gravé, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le frontispice est signé de *F. Chauveau*. — Les 6 ff. lim. contiennent le titre, la *Preface,* l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 28 janvier 1675, est accordé pour dix ans « au sieur Racine, tresorier de France ». Il n'est pas fait mention de la cession consentie par Racine au libraire. Il n'y a pas non plus d'achevé d'imprimer.

L'exemplaire joint au recueil de 1674 (n° 1236) est en tout semblable à celui-ci.

Haut. : 159 mm.

1262. Phedre || & || Hippolyte. || Tragedie. || Par Mr Racine. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXVII [1677]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 74 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre, la *Preface,* l'*Extrait du privilége,* les

Acteurs et 1 fig. formant encart. Le dernier f. du cahier *A* contient les deux premières pages du texte.

La figure, dessinée par *C. Le Brun*, a été gravée par *S. Le Clerc*.

Le privilège, daté du 11 février 1677, est accordé pour sept ans « au sieur Racine, tresorier de France en la generalité de Moulins ». L'extrait ne fait aucune mention de la cession consentie par Racine à *Barbin*. L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1677.

L'exemplaire joint à notre second exemplaire du recueil de 1676 (n° 1239) est en tout semblable à celui-ci ; ceux qui sont joints au recueil de 1675 (n° 1237) et au premier exemplaire daté de 1676 (n° 1238) appartiennent à la même édition, mais n'ont qu'un simple faux-titre.

Haut. : 155 mm.

1263. Phedre || & || Hippolyte. || Tragedie. || Par Mr Pradon. || *A Paris*, || *Chez Jean Ribou, au Palais, dans la* || *Salle Royale, à l'Image S. Loüis.* || M.DC.LXXVII [1677]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 71 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Hardy-Mennil.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A madame la duchesse de Buillon », la *Preface* et les *Acteurs*.

La pièce de Pradon, opposée par une puissante cabale à celle de Racine, fut représentée deux jours après cette dernière, le 3 janvier 1677. Pendant trois mois, Paris et la cour furent divisés au sujet des deux tragédies. Racine, abreuvé de dégoûts, prit le parti de ne plus travailler pour le théâtre ; il s'en tint effectivement éloigné pendant onze ans. Il ne fallut rien moins que l'intervention de madame de Maintenon pour le décider plus tard à écrire *Esther* et *Athalie*.

Le privilège, rapporté par extrait au v° de la p. 71, est accordé pour sept ans à Pradon, le 4 mars 1677. L'achevé d'imprimer est du 13 mars.

Haut. : 141 mm.

1264. Dissertation || sur les Tragedies || de Phedre || et Hippolyte. || *A Paris*, || *Chez Charles de Sercy, au sixième* || *Pillier de la Grand'Salle du Palais, vis-à-vis* || *la Montée de la Cour des Aydes*, || *à la Bonne-Foy couronnée.* || M.DC.LXXVII [1677]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 67 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette *Dissertation* est attribuée à Perdou de Subligny, l'auteur de la *Folle Querelle*. Les vers qui y sont intercalés sont, en effet, tout à fait analogues à ceux que Subligny a composés sous le nom de *Muse de la Cour*. L'auteur de la *Critique* est un ennemi déclaré de Racine, mais il n'est guère plus favorable à Pradon.

Haut. : 150 mm.

1265. Esther || Tragédie || Tirée de l'Escriture Sainte. || *A Paris*, || *Chez Denys Thierry, ruë Saint Jacques*, || *devant la ruë du Plâtre, à la Ville de Paris.* || M.DC.LXXXIX [1689]. || Avec Privilege du Roy. In-4 de 7 ff. et 83 pp. — Athalie || Tragédie. || Tirée de l'Escriture sainte. || *A Paris*, || *Chez Denys Thierry, ruë saint Jacques*, || *à la ville de*

Paris. || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. In-4 de 7 ff. et 87 pp. — Ensemble 2 pièces en un vol. in-4, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Éditions originales.

Esther. — Collation des ff. lim. : Figure gravée par *S. Le Clerc*, d'après *Ch. Le Brun* (cette figure est tirée sur papier fort) : titre ; 3 ff. pour la *Preface* et les *Noms des Personnages* ; 2 ff. pour le *Prologue*.

Le privilège, dont le texte commence p. 83 et se développe sur la page suivante, est accordé pour quinze ans aux dames de la communauté de Saint-Louis, le 3 février 1689 ; lesdites dames déclarent céder leur droit à *Denys Thierry*, qui y associe *Claude Barbin*. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Athalie. — Collation des ff. lim. : Figure gravée par *J. Mariette*, d'après *J.-B. Corneille* (cette figure est tirée sur papier fort) ; titre ; 4 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour l'*Extrait du Privilége* et les *Noms des Personnages*.

Le privilège, daté du 11 décembre 1690, est accordé pour dix ans « au sieur Racine, gentilhomme ordinaire de sa majesté », qui déclare céder son droit à *Denys Thierry* et à *Claude Barbin*. L'achevé d'imprimer est du 3 mars 1691.

Haut. : 251 mm.

1266. Esther || Tragedie || Tirée de l'Escriture Sainte. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le Perron de la Sainte Chapelle*. || M.DC.LXXXIX [1689]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 8 ff., 86 pp., 2 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale dans ce format.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé ; titre ; 4 ff. pour la *Preface* et les *Noms des Personnages* ; 2 ff. pour le *Prologue*.

Le privilège, dont le texte commence p. 86 et se développe sur les 2 ff. suivants, est celui du 3 février 1689. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Nous avons décrit ci-dessus (n°s 1239 et 1241) deux exemplaires de cette même édition au nom de *Denys Thierry*.

Haut. : 161 mm.

1267. Chœurs || de la || Tragedie || d'Esther, || avec la Musique, || Composée par J. B. Moreau, Maistre de || Musique du Roy. || *A Paris*, || *Chez* || *Denys Thierry*, *ruë saint Jacques*. || *Claude Barbin, au Palais*. || *Et* || *Christophle Ballard, ruë S. Jean de Beauvais*. || M.DC.LXXXIX [1689]. || Avec Privilege du Roy. In-4 de 4 ff. et 99 pp.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître de Moreau « Au Roy », le *Privilége* et une grande figure gravée par *Sébastien Le Clerc*, d'après *Le Brun*. La figure est celle qui se trouve en tête de l'édition in-4 de la tragédie.

Le privilège, daté du 3 février 1689, est le privilège accordé aux dames de Saint-Louis pour *Esther*, et « les dames de la communauté de S. Louis ont consenty que J. B. Moreau, maistre de musique du roy, fasse imprimer les chœurs de la tragedie d'Esther, avec la musique qu'il a composée. »

Jean-Baptiste Moreau, né à Angers en 1656, mort à Paris en 1733, est surtout connu pour avoir composé la musique des chœurs d'Esther et

d'Athalie. Dans la préface d'*Esther*, Racine lui attribue une partie du succès de la tragédie : « Tous les connoisseurs », dit-il, « demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. » On peut voir dans la correspondance de Racine qu'il portait un intérêt tout particulier à Moreau. *Œuvres de Racine*, éd. Mesnard, VII, 123, 129.

1268. Intermedes || en musique || de la || Tragedie d'Esther. || Propres pour les Dames Religieuses, || & toutes autres personnes. || Par Monsieur Moreau, Maistre de Musique || & Pensionnaire de Sa Majesté. || *A Paris*, || *Chez Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy* || *pour la Musique, ruë S. Jean de Beauvais au Mont-Parnasse.* || M.DC.XCVI [1696]. || Avec Privilege de Sa Majesté. In-4 de 1 f. pour le titre et 99 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition. Elle n'est accompagnée d'aucun extrait du privilège.
Le v° de la p. 99 contient cinq lignes de musique manuscrite qui doivent être intercalées p. 64, après les mots : *Ecarte d'un regard le perfide imposteur*. Cette addition est faite par une main du temps.
Haut. : 256 mm.

1269. Athalie || Tragédie, || Tirée de l'Ecriture sainte. || *A Paris*, || *Chez Denys Thierry, ruë saint* || *Jacques, à la Ville de Paris.* || M.DC.XCII [1692]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 8 ff., 114 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de ce format.
Collation des ff. lim. : Titre ; 5 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Noms des Personnages* ; 1 figure.
Le privilège est celui du 11 décembre 1690 ; l'achevé d'imprimer est du 3 mars 1691.
Cet exemplaire est semblable aux deux exemplaires décrits ci-dessus (n°s 1239 et 1241).
Haut. : 159 mm.

1270. Remarques de Grammaire sur Racine. Par M. l'Abbé d'Olivet. *A Paris, Chez Gandouin, Quai des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la belle Image.* [*De l'Imprimerie de Jean-Baptiste Coignard.*] M. DCC. XXXVIII [1738]. In-12 de 165 pp., v. f., tr. jasp. (*Anc. rel.*)

Les *Remarques* se terminent par une lettre « A M. le président Bouhier, de l'Académie Françoise », en date du 4 mars 1737.
Les *Remarques* et la *Lettre* ont été intégralement reproduites en 1750 dans l'édition des *Œuvres de Racine* que nous avons décrite ci-dessus (n° 1245).

1271. Remarques sur Racine. Par M l'Abbé d'Olivet. Nouvelle Edition. *A Paris, Chez Barbou, Libraire-Imprimeur.*

rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins. M.DCC.LXVI [1766]. In-12 de 143 pp., v. éc., tr. r. (*Anc. rel.*)

Cette édition est entièrement refondue ; elle offre, pour ainsi dire, un ouvrage nouveau.

1272. RACINE VENGÉ, ou Examen des Remarques grammaticales de M. l'Abbé d'Olivet, sur les Œuvres de Racine. *A Avignon.* M.DCC.XXXIX [1739]. In-12 de 12 ff. et 152 pp.

L'auteur de cette réponse est l'abbé P.-F. GUYOT DESFONTAINES.
Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A l'Academie Françoise », la *Preface*, un *Extrait d'une lettre de M.* ROUSSEAU *à l'auteur* (il s'agit de Jean-Baptiste Rousseau, dont la lettre est datée de Bruxelles, le 16 novembre.)

1273. MEMOIRES sur la Vie de Jean Racine. *A Lausanne et à Geneve, Chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie.* M.DCC.XLVII [1747]. Pet. in-12 de 3 ff., 319 et 141 pp. — RECUEIL des Lettres de Jean Racine. Pet. in-12 de 405 pp.— Ensemble 2 vol. pet. in-12, v. f. (*Anc. rel.*)

Première édition des *Memoires* de LOUIS RACINE sur la vie de son père. Malgré la rubrique de *Lausanne*, elle fut publiée à Paris.
Le tome I est divisé en deux parties : la première contient les *Mémoires*, la seconde, le *Discours prononcé à l'Academie Françoise à la réception de M. l'abbé Colbert*, les *Fragments historiques*, les *Reflexions sur l'Ecriture sainte*, la traduction en vers des *Hymnes du Breviaire romain*, le *Discours prononcé à la tête du clergé par M. l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen*, et la *Relation de ce qui s'est passé au siége de Namur*.
Le second volume n'a qu'un simple faux-titre. Les lettres qu'il renferme ont subi de la part de Louis Racine un grand nombre de corrections.

g. — Les Contemporains de Racine.

1274. STATIRA, || Tragedie. || Par Mr Pradon. || *A Paris*, || *Chez Jean Ribou, au Palais, dans la* || *Salle Royale, à l'Image à* [sic] *S. Loüis.* || M.DC.LXXX [1680]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 73 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Hardy-Mennil.*)

Édition originale.
Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; titre ; 2 ff. pour la *Preface* et les *Acteurs*.
Le privilège, dont un extrait occupe le v° de la p. 73, est accordé pour six ans à Pradon le 1er février 1680. L'achevé d'imprimer est du 23 février de la même année.

1275. REGULUS, || Tragedie. || Par M. Pradon. || *A Paris*, || *Chez Thomas Guillain, sur le Quay* || *des Augustins, à la descente du Pont-neuf.* || *à l'image saint Loüis.* || M.DC.LXXXVIII [1688]. || Avec Privilege du Roy. In-12

de 8 ff. et 79 pp. mal chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Hardy-Mennil.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; titre ; 6 ff. pour deux épîtres « A madame la Dauphine » (en prose et en vers), la *Preface* et les *Acteurs*.

L'erreur de pagination se produit au cahier *F* dont les premières pages portent 95 [*sic*], 60, 61, 62, etc. La dernière page est en conséquence cotée 77.

Le privilège, dont un extrait occupe le v° du dernier f., est accordé à Pradon pour six ans en 1688 (la date précise n'est pas indiquée).

L'achevé d'imprimer est du 3 mars 1688.

1276. LES ŒUVRES DE MONSIEUR MONTFLEURY, Contenant ses Pieces de theatre. Représentées par la Troupe des Comediens du Roy à Paris. *A Paris, Chez Christophe David, Quay des Augustins, à l'Image S. Christophe.* M.DCCV [1705]. Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, v. f., tr. jasp. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 1 f. pour le frontispice gravé qui représente la dernière scène de la *Femme juge et partie*, titre, 538 pp. (plus 2 ff. non chiffr. après la page 507), 1 f. pour l'*Approbation* et le *Privilége.* — Ce volume contient 7 pièces savoir : *La Femme juge et partie*, comédie dédiée « A messire Nicolas Potier, chevalier, seigneur de Novion..., president à mortier au parlement de Paris » ; *L'Ambigu comique, ou les Amours de Didon et d'Ænée*, « tragedie en trois actes, mêlée de trois intermédes comiques » ; *La Mort d'Asdrubal*, tragédie ; *Trigaudin, ou Martin Braillart*, comédie ; *L'Ecole des filles*, comédie dédiée « A monsieur Dreux, conseiller du roy en tous ses conseils et son avocat general en sa chambre des Comptes » ; *Le Mariage de rien*, comédie dédiée « A messire Charles Testu, conseiller du roy en son conseil d'estat, maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté... » ; *Le Procez de la Femme juge et partie.* — Les 4 dernières pièces sont précédées chacune d'un titre spécial, compris dans la pagination ; ce titre permettait de les vendre séparément. — Le *Procez de la Femme juge et partie* est précédé d'un *Avis au Lecteur* en 2 ff., formant encart ; cet avis, qui manque souvent, contient un curieux éloge de Montfleury : « Il a été, comme tout le monde sçait, dit le libraire, contemporain de Moliére, a vêcu et travaillé long-temps aprés luy et ne luy a guére cedé, étant tout ensemble, aussi-bien que luy acteur [*lis.* auteur] et principal acteur, d'une troupe de comediens du roy qui n'a pas été inférieure en merite ny en réputation à celle dont Moliére étoit le chef. » Le libraire constate ensuite l'extrême rareté des premières éditions des pièces de Montfleury, dont on « n'a pu trouver des exemplaires qu'entre les mains des personnes les plus curieuses, ausquelles il a fallu recourir. »

Tome second : Frontispice gravé représentant une scène de *La Fille capitaine* titre, 558 pp. et 1 f. de *Catalogue.* — Ce volume contient 7 pièces, savoir : *La Fille capitaine*, comédie dédiée « A Son Altesse monseigneur, monseigneur le prince Eugéne de Savoye, comte de Soissons, etc. », *Le Comedien poëte*, comedie; *Le Mary sans femme*, comedie ; *L'Ecole des jaloux, ou le Cocu volontaire*, comedie ; *Le Gentilhomme de Beauce*, comédie dédiée « A Leurs Altesses Serenissimes messeigneurs les princes de Brunswik et de Lunebourg » ; *Trasibule*, tragi-comédie, et l'*Impromptu de l'Hostel de Condé.* Cette dernière pièce, dans laquelle figurent Beauchasteau et De Villiers, est une satire dirigée contre Molière.

Le privilège, daté du 4 décembre 1704, est accordé pour cinq ans à *Christophe David.* Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

1277. Zaïde. || Tragedie. || Par le Sieur D. L. C. || *A Paris*, || *Chez Jean Ribou, au Palais, dans* || *la Salle Royale, à l'Image S. Louïs.* || M.DC.LXXXI [1681]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 64 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre, la *Preface*, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège nous fait connaître le nom de l'auteur. Il est accordé pour six ans « au sieur de de La Chapelle », le 13 mars 1681. L'achevé d'imprimer est du 20 mars de la même année.

1278. Le || Mariage || de la || Reine || de || Monomotapa || Comedie. || *A Leyde*, || *Chez Felix Lopés.* || M.DC.LXXXII [1682]. In-12 de 3 ff. et 42 pp., mar. citr., fil., dos orné, n. r. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim., qui manquent souvent, contiennent : le titre, une épître « A monsieur Ruys, conseiller et echevin de la ville de Leyde », épître signée : Bel Isle, et les *Acteurs*. — Le 4e f., qui est compris dans la pagination, est occupé par un nouveau titre, semblable au premier, au v° duquel se trouve une nouvelle liste des *Acteurs*. « Il est possible », dit M. P. Lacroix dans le Cat. Soleinne, n° 1492, « que cette pièce où l'on mystifie le bonhomme Acante en lui amenant un prétendu ambassadeur du grand sultan Aly Bassa Tabalipa, suprème souverain de Monomotapa, ait été composée en dérision des ambassades du roi de Siam, que les ennemis de Louis XIV affectaient de prendre pour des mystifications faites au grand roi. » Cette supposition est inadmissible, les ambassadeurs du roi de Siam n'étant venus en France qu'en 1686, six ans après l'impression de notre comédie.

Il est permis de supposer que l'auteur appartenait à l'une des troupes de comédiens qui jouaient alors en Hollande, et dont la principale était celle de Guillaume d'Orange.

1279. Artaxerce, || Tragedie. || Par Monsieur Boyer, || de l'Académie Françoise. || Avec sa Critique. || *A Paris.* || *Chez C. Blageart, Court-neuve du* || *Palais, au Dauphin.* || M.DC.LXXXIII [1683]. || Aec [*sic*] Permission. In-12 de 12 ff., 69 pp. et 1 f. blanc., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La *Préface*, qui occupe 10 des ff. lim., contient la critique annoncée sur le titre. La p. 69 se termine par un permis d'imprimer du 13 janvier 1683.

1280. L'Homme || a bonne || fortune. || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Thomas Guillain, sur le Quay* || *des Augustins, à la descente du Pont-neuf*, || *à l'Image saint Louïs.* || M.DC.LXXXVI [1686]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 148 pp., mar. bl. cl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A tres-haut et tres-puissant prince, monseigneur Charles de Lenos, duc de Richemont, de Lenos et

d'Aubigny, etc. », épître signée : Baron, la *Preface*, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 21 février 1686, est accordé pour six ans « au sieur Baron, comedien de nostre troupe royale. » L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1686.

1281. La || Coquette, || et la || Fausse Prude, || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Thomas Guillain, sur le Quay* || *des Augustins, à la descente du Pont-neuf*, || *à l'Image saint Loüis.* || M.DC.LXXXVII [1687]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 3 ff. et 179 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre (lequel est imprimé sur un f. séparé), une épître de Baron « A madame la dauphine » et les *Acteurs*.

Le privilège, rapporté par extrait au v° du dernier f., est accordé pour huit ans « au sieur Baron, comedien de nostre troupe royale », le 6 février 1687. L'achevé d'imprimer est du 27 février de la même année.

1282. Le || Grondeur. || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Thomas Guilain* [sic], *sur* || *le Quai des Augustins, à la descente du* || *Pont-Neuf, à l'image S. Louïs.* || M.DC.XCIII [1693]. || Avec Privilege du Roi. In-12 de 6 ff. et 136 pp. mal chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de cette comédie dont les auteurs sont Brueys et Palaprat.

Les ff. lim. contiennent : le titre, la *Preface*, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 30 janvier 1693, est accordé pour six ans à *Th. Guillain.* L'achevé d'imprimer est du 8 avril 1693.

1283. Le || Muet, || Comedie. || *A Paris*, || *Chez Thomas Guillain, sur* || *le Quai des Augustins, à la descente du* || *Pont-Neuf, à l'image S. Louïs.* || M.DC.XCIII [1693]. || Avec Privilege du Roi. In-12 de 2 ff. et 160 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Edition originale. Le *Muet* est, comme le *Grondeur*, l'œuvre de Brueys et de Palaprat.

Les ff. lim. ne contiennent que le titre, un extrait du privilège accordé pour six ans à *Th. Guillain*, le 30 janvier 1693, et les *Acteurs*. L'achevé d'imprimer est du 4 mai 1693.

1284. Les || Vandanges || de || Suresne, || Comedie. || De Mr. Dancourt. || *A Paris*, || *Chez Thomas Guillain, à* || *la descente du Pont-neuf, prés les* || *Augustins, à l'Image S. Louïs.* || M.DC.LXXXXV [1695]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 71 pp., mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, rapporté par extrait au r° du 2e f., est accordé pour six ans

à *Th. Guillain*, le 28 août 1695. L'achevé d'imprimer est du 22 octobre de la même année.

1285. Les || Œuvres || de Mr || De la Fosse. || *A Paris,* || *Chez Pierre Ribou, proche les* || *Augustins, à la descente du Pont-neuf,* || *à l'Image S. Loüis.* || M.DCC [1700]. || Avec Privilege du Roy. In-12, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Ce volume se compose d'un frontispice gravé, d'un f. de titre, d'un f. de table et de 4 pièces ayant chacune une pagination distincte, savoir :

1. Polixene. || Tragedie. || *A Paris,* || *Chez Thomas Guillain, à la* || *descente du Pont-Neuf, prés les* || *Augustins, à l'Image St Loüis.* || M. DC. LXXXXVI [1696]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 94 pp. et 1 f. de catalogue.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A monseigneur le prince d'Espinoy », épître signée des initiales A. D. L. F., la *Preface*, l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*. — Le privilège, daté du 12 février 1696, est accordé pour huit ans à *Th. Guillain*. L'achevé d'imprimer est du 5 mars 1696.

2. Manlius || Capitolinus. || Tragedie. || Par Mr. de la Fosse. || *A Paris,* || *Chez Pierre Ribou, sur le Quai des* || *Augustins, à la descente du Pont-Neuf,* || *à l'Image S. Louis.* || M. DC. XCVIII [1698]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 75 pp.

Le privilège, rapporté par extrait au v° de la p. 75, est accordé pour six ans à *Ribou*, le 6 février 1698. L'achevé d'imprimer est du 10 février de la même année.

3. Thesée. || Tragedie. || Par M. de la Fosse. || *A Paris,* || *Chez Pierre Ribou, proche les* || *Augustins, à la descente du Pont-neuf,* || *à l'Image S. Loüis.* || M. DCC. [1700]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 72 pp.

Les ff. lim. contiennent : le titre; 3 ff. pour une épître en vers « A Son Altesse Royale monseigneur le duc de Chartres », la *Preface* et les *Errata*; 1 f. pour le catalogue des *Livres imprimez chez Pierre Ribou*; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et les *Acteurs*. — Le privilège, daté du 21 février 1700, est accordé pour huit ans à *Ribou*; il se rapporte au *Recueil des piéces de theatre* du sieur de La Fosse. L'achevé d'imprimer est du 25 février 1700.

4. Coresus || et || Callirhoé, || Tragedie. || Par Mr de la Fosse. || *A Paris,* || *Chez Pierre Ribou, à la des* || *cente du Pont-Neuf, prés les Au* || *gustins, à l'Image S. Loüis.* || M. DCCIV [1704]. || Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 64 pp.

Les ff. lim. contiennent : le titre, la *Preface*, l'*Approbation*, le *Privilége* et les *Acteurs*. Le privilège, daté du 25 novembre 1703, est accordé pour huit ans à Antoine de La Fosse ; il s'applique à une *Nouvelle Traduction en vers françois des Odes d'Anacreon, avec des remarques*, et aux « autres ouvrages de sa composition ». L'auteur déclare en faire cession à *Ribou*.

La dernière pièce ne figure naturellement pas dans la table du recueil de 1700.

E. — Quatrième Époque.

Théâtre français au XVIIIe siècle.

1286. Les Œuvres de Mr Regnard. *A Paris, Chez Pierre Ribou, Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf,*

à l'Image Saint-Louis. M.DCC.VIII [1708]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome I. : Frontispice gravé, titre, 357 pp. et 1 f., plus 6 figg. — Ce volume contient : *La Serenade, Le Bal, Le Joueur, Le Distrait, Le Retour imprevu* et *Attendez moy sous l'orme.* — Le privilège, dont le texte occupe le v° de la p. 357 et se développe sur le f. suivant, est accordé pour trois ans à *Ribou*, le 27 décembre 1705 ; il se rapporte à la comédie des *Menechmes* « et autres pièces de theatre du sieur Regnard ».

Tome II. : Frontispice gravé, titre, 278 pp. et 3 figg. pour *Democrite, Les Folies amoureuses* et *Les Menechmes*, plus 3 ff. pour un catalogue de *Livres nouveaux imprimez chez Pierre Ribou.* Le volume se termine par les deux pièces suivantes en éditions originales :

1. Le Legataire universel. Comedie. Le prix est de vingt sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S. Loüis.* M. DCC. VIII [1708]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 103 pp. et 1 f.

Le titre est orné d'une grande vignette gravée par *Le Fèvre* et tirée en taille-douce. Le v° du titre contient les noms des *Acteurs.* Le 2e f. est occupé par une figure qui ne porte pas de nom de graveur.

Le privilège, rapporté au v° de la p. 103 et qui se développe sur le f. suivant, est celui du 27 décembre 1705.

2. La Critique du Legataire. Comedie. *A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint-Loüis.* M. DCC. VIII [1708]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 de 1 f. et 21 pp.

La page 21 se termine par une permission datée du 8 février 1708 et signée de M. R. de Voyer d'Argenson.

Le *Legataire* et la *Critique* ne figurent pas à la table du recueil.

1287. Œuvres complettes de Regnard, avec des Avertissemens et des Remarques sur chaque pièce par M. G*** [Garnier]. Nouvelle Édition, Ornée de belles gravures. *De l'Imprimerie de Monsieur. A Paris, Chez la Ve Duchesne et Fils, rue S. Jacques, n° 47.* [*De l'Imprimerie de P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, n° 22.*] 1799. 6 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 2 ff., xxxvj et 406 pp., 1 f. de *Table*, plus trois portraits de Regnard : 1° par un anonyme, 2° par *P.-M. Tardieu* d'après *Rigaud* (celui-ci seul fait partie de l'édition), 3° par *Ficquet*, d'après *Rigaud.* — *Tome second* : 2 ff., 556 pp. et 1 f. de *Table*, plus 7 figg. — *Tome troisième* : 2 ff., 514 pp., 1 f. de *Table* et 9 figg. — *Tome quatrième* : 2 ff., 456 pp., 2 ff. pour la *Table* et le *Privilége* et 3 figg. — *Tome cinquième* : 2 ff., 474 pp. et 2 figg. — *Tome sixième* : 2 ff., 350 pp. et 2 figg.

Le privilège, daté du 11 septembre 1773, est accordé pour six ans à la *veuve Duchesne.*

Les figures qui font partie de l'édition sont au nombre de 11, non compris le portrait. Elles ont été dessinées par *J.-M. Moreau* (7) et par *Marillier* (4), et gravées par *J.-L. Delignon* (1), *Langlois le jeune* (1), *J.-B. Simonet* (1), *L.-M. Halbou* (2), *Palas* (1), *Ph. Trière* (1), *De Longueil* (1), *C. Duponchel* (2) et *Giraud le jeune* (1).

La seconde suite est composée du portrait anonyme et de 12 pièces dessinées

par *Borel* (9), *Bornet* et non pas *Beznet*, comme dit M. Cohen (1), et un anonyme (2), et gravées par *J.-F. Viguet* (1), *L. Croutelle* (4), *L.-M. Halbou* (2), *Duhamel* (1), *J. Le Roy* (1), *N. Thomas* (1) et un anonyme (2). Les épreuves sont avec la lettre grise.

Exemplaire relié sur brochure, qui provient de la bibliothèque de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 126).

1288. ŒUVRES COMPLÈTES DE J. F. REGNARD. Nouvelle Édition avec des variantes et des notes. *A Paris, De l'Imprimerie de Crapelet.* M.DCCC.XXII [1822]. 6 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 2 ff., x et 428 pp. — *Tome second :* 2 ff., 450 pp. et 1 f. — *Tome troisième :* 2 ff., 424 pp. et 1 f. — *Tome quatrième :* 2 ff. et 427 pp. — *Tome cinquième :* 2 ff., 404 pp. et 1 f. — *Tome sixième :* 2 ff. et 335 pp.

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN. Il n'en a été tiré que 80 sur ce papier avec le nom de *Crapelet*. On y a ajouté 13 vignettes dessinées par *A. Desenne* en 1827 et gravées par *Leroux* (2), *J. Bein* (1), *Blanchard* (2), *H.-C. Müller* (2), *A. Lefèvre* (2), *A. Fauchery* (1), *Burdet* (3), pour le *Voyage en Laponie, La Sérénade, Le Joueur, Le Distrait, Démocrite, Le Retour imprévu, Les Folies amoureuses, Les Ménechmes, Le Légataire universel, Les Chinois* et *La Foire Saint-Germain*.

Ces figures sont tirées AVANT LA LETTRE, sur papier de Chine, et accompagnées des EAUX-FORTES.

1289. ATTENDEZ-MOY SOUS L'ORME, Comedie. [Par Regnard.] *A Paris, Chez Thomas Guillain, à la descente du Pont-Neuf, prés les Augustins, à l'Image S. Loüis.* M.DC.XCIV [1694]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 48 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le f. qui suit le titre contient un *Extrait du privilége* et les *Acteurs*. Le privilège est daté du 30 janvier 1693. L'achevé d'imprimer est du 17 juillet 1694.

Haut. : 153 mm.

1290. LA SERENADE, Comedie. [Par Regnard.] *A Paris, Chez Thomas Guillain, à la descente du Pont-Neuf, prés les Augustins, à l'Image S. Loüis.* M.DC.XCV [1695]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 3 ff., y compris une fig., et 56 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, daté du 30 janvier 1693, concerne les *Œvres* (sic) *de theatre du sieur P*** (sic) ; il est accordé pour six ans à *Thomas Guillain*. L'achevé d'imprimer est du 23 décembre 1694.

Haut. : 157 mm.

1291. LE BOURGEOIS de Falaise. Comedie. [Par Regnard.] *A Paris, Chez Thomas Guillain, à la descente du Pont-neuf, prés les Augustins, à l'Image S. Louis.* M.DC.XCIV

[1694]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 47 pp., non compris une fig., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, daté du 30 janvier 1693, concerne les *Œuvres de theatre du sieur P*** (sic); il est accordé à *Thomas Guillain* pour six ans. L'achevé d'imprimer est du 13 août 1696. Cette date ne concorde pas avec celle qui est portée sur le titre, et l'une des deux est certainement une faute d'impression. Le recueil des *Œuvres* de Regnard, où le *Bourgeois de Falaise* est intitulé *Le Bal*, nous apprend que cette pièce fut représentée en 1694. Il est probable qu'elle ne fut imprimée que plus tard et qu'on doit lire sur le titre M. DC. XCVI, au lieu de M. DC. XCIV.

Haut. : 157 mm.

1292. Le Distrait, Comedie. [Par Regnard.] *A Paris, Chez Pierre Ribou, à la décente du Pont-Neuf, prés les Augustins, à l'Image S. Loüis.* M.DC.XCVIII [1698]. Avec Privilege du Roi In-12 de 3 ff., y compris une fig., et 112 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, daté par erreur du 10 janvier 1693, est celui du 30 janvier 1693 dont il a été parlé à l'article précédent. L'achevé d'imprimer est du 4 février 1698.

Haut. : 157 mm.

1293. Democrite, Comedie. [Par Regnard.] Le prix 20 s. *A Paris, Chez Pierre Ribou, proche les Augustins, à la descente du Pont-neuf, à l'Image S. Louis.* M.DCC [1700]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 90 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège est daté du 21 février 1700, et il est accordé pour six ans à *Pierre Ribou.* Il s'applique, comme celui du 30 janvier 1693, à un *Recueil de pièces de theatre du sieur R****. L'achevé d'imprimer est du 5 mars 1700.

1294. Le Retour impreveu. Comedie. [Par Regnard.] *A Paris, Chez Pierre Ribou, proche les Augustins, à la descente du Pont-neuf, à l'Image S. Louis.* M.DCC [1700]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 59 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, dont un extrait occupe la p. 3, est celui du 21 février 1700 (voy. le n° 1293). L'achevé d'imprimer est du 22 mars 1700.

Haut. : 152 mm.

1295. Les Folies amoureuses, Comedie. Par M. R*** *A Paris, Chez Pierre Ribou, à la descente du Pont-Neuf, prés des Augustins, à l'Image S. Loüis.* M.DC.XCCIV [*sic* pour

1704]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 92 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Les 4 ff. lim. contiennent : un faux-titre, le titre, l'*Approbation*, le *Privilége* et les *Acteurs*. On y a ajouté une figure tirée du recueil de 1708.
Le privilège, daté du 1er février 1704, est accordé à *P. Ribou* pour quatre ans. Le nom de Regnard n'y est pas mentionné.
Haut. : 154 mm.

1296. Le Theatre de Mr de Rivierre [*sic*]. Le prix est de 50 sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, à la descente du Pont-Neuf prés des Augustins, à l'Image S. Loüis.* M.D.XCCIV [*sic* pour 1704]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12.

Ce recueil se compose d'un titre d'assemblage et de cinq pièces publiées séparément, savoir :

1. Le double Veuvage, Comedie. Par Monsieur du F.*** [Du Fresny.] *A Paris, Chez Pierre Ribou, proche les Augustins, à la descente du Pont-neuf, à l'Image S. Louis.* D.DCCI [1701]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 76 pp.
Édition originale.
Le f. qui suit le titre contient un *Extrait* du privilège général accordé à Du Fresny pour six ans, le 22 août 1700. Le poète déclare céder ses droits à *Ribou.*

2. L'Esprit de contradiction. Comedie Par M du F** [Du Fresny.] *A Paris, Chez Pierre Ribou, Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint-Louis.* M.DCCVII [1707]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 44 pp.
Seconde édition.
Ce volume ne contient aucun extrait du privilège.

3. Le faux Honneste-Homme, Comedie. Par le Sieur de Riviere. Le prix est de 20 sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, proche les Augustins, à la descente du Pont-neuf, à l'Image S. Louis.* M.DCCIII [1703]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 3 ff. et 110 pp.
Édition originale.
Les 2 ff. qui suivent le titre contiennent l'*Approbation* (signée de Fontenelle) et le texte d'un privilège général accordé pour six ans au sieur de Rivière, le 17 mars 1703.

4. Le faux Instinct Comedie. Par Monsieur du F* R*. Le prix est de dix-huit sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, a l'Image de S. Loüis.* MDCCVII [1707]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 1 f. pour le titre et 70 pp.
Édition originale.
Au bas de la p. 70 est l'*Approbation*, signée de Fontenelle.

5. Le Jaloux honteux. Comedie. Par Mr du Fresny-de Riviere. Le prix est de 20 sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Loüis.* M. DCCVIII [1708]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 1 f., 78 pp. inexactement chiffr. (la dernière porte 86) et 1 f. pour le *Privilége.*
Édition originale.
Le privilège est celui du 17 mars 1703.
Charles Rivière, dit Du Fresny, né à Paris en 1648, y mourut en 1724.

1297. LES FÉES || ou || Contes de ma mere l'Oye. || Comedie. || M.DC.XCVII [1697]. *S. l.* in-12 de 29 pp. et 1 f. blanc, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette comédie, écrite en prose et mêlée de couplets, est une des dernières pièces représentées par les anciens comédiens italiens que le roi chassa de l'Hôtel de Bourgogne au mois de mai 1697 ; c'est une parodie très gaie des *Contes* de Perrault qui avaient paru la même année La réimpression donnée en 1741 dans le *Theatre italien* de Gherardi porte les noms de CLAUDE-IGNACE BRUGIÈRE DE BARANTE et de CHARLES RIVIÈRE dit DU FRESNY.

1298. L'ECOLE DES AMIS, Comedie en vers, et en cinq actes. [Par Du Fresny.] Le prix est de 30 sols. *A Paris, Quay des Augustins, Chez Le Breton, au coin de la ruë Gist-le-Cœur, à la Fortune.* [*De l'Imprimerie de Paulus-du-Mesnil*]. M.DCC.XXXVII [1737]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 127 pp.

Édition originale.
Le privilège, daté du 5 avril 1737, est accordé pour neuf ans à *Nicolas-François Le Breton*.

1299. SEMIRAMIS Tragedie. Par Mr. de Crébillon. Le prix est de 20 sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, seul Libraire de l'Academie Royale de Musique, Quay des Augustins, à la Descente du Pont-Neuf, à l'Image S. Louis.* M.DCC.XVII [1717]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 3 ff. et 91 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Les ff. lim. contiennent le titre, l'*Approbation*, le *Privilége* et les *Acteurs*. Le privilège, daté du 8 février 1711, est accordé pour dix ans à *Crébillon*, qui déclare céder son droit à *Pierre Ribou*.

1300. RECUEIL DES PIECES mises au Theatre François Par M. le Sage. *A Paris, Chez Jacques Barois Fils, Quay des Augustins, à la Ville de Nevers.* [*De l'Imprimerie de Jacques Guerin, Quai des Augustins.*] M.DCC.XXXIX [1739]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 vol. in-12. mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première édition de ce recueil.
Tome premier : 2 ff. et 420 pp. — Ce volume contient : *Le Traître puni*, comédie imitée de l'espagnol de Don FRANCISCO DE ROJAS (*La Traicion busca el castigo*), *Don Felix de Mendoce*, comédie imitée de Don LOPE DE VEGA CARPIO (*Guardar y Guardar se*), *Le Point d'honneur*, comédie imitée de Don FRANCISCO DE ROJAS (*No ay amigo para amigo*) et *La Tontine*, comédie en un acte.
Tome second : 2 ff., 389 pp. et 1 f. pour le *Privilége*. — Ce volume contient : *D. Cesar Ursin*, comédie imitée de Don PEDRO CALDERON DE LA BARCA (*Peor esta que estava*), *Crispin rival de son maistre*, comédie, *Turcaret*, comédie, *Critique de la comédie de Turcaret, par le Diable boiteux*, dialogue divisé en deux parties.

Le privilège, daté du 22 août 1738, est accordé pour neuf ans à Le Sage, qui déclare céder son droit à *Jacques Barois fils*.
Exemplaire de M. E. Quentin-Bauchart (*Mes Livres*, n° 128).
Haut. : 163 mm.

1301. Crispin rival de son maître. Comedie. Par Monsieur Le S**. Le prix est de dix-huit sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S. Loüis.* M.DCC.VII [1707]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 1 f., 80 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc. mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le privilège, dont le texte commence p. 80 et occupe le f. suivant, est accordé pour trois ans à Le Sage, qui déclare en faire cession à *P. Ribou.*
Haut. : 153 mm.

1302. Turcaret. Comedie. Par Monsieur Le Sage. Le prix est de vingt sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont Neuf, à l'Image S. Loüis.* M.DCC.IX [1709]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 166 pp. et 5 ff. non chiffr., mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Les 4 ff. lim. contiennent : le titre, les *Acteurs* et la *Critique de la comedie de Turcaret.* En tête de ces 4 ff. est placée une figure représentant « les diables au Palais », qui ne fait probablement pas partie de l'édition.
Les 5 ff. qui terminent le volume sont occupés par le *Privilége* et la seconde partie de la *Critique.*
Le privilège, daté du 23 février 1709, est accordé à *P. Ribou* pour trois ans.
Haut. : 149 mm.

1303. Théatre de Monsieur Le Grand, Comedien du Roy. *A Paris, Par la Compagnie des Libraires.* [*Imprimerie de Jean-François Robustel.*] M.DCC.XLII [1742]. Avec Privilege du Roi. 4 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 3 ff. et 355 pp. — Le v° du faux-titre contient les noms des libraires chez qui le livre se vendait : *Gandouin père, Huart, Quillau, Nyon fils, Clousier, Bordelet, David fils, Prault fils, Ganeau* et *Damonneville.* — Ce volume contient : *La Rue merciére, La Femme fille et veuve, L'Amour diable, La Famille extravagante, La Foire Saint Laurent, L'Epreuve réciproque* et *La Métamorphose amoureuse.*

Tome second : 3 ff. et 501 pp. — Ce volume contient : *L'Usurier gentilhomme, L'Aveugle clair-voyant, Le Roy de Cocagne, Plutus, Cartouche, Belphegor* et *Le Fleuve d'oubli.*

Tome troisiéme : 3 ff. et 411 pp. — Ce volume contient : *Le Galant coureur, Le Ballet des xxiv heures, Le Philantrope, ou l'Ami de tout le monde* et *Le Triomphe du Tems.*

Tome quatriéme : 3 ff. et 432 pp. — Ce volume contient : *Le mauvais Menage, L'Impromptu de la folie, La Chasse du cerf, La Nouveauté, Les Amazones modernes.*

Il n'y a pas d'extrait du privilège.

Marc-Antoine Le Grand, né en 1673, mourut en 1728. Ses pièces furent représentées de 1707 à 1727.

1304. ŒUVRES DRAMATIQUES DE NÉRICAULT DESTOUCHES, De l'Académie Françoise. *A Paris, De l'Imprimerie Royale.* M.DCC.LVII [1757]. 4 vol. in-4, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : x pp., 1 f. de *Table* et 756 pp. — *Tome second* : 2 ff. et 724 pp. — *Tome troisième* : 2 ff. et 752 pp. — *Tome quatrième* : 2 ff. et 780 pp.

Exemplaire aux armes de LOUIS, DUC D'ORLÉANS, fils du régent, provenant de la bibliothèque de M. J. TASCHEREAU (Cat., n° 1601).

1305. ŒUVRES DRAMATIQUES DE N. DESTOUCHES. Nouvelle Édition précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. *A Paris, de l'Imprimerie de Crapelet.* M.DCCC.XXII [1822]. 6 vol. in-8, mar. v., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : viij et 494 pp., plus 1 f. de *Table* et un portrait de *Destouches*, gravé par *Macret* d'après *Choquet*. — *Tome second* : 2 ff., 554 pp. et 1 f. — *Tome troisième* : 2 ff. et 589 pp. — *Tome quatrième* : 2 ff., 466 pp. et 1 f. — *Tome cinquième* : 2 ff. et 543 pp. — *Tome sixième* : 2 ff. et 579 pp.

Un des 80 exemplaires tirés sur GRAND PAPIER VÉLIN, avec le nom de *Crapelet* (n° 49). Le portrait gravé par *Macret* est en double épreuve, AVANT LA LETTRE et avec la lettre. On y a joint 11 figures dessinées par *Lafitte* et gravées par *J.-F. Ribault* (2), *A. Villerey* (1), *Pigeot* (1), *R. Delvaux* (1), *N. Couche* (1), *J.-L. Delignon* (1) et un anonyme (4) pour *Le Curieux impertinent*, *L'Irrésolu*, *Le Triple mariage*, *Le Philosophe marié*, *Le Glorieux*, *La Fausse Agnès*, *Le Tambour nocturne*, *Le Dissipateur*, *L'Homme singulier*, *La Force du naturel* et *Le Mari confident*. Ces figures sont en épreuves AVANT LA LETTRE, sur papier de Chine.

1306. LE CURIEUX IMPERTINENT, Comedie en vers. Par M. Nericault Destouches. Le prix est de vingt sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, Quay des Augustins, à la Descente du Pont-Neuf, à l'Image saint Loüis.* M.DCC.XI [1711]. Avec Approbation, & Privilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 95 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A monseigneur le marquis de Puyzieulx, chevalier des ordres du roy, lieutenant general de ses armées, etc. », l'*Approbation*, le *Privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 6 décembre 1710, est accordé pour cinq ans à l'auteur, qui déclare en faire cession à *P. Ribou*.

Haut. : 152 mm.

1307. L'Ingrat. Comedie. Par Monsieur Nericault Destouches. *A Paris, Chez François le Breton, au bout du Pont-Neuf, proche la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or.* M.DCC.XII [1712]. Avec Approbation, & Privilege du Roy. In-12 de 1 f., 107 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, dont le texte est rapporté au v° de la p. 107 et se développe sur le f. suivant, est accordé pour quatre ans à Destouches, le 26 mars 1712. Destouches déclare transporter son droit au libraire *Le Breton.*

Haut. : 162 mm.

1308. L'Irresolu, Comedie. Par Monsieur Nericault Destouches. *A Paris. Chez François le Breton au bout du Pont-Neuf, proche la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or.* M.DCC.XIII [1713]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 5 ff. et 112 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, le *Privilége*, une épître « A monsieur le marquis de Courcillon, gouverneur de la province de Touraine », et les *Acteurs*.

Le privilège, daté du 15 janvier 1713, est accordé pour huit ans à Destouches, qui déclare en faire cession à *Fr. Le Breton.*

Haut. : 162 mm.

1309. Le Medisant, Comedie. En Vers, & en cinq Actes. Par Monsieur Nericault Destouches. Le prix de 25 sols [*sic*]. *A Paris, Chez François le Breton, au bout du Pont-Neuf, proche la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or.* M.DCCXV [1715]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 130 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître en vers « A Son Altesse Serenissime madame la duchesse du Maine » et les *Acteurs*.

Le privilège, dont le texte commence à la p. 130 et se développe sur le f. suivant, est accordé pour huit ans à Destouches, le 15 janvier 1713. Destouches en fait cession à *Fr. Le Breton.*

Haut. : 161 mm.

1310. Le Medisant, Comedie. En Vers, & en cinq Actes. Par Monsieur Nericault Destouches. Le prix de 25 sols. *A Paris, Chez François le Breton, au bout du Pont-Neuf, proche la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or* M.DCC.XV [1715]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 130 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

4 ff. lim., compris dans la pagination, contiennent : le titre, une épître en

vers « A Son Altesse Serenissime madame la duchesse du Maine » et les *Acteurs*.

Le privilège, dont le texte commence p. 130 et se développe sur le dernier f., s'applique d'une manière générale aux pièces de théâtre composées par Destouches ; il est daté du 15 janvier 1713 et est accordé pour huit ans au poète, qui déclare en faire cession à *Le Breton*.

Haut. : 161 mm.

1232. Le triple Mariage. Comedie. Par M. Nericault Destouches. Le prix est de quinze sols. *A Paris, Chez François le Breton, à la Descente du Pont-Neuf, proche la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or*. M.DCC.XVI [1716]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 55 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

La pièce se termine par un extrait du privilège général du 15 janvier 1713.

Haut. : 162 mm.

1312. L'Obstacle imprevû ou L'Obstacle sans obstacle. Comedie En cinq Actes. Par Monsieur Nericault Destouches. Le prix 20 sols. *A Paris. Chez François Le Breton, au bout du Pont-Neuf, proche la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or*. M.DCC.XVIII [1718]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 128 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A Son Altesse Royale monseigneur le duc d'Orleans, regent de France », l'*Approbation*, le *Privilége* et les *Acteurs*.

Le privilège est celui du 15 janvier 1713.

Haut. : 162 mm.

1313. Le Glorieux. Comedie en Vers. En cinq Actes. Par M. Nericault Destouches, de l'Academie Françoise. Le prix est de 25 sols. *A Paris, Chez François le Breton, Libraire, au bout du Pont-neuf, près la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or.* [*De l'Imprimerie de Paulus-du-Mesnil.*] M.DCC.XXXII [1732]. Avec Approbation et Privilege du Roy. In-12 de 118 pp. et 1 f. pour le *Privilege*, plus 4 ff. pour la *Préface*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

La *Préface*, imprimée sur 4 ff. signés *, forme encart après le titre, lequel est compris dans la pagination.

Haut. : 160 mm.

1314. Le Dissipateur ou l'Honneste Friponne, Comedie. Par M. Nericault Destouches, de l'Accadémie [*sic*] Françoise.

A Paris, Chez Prault pere, Quay de Gêvres, au Paradis. M.DCC.XXXVI [1736]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 7 ff., 137 pp. et 1 f. pour le *Privilége*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Les ff. lim. contiennent : le titre, la *Préface*, le faux-titre et les acteurs.
Le privilège est un nouveau privilège général accordé à Destouches pour ses pièces de théâtre, le 20 février 1735 et d'une durée de huit ans. Destouches déclare céder son droit à *Prault père*.
Haut. : 163 mm.

1315. La belle Orgueilleuse, ou l'Enfant gâté, Comédie En Vers & en un Acte. Par M. Nericault Destouches, de l'Académie Françoise. Représentée sur le Théatre de la Comédie Françoise, au mois d'Octobre 1741. Le prix est de vingt-quatre sols. *A Paris, Chez Prault Pere, Quai de Gesvres, au Paradis.* M.DCC.XLI [1741]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 de 1 f. pour le titre, 55 pp., 1 f. pour le *Privilége* et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le privilège est celui du 20 février 1735.
Haut. : 171 mm.

1316. La Force du naturel, Comédie Par M. Nericault Destouches, de l'Académie Françoise. Représentée pour la premiere fois par les Comediens ordinaires du Roi, le 11 Février 1750.... Le prix est de 30 sols. *A Paris, Chez Prault pere, Quai de Gêvres, au Paradis.* M.DCC.L [1750]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 de 6 ff. et 132 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le titre porte cette double épigraphe :

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.
Chassez le naturel, il revient au galop.

Les 5 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A monseigneur le marquis de Puyzieulx, ministre et secretaire d'état, etc. », la *Préface*, l'*Approbation* et les *Fautes à corriger*. On lit à la fin de l'*Approbation* que « le privilége est aux *Œuvres* de M. Destouches. »
Haut. : 165 mm.

1317. Le Pere prudent et equitable, ou Crispin l'heureux fourbe. Comedie. *A Limoges. A Paris au Palais. Et en la Boutique de la Veuve Barbin. Chez Pierre Huet, sur le second Perron de la Sainte Chapelle.* M.DCC.XII [1712].

Avec Permission. In-12 de 3 ff., 42 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Premier essai de MARIVAUX dans le genre dramatique. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsque cette pièce fut imprimée.— Les ff. lim. contiennent : le titre ; une épître « A monseigneur Rogier, seigneur du Buisson, conseiller du roy, lieutenant general civil et de police en la sénéchaussée et siége présidial de Limoges », épître signée M***; un avis de « L'Imprimeur au Lecteur ; » les *Acteurs* et la permission.

Dans l'épître dédicatoire, Marivaux présente sa comédie comme une pièce que le hasard lui a fait tomber entre les mains. La même supercherie se remarque dans l'avis du Libraire.

La permission est datée de Limoges, le 22 mars 1712.

1318. LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR, Comedie, Representée par les Comediens François, au mois de Decembre 1727. Par Monsieur de Marivaux. *A Paris, Chez Pierre Prault, Quay de Gesvres, au Paradis.* M.DCC.XXVIII [1728]. Avec Approbation & Privilége du Roi. In-12 de 6 ff., 150 pp. et 3 ff. de *Catalogue*, mar. v., fil., dos orné, n. r. (*Hardy-Mennil.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le faux-titre, le titre, une épître « A Son Altesse Serenissime madame la duchesse du Maine », l'*Approbation* et le *Privilége*.

Le privilège, daté du 27 décembre 1727 et d'une durée de huit ans, est accordé à *Pierre Prault* pour le *Spectateur françois*, par le sieur de Marivaux.

Exemplaire NON ROGNÉ.

1319. NOUVEAU THEATRE ITALIEN. — LE JEU DE L'AMOUR ET DU HAZARD. Comedie en trois actes [par Marivaux] Representée pour la premiere fois par les Comediens Italiens ordinaires du Roi, le 23. Janvier 1730. *A Paris, Chez Briasson, ruë saint Jacques, à la Science.* M.DCC.XXX [1730]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 116 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.

Le 2e f. contient, au r°, la liste des pièces de Marivaux, et, au v°, la liste des *Acteurs* et l'*Approbation*.

Haut. : 161 mm.

1320. LA MERE CONFIDENTE. Comedie en trois actes. De M. De Marivaux. Représentée le 9. May 1735. par les Comédiens. *A Paris, Chez Prault Fils, Quay de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité.* M.DCC.XXXV [1735]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 115 pp. et 2 ff. pour le *Privilége*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le privilège, daté du 10 juin 1735, est accordé pour six ans à *Laurent-*

François Prault et s'applique à deux autres ouvrages : le *Systéme du sieur Boerhaave sur les maladies veneriennes* et les *Memoires du sieur le marquis de Fieux.*
Haut. : 154 mm.

1321. Les Enfans trouvés ou le Sultan poli par l'Amour. Parodie de Zaïre, Tragédie de Monsieur De Voltaire. *A Utrecht. Chez Étienne Neaulme*, MDCCXXXV [1735]. Pet. in-12 de 35 pp., mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Zaïre fut représentée pour la première fois le 13 août 1732. La parodie intitulée les *Enfans trouvés* fut jouée, sur le Théâtre Italien, le 29 décembre 1732 ; elle a été imprimée sous les noms de Dominique [Biancolelli], Romagnesi et Fr. Riccoboni.

1322. Le Duc de Foix, Tragedie Par M. de Voltaire. Le Prix est de trente sols. *A Paris, Chez Lambert, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française, au Parnasse.* M.DCC.LII [1752]. In-12 de 2 ff. et 64 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La tragédie d'*Adélayde Du Guesclin*, représentée le 18 janvier 1734, n'ayant pas réussi, Voltaire la remania et la donna, le 17 août 1752, sous un nouveau titre. Dans les éditions d'*Amsterdam*, 1752, et de *Dresde*, 1753, la pièce est intitulée : *Amélie, ou le Duc de Foix.*
Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, I, n° 81.

1323. La Mort de Cesar, Tragédie De M. de Voltaire. Representée pour la premiere fois au College d'Harcourt, le 11 Aoust 1735. Premiere Édition. *A Amsterdam* [*Paris ?*]. M.DCC.XXXV [1735]. In-8 de 50 pp. et 1 f. blanc, mar. bl. clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Bengesco, I, n° 90, en note.

1324. Semiramis, Tragédie en cinq actes. *A Amsterdam, Chez Pierre Mortier, Libraire.* M. DCC. XLIX [1749]. In-12 de 2 ff. et 30 pp., mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Parodie de la *Semiramis* de Voltaire, par Montigny.
La tragédie de Voltaire, destinée à faire oublier celle de Crébillon, avait été représentée pour la première fois le 29 août 1748. Reçue d'abord avec froideur, elle avait fini par obtenir un grand succès, mais l'annonce d'une parodie que Montigny devait faire jouer à Fontainebleau, puis à Paris, troubla tellement Voltaire qu'il usa de tout son crédit pour en empêcher la représentation. Il y réussit, après avoir adressé de pressantes sollicitations au roi, à Mme de Pompadour, à Mme d'Aiguillon, à Maurepas, à Mme de Villars, à Mme de Luynes, au président Hénault, au duc de Fleury, au duc de Gèvres, à Berrier, lieutenant général de police, et à d'Argental.
Montigny en fut réduit à faire imprimer sa pièce en Hollande. Voy. Quérard, *La France littéraire*, X, 315.

1325. MAHOMET, Tragedie. Par M. de Voltaire. Representée à Paris pour la premiere fois le Jeudi 9 Août 1742. M.DCC.XLII [1742]. *S. l.*, in-8 de 1 f. et 89 pp.

Des cinq éditions de *Mahomet* imprimées en 1742, celle-ci, qui compte le plus grand nombre de pages, est probablement la première. Bengesco, n° 135.

1326. MAHOMET. Trauerspiel in fünf Aufzügen, nach Voltaire von Göthe. *Tübingen, in der J. G. Cotta' schen Buchhandlung*, 1802. In-12 de 102 pp., car. goth., et 1 f. blanc, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

1327. La MÉROPE FRANÇAISE, avec quelques petites Pieces de litterature. Hoc legite austeri, crimen amoris abest. *A Paris, Chez Prault Fils, Libraire, Quay de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité.* [*Imprimerie de Joseph Saugrain.*] M.DCC.XLIV [1744]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., xx, 86 et 14 pp., mar. bl. clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La *Mérope* de VOLTAIRE fut représentée pour la première fois le 29 février 1743.

Cette édition, qui est la seconde, est précédée d'un *Avis au Lecteur*, qui occupe le f. placé après le titre. Les xx pp. lim. contiennent une épître « A monsieur le marquis Scipion Maffei, auteur de la Merope italienne et de beaucoup d'autres célébres ouvrages. »

Les *Piéces fugitives de littérature* qui terminent le volume sont : une *Lettre sur l'esprit* (pp. 69-80), de *Nouvelles Considerations sur l'histoire* (pp. 81-86), enfin une *Lettre à Mr Norberg, chapelain du roi de Suéde Charles XII, auteur de l'histoire de ce monarque.* Cette dernière pièce a une pagination distincte de 1 à 14.

Bengesco, n° 154.

1328. L'ORPHELIN DE LA CHINE, Tragédie, Par M. de Voltaire, Représentée pour la premiére fois à Paris, le 20 Août 1755. Le prix est de trente sols.. *A Paris, Chez Michel Lambert, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française, au Parnasse.* MDCC.LV [1755]. In-12 de xj et 72 pp., mar. bl. clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A monseigneur le marechal de Richelieu » et les *Personnages*.

La pièce est suivie (pp. 67-72) d'une *Lettre à M. J. J. R. C. D. G.* [M. Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève].

Bengesco, n° 213.

1329. LE CAFFÉ, OU L'ÉCOSSAISE, Comedie. Par Mr. Hume, traduite en Français. *Londres* [*Genève*], M DCCLX [1760].

In-12 de 204 pp., plus xij pp. de *Preface*, mar. r., fil., dos orné, n. r. (*Hardy-Mennil.*)

Édition originale de la célèbre pièce écrite par Voltaire contre son adversaire Fréron. Celui-ci figure dans la comédie sous le nom de « Frelon, écrivain de feuilles, et fripon ». Lors de la représentation, qui n'eut lieu qu'après la publication de l'édition genevoise, le nom de Wasp fut substitué à celui de Frelon.

La *Préface* paraît n'avoir été imprimée qu'après coup; elle forme un encart de xij pp. placées entre le faux-titre et le titre.

Exemplaire NON ROGNÉ.

Bengesco, n° 222.

1330. TANCRED. Trauerspiel in fünf Aufzügen, nach Voltaire von Göthe. *Tübingen, in der J. G. Cotta' schen Buchhandlung* 1802. In-12 de 104 pp., car. goth., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

1331. IRENE Tragedie de M. de Voltaire, Representée pour la premiere fois le 16 Mars 1778 par les Comédiens ordinaires du Roi. Prix 36 sols. *Paris.* 1779. In-8 de 48 pp., mar. bl. clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition.

Le titre est orné d'un portrait de Voltaire tiré en taille-douce.

Bengesco, n° 301.

1332. LES DEHORS TROMPEURS, OU L'HOMME DU JOUR. Comédie de Monsieur de Boissy. Représentée pour la premiere fois, sur le Théatre de la Comédie Françoise, le 18. Février 1740. Le prix est de trente sols. *A Paris, Chez Prault pere, Quay de Gêvres, au Paradis.* M.DCC.XL [1740]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8 de 2 ff. et 118 pp.

Édition originale.

Le f. qui suit le titre contient les *Fautes à corriger*.

Le privilège, daté du 16 mars 1736, est accordé pour six ans à *Pierre Prault.*

1333. EDOUARD III. Tragédie De Monsieur Gresset. Représentée pour la premiere fois, sur le Théatre de la Comédie Françoise, le vingt-deux Janvier 1740.... Le prix est de trente sols. *A Paris, Chez Prault pere, Quay de Gêvres, au Paradis.* M.DCC.XL [1740]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8 de 2 ff., 98 pp. et 1 f. pour le *Privilége*, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre porte cette épigraphe:

......Civis erat qui libera posset
Verba animi proferre et vitam impendere vero.
JUVEN.

Le privilège, daté du 16 mars 1736, et d'une durée de six ans, est accordé à *Pierre Prault* pour divers ouvrages ; il n'y est pas fait mention d'*Édouard III*.

1334. Le Mechant. Comedie En cinq Actes en Vers. Par M. Gresset De l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. Représentée par les Comédiens-Ordinaires du Roy aux mois d'Avril & May 1747, & remise au Théatre aux mois de Novembre & Décembre de la même année. Le prix est de trente sols. *A Paris, Chez Sebastien Jorry, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes.* M.DCC.XLVII [1747]. Avec Approbation & Privilége du Roy. In-12 de 2 ff. et 152 pp., mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Elle se termine par l'*Approbation*, signée de Crébillon, mais le texte du privilège ne s'y trouve pas. Haut. : 164 mm.

1335. Theatre de M. Favart, ou Recueil Des Comédies, Parodies & Opera-Comiques qu'il a donnés jusqu'à ce jour, Avec les Airs, Rondes & Vaudevilles notés dans chaque Piéce. *A Paris, Chez Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint-Benoît, au Temple du Goût.* Avec Approbation & Privilege du Roi. M.DCC.LXIII [1763]. 8 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les pièces qui composent ce recueil sont toutes en éditions séparées. Le libraire *Duchesne* s'est borné, en 1763, à faire graver des frontispices et à faire imprimer des titres et des tables.

Tome premier : Portrait de Favart gravé par *C.-A. Littret* d'après *J.-E. Liotard ;* titre, orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *D. Sornique ;* 1 f. pour la table des cinq premiers volumes, consacrés au *Théatre italien* ; 6 pièces avec pagination distincte, savoir : *Hippolite et Aricie, parodie,* nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1759, 56 pp. ; — *Les Amants inquiets, parodie de Thetis et Pelée,* seconde édition ; Paris, Prault fils, 1751, 59 pp., 2 ff. de musique gravée et 2 ff. blancs ; — *Les Indes dansantes, parodie des Indes galantes*, quatriéme édition ; Paris, Duchesne, 1759, 86 pp. ; — *Les Amours champêtres*, *pastorale*, troisiéme édition ; Paris, Duchesne, 1759, 47 pp. ; — *Fanfale, parodie d'Omphale,* en cinq actes avec des divertissements, par Mrs. Favart et Marcouville ; Paris, Duchesne, 1759, 60 pp. ; — *La Coquette trompée, comédie lyrique*, [1758], 40 pp.

Tome second : Figure de *Boucher,* gravée par *Aliamet ;* titre orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *D. Sornique ;* 1 f. de *Table ;* 5 pièces avec pagination distincte, savoir : *Tircis et Doristée, pastorale, parodie d'Acis et Galatée*, nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1759, 60 pp. ; — *Baiocco et Serpilla, parodie du Joueur ;* Paris, Duchesne, 1760, 48 pp. ; *Raton et Rosette, ou la Vengeance inutile, parodie de Titon et l'Aurore*, troisiéme édition ; Paris, Duchesne, 1759, 88 pp. ; — *Zéphire et Fleurette, parodie de Zélindor ;* Paris, Ve Delormel et fils et Prault fils, 1754, 27 pp., 8 et 4 pp. de musique gravée ; — *La Bohémienne, comédie... traduite de la Zingara, intermède italien ;* Paris, Duchesne, 1759, 43 pp., plus 31 et 36 pp. de musique gravée.

Tome troisiéme : Figure de *Le Bas ;* titre orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *Fessard ;* 2 pièces avec pagination distincte, savoir : *Le Caprice amoureux, ou Ninette à la cour, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes parodiées de Bertolde à la cour ;* Paris, Duchesne, 1759, 82 pp., plus 44, 42, 44 et 24 pp. de musique gravée ; — *Les Chinois, comedie..., parodie del Cinese ;* Paris, Duchesne, 1759, 39 pp. et 44 pp. de musique.

Tome quatriéme : Figure de *Gravelot* gravée par *N. Le Mire ;* titre orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *de Longueil ;* 1 f. de *Table ;* 5 pièces avec pagination distincte : *La Noce interrompue, parodie d'Alceste*, nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1760, 84 pp. ; — *La Soirée des Boulevards, ambigu mêlé de scénes, etc.*, nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1759, 60 pp., et 16 pp. de musique ; — *Supplément de la Soirée des Boulevards ;* Paris, Duchesne, 1760, 64 pp. ; — *Petrine, parodie de Proserpine ;* Paris, Duchesne, 1759, 64 pp. ; — *Soliman second, comédie ;* Paris, Duchesne, 1762, 2 ff. et 118 pp.

Tome cinquiéme : Portrait de Mme Favart par *C.-N. Cochin fils*, gravé par *J.-J. Flipart ;* titre orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *D. Sornique ;* 1 f. de *Table ;* 6 pièces avec pagination distincte, savoir : *Les Amours de Bastien et Bastienne, parodie du Devin de village*, par Mme FAVART et M. HARNY ; nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1759, 47 pp. ; — *La Fête d'amour, ou Lucas et Colinette, piéce en vers et en un acte*, par Mme FAVART ; nouvelle édition ; *s. d.*, 64 pp. ; — *Les Ensorcelés, ou Jeannot et Jeannette, parodie*, par Mme FAVART et Mrs. GUERIN et H[ARNY], nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1758, 75 pp. ; — *La Fille mal gardée, ou le Pédant amoureux, parodie de la Provençale ;* Paris, Duchesne, 1758, 44 pp., plus 1 f. et 25 pp. de musique par M. DUNY ; — *La Fortune au village, parodie de l'Acte d'Églé*, par Mme FAVART et M. B. ; Paris, Duchesne, 1761, 56 pp. ; — *Annette et Lubin, comédie en un acte*, par Mme FAVART et M*** ; Paris, Duchesne, 1762, 2 ff. dont le 1er est blanc, et 76 pp.

Tome sixiéme : Figure d'*Eisen* gravée par *Aliamet ;* titre orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *N. Le Mire ;* 1 f. pour la *Table générale des trois derniers volumes (Theatre de la foire) ;* 7 pièces avec pagination distincte, savoir : *Moulinet premier, parodie de Moulinet second ;* Paris, Prault fils, 1729, 2 ff. et 56 pp. ; — *La Servante justifiée, opéra-comique ;* Paris, Prault fils, 1744, 48 pp. ; — *La Chercheuse d'esprit, opera-comique ;* Paris, Prault fils, 1756, 59 pp. et 2 ff. de musique gravée ; — *Le Prix de Cythére, opéra-comique*, par M. le marquis D. P. [DE PAULMY] et M. FAVART ; nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1761, 72 pp. ; — *Don Quichotte chez la duchesse, ballet comique ;* nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1760, 47 pp. ; — *Le Cocq de village, opéra-comique ;* Paris, Prault fils, 1752, 59 pp. ; — *Les Bateliers de Saint-Cloud, opéra-comique ;* Bruxelles, 1744, 44 pp.

Tome septiéme : Figure de *Boucher*, gravée par *C.-N. Cochin ;* titre orné d'un fleuron d'*Eisen* gravé par *Aliamet ;* 1 f. de *Table ;* 8 pièces avec pagination distincte, savoir : *La Coquette sans le sçavoir, opéra-comique ;* Paris, Duchesne, 1759, 64 pp. ; — *Acajou, opéra-comique ;* Paris, Prault fils, 1753, 72 pp. ; — *Les Amours grivois, opéra-comique-ballet ;* s. l. ; 1751, 56 pp. ; — *L'Amour au village, opéra-comique ;* nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1762, 48 pp. ; — *Thesée, parodie nouvelle de Thesée*, par messieurs F... P... L... [FAVART, PARVY et P. LAUJON] ; Paris, Prault fils, 1745, 55 pp. ; — *Le Bal de Strasbourg, divertissement allemand au sujet de la convalescence du roi, opéra-comique-ballet*, par Mrs. F... D. L. G... et L. S... [FAVART, DE LAGARDE et P. LAUJON ?] ; Paris, Prault fils, 1744, 32 pp. et 4 pp. de musique ; — *Cythere assiégée, opéra-comique ;* nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1760, 48 pp. ; — *Les jeunes Mariés, opéra-comique ;* nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1747, 56 pp.

Tome huitiéme : Figure de *Cochin* gravée par *Chedel ;* titre orné d'un fleuron des mêmes artistes ; 1 f. de *Table ;* 9 pièces avec pagination distincte,

savoir : *L'Amour impromptu, parodie de l'Acte d'Églé dans les Talens lyriques ;* Paris, Duchesne, 1756, 31 pp.; — *Les Nymphes de Diane, opéra-comique ;* Paris, Duchesne, 1755, 56 pp. et 2 ff. de musique ; — *Le Mariage par escalade, opéra-comique, à l'occasion de la Prise du Port-Mahon ;* nouvelle édition ; Paris, Duchesne, 1757, 56 pp.; — *La Répétition interrompue, ou le Petit-Maître malgré lui, opéra-comique ;* Paris, Duchesne, 93 pp.; — *La Parodie au Parnasse, opéra-comique ;* Paris, Duchesne, 1759, 53 pp.; — *Le Retour de l'Opéra-Comique ;* Paris, Duchesne, 1759, 56 pp.; — *Le Départ de l'Opéra-Comique*, compliment ; Paris, Duchesne, 1759, 22 pp.; — *La Ressource des Théâtres, pièce en un acte ;* Paris, Duchesne, 1760, 42 pp.; — *Le Bal bourgeois, opéra-comique ;* Paris, Duchesne, 1762, 76 pp. ; 2 ff. pour le *Privilége* et pour la suite des *Comedies françoise et italienne* [sic], *Parodies et Opéra-Comiques, qui se vendent détachés.*

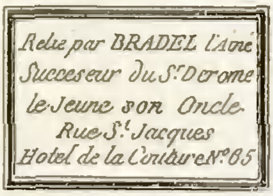
Le privilège, daté du 27 avril 1759, est accordé à Favart pour quinze ans.
Exemplaire aux armes du roi Louis XV.

1336. Cornélie, vestale. Tragédie. [Par Charles-Jean-François Hénault et Louis Fuselier.] *Imprimée à Strawberry-Hill.* MDCCLXVIII [1768]. In-8 de 3 ff. et 91 pp., mar. r., fil., dent., dos orné, doublé de tabis, tr. dor. (*Bradel l'aîné.*)

Les ff. lim. se composent du titre, d'un f. pour les *Acteurs* et d'un f. pour une épître « A mons. Horace Walpole ».

La tragédie, qui est écrite en cinq actes et en vers, a été réimprimée, en 1772, dans les *Pièces de théâtre en vers et en prose* du président Hénault.

La reliure porte la marque suivante :



Exemplaire de J.-J. De Bure (Cat., n° 787).

1337. Le Huron Comédie en deux Actes et en Vers, mêlée d'arriettes [*sic*]. Représentée pour la premiere fois par les Comediens Italiens Ordinaires du Roi, le 20 Août, 1768. Le prix est de 30 sols. *A Paris. Chez Merlin, Libraire rue de la Harpe, à Saint Joseph.* M.DCC.LXVIII [1768]. Avec Approbateon [*sic*] & Permission. In-8 de 71 pp., mar. bl. clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Cette comédie, dont l'auteur est Marmontel, est tirée de l'*Ingénu* de Voltaire, qui avait paru l'année précédente.

1338. Le Bourru bienfaisant, Comédie en trois Actes et en Prose, De M. Goldoni ; Dédiée à Madame Marie Adélaïde de France. Représentée à la Cour le Mardi 5 Novembre 1771.

Et représentée pour la premiere fois par les Comédiens François Ordinaires du Roi, le Lundi 4 Novembre 1771. Le prix est de 30 sols. *A Paris, Chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la Fontaine S.-Benoît, au Temple du Goût.* [*De l'Imprimerie de la Veuve Simon & Fils, Imprimeur*[*s*]*-Libraires de LL. AA. SS. Messeigneurs le Prince de Condé & le Duc de Bourbon, rue des Mathurins.*] M.DCC.LXXI [1771]. In-8 de vj et 106 pp. — Il Burbero di buon cuore, Commedia in tre Atti, in Prosa Del Signor Carlo Goldoni, Avvocato Veneziano. Traduzione del Bourru Bienfaisant, Fatta dall' Autore Medesimo. *A Parigi, Presto* [sic] *la Vedova Duchesne, e Figlio Libraj in via San Jacopo, N° 57.* 1789. In-8 de 95 pp. — Ensemble 2 parties en un vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de la pièce française.

1339. Eugénie, Drame En cinq Actes en Prose, enrichi de figures en taille-douce; avec un Essai sur le Drame sérieux. Par M. de Beaumarchais... Prix, 3 liv. broché. *A Paris, Chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à S. Joseph.* [*De l'Imprimerie de Le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi.*] M.DCC.LXVII [1767]. Avec Approbation et Privilege du Roi. In-8 de 1 f. pour le titre, xliv pp., 1 f. pour le faux-titre et les *Personnages*, 118 pp., 1 f. d'*Avertissement*, et 5 figg., mar. or., fil, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
Le titre porte cette épigraphe : « Une seule démarche hasardée m'a mise à la merci de tout le monde. *Eugén.*, Acte III, Scéne IV. »
Les figg., dessinées par *Gravelot*, ont été gravées par *D. Née*, *L. Masquelier*, *A.-J. Duclos*, *C. Le Vasseur* et *Le Veau*.
Exemplaire relié sur brochure.

1340. Le Barbier de Séville, ou la Précaution inutile, Comédie en quatre Actes; Par M. de Beaumarchais; Représentée & tombée sur le Théâtre de la Comédie Françoise aux Tuileries, le 23 de Février 1775.... *A Paris, Chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.* [*De l'Imprimerie de Clousier, rue St-Jacques.*] M DCC LXXV [1775]. Avec Approbation & Permission. In-8 de 46 pp., 1 f. et 322 pp.

Édition originale. Le titre porte cette épigraphe : « ....Et j'étois Père & je ne pus mourir! (*Zaïre*, Acte 2°). »
Les pp. 5-46 sont occupées par une *Lettre modérée sur la chûte et la*

critique du Barbier de Séville. Le f. qui suit cette lettre contient les noms des *Personnages*.

La p. 132 se termine par le texte de l'approbation et de la permission. On y trouve un achevé d'imprimer du 30 mai 1775.

1341. La folle Journée, ou le Mariage de Figaro, Comédie en cinq Actes, en Prose. Par M. de Beaumarchais. Représentée pour la première fois, par les Comediens français ordinaires du Roi, le mardi 27 avril 1784.... *De l'Imprimerie de la Société littéraire-typographique; Et se trouve à Paris, Chez Ruault, libraire, au Palais-Royal, près le théâtre, nº 216*. 1785. In-8 de lj et 199 pp., plus 5 figg., mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition imprimée à *Kehl*. Le titre porte cette épigraphe :

> En faveur du badinage,
> Faites grace à la raison. *Vaudeville de la pièce*.

Les figures, dessinées par *Saint-Quentin*, ont été gravées par *C.-N. Malapeau* (4) et *Roi* (1).

Exemplaire relié sur brochure.

1341*bis*. La folle Journée, ou le Mariage de Figaro, etc. *De l'Imprimerie de la Société littéraire-typographique; Et se trouve à Paris*..., 1785. In-8 de lj et 199 pp., plus 1 f. d'*Errata* et 5 figg., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Autre exemplaire de l'édition de *Kehl*, avec la double suite des figures de *Saint-Quentin*, gravées par *Malapeau* et *Roy*, et regravées par *Halbou*, *Liénard* et *Lingée*.

Exemplaire relié sur brochure.

1342. Les Femmes vengées, Opéra-comique en un Acte et en Vers; Par M. Sedaine. La Musique de M. Philidor. Représenté, pour la première fois, le Lundi 20 Mars, par les Comediens Italiens ordinaires du Roi. Se vend 30 sols broché. *A Paris, Chez Musier fils, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-cœur; Et a Pàques, rue du Foin Saint-Jacques, vis-à-vis la Chambre Syndicale des Libraires*. [*De l'Imprimerie de Michel Lambert, rue de la Harpe, près Saint Côme.*] M.DCC.LXXV [1775]. In-8 de 3 ff., 72 pp. et 1 f., mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : une figure de *C.-N. Cochin fils*, gravée par *C.-L. Lingée*, le titre, l'*Avertissement* et les *Acteurs*.

La musique est imprimée dans le texte.

F. — Cinquième Époque.

Théâtre français au XIXe siècle.

1343. LES VÊPRES SICILIENNES, tragédie en cinq actes, précédée du discours d'ouverture du Second Théâtre Français ; par M. Casimir Delavigne ; représentée par les Comédiens du roi, sur le Second Théatre Français, le samedi 23 octobre 1819. *Paris, chez les éditeurs : Barba, libraire, Palais-Royal, derrière le Théâtre Français, nº 51 ; Ladvocat, Galerie de bois, nºs 197 et 198.* [*Imprimerie de Fain, Place de l'Odéon.*] 1819. In-8 de 4 ff., x pp., 1 f. et 92 pp., cart., n. r.

Édition originale. — Les 2 premiers ff. sont occupés par les catalogues de *Ladvocat* et de *Barba*.

1344. LE PARIA, tragédie en cinq actes, avec des chœurs, par M. Casimir Delavigne; représentée, le 1er décembre 1821, sur le Second Théatre Français, par les comédiens du Roi. *A Paris, chez J.-N. Barba, libraire, éditeur des œuvres de MM. Pigault-Lebrun, Picard et Alex. Duval, galerie derrière le Théâtre Français.* [*Imprimerie de Fain, place de l'Odéon.*] 1821. In-8 de 4 ff. et 118 pp., cart., n. r.

Édition originale, dédiée au père de l'auteur.

1345. L'ÉCOLE DES VIEILLARDS, Comédie en cinq actes et en vers; par M. Casimir Delavigne. Représentée, le 6 décembre 1823, par les Comédiens ordinaires du Roi. *A Paris, Chez les éditeurs : J.-N. Barba, libraire, Palais-Royal, Galerie derrière le Théatre-Français, nº 51 ; Ladvocat, libraire-éditeur, Galerie de bois, nº 195.* [*Imprimerie et Fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, nº 8.*] MDCCCXXIII [1823]. In-8 de 167 pp., cart., n. r.

Édition originale, dédiée « A Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang. » — Le volume est précédé d'un prospectus de *Ladvocat* en 12 pp.

1346. LA PRINCESSE AURÉLIE, comédie en cinq actes et en vers ; par M. Casimir Delavigne, de l'Académie Française. Représentée, le 6 mars 1828, par les Comédiens ordinaires du Roi. *Paris, chez Ladvocat, libraire de S. A. R. le Duc de Chartres, Quai Voltaire et au Palais-Royal; et chez*

J.-N. Barba, libraire, cour des Fontaines, n° 7, et rue Saint-Honoré, n° 210. [*Imprimerie et Fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8.*] M.DCCC.XXVIII [1828]. In-8 de 174 pp. (y compris les ff. lim.), cart., n. r.

Édition originale.

1347. Marino Faliero, par M. Casimir Delavigne, de l'Académie Française. Représenté pour la première fois sur le Théatre de la Porte Saint-Martin, le 30 mai 1829. *Paris. Ladvocat, libraire de Son A. R. le Duc de Chartres, quai Voltaire. J.-N. Barba, libraire, Palais Royal, derrière le Théatre Français.* [*Imprimerie, Fonderie et Stéréotypie de Rignoux, Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 8.*] M DCCC XXIX [1829]. In-8 de 188 pp., cart. n. r.

Édition originale.

1348. Louis XI, Tragédie en cinq actes et en vers, par M. Casimir Delavigne, de l'Académie Française, représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théatre Français, par les Comédiens ordinaires du Roi, le 11 février 1832. *Paris, J.-N. Barba, libraire, Palais Royal, Grande Cour, derrière le Théatre Français.* [*Impr. de E. Duverger.*] 1832. In-8 de 3 ff. pour le *Catalogue* de *Barba*, IX et 226 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1349. Les Enfans d'Édouard, tragédie en trois actes et en vers, par M. Casimir Delavigne, membre de l'Académie Française, représentée pour la première fois sur le Théatre Français, par MM. les Comédiens ordinaires du Roi, le 18 mai 1833. *A Paris, chez Ladvocat, libraire de S. A. R. le Duc d'Orléans, rue de Chabannais, n° 2.* [*Imprimerie d'Éverat*]. M DCCC XXXIII [1833]. In-8 de 189 pp., cart., n. r.

Édition originale.

On a compté dans la pagination, au commencement du volume : 2 ff. d'annonces ; le faux-titre ; le titre ; un second faux-titre ; 1 f. pour la dédicace à Paul Delaroche. Le texte commence ainsi à la p. 13. Il y a, en outre, entre le premier faux-titre et le titre, une figure de *Prud'homme*, d'après le célèbre tableau de *Paul Delaroche*. Cette figure est tirée sur papier fort.

1350. Don Juan d'Autriche, ou la Vocation, comédie en cinq actes, en prose, par M. Casimir Delavigne, de l'Académie Française. Représentée sur le Théâtre-Français, Le 17

octobre 1835. *Paris, J.-N. Barba, libraire, Palais-Royal, Grande Cour.* [*Imprimerie de H. Fournier, Rue de Seine, n° 14.*] M DCCC XXXVI [1836]. In-8 de 2 ff. et 264 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1351. UNE FAMILLE AU TEMPS DE LUTHER, Tragédie en un acte. Par M. Casimir Delavigne, de l'Académie Française, représentée pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 12 avril 1836. *Paris, H.-L. Delloye et V. Lecou, Editeurs, Rue des Filles-Saint-Thomas, 5, place de la Bourse. Barba, Libraire, Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français. Bezou, Libraire, boulevard Saint-Martin, et rue Meslay, 34.* [*Imprimerie de E. Duverger, rue de Verneuil, 4.*] 1836. In-8 de 2 ff. et 100 pp., cart., n. r.

Édition originale.
Cet exemplaire porte un envoi autographe de Casimir Delavigne « A son ami Boulay-Paty ».

1352. LA POPULARITÉ, comédie en cinq actes, en vers, par Casimir Delavigne, de l'Académie Française. Représentée sur le Théatre Français le 1er décembre 1838. *Paris. H. Delloye, libraire, rue des Filles-S.-Thomas, 13. Leipzig. Brockhaus et Avenarius.* [*Imprimerie et Fonderie de Rignoux, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.*] M.DCCC.XXXIX [1839]. In-8 de 6 ff. et 340 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1353. LA FILLE DU CID, tragédie en trois actes, par Casimir Delavigne, de l'Académie Française. *Paris, Ch. Tresse, libraire-éditeur, acquéreur des fonds de J. N. Barba et V. Bezou, Palais-Royal, galerie de Chartres, 2 et 3; derrière le Théatre-Erançais* [sic]. *Victor Lecou, éditeur.* [*Imprimé par Béthune et Plon.*] 1840. In-8 de 4 ff., 182 pp. et 1 f. blanc, cart., n. r.

Édition originale. On la reconnaît à la faute d'impression du titre.

1354. LE CONSEILLER RAPPORTEUR, Comédie en trois actes en prose, par un auteur inconnu, avec un Prologue en vers libres par M. Casimir Delavigne, de l'Académie Française. Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre Français, le 17 avril 1841. *Paris, Rue Denghien* [sic], *10*,

Et chez Tresse, successeur de J.-N. Barba, Libraire, au Palais-Royal, galerie de Chartres. [*Imprimerie de Mme De Lacombe, rue d'Enghien, 12.*] 1841. In-8 de 124 pp. et 2 ff., dont le dernier est blanc, cart., n. r.

Édition originale. — Le titre porte cette épigraphe : « C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens. Molière, *Critique de l'Ecole des femmes.* »
Exemplaire avec envoi autographe de Casimir Delavigne « A monsieur Buloz ».

1355. Théatre de Clara Gazul, comédienne espagnole. *Paris, A. Sautelet et Cie, libraires, Place de la Bourse, près de la Rue Feydeau.* [*Imprimerie de H. Fournier.*] 1825. In-8 de 2 ff. non chiffr., IX et 337 pp., plus 1 f. pour la *Table,* mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Cuzin.*)

Première édition de ce recueil composé par Mérimée. Le faux-titre porte : *Collection des Théâtres étrangers.*

1356. Théatre de Clara Gazul, comédienne espagnole. Seconde Edition. *Paris, A. Sautelet et Cie, libraires, Place de la Bourse,* 1826. In-8 de 2 ff. non chiffr., IX et 337 pp., plus 1 f. pour la *Table,* cart., n. r.

Simple remaniement de la première édition, pour lequel on s'est borné à réimprimer les ff. liminaires. Le faux-titre porte : *Théâtre de Clara Gazul.*

1357. Théatre de Clara Gazul, comédienne espagnole. *Paris, H. Fournier jeune, libraire Rue de Seine, n. 14.* [*Imprimerie de H. Fournier.*] 1830. In-8 de 2 ff., 449 pp. et 1 f. pour la *Table,* cart. n. r.

Véritable seconde édition qui contient deux pièces de plus que la première : *L'Occasion* et *Le Carrosse du Saint-Sacrement.*

1358. Rienzi, tribun de Rome, Tragédie en cinq actes et en vers, par Gustave Drouineau, de La Rochelle, représentée le 30 janvier 1826, sur le second Théâtre Français, par les Comédiens du Roi. *A Paris, Chez J.-N. Barba, éditeur des œuvres de MM. Pigault-Lebrun, Picard et Alex. Duval, galerie derrière le Théâtre-Français.* [*Imprimerie de J. Tastu, rue de Vaugirard, n° 36.*] 1826. In-8 de XIV pp., 1 f. et 79 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1359. Françoise de Rimini, drame en cinq actes et en vers, par Gustave Drouineau, représenté pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 28 juin 1830. *Paris, Timothée*

Dehay, libraire, rue Vivienne, n° 2 bis. [*Imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.*] 1830. In-8 de XIV pp., 1 f. et 120 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1360. HERNANI OU L'HONNEUR CASTILLAN, Drame, par Victor Hugo, représenté sur le Théatre-Français le 25 février 1830. *Paris, Mame et Delaunay-Vallée, libraires, rue Guénégaud, n° 25.* [*Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.*] 1830. In-8 de 2 ff., VIII et 150 pp., cart., n. r.

Édition originale. — Le volume est accompagné d'un prospectus de *Mame et Delaunay-Vallée* en 12 pp.

1361. LE ROI S'AMUSE, drame, par Victor Hugo. *Paris, Librairie d'Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22* [*Éverat, imprimeur, rue du Cadran, n. 16.*] 1832. In-8 de 4 ff., XXIII et 183 pp., plus 19 pp. pour le catalogue de *Renduel*, cart., n. r.

Édition originale.
Le 3e f. lim. contient une eau-forte de *T. Johannot.*

1362. Œuvres complètes de Victor Hugo. Drame. Tome septième. RUY BLAS. *Paris, H. Delloye, éditeur, 13, Place de la Bourse.* [*Imprimerie de Béthune et Plon.*] 1838. In-8 de XXI pp., 1 f., 250 pp. et 1 f. de *Table,* cart., n. r.

Édition originale.

1363. LES BURGRAVES, trilogie; par Victor Hugo. *Paris. E. Michaud, éditeur, boulevart Saint-Martin, 2; Et au siége de la Société pour l'exploitation des Œuvres de Victor Hugo, chez Duriez et Cie, rue Monsieur-le-Prince, 49.* [*Imprimé par Béthune et Plon.*] 1843. In-8 de XXIX pp., 1 f., 188 pp. et 2 ff., cart., n. r.

Édition originale.

1364. LE MORE DE VENISE, OTHELLO. Tragédie traduite de Shakspeare en vers français, par le Cte Alfred de Vigny, et représentée à la Comédie-Française le 24 octobre 1829. *Paris. Chez Le Vavasseur libraire, Palais-Royal. Urbain Canel, libraire, rue J. J. Rousseau, n° 16.* [*Imprimerie de A. Barbier.*] 1830. In-8 de 2 ff., XL et 200 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1365. La Maréchale d'Ancre, Drame par M. le comte Alfred de Vigny, auteur de Cinq-Mars, de Poemes antiques et modernes, du More de Venise, etc., etc. Représenté sur le Théatre royal de l'Odéon, le 25 juin 1831. Quos vult perdere Jupiter dementat. *Paris, Charles Gosselin, libraire, Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9; Barba, libraire, Palais-Royal.* [*Imprimerie de Cosson, Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.* M DCCC XXXI [1831]. In-8 de xij et 142 pp., plus une fig., cart., n. r.

Édition originale. — La figure, exécutée en lithographie, représente l'assassinat du maréchal d'Ancre.

Exemplaire avec envoi d'auteur.

1366. Chatterton, drame, par le comte Alfred de Vigny. Despair and die. *Paris. Hippolyte Souverain, éditeur, rue des Beaux-Arts, 3 bis.* [*Imprimerie de Casimir, rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.*] 1835. In-8 de 3 ff., 229 pp. et 1 f. pour la *Table*, cart., n. r.

Collation des ff. lim. : Faux-titre ; front. gravé à l'eau-forte par *Édouard May* et tiré sur un f. encarté ; titre.

Édition originale de ce drame qui fut représenté, pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 12 février 1835.

1367. Stockholm, Fontainebleau et Rome, Trilogie dramatique sur la vie de Christine, cinq actes en vers, avec prologue et épilogue, par Alex. Dumas. Représenté à Paris, sur le Théatre royal de l'Odéon, le 30 mars 1830. *Paris, Barba, Palais-Royal, grande cour, derrière le Théâtre Français.* [*Impr. de Lachevardière.*] 1830. In-8 de 4 ff. et 191 pp., plus une grande fig. pliée, de *Raffet*, cart., n. r.

Édition originale.

1368. Teresa, drame en cinq Actes et en Prose, par Alex. Dumas. Représenté, pour la première fois, sur le Théatre Royal de l'Opéra-Comique, le 6 février 1832. — Publication de Charles Lemesle. — *Paris, Barba, éditeur, Palais-Royal. Vve Charles Béchet, libraire, Quai des Augustins, 59. Lecointe et Pougin, libraires, Quai des Augustins,* [*Impr. de David.*] 1832. In-8 de 164 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1369. Catherine Howard, drame en cinq actes et en huit tableaux, par Alexandre Dumas, [représenté pour la première

fois, à Paris, sur le Théatre de la Porte Saint-Martin, le 2 avril 1834]. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 31, rue de Seine-Saint-Germain.* [*Éverat, imprimeur.*] 1834. In-8 de 2 ff., IV et 208 pp., plus 1 fig., cart., n. r.

Édition originale.
Les mots : *représenté*, etc., ne figurent que sur la couverture imprimée. La figure est de *Célestin Nanteuil.*
Le volume se termine par un Catalogue de *Charpentier*, qui occupe 8 pp.

1370. ANGÈLE, drame en cinq actes, par Alexandre Dumas. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 4 rue Montesquieu.* [*Éverat imprimeur.*] 1834. In-8 de 2 ff. et 255 pp., plus 1 front. gravé, cart., n. r.

Édition originale. — Le frontispice est de *Célestin Nanteuil.*

1371. KEAN, comédie en cinq. actes, par Alexandre Dumas. *Paris. Au Magasin Théatral, Boulevart Saint-Martin, 12.* [*Imprimerie de Ve Dondey-Dupré, Rue Saint-Louis, No 46.*] 1836. In-8 de 3 ff. et 263 pp.

Édition originale, dédiée à Mme la duchesse d'Abrantès.
La 1re représentation eut lieu le 1er août 1836.

1372. L'ALCHIMISTE, drame en cinq actes, en vers, par Alexandre Dumas, représenté pour la première fois, sur le Théatre de la Renaissance, le mercredi 10 avril 1839. *Paris. Dumont, libraire-éditeur, Palais-Royal, 88.* [*Impr. de Mme Vve Dondey-Dupré.*] 1839. In-8 de 2 ff. et 176 pp., cart. n. r.

Édition originale.

1373. LA VÉNITIENNE, drame en cinq actes, par M. Anicet Bourgeois, dédié à Alexandre Dumas. *Paris, J. N. Barba, libraire, Palais-Royal, derrière le Théatre-Français.* [*Impr. de Prosper Dondey-Dupré.*] 1834. In-8 de 2 ff., 229 pp. et 1 fig., cart., n. r.

Édition originale. — La figure est de *J. Arago.*

1374. LA CAMARADERIE OU LA COURTE-ÉCHELLE, Comédie en cinq actes et en prose. Par M. E. Scribe, De l'Académie Française, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre Français, le 19 janvier 1837. *Paris, J.-N. Barba, libraire, au Palais-Royal, Derrière le Théâtre-Français, à côté de Chevet; Delloye, libraire, Rue des Filles-Saint-*

Thomas, près la Bourse; Bezou, libraire, Boulevard Saint-Martin, n° 29 et Rue Meslay, n° 34. [Imprimerie de E. Duverger, Rue de Verneuil, 4.] 1837. In-8 de 2 ff. et 167 pp., cart., n. r.

Édition originale. — Le titre porte cette épigraphe :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.
Molière, *Femmes savantes.*

1375. La Calomnie, comédie en cinq actes et en prose, par M. Eugène Scribe (De l'Academie française), représentée pour la première fois, sur le Théatre-Français, le 20 février 1840. *A Paris, Henriot et Cie, éditeurs, rue d'Enghien, N° 10, Ch. Tresse, successeur de J.-N. Barba, Libraire, Au Palais-Royal, galerie de Chartres. [Imprimerie de Mme de Lacombe.]* 1840. In-8 de 236 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1376. Un Spectacle dans un fauteuil; par Alfred de Musset. *Paris. Librairie d'Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. [Éverat, imprimeur, rue du Cadran, n° 16.]* 1833. In-8. — Un Spectacle dans un fauteuil, par Alfred de Musset. Prose. *Paris, Librairie de la Revue des Deux Mondes, 6, rue des Beaux-Arts. Londres, Baillière, 219, Regent-Street. [Imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.]* 1834. 2 vol. in-8. — Ensemble 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Éditions originales.

La première partie, qui compte 2 ff., 288 pp. et 2 ff., contient deux pièces en vers : *La Coupe et les Lèvres* et *A quoi rêvent les jeunes filles,* plus un poème : *Namouna*, conte oriental.

Les deux volumes, qui forment la seconde partie, se composent : l'un de 2 ff., vij et 367 pp.; l'autre de 2 ff., 353 pp. et 1 f. de *Table*. Ils contiennent 6 pièces en prose : *Lorenzaccio*, *Les Caprices de Marianne*, *André del Sarto*, *Fantasio*, *On ne badine pas avec l'amour* et *La Nuit vénitienne ou les Noces de Laurette.*

1377. Comédies et Proverbes par Alfred de Musset. — André del Sarto, Lorenzaccio, Les Caprices de Marianne, Fantasio. On ne badine pas avec l'amour, La Nuit vénitienne, La Quenouille de Barberine, Le Chandelier, Il ne faut jurer de rien, Un Caprice. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille. [Poitiers, typographie de A. Dupré.]* 1848. In-12 de 2 ff., 536 pp., 1 f. pour la *Table* et 1 f. blanc, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition du théâtre de Musset. — La *Quenouille de Barberine* paraît ici pour la première fois.

1378. Un Caprice, comédie en un acte et en prose par Alfred de Musset. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille.* [*De l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 9.*] 1847. In-12 de 2 ff. et 68 pp.

Édition originale.

1379. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, proverbe par Alfred de Musset, Représenté au Théâtre-Français, le 7 avril 1848. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille, faubourg Saint-Germain.* [*Corbeil, imprimerie de Crété.*] 1848. In-12 de 36 pp.

Édition originale.

1380. Il ne faut jurer de rien, comédie en trois actes et en prose par Alfred de Musset, Représentée au Théâtre-Français, le 22 juin 1848. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille, faubourg Saint-Germain.* [*Corbeil, imprimerie de Crété.*] 1848. In-12 de 72 pp.

Édition originale.

1381. Le Chandelier, comédie en 3 actes par Alfred de Musset, Représentée pour la première fois, à Paris, au Théâtre-Historique, le jeudi 10 août 1848. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille, faubourg Saint-Germain.* [*Corbeil, imprimerie de Crété.*] 1848. In-12 de 72 pp.

Première édition de cette pièce dans la forme définitive que Musset lui donna pour la représentation.

1382. Le Chandelier, comédie en trois actes par Alfred de Musset, Représentée pour la première fois, à Paris, au Théâtre-Historique, le jeudi 10 août 1848 et à la Comédie-Française, le samedi 29 juin 1850. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 17, rue de Lille.* [*Imprimerie de Gustave Gratiot, 11, rue de la Monnaie.*] 1850. In-12 de 72 pp.

Seconde édition.

1383. Le Chandelier, comédie en trois actes et sept tableaux par Alfred de Musset. Représenté pour la première fois au Théatre-Historique le 10 août 1848, repris à la Comédie-Française le 29 juin 1850 et le 10 mai 1872. Nouvelle Édition Conforme à la représentation. *Paris, Charpentier et Cie, libraires-éditeurs, 28, quai du Louvre.* [*Imprimerie*

Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 6.] 1872. In-12 de 72 pp.

Troisième édition.

1384. Louison, comédie en deux actes et en vers par Alfred de Musset, Représentée au Théâtre Français, le 22 février 1849. *Paris, Charpentier, libraire éditeur, 17, rue de Lille.* [*De l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 9.*] 1849. In-12 de 4 ff. et 63 pp.

Édition originale, précédée d'un rondeau « A Mlle Anaïs ».

1385. André del Sarto, drame en deux actes et en prose par Alfred de Musset, Représenté au théâtre de l'Odéon (second Théâtre Français) le mardi 21 octobre 1850. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 19, rue de Lille.* [*Imp. de G. Gratiot, 11, rue de la Monnaie.*] In-12 de 60 pp.

Première édition imprimée à part et conforme à la représentation.

1386. Les Caprices de Marianne, comédie en deux actes, en prose, de M. Alfred de Musset. Représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre de la République (Comédie Française), le 14 juin 1851. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 19, rue de Lille.* [*Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.*] 1851. In-12 de 60 pp.

Première édition imprimée à part et conforme à la représentation.

1387. Bettine, comédie en un acte et en prose par Alfred de Musset. Représentée pour la première fois, à Paris, au théâtre du Gymnase, le jeudi 30 octobre 1851. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 19, rue de Lille.* [*Imp. de G. Gratiot, 11, rue de la Monnaie.*] 1851. In-12 de 71 pp.

Édition originale.

1388. On ne badine pas avec l'amour, comédie en trois actes, en prose, par Alfred de Musset, représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-Français par les Comédiens ordinaires de l'Empereur, le 18 novembre 1861. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, quai de l'École, 28.* [*Imp. Simon Raçon et Comp., rue d'Erfurth, 1.*] 1861. Tous droits réservés. In-12 de 105 pp. et 1 f. de catalogue.

Première édition imprimée à part et conforme à la représentation.

1389. Carmosine, comédie en trois actes, en prose, par Alfred de Musset, représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre impérial de l'Odéon, le 7 novembre 1865. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 28, quai de l'École, 28.* [*Imprimerie J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1865. In-12 de 88 pp.

Édition originale.

1390. Fantasio, comédie en trois actes, en prose, d'Alfred de Musset, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 18 août 1866, par les Comédiens ordinaires de l'Empereur. *Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 28, quai de l'École.* [*Imp. Simon Raçon et Comp., rue d'Erfurth, 1.*] 1866. In-12 de 4 ff., 50 pp. et 1 f. de catalogue.

Première édition imprimée à part et conforme à la représentation.

1391. La Course au clocher, comédie en trois actes, en vers, par M. Félix Arvers, représentée, pour la première fois sur le Théâtre-Français, le vendredi 8 mars 1839. *Paris, Chez Bezou, libraire-éditeur, Boulevart Saint-Martin, 29.* [*Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.*] 1839. In-8 de 77 pp. et 1 f. blanc, cart., n. r.

Édition originale.

1392. Mercadet, comédie en trois actes et en prose, par H. de Balzac. *Paris, A la Librairie théâtrale, Ancienne Maison Marchant, boulevard Saint-Martin, 12.* [*Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.*] 1851. In-12 de 2 ff. et 111 pp., cart., n. r.

Édition originale. — La première représentation avait eu lieu sur le théâtre du Gymnase, le 24 août 1851.

1393. Claudie, drame en trois actes et en prose par George Sand. *Paris, à la Librairie théâtrale, ancienne Maison Marchant, 12, boulevard Saint-Martin. E. Blanchard, éditeur, ancienne Librairie Hetzel, 78, rue Richelieu.* [*Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.*] 1851. In-8 de vij et 107 pp.

Édition originale. — *Claudie* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 11 janvier 1851.

1394. Le Mariage de Victorine, comédie en trois actes par George Sand, pour faire suite au Philosophe sans le savoir de Sedaine. *Paris, publié par J. Hetzel, Librairie E. Blanchard, rue Richelieu, 78. [Imprimé par J. Claye et Cie, rue Saint-Benoît, 7.]* 1851. In-12 de 106 pp.

Édition originale. — *Le Mariage de Victorine* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 26 novembre 1851.

1395. Les Vacances de Pandolphe, comédie en trois actes de George Sand. *Paris, D. Giraud et J. Dagneau, libraires-éditeurs, 7, rue Vivienne, au premier, 7. [Imprimé par J. Claye et Ce, rue Saint-Benoît, 7.]* MDCCCLII [1852]. In-12 de 135 pp., plus 1 f. de musique et 1 f. de catalogue.

Édition originale. — *Les Vacances de Pandolphe* furent représentées pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 3 mars 1852.

1396. Le Démon du foyer, comédie en deux actes par George Sand. *Paris, D. Giraud et J. Dagneau, libraires-éditeurs, 7, rue Vivienne, au premier, 7. Maison du Coq-d'Or. [Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.]* 1852. In-12 de 1 f. et 78 pp.

Édition originale. — *Le Démon du foyer* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 1er septembre 1852.

1397. Mauprat, drame en cinq actes et six tableaux par George Sand. *Paris, à la Librairie théatrale, boulevard Saint-Martin, 12. [Typographie de Mme Ve Dondey-Dupré, Rue Saint-Louis, 46.]* 1854. In-12 de 4 ff. et 111 pp.

Édition originale. — *Mauprat* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, le 28 novembre 1853.

1398. Maître Favilla, drame en trois actes et en prose par George Sand, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre impérial de l'Odéon, le 15 septembre 1855. *Paris, Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15, en face de la Maison dorée. [Typ. Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.]* L'auteur et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction. 1855. In-12 de 106 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale.

1399. Marguerite de Sainte-Gemme, comédie en trois actes, en prose, par George Sand. *Paris, Michel Lévy frères,*

éditeurs, rue Vivienne, 2 bis. [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît,* 7.] 1859. Représentation, traduction et reproduction réservées In-12 de 2 ff. et 87 pp.

Édition originale. — *Marguerite de Sainte-Gemme* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 23 avril 1859.

1400. Les beaux Messieurs de Bois-Doré, drame en cinq actes par George Sand et Paul Maurice. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît,* 7.] 1862. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 104 pp.

Édition originale. — *Les beaux Messieurs de Bois-Doré* furent représentés pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu, le 26 avril 1862. — Mme Sand dit, dans une lettre qui tient lieu de préface, que M. Paul Maurice a écrit le drame à lui seul et qu'il aurait dû être nommé seul sur le titre; mais qu'elle s'est rendue aux observations du directeur du théâtre de l'Ambigu, M. de Chilly, l'assurant que « l'auteur du roman peut, sans équivoque, signer la pièce avec l'auteur de la pièce. »

1401. Le Marquis de Villemer, comédie en quatre actes, en prose, par George Sand. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît,* 7.] 1864. Tous droits réservés. In-8 de 2 ff., 165 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *Le Marquis de Villemer* fut représenté pour la première fois, sur le theâtre de l'Odéon, le 29 février 1864.

1402. Le duc Job, comédie en quatre actes et en prose par Léon Laya. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît,* 7.] 1860. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 149 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *Le duc Job* fut représenté pour la première fois sur le Théâtre Français, le 4 novembre 1859.

1403. Ulysse, tragédie mêlée de chœurs, en trois actes, avec prologue et épilogue, par F. Ponsard. La musique des chœurs est de Ch. Gounod. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimé par J. Claye et Ce, rue Saint-Benoît,* 7.] 1852. In-12 de 2 ff. et 112 pp.

Édition originale. — *Ulysse* fut représenté pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 18 juin 1852.

1404. L'Honneur et l'Argent, comédie en cinq actes et en vers par F. Ponsard. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie J. Claye et Ce, rue Saint-Benoît*, 7.] 1853. In-12 de 2 ff., 134 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *L'Honneur et l'Argent* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, le 11 mars 1853.

1405. La Bourse, comédie en cinq actes, en vers, par François Ponsard, de l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1856. Droits de représentation, de reproduction et de traduction réservés. In-12 de 143 pp.

Édition originale. — *La Bourse* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, le 6 mai 1856.

1406. Ce qui plait aux femmes, pièce en trois actes par F. Ponsard, de l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie J. Claye, rue Saint-Benoît*, 7.] 1860. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 68 pp.

Édition originale. — *Ce qui plait aux femmes* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 30 juillet 1860.

1407. Galilée, drame en trois actes, en vers, par François Ponsard, De l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.*] 1867. Tous droits réservés. In-8 de 4 ff., dont le premier est blanc, et 95 pp., demi-rel. dos et c., mar. r., tête dor., éb. (*Thibaron.*)

Édition originale. — *Galilée* fut représenté pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 7 mars 1867.
Exemplaire en papier de Hollande.

1408. Collection Hetzel. — Théatre d'Émile Augier. Edition spéciale pour la Belgique. *Bruxelles, Alphonse Lebègue, imprimeur éditeur, rue des Jardins d'Idalie, 1.* [*Paris. — Typ. Simon Raçon et comp., rue d'Erfurth, 1.*] 1856-1857. 6 vol. in-16.

I, 1856 (*La Ciguë. — Gabrielle.*) : 2 ff. et 203 pp. — II, 1856 (*Un Homme de bien. — Philiberte.*) : 2 ff. et 200 pp. — III, 1856 (*L'Aventurière. — Le Joueur de flûte.*) : 2 ff., 186 pp. et 1 f. blanc. — IV, 1856 (*Diane. — Ceinture Dorée.*) : 2 ff. et 271 pp. — V, 1856 (*La Pierre de touche. —*

Le Gendre de M. Poirier.) : 2 ff. et 295 pp. — VI, 1857 (*Les Méprises de de l'amour.* — *Poésies.*) : 2 ff. et 220 pp.

A partir du tome II, l'en-tête porte : *Collection Hetzel et Lévy* ; les mots *Edition spéciale pour la Belgique* ne figurent plus sur le titre, enfin l'adresse de *Lebègue* est remplacée par l'adresse suivante : *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.*

1409. Diane, drame en cinq actes, en vers, par Émile Augier. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimé par J. Claye et Cᵉ, rue Saint-Benoît*, 7.] 1852. In-12 de 2 ff., 123 pp. et 1 f.

Édition originale. — *Diane* fut représentée pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 19 février 1852.

1410. Philiberte, comédie en trois actes et en vers par Émile Augier. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie J. Claye et Cᵉ, rue Saint-Benoît*, 7.] 1853. In-12 de 2 ff. et 104 pp.

Édition originale. — *Philiberte* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 19 mars 1853.

1411. Ceinture dorée, comédie en trois actes et en prose par Émile Augier. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît*, 7.] 1855. L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de représentation, de traduction et de reproduction à l'étranger. In-12 de 4 ff. et 95 pp.

Édition originale. — *Ceinture dorée* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 3 février 1855.

1412. Le Mariage d'Olympe, pièce en trois actes, en prose, par Émile Augier. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie J. Claye, rue Saint-Benoît*, 7.] 1855. L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de représentation, etc. In-12 de 2 ff. et 107 pp.

Édition originale. — *Le Mariage d'Olympe* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 17 juillet 1855.

1413. La Jeunesse, comédie en cinq actes et en vers par Émile Augier, de l'Académie française. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît*, 7.] 1858. Représentation, reproduction et traduction réservées. In-12 de 4 ff. et 127 pp.

Édition originale. — *La Jeunesse* fut représentée pour la première fois, sur le second Théâtre Français (Odéon), le 6 février 1858.

1414. Les Lionnes pauvres, pièce en cinq actes, en prose, par Émile Augier et Édouard Foussier. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1858. Représentation, reproduction et traduction réservées. In-12 de xv et 92 pp.

Édition originale. — *Les Lionnes pauvres* furent jouées pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 22 mai 1858. La représentation, quelque temps interdite par la censure, ne put avoir lieu que grâce à l'intervention du prince Napoléon, à qui les auteurs ont dédié leur œuvre.

1415. Un beau Mariage, comédie en cinq actes, en prose, par Émile Augier et Édouard Foussier. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1859. Représentation, reproduction et traduction réservées. In-12 de 2 ff. et 115 pp.

Édition originale. — *Un beau Mariage* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 5 mars 1859.

1416. Les Effrontés, comédie en cinq actes, en prose, par Émile Augier, de l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] M DCCC LXI [1861]. Tous droits réservés. In-8 de 160 pp.

Édition originale. — *Les Effrontés* furent représentés pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 10 janvier 1861.

1417. La Contagion, comédie en cinq actes, en prose, par Émile Augier, de l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, 7.*] 1866. Tous droits réservés. In-8 de 2 ff. et 160 pp.

Édition originale. — *La Contagion* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, le 17 mars 1866.
Exemplaire avec envoi d'auteur à M. Édouard Fournier.

1418. Paul Forestier, comédie en quatre actes, en vers, par Émile Augier, de l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, 7.*] 1868. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-8 de 2 ff. et

107 pp., demi-rel., dos et c. mar. bl., tête dor., éb. (*Thibaron.*)

Édition originale. — *Paul Forestier* fut représenté pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 25 janvier 1868.
Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE.

1419. LES FOURCHAMBAULT, comédie en cinq actes par Émile Augier, de l'Académie Française. *Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine, Jeanne Robert.*] 1878. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-8 de 2 ff. et 152 pp.

Édition originale. — *Les Fourchambault* furent représentés pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 8 avril 1878.
Un des dix exemplaires tirés sur PAPIER DE CHINE.

1420. LA TENTATION, pièce en cinq actes et six tableaux par Octave Feuillet. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-editeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1860. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 114 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *La Tentation* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 mars 1860.

1421. MONTJOYE, comédie en cinq actes, en six tableaux, par Octave Feuillet, de l'Académie Française. *Paris, Michel Lévy, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1864. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 129 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *Montjoye* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 24 octobre 1863.

1422. LE BONHOMME JADIS, comédie en un acte, en prose, par Henry Murger. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie J. Claye et Ce, rue Saint-Benoît, 7.*] MDCCCLII [1852]. In-8 de 36 pp.

Édition originale. — *Le Bonhomme Jadis* fut représenté pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 21 avril 1852.

1423. THÉATRE COMPLET de Al. Dumas fils. *Paris, Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.* [A partir du tome V :

Calmann Lévy, éditeur, 3, rue Auber, 3]. M DCCC LXVIII [1868-1880]. 6 vol. in-8.

Tome premier (*J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, 7*), 1868 : 2 ff., 423 pp. et 1 f. de *Table*, plus 1 portrait de l'auteur, gravé par *A. Legenisel*. — Ce volume contient : *La Dame aux camélias*, *Diane de Lys*, *Le Bijou de la reine*.

Tome deuxième (*J. Claye, imprimeur*), 1868 : 2 ff., 384 pp. et 1 f. de *Table*. — Ce volume contient : *Le Demi-Monde* et *La Question d'argent*.

Tome troisième (*J. Claye, imprimeur*), 1868 : 2 ff., 402 pp. et 1 f. de *Table*. — Ce volume contient : *Le Fils naturel* et *Un Père prodigue*.

Tome quatrième (*J. Claye, imprimeur*), 1870 : 2 ff., 333 pp. et 1 f. de *Table*. — Ce volume contient : L'*Ami des femmes* et *Les Idées de madame Aubray*.

Tome cinquième (*A. Quantin, imprimeur*), 1878 : 2 ff., 307 pp. et 1 f. de *Table*. — Ce volume contient : *Une Visite de noces*, *La Princesse Georges* et *La Femme de Claude*.

Tome sixième (*A. Quantin, imprimeur*), 1880 : 2 f., 373 pp. et 1 f. de *Table*. — Ce volume contient : *Monsieur Alphonse* et *L'Étrangère*.

Un des 52 exemplaires tirés sur PAPIER DE HOLLANDE. Celui-ci, qui porte le n° 14, avait été destiné par l'auteur à M. JACQUEMART.

1424. LA DAME AUX CAMÉLIAS, pièce en cinq actes, mêlée de chant, par M. Alexandre Dumas fils. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 2 février 1852. *Paris, D. Giraud et J. Dagneau, libraires-éditeurs, 7, rue Vivienne, au premier, 7*. [*Imprimerie de Hennuyer, rue Lemercier, 24. Batignolles*]. In-12 de 105 pp. et 1 f. de catalogue.

Édition originale. — La couverture imprimée porte, en outre, la date de 1852.

1425. DIANE DE LYS, comédie en cinq actes, en prose, par Alexandre Dumas fils. — Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, on ne peut représenter, réimprimer ni traduire cette pièce sans l'autorisation de l'auteur. *Paris, D. Giraud, libraire-éditeur, 7, rue Vivienne, au premier, 7*. [*Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5*.] 1853. In-12 de 1 f. et 139 pp.

Édition originale. — *Diane de Lys* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 15 novembre 1853.

1426. LE DEMI-MONDE, comédie en cinq actes, en prose, par Alexandre Dumas fils. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis*. [*Imprimerie Morris et Comp., rue Amelot, 64*.] 1855. L'Auteur et les Editeurs se réservent le droit de représentation, de traduction et de reproduction à l'étranger. In-12 de 162 pp.

Édition originale. — *Le Demi-Monde* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 20 mars 1855.

1427. La Question d'argent, comédie en cinq actes, en prose, par Alexandre Dumas fils. *Paris, Charlieu, libraire-éditeur, boulevard Saint-Martin, 12.* [*Typographie Walder, rue Bonaparte, 44.*] 1857. In-12 de 151 pp.

Édition originale. — *La Question d'argent* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 31 janvier 1857.

1428. Le Fils naturel, comédie en cinq actes, dont un prologue, par Alexandre Dumas fils. *Paris, Charlieu, libraire-éditeur, boulevard Saint-Martin, 12.* [*Imprimerie de Walder, rue Bonaparte, 44.*] 1858. In-12 de 150 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *Le Fils naturel* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 16 janvier 1858.

1429. Un Père prodigue, comédie en cinq actes, par M. Alexandre Dumas fils. *Paris, en vente à la Librairie théâtrale, 12, boulevard Saint-Martin, 12, Charlieu, éditeur.* [*Imprimerie de Édouard Blot, rue Saint-Louis, 46. Ancienne Maison Dondey-Dupré.*] 1859. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 172 pp. et 2 ff. blancs.

Édition originale. — *Un Père prodigue* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 30 novembre 1859.

1430. L'Ami des femmes, comédie en cinq actes, en prose, par Alexandre Dumas fils. *Paris, Alexandre Cadot, éditeur, 37, rue Serpente, 37.* [*Lagny. — Typographie de A. Varigault.*] 1864. Tous droits réservés. In-12 de 155 pp.

Édition originale. — *L'Ami des femmes* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 5 mars 1864.

1431. La Princesse Georges, pièce en trois actes, par Alexandre Dumas fils. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, 3, rue Auber, 3, place de l'Opéra. Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15, au coin de la rue de Grammont.* [*J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.*] 1872. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-8 de xv et 77 pp.

Édition originale. — *La Princesse Georges* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 2 décembre 1871.

1432. La Femme de Claude, pièce en trois actes, précédée d'une préface, par Alexandre Dumas fils. *Paris, Michel*

Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, place de l'Opéra. Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15 au coin de la rue de Grammont. [*J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.*] 1873. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. — Défense de représenter cette pièce en province sans une autorisation de l'auteur. In-8 de 2 ff., lxxxj pp., 1 f. et 87 pp.

Édition originale. — *La Femme de Claude* fut représentée, sur le théâtre du Gymnase, le 16 janvier 1873.

1433. La Princesse de Bagdad, pièce en trois actes, par Alexandre Dumas fils, de l'Académie Française. *Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne Maison Michel Lévy frères, 3, rue Auber, 3.* [*Imprimerie centrale des chemins de fer. — A. Chaix et Cie, rue Bergère, 20.*] 1881. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-8 de 4 ff., dont le premier est blanc, et 95 pp.

Édition originale. — *La Princesse de Bagdad* fut représentée pour la première fois, sur le Théâtre Français, le 31 janvier 1881.

1434. Les Femmes fortes, comédie en trois actes, en prose, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.*] 1861. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 99 pp.

Édition originale. — *Les Femmes fortes* furent représentées pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 31 décembre 1860.

1435. Nos intimes! comédie en quatre actes par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.*] 1862. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 157 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *Nos intimes* furent représentés pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 16 novembre 1861.

1436. Les Ganaches, comédie en quatre actes par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.*] 1863. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 140 pp.

Édition originale. — *Les Ganaches* furent représentées pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 29 octobre 1862.

1437. Les Diables noirs, drame en quatre actes par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.*] 1864. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 195 pp.

Édition originale. — *Les Diables noirs* furent représentés pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 28 novembre 1863.

1438. Don Quichotte, pièce en trois actes, en huit tableaux, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie de L. Toinon et Ce à Saint-Germain.*] 1864. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 183 pp.

Édition originale. — *Don Quichotte* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 25 juin 1864.

1439. Les vieux Garçons, comédie en cinq actes, en prose, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*] 1865. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 173 pp. et 1 f. blanc.

Édition originale. — *Les Vieux Garçons* furent représentés pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 21 janvier 1865.

1440. Nos bons Villageois, comédie en cinq actes, en prose, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, 7.*] 1867. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff. et 180 pp.

Édition originale. — *Nos bons Villageois* furent représentés pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 3 octobre 1866.

1441. Maison neuve, comédie en cinq actes, en prose, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, libraires éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, 7.*] 1867. Tous droits réservés. In-12 de 4 ff., dont le premier est blanc, et 208 pp.

Édition originale. — *Maison neuve* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 décembre 1866.

1442. Séraphine, comédie en cinq actes, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Clichy. — Imprimerie de M. Loignon, P. Dupont et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.*] 1869. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-8 de 2 ff. et 191 pp.

Édition originale. — *Séraphine* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 29 décembre 1868.

1443. Rabagas, comédie en cinq actes, en prose, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, place de l'Opéra. Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15, au coin de la rue de Grammont.* [*J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, 7.*] 1872. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-8 de 2 ff. et 240 pp.

Édition originale. — *Rabagas* fut représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 1er février 1872.

1444. Andréa, comédie en quatre actes, six tableaux, par Victorien Sardou. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, place de l'Opéra. Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15, au coin de la rue de Grammont.* [*J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.*] 1875. Droits de reproduction, de traduction et de représentation réservés. In-12 de 2 ff. et 164 pp.

Édition originale. — *Andréa* fut représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 17 mars 1873.

G. — Ballets, Opéras et Pièces de théâtre de société.

1445. Balet comiqve || de la Royne, faict || aux Nopces de mon- || sieur le Duc de Ioyeuse & || madamoyselle de Vau- || demont sa sœur. || Par Baltasar de Beauioyeulx. || Valet de Chambre du || Roy, & de la Royne sa mere. || *A Paris*, || *Par Adrian le Roy, Robert Ballard, & Mamert* || *Patisson, Imprimeurs du Roy.* || M.D.LXXXII [1582]. || Auec Priuilege. In-4 de 8 ff. lim., 75 ff. chiffr. et 1 f. pour l'*Extrait du privilége,* mar. r., dent, dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un petit bois qui représente Apollon et les Muses. Les 7 ff. qui suivent le titre contiennent : une épître « Au roy de France

et de Polongne » ; des vers latins signés A. PAGOESUS ; des vers français signés BILLARD, AUG. COSTÉ, Dunoisien, et VOLUSIAN ; un avis « Au Lecteur », et une gravure représentant les armes et le monogramme de la reine.

Le volume, qui contient la musique, imprimée en caractères mobiles, est orné de 8 grandes figures en taille-douce, savoir : fol. 4, r^{o}, « Figure de la salle » ; fol. 10, v^{o}, « Figure des sereines » ; fol. 14, v^{o}, « Figure de la fontaine » ; fol. 16, v^{o}, « Figure des tritons » ; fol. 31, v^{o}, « Figure des satyres » ; fol. 35, r^{o}, « Figure du chariot du bois » ; fol. 40, v^{o}, « Figure des quatre vertus » ; fol. 45, r^{o}, « Figure du chariot de Minerve ». Les ff. 65-73 contiennent, en outre, 16 grands médaillons où sont figurés les « presens que feirent les nymphes de ce *Balet comique* ».

Le privilège, daté du 13 février 1582, est accordé « à maistre *Jacques Patin*, peintre ordinaire du roy et de la reyne son espouse ».

Le violoniste Baltasarini, originaire du Piémont, fut amené en France vers 1565, par le maréchal de Brissac, qui le présenta à Catherine de Médicis. Baltasarini conquit la faveur de la reine, qui le nomma son premier valet de chambre et surintendant de sa musique ; c'est alors qu'il changea son nom en celui de Beaujoyeux, que lui valut, dit-on, sa belle humeur. Il fut l'ordonnateur du *Ballet des Nymphes*, dont Catherine fit les honneurs aux ambassadeurs de Pologne, et c'est par les ordres de la reine qu'il composa le *Ballet comique*, à l'occasion du mariage de Mlle de Vaudemont avec M. de Joyeuse, le dimanche 15 octobre 1581.

Le *Ballet comique* tient de la comédie par l'enchaînement, l'espèce d'intrigue qui relie les divers tableaux entre eux, et du ballet par les divertissements introduits à la fin de chaque tableau.

Beaujoyeux ne fut pas seul à composer les paroles et la musique. « Sa majesté », nous dit-il lui-même (fol. 3, r^{o}), « ayant mis en consideration ce que j'avois proposé, à fin qu'elle demeurast mieux servie et plus contente en l'execution de l'œuvre, commanda au sieur DE LA CHESNAYE, aumosnier du roy, faire les poësies suivant les sujets que je luy baillerois. Elle commanda pareillement au sieur DE BEAULIEU, qui est à elle, qu'il fist et dressast en son logis tout ce qui se pouvoit dire de parfaict en musique, sur les inventions qui luy seroient par moy communiquées, servant au sujet de la matiére ; en quoy il s'est si heureusement comporté que luy, que les plus parfaicts musiciens disent exceller en cest art, s'est surmonté luy-mesme, ayant esté secouru toutesfois des musiciens de la chambre du roy et specialement de maistre SALMON, que ledict de Beaulieu et autres de telle science estiment à bon droict beaucoup en son art. Au regard des peintures, j'employay, par commandement de la royne, maistre JACQUES PATIN, peintre du roy, qui s'est aussi heureusement acquitté de ceste charge qu'autre peintre de ce royaume eust sceu faire. »

Le sujet du *Balet* est l'histoire de Circé ; de là vient qu'Agrippa d'Aubigné, qui avait composé une tragédie sur ce même sujet, a revendiqué la paternité des vers mis en musique par Beaujoyeulx et Beaulieu (*Mémoires*, éd. Lalanne, 30, 183). Voy. Chouquet, *Histoire de la musique dramatique en France* (Paris, 1873, in-8), 61.

Exemplaire de SAUVAGEOT, de M. le vicomte D'AUTEUIL (Cat., n° 229) et de M. E. ODIOT.

1446. BALLET || en langage Fore- || sien de trois bergers, || & trois bergeres, se gaussant || des amoureux qui nomment || leurs maistresses, leur doux sou- || uenir, leur belle pensee, leur || Lis, leur Rose, leur œillet, &c. *S. l. n. d.* [1605]. In-8 de 24 pp., mar. r., fil., tr. dor. (*Thompson.*)

Cette pièce, qui n'a qu'un simple titre de départ, est extraite de la *Gazette françoise* de MARCELLIN ALLARD (Paris, Chevalier, 1605, in-8).

Exemplaire de CH. NODIER (Cat., n° 626).

1447. Le Ballet || du Courtisan. || *A Caen,* || *Iouxte la coppie imprimee à Paris par* || *Toussaints du Bray, ruë S. Iacques.* || M.DC.XII [1612]. Auec Priuilege du Roy. In-8 de 16 pp.

1448. Description || du Ballet de || Madame Sœur || aisnée du Roy. || *A Paris,* || *Par Iean Sara, ruë Sainct Iean* || *de Beauuais, vis à vis des* || *Escholes de Decret.* || M.DC.XV [1615]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 31 pp.

L'auteur de la *Description* nous apprend que l'idée première du *Ballet* fut donnée par « le sieur Durand, controlleur provincial des guerres » ; que les machines furent exécutées par « le seigneur Francine, ingénieur ordinaire du roy et superintendant de ses fontaines », et que « le sieur Le Bret eut la conduitte du grand ballet des dames ». Il ajoute : « Par ce que la quantité des vers qu'il falloit au ballet et le peu de temps qui se pouvoit donner à leur composition sembloit ne pouvoir pas permettre à un homme seul d'en venir à bout, sa Majesté envoya querir le sieur Malherbe, comme celui à qui les plus beaux esprits de la France deférent, pour le faire communiquer avec ledit Durand, prendre l'ordre du ballet de luy, et travailler ensemble aux vers qu'il faudroit reciter ». Les vers reproduits dans la *Description* nous montrent que Durand et Malherbe prirent à leur tour Bordier pour collaborateur. Nous y trouvons, en effet, 6 pièces de Durand, 1 pièce de Bordier et un long morceau de Malherbe (pp. 19-22).

La représentation eut lieu, le jeudi 19 mars 1615, dans la grande salle de Bourbon.

1449. Relation || dv grand Ballet || dv Roy, dancé en la || Salle du Louure, le 12. Feurier, 1619. || Sur l'Aduenture de Tan- || crede en la Forest enchantee. || Faict par le commandement expres de sa Majesté. || Auec figure. || *A Lyon,* || *Pour Iean Lautret, Marchand* || *Libraire en ruë Merciere.* || Auec permission. 1619. In-8 de 32 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette *Relation* est précédée d'une épitre « A monseigneur de Luynes », qui remplissait le rôle de Tancrède, épitre signée : de Gramont (il s'agit de Scipion de Gramont, sieur de Saint-Germain). Le même auteur expose ensuite dans un avis « Au Lecteur » qu'il a écrit le *Ballet de Tancréde* pour le carnaval de cette année et que le plan lui en a été fourni par M. de Porchères, sur un ordre exprès du roi. Les titres des deux éditions de *Paris* et de *Lyon* portent : « avec figure »; mais, comme le remarque M. Brunet (IV, 1206), « cette planche ne s'est trouvée dans aucun exemplaire et il faut croire qu'elle n'existe pas et que par ce mot figure il faut entendre figure de danse ».

Les acteurs du ballet étaient au nombre de 137. Les rôles principaux étaient tenus par le roi (chef des chevaliers des Adventures), MM. de Liancourt, de Blainville, d'Humières et de Chalais (buscherons), MM. d'Elbeuf, de Rohan, de La Roche-Guyon et le général des Galères [Philippe-Emmanuel de Gondi] (scieurs de bois), MM. de Bassompierre, de Brantes, de Courtanvaut et de La Rochefoucauld (sagittaires). Le comte de Soissons et le grand prieur de France représentaient les deux chevaliers aventureux placés sous les ordres du roi.

Les deux dernières pages de la *Relation* contiennent des vers sur le *Ballet*, par Bordier.

1450. LE || MAGNIFIQVE || ET ROYAL BALLET || dansé à Lyon, en || presence des deux Reynes. || Sous le nom de || l'Aurore || et || Cephale. || *A Paris*, || *Chez Iean Martin, ruë de la vieille* || *Boucherie au gros Tournois.* || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 15 pp.

Bassompierre (*Journal*, éd. Chantérac, III, 160) nous apprend que Louis XIII arriva le 6 décembre 1622 à Lyon, « où il demeura avecques les reines et princesses, ayant tous les soirs comedies et le bal, jusques au dimanche 11me, qu'il y fit une tres-magnifique entrée ». Il est probable que le *Ballet de l'Aurore et Cephale* avait été donné quelques jours avant l'arrivée du roi.

1451. BALLET dancé || à Diion, || deuant Monseigneur le Prince || l'onziesme Feurier 1627. *S. l.*, in-4 de 4 pp.

Cette pièce contient seulement les vers chantés par M. Morin, l'esné [*sic*], « representant un operateur », par MM. Jaquot et de Berbisy, « representans deux malades des dents », par MM. Millière et de Vaugymois, « representans deux galleux », par MM. Quarré et Humbert, « representant deux boiteux », par M. Fyot Barain, « representant un sergent qui a mal aux mains », par MM. Blondeau et de Chasans, « representans deux fous », enfin, par M. de Mongey, « representant un aveugle ».

1452. LE || BALLET || DES || TRIOMPHES, || Dansé par le Roy en la Salle du Louure || le 18. & 20. Feurier de l'année 1635. || *A Paris*, || *Chez Robert Sara, ruë de la Harpe, au Bras d'Hercule.* || M.DC.XXXV [1635]. Auec Priuilege de Sa Majesté. In-4 de 12 pp.

Ce programme contient la distribution complète du *Ballet* dans lequel figurèrent le roi, la reine et les plus grands personnages de la cour. La scène s'ouvrait par un « recit de Ronsard, accompagné de deux poëtes de son temps ».

Le programme se termine par un *Recueil de vers de quelques beaux esprits qui ont travaillé sur le sujet du Ballet du roy.* Une seule des pièces de ce recueil porte un nom d'auteur; elle est signée de BORDIER.

1453. LE || BALLET || DE LA || MARINE. || Dansé devant leurs Maiestez, || à l'Arsenac, le 25. Feurier, 1635. || *A Paris,* || *Chez Anthoine de Sommauille, au Palais, en* || *la petite Salle, à l'Escu de France.* || Auec Priuilege. 1635. In-4 de 24 pp.

Ce programme contient une analyse du ballet, la distribution complète des rôles, que remplissaient les principaux personnages de la cour, enfin les vers mis en musique.

1454. BALET DES || DEVX MAGICIENS. || *A Paris* || *Chez Dauid Chambellan, demeurant ruë de la* || *Harpe, à l'enseigne de l'Ecu de France.* || M.DC.XXXVI [1636]. In-4 de 1 f. pour le titre et 14 pp.

Ce programme contient une analyse très complète du ballet, ainsi que les vers mis en musique. Les noms des acteurs sont indiqués en tête de chaque entrée.

1455. BALLET || DE PSYCHÉ, || OV || DE LA PVISSANCE || DE L'AMOVR. || Dansé par sa Majesté le 16. jour || de Ianuier 1656. || *A Paris,* || *Par Robert Ballard, seul Imprimeur du Roy* || *pour la Musique, ruë S. Iean de Beauuais,* || *au Mont Parnasse.* || M.DC.LVI [1656]. In-4 de 40 pp.

Ce ballet, composé par BENSSERADE, fut dansé par le roi, Monsieur et un certain nombre de grands seigneurs et de dames de la cour, auxquels se mêlaient des acteurs de profession. On y vit figurer le marquis de Genlis, le marquis de Saucour, le marquis de Villequier, le marquis de Séguier, le marquis de Villeroy, le marquis d'Aluy, le comte de Guiche, le duc de Damville, le duc de Candalle, le comte Du Lude, le duc de Guise, le marquis de Richelieu, M. de Rassan, le comte Carle, les duchesses de Mercœur et de Créquy, mademoiselle de Mancini, mademoiselle de Manneville, mademoiselle de Gramont, mademoiselle de Neuillan, mademoiselle de Gourdon, mademoiselle de La Porte, la duchesse de Roquelaure, mademoiselle de Villeroy, mademoiselle de Bonneuil, mademoiselle Du Fouilloux, etc.

Le *Ballet de Psyché* fut dansé à la cour le samedi 17 et le jeudi 27 janvier 1656. On trouvera tous les détails de ces deux représentations dans la *Muze historique* de Loret, lettres des 22 et 29 janvier, et dans la *Muse de la Cour*, de Subligny, du 5 février 1656.

1456. ACIS ET GALATHÉE, Pastorale heroique representée pour la premiere fois par l'Académie Royale de Musique, En mil six cent quatre-vingt six, & remise au Theatre plusieurs fois, & en dernier lieu le Jeudi 18. Août 1718. Le prix est de trente sols. *A Paris, Chez Pierre Ribou, seul Libraire de l'Académie Royale de Musique, Quai des Augustins, à la quatrième Boutique en descendant du Pont-Neuf, à l'Image S. Loüis.* M.DCC.XVIII [1718]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-4 de xij et 40 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Le livret de cet opéra est de CAMPISTRON; la musique était de LULLI.

Exemplaire aux armes de CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, veuve de Monsieur, frère de Louis XIV.

1457. BALLET DES SAISONS. Representée [*sic*] par l'Academie Royale de Musique. *A Paris, Chez la Veuve de Pierre Ribou, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à l'Image saint Loüis.* [*De l'Imprimerie de J. B. Lamesle.*] M.DCC.XXII [1722]. Avec Privilege du Roi. In-4 de 1 f., IV et 38 pp., plus 1 f. pour le *Privilége*, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Le *Ballet des Saisons*, que Jean-Baptiste Rousseau tourna en ridicule dans une épigramme restée célèbre, avait été représenté pour la première fois le 18 octobre 1695. Le livret est de l'abbé PIC, la musique était de LULLI et de COLASSE.

Exemplaire aux armes de CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, veuve de Monsieur, frère de Louis XIV.

1458. LE JUGEMENT DE PARIS, Pastorale heroïque Par Mr Bertin, Maître de Clavecin de leurs Altesses Royales Mesdemoiselles d'Orleans; Représentée pour la premiere fois, par l'Academie Royale de Musique, le Mardy vingt-uniéme jour de Juin 1718. *De l'Imprimerie de J.-B.-Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, à Paris, ruë Saint Jean de Beauvais, au Mont-Parnasse.* M.DCC.XVIII [1718]. Avec Privilege du Roy. In-4 obl. de 4 ff., 253 pp. et 1 f., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les auteurs du livret étaient Mlle BARBIER et l'abbé PELLEGRIN. La partition, revue et signée par Bertin et par Ballard, est suivie d'un extrait du privilège général confirmé, sans limitation de durée, à *Jean-Baptiste-Christophe Ballard*, le 28 mai 1715.

Exemplaire aux armes de JEAN-BAPTISTE, CHEVALIER D'ORLÉANS, fils naturel du régent et de Marie-Louise-Victoire Le Bel de La Boissière. Ce personnage, né en 1702, avait été légitimé en 1706. Il fut nommé en 1716 général des Galères et devint en 1719 grand prieur de France.

1459. LES APRÈS SOUPÉS DE LA SOCIÉTÉ, petit Théatre Liryque [*sic*] et Moral. [Par E. Billardon de Sauvigny.] *A Sybaris. Et A Paris, chez l'auteur, maison de M.r Brunot, Consr du Roi, agent de-Change rue des bons enfans vis-à-vis la Cour des Fontes.* [*Imprimerie de Didot,* 1781-1783]. 6 vol. in-18.

[*Tome Ier*]: Front. et titre gravés; 6 ff., paginés de iij à xiv; 28 pp.; 4 pp. de musique; 43 pp. mal chiffr. (la pagination saute de 8 à 11, et la dernière p. est cotée 45), plus une fig.; 6 pp. de musique; 40 pp. et une fig.; 4 pp. de mus.; 42 pp. plus une fig.; 1 f. non chiffr. et 4 pp. de musique.

To. II: Titre gravé; 40 pp. et une figure; 4 pp. de mus.; 71 pp. et une fig.; 4 pp. de mus.; 10 ff., paginés de 73 à 92, plus une fig.; 1 f. de mus.; 40 pp. et une fig.; 6 pp. de mus.

To. III: Titre gravé; iv pp. (la 1re porte: *Théatre de M. de Sauvigny. Tome premier*); 44 pp. mal chiffr. et une fig. (les nos 3 et 4 manquent, ainsi que les nos 24 et 25; la dernière p. est cotée, en conséquence, 48); 1 f. de mus.; 59 pp. et une fig.; 24 pp. et une fig., 2 ff. de mus.; 60 pp. plus 1 f. de mus. après la p. 6, 2 fig. après les pp. 5 et 54, et 1 f. de mus. à la fin.

Tome IV: Titre gravé; 84 pp., plus une fig.; 9 pp. et 1 f. pour le *Privilége;* 35 pp. plus un front. gravé, placé avant la p. 3; 5 pp. de mus.; 64 pp., plus un front. gravé, placé en face de la p. 7; 5 pp. de mus.

To. V: Titre gravé; titre et faux-titre imprimés; front. gravé; 14 ff., paginés de 5 à 31; 3 pp. de mus.; 48 pp., plus une fig. placée en regard de la p. 5; 47 pp., plus une fig. placée en regard de la p. 5; 54 pp., plus une fig. placée en regard de la p. 5; 1 f. contenant une *Notice pour l'ordre des cahiers;* 5 pp. de mus.

Tome VI: Titre gravé; 38 pp., plus une fig., placée en regard de la p. 5, et 1 f. blanc; 92 pp., plus une fig. placée en regard de la p. 5.

Les figures, frontispices ou titres gravés sont au nombre de 28 en tout. Ils sont signés de *Martinet, Binet* et *Eisen* et ont été gravés par *Martinet, Berthet, Giraud le jeune* et *de Longueil.*

Le privilège, daté du 29 avril 1778, est accordé à Sauvigny pour la durée de sa vie.

Ces volumes sont de premier tirage. Il existe une réimpression du tome Ier avec la date de 1783 et la rubrique : *Nouvelle édition*.

H. — Décorations et Costumes de théâtre.

1460. DESSINS ORIGINAUX ET CROQUIS d'habillements, mascarades, scènes et décorations de théâtre, exécutés par les peintres et les costumiers du roi pour les ballets et les divertissements de la cour, depuis Henri III, et pour l'Académie royale de musique, depuis son établissement, en 1671, jusqu'à l'époque de Louis XVI. In-pl., demi-rel., mar. r.

« Collection de cinq cents dessins au trait, à l'encre de Chine et en couleur. On lit en tête du volume une note datée de 1762 et signée de LA FERTÉ, intendant des Menus.

« Ce recueil provient de la bibliothèque de M. DE SOLEINNE, qui, lui-même, l'avait acquis à la vente de BAPTISTE aîné, acteur du Théâtre Français. Les dessins du XVIe siècle, qui sont les plus précieux, et les costumes des derniers temps, sont coloriés. Ceux du règne de Louis XIV, tracés au crayon, à la plume, ou lavés au bistre et à l'encre de Chine, forment la suite la plus nombreuse. Tous ou presque tous sont de main de maîtres ; les plus anciens, de maîtres italiens de l'école de Fontainebleau ; les autres, de *Jacq. Patin*, *Simon Vouet*, *de La Belle*, *Franç. Chauveau*, *Séb. Le Clerc*, *Bonnart*, *Gillot*, *Boucher*, etc... Une dernière classe, qui n'est pas la moins remarquable partie du recueil, comprend les décorations, palais, temples, jardins, ruines, édifices fantastiques et machines, au nombre d'environ 86 pièces, par *J. Le Pautre*, *Bérain*, etc. »

Note du Cat. LEBER, vente de 1860, n° 146.

1461. TROIS DESSINS de costumes pour une fête donnée par Louis XIV.

Ces dessins paraissent être de *Chauveau*.

1462. DESSINS ET CROQUIS de costumes pour les opéras représentés à Paris et à Versailles de 1739 à 1767.

Ces dessins, exécutés par *Boquet* et autres, sont au nombre de 92. Les opéras pour lesquels ils ont été faits, sont : *Les Talents lyriques*, 1739 (4 pièces), *Le Caractère de la Folie*, 1743 (1 p.), *Zoroastre*, 1749 (1 p.), *Annette et Lubin*, 1762 (1 p.), *Ismène et Isménias*, 1763 (4 p.), *Dardanus*, 1763 (4 p.), *Scanderberg*, 1763 (2 p.), *Nays*, 1764 (1 p.), *Les Incas*, 1765 (1 p.), *Tancrède*, v. 1765 (5 p.), *Les Fêtes lyriques*, 1766 (1 p.), *Les Amours des dieux*, 1767 (1 p.), *Ermelinde*, 1767 (3 p.), *Persée*, 1770 (3 p.). Les opéras pour lesquels les autres dessins ont été faits ne sont pas indiqués.

1463. NEUF DESSINS de costumes pour le drame de Lucrèce Borgia, de Victor Hugo, par Louis Boulanger.

Ces dessins, lavés à l'aquarelle, ont dû être exécutés sous la direction du poète lui-même. Louis Boulanger, lié dès sa jeunesse avec Victor Hugo, fut le compagnon de ses voyages, l'illustrateur de ses œuvres, et le dessinateur de son théâtre.

4. — *Théâtre italien.*

1464. Histoire du Theatre Italien depuis la decadence de la Comedie Latine ; avec un Catalogue des Tragedies et Comedies Italiennes imprimées depuis l'an 1500, jusqu'à l'an 1660. Et une Dissertation sur la Tragedie Moderne. par Loüis Riccoboni. — [A la fin :] *A Paris, De l'Imprimerie de Pierre Delormel, ruë du Foin, à sainte Geneviéve*, 1728. In-8. — Dell' Arte rappresentativa Capitoli sei di Luigi Riccoboni. *Londra*, MDCCXXVIII [1728]. In-8. — Ensemble 2 parties en un vol. in-8, v. f., tr. r.

Histoire : Titre, dessiné par *Micheux,* gravé par *Joullain,* écrit par *L. Borde* ; xvj pp. pour une épître italienne « Alla Sacra Real Maestà di Carolina, regina della Gran Brettagna, ecc. », un avis « Au Lecteur », et une épître « A monsieur de**** » ; 319 pp. ; 2 ff. pour l'*Approbation* et le *Privilége* ; 17 figg., gravées par *Joullain*, qui représentent les personnages de la comedie italienne, et un *Dessein fait à l'imitation du théatre olimpique de Palladio dans la ville de Vicenze.*

Le *Catalogue des comédies italiennes* occupe les pp. 131-186 ; les *Tables alphabétiques*, les pp. 187-246 ; enfin, la *Dissertation sur la tragedie moderne,* les pp. 247-319.

Capitoli : vj pp. pour le titre et une épître « A Sua Eccellenza My Lord Chesterfield » ; 3 ff. pour un avis « A' Lettori » ; 60 pp. — Le poème est écrit en terza rima.

1465. L'Horatia || di M. Pietro || Aretino. || Con Gratia & Priuilegio. || *In Vinegia Appresso Gabriel* || *Giolito de Ferrari.* || MDXLVI [1546]. In-8 de 56 ff. chiffr., car. ital., mar. bl. clair, dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Au titre, une petite marque de *Gabriel Giolito de' Ferrari* qui se rapproche de celle qui a été reproduite par Melzi dans ses *Fac-Simile di alcune imprese di stampatori italiani*, 1838, pl. XII, n° 2.

Le 2e f. contient une épître « A Paolo terzo, gran vicario di Christo », épître datée de Venise, le 1er septembre 1546.

L'*Horatia* d'Arétin est, croyons-nous, la première pièce dont le sujet ait été emprunté à l'histoire des trois Horaces.

1466. Tvtte || le Opere || del || famosissimo || Ruzante, || di nuouo con somma || diligenza riuedute, & corrette. || Et aggiuntoui vn Sonetto, & vna Can- || zone dell' istesso Auttore[*sic*]. || Al M. Magnifico S. Vespasiano Zogiano || Gentil' huomo Vicentino. || *Ristampate l'anno del Signore M. D. LXXXIIII* [1584]. *S. l.* [*Vicenza*], in-12, mar. bl. clair, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Ce recueil se compose de 10 ff. lim., 2 ff. blancs et 9 parties, ayant chacune un titre et une pagination distincts.

Les ff. lim. comprennent : le titre général ; une épître de l'imprimeur

GIORGIO GRECO à Vespasiano Zogiano, épître datée de Vicence le 30 septembre 1584 ; un avis du même Greco « Alli saggi Lettori », et un *Sonetto* de Ruzante.

Voici la description de chacune des neuf parties :

1. RHODIANA || prima || Comedia || stupenda, || et ridiculo- || sissima, || Piena d'argutissimi motti, in varie || lingue recitata, || del famosissimo || Ruzante. || Et di nouo con somma || diligenza riueduta, & corretta. || *Ristampato M.D.LXXXIIII.* 66 ff.

2. ANCONITANA || seconda || Comedia || del famosissimo || Ruzante. || Cosa che d'Amor tratta, & non || può se non porger diletto. || Et di nouo con somma || diligenza riueduta, & corretta. || *Ristampato M.D.LXXXIIII.* 42 ff.

3. PIOVANA || Comedia || ouero || Nouella || del Tascho || Di Ruzante. || *Di nuouo,* || *Ristampatta* [sic] *M.D.LXXXIIII.* 59 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

4. VACCÀRIA || quarta || Comedia || del famosissimo || Ruzante. || Non meno arguta, che piaceuole. || Et di nouo con somma || diligenza riuedute, & corretta. || *Ristampata M.D.LXXXIIII.* 59 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

5. MOSCHETTA || quinta || Comedia || del famosissimo Ruzante. || Non meno piaceuole, che ridiculosa. || Di nouo con somma || diligenza riueduta, & corretta. || *Ristampata M.D.LXXXIIII.* 34 ff. chiffr. et 2 ff. blancs.

6. FIORINA || sesta || Comedia || del famosissimo || Ruzante. || Non meno arguta, che piaceuole. || Di nouo con somma || diligenza riueduta, & corretta. || *Ristampata M.D.LXXXIIII.* 18 ff.

7. DVE || DIALOGHI || di Ruzante || in lingua || rustica. || Sententiosi, arguti, & ridiculosissimi. || Parte settima. || *Ristampato M.D.LXXXIIII.* 22 ff. mal chiffr. (le n° 21 est répété deux fois) et 2 ff. blancs.

8. TRE || ORATIONI || di Ruzante, || recitate in || lingua rustica, || Alli Illustriss. Sig. Cardinali Cor- || nari, & Pisani. || Con vn ragionamento, & un sprolico, insieme || con vna lettera scritta allo Aluarotto per || lo istesso Ruzante. Tutte opere inge- || niose, argute e di marauiglioso || piacere. || Parte ottaua. || *Ristampato M.D.LXXXIIII.* 33 ff. chiffr. et 3 ff. blancs.

9. DIALOGO || facetissimo || et ridiculosiss.mo || di Ruzante. || Recitato à Fossôn alla caccia. Del 1528. || Parte nona. || *Ristampato M.D.LXXXIIII.* 12 ff.

Le titre général et le titre de chaque partie portent une marque représentant Hercule.

Les pièces d'ANGELO BEOLCO, dit RUZANTE, sont écrites en divers patois, en grec et en plusieurs autres idiômes corrompus ; mais l'auteur a surtout employé le dialecte rustique parlé aux environs de Padoue

1467. ANCONITANA || Comedia del famo- || so Tasco Ruzante || nuouamente venu || ta in luce. || Con Gratia & Priuilegio. || *In Vineggia appresso Stephano di Alesi* || *alla libraria del Caualetto,* || *in calle dalla Bissa.* || M.D.LI [1551]. — [Au v° du dernier f. :] *In Vineggia Appresso Bar-* || *tholomeo Cesano.* || M.D.LI. In-8 de 39 ff. chiffr., car. ital., mar. r., fil à froid, comp. dor., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre est orné d'une marque qui représente le cheval de *Stefano di Alessi.*

On a ajouté à cet exemplaire un portrait gravé en taille douce.

1468. Il Ragazzo || Comedia di M. || Lodouico || Dolce. || Nuouamente impressa. || *In Vinegia* M D XLI [1541]. — *Il Fine.* || *In Vinegia per Francesco di Alessandro* || *Bindoni, & Mapheo Pasini compa* || *gni, Del mese di Settembre.* || M.D.XLI [1541]. In-8 de 55 ff. chiffr. et 1 f. blanc, car. ital., mar. r., fil. à froid, comp. dor., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Au titre, une marque représentant Tobie conduit par l'ange Raphaël. Cette marque diffère de celle qui a été reproduite par Melzi dans ses *Fac-Simile*, pl. xiv.

Le *Ragazzo* de L. Dolce a été imité en français par Pierre de Larivey dans sa comédie intitulée *Le Laquais*.

1469. Didone, || Tragedia di || M. Lodouico || Dolce. || *In Vinegia,* M.D.XLVII [1547]. — [A la fin :] *In Vinegia, in casa de'* || *figliuoli di Aldo,* || M.D.XLVII. In-8 de 42 ff. chiffr., car. ital., mar. r., fil. à froid, comp. dor., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre porte l'ancre aldine, marque qui est répétée au v° du dernier f.

Le second f. est occupé par une épître « Al clariss. senatore M. Stephano Thiepolo Tiberio d'Armano ».

1470. Giocasta. || Tragedia di || M. Lodouico || Dolce. || *In Vinegia,* M.D.XLIX [1549]. — [A la fin :] *In Vinegia appresso i figliuoli d'Aldo* || *M.D.XLIX. il mese di Marzo.* In-8 de 54 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., car. ital., mar. r., fil. à froid, comp. dor., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Le titre porte la marque des fils d'Alde (*Fac-Simile di alcune imprese di stampatori italiani*, pl. X, n° 1) ; cette marque est répétée au v° du dernier f.

Le second f. est occupé par une épître « Allo illustre et molto rever. mons. il signor Giovanni de Morvile, abate di Borgomezo, oratore della Christianissima Maestà appresso la eccelentiss. republica di Vinegia », épître datée du premier jour du carême de 1549.

Le v° du 53e f. et le 54e f. sont occupés par une épître de Carlo Zancaruolo « A M. Ludovico Dolce », en date du 5 mars 1549.

1471. Marianna, || Tragedia di M. || Lodouico Dolce, || Recitata in Vinegia || nel Palazzo dell' Eccelentiss. || S. Duca Di Ferrara, || Con alcune Rime e Versi || Del Detto. || Con Priuilegio. || *In Vinegia appresso Gabriel* || *Giolito de' Ferrari.* || M.D.LXV [1565]. In-8 de 157 pp. et 1 f., car. ital., mar. r., fil. à froid, comp. dor., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Au titre, la marque de *Gabriel Giolito de' Ferrari* (*Fac-Simile*, pl. XII, n° 2).

Les pp. 3-6 sont occupées par une épître « Al magnifico e virtuosissimo M. Antonio Molino », épître datée de Venise, le 25 mai 1565.

Les pp. 149-157 contiennent des vers italiens et latins de Dolce et deux réponses à lui adressées par le chevalier AURELIUS SCYTHARCA.

Le v° du dernier f. porte une nouvelle marque de *Giolito* (*Fac-Simile*, pl. XI, n° 3).

1472. TRAGEDIE || DV ROY || FRANC ARBITRE, || Nouuellement traduite d'I- || talien en François. || *Chez Iean Crespin.* || M.D.LVIII [1558]. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 300 pp. mal chiffr. et 1 f. d'errata, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Derome le jeune.*)

Au titre, la marque de *Crespin* (Silvestre, n° 891).

Les trois ff. qui suivent le titre et qui complètent le cahier A contiennent un avis de JEAN CRESPIN « Au Lecteur », et la *Table*.

Le cahier A, imprimé après les autres cahiers du volume, devait être de 8 ff., mais il n'est que de 4 ff.; il en résulte une erreur de 8 n°s. dans la pagination. Le cahier *B*, qui aurait dû commencer à la p. 9, commence à la p. 17, et la dernière p. porte 308 au lieu de 300.

Sous la forme d'un drame allégorique, cet ouvrage contient une attaque virulente contre le pape et les doctrines de l'Église romaine. Les personnages sont le roi Franc-Arbitre, messire Clergé, Pierre et Paul, apôtres, l'ange Raphaël, Grâce justifiante, etc.

L'original italien, dont l'auteur est FRANCESCO NEGRO, de Bassano, parut pour la première fois en 1546, sans indication de lieu, sous le titre suivant : *Tragedia intitolata Libero Arbitrio* (Cat. Soleinne, n° 4697). Cette première édition est citée en 1549 dans le *Catalogo de' libri proibiti*. Une seconde porte la date de 1547 (Cat. Soleinne, 2e Suppl., n° 393), enfin une troisième édition « con accrescimento » fut publiée en 1550, in-8. *Jean Crespin*, qui avait publié en 1558 une traduction française, dont il était sans doute l'auteur, imprima en 1559 une traduction latine due à Negro lui-même : *Liberum Arbitrium, tragoedia Francisci Negri ab ipso authore latine scripta et edita*, in-8 (Cat. Soleinne, n° 4700).

La traduction française fut réimprimée en 1559.

Exemplaire de GIRARDOT DE PRÉFOND, de RENOUARD et de R.-S. TURNER (Cat., n° 401)

La reliure porte une marque ainsi conçue : *Relié par* || *Derome le Jeune*, || *rue St Jacques* || *au dessus de St.* || *Benoit.*

1473. ANGELICA, || Comedia || De Fabritio de Fornaris Na- || politano ditto il Capitano || Coccodrillo || Comico Con- || fidente. || *In Parigi*, || *Appresso Abel l'Angelier* || *alla prima colonna del la* [sic] || *gran sala del Palasso* [sic]. || M.D.LXXXV [1585]. In-12 de 4 ff., 61 pp. et 1 f., car. ital., mar. r., fil. à froid, riche dent. dorée, c. et dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « All' illustrissimo e eccellentissimo signore il signor duca di Giojosa », et le *Prologo*.

Le dernier f. porte au r° un joli fleuron ; le v° en est blanc.

L'*Angelica* a été traduite en français sous le titre suivant : *Angelique, comedie de Fabrice de Fournaris, Napolitain, dit le capitaine Cocodrille,*

comique confident, mis en françois, de langue italienne et espagnole, par le sieur L. C. Paris, Abel L'Angelier, 1599, in-8 (Cat. Béhague, n° 887).

Le rédacteur du Cat. Soleinne (IV, n° 4422) a cru reconnaître, sous les initiales L. C., LARIVEY, Champenois ; mais cette attribution est dénuée de toute preuve.

Dans l'original, le rôle du capitaine Cocodrillo est écrit en espagnol.

1474. OPERE del Signor Abate Pietro Metastasio. *In Parigi, Presso la Vedova Herissant, nella Via Nuova di Nostra-Donna, alla Croce d'oro.* M.DCC.LXXX [1780-1782]. 12 vol. in-4, mar. r., fil, dent., c. et dos ornés, doublés de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tomo primo, 1780 : Titre, 1 f. pour une dédicace en vers de GIUSEPPE PEZZANA « A Maria Antonietta, arciduchessa d'Austria, regina di Francia », 1 f. pour un avis de l'imprimeur « A chi legge », 1 f. de table; ensemble 4 ff. lim., et 392 pp., plus 1 portr. et 3 figg.— *Tomo secondo*, 1780 : 434 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo terzo*, 1780 : 406 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo quarto*, 1780 : 430 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo quinto*, 1780 : 450 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo sesto*, 1780 : 396 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo settimo*, 1780 : 418 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo ottavo*, 1781 : 410 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo nono*, 1781 : 400 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo decimo*, 1782 : 400 pp., 1 f. et 3 figg. — *Tomo undecimo*, 1782 : 360 pp. et 3 figg. — *Tomo duodecimo* : 432 pp. et 4 figg.

Le portrait a été gravé par *C.-E. Gaucher* d'après *Joh. Steiner*.

Les figures, au nombre de 37 en tout, ont été dessinées par *P.-A. Martini* (20), *J.-M. Moreau le jeune* (7), *C.-N. Cochin* (3), *G.-B. Cipriani* (5) et un anonyme (2), et gravées par *P.-A. Martini* (18), *Delvaux* (1), *Trière* (2), *Aug. Duclos* (1), *Aug. de Saint-Aubin* (2), *B.-L. Prévost* (2), *Porporati* (1), *J.-B. Simonet* (1), *Massard* (1), *M.-S. Carmona* (1), *F. Bartolozzi* (3), *J.-J. Le Veau* (2) et un anonyme (2). Les 2 figures non signées représentent diverses scènes des comédies de Térence ; elles ont été exécutées d'après les figures gravées sous la direction de *B. Picart*.

Exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE ; figures AVANT et avec la lettre.

5. — *Théâtre allemand.*

1475. DIE VERSCHWÖRUNG DES FIESKO ZU GENUA. Ein republikanisches Trauerspiel von Friederich Schiller. *Mannheim in der Schwanischen Hofbuchhandlung* 1784. In-8 de 176 pp. et 1 f. de Catalogue, car. goth., demi-rel. mar. r., tr. dor.

Édition originale, dédiée au professeur Abel, à Stuttgart.

Le titre porte cette épigraphe : « Nam id facinus inprimis ego memorabile existimo, sceleris atque periculi novitate. Sallust vom Katilina. »

1476. WALLENSTEIN ein dramatisches Gedicht von Friedrich Schiller. *Mannheim*, 1800. 2 part. en un vol. pet. in-8, car. goth., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Erster Theil : 1 fig. et 240 pp. — *Zweyter Theil* : 1 fig. et 248 pp.

1477. Macbeth ein Trauerspiel von Shakespear zur Vorstellung auf dem Hoftheater zu Weimar eingerichtet von Schiller. *Tübingen, in der J. G. Cotta'schen Buchhandlung* [*Weimar, gedruckt bey den Gebrüdern Gädicke*] 1801. In-8 de 2 ff. et 161 pp., car. latins, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

1478. Maria Stuart ein Trauerspiel von Schiller. *Tübingen, in der J. G. Cotta'schen Buchhandlung* [*Weimar, gedruckt bei den Gebrüdern Gädicke*] 1801. In-8 de 1 f. et 237 pp., car. goth., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

1479. Kalender auf das Jahr 1802. — Die Jungfrau von Orleans. Eine romantische Tragödie von Schiller. *Berlin. Bei Johann Friedrich Unger.* In-16 de 1 ff., 260 pp. et 1 fig., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
La figure, gravée par *Bobt*, représente une tête de Minerve.

1480. Wilhelm Tell Schauspiel von Schiller. Zum Neujahrsgeschenk auf 1805. *Tübingen, in der J. G. Cotta' schen Buchhandlung.* 1804. In-12 de 2 ff., 241 pp. et 1 f., car. goth., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

1481. Des Epimenides Erwachen. Ein Festspiel von Göthe. *Berlin, bei Duncker und Humblot.* M.DCCC.XV [1815]. In-8 de xiv et 66 pp., car. goth., demi-rel. mar. bl., tr. dor.

Édition originale.
Cette pièce de circonstance, dans laquelle le réveil d'Epiménide figurait le réveil de l'Allemagne, fut représentée à Berlin, sur le théâtre de l'Opéra, pour les fêtes des 30 et 31 mars 1815.

1482. Faust, Tragédie de Goëthe [*sic*]: nouvelle Traduction complète, en prose et en vers, par Gérard [de Nerval]. *Paris, Dondey-Dupré père et fils, impr.-libr., Rue Richelieu, nº 47 bis.* 1828. In-18 de xij et 312 pp., plus un front. gravé au trait par *Pineas*, et trois catalogues de *Dondey-Dupré* en 12 pp. chacun.

Nous avons décrit ci-dessus deux pièces imitées de Voltaire, par Göthe : *Mahomet* (nº 1326) et *Tancred* (nº 1330).

V. — ROMANS.

1. — *Romans grecs.*

1483. L'Histoire Ae || thiopiqve de Heliodorus, || contenant dix liures, || traitant des loyales et || pudiques amours de Theage- || nes Thessalien, & Chari- || clea Aetiopiēne. Nou- || uellement traduite || de Grec en Fran- || çoys. || Auecq' Priuilege du Roy. || Pour 6 ans. || *A Paris.* || *Pour Vincent Sertenas Libraire, tenant sa boutique au* || *Palays en la gallerie par ou l'on va à la Chan-* || *celerie, & au mont saint Hylaire, à* || *l'Hostel d'Albret.* || 1547. — [A la fin :] *Imprimé à Paris, par Estienne Groulleau, demourant en la rue* || *Neuue nostre Dame à l'enseigne saint Ian Baptiste.* || *Et fut acheuë le 15 iour de Feürier* [sic] || 1547. In-fol. de 4 ff. lim., 161 ff. chiffr. et 1 f. blanc, réglé, mar. br., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un bois qui représente des guerriers montés sur des galères. — Au v° du titre se trouve un extrait du privilège, dont la date n'est pas rapportée. — Les 3 autres ff. lim. contiennent le *Proësme du translateur* et un huitain « Au Lecteur »

Le traducteur du roman d'Héliodore est Jacques Amyot, alors professeur à l'université de Bourges. Le roi François Ier fut tellement charmé de cet ouvrage qu'il donna sur le champ au pauvre professeur l'abbaye de Bellozane, devenue vacante par la mort de Vatable, arrivée le 16 mars 1547. François Ier ayant été enlevé lui-même le 31 mars de cette année, on voit que le choix qu'il fit d'Amyot fut un de ses derniers actes. Le Monnoye, n'ayant eu entre les mains que l'édition de l'*Histoire œthiopique* publiée en 1549, et n'ayant pas connu l'édition originale de 1547, a contesté l'authenticité d'une anecdote racontée par tous les biographes d'Amyot. M. Barbier a pu rétablir les faits grâce à l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, qui a été longtemps considéré comme unique. Voy. *Dict. des ouvrages anonymes*, 3e éd., II, 635.

1484. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. M.DCC. XVIII [1718]. *S. l.* [*Paris*], pet. in-8 de 6 ff. lim. et 164 pp., plus un front. gravé et 28 figg., réglé, mar. citr. à comp. de mos., doublé de mar. citr., dent., gardes de papier dor., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition du célèbre roman de Longus, publiée, d'après la traduction de Jacques Amyot, par Philippe d'Orléans, régent de France, qui y a joint des figures dessinees par lui.

Le frontispice a été gravé par *B. Audran* d'après *A. Coypel.*

Les 28 figures, dont 13 sont doubles, sont signées : *Philippe ;* elles ont toutes été gravées par *Audran.*

Cet exemplaire a successivement appartenu à M. Utterson, à M. Daniell



Les Amours de Daphnis et Chloé, 1718.

Reliure à compartiments de mosaïque.

V. — ROMANS.

1. — *Romans grecs.*

1483. L'Histoire Ae || thiopique de Heliodorus, || contenant dix liures, || traitant des loyales et || pudiques amours de Theage- || nes Thessalien, & Chari- || clea Aethiopiēne. Nou- || uellement traduite || de Grec en Fran- || çoys. || Auecq Priuilege du Roy || Pour 6 ans. || *A Paris.* || *Pour Vincent Sertenas Libraire, tenant sa boutique au || Palays en la gallerie par ou lon va à la Chan- || celerie, & au mont saint Hilaire, à l'hostel d'Albret.* || 1547. — [A la fin :] *Imprimé à Paris, par Estienne Groulleau, demourant en la rue Neuue nostre Dame à l'enseigne saint Iean Baptiste, & fut acheué le 15 iour de Feürier* [sic] || 1547. In-fol. de 4 ff. lim., 161 ff. chiffr. et 1 f. blanc, réglé, mar. [illegible], tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre [illegible] qui représente des guerriers montés sur des [illegible]; au v° du titre se trouve un extrait du privilège, [illegible]. Les 3 autres ff. lim. contiennent le *Proësme du translateur* et un huitain « Au Lecteur ».

Le traducteur du roman d'Héliodore est Jacques Amyot, alors professeur à l'Université de Bourges. Le roi François Ier fut tellement charmé de cet ouvrage qu'il donna sur le champ au pauvre professeur l'abbaye de Bellozane, devenue vacante par la mort de Vatable, arrivée le 16 mars 1547. François Ier [illegible] le 31 mars de cette année, on voit que le choix [illegible] fut un de ses derniers actes. La Monnoye, n'ayant eu entre les mains que l'édition de l'*Histoire æthiopique* publiée en 1549, et n'ayant pas connu l'édition originale de 1547, a contesté l'authenticité d'une anecdote [illegible] d'Amyot. M. Barbier a pu rétablir les faits [illegible] de la Bibliothèque Nationale, qui a été longtemps [illegible]. Voy. *Dict. des ouvrages anonymes*, [illegible] éd., [illegible].

1484. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. M.DCC. [illegible] [*Paris*], pet. in-8 de 6 ff. lim. et 164 pp., [illegible] et 28 figg., réglé, mar. citr. à comp. [illegible] doublé de mar. citr., dent., gardes de papier dor., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition du célèbre roman de Longus, publiée, d'après la traduction de Jacques Amyot, par Philippe d'Orléans, régent de France, qui y a joint des figures dessinées par lui.

Le frontispice a été gravé par *B. Audran* d'après *A. Coypel*.

Les 28 figures, dont 13 sont doublées, sont signées : *Philippe*; elles ont toutes été gravées par *Audran*.

Cet exemplaire a successivement appartenu à M. Utterson, à M. Daniell



Chromo-Typographie L. Danel Lille

LES AMOURS DE DAPHNIS ET CHLOÉ, 1718.

Reliure à compartiments de mosaïque.

et à Sir WILLIAM TITE (Cat., nº 1877). Dibdin, qui l'avait vu alors qu'il faisait partie de la bibliothèque de M. Utterson, le cite dans son *Bibliographical Decameron* (II, 496) et en attribue la reliure à *Du Seuil*. Nous donnons ci-contre une reproduction de cette reliure.

2. — *Romans français.*

A. — Romans de chevalerie.

a. — Romans du cycle de Charlemagne.

1485. ℭ CRONIQVE ET HISTOIRE faicte et composée par || reuerend pere en dieu Turpin archeues- || que de Reims / lung des pairs de frãce || Contenant les prouesses et faictz || darmes aduenuz en son temps || du tres magnanime Roy || Charles le grãt / autre- || mẽt dit Charlemai- || gne : ꝑ de son nep- || ueu Rolãd || Lesquelles || il redi- || gea || comme cõpilateur dudit oeuure || ℭ *Imprime a Paris pour Regnauld Chauldiere* || *libraire demourant a la grant rue sainct Ia-* || *ques / a lenseigne de lhomme saulua ge.* || Cum priuilegio. — [A la fin :] ℭ *Imprime a Paris par maistre Pierre Vidoue / pour* || *honneste personne Regnault chauldiere. demou-* || *rant a la rue sainct Iacques / a lenseigne de* || *lhomme sauluaige / Ce huitiesme iour* || *de Iuing mil cinq cens. xxvii* [1527]. Gr. in-4 goth. de 4 ff. lim., 55 ff. chiffr. et 1 f. blanc, mar. r., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné de quatre bordures formant encadrement. — Au vº du titre se trouve le texte du privilège accordé pour trois ans à *Regnault Chaudière*, le 3 juin 1527.

Les 3 ff. qui suivent contiennent une épître « A tresexcellent, superillustre et trescrestien roy de France, François, premier de ce nom », et la *Table*.

La *Cronique* publiée en 1527 n'est pas une simple traduction de la chronique latine attribuée à l'archevêque de Reims JEAN TURPIN ; l'éditeur français y a intercalé un grand nombre de circonstances romanesques. Comme le fait remarquer M. Brunet (V, 981), cet éditeur ne peut être Robert Gaguin, mort en 1501, puisque l'ouvrage est dédié à François Iᵉʳ.

1486. LES QVATRE || FILZ AYMON || ℭ *On les vend a Lyon en la maison Claude nourry / dict Le* || *Prince : pres nostre dame de Confort.* — ℭ *Cy finist lhystoire du preux et vaillant cheualier Regnault de mon-* || *taubã. Imprime a Lyon sur le rosne par Claude nourry / dict le Prince* || *Lan de grace Mil. ccccc. xxxi* [1531]. || ℭ *Laus deo.* Gr. in-4 goth. de 116 ff. non chiffr. impr. à longues lignes, sign.

A par 4, *B-P* par 8, mar. r., fil. à froid, dent. et comp. dorés, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les deux lignes de l'intitulé sont imprimées en xylographie. Au-dessous est placé un bois qui représente les quatre fils Aymon montés sur leurs chevaux.

Au v° du titre commence la table, qui se développe sur les 2 ff. suivants.

Le dernier f. contient, au r°, 21 lignes de texte et la marque de *Claude Nourry* (Silvestre, n° 1056); le v° en est blanc.

L'édition est ornée d'un grand nombre de figures sur bois.

Ce volume renferme l'abrégé d'un roman du XIIIe siècle sur lequel on peut consulter P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, VI, 114-126, et un article de M. Longnon dans la *Revue des questions historiques*, XXV (1879), 173-186.

Exemplaire de R. Heber, du prince d'Essling (Cat., n° 195) et de M. Yemeniz (n° 2292), acquis à la vente Potier, 1870 (n° 1364).

b. — Romans de la Table ronde.

1487. Lhystoire dv sainct greaal Qui || est le premier liure de la table ronde lequel traicte de plusieurs matieres recreati- || ues. Ensemble la queste dudict sainct greaal. Faicte par Lancelot. Galaad / Boors || et Perceual / qui est le dernier liure de la table ronde / lesq̃lz liures ne furent iamais || imprimez iusques a present. || Auec le priuilege du roy nostre sire iusques a troys ans lequel sensuyt. || Le roy nostre sire a donne ꝛ ottroye lettres de grace ...... — ¶ *Cy fine le derrenier volume de la queste du sainct greaal faisant men- || tion de plusieurs merueilleuses aduẽtures faictes et mises a fin par les cõ- || paignons de la table ronde et principallement de par Galaad filz de Lan- || celot du lac / qui a este la derreniere branche de cestuy liure venue et yssue de || la semence de Ioseph darimathie. Nouuellement imprime a Paris. Par || Iehan petit Galiot du pre et Michel le noir Libraires demourans a Pa- || ris. Le .xxv. iour de Septembre Mil cinq cens et seize* [1516]. 2 parties en un vol. in-fol. goth.

Le titre de la première partie porte la marque de *Michel Le Noir* (Brunet, I, 1093; Silvestre, n° 59). Au-dessous de cette marque est placé un extrait du privilège accordé pour trois ans à *Galiot Du Pré*, le 27 janvier 1514 [1515, n. s.]. — Au v° du titre commence la *Table*, qui se développe sur les 3 ff. suivants.

La première partie se compose des 4 ff. lim. qui viennent d'être décrits et de 122 ff. chiffr., impr. à 2 col., à 45 lignes à la page (non compris le titre courant). En tête de la 1re colonne est un bois mystique représentant les trois personnes de la Trinité et les quatre évangelistes. Le 122e f. (coté par erreur 116) est occupé par un autre bois qui représente Charlemagne au milieu de ses pairs.

La seconde partie commence par un titre imprimé en trois lignes sur un f. dont le v° est blanc, et par 3 ff. lim. contenant la *Table* et un bois qui représente l'acteur faisant hommage de son livre à un roi. Viennent ensuite

108 ff., dont les chiffres continuent ceux de la première partie. Les nos commencent à 123 et se suivent jusqu'à 231. Le v° du dernier f. est blanc.

Cette rédaction en prose est un remaniement de celle de ROBERT DE BORRON, dont le nom se lit en divers endroits, notamment aux fol. 84 *b* et 109 *c*.

1488. LE PREMIER VO || LVME DE LANCE || LOT DV LAC nouuellemẽt || imprime a paris. || *Mil cinq cens. xxxiii* [1533]. || ¶ *On les vend a Paris en la rue saĩct || Iacques par Iehan petit libraire iu- || re en luniuersite de Paris a lenseigne || de la fleur de lys.* In-fol. de 4 ff. non chiffr., 165 ff. chiffr. et 1 f. blanc. — ¶ LE SECOND VOLVME || DE LANCELOT DV LAC, || *Nouuellement Im- || prime a Paris.* In-fol. de 4 ff. non chiffr. et 130 ff. chiffr. — ¶ LE TIERS VOLVME DE || LANCELOT DV LAC *Nou || uellement imprime a || Paris.* — ¶ *Cy fine le dernier volume de la Table ronde faisant mention || des faictz ꝯ proesses de monseigneur du lac et daultres || plusieurs nobles et vaillans hommes ses compaignons. Nou- || uellement imprime a Paris pour Phelippe le Noir Libraire et || lung des deux relieurs de liures iurez de Luniuersite de Paris || demourant en la grãt rue sainct Iacques a lenseigne de la Roze || blanche couronnee.* In-fol. de 4 ff. non chiffr., 161 ff. chiffr. et 1 f. pour la marque de *J. Petit*. — Ensemble 3 part. en un vol. in-fol., mar. r. jans., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les titres sont ornés d'un grand encadrement gravé sur bois, qui porte les initiales et la devise de *Jehan Petit : Petit a petit.*

Au verso du 4e f. lim. du 1er volume, un grand bois représentant Lancelot qui reçoit une épée du roi Artus. — Au verso du 165e f., une marque de *Jehan Petit* (Silvestre, n° 1009).

Au recto du dernier f. du 3e volume se trouve une autre marque de *J. Petit* qui manque au recueil de Silvestre, et ne diffère que par de légers détails de celle que nous avons reproduite dans notre tome I, n° 421.

Le manuscrit qui a servi à l'éditeur du roman de *Lancelot* contenait un texte abrégé et notablement rajeuni de l'arrangement de GAUTIER MAP.

On lit à la fin de cet exemplaire, d'une main du XVIe siècle : *Mon espoyre en Dieu.* JEHENNE DE LA MARK, COMTESSE DE MONTFORT ET ROTENFELS, etc.

De la bibliothèque de Sir RICHARD TUFTON (Cat., n° 144).

1489. MELIADVS || DE LEONNOYS. || ¶ Ou present Volume sont contenus les nobles faictz || darmes du vaillant roy Meliadus de Leonnoys : || Ensemble plusieurs autres nobles proesses de || Cheualerie / faictes tant par le roy Artus / || Palamedes / le Morhoult dirlande / le || bon cheualier sãs paour / Galehault || le brun / Segurades / Galaad que || autres bõs cheualiers estãs au || temps dudit roy Meliadus || Histoire singuliere et re- || creatiue / *nouuelle- || ment Imprimee || a*

Paris. || ℂ Auec priuilege du || Roy nostre sire. || ℂ *On les vend a Paris en la grand salle du Palais* || *au premier pillier en la boutique de Galliot du Pre* || *marchant Libraire iure de luniuersite.* — [A la fin, au dernier f., recto :] ℂ *Ce present vollume des faitz & gestes du no* || *ble roy Meliadus de Lyonnois fut acheue* || *dimprimer a Paris le xxve. iour du moys* || *de Nouembre. Lan mil cinq cens. XXVIII* [1528]. In-fol. goth. de 6 ff. lim., 199 ff. chiffr., impr. à 2 col., plus 1 f. blanc, mar. r., fil. et entrelacs a la Grolier, dos orné, doublé de mar. bl., guirlande de feuillage, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un grand et bel encadrement, qui porte le nom du libraire. — Le v° du titre est occupé par le texte du privilège accordé pour trois ans à *Galliot Du Pré*, le 10 mars 1526 [1527, n. s.].

Les 5 ff. qui suivent le titre contiennent : le *Prologue*, la *Table* et deux grands bois : 1° l'acteur devant un pupître ; 2° un chevalier armé de pied en cap.

Le v° du dernier f. porte la marque de *Galiot Du Pré* (Silvestre, n° 47).

Le roman de *Meliadus*, tel qu'il est imprimé, ne doit être confondu ni avec la compilation de Rusticien de Pise, ni avec celle de Girard d'Amiens. L'auteur de ce nouveau remaniement dit dans le premier prologue : « Je donc, voyant que la noble histoire du roy Meliadus de Leonnoys et de plusieurs autres bons chevaliers de son temps estoit du tout quasi perie et adnichilée par la malignité du temps, ay prins peine de la mettre en ordre..., combien que par cy devant ait esté traictée amplement et confusement par maistre Rusticien de Pise. A la requeste du roy Edouard d'Angleterre l'ay mieulx, selon mon pouoir, mis en ordre qu'elle n'estoit devant. »

Un second prologue, placé en tête même du texte, nous apprend que le roman a été « translaté par l'acteur de latin en langage françois, a la requeste du roy Henry d'Angleterre, lors regnant ».

Dans cette nouvelle préface, il est dit : « Bien est de verité que aucuns preudhommes clercs se sont ja entremis de translater ce livre de latin en langue françoyse. Premier, messire Luces Du Jau, qui fut le premier chevalier qui de ce s'entremist et qui son estude y mist et sa cure, aussi translata en langue françoyse une partie de l'hystoire de monseigneur Tristan et moins assez que il ne deust. Moult commença bien son livre et si n'y mist tous les faitz de monseigneur Tristan, ains la greigneur partie. Après, s'en entremist messire Gasses Le Blanc, qui estoit parent au roy Henry, et devisa l'hystoire de Lancelot du Lac et d'autre chose ne parla il mye grandement en son livre. Messire Robert de Borron s'en entremist, et Helye de Borron par la priére dudit messire Robert de Borron. Et pource que compaignons feusmes d'armes longuement je commençay mon livre du Brut, et, quant je l'euz mené jusques a la fin, ainsi comme il appert encore, le roy Henri a qui mon livre eust tant pleu comme j'ay compté, quant il eust regardé dès le commencement jusques en la fin, pource qu'il avoit ouy tous les autres livres qui du sainct Graal estoient extraictz en françois devant luy, et le mien et les autres les avoit tous, et encores n'estoient mye du tout les livres de latin en françoys translatez, ains en estoit demouré a translater une grant partie ; pource voulut il que je m'entremisse a mon pouoir de mener a fin ce que es autres livres deffailloit... »

Le roi d'Angleterre dont il est ici question est Henri III, qui régna de 1216 à 1272. Nous ne connaissons pas le *Livre du Brut* que ce prince avait fait écrire en français par le compagnon de Robert de Borron. Il s'agit peut-être d'une première rédaction d'une chronique dont M. Paul Meyer a donné

une notice détaillée (*Bull. de la Soc. des anciens Textes français*, IV, 114) et dont le plus ancien manuscrit connu s'arrête à la mort d'Henri III en 1272, tandis que les autres ont été continués jusqu'en 1333.

Cet exemplaire se termine par une note ms. ainsi conçue : « *Mon espoyre en Dieu.* JEHANNE DE LA MARK, CONTESSE DE MONTFORT ET ROTENFELS, etc. »

De la bibliothèque de Sir RICHARD TUFTON (Cat., n° 145).

1490. LES GRANDES || PROESSES du tres vaillant / noble et ex- || cellent cheualier Tristan filz du || noble roy Meliadus de leon- || noys ꝗ cheualier de la table || ronde. *Nouuellemēt im || prime a Paris Lan || Mil cinq cens. || xxxiii* — ¶ *Cy finist le second ꝗ dernier volume faict || et compille a lhonneur ꝗ memoyre du tresvail || lant / noble ꝗ excellent cheualier Tristan filz || du noble roy Melyadus de Leonnoys. Nou- || uellement imprime a Paris Lan mil cinq cēs || trente troys. Le dixiesme iour de Septēbre.* 2 parties en un vol. in-fol. goth. à 2 col., mar. r., fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Premier Livre : 4 ff. lim. et 154 ff. chiffr. — Le titre est orné d'un grand encadrement à personnages, qui porte le nom et les devises de l'imprimeur *Denis Janot*.

Second Volume : 124 ff. chiffr.

La première partie est précédée d'un court prologue qui nous fait connaître le nom du compilateur : « Je LUCE, CHEVALIER, SEIGNEUR DU CHASTEAU DU GAST, voysin prochain de Salesbiere en Angleterre, ay voulu rediger et mettre en volume l'hystoire authentique des vertueux, nobles et glorieux faictz du tresvaillant et renommé chevalier Tristan... »

Ce Luce Du Gast est le personnage appelé Luce Du Jau dans le prologue de *Meliadus* (voy. l'article précédent).

Exemplaire de CROZET (Cat. 829), d'AIMÉ MARTIN, de B. DELESSERT (vente de 1848) et de M. R.-S. TURNER (Cat., n° 433).

1491. OLIVIER DE || CASTILLE. — ¶ *Cy fine lhystoire de oliuier de castille Et de artus dalgarbe son loyal cō- || paignō Et de helayne fille au roy dāgleterre ꝗ de henry filz de oliuier q̃ grās || fais darmes firent en leur tēps. Dieu leur pardoint ꝗ a tous trespassez Amen. S. l. n. d.* [*Genève, vers* 1492], in-fol. goth. de 52 ff. non chiffr. de 41 lignes à la page, impr. à longues lignes en lettres de forme, sign. *a* par 8, *b-g* par 6, *h* par 8, mar. r., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les deux lignes de l'intitulé sont imprimées en xylographie. — Au v° du titre est un grand bois qui représente deux chevaliers.

Le corps du volume est orné d'un grand nombre de figures sur bois et de jolies lettres fleuronnées.

Comme la plupart des romans en prose, *Olivier de Castille* est traduit d'après un texte latin. Un petit prologue, placé au v° du f. *aiiij*, nous révèle le nom du traducteur : « Je, PHILIPPE CAMUS, esperant la grace de Dieu, ay entrepris de translater ceste presente hystoire de latin en françoys, a la

requeste et commandement de mon tresredoubté seigneur, monseigneur Jehan de Ceroy, seigneur de Chimay, non regardant de la coucher en aultre ou en plus beau langage que le latin le porte. »

Le personnage pour qui Philippe Camus dit avoir traduit l'histoire d'Olivier de Castille, est Jehan de Croy, septième enfant de Jehan, sire de Croy et de Marguerite de Craon. Jehan, né vers 1392, mort en 1472, avait acquis la terre de Chimay, qui ne fut érigée en comté qu'à sa mort. La Croix du Maine (I, 229) attribue à Philippe Camus un autre ouvrage : le *Livre de Clamadès et de la belle Clermonde.*

L'édition d'*Olivier de Castille*, imprimée en lettres de forme, a été exécutée à Genève par Loys Garbin, ainsi que nous l'apprend un premier prologue qui occupe le f. *aij* r°: « Pour ce que maistre *Loys Garbin*, cytoyen et imprimeur de Genesve, a esté par aucuns sollicité de l'imprimer, a la decoration de l'hystoire et visible delectation des liseurs, et a la consolation des desirans, il a fait faire les hystoires devant les chapitres pour rendre la dicte hystoire plus fructueuse au plaisir de chascun, et, sans adjouster, oster ne diminuer, a fait faire les intitulations des chapitres selon la matiére, et aussi ung petit de division en la matiére ; semblablement a fait supplier les imperfections et amender les incorrections trouvées, tellement que, au plaisir de Dieu, tout se peut cognoistre et entendre clérement. »

Cet exemplaire, découvert à Milan par M. Tosi, a été cédé par lui à M. L. Potier qui a fait exécuter la reliure. Il a figuré ensuite aux ventes L. DOUBLE (Cat., n° 186), TECHENER (1865, n° 1897) et A.-F. DIDOT (1878, n° 582).

c. — *Romans de l'antiquité.*

1492. LA NATIVITE ꝯ merueil- || leuses choses de vir || gille auec la fonda- || cion de Romme. — ℂ *Finis virgille. S. l. n. d.* [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 16 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sign. *A-B*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un L initial orné de rinceaux et un petit bois représentant un personnage vêtu du costume des clercs. Nous avons reproduit ci-dessus ce petit bois, qui décore le titre d'une édition des *Repeues franches*, imprimée avec les mêmes caractères que le présent livret (tome I, n° 454). La gravure est ici plus fatiguée et la banderole porte le nom de « Virgille ».

Ce petit livret contient un résumé très intéressant de la légende de Virgile, telle qu'elle avait cours au moyen-âge. Comme le fait remarquer M. Comparetti, il n'a dû être écrit qu'après la découverte de l'imprimerie, ce qui explique qu'on n'en connaisse aucun manuscrit. Les *Faitz merveilleux de Virgile* devinrent vite un livre populaire et passèrent dans les littératures anglaise, hollandaise, allemande et islandaise. Le texte français a été plusieurs fois réimprimé ; en dernier lieu par M. Comparetti dans son savant ouvrage intitulé : *Virgilio nel medio evo* (Livorno, 1872, gr. in-8), II, 264-282.

1493. ℂ LES FAITZ MER || VEILLEVX d'virgi || le *Imprime nouuellement* ∴ — *Cy finissent les faitz merueil* || *leux de virgille. S. l. n. d.* [*vers* 1525], pet. in-8 goth. de 16 ff. de 26 lignes à la page pleine, sign. *A-D* par 4, mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. or., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois représentant l'acteur assis dans une chaire gothique

devant un pupitre (voy. le fac-simile que nous avons donné dans notre tome I, nº 192). — Le même bois est répété au vº du dernier f.

1494. [LA DESTRUCTION DE JERUSALEM]. *S. l. n. d.* [*Genève, vers* 1478], pet. in-fol. goth. de 25 ff. à longues lignes, au nombre de 31 à la page pleine, sans chiffres, réclames ni signatures, mar. br., fil., comp. à froid, dos orné, tr. dor. (*Duru*, 1856)

« Les caractères, dit M. Brunet (*Manuel*, II, 654), sont les mêmes que ceux du *Livre des saints Anges*, imprimé à *Genève* en 1478, et ils paraissent avoir peu servi.

Le premier f., dont le recto est blanc, offre au verso une grande planche sur bois représentant le siège de Jérusalem, et où l'on a fait figurer des canons. Il y a dans le volume quatre autres planches imprimées avec le texte. La première page a 31 lignes, dont les sept premières sont plus courtes que les autres à cause du blanc laissé pour l'A capital, qui devait être écrit ou peint à la main. Voici la première ligne du texte : [A] *pres quarante ans que nostre seigneur*, et la dernière du dernier f., verso : *Ihũcrist tout puissant n9 gard de tous perilz. Amen·* Les deux derniers points sont placés en haut.

Sur cette rédaction en prose de la *Destruction de Jerusalem* et sur les manuscrits qui la contiennent, on peut consulter une notice de M. Paul Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens Textes français*, I (1875), 55.

Notre exemplaire, qui provient de la vente COSTA, faite au mois de mars 1868 (Cat., nº 506), ne présente pas les défauts de celui qu'a décrit M. Brunet.

d. — Romans d'aventures.

1495. MELVSINE *nouuel- || lemẽt imprimee a || paris. — ¶ Cy fine lhystoire d'melusine imprimee || a Paris par maistre Thomas du guernier || demourant en la rue de la harpe deuant la || rue de la parcheminerie. Pour honnorable || homme Iehan petit marchant libraire de- || mourant en la rue sainct Iaques a lensei- || gne du lyon dargent. S. d.* [*vers* 1505], in-fol. goth. de 106 ff. non chiffr. de 42 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. *a-r* par 6, *s* par 4, mar. v., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les trois lignes de l'intitulé sont imprimées en gros caractères. — Au-dessous est placée une marque de *Jehan Petit* (Silvestre, nº 25).

Le vº du titre est occupé par un grand bois qui représente la naissance de Mélusine.

Le volume est orné d'un grand nombre d'autres figures gravées sur bois.

Le prologue de ce roman dit qu'il a été composé en l'année 1387 par ordre de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, fils du roi Jean, pour sa sœur Marie de France, duchesse de Bar. « J'ay commencé », dit l'auteur, « selon le vray des croniques que j'ay leues de luy et du conte de Salebri en Angleterre, et plusieurs autres livres qu'ilz ont cerché pour ce faire. » Les dernières lignes de l'ouvrage nous révèlent le nom du compilateur : « Icy se taist JEHAN D'ARRAS de l'hystoire de Lusignen. »

On ne sait rien de la vie de Jehan d'Arras, dont la *Melusine* ne fut d'ailleurs

pas le seul ouvrage. Un manuscrit de l'*Evangile des Quenouilles* qui figure au catalogue Brochart (*Musaeum electum*, n° 1872*) nous apprend, en effet, que cette compilation est l'œuvre de Fouquart de Cambray, Anthoine Du Val et Jehan d'Arras, dit Caron. Ce nom de Caron ne permet pas de confondre notre auteur avec frère Jehan Phelipot, alias d'Arras, à qui nous devons la *Vie*, *Legende*, *Miracles et Oraison de monseigneur saint Roch* (Brunet, V, 1195).

Exemplaire de M. L. DOUBLE (Cat., n° 189, et de M. J. TECHENER (Cat. de 1865, n° 1894).

1496. SENSVYT LE ROM- || MANT DE LA BELLE || HELAINE de con || stantinoble mere de sainct Martĩ de tours || en touraine Et de sainct Brice son frere || IX. || ¶ *On les vend a paris en la rue neufue no* || *stre Dame a lenseigne de lescu de France.* — [Au v° du f. Iiij, avant la *Table* :] ¶ *Cy finist le rommant de la belle helayne fille du roy anthoi* || *ne de constantinoble mere de sainct Martin de tours en tou-raynne* || *et de sainct brisse son frere. Imprime a paris par la vefue feu Ie-* || *han treperel demourant en la rue neufue nostre Dame a lenseigne* || *de lescu de France. S. d.* [*vers* 1510], pet. in-4 goth. de 44 ff. non chiffr. de 39 lignes à la page pleine, impr. à 2 col., sign. *A* par 8, *B-F* par 4, *G* par 8, *H* et *I* par 4, mar. bl., dos et milieu ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un grand S décoré de rinceaux, sur fond criblé, et d'un bois qui représente un homme vêtu d'une longue robe fourrée d'hermine et une dame surmontée de cette inscription : *La belle Helaine*.

Le texte commence au v° même du titre.

Le roman de la *Belle Helaine* est l'œuvre de JEHAN WAUQUELIN, de Mons, comme en témoigne la souscription d'un superbe manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique (n° 9967), souscription datée de 1448. Pour les autres ouvrages du même auteur, nous renverrons à *Girart de Roussillon, chanson de geste, traduite pour la première fois par Paul Meyer* (Paris, 1884, in-8), cxlij, et aux Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par Hermann Suchier, I (Paris, 1884, in-8), xc-xcvj, 265-366.

Cette édition est restée inconnue à M. Brunet.

Exemplaire de M. R.-S. TURNER (Cat., n° 442).

1497. SENSVYT LHISTOIRE || DE PIERRE DE PROV || VENCE et de la belle || Maguelonne *Nouuelle* || *mẽt ĩprime a paris.* V·c. || ¶ *On les vend a Paris en la rue neufue nostre* || *Dame a lenseigne de lescu de France.* — ¶ *Cy fine le liure ꝯ hy* || *stoire de pierre filz du cõte de prou-* || *uence et de la belle maguelonne fil* || *le du roy de napples. Nouuellemẽt* || *imprime a paris par la veufue feu* || *Iehan trepperel demourant en la* || *rue neufue nostre Dame a lensei-* || *gne de lescu de france. S. d.* [*vers* 1510], pet. in-4 goth. de 24 ff. non chiffr. de 39 lignes à la page, impr. à 2 col., sign. *A*

par 6, *B-D* par 4, *E* par 6, mar. r., fil. à froid, tr. dor. (*Niedrée*.)

Le titre est orné de la même initiale et du même bois que le titre de l'édition du *Rommant de la belle Helaine* décrite ci-dessus (n° 1496). L'espace destiné à recevoir l'inscription est resté vide.

Au v° du dernier f. est un bois qui représente un clerc et une femme placés de chaque côté d'un château gothique.

Le texte commence au v° même du titre par un court prologue où il est dit que l'ouvrage « fut mis en cestuy langaige, l'an mil quattre cens liij, en la maniére qui s'ensuyt ».

L'*Histoire de Pierre de Provence* a été composée, à ce qu'on croit, au XII° siècle, par BERNARD DE TREVIES. Le traducteur et réviseur de 1453 pourrait bien être PHILIPPE CAMUS.

Exemplaire de M. R.-S. TURNER (Cat., n° 443).

1498. ☙ HYSTOIRE || TRESRECREATIVE : traictant des faictz & gestes du || Noble et vaillant cheualier Theseus de || Coulongne / Par sa prouesse Em- || pereur de Romme. Et aussi de || son filz Gadifer Empe- || reur de Grece. Pareille- || ment des trois enfans || dudit Gadifer / cest || ascauoir Re- || gnault/ Regnier et Regnesson : lesquelz firent || plusieurs beaulx faictz darmes comme || pourrez veoir cy apres. || ¶ *On les vend au Palais en la Gallerie par ou || on va a la Chancellerie / A la bouticque de || Iehan Longis / & de Vincent Sertenas.* || Auec priuilege. — ¶ *Cy fine le Second Volume du Rommant du Noble et vaillant || cheualier Theseus de Coulongne. Auquel est traicte || de ses faictz bellicqueux. Et pareillement des || faitz de Gadifer son filz Empereur de || Grece. Et de la grant prouesse de || ses trois enfans. || Nouuellement Imprime a Paris le quatorziesme iour de || Aoust. Lan Mil cinq cētz trentequatre* [1534]. *Par Anthoyne || bonnemere. Pour Iehan Longis et Vincent Sertenas || Libraires demourant a Paris.* 2 tom. en un vol. in-fol. goth., mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. r., riche dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

[*Premier Volume*]. — Le titre, imprimé en rouge et en noir, est entouré d'un large encadrement à personnages. Cet encadrement, qui represente le Christ, les quatre évangelistes et l'adoration des mages, est surmonté de deux grands blasons, et porte le nom et les initiales de *Gilles de Gourmont*. — Au v° du titre est un extrait de la permission accordée pour six ans à *Jehan Longis* et à *Vincent Sertenas*, le 12 août 1534. — Le titre est suivi de 3 ff. lim. pour le *Prologue de l'acteur* et la *Table*; de 107 ff. chiffr., impr. à 2 col., et d'un f. blanc.

Second Volume : 4 ff. lim. et 133 ff. chiffr. — Le titre est orné du même encadrement que le titre du premier volume; cependant, le cartouche destiné à recevoir le nom de *Gilles de Gourmont* a été supprimé, tandis que ses initiales ont été conservées.

Les deux volumes contiennent un grand nombre de figures sur bois.

Le *Prologue* nous apprend que ce roman a été traduit de vers en prose

à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. « Ung jour », dit le traducteur, « moy estant dedans mon estude..., me prins a visiter plusieurs livres et volumes... lesquelz nous ont esté notoirement divulguez moyennant le noble et industrieux art de impression, lequel administre presentement aux entendemens humains toutes sciences qui ont esté par cy devant absconsées. Adonc, après que j'euz leu et revolvé mes livres, entre les autres y en trouvay ung escript et dicté en rime picarde, lequel traictoit des faictz et prouesses du noble et vaillant chevallier Theseus de Coulongue, qui, par ses faictz bellicqueux et discipline militaire, après sa mort a delaissé perpetuelle mémoire de sa grande prouesse et renommée immortelle. Je donc, considerant que, si cestuy rommant estoit mis en prose, que plus voulentiers les cueurs des humains y prendraient plaisir a le lire ou ouyr lire, parquoy me deliberay de le mettre en prose... »

Cet exemplaire provient de la bibliothèque du château de Saint-Ilie (Jura). La reliure a été exécutée depuis la vente, qui a eu lieu en 1870.

1499. Ponthus. Ms. in-fol., sur papier, de 96 ff. à longues lignes (fin du XVe siècle).

Ce roman, dont la donnée générale se rapproche de celle du roman de *Horn et Rimenhild* (voy. *Hist. littér. de la France*, XXII, 551), paraît avoir été écrit directement en prose. On n'en connaît pas de manuscrits antérieurs au XVe siècle.

On lit à la fin de notre volume ces six vers du copiste :

> De Ponthus, qui fut noble roy,
> De grant renom, de grant arroy,
> Finist ycy le sien livre.
> Dieux qui tous [les] biens [nous] delivre
> Vueille a celluy qui l'a escript
> Donner paradis sans respit.
>
> *Amen.*

Le texte imprimé diffère très notablement du texte contenu dans le manuscrit qui vient d'être décrit. On en jugera par le début du roman :

Manuscrit.

Compter vueil une noble hystoire ou l'on pourroit moult de biens aprendre et bon examplaire, car jeunes gens doivent oïr et entendre les bons fais de bons anciens qui heurent moult d'onneur, de pestilences, de maulx et dolours. Sy en avint assez au roy Tibour de Galice, et ce roy eut pour espouse la seur du roy d'Aragon, moult bonne dame et de saincte vie. Sy eurent ung filz nommé Ponthus, le plus bel et le plus gracieux enfant qui lors fut veu en son temps.

Édition de Jehan Jehannot.

Compter je vous vueil une noble histoyre ou on pourroit aprendre beaucoup de biens et de bonnes exemples, car jeunes gens doyvent tousjours ouyr et entendre les biensfaitz et ditz des anciens qui eurent moult de biens et d'honneurs en leur temps et aussi des adversitez, comme il advint a ung preudhomme et loyal moult de adversitez, de douleurs et de maulx : ce fut au roy de Galice. Ce roy avoit a femme la seur du roy de Arragon, moult bonne dame et d'une saincte vie. Si eurent ung beau filz qui avoit nom Ponthus, le plus gracieulx et le plus bel enfant qui pour l'heure fut veu en son temps.

1500. Sensvit le livre de || Ponthvs filz du || Roy de Galice et || de la belle Sydoine Fille du Roy de bretaigne || *Nouuellement Imprime a Paris.* — ℭ *Cy finist lhistoire du noble roy Ponthus filz du || roy de Galice Et de la belle Sidoyne fille du Roy de || bretaigne. Imprime nouuellement a paris / par Ie || han iehannot Imprimeur / et Libraire iure en luni- || uersite de paris Demourãt en la rue neufue nostre || dame. A lymage sainct Iehan baptiste.*

S. d. [*vers* 1520], pet. in-8 goth. de 58 ff. de 40 lignes à la page, impr. à 2 col., sig. *ACEH* par 8, *BDFGI* par 4, K par 6, fig. en bois, mar. r., fil. à froid, tr. dor. (*Niedrée.*)

Édition restée inconnue à M. Brunet. — Exemplaire de M. R.-S. TURNER (Cat., n° 437).

1501. HISTOIRE de Gerard de Nevers et de la belle Euriant, sa mie. Par Tressan. Édition ornée de figures en taille douce dessinées par Moreau le jeune. *A Paris, de l'Imprimerie de Didot jeune*, 1792. In-18 de 2 ff. et 247 pp., plus 4 ff., demi-rel. mar. r., n. r. (*Thouvenin.*)

Les figures, gravées par *Dupréel, De Ghendt, Malbeste* et *Simonet*, sont placées aux pp. 15, 73, 135, 205.
Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN.

1502. HISTOIRE du petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles Cousines [par Antoine de La Salle]; Extraite de la vieille Chronique de ce nom, par M. de Tressan. Édition ornée de figures en taille douce dessinées par M. Moreau le jeune. *A Paris, de l'Imprimerie de Didot jeune*, 1791. In-18 de 2 ff. et 248 pp., plus 4 figg., demi-rel. mar. v., n. r. (*Thouvenin.*)

Les figures, gravées par *Dambrun, Halbou* et *Longueil*, sont placées aux pp. 32, 90, 165 et 241.
Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN.

e. — Chroniques romanesques.

1503. ¶ LES PASSA- || GES DE OVLTRE || MER. Du noble Godefroy de buillon || qui fut roy de Hierusalem. Du bon || roy sainct Loys / et de plusieurs ver- || tueux princes qui ce sont croisez pour || augmẽter ꝯ soustenir la foy crestiẽne. || ¶ Auecques aultres nobles faitz des || roys Despaigne et de Hongrie con- || tre les ennemys de nostre saincte foy || catholicque. || Cũ priuilegio. || ¶ *Ilz se vendent en la rue sainct Ia- || ques a lenseigne de Lelephãt deuant || les Mathurins.* — ¶ *Finis. S. d.* [*vers* 1515], in-4 goth. de 8 ff. lim. et 162 ff. non chiffr. de 28 lignes à la page, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Le titre est orné de 4 bordures, formant encadrement. — Le v° du titre contient la « protraction ou figure du sepulchre de nostre seigneur Jesuchrist ».
Les 7 ff. qui suivent sont occupés par la *Table* et par quatre alphabets : arabe, hébraïque, grec et chaldaïque.

Le v° du dernier f. porte la marque de *François Regnault* (Silvestre, n° 43).

Les Passages d'oultre mer sont l'œuvre de SEBASTIEN MAMEROT, de Soissons, chanoine de Saint-Étienne de Troyes, qui s'était épris d'un vif amour pour l'histoire des croisades et pour l'histoire de l'Europe orientale en général. Sa chronique offre un résumé assez exact des luttes entre les chretiens et les Turcs depuis la première croisade jusqu'à l'année 1492.

L'édition de *François Regnault* a dû être exécutée vers 1515 ; elle est en tout cas antérieure à l'édition publiée par *Michel Le Noir* en 1518.

Exemplaire aux premières armes de J.-A. DE THOU (Cat. 1679, I, p. 379), provenant de la bibliothèque de M. le baron J. PICHON (n° 710).

1504. LES PROVESSES ET VAILLANCES || Du preux et vaillant cheualier : Bertrand du guesclin. Iadis || Connestable de France *Nouuellement Imprime a paris.* — ¶ *Cy finist le liure des faictz de messire Bertrand || du guesclin cheualier iadis connestable de France et || seigneur de Longueuille. Imprime nouuellement a || Paris par Michel le noir libraire iure en luniuersite || Le vingt huytiesme iour de mars Lan Mil. v. c. xxi* [1522, n. s.]. In-4 goth. de 78 ff. non chiffr., mar. r., comp. de filets à la Grolier, dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois qui représente un chevalier armé en guerre. — Le texte commence au v° même du titre.

Le dernier f., blanc au r°, est occupé au v° par un bois représentant un homme, vêtu d'un costume de campagnard, qui remet une corde ou un fil à une femme debout près de lui, les pieds nus et les cheveux épars.

Le volume est orné, en outre, de 29 figures plus petites.

M. Brunet déclare n'avoir pas vu cette édition et se borne à la citer d'après le Catalogue du duc de La Vallière (n° 23479). Notre exemplaire est précisément celui de LA VALLIÈRE, qui a plus tard appartenu à M. AUDENET, bien qu'il ne figure pas dans son Catalogue.

1505. LES GESTES ensẽble || la vie du preux che || ualier Bayard auec sa genealogie. Cõ || paraisons aux anciens preux cheualiers || Gentilz / Israelitiques ꝯ chrestiẽs. Orai || sõs lamentatiõs et Epitaphes dudit che || ualier Bayard contenãt plusieurs victoi || res des Roys de France Charles .viii. || Loys .xii. et Frãcoys premier de ce nom || tant es ytalies que autres regiõs ꝯ pays. || ¶ *On les vend a Paris / en la rue neufue nostre dame || A lenseigne de saint Iehan Baptiste. S. d.* [*vers* 1525], in-4 goth. de 60 ff. non chiffr., sign. *A-P*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un bois qui représente l'assaut d'une place. — Au v° du titre est la table de six livres contenus dans le volume.

Le f. Aij contient une épître en prose des SYMPHORIEN CHAMPIER « A reverend pére en Dieu, monseigneur Laurens Des Allemands, seigneur et evesque de Grenoble », épître datée de Lyon, le 15 septembre 1525.

Les ff Aiij-Aiv sont occupés par une *Epistre envoyée a noble et preux chevalier, lieutenant du Dauphiné et de monsieur le duc de Lorraine, capitaine Bayard.* Cette pièce est composée de 132 vers décasyllabiques.

Le f. Bi contient une nouvelle épître (en prose) de Symphorien Champier « A monsieur Merlin de Sainct Gelays, aumosnier de monseigneur le daulphin ».

L'histoire de Bayard est suivie (fol. Oiv, v°) d'une *Lamentation et Complaincte, par manière de chanson, de la mort du bon Bayard, faicte par les adventuriers au retour de Lombardie après sa mort :*

> Aydez moy tous a plaindre,
> Povres adventuriers,
> Sans point vous vouloir faindre
> Ung si noble pilier....

Cette chanson, dont les deux premiers vers ressemblent seuls à la pièce qu'a reproduite Le Roux de Lincy (*Chants historiques*, II, 88), est suivie de trois petites pièces de vers et d'un morceau en prose intitulé : *Louenge panegyrique du noble Bayard, par* ANTHOINE CHAMPIER, *fils aisné de l'acteur, faicte.*

La 1re édition de l'histoire romanesque de Bayard avait été achevée d'imprimer par *Gilbert de Villiers,* à *Lyon*, le 24 novembre 1525. L'adresse qui figure sur le titre de l'édition parisienne est celle des *Trepperel.*

f. — *Romans moraux.*

1506. LE IEV DES ESCHEZ || moralise || Nouuelle- || ment imprí- || me a Paris — ¶ *Cy finist le liure des eschez* || *et lordre de cheualerie transla-* || *te de latin en Francoys imprime* || *nouuellement a Paris et fut a-* || *cheue. Le vendredy .vi. iour de* || *septembre. Lan .M.v.c.ꝗ. iiij* [1504]. || *Pour anthoine verart* [sic] *Libraire* || *iure en Luniuersite de Paris.* || *demourãt a paris a limaige saĩt* || *iehan leuãgeliste deuant la rue* || *neufue nostre dame. Ou au pre* || *mier pilie* [sic] *du palais ou lon chã-* || *te la messe des presidens.* Pet. in-fol. goth. de 4 ff. lim. et 102 ff. chiffr., impr. à 2 col., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Les deux premières lignes de l'intitulé sont imprimées en xylographie.

Au v° du titre est placé un grand bois divisé en treize compartiments.

Première édition de la traduction française du célèbre traité moral de JACQUES DE CESSOLE. L'auteur de cette traduction paraît être JEHAN DE VINAY ou VIGNAY, frère hospitalier, qui vivait au commencement du XIVe siècle, et à qui l'on doit des versions de divers ouvrages latins.

Le volume, qu'*Antoine Verard* a fait précéder d'un prologue adressé à Anne de Bretagne, est divisé en trois parties. La première partie se termine au fol. 59, v°, par une souscription ainsi conçue : *Cy finist le Livre de la moralité des nobles hommes et des gens du peuple sur le jeu des eschez, translaté nouvellement de latin en françois.* — La seconde partie commence immédiatement après : *S'ensuyt ung Livre qui consonne fort a la matière precedente dudict Jeu des Eschez ; a tous nobles princes, chevalliers et gens de tous estatz.* Ce traité, dont on ignore l'auteur, a été publié séparément sous le titre de l'*Ordene de Chevalerie ;* il finit au r° du fol. 82, dont le v° est occupé par un grand bois mystique représentant la Trinité et les Évangélistes. — La troisième partie commence au fol. 83, r° ; elle comprend le roman de *Melibée et Prudence*, traduit d'ALBERTANO DE BRESCIA, par CHRISTINE DE PISAN.

1507. LE CHEVALIER DE LA TOVR. || Et le Guidon des guerres *Nouuellement imprime a* || *Paris pour Guillaume eustace libraire du roy.* || Cum priuillegio regis || ❡ *Ilz se vendent en la rue neufue nostre dame a lenseigne* || *De Agnus dei/ ou au palais au troisiesme pillier. Et en la* || *rue sainct iaques a lenseigne du crescent.* — ❡ *Cy fine ce present volume intitule le cheualier De la tour et le* || *guidon des guerres Imprime a paris lan mil cinq cens ⁊ quatorze* || *le neufiesme iour de nouembre. Pour Guillaume eustace libraire* || *du roy et iure de luniuersite demourant en la rue nostre da-* || *me a lenseigne De Agnus dei Ou au palais en la grant salle au* || *troisiesme pillier pres de la chappelle ou len chante la messe de mes* || *seigneurs les presidens. Et a le Roy nostre sire donne audit guil* || *laume lettres de priuilege et terme de deux ans pour vendre et di-* || *stribuer cedit liure affin Destre rembourse De ses fraiz et mises.* || *Et deffend ledit seigneur a tous libraires/ imprimeurs et autres* || *de ce royaulme de non limprimer sur paine* [sic] *de cõfiscation desditz li-* || *ures et damende arbitraire iusques apres deux ans passez et acom* || *plis a compter du iour et date cy Dessus mys que ledit liure a este* || *acheue Dimprimer.* In-fol. goth. de 4 ff. lim., 95 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., mar. bl. jans., doublé de mar. r., riches comp. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, dont la 1re et la 4e lignes sont imprimées en xylographie, porte la petite marque de *G. Eustace* (Silvestre, n° 63). — Le v° du titre est occupé par la grande marque du même libraire (Silvestre, n° 878), au-dessous de laquelle est placé un extrait du privilège. Les ff. *aij*, *aiij* contiennent la *Table*; le 4e f. est blanc.

Le dernier f. contient, au r°, une répétition de la grande marque d'Eustace, au-dessous de laquelle on lit : *Pour Guill'e eustace* || *Libraire du Roy.* — Le v° en est blanc.

Le volume que nous venons de décrire se compose de trois parties bien distinctes, savoir :

1° (fol. i — lxxij*b*) *Le Chevalier de La Tour*, ouvrage moral composé en 1371 et 1372 par GEOFFROY DE LA TOUR LANDRY, pour l'enseignement de ses filles (M. de Montaiglon en a donné en 1854 une édition moderne);

2° (fol. lxxij*c*-lxxxv*c*) *Le Roman de Melibée et Prudence*, traduit d'ALBERTANO DE BRESCIA, par CHRISTINE DE PISAN;

3° (fol. lxxxv*d*-lxxxxv*d*) *Le Guidon des Guerres*, traité didactique dont on ignore l'auteur.

L'éditeur de 1514 a réuni les trois ouvrages en un seul à l'aide de raccords assez habilement faits. Par suite de ces raccords les diverses parties ont l'air d'être l'œuvre du même auteur.

Cet exemplaire provient de la bibliothèque du célèbre banquier d'Augsbourg, MARCUS FUGGER, dont il porte la signature sur le titre.

B. — Romans de divers genres.

a. — XVIe et XVIIe siècles.

1508. PANTAGRVEL || ¶ Les horribles ꝛ espouẽtables || faictz ꝛ prouesses du tresrenõ || me Pãtagruel roy des Di || psodes/ filz du grant || geant Gargãtua / || Cõposez nouuel || lemẽt par mai- || stre Alcofry || bas Nasier. || ¶ *On les vend au palais a* || *Paris en la gallerie par ou* || *on va a la chancellerie. S. d.* [*vers* 1533], pet. in-8 goth. de 104 ff. non chiffr. de 23 lignes à la page, mar. r., comp., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, entouré d'un encadrement, est imprimé en rouge et en noir. — Le texte commence au v° du titre.

Pantagruel, dont l'édition originale venait de paraître en la maison de *Claude Nourry*, à *Lyon*, est imprimé ici pour la seconde fois. Le libraire dont le titre porte l'adresse est *Jean Longis*; les caractères sont ceux de *Denis Janot*. M. Brunet établit que cette édition a été publiée au plus tard au commencement de l'année 1533. Voy. *Recherches sur les éditions originales des cinq livres de Rabelais*, 49.

Exemplaire du prince d'ESSLING (Cat., n° 340), de M. J. COPPINGER, de M. le marquis DE CLINCHAMP, de M. SOLAR (n° 2105) et de M. le comte DE MONTESSON, acquis, en 1870, à la vente de M. L. POTIER (n° 1381).

1509. LA || PLAISANTE, & || IOYEVSE || HISTOYRE du grand || Geant Gargantua. || Prochainement reueue, & de beaucoup || augmentée par l'Autheur mesme. || *A Lyon,* || *Ches Estienne Dolet.* || 1542. — [A la fin:] *Cest Oeuure fut imprimé l'an* || *de grace Mil cinq cents qua-* || *rente, & deux. A Lyon chés* || *Estienne Dolet demeurant* || *pour lors en la Rue* || *Merciere à l'en-* || *seigne de la* || *Dolouere* || *D'or.* In-16 de 282 pp., 1 f. non chiffr. et 2 ff. blancs. — PANTAGRVEL, || Roy des Di- || psodes, restitué || à son naturel: auec ses faictz, & || prouesses espouuentables: || composés par feu M. || Alcofribas ab-|| stracteur de || quinte || essen- || ce. || Plus || Les merueilleuses nauigations || du disciple de Pantagruel, || dict Panurge. || *A Lyon,* || *Chés Estienne Dolet.* || 1542. In-16 de 350 pp. et 1 f. non chiffr. — Ensemble 2 parties en un vol., mar. r., fil., riches comp., dos orné, doublé de mar. bl., dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Gargantua. — Le titre est orné d'un petit bois qui représente un groupe de chanteurs. — Le texte commence au v° du titre par le dixain « Aux Lecteurs » :

Amys lecteurs, qui ce livre lisez...

Le volume est orné d'un certain nombre de petits bois. — Le f. qui suit la

p. 282 est occupé, au r°, par la souscription et, au v°, par une petite marque de *Dolet* (Silvestre, n° 910) accompagnée de son nom et de la devise: *Preserve moy, ô Seigneur, des calumnies des hommes.*

Pantagruel — Le v° du titre contient un *Dixain de M.* HUGUES SALEL *à l'autheur de ce livre.* — Le dernier f., blanc au r°, porte au v° la marque, le nom et la devise de *Dolet*, comme à la fin de la première partie. — Le volume est orné de divers petits bois.

M. Brunet (*Recherches*, 82) a constaté que Dolet a suivi dans son édition le texte des éditions parisiennes. Le *Gargantua* est donné d'après l'édition de 1537, et le *Pantagruel* d'après celle de 1538.

Exemplaire de M. le marquis DE CLINCHAMP, de M. SOLAR (Cat., n° 2109) et de M. le COMTE DE MONTESSON, acquis, en 1870, à la vente L. POTIER (n° 1382).

1510. LA VIE TRES- || HORRIFIQVE DV GRĀD || GARGĀTVA, PERE DE || PANTAGRVEL, iadis || composée par M. || Alcofribas, ab- || stracteur de || quinte es- || sence. || ⁎ || Liure plein de Panta- || gruelisme. || *A Lyon par P. de Tours. S. d.* [*vers* 1545], in-16 de 464 pp., plus 6 ff. non chiffr. pour les *Tables* et 1 f. blanc, mar. r., fil., riche dorure, tr. dor., ciselée. (*Reliure italienne du XVIe siècle.*)

Le titre général est orné d'un encadrement dont les quatre coins sont occupés par des amours. — Au v° du titre est placé un dizain « Aux Lecteurs ». — Le *Premier Livre* se termine à la p. 232; il est suivi de 3 ff. non chiffr. pour la *Table* et d'un f. blanc. Vient ensuite un titre ainsi conçu:

Le secōd || Liure de || Pantagruel, re- || stitué à son || naturel. || ✠ || *A Lyon par* || *P. de Tours.*

Le v° de ce titre (p. 234) est occupé par le *Dixain de maistre* HUGUES SALEL *à l'auteur de ce Livre.* — Le *Prologe* [sic] *de l'auteur* remplit les pp. 235-239. — A la p. 240 se lit un *Dixain nouvellement composé à la louange du joyeux esprit de l'auteur.*

Le *Second Livre* s'arrête à la p. 443, dont le v° est blanc. — La p. 445 est occupé par un titre ainsi disposé:

✠ Pantagrueline, || Prognosti- || cation certaine, veritable, et || infaillible. Pour Lan perpe- || tuel. Nouuellement compo- || sée au proffict et aduisement || de gens estourdis, et mu- || sars de nature, Par || Maistre Alcofri- || bas, Architri || clin du || dict || Pantagruel. || Du nombre D'or non dicitur, le n'en trou || ue point ceste année quelque calculation || que j'en aye faict, passons oultre. || Verte folium.

Le v° du titre est blanc; le texte de la *Prognostication* commence à la p. 447 et se termine à la p. 464. 3 ff non chiffr. sont ensuite consacrés à la *Table du second volume* et de la *Prognostication*. Un f. blanc complète le volume.

Comme le remarque M. Brunet (*Recherches*, 95), cette édition reproduit le texte publié par *Françoys Juste* en 1542.

1511. TIERS LIVRE DES || FAICTZ ET DICTZ || Heroïques du noble Pantagruel : cōposez || par M. Franç. Rabelais docteur en || Medicine, & Calloïer des || Isles Hieres. || L'auteur susdict supplie les Lecteurs || beneuoles, soy reseruer a rire au soi- || xante & dixhuytiesme liure. || *A Paris,* || *Par Chrestien Wechel, en la rue sainct* || *Iacques a l'escu de Basle* : *et en*

la rue saĩct || *Iehan de Beauuoys au Cheual volant.* || M.D.XLVI [1546]. || Auec Priuilege du || Roy, pour six ans. — [A la fin :] *Imprime a Paris par Chrestien* || *Wechel Libraire iuré demourant* || *en la rue sainct Iacques a l'escu* || *de Basle. Pour & au nom de M.* || *Franc. Rabelais, docteur en Me-* || *cine* [sic]. In-8 de 4 ff. lim., 355 pp. et 2 ff. pour la *Table*, mar. r., fil., comp., dos orné, doublé de mar. vert., dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale du *Tiers Livre*. — Les 2 ff. qui suivent le titre sont occupés par le texte du privilège accordé pour six ans à « maistre Françoys Rabelais, docteur en medicine, etc. », le 19 septembre 1545. — Le 4e f. lim., blanc au r°, contient, au v°, un dixain de FRANÇ. RABELAIS « A l'esprit de la royne de Navarre ». Voy. Brunet, *Recherches*, 97.

Exemplaire de MM. WALKENAER (Cat., n° 1893), A. BERTIN (n° 1157), DE CLINCHAMP (n° 450), SOLAR (n° 2111) et DE MONTESSON, acquis en 1870 à la vente de M. L. POTIER (n° 1383).

1512. TIERS || LIVRE DES || FAICTZ ET DICTZ || HEROIQVES DV NOBLE PANTAGRVEL, || composez par M. Franç. Ra- || belais, Docteur en Mede- || cine, & Calloier des || Isles Hieres. || ❦ || L'autheur susdict supplie les Lecteurs || beneuoles, soy reseruer à rire, au || soixante et dixhuictiesme liure. || *Nouuellement Imprimé à Paris.* || Auec priuileige du Roy, || pour six ans. || 1546. In-16 de 304 pp. et 2 ff. de *Table.* — LE QVART || LIVRE DES FAICTZ || & DICTZ HEROIQVES DV || NOBLE PANTA- || GRVEL. || ☙ || Composé par M. François Ra- || belais Docteur en Medici- || ne, & Calloier des || Isles Hieres. || *A Lyon,* || *Lan mil cinq cens quarante* || *& huict.* In-16 de 54 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page, et 2 ff. blancs sign. *A-G.* — Ensemble 2 parties en un vol., mar. r., fil., riche dorure, tr. dor., ciselée. (*Reliure italienne du XVIe siècle.*)

L'édition du *Tiers Livre* que nous venons de décrire est restée inconnue à tous les bibliographes. Elle a paru à *Paris*, sinon en même temps que l'édition de format in-8, du moins peu de temps après. Les pp. 3 et 4 contiennent le texte du privilège du 19 septembre 1545. Les chapitres sont au nombre de 46, bien que le dernier soit coté 47, à cause de la lacune qui existe entre les chapitres 26 et 28.

L'édition du *Quart Livre* qui accompagne ici le *Tiers Livre* est une des trois éditions publiées par *Pierre de Tours*, à *Lyon*, en 1548, éditions que nous étudions à l'article suivant.

1513. LE QVART || LIVRE DES FAICTZ || & DICTZ HEROIQVES DV || NOBLE PANTA- || GRVEL. || ☙ || Composé par M. François Ra- || belais, Docteur en Medici- || ne, & Calloier des Isles || Hieres. || *A Lyon,* || *Lan mil cinq cens quarante* || *& huict.*

In-16 de 48 ff. non chiffr. de 24 lignes à la page, sign. *A-F*, mar. r., dos et mil. ornés, doublé de mar. citr., guirl. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première rédaction du *Quart Livre* de *Pantagruel :* elle ne se compose que d'un *Prologue* et de 11 chapitres. Il en existe dans le même format trois éditions différentes :

1° L'édition en 48 ff., qui vient d'être décrite ; 2° L'édition en 54 ff. décrite à l'article précédent et dont un autre exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale ; 3° Une édition sans date, mais avec la mention : *Lyon, par Pierre de Tours*, qui compte 100 pp. chiffr., à 23 lignes, plus un f. pour la *Table* (Biblioth. Nationale).

Nous avons comparé ces trois éditions et nous avons acquis la certitude qu'elles sont sorties des mêmes presses ; le papier, les caractères, les bois sont les mêmes ; il n'y a d'exception que pour 3 des figures de l'édition en 54 ff.

Quelle est maintenant la plus ancienne de ces trois impressions. Il convient tout d'abord d'écarter celle qui est paginée et qui porte le nom de *Pierre de Tours*, laquelle est évidemment la dernière ; or, comme cette édition se rapproche par la justification de l'édition en 54 ff., nous en concluons que les trois éditions ont paru dans l'ordre où nous les avons énumérées. Ce qui paraît confirmer cette hypothèse c'est que le tirage des bois est plus net dans le volume en 48 ff. que dans les autres.

1514. Le || Tiers Livre || Des Faicts et Dicts || Heroïques du bon Pantagruel : || Composé par M. Fran. || Rabelais docteur || en Medi- || cine. || Reueu, & corrigé par l'Autheur, sus || la censure antique. || L'Autheur susdict || supplie les Lecteurs beneuoles, soy || reseruer a rire au soixante || & dixhuytiesme || Liure. || *A Paris*, || *De l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont* || *S. Hilaire, a l'hostel d'Albret.* || 1552. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 160 ff. inexactement chiffr. (le dernier coté 170), 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Le || qvart Livre || des faicts et || dicts Heroiques du bon || Pantagruel. || Composé par M. François Rabelais || docteur en Medicine. || *A Paris,* || *De l'imprimerie de Michel Fezandat, au mont* || *S. Hilaire*, *a l'hostel d'Albret.* || 1552. || Auec priuilege du Roy. — [A la fin de la *Table :*] *Acheué d'imprimer le XXVIII. de* || *Ianuier M.D.LII* [1552]. In-8 de 19 ff. non chiffr., 144 ff. chiffr. et 14 ff. non chiffr. — Ensemble 2 vol. in-8, mar. citr., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tiers Livre. — Le v° du titre contient le dixain de Rabelais « A l'esprit de la royne de Navarre ».

Les 2e et 3e ff. sont occupés par le texte d'un privilège donné pour dix ans à Rabelais, le 6 août 1550.

L'erreur de pagination se produit au milieu du volume ; les chiffres sautent de 89 à 100 et les numéros se suivent ainsi jusqu'à 170.

Cette édition du *Tiers Livre* est la dernière qui ait été revue par Rabelais. Elle est divisée en cinquante-deux chapitres et contient d'importantes additions, notamment au XV° chapitre. Voy. Brunet, *Recherches*, 97.

Quart Livre. — Le titre porte la marque de *M. Fezandat* (Silvestre, n° 231).

Les ff. qui suivent le titre se divisent ainsi : 5 ff. pour une épître de Rabelais « A tresillustre prince et reverendissime, mon seigneur Odet, cardinal de Chastillon », épître datée de Paris, le 28 janvier 1552 ; 2 ff. pour le *Privilége ;* 11 ff. pour le *Prologue*.

Le *Prologue* se termine au r° du f. ciiij, feuillet qui est déjà compris dans la foliation, bien qu'il ne soit pas chiffré. Le *Chapitre premier* commence au v°.

Les ff. qui terminent le volume se composent de : 4 ff. pour la *Table*, 1 f. blanc, 9 ff. pour la *Briefve Declaration d'aulcunes dictions plus obscures contenues on* [sic] *quatriesme livre des Faicts et Dicts heroïcques de Pantagruel.* Cette *Declaration*, qui est certainement de Rabelais, a été omise par la plupart des éditeurs modernes.

Le privilège est celui du 6 août 1550.

L'édition qui vient d'être décrite est la véritable édition originale du *Quart Livre*, qui paraît ici pour la première fois complet, divisé en 67 chapitres. Malgré la dédicace au cardinal de Châtillon dont Rabelais avait eu soin de faire précéder son ouvrage, malgré le privilège du roi, le livre fut censuré par la Sorbonne et, dès le 1er mars 1551 (1552, n. s.), le parlement de Paris ordonna que le libraire serait mandé devant la cour et que défense lui serait faite de vendre et d'exposer ledit livre. Voy. Brunet, *Recherches*, 100.

Exemplaires aux armes et aux chiffres du comte d'Hoym (Cat. 1788, n° 2571), qui ont appartenu ensuite à Bonnemet (n° 458), à La Vallière (Cat. de De Bure, n° 3870), à Mirabeau, à Bonnier, à Leblond, à Duriez et proviennent, en dernier lieu, du cabinet de M. le marquis de Ganay (nos 169 et 170).

1515. Les || Œvvres de || M. François Rabelais, || Docteur en Me- || decine, || Contenans la vie, faicts & || dicts Heroïques de Gar- || gantua, & de son filz || Pantagruel. || Auec la Prognostication || Pantagrueline. || M.D.LVI [1556]. *S. l.*, in-16 de 740 pp. et 14 ff. non chiffr., mar. r., fil., comp., dos orné, doublé de mar. bl., riches compart. dor. en plein à petits fers, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition imprimée en jolies petites lettres rondes.

Le *Tiers Livre* contient quarante-huit chapitres, dont le dernier est coté XLIX, à cause de la lacune du XXVIIIe.

Le *Quart Livre* est complet en 67 chapitres.

Les ff. non chiffrés qui terminent le volume contiennent la *Table* et la *Briéve Declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues au quatriéme livre*, etc.

Voy. Brunet, *Recherches sur les éditions de Rabelais*, p. 118.

Exemplaire d'Aimé Martin, de L. Tripier (Catal., n° 551) et de M. de Montesson, provenant en dernier lieu de la vente Potier, 1870 (n° 1388).

1516. Les || OEvvres || de M. Fran- || çois Rabelais, Do- || cteur en Me- || decine, || Contenans la vie, faicts & || dicts Heroïques de Gar- || gantua, & de son filz || Pantagruel. || Auec la Prognostication || Pantagrueline. || M.D.XCVI [1596]. In-16 de 800 pp., 15 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Le || cinqviesme || et dernier || livre des faits & dits he-|| roïques du bon Pan- || tagruel. || Auquel est cõtenu ce qui s'ensuit. ||

Les nauigations & isle Sonnante. || L'isle des Apedeftes, de noueau || adiousté. La cresme Philosophale. || Vne epistre limosine. || Auec la visitation de l'oracle de la Di- || ue Bacbuc, & le mot de la Bouteille : || pour lequel a esté entrepris tout ce lõg || voyage. Le tout composé par M. Fran- || çois Rabelais Docteur en Medicine. || *A Lion,* || *Par Pierre Estiart.* || cIↃ.IↃ.xcvi [1596]. In-16 de 193 pp., 2 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Ensemble 2 parties en un vol. in-16, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le *cinquiesme Livre* de *Pantagruel* qui fait partie de cette édition, parut pour la première fois en 1562, dix ans après la mort de Rabelais, et n'est certainement pas de lui. Loys Guyon dans ses *Diverses Leçons* (l. II, ch. 30) proteste déjà contre l'attribution de ce V^e livre à Rabelais, et dit expressément : « J'estoy à Paris lorsqu'il fut faict et sçay bien qui en fut l'autheur, qui n'estoit pas medecin ».

Des quatre éditions publiées par *Estiard*, M. Brunet n'a pu voir que celles de 1573 et 1574 ; mais, ajoute-t-il (*Recherches*, 122), « il résulte de plusieurs remarques du commentaire de Le Duchat que l'édition de 1596, in-16, serait plus correcte et plus complète que les trois autres. »

1517. Les Œuvres de M. François Rabelais, Docteur en Medecine. Dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées de la vie de l'Auteur & de quelques Remarques sur sa vie & sur l'histoire. Avec l'explication de tous les mots difficiles MDCLXIII [1663]. *S. l.* [*Amsterdam, Louis et Daniel Elzevier*], 2 vol. pet. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome I : 12 ff., 488 pp., 5 ff. pour la *Table* et 2 ff blancs, titre rouge et noir. — *Tome II* : 1 f. de titre, 458 pp., chiffr. de 489 à 946, et 4 ff. de *Table*.

M. Brunet, tout en reconnaissant que l'édition de Rabelais publiée par les *Elzevier* est « une édition fort jolie », en a critiqué le texte avec une sévérité quelque peu injuste. M. Willems (*Les Elzevier*, n° 1316) a répondu à certaines de ces critiques et opposé au jugement de l'auteur du *Manuel* l'opinion beaucoup plus favorable de Gui Patin. Du reste, M. Brunet lui-même fait remarquer dans ses *Recherches* (p. 29) que l'édition de 1663 contient quelques améliorations ; ainsi, le texte anglais du discours de Panurge a été rendu pour la première fois intelligible.

Exemplaire de Pixerécourt (Cat., n° 1406) et de M. L. Double (n° 219). Haut. : 131 mm.

1518. Œuvres de Maitre François Rabelais, publiées sous le titre de Faits et Dits du Géant Gargantua et de son fils Pantagruel, avec La Prognostication Pantagrueline, l'Epître du Limosin, la Crême Philosophale & deux Epîtres à deux Vieilles de mœurs & d'humeurs differentes. Nouvelle Edition. Où l'on a ajouté des Remarques Historiques & Critiques, sur tout l'Ouvrage ; le vrai Portrait de Rabelais ; la Carte du Chinonnois ; le dessein de la Cave peinte ; & les

differentes vûës de la Deviniere, Metairie de l'Auteur. *A Amsterdam*, *Chez Henri Bordesius*. M.DCCXI [1711]. 6 tomes en 5 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition publiée avec les remarques de LE DUCHAT et de LA MONNOYE.

Tome premier : Portrait de Rabelais ; front. gravé de *W. De Broen*, représentant Rabelais au travail ; titre impr. en rouge et en noir ; 2 ff., paginés [III]-VI, pour une épître « A Son Excellence Mylord Raby Wentworth », épître signée des initiales de Le Duchat ; 13 ff., paginés VII-XXXII, pour la *Préface* et la *Vie de M. François Rabelais* ; 7 pp., chiffr. XXXIII-XXXIX, pour les *Particularitez de la vie et mœurs de M. François Rabelais* ; 3 planches pliées représentant « La Devinière, 1699 », « Le Dedans de la chambre de Rabelais », « Le Dehors de la chambre de Rabelais à Chinon », etc. ; 11 pp., chiffr. XL-L pour le *Prologe de l'autheur* ; *Carte du Chinonois*, accompagnée de trois petits médaillons de Rabelais ; 336 pp. et 2 ff. pour la *Table*. — Le duc de La Vallière a substitué au portrait gravé par *W. De Broen*, qui fait partie de l'édition, le joli portrait gravé par *Savart*, d'après *Sarrabat*, en 1777.

Dans certains exemplaires, les 22 ff. qui contiennent la *Préface*, la *Vie de Rabelais*, etc., sont paginés de V à XLVIII, et non de VII à L.

Tome second : 1 f. blanc, titre, 287 pp. et 2 ff. pour la *Table* ;
Tome troisiéme : 1 f. blanc, titre, 272 pp. et 2 ff. pour la *Table* ;
Tome quatriéme : 1 f. blanc, titre, 288 pp. et 2 ff. pour la *Table* ;
Tome cinquiéme : XVI-223 pp. et 2 ff. pour la *Table* ;
Tome sixiéme : 1 f. blanc, titre, 109 pp., plus 16 ff. pour la *Table* et 1 f. blanc.

Exemplaire en GRAND PAPIER, aux armes du comte d'HOYM. Cet exemplaire, relié pour DU FAY (Cat., 1725, n° 2160), a successivement appartenu au comte D'HOYM (n° 2576), à BONNEMET (n° 456), à LA VALLIERE (Cat. de De Bure, n° 3861), à MIRABEAU, à NAIGEON, à F. DIDOT (N° 724), à COULON ; il a été acquis à la vente de M. le marquis DE GANAY (n° 168).

1518*bis*. ŒUVRES DE MAITRE FRANÇOIS RABELAIS......... *A Amsterdam*, *Chez Henri Bordesius*. M.DCCXI [1711]. 6 tomes en 5 vol. in-12, mar. r., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Second exemplaire, également en GRAND PAPIER, de l'édition décrite à l'article précédent. Le tome 1er contient le portrait gravé par *De Broen* Ce portrait est placé en regard de la p. xxxiij.

1519. ŒUVRES DE MAITRE FRANÇOIS RABELAIS, Avec des Remarques historiques et critiques de Mr. le Duchat. Nouvelle Edition, Ornée de Figures de B. Picart &c. Augmentée de quantité de nouvelles Remarques de M. le Duchat, de celles de l'Edition Angloise des Oeuvres de Rabelais, de ses Lettres, & de plusieurs Piéces curieuses & intéressantes. *A Amsterdam, Chez Jean Frederic Bernard*. M.DCC.XLI [1741]. 3 vol. in-4, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 4 ff., xxxvj et 526 pp., plus un front. gravé par *B. Picart*, 3 figg. représentant La Devinière, la chambre et la maison de Rabelais, le portrait de Rabelais par *P. Tanjé*, 1739, une *Carte du Chinonois*

et 10 figures de *L.-F. Du Bourg*, gravées par *Tanjé* (5), *J. Folkema* (3) et *B. Bernaerts* (2).

Tome second : 2 ff., xxxiv et 383 pp., plus un frontispice gravé par *Folkema*, 2 figg. de *L.-F. Du Bourg*, gravées par *P. Tanjé* et *J. Folkema*, et 1 figure représentant la bouteille de Bacbuc.

Tome troisiéme : 8 ff., y compris un frontispice gravé par *B. Picart* (le même qu'au tome Ier), 218 et 150 pp., 18 ff. pour les *Tables*.

Ce IIIe volume contient la *Vie de Rabelais*, ses *Lettres*, les *Jugemens de quelques savans sur Rabelais*, le *Paralléle burlesque d'Homére et de Rabelais*, [par Du Fresny], des *Piéces diverses* de Rabelais, enfin des *Remarques sur les Œuvres de maître François Rabelais*, publiées en anglais par M. Le Motteux et traduites en français par C. D. M. [César de Missy].

L'édition est ornée de 3 fleurons sur les titres (ceux du tome Ier et du tome IIIe sont les mêmes), de 9 autres fleurons ou têtes-de-page et de 8 culs-de-lampe, gravés par *B. Picart*.

Exemplaire en GRAND PAPIER, provenant des bibliothèques de Girardot de Préfond (Cat., 1757, n° 835), de Mac-Carthy (n° 3288), de Brunet (n° 425) et de Grésy (n° 340).

1520. Œuvres de Rabelais. Edition variorum, augmentée de pièces inédites, des Songes drolatiques de Pantagruel, ouvrage posthume, avec l'explication en regard; des Remarques de Le Duchat, de Bernier, de Le Motteux, de l'abbé de Marsy, de Voltaire, de Ginguené, etc.; et d'un nouveau Commentaire historique et philologique, par Esmangart et Éloi Johanneau, membres de la Société royale des Antiquaires. *A Paris, Chez Dalibon, libraire, Palais-Royal, Galerie de Nemours.* [*Imprimerie de Jules Didot l'aîné, imprimeur du roi.*] M.DCCC.XXIII M.DCCC.XXVI [1823-1826]. 9 vol. in-8, demi-rel., dos et c. mar. br., non rogn. (*Thouvenin.*)

Tome premier : 2 ff., xxxij et 484 pp., plus 2 portraits de Rabelais et 1 fig. — *Tome second :* 2 ff., 399 pp. et 1 fig. — *Tome troisième :* 2 ff., 531 pp. et 1 fig. — *Tome quatrième :* 2 ff., 512 pp. et 3 figg. — *Tome cinquième :* 2 ff. et 515 pp. — *Tome sixième :* 2 ff., 452 pp. et 2 figg. — *Tome septième :* 2 ff., 459 pp. et 1 fig. — *Tome huitième :* 2 ff., 533 pp. et 1 fig. — [*Tome neuvième :*] *Songes drolatiques de Pantagruel :* 7 ff. et 482 pp. (les figures, gravées sur bois, sont comprises dans la pagination).

Les 2 portraits, dessinés par *Devéria*, ont été gravés, l'un par *Leisnier* et *Forster*, l'autre par *Vallot*. Les 10 figures, également dessinées par *Devéria*, ont été gravées par *P. Pelée, Jehotte, Leroux, Prudhomme, Burdet, Larcher, Chollet, Mottet, Touzé* et *Lefèvre aîné*.

Exemplaire en grand papier, avec triple suite de figures : avec la lettre sur papier blanc, AVANT LA LETTRE, sur papier de Chine, et à l'état d'EAUX-FORTES, sur papier de Chine. Il provient de la bibliothèque de M. le comte de La Bédoyère (Cat. de 1862, n° 1638).

1521. Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais et sur les différences de texte qui se font remarquer particulièrement dans le premier livre du Pantagruel et dans le

Gargantua. On y a joint une Revue critique des éditions collectives du même roman, et, de plus, le texte original des Grandes et inestimables Croniques de Gargantua, complété pour la première fois d'après l'édition de 1533. Pour servir de supplément à toutes les éditions des œuvres de Rabelais. Par Jacq. Ch. Brunet. *Paris, L. Potier, libraire, quai Voltaire, 9. [De l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 9.]* 1852. In-8 de 2 ff., 144 et 58 pp., plus 1 f. de *Catalogue* et 7 pp. d'*Additions*, mar. r., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Un des six exemplaires tirés sur papier de Hollande (n° 2, imprimé pour M. Coppinger). — On y a joint : 1° *Notice sur deux anciens romans intitulés Les Chroniques de Gargantua, où l'on examine les rapports qui existent entre ces deux ouvrages et le Gargantua de Rabelais, et si la première de ces chroniques n'est pas aussi de l'auteur de Pantagruel. Par l'auteur des Nouvelles Recherches bibliographiques [Jacq.-Ch. Brunet].* Paris, chez Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants, n° 30. [Imprimerie et Fonderie de A. Pinard, quai Voltaire, n° 15.] Décembre 1834. In-8 de 2 ff. et 39 pp. (tiré à 60 exempl. en grand papier). — 2° *Des Matériaux dont Rabelais s'est servi pour la composition de son ouvrage. Par M. Ch. Nodier.* Paris, Techener, libraire, place du Louvre, n° 12, janvier 1835. In-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.

1522. La || Pvcelle || d'Orleans || Restituée par || Beroalde de Veruille. || Sous le sujet de cette magnanime Pu- || celle est representée vne Fille || vaillante, chaste, sçauante & || Belle. || *A Tours, || Par Sebastien Molin, Libraire & Im- || primeur demeurãt en la grãd' ruë.* || 1599. || Auec priuilege du Roy. In-12 de 7 ff. lim., 317 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé (tiré sur un f. séparé) ; le titre ; 4 ff. pour une épître de Beroalde « A tres-vertueuse dame, madame la mareschalle de La Chastre », et pour des vers adressés à l'auteur par M. [Michel] d'Amboise, seigneur de Vezeuil, « conseiller du roy, maistre des requestes ordinaires de son hostel » (dont la devise est *Sine tempore tempus*), [Roland] Brisset (dont l'anagramme est *Brisant le sort*) et Barentin ; 1 f. pour une épître « Aux dames d'Orleans » et pour un *Sonnet* de Guy de Tours.

Le roman de Béroalde, qui précède d'un demi-siècle le *Grand Cyrus* de Mlle de Scudery, peut en être rapproché à divers égards. L'auteur prend les mêmes libertés avec l'histoire et fait parler de même à tous ses personnages le langage raffiné de la cour.

Le roman se termine au r° du 317e f. par la devise de Beroalde : *Selon la fortune la valleur* ; il est suivi d'un quatrain « A mademoiselle M. L. M. J. » et de diverses petites pièces de vers signés : Mahoudeau, de Nancel, Fauvelaye et Pauneau. — Au v° du dernier f. est un *Extraict* du privilège accordé pour neuf ans à *Sebastien Molin* et *Matthieu Guillemot*, le 21 mars 1599.

1523. Le || Martyre || de la Fidelité || Par Iean d'Intras || de Basaz [*sic*]. || *A Paris || Chez Robert Foüet, ruë S. Iacques*

à || *l'Occasion, deuant les Mathurins.* || M.DC.IX [1609]. || Auec priuilege du Roy. Pet. in-12 de 75 pp. inexactement chiffr., vél. bl.

Au titre, une figure en taille-douce représentant le supplice des deux amants (dernière scène du roman). On trouve ensuite une dédicace à Mademoiselle D. S. Q. R. (pp. 3-6).

La pagination saute de 69 à 80, en sorte que la dernière p. est cotée 85.

Le roman finit à la p. 68, et le reste du volume contient diverses pièces de vers écrites par l'auteur.

Au verso du dernier f. est un *Extraict* du privilège accordé, pour dix ans, au libraire *Robert Fouet*, le 10 juin 1604.

1524. LE || PORTRAICT || DE LA VRAYE || AMANTE || Contenant les || Estranges auantures || de Calaris et la Parfaicte || Constance de Lisbye || Par Iean D'Intras || De Bazas. || *A Paris.* || *Chez Robert Foüet,* || *Rue St Iacques a l'occ.* [sic] || *sion : deuant les* || *Mathurins.* || 1609. In-12 de 12 ff. et 307 pp., vél. bl.

Les ff. lim. se composent d'un front. gravé ; de 6 ff. pour une épître « A tres-vertueuse dame Finéte de Pontac, femme de messire Lancelot de La Lane, chevalier de l'ordre du roy, conseiller en ses conseils d'Estat et privé, et president de la cour de parlement de Bourdeaux », et pour un distique latin en l'honneur du frère de ladite dame, mort d'une chûte dans la rivière ; de 3 ff. pour diverses pièces latines et françaises adressées à l'auteur par R. CHALUPPUS, FLESCHE-D'OR, Lyonnois, DE L'ORGE et DE SOLEME ; d'un f. pour l'*Extraict du privilége,* et d'un f. blanc.

Le privilège, daté du 10 juin 1604, est accordé pour dix ans à *Robert Fouet.*

1525. LE LICT || D'HONNEVR || DE CHARICLEE || Où sont introduites les infortunees & tra- || giques amours du Comte de Melisse. || Par Iean d'Intras. || *A Paris,* || *Chez Robert Foüet, ruë sainct* || *Iacques à l'Occasion, deuant* || *les Maturins.* || 1609. Pet. in-12 de 12 ff. non chiffr., 100 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., vél. bl.

Le titre est orné d'une petite figure en taille-douce représentant une scène du roman ; il est suivi de 6 ff. pour une épître dédicatoire « A monseigneur de Castelnau, chevalier de l'ordre du roy, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Marmande et de Montsegur » ; de 4 ff. contenant des vers adressés à l'auteur par P. DE GUÉ, « Lemovicensis, apud Vazabenses patronus », P. DUCASSE, « Bazadois, advocat au parlement de Bordeaux », et P. VINCENS, « escuyer », enfin d'un f. blanc.

Le dernier f. contient encore des vers adressés à l'auteur par A. LA PUJADE.

1526. LE || DVEL DE || TITHAMANTE. || Histoire Gascone. || Par Iean d'Intras, || de Bazas. || *A Paris,* || *Chez Robert Foüet, rue sainct* || *Iacques à l'Occasion, deuant* || *les Mathurins.* || MDC.IX [1609]. Pet. in-12 de 197 pp., vél. bl.

Au verso du titre, on trouve, par suite d'une erreur survenue dans l'impo-

sition, une répétition de la p. 16, où les caractères sont presque tombes en pâte.

A la p. 8 commence une épître « A la desolée des desolées, madame de Lerm, Anne de Calonges », qui se termine à la p. 9. Cette pièce est suivie (pp. 10-14) de vers à la mémoire de l'auteur, par un anonyme et par Moyse de Sainct Pierre, Lusignan, Angevin, Nicole de Molins et M. A Losange.

Le volume se termine par la devise de Jean d'Intras, devise que nous retrouvons dans ses autres romans : *Amor nobis haec otia fecit.*

1527. Les || dovze Livres || d'Astree, || ou || Par plusieurs Histoires, & sous personnes de || Bergers & d'autres. || Sont deduits les diuers effets de || l'honneste amitié. || *A Paris*, || *Chez Toussaincts du Bray, au Pallais,* || *en la galerie des prisonniers.* || M.DC.VII [1607]. || Auec priuilege du Roy. — [A la fin :] *A Paris*, || *De l'Imprimerie de Charles* || *Chappellain, ruë des* || *Amandiers, à l'Image* || *nostre Dame.* In-8 de 8 ff. non chiffr., dont le dernier est blanc, et 508 ff. chiffr., mar. bl., fil., comp., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé ; elle ne contient que la première partie, en douze livres.

Au titre, la marque de *Toussaint Du Bray*, avec la devise : *Cultu fertilior.*

Les ff. lim. sont occupés par une épître de « l'Autheur à la bergére Astrée », la *Table* et l'*Extraict du privilége.*

Le privilège, daté du 18 août 1607, est accordé pour dix ans « à l'autheur du present livre », qui déclare en faire cession à *Toussaint Du Bray.*

L'édition originale de l'*Astrée* est restée longtemps inconnue, bien que M. Brunet en ait soupçonné l'existence. En décrivant l'édition de *Paris, Jean Micard*, 1610, l'auteur du *Manuel du Libraire* (V,1014) renvoie, en effet, à un passage des *Mémoires* de Bassompierre qui se rapporte au mois de janvier 1609 et où il est dit : « Pendant la goutte du roy, il commanda à M[r] le Grand de veiller une nuit près de luy, Gramont une autre, et moy une autre, et nous relayer ainsy de trois en trois nuits, durant lesquelles, ou nous luy lisions le livre d'*Astrée*, quy lors estoit en vogue, ou nous l'entretenions lors qu'il ne pouvoit dormir, empesché par son mal. » (Bassompierre, éd. Chantérac, I, 214). Le livre dont le roi se faisait faire la lecture est l'édition de 1607. Le présent exemplaire a été découvert par M. Edwin Tross, à Augsbourg, en 1869. Voy. une note de M. A. Benoist dans la *Revue Forézienne*, III (1870), 269.

1528. L'Astree || de Messire. || Honoré d'Vrfé, || Marquis de Verromé, Comte || de Chasteau-neuf, Baron de Chasteaumo- || rand, Cheualier de l'Ordre de Sauoye, &c. || Ou || par plusieurs Histoires, et || sous personnes de Bergers, & d'autres, sont deduits || les diuers effets de l'honneste Amitié. || Reueuë & corrigée en cette derniere Edition. || Et enrichie de figures en taille douce. || Dediée au Roy Tres-Chrestien || Henry le Grand. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé, au palais* || *dans la petite salle, à la Palme.* || M.DC.XXXIII [1633]. || Auec Priuilege du Roy. 4 vol. in-8. — La || Conclv-

SION || ET DERNIERE PARTIE || D'ASTREE || Où par plusieurs histoires, || & sous personnes de Bergers & d'au- || tres, sont deduits les diuers effects de || l'honneste Amitié. || Composée sur les vrais || Memoires de feu Mre Honoré d'Vrfé. || Par le sieur Baro. || Troisiesme Edition, reueuë & corrigee. || *A Paris*, || *Chez Anthoine de Sommauille, au* || *Palais, dans la petite Salle.* || M.DC.XXXII [1632]. || Auec priuilege du Roy. In-8. — Ensemble 5 vol. in-8, réglés, mar. r., fil., comp., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Première Partie : Frontispice gravé par *Daret,* aux noms de *Sommaville* et de *Courbé* ; titre imprimé, au v° duquel est un portrait de l'auteur, gravé en taille-douce et accompagné d'un quatrain non signé ; 2 ff. pour une epître « Au Roy » et un portrait d'Astrée (que l'on a cru être Diane de Châteaumorand), accompagné d'un sixain de BARO ; 3 ff. pour une épître de « l'Autheur à la bergére Astrée » ; 1 fig. qui représente Céladon poursuivi par Astrée ; ensemble 8 ff. lim., 880 pp., 3 ff. pour le *Privilége* et 1 f. blanc.

Seconde Partie : Frontispice gravé ; titre, au v° duquel est le portrait d'H. d'Urfé ; 3 ff. pour une épître de « l'Autheur au berger Celadon » ; 1 f. pour le portrait d'Astrée ; 2 ff. pour la *Table* et pour une figure ; ensemble 8 ff. lim., 1018 pp., 3 ff. pour le *Privilége* et 1 f. blanc.

Troisiesme Partie : Frontispice gravé, au v° duquel est tiré le portrait d'Astrée ; titre ; 2 ff. pour une épître « Au Roy » ; 1 f. pour le portrait d'H. d'Urfé ; 4 ff. pour une épître de « l'Autheur à la rivière de Lignon » ; 3 ff. pour une *Ode à la riviére de Lignon,* par le sieur DE BARO, et la première figure ; ensemble 12 ff. lim., 1223 pp., 2 ff. de *Table,* 3 ff. pour le *Privilége* et 1 f. blanc.

Quatriesme Partie : 1 f. pour le portrait d'Astrée ; frontispice gravé ; titre imprimé, au v° duquel est le portrait d'H. d'Urfé ; 2 ff. pour une épître de BARO « A la reyne Marie de Medicis, mére du roy » ; 3 ff. pour un *Advertissement au lecteur*, également signé de BARO, et pour la première figure ; ensemble 8 ff. lim., 1433 pp. et 3 ff. pour la *Table.* — Le titre porte : *La vraye* || *Astree de Messire* || *Honoré d'Vrfé*, etc., et les mots *Dernière edition* n'y figurent pas, car la quatrième partie paraît ici pour la première fois, par les soins de BARO. Celui-ci fait, dans son avertissement, un éloge funèbre de d'Urfé.

Conclusion et derniére Partie d'Astrée : Portrait de Baro par *Massue*, accompagné d'un sixain de *L'Estoile ;* frontispice gravé ; titre imprimé ; 4 ff. pour une épître « A tres-haut et puissant seigneur, messire Ambroise Spinola, marquis de Balbaces, conseiller d'Estat de Sa Majesté Catholique, chevalier de ses ordres et son capitaine general, etc. », et pour le portrait d'Astrée ; 5 ff. pour une épître « A la bergére Astrée » ; 4 ff. pour un avis *Au Lecteur*, le *Privilége* et la première figure ; ensemble 16 ff. lim., 986 pp., 4 ff. pour la *Table* et un second *Privilége ;* 1 f. blanc.

Chacune des parties de l'*Astrée* est divisée en douze livres ; chaque livre est précédé d'une figure tirée en taille-douce et comprise dans la pagination. Les figures des livres V, VIII, X, XI, XII de la 1re partie, I et IV de la 2e partie, I, II, III, V de la 4e partie, IV et IX de la 5e partie sont signées du monogramme de *Michel Lasne ;* celles des livres I et VI de la 1re partie, I, II, III et VI de la 3e partie sont signées de *Rabel.* Les figures du livre X de la 4e partie et du livre I de la 5e partie, portent : *Rabel inv.*, et le monogramme de *Michel Lasne ;* enfin, les figures des livres VI, VIII, X, XI, XII de la 5e partie portent : *Rabel inv., C. David, sc.* Les frontispices et les portraits sont les mêmes dans les cinq volumes, cependant la lettre insérée dans le cartouche placé à la partie supérieure a été modifiée pour chaque volume.

Le privilège des 4 premières parties est daté du 11 janvier 1632 ; il permet

à *Augustin Courbé* de publier l' « *Astrée*, composée par le feu sieur marquis d'Urfé, en cinq volumes, suivant l'intention que ledit sieur d'Urfé en avoit eue avant son decez ». La durée du privilège est de vingt ans. *Courbé* déclare y avoir associé *Sommaville*.

Le privilège, dont le texte est placé en tête de la *Conclusion*, est accordé pour dix ans à Balthazar Baro, le 10 novembre 1627. Baro déclare avoir cédé son droit à *François Pommeray*, « imprimeur libraire à Paris », lequel cède à son tour le privilège à *Sommaville* et à *Courbé*. Le privilège du 11 janvier 1633 est reproduit à la fin du volume. — L'achevé d'imprimer est, pour les cinq parties, du 30 avril 1633.

1529. LES || AVANTVRES || DV BARON DE || FÆNESTE. || Comprinses en quatre Parties. || Les trois premieres revues, augmentees, & || distinguees par Chapitres. || Ensemble || la Quatriesme Partie || nouvellement mise en lumiere. || Le tout par le mesme Autheur. || *Au Dezert.* || *Imprimé aux despens de l'Autheur.* || M.DC.XXX [1630]. In-8 de 6 ff. et 308 pp., mar. citr., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première édition complète du célèbre roman de TH. AGRIPPA D'AUBIGNÉ. Les deux premières parties avaient paru à *Maillé* en 1617 ; la troisième avait été publiée dans la même ville en 1619.

L'édition de 1630 fut imprimée à *Genève*, par *Pierre Aubert*, qui fut pour ce fait condamné à la prison au mois d'avril 1630 (voy. Haag, *La France protestante*, nouvelle édition, I, 501). La rubrique du *Dezert* est une supercherie analogue à celle que d'Aubigné avait employée quelques années auparavant en inscrivant le nom d'*Amsterdam* sur le titre de son *Histoire universelle*.

Un détail qui mérite d'être signalé, c'est que l'on trouve dans ce volume la distinction entre l'*u* voyelle et le *v* consonne.

1530. LA RELATION || DE || L'ISLE IMAGINAIRE, || et || l'Histoire || de la Princesse || de || Paphlagonie. || M.DC.LIX [1659]. *S. l.* [*Bordeaux*], in-8 de 8 ff. et 166 pp., mar. or., fil., dos et coins ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : 1 f. blanc ; 1 f. de titre ; 4 ff. pour une épître « A madame de Pontac, premiére presidente de Bourdeaux » ; 2 ff. pour une épître « A monseigneur de Bussillet, seigneur de Messimieu, chevalier de l'ordre du roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller de Leurs Altesses Royales, monseigneur le duc d'Orleans et Mademoiselle, sa fille, chevalier d'honneur au parlement de Dombes, et nommé gouverneur de l'isle de *** ». Cette dernière épître est datée de Trévoux, le 31 décembre 1658.

La *Relation de l'Isle imaginaire* est l'œuvre de Mlle DE MONTPENSIER, qui l'écrivit pendant l'automne de l'année 1658, lors d'un voyage qu'elle fit à Trévoux ; elle en parle elle-même dans un curieux passage de ses mémoires : « Il y a un certain chevalier d'honneur au parlement de Dombes ; c'est une charge assez extraordinaire, mais les gens de feu mon pére étoient habiles à en creer de toutes façons pour avoir de l'argent. Ils prirent exemple sur le parlement de Dijon. Ce chevalier est un homme assez comique qui me divertissoit, ayant des démêlés admirables avec sa compagnie. La veille que je partis pour Dombes, je lui dis que l'on me vouloit vendre une île dont je voulois lui donner le gouvernement. Il me remercia fort et m'en demanda le nom. Je lui dis que je ne le savois pas encore et que l'on me le devoit envoyer au premier ordinaire, et la description de l'île. Le soir que j'arriva

à Trévoux, je m'en allai dans mon cabinet, et je commençai cette relation. Le lendemain je fus à la messe à l'église.... Comme c'étoit un dimanche et que l'on doit le bon exemple à ses sujets, j'allai à vêpres, et, à mon retour, je trouvai les lettres de Paris ; Messimieux eut grand soin de me venir demander des nouvelles de l'île ; mais, comme je n'avois pas eu le loisir de l'achever, je lui répondis que la moitié de mes lettres étoit demeurée à Lyon, mais que je l'aurois assurément le lendemain. Je l'achevai le soir, et le lundi tout le jour on la copia, car il faut plus de temps à transcrire ce que je fais que je n'en mets à l'écrire ». (*Mémoires de Mlle de Montpensier, collationnés sur le manuscrit autographe par M. Chéruel*, III, 340.)

Nous apprenons par le *Segraisiana* (La Haye, 1722, in-12, 154 et 196) que la *Description* fut imprimée à *Bordeaux*, par les soins de SEGRAIS, qui doit être l'auteur des deux épîtres dédicatoires. Il n'en fut tiré que 100 exemplaires, que Mademoiselle distribua elle-même à ses amis. « Sous des noms empruntés, dit Segrais, elle y a mêlé beaucoup de choses satiriques contre les dames de la cour... Les personnages ne sont pas inventés à plaisir ; la princesse de Paphlagonie, c'est Mlle de Vandy ; Cyrus, M. le Prince ; la princesse Parthenice, Mme de Sablé ; la reine des Amazones, Mademoiselle elle-même. »

On a conservé, sur la garde de cet exemplaire, l'*ex-libris* d'un ancien propriétaire, JEAN THOMAS AUBRY, prêtre, docteur de Sorbonne.

De la bibliothèque de M. le comte O. DE BÉHAGUE (Cat., n° 986).

1531. TARSIS ET ZÉLIE. Nouvelle Edition. *A Paris*, *Chez Musier Fils*, *Libraire*, *quai des Augustins*, *au coin de la rue Gist-le-Cœur*. [*Des Imprimeries de M. Lambert, rue de la Harpe ; & de J. G. Clousier, rue Saint-Jacques.*] M.DCC.LXXIV [1774]. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ce roman, dont l'auteur est ROLAND LE VAYER DE BOUTIGNY, parut pour la première fois à Paris en 1665 (4 vol. in-8).

Les trois frontispices, dessinés par *C.-N. Cochin*, *J.-M. Moreau le jeune* et *C.-S. Eisen*, ont été gravés par *C.-S. Gaucher*, *N. Ponce* et *D. Née*.

Tome Ier : 2 ff., xxiij et 563 pp., plus le frontispice gravé et 2 ff. pour l'*Approbation* et le *Privilége*.

Tome II : 2 ff. et 563 pp., plus le frontispice gravé.

Tome III : 2 ff. et 597 pp., plus le frontispice gravé.

L'ouvrage est orné, en outre, de 3 fleurons sur les titres et de 20 vignettes d'*Eisen*, gravées par *Helman*, *De Longueil*, *Masquelier*, *Massard*, *Née* et *Ponce*.

Le privilège, daté du 1er décembre 1773, est accordé pour six ans à *Musier fils*.

Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE.

1532. LE || ROMAN || BOVRGEOIS. || Ouurage comique. || *A Paris*, || *Chez Louys Billaine*, *dans la* || *Grand' Salle du Palais*, *au second* || *Pilier*, *au grand Cesar*. || M.DC.LXVI [1666]. Auec Priuilege du Roy. In-8 de 7 ff. lim. et 700 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale du célèbre roman de FURETIÈRE.

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé, tiré sur un f. séparé ; le titre, 5 ff. pour l'*Advertissement du Libraire au Lecteur* et l'*Extraict du privilége*.

Le privilège, daté du 13 mars 1666, est accordé pour cinq ans « à l'autheur

du livre ». L'impétrant déclare en faire cession à *Claude Barbin*, qui y associe *Thomas Jolly, Louys Billaine, Denis Thierry* et *Théodore Girard*. L'achevé d'imprimer est du 5 novembre 1666.

Le *Roman bourgeois* a été réimprimé avec des notes par M. Édouard Fournier et une notice par M. Charles Asselineau (Paris, Jannet, 1854, in-16).

Notre exemplaire contient deux titres, l'un au nom de *Louys Billaine*, l'autre au nom de *Theodore Girard*.

1533. LES || AVANTURES || de Monsieur || d'Assoucy. || *A Paris*, || *Chez Claude Audinet*, || *Et se vendent au Palais, à l'entrée de la* || *Galerie des Prisonniers, à l'Ange* || *Gabriel*. || M.DC.LXXVII [1677]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12. — LES AVANTURES || D'ITALIE || de Monsieur || Dassoucy. || *A Paris*, || *En la Boutique de G. Quinet, au Pa-* || *lais, à l'entrée de la Gallerie des* || *Prisonniers, à l'Ange Gabriel*. || M.DC.LXXIX [1679]. || Avec Privilege du Roy. In-12. — LES || PENSÉES || de Monsieur || Dassoucy, || dans le S. Office || de Rome. || Dediées à la Reine. || *A Paris*, || *En la Boutique de G. Quinet, au Pa-* || *lais, à l'entrée de la Gallerie des* || *Prisonniers, à l'Ange Gabriel*. || M.DC. LXXIX [1679]. || Avec Privilege du Roy. In-12. — LA PRISON || de Monsieur || Dassoucy. || Dediée au Roy. || *A Paris*, || *En la Boutique de G. Quinet, au Pa-* || *lais, à l'entrée de la Gallerie des* || *Prisonniers, à l'Ange Gabriel*. || M.DC. LXXIX [1679]. || Avec Permission. In-12. — Ensemble 5 vol. in-12, mar. bl. jans., n. r. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Avantures. — *Tome premier* : Portrait de D'Assoucy; titre; 8 ff. pour une épître « Au Roy »; 3 ff. pour une *Preface au Lecteur*; 2 ff. de *Table*; ensemble 15 ff. lim., 321 p. et 1 f. — *Tome second* : Titre; 2 ff. de *Table* et 336 pp. — Le privilège, dont le texte est rapporté à la fin du premier volume, est daté du 13 octobre 1670; il est accordé pour cinq ans « au sieur Coypeau d'Assoucy », qui déclare en faire cession à *Claude Audinet*. Achevé d'imprimer pour la première fois, le 25 janvier 1677.

Avantures d'Italie : Titre; 7 ff. pour une épître « A monseigneur le duc de Saint Agnan [*sic*], pair de France »; 2 ff. pour un avis « Au Lecteur »; 4 ff. pour la *Table*; 2 ff. pour le *Privilége*; ensemble 16 ff. lim. et 432 pp. — Le privilège est celui du 13 octobre 1670; il n'est pas fait mention de la cession consentie par l'auteur. L'achevé d'imprimer est du 4 mai 1677. — Le portrait qui devait occuper le v° du 16e f. lim. n'a pas été tiré.

Pensées : Titre; 3 ff. pour une épître « A la Reyne »; 2 ff. pour un avis « Au pieux Lecteur »; ensemble 6 ff. lim., 200 pp. et 2 ff. — Le privilège, dont le texte occupe les 2 derniers ff., est celui du 13 octobre 1670; il ne contient aucune mention de la cession faite par l'auteur. L'achevé d'imprimer est du 9 septembre 1676.

Prison : Titre; 176 pp. et 2 ff. — Les 2 ff. qui terminent le volume contiennent une épître en prose et en vers « A monseigneur le duc de Saint-Aignan », et une épître en vers « A monseigneur le duc de Montausier, gouverneur de monseigneur le Dauphin ».

Les quatre ouvrages qui viennent d'être décrits forment la série complète des aventures burlesques de Dassoucy. C'est dans sa *Prison* qu'il a raconte

brièvement les aventures dont il fut la victime à son retour à Paris. Il se proposait d'en publier un récit beaucoup plus circonstancié qui n'a jamais paru.

Exemplaire de M. le comte O. DE BÉHAGUE (Cat., n° 1002).

1534. LA FAUSSE CLELIE Histoire Françoise, galante et comique. *A Amsterdam, Chez Jaques Wagenaar.* M.DC. LXXI [1671]. Pet. in-12 de 4 ff., 322 pp. et 3 ff. pour la *Table*, mar. or., fil., comp., dos orné, doublé de mar. bl. cl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet. Motte*, 1880.)

Les ff. lim. se composent d'un joli frontispice gravé à l'eau-forte par *Romain De Hooghe*, du titre et 2 ff. pour la *Preface*.

Ce roman, dont l'auteur est PERDOU DE SUBLIGNY, parut pour la première fois à *Paris*, en 1670.

Willems, *Les Elzevier*, 1850.

1535. ZAYDE || HISTOIRE || ESPAGNOLE, || Par Monsieur || de Segrais. || Avec un Traitté || de l'Origine des Romans. || Par Monsieur Huet. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le second Perron de la Sainte* || *Chappelle.* || M.DC.LXX [1670]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 99 et 441 pp. — ZAYDE || HISTOIRE || ESPAGNOLE, || Par Monsieur || de Segrais. || Seconde & derniere Partie. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au* || *Palais, sur le second Perron* || *de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXI [1671]. In-12 de 2 ff. et 536 pp. — Ensemble 2 vol. in-12, mar. citr., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Zayde est l'œuvre de Mme DE LA FAYETTE, bien que SÉGRAIS, sous le nom de qui ce roman fut publié, paraisse y avoir eu une certaine part. Mme de La Fayette communiquait son travail pièce à pièce au célèbre Huet, qui n'était pas encore entré dans les ordres ; Huet le fit précéder de son *Traité sur l'origine des romans*.

Le privilège, rapporte par extrait à la fin de la première partie et au commencement de la seconde, est accordé pour sept ans « au sieur de Segrais, de l'Academie Françoise », le 8 octobre 1669. Segrais déclare en faire cession à *Claude Barbin*. L'achevé d'imprimer de la première partie est du 20 novembre 1669 ; celui de la seconde partie du 2 janvier 1671.

Exemplaire aux armes du COMTE D'HOYM (Cat., n° 2716), acquis en 1865 à la vente Radziwill (n° 972). Il avait appartenu à M. PARIS D'ILLENS, qui a ajouté sur la garde une note de sa main. Cet exemplaire ne figure cependant pas dans le Catalogue de la *Bibliotheca Parisina* (Londres, 1790), parce qu'il faisait partie d'un lot de livres cédé par M. Paris au prince Radziwill, avant les enchères. Voy. la preface de M. L. Potier en tête du Catalogue Radziwill.

1536. LETTRE || DE || MONSIEVR HVET, || a Monsieur || de Segrais. De l'Origine || des Romans. || *A Paris. S. d.* [1670], in-8 de 99 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

La lettre de Huet a été imprimée en tête de *Zayde, histoire espagnole*, par

Ségrais et Mme de La Fayette (Voy. le n° 1535). Le présent volume est un tirage à part, précédé d'un titre particulier.

Exemplaire aux armes de COLBERT. Il porte sur le titre la signature de SEIGNELAI et une note de sa main. La signature est répétée à la p. 99, avec la date de 1692.

1537. LA || PRINCESSE || DE || CLEVES. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le second Perron de la Sainte* || *Chapelle.* || M.DC.LXXVIII [1678.] || Auec Priuilege du Roy. 4 tom. en 2 vol. in-12, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. or., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

La Princesse de Clèves est ordinairement considérée comme une œuvre collective de Mme de LA FAYETTE, de SÉGRAIS et du duc FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD.

Tome I: 2 ff., 211 pp. et 2 ff. blancs. — *Tome II:* 1 f. et 214 pp. — *Tome III:* 1 f. et 216 pp. — *Tome IV:* 1 f., 211 pp. (la dernière chiffr., par erreur 213) et 2 ff. pour le *Privilége*, qui commence p. 212.

Le privilège, daté du 16 janvier 1668, est accordé à *Barbin* pour vingt ans.

Exemplaire de CROZAT. (Cat., 1751, n° 2158).

1538. LETTRES || A MADAME || LA MARQUISE *** || sur le sujet || de la || Princesse || de Cleves. || *A Paris,* || *Chez Sebastien Mabre-Cramoisy,* || *Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques,* || *aux Cicognes.* || M.DC.LXXVIII [1678]. || Avec Privilege de Sa Majesté. In-12 de 1 f., 370 pp. et 1 f. pour l'*Extrait du Privilege*, v. f., tr. marbr.

Ces lettres sont de J.-B. DU TROUSSET DE VALINCOURT; cependant la lettre IIIe, qui contient des remarques sur le style de l'ouvrage, est, dit-on, du P. BOUHOURS. Voy. le *Dictionnaire des Ouvrages anonymes* de Barbier, 3e éd., II, 1218.

Le privilège, daté du 17 juin 1678, est accordé pour six ans à *Sébastien Mabre-Cramoisy.*

1539. DIANE DE CASTRO. *A Paris, Chez Gabriel Martin, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à l'Etoile.* M.DCC.XXVIII [1728]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 309 pp. et 1 f.

Édition originale.

L'auteur de ce roman est HUET, le célèbre evêque d'Avranches

Le privilège, daté du 19 mars 1728, est accordé pour six ans au libraire *Gabriel Martin.*

1540. MEMOIRES de la Vie de Henriette-Sylvie de Moliere. *A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second*

Perron de la Sainte Chappelle, M.DC.LXXII-M.DCLXXIV [1672-1674]. Avec Privilege du Roy. 6 vol. in-12.

Ire Partie : 4 ff. et 218 pp. — *IIe Partie :* 200 pp. — *IIIe Partie:* 208 pp. — *IVe Partie :* 206 pp. et 1 f. pour l'*Extrait du privilége.* — *Ve Partie :* 240 pp. — *VIe Partie :* 240 pp. et 1 f. pour l'*Extrait du privilége.*

Edition originale.

Le privilège, daté du 29 avril 1671, est donné à *Claude Barbin* pour cinq ans. L'achevé d'imprimer est, pour les deux premières parties, du 26 juin 1671 ; pour les 3e et 4e parties, du 16 mai 1672 ; pour les 5e et 6e parties, du 16 janvier 1674.

Ce roman est attribué d'ordinaire à Marie-Catherine-Hortense Des Jardins, connue sous le nom de Mme de Villedieu, née en 1631, morte en 1683, et il a été réimprimé dans ses *Œuvres* (Paris, 1702, 10 vol. in-12) ; cependant, l'attribution n'est pas certaine. Allainval, dans sa *Lettre à Mylord *** sur Baron*, cite d'Alègre comme l'auteur des *Mémoires* ; mais d'Alègre ayant publié son *Histoire de Moncade* en 1735, il y aurait eu 63 ans d'intervalle entre les deux ouvrages, ce qu'il est difficile d'admettre. Barbier (3e édition, III, 202) incline vers l'opinion de Léris, qui, dans son *Dictionnaire des Théâtres*, met la *Vie d'Henriette-Sylvie de Molière* au nombre des ouvrages de Subligny.

1541. Memoires || de || Hollande. || *A Paris,* || *Chez Estienne Michallet, ruë* || *S. Jacques à l'Image S. Paul, prés* || *la Fontaine S. Severin.* || Avec Privilege du Roy. || 1678. In-12 de 4 ff. et 456 pp.

Les ff. lim. comprennent le titre et une épître de Michallet « A monsieur Mr Rose, de l'Académie Françoise, etc. »

Barbier avait attribué ce roman à Mme de La Fayette ; mais son opinion a été depuis abandonnée. Voy. Ap. Briquet, *Nouveaux Eclaircissements sur les Mémoires de Hollande* (Paris, Techener, 1857, in-16).

1542. Desordres de la Bassette. Nouvelle galante. *Suivant la Copie imprimée à Paris,* M.DC.LXXXII [1682]. Pet. in-12 de 6 ff., 94 pp. et 1 f. blanc, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A monseigneur le Chancelier » et un avis « Au Lecteur ».

Cet ouvrage est attribué au sieur de Preschac, l'auteur d'une foule de romans dont le plus connu est la *Suite du Roman comique* (1679). Voy. Barbier, I, 911.

La *bassette* était un jeu de cartes qui fut introduit à la cour en 1678, et qui causa nombre de ruines ; il fut interdit en 1680. Voy. Mme de Sévigné, éd. Monmerqué, V, 431, 507.

1543. Agiatis Reyne de Sparte, ou les Guerres civiles des Lacedemoniens, Sous les Rois Agis & Leonidas. *A Paris, Chez Guillaume de Luyne, Libraire Juré, sous la montée de la Cour des Aydes, à la Justice.* M.DC.LXXXV [1685]. Avec Privilege du Roy. 2 tom. en un vol. in-12, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome I : Titre ; 4 ff. pour une épître « A mademoiselle de Scudery » ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége ;* ensemble 6 ff. lim. et 240 pp.

Tome II : 1 f. de titre et 296 pp.

L'auteur de ce roman est P. D'ORTIGUE DE VAUMORIÈRE. Le privilège, daté du 31 août 1684, est accordé pour six ans à *Guillaume de Luyne*. L'achevé d'imprimer est du 30 novembre 1684.

Exemplaire aux armes de JEANNE-BAPTISTE D'ALBERT DE LUYNES, COMTESSE DE VERRUE ; il a plus tard appartenu à CROZAT (Cat., n° 2089).

1544. LA PRINCESSE AGATHONICE. Ou Les differens Caractéres de l'Amour. Histoire du tems. *A Paris, Chez Guillaume de Luines* [sic], *au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice. Et Claude Cellier, ruë Saint Jacques, au Crand* [sic] *Navire.* Avec Privilege du Roi. *S. d.* [1693], pet. in-12 de 2 ff. et 140 pp., mar. r., large dent., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Le f. qui suit le titre contient un *Avis au Lecteur*.

Le privilège, rapporté par extrait au bas de la p. 140, est accordé pour huit ans à ..., le 27 mars 1693.

Exemplaire du comte DE TOULOUSE, de MÉON (Cat., n° 2696), de PIXERÉCOURT (n° 1257) et de SOLAR (n° 1954), acquis à la vente O. DE BÉHAGUE (n° 1022).

1545. L'AMOUR A LA MODE. Satyre historique. *A Paris, Chez la Veuve Coignard.* M.DCC.VI [1706]. Pet. in-12 de 108 pp. (y compris 6 ff. lim.), mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé par *J. Harrewijn* ; le titre, 1 f. pour une épître « Au tres-haut et tres-puissant seigneur Louis de Soissons, prince de Neuf-Chastel », épître signée DE P. ; 1 f. pour un avis du « Libraire au Lecteur » ; 2 ff. pour une *Lettre de M. l'abbé de... à l'auteur du caractére des femmes de ce siécle*.

D'après Barbier (*Dict. des ouvrages anonymes*, I, 138), les initiales placées à la fin de l'épître sont celles de Mme DE PRINGY. La première édition parut en 1695 avec un privilège au nom du sieur MICHEL CHILLIAT ; mais ce personnage semble avoir spéculé sur les privilèges. Barbier remarque qu'il obtint de même un privilège pour l'impression de *Granicus*, roman de François Brice.

L'édition de 1706, qui paraît avoir avoir été exécutée à Bruxelles ou en Hollande, ne contient aucun extrait du privilège ; par contre, on est redevable au libraire étranger de la spirituelle eau-forte d'*Harrewijn*.

b. — XVIIIe siècle.

1546. LA VOITURE EMBOURBÉE. *A Paris, En la Boutique de la Veuve Barbin, chez Pierre Huet, sur le second Perron de la Sainte-Chapelle, au Soleil Levant.* M.DCC.XIV [1714]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 293 pp. et 3 ff. pour le *Privilége*.

Ce roman est généralement attribué à MARIVAUX, et figure dans ses

Œuvres (Paris, veuve Duchesne, 1781, 12 vol. in-8), ainsi que les *Aventures de *** ou les Effets surprenants de la sympathie*, qui sont du même auteur, comme nous l'apprend l'*Avis du Libraire*. Selon G. Martin (*Catalogue de la comtesse de Verrue*, n° 273), il serait de l'abbé Bordelon. Lenglet du Fresnoy qui, dans sa *Bibliothèque des Romans* (II, 60) le mettait au nombre des ouvrages de Marivaux, prétend, dans ses notes manuscrites, qu'il est du chevalier de Mailly.

1547. Le Diable Boiteux. *A Paris, Chez la Veuve Barbin, au Palais, sur le Perron de la sainte Chapelle.* M.DCC.VII [1707]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 5 ff., 314 pp. et 4 ff., mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé par *Magdeleine Horthemels* ; le titre ; 2 ff. pour une épître « Au tres-illustre auteur Luis Velez de Guevara » ; 1 f. de *Table*.

Le roman, publié par Le Sage, n'est pas une simple traduction du *Diablo cojuelo* de Luis Velez de Guevara, dont la première édition avait paru à Madrid, en 1641 ; c'est un arrangement dans lequel il y a beaucoup de passages originaux. Le romancier français se préparait ainsi par des études de detail à la publication de son *Gil Blas*.

Le privilège, rapporté à la fin du volume, contient le nom de l'auteur. Il est accordé à la veuve *Claude Barbin*, le 5 juin 1707, et lui permet de débiter exclusivement, pendant sept ans, *Le Diable boiteux*, « composé par le sieur Le Sage ».

1548. Le Diable boiteux. Par Monsieur Le Sage. Nouvelle Édition, Corrigée & augmentée d'une Journée des Parques, du même Auteur. Avec les Entretiens Serieux & Comiques des Cheminées de Madrid, et les Bequilles du Diable boiteux. Par Monsieur *** [l'abbé L. Bordelon.] Enrichie de Figures en Taille-douces [*sic*]. *A Paris, Chez Damonneville, Quai des Augustins, à saint Étienne.* [*De l'Imprimerie de Prault, Quai de Gêvres.*] M.DCC.LVI [1756]. Avec Approbation & Privilége du Roy. 3 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : xij et 264 pp., plus un front. gravé et 3 figg. aux pp. 27, 57, 178. — *Tome II :* 2 ff., 320 pp., chiffr. de 1 à 224 et de 265 à 360, plus 6 figg. aux pp. 1, 31, 199, 265, 345, 351. — *Tome III :* 2 ff. et 248 pp., chiffr. de 225 à 472, plus 2 figg. aux pp. 244 et 322.

Cette édition donne le texte définitivement revu par Le Sage ; elle contient à peu près deux fois autant de matière que l'édition originale.

Le Diable boiteux se termine à la page 336 de la IIIe partie ; les *Entretiens sérieux et comiques des cheminées de Madrid* occupent les pp. 337-364 ; puis viennent *Les Béquilles du Diable boiteux* (pp. 365-384) et *Une Journée des Parques* (pp. 385-472).

Le privilège, rapporté à la fin du tome Ier, et relatif à divers ouvrages, est accordé pour six ans à *Laurent-François Prault*, le 31 janvier 1752. *L.-F. Prault* déclare en faire cession à son père, *Pierre Prault*, en ce qui

concerne *Le Diable boiteux*, et *Pierre Prault* cède à son tour ses droits à *Damonneville*.

Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE, aux armes de Mme DE POMPADOUR (Cat., n° 1954), qui provient des ventes RADZIWILL (n° 985) et O. DE BÉHAGUE (n° 1036).

1549. HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE. Par M. Le Sage. Derniére Edition revue, & corrigée. *A Paris, Par les Libraires Associés.* [*De l'Imprimerie de Quillau.*] M.DCC. XLVII [1747]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 4 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le v° du faux-titre du *Tome premier* contient les noms des libraires associés : *Ve Gandouin, Huart, Nyon fils, Bordelet, Prault fils, Ganeau, Damonneville, Durand, David, Quillau fils*

Les deux premières parties de *Gil Blas* avaient paru en 1715, les deux autres parties n'avaient été publiées qu'en 1724 et en 1735. L'édition de 1747 est la dernière que l'auteur ait revue.

Tome premier : 4 ff., 402 pp., 3 ff. de *Table* et 8 figg. aux pp. 1, 64, 119, 148, 168, 300, 328 et 380. — *Tome second :* 2 ff., 342 pp., 2 ff. de *Table* et 9 figg. aux pp. 12, 28, 144, 157, 174, 179, 197, 304 et 338. — *Tome troisiéme :* 2 ff., 381 pp., 3 ff. de *Table* et 8 figg. aux pp. 10, 20, 53, 108, 142, 182, 295 et 317. — *Tome quatriéme :* 4 ff., 369 pp., 5 ff. pour la *Table* et le *Privilége* et 7 figg. aux pp. 1, 18, 33, 74, 94, 198 et 350.

Le privilège, daté du 30 janvier 1739 et d'une durée de neuf ans, est accordé à *Jean-Baptiste Juin*, marchand de papier à Paris, pour l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, les *Œuvres de théâtre des sieurs Champmeslé et Baron*, etc. Juin déclare avoir cédé ses droits à *Pierre Gandouin, Gabriel Valleyre, Huart, Nyon fils, Clouzier, Prault fils, Bordelet, David l'aîné, Damonneville* et *Ganeau*.

Il existe sous la même date une contrefaçon également ornée de figures. Le *Guide* de M. Cohen (4e éd., 268) indique le moyen de distinguer les deux éditions.

1550. LA VIE DE DON ALPHONSE BLAS DE LIRIAS, fils de Gil Blas de Santillane, Avec Figures. *A Amsterdam, Chez Meynard Uytwerf*, 1754. In-12 de 4 ff., 365 pp. et 4 figures, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les figures sont placées aux pp. 185, 264, 304 et 352.

Nous ignorons quel est l'auteur de ce roman. Une réimpression faite à Paris, en 1802, sous le titre de *Suite de Gil Blas, ou Mémoires de don Alphonse Blas de Lirias*, le donne comme un « ouvrage posthume de Le Sage ».

1551. HISTOIRE DE GUZMAN D'ALFARACHE, nouvellement traduite et purgée des moralitez superfluës. Par Monsieur Le Sage. *A Paris, Chez Etienne Ganeau, ruë saint Jacques, près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes.* M.DCC.XXXII [1732]. Avec Approbation & Privilege du

Roy. 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Tome premier : Frontispice gravé par *J.-B. Scotin*, xvj pp. pour le titre et la *Préface*, 4 ff. pour l'*Approbation*, le *Privilége* et la *Table*; 406 pp. et 7 figg. aux pp. 19, 46, 75, 246, 287, 328 et 376. — *Tome second* : 3 ff. pour le titre et la *Table*, 412 pp. et 8 figg. aux pp. 16, 38, 93, 164, 243, 315, 346 et 378.

Les figures sont toutes de *J.-B. Scotin*.

Le privilège, daté du 1er mars 1731, est accordé pour six ans à *Étienne Ganeau*.

L'œuvre de Le Sage est une imitation du roman de MATEO ALEMAN, *La Vida del picaro Guzman de Alfarache*, dont la première partie parut en 1599, et à laquelle Lujan de Sayavedra donna une suite qui fut publiée en 1602 (voy. *Catálogo de la biblioteca de Salvá*, II, n° 1699). L'ouvrage d'Aleman fut traduit d'abord en français par Gabriel Chappuis sous ce titre : *La Vie et les Advantures de Guzman d'Alfarache, divisées en trois livres*, etc. Paris, Nic. et Pierre Bonfons, 1600, in-12 (Cat. La Vallière, 1767, n° 3358) ; puis vint la traduction de Jean Chapelain, intitulée : *Les Gueux ou la Vie de Guzman d'Alfarache, image de la vie humaine* (Paris, 1621 ; Lyon, 1630 ; Rouen, 1645-1646, in-8). La suite de Sayavedra fut traduite à son tour, sous ce titre : *Le Voleur, ou Vie de Guzman d'Alfarache, pourtrait du tems et miroir de la vie humaine* ; seconde partie, seconde edition, Paris, 1625, in-8 (nous ignorons la date de la première édition). Les deux parties furent réunies en 1632 (voy. Barbier, 3e éd., II, 584). Vers la fin du XVIIe siècle, Gabriel Brémond retoucha la traduction dont nous venons de parler et l'intitula : *Vie de Guzman d'Alfarache* (Paris, Vve Mabre Cramoisy, 1695 ; Paris, P. Ferrand, 1696 ; Lyon, Martin, 1705 ; Paris, P. Ribou, 1709, 3 vol. in-12). L'imitation de Le Sage, en débarrassant le texte d'une foule de « moralités superflues », a fait depuis longtemps oublier l'original.

1552. HISTOIRE D'ESTEVANILLE GONZALEZ, surnommé le Garçon de bonne humeur, tirée de l'Espagnol. Par Monsieur Le Sage. Première Partie. *A Paris, Chez Prault, Pere, Quay de Gêvres, au Paradis, & à la Croix blanche.* M.DCC.XXXIV [1734]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 part. en un vol. in-12. — HISTOIRE D'ESTEVANILLE GONZALEZ, surnommé le Garçon de bonne humeur, tirée de l'Espagnol. Par Monsieur Le Sage. Tome II. *A Paris, Chez Prault Pere, Quay de Gêvres, au Paradis.* M. DCC.XLI [1741]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 part. en 1 vol. in-12. — Ensemble, 4 part. en 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

[*Tome I*, divisé en 2 parties] : 4 ff. pour le titre, l'*Avant-Propos* et la *Table des Chapitres* ; 425 pp. et 1 f. pour le *Privilége*, dont le texte commence p. 425.

La pagination se continue pour les deux parties ; cependant, après la première, qui finit p. 181, se trouve un *Catalogue des livres qui se vendent chez Prault pére*, catalogue qui occupe les pp. 182-205. Viennent ensuite un faux-titre, un titre et 2 ff. de *Table* pour la Seconde Partie, puis la pagination recommence à 181.

Tome II, divisé en deux parties : 4 ff. pour le faux-titre, le titre et la *Table*

des Chapitres; 500 pp., plus 2 ff. contenant une liste de *Livres amusans pour la cour, la ville et la campagne.*

Entre les pp. 236 et 237 sont intercalés 4 ff. pour le faux-titre, le titre et la *Table* de la Seconde Partie.

C'est ainsi que furent publiées, à sept années de distance, les deux parties de ce roman. Lorsque Le Sage, en 1741, donna la suite qu'il intitula *Tome II*, le libraire Prault changea les titres des exemplaires du tome I qui lui restaient en magasin. Les exemplaires avec la date de 1734 méritent seuls d'être recherchés, d'autant plus qu'en 1741 Prault supprima le Catalogue qui séparait les deux parties du tome premier; or, comme ce Catalogue commençait au verso de la p. 181, la première page, cotée 182, ne put être enlevée, en sorte que les exemplaires, ainsi remaniés, ont l'aspect d'un livre incomplet.

Le tome I contient seul un privilège. Ce privilège, daté du 2 mai 1733, était accordé pour six ans à *Pierre Prault*; il était expiré lorsque le tome II fut publié.

L'ouvrage espagnol imité par Le Sage est intitulé : *La Vida y Hechos de Estevanillo Gonzalez, hombre de buen humor. Compuesto por el mismo.* La première édition parut à *Anvers*, chez la veuve de *J. Cnobbart*, en 1646, in-4 (Biblioth. nat., Y² 1224; Biblioth. du Mans, B.-L. 3450). Il en existe des réimpressions de Madrid, 1652, 1729 et 1795. Voy. *Catálogo de Salvá*, II, nos 1830-1832.

L'auteur français nous apprend lui-même qu'il s'est contenté d'imiter l'original espagnol, et qu'il y a mêlé divers épisodes empruntés aux *Relaciones de la vida y aventuras del escudero Marcos de Obregon*, de VINCENT ESPINEL (Madrid, Juan de La Cuesta, 1618, in-4). C'est en effet à Espinel qu'appartient l'aventure du nécromancien démasqué.

Nous avons vu chez M. Daguin un exemplaire portant la date de 1741, où le tome I n'était plus le tome I de 1734 avec un nouveau titre, mais avait été entièrement réimprimé page pour page. Cette réimpression diffère quant à la justification de l'édition de 1734 et du tome II de 1741. La surface imprimée mesure seulement 102 mm. sur 53 (en y comprenant même le titre courant), tandis que, dans le tome I de 1734 et dans le tome II de 1741, elle est de 120 sur 58. La différence de la justification est rachetée par la marge.

Dans cette nouvelle édition, le verso de la p. 181 de la 1re partie est blanc; on s'est naturellement dispensé de reproduire le commencement du *Catalogue* de 1734.

La différence du format suffit pour nous faire considérer le tome I dont la justification n'a que 102 mm. sur 53 comme une édition que *Prault* aura fait exécuter postérieurement pour écouler les exemplaires du tome II qui lui restaient en magasin.

1553. UNE JOURNÉE DES PARQUES, divisée en deux Séances. Par M. Le Sage. *A Paris, Chez Pierre-Jacques Ribou, Libraire, vis-à-vis la Comedie-Françoise, à l'Image Saint Loüis.* [*De l'Imprimerie de G. Valleyre fils.*] M.DCC.XXXV [1735]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8 de 4 ff., 74 pp. et 3 ff., plus 2 figg., mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. contiennent les titres et un *Avant-Propos*.

Les deux figures, placées aux pp. 1 et 41, sont signées de *Crépy*.

Le privilège, dont le texte est rapporté à la fin du volume, est accordé pour six ans à *Pierre-Jacques Ribou*, le 20 février 1735; il est relatif à *Une Journée des Parques* et aux *Œuvres* de La Grange et de Poisson père.

Le dialogue de Le Sage a été réimprimé à la suite de diverses éditions du *Diable boiteux*, notamment à la suite de celle de 1756, décrite ci-dessus (no 1548).

1554 Le Bachelier de Salamanque, ou les Memoires de D. Cherubin de la Ronda. Tirés d'un Manuscrit Espagnol. Par M. Le Sage. Tome Premier. *A Paris, Rue de la Vieille Bouclerie, près le Pont S. Michel. Chez Valleyre Fils, à l'Annonciation, Et Gissey, à l'Arbre de Jessé. [De l'Imprimerie de G. Valleyre.]* M.DCC.XXXVI [1736]. Avec Approbation & Privilege du Roy. — Le Bachelier de Salamanque, ou les Memoires de D. Cherubin de la Ronda, Tirés d'un Manuscrit Espagnol. Par M. Le Sage. Tome Second. *A La Haye, Chez Pierre Gosse.* M.DCC.XXXVIII [1738]. — Ensemble, 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Éditions originales des deux parties.

Tome premier : 4 ff., 378 pp., 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, plus 3 figg. aux pp. 1, 133 et 295.

Tome second : 2 ff., 380 pp., 2 ff. de *Table* et 3 figg. aux pp. 128, 221 et 375. — Malgré la rubrique de *La Haye*, l'impression est parisienne.

Le manuscrit espagnol dont Le Sage prétend avoir tiré son roman est purement imaginaire. C'est à peine si les critiques les plus sévères ont relevé dans *Le Bachelier de Salamanque* quelques passages imités des *Relaciones de la vida y aventuras del escudero Marcos de Obregon*, dejà mises à profit dans *Estevanille Gonzalez*. — Pour le remarquer en passant, Vital d'Audiguier avait donné dès 1618, l'année même où parut l'original espagnol, une traduction complète des *Relaciones* (Biblioth. de Bordeaux, B.-L. 4949 [16408]; Biblioth. du Mans, B.-L. 3449).

Le privilège, dont le texte est rapporté à la fin du tome I, est accordé pour six ans à *Gabriel Valleyre*, le 9 mars 1736.

1555. Memoires et Avantures d'un Homme de Qualité, qui s'est retiré du monde. *A Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie,* M.DCC.XXXI [1731]. 7 vol. in-12, mar. bleu jans., doublés de mar. citr., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 2 ff. lim. pour le titre et l'*Avis de l'éditeur*, et 218 pp La dernière page contient l'*Approbation*. — *Tome second* : 1 f. pour le titre et 173 pp. — *Tome troisiéme* : 1 f. pour le titre et 232 pp. — *Tome quatriéme* : 1 f. pour le titre et 221 pp. — *Tome cinquiéme* : 4 ff. pour le faux-titre, le titre et une *Lettre de l'éditeur à messieurs de la Compagnie des Libraires d'Amsterdam*, lettre signée : d'Exiles, et 288 pp. — *Tome sixiéme* : 2 ff. pour le faux-titre et le titre et 283 pp. — *Tome septiéme* : 2 ff. pour le faux-titre et le titre et 344 pp. Les 8 premières pp. sont occupées par un *Avis de l'auteur* sur l'*Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*. — Les tomes I, II, III et IV n'ont pas de faux-titres. Les titres des sept volumes sont imprimés en rouge et en noir.

Le 7e volume de ce roman contient l'édition originale de *Manon Lescaut*. L'abbé Prévost d'Exiles, alors réfugié en Hollande, fit imprimer son ouvrage à *Amsterdam*. Les circonstances dans lesquelles eut lieu la publication sont aujourd'hui bien connues, grâce aux patientes recherches de M. H. Harrisse (*Bibliographie de Manon Lescaut*, 2e édition ; Paris, 1877, in-8).

Le succès des *Memoires et Avantures d'un homme de qualité* fit contrefaire l'édition l'année même où elle parut. La contrefaçon porte la rubrique de *Paris*, et se distingue à première vue par les fleurons des titres. Sans

répéter les détails relevés à ce sujet par M. Harrisse, nous donnerons ici le fac-similé du fleuron qui orne le titre du tome VII. Ce fleuron, signé de *M. Pool*, est le même qu'au tome V ; il est un peu plus grand que le fleuron placé en tête des tomes I et III. Quant aux trois autres volumes, ils n'ont que des fleurons typographiques.



Exemplaire relié sur brochure.

1556. Suite des Memoires et Avantures d'un homme de qualité, Qui s'est retiré du monde. *A Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie*. MDCCXXXIII [1733]. In-12 de 8 ff. et 469 pp., plus 1 f. de titre entre les pp. 268 et 269, mar. bl., fil., dos et coins ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Les ff. lim. comprennent : le titre, 3 ff. pour une *Lettre de l'éditeur à messieurs de la Compagnie des Libraires d'Amsterdam*, lettre signée : d'Exiles ; 4 ff. pour un *Avis de l'auteur*.

Le volume que nous venons de décrire, volume certainement imprimé en France, malgré la rubrique d'*Amsterdam*, a été pendant plusieurs années considéré comme la véritable édition originale de *Manon Lescaut* (voy. Cat. Pichon, n° 1919). Cette opinion est aujourd'hui abandonnée, mais l'édition de 1733 n'en est pas moins fort intéressante. C'est la plus ancienne, en effet, dans laquelle l'épisode de *Manon Lescaut* ait été détaché des *Mémoires et Avantures d'un homme de qualité* et publié séparément. L'épître de l'abbé Prévost avait déjà paru en 1731, en tête du tome V du roman ; mais elle a été ici considérablement remaniée.

Il existe sous la même date deux éditions qui se suivent page pour page et ligne pour ligne. Celle-ci, qui est la première, se reconnaît au fleuron du titre, qui représente un écusson allongé accompagné de rameaux, et aux fleurons des pp. 1 et 269, dont le centre est occupé par une sorte de baldaquin (voy. Harrisse, *Bibliographie de Manon Lescaut*, n° 7).

Exemplaire relié sur brochure. Haut. : 180 mm.

1557. Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. [Par l'abbé Prévost d'Exiles.] *A Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie*. M.DCC.LIII [1753]. 2 vol. in-12, mar. citr., fil., comp. de mos. bl. et r., dos ornés, doublés de mar. bl., riche dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Édition définitive de *Manon Lescaut* ; elle sort d'une imprimerie parisienne.

Première Partie : Faux-titre et titre ; 11 pp. pour un *Avis de l'auteur* ; 302 pp. ; 1 f. pour les *Fautes à corriger* et 4 figg. aux pp. 29, 97, 186, 262. — Les pp. 149-150 n'ont pas été cartonnées, c'est-à-dire qu'on lit à la p. 150 :

« j'escamotois assez *promptement* ». — *Seconde Partie :* 2 ff., 252 pp. et 4 figg. aux pp. 20, 115, 183 et 241. Sur les 8 figures de l'édition, 6 ont été dessinées et gravées par *Pasquier* ; celles des pp. 97 et 186 de la 1re partie ont été dessinées par *Gravelot* et gravées par *J.-P. Le Bas*. *Pasquier* est l'auteur de la tête de page placée dans chaque volume au-dessus du titre de départ. Toutes les figures sont ici de premier état.

Nous possédons le dessin original de *Gravelot* pour la figure placée à la page 186 de la 1re Partie.

Exemplaire relié sur brochure. Haut. : 174 mm.

1558. Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. [Par l'abbé Prévost d'Exiles.] *A Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie.* M.DCC.LIII [1753]. 2 vol. in-12, mar. or., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Second exemplaire de l'édition qui vient d'être décrite. Les figures sont également de premier état. Les pp. 149-150 de la *Première Partie* sont cartonnées. On lit à la p. 150 : « j'escamotois assez *légerement* », et la dernière ligne de cette page répète la première ligne de la p. 151.

Haut. : 161 mm.

1559. Histoire Manon de Lescaut et du Chevalier des Grieux, par l'Abbé Prevost. *A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'Aîné. An V.* 1797, *v. s.* 2 vol. in-12, mar. r., dent., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 2 ff. pour le faux-titre et le titre, 225 pp. et 4 figg. aux pp. 42, 84, 156 et 201. Les 10 premières pp. contiennent l'*Avis de l'auteur des Mémoires d'un homme de qualité.* — *Tome second :* 2 ff. pour le faux-titre et le titre, 212 pp. et 4 figg. aux pp. 34, 102, 160 et 206. — On a joint à ce second volume un *Avis* en 2 ff. contenant les ouvrages que le C. *Bleuet jeune* doit mettre en vente ; parmi les ouvrages sous presse chez Didot, qui figurent dans cette liste, on trouve l'*Histoire de Manon Lescaut.*

Les figg., dessinées par *L.-J. Lefèvre*, ont été gravées par *J.-J. Coiny.*

Un des cent exemplaires imprimés sur papier vélin de format grand in-18 (hauteur 160 mm.), contenant les figg. en quatre états : eaux-fortes, avant la lettre, avec la lettre et contre-épreuves coloriées.

1560. Memoires du Comte de Comminge. *A La Haye, Chez J. Neaulme, Libraire,* M.DCC.XXXV. [1735]. In-12 de 4 ff. lim., dont un blanc, et 184 pp.

Édition originale.

Les ff. lim. se composent du faux-titre, du titre et d'un *Avis au Lecteur.*

Ce roman, imprimé en France, est attribué d'ordinaire à Mme de Tencin, à Antoine Ferriol, comte de Pont de Veyle, et au comte d'Argental ; il serait, en réalité, d'après une tradition empruntée à Mme de Courteille, l'œuvre de M. d'Argental, le neveu. Voy. Quérard, *Supercheries*, 3e édition, III, 1076.

1561. Le Siége de Calais, Nouvelle Historique. [Par la marquise de Tencin et Pont de Veyle.] *A La Haye, Chez Jean Neaulme.* M.DCC.XXXIX. [1739]. 2 vol. in-12.

Édition originale.

Tome premier : 2 ff. lim. pour le faux-titre et le titre et 271 pp. — *Tome*

second : 1 f. pour le titre, et 282 pp. — Les titres sont imprimés en rouge et en noir.

1562. ŒUVRES COMPLETES DE MONSIEUR DE CRÉBILLON, FILS, Nouvelle Édition revue & corrigée. *A Maestricht, Chez Jean-Edme Dufour & Phil. Roux, Imprimeurs-Libraires, associés.* M.DCC.LXXIX [1779]. 11 vol. in-12.

Voici la collation de ces onze volumes dont chacun est précédé du titre général et d'un titre spécial :

Tome premier (*Les Égarements du Cœur et de l'Esprit, ou les Mémoires de M. de Meilcour. Par M. de Crebillon, Fils. A Maestricht*, etc.) : 5 ff. lim. (y compris le portrait de l'auteur), xxiv pp. pour un *Avis des Libraires*, l'*Avis de l'Edition sous le titre de Londres*, 1772, et l'*Eloge de monsieur de Crébillon* ; 4 ff. pour la *Préface des Egarements* (ces ff., paginés de v à xij, complètent le cahier *a* dans lequel sont comptes le titre et le faux-titre de l'ouvrage) ; 1 f. blanc, 346 pp.

Tome second (*L'Écumoire ou Tanzaï et Néadarné, histoire japonaise*) : 6 ff., viij et 325 pp., plus 1 f. blanc.

Tome troisiéme (*Le Sopha, conte moral*) : 4 ff., x et 356 pp., plus 1 f. blanc.

Tome quatriéme (*Les heureux Orphelins, histoire imitée de l'anglois*) : 2 ff., viij et 471 pp.

Tome cinquiéme (*Le Hasard du coin du feu, dialogue moral*) : 2 ff. et 311 pp. — Ce volume contient en outre : *La Nuit et le Moment, ou les Matines de Cythére.*

Tome sixiéme (*Ah quel Conte ! conte politique et astronomique.* Tome premier) : 3 ff. et 315 pp.

Tome septiéme (*Ah quel Conte !* Tome second) : 3 ff. et 328 pp.

Tome huitiéme (*Lettres de la marquise de M*** au comte de R****) : 4 ff. et 312 pp. — Ce volume contient en outre : *Le Sylphe, ou Songe de madame de R***.*

Tome neuviéme (*Lettres athéniennes, extraites du Porte-Feuille d'Alcibiade.* Tome premier) : 2 ff., xv et 430 pp., plus 1 f. blanc.

Tome dixiéme (*Lettres athéniennes.* Tome second) : 4 ff. et 436 pp.

Tome onziéme (*Lettres de la duchesse de *** au duc de ****) : 2 ff., xvj et 462 pp., plus 1 f. blanc.

1563. TANZAÏ ET NÉADARNÉ, Histoire Japonoise. [Par Claude-Prosper Jolyot de Crébillon.] *A Pékin, Chez Lou-Chou Chu-La, seul imprimeur de Sa Majesté Chinoise pour les Langues Etrangeres*, 1740. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 24 ff. lim. pour le titre, imprimé en rouge et en noir, la *Préface* et la *Table des chapitres* ; 274 pp. et 3 figg. non signées aux pp. 1, 33, 105. — *Tome second* : 3 ff. pour le titre, imprimé en rouge et noir, et la *Table des chapitres* ; 242 pp. et 2 figg. non signées aux pp. 135 et 168.

Première édition sous ce titre. Le roman de Crébillon fils, qui est, dit-on, une satire du cardinal de Rohan, de la constitution *Unigenitus* et de la duchesse du Maine, parut en 1735, sous le titre de *L'Ecumoire*. A la suite de cette publication, l'auteur fut quelque temps enfermé au château de Vincennes.

Exemplaire aux armes de CHARLOTTE-ANNE-FRANÇOISE, DUCHESSE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG.

Cet exemplaire provient de la bibliothèque de M. ERNEST QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 160).

1564. LE SOPHA, Conte moral. [Par Crébillon fils.] Nouvelle Edition. *A Pekin, Chez l'Imprimeur de l'Empereur.* 1749. 2 vol. in-12.

Première Partie : 1 f. blanc ; frontispice gravé par *Pelletier* d'après *Clavareau* ; titre, imprimé en rouge et en noir ; 9 ff. lim., paginés de 5 à 21 ; 253 pp.; 1 f. et 2 figg. aux pp. 55 et 197.

Seconde Partie : Titre, imprimé en rouge et en noir ; 237 pp. (y compris un second titre, imprimé en noir), 1 f. et 2 figg. aux pp. 107 et 177.

Les titres imprimés en rouge et en noir sont ornés de fleurons gravés par *Fessard* d'après *C.-N. Cochin, fils.* Les 4 figures, ainsi que les têtes de pages placées au commencement de chaque partie, ont été dessinées par *Clavareau* et gravées par *Pelletier.*

1565. ANGOLA, HISTOIRE INDIENNE ; Ouvrage sans vraisemblance. Nouvelle Edition. Revue et Corrigée. *A Agra,* Avec Privilége du Grand-Mogol. M.DCC.LI [1751]. 2 vol. in-16, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. or., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première Partie : 25 pp. (y compris le titre qui est imprimé sur un f. séparé) et 169 pp. Le volume est orné de 2 fleurons d'*Eisen*, gravés par *Maisonneuve,* et de 3 figures du même, gravées par *Maisonneuve* et *Tardieu,* et placées aux pp. 13, 112, 139.

Seconde Partie : Titre, 206 pp. et 1 f. pour la *Table.* — Le fleuron du titre est le même que pour la 1re partie ; un second fleuron est placé au-dessus du titre de départ. Deux figures, signées d'*Eisen* et gravées par *Tardieu* et *Maisonneuve,* correspondent aux pp. 111 et 163.

Les titres sont imprimés en rouge et en noir.

Angola, qui parut pour la première fois en 1746, est attribué au chevalier Charles-Jacques-Louis-Auguste Rochette de La Molière. L'édition que nous venons de décrire est la première sous la date de 1751. Elle se reconnaît aux deux petites vignettes d'*Eisen* placées en tête de la première page de chacune des deux parties. La seconde représente un carrosse dans lequel sont les deux amants.

« Cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, eut un tel succès qu'il fut attribué d'abord à Crébillon fils, puis au duc de La Trémoille. Les personnages y parlent une espèce de jargon qui avait cours alors dans la société ; et c'est ce qui a fait appeler ce roman par M. Éd. Thierry : le livre des jolis boudoirs, le manuel charmant de la conversation à la mode. » *Note du Catalogue Pichon.*

1566. LETTRES D'UNE PÉRUVIENNE, par Mme de Graffigny. Nouvelle Edition, augmentée d'une suite qui n'a point encore été imprimée. *A Paris, de l'Impirmerie* [sic] *de P. Didot l'aîné. An V.* 1797. 2 vol. in-18, cart., n. r.

Tome premier : 255 pp. plus un portrait et 4 figg. aux pp. 46, 110, 148 et 204. — *Tome second :* 239 pp. et 4 fig. aux pp. 70, 132, 176 et 218,

Le portrait est de *R. de Launay* ; les 8 figures ont été gravées par *J.-J. Coiny* d'après *L.-J. Lefèvre*.

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN ; figures AVANT LA LETTRE et EAUX-FORTES. — La faute d'impression que nous avons relevée sur le titre n'existe pas dans les exemplaires en petit papier.

1567. CANDIDE, OU L'OPTIMISME, Traduit de l'Allemand de Mr le Docteur Ralph. M.DCC.LIX [1759]. *S. l.* [*Paris*], in-12 de 237 pp. et 1 f., mar. bl. cl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Une des premières éditions du célèbre roman de VOLTAIRE. Voy. Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, I, n° 1438.

1568. CANDIDE, OU L'OPTIMISME, Traduit de l'Allemand de Mr. le Docteur Ralph. M.DCC.LIX [1759]. *S. l.* [*Paris*], in-12 de 237 pp. et 1 f. — REMERCIMENT DE CANDIDE a Mr de Voltaire. [Par Louis Olivier de Marconnay.] *Halle, Et se vend A Amsterdam, Chez J.-H. Schneider.* M.DCC.LX [1760]. In-12 de 35 pp. — Ensemble 2 parties en un vol. in 12, cart.

Il parut la même année une dizaine au moins d'éditions de *Candide* ; celle-ci, qui est décrite par M. Bengesco sous le n° 1439, ne diffère de la précédente que par des détails typographiques sans importance. Les lettres *l* et *i* sont tombées à l'extrémité des lignes 4 et 5 de la p. 12. Le mot *il* n'est pas venu au tirage de la 11e ligne de la p. 89.

1569. L'INGÉNU, Histoire véritable, tirée des Manuscrits du Pere Quesnel. [Par Voltaire.] *A Londres*, 1767. 2 parties en un vol. in-8, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Partie I : 2 ff. lim. pour le faux-titre et le titre, et 56 pp. — *Partie II* : 56 pp.
Bengesco, I, n° 1474.

1570. L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. [Par Voltaire.] 1768. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 2 ff. lim. et 119 pp., mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition.

Les ff. lim. se composent du faux-titre et du titre ; la dernière p. est occupée par la *Table*.
Bengesco, I, n° 1479.

1571. VOYAGES ET AVENTURES d'une Princesse Babylonienne. Pour servir de suite à ceux de Scarmentado. Par un vieux Philosophe, qui ne radote pas toujours [Voltaire]. *A Geneve*

[*Paris*], 1768. In-8 de 2 ff. lim. et 156 pp., mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Troisième édition.

Les ff. lim. se composent du faux-titre et du titre.

La p. 126 contient le passage satirique sur Mme Geoffrin, que signale M. Bengesco (1, n° 1494).

1572. Lettres de deux Amans, Habitans d'une petite Ville au pied des Alpes. Recueillies et publiées par J. J. Rousseau. *A Amsterdam, Chez Marc Michel Rey.* M.DCC.LXI [1761]. 6 vol. in-12, titres imprimés en rouge et en noir.

Première Partie : Faux-titre et titre ; — 46 pp. commençant par un titre particulier ainsi conçu : Recueil d'Estampes pour la Nouvelle Héloïse, avec Les Sujets des mêmes Estampes, tels qu'ils ont été donnés par l'Editeur. *A Paris, Chez Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.* M.DCC.LXI. Avec Approbation & Privilége du Roi. (A la fin de cette pièce est placé le texte du privilège accordé pour six ans à *Duchesne*, le 3 mars 1761.); — 1 f. contenant un troisième titre ainsi conçu : Préface de la Nouvelle Héloïse : ou Entretien sur les Romans, entre l'Éditeur et un Homme de Lettres. Par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. *A Paris, Chez Duchesne, Libraire,* etc. M.DCC.LXI. Avec Approbation et Privilége du Roi. — 1 f. pour un *Avertissement ;* — 91 pp. pour la *Préface* et l'*Approbation ;* — 6 ff. pour la *Préface* primitive et les *Fautes d'impression* ; — 407 pp., plus 2 figg. — *Seconde Partie :* 2 ff. et 319 pp., plus 2 figg. — *Troisième Partie :* 2 ff. et 255 pp., plus 2 figg. — *Quatrième Partie :* 2 ff. et 331 pp., plus 2 figg. — *Cinquième Partie :* 2 ff. et 311 pp., plus 2 figg. — *Sixième Partie :* 2 ff. et 312 pp., plus 2 figg.

Les titres des Ire et VIe Parties portent cette épigraphe :

> Non la conobbe il mondo, mentre l'ebbe :
> Conobill'io ch'a pianger qui rimasi.
>
> Petrarc.

Les 12 figures, dessinées par *Gravelot*, ont été gravées par *Le Mire* (4), *I. Ouvrier* (2), *L. Lempereur* (1), *A. de Saint-Aubin* (1), *Aliamet* (1), *Choffard* (2) et *J.-J. Flipart* (1).

Édition originale, dont Rousseau lui-même revit les épreuves. Il a fait de nombreuses suppressions dans une autre édition publiée sous la même date.

1573. Les Aventures de Periphas, descendant de Cécrops ; Par M. Puget de S. Pierre. *A Amsterdam, Et se trouve à Paris, Chez Dufour, Libraire même boutique & fond de Cuissart, au milieu du Quai de Gesvres, à l'Ange-Gardien.* M.DCC.LXI. [1761]. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés. (*Anc. rel.*)

Première partie : 224 pp. — *Seconde Partie* : 252 pp.

Exemplaire aux armes de Beatrice de Choiseul-Stainville, duchesse de Gramont, provenant de la première collection du marquis de Coislin.

1574. Le Diable amoureux. Nouvelle espagnole. [Par Cazotte.] *A Naples* [*Paris*], 1772. In-8 de 8 ff. et 144 pp., plus 6 figg.

Édition originale, ornée de figures très singulières, qui sont, dit-on, une œuvre de jeunesse de *J.-M. Moreau.*

1575. LE COMTE DE VALMONT, ou les Egaremens de la Raison. Lettres recueillies et publiées par M... [l'abbé Gérard]. *A Paris, Chez Moutard, Libraire de Madame La Dauphine, rue de Hurepoix, A Saint Ambroise.* M.DCC. LXXIV [1774]. Avec Approbation et Privilege du Roi. 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition originale.

Tome premier : 8 ff. lim. pour le faux-titre, le titre, une épître de MOUTARD « A madame la Dauphine », un avant-propos, l'*Explication des Figures* et l'errata ; 551 pp. et 4 figg. aux pp. 1, 94, 149, 434. — L'épître dédicatoire est précédée d'un joli fleuron aux armes de Marie-Antoinette.

Tome second : 4 ff., 480 pp. et 3 figg. aux pp. 1, 233, 461.

Tome troisième : 4 ff., 530 pp., 1 f. pour l'*Approbation* et le *Privilège* et 3 figg. aux pp. 102, 104 et 258.

Le privilège, daté du 4 août 1773, est accordé à *Moutard* pour six ans.

Les figures, dessinées par *Liot*, ont été gravées par *Le Villain*.

Le roman spirituel de l'abbé Gérard obtint en son temps un grand succès ; il n'eut pas moins de cinq éditions de 1774 à 1821. Voy. Quérard, *France littéraire*, III, 325.

Exemplaire aux armes de PHILIPPE DE NOAILLES, dit le maréchal DE MOUCHY, et d'ANNE-ALEXANDRINE-LOUISE D'ARPAJON, sa femme.

1576. LES LIAISONS DANGEREUSES, ou Lettres recueillies dans une société, et publiées pour l'instruction de quelques autres. Par C. de L. [Choderlos de Laclos.] *A Paris, Chez Maradan, Libraire, rue du Cimetière André-des-Arts, n° 9. L'an second de la République.* 4 vol. in-18.

Première Partie : xxij et 245 pp., plus 2 figg. aux pp. 26 et 74. — *Seconde Partie :* 234 pp. et 1 f. blanc, plus 2 figg. aux pp. 58 et 222. — *Troisième Partie* (le titre porte : *A Genève*, 1792) : 225 pp. et 1 f. blanc, plus 2 figg. aux pp. 68 et 212. — *Quatrième Partie :* 250 pp. et 2 figg. aux pp. 24 et 200.

Les figures, dessinées par *Le Barbier*, ont été gravées par *L.-M. Halbou* (1), *Simonet* (1), *N. Thomas* (2), *Delignon* (2) et *Dambrun* (2). Les eaux-fortes des deux planches de *Dambrun*, placées dans le tome IV, sont signées, l'une de *L. Petit*, l'autre de *Pauquet*.

Exemplaire en papier vélin ; figures AVANT LA LETTRE et EAUX-FORTES.

1577. PAUL ET VIRGINIE, par Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre. *A Paris, De l'Imprimerie de P. Didot l'aîné, ci-devant au Louvre, présentement rue du Pont de Lodi.* MDCCCVI [1806]. Gr. in-4 de 2 ff., xcij et 194 pp., plus 3 ff. pour la *Liste des souscripteurs*, un portr. et 6 figg., mar. r., fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Thouvenin.*)

Le portrait, dessiné par *Lafitte*, a été gravé par *J.-F. Ribault*. Les figures, dessinées par *Lafitte, A. L. Girodet, Gérard, J.-M. Moreau le jeune, P.-P. Prudhon* et *Isabey*, ont été gravées par *Bourgeois de La Richardière, B. Roger, Mécou, J.-F. Prot, Pillement fils* et *Bovinet*.

Exemplaire en papier vélin ; EAUX-FORTES, figures AVANT LA LETTRE et figures avec la lettre, coloriées.

De la bibliothèque de M. le comte DE LA BÉDOYÈRE (Cat., n° 1470).

1578. PRIMEROSE. Par M..el de V..dé [Morel de Vindé]. *A Paris, De l'Imprimerie de P. Didot l'aîné.* M.DCC.XCVII [1797]. In-18 de 2 ff. et 207 pp., plus 6 figg., cart., n. r.

Les 6 figures, dessinées par *Lefebvre* et gravées par *Godefroy*, sont placées aux pp. 1, 12, 36, 90, 152 et 191.
Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN ; figures AVANT LA LETTRE.
De la bibliothèque de M. le Dr. DESBARREAUX-BERNARD (Cat., n° 654).

1579. ZÉLOMIR. Par Morel (Vindé). *A Paris, de l'Imprimerie de P. Didot l'aîné.* 1801. In-18 de 309 pp., plus 6 figg. et un catalogue en 12 pp.

Les figures, gravées par *Godefroy* d'après *Lefebvre*, sont placées aux pp. 39, 52, 145, 232, 246, 290.
Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN ; figures AVANT LA LETTRE.
De la bibliothèque de M. le Dr. DESBARREAUX-BERNARD (Cat., n° 654).

c. — XIXe siècle.

1580. ADOLPHE, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu, et publiée par M. Benjamin de Constant. *Paris, Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Londres, Chez H. Colburn, Bookseller, 50 Conduit-Street. New Bond.* [*Imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 9.*] 1816. In-12 de 4 ff. et 228 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1581. THÉRÈSE AUBERT, par l'auteur de Jean Sbogar [Charles Nodier]. *A Paris, Chez Ladvocat, libraire, Palais-Royal, galerie de bois.* [*Impr. Fain.*] 1819. In-12 de VIII et 198 pp., plus 5 ff. de catalogue, cart., n. r.

Édition originale.

1582. OURIKA. [Par Claire de Kersaint, duchesse de Duras.] *A Paris, chez Ladvocat, libraire de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Chartres.* [*Imprimerie et Fonderie de J. Pinard.*] M.DCCC.XXIV [1824]. In-12 de 172 pp., cart., n. r.

Édition originale, publiée « au profit d'un établissement de charité ».

1583. LE ROUGE ET LE NOIR, chronique du XIXe siècle, par M. de Stendhal [Henri Beyle]. *Paris, A. Levavasseur,*

libraire, Palais-Royal. [*Imprimerie de A. Barbier.*] 1831. 2 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.

Tome premier : 3 ff. et 398 pp — *Tome second :* 2 ff., 486 pp. et 1 f.

1584. La Chartreuse de Parme, par l'Auteur de Rouge et Noir [Henri Beyle]. *Paris, Ambroise Dupont, éditeur des Mémoires du Diable, par Frédéric Soulié, 7, rue Vivienne.* [*Impr. d'Ad. Everat et Ce.*] 1839. 2 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.
I : 2 ff., 402 pp. et 1 f. blanc. — *II :* 2 ff., 445 pp. et 1 f. blanc.

1585. Le Centenaire, ou Les deux Béringheld, publié par M. Horace de Saint-Aubin [Honoré de Balzac], auteur du Vicaire des Ardennes. *Paris, Pollet, libraire-éditeur, rue du Temple, no 36, vis-à-vis celle Chapon.* [*De l'imprimerie de David, rue du Pot-de-Fer, no 14.*] 1822. 4 vol. in-18, cart., n. r.

Édition originale.

Tome premier : 252 pp. (y compris les viij pp. lim.) et 1 f. de *Table*, plus 1 fig. lithographiée. — *Tome II :* 238 pp. et 1 f. de *Table*. — *Tome III :* 250 pp. et 1 f. de *Table*. — *Tome IV :* 233 pp. et 3 ff. pour la *Table* et le catalogue du libraire *Pollet*.
Voy. Ch. de Lovenjoul, *Histoire des œuvres de Balzac* (Paris, C. Lévy, 1879, in-8), 255.

1586. Le Sorcier. [Par Honoré de Balzac.] *Paris, Hyppolite* [sic] *Souverain, éditeur, rue des Beaux-Arts, 3 bis.* [*Imprimerie de Crété, à Corbeil.*] 1837. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Le *Sorcier* n'est qu'une édition remaniée du *Centenaire*. Voy. Lovenjoul, 255.
I : 308 pp. — *II :* 316 pp.
Les faux-titres portent : *Œuvres complètes de Horace de Saint-Aubin, mises en ordre par Emile Regnault*, III et IV.

1587. Scènes de la vie privée, publiées par M. Balzac, auteur du Dernier Chouan, ou la Bretagne en 1800. *Paris, Mame et Delaunay-Vallée, libraires. Levasseur, libraire, Palais-Royal.* [*Imprimerie de A. Barbier, rue des Marais S.-G. n. 17.*] M.D.CCC.XXX [1830]. 2 vol. in-8.

Edition originale. — On y trouve, sous le titre de *Gloire et Malheur*, la nouvelle intitulée plus tard *La Maison du Chat-qui-pelote*. Voy. Lovenjoul, 6.

Tome I : 399 pp. (y compris les ff. lim.) et 1 f. de *Table*. — *Tome II :* 2 ff., 378 pp. et 1 f. de *Table*.

1588. La Peau de chagrin, roman philosophique, par M. de Balzac. *Paris, Charles Gosselin, Libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9; Urbain Canel, Libraire, rue du Bac, n° 104.* [*Imprimerie de Cosson, rue Saint-Germain des-Prés, n° 9.*] M DCCC XXXI [1831]. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. Savary.

Tome premier: 393 pp. et 1 f. d'*Errata*, plus un frontispice de *T. Johannot*, gravé par *Porret*. — *Tome second*: 374 pp. et 1 f. d'*Errata*, plus 1 fig. dessinée et gravée par les mêmes artistes.

Lovenjoul, 163.

1589. Histoire intellectuelle de Louis Lambert par M. de Balzac. (Fragment extrait des Romans et Contes philosophiques.) *Paris. Charles Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés.* 1833. In-12 de 264 pp et 3 ff. de catalogue, cart., n. r.

Première édition séparée.

Le titre porte cette épigraphe: « Au Génie, les Nuées du Sanctuaire, à Dieu seul, la Clarté (Louis Lambert) ».

Le nom de l'imprimeur n'est pas indiqué.

Lovenjoul, 190.

1590. Scènes de la vie privée, par M. de Balzac. *Paris, Madame Charles Béchet*, 1834-1837. 4 vol. in-8.

Premier volume: *Paris, Madame Charles Béchet, éditeur, quai des Augustins, n. 59. au premier.* [*Imprimerie de A. Barbier, à Sèvres, rue de Vaugirard, n. 14.*] 1835: 2 ff., 401 pp. et 1 f. — *Deuxième volume* (le titre porte: *Troisième édition, entièrement refondue*): *Paris, Madame Charles Béchet, éditeur, Place du Louvre, n° 20.* [*Imprimerie et fonderie de A. Everat, rue du Cadran, n° 16*]. 1835: 361 pp., 1 f. de *Table* et 2 ff. de prospectus. — *Troisième volume* (le titre porte: *Troisième édition, revue, corrigée et entièrement refondue*): *Paris, Madame Charles Béchet, éditeur, quai des Augustins, n° 59 au premier.* [*Imprimerie de A. Barbier, à Sèvres.*] 1834: 2 ff., 386 pp. et 1 f. de *Table*. — *Quatrième volume*: *Paris, Werdet, éditeur, rue de Seine, n° 49.* [*Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, n° 30.*] 1837: 2 ff., 361 pp. et 1 f. de *Table*.

Les faux-titres portent: *Études de mœurs au XIXe siècle*, tome I à IV.

Les *Scènes de la vie privée* parurent pour la première fois en 1830, en 2 vol. in-8 (voy. le n° 1587); il en fut fait, en 1832, une seconde édition composée de 4 vol. in-8. En 1834, lorsque Balzac fit paraître le commencement des *Scènes de la vie de province*, il résolut de refondre les *Scènes de la vie privée* et d'en former les quatre premiers volumes de ses *Études de mœurs au XIXe siècle*. M. de Lovenjoul (*Histoire des œuvres de Balzac*, 5) dit qu'il publia d'abord les tomes III et IV, au mois d'octobre 1834; que le tome 1er parut en juin, et le tome II en novembre 1835. Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire du tome IV à la date de 1834. La *Bibliographie de la France* (année 1834, nos 2173 et 5813), confondant les *Scènes de la vie privée* avec les *Scènes de la vie parisienne*, laisse subsister des doutes sur l'exactitude de ce renseignement.

1591. Scènes de la vie de province, par M. de Balzac. *Paris, Madame Charles Bechet, libraire, quai des*

Augustins, n. 59. [Pour les tomes III et IV : *Paris, Werdet, libraire-éditeur, rue de Seine-Saint-Germain, 49.*] — 1834-1837. 4 vol. in-8.

Édition originale.

Premier volume, 1834 (*imprimerie de A. Barbier, à Sèvres, rue de Vaugirard, n. 14*) : 4 ff., 376 pp., chiffr. de [17] à 384, et 1 f. de *Table.* — Les titres, la *Table générale des Scènes de la vie de province* et l'avant-propos, pour lesquels l'imprimeur avait réservé 16 pp., n'en occupent que 8.

Deuxième volume, 1834 (*imprimerie de A. Barbier*) : 2 ff., 389 pp. et 1 f. de *Table.*

Troisième volume, 1837 (*Paris, imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue du Colombier, 30*) : 2 ff. et 359 pp.

Quatrième volume, 1837 (*imprimerie de Bourgogne et Martinet*) : 2 ff., 357 pp. et 1 f. de *Table.*

Les faux-titres portent : *Etudes de mœurs au XIX*e *siècle,* tome V à VIII.

Lovenjoul, 65

1592. Scènes de la vie parisienne, par M. de Balzac. *Paris, Madame Charles Béchet, éditeur, quai des Augustins, nº 59.* [*Imprimerie et fonderie de A. Everat, rue du Cadran, n. 16.*] 1835. 4 vol. in-8.

Édition originale.

Premier volume : 339 pp. — *Deuxième volume :* 2 ff., 366 pp. et 1 f. de *Table.* — *Troisième volume :* 2 ff., 349 pp. et 1 f. de *Table.* — *Quatrième volume :* 390 pp. et 1 f. de *Table.*

Les faux-titres portent : *Etudes de mœurs au XIX*e *siècle,* tome IX à XII.

Lovenjoul, 107.

1593. Le Lys dans la vallée, par M. de Balzac. *Paris, Werdet, libraire-éditeur, 49, rue de Seine-Saint-Germain.* [*Imp. de Béthune et Plon.*] 1er juin 1836. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée, dédiée à M. le Dr. J.-B. Nacquart. Le commencement de l'ouvrage avait paru dans la *Revue de Paris* (novembre et décembre 1835).

Tome I. : 2 ff., 325 pp. et 1 f. pour la *Table.* — *Tome II.* : 343 pp.

Lovenjoul, 66.

1594. Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, parfumeur, chevalier de la Légion-d'honneur, adjoint au maire du 2e arrondissement de la ville de Paris ; nouvelle scène de la vie parisienne par M. de Balzac. *Paris, chez l'éditeur, 3, rue Coq-Héron.* [*Imprimé par les presses mécaniques de Boulé et C*e, *rue Coq-Héron, 3.*] 1838. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. de Lamartine

Tome Ier : 354 pp. et 3 ff. d'*Errata* et de *Table.* — *Tome IIe* : 337 pp., 1 f. de *Table* et d'*Errata* et 6 ff. non chiffr.

Les ff. ajoutés à ce dernier volume contiennent la reproduction d'un article

publié par Édouard Ourliac dans *Le Figaro* du 15 décembre 1837, sous le titre de : *Malheurs et Aventures de César Birotteau avant sa naissance.* L'auteur y raconte que *Le Figaro*, qui devait donner l'ouvrage en prime, l'avait promis pour le 15 novembre et que Balzac ne le commença que le 17 novembre. L'impression, rendue plus difficile par l'écriture illisible du romancier, fut faite avec une rapidité inouïe, ce qui explique la longueur des *Errata.*

L'article de M. Ourliac est suivi du catalogue des *Œuvres de M. de Balzac.*

1595. Dom Gigadas, par Horace de Saint-Aubin. *Paris, Hippolyte Souverain, éditeur de F. Soulié, Alphonse Brot, Jules Lecomte, etc., rue des Beaux-Arts, 5, à l'entresol.* [*Imprimerie de Crété, à Corbeil.*] 1840. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.

I. : 2 ff., 312 pp. et 1 f. de *Table.* — *II.* : 2 ff., 328 pp. et 1 f. de *Table.*

On a conservé la couverture imprimée, qui porte : *Œuvres complètes de Horace de Saint-Aubin, recueillies et mises en ordre par Emile Regnault. — Dom Gigadas, Roman inédit.*

Bien que ce roman ait été joint aux œuvres de Balzac, il n'est pas sûr qu'il soit de lui. Il est souvent attribué au comte Ferdinand de Gramont. Voy. Lovenjoul, 256.

1596. Un Grand Homme de province à Paris, Scène de la vie de Province, par H. de Balzac. *Paris, Hippolyte Souverain, éditeur de H. de Balzac, F. Soulié, J. Lecomte, A. Brot, etc., rue des Beaux-Arts, 5.* [*Imprimerie de Béthune et Plon, Rue de Vaugirard, 36.*] 1839. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.

I. : 354 pp. et 1 f. de catalogue. — *II.* : 354 pp. et 1 f. de catalogue.

Lovenjoul, 101.

1597. Béatrix, ou les Amours forcés, Scènes de la vie privée, par H. de Balzac. *Paris, Hippolyte Souverain, éditeur de H. de Balzac, Frédéric Soulié, Jules Lecomte, Alphonse Brot, etc. Rue des Beaux-Arts, 5.* [*Sceaux, imp. E. Dépée.*] 1840. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée de ce roman, qui avait paru d'abord dans le journal *Le Siècle.*

I. : 323 pp. et 1 f. de *Table.* — *II.* : 2 ff., 299 pp. et 1 f. de *Table.*

Lovenjoul, 22.

1598. Pierrette. — Scène de la vie de province, par M. de Balzac. *Paris, Hippolyte Souverain, éditeur de F. Soulié, Alphonse Brot, Jules Lecomte, etc., rue des Beaux-Arts, 5,*

à l'entresol. [*Imprimerie de Crété, à Corbeil.*] 1840. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée; elle est dédiee à Mlle Anna de Hanska, depuis comtesse Georges Mnisesk. *Pierrette* avait paru d'abord dans le journal *Le Siècle*.

I. : xxvj pp., 1 f., 278 pp., chiffr. de 17 à 294, et 1 f. de *Table*. — *II.*: 2 ff., 325 pp. et 1 f. de *Table*.

Lovenjoul, 80.

1599. Les deux Frères par H. de Balzac. *Paris, Hippolyte Souverain, éditeur de H. de Balzac, Paul de Kock, F. Soulié, G. Sand, J. Lecomte, A. Brot, etc., Rue des Beaux Arts, 5.* [*Lagny, Imprimerie de Giroux et Vialat.*] 1842. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée, dédiée à Charles Nodier; elle ne fut effectivement publiée qu'en 1843. L'ouvrage avait paru, en 1841, dans *La Presse*.

1 : 2 ff., iv et 372 pp. — 2 : 380 pp.

Lovenjoul, 81.

1600. Honorine par M. de Balzac. *Paris, De Potter, éditeur, rue Saint-Jacques, 38.* [*Fontainebleau, Impr. de E. Jacquin.*] 1845. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée, dédiée à Achille Devéria. *Honorine* avait paru, en 1843, dans *La Presse*.

1 : 318 pp. — 2 : 2 ff. et 314 pp.

1601. Splendeurs et Misères des Courtisanes. — Esther. — Par M. de Balzac. *Paris, L. De Potter, Libraire-Éditeur, Acquéreur du Cabinet de lecture, Collection universelle des meilleurs romans modernes. 1300 volumes in-12. Prix : 750 francs.* [*Imprimerie hydraulique de Giroux et Vialat, à St.-Denis-du-Port, près Lagny.*] 1845. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée. Ce roman avait commencé à paraître en 1838, dans *La Presse*, puis Balzac l'avait donné au *Parisien* (1843).

1 : 337 pp. et 1 f. — 2 : 326 pp. — 3 : 342 pp.

Voy. Lovenjoul, 113.

1602. Les Parens pauvres, par H. de Balzac. *Paris, Chez Louis Chlendowski, 8, rue du Jardinet.* [A partir du tome VII : *Paris, Pétion, libraire-éditeur de Eugène Sue, Alexandre Dumas, Charles de Bernard, etc., 11, rue du Jardinet.*] 1847-1848. 12 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée, dédiée à don Michele-Angelo Cajetani prince de Teano.

I, 1847 : 331 pp. — *II*, 1847 : 311 pp. — *III*, 1847 : 306 pp. et 1 f. blanc. — *IV*, 1847 : 314 pp. et 1 f. blanc. — *V*, 1847 : 314 pp. et 1 f. blanc. —

VI, 1847 : 293 pp. et 1 f. blanc. — *VII*, 1848 : 307 pp. — *VIII*, 1848 : 324 pp. — *IX*, 1848 : 306 pp. et 1 f. blanc. — *X*, 1848 : 322 pp. et 1 f. blanc. — *XI*, 1848 : 311 pp. — *XII*, 1848 : 351 pp.

Ces 12 volumes ont été imprimés par *A. Moussin*, à *Coulommiers* ; les titres ont été exécutés par divers autres imprimeurs ; ceux des tomes I-IV par *Schneider et Langrand, rue d'Erfulh, 1, à Paris* ; ceux des tomes V-VI par *Cosson, rue du Four-Saint-Germain, 47* ; ceux des tomes VII-XII par *E. Dépée, à Sceaux*.

Lovenjoul, 120.

1603. LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN, par H. de Balzac. *Paris, Chez Louis Chlendowski, 8, rue du Jardinet.* [*Fontainebleau, Imp. de E. Jacquin*, et pour les titres : *Imprimerie de Cosson, rue du Four-Saint-Germain, 47.*] 1848. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée de ce roman qui avait paru, en 1847, dans le journal *La Presse*.

I. : 305 pp. et 1 f. — *II.* : 306 pp. — *III.* : 300 pp.

Lovenjoul, 117.

1604. LA CANNE de M. de Balzac, par madame Emile de Girardin. *Paris, Librairie de Dumont, Palais-Royal, 88, au Salon littéraire.* [*Imprimerie Dondey-Dupré, Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.*] 1836. In-8 de viij et 368 pp., cart., n. r.

Édition originale. Le titre porte cette épigraphe :

Cela n'a pas le sens commun !

Conversation.

1605. BUG-JARGAL, par l'auteur de Han d'Islande [Victor Hugo]. *Paris, Urbain Canel, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 9.* [*Imprimé par Lachevardière fils, rue du Colombier, n. 30.*] 1826. In-18 de 2 ff., IV-386 pp. et 1 f., plus un frontispice gravé, cart., n. r.

Édition originale.

Le frontispice, dessiné par *Devéria*, a été gravé à l'eau-forte par Pre *Adam*.

1606. NOTRE-DAME DE PARIS, par Victor Hugo. *Paris, Charles Gosselin, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.* [*Imprimerie de Cosson.*] M DCCC XXXI [1831]. 2 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.

Tome premier : 4 ff. et 404 pp. — *Tome deuxième* : 2 ff. et 536 pp.

Exemplaire relié sur brochure.

1607. LA JACQUERIE, scènes féodales, suivies de La Famille de Carvajal, Drame. Par l'auteur du Théatre de Clara

Gazul [Prosper Mérimée]. *Paris, Brissot-Thivars, libraire, rue de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.* [*Imprimerie de H. Balzac, rue des Marais S. G., n. 17.*] 1828. In-8 de 4 ff., 422 pp. et 1 f. de *Table*, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.

1608. CHRONIQUE DU TEMPS DE CHARLES IX, par l'auteur du Théâtre de Clara Gazul [Prosper Mérimée]. *Paris, Alexandre Mesnier, libraire, Place de la Bourse.* [*Impr. de H. Fournier.*] 1829. In-8 de 2 ff., xv et 383 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.— Le titre porte cette épigraphe : « Ce que les Sarrazins et Barbares iadys appelloyent proesses, maintenant nous appelons briguanderies et meschancetez. Rabelais. »

1609. CHRONIQUE DU RÈGNE DE CHARLES IX, par l'auteur du Théatre de Clara Gazul [Prosper Mérimée.] Seconde Edition. *Paris, H. Fournier jeune, libraire, rue de Seine, n° 29.* [*Impr. de H. Fournier.*] 1832. In-8 de 2 ff. et 404 pp.

Le titre porte la même épigraphe que celui de la première édition.

1610. MOSAÏQUE, Par l'Auteur du Theatre de Clara Gazul [Prosper Mérimée]. *Paris, H. Fournier jeune, libraire, rue de Seine, n° 14 bis.* 1833. In-8 de 2 ff. et 439 pp., mar. bl., dos orné, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.

1611. LA DOUBLE MÉPRISE. Par l'auteur du Théatre de Clara Gazul. *Paris, H. Fournier, rue de Seine, n° 14.* [*Imprimerie de H. Fournier.*] 1833. In-8 de 2 ff. et 290 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale. — Le titre porte cette épigraphe :

> Zagala, mas que las flores,
> Blanca, rubia y ojos verdes,
> Si piensas seguir amores
> Piérdete bien, pues te pierdes.

1612. COLOMBA, par Prosper Mérimée. *Paris, Magen et Cormon, Libraires, Éditeurs des Œuvres de George Sand, 21, Quai des Augustins.* [*Imprimerie de Maulde et Renou, Rue Bailleul, 9 et 11.*] 1841. In-8 de 2 ff. et 463 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.

1613. Soirées de Walter Scott a Paris, recueillies et publiées par M. P. L. [Lacroix] Jacob, bibliophile, membre de toutes les Académies. *Paris, Eugène Renduel, éditeur libraire, rue des Grands-Augustins, nº 22.* [*Hippolyte Tilliard, imprimeur, rue de la Harpe, nº 78.*] 1829. In-8 de 401 pp. et 1 f. pour la *Table*, plus une fig., cart., n. r.

Édition originale.

1614. Les deux Fous, histoire du temps de François Ier, 1524, par P. L. [Lacroix] Jacob, bibliophile, membre de toutes les académies, éditeur des Soirées de Walter Scott à Paris. *Paris, Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, 22.* [*Imprimerie de Ducessois, Quai des Augustins, 55.*] 1830. In-8 de xiii pp., 1 f., 397 pp. et 1 f., cart., n. r.

Édition originale.

1615. La Danse macabre, histoire fantastique du quinzième siècle par P. L. [Lacroix] Jacob, bibliophile, membre de toutes les Académies. *Paris, Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, nº 22.* [*Imprimerie de Cosson, rue Saint-Germain-des-Prés, nº 9.*] 1832. In-8 de xxvj pp., 1 f., 353 pp. et 1 f. de *Table*, cart., n. r.

Édition originale, dédiée « au voyageur Taylor ». — Le titre porte cette épigraphe :

« Livres nouveaulx, livres vieilz et antiques. Étienne Dolet. »

1616. Un Divorce, histoire du temps de l'Empire. 1812-1814. Par P.-L. [Lacroix] Jacob, bibliophile. *Paris, Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, nº 22.* [*Imprimerie de Cosson, rue Saint-Germain-des-Prés, nº 9.*] 1832. In-8 de 2 ff. et 360 pp., cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. Amédée Pichot.
Le titre est orné d'une vignette de *T. Johannot*, gravée par *Porret*.

1617. Les Francs Taupins, histoire du temps de Charles VII, 1440, par Paul L. [Lacroix] Jacob, bibliophile, membre de toutes les Académies. *Paris, Eugène Renduel, éditeur libraire, rue des Grands-Augustins, nº 22.* [*Imprimerie de Cosson, rue Saint-Germain-des-Prés, nº 9.*] 1834. 3 vol. in-8, cart., n. r.

1 : lij et 312 pp. — 2 : 2 ff, 350 pp. et 1 f. blanc. — 3 : 2 ff., 418 pp. et 1 f.

1618. Pignerol, histoire du temps de Louis XIV. 1680. Par P. L. [Lacroix] Jacob, bibliophile. *Paris, Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22. [Imprimerie de Madame Poussin, rue Mignon, 2.]* 1836. 2 vol. in-8, cart., n. r.

I. : 361 pp. et 1 f. de *Table*. — *II.* : 377 pp., plus 1 f. pour la *Table* et un prospectus de *Renduel* en 11 pp.

1619. Les Aventures du grand Balzac, histoire comique du temps de Louis XIII, par P.-L. [Lacroix] Jacob (bibliophile). *Paris, Dumont, éditeur, Palais-Royal, 88, au Salon littéraire. [Imprimerie de E. Dépée à Sceaux.]* 1839. 2 vol. in-8, cart., n. r.

1 : 2 ff. et 324 pp. — 2 : 2 ff. et 316 pp., plus un prospectus de la librairie *Dumont* en 16 pp.

1620. Le duc d'Enghien, Histoire-Drame, par Edouard d'Anglemont. *Paris, Librairie de Mame-Delaunay, rue Guénégaud, nº 23. [Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, nº 30.]* 1832. In-8 de 2 ff., 298 pp. et 1 f., cart., n. r.

Édition originale.

1621. L'Assassinat, scènes méridionales de 1815. Par Méry. *Paris. Urbain Canel et Ad. Guyot, rue du Bac, n. 104. [Imprimerie et Fonderie de G. Doyen, rue Saint-Jacques, n. 38.]* 1832. In-8 de 336 pp., cart., n. r.

Édition originale.
Dans les 336 pp. sont compris un f. blanc, le faux-titre, un frontispice de *T. Johannot*, gravé par *Thompson*, et le titre.

1622. La Floride, par Méry. *Paris. Victor Magen, éditeur, 21, Quai des Augustins. [Imp. Dondey-Dupré, rue St-Louis, 46, au Marais.]* 1842. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I. : xxvii-306 pp. et 2 ff. de *Table*. — *II.* : 2 ff., 289 pp. et 1 f. de *Table*.

1623. Sakontala a Paris. Roman de Mœurs contemporaines; par Eusèbe de Salle, auteur d'Ali le Renard. *Paris, Librairie de Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, nº 9. [Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, nº 30.]* 1833. In-8 de xvj et 383 pp., plus un frontispice gravé, cart., n. r.

Le frontispice, dessiné par *Tellier*, a été gravé par *Brevière*.
Le volume est suivi d'un *Extrait du Catalogue de Charles Gosselin* (janvier 1833).

1624. MARIANNA, par M. Jules Sandeau, auteur de Madame de Sommerville. *Paris, Werdet, éditeur, 18, rue des Marais-St.-Germain.* [*Imprimerie de P. Baudouin, rue Mignon, 2.*] 1839. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée au père de l'auteur.
I. : 3 ff. pour le faux-titre, le titre et la dédicace ; 321 pp. — *II.* : 2 ff. et 340 pp.

1625. Jules Sandeau. — CATHERINE. *Paris, Desessart, éditeur, 8, rue des Beaux-Arts.* [*Sceaux, impr. de E. Dépée.*] M DCCC XLVI [1846]. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à madame Louise de Laplace.
I. : 4 ff., 234 pp. et 1 f. de *Table.* — *II.* : 2 ff., 362 pp. et 1 f. de *Table.*

1626. MADEMOISELLE DE LA SEIGLIÈRE, par Jules Sandeau. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs des Œuvres d'Alexandre Dumas, Louis Reybaud, Jules Sandeau, Madame Charles Reybaud, et de la Bibliothèque dramatique, rue Vivienne, 1.* [*Imprimerie de E. Dépée, à Sceaux.*] 1847. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée. *Mademoiselle de La Seiglière* avait paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (septembre à décembre 1844).
I. : 2 ff. et 299 pp. — *II.* : 2 ff. et 300 pp.

1627. MADELEINE, par Jules Sandeau. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 1.* [*Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.*] 1849. In-8 de 2 ff. et 336 pp., cart., n. r.

Première édition séparée. — *Madeleine* avait paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin-août 1846).

1628. UN HÉRITAGE, par Jules Sandeau. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 1.* [*Corbeil, imprimerie de Crété*, et pour les titres : *Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.*] 1849. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Première édition séparée. — *Un Héritage* avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* au mois de novembre 1847. — On y a joint pour compléter le tome II (pp. 183-275), une nouvelle intitulée : *Karl Henry.*
1 : 2 ff. et 303 pp. — 2 : 2 ff. et 275 pp.

1629. SACS ET PARCHEMINS, par Jules Sandeau. *Paris. Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis.* [*Clermont (Oise), Imprimerie A. Daix, rue de Condé, 58,*

et pour les titres : *Imprimerie de madame veuve Dondey-Dupré, 46, rue Saint-Louis.*] 1851. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale. — Ce roman avait paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (septembre 1849-janvier 1850).
I. : 2 ff. et 310 pp. — 2 : 2 ff. et 312 pp.

1630. VALENTINE, par George Sand. *Paris, Henry Dupuy, imprimeur-éditeur, 11, rue de la Monnaie; I. Tenré, libraire, 1, rue du Paon.* 1832. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
Tome premier : 351 pp. — *Tome second* : 344 pp.
Les titres portent cette épigraphe : « Souvent la femme résiste dans sa faiblesse et succombe dans sa force. H. Delatouche. »

1631. INDIANA, par G. Sand. *Paris, J.-P. Roret, libraire-éditeur, 18, rue des Grands-Augustins. Henri Dupuy, imprimeur, 11, rue de la Monnaie.* 1832. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
1 : 2 ff., xiij pp., 1 f. et 322 pp. — 2 : 3 ff. et 356 pp.

1632. JACQUES, par George Sand. *Paris. Félix Bonnaire, éditeur, rue des Beaux-Arts, 10.* [*Éverat, Imprim. 1, rue du Cadran, 16.*] 1834. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. et à Mme A. Fleury.
Tome premier : 4 ff. et 410 pp. — *Tome second* : 2 ff. et 428 pp.
Les faux-titres portent : *Publication de la Revue des Deux-Mondes.*

1633. MAUPRAT, par George Sand. *Paris, Félix Bonnaire, éditeur, rue des Beaux-Arts, 10.* [*E. Duverger, imprimeur.*] M DCCC XXXVII [1837]. 2 vol. in-8, portr., cart., n. r.

Première édition séparée. — *Mauprat* avait paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (avril à juin 1837).
Tome premier : 344 pp., plus un portrait de l'auteur gravé par *Calamatta.*
Tome second : 2 ff., 407 pp., plus 2 ff. pour le catalogue de *Bonnaire.*

1634. SPIRIDION, par George Sand. *Paris, Félix Bonnaire, éditeur, rue des Beaux-Arts, 10.* [*Amédée Gratiot et Ce, imprimeurs, rue de la Monnaie, n° 11.*] M DCCC XXXIX [1839]. In-8 de 2 ff. et 472 pp., cart., n. r.

Première édition séparée, précédée d'une curieuse dédicace à Pierre Leroux. — *Spiridion* avait paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (octobre 1838-janvier 1839).
Le faux-titre porte : *Œuvres de George Sand*, XXII.

1635. GABRIEL, par George Sand. *Paris, Félix Bonnaire, éditeur, rue des Beaux-Arts, 10.* [*Amédée Gratiot et Ce,*

imprimeurs, rue de la Monnaie, n° 11.] M DCCC XL [1840]. In-8 de 2 ff. et 351 pp., cart., n. r.

Édition originale, dédiée à Albert Grzymala.

1636. George Sand. — La Mare au diable. *Paris, Desessart, éditeur, 8, rue des Beaux-Arts.* [*Typographie et stéréotypie de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny.*] 1846. 2 vol. in-8, cart., n. r.

I: 308 pp. — *II:* 306 pp. et 1 f.

1637. George Sand. — Lucrezia Floriani. Première Edition. *Paris, Desessart, éditeur, 8, rue des Beaux-Arts.* [*Corbeil, imp. de Crété.*] 1847. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I : 2 ff. et 307 pp. — 2 : 2 ff. et 33 pp.

1638. La petite Fadette, par George Sand. *Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 1.* [*Imprimerie Dondey-Dupré.*] 1849. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I: 2 ff., 335 pp. — *II:* 2 ff. et 271 pp.

1639. Évenor et Leucippe, par George Sand. *Paris, Librairie de Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, et Palais-Royal, 215.* [*Sceaux, imp. de Munzel aîné.*] 1856. 3 vol. in-8, cart., n. r.

1 : 2 ff., 298 pp. et 1 f. de *Table.* — 2 : 2 ff., 301 pp. et 1 f. — 3 : 2 ff., 360 pp. et 1 f.
On lit au bas des titres : *L'éditeur se réserve le droit de traduction et de reproduction à l'étranger. S'adresser, à Paris, à M. Ph. Collier, rue Constantine, 23.*

1640. Volupté. [Par Sainte-Beuve.] *Paris, Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n° 22.* [*Imprimerie de Plassan.*] 1834. 2 vol. in-8 de 335 et 291 pp., cart., n. r.

Édition originale.
Au second volume est annexé un *Extrait du Catalogue* de Renduel.

1641. Le Perroquet de Walter Scott. Esquisse de voyages. — Légendes, Romans. — Contes biographiques et littéraires ; par Amédée Pichot, auteur de l'Histoire de Charles-Édouard. *Paris, Typographie de A. Éverat, rue du Cadran, n° 16.* 1834. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Tome premier : 2 ff. pour le faux-titre et le titre ; 1 f. d'*Errata ;* viij pp. ; 1 f. pour le faux-titre de *Deux Voyages aux Hébrides ;* 423 pp.

Tome deuxième; 2 ff., 428 pp.; 2 ff. pour les *Errata*, la *Table* et le Catalogue des autres ouvrages de l'auteur.

Cet exemplaire contient en outre, en tête de chaque volume, un titre ajouté après coup sur lequel on lit: *Paris. Auguste Boucheron, libraire, rue de la Chaussée d'Antin, 22; Bellizard et Ce, à Saint-Pétersbourg,* 1834.

1642. Le Notaire de Chantilly, par Léon Gozlan. *Paris, Librairie de Dumont, 88, Palais-Royal, Salon littéraire.* [*Imprimerie de Crété.*] 1836. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I. : 2 ff., xvj et 376 pp. — *II.* : 314 pp. et 1 f. blanc.
Les faux-titres portent : *Les Influences*, *Ire Série.*

1643. Les Méandres, romans et nouvelles, par Léon Gozlan, auteur de : Le Notaire de Chantilly. *Paris, Werdet, libraire-éditeur, 49, rue de Seine.* [*Corbeil, imprimerie de Crété.*] 1837. 2 vol. in-8.

Édition originale.
I. : 2 ff., 381 pp. et 1 f. de *Table.* — *II:* 2 ff., viij et 334 pp., 1 f. de *Table.*

1644. Washington Levert et Socrate Leblanc, par Léon Gozlan, auteur de : Le Notaire de Chantilly, — Les Méandres. *Paris, Werdet, libraire-éditeur, 49, rue de Seine-Saint-Germain.* [*A. Barbier.— Imprimerie de Baudouin, rue et hôtel Mignon.*] 1838. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I. : 2 ff., xij et 349 pp., 1 f. blanc. — *II.* : 2 ff., 297 pp. et 1 f. de prospectus.

1645. Le Médecin du Pecq, par Léon Gozlan. *Paris, Werdet, éditeur, 18, rue des Marais-Saint-Germain.* [*Imprimerie de Madame Poussin, rue et hôtel Mignon, 2.*] 1839. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. le docteur Pilliot.
I. : 2 ff., viij et 447 pp. — *II:* 2 ff., 346 pp. et 1 f. blanc. — *III:* 2 ff. et 452 pp.

1646. Aristide Froissard, par Léon Gozlan. *Paris. Hippolyte Souverain, éditeur de la Bibliothèque de romans nouveaux, Par MM. de Balzac, Soulié, Paul de Kock, Brot, Luchet, Gozlan, Masson, Lafitte, etc.* [*Imprimerie hydraulique de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny.*] 1844. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
1 : 2 ff. et 324 pp. — 2 : 386 pp. et 1 f. blanc.
Les faux-titres portent : *Œuvres de Léon Gozlan*, tome 17 et tome 18.

1647. SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRES, par le Comte Alfred de Vigny. *Paris, Félix Bonnaire, éditeur, rue des Beaux-Arts, 10; Victor Magen, libraire, Quai des Augustins, 21.* [*Impr. d'Éverat.*] 1835. In-8 de 2 ff. et 460 pp., plus 2 ff. de catalogue, cart., n. r.

Le faux-titre porte, en outre : *Publications de la Revue des Deux-Mondes.*

1648. MADEMOISELLE DE MAUPIN. — Double Amour. — Par Théophile Gautier, auteur des Jeunes-France. *Paris, Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, 22.* [*Imprimerie de Madame Poussin.*] 1835-1836. 2 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.
I, 1835. : 351 pp. — *II*, 1836. : 356 pp.

1649. FORTUNIO, par Théophile Gautier. *Paris, Desessart, éditeur, 15, rue des Beaux-Arts.* [*Imprimerie d'Amédée Gratiot et Cie.*] 1838. In-8 de 2 ff. et 315 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1650. ZIGZAGS, par Théophile Gautier. *Paris, Victor Magen, éditeur, 21, quai des Augustins.* [*Imprimerie Dondey Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.*] 1845. In-8 de 2 ff. et 354 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1651. LES ROUÉS INNOCENTS, par Théophile Gautier. *Paris, Desessart, éditeur, 8, rue des Beaux-Arts.* [*Sceaux, Imprimerie de E. Dépée.*] M DCCC XLVII [1847]. In-8 de 2 ff. et 346 pp., cart., n. r.

Édition originale.

1652. LE LIBELLISTE. 1651-1652. Par Henry Martin, auteur de Minuit et Midi. *Paris, Eugène Renduel, libraire de l'Europe littéraire, rue des Grands-Augustins, n° 22.* [*Imprimerie de Mme Ve Poussin, rue Mignon, 2, F. S. G.*] 1833. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I. : 2 ff., xv et 350 pp., 1 f. de *Table.* — *II.* : 2 ff., 242 pp. et 1 f. de *Table.*

1653. LA CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE, par Alfred de Musset. *Paris, Félix Bonnaire, éditeur, 10, rue des Beaux-Arts.* [*Imprimerie de E. Duverger, rue de

Verneuil, nº 4.] 1836. 2 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. — Un simple fragment de cet ouvrage avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1835.
I. : 2 ff., 321 pp. et 1 f. blanc. — *II.* : 2 ff. et 330 pp.

1654. TONADILLAS, OU HISTORIETTES EN ACTION, par M. Eugène Scribe, de l'Académie française. Première Série. *Paris, Dumont, éditeur, Palais-Royal, 88, au Salon littéraire.* [*E. Dépée, imprimeur à Sceaux.*] 1838. 2 vol. in-8, cart., n. r.

I. : 2 ff. et 335 pp. — *II.* : 2 ff. et 348 pp.

1655. CARLO BROSCHI, par Eugène SCRIBE. *Paris, Dumont, éditeur, Palais-Royal, 88, au Salon littéraire.* [*Sceaux, Impr. E. Dépée.*] 1840. 2 vol. in-8, cart., n. r.

1 : 2 ff. et 316 pp. — 2 : 2 ff. et 316 pp.
Le titre du tome second porte : *La Maîtresse anonyme* ; mais ce nouveau roman ne commence qu'à la p. 51, les 50 premières pages du volume étant occupées par la fin de *Carlo Broschi*.

1656. MAURICE, par Eugène Scribe, de l'Académie Française. *Paris, Comptoir des Imprimeurs Unis. — Comon et Cie. — 15, Quai Malaquais.* [*Imprimerie Lange Lévy et comp., 16, rue du Croissant.*] 1845. In-8 de 2 ff., 302 pp. et 1 f. de *Table*, cart., n. r.

Édition originale.

1657. MADAME PUTIPHAR, par Petrus Borel (Le Lycanthrope). *Paris, Ollivier, libraire-éditeur, 33, rue Saint-André-des-Arcs* [sic]. [*Imprimerie de Terzuolo.*] 1839. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
Tome premier : 446 pp. et 1 f., plus un frontispice gravé sur bois et non signé. — *Tome second* : 3 ff. (y compris un front. gravé sur bois par *Lacoste jeune*, d'après *L. B.*) et 475 pp.

1658. Henri Monnier. — MÉMOIRES de Monsieur Joseph Prudhomme. *Paris, Librairie nouvelle, Boulevard des Italiens, 15, en face de la Maison dorée.* [*Imp. de la Librairie nouvelle. — A. Delcambre, 15, rue Breda.*] 1857. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Édition originale.
Tome premier : 2 ff., 292 pp., plus 8 ff. pour un catalogue de la *Librairie nouvelle*. — *Tome deuxième* : 2 ff., 274 pp., plus 11 ff. de catalogue.

1659. Un Mirage, par H. de Latouche. *Paris, Dumont, libraire-éditeur, Palais-Royal, 88. [Imprimé chez Ad. Blondeau, rue Rameau, 7.]* 1842. In-8 de 2 ff., 354 pp. et 1 f., cart., n. r.

Édition originale.

1660. Émerance, par Madame Ancelot, Auteur de Gabrielle. *Paris, Librairie de Charles Gosselin, Éditeur de la Bibliothèque d'Élite, 9, rue Saint-Germain-des-Prés. [Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, Rue Saint-Louis, 46, au Marais.]* MDCCCXLII [1842]. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. Emmanuel Dupaty, de l'Académie Française.
I. : 2 ff., 303 pp. et 1 f. de *Table*. — *II.* : 2 ff., 314 pp. et 1 f. de Table.

1661. Jérome Paturot à la recherche d'une position sociale et politique. [Par Louis Reybaud.] *Paris, Paulin, libraire-éditeur, rue de Seine, 33. [Imprimerie de J. Belin-Leprieur fils, rue de la Monnaie, 11.]* 1845. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I. : 2 ff., 347 pp. et 1 f. de *Table*. — *II.* : 2 ff., 338 pp. et 1 f. de *Table*. — *III.* : 2 ff., 361 pp. et 1 f. de *Table*.

1662. Jérome Paturot à la recherche de la meilleure des républiques, par Louis Reybaud, Auteur des Études sur les Réformateurs et de Jérome Paturot à la recherche d'une position sociale. *Paris. Michel Lévy frères, libraires-éditeurs des Œuvres complètes d'Alexandre Dumas, de la Bibliothèque dramatique et du Théâtre de Victor Hugo, rue Vivienne, 1. [Imprimerie Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.]* 1848-1849. 4 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
I (1848) : 2 ff., 312 pp. et 1 f. de *Table*. — *II* (1848) : 2 ff., 309 pp. et 1 f. de *Table*. — *III* (1849) : 2 ff. et 311 pp. — *IV* (1849) : 2 ff., 309 pp. et 1 f. de *Table*.

1663. Une vieille Maitresse, par Jules Barbey d'Aurevilly. *Paris, Alexandre Cadot, éditeur, 32, rue de la Harpe. [Impr. de E. Dépée, à Sceaux.]* 1853. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée « A monsieur le vicomte Joseph d'Izarn-Freissinet ».
1 : 2 ff. et 327 pp. — 2 : 2 ff., 346 pp. et 1 f. de *Table*. — 3 : 2 ff., 341 pp. et 1 f.
Les titres portent ces épigraphes : *Perseverare... diabolicum*. Les

Ascètes. — Les Rois de la terre, — et Dieu même, — récompensent la fidélité. — Anonyme.

1664. LE CHEVALIER DES TOUCHES, par J. Barbey d'Aurevilly. *Paris. Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, rue Vivienne, 2 bis, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie nouvelle.* [*Coulommiers, Imprimerie de A. Moussin.*] 1864. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., 282 pp. et 1 f. de *Table.*

Édition originale.

1665. LES DIABOLIQUES, par J. Barbey d'Aurevilly. *Paris, E. Dentu, libraire de la Société des gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans.* [*Orléans, imp. de G. Jacob, cloître Saint-Étienne, 4.*] 1874. Tous droits réservés. In-12 de 5 ff. lim. (y compris 2 ff. de préface paginés de [v] à viij), 348 pp., chiffr. de [7] à 354. et 1 f. de *Table*, cart., n. r.

Ouvrage saisi lors de la mise en vente.

1666. Alexandre Dumas fils. — UN CAS DE RUPTURE. *Paris, Librairie nouvelle.* [*Imp. Simon Raçon et Comp., rue d'Erfurth, 1.*] 1854. In-16 de 2 ff., 86 pp. et 3 ff. de catalogue, réglé, mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. citr., dent. à petits fers, tr. dor. (*Cuzin.*)

Édition originale.
Exemplaire en papier vélin.
Ce volume nous a été gracieusement offert par M. EUGÈNE PAILLET.

1667. Alphonse Daudet. — FROMONT JEUNE ET RISLER AÎNÉ. Mœurs parisiennes. Ouvrage couronné par l'Académie Française. *Paris, G. Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13.* [*Impr. Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 6.*] 1876. Tous droits réservés. In-12 de 4 ff. et 388 pp., pap. de Hollande.

1668. L'ASSOMMOIR, par Émile Zola. *Paris, G. Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle-Saint-Germain, 13.* [*Corbeil, Typ. et stér. de Crété.*] 1877. Tous droits réservés. In-12 de 2 ff., III et 569 pp., plus un f. blanc, pap. de Hollande.

En tête du titre, on lit : *Les Rougon-Macquart, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire.*

C. — Romans en prose poétique.

1669. Les Amours || de || Psiché || et de || Cupidon. || Par M. de la Fontaine. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais*, || *sur le Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC. LXIX [1669]. || Avec Privilege du Roy. In-8 de 12 ff. et 500 pp., mar. or., fil., mil. et dos ornés, doublé de mar. bl. clair, dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Titre ; 4 ff. pour une épître « A Madame la duchesse de Bouillon » ; 6 ff. pour la *Préface ;* 1 f. pour l'*Extrait du privilége.*

Le privilège, daté du 2 mai 1668, est accordé pour sept ans à *Barbin*, qui déclare en céder la moitié à *Denis Thierry.* L'achevé d'imprimer est du 31 janvier 1669.

1670. Les Amours de Psyché et de Cupidon, avec le Poëme d'Adonis, par La Fontaine. Édition ornée de Figures dessinées par Moreau le jeune, et gravées sous sa direction. *Paris, Chez Saugrain et Didot, rue S. Lazare, n° 80.* [*De l'imprimerie de Plassan.*] *L'an V.* - 1797. 2 vol. in-18, br., n. r.

Tome premier : 221 pp., plus un portr. de *La Fontaine*, gravé par *R. Delvaux* d'après *Rigaud*, et 3 figg. — *Tome second :* 284 pp. et 5 figg.

Les figures, dessinées par *J.-M. Moreau*, ont été gravées par *Delvaux.*

Exemplaire en papier vélin. Les figures sont en double état : avant la lettre et avec la lettre.

1671. Suite du quatriéme Livre de l'Odyssée d'Homere, ou les Avantures de Telemaque Fils d'Ulysse. [Par François de Salignac de La Motte Fénelon.] *A Paris, Chez la Veuve de Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chapelle.* M. DC.XCIX [1699]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 208 pp., mar. r. jans., doublé de mar. bl. cl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale de la première partie de *Télémaque*, la seule qui eût paru lorsque l'impression fut suspendue par ordre supérieur.

Les ff. lim. comprennent : le faux-titre, le titre, un avis du *Libraire au Lecteur*, les *Fautes à corriger* et un *Extrait du privilége.*

Le privilège, daté du 6 avril 1699, est accordé pour huit ans à la *veuve de Claude Barbin.*

Haut. : 155 mm.

1672. Suite du quatriéme Livre de l'Odyssée d'Homere, ou les Avantures de Telemaque Fils d'Ulysse. *A Paris, Chez la Veuve de Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chappelle* [sic]. M.DC.XCIX [1699]. Avec Privilege du Roy. In-12. — Seconde [— Cinquieme] Partie

DES AVANTURES DE TELEMAQUE Fils d'Ulysse. M. DC. XCIX [1699]. 4 vol. in-12. — Ensemble, 5 vol. in-12, mar. r. jans., doublés de mar. bl. cl., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La 1re partie se collationne comme le volume décrit à l'article précédent, mais l'édition est différente. Le volume mentionné ci-dessus (nous le désignerons par *A*) est orné au titre d'un fleuron à tête d'ange :



celui-ci (*B*) porte un fleuron qui représente un Terme, accoté de rinceaux et de guirlandes :



A la p. 1 il y a dans *A* un fleuron, signé *M. le jeune*, qui représente un brûle-parfums, duquel s'échappe de la fumée, et qui est entouré de rinceaux. Le fleuron de *B*, signé des initiales *L. S.*, représente une cassolette ornée de rinceaux. Les fautes indiquées à l'erratum sont les mêmes dans les deux éditions. *A* porte, d'un bout à l'autre, au titre courant : *Suite de l'Odicée;* dans *B*, au contraire, le mot *Odyssée* est régulièrement écrit à partir de la p. 122.

Seconde Partie : 1 f. de titre et 230 pp. — *Troisiéme Partie :* 204 pp. — *Quatriéme Partie :* 215 pp. — *Cinquiéme Partie :* 208 pp.

Aucune des quatre dernières parties ne porte de nom de lieu ; mais l'impression a été certainement exécutée en France.

Haut. : 152 mm.

1673. SUITE DU QUATRIÈME LIVRE DE L'ODYSSÉE d'Homere, ou les Avantures de Telemaque Fils d'Ulysse. M. DC. XCIX [1699]. *S. l.*, in-12 de 2 ff. et 208 pp.

Réimpression de la première partie de *Télémaque*, exécutée dans quelque ville de province.

Les ff. lim. ne contiennent que le faux-titre et le titre.

Le fleuron qui précède le titre de départ représente une cassolette placée entre deux amours.

1674. LES AVANTURES DE TELEMAQUE Fils d'Ulysse. Par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon, Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France & depuis Archevêque-Duc de Cambrai, Prince du Saint Empire, &c. Premiere Edition conforme au Manuscrit original. *A Paris, Chez Jacques Estienne, rue Saint-Jacques, à la Vertu.* M.DCC XVII [1717]. Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, réglés, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : Portrait de Fénelon gravé par *Duflos* d'après *Bailleul*; titre ; lviij pp. pour une épître du marquis de Fénelon au roi, un *Avertissement*, un *Discours de la poësie epique et de l'excellence du poëme de Telemaque ;* 7 ff. pour une *Approbation*, signée : DE SACY, et les *Sommaires des Livres ;* ensemble 38 ff. lim., 492 pp. et 12 figg. aux pp. 1, 35, 75, 119, 157, 196, 222, 271, 325, 365, 399 et 429.

Tome second : Frontispice gravé ; titre ; 6 ff. pour les *Sommaires ;* ensemble 8 ff. lim., 478 pp., 1 f. pour le *Privilége*, plus 12 figg. aux pp. 1, 43, 81, 121, 155, 193, 231, 269, 319, 257, 391, 425, et 1 carte pliée à la p. 472.— Les pp. 473-478 contiennent une *Ode*.

Les 24 figg. et le frontispice du tome II ont été dessinés par *Bonnart fils* et gravés par *P.-F. Giffart*.

Le privilège, daté du 6 avril 1717, est accordé pour quinze ans au marquis de Fénelon, neveu de l'auteur, qui déclare en faire cession à *Florentin Delaulne* et à *Jacques Estienne*.

Haut. : 164 mm.

1674*bis*. LES AVANTURES DE TELEMAQUE Fils d'Ulysse. Par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon, Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France & depuis Archevêque-Duc de Cambrai, Prince du saint Empire, &c. Premiere Edition conforme au Manuscrit original. *A Paris, Chez Florentin Delaulne, rue Saint-Jacques, à l'Empereur.* M. DCC XVII [1717]. Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Second exemplaire de l'édition publiée par le marquis de Fénelon. Il ne diffère du précédent que par le nom du libraire.

Haut. : 166 mm.

1675. LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, par Fénelon. *De l'Imprimerie de Monsieur.* M.DCC.LXXXV [1785]. 2 vol. gr. in-4, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Bozérian jeune.*)

Tome premier : Titre, 1 f. pour l'*Avertissement*, 1 f. pour le faux-titre du *Livre premier*, 309 pp., plus 12 sommaires gravés, aux pp. 1, 23, 49, 77, 101, 127, 145, 175, 207, 235, 255, 273, et 36 figg., aux pp. 1, 10, 16, 34, 41, 45, 50, 63, 71, 83, 86, 93, 109, 114, 116, 131, 135, 138, 148, 163, 171, 176, 185, 192, 209, 217, 223, 235, 237, 247, 264, 266, 268, 281, 291, 300.

Tome second : Faux-titre et titre, 297 pp., 1 f. pour l'*Approbation* et le *Privilége*, plus 12 sommaires gravés, aux pp. 3, 29, 53, 79, 101, 125, 149,

173, 201, 227, 249, 271, et 36 figg., aux pp. 10, 14, 15, 33, 35, 43, 54, 58, 73, 85, 88, 96, 111, 117, 120, 127, 134, 143, 150, 155, 170, 178, 179, 200, 201, 205, 223, 227, 229, 241, 255, 256, 267, 279, 293, 297.

On lit à la fin de l'*Avertissement* placé en tête du tome Ier : *De l'imprimerie de Monsieur, sous la direction de P. Fr. Didot jeune, avec les nouveaux caractères de sa fonderie, sur papier vélin d'Annonay, appelé Nom-de-Jésus, de la fabrique de MM. Montgolfier, père et fils.*

Les figures, dessinées par *Monnet*, ont été gravées par *Tilliard*. Les dessins originaux, qui sont en notre possession, forment un recueil séparé, décrit sous le n° 227.

Les titres sont ornés d'un fleuron aux armes de Monsieur, gravé par *Bougnet* d'après *Choffard*.

1676. Les Aventures de Télémaque, Fils d'Ulysse. Par François Salignac de la Motte Fénélon [*sic*]. *A Paris, de l'Imprimerie de P. Didot l'aîné. L'an IVe de la République.* 1796. 4 vol., in-18, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Lortic.*)

Tome premier : 2 ff. et 240 pp., plus 1 portr. et 12 figg. — *Tome second :* 2 ff. et 292 pp., plus 1 portr. et 12 figg. — *Tome troisième :* 2 ff. et 248 pp. plus 12 figg. — *Tome quatrième :* 2 ff., 260 pp. et 12 figg.

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN, avec double suite de figures. Les figures, dessinées par *Lefebvre* pour l'édition, ont été gravées par *Delvaux*, *Godefroy*, *Simonet*, *Thomas* et *Trière*. Les 24 autres figures, qui appartiennent à l'édition donnée la même année sous le nom de *Bleuet*, ont été dessinées par *Queverdo* et gravées par *Dambrun*, *Delignon*, *de Launay*, *Gaucher* et *Villerey*. Le portrait, gravé par *Delvaux* d'après *Vivien*, est le même pour les deux suites.

Les figures sont ici AVANT LA LETTRE et accompagnées des EAUX-FORTES.

Cet exemplaire, qui porte l'ex-libris de M. Grésy, provient de la vente Paradis (Cat., n° 490).

1677. Le Temple de Gnide. [Par Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu.] *A Paris, Chez Simart, ruë Saint Jacques, au Dauphin.* M.DCC.XXV [1725]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 de 6 ff., 82 pp. et 1 f. pour le Privilége, mar. bl., fil., dos et coins ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Montesquieu, non content de garder l'anonyme, présente son ouvrage comme la traduction d'un poème grec qui aurait été découvert dans des manuscrits apportés en France par un ambassadeur de France à la Porte.

1678. Le Temple de Gnide. [Par Montesquieu.] Nouvelle Edition, Avec Figures Gravées par N. le Mire, des Acad. de Vienne en Autriche et de Rouen, D'après les Dessins de Ch. Eisen. Le Texte Gravé par Droüet. *A Paris, Chez le Mire Graveur Rue St Etienne des Grés.* Avec Privilege du Roi. 1772. In-4 de 2 ff. et 104 pp., plus un frontispice et 9 figg., mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Derome.*)

Édition entièrement gravée et l'un des plus brillants spécimens de l'art au XVIIIe siècle.

Le titre porte cette épigraphe :

........non murmura vestra Columbæ,
Brachia non Hederæ, non vincant oscula Conchæ.
Epital. de l'Emp^r Gallien.

1678*bis*. LE TEMPLE DE GNIDE. [Par Montesquieu.] Nouvelle Édition, Avec Figures Gravées par N. Le Mire, des Acad. de Vienne en Autriche et de Rouen, D'après les Dessins de Ch. Eisen. Le Texte Gravé par Droüet. *A Paris, Chez le Mire Graveur Rue St Étienne des Grés.* Avec Privilege du Roi. 1772. In-4 de 2 ff. et 104 pp., plus un frontispice et 9 figg., mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. citr., riche dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire avec figures AVANT LA LETTRE.

1679. LE TEMPLE DE GNIDE, suivi d'Arsace et Isménie. Par Montesquieu. *A Paris, De l'Imprimerie de P. Didot l'aîné. L'an IVe*. M.DCC. XCVI [1796]. In-18 de x et 149 pp., 1 f. de catalogue et 12 figg.

Le titre est orné d'un petit portrait de Montesquieu par *Aug. de Saint-Aubin.*

Les figures, dessinées par *Regnault* (10) et par *Le Barbier* (2), ont été gravées à l'eau-forte par *Duplessis-Bertaux* et terminées au burin par *Baquoy* (2), *N. Ponce* (1), *Patas* (3), *Halbou* (1), *Courbé* (1), *De Ghendt* (3) et *Lingée* (1).

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN ; figures AVANT LA LETTRE et avec la lettre.

1680. ARSACE ET ISMÉNIE, histoire orientale. Par M. de Montesquieu. *A Londres, Et se trouve à Paris, Chez Guillaume de Bure fils aîné, quai des Augustins.* M.DCC.LXXXIII [1783]. Pet. in-12 de 143 pp.

Édition originale.

1681. OLLIVIER, poëme. Par Cazotte. *A Paris, De l'Imprimerie de Pierre Didot l'aîné. An VI.* 1798. 2 vol. in-18, cart., n. r.

Tome premier : 230 pp. et 6 figg. — *Tome second :* 213 pp. et 6 figg.

Les figures, dessinées par *Lefebvre*, ont été gravées par *Godefroy*.

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN ; figures AVANT LA LETTRE, avec la lettre, et EAUX-FORTES.

1682. ATALA. — RENÉ. Par Fr. Aug. de Chateaubriand. *A Paris, Chez Le Normant, Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois.* M.DCCCV [1805]. In-12 de 2 ff., 46 pp., 1 f. blanc et 331 pp., plus 6 figg., mar. viol., dent. à froid, tr. dor. (*Bozérian jeune.*)

Première édition de ces deux romans réunis.

La 4e édition du *Guide de l'amateur de livres à vignettes* de M. H. Cohen n'indique que 5 figures ; il y en a effectivement 6, placées aux pp. 20, 28, 104, 193, 310 et 320. Ces figures ont été gravées par *Saint-Aubin* et *Choffard* d'après *Barth. Garnier*.
Exemplaire en PAPIER VÉLIN ; figures AVANT LA LETTRE.

D. — Romans historico-satiriques.

1683. MEMOIRES HISTORIQUES, ET SECRETS, concernant les Amours des Rois de France. Avec quelques autres Piéces dont on verra les Titres en la Page suivante. *A Paris, vis à vis le Cheval de Bronze.* M.DCC.XXXIX [1739]. Pet. in-12 de vj et 303 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Ce volume, tiré presque entièrement des *Annales de Paris* de Sauval, et publié par J.-B. DE BOYER, MARQUIS D'ARGENS, est divisé en quatre parties, savoir : *Memoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France* (cette première partie occupe plus de la moitié du volume); *Reflexions historiques sur la mort de Henri le Grand ; Le Mal de Naples, son origine et ses progrès en France ; Le Tresor des rois de France.*
Exemplaire relié sur brochure.

1684. HISTOIRE || AMOVREVSE || DES || GAVLES. || ✠ || *A* || *Liege. S. d.* [*vers* 1665], pet. in-12 de 4 ff., 190 pp., 1 f. blanc, 69 pp. et 1 f. blanc, mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale du célèbre ouvrage de BUSSY-RABUTIN.
Les ff. lim. comprennent : le titre, 2 ff. pour la *Clef*, et 1 f. blanc.
M. Walckenaer (*Mémoires sur Mme de Sévigné*, II, 401) a le premier désigné l'édition que nous venons de décrire comme la plus ancienne. Cette opinion est confirmée par M. Willems, qui a comparé entre elles les éditions qu'on peut considérer comme les premières, et qui fait remarquer que celle-ci réunit tous les caractères d'une édition faite sur une copie subreptice. « Le texte commence au haut de la première page sans que le titre soit répété ; la pagination se suit jusqu'à la p. 190, puis elle recommence brusquement, et cette seconde partie est intitulée, on ne sait trop pourquoi : *Suite de l'histoire d'Ardelise*. Toutes ces anomalies, ou, pour mieux dire, tous ces tâtonnements, seraient inexplicables de la part d'un éditeur qui ne ferait que reproduire un livre précédemment imprimé. » Le volume a dû paraître vers le mois de mars 1665 ; c'est, en effet, à cette époque, comme nous l'apprend Bussy dans ses *Mémoires*, que son histoire « commença à courir par le monde. » Voy. Willems, *Les Elzevier*, no 2012.
Un exemplaire appartenant à M. Alfred Cartier, de Genève, porte au titre : HISTOIRE || AMOUREUSE || DES || GAULES (avec U majuscule).

1685. AMOURS DES DAMES ILLUSTRES DE FRANCE, sous le regne de Louis XIV. *A Cologne, Chez Pierre Marteau* [*Hollande*]. *S. d.* [*vers* 1734], 2 vol. in-12, mar. amar., fil., dos ornés. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Tome premier : Frontispice, gravé par *F.-M. La Cave* d'après *L. F. D. B.* [*Du Bourg*], et daté de 1734 ; 5 ff. pour le titre, l'avis « Au Lecteur » et la *Table;* 501 pp. et 8 figg. non signées, aux pp. 30, 98, 128, 192, 206, 233, 363 (*lis.* 373) et 385 (*lis.* 397).

Tome second : 1 f. de titre, 472 pp. et 8 figg. aux pp. 20, 58, 145, 173, 261 (*lis.* 269), 291 (*lis.* 301), 340 (*lis.* 348), 394 (*lis.* 406).

Le tome I contient : l'*Histoire amoureuse des Gaules* de BUSSY-RABUTIN, les *Maximes d'amour*, du même ; *Le Palais-Royal, ou les Amours de madame de La Vallière ;* l'*Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame ; La Princesse ou les Amours de Madame.*

Le tome II contient : *Le Perroquet, ou les Amours de Mademoiselle ; Junonie, ou les Amours de madame de Bagneux ; Les Fausses-Prudes, ou les Amours de madame de Brancas et autres dames de la cour ; La Deroute et l'Adieu des filles de joye de la ville et faux-bourgs de Paris ; Le Passe-Tems royal, ou les Amours de mademoiselle de Fontange ; Les Amours de madame de Maintenon, sur de nouveaux mémoires très curieux ; Les Amours de monseigneur le Dauphin avec la comtesse du Roure.*

Exemplaire NON ROGNÉ.

1686. HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, Par le Comte de Bussi Rabutin. M.D.CC.LIV [1754]. *S. l.* [*Hollande*], 5 vol. in-12, réglés, mar. bl., fil., comp., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome I : 1 f. blanc ; 1 f. pour le titre, dessiné par *P. P. Ch.* gravé par *L. L.*; 4 ff. pour la *Table* et l'avis « Au Lecteur » ; xiv pp. pour la *Lettre apologétique* du comte DE BUSSI au duc de St.-Aignan ; 1 f. blanc ; ensemble 14 ff. lim., 389 pp. et 1 f. blanc. (*Histoire amoureuse des Gaules ; Maximes d'amour ; Epigrammes de Martial ; Heures de Bussy.*)

Les quatre autres volumes ne contiennent aucune pièce de Bussy, en voici la description :

Tome II : Titre gravé par *S. G.* d'après *P. P.* ; 1 f. de *Table* ; 407 pp. et 2 ff. blancs. (*Le Palais-Royal, ou les Amours de madame de La Valiére et autres ; La Déroute et l'Adieu des filles de joye de la ville et fauxbourgs de Paris ; La Requête des filles d'honneur persécutées à madame de La Valiére ; La Princesse, ou les Amours de Madame ; Junonie, ou les Amours de madame de Bagneux ; Les Fausses Prudes, ou les Amours de madame de Brancas et autres dames de la Cour ; Les vieilles Amoureuses.*)

Tome III : Titre gravé, non signé ; 1 f. de *Table* ; 317 pp. et 1 f. blanc. (*Les Amours de la maréchale de La Ferté ; La France galante, ou les Amours de madame de Montespan, etc. ; Le Perroquet, ou les Amours de Mademoiselle.*)

Tome IV : Titre gravé, non signé ; 1 f. de *Table* et 272 pp. (*Le Passe-temps Royal, ou les Amours de mademoiselle de Fontange ; Suite de la France galante, ou les Amours de madame de Maintenon, sur de nouveaux memoires très-curieux ; Le Divorce royal, ou Guerre civile dans la famille du grand Alcandre.*)

Tome V : Titre gravé, non signé ; 354 pp. et 1 f. blanc. (*La France devenue italienne, avec les derniers déréglemens de la Cour ; Amours de monseigneur le Dauphin avec la comtesse Du Rourre.*)

Exemplaire de M. A. VEINANT (Cat. de 1860, n° 610), relié sur brochure.

1687. CARTE GEOGRAPHIQUE DE LA COUR, et autres galanteries par Rabutin. *A Cologne. Chez Pierre Marteau.* M.DC. LXVIII [1668]. Pet. in-12 de 1 f. pour le titre, 78 pp. et 1 f. blanc, mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette satire cynique est due, à ce que l'on croit, à la collaboration du prince de CONTI et de BUSSY-RABUTIN.

La *Carte geographique* est suivie des *Maximes d'amour* de Bussy, de divers madrigaux et du *Jeu des dez, ou Rafle de la cour*.

M. Willems croit que l'impression a été faite à *Amsterdam* (*Les Elzevier*, n° 1802).

Haut. : 131 ; larg. : 72 mm.

1688. HISTOIRE VERITABLE DE LA DUCHESSE DE CHATILLON. *A Cologne, Chez Pierre Marteau*. M.DC.XCIX [1699]. Pet. in-12 de 192 pp.

Mme de Châtillon était la fille du célèbre Boutteville, exécuté en 1627 pour avoir contrevenu aux édits contre les duels. L'histoire de cette dame a été racontée avec moins d'indulgence, mais sans doute avec plus de vérité, par Bussy-Rabutin, qui lui a consacré le second livre de l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

Exemplaire NON ROGNÉ.

1689. LA || DEROVTE ET L'ADIEV || DES || FILLES DE IOYE || De la Ville & Faubourgs de || Paris. || Auec Leur nom, leur nombre, les Particulari- || tés de leur prise & de leur emprisonne- || ment & || Requeste || A || M. D. L. V. [Mlle de La Vallière] || Auec || la responce, || M.DC.LXVIII [1668]. *S. l.* [*Hollande*], pet. in-12 de 36 pp. — LE || PORTRAICT || DE MADEMOISELLE, || D. L. V. [de La Vallière] || Adioutés || Les deuises sur les Armes || de Mr. Colbert. || *A Fribourg*, || *Par Pierre Metsker*. [*Hollande*], *s. d.* [1668], pet. in-12 de 24 pp. — LA || CAMPAGNE || DE || LA REYNE, || ou || Lettre galante, || écrite à des Dames de la Cour || de Monseigneur || le Dauphin. || M.DC.LXVIII [1668]. *S. l.* [*Hollande*], pet. in-12 de 22 pp. et 1 f. blanc. — RELATION || DE || LA COUR DE SAVOYE, || ou || Les Amours || de || Madame Royale. || *A Paris* [*Hollande*], 1667. Pet. in-12 de 34 pp. et 1 f. — Ensemble 4 pièces en un vol. pet. in-12, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Derome le jeune*.)

La première pièce, qui est écrite en vers, avait paru à Paris, chez *Alexandre Lesselin*, en 1666 ; mais l'édition parisienne ne parlait naturellement que des filles de joie et ne donnait pas la requête présentée à Mlle de La Vallière La satire, augmentée par le libraire hollandais, a passé sous cette nouvelle forme dans la plupart des éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Voy. Willems, *Les Elzevier*, n° 1765.

Quant aux trois autres pièces, elles ont échappé aux derniers éditeurs de l'ouvrage de Bussy, comme elles avaient échappé aux éditeurs du XVIIIe siècle.

Exemplaire de CH. NODIER (Cat., n° 1777). La reliure porte une marque ainsi conçue :

Relié par Derome le Jeune, || demeure presentement || rue St-Jacques près le Col- || lége du Plessis, Hôtel de || la Couture No 65, en 1785.

1690. SCARRON APARU A MADAME DE MAINTENON et les Repro-

ches qu'il lui fait, sur ses amours avec Louis le Grand. *A Cologne, Chez Jean le Blanc.* M.DC.XCIV [1694]. In-12 de 136 pp., y compris un front. gravé, mar. r. jans. (*A Motte.*)

Le frontispice représente « la Maintenon » assise devant sa table de toilette et tenant un chapelet. Derrière elle on voit Scarron, sous les traits d'un nain, une torche à la main, puis trois personnages du *Roman comique* : Ragotin, La Rancune et La Rapinière.

Un passage du journal ms. de l'avocat Ant. Bruneau, cité par M. Brunet, nous apprend que, au mois de novembre 1694, un imprimeur nommé *Rambault*, de Lyon, qui travaillait chez la veuve *Charmot*, à Paris, et un garçon relieur, nommé *Larcher*, furent pendus pour avoir imprimé ou débité un libelle contre Mme de Maintenon. Plusieurs autres furent condamnés aux galères pour le même fait. Au mois de décembre suivant, la peine capitale fut encore prononcée contre un garçon libraire nommé *Chavance*, qui ne dut son salut qu'à l'intervention du P. La Chaise, avec qui il était, dit-on, apparenté. La veuve *Cailloué*, de Rouen, impliquée dans la même affaire, mourut à la Bastille ; la veuve *Charmot* et son fils encoururent, eux aussi, les rigueurs de la justice.

Exemplaire NON ROGNÉ.

1691. LES DELICES, ET LES GALANTERIES de l'Isle de France. *A Cologne, Chez Pierre Marteau, à la Verité* [*Hollande*]. M.DCC.IX [1709]. 2 tomes en un vol. pet. in-12, mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 2 ff. pour les titres, 5 ff. pour la *Preface* ; ensemble 7 ff. lim., 272 pp. et 2 ff. de *Table*. — *Tome second :* 2 ff., 276 pp. et 2 ff. de *Table*.

Cet ouvrage contient le récit de soixante-quatre aventures galantes, arrivées pour la plupart dans l'Ile de France, c'est-à-dire aux environs de Paris. Voici les titres des premières pièces : *Aventure particuliére et tres-plaisante d'un ancien bourgeois de Paris, qui à l'âge de quatre-vingt quatre ans n'avoit jamais sorti de sa ville.* — *Histoire de la niéce de ce vieillard, arrivée au village de Gentilly, près Paris ; où l'on verra de quoi est capable une jeune personne et les extravagances d'un badaud de Paris.* — *Histoire de la marquise Des Certeaux, nourrice de Louis XIV.* — *Les Amours du marquis de Barbezieux, fils du marquis de Louvois et de Mme de Pontécoulant, avec la princesse de Monaco.* — *Aventures galantes du prince de Monaco à Strasbourg....* — *Voyage plaisant avec des dames au château de Saint-Maur, appartenant au prince de Condé.* — *Voyage d'Anet, appartenant au duc de Vendôme, où l'on verra quelques avantures du grand prieur de France et de Fanchon Moreau, actrice de l'Opéra de Paris, etc., etc.*

1692. MEMOIRES DE LA COUR D'ANGLETERRE. Par Madame D.... [D'Aulnoy]. *A Paris, Chez Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la Ste Chapelle.* [*De l'Imprimerie de Jacques Langlois, Imprimeur du Roy.*]. M.DC.XCV [1695]. Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12.

Tome Ier : 4 ff. et 416 pp. — *Tome II :* 2 ff. (dont le 1er est blanc) et 352 pp.

Le privilège, dont un extrait est en tête du Tome Ier, est accordé pour six ans à *Cl. Barbin*, à la date du 12 novembre 1694. L'achevé d'imprimer est du 1er décembre 1694.

Il y a plusieurs erreurs dans la pagination de ces deux volumes ; la plus grave se trouve au cahier Dd du Tome II, où les ff. doivent se suivre dans l'ordre suivant :

Dd, pp. 323-324,
Dd.ii, pp. 325-326,
Cc d. iii, pp. 237-528,
Cc. iv, pp. 329-330.

1693. MÉMOIRES DE LA VIE DU COMTE DE GRAMMONT ; contenant particuliérement l'Histoire amoureuse de la Cour d'Angleterre, sous le regne de Charles II. *A Cologne, Chez Pierre Marteau*, M.DCC.XIII [1713]. In-12 de IV et 426 pp., plus 1 f. pour la *Table*, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Par le COMTE ANTOINE DE HAMILTON.
Édition originale, imprimée probablement à *Bruxelles*.
Exemplaire NON ROGNÉ.

1693*bis*. MÉMOIRES DE LA VIE DU COMTE DE GRAMMONT ; contenant particuliérement l'Histoire amoureuse de la Cour d'Angleterre, sous le regne de Charles II. *A Cologne, Chez Pierre Marteau*, M.DCC.XIII [1713]. In-12 de IV et 426 pp., plus 1 f. pour la *Table*, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Second exemplaire de l'ouvrage de HAMILTON.

E. — Contes et Nouvelles.

1694. LES CENT NOVVELLES / NOVVEL || LES. Contenãt en soy Cent || chappitres et hystoires / ou nouue- || aulx comptes plaisans ꝑ recreatifz || pour deuiser en toutes cõpaignies || par ioyeusete. — [Au r° du dernier f. :] *Cy finissent les cẽt noueeaux || comptes des cent nouuelles nouuelles composees et recitees ꝑ || nouuelles gẽs de puis nagueres / ꝑ Imprimees Pour michel le || noir Libraire iure Demourant en la Rue saint iacques a Len || seigne de la Rose blanche. a Paris. S. d.* [*vers* 1510], in-4 goth. de 154 ff. non chiffr. de 39 lignes à la page (non compris le titre courant), impr. à 2 col., mar. bl., fil., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Bauzonnet*, 1838.)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un bois qui représente un homme et une femme séparés par un château. Une banderole placée au-dessus de l'homme porte ces mots : *Bruit de* [sic] ; une banderole placée au-dessus de la femme porte : *Nouvelle*. Ce bois se retrouve à la fin de

l'édition de l'*Histoire de Pierre de Prouvence* que nous avons décrite ci-dessus (n⁰ 1497); on peut donc croire que les *Cent Nouvelles nouvelles* sortent des presses de la veuve de *Jehan Trepperel*.

Au v⁰ du titre, une homme et une dame, chevauchant dans une forêt. — Ce bois est répété au r⁰ du dernier f., au-dessous de la souscription.

Le v⁰ du dernier f. est occupé par la marque de *Michel Le Noir* (Silvestre, n⁰ 59).

Les *Nouvelles nouvelles* sont un recueil de cent contes faits, non pas à la cour de Louis XI, encore dauphin, mais à la cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon, vers 1457. La préface se termine, il est vrai, dans notre édition, comme toutes les éditions anciennes, par le passage suivant : « Et notez que par toutes les nouvelles ou il est dit : par monseigneur, il est entendu par monseigneur le dauphin, lequel depuis a succedé a la couronne et est le roy Loys unziesme, car il estoyt lors es pays du duc de Bourgongne » ; mais il est reconnu aujourd'hui que ce passage est une addition due au libraire Antoine Vérard. La phrase que nous avons reproduite manque, en effet, dans le seul manuscrit connu des *Nouvelles nouvelles*, et, dès lors, les mots « par monseigneur » reprennent leur sens naturel et ne peuvent s'appliquer qu'au duc de Bourgogne.

M. Le Roux de Lincy attribue, avec beaucoup de vraisemblance, la compilation du recueil à Antoine de La Salle, le célèbre auteur des *Quinze Joyes de mariage* (1450) et du *Petit Jehan de Saintré* (1459) ; M. Thomas Wright, à qui nous devons la publication du manuscrit de Glasgow (Paris, Jannet, 1858, 2 vol. in-16), donne à l'appui de cette opinion quelques arguments nouveaux.

Voici la liste des conteurs cités à la table ou dans le texte, avec les numéros des nouvelles qui leur sont attribuées. Les astérisques indiquent les mentions qui ne se trouvent que dans le manuscrit :

ALARDIN, 77, 88*.
Amant (L') de Brucelles. Voy. CASTREGAT.
AUQUESNES (MAHIOT D'), 54.
BEAUMONT (Mgr. de), 90*.
BEAUVOIR ([JEHAN DE MONTESPEDON], SEIGNEUR DE), 27, 30.
CARON, [clerc de la chapelle du duc de Bourgogne], 22*.
CASTREGAT ([JEHAN D'ENGHIEN, SEIGNEUR DE KESSERGAT, ou] DE), dit l'« amant de Brucelles », c'est-à-dire l'amman de Bruxelles, 13,53.
CHANGY (MICHAULT DE), « gentilhomme de la chambre de monseigneur », 28, 40, 64, 79, 80.
COMMESURAM ? Voy. QUIEVRAIN.
CREQUY ([JEHAN], SEIGNEUR DE), 14.
DAVID (PIERRE), 49.
DYGOYNE (CHRISTIAN DE), SEIGNEUR DE THIENGES, 46, 68.
FIENNES ([THIBAULT DE LUXEMBOURG], SEIGNEUR DE), 24, 43.
FOUQUESSOLES ([JACQUES] DE), « de la chambre de monseigneur », 26.
KESSERGAT. Voy. CASTREGAT.
LA BARDE ([JEHAN D'ESTUER], SEIGNEUR DE), 31.
LAMBIN (JEHAN), ou LAUVIN*, 73.
LAON (PHILIPPE DE), ou LOAN, 5, 20, 21, 38, 66, 67, 74, 76, 95*, 97*, 100*.
LA ROCHE ([PHILIPPE POT], SEIGNEUR DE), 8*, 10*, 12, 15, 18, 34, 36, 37, 41, 44, 45, 47, 48, 51 (?), 52.
LA SALE (ANTHOINE DE), « premier maistre d'hostel de monseigneur le duc », 50.
LAUNOY ([JEHAN], SEIGNEUR DE), 6, 82*, 92 (?).
LE BRETON, 98 (?).
MARTIN (JEHAN), [SEIGNEUR DE BRETONNIÈRES], 78, 82.
MERIADECH ([HERVÉ] DE), 42.
[MESSEY (CLAUDE DE), dit] LE PREVOST DE WATENNES [ou WATTEN], 65.
MONBLERU ([GUILLAUME DE]), 63*.
[PHILIPPE LE BON, duc de Bourgogne, dit] monseigneur le duc, 1*, 2*, 4*, 7*, 9, 11, 16, 17, 29, 33, 58, 69, 70*, 71.
PONCELET, 59, 60, 61, 89*.
QUIEVRAIN ([PHILIPPE DE CROY], SEIGNEUR DE), 23, 62, 72. Les imprimés disent COMMESURAM.
ROTHELIN ([PHILIPPE], MARQUIS DE), 84*.
SAINT POL ([JACQUES DE LUXEMBOURG], SEIGNEUR DE), 39.
SAINT YON (PHILIPPE DE), 25.
SANTILLY (MONSEIGNEUR DE), 85*.

La nouvelle 51 est attribuée par notre édition à M. DE LA ROCHE ; dans le ms. elle est signée de l'acteur ; la nouvelle 92, qui, d'après les imprimés, serait du seigneur de LAUNOY, est également attribuée à « l'acteur » par le ms.; la nouvelle 98 porte le nom de LE BRETON dans l'édition de Vérard ; elle est anonyme dans notre édition ; le ms. la donne à « l'acteur ». Les nouvelles 91 et 99, que les imprimés n'accompagnent d'aucun nom, sont de « l'acteur » d'après le ms. Les nouvelles 94 et 96 sont anonymes, aussi bien dans le ms. que dans les imprimés.

Les noms que nous avons cités n'appartiennent pas tous à des seigneurs de la cour de Bourgogne. Jehan de Montespedon, seigneur de Beauvoir, Jehan d'Estuer, seigneur de La Barde, et peut-être d'autres encore, faisaient partie de la maison du dauphin; d'où il faut conclure que *Les Cent Nouvelles* n'ont été recueillies qu'après la venue du fils de Charles VII en Brabant. La tradition qui les rattache au séjour de Louis XI au château de Geneppe ne paraît donc pas dépourvue d'un fonds de vérité.

1695. LES CENT NOUVELLES NOUVELLES. Suivent les Cent Nouvelles contenant Les Cent Histoires Nouveaux, Qui sont moult plaisans a raconter, En toutes bonnes Compagnies ; par maniere de joyeuseté. Avec d'excellentes Figures en Taille-douce, Gravees sur les desseins du fameux Mr. Romain de Hooge, *A Cologne. Chez Pierre Gaillard* [*Hollande*]. M.DCCI [1701]. 2 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. or., dent., tr. dor. (*A. Motte.*)

Tome premier : Frontispice, gravé par *G. van der Gouwen* ; titre ; 3 ff. pour la *Préface* ; 1 f. pour l'*Avertissement* ; 10 ff. de *Table* ; ensemble 15 ff. lim. et 397 pp. plus 1 f. blanc.

Tome second : 12 ff., 389 pp. et 1 f. blanc.

L'édition est ornée, outre le frontispice, de 100 figures à mi-page, 1 vignette et 1 cul-de-lampe.

Exemplaire relié sur brochure.

1696. LES || NOVVELLES RECREATIONS || et Joyeux deuis de feu Bonauanture des || Periers valet de chambre de la || Royne de Nauarre. || *A Lyon*, || *De l'Imprimerie de Robert Granjon.* || *Mil. V^c Lviij.* [1558]. || Auec priuilege du Roy. Pet. in-4 de 6 ff. lim., 107 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., mar. bl., dos et mil. ornés, doublé de mar. citr., guirlande de feuillage à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre, orné de la marque de *Granjon* (Silvestre,

n° 738) ; 1 f. contenant, au r°, l'*Extraict du privilége*, et, au v°, un *Sonnet* ; 1 f. pour un avis de *L'imprimeur au lecteur* ; 3 ff. de *Table*.

Voici la reproduction du titre :

Les
Nouvelles Recreations
et Joyeux devis de feu Bonauanture des
periers Valet de chambre de la
Royne de Nauarre.



A Lyon,
De l'Imprimerie de Robert Granjon.
Mil. V^c. Lviij.

Auec priuilege du Roy.

Le dernier f. est occupé, au r°, par un *Sonnet de l'autheur aux lecteurs* ; le v° est en blanc.

L'édition est entièrement imprimée en caractères dits de *civilité*, caractères que l'extrait du privilège qualifie de « lettres françoises, d'art et de main ». Le privilège, daté du 26 décembre 1557, est accordé à *Robert Granjon* pour dix ans.

Les nouvelles de Bonaventure Des Périers sont ici au nombre de 90 ; le libraire parisien *Galiot II Du Pré* y ajouta 32 contes inédits dans l'édition

qu'il donna en 1568, et 5 autres contes dans l'édition, sans date, qu'il fit paraître peu après. Rien ne prouve que ces 37 pièces, publiées vingt-cinq ans après la mort de Bonaventure, soient effectivement de lui; peut-être conviendrait-il de les attribuer à Jacques Pelletier, du Mans, et à Nicolas Denisot, qui, d'après La Croix du Maine (éd. Rigoley de Juvigny, I, 90), seraient les principaux auteurs des *Nouvelles Recreations.*

1697. L'Heptameron || des Nouuel- || les de tresillustre || et tresexcellente || Princesse Marguerite de || Valois, Royne de || Nauarre : || Remis en son vray ordre, confus auparauant en sa premiere im- || pression : & dedié à tresillustre & tresvertueuse Princesse || Ieanne, Royne de Nauarre, par Claude Gruget Parisien. || *A Paris*, || *Par Benoist Preuost, rue Fremẽtel*, || *à l'enseigne de l'Estoille d'or* || *pres le clos Bruneau.* || 1560 || Auec priuilege du Roy. — [A la fin :] *Imprimé à Paris, par Benoist Preuost, demeurant en* || *la rue Frementel, pres le cloz Bruneau, à* || *l'enseigne de l'Estoille d'or.* || 1560. In-4 de 4 ff. lim., 210 ff. inexactement chiffr. et 2 ff. non chiffr., mar. bl., dos et mil. ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Le titre est orné d'un joli encadrement formé de satyres, de fruits, de fleurs et de volutes. — Le f. qui suit le titre contient une épître de Claude Gruget « A tresillustre et tresvertueuse princesse, ma dame Jeanne, royne de Navarre ». — Les 2 autres ff. lim. sont occupés par la *Table.*

Le numérotage des ff. saute de 192 à 195, de sorte que le dernier f., qui devrait être cote 210, porte 212.

Le texte se termine au v° du f. 212 (*lis.* 210) par un sonnet de J. Vezou. Les 2 ff. qui complètent le volume contiennent le texte du privilège et la souscription. Le privilège, daté du 27 décembre 1558, est accordé pour dix ans au libraire parisien *Gilles Gilles.* Le texte même des lettres royales est intéressant à étudier : « Nostre cher et bien amé *Gilles Gilles*, marchand libraire, demeurant en nostre ville de Paris, Nous a faict dire et remonstrer qu'il a, avec grand fraiz, peine et labeur, recouvré et faict rediger par ordre les comptes et nouvelles autres fois mises par escrit par nostre treschére et tresamée tante la feue royne de Navarre, lequel livre ja auroit esté imprimé, mais, depuis, par mesme peine et labeur dudict suppliant, seroit accreu et augmenté de plusieurs comptes de mesme invention de ladicte dame qu'il voudroit de nouveau imprimer avec ladicte augmentation et en plus bel ordre et disposition que faict et observé n'a esté en la premiére impression dudict œuvre intitulé à present : *Les Nouvelles de la royne de Navarre*... ».

Marguerite d'Angoulême se rendit en 1541 à Cauterets, auprès du roi de Navarre, son mari. Ce fut probablement pendant le temps qu'elle y passa, loin des affaires sérieuses, qu'elle s'occupa de mettre en ordre les nouvelles que, d'après le témoignage de Brantôme, elle composait le plus souvent « dans sa lictiére, en allant par pays ». C'est, en effet, sur les rives du Gave, accidentellement débordé, que se réunissent les conteurs mis en scène par la docte princesse. Les incidents que Marguerite imagine pour grouper ses personnages sont du domaine de la fiction, mais ses personnages eux-mêmes sont des êtres réels, qu'il est possible de reconnaître sous des noms de guerre ou des anagrammes plus ou moins transparents. Voici la liste de ces conteurs et l'indication des nouvelles qui leur sont attribuées (nous reproduisons les identifications assez vraisemblables proposées par M. Felix Frank dans son édition de l'*Heptameron*) :

Oisile ou *Osile* [Loyse de Savoie, mère de Marguerite et de François Ier, morte en 1531] : nouvelles 17, 23, 32, 47, 51, 70.

Parlamente [MARGUERITE D'ANGOULÊME]: nouvelles 10, 13, 40, 42, 57, 64, 71.
Hircan [HENRI D'ALBRET, roi de Navarre]: nouvelles 7, 18, 30, 35, 49, 56, 69.
Geburon ou *Guebron* [X. DE BURYE] : nouvelles 5, 16, 22, 31, 43, 60, 65.
Symontault [FRANÇOIS DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE MONTAURIS, père de Brantôme] : nouvelles 1, 14, 28, 33, 45, 52, 67.
Ennasuicte [ANNE DE VIVONNE, femme de Pierre de Bourdeille] : nouvelles 4, 19, 27, 36, 48, 53, 66.
Saffredent ou *Saffredant* [JEAN DE MONTPEZAT] : nouvelles 3, 20, 26, 39, 41, 54, 61.
Nomerfide [FRANÇOISE DE FIMARCON, femme de Jean de Montpezat] : nouvelles 6, 11, 29, 34, 44, 55, 68.
Dagoucin [NICOLAS DANGU, fils naturel du chancelier Du Prat] : nouvelles 9, 12, 24, 37, 47, 58, 63, 72.
Longarine [AYMÉE MOTIER DE LA FAYETTE, DAME DE LONGRAY] : nouvelles 8, 15, 25, 38, 50, 59, 62.

Les nouvelles de Marguerite avaient dû être écrites pour la plupart avant 1541, et la princesse, après leur avoir donné un cadre, avait la pensée d'en former un décaméron complet ; mais elle ne dépassa pas le commencement de la VIIIe journée, et son dernier récit porte le n° 72. Ce serait méconnaître absolument le caractère de la reine de Navarre que de regarder ses nouvelles comme un recueil d'aventures licencieuses. S'il est vrai qu'elle s'exprimait avec cette liberté de langage que possédaient les plus grandes dames du XVIe siècle, elle ne s'en proposait pas moins un but moral. La reine tenait même a ce que ses histoires fussent vraies, et elles paraissent avoir effectivement, en grande partie, un fonds de vérité ; aussi l'*Heptameron* soulève-t-il encore bien des problèmes qui sont loin d'être résolus.

Les contes de Marguerite furent publiés pour la première fois en 1558, par Pierre Boaistuau, surnommé Launay, sous le titre d'*Histoires des amans fortunés* ; mais cette édition tronquée ne contient que 67 nouvelles, et Boaistuau a supprimé les arguments et la division en journées, ainsi que certains passages jugés trop hardis. Claude Gruget, qui donna en 1559 la première édition du texte revu par lui, a rétabli les divisions et les arguments, et augmenté de cinq le nombre des contes ; mais il a laissé subsister les mutilations que le premier éditeur avait fait subir au texte. De plus, il a substitué aux nouvelles XI, XLIV et XLVI de l'original, trois contes, dont il est probablement l'auteur. Les altérations dues à Boaistuau et à Gruget ont été mises en lumière par M. Le Roux de Lincy, qui a donné, en 1853, d'après les manuscrits, la première édition critique de l'*Heptameron*. Le travail de M. Le Roux de Lincy a été purement et simplement reproduit par ses successeurs, y compris M. Frank, qui ont parlé des manuscrits sans s'y reporter eux-mêmes et sans même en donner une indication exacte.

Il s'est glissé quelques erreurs dans la description que M. Brunet a donnée des deux premières éditions de l'*Heptameron*. Ces erreurs ont été relevées par un bibliographe d'une rare compétence : M. Alfred Cartier, de Genève (*Bulletin du Bibliophile*, 1883, 214-221, 449-451).

1698. LES NOUVELLES de Marguerite, Reine de Navarre. *Berne, Chez la nouvelle Société Typographique.* 1780-1781. 3 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

[*Tome premier*], 1780 : xlvij et 281 pp. inexactement chiffr., plus un frontispice gravé et 21 figg. Après la p. 166, la pagination reprend à 161, et les chiffres se suivent, avec une erreur de six unités, jusqu'à la dernière page, cotée 275. Les pp. 161 (*bis*) - 165 (*bis*), qui ne comptent que 25 lignes, tandis que la justification ordinaire est de 27 lignes, ont dû être imprimées après coup pour combler une lacune. — *Tome second*, 1781 : 2 ff., 308 pp., plus un frontispice gravé et 25 figg. — *Tome troisième*, 1781 : 2 ff., 250 pp. et 1 f., plus un frontispice gravé et 27 figg.

Le texte de cette édition est le texte de Gruget auquel on a fait subir de nombreux rajeunissements. — Les frontispices sont semblables pour les trois volumes. La planche, dessinée et gravée à l'eau-forte par *Dunker*, a été terminée au burin par *Eichler*. Les 73 figures, dessinées par *Freudenberg*, ont été gravées par *De Longueil* (21), *Carl Guttenberg* (2), *De Launay* (2), *L. Halbou* (24), *J. Le Roy* (16), *B.-L. Henriquez* (1), *Élisabeth Thiébault* (6). La figure de la 30e nouvelle n'est pas signée. L'édition est ornée en outre de 72 vignettes et de 72 culs-de-lampe dessinés par *Dunker* et gravés par lui-même, par *Eichler*, par *Pillet* et par *Richter*.

Exemplaire de M. E. Quentin-Bauchart (*Mes Livres*, n^0 164).

1699. Les || Comptes || dv Monde || adventv- || revx, || Par || A. D. S. D. || *A Lyon,* || *Par Benoist Rigaud.* || 1571. — [A la fin :] *A Lyon,* || *Par Françoys Durelle.* || 1571. In-16 de 19 pp. non chiffr. et 444 pp. chiffr., ensemble 463 pp., sign. *a-z*, *A-F*, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre ; — une épître adressée « Aux sageset vertueuses dames de France » par A. D. S. D., dont la devise est : *Secreto lapide tutus;* — quatre petites pièces de L. C. P., « amy de l'autheur », « d'une damoyselle favorable », dont la devise est : *Souffrir fait offrir*, de « madamoyselle M. J. » et de L. D., qui a pour devise : *Operatur qui caelitus ;* — la *Table*, qui occupe 7 pp.

Le texte commence au v^0 du dernier f. lim. et la pagination se suit de telle sorte que les chiffres pairs sont placés au r^o de chaque feuillet et les chiffres impairs au v^o.

Les Comptes du monde adventureux, dont la première édition parut à Paris, en 1555, in-8, sont un recueil de 54 nouvelles dont 19 sont tirées du *Novellino* de Masuccio. M. Felix Frank, qui en a donne en 1878 une réimpression, croit que les initiales A. D. S. D. désignent Antoine de Saint-Denis, curé de Champflour, personnage qui fut en rapport avec Marguerite d'Angoulême et qui est cité dans un acte de 1544 ; mais il faut avouer que cette attribution ne repose sur aucune preuve.

1700. Le || Prin-Temps || d'Yver. || Contenant cinq histoires, discouruës par || cinq iournées, en vne noble compagnie, || au chasteau du Prin-temps. || Par Iaques Yuer, seigneur de Plaisance, & || de la Bigottrie, gentilhomme || Poicteuin. || *A Paris,* || *Chez Iean Borel, au Palais, pres* || *la Chancellerie.* || 1576. In-16 de 232 ff. non chiffr., sig. *A-Ff*, mar. r., dos et mil. ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Cet ouvrage, qui est un mélange de prose et de vers, est précédé de l'*Anagrammatisme* de Jacques Yver : *J'aquers vie* ; d'une dédicace « Aux belles et vertueuses damoiselles de France » ; d'un *Sonnet* de Joseph Yver, frère de l'auteur, et d'une *Responce en pareille rithme* « par Marie Yver, leur sœur unicque » ; d'un avis « Au favorable et bien-veuillant Lecteur », et d'une *Table.*

On trouve, à la fin, des vers sur le trépas de l'auteur par J. Th. [Jean Thirmoys, d'Argentan], dont la devise est : *Tant qu'il en reste.*

Le *Printemps* de Jacques Yver parut pour la première fois en 1572, comme l'auteur venait de mourir, et seize éditions publiées jusqu'en 1618 attestent le succès de ces contes. Bénigne Poissenot voulut, en 1583, leur donner un pendant, qu'il intitula : *L'Esté.*

1701. Les || Facetievses || Iovrnees, || Contenans cent certaines & agreables Nouuelles : || la plus part aduenuës de nostre temps, les au- || tres recueillies et choisies de tous les plus excel- || lents autheurs estrangers qui en ont escrit. || Par G. C. D. T. [Gabriel Chappuy, de Tours.] || *A Paris,* || *Pour Iean Houzé,* || *au Palais en la gale-* || *rie, pres la Chancellerie.* || M.D.LXXXIIII [1584]. In-8 de 14 ff. lim., 357 ff. chiffr. et 1 f. blanc, mar. or., fil., dos orné, doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre (lequel porte la marque de *Jean Houzé*, reproduite par Silvestre sous le n° 496) ; une épître « A tres-noble et vertueux seigneur, Bastian Jamette », épître datée de Paris, au mois d'avril 1584 ; un avis de « L'autheur au Lecteur » ; la *Table* ; un *Extraict du privilége.*

Le privilège, daté du 11 avril 1584, est accordé à *Jean Houzé* pour neuf ans.

L'auteur de ce recueil, Gabriel Chappuy, neveu de Claude Chappuy, né à Tours, ou à Amboise, en 1546, mort à Paris en 1613, est peut-être l'écrivain le plus fécond du XVIe siècle. Il n'a guère fait, il est vrai, que traduire des livres italiens ou espagnols. *Les facetieuses Journées*, qui sont le plus estimé et le plus recherché de ses ouvrages, se composent de nouvelles tirées pour la plupart de Brevio, de Grazia, de Firenzuola, de Molza, d'Erasto, du Salernitano, de Parabosco, d'Arlotto et d'autres conteurs italiens. Chappuy prend soin lui-même de nous en avertir dans son épître à Bastiano Giametta.

1702. Premier [Second et Troisiesme] Livre || des Serees || de Guillaume || Bouchet, Sieur || de Brocourt. || Reueu & augmenté par l'Autheur en || ceste derniere Edition, pres- || que de moitié. || Et Nugæ seria ducunt. || *Se vendent* || *A Paris,* || *Chez Ieremie Perier,* || *en sa boutique sur la petite* || *montee du Palais.* || M.DCVIII [1608]. || Auec priuilege de sa Majesté. 3 vol. pet. in-12, mar. bl. cl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Premier Livre : 20 ff. non chiffr. pour le titre, l'épître « A messieurs les Marchands de la ville de Poitiers » ; le *Discours de l'autheur sur son livre de Serées* ; un avis de *L'Imprimeur au Lecteur* et la table ; 387 ff. chiffr. (le dernier porte 587) ; 1 f. blanc.

Au v° du dernier f. se trouve l'*Extrait du privilége.*

Second Livre : 8 ff. non chiffr. contenant : le titre, l'épître « A monsieur de La Clyelle, conseiller et maistre d'hostel du roy », des vers signés F. L. B., J. D. F., J. Perier (l'imprimeur), F. D. M., A. C., G. de Banchereau, et la table ; 279 ff. chiffr. et 1 f. blanc.

Au verso du dernier f. est un nouvel extrait du *Privilége.*

Troisiesme Livre : Titre ; épître « A monsieur, monsieur de La Clyelle », signée de J. Perier, et datée de Paris, le 1er novembre 1607 ; vers adressés à Bouchet par La Roche d'Osseau, Y. B. S. D. L. C. [Y. B., sieur de La Clyelle], et vers sur sa mort par Y. B. S. D. L. C. [Y. B., sieur de La Clyelle], M. R. D. Ragueneau, La Roche d'Osseau, J. Perier ; table ; ensemble 6 ff. non chiffr. : 267 ff. chiffr. et 1 f. bl.

Au verso du dernier f., est un troisième extrait du *Privilége.*

On lit à la fin du tome III : « Ceste première impression, faicte sur la copie augmentée et corrigée par l'autheur, a esté achevée le troisiesme jour de novembre mil six cens sept. »

Le libraire Guillaume Bouchet, né vers la fin de l'année 1513, était fils de Jacques Bouchet, imprimeur à Poitiers, et de Jehanne Boiceau. Tout en s'occupant de son commerce, il trouva moyen de cultiver lui-même les lettres, non sans succès. Nous avons déjà cité une petite pièce composée par lui, en 1554, sur la mort de Jean de La Péruse (voy. le n° 1088). En 1555, il composa pour Jean Vauquelin de La Fresnaie un sonnet que celui-ci reproduisit à la fin de ses *Foresteries* ; en 1561, il joignit à la *Venerie* de Jacques Du Fouilloux, publiée chez les « Marnefz et Bouchets fréres », un petit poème intitulé : *La Complainte du Cerf*. Quelques années plus tard, il ajouta au même ouvrage un *Recueil de tous les oiseaux de proye*. Guillaume commençait sans doute alors à écrire ses *Serées*, qui circulèrent d'abord en manuscrit (cf. Du Verdier, éd. Rigoley de Juvigny, II, 70). Ce ne fut qu'après son élévation aux fonctions de juge et consul des marchands de Poitiers qu'il fit paraître la première partie de ses contes, qu'il dédia à ses confrères le 15 août 1584. Cette première partie seule a été réimprimée en 1585 et 1588 ; la seconde fut publiée à *Paris*, par *Jérémie Périer*, en 1598 (Biblioth. de Bordeaux, B.-L., n° 4858 [16330]). Guillaume Bouchet était mort depuis trois ou quatre ans.

L'édition de 1608 est la première complète. Chaque volume contient douze serées, soit ensemble trente-six entretiens.

Le privilège, daté du 7 août 1607, est accordé à *Jérémie Périer* pour six ans. On lit à la fin : « Le dit *Perier* a consenty et consent que *Thibaud Ancelin*, imprimeur ordinaire du roy à Lyon, jouisse dudit privilége, ainsi qu'il a esté accordé entre eux es estudes des notaires soussignez, à Paris, le 25. jour d'Aoust 1607. BELOT, FARDEAU. »

Ainsi s'explique l'existence d'une édition lyonnaise qui ne diffère que par le titre de celle de Paris.

MM. Charles Royer et Ernest Courbet ont donné, sous le pseudonyme de C.-E. Roybet, une excellente réimpression des *Serées* de Bouchet (Paris, Lemerre, 1873-1882, 6 vol. in-16), sur laquelle on peut consulter un article de M. Tamizey de Larroque (*Revue critique*, 1883, I, 410-413). M. Ch. Liotard a publié une *Étude philologique sur les Serées* (Nîmes, 1865, in-8 de 60 pp.).

Exemplaire provenant des ventes L. POTIER, 1870 (Cat., n° 1482) et LEBEUF DE MONTGERMONT, 1876 (n° 713).

1703. LES || APRES DISNEES || du Seigneur || de Cholieres. || *A Paris,* || *Chez Iean Richer, ruë sainct Iean de* || *Latran, à l'arbre Verdoyant.* || 1588. || Auec Priuilege du Roy. Pet. in-8 de 8 ff. non chiffr. et 240 ff. chiffr.

Les ff. lim. comprennent : le titre, lequel est orné de la marque de *Jean Richer* (Silvestre, n° 250) ; un avis « Aux Liseurs », signé de la devise : *Audentes Fortuna juvat* ; la *Table*.

Au v° du dernier f. se trouve un extrait du privilège accordé pour six ans à *Jean Richer*, au mois de septembre 1586.

On n'a aucun renseignement sur la vie du sieur de Cholières ; on sait seulement qu'il appartenait, comme presque tous les conteurs français, à l'une des provinces de l'ouest. Un sonnet de lui, qui se trouve à la fin des *Touches* d'Estienne Tabourot, est signé : S. D., SIEUR DE CHOLIÈRES. Voy. ci-après, n° 1778.

1704. FACECIEVX || DEVIS et || Plaisans || Contes. || Par || Le S^r du || Moulinet || comedien || Auc [*sic*] priuilege du Roy || *A Paris.* || *Chez I. Millot libraire* || *tenant sa Boutique* || *deuant* || *St Barthelemy* || 1612. In-12 de 8 ff. lim., 270 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr. pour l'*Extraict du privilége*, mar.

r., fil., comp., dos orné, doublé de mar. bl., dent. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le volume n'a qu'un titre gravé, dont voici la reproduction :



Le second f. est occupé par un avis « Au Lecteur ». Les 6 autres ff. lim. contiennent la *Table.*

Le privilège, daté du 14 fevrier 1612, est accordé à *Jean Millot* pour six ans

L'éditeur de ce recueil a réuni toutes les histoires invraisemblables qui avaient cours de son temps. Comme l'a fait remarquer M. de Montaiglon, les personnages qu'il met en scène sont les précurseurs du baron de Münchhausen et de M. de Crac. Sur les 98 contes publiés par le sieur Du Moulinet, 42 sont empruntés à *La nouvelle Fabrique des excellens traits de verité* de Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos [Philippe Le Picard ?, sieur de rien en bourse], dont la plus ancienne édition citée est de 1579. Les moralités en vers qui terminent les contes de Philippe d'Alcripe ont seules été supprimées par son copiste.

Les *Facecieux Devis* ont été réimprimés en 1829 dans les *Joyeusetez.*

Exemplaire de M. le comte O. DE BÉHAGUE (Cat., n° 1161).

1705. Les || Delices, || ou || Discours ioyeux || et recreatifs. || Auec les plus belles rencontres || & propos serieux, tenus par || tous les bons Cabarets || de France. || Par Verboquet le genereux. || Tres-vtile & necessaire pour resiouyr les || esprits melancholiques. || Derniere edition, reueuë & augmen- || tee de noùueau. || *A Lyon*, || *Chez Nicolas Gay, demeu-* || *rant en la ruë Merciere.* || M.DC.XXXX [1640]. Pet. in-12 de 258 pp. et 3 ff. de *Table.* — Les || svbtiles || et facetievses || Rencontres de I. B. || Disciple du genereux || Verboquet, par luy pra- || ctiquées pendant son || voyage, tant par mer, || que par terre. || Le tout au contentement des plus || Melancoliques. || *A Lyon*, || M.DC.XXXX [1640]. Pet. in-12 de 71 pp. — Ensemble 2 part. en un vol. pet. in-12, mar. or., fil., dos orné, doublé de mar. bl. cl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Verboquet était sans doute un comédien rouennais, qui voulut publier un recueil de contes, comme l'avait fait le sieur Du Moulinet. La plus ancienne édition connue de son recueil, est datée de 1623. *Les Delices* contiennent 39 contes facétieux, offrant tous un certain air de ressemblance avec ceux que nous décrivons sous le titre de *Discours facecieux et tres-recreatifs* (n° 1785). Neuf de ces contes sont empruntés textuellement à Bonaventure Des Périers, savoir :

1° (p. 93). *D'un homme de Picardie qui retira sa femme de l'amour.* (Des Périers, nouv. VI).
2° (p. 104). *D'une vefve qui avoit une requeste à presenter...* (Des Périers, nouv. XLII).
3° (p. 108). *D'une jeune fille qui ne vouloit point un mary...* (Des Périers, nouv. XLIII).
4° (p. 111). *D'un tailleur qui se desroboit soy-mesme...* (Des Périers, nouv. XLVI).
5° (p. 115). *D'une dame d'Orleans qui aimoit un escollier...* (Des Périers, nouv. LIV).
6° (p. 120). *De l'invention d'un mary pour se venger de sa femme...* (Des Périers, nouv. XC).
7° (p. 141). *Du chantre basse-contre de Saint-Hilaire de Poictiers...* (Des Périers, nouv. IV).
8° (p. 192). *De l'enfant de Paris, nouvellement marié, et de Beaufort...* (Des Périers, nouv. XVI).
9° (p. 210). *De madame la fourriére...* (Des Périers, nouv. XXXI).

Six autres pièces sont empruntées aux *Comptes du Monde adventureux* (voy. ci-dessus, n° 1699), savoir :

1° (p. 166). *Trois Femmes qui tromperent leurs marys par leur yvrongnerie* (*Comptes*, XLI).
2° (p. 175). *D'un procureur de Perigueux qui se fit bailler le fouet...* (*Comptes*, XLVIII).
3° (p. 185). *D'un riche marchand de la ville de Lyon qui vouloit tromper sa femme...* (*Comptes*, VI).
4° (p. 214). *D'une dame qui alloit pour tuer son amant...* (*Comptes*, XV).
5° (p. 231). *D'une Juifve qui fut convertie à la foy au moyen d'un gentilhomme qui luy faisoit l'amour* (*Comptes*, II). — Le début des deux textes est très différent.

6° (p. 240). *D'un gentilhomme qui se vouloit mocquer d'un marchand* (*Comptes*, III).

Quant aux *Subtiles et facetieuses Rencontres*, petit livret souvent réimprimé, c'est un recueil de bons mots analogues à ceux qu'on trouve encore dans nos almanachs.

1706. La || Maison || des || Ievx. || Où se trouuent les diuertisse- || mens d'vne Compagnie, par || des Narrations agreables, & || par des Ieux d'esprit, & || autres entretiens d'vne ho- || neste conuersation. || *A Paris,* || *Chez Nicolas de Sercy, au* || *Palais, en la Salle Dauphine, à la* || *Bonne Foy couronnée.* || M.DC.XXXXII [1642] || Auec Priuilege du Roy. 2 vol. in-8.

[*Première Partie*] : Titre ; 6 ff. pour un *Advertissement aux Lecteurs* ; 7 ff. pour la *Table* ; 2 ff. pour l'*Extraict du privilége* ; ensemble 16 ff. lim. et 692 pp.

[*Seconde Partie*] : Titre (qui porte seulement : *La* || *Maison* || *des Ieux.* || *Seconde Iournée.* || *A Paris*, etc.) ; 9 ff. de *Table* ; ensemble 10 ff. lim. et 603 pp.

La Maison des Jeux, dont l'auteur est Charles Sorel, sieur de Souvigny, est un recueil de nouvelles empruntées pour la plupart à des sujets bourgeois. A ces nouvelles sont mêlés des entretiens satiriques ou divertissants et des règles relatives aux jeux de société. Nulle part peut-être on ne trouve sur nos anciens jeux autant de renseignements curieux.

Le privilège, daté du 2 juin 1642, est accordé à *Nicolas de Sercy* pour sept ans.

Le titre de l'ouvrage de Sorel a été repris en 1668 par un anonyme qui n'a plus donné que les règles des jeux à la mode. Voy. tome I, n° 313.

1707. Les || Contes || avx || hevres perdves || du Sieur d'Ouuille, || ou le || Recueil de tous || les bons Mots, Reparties, Equiuoques, || Brocards, Simplicitez, Naifuetez, Gas- || connades, & autres Contes facecieux, non || encore imprimez. || *A Paris,* || *Chez Toussainct Quinet, au Palais, dans* || *la petite Salle, sous la montée de la Cour des Aydes.* || M.DC.XLIIII [1644]. || Auec Priuilege. 4 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première Partie : Frontispice gravé, non signé ; titre ; 14 ff. de *Table* ; 539 pp. et 1 f. pour le *Privilége*.

Les || *Contes* || *aux heures* || *perduës* || *du Sr. d'Ouuille.* || *Seconde Partie.* || *Où sont contenus tous les traits des Filous; Naïf-* || *uetez des nouuelles Mariées ; Leurs disputes en* || *leurs mesnages ; Subtilitez des hommes & des* || *femmes pour venir à bout de leurs desseins ;* || *Tours hardis de ceux qui en mourants* [sic] *se sont* || *raillez de la mort. Et autres facecies agreables,* || *& diuertissantes.* || *Le tout sous tiltres differents de ceux qui sont* || *imprimez au premier Volume* : Front. gravé ; titre ; 8 ff. pour la *Table* ; 2 ff. pour le *Privilége* ; 542 pp.

Les || *Contes* || ... || *Contenant* || *Plusieurs Naïfuetez, Simplicitez, Equiuoques,* || *Reparties, Brocards & Gasconnades qui ont esté* || *oubliées au premier & deuxiesme Volume.* || *Troisiesme Partie* : Front. gravé ; titre ; 9 ff. pour la *Table* ; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* ; 400 pp.

Les || *Contes* || ... *Quatriesme et* || *derniere Partie.* || *Ou sont contenus* || *plusieurs Contes facecieux ; Auec* || *quelques Nouuelles plaisantes &* || *recreatiues non encores veuës :* Front. gravé (daté de 1642) ; titre ; 5 ff. de *Table* ; 1 f. blanc ; 383 pp. ; 2 ff. pour le *Privilége.*

Le privilège, daté du 20 février 1642, est accordé pour sept ans à *Toussainct Quinet.* La première partie porte : « Acheué d'imprimer pour la premiére fois le 26. mars 1643 ». L'achevé d'imprimer est, pour la seconde partie, du 29 octobre 1643 ; pour la troisième partie, du 28 août 1644 ; pour la quatrième partie, du 17 août de la même année.

Antoine Le Métel, sieur d'Ouville, né vers 1600, était le frère du célèbre abbé de Boisrobert. Il nous apprend lui-même dans un de ses contes qu'il avait passé sept ans à la cour d'Espagne, ce qui donne lieu de penser qu'il fut, dans sa jeunesse, attaché à l'ambassade de France à Madrid. Le plus ancien ouvrage de lui que nous connaissions est un sixain placé en tête de *La Vefve* de Pierre Corneille (voy. ci-dessus, n° 1136). La première de ses comédies, *Les Trahisons d'Arbiran*, vit le jour en 1638 ; la dernière, *Les Soupçons sur les apparences*, est de 1650. Quant à ses nouvelles, il en donna en 1641 un premier recueil intitulé : *L'Elite des contes du sieur d'Ouville* (Cat. R.-S. Turner, n° 505 *bis*]. Il refondit ce recueil en 1643, sous un nouveau titre : *Les Contes aux heures perdues du sieur d'Ouville*, et le développa au point d'en former en 1644 quatre volumes. L'édition que nous avons décrite est la seule complète et, chose curieuse, elle ne paraît avoir été réimprimée qu'en 1652 (la Bibliothèque de l'Arsenal en possède le tome II sous cette date), tandis que l'*Elite* a eu les honneurs de neuf éditions postérieures, savoir : Paris, Nicolas Pepingué, 1662 (ou 1663), 2 vol. in-12 (*Supplément au Manuel du Libraire*, II, 1109 ; Cat. Bancel, n° 645) ; — Paris, N. Pepingué, 1669, 2 vol. in-8 (Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 14339, 2e partie seule ; Cat. Béhague, n° 1167) ; — Rouen, Jean Lucas, 1671, 2 tomes en un vol. in-12 (*Suppl. au Manuel du Libraire*, II, 110) ; — Lyon, de l'imprimerie de Michel Talebard, s. d., 2 vol. in-12 (Biblioth. nat., Y² 642, 2e partie seule) ; — Rouen, Louis Cabut, 1680, 2 vol. in-12 (Biblioth. nat. ; Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 14339, 1re partie seule) ; — Rouen, Jean Besongne, 1699, 2 tomes en un vol. in-12 (Cat. Renard, 1881, n° 947) ; — La Haye, Meinhert Uytwerf, 1703, 2 vol. pet. in-12 (Cat. L. Potier, 1872, n° 1929) ; — Amsterdam, H. Desbordes, 1732, 2 vol. in-12 (Biblioth. munic. de Nantes, B.-L. 31745) ; — Paris, Lemerre, 1876, in-16. L'éditeur de 1876, M. P. Ristelhuber, n'a connu ni l'édition de 1641, ni celle de 1662, et il n'est parvenu à consulter un exemplaire complet du recueil de 1644 qu'en réunissant les ressources de la Bibliothèque nationale, de l'Arsenal et de la Mazarine.

D'Ouville a tiré de l'espagnol la plupart de ses comédies et un assez grand nombre de ses contes ; il a aussi beaucoup puisé dans *Le Moyen de parvenir.*

Exemplaire de M. le baron J. Pichon (Cat., n° 764).

1708. Memoires galans, ou les Avantures D'une Personne de Qualité. Par le Sieur S. Bremond. *a Amsterdam*, *Chez Jaques le Gaillard.* CIↄ IↄCLXXX [1680]. Pet. in-12. — Nouvelles galantes du temps, et à la mode. *Suivant la Copie imprimée A Paris, Chez Theodore Girard, dans la Grand'Salle du Palais, à l'Envie.* M.DC.LXXXI [1681]. 2 vol. pet. in-12. — Ensemble 3 parties en un vol. pet. in-12, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Memoires : 10 ff. lim., 230 pp. et 1 f. blanc. — Les ff. lim. contiennent le titre et une épître « A madame la duchesse d'Albemarle ».

M. Willems (*Les Elzevier*, n° 1942) regarde comme probable l'attribution de ce volume aux presses d'*Abraham Wolfgang* à *Amsterdam.*

Nouvelles galantes. — *Tome premier, contenant La jalouse Flamande et Le Mary heureux amant :* 99 pp. — *Tome second, contenant La sevére Angevine, L'Eunuque, Le Bandy, L'Ecuyer industrieux :* 1 f. de titre et 89 pp. cotées 103-191. — La première partie est dédiée « A Son Altesse Serenissime, monseigneur le prince de Conti »; la seconde, « A Son Altesse, monseigneur le chevalier de Lorraine ». L'imprimeur hollandais à qui l'on doit cette réimpression a, non-seulement reproduit les dédicaces, mais encore le texte du privilège accordé pour six ans au sieur DE PRECHAC, le 24 novembre 1678. A la suite de l'extrait de ce privilège, qui occupe la p. 6 du tome I, il est fait mention de la cession consentie par Prechac au libraire *Théodore Girard*, puis vient l'achevé d'imprimer du 31 décembre 1668 (*sic* pour 1678).

1709. NOUVEAUX CONTES A RIRE, ET AVENTURES PLAISANTES DE CE TEMPS. Ou Recreations Françoises, Troisieme Edition Enrichie de figures en taille-douce. *A Cologne, Chez Roger Bontemps.* M.DCCII [1702]. Pet. in-8 de 311 pp. et 4 ff. de *Table*, mar. citr., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Recueil d'historiettes très courtes, que l'on pourrait classer aussi bien parmi les facéties que parmi les contes.

Cette édition a été imprimée en Hollande. Une édition antérieure, la première ou la seconde, porte la rubrique d'*Amsterdam*, *Gallet*, 1699.

Dans la pagination sont compris un frontispice, signé de *D. Penningen*, qui représente le triomphe de Bacchus, et le titre, lequel est imprimé en rouge et en noir.

Les figures en taille-douce insérées dans le texte sont au nombre de 52.

1710. LES VEILLÉES DE THESSALIE, Troisiéme Édition, Revûes, corrigées & augmentées de trois Veillées. Par Mademoiselle De Lussan. *A Paris, Chez la Veuve Pissot, Quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'or.* M.DCC.XLI [1741]. Avec Approbation et Privilege du Roy. 8 parties en 4 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Premiére Veillée : 3 ff. pour le titre et une épître « A Son Altesse Serenissime madame la Duchesse » ; 162 pp. — *Seconde Veillée :* 1 f. et 175 pp. — *Troisiéme Veillée :* 1 f. et 136 pp. — *Quatriéme Veillée :* 1 f. et 139 pp. — *Cinquiéme Veillée :* 1 f. et 146 pp. — *Sixiéme Veillée :* 1 f. et 171 pp. — *Septiéme Veillée :* 1 f. et 201 pp. — *Huitiéme Veillées* [sic] *:* 1 f., 216 pp. et 2 ff. pour le *Privilége*.

Le privilège, daté du 9 juin 1741, est accordé à « la demoiselle de Lussan » pour neuf ans.

La première édition de ces contes avait paru en 1731.

Exemplaire aux armes d'ANNE-LOUISE BÉNÉDICTE DE BOURBON, DUCHESSE DU MAINE, qui provient de la bibliothèque du duc DE COISLIN.

1711. CONTES MORAUX, par M. Marmontel, de l'Academie Françoise. *A Paris, Chez J. Merlin, Libraire, rue de la Harpe.* [*De l'Impr. de Al. le Prieur, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.*] M.DCC.LXV [1765]. 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome Premier : Faux-titre; portrait de Marmontel, gravé par *Aug. de*

St.-Aubin, d'après *C.-N. Cochin*; titre gravé par *Duclos* d'après *H. Gravelot*; xvj pp. et 1 f. pour la *Table*; 345 pp., plus 9 figg. gravées par *Vogé*, *De Longueil, Le Veau, J.-F. Rousseau, C. Baquoy, W...* et *Louis Le Grand*, d'après *Gravelot*, aux pp. 1, 51, 85, 131, 173, 195, 249, 285, 313.

Tome Second: Faux-titre ; titre gravé par *Duclos* d'après *Gravelot*; 1 f. de *Table*; 376 pp., plus 8 figg. gravées par *De Longueil, Le Veau, J.-J. Pasquier* et *Laurette*, d'après *Gravelot*, aux pp. 1, 43, 93, 121, 161, 201, 221. 327.

Tome Troisiéme : Faux-titre ; titre gravé par *Duclos* d'après *Gravelot*; 1 f. pour la *Table*; 2 ff. pour l'*Approbation* et le *Privilége* ; 312 pp., plus 5 figg. gravées, d'après *Gravelot*, par *J.-J. Pasquier, N. Le Mire, De Longueil*, aux pp. 1, 65, 115, 167, 245.

1712. Contes du Bibliophile Jacob à ses Petits-Enfans. *Paris, Louis Janet, libraire-éditeur, rue Saint-Jacques, 59.* [*Imprimerie de Ducessois.*] [1831.] 2 vol. in-12.

Édition originale. — Paul Lacroix n'avait que vingt-cinq ans quand il dédia ces contes à ses prétendus petits-enfants.

1 : 4 ff., XLXII [*sic*] et 299 pp., plus 3 figg. lithogr. — 2 : 2 ff., 344 pp. et 3 figg.

1713. Les cent Contes drolatiques, colligez ès abbaïes de Touraine, et mis en lumière par le sieur de Balzac, pour l'esbattement des Pantagruelistes et non aultres. *Se trouve a Paris en la librairie de Charles Gosselin, Rue Sainct-Germain-des-Prées, N. ix. Ha été* [sic] *imprimé Par Éverat, rüe du Cadran, et acheué en Mars* MDCCCXXXII [1832-1837]. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.
Premier Dixain, 1832 : 396 pp. et 2 ff. pour les *Errata* et la *Table*. — *Second Dixain*, 1833 : 416 pp. — *Troisiesme Dixain* (*Se trouve à Paris en la librairie de Ed. Werdet, Rue Jacob, N. IX. Il a este imprimé par Fain, rüe Racine, n. IV, et achevé en mars M DCCC XXXVII*) : 369 pp. et 3 ff.
Balzac donna en 1837 et en 1838 la liste des contes qui devaient former le quatrième et le cinquième dixains ; mais le seul de ces contes qu'il ait effectivement publié est *La Filandière*, qui parut dans la *Revue de Paris* au mois d'octobre 1851. Voy. Lovenjoul, *Histoire des œuvres de H. de Balzac*, 1879, 229, 237.

1714. Dodecaton, ou le Livre des Douze. *Paris, Victor Magen, éditeur, 21, quai des Augustins.* [*Imprimerie et Fonderie de A. Pinard, quai Voltaire, 15.*] 1837. 2 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Cuzin.*)

T. Ier : 4 ff., 424 pp., 1 f. pour la *Table* et 1 f. blanc. — *T. IIe* : 2 ff., 409 pp. et 1 f. pour la *Table*.

Cet ouvrage collectif contient :

Le Dieu inconnu, par George Sand ;
Les Ames du Purgatoire, par Mérimée ;
Belphégor, par Loëve-Veimars ;
Rog, par Léon Gozlan ;
Un dernier Amour, par É. Souvestre ;

Faire sans dire, par ALFRED DE MUSSET ;
Beata, [par AUGUSTE BARBIER] ;
Quitte pour la peur, par ALFRED DE VIGNY ;
Scènes historiques, par ALEX. DUMAS ;
Mon Voyage à Brindes, par JULES JANIN :
Le Philtre, par STENDHAL [HENRI BEYLE] ;
Souvenir d'un soldat, par DUFONGERAY [pseudonyme d'EDMOND-LUDOVIC-AUGUSTE CAVÉ et d'AUGUSTE DITTMER].

1715. LES QUATRE TALISMANS, conte raisonnable, suivi de la Légende de sœur Béatrix, par Charles Nodier. *Publié par Dumont.* [*E. Dépée, imprimeur à Sceaux.*] 1838. In-8 de 2 ff., 303 pp. et 1 f. pour la *Table*.

Édition originale.

1716. NOUVELLES, par Alfred et Paul de Musset. — Pierre et Camille. Le Secret de Javotte. Fleuranges. Deux Mois de séparation. *Paris, Victor Magen, éditeur, 21, Quai des Augustins.* [*Imp. Dondey-Dupré, rue St.-Louis, 46, au Marais.*] 1848. In 8 de 2 ff. et 383 pp.

Édition originale.
Les deux premières nouvelles sont d'Alfred de Musset ; les deux dernières, de son frère Paul.

1717. L'INVASION. Souvenirs et Récits, par Ludovic Halévy. *Paris, Michel Levy frères, éditeurs, rue Auber, 3, place de l'Opéra. Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, 15, au coin de la rue de Grammont.* [*Clichy, imprimerie Paul Dupont et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.*] 1872. Droits de reproduction et de traduction réservés. In-12 de 2 ff., 327 pp., 1 f. *Table* et 1 f. blanc.

Un des 30 exemplaires tirés sur grand papier (n° 8).
Envoi d'auteur.

1718. Ludovic Halévy. — MADAME ET MONSIEUR CARDINAL. — Le Rêve. — Le Cheval du Trompette. — Le dernier Chapitre. — Quand on attend ses messes. — Histoire d'une robe de bal. — Antoinette. — Niniche. — La petite Caille plucheuse. — L'Insurgé. — Mistingue et Lenglumé. Douze vignettes par Edmond Morin. *Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15.* [*Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie.*] *S. d.* [1873], in-12 de 4 ff., dont le premier est blanc, 275 pp., 1 f. de *Table* et 1 f. blanc.

L'un des 50 exemplaires imprimés sur papier de Hollande, avec les vignettes tirées à part sur papier de Chine.
Envoi d'auteur.

1719. Ludovic Halévy. — LES PETITES CARDINAL. — Madame Canivet. — Le Programme de Monsieur Cardinal. — Pauline Cardinal. — Virginie Cardinal. — Le Feu d'artifice. — La Pénélope. — Pendant l'émeute. — Régénérés. — Un Budget parisien. — La Boule noire. — A l'opéra. Douze vignettes par Henry Maigrot. *Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15. [Imprimerie D. Bardin, à Saint-Germain.]* 1880. In-12 de 2 ff., 256 pp. et 1 f. de *Table.*

L'un des cinquante exemplaires imprimés sur papier de Hollande (nº 10), avec les vignettes tirées à part sur papier de Chine.
Envoi d'auteur.

1720. Ludovic Halévy. — UN MARIAGE D'AMOUR. — Mariette. — Les trois Séries de madame de Châteaubrun. — Le Maître de Danse. — Le Député de Gamache. — L'Héritage. — — Souvenirs de théâtre. — L'Ambassadeur chinois. — Le Défilé. — Le petit Max. *Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15. [Imprimerie D. Bardin, à Saint-Germain.]* 1881. Droits de reproduction et de traduction réservés. In-12 de 4 ff., dont le premier est blanc, 255 pp., 1 f. de *Table* et 1 f. blanc.

Édition originale.
Un des quarante exemplaires tirés sur papier vergé (nº 22).
Envoi d'auteur.

F. — Histoires extraordinaires.

1721. HISTOIRES || PRODIGIEVSES || les plus memorables qui || ayent esté obseruées, depuis la || Natiuité de Iesus-Christ, iusques à nostre siecle : Extraictes || de plusieurs fameux autheurs, Grecz, & Latins, sacrez & pro || phanes : mises en nostre langue Par P. Boaistuau, surnõmé || Launay, natif de Bretaigne, auec les pourtraictz & figures. || Dediées à treshault & trespuissant Seigneur, || Iehan de Rieux, Seigneur Dasserac. || *A Paris* || *Pour Vincent Sertenas Libraire, demourant en la rue neuue nostre Dame,* || *à l'enseigne S. Iean l'Euangeliste. Et en sa boutique au Palais,* || *en la gallerie par ou on va à la Chancellerie.* || M.D.LX [1560]. || Auec Priuilege du Roy. — [A la fin :] *Acheué d'imprimer le Mardy* || *dix huictiesme iour de*

Iuin, mil cinq cens || soixante, par Annet Briere Imprimeur, || pour Vincent Sertenas, Iean Longis, || & Robert le Mangnier Libraires. In-4 de 12 ff. non chiffr., 173 ff. chiffr., 2 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Collation des ff. lim. : Titre orné des armes de Jean de Rieux (le v° du titre contient un *Extraict du privilége*) ; 9 ff. contenant : une épître « A treshault et trespuissant seigneur Jehan de Rieux, chevalier, seigneur d'Asserac, Faugaret, l'Isle-Dieu, etc. » ; des vers adressés à l'auteur par J. D. R. S. D. [JEAN DU RIEUX, SEIGNEUR D'ASSERAC] ; des sonnets français de DE ALIS, dict DE CENAC, LOYS DU LYS et B. DE GIRARD [DU HAILHAN] ; des vers latins de R. DE RIEUX, B. G. [B. DE GIRARD] DU HAILHAN, JOSEPH SCALIGER et C. ROILLET, de Beaune ; un *Advertissement au Lecteur* et la *Table des matiéres* ; 1 f. pour la *Table des plus notables faultes* ; 1 f. pour une ode latine de LOYS DU LYS (LUDOVICUS LILIUS).

Pierre Boaistuau, qui avait publié en 1558 la première édition des *Nouvelles* de la reine de Navarre, donna en 1559, sous le titre d'*Histoires tragiques*, une traduction de la première partie des *Nouvelles* de Matteo Bandello. Les *Histoires prodigieuses* sont un ouvrage différent ; elles se composent de quarante récits où il est parlé des prodiges opérés par le diable, des fléaux envoyés à la ville de Jérusalem, des enfantements monstrueux, des monstres de la mer, etc. Les histoires sont accompagnées de 49 figures finement gravées sur bois. Le volume se termine par une ode de JAQUES GRÉVIN, de Clermont.

Le privilège, dont la date n'est pas indiquée, est accordé à *Vincent Sertenas* et à *Jean Longis*.

1722. HISTOIRES || PRODIGIEVSES, || extraictes de || plusieurs fameux Autheurs, || Grecs & Latins, sacrez & prophanes, mises en || nostre langue par P. Boaistuau, surnõmé Launay. || natif de Bretaigne : auec les pourtraicts & figures. || Dediées à treshault, & trespuissant Seigneur, || Iehan de Rieux, Seigneur Dasserac. || *A Paris*, || *Pour Vincent Norment, & Iehanne bruneau, tenant leur bouti- || que en la rue neufue nostre Dame, à l'image S. Iean l'Euangeliste : || Et au Palais, en la gallerie par ou on va à la Chancellerie.* || 1564 || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 12 ff. lim. et 180 ff. chiffr., mar. bl. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Collation des ff. lim. : Titre, orné des armes de Jean de Rieux (au v° est un *Extraict du privilége*) ; 2 ff. pour l'épître à Jean de Rieux ; 6 ff. pour les sonnets de J. D. R. S. D. [JEAN DE RIEUX, SEIGNEUR D'ASSERAC], RENÉ DE RIEUX, DE ALIS, dict DE CENAC, LOYS DU LYS, B. DE GIRARD [DU HAILHAN] ; les vers latins de R. DE RIEUX, B. G. [B. DE GIRARD] DU HAILHAN, et JOSEPH SCALIGER ; l'*Advertissement au Lecteur* ; l'ode française de JAQUES GRÉVIN, de Clermont, et l'ode latine de LOYS DU LYS ; 3 ff. pour la *Table*.

Cette édition contient les mêmes histoires que la première ; cependant, la table divise en plusieurs parties le 26° récit, ce qui pourrait faire croire que l'ouvrage a été augmenté.

L'extrait du privilège et les figures sont les mêmes que dans l'édition de 1560.

1723. HISTOIRES || DES AMANS || VOLAGES [*sic*] DE CE || TEMPS. ||

Ou sous des noms empruntes sont || contenus les Amours de plusieurs || Princes, Seigneurs, Gentils-hommes, || et autres personnes de marque, qui || ont trompé leurs maistresses, ou || qui ont esté trompés delles [*sic*]. || Dediees au Roy. || Par Francois [*sic*] De Rosset. || *A Paris* || *Chez la vefue Iacques* || *du Clou, et Denis* || *Moreau, rue S^t.* || *Iacques à la* || *Salamandre,* || 1619. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 6 ff. lim., 640 pp. et 1 f. pour l'*Extraict du privilège*, mar. citr. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre, lequel est finement gravé et entouré de jolis sujets ; une épître « Au Roy » ; la *Table*.

Le privilège, daté du 31 juillet 1616, est accordé pour dix ans « à *Françoise Getard, vefve de feu Jacques Duclou*, vivant, fondeur, imprimeur et libraire à Paris, et *Anthoine Vitré*, aussi libraire à Paris ». Par acte du 4 juillet 1618, Vitré déclare céder son droit « à la veufve Duclou et autres qu'il plaira à ladite veufve ».

Pierre Boaistuau avait mis à la mode les histoires singulières, d'abord par sa traduction des premières nouvelles de Bandello (1559), puis par ses *Histoires prodigieuses* (voy. ci-dessus, n°s 1721 et 1722) ; son continuateur, François de Belleforest, exploita cette veine au point de remplir sept volumes de récits analogues (dont une partie seulement était empruntée à Bandello), et publia séparément un *Tresor des histoires tragiques* (1581). Le *Recueil d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans*, de Jean de Marconville (1563), les *Nouvelles Histoires, tant tragiques que comiques*, de V. Habanc (1585), les *Nouvelles Histoires tragiques*, de Benigne Poissenot (1586), les *Histoires memorables des grands jugemens et punitions de Dieu*, de Jean Chassanion (1586), le *Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps*, de Simon Goulard (1610-1614), enfin *Les tragiques Accidens des hommes illustres*, de P. Boitel (1616), montrèrent que le goût du public était durable ; aussi François de Rosset voulut-il renouveler à son profit le succès de ses devanciers. Ses *Histoires des amans volages* sont au nombre de douze ; le tour en est visiblement imité de *L'Astrée* ; mais, à en juger par le titre même, elles ont un fond de vérité. Il ne semble pas qu'aucun critique ait jamais essayé de pénétrer le mystère dont ces récits sont entourés.

La XIe histoire a été mise au théâtre par Alexandre Hardy sous le titre de *Dorise*.

1724. Les || Histoires || memorables, || et tragiqves || de ce temps. || Où sont contenuës les morts funestes & || lamentables de plusieurs personnes, ar- || riuées par leurs ambitions, amours des- || reiglees, sortileges, vols, rapines, & par || autres accidens diuers. || Composées par François de Rosset : || Et dediees, || A Monseigneur le Marquis de Rouïllac. || *A Paris,* || *Chez Pierre Cheualier, ruë S. Iacques,* || *à l'enseigne S. Pierre, prés les Mathurins.* || M.DC.XIX [1619]. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 8 ff. lim., 733 pp. et 2 ff. blancs, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Frontispice, gravé par *L. Gaultier*, 1619 ; titre imprimé ; 3 ff. pour une épître « A tres-haut et tres-puissant seigneur,

messire Louys de Got, marquis de Rouillac, baron de Rochefort, seigneur des chastellenies d'Ansan, de Clairac et de Lihus, etc. », et pour un avis « Au Lecteur » ; 2 ff. pour la *Table*; 1 f. pour le *Privilége*.

Le privilège, daté du 29 août 1619, est accordé à *Pierre Chevalier* pour six ans.

Les histoires recueillies par Rosset sont au nombre de vingt-deux. Trois seulement portent les noms réels des personnages mis en scène; ce sont celles qui sont consacrées à Louis Gaufridi, prêtre de Marseille (pp. 89-135), à Luciolo Vanini (pp. 185-213) et à Bajamonte Tiepolo (pp. 556-576).

Malgré les noms de fantaisie donnés aux personnages et les circonstances romanesques ajoutées à l'action, il n'est pas douteux que le fond des autres récits ne soit également véritable. Ainsi, l'histoire *De la mort pitoyable du valeureux Lysis* (pp. 642-669) est celle de Louis de Clermont de Bussy d'Amboise et de la dame de Montsoreau.

1725. DISCOVRS MIRA || CVLEVX INOVY ET EPOVVEN || TABLE, auenu à Enuers ville capitalle de la Duché || de Brébât [*sic*]; d'vne Ieune Fille Flamende, qui par la || Vanité, & trop grande curiosité de ses habits & || collez à Fraize Goderonnez à la nouuelle mode, || Fut etranglée du Diable, & son corps apres telle || punition Diuine estant au Cercueil, transformé || en vn Chat Noyr en presence de tout le Peuple || assemblé. Mil cinq cens quatre vingt deux. || Traduict de Language Flamant en nostre lãgue || Françoise. Auec vne remostrance [*sic*] aux Dames & || Filles en Forme de Dialogue en vers François. || *A Paris par Benoist Chauchet.* auec Permissiõ. In-8 de 7 ff. non chiffr.

Au titre, les armes de France supportées par deux anges. — Les mêmes armes, sans les supports, sont placées au v° du 7e f.

Nous n'avons pas retrouvé la pièce flamande à laquelle est emprunté ce récit. Du reste, il ne s'agit pas ici d'une simple traduction. L'éditeur français paraît être l'auteur du discours moral qui sert d'introduction, et c'est également lui qui a rimé le petit dialogue qui sert de conclusion au récit.

On peut rapprocher du *Discours*, l'*Histoire miraculeuse et admirable de la comtesse de Hornoc, Flamande, estranglée par le diable dans la ville d'Anvers pour n'avoir trouvé son rabal bien godronné, le quinziesme avril 1616* (Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, I, 163-167).

1726. HISTOIRE || MIRACVLEVSE, || aduenuë en la Rochette || ville de Mourienne [*sic*] || en Sauoye. || D'vne ieune fille ayant esté enterrée dans vn || iardin en temps de peste l'espace de 15. ans, || par lequel son esprit est venu rechercher ses || os par plusieurs euidents signes miraculeux. || Bien auerée par l'information iuridique qui en || a esté faite, par le commandement de Mon- || seigneur le Reuerendissime Euesque & || Prince de Maurienne. || *A Lyon,* || *Iouxte la coppie Imprimee à Chambery,* || *par du Four.* || 1613. In-8 de 15 pp.

Le titre est orné d'un petit bois qui représente une femme assise sur un trône et recevant une autre femme.

L'histoire racontée dans ce factum est assez singulière. Pierre Nicolier,

notaire ducal à La Rochette, avait une fille appelée Hélène, qui fut recherchée en mariage par deux soldats, « l'un appelé le cadet de Rosan, natif de Grenoble, et l'autre, le cadet La Jeunesse ». Après de longues hésitations, la jeune fille inclinait pour le premier, lorsque La Jeunesse, pour se venger, accusa son rival de se livrer à l'espionnage et le fit arrêter. Le pauvre Rosan fut relâché, mais mourut de chagrin peu de temps après. La Jeunesse crut alors qu'Hélène consentirait à lui accorder sa main ; sur son refus, il voulut la tuer ; il lui tira sans l'atteindre un coup de pistolet. L'émotion de la jeune fille fut si violente qu'au bout de quelques jours elle fut à son tour emportée. On était alors en 1598 ; la peste sévissait avec violence ; les prêtres mêmes désertaient leur poste. La pauvre Hélène ne put être enterrée en terre bénie ; elle fut ensevelie par sa sœur dans un coin du jardin. Quinze ans s'étaient écoulés depuis ce tragique évènement lorsque la maison où il s'était passé fut mise en émoi par une apparition extraordinaire. Une main inconnue, invisible, faisait tomber partout des pierres. Tous les notables du lieu, dont l'auteur du récit nous a soigneusement conservé les noms, furent témoins de ce phénomène, dont le P. Jean Bernard, prédicateur, de l'ordre des Carmes, découvrit enfin la cause. L'âme d'Hélène, restée en purgatoire, demandait que ses os fussent recueillis et transportés dans un lieu consacré. On s'empressa de lui donner satisfaction et bientôt elle apparut elle-même à la chambrière de sa sœur et lui apprit qu'elle s'en allait maintenant en paradis.

Cette histoire, fort curieuse en raison des détails qu'elle nous fournit sur les habitants de La Rochette, est accompagnée d'une attestation de Philibert Millet, évêque de Maurienne.

L'édition publiée par *Du Four* à *Chambéry* est restée inconnue aux historiens de l'*Imprimerie en Savoie*, MM. Auguste Dufour et François Rabut.

1727. Histoire || prodigievse et ad- || mirable d'vn homme || Prouençal de nation, presenté à la || Royne Mere du Roy, estant au || Chasteau de Blois, || Lequel homme ne boit ni ne mange : & ne || laisse de parler & cheminer. || Chose approuuee & verifiee par plusieurs || notables personnes. || *A Paris*, || *Chez Abraham Saugrain, ruë S. Iacques*, || *au desus* [sic] *de S. Benoist.* || M.DC.XVIII [1618]. || Auec Permission. In-8 de 8 pp.

Le personnage arrivé à Blois le 18 janvier 1618 et présenté à la reine mère était pourvu, paraît-il, d'une charge de conseiller à la cour d'Aix en Provence. Il ne buvait ni ne mangeait, et se contentait de se laver la bouche, de temps à autre, avec un peu de vin sucré, qu'il rejetait sans l'avaler. Pour s'assurer de la véracité de ses paroles, on le tint enfermé pendant quinze jours sans que son humeur même en fût altérée.

A propos de ce Provençal, l'auteur cite trois autres cas analogues, celui d'un enfant de Villeprofonde, près de Villeneuve-le-Roi, que M. Siby, docteur en médecine, examina le 25 janvier 1612, et qui vivait sans boire ni manger ; celui d'un Écossais qui vivait à Rome au temps de Clément VII et qui passa une fois onze jours, une autre fois vingt jours, et une troisième fois trente jours en prison sans boire ni manger ; enfin, le cas d'Apollonie Schreier, de la juridiction de Berne, en Suisse, qui passa des années sans prendre aucun aliment. En terminant, l'auteur cite encore l'exemple du marquis de Pisani, ambassadeur de France en Italie, qui ne buvait jamais.

1728. Histoire || merveillevse et || espovventable, d'vn || Monstre engendré dans le corps d'vn || homme, nommé Ferdinand de la || Febue, au Marquisat de Cenete en=

Espagne. || Imprimé premierement || à Madric [*sic*] en Espagne, par la permission || de Monsieur le grand Vicaire || dudit lieu. || *A Paris*, || *Chez Thibault du Val en sa boutique* || *rue sainct Anthoine, proche* || *l'Eglise des Iesuistes* [sic]. || M.DC.XXII [1622]. || Auec permission. In-8 de 12 pp.

Curieux récit d'un procès de sorcellerie intenté par la justice de Grenade en Espagne. Une fille qu'un homme avait trompée entra en pourparlers avec une sorcière qui promit de l'aider à punir le séducteur. Cette sorcière n'eut pas recours aux substances corrosives si fort à la mode aujourd'hui ; elle connaissait des secrets plus terribles. Elle trouva le moyen de faire avaler à l'infidèle un breuvage magique, qui le rendit gros d'enfant, si bien qu'un beau jour il accoucha d'un véritable diable, qui vécut une heure et demie. La justice informa sans retard et condamna la sorcière à être brûlée. Elle fut conduite au bûcher le 2 août 1622. La fille qui avait provoqué le crime en fut quitte avec deux cents coups de fouet, et fut bannie de la ville.

1729. L'Espovventable || & prodigievse || Apparition || aduenue a la || personne de Iean Helias, || laquay du Sieur Daudiguer, || le premier iour de l'an 1623. || au fauxbourg S. Germain. || Ensemble la Conuersion dudit Helias à la || Religion Catholique. || *A Paris*, || *Chez Robert Daufresne, à la* || *place Maubert, vis-à-vis de l'enseigne* || *du Sauuage, aux Balances*. || M.DC.XXIII [1623]. In-8 de 16 pp.

L'auteur de ce récit n'est autre que Vital d'Audiguier, seigneur de La Menor, connu par ses romans et surtout par ses traductions de l'espagnol.

D'Audiguier raconte, non sans esprit, l'histoire de son laquais à qui le diable est apparu, en lui demandant s'il voulait quitter son maître. Le pauvre garçon crut d'abord qu'on l'avait calomnié et répondit qu'il n'avait nulle envie de quitter le service de M. d'Audiguier. A quoi le diable répartit qu'il s'agissait du maître de son âme ; qu'on l'avait vu entrer chez le grand pénitencier et qu'on savait qu'il avait le projet de se faire catholique. Il n'en fallut pas davantage, comme bien l'on pense, pour hâter la conversion de Jean Helias, qui repoussa le démon en faisant le signe de la croix, et courut faire son abjuration.

1730. Les || prodigievses || et montrvevses [*sic*] Ap- || paritions qui se sont || veües et apperceües au commen- || cement de ce present mois de No- || uembre 1623, en diuers endroicts || de ce Royaume de France. || *A Paris*, || *Chez Iean Martin, demeurant ruë de* || *la vieille Bouclerie, au gros Tournois*. || M.DC.XXIII [1623]. In-8 de 13 pp.

Ces prodiges, que l'auteur a recueillis pour la plupart sur les bords de la Garonne, sont la naissance de deux jumeaux monstrueux, des voix qui sortent d'une grotte, l'apparition d'une femme dans le ciel, une grêle mêlée de sang, et la formation d'un abîme à Saint-Macary. Ces merveilles annoncent naturellement l'écrasement des rebelles et des hérétiques.

1731. Histoire || admirable aduenue || en la ville de Thoulouse, d'vn || Gentil-homme, qui s'est apparu || par plusieurs

fois à sa femme, || deux ans apres sa mort. || Premierement en forme naturelle : puis || en forme d'vn corps mort, ayant esté || recognu de plusieurs personnes, tant || Docteurs, Conseillers, que Medecins || & autres. || *A Paris,* || *Chez Sebastien Lescuyer,* || *sur le Pont-neuf.* || M.DC. XXIII [1623]. In-8 de 15 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

L'auteur de ce récit ne nous donne pas le nom du gentilhomme toulousain ; il se borne à dire qu'il étoit parent de « deffunct La Molle ». Quant à la veuve, qui était « riche, belle, encores jeune, et tenue pour tres-vertueuse et chaste, comme elle estoit de vray », elle fut recherchée par un gentilhomme de Cahors, et ce fut le jour de son second mariage, au milieu même du repas de noce, qu'eut lieu l'apparition du premier mari sous la forme d'un corps mort. Il fallut le remettre dans son cercueil.

G. — Féeries.

1732. Histoires ou Contes du tems passé ; Avec des Moralités ; Par M. Perrault. Nouvelle Edition augmentée d'une Nouvelle, à la fin. *A La Haye.* M. DCC. XLII [1742]. In-12 de 4 ff. (y compris un frontispice gravé) et 137 pp., mar. r., fil., dos orné, doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition imprimée à *Paris*, malgré la rubrique de *La Haye*.

Chacun des 9 contes contenus dans cette édition est précédé d'une vignette gravée en taille-douce, qui en représente le sujet.

Le frontispice nous montre « ma mère l'Oye » racontant des histoires à ses petits enfants.

Les contes de Perrault doivent naturellement être placés en tête des féeries et, cependant, ils ne virent le jour qu'après ceux de Mlle Lhéritier. Ils avaient couru la ville en copies manuscrites lorsqu'un libraire de La Haye, Adrian Moetjens, les imprima en 1696 et 1697 dans son *Recueil de piéces curieuses et nouvelles.* Ce ne fut qu'en 1697 que Perrault les donna lui-même au public, sous le nom de son jeune fils, Perrault d'Armancourt.

Cette édition ne contient ni les contes en vers, ni même *Peau d'âne*, en prose, qui n'est probablement pas de Perrault. La nouvelle ajoutée à la fin est *L'Adroite Princesse*, de Mlle Lhéritier.

1733. Contes des Fées, Par Ch. Perrault, de l'Académie Françoise. Contenant Le Chaperon rouge. Les Fées. La Barbe Bleue. La Belle au bois dorm. Le Chat botté. Cendrillon. Riquet à la Houpe. Le petit Poucet. L'adroite Princesse. Griselidis. Peau d'Ane. Les Souhaits ridicul. Nouvelle Edition, Dédiée à Son Altesse Sérénissime Mgr. le Duc de Montpensier. *A Paris, Chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.* M.DCC.LXXXI [1781]. Avec Approbation et Privilège [*sic*] du Roi. In-12 de xxxij, 279 et 149 pp.,

plus un frontispice gravé, mar. r., dent., dos orné, doublé de tabis bl., tr. dor. (*Derome le jeune.*)

Le conte de ***Finette ou l'Adroite Princesse*** est de Mlle LHÉRITIER.

Griselidis, Peau d'âne, Les Souhaits ridicules et ***Peau d'âne*** (en prose), qui forment la seconde partie, ont un titre spécial et une pagination distincte.

L'édition est ornée d'un frontispice représentant ma mère l'Oye et de treize vignettes: une en tête de chaque conte. Le frontispice et les 9 premières vignettes sont tirés sur les cuivres de 1742. Les vignettes de la seconde partie portent seules un nom d'artiste; elles sont signées de Mlle *Martinet*. La figure des *Souhaits ridicules* est la même que celle de *Griselidis*, et c'est également une même planche qui a servi pour *Peau d'âne* en vers et pour le même conte mis en prose.

Exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE, contenant trois épreuves du frontispice, en bleu, en rouge et en noir, et un tirage à part des figures, en rouge. La reliure porte la marque que nous avons reproduite ci-dessus (t. I, n° 927; t. II, n° 1065).

On ne connaît que deux autres exemplaires dans la même condition: celui de Mme Delessert et celui de M. le baron de Ruble.

Le nôtre provient, en dernier lieu, de la collection de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 165).

1734. ŒUVRES MESLÉES contenant l'Innocente Tromperie, l'Avare puny, les Enchantemens de l'Eloquence, les Avantures de Finette, nouvelles, et autres Ouvrages en vers et en prose de Madelle L'H*** [L'Héritier]. Avec le Triomphe de Madame Des-Houlieres, tel qu'il a été composé par Melle L'H***. *A Paris au Palais, chez Jean Guignard, à l'entrée de la Grand'Salle, à l'Image saint Jean.* M.DC.LXXXXVI [1696]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., dont le premier est blanc, et 424 pp.

La première nouvelle du recueil, *Marmoisan, ou l'innocente Tromperie*, est dédiée à mademoiselle Perrault. Mlle L'Héritier s'y reconnaît elle-même simple imitatrice. Elle raconte que, se trouvant « dans une compagnie de personnes d'un merite distingué », on vint à parler de *Griselidis* et des *Souhaits ridicules*, récemment publiés par Perrault. Ensuite, ajoute-t-elle, « on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrément. On en raconta quelques-uns, et cela engagea insensiblement à en raconter d'autres ».

La pièce la plus connue du recueil est *L'Adroite Princesse, ou Les Avantures de Finette*, nouvelle dédiée à Mme la comtesse de Murat. Les ouvrages qui complètent le volume sont une *Lettre à madame D. G***, puis diverses poésies, parmi lesquelles est un sonnet *Sur l'immaculée Conception de la Vierge*, couronné au palinod de Caen en 1692 (pp. 356-357).

Le Triomphe de madame Des Houlières avait paru pour la première fois chez *Mazuel*, à Paris, en 1694, in-12; mais un *Avis du Libraire* (pp. 400-403) nous apprend que cette édition, donnée en l'absence de Mlle L'Héritier, par un auteur de beaucoup d'esprit et de savoir, mais dont le génie « est de chercher sans cesse à plaisanter et à piquer », était entièrement défigurée; aussi bien cet auteur avait-il fait réimprimer la pièce dans un recueil de ses propres écrits. Mlle Lhéritier renouvelle au public la protestation adressée déjà par elle à Perrault et à Charpentier, et donne le *Triomphe* tel qu'elle l'avait écrit, avec une dédicace à Mlle de Scudéry.

Le privilège, daté du 19 juin 1695, est accordé à l'auteur pour six ans. Mlle L'Héritier déclare en faire cession à *Jean Guignard*. L'achevé d'imprimer est du 8 octobre 1695.

1735. Les || illustres || Fées. || Contes galans. || Dedié aux Dames. || *A Paris, au Palais, || Chez Medard-Michel Brunet, || à l'entrée de la Grand'Salle, || à l'Esperance.* || M.DC.XCVIII [1698]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 338 pp. et 1 f.

Les ff. lim. comprennent: le titre, une épître « Aux dames », signée du libraire *Brunet*, la *Table* et l'*Extrait du privilége*.

Le privilège, daté du 12 janvier 1698, est accordé pour huit ans au sieur de***, qui déclare en faire cession à MM. *Delaulne*, libraires à Paris. Ces derniers déclarent le rétrocéder à *Médard-Michel Brunet*. L'achevé d'imprimer est du 30 avril 1698.

Les *Contes* contenus dans ce recueil sont : *Blanche Belle, Le Roy magicien, Le prince Roger, Fortunio, Le prince Guerini, La Reine de l'isle des Fleurs, Le Favory des fées, Le Bien-faisant, ou Quiribirini, La Princesse couronnée, La Supercherie malheureuse* et *L'Isle innaccessible* [sic].

Dans l'épître de M.-M. Brunet il est fait allusion aux *Avantures et Lettres galantes* du chevalier de Mailly, ouvrage dont les bibliographes ne citent aucune édition antérieure à 1700, mais qui semble avoir été imprimé pour la première fois en 1697. « Je ne songe pas, mesdames », y est-il dit, « que je vous entretien des charmes de ce livre au lieu de vous parler du pouvoir de vos appas ; je sçay que le sujet en est trop relevé pour une plume aussi foible que la mienne et qu'aprés ce que l'auteur des *Avantures et Lettres galantes* vous a dit dans son epistre dedicatoire, il y auroit de la temerité à moy de vouloir rencherir sur des sentimens si tendres et si delicats ». Cette allusion nous donne lieu de penser que *Les illustres Fées* doivent être l'œuvre de Mailly. Nous n'ignorons pas qu'on les attribue d'ordinaire à Mme d'Aulnoy, parce que l'édition d'*Amsterdam, Rey*, 1749, 2 vol. in-12 porte : « par Madame D*** et autres » ; mais il est à remarquer que cette réimpression contient d'abord *Gracieuse et Percinet, La Belle aux cheveux d'or, L'Oiseau bleu, Le prince Lutin*, etc., qui sont bien de Mme d'Aulnoy, tandis que les contes originairement intitulés *Les illustres Fées* rentrent dans la catégorie de ceux que le libraire attribue à d'autres.

1736. Le Belier, Conte. Par M. le Comte Antoine Hamilton. *A Paris Rue S. Jacques, Chez Jean Fr. Josse, Libr. Imp. ord. de S. M. Cath. la Reine d'Esp. seconde Douairiere, à la Fleur de Lys d'Or.* M.DCC XXX [1730]. Avec Appro bation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 330 pp. et 1 f., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Édition originale.

Un *Avis du Libraire*, qui suit le titre, nous apprend comment Hamilton fut amené à écrire ses contes : « Les traductions des contes persans, arabes et turcs étoient entre les mains de toutes les dames de la cour et de la ville ; il railloit les premiéres sur l'attachement qu'elles avoient pour une lecture si peu instructive, mais avec les menagemens convenables pour ne pas blesser leur amour propre. Un jour on le défia de faire quelque chose dans le goût de ces ouvrages ; le comte Hamilton, dont le genie pouvoit tout ce qu'il vouloit, fit voir en peu de jours qu'il sçavoit badiner avec les Muses... » L'éditeur nous raconte ensuite comment *Le Belier* fut composé à l'occasion des travaux que la duchesse de Gramont avait fait exécuter dans sa maison du Moulineau, près de Versailles, maison dont elle changea le nom en celui de Ponthalie.

Le conte proprement dit est précédé d'une charmante épître en vers « A mademoiselle****** » (pp. 1-39). Une épître contenue dans les *Œuvres*

mêlées (I, II, 89) nous révèle au moins l'initiale de cette demoiselle Mlle Henriette B.....

1737. HISTOIRE DE FLEUR D'EPINE, Conte. Par M. le Comte Antoine Hamilton, *A Paris Rue S. Jacques, Chez Jean Fr. Josse, Libr. Impr. ord. de S. M. Cath. la Reine d'Esp. seconde Doüairiere, à la Fleur de Lys d'Or.* M.DCC.XXX [1730]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 275 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Le f. qui suit le titre contient un avis où il est dit que l'accueil fait par le public au *Conte du Bélier* a déterminé le libraire à rechercher avec soin les ouvrages composés par Hamilton pour l'amusement de sa sœur, la duchesse de Gramont. On y voit que l'*Histoire de Fleur d'Epine* et *Les quatre Facardins* parurent ensemble. Le privilège annoncé sur ce titre n'est, en effet, rapporté qu'en tête de ce dernier conte.

1738. LES QUATRE FACARDINS, Conte. Par M. le Comte Antoine Hamilton. *A Paris Rue S. Jacques, Chez Jean Fr. Josse, Libr. Impr. ord. de S. M. Cath. la Reine d'Esp. seconde Doüairiere, à la Fleur de Lys d'Or.* M.DCC.XXX [1730]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 328 pp., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Édition originale.

Le privilège, qui occupe le f. placé après le titre, est accordé pour six ans à *Jean-François Josse*, le 18 avril 1730, et concerne : *Les Quatre Facardins, Fleur d'Epine* et les *Œuvres mêlées* de Hamilton.

Le conte est précédé d'une épître en vers A. M. L. C. D. F...... [A Mme la comtesse de F....].

1739. LE PRINCE GLACÉ ET LA PRINCESSE ÉTINCELANTE. Conte. [Par Mlle de Lubert.] *A la Haye* [*Paris*]. M.DCC.XLIII [1743]. In-12 de 2 ff., 202 pp. et 1 f.

Édition originale.

1740. LA PRINCESSE LIONNETTE ET LE PRINCE COQUERICO, Conte. [Par Mlle de Lubert.] *A la Haye* [*Paris*]. M.DCC. XLIII [1743]. In-12 de 2 ff. (dont le premier est blanc) et 263 pp.

Édition originale.

3. — *Romans et Contes italiens et espagnols.*

1741. LE DECAMERON de Jean Boccace. *Londres* [*Paris*], 1757-1761. 5 vol. in-8, mar. v., dent., dos ornés, doublés de tabis r., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome I., 1757 : Titre gravé ; portrait de Boccace ; viij pp. pour la *Vie de*

Jean Boccace, traduite de l'italien de PHILIPPE-MATTHIEU VILLANI ; 320 pp. et 22 figg. — *Tome II.*, 1757 : Titre gravé, 292 pp. et 22 figg. — *Tome III.*, 1757 : Titre gravé, 203 pp., 2 ff. blancs et 22 figg. — *Tome IV.*, 1761 : Titre gravé, 280 pp. et 22 figg. — *Tome V.*, 1761 : Titre gravé, 269 pp., 1 f. blanc et 22 figg.

La traduction est celle d'ANTOINE LE MAÇON, publiée pour la première fois en 1545.

Les titres et figures, au nombre de 116 en tout, ont été dessinés par *H. Gravelot*, sauf 9 figures qui sont d'*Eisen*, 6 qui sont de *C.-N. Cochin fils*, et 6 qui sont de *Boucher*. Les gravures sont d'*Aliamet* (18), *L. Lempereur* (18), *Le Mire* (29), *Ouvrier* (5), *Sornique* (1), *Martenasi* (4), *Flipart* (13), *P.-F. Tardieu* (10), *Pitre* ou *Pibre* (5), *Pasquier* (4), *Leveau* (1), *Mme Lempereur* (1), *Moitte* (2), *C. Baquoy* (2), *Legrand* (2) et *N.-N.* (1).

L'édition est, en outre, ornée de 97 culs-de-lampe de *Gravelot*, gravés par *Le Mire*, *Saint-Aubin*, *Choffard*, *Pasquier* et autres.

Les figures de notre exemplaire sont de premier tirage ; elles portent toutes au v° un paraphe imprimé.

1742. ¶ TITI ROMANI : EGESIPPIQʒ ATHENIENSIS amico || rum historia : in latinũ uersa per. F. Matthæ || um Bandellum Castronouensem or præ. no || minatim dicata clarissimo Adulescenti : Phi || lippo Saulo Genuẽsi. Iuris Cæsarei atqʒ pon || tificii alumno. || ¶ Tetrastichon. || Infera si possent superas cognoscere mentes. || Quodqʒ simul nostro clymate fiat opus. || Iam Titus immersus stygiis gauderet in undis. || Exponi tanto Rhetoris ingenio. — [A la fin du f. Ev, r° :] ¶ *Mediolani in ædibus Gottardi Pon : Anno a* || *Deiparę Virginis partu saluberrimo : Nono* || *supra Quingentesimũ & Millesimũ* [1509] : *mense* || *Decembri*. In-4 de 33 ff. non chiffr., de 26 lignes à la page, et 1 f. blanc, sign. *A* par 4, *B, C, D* par 8, *E* par 6, mar. citr. à comp. de mos., doublé de mar. r., larg. dent., gardes de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Au titre, la marque de *Gotardo Da Ponte* (Melzi, *Fac-Simile*, pl. III). — Au v° du titre, un grand bois qui représente une sphère armillaire.

Les ff. *Aij-Aiv* contiennent : une épître de frère M. Bandello « F. Hieronymo Pleghaphaetae [*sic*], Vicentino », c'est-à-dire Pigafetta, de Vicence, épître datée de Milan, le 5 des ides de décembre 1509 ; une épigramme latine de LANCINUS CURTIUS, de Milan ; une épigramme latine de FRANCESCO TANZIO CORNIGERO, personnage dont nous avons parlé ci-dessus (n° 1067) ; une élégie latine d'ANTHONIUS MARIA MERULA ; une épigramme latine de JOANNES ANDREAS VICECOMES [GIOVANDREA VISCONTI] ; une élégie latine d'AUGUSTINO BANDELLO ; enfin, un abrégé, en prose, de l'histoire de Titus et d'Hégésippe, par frère LEANDRO ALBERTI, de Bologne.

Les ff. *Bi-Bij* sont occupés par une épître de Bandello « Philippo Saulo, Genuensi, juris caesarei atque pontificii alumno », épître datée de Milan, le 5 des calendes de septembre [28 août] 1508.

L'ouvrage annoncé sur le titre commence au f. *Biij* et se termine au f. *Eiv*, r° ; c'est une traduction, ou plutôt une imitation en prose latine de la VIIIe nouvelle de la Xe journée du *Decamerone* de BOCCACE. Nous en avons décrit précédemment une imitation en vers français par Françoys Habert (voy. tome I, n° 647).

Le roman est suivi d'une épître adressée à Bandello par frère LEANDRO ALBERTI, à la date des ides de septembre 1508 ; puis vient la souscription reproduite ci-dessus. Le v° du f. *Ev* contient un avis de *Gotardo Da Ponte*

corrigeant un certain nombre de fautes d'impression, en particulier celle que nous avons relevée dans le nom de Pigafetta.

Bandello, né en 1480, avait vingt-neuf ans quand il fit cette publication ; ce ne fut qu'une vingtaine d'années plus tard qu'il vint se fixer en France.

La reliure qui recouvre notre exemplaire a été exécutée pour GIRARDOT DE PRÉFOND, dont les armes, en maroquin rouge et blanc, occupent le centre des plats.

Ce volume ne figure pas dans le catalogue des livres de Girardot de Préfond vendus en 1757 ; peut-être était-il entré directement chez GAIGNAT (Cat., n° 2350) ; il a ensuite appartenu à MAC CARTHY (n° 3421) et à SOLAR (n° 2074).

1743. HYPNEROTOMACHIA POLIPHILI, vbi hu || mana omnia non nisi somnium || esse docet. atque obiter || plurima scitu sane || quam digna com || memorat. || Cautum est, ne quis in dominio || Ill. S. V. impune hunc li || brum queat || imprime || re. — [A la fin du dernier f., r° :] *Venetiis Mense decembri .M.ID* [1499]. *in œdibus Aldi Manutii, accuratissime.* In-fol. de 4 ff. lim. non signés et 230 ff. non chiffr. de 37 lignes à la page, sign. *a-y* par 8, *z* par 10, *A-E* par 8, *F* par 4, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Au v° du titre est une épître latine de l'éditeur, LEONARDO CRASSO, de Vérone, à Gui, duc d'Urbain puis viennent : des vers latins adressés à Crasso par Jo. BAPT. SCYTHA, une élégie latine d'un anonyme, deux analyses de l'ouvrage, l'une en prose italienne et l'autre en *terza rima*, enfin des distiques latins d'ANDREA MARO, de Brescia.

L'auteur de l'*Hypnerotomachia*, c'est-à-dire du « Combat de l'amour en songe », est le franciscain FRANCESCO COLONNA, de Venise, né vers 1433, mort au mois d'octobre 1527. Son nom n'est cité nulle part dans le texte ; mais, comme on l'a depuis longtemps remarqué, les lettres ornées qui précèdent les chapitres, forment la phrase suivante : *Poliam frater Franciscus Columna peramavit.*

Le nom de Poliphile fait allusion à la passion platonique du religieux pour Hippolyte ou Polia, fille de Francesco Lelio, de Trévise, et nièce de l'evêque de Feltre, Teodoro Lelio. Le volume commence, du reste, par une épître intitulée : « Poliphilus Poliae s. p. d. » Le songe est un cadre romanesque dans lequel Colonna, qui était un architecte des plus distingués, a placé ses théories sur l'art et de nombreuses considérations empruntées à la science du moyen-âge. Il est écrit dans un italien mêlé de latin, de grec et même d'hébreu. La souscription de l'ouvrage nous apprend qu'il fut achevé à Trevise, le 1er mai 1467.

Ce qui donne surtout de la valeur à l'*Hypnerotomachia*, ce sont les superbes figures sur bois dont elle est ornée. Ces figures, qui semblent reproduire, au moins en grande partie, les compositions païennes dont Ermolao Barbaro avait fait couvrir en 1453 les murs de son palais épiscopal de Trévise, ont été attribuées successivement à bien des artistes. Le style de nos figures n'a aucun rapport particulier avec celui des œuvres de *Stefano Pellegrini*, de Cesena, à qui l'on a récemment voulu en faire honneur. Voy. l'étude dont M. Claudius Popelin a fait précéder sa traduction du *Songe de Poliphile* (Paris, Liseux, 1883, 2 vol. in-8).

Cet exemplaire, dont aucune planche n'a subi de grattage, porte au r° du 1er f. de texte la signature de LOYS VIVANT, Angevin (*Lodovico Vivante* [sic], *Angevino*), avec la date de 1575. Ce personnage est l'auteur d'une traduction française du *Traité de l'excellence de la femme*, de Corneille Agrippa, publiée par *Jean Poupy*, à Paris, en 1578, in-16 (Biblioth. nat., Y2 1036) ; il publia la même année des vers latins dans le *Tombeau de feu...*

M. Firmin Doury, et une épigramme française dans le *Breviaire des nobles* remis en lumière par Jean Le Masle (voy. ci-dessus, t. I, n° 445); enfin, on a de lui un *Traité sur le tremblement de terre advenu le cinquiéme de mars 1588* (Nantes, Vincent Huet, in-8). Sur le titre de cet opuscule, Loys Vivant est qualifié de « docteur en medecine de l'université de Nantes ». Voy. *Mémoires de la Ligue*, 1758, II, 301.

Notre volume provient, en dernier lieu, de la bibliothèque de JAMES BINDLEY (Cat., Part III, n° 608).

1744. ¶ DIALOGVE TRESELEGANT INTI- || TVLE LE PEREGRIN / traictant de lhonneste et pudique amour || concilie par pure et sincere vertu / traduict de vulgai- || re Italien en langue Frãcoyse par maistre Fran- || coys dassy conterouleur des Bryz / de la ma- || ryne en Bretaigne / secretaire Du roy de || Nauarre / et de treshaulte et illustre || dame ma dame Loyse duchesse || de Valentinois / et nou- || uellement Impri- || me a Paris. || .ꟸ. || ¶ *On les vend en la grant salle du palais au premier pil- || lier en la boutique de Galliot du pre marchant libraire iure || de luniuersite* || ¶ Auec priuilege. — ¶ *Fin des trois liures du Peregrin translatez de vulgaire Ita- || lien en langage francois, et nouuellement imprimez a Pa- || ris par Nicolas couteau imprimeur / pour Galliot du || Pre marchant Libraire iure de Luniuersite ayãt || sa boutique en la grant salle du Palais au || premier pillier Et fut acheue le vingt || cinquiesme iour du moys de May || Lan mil Cinq cens vingt || et sept* [1527]. Gr. in-4 goth. de 8 ff. lim., 169 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., mar. bl., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est imprimé en rouge et en noir; le v° est en blanc. — Les 7 ff. qui suivent le titre contiennent: le texte du privilège accordé pour deux ans à *Galliot Du Pré* le 19 avril 1527; la *Table*; le *Prohesme de l'aucteur* « A l'excellence qui ma liberté en plus heureuse servitude a converty »; le *Prohesme du Peregrin de* JAQUES CAVICE « A la illustrissime Lucresse Borgie, duchesse de Ferrare »; un grand bois allégorique.

Le dernier f., blanc au r°, contient au v° la marque de *G. Du Pré* (Brunet, I, 1148; Silvestre, n° 47).

Le *Libro del Peregrino* de Caviceo avait paru pour la première fois à Parme, en 1508. La traduction de François d'Assy est antérieure de quelques années à l'édition que nous venons de décrire, édition qui est la plus ancienne. Le duc de La Vallière en possédait un manuscrit daté de 1525 (Cat. de De Bure, n° 4186).

1745. IL CONGRESSO DI CITERA Del Conte Algarotti accresciuto del [*sic*] alcune Lettere e del giudizio d'Amore. *Parigi* M.DCC.LXVIII [1768]. *Appresso Marcello Prault.* Pet. in-12 de 3 ff. et 201 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les ff. lim. comprennent: une fig. de *C. Eisen*, gravée par *L. Legrand*;

un titre dessiné et gravé par *Moreau*; une dédicace, gravée, « Alla signora... », dont le portrait est placé dans une vignette.

Exemplaire aux armes de madame **Adélaïde de France**, fille de Louis XV.

1746. Petit || Traité || de Arnalte et || Lucenda. || Picciol trattato d'Arnalte & di || Lucenda intitolato l'Amante || mal trattato dalla sua amorosa, nuoua- || mente per Bartolomeo Marraffi Fioren- || tino, in lingua Thoscana tradotto. || *A Paris, || Par Nicolas Bonfons, ruë neuue no- || stre Dame, à l'enseigne || S. Nicolas.* || 1581. In-16 de 251 pp. et 1 f. blanc.

Au titre, la marque de *N. Bonfons*, avec la devise : *Proba me, Deus, et scito cor meum* (Brunet, I, 1631 ; Silvestre, n° 126).

Le v° du titre est blanc, ainsi que le r° du second f.

La p. 4 contient un « Envoy par l'auteur au seigneur de Saint-Gelais, abbé du Reclus, son bon seigneur et singulier amy ». Cet envoi, qui ne compte que huit vers, est suivi d'un distique ainsi conçu :

Le cheval en liberté dit :

Aux pactiz des Essars iray
Et au printemps m'y Herberay.

Les pp. 5-7 sont occupées par une épître « Aux Dames de la cour »; la p. 8, par une épître italienne « Al [*sic*] prudenti lettori ».

Les pp. 9-[12] contiennent une épître de Bartolomeo Maraffi « Al nobiliss. et prestantiss. M. Lodovico da Diaceto, gentil'huomo fiorentino, di virtù et ornatissimi costumi risplendente ».

Le texte français du roman commence à la p. 14 ; il est imprimé en lettres rondes, et la traduction italienne, qui lui fait face, en caractères italiques.

Le roman espagnol d'*Arnalte y Lucenda*, dont l'auteur est Diego de San Pedro, fut imprimé pour la première fois, à *Burgos*, en 1491. La traduction française de Nicolas de Herberay, seigneur des Essars, parut à *Paris*, en 1539, sous le titre de *L'Amant mal traicté de s'amye*. La version italienne, faite sur cette traduction française, fut publiée à *Lyon*, par la *vefve de Gabriel Cotier*, en 1570, in-16. L'auteur était probablement fils de Damiano Maraffi, qui donna en 1554, chez *Jean de Tournes*, les éditions italiennes des *Figures de la Bible* et des *Prodiges de Jules Obsequent*. Les éditions bilingues servaient à l'étude des langues ; aussi le texte italien fut-il reproduit à *Londres*, en 1575, in-16, avec une version anglaise due au Bourbonnais Claude de Saint-Lien, dit Claudius Hollyband.

1747. La prison damovrs || laquelle traicte de lamour de Leriano ⁊ || Laureole / faict en Espaignol / puis || trãslate en tusquan / et nagueres || en langage frãcois Ensem- || ble plusieurs choses sin- || gulieres a la louẽge || des Dames Im- || prime nouuel- || lement. || ❦ || Auec priuilege. || ¶ *Il se vend a Paris en la grant salle || Du palais au premier pillier en la bou- || tique de Galliot du pre.* || ¶ *Mil cinq cens. xxvi* [1526]. — [Fol. 87, r° :] ¶ *Cy fine ce present liure intitule la prison || Damour de Leriano a Laureole Impri- || me nouuellement a Paris par An- || thoine couteau imprimeur / pour || Galliot du pre libraire*

iure || *de luniuersite dudit lieu* || *Et fut acheue dim-* || *primer le .vj.e iour* || *de Mars Lan* || *mil cinq cẽs* || *vingt et* || *cinq.* || ꝟ || In-8 goth. de 4 ff. lim., 87 ff. chiffr. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, contient au v° un extrait du privilège accordé pour deux ans à *Galliot Du Pré*, le 8 mai 1525.

Le v° du f. 87 porte la marque de *Galliot Du Pré*.

La Prison d'amours (*Carcel de amor*) est l'œuvre de DIEGO DE SAN PEDRO. La plus ancienne édition que l'on en connaisse est celle de *Sevilla*, *a tres dias de março, año de 1492, por quatro compañeros alemanes*, in-4 goth., et Salvá (*Catálogo*, II, p. 96-98) en cite vingt-une autres, imprimées de 1496 à 1583. Une traduction italienne, due à Lelio Manfredi, parut à Venise, en 1513, et c'est sur cette traduction qu'a été faite la version française. Le « translateur » dit dans son *Prologue*, qu'il adresse à une dame : « N'ay esté, ne suis ignorant de ta bonne et liberalissime voulenté,.. pensant... quelque remuneration te faire, non de biens terrestres, car dame Fortune m'en a tresmal muny, mais de ce petit livret jadis converty de langue castillane et espaignolle en tuscan florentin par ung Ferraroys, mon bon et singulier amy, des mains duquel en ce premier voyage que le treschrestien roy François, premier de ce nom, mon souverain seigneur, a fait en Lombardie pour la conqueste de son estat ultramontain, ay recouvert. » La traduction française ne doit donc pas être attribuée à Gilles Corrozet, qui ne vint au monde qu'en 1510.

1748. LA || PREMIERE [SECONDE et TROISIESME] || PARTIE DE LA || DIANE de George || de Monte-mayor || En laquelle par plusieurs plai- || santes histoires desguisees souz noms, & stil de Bergers & || Bergeres sont descrittes les va- || riables & estranges effects de || l'honneste Amour. || Traduite d'Espagnol en || François, & diuisee en || sept liures. || Et illustré d'vne Table des ma- || tieres plus principalles. *A Paris*, || *Par Nicolas Bonfons, rue neuue nostre Dame, à l'en* || *seigne S. Nicolas.* || 1587. 3 part. en un vol. in-12

Première Partie : 189 ff. chiffr. et 7 ff. non chiffr. — *Seconde Partie* : 4 ff. lim., 500 pp. et 6 ff. pour la *Table*. — *Troisiesme Partie* : 227 pp. et 6 ff. pour la *Table*.

Les ff. 2-4 de la *Première Partie* contiennent une épître du traducteur N. COLIN, « A monseigneur le reverendissime et illustrissime prince, Loys de Lorraine, archevesque-duc de Rheims », épître datée de Reims le 28 janvier 1578. — Les 7 ff. qui terminent cette première partie sont occupés par la *Taule* et par une ode de J. DE LA G. [JEAN DE LA GESSÉE] à Loys de Lorraine.

Les ff. lim. de la *Seconde Partie* contiennent le titre et une épître « A tresillustre et tresmagnanime prince, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, pair, grand chambellan et admiral de France ». Cette épître, datée « de Lyon, ce xviij. jour de fevrier », est signée : GABRIEL CHAPPUYS, Tourangeau.

Les pp. 3-8 de la *Troisiesme Partie* sont occupées par une nouvelle épître de GABRIEL CHAPPUYS, datée de Lyon, le 1er avril 1582, et adressée « A messire Claude de Cremeaulx, seigneur de Charney, lieutenant pour le roy en sa citadelle à Lyon, et capitaine de Serviére ».

L'auteur de *La Diana*, JORGE DE MONTEMAYOR, mourut en Piémont, au mois de février 1561. Son célèbre roman n'avait alors paru que depuis peu de temps. Il avait vu le jour en 1558, ou, au plus tard, au commencement de 1559. Telle serait la date de l'édition valencienne que l'on considère comme

la plus ancienne. En effet, comme le remarque Salvá (*Catálogo*, II, n° 1909), le P. Bartolomé Ponce déclare, en 1580, dans l'épître dédicatoire de *La Clara Diana*, qu'en 1559 il avait lu l'ouvrage du poète portugais. Dès 1561, les réimpressions de *La Diana* contiennent quelques additions posthumes, probablement dues à Montemayor lui-même. En 1562, un imprimeur de Valladolid, *Francisco Fernandez de Córdova*, y ajouta plusieurs pièces empruntées à divers auteurs : *El Triumpho de Amor de Petrarcha*, traduit par Alvaro Gomez, de Ciudad Real, *La Historia de Alcida y Sylvano*, *Los Amores de Abindarraez*, etc. Deux ans plus tard, en 1564, ALONSO PEREZ, médecin à Salamanque, et GASPAR GIL POLO publièrent, chacun de leur côté, une suite à *La Diana*, et ces deux compléments ne tardèrent pas à être réimprimés avec le roman primitif, sous le titre de *Segunda Parte* et *Tercera Parte*.

Nicolas Colin, dont la traduction parut d'abord chez *Jean de Foigny*, à *Reims*, en 1578, ne donna au public que l'œuvre authentique de Montemayor; les deux parties traduites par Gabriel Chappuys sont les suites dues à Alonso Perez et à Gil Polo.

Les trois parties réunies parurent pour la première fois à *Paris* en 1582; elles furent réimprimées à *Tours*, en 1592 (Cat. Taschereau, n°s 1724 et 1726).

La Diana inspira *L'Astrée* d'H. d'Urfé, et peu de livres obtinrent en France un succès aussi durable. Non seulement il en parut en 1603, 1611 et 1613, une nouvelle traduction due à S.-G. Pavillon, mais la suite de Gil Polo fut de nouveau mise en français par Ant. Vitray (1623, 1631), et une troisième suite, écrite en espagnol par Hier. Texeda, fut imprimée à Paris, en 1627 (Biblioth. nat., Y^2 1115). L'ouvrage de Texeda avait sans doute été composé en France ; on n'en cite pas d'édition publiée en Espagne.

Les auteurs dramatiques s'inspirèrent également de *La Diana* : Hardy mit sur le théâtre un épisode emprunté au VIIe livre : *Felisméne* (1613) ; un autre épisode fut développé, vers le milieu du XVIIe siècle, par Jacques Pousset de Montauban : *Les Charmes de Felicie, tirés de la Diane de Montemayor, pastorale*. A Paris, chez Guillaume de Luyne, 1654, pet. in-12 (Cat. Béhague, 2e Partie, n° 1250).

Ces divers ouvrages n'épuisèrent pas le succès du roman espagnol. Une troisième traduction complète vit le jour au commencement du XVIIIe siècle : *Le Roman espagnol, ou Nouvelle Traduction de la Diane écrite en espagnol par Montemayor, traduite par Le Vayer de Marsilly*. A Paris, chez Briasson, 1705, in-12 (Cat. Desbarreaux-Bernard, 2e Partie, n° 679). Cette dernière traduction était encore imprimée en 1735 (Cat. Béhague, 2e Partie, n° 1249).

M. G. Schönherr a récemment consacré à Montemayor une monographie qui n'est pas sans intérêt (*Jorge de Montemayor, sein Leben und sein Schäferroman " Siete Libros de la Diana "* ; Halle, M. Niemeyer, 1886, in-8) : mais les notices bibliographiques qu'il y a jointes laissent beaucoup à désirer.

1749. HISTOIRE || DE L'ADMIRABLE || DON QUIXOTTE || de la Manche. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais*, || *sur le Perron de la Ste Chapelle*. || M.DC.LXXVII [1677-1678]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Tome premier, 1677 : Titre ; — 2 ff. pour une épître « A monseigneur le Dauphin » ; 1 f. pour l'*Avertissement* ; 2 ff. pour la *Table* ; ensemble 6 ff. lim., 518 pp. et 1 f. pour l'*Extrait du privilége*. — L'achevé d'imprimer est du 20 mai 1677.

Tome second, 1677 : 523 pp. (y compris le titre) et 2 ff. pour la *Table*. — L'*Extrait du privilége*, placé au v° de la p. 523, est suivi d'un achevé d'imprimer du 20 mai 1677.

Tome troisiéme, 1678 : 4 ff. pour le titre, la *Table* et l'*Extrait du privilége*; 567 pp. — L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1678.

Tome quatriéme, 1678 : 628 pp. (y compris le titre) et 3 ff. pour la *Table* et le *Privilége*. — L'achevé d'imprimer est du 3 juin 1678.

Le privilège, daté du 23 juillet 1676, est accordé à *Claude Barbin*, pour quinze ans.

Ce fut en 1605 que Miguel de Cervantes Saavedra publia chez *Juan de La Cuesta*, à *Madrid*, la première partie de son immortel roman : *El ingenioso Hidalgo D. Quixote de la Mancha*; la seconde partie ne parut que dix ans plus tard, chez le même libraire. Le succès de ce livre fut tel que le premier volume fut réimprimé au moins quatre fois dès l'année 1605, et que l'ouvrage ne tarda pas à passer les monts. Un épisode qui forme les chapitres XXXIII et XXXIV de la 1re partie (*El Curioso impertinente*) parut d'abord en France comme un ouvrage séparé : *Le Curieux impertinent, en espagnol, et traduit en françois par J. Baudoin.* A Paris, chez Jean Richer, 1608, in-12 (Cat. La Vallière par Nyon, n° 10424). Ce roman, que le P. Niceron a oublié dans la notice consacrée par lui à Jean Baudoin (*Mémoires*, XII, 200-217; XX, 53), a été plus tard réuni en France aux *Nouvelles* de Cervantes (voy. ci-après le n° 1756); Destouches en a tiré sa comédie du *Curieux impertinent* (voy. ci-dessus, n° 1306). Après le fragment dont nous venons de parler vint un épisode tiré des chapitres XII et XIII de la 1re partie : *Homicidio de la Fidelidad y la Defensa del Honor. Le Meurtre de la Fidelité et la Defense de l'Honneur, où est racontée la triste et pitoyable avanture du berger Philidon et les raisons de la belle et chaste Marcelle, accusée de sa mort.* A Paris, chez Jean Richer, 1609, pet. in-12. César Oudin donna, cinq ans plus tard, une traduction complète de la première partie : *Le valeureux Don Quixotte de la Manche* (Paris, Jean Fouet, 1614, in-8. — Biblioth. de M. Daguin); la seconde partie fut traduite en 1618 par François de Rosset, et les deux parties réunies furent plusieurs fois imprimées, notamment en 1639 (Paris, Coulon, 2 vol. in-8).

L'auteur de la traduction que nous venons de décrire est Filleau de Saint-Martin, qui, moins exact que ses devanciers, les a cependant fait oublier par le charme de son style.

Prosper Marchand (*Dictionnaire historique*, I, 185) nous apprend que Saint-Martin était frère de Filleau, abbé de La Chaise, auteur de l'*Histoire de saint Louis* (Paris, Coignard, 1688, 2 vol. in-4), et de Gilles Filleau des Billettes, membre de l'Académie des Sciences.

1750. Histoire || de l'admirable || Don Quichotte || de la Manche. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur le* || *Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXVII [1677-1678]. || Avec Privilege du Roy. 4 vol. in-12.

Tome premier, 1677 : 6 ff., 518 pp. et 1 f. blanc. — *Tome second*, 1678 : 525 pp., 4 ff. pour l'*Extrait du privilége*, la *Table* et une répétition de l'*Extrait du privilége*, 1 f. blanc. — *Tome troisiéme*, 1678 : 4 ff. et 567 pp. — *Tome quatriéme*, 1678 : 628 pp. et 3 ff.

Seconde édition de la traduction de Filleau de Saint Martin. Les deux premiers volumes, achevés d'imprimer pour la première fois le 20 mai 1677, furent rapidement épuisés, et le libraire dut les faire réimprimer en publiant les tomes III et IV. Il en résulte que ces deux derniers volumes sont les mêmes dans les éditions A et B. La différence essentielle qui existe entre les tomes I et II de la seconde impression et ceux de la première consiste dans l'orthographe adoptée pour le nom du héros de ce roman célèbre. La forme qui a définitivement prévalu en France, *Don Quichotte*, n'apparaît que dans la réimpression.

1751. Histoire || de l'admirable || Don Quichotte || de la Manche. || Tome cinquiéme || *A Paris,* || *Chez Claude*

Barbin, au Palais, || *sur le second Perron de la sainte* || *Chapelle.* || M.DC.XCV [1695]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 581 pp. et 1 f.

Édition originale de cette partie, qui est étrangère à l'œuvre de Cervantes et qui paraît avoir été composée et non traduite par un auteur français. Quel est cet auteur ? Aucun bibliographe n'a répondu à cette question, qu'il est curieux d'étudier.

L'auteur de la *Vie de Michel de Cervantes* qui précède la traduction des *Nouvelles* publiée à Lausanne et à Genève en 1744, et réimprimée à Amsterdam en 1768, attribue ce volume à Filleau de Saint-Martin lui-même : « Avant », dit-il, « de rapporter les circonstances de la mort de notre auteur, je ne puis m'empêcher de me plaindre de la conduite que ses traducteurs ou abréviateurs ont tenue à son égard, surtout de celle de Mr. de St.-Martin, qui a traduit en françois son *Don Quichotte*, et des traducteurs de ses *Nouvelles*... De quel droit Mr. de St-Martin se croyoit-il autorisé lorsqu'il a refusé de traduire une infinité de morceaux très beaux et même très essentiels de l'*Histoire de Don Quichotte?* Lui peut-on pardonner d'avoir frustré le public françois du dernier chapitre de cette histoire pour avoir lieu d'en faire une continuation à sa guise, malgré la précaution que Cervantes avoit eue de faire mourir son héros dans toutes les règles, et de prevenir par cette mort bien concertée les continuations sans fin de ses aventures ? N'est-ce pas là se moquer et de l'auteur et des lecteurs ? »

Barbin avait réimprimé en 1695 les quatre volumes traduits par Filleau de Saint-Martin (la Bibliothèque de Nantes possède le tome III de cette édition) ; mais le tome V a seul un réel intérêt. Il se termine par des extraits de trois privilèges accordés à *Claude Barbin*, pour quinze ans, le 3 (*lis.* 23) juillet 1666, pour six ans, le 8 décembre 1692, et pour huit ans, le 16 décembre 1694. Le dernier privilège ne se rapporte qu'au « cinquiéme tome de l'*Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche* ». L'achevé d'imprimer est du 23 décembre 1694.

1752. Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, Traduite de l'Espagnol de Michel de Cervantes. Enrichie des belles figures dessinées de Coypel & gravées par Folkema & Fokke. *A Amsterdam et à Leipzig, Chez Arkstée & Merkus.* MDCCLXVIII [1768]. 6 vol. in-8, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. citr., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 6 ff. lim., 370 pp. et 1 f. blanc, plus un titre gravé, un portrait de Cervantes gravé par *Folkema* d'après *G. Kent*, et 6 figg. — *Tome second :* 3 ff. lim., 369 pp. et 1 f. blanc, plus 3 figg. — *Tome troisiéme :* 4 ff. lim. et 371 pp., plus 10 figg. — *Tome quatriéme :* 4 ff. lim., 453 pp. et 1 blanc, plus 8 figg. — *Tome cinquiéme :* 4 ff. lim. et 420 pp., plus 8 figg. — *Tome sixiéme :* 4 ff. lim., 422 pp. et 1 f. blanc, plus 1 fig.

Les quatre premiers volumes de cette édition contiennent à eux seuls toute l'œuvre de Cervantes. *Arkstée et Merkus* ont réimprimé la traduction de Filleau de Saint-Martin, à laquelle le correcteur n'a fait subir que de légers changements. Le tome cinquième reproduit le volume que nous avons décrit ci-dessus (n° 1751). Le tome sixième est une nouvelle suite de *Don Quichotte*, qui paraît également avoir été composée en France. Ce volume est ordinairement attribué à Grégoire ou Robert de Challes, avocat et voyageur, né à Paris le 17 août 1659. Prosper Marchand (*Dictionnaire historique*, I, 185) a le premier recueilli deux curieux passages de lettres adressées par Challes au *Journal littéraire* de La Haye : « Il semble qu'il soit de ma destinée », écrit-il le 18 décembre 1714, « qu'on me vole tous mes manuscrits.... Un sixiéme tome de *Dom Quixotte* a été imprimé à Lion,

chez Thomas Amaulry...; je le reclame. Il est mis sous le nom de Mr. de Saint-Martin; or, je puis vous assurer que ce Mr. de Saint-Martin, tel soit-il, est un archi-fourbe, qui n'a rien mis à l'ouvrage du sien, que des impertinences et des manques de bon sens... Je crois qu'il m'est permis de me plaindre publiquement d'un pareil rapt, et j'en demande en un coin du *Mercure* acte public : *Intelligentibus pauca*... Je suis si choqué de ce sixième tome que je déclarerois mon nom plûtôt que d'en laisser l'honneur au Sr. de Saint-Martin ». Challes ne voulait pourtant pas être nommé sur le titre du volume dont la publication l'irritait, et il ne répondit que d'une manière évasive aux observations qui lui furent faites à ce sujet : « La restitution du sixième tome de *Dom Quixotte* », écrivait-il le 8 septembre 1718, « est ce qui m'embarrasse le moins. Le sieur de Saint-Martin ne vaut pas la peine que je m'abbaisse jusqu'à lui. Mais il me semble que vous avez moins d'envie de crier au voleur contre Saint-Martin que de connaître celui qui a été volé ».

Il n'est donc pas sûr que Challes ait eu, en vérité, aucune part au tome sixième de *Don Quichotte* Ce volume paraît avoir été imprimé pour la première fois en 1713 et avoir été compris dans l'édition, publiée par *Clouzier*, à *Paris*, en 6 vol. in-12 (Cat. du comte d'Hoym, 1738, n° 2787). L'édition donnée par *Th. Amaulry*, à *Lyon*, en 1714, ne serait dès lors qu'une simple réimpression.

Les figures, au nombre de 31 en tout, non compris le portrait, ont été remplacées dans cet exemplaire par celles de l'édition publiée à *La Haye* (*Paris*), chez *Bleuet*, en 1774. Malgré la date postérieure de l'édition, ces figures, tirées sur les mêmes planches, sont en meilleures épreuves. On les reconnaît au numéro d'ordre placé, non plus en bas du cadre, mais à la partie supérieure. Les figures 13-16, 20-27, 30 et 31 portent le nom du graveur *R. Brunet*.

Exemplaire de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 168).

1753. NOUVELLES || AVANTURES || DE L'ADMIRABLE || DON QUICHOTTE || de la Manche, || composées || Par le Licencié Alonso Fernandez || de Avellaneda : || Et traduites de l'Espagnol en François, || pour la premiere fois. || *A Paris,* || *Chez la Veuve de Claude Barbin,* || *au Palais, sur le second Perron* || *de la Sainte Chapelle.* || M.DCCIV [1704]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Édition originale de la traduction de LE SAGE.

Tome I : 8 ff. et 447 pp., plus 1 frontispice gravé et 7 figures placées aux pp. 46, 64, 93, 196, 297, 350, 409. — *Tome II :* 4 ff., 509 pp. et 3 ff., plus un frontispice gravé et 7 figures placées aux pp. 13, 35, 80, 159, 326, 446, 496.

Le privilège, dont le texte est rapporté à la fin du tome II, est accordé pour huit ans à *Gabriel Martin*, libraire à Paris, le 29 octobre 1702.

A la suite du privilège est une déclaration ainsi conçue : « Je soussigné reconnois que, quoique j'aye obtenu le privilége du livre mentionné ci-dessus, intitulé *Nouvelles Avantures de D. Quichotte,* etc., je ne prétends m'en servir en aucune manière ; et consens que M. Le S[age], auteur de cette traduction, en obtienne un privilége nouveau en son nom et à son profit, comme il avisera bon estre, me réservant seulement le privilége de l'autre livre y mentionné, intitulé *Traité de l'antiquité de la nation et de la langue des Celtes, autrefois appellés Gaulois,* qui n'est point compris dans le present désistement. A Paris, ce dix Novembre 1702. G. MARTIN. »

A ce désistement, Le Sage ajoute la déclaration suivante :

« Je soussigné consens que la cession ci-dessus faite en ma faveur par

M. *G. Martin*, demeure au profit de *Mad. Barbin*, suivant le traité que j'ay fait ce jourd'hui avec ladite dem., m'obligeant de plus à lui faire obtenir un nouveau privilége, si elle en a besoin, en cas que la cession ci-dessus ne soit valable, à condition qu'elle payera les frais dudit privilége. A Paris, ce 11. decembre 1702. L. S. »

L'original espagnol traduit par Le Sage est intitulé : *La secunda Parte del ingenioso Hidalgo D. Quixote de la Mancha* ; il parut à Tarragone, en 1614, un an avant que Cervantes eût fait paraître la véritable suite de son roman. Ce fut à cause de la publication d'une continuation à laquelle il était étranger que Cervantes crut devoir mettre sur le titre de la seconde partie : *Por Miguel de Cervantes Saavedra, autor de su primera parte.*

Le Sage, qui était bon juge en pareille matière, fait ressortir dans sa préface les mérites d'Avellaneda : « Il a fort bien soutenu le caractère de Don Quichotte. Il ne le perd point de veue : il en fait un chevalier errant qui est toûjours grave et dont les paroles sont magnifiques, pompeuses et fleuries. Pour son Sancho, il faut demeurer d'accord qu'il est excellent et plus original même que celui de Cervantes. C'est un païsan qui a tout le bon sens de l'autre ; mais il est encore plus simple, et il dit au hasard mille choses qui, par l'adresse de l'auteur, ne démentent point sa simplicité, quoiqu'elles renferment souvent des pensées fines et piquantes. Le caractére de l'autre Sancho n'est pas si uniforme : tantôt il lui échappe des traits d'ingénuité, et tantôt des discours malins, dont on voit bien qu'il sent toute la malice, qui sont quelquefois trop relevés pour un païsan, et trop sensés pour un valet qui est la duppe des folles visions de son maistre. J'oublie que c'est Sancho qui parle, et je sens, malgré moy, que c'est l'auteur sous le nom de Sancho... »

La publication de Le Sage donna, s'il était possible, un regain de popularité à l'histoire de Don Quichotte. En 1714, on vit paraître, non seulement le tome VI dont nous avons parlé ci-dessus (nº 1752), mais une continuation beaucoup plus étendue de l'œuvre de Cervantes, intitulée : *Suite nouvelle et veritable de l'Histoire et des Avantures de Don Quichotte de la Manche, traduites d'un manuscrit espagnol de Cide-Hamet Benengely, son veritable historien* (Paris, 7 vol. in-12). A côté de cette *Suite*, qui fut réimprimée à Paris en 1722, 1726 et 1741 (6 vol. in-12), on peut citer encore : *Les Regrets de Sancho Pansa sur la mort de son asne, ou Dialogue de Sancho et de Don Quichotte, et autres Nouvelles en vers* (Paris, veuve Laisné, 1714, in-12), puis *Le Desespoir amoureux, avec les nouvelles Visions de Don Quichotte de la Manche, histoire espagnole* (Amsterdam, Josué Steenhouwer et Hermanus Uytwerf, 1715, 2 tomes en un vol. in-12).

1754. Novelas || exemplares || de Miguel de || Ceruantes Saauedra. || Dirigido a Don Pedro Fernan- || dez de Castro, Conde de Lemos, de Andrade, y de Villalua, || Marques de Sarria, Gentilhombre de la Camara de su || Magestad, Virrey, Gouernador, y Capitan General || del Reyno de Napoles, Comendador de la En- || comienda de la Zarça de la Orden || de Alcantara. || *Año* 1613. || Cõ priuilegio de Castillo, y de los Reynos de la Corona de Aragõ. || *En Madrid, Por Iuan de la Cuesta.* || *Vendese en casa de Frãcisco de Robles, librero del Rey, nrõ Señor.* — [A la fin :] *En Madrid,* || *Por Iuan de la Cuesta.* || *Año* M.DC.XIII [1613]. In-4 de 12 ff. non chiffr. et 274 ff. chiffr., mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre avec la marque de *J. de La Cuesta* ; 2 ff. pour

la *Tabla de las Novelas*, la *Fee de erratas*, la *Tassa*, et trois approbations signées du « padre presentado » frère JUAN BAUTISTA, du docteur CETIVA et de frère DIEGO DE HORTIGOSA ; 2 ff. pour une 4ᵉ approbation d'ALONSO GERONIMO DE SALAS BARBADILLO et le privilège de Castille ; 5 ff. pour le privilège d'Aragon, le *Prólogo al Lector* et l'épître « A Don Pedro Fernandez de Castro, conde de Lemos, de Andrade y de Villalua, marques de Sarria, etc. » ; 2 ff. pour des vers adressés à Cervantes par le marquis DE ALCAÑIZES, FERNANDO BERMUDEZ Y CARAVAJAL, FERNANDO DE LODENA et JUAN DE SOLIS MEXÍA.

Le privilège de Castille, daté de Madrid le 22 novembre 1612, est accordé à Cervantes pour dix ans. — Le privilège d'Aragon, daté de San Lorenzo el Real, le 9 août 1613, a la même durée.

La taxe, perçue à Madrid le 12 août 1613, est de 8 réaux et 14 maravédis en papier.

1755. LES || NOUVELLES || de || Miguel || Cervantes. || Traduction nouvelle. || *A Paris,* || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur le* || *Perron de la Sainte Chapelle.* || M.DC.LXXVIII [1678]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12.

Tome premier : Titre ; 6 ff. pour une épître « A monsieur monsieur Mitton, conseiller du roy en ses conseils, tresorier de l'Extraordinaire des Guerres en Picardie, Artois, Haynaut et Flandres », la *Preface* et l'*Extraict du privilége* ; ensemble 7 ff. et 275 pp.

Tome second : 386 pp.

Cette traduction est de CHARLES COTOLENDI, dont les initiales se trouvent à la fin de l'épître ; elle ne contient que six des douze nouvelles de Cervantes, celles qui avaient été, dès l'année 1615, traduites par François de Rosset, savoir : 1⁰ *La jeune Egyptienne* (*La Gitanilla*), 2⁰ *Leocadie, ou la Force du sang* (*La Fuerça de la sangre*), 3⁰ *Le docteur Vidriera* (*El licenciado Vidriera*), 4⁰ *L'Amant liberal* (*El Amante liberal*), 5⁰ *Rinconet et Cortadille* (*Rinconete y Cortadillo*), 6⁰ *Isabelle, ou l'Espagnole angloise* (*La Española inglessa*).

La traduction est en général assez fidèle, bien que l'auteur français, ainsi qu'il l'avoue dans sa préface, ait cru devoir supprimer ou modifier certains passages qui lui paraissaient ne pas devoir intéresser le lecteur.

Le privilège, daté du 3 décembre 1677, est accordé pour six ans au sieur***, qui déclare en faire cession à *Claude Barbin*. L'achevé d'imprimer est du 18 juin 1678.

1756. NOUVELLES de Michel de Cervantes Saavedra, Nouvelle Edition. Augmentée de trois Nouvelles qui n'avoient point été traduites en François, & de la Vie de l'Auteur. Enrichie de Figures en taille douce. *A Amsterdam et à Leipzig, Chez Arkstée & Merkus*, MDCCLXVIII [1768]. 2 vol. in-12, mar. bl., fil., dos ornés, doublés de mar. citr., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : xliv-358 pp. et 1 f. blanc, plus un portrait de Cervantes et 6 figg. — *Tome second* : 2 ff. et 396 pp., plus 7 figg.

Ces deux volumes complètent l'*Histoire de Don Quichotte*, publiée sous la même date par les mêmes libraires (nᵒ 1752) ; mais un avis du libraire, qui précède le premier ouvrage, nous apprend qu'ils se vendaient séparément. Le faux-titre du tome second porte cependant : *Œuvres diverses de Michel de Cervantes Saavedra. Tome huitiéme.* — Le portrait de Cervantes est celui

de *Kent*, qui figure déjà en tête de *Don Quichotte*. — Les 18 figures sont signées de *J. Folkema*.

Nous avons décrit à l'article précédent la traduction des *Nouvelles* de Cervantes donnée en 1678 par Charles Cotolendi. Cette traduction avait été précédée en 1615 d'une traduction due, pour la première moitié, à François de Rosset et, pour la seconde moitié, à Vital d'Audiguier (Biblioth. nat., Y2 + 1172 23.) Les deux éditeurs français ne s'étaient pas crus obligés de suivre l'ordre adopté par Cervantes. Nous avons déjà dit que Fr. de Rosset s'était chargé des six nouvelles qui furent retraduites par Cotolendi en 1678. V. d'Audiguier mit en français : *L'Espagnole angloise*, *Les deux Pucelles*, *Cornelie*, *L'illustre Fregonne ou Servante*, *Le trompeur Mariage*, et *Colloque de Scipion et de Bergance*. Le recueil, auquel le libraire ajouta l'*Histoire de Dias et de Quixaire, princesse des Moluques*, par le sieur de Bellan, reparut, à Paris, en 1620-1621 (Biblioth. nat., Y2 + 1172 24 A), 1633, (Biblioth. nat., Y2 + 1172 25 B), 1640 (Biblioth. nat., Y2 1172) et 1665, (Biblioth. nat., Y2 1172 A et 1172 4 A).

A côté de cette traduction complète il convient de mentionner les trois nouvelles mises sur la scène par Alexandre Hardy : *Cornelie*, que les frères Parfaict datent à tort de 1609, *La Force du Sang* que les mêmes auteurs placent en 1612, tandis que les *Novelas Exemplares* ne virent le jour qu'en 1613, et *La Belle Egyptienne* (1615 ?). Le sujet de *La belle Egyptienne* fut traité une seconde fois par Salembray (1642) ; enfin, Gillet de La Tessonnerie transforma en tragi-comédie la nouvelle de Bellan annexée au recueil de Fr. de Rosset et de V. d'Audiguier : *La Quixaire* (1640).

La traduction de Cotolendi, sur laquelle nous ne reviendrons pas, fut suivie à vingt-deux ans d'intervalle, d'une nouvelle version que Lenglet-Dufresnoy (*Bibliothèque des Romans*, II, 131) attribue à Pierre Hessein (Amsterdam, 1700, 1709, 1713 ; Paris, 1713 ; Rouen et Paris, 1723, 2 vol. in-12). Le recueil publié par P. Hessein contient onze nouvelles, savoir : 1° *L'illustre Fregonne ;* 2° *Quixaire, princesse des Moluques*, par le sieur de Bellan ; 3° *L'Amant liberal ;* 4° *L'Egyptienne ;* 5° *La Force du sang ;* 6° *Le Mariage trompeur ;* 7° *Entretiens de Scipion et de Bergance ;* 8° *L'Epagnolle angloise ;* 9° *Les deux Amantes ;* 10° *Le Jaloux d'Estramadure ;* 11° *Cornelie*.

En 1744, l'abbé Saint-Martin de Chassonville reprit pour son compte les nouvelles traduites par Pierre Hessein, supprima l'*Histoire de Ruis Dias et de Quixaire, princesse des Moluques*, et traduisit les deux nouvelles négligées par le précédent traducteur : *Rinconet et Cortadille*, et *Le licencié Vidriera*. Il disposa les douze nouvelles dans l'ordre de l'original, et les compléta par une *Vie de Cervantes*, puis par la Préface, l'Approbation et la Permission de l'édition espagnole. Il joignit enfin aux douze nouvelles du recueil de 1613 *Le Curieux impertinent*, épisode détaché de *Don Quichotte* et que J. Baudoin avait publié séparément en français dès l'année 1608 (voy. ci-dessus, n° 1749).

Telle est l'édition de 1744, réimprimée à *Lausanne*, chez *Marc-Mic. Bousquet et Cie*, en 1759 (Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 17605), puis reproduite par *Arkstée et Merkus* en 1768.

Le travail de Saint-Martin de Chassonville ne découragea pas les traducteurs. Les *Nouvelles* de Cervantes ont eté de nouveau traduites en français par Coste d'Arnobat et Lefèvre de Villebrune (Paris, 1775 et 1778, 2 vol. in-8), par Coste (Paris, 1802, 2 vol. in-12), par Petitot (Paris, 1808, 4 vol. in-18), par Bouchon-Dubournial (Paris, 1825, in-32), enfin, par Louis Viardot (Paris, 1838 et 1858, in-12).

Exemplaire de M. A. Quentin-Bauchart (*Mes Livres*, n° 168).

1757. Les || Novvelles || amovrevses || et || exemplaires. || Composees en Espagnol || par cette merueille de son sexe, Dona || Maria de Zayas y Sotto Maior. || Et traduites en nostre langue par Antoine || de [*sic*] Methel Escuier Sieur

Douuille, || Ingenieur & Geographe du Roy. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luynes* [sic], *Libraire Iuré*, || *au Palais dans la Salle des Merciers* || *à la Iustice.* || M.DC.LVI [1656]. || Auec Priuilege du Roy. In-8, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La première partie des *Nouvelles* de Maria de Zayas y Sotomayor (*Novelas amorosas*) parut à Madrid en 1635 ; l'édition originale de la seconde partie (*Novelas exemplares*) est de Saragosse, 1647.

M. Brunet (V, 1529) dit que le recueil de D'Ouville ne contient que cinq des nouvelles de Marie de Zayas y Sotomayor; notre exemplaire en contient six, dont voici la description :

1° *La Precaution inutile.* Cette nouvelle n'a pas de titre particulier ; elle est précédée : du titre général, d'un faux-titre destiné à remplacer le titre particulier qui devait exister primitivement, d'un *Avis au Lecteur*, et de l'*Extraict du privilége*, qui occupent ensemble 6 ff. lim. ; la nouvelle même compte 131 pp. L'achevé d'imprimer est du 20 novembre 1655.

Chacune des nouvelles suivantes est précédée d'un titre particulier :

2° S'AVENTVRER || EN PERDANT, || II. Nouuelle. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luynes*, || *Libraire Iuré*, *au Palais*, *dans la Salle* || *des Merciers*, *à la Iustice.* || M.DC.LVI [1656]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 2 ff. pour le titre et l'*Extraict du privilége*, et 143 pp.

L'achevé d'imprimer est du 5 janvier 1656.

3° LA BELLE || INVISIBLE, || ou la || Constance esprouuée. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luynes*, *Libraire* || *Iuré au Palais*, *dans la Salle des Merciers*, || *à la Iustice.* || M.DC.LVI [1656]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 118 pp. (y compris le titre) et 1 f. blanc.

Cette nouvelle ne contient ni privilège ni achevé d'imprimer.

La Belle invisible fut transformée en tragi-comédie, la même année, par l'abbé de Boisrobert, frère de D'Ouville.

4° L'AMOVR || SE PAYE || AVEC AMOVR || Nouuelle IV. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luynes*, || *Libraire Iuré*, *au Palais*, *dans la Salle*, || *des Merciers*, *à la Iustice.* || M.DC.LVI [1656]. Auec Priuilege du Roy. In-8 de 152 pp. et 1 f. blanc.

Le privilège, dont un extrait est placé au verso du titre, est suivi d'un achevé d'imprimer du 20 novembre 1655.

5° LA || VENGEANCE || D'AMINTE || AFFRONTÉE. || Nouuelle V. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luynes*, || *Libraire Iuré*, *au Palais*, *dans la Salle* || *des Merciers*, *à la Iustice.* || M.DC.LVI [1656]. || Auec Priuilege du Roy In-8 de 1 f. pour le titre et 113 pp.

Le verso du dernier f. est occupé par un *Extraict du privilége*, avec achevé d'imprimer du 20 novembre 1655.

6° A LA FIN || TOVT SE PAYE. || *A Paris*, || *Chez Guillaume de Luynes* || *Libraire Iuré*, *au Palais*, *dans la Salle* || *des Merciers*, *à la Iustice.* || M.DC.LVII [1657], || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 1 f. pour le titre, 4 ff. pour la dédicace *A Mademoiselle de Mancini*, et 100 pp.

On trouve à la fin de la dédicace un *Extraict du privilége*, suivi d'un achevé d'imprimer du 1er février 1657.

Le recueil ne doit pas contenir plus de six nouvelles ; le traducteur lui-même nous l'apprend dans l'*Advis au Lecteur* qui précède le volume : « Entre plusieurs nouvelles composées en espagnol par une dame qui se peut égaler, non seulement pour l'invention, mais pour l'élocution encore, aux plus celébres escrivains du siécle ; je vous en ay choisy *six* qui m'ont parû les plus agreables et les plus dignes d'estre traduites en nostre langue. Ne vous estonnez pas, lecteur, si je debutte par une que vous aurez desja veue, de la traduction de monsieur Scaron, et que je vous donne encore le mesme titre qu'il lui a donné de la *Precaution inutile*..., etc. »

Dès l'année 1651, Scarron avait inséré dans la seconde partie du *Roman*

comique (chapitre XIV) une histoire empruntée à Maria de Zayas y Sotomayor : *Le Juge de sa propre cause* (*El Juez de su causa*). Les *Nouvelles tragicomiques* de Scarron, qui furent publiées séparément à partir de 1654 ou 1655, et qui paraissent avoir été réunies pour la première fois, à l'aide d'un titre général, sous la date de 1661, contiennent deux autres pièces traduites ou imitées de notre auteur, savoir : *La Precaution inutile* (*El Prevenido engañado*) et *Le Chastiment de l'avarice* (*El Castigo de la miseria*).

Les achevés d'imprimer nous montrent que D'Ouville suivit l'exemple de Scarron et que son recueil fut publié par fragments, bien que le plan du traducteur fût tout d'abord bien arrêté. Ainsi, la 3e nouvelle fut imprimée avant la seconde.

La dédicace à Mlle de Mancini se rapporte aux six parties, ainsi que D'Ouville le dit expressément ; toutefois, l'achevé d'imprimer prouve qu'elle ne fut réellement publiée qu'avec la 6e nouvelle.

Le privilège, daté du 26 octobre 1655, est accordé pour cinq ans a *Guillaume de Luyne*.

Une nouvelle traduction des *Nouvelles de Dona Maria de Zayas*, par Vanel, parut en 1680, chez G. Quinet, à Paris, en 2 vol. in-12 (Biblioth. nat., Y2 1183 et 1183 A).

4. *Romans et Contes anglais et allemands.*

1758. LA VIE ET LES AVANTURES SURPRENANTES DE ROBINSON CRUSOE, Contenant entre autres évenemens, le séjour qu'il a fait pendant vingt & huit ans dans une Isle déserte, située sur la Côte de l'Amerique, près de l'embouchure de la grande Riviere Oroonoque [*sic*]. Le tout écrit par lui-même. Traduit de l'Anglois. *A Amsterdam, Chez L'Honoré & Chatelain.* MD CC XX [1720-1721]. 3 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Le roman de DANIEL DEFOE parut pour la première fois à Londres en 1719 et 1720. La traduction française, dont nous avons ici l'édition originale, est, pour la moitié du tome Ier, de PAUL CORDONNIER, dit THÉMISEUL DE SAINT-HYACINTHE ; et, pour le reste, de JUSTE VAN EFFEN.

Tome premier : Portrait de Robinson, signé de *Bernard Picard* ; titre, comme ci-dessus, sans indication de tomaison ; XII pp. pour la *Preface* ; carte pliée ; 629 pp. de texte et 1 f. blanc, plus 6 figg. placées aux pp. 3, 102, 216, 434, 490, 569.

La Vie et les Avantures surprenantes de Robinson Crusoe, Contenant son retour dans son Isle, & ses autres nouveaux Voyages. Tome second. Titre ; viii pp.; carte pliee (la même qu'au tome Ier) ; 588 pp., plus 7 figg., placées en tête du volume et aux pp. 67, 146, 325, 361, 420 et 528.

Reflexions serieuses et importantes de Robinson Crusoe, Faites pendant les Avantures surprenantes de sa vie. Avec sa Vision du Monde Angelique. Traduit de l'Anglois. Tome troisiéme, 1721 : Figure ; xxxiv pp. (y compris le titre) ; 1 f. de *Table* ; 632 pp., plus 6 figg. placees aux pp. 24, 128, 313, 542, 568, 598.

Les figg. sont au nombre de 21 en tout ; la première seule est signée.

1759. LA VIE ET LES AVANTURES SURPRENANTES DE ROBINSON CRUSOE, Contenant, entre autres événemens, le séjour qu'il

a fait pendant vingt-huit ans dans une Ile déserte située sur la Côte de l'Amérique, près de l'embouchure de la grande Riviére Oroonoque. Le tout écrit par lui-même. Traduit de l'Anglois. Avec Figures. Sixiéme Edition. *A Amsterdam, Chez E. van Harrevelt.* MDCCLXX [1770]. 3 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 1 f. de titre et XIV pp. pour la *Preface*; carte pliée; 629 pp. et 1 f. blanc, plus 7 figg.

Tome second (le titre est conçu comme celui du n° 1758) : Titre ; VIII pp. pour la *Preface*; 562 pp. et 1 f. blanc, plus 7 figg.

Tome troisiéme : Figure ; titre (conçu comme celui du n° 1758) : 13 ff., paginés de [V] à XXX, pour la *Preface du traducteur* et la *Preface de Robinson Crusoe*; 1 f. de *Table*; 603 pp. et 6 figg.

Les figures, au nombre de 21 en tout, sont celles qui avaient été gravées sous la direction de *B. Picard* pour l'édition de 1720-1721.

Cet exemplaire, qui porte les armes de MARIE-THÉRÈSE DE SAVOIE, COMTESSE D'ARTOIS, morte en 1805, a fait partie des collections de MM. SOLAR (Cat., n° 2099) et E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 169).

1760. TRAVELS into several Remote Nations of the World. In four Parts. By Lemuel Gulliver, first a Surgeon, and then a Captain of several Ships. *London : Printed for Benj. Motte, at the Middle Temple-Gate, in Fleet-street.* M,DCC,XXVI [1726]. 4 parties en 2 vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale du célèbre roman satirique de SWIFT. L'ouvrage eut un si grand succès que cette édition fut épuisée en moins d'une semaine.

Le tome I se compose : d'un portrait de Gulliver, gravé par *Sheppard* d'après *Sturte* (portrait qui paraît être celui de Swift) ; de 4 ff., paginés [I]-VIII, pour le titre général, la table et l'avis de « The Publisher to the Reader », avis signé : RICHARD SYMPSON, et de deux parties ayant chacune un titre distinct. — *Part I. A Voyage to Lilliput :* Titre ; 1 f. de table ; carte de Lilliput; 148 pp. — *Part II. A Voyage to Brobdingnag :* Titre; 2 ff. de *Table* ; carte de Brobdingnac ; 162 pp, cotées [149]-310.

Vol. II. : Titre servant à la fois de titre général et de titre particulier pour la 3e partie (*A Voyage to Laputa, Balnibarbi, Glubbdubdribb, Luggnagg, and Japan*) ; 2 ff. de table ; carte de Balnibarbi, etc. ; 154 pp. — *Part IV. A Voyage to the Houyhnhnms :* Titre ; 3 ff. de table ; carte du pays des Houyhnhnms ; 199 pp., cotées [155]-355.

1761. VOYAGES DE GULLIVER. *A Paris, Dans la boutique de la V. Coustelier, chés Jacques Guerin, Quay des Augustins.* M.DCC.XXVII [1727]. Avec Privilege du Roy. 2 tomes en un vol. in-12, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : xlj pp. et 2 ff. pour le titre, une épître « A madame la marquise D*** [Du Deffant] », la *Preface du traducteur* et la *Table* ; 1 fig. ; 248 pp. et 1 fig. à la p. 125. — *Tome second :* 4 ff. pour le titre et la *Table*; 1 fig.; 289 pp. et 1 f. pour le *Privilége*, plus 1 fig. à la p. 121.

Le privilège, daté du 20 mars 1727, est accordé pour huit ans à *Hypolite* [sic] - *Louis Guerin*, libraire à Paris.

Les 4 figures ne portent le nom d'aucun artiste.

La traduction est l'œuvre de l'abbé GUYOT DES FONTAINES, qui, dit-on, se fit beaucoup aider par son maître d'anglais, l'Irlandais Markham ; aussi bien l'a-t-on plus d'une fois accusé de signer les ouvrages des autres (voy. le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, I, 185 *b*).

Des Fontaines raconte dans sa *Préface* qu'un seigneur anglais, résidant à Paris, lui communiqua le premier les *Voyages de Gulliver*, et que plusieurs autres Anglais de sa connaissance, sachant que depuis quelque temps il avait « un peu » appris leur langue, l'exhortèrent à traduire ce roman. « Dans ce même temps », ajoute-t-il, « un ami de M. de Voltaire me montra une lettre de fraîche datte, écrite de Londres, où cet illustre poëte vantoit beaucoup le livre nouveau de M. Swift, et assûroit qu'il n'avoit jamais rien lû de plus amusant et de plus spirituel, et que, s'il étoit bien traduit en françois, il auroit un succès éclatant ». Des Fontaines, qui croyait sans doute avoir plus d'esprit que Swift, dit ensuite qu'il a dû faire subir quelques changements à son original pour l'accommoder au goût du public.

Exemplaire de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 170).

1762. VOYAGES DE GULLIVER. *A Paris, de l'Imprimerie de Pierre Didot l'aîné. An V.* 1797. 2 tom. en 4 vol. in-18, demi-rel., dos et c. mar. br., n. r. (*Vogel.*)

Tome premier. Première Partie : xxxvj et 148 pp., plus un frontispice gravé et 3 figg. placées en regard des pp. 9, 51, 86. — *Seconde Partie* : 2 ff., 152 pp., chiffr. [153]-303, et 2 figg. placées en regard des pp. 171 et 218. — *Tome second.* [*Première Partie*] : 148 pp. et 2 figg. placées en regard des pp. 16 et 25. — *Seconde Partie* : 2 ff., 206 pp., chiffr. [153]-358, et 2 figg. placées en regard des pp. 173 et 316.

La traduction est celle de l'abbé GUYOT DES FONTAINES.

Les 10 figures, dessinées par *Lefebvre*, ont été gravées par *Masquelier*.

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN. Figures AVANT LA LETTRE, en double état : AVANT LA DATE et avec la date.

1763. LE NOUVEAU GULLIVER, ou Voyage de Jean Gulliver, Fils du Capitaine Gulliver. Traduit d'un Manuscrit Anglois, Par Mr. l'Abbé de L. D. F. *A Paris, Chez La veuve Clouzier, Libraire, à la descente du Pont-neuf, près la ruë de Guenegaud, à la Charité. Et François le Breton, Libraire, à la descente du Pont-neuf, près la ruë de Guenegaud, à l'Aigle d'Or.* [*De l'Imprimerie de Paulus-du-Mesnil.*] M.DCC.XXX [1730]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 tom. en un vol. in-12, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Suite des *Voyages de Gulliver* composée par l'abbé GUYOT DES FONTAINES. Édition originale.

Tome I. : 2 ff. pour le faux-titre et le titre ; 3 ff. pour une épître « A madame la comtesse de*** » ; 11 ff. pour la *Preface* et la *Table* ; ensemble 16 ff. lim., 262 pp. et 3 ff. pour l'*Approbation* et le *Privilége*.

Tome II : 2 ff. pour le faux-titre et le titre ; 2 ff. de *Table* ; 259 pp.

Le privilège, daté du 16 septembre 1729, est accordé pour six ans à *François Le Breton, père*, qui déclare en faire cession à la *veuve Clouzier*. Cette dernière rétrocède la moitié dudit privilège aux demoiselles *Le Breton*.

Exemplaire de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 170).

1764. LETTRES ANGLOISES, ou Histoire de Miss Clarisse Harlove. Nouvelle Edition, Augmentée de l'Eloge de Richardson, des Lettres posthumes & du Testament de Clarisse. Avec Figures. *A Paris, Chez les Libraires Associés.* M.DCC.LXVI [1766]. 13 tom. en 7 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 4 ff. pour le faux-titre, le titre, l'*Avis des Éditeurs* et l'*Introduction*; xxxij pp. pour l'*Éloge de Richardson*; 244 pp. de texte, plus un portrait et 3 figg. — *Tome second :* 2 ff., 222 pp., 1 f. blanc et 2 figg. — *Tome troisiéme :* 2 ff., 224 pp. et 2 figg. — *Tome quatriéme :* 2 ff., 207 pp. et 2 figg. — *Tome cinquiéme :* 2 ff., 188 pp. et 2 figg. — *Tome sixiéme :* 2 ff., 184 pp. et 2 figg. — *Tome septiéme :* 2 ff., 232 pp. et 1 fig. — *Tome huitiéme :* 2 ff., 232 pp. et 1 fig. — *Tome neuviéme :* 2 ff., 223 pp. et 2 figg. — *Tome dixiéme :* 2 ff., 220 pp. et 1 fig. — *Tome onziéme :* 2 ff., 300 pp. et 2 figg. — *Tome douziéme :* 2 ff. et 192 pp. — *Tome treiziéme :* 2 ff., 216 pp. et 1 fig.

Clarissa Harlowe parut à Londres en 1748, 7 vol. in-8. La traduction française, publiée pour la première fois en 1751 et 1752, est de l'abbé PRÉVOST D'EXILES.

Le portrait de Richardson qui accompagne l'édition de 1766 n'est pas signé. Les 21 figures sont des copies de celles qui avaient été dessinées par *Eisen* et *Pasquier* pour l'édition de 1751-1752. Les premières ont été gravées par *P. Duflos* ; les autres ne sont pas signées. La fig. placée en regard de la p. 65 du tome IX, porte : *Pelletier del.*

Cet exemplaire porte l'ex-libris de LOUIS DES CHAMPS DES TOURNELLES, jolie planche gravée par *Moreau*.

1765. VOYAGE SENTIMENTAL, par M. Stern, sous le nom d'Yorick, traduit de l'Anglois par M. Frénais. *Se vend à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey; et à Paris, chez Gauguery, Libraire, rue des Mathurins, au Roi de Dannemarck.* M.DCC.LXIX [1769]. 2 vol. in-12.

Première Partie : 2 ff., vj pp., 1 f. et 236 pp. — *Seconde Partie :* 2 ff. et 232 pp.

Première traduction française de ce roman qui avait paru l'année précédente : *A Sentimental Journey through France and Italy. By Mr. Yorick* (London, 1768, 2 vol. pet. in-8).

1766. VOYAGE SENTIMENTAL de Sterne, suivi des Lettres d'Yorick à Elisa. Traduction nouvelle par Paulin Crassous, accompagnée de notes historiques et critiques. *A Paris, Chez P. Didot, au Louvre, Galeries n° 3, et chez F. Didot, rue de Thionville, n° 1850. An IX* (1801). 3 vol. in-18.

Tome premier : 152 pp. — *Tome second :* 239 pp. — *Tome troisième :* 312 pp.

1767. WERTHER, traduction de l'allemand, de Goete [*sic*], par C. Aubry. Nouvelle Edition, revue et corrigée par le Traducteur. Avec Figures en taille-douce. *A Paris, De l'Im-*

primerie de Didot jeune. M.DCC.LXCVII [*sic* pour 1797]. 2 tom. en un vol. in-18, mar. bl., fil., comp., dos orné, doublé de tabis, dent., tr. dor. (*Simier*.)

Ire Partie : x-178 pp. et 1 f. blanc. — *IIe Partie :* 209 pp., plus un Catalogue en 6 pp.

Le volume est orné de 4 figg. de *Berton* ou *Berthon* (lis. *Berthoud*), gravées par *Duplessis-Bertaux*.

Werther, ce roman dont l'influence fut si grande sur toutes les littératures européennes, parut à Leipzig en 1774 ; la première traduction française est, croyons-nous, celle de George Deyverdun (*Maestricht, J.-E. Dufour*, 1775 et 1776, 2 vol. in-12), puis vint celle de Seckendorf (*Erlangen*, 1776, in-8), suivie de près par celle d'Aubry qui, d'après Quérard, serait en grande partie l'œuvre du comte de Schmettau, (*Mannheim et Paris, Pissot*, 1777, in-8). D'autres traductions furent ensuite publiées par L.-C. de Salse (*Basle, J. Decker*, 1800, 2 vol. in-8), H. de La Bédoyère (*Paris, Colnet, an XII*, in-12), Sévelinges (*Paris, Demonville*, 1804, in-8), Allais (*Paris, Dauthereau*, 1827, 2 vol. in-32), Pierre Leroux (*Paris, Charpentier*, 1839, in-12), et Louis Énault (*Paris, Hachette*, 1855, in-12).

La plupart de ces traductions ont eu plusieurs éditions ; enfin *Werther* a été plus d'une fois traduit avec les œuvres de Goethe.

Exemplaire en PAPIER VÉLIN.

1768. Musæus. — CONTES POPULAIRES DE L'ALLEMAGNE, traduits par A. Cerfberr de Médelsheim ; édition illustrée de 300 vignettes allemandes. *Paris*-1846. *Publié par Gustave Havard, 24, rue des Mathurins-Saint-Jacques.* [*Typogr. Lacrampe et Comp., rue Damiette, 2.*] 2 parties en un vol. in-8.

1re *Partie :* 2 ff., 144 pp. — 2e *Partie :* 2 ff. et 139 pp.

Le titre de la première partie porte une vignette française d'*Avieille*, gravée par *Ch. Guilbert*.

Le recueil de Musaeus, *Volksmärchen der Deutschen*, avait paru à Gotha de 1782 à 1786.

Les vignettes, empruntées à l'édition allemande de *Leipzig*, 1843, ont été dessinées par *Adrian-Ludwig Richter, G. Osterwald* et *Jordan*, et gravées par *Allanson, Peupin, M.-U. Sears, Nicholls* et *Beneworth*.

L'édition française devait comprendre deux autres volumes qui n'ont pas été publiés.

1769. HISTOIRE & AVENTURES du baron de Munchhausen 1842. *Charles Warée, éditeur, boulevart St-Martin, 6. Paris.* [*Imprimerie de J.-B. Gros, 18, rue du Foin Saint-Jacques.*] In-12 de xvij et 216 pp.

M. Gratet-Duplessis, qui a consacré en 1852 une notice aux *Aventures du baron de Münchhausen*, dit que ce livre célèbre fut composé vers 1785 par un certain RODOLPHE-ERICH RASPE, conservateur du musée numismatique de Cassel, qui s'était sauvé en Angleterre avec une partie des monnaies confiées à sa garde, et que Raspe publia son ouvrage en anglais. Dès l'année 1787, parut une traduction française, intitulée : *Gulliver ressuscité, ou les Voyages et Aventures extraordinaires du baron de Münchhausen.* D'après M. Gratet-Duplessis, Bürger aurait publié en 1788 une traduction allemande du roman de Raspe, longtemps regardé comme un ouvrage original.

Gödeke, qui s'est occupé de Raspe dans son *Grundrisz zur Geschichte der deutschen Dichtung* (I, 638), dit simplement que les *Aventures de Münchhausen* parurent en allemand à Göttingen, sous la rubrique de Londres, en 1787 et 1788.

M. André van Hasselt a publié à Bruxelles, en 1851, une traduction française dont il se prétendait l'auteur, mais qui n'est, au dire de Quérard (*Supercheries*, III, 937), qu'une réimpression du *Gulliver ressuscité*. L'édition de 1842, dont Quérard ne parle pas, paraît avoir été publiée par le même van Hasselt, car elle commence par le sonnet « A la mémoire de l'illustre baron de Münchhausen », qui, d'après les *Supercheries*, est tout ce qu'il y a de nouveau dans la reproduction de Bruxelles.

L'édition de 1842 est ornée d'un frontispice gravé sur bois par *M. T.*, et de diverses figures signées *Josquin*.

1770. Contes fantastiques de E. T. A. Hoffmann, traduits de l'allemand par M. Loève-Veimars, traducteur de Van der Velde et de Zschokke, et précédés d'une Notice historique sur Hoffmann, Par Walter Scott. *Paris. Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands Augustins, nº 22.* [*Imprimerie de A. Barbier, rue des Marais S.-G. N. 17.*] 1830 [-1833]. 19 vol. in-12. — La Vie de E.-T.-A. Hoffmann, d'après les documents originaux; Par le Traducteur de ses Œuvres [Loève-Veimars]. *Paris. Eugène Renduel*, 1833. [*Imprimerie de Ducessois, Quai des Augustins, 55.*] In-12. — Ensemble 20 vol. in-12, cart., n. r.

Tome I, 1830: 4 ff., xxxv et 240 pp. — *II*, 1830: 4 ff. et 222 pp. — *III*, 1830: 4 ff. et 243 pp. — *IV*, 1830: 4 ff., 250 pp., 1 f. et 4 pp. de catalogue. — *V*, 1830: 2 ff., 247 pp. et 1 f. — *VI*, 1830: 2 ff. et 235 pp. — *VII*, 1830: 2 ff. et 263 pp. — *VIII*, 1830: 4 ff., 238 pp. et 1 f. — *IX*, 1830: 4 ff., ix pp., 1 f., 210 pp. et 1 f. — *X*, 1830: 2 ff., 250 pp. et 1 f. — *XI*, 1830: 2 ff., 248 pp. et 1 f. — *XII*, 1830: 2 ff., 228 pp. et 1 f. — *XIII* (*Contes nocturnes de E.-T.-A. Hoffmann.* 1), 1830: 2 ff., 224 pp. et 1 f. — *XIV* (*Contes nocturnes.* 2), 1830: 2 ff. et 215 pp. — *XV* (*Contes nocturnes.* 3), 1830: 2 ff. et 207 pp. — *XVI* (*Contes nocturnes.* 4), 1830: 2 ff. et 270 pp. — *XVII* (*Contes et Fantaisies de E.-T.-A. Hoffmann.* 1), 1833: 2 ff., 246 pp. et 1 f. — *XVIII* (*Contes et Fantaisies.* 2), 1833: 2 ff., 237 pp. et 1 f. — *XIX* (*Contes et Fantaisies.* 3), 1833: 2 ff., 222 pp. et 1 f. — *Vie de E.-T.-A. Hoffmann*: 2 ff., 212 pp. et 1 f. de *Table*, plus un portrait dessiné par *H. Dupont*, gravé par *P. Pelée*, et 16 pp. de *Catalogue*.

Les ff. lim. des 12 premiers volumes contiennent un frontispice orné d'un sujet gravé sur bois; mais il n'y a en réalité que trois sujets, la même vignette ayant servi pour une série de quatre volumes.

Hoffmann, né à Königsberg le 24 janvier 1776, mort à Berlin le 5 juin 1822, portait les prénoms d'Ernest-Théodore-Guillaume; mais il respecta toute sa vie une faute d'impression que les imprimeurs avaient commise dans ses initiales sur le titre d'un de ses premiers ouvrages.

5. — *Contes orientaux.*

1771. Les mille & un Jour [*sic*]. Contes Persans, traduits en François par M. Pétis de la Croix, Doïen des Secretaires-

Interpretes du Roy, Lecteur & Professeur au College Royal. *A Paris, En la Boutique de Claude Barbin, Chez la Veuve Ricœur, au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chapelle.* [Pour les Tomes second et troisième : *En la Boutique de Claude Barbin, Chez la Veuve Jombert, au Palais, sur le second Perron de la Sainte-Chapelle.* — Pour le Tome quatrième : *A Paris, Chez Nicolas Gosselin, dans la Grand'Salle du Palais, à l'Envie.*—Pour le Tome cinquième : *A Paris, Chez Jean Geoffroy Nion l'aîné, Quay de Conti, au coin de la rue de Guenegaud.—Imprimerie de G. Paulus du Mesnil.*] MDCCX [1710-1712]. 5 vol. in-12.

Tome premier, 1710 : 6 ff. et 333 pp. — *Tome second*, 1711 : 3 ff. et 317 pp. — *Tome troisième*, 1711 : 2 ff. et 332 pp. — *Tome quatrième*, 1712 : 2 ff. et 340 pp. — *Tome cinquième*, 1712 : 2 ff., 364 pp. et 1 f. de *Table*.

Le privilège, dont le texte est rapporté en tête du tome 1, est accordé pour huit ans à la veuve *Ricœur*, le 25 mai 1710.

Il n'existe ni dans la littérature persane, ni dans la littérature arabe, de recueil intitulé *Les mille et un Jours*. Pétis de La Croix imagina ce titre pour donner un pendant aux *Mille et une Nuits*, dont le succès était alors récent; mais les contes qu'il a publiés ont été empruntés à divers auteurs, et il est même probable qu'ils sont en partie de sa composition.

1772. Contes orientaux, tirés des Manuscrits de la Bibliothèque du Roy de France. Ornés de Figures en Taille-douce. *A la Haye* [*Paris*]. M.DCC.XLIII [1743]. 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : Titre; 2 ff. pour une épître « A madame*** »; 1 f. pour un avis de *L'Imprimeur au lecteur*; ensemble 4 ff. lim. et 312 pp., plus 4 figg. aux pp. 1, 20, 108, 216. — *Tome second :* 1 f. pour le titre et 331 pp. plus 4 figg. aux pp. 1, 78, 158, 289.

Ces prétendus *Contes orientaux* ont été, en réalité, composés par Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestel de Lévis, comte de Caylus.

Cet exemplaire porte les ex-libris de Jean-Baptiste L'Escuy, abbé de Prémontré, et du marquis de Coislin (Cat. de 1857, n° 233).

VI. — FACÉTIES.

1. — *Facéties de divers genres.*

A. — Facéties latines et fruaçaises.

1773. Sensvyvent les || facecies de Poge || translatees de la | tin en frãcoys q̃ traictẽt || de plusieurs nouuelles choses moralles/ || *Imprimees nouuellemẽt a Paris xii.* — ℭ *Cy finissent les faceci || es de poge florentin Nouuellement*

impri- || *mees a Paris par la veufue feu Iehã trep-* || *perel Demourant en la rue neufue nostre* || *Dame a lenseigne de lescu de France. S. d.* [*vers* 1510], in-4 goth. de 58 ff. non chiffr. de 40 lignes à la page, impr. à deux col., sign. *A* par 8, *B-H* par 4, *I* par 8, *K-L* par 4, *M* par 6, mar. or., fil., dos orné, doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.)*

Le titre est orné d'une grande initiale sur fond criblé et de deux sujets gravés sur bois: 1° un homme soufflant dans une trompette, une femme soutenue par un jeune homme, et, dans le fond, un roi portant son sceptre (voy. le fac-simile que nous avons donné dans le t. I, n° 589); 2° deux femmes marchant près d'un camp, sur le bord d'une rivière.— Le volume est orné de 27 autres bois insérés dans le texte; mais les mêmes sujets sont répétés plusieurs fois. On remarque au r° du f. *Aij* la vignette que nous avons reproduite dans le t. I, n° 567, et, au v° du 6e f., celle que nous avons donnée dans le même volume, n° 545.

Le v° du dernier f. porte la marque de *Jehan Trepperel* (Brunet, II, 265; Silvestre, n° 74).

Poggio Bracciolini, né en 1380, mourut en 1459, après avoir été secrétaire de huit papes. Ses Facéties sont un monument des plus singuliers de la gaieté, ou, pour mieux dire, de la licence qui régnait à la cour des souverains pontifes. Le texte latin fut imprimé au moins vingt-cinq fois avant la fin du XVe siècle (voy. Hain, nos 13174-13199) et a obtenu depuis les honneurs d'un assez grand nombre d'éditions. Quant à la traduction française, elle fut faite pour le divertissement du roi Charles VIII et de la reine Anne de Bretagne; c'est l'œuvre de GUILLAUME TARDIF, du Puy-en-Velay, qui s'est fait connaître dans l'épître au roi Charles VIII placée par lui en tête de la traduction des *Apologues* de Laurent Valla. Après avoir protesté de son dévouement au roi, Tardif ajoute: « A Vostre nom composay ung livre nommé *Le Compendieux de grammaire, elegance et rhetorique*, commençant a l'alphabet et tout par ordre facile assouvissant. Par Vostre commandement aussy, tout ce que j'ay peu trouver necessaire et vray de l'*Art de la falconerie et venerie*, Vous ay en ung petit livre redigé, et, pour Vostre Royale Majesté entre ses grans affaires recreer, Vous ay translaté, le plus pudiquement que j'ay peu, les *Facecies* de Poge; et, ayant regard non pas seulement a Vostre honneste, corporel plaisir, mais aussi au bien de Vostre ame, Vous ay composé et en ordre mis un petit volume d'*Heures*. .. Vous ay aussi translaté l'*Art de bien mourir*.... Maintenant Vous ay en françois mis les *Apologues* de Laurens Valle, par luy latins faitz de Esope, grec, etc. » Voy. *Les Apologues de Laurent Valla, translatés du latin en françois et suivis des Ditz moraulx, par Guillaume Tardif* (Le Puy, 1876, in-8), 140.

L'édition que nous avons décrite est précédée d'un prologue adressé au roi, mais ne portant pas le nom du traducteur; ce prologue n'a été reproduit dans aucune des éditions postérieures. Quant aux *Facecies*, les textes latins imprimés en comptent 273; les manuscrits en ont jusqu'à 330 et peut-être même un plus grand nombre. Guillaume Tardif s'est borné à faire un choix. Notre édition contient 115 récits. Les éditions postérieures à celles de Trepperel et de sa veuve n'en ont plus que 112. M. A. de Montaiglon a constaté ces suppressions dans la réimpression qu'il a donnée de la traduction de Tardif (Paris, L. Willem, 1878, in-8), et c'est d'après notre exemplaire qu'il a reproduit l'épître du traducteur et les nouvelles omises dans les réimpressions de la seconde moitié du XVIe siècle.

1774. PLVSIEVRS DE- || MANDES ioyeuses || en forme de || quolibet. — ℂ *Cy finissent les demandes joyeuses. S. l.*

n. d. [*Lyon, Jacques Moderne, v.* 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 22 lignes à la page, sign. *a*.

Cette pièce fait partie du recueil décrit sous le n° 190 ; voici le fac-simile du titre :

**Plusieurs De-
mandes ioyeuses
en forme de
quolibet.**



Le texte commence au v° du même titre.

Comme pour les *Demandes d'amours*, il existe divers recueils de *Demandes joyeuses* ; les unes en prose, les autres en vers.

Les demandes contenues dans notre livret sont en prose. Voici les deux premières :

Demande

Je vous demande qui en ce monde fit la plus belle portée.

Responce

Ce fut l'anesse qui pourta Dieu et sa mére en Egipte quant Horodès les queroit quant il fit tuer les innocens.

Demande

Quelz sainctz sont ce qui jamais n'entreront en paradis ; aussy il n'y ont que faire ?

Response

Ce sont saintz de porc et de chevaulz, et autres semblables.

Nous ne pourrions pousser beaucoup plus loin nos citations, car les questions

ne tardent pas à changer de sujet et à se porter sur les choses les plus ordurières. Telle était jadis la gaieté populaire. Elle ne cherchait pas à remplacer les gros mots par des équivoques ou des sous-entendus comme on le fait de nos jours. Sur ce point toutes les *Demandes joyeuses* se ressemblent ; la prose vaut les vers et les vers valent la prose.

Nous devons d'ailleurs avouer que nos *Demandes joyeuses* vont bien au-delà de celles qui ont été insérées dans les *Adevineaux amoureux* (voy. la réimpression des *Joyeusetez*, 70-108).

Quant à la pièce en vers, nous en avons parlé en décrivant le petit recueil intitulé : *La Recreation, Devis et Mignardise amoureuse* (t. 1, n° 812).

1775. LA GRANDE CON- || FRARIE des Soulx Douurer / ꝛ enragez || de rien faire. Auecques les pardons || ꝛ statutz dicelle. Ensemble les || monnoyes dor ꝛ dargent ser- || uans a ladicte confrarie || *Nouuellement impri-* || *mee a Lion.* || Labbaye de sainct Lasche. *S. d.* [*Lyon, Jacques Moderne, vers* 1540], pet. in-8 goth. de 8 ff. non chiffr. de 23 lignes à la page, sign. *A-B* par 8.

Cette pièce fait partie du recueil décrit sous le n° 190 ; voici le fac-simile du titre :

La grande con-
frarie des Soulx Douurer/ꝛ enragez
de rien faire. Auecques les pardons
ꝛ statutz dicelle. Ensemble les
monnoyes dor ꝛ dargent ser-
uans a ladicte confrarie
Nouuellement impri-
mee a Lion.

Labbaye de sainct Lasche.



Le texte commence au v° même du titre.

Cette facétie, émanée de quelque bazochien de Paris, de Rouen ou de Lyon, se compose de trois parties : *Indulgences et Pardons de la confrarie de monsieur sainct Lasche*, *Choses merveilleuses et de grandes indulgences de ladicte confrarie de monseigneur monsieur sainct Lasche*, enfin *Valeur et Pris de l'or et monnoye de notre dicte abbaye.* Ce qui lui donne surtout de l'intérêt ce sont les noms des prétendus signataires de la première pièce, aussi est-il curieux de comparer les divers textes que l'on en possède.

La plus ancienne édition datée qui nous soit connue est une édition de *Paris*, 1537, décrite dans le catalogue de Richard Heber (VII, n° 1380) et dans le catalogue du baron Seillière, 1887 (n° 511). A la même époque doit appartenir une édition publiée par *Françoys Juste* à Lyon, édition dont l'existence nous est révélée par une réimpression de 1593. Une troisième édition, qui a le même titre que la nôtre, sauf qu'elle ne porte aucun nom de lieu, faisait partie d'un recueil du duc de La Vallière (Cat. de De Bure, II, n° 3095) qui fut acheté pour la Bibliothèque du roi, mais qui ne paraît pas y être jamais entré. Dans notre édition, que nous plaçons vers 1540, dans celle de *Lyon, prins sur la copie de François Juste*, 1593 (Biblioth. de Rouen, fonds Leber, n° 2503), dans celle de *Rouen, Nicolas Lescuyer*, s. d., (Biblioth. de M. le comte de Lignerolles) et dans celle de *Paris*, *prins sur la coppie imprimée à Lyon*, 1620, in-8 (Biblioth. nat., Y n. p., Rés.), les *Indulgences* se terminent ainsi : « Signées par les maistres des souffreteux, a la relation des endormiz. Tesmoings : *Jehan Gueneau*, *Thibaud l'Enflé* et *Guillaume Maulsouppé*, a ce requis sans appeler. Et signées par nous autres notaires cy-soubz nommez : DES VIGNES, DES BLEZ ». Au contraire, dans les éditions publiées au XVIIIe siècle, dans celle de *Rouen*, *veuve Oursel*, [1735] (Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 7420), et dans une copie de cette édition exécutée sans date à Troyes, le même passage se lit ainsi : « Les témoins : *Jean Gueneau*, *Thibault l'Enflé*, *Yvon Pied-de-Vache*, *Philipot Platier*, *Jean Sonyn*, *Gauthier Garguille*, *Guillot Malcontent*, *Pierre Jamais Saou*, *Martin Grongnant*, *Philebert le Ventru*, *Girard Manuel* et *Guillaume Mausoupa*, etc., tous notaires et tabellions de ladite abbaye, etc. ».

La seule mention de Gaultier Garguille suffit pour prouver que les personnages qui viennent d'être cités ne sont pas tous imaginaires. Où la veuve Oursel a-t-elle pris les noms qu'elle a placés entre ceux de *Thibault l'Enflé* et de *Guillaume Mausouppé* ? On a émis l'opinion que notre pièce était une composition rouennaise ; que les noms auxquels nous faisons allusion s'y trouvaient primitivement, mais que les imprimeurs lyonnais, ne les connaissant pas, les auraient supprimés ; qu'enfin la réimpression de la veuve Oursel aurait été faite d'après une ancienne édition aujourd'hui perdue (voy. E. Picot, *La Sottie en France*, 75 ; *Romania*, VII, 306) ; mais il faut avouer que cette hypothèse n'est pas prouvée.

Les grands Status et Ordonnances de la grande confrairie des saouls d'ouvrer ont été reproduits dans les *Joyeusetez*, d'après une édition lyonnaise non datée.

1776. PROPOS || RVSTI- || QVES, || de || Maistre Leon Ladulfi || Champenois. || [marque] || *A Lyon*, || *Par Iean de Tournes.* || M.D.XLVII [1547]. In-8 de 100 pp., car. ital., mar. r., dos et milieu ornés, doublé de mar. bl., guirlande de feuillage à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *Jean de Tournes* (Brunet, I, 518 ; Silvestre, n° 187). — Au v° du titre, un dizain de G. L. H. « A l'Autheur ».

Les pp. 3-11 contiennent un avis de l'auteur « Au Lecteur ».

L'auteur caché sous l'anagramme de Léon Ladulfi est NOEL DU FAIL, gentilhomme breton, né vers 1520, mort le 7 juillet 1591. L'édition des *Propos rustiques* qui vient d'être décrite est la première. On n'en cite aujourd'hui que deux autres exemplaires : celui de J.-A. de Thou et de Brunet, qui appartient à M. le comte de Lignerolles, et celui de Courtois, de


BIGARRVI
DV S DES
ACCORDZ

Richard Heber et de M. Pichon, qui fait partie de la collection de M. le baron de La Roche-Lacarelle. La seconde édition, publiée par Estienne Groulleau, à Paris, a été amplifiée par un soi-disant ami de l'auteur, et souillée de nombreuses interpolations. Noël Du Fail revit lui-même son ouvrage dans l'édition qu'il donna chez *Jean de Tournes*, à *Lyon*, en 1548; mais *Estienne Groulleau* n'en persista pas moins à reproduire, en 1554, le texte interpolé, et ce texte a été suivi dans la plupart des réimpressions postérieures. M. Arthur de La Borderie a le premier dégagé les *Propos rustiques* des additions maladroites qui les surchargeaient et leur a rendu leur forme primitive en y joignant un excellent commentaire (Paris, Lemerre, 1878, in-16).

1777. Les || Bigarrvres || du Seigneur || Des Accordz. ||

> Tel fera la nique à ce liure ||
> Voyant ce mot de Bigarure ||
> Que [*sic*] le lisant par aduanture ||
> Dira qu'il est digne de viure. ||

A Paris. || *Chez Iehan Richer, demeurant Rue* || *sainct Iehan de Latran, à l'ensei-* || *gne de l'Arbre verdoyant*, || M.D.LXXXIII [1583]. In-16 de 12 ff. lim., 219 ff. chiffr., un tableau plié et 1 f. blanc, réglé, mar. bl. foncé, fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les Bigarrures, dont l'auteur est Estienne Tabourot, dit le seigneur des Accords, parurent probablement pour la première fois en 1582; mais cette édition originale, à laquelle l'auteur fait lui-même allusion dans son avant-propos du 19 septembre 1584, ne se retrouve plus aujourd'hui. L'édition que nous venons de décrire est la plus ancienne de celles que citent les bibliographes modernes; elle donne le texte primitif du *Premier Livre*, avant la plupart des adjonctions dont Tabourot s'est plaint en 1584. Le premier livre est divisé en 22 chapitres, dont les lettres initiales forment la phrase suivante : *Estienne Tabourot m'a fait.*

Les ff. lim. comprennent : le titre; 4 ff. pour la *Preface*; 4 ff. pour un avis d'André Pasquet « Au Lecteur »; 1 f. pour une épigramme latine de P. Rob. I. C. [Philippe Robert, jurisconsulte], dont la devise est : Τὰ γ' αὔριον ἔσετ' ἄμεινον; 1 f. pour une épigramme française de T. I. [*sic*] [Theodecte Tabourot, frère de l'auteur]; 1 f. pour la *Table*. Après le f. 184 est une planche pliée qui contient une inscription latine composée en l'honneur de Guillaume Tabourot, par ses fils, Étienne et Theodecte.

Le f. 219 (coté par erreur 216) contient les quatre dernières lignes du texte et une épigramme latine de Fr. Iu. D. [Fr. Jubert, Dijonnais].

Estienne Tabourot, né en 1547, n'avait, au dire d'André Pasquet, que dix-huit ans quand il composa son curieux recueil. Il fut sur le point de le faire imprimer en 1572 (il y a environ quatre ans, dit encore Pasquet); mais il se ravisa et retira le livre au libraire. Il est certain que les *Bigarrures* contiennent nombre de passages fort libres; mais les renseignements que l'auteur nous donne sur les rébus, les anagrammes, les échos, les équivoques, etc., en font un guide des plus précieux pour l'étude de notre ancienne poésie.

Exemplaire aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, provenant de la bibliothèque de M. E. Odiot. Nous donnons ci-contre une reproduction de la reliure.

1778. Les || Bigarrvres || Du Seigneur || Des Accords : || De la derniere main de l'Autheur. || Liure Premier. ||

> Tel fera la nique à ce liure ||
> Voyant ce mot de Bigarrure, ||
> Qui [*sic*] le lisant, par aduanture, ||
> Dira qu'il est digne de viure. ||

A Paris, || *Chez Iean Richer, rue Saint Iean* || *de Latran*,

Richard Heber et de M. Pichon, qui fait partie de la collection de M. le baron de La Roche-Lacarelle. La seconde édition, publiée par *Estienne Groulleau*, à *Paris*, a été amplifiée par un soi-disant ami de l'auteur, et contient de nombreuses interpolations. Noël Du Fail revit lui-même son ouvrage dans l'édition qu'il donna chez *Jean de Tournes*, à *Lyon*, en 1549 ; mais *Estienne Groulleau* n'en persista pas moins à reproduire, en 1554, le texte interpolé, et ce texte a été suivi dans la plupart des réimpressions postérieures. M. Arthur de La Borderie a le premier dégagé les *Propos rustiques* des additions maladroites qui les surchargeaient et leur a rendu leur forme primitive en y joignant un excellent commentaire (Paris, Lemerre, 1878, in-16).

1777. Les || Bigarrvres || du Seigneur || Des Accordz. ||

Tel fera la nique à ce liure ||
Voyant ce mot de Bigarure ||
Que [*sic*] le lisant par aduenture ||
Dira qu'il est digne de viure. ||

A Paris. || *Chez Iehan Richer, demeurant Ruë* || *sainct Iehan de Latran, à l'ensei-* || *gne de l'Arbre verdoyant,* || M.D.LXXXIII [1583]. In-16 de 12 ff. lim., 219 ff. chiffr., un tableau plié et 1 f. blanc, réglé, mar. bl. foncé, fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les Bigarrures, dont l'auteur est Estienne Tabourot, dit le seigneur des Accords, parurent probablement pour la première fois en 1582 ; mais cette édition originale, à laquelle l'auteur fait lui-même allusion dans son avant-propos du 15 septembre 1584, ne se retrouve plus aujourd'hui. L'édition que nous venons de décrire est la plus ancienne de celles que citent les bibliographes modernes ; elle donne le texte primitif du *Premier Livre*, avant la plupart des adjonctions dont Tabourot s'est plaint en 1584. Le premier livre est divisé en 22 chapitres, dont les lettres initiales forment la phrase suivante : *Estienne Tabourot m'a fait.*

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 4 ff. pour la *Preface* ; 4 ff. pour un avis d'André Pasquet « Au Lecteur » ; 1 f. pour une épigramme latine de P. Rob. J. C. [Philippe Robert, jurisconsulte], dont la devise est : Τάχ' αὔριον ἔσετ' ἄμεινον ; 1 f. pour une épigramme française de T. I. [*sic*] [Théodecte Tabourot, frère de l'auteur] ; 1 f. pour la *Table*. Après le f. 184 est une planche pliée qui contient une inscription latine composée en l'honneur de Guillaume Tabourot, par ses fils, Étienne et Théodecte.

Le f. 219 (coté par erreur 216) contient les quatre dernières lignes du texte et une épigramme latine de Fr. Ju. D. [Fr. Juret, Dijonnois].

Estienne Tabourot, né en 1547, n'avait, au dire d'André Pasquet, que dix-huit ans quand il composa son curieux recueil. Il fut sur le point de le faire imprimer en 1579 (il y a environ quatre ans, dit encore Pasquet) ; mais il se ravisa et retira le livre au libraire. Il est certain que les *Bigarures* contiennent nombre de passages fort libres ; mais les renseignements que l'auteur nous donne sur les rébus, les anagrammes, les échos, les équivoques, etc., en font un guide des plus précieux pour l'étude de notre ancienne poésie.

Exemplaire aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, provenant de la bibliothèque de M. E. Odiot. Nous donnons ci-contre une reproduction de la reliure.

1778. Les || Bigarrvres || Du Seigneur || Des Accords : || De la derniere main de l'Autheur. || Liure Premier. ||

Tel fera la nique à ce liure ||
Voyant ce mot de Bigarrure, ||
Qui [*sic*] le lisant, par aduenture, ||
Dira qu'il est digne de viure. ||

A Paris, || *Chez Iean Richer, ruë Saint Iean* || *de Latran,*

à l'Arbre verdoyant. || 1586. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 14 ff. lim. et 237 ff. chiffr., plus 2 tableaux pliés après les ff. 173 et 200. — LES || BIGARRVRES || Du Seigneur || des Accords. || Quatriesme liure. || *A Paris*, || *Chez Iean Richer, ruë S. Iean de Latran*, || *à l'arbre Verdoiant.* || 1586. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 154 ff. chiffr. et 2 ff. blancs. — DOVZE || FABLES || de Fleuues ou || Fontaines, auec || la description pour la Peinture, || & les Epigrammes. || Par P. D. T. || *A Paris*, || *Chez Iean Richer, rue sainct Iean de Latran*, *à* || *l'enseigne de l'arbre Verdoiant.* || 1586. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 23 ff. chiffr. et 1 f. blanc. — LES || TOVCHES || du Seigneur || des Accords. || Premier [— Troisiesme] liure, || Dedié || A Pontus de Tyard, Seigneur || de Bissy, Euesque || de Chalon. || *A Paris*, || *Chez Iean Richer, rue S. Iean de Latran,* || *à l'arbre Verdoiant.* || 1586. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 123 ff. chiffr. et 1 f. pour le *Privilége*. — Ensemble 4 part. en un vol. in-12, mar. amar. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Bigarrures. Livre premier. — Le titre est orné d'un fleuron aux initiales de *Jean Richer.* — Au v° du titre est un portrait de Tabourot, exécuté en



Quiconque vois icy le Seigneur des Accords,
Encor qu'il ne soit pas naïuement pourtraict,
Qu'il iuge seulement à voir le simple traict,
Qu'il est entier & rond dedans, comme dehors.

1584, quand il avait trente-cinq ans (ce portrait est accompagné d'un quatrain). Les ff. qui suivent le titre sont : 1 f. contenant, au r⁰, un sixain, et, au v⁰, l'épigramme latine de P. ROB. [PHILIPPE ROBERT] ; 1 f. pour l'épigramme française de THEODECTE T. [TABOUROT] ; 3 ff. pour un *Avant-Propos de l'autheur*, daté de Veronnes, le 15 septembre 1584 ; 3 ff. pour l'avis d'ANDRÉ PASQUET « Au Lecteur » ; 5 ff. pour la *Preface du seigneur des Accords* et la *Table*.

Le v⁰ du f. 236 est occupé par l'épigramme latine de FR. JU. D. [FR. JURET, Dijonnois]. — Le f. 237 contient, au r⁰, un *Extraict du privilége*, et, au v⁰, la marque de Tabourot, représentant un tambour avec la devise : *A tous accords*.

Le privilège, daté du 13 octobre 1585, et dont la durée n'est pas indiquée, est accordé à « M. Estienne Tabourot, advocat au parlement de Dijon ». Celui-ci déclare en faire cession à *Jean Richer* pour dix ans. — Les divers chapitres de cette première partie ont reçu de nombreuses additions, ainsi que l'auteur le constate dans son avant-propos ; mais il attribue en partie ces adjonctions à un tiers. Après en avoir cité quelques-unes, d'après une édition aujourd'hui perdue, de 1583 ou de 1584, il dit que ces passages montrent assez la diversité de son style et de celui de l'interpolateur, puis il ajoute : « Toutesfois je ne nieray pas qu'ils ne soient peut-estre, au goust de quelques-uns, aussi bons que les miens, tellement que pour ceste raison, et comme aussi j'ay sceu que c'est quelque docte personnage qui n'a point fait de malice ces adjonctions, je ne les ay pas voulu oster ny m'estomaquer à l'encontre de luy. Je me contente de le prier et tous autres, à l'advenir, d'estre plus religieux à traicter les escrits d'autruy ».

Quatriesme Livre. — Le titre porte la marque de *Jean Richer* (Silvestre, n⁰ 250). — Les ff. 2-4 sont occupés par un avis « Au Lecteur », où l'auteur dit : « Il ne se faut pas estonner si j'appelle ce second livre le quatriesme des *Bigarrures*, car ce volume entier ne seroit pas bien bigarré s'il suivoit la façon des ordinaires escrivains ». — Le f. 5 contient, au r⁰, un sonnet signé de la devise *Fœlice l'alma che per Dio sospira*, devise qui est celle de PIERRE POUPOT (cf. t. I, n⁰ 431), et, au v⁰, le portrait de Tabourot et le quatrain qui l'accompagne déjà en tête du *Livre premier*.

Le *Quatriesme Livre* ne se compose en réalité que de trois chapitres ; il est complété (ff. 61, v⁰-77) par un traité *Des faux sorciers et de leurs impostures*, dédié à Pontus de Tyard ; puis par les *Apophtegmes du S^r. Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté bourguignotte*. Le début de cette nouvelle facétie occupe les ff. 78-118, r⁰. — Le v⁰ du f. 118 contient un nouvel extrait du privilège, en tout semblable à celui qui termine le *Livre premier*. — Les ff. [119]-154 sont remplis par la suite des *Apophtegmes du seigneur Gaulard*, intitulée *Pause seconde*.

Douze Fables. — Le titre est orné d'un fleuron sans initiales. — Les ff. 2-3 contiennent une épître « A Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, evesque de Chalon ». Dans cette épître, datée de Paris, ce jour de Toussaint 1585, Estienne Tabourot s'excuse d'avoir fait imprimer sans la permission de l'auteur un papier pris par lui, deux mois auparavant, à Bragny, dans l'étude du poète devenu évêque.

Nous décrirons dans le supplément l'édition originale de cet opuscule, qui porte la date de 1585.

Touches. — Le titre porte le fleuron aux initiales de *Jean Richer*. Au v⁰ du titre est un quatrain de FR. JURET, Dijonnois. — Les ff. 2 et 3 contiennent une épître de Tabourot à Pontus de Tyard, épître datée de Verdun le 10 octobre 1585, et une épigramme latine (*Anagrammatismus*) de JEAN DORAT. — Les ff. 4 et 5 sont occupés par une *Response à monsieur Daurat, premier poéte du roy*, et par une épître en vers à Pontus de Tyard.

Les *Touches* sont un recueil d'épigrammes divisé en trois livres. — Le *Premier Livre* se termine, au v⁰ du f. 56, par un quatrain d'ANTOINE DE LA BLETONNIÈRE. — Le *Second Livre*, dédié « A Estienne Pasquier, advocat du roy en sa chambre des Comptes à Paris », occupe les ff. 57-93. Il est précédé (ff. 57, v⁰-59) d'un quatrain de L. DE JURBERT, « conseiller et audi-

teur du roy en sa chambre des comptes à Dijon» ; d'un quatrain de J. B. [JEAN BORDES], « Bourdelois »; d'une épigramme latine de Tabourot à Pasquier; d'une réponse d'ESTIENNE PASQUIER ; d'un distique latin de GUILLAUME TABOUROT, fils de l'auteur; enfin d'une épître en vers français à Pasquier. — A la fin (f. 93) est un quatrain de LOYS DE JURBERT. — Le *Troisiesme Livre* (ff. 94-123) est dédié « A Simon Nicolas, secretaire du roy, de la maison et couronne de France, et de ses finances ». Il est précédé (ff. 94, v°-96) de deux épigrammes françaises de GUILL. LE GOUX, dit DE VALLEPELLE, « advocat au parlement de Dijon », et d'une épître en vers de Tabourot à Simon Nicolas. — A la fin (f. 123) est un quatrain de TOUSSAINT MICHELOT et un sonnet de J. D., S. DE CHOLIÈRES. — Le dernier f. contient un extrait du privilège, semblable aux précédents. — On trouve dans les deux derniers livres diverses épigrammes d'ANTOINE DE LA BLETONNIÈRE, fol. 78 *ab*, 79, 80 *ab*, 81, 93, 115 *b*, 120 *b*, 121.

1779. LES || BIGARRVRES || ET || TOVCHES du || Seigneur des Accords. || Auec les Apophtegmes du || Sieur Gaulard : || et les Escraignes || Dijonnoises. || Derniere Edition. || De nouueau augmentee de plusieurs Epitaphes, || Dialogues, & ingenieuses equiuoques. || *A Paris*, || *Par Iean Richer, ruë Sainct Iean de* || *Latran, à l'Arbre verdoyant.* || M.D.CXV [1615]. || Auec Priuilege du Roy. 5 part. en un vol. in-12, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

[*Premier Livre*] : Titre portant la marque de *Jean Richer* (Silvestre, n° 250) ; 7 ff. pour l'épigramme latine de P. PROB. [*sic* pour ROBERT], la pièce de THÉODECTE T. [TABOUROT], l'*Avant-Propos de l'autheur*, et l'avis d'ANDRÉ PASQUET ; 3 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour la *Table* et le portrait de Tabourot ; ensemble 12 ff. lim. et 222 ff. chiffr. — Cette édition reproduit jusqu'au f. 186 le texte de 1586 ; le f. 187 contient au r°, les vers de FR. JU. D. [JURET, Dijonnois]. Au v° de ce même f. commencent des *Epitaphes adjoustez en ceste nouvelle reimpression.* Ces pièces sont suivies de deux pièces satiriques (*L'Ame de Cabroche parlant à deux courtisanes, de T. et de V.*, et *L'Ombre d'un amant à sa maistresse*), qui occupent ensemble les ff. 196 v°-204. Viennent ensuite d'*Autres Sortes de vers, en dialogues et descriptions, adjoustées sur la fin de ces Bigarrures, que l'on n'a voulu mettre dans les chapitres afin de ne confondre ce qui est de l'autheur des Bigarrures et de l'adjonction d'autruy.* Ce petit supplément commence par le *Dialogue de Jacquemard et de la Samaritaine du Pont Neuf*, et se termine par un blason de la famille Brulart.

LE QVATRIESME || DES BIGARRVRES || du Seigneur des || Accords. || *A Paris*, || *Par Iean Richer, ruë S. Iean de* || *Latran, à l'Arbre verdoyant.* || M.DC.XIV [1614]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 4 ff. lim. et 50 ff. chiffr.

Le titre porte la marque de *Jean Richer.* — Au v° du titre est le sonnet signé de la devise de PIERRE POUPOT. — Les trois autres ff. lim. contiennent l'avis « Au Lecteur » et le portrait de Tabourot.

Ce Quatriesme Livre se termine par le traité des *Faux Sorciers*, dont la fin est toute autre que dans l'édition de 1586. Les *Apophtegmes du S^r. Gaulard* en ont été détachés.

LES || TOVCHES || du Seigneur || des Accords. ||

Ie voudroy bien pouuoir tant faire ||
De plaire à tous à nul desplaire : ||
Mais il n'est pas permis aux Dieux, ||
Pourquoy voudroy-je faire mie x. ||

A Paris, || *Par Iean Richer, ruë S. Iean de* || *Latran, à l'Arbre verdoyant.* || M.DC.XIV [1614] : 64 ff. chiffr.

Le titre porte la marque de *Jean Richer*. — Les 2 ff. suivants contiennent un avis « Sur l'intitulation du livre », des *Vers elegiaques* d'A. DE ROSSANT, J. C. [jurisconsulte], un sonnet de J. BOUCHART, « medecin dijonnois », et le portrait de Tabourot, accompagné d'un quatrain anagrammatique d'ANDRÉ DE ROSSANT, « jurisconsulte et poëte lyonnois ».

LES CONTES || FACECIEVX || du Sieur Gaulard || Gentil-homme de la || Franche-Comté Bourguignotte. || A Guillaume Nicolas, S^r. de Popincourt, || Controlleur général de l'artillerie || de Bourgogne, Brie & || Champagne. || *A Paris,* || *Par Iean Richer, ruë S. Iean de* || *Latran, à l'Arbre verdoyant.* || M.DC.XIV [1614] : 59 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr.

Le titre porte la marque de *Jean Richer*. — Au v° du titre est le portrait du sieur Gaulard, « faict par *Nicolas Hoey,* peintre flamand », et accompagné d'un quatrain.

Le sieur Gaulard a probablement existé, mais Tabourot l'a transformé en mettant sur son compte toutes les naïvetés que les Bourguignons prêtent aux Francs-Comtois.

Le dernier f. contient, au r°, le tambour et la devise de Tabourot ; le v° en est blanc.

LES || ESCRAIGNES || DIJONNOISES. || Recueillies par le sieur des || Accords. || *A Paris,* || *Par Iean Richer, ruë S. Iean de* || *Latran, à l'Arbre verdoyant.* || M.DC.XIV [1614] : 60 ff. chiffr.

Au titre, la marque de *Jean Richer*. — Les ff. 2 et 3 contiennent un *Prologue au lecteur sur l'etymologie du livre*, et un sonnet signé de la devise *Quocumque rapit tempestas.*

Tabourot nous apprend dans son *Prologue* que les « escraignes » sont des huttes en terre dans lesquelles les filles des vignerons bourguignons se réunissent pour la veillée. Le nom a été, par extension, appliqué à des contes ou à des traits souvent peu édifiants.

Les *Escraignes* avaient paru pour la première fois avant 1592. Voy. Brunet, V, 630.

1780. LES || BIGARRVRES || ET || TOVCHES || du Seigneur || des Accords ; || auec les Apophtegmes || du Sieur Gaulard. || Et les Escraignes || Dijonnoises. || Derniere Edition. || De nouueau augmentée de plusieurs Epi- || taphes, Dialogues, & ingenieuses || Equiuoques. || *A Paris,* || *Chez Arnould Cotinet,* || *ruë des Carmes, au petit Iesus.* || M.DC.LXII [1662]. 2 part. en un vol. in-12, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Cette édition reproduit celles de 1603 et de 1615. — La 1re partie, qui compte 514 pp. et 1 f. blanc, contient les *Bigarrures*. Les pp. [409-410] sont occupées par le titre du IVe livre. — La 2e partie, qui est composée de 262 pp. et d'un f., comprend : *Les Touches* (pp. 1-95), *Les Escraignes* (pp. 97-176), *Les Contes facecieux du sieur Gaulard* (pp. 177-262). — *Les Touches* et *Les Contes* sont précédés d'un grand titre compris dans la pagination ; *Les Escraignes* n'ont qu'un simple titre de départ. — Le tambour et la devise de Tabourot ornent les titres du *Quatriesme des Bigarrures*, des *Touches* et des *Contes*, ainsi que le r° du dernier f.

1781. LE || MOYEN || DE || PARVENIR. || Oevure [*sic*] contenant la raison || de tout ce qui a esté, || est, & sera. || Avec demonstrations certaines & ne- || cessaires, selon la rencontre des || effets de Vertu. || Et adviendra que ceux qui auront nez à || porter Lunettes s'en serviront, ainsi || qu'il est escrit

au dictionnaire à dormir || en toutes langues, S. || Recensuit Sapiens ab A, ad Z. || Nunc ipsa vocat res. Hac iter, est. || Aneid. IX. 320. || *Imprimé cette année. S. l. n. d.* [*Hollande, vers* 1650], pet. in-12 de 439 pp., mar. citr., fil., comp., dos orné, doublé de mar. bl. clair, dent., tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

D'après M. Willems (*Les Elzevier*, n° 1960), cette édition sort probablement des presses de *Severyn Mathys*, à *Leyde*. Le titre porte un fleuron en forme d'accolade qui se retrouve sur le titre du *Goffredo del signor Torquato Tasso*, daté de 1652.

Le Moyen de parvenir est l'œuvre de **Beroalde de Verville**, chanoine de Tours, qui l'a revendiqué lui-même dans son *Palais des curieux* (voy. le n° 1782), tout en soutenant que le manuscrit original lui avait été dérobé et avait subi des changements qui le dénaturaient entièrement La première édition paraît avoir éte publiée en 1610 ; un exemplaire portant cette date est cité dans le catalogue de Falconet (n° 12256), mais il n'est sans doute pas entré, avec les autres livres de cet érudit, à la Bibliothèque nationale, où on le cherche vainement aujourd'hui. Voy. Brunet, I, 805 ; cf. Cat. Taschereau, n°s 1731-1756. — Sur le quatrain qui termine l'ouvrage, voy. notre I, n° 471, art. 42.

1782. Le || Palais || des Cvrievx || Auquel sont assemblées plusieurs || diuersitez pour le plaisir des Do- || ctes, & le bien de ceux qui || desirent sçauoir. || *A Paris,* || *Chez la Veufue M. Guillemot, &* || *S. Thiboust, au Palais, en la* || *gallerie des prisonniers.* || M.DC.XII [1612]. || Auec priuilege du Roy. In-12 de 8 ff. lim. et 584 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre la marque de *M. Guillemot* (Silvestre, n° 887).

Les ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A monsieur monsieur Le Vasseur », épître signée **Beroalde** ; un sonnet signé : **De La Regnerie** ; une épigramme d'**Henry de Rouchas** ; l'*Extraict du privilége* et la *Table*.

Le privilège, daté du 5 novembre 1611, est accordé pour six ans à la *veufve Matthieu Guillemot* et à *Samuel Thiboust*, « marchans libraires demeurans à Paris ».

Le *Palais des Curieux*, que l'on classe d'ordinaire dans la division *Polygraphie*, nous paraît être beaucoup mieux placé parmi les facéties. C'est en effet un recueil de dissertations badines sur divers sujets.

Dans un grand nombre de chapitres, Béroalde de Verville a donné libre cours à sa verve satirique ; dans presque tous il a réuni des détails curieux pour l'histoire de la langue et des mœurs. Le passage le plus intéressant du livre est celui où le chanoine de Tours avoue, avec quelques restrictions, que *Le Moyen de parvenir* est son œuvre : « Je vous avise, » dit-il, p. 461, « que comme icy je donne des atteintes à plusieurs fautes, que j'ay fait un œuvre lequel est une satyre universelle, où je reprends les vices de chacun. Je pensois vous le faire voir soubs un tittre qui est tel : *Le Moyen de parvenir* ; mais on me l'a vollé, si que pour en avoir le plaisir vous attendrez encor. Je l'ay mis en tel estat que je l'avouray mien, au lieu que l'exemplaire dont on m'a fait tort est insolent, et que je denierois estre de moy, aussi qu'il n'est pas de mon escriture, et avec cela il n'est pas de merite pour estre leu, à cause des convices que l'on m'a rapporté qui y sont, pour ce qu'il y a des contes desagreables, ce qui n'est pas au mien, où je ne taxe ny moyne, ny prestre, ny ministre, ny nonnain, et n'y a point de contes qu'on tire à telle

consequence, mais rencontres joyeuses et touches tendantes à reformation. Jouyssez cependant de cecy par plaisir, si vous en trouvez. »

1783. LE MOYEN DE PARVENIR, nouvelle Edition, Corrigée de diverses fautes qui n'y étoient point, & augmentée de plusieurs autres. *A Chinon, Chez François Rabelais, Ruë du grand Bracquemart, à la Pierre Philosophale. L'Année Pantagrueline.* [*Hollande*, *vers* 1700]. 2 tom. en un vol. pet. in-12, mar. citr. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 1 f.; IX pp. pour une *Dissertation sur le livre intitulé Le Moyen de parvenir*, [par B. DE LA MONNOYE], et une pièce latine : *Gerontes et Ancilla*; 239 pp. et 1 f. blanc. — *Tome second :* 1 f., 246 pp. et 1 f. blanc.

Exemplaire de CH. NODIER (Cat., n° 889), relié à nouveau depuis la vente de cet amateur.

1784. PROLOGVES || non tant Su- || perlifiques || que Drolatiques, nou- || uellement mis || en veuë. || *Imprimé à Roüan.* || M.D.C.X [1610]. In-12 de 2 ff. et 108 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Premier recueil des *Prologues* du sieur DES LAURIERS, dit BRUSCAMBILLE, prologues qui sont une imitation des sermons joyeux en honneur au XVe et au XVIe siècle. Bruscambille renonce aux vers et se contente de parler en prose. A ce point de vue, ses compositions, destinées à être récitées sur des tréteaux devant un auditoire populaire, et qui, par conséquent, appartiennent au théâtre, marquent une évolution dans l'art dramatique. Trente ans auparavant, Pierre de Larivey avait déjà rompu avec la tradition, en écrivant ses comédies en prose.

Ce premier recueil, dont l'édition originale avait paru chez *Jean Millot*, à *Paris*, en 1609, contient une épître et 16 prologues. L'épître commence ainsi : « Si tu as quelque infirmité à l'œil, lecteur, reculle toy, de peur que de trop rire tu ne renvelime [*sic*] ton mal... » Le premier prologue, qui ne porte pas de titre, débute ainsi : « Si tost que les postillons d'Eole favoriseront le monarque des balivernes... » ; le dernier est le *Prologue du Privé.*

1785. PROLOGVES || tant || serieux que || facecieux. || Auec plusieurs || Galimatias || par le Sr D. L. || *A Paris* || *Chez Iean Millot* || *et* || *Iean de* || *Bordeaulx* || Auec Priuilege du Roy. *S. d.* [1610], pet. in-12 de 2 ff. non chiffr., 134 ff. chiffr. et 2 ff. pour le *Privilége*, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Les 2 ff. lim. comprennent un frontispice gravé qui porte le titre reproduit ci-dessus, et un avis « Au Lecteur » qui commence ainsi : « Ces prologues ont cy devant paru en public soubs la foible conduicte de quelque particulier, lequel, en ayant diversement soustraict les copies, en avoit basty un corps, si corrompu toutes fois en toutes ses parties, qu'estant par hazard tombé és mains de l'autheur, à peine le pouvoit-il recongnoistre ny advouer pour legitime... »

Comme on le voit, le sieur DES LAURIERS désavoue comme subreptice et altérée, l'édition de ses prologues donnée par *Jean Millot* en 1609, ainsi que la réimpression de *Rouen*, 1610. Le recueil, dont nous avons ici la véritable édition originale, contient 33 prologues, dont dix seulement avaient été

imprimés précédemment. Voici un tableau indiquant la concordance des deux recueils.

Prologues non tant superlifiques que drolatiques (Paris, 1609).		*Prologues tant serieux que facecieux* (Paris, [1610]).	
II	Les quinze premiers prologues de ce recueil ne portent pas de titre.	IV	*Prologue de rien.*
V		XIII	*Prologue sur un habit.*
VII		XV	*Prologue contre l'avarice.*
IX		XXI	*Prologue galimatias.*
X		XXII	*Prologue galimatias.*
XII		XXV	*Prologue sur un chappeau.*
XIII		XXIV	*Prologue galimatias.*
XIV		XVI	*Autre Prologue contre l'avarice.*
XV		XXVI	*Prologue en forme de discours.*
XVI	*Prologue du Privé.*	XXXII	*Prologue du Privé.*

Le privilège, daté du 27 juillet 1610, est accordé pour dix ans à *Jean Millot*, qui déclare y associer *Jean de Bordeaulx*.

1786. Discovrs || facecieux et || tres-recreatifs, || pour oster des esprits d'vn || chacun, tout ennuy & in- || quietude. || Augmenté de plusieurs Prolo- || gues drolatiques, non en- || cores veux. || *Imprimé à Roüan.* || M.DCXVIII [1618]. Pet. in-12 de 3 ff. et 168 pp. — Prologves || non tant Su- || perlifiques || que Drolatiques, nou- || uellement mis || en veuë. || *Imprimé à Roüan.* || M.D.C.XVIII [1618]. Pet. in-12 de 2 ff., 108 pp. et 2 ff. blancs. — Prologves || tant serieux que || facecieux. || Auec plusieurs || Galimatias. || Par le Sieur D. L. || *Imprimé à Roüan.* || M. C. XVIII [*sic* pour 1618]. Pet. in-12 de 2 ff. lim. et 78 ff. chiffr. — Ensemble 3 part. en un vol. pet. in-12, mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les *Discours* ne sont pas de Bruscambille ; ce sont, non des prologues, mais des contes facétieux, au nombre de 26. Ils avaient paru pour la première fois à *Rouen*, en 1610. — Les 4 ff. lim. comprennent le titre et un avis « Au Lecteur ».

L'éditeur de 1618 a reproduit sans changement les deux recueils de *Prologues* décrits ci-dessus, bien qu'ils fassent en partie double emploi.

1787. Paradoxes || et || facecievses || Fantaisies de || Bruscambille, || & autres discours || Comiques. || Le tout mis ensemble, reueu, & recorrigé par || l'Autheur, & mis en meilleur ordre qu'ils [*sic*] || n'estoit depuis qu'ils [*sic*] sortit de l'Es- || carcelle de ses Imaginations. || *A Roüen.* || *Chez Iacques Cailloüé dans* || *la Cour du Palais.* || M.D.C.XX [1620]—[A la fin :] *Acheué d'Imprimer ce 3. de* || *Ianuier, en l'Imprimerie de* || *Dauid Ferrand le ieune,* || 1620. Pet.

in-12 de 5 ff. non chiffr., 173 ff. inexactement chiffr. et 2 ff. pour la *Table*, ensemble 180 ff., sign. *A-P*, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Le titre est orné d'une petite figure en taille-douce représentant le théâtre de Bruscambille.



Le second f. contient un avis de « L'Autheur aux [*sic*] Lecteur » : « Tu vois, benevole lecteur, des enfans que je n'avois veu depuis que les mis entre tes mains.. ».—Les 3 ff. suivants sont occupés par une *Ode* de « L'Imprimeur à l'Autheur », ode signée des initiales D. F. [David Ferrand], un *Sonnet* « A luy mesme», et un *Quatrain* de « L'Autheur à monsieur R. ».

Il y a de nombreuses erreurs dans le numérotage des feuillets; les n°s 95, 97, 102, 113, 148 sont doubles ; il n'y a pas de ff. 96 ni 147. A compter de 148, les chiffres se continuent régulièrement, mais avec une erreur de 3 unités, le second f. 148 étant en réalité le 151e des ff. chiffr. — Le dernier f. de texte est chiffré 107, au lieu de 170 ; il devrait être coté 173.

Ce recueil contient 27 paradoxes ou fantaisies, dont 12 seulement figurent dans le recueil de 1610, savoir :

1° (fol. 82 *b*) *Prologue facecieux:* Messieurs la lune n'avoit à grand peine... = 1610, n° I.
2° (fol. 88) *Prologue de la Teste* = 1610, n° II.
3° (fol. 95) *Prologue facecieux : Non omnia possumus omnes...* = 1610, n° III. (Les premières lignes de l'édition originale ont été supprimées, ainsi que le titre : *Prologue de la Laideur.*)
4° (fol. 99) *Prologue de rien* = 1610, n° IV.
5° (fol. 103) *Prologue facecieux :* J'avois grand besoin de vos presences, messieurs... = 1610, n° V.
6° (fol. 109) *Prologue serieux et facecieux:* Messieurs, je suis arrivé en poste... = 1610, n° VI.
7° (fol. 114 *b*) *Prologue facecieux en forme de plaidoyer:* Ça, où sont-ils ces parasites... = 1610, n° VIII.
8° (fol. 120) *Prologue facecieux sur un autre plaidoyer:* Non, non, qu'on ne me importune plus... = 16 1. n° IX.
9° (fol. 146) *Prologue non moins serieux que facecieux sur le mensonge, en forme de paradoxe* = 1610, n° X.
10° (fol. 155) *Prologue serieux, en faveur de la verité contre le mensonge* = 1610, n° X.
11° (fol. 162 *b*) *Galimatias sur un habit* = 1610, n° XIII.
12° (fol. 167 *b*) *Prologue facecieux d'un chappeau* = 1610, n° XXV.

Le texte de ces douze pièces offre dans les deux éditions d'assez nombreuses variantes.

1788. Les || Œvvres || de Brvscam- || bille. || Contenant ses Fantaisies, Imagi- || nations & Paradoxes, & au- || tres

discours Comique [*sic*]. || Le tout nouuellement tiré de l'Escar- || celle de ses Imaginations. || Reueu & augmenté par l'Autheur. || *A Roüen*, || *Chez Iacques*, [sic] *Cailloüé, dans* || *la Court du Palais*. || M.DC.XXII [1622]. Pet. in-12 de 524 pp. et 2 ff., mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre porte la même vignette que le titre de l'édition de 1620.

Les pp. 3-5 sont occupées par un avis du libraire « Au Lecteur » qui n'avait pas encore paru : « Courage, beaux esprits : voicy le reveille matin, etc. ».

Le recueil contient 90 pièces, dont 83 seulement sont indiquées à la table. Les 44 premières pièces sont réunies sous le nom de *Prologues*; les 41 suivantes composent les *Imaginations* ; enfin les 5 dernières portent le titre de *Paradoxes*.

Les *Imaginations* avaient paru pour la première fois sous la rubrique de *Bergerac, chez Martin la Babille*, en 1615, avec une dédicace « A tres-haut, tres-excellent, tres-vertueux et tres-magnanime prince, Henry de Bourbon, prince de Condé, etc. ». Le titre de cette édition de 1615 nous apprend que le sieur Des Lauriers était Champenois.

Le tableau suivant donne la liste des 90 pièces avec l'indication de celles qui figurent dans les éditions précédentes :

	1609	1610	1620
1° (p. 7) *Premiére Harangue de Midas.*			fol. 70*b*.
2° (p. 20) *Seconde Harangue de Midas.*			
3° (p. 36) *Prologue facecieux :* A propos, messieurs, j'avois grand besoin de vos presences...		V	fol. 103.
4° (p. 42) *Prologue autant serieux que facecieux :* Messieurs, je suis icy arrivé en poste...		VI	fol. 109.
5° (p. 48) *Prologue de la Fortune.*		VII	
6° (p. 57) *Prologue pedentesque* [sic] *sur un plaidoyer.*		VIII	fol. 114*b*.
7° (p. 62) *Prologue sur un autre plaidoyé* [sic]: Non, non, qu'on ne m'importune plus...		IX	fol. 120.
8° (p. 66) *Galimatias :* Puis qu'il a pleu à la seigneurie....			
9° (p. 70) *Prologue de l'impatience.*			
10° (p. 76) *Prologue d'un Pedant et d'une Harangére.*			
11° (p. 81) *Galimatias. Deffence de Meum et de Tuum.*			
12° (p. 86) *Paradoxe. Nil scientia pejus aut inutilius.*			
13° (p. 91) *Paradoxe. Egestas nobilissima.*			
14° (p. 95) *Paradoxe. Qu'un pet est quelque chose de corporel.*			fol. 133*b*.
15° (p. 100) *Paradoxe. Qu'un pet est spirituel.*			
16° (p. 104) *Paradoxe. Qu'un pet est une chose bonne.*			
17° (p. 109) *Paradoxe :* Je vien d'icy derriére par la porte anterieure...			fol. 138*b*
18° (p. 113) *Prologue en faveur du mensonge.*		X	fol. 146.
19° (p. 122) *Prologue en faveur de la verité.*		XI	fol. 155.
20° (p. 129) *Autre Prologue en faveur du silence.*		XII	
21° (p. 135) *Prologue sur un habit.*	V	XIII	fol. 162*b*.
22° (p. 140) *Prologue contre les temeraires.*			

	1609	1610	1620
23° (p. 149) *Prologue contre l'avarice.*	VII	XV	
24° (p. 156) *Prologue en faveur des escoliers de Thoulouze.*			
25° (p. 162) *Prologue du Bonnet.*			
26° (p. 167) *Prologue de la Calomnie.*			
27° (p. 174) *Prologue en faveur de l'asne.*		XVIII	
28° (p. 181) *Prologue de receptes, en forme de galimatias.*		XIX	
29° (p. 186) *Prologue galimatias.*		XX	
30° (p. 191) *Prologue galimatias.*	IX	XXI	
31° (p. 193) *Prologue galimatias.*	X	XXII	
32° (p. 198) *Prologue galimatias.*		XXIII	
33° (p. 201) *Prologue galimatias.*	XIII	XXIV	fol. 167*b*.
34° (p. 204) *Prologue sur un chapeau.*	XII	XXV	
35° (p. 207) *Prologue en forme de discours.*	XV	XXVI	
36° (p. 211) *Autre Prologue et Discours.*		XXVII	
37° (p. 215) *Dialogue des Fols.*		XXVIII	
38° (p. 221) *Prologue des Parties...*		XXIX	
39° (p. 224) *Prologue des Cocus...*		XXX	
40° (p. 234) *Prologue de l'Estuy...*		XXXI	
41° (p. 238) *Prologue du Privé.*	XVI	XXXII	
42° (p. 242) *Prologue du Cul.*		XXXIII	
43° (p. 246) *Prologue de la Pauvreté.*			
44° (p. 253) *Prologue de l'Amitié.*			
45° (p. 259) *Imaginations.*			
46° (p. 266) *Les Pitagoriens.*			
47° (p. 273) *De l'Yvrognerie.*			
48° (p. 283) *De la Creation des femmes.*			
49° (p. 288) *En faveur des dames.*			
50° (p. 296) *Des Chastrez.*			
51° (p. 303) *Des Galeux.*			
52° (p. 308) *Des Allumettes.*			
53° (p. 315) *Conculcavimus.*			
54° (p. 320) *Du Loisir.*			
55° (p. 327) *Des Accidens comiques.*			
56° (p. 333) *De la Mexique.*			
57° (p. 338) *Des Cinq cens.*			
58° (p. 343) *De la Folie en general.*			
59° (p. 326) *De la Nuict.*			
60° (p. 357) *De la misére de l'homme.*			
61° (p. 363) *De l'Excellence de l'homme.*			
62° (p. 371) *Procez du Pou et du Morpion.*			
63° (p. 378) *A la louange du seigneur Fouilletrou.*			
64° (p. 382) *Du Papier.*			
65° (p. 387) *En faveur de la comedie.*			
66° (p. 394) *A la louange des poltrons.*			
67° (p. 401) *Voiage de Bruscambille.*			
68° (p. 405) *Retour de Bruscambille.*			
69° (p. 414) *De la Colére.*			
70° (p. 419) *De la Medecine.*			
71° (p. 424) *Des Receptes.*			
72° (p. 427) *Des Chastrez serieux.*			
73° (p. 431) *Les bonnes Mœurs des femmes.*			
74° (p. 433) *Des Puces.*			
75° (p. 438) *En faveur des gros nez.*			
76° (p. 442) *Prologue à monseigneur le Prince.*			
77° (p. 445) *Harangue funébre en faveur du bonnet de Jean Farine.*			

	1609	1610	1620
78° (p. 449) *De l'Honneur.*			
79° (p. 453) *Des Naveaux et des Choux.*			
80° (p. 459) *Des Barbes.*			
81° (p. 464) *En faveur de la scéne* (pièce qu'il ne faut pas confondre avec celle qui figure, sous le même titre, dans le recueil de 1620, fol. 1).			
82° (p. 469) *De la Constance.*			
83° (p. 475) *En faveur des priviléges de Cornouailles.*			
84° (p. 479) *Pour pastorales.*			
85° (p. 484) *Des estranges Effects de l'amour.*			
86° (p. 489) *En faveur des tetins d'une nymphe.*			fol. 7 *b.*
87° (p. 495) *Paradoxe sur la prison.*			fol. 13.
88° (p. 507) *En faveur de la chicane.*			fol. 59.
89° (p. 513) *En faveur de l'hyver.*			fol. 65.
90° (p. 520) *En faveur de la bouteille.*			

1789. Les || Œvvres || de || Brvscambille. || Contenant ses Fanta- || sies, Imaginations & Paradoxes, & || autres discours Comique [*sic*]. || Le tout nouuellement tiré de l'Escar- || celle de ses Imaginations. || Reueu & augmenté par l'Autheur. || *A Roüen*, || *Chez Martin de la Motte*, || *ruë aux Iuifs*, *prés le Palais.* || M.DC.XXVI [1626]. — [A la fin :] *Acheué d'Imprimer le vnziesme jour* || *de Iuillet, Mil six cens vingt-six.* Pet. in-12 de 488 pp. et 2 ff. de *Table*, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette édition reproduit celle de 1622, sauf qu'elle ne contient pas les cinq dernières pièces. Elle se termine par la pièce intitulée *Des estranges Effects de l'amour* et par le sixain sur les tétins.

1790. Advertissement || du Sieur || de Bruscambille || sur le Voyage || d'Espagne. M.DC.XV [1615]. Gr. in-8 de 21 pp.

Ce pamphlet n'est assurément pas l'œuvre du sieur Des Lauriers. Un partisan de Marie de Médicis a emprunté le nom et le style de Bruscambille pour combattre Condé, le maréchal d'Ancre et les autres adversaires du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche.

1791. Peripatetiqves || resolvtions et Re- || monstrances sen- || tentievses du Docteur || Bruscambille. || Aux perturbateurs de l'Estat. || *A Paris*, || *Par Va du cul Gouuerneur* || *des singes.* || M.DC XIX [1619]. In-8 de 16 pp., mar. or. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette pièce se rapporte à la rupture de Louis XIII avec la reine-mère ; c'est un plaidoyer en faveur du roi ; mais le but politique n'apparaît clairement que dans le dernier paragraphe ; tout le reste du discours se rapproche beaucoup du style de Bruscambille qui en est peut-être le véritable auteur.

L'édition des *Resolutions* que nous venons de décrire est l'édition originale, restée jusqu'ici inconnue à tous les bibliographes. Le titre porte une figure

géométrique représentant un cube. M. Brunet (I, 1305) ne cite qu'une réimpression lyonnaise, dont un exemplaire est porté dans le Catalogue de Charles Nodier (n° 907).

1792. La Resiovissance || des Femmes, || Sur la Deffence des || Tauernes & Cabarets. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie de Charles Chappellain, ruë des Carmes, au College* || *des Lombards*. || M.DC.XIII [1613]. || Auec Permission. In-8 de 16 pp.

Cette pièce se rapporte à l'une de ces ordonnances que la police parisienne prenait périodiquement contre les cabarets ; elle a été reproduite par M. É. Fournier (*Variétés historiques et littéraires*, X, 175-185).

1793. Les || cent Drogves || admirables du merueil- || leux operateur, des Iles || non decouuertes, des Royaumes || inuisibles arriué dans cette || ville pour la foire. || *A Paris*, || Ledict Operateur demeure aux || faux-bourgs de la ville, vis à vis de la ruë du || coing de la maison qu'il tient, enuirõ trente || pas de là, quatre ou cinq toises au des-soubs, || ou pend pour enseigne, au dessus de la porte, || à costé de la fenestre de l'huis de derriere ce- || luy de deuant, vn vrinal en plate peinture, re- || leué en bosse, ou tout à l'entour est escrit en || belle grosse lettre, qui ne se peut lire, la deuise || qu'il a. *S. l. n. d.* [*Paris*, *vers* 1618], in-8 de 13 pp. et 1 f. blanc. — Affiges, || des grands || Operatevrs de || Mirlinde. || Nouuellement arriuez. || Pour guerir toutes sortes de maladies. || *A Paris*, || *Et se vendent Rue Sainct Iean de Beauuais*, || *deuant les Escholles de Decret*. || M.DC.XVIII [1618]. In-8 de 5 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Le || Restavrant || des constipez de || cerveav, freschement || apporté des Isles d'Yamboles, où le || monde s'ennuye de trop viure. || Par le Ridicule Secret. || Sizain. ||

Pour chasser la melancholie, ||
Et rouler doucement sa vie ||
Tandis que l'on est icy bas: ||
Amour maistre des belles ames ||
Apprend à deuuider [*sic*] nos trames ||
Soubs le myrthes [*sic*] de ses esbats. ||

Iouxte la coppie Imprimee à Paris, par || *Pierre Latus*. || *Tout au commandement des Droles*. *S. d.* [*v.* 1618], in-8 de 16 pp. — Ensemble 3 pièces en un vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Duru*.)

Les cent Drogues sont une spirituelle satire contre les charlatans. L'opérateur annonce qu'il possède : une « eau de mauvaise grace et de laideur pour guarir des charmes », un « julep de coquelicos pour estre vaillant en amour », une « distillation de pieds de veau pour sçavoir faire la reverence », etc.

La dernière drogue est un « gargarisme de fleur de vigne pour nestoyer la gorge ».

Les *Affiges* (c'est-à-dire les Affiches) sont une facétie du même genre. Le v° du titre contient un bois représentant une écrevisse.

Les opérateurs de Mirlinde annoncent : une « eau de jouissance pour soulager la fiebvre amoureuse », une « eau de perles dissoutes avec diamants, distillées au feu de rubis dans un alambiq d'or, pour se faire aimer par force », etc. Leur dernier remède est une « teriaque des mots nouveaux d'Angoulevent, propriété de maistre Guillaume, science du president d'Auvergne, entousiasme de Gautier Garguille, pour resjouyr les cerveaux melancoliques ».

Les *Affiges* se retrouvent dans un recueil décrit ci-après (n° 1796, art. 33).

Le *Restaurant* est une sorte de prologue qui rappelle ceux de Bruscambille ; il commence ainsi : « Mordans liseurs, quittant mes pantoufles sur la digestation d'un doute diaphane, je me suis advisé de faire passer une couenne de lard sur mes bottes... »

Ce recueil provient des collections d'Aug. Veinant (Cat. de 1860, n° 677) et de M. le comte O. de Béhague (n° 1262).

1794. Recveil || general || des Œuures et || Fantasies de Tabarin. || Diuisé en deux parties. || Contenant ses Rencontres, Questions & || demandes facetieuses, auec || leurs responses. || A ceste derniere edition est adioustée la deu- || xiesme partie des questions & farces, non || encores veues ny imprimees. || Auec les Rencontres & Fantasies du || Baron de Grattelard. || *A Roüen,* || *Chez Iacques Cailloüé, tenant sa bouti-* || *que dans la Court du Palais.* || M.DC.XXIX [1629]. 2 part., pet. in-12. — Les || Adventvres || et Amovrs du || Capitaine Rodomont : || Les rares beautez d'Isabelle, & les In- || uentions folastres de Tabarin, faites || depuis son depart de Paris, iusques a [*sic*] || son retour. || Oeuure non moins recreatif que facetieux, || non encore veu cy deuant. || *A Roüen,* || *Chez Iacques Cailloüé, tenant sa bouti-* || *que dans la Court du Palais.* || M.DC.XXIX [1629]. Pet. in-12. — Ensemble 3 part. en un vol. pet. in-12, mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Œuvres. [*Premiére Partie*] : Titre, orné d'une fig. en taille-douce qui représente le maître et Tabarin ; 2 ff. pour une *Epistre dedicatoire de*



Tabarin à son maistre; 1 f. pour une *Approbation de messieurs de l'hostel de Bourgongne*, signée : G. Garguille et Gros Guillaume ; ensemble 4 ff. lim. et 120 pp. inexactement chiffr. — La pagination saute de 40 à 55 et se poursuit avec une erreur de 14 n^{os} jusqu'à la dernière p., cotée 134. — Cette première partie contient 60 questions.

Seconde || *Partie* || *du* || *Recueil general* || *des Rencontres & Questions* || *de Tabarin.* || *Contenant plusieurs Questions, Preambules,* || *Prologues & Farces, le tout non encore* || *veu ny imprimé.* || A Roüen, etc. : 136 pp. (y compris le titre). — Cette seconde partie renferme une épître « A messieurs les disciples et sectateurs ordinaires de la philosophie de Tabarin » (pp. 3-8), 26 questions (pp. 9-81), 3 préambules (pp. 82-96), 2 fantaisies (pp. 97-112) et 2 farces (pp. 113-136).

Adventures : 70 pp. (la dernière cotée 80) et 1 f. blanc. — Le titre est orné d'un vieux bois qui représente un docteur à mi-corps. Les pp. 3-4 contiennent un avis « Au Lecteur ». — L'histoire est divisée en huit livres ou chapitres.

Les Rencontres et Fantasies du baron de Grattelard, bien que mentionnées sur le titre, ne font pas partie du recueil.

L'édition rouennaise de 1629 n'a pas été décrite par M. Gustave Aventin (Auguste Veinant) dans la bibliographie dont il a fait précéder son édition des *Œuvres complètes de Tabarin* (Paris, Jannet, 1858, 2 vol. in-16). Elle reproduit l'édition de *Rouen, David Geuffroy*, 1627, in-12. Les signatures des trois parties se suivent depuis *A* jusqu'à *EE* ; elles sont alternativement de 8 et de 4 ff.

On ne possède que fort peu de renseignements sur Tabarin et sur son « maistre », le charlatan Mondor ; on les trouvera dans l'introduction de M. Veinant et surtout dans le *Dictionnaire critique* de M. Jal. Ce dernier érudit nous apprend (p. 878) que Mondor s'appelait de son vrai nom Philippe Girard ; qu'il se qualifiait « docteur en medecine », et s'intitulait seigneur de Coteroye et de Frety. Quant à Tabarin, il s'appelait Jean Salomon (*ibid.*, 1160-1165).

1795. Recveil || general || des Œuures et || Fantasies de Tabarin. || Diuisé en deux parties. || Contenant ses Rencontres, Questions & || demandes facetieuses, auec || leurs responces. || A ceste derniere edition est adioustée la || deuxiéme partie des questions & farces, || non encores veuës ny imprimées. || Auec les Rencontres et Fantasies du || Baron de Grattelard. || *A Roüen*, || *Chez Dauid Ferrand, ruë aux* || *Iuifs dans la Court des Loges*, || *prés le Palais.* || M.DC.XXXIV [1634]. Pet. in-12 de 310 pp. inexactement chiffr. et 1 f. blanc, mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La pagination est régulière jusqu'à la p. 48, puis elle reprend à 39 et se continue, avec une erreur de 10 n^{os}, jusqu'à 108. Le titre de la *Seconde Partie* n'est pas compris dans la pagination ; les chiffres reprennent alors à 109 et se suivent jusqu'à la fin. La dernière page, qui devait être cotée 310, porte 298.

Cette édition reproduit exactement celle de 1629 ; elle est de même divisée en trois parties et les titres sont conçus dans les mêmes termes.

Les Aventures et Amours du capitaine Rodomont commencent après la p. cotée 230 (au lieu de 242) et le titre est compris dans la pagination. Le recueil ne contient pas plus que le précédent les *Rencontres et Fantasies du baron de Grattelard.*

1796. RECVEIL || GENERAL || DES CAQVETS DE || L'ACOVCHEE. || Ou discours facecieux, ou se voit || les mœurs, actions, & façons || de faire des grands & petits || de ce siecle. || Le tout discouru par Dames, Damoiselles, || Bourgeoises, & autres. || Et mis par ordre en viij. apresdisnées, qu'elles ont || faict leurs assemblées, par vn Secretaire qui || a le tout ouy & escrit. || Auec vn Discours du Releuement de l'Acouchée. || *Imprimé au temps de ne se plus fascher.* || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.* [*Paris*], in-8 de 4 ff. et 200 pp., rel. avec 41 autres pièces en 3 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les *Caquets de l'accouchée*, dont le titre explique suffisamment la donnée, parurent par livrets séparés dans le courant de l'année 1622. Ils sont réunis ici pour la première fois et l'éditeur a fait subir quelques changements au texte original.

Le recueil est précédé d'un frontispice gravé qui représente l'assemblée tenue dans la chambre de l'accouchée. Les 3 autres ff. lim. comprennent : le titre imprimé, un avis « Au Lecteur curieux », et des *Vers de l'autheur.*

Une reimpression des *Caquets de l'accouchée* a éte donnée en 1845, à Metz, d'après l'édition de 1625 ; mais M. Édouard Fournier a le premier collationné les éditions originales en y joignant une solide annotation (Paris, Jannet, 1855, in-16).

Voici la description des 41 pièces jointes à notre exemplaire :

1 (I, 201-238). LE PREMIER || LIVRE de la con- || templation de nature humai- || ne, cõtenant la formation || de l'enfant au uentre maternel : || Composé par M. Nicole de Haupas, || Medecin de Doulens. || *A Paris,* || *De l'imprimerie de Michel de Vascosan,* || *demourant à l'enseigne de la Fontaine, Rue S. Iaques.* || M.D.LV [1555]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 19 ff. chiffr.

Les ff. 2-5 contiennent une épître « A treshaut et puissant seigneur, Anthoine de Bayencourt, seigneur de Bouchavennes, de Equencourt, etc., gouverneur de Coussy, capitaine des ville et chasteau de Doulens », épître datée de Doulens, le 20 février 1554, avant Pâques (1555, n. s.), et le texte du privilège accordé pour dix ans à *Vascosan*, en 1553 (le mois n'est pas indiqué).

L'opuscule de N. de Haupas n'est pas mentionné par M. Brunet, bien qu'il soit cité par La Croix du Maine et par Du Verdier.

2 (I, 239-252). LE || CAQVET || des Femmes du || Fauxbourg || Mont-Marthre [*sic*]. || Auec la responce des filles du Faux-beurg [*sic*] || Sainct Marceau. || *A Paris,* || *Chez Guillaume Gratte-lard, ruë des* || *Poyreaux, vis à vis de la Citrouille,* || *à l'enseigne des trois Nauets.* || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 15 pp.

Cette pièce n'est pas citée par M. Fournier. Elle doit être rapprochée de celle que nous décrivons ci-après (n° 1797, art. 18).

3 (I, 254-269). LA || RESPONCE || des Dames et || Bourgeoises || de Paris, || au || Caquet de || l'Accouchée. || Par Madamoiselle, E. D. M. || *A Paris,* || *Chez l'Imprimeur de la ville, à l'ensei-* || *gne des trois pucelles.* || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 16 pp.

Cette *Response* est l'édition originale de la sixième journée des *Caquets* (éd. Fournier, 195-211).

4 (I, 270-285). LE || PASQVIL || du Rencontre || des Cocus, || à Fontainebleau. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Satire en vers qui a été réimprimée par M. É. Fournier (*Variétés historiques et littéraires*, III, 217-228) et par M. Ch. Brunet, l'éditeur anonyme du *Recueil de pièces rares et facétieuses* (Paris, Barraud, 1872-1873, 4 vol. in-8).

Le *Pasquil* doit être rapproché du *Voyage de Fontaine Bleau, faict par monsieur Bautru et Des Marets* (n° 1798, art. 9). Nous en décrirons plus loin deux autres exemplaires (n° 1798, art. 10, et n° 1805).

5 (I, 286-301). LES || ESSAIS de || Mathurine. *S. l. n. d.*, in-8 de 16 pp.
Voy. *Les Caquets de l'accouchée*, éd. Fournier, 261-275.

6 (I, 302-316). L'ARTIFICE || DES || FILLES || pour attirer || les Amans, || Naifuement d'es- || crit [*sic*] en ceste Histoire. || *A Paris*, || M.DC.XXVII [1627]. In-8 de 15 pp.

Histoire d'une fille du Poitou, qui, après avoir refusé un homme pauvre pour en épouser un riche, est outrageusement bernée par le cousin de son fiancé.

7 (II, 1-16). PLAIDOYER || sur le Caquet || d'vne Femme. || Apporté tout nouuellement de || Grece en France. || *A Paris*, || *Par Federic Morel, Imprimeur* || *ordinaire du Roy*. || 1594. In-8 de 16 pp.

Au titre, la marque de *F. Morel* (Silvestre, n° 570).

Les 3 derniers ff. sont imprimés en caractères plus petits que les premiers.

Nous décrivons ci-après une réimpression datée de 1617. Voy. n° 1797, art. 11.

8 (II, 17-32). L'ORDRE || DES COCVS || REFORMEZ. || Nouuellement establis à Paris. || La ceremonie qu'ils tiennent en prenant || l'habit. Les Status de leur ordre : || Et vn petit Abregé de l'origine || de ces Peuples. || *A Paris*, || *Chez la Veufue du Carroy, ruë* || *des Carmes*. *S. d.* [1626], in-8 de 16 pp.

La date est indiquée dans le texte, à la p. 10.

9 (II, 33-48). LE CAQVET || des Poissonnieres. || Sur le departement || du Roy, & de la Cour. *S. d.* [1623], in-8 de 16 pp., avec un simple titre de départ.

Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, II, 131-150.

10 (II, 49-64). LES || ACTIONS || du Temps. || M.DC.XXII [1622]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Satire en prose contre les gens de finance et de justice, les parvenus, les protestants, etc.

11 (II, 65-96). LES || GRANDS IOVRS || tenus à Paris, || par Mr Muet, || Lieutenant du petit || Criminel. || M.DC.XXII [1622]. *S. l.*, in-8 de 32 pp.

Cette satire, qui est évidemment l'œuvre d'un praticien, contient sur les gens de justice une foule de détails qui doivent être vrais. L'auteur, fatigué de ses affaires pendant le jour, est poursuivi pendant la nuit par une vision où tous les procureurs du palais lui apparaissent, en même temps que les plaideurs ordinaires du petit-criminel. Il rapporte, en peu de mots, les plaidoiries, les réquisitoires et les jugements relatifs à chaque affaire.

Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, I, 193-222.

Nous décrivons plus loin un second exemplaire des *Grands Jours* (n° 1802) ainsi que deux imitations de cette pièce publiées l'année suivante (n°s 1803 et 1804).

12 (II, 97-124). LA || RESPONCE || de quelques Mal || contens du Chastellet, aux || Grands-Iours & || Plaidoyers de M^r || Muet. || Auec || les Commentaires || de Cesar. || Sur ce subiect. || M.DC.XXII [1622]. *S. l.*, in-8 de 14 pp. — LES || COMMENTAIRES || de Cesar. || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 14 pp.

La Response de quelques malcontens est une amplification des *Grands Jours*; quant aux *Commentaires de Cesar*, c'est une suite des *Actions du temps* (voy. l'article 10 ci-dessus). L'auteur demande ironiquement justice « contre ce meschant et miserable qui a fait imprimer les satiriques du *Caquet de l'accouchée* et des *Actions du temps* ».

La même pièce existe sous le titre d'*Anti-Caquet de l'accouchée* (*Caquets*, éd. Fournier, 249-260).

13 (II, 125-154). LE || PONT-BRETON || DES PROCVREVRS. || Dedié || aux Clercs || du Palais. || M.DC.XXIV [1624]. *S. l.*, in-8 de 30 pp.

Les pp. 3-4 contiennent une épître de « L'Autheur aux Clercs du Palais », épître signée : « Vostre plus affectionné confrére, D. T. [DE TOURNABONS] ».

Voy. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, VI, 253-278. Cf. ce que nous avons dit des *Ponts-Bretons* dans notre tome I, n°s 940 et 941.

Un autre exemplaire de la même pièce sera décrit ci-après (n°s 1798, art. 11).

14 (II, 155-178). LA || MISERE || DES CLERCS. || des Procureurs. ||

> Si vous n'auez pas les yeux bons , ||
> Faictes recherche de lunettes : ||
> Dont les verrieres soient bien nettes. ||
> Pour voir ce qu'a fait Tournabons. ||

A Paris, || *Iouxte la copie imprimee à Sedan* || *par Iean Ianon.* || M.DE.XXVIII [*sic* pour 1628]. In-8 de 24 pp.

Les pp. 3-4 contiennent une épître « A mesdames les procureuses, ennemies des clercs », épître signée : DE TOURNABONS ; les pp. 5-6 sont occupées par une épître du même « A messieurs les procureurs », et par un quatrain « Aux Clercs ». — Les pp. 7-8 renferment : un sizain « Au Lecteur », et trois petites pièces adressées à M. de Tournebons par HURLUZE, GOLIEU et D. L.

La Misére des clercs est écrite en vers de douze syllabes ; elle a été réimprimée par M. Ad. Fabre, qui croit qu'elle parut « vers 1638 ». Voy. *Études historiques sur les clercs de la Bazoche*, éd. de 1856, 381-400.

On a composé de même : *L'Etat de servitude ou la Misére des domestiques*, poème imprimé à Troyes au XVIIIe siècle ; *La Peine et Misére des garçons chirurgiens autrement appelez fraters*, etc., pièce en prose et en vers, dont nous connaissons une édition publiée à Troyes en 1715, et dont il existe peut-être des éditions plus anciennes ; enfin *La Misére des apprentifs imprimeurs*, poème burlesque attribué au ministre Dufrêne, et que M. E. Fournier a réimprimé d'après une édition de 1710 (*Variétés historiques et littéraires*, V, 225-238).

Ajoutons encore *Les Miséres de la femme mariée*, en forme de stances par Mme Liébault, fille de l'imprimeur Charles Estienne (*ibid.*, III, 321-331).

15 (II, 179-210). LA RESPONSE A LA || MISERE DES CLERCS || DES PROCVREVRS, || ou || l'Innocence deffendue. || Par Madame Choiselet, & consorts ses || disciples. ||

> Si de l'enterrement d'vn chat ||
> Vous auez vn peu la veuë trouble, ||
> Faites de bezicles achapt ||
> Pour voir qu'vn sot est tousiours double. ||

A Paris, || M.DC.XXVIII [1628]. Auec permission. In-8 de 32 pp.

Les pp. 3-4 contiennent une épître « A monsieur de Tournabons », signée : Choiselet et consors. — La p. 5 est occupée par un *Quatrain* « Au Lecteur » et par un sonnet « A madame Choiselet », par DE TAILLEM...

La *Response* est écrite, comme la première pièce, en vers de douze syllabes.

La p. 32 contient un *Sonnet en forme de remerciement du scindic des chambriéres,* par L. D. D. G.

16 (II, 211-258). LA || DESCRIPTION || de la superbe et || imaginaire entree faicte à la || Royne Gillette, passant à Ve- || nise, en faueur du Roy de Mala- || chie son futur espoux, le premier || iour de Septembre. || Traduicte de langue caracteree en || langue Françoise, || M.DC.XIV [1614]. *S. l.*, in-8 de 48 pp.

Voy. ci-après (n° 1797, art. 2) une édition de cette même pièce datée de 1582.

17 (II, 259-270). **Arrest** || **notable** || donné au profit || des femmes, contre || l'impuissance des maris, || Auec le Plaidoyé, & conclusions de Messieurs || les gens du Roy. *S. l. n. d.* [1625], in-8 de 12 pp.

Arrêt rendu à la suite d'un procès plaidé, devant l'official d'Angers, par Catherine Moreau, contre son mari, François Picot.

Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, VI, 307-314.

18 (II, 271-284). **La** || **Qverelle** || arriuée, entre le Sr. || Tabarin et || Francisquine sa || femme, à cause de son || mauuais mesnage. || Auec la Sentence de separation contr' eux renduë || pour ce subiet. || *A Paris,* || *Chez Iean Houdenc, demeurant ruë St. Se-* || *uerin. Iouxte la copie Imprimée à* || *Nancy par Iacob Garnikh.* || 1622. In-8 de 14 pp.

Au titre, un portrait grossier de Tabarin. Le comique est coiffé de son chapeau traditionnel.

Voy. *Joyeusetez*, 1834, et *Œuvres complètes de Tabarin*, éd. Veinant, II, 399-408.

C'est de la facétie que nous venons de décrire qu'a été tirée la comédie de *Tabarin*, de M. Paul Ferrier, jouée sur le Théâtre-Français le 15 juin 1874, ainsi que l'opéra du même nom, dont les paroles sont également de M. Ferrier, et la musique de M. Pessard (1885).

19 (II, 285-299). **Advis** || **salvtaire** || **et tres-necessaire** || aux gens de bien, qui se laissent || battre par leurs femmes. || Dedié aux Confreres & Sœurs de la haute & || basse, pauure & riche, vieille & nouuelle, || noble & roturiere Cõfrairie des Martyrs, || martirisez par leurs des-honnestes || indiscrettes & mal aduisees fem- || mes, nouuellement installee au || lieu appellé Mal'encontre. || Agere & pati. Chap. Si i'eusse bien pẽsé, &c. *S. l. n. d.*, in-8 de 15 pp.

L'*Advis* est suivi des *Statuts de la confrairie*.

20 (II, 301-312). **Le** || **Banissement** || **de l'esperance** des || Chambrieres de Paris. || Auec l'Oraison funebre, faicte a la || memoire d'vn Demyceinct perdu à la || Blanque, & prononcee par Iacquette || de Long-babil, dame de Mauregard. || *A Paris,* || *Chez Pierre Cheualier, au mont sainct* || *Hylaire, ne la cour d'Albret. S. d.*, in-8 de 12 pp.

Cette pièce, écrite en prose et en vers, appartient au XVIe siècle. Nous décrivons plus loin une réponse intitulée: *La Revocation du Banissement de l'esperance des Chambriéres,* qui est datée de 1599. Voy. le n° 1797, art. 3.

21 (III, 1-16). **Arrest** || **de qverelle** || des seruiteurs de la ville || de Paris, || contre leurs || maistres.... *S. d.* [vers 1620], in-8 de 16 pp.

Le titre porte deux quatrains, dont le premier commence ainsi :

> Puis que le mary veut tant mespriser sa femme
> De preferer le lit de celle qui les sert. . .

L'arrêt se rapporte à la querelle engagée par la publication d'une facétie intitulée : *Permission aux servantes de coucher avec leurs maistres* (Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, II, 237-246).

Les valets et serviteurs réclament devant la cour d'amour, « pour raison du trouble à eux commis en la possession et jouissance de coucher avec les servantes ». Comme on le pense bien, les dames ne manquèrent pas non plus de protester contre les prétentions attribuées à messieurs leurs maris. Voy. le *Conseil tenu en une assemblée des dames et bourgeoises de Paris* (Fournier, *Variétés*, V, 299-310).

22 (III, 17-31). **La** || **Resiovissance** || des Harangeres || et Poissonnieres || des Halles de Paris. || Sur les Discours || de ce temps. || Le Lourdaut, Pernolle, Barbe, Lambin. || M.DC.XIIII [1614]. In-8 de 15 pp.

Le titre porte quatre petites figures en bois placées au-dessus des noms des quatre interlocuteurs.

Les commères se réjouissent de la réconciliation des princes et de la conclusion de la paix qui va leur permettre de revoir leurs maris.

23 (III, 33-47). **Histoire** || veritable || du || Combat et Duel || assiné entre deux || Damoiselles. || Sur la querelle || de leurs Amours. *S. l. n. d.*, in-8 de 15 pp.

Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, II, 357-363.

24 (III, 49-64). **L'Affliction** || **des Dames de Paris** || sur le despart de || leurs seruiteurs & amis || suiuant la Cour. || Auec la consolation qui leurs [*sic*] est faites [*sic*] || sur ce subiect || Par Cleandre. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Cette pièce a la forme d'un dialogue entre Cleandre et son ami Arcade. Nous en décrivons ci-après un autre exemplaire. Voy. n° 1798, art. 7.

25 (III, 65-80). **Le Reveil** || **dv chat** || **qvi dort.** || Par la cognoissance de la perte du || pucelage de la pluspart des Châ- || brieres de Paris. Auec le moyen || de le r' accoutrer, suiuãt le rapport || des plus signalées Matrones, tant || Bearnoises, que Francoises ap- || pellées à cest effect. || Auec les noms des vtencilles [*sic*] par elles trou- || uées [*sic*] dans leurs bas guichets. || Mis en lumiere, en faueur des bons Com- || pagnons à marier. || *A Paris,* || *Iouxte la Coppie Imprimee par Pierre* || *le Roux.* || M.DC.XVI [1616]. In-8 de 16 pp.

Très curieuse pièce, où l'on trouve trois rapports émanés des sages-femmes d'Epère-en-Béarn, de Paris et de Carcassonne sur des cas examinés par elles. Ces rapports, qui sont peut-être authentiques, offrent, en béarnais, en français et en languedocien, la terminologie la plus singulière.

La pièce se termine par deux recettes en vers facétieux.

26 (III, 81-93). **Histoire** || **novvelle et face-** || **tievse**, de la femme d'vn Tailleur || d'habits de la ville de Lyon, de- || meurant en la ruë des Esclaison[*sic*] || pres des Terreaux, qui est accou- || chee d'vne Monstre d'Horloge || dans les prisons de Roanne, apres || qu'elle a eu sonné en cinq fois || vingt-cinq heures. || *A Paris*, || *Chez Pierre Ramier, demeurant* || *ruë des Carmes, à l'Image S. Martin.* || *Iouxte la coppie imprimee a Lyon, par* || *Claude Harman.* || M.DC.XXV [1625]. || Auec Permission. In-8 de 13 pp.

Vers la fin de l'année 1625, le roi fit arrêter tous les Gênois établis à Lyon et les fit conduire à la prison de Roanne. L'un d'eux, M. Jovio, possédait une montre précieuse qui lui fut soustraite par la femme d'un tailleur. Celle-ci cacha si bien l'objet volé qu'il fallut recourir à l'intervention d'une sage-femme pour le retrouver.

Cette histoire forme la 500[e] nouvelle de la première partie du *Chasse-ennuy* de Louis Garon (1623).

Un second exemplaire de la même pièce sera décrit plus loin (n° 1806).

27 (III, 95-108). **La Chasse** || **des dames** || **d'amovr.** || Auec la reformation des filles || de ce temps. || *A Paris*, || *Chez la veufue du Carroy, ruë* || *des Carmes, à la Trinité.* || M.DC.XXV [1625]. In-8 de 14 pp.

Cette pièce contient une protestation facétieuse des filles de Paris qui se plaignent d'être abandonnées par les gentilshommes et soldats qui ont dû suivre la Cour au loin. On trouve à la suite : *Le Pot aux roses descouvert, en forme de dialogue, où la courtizane Jacqueline et sa mère Cardine devisent du rabais de leur mestier*, etc. Voy. les deux pièces suivantes, ainsi que l'article 32.

28 (III, 109-123). **Le** || **Meconten** || **tement** arriué aux || Dames d'amour, || suiuant la Cour. || *A Paris,* || *Chez la veufue du Carroy, ruë* || *des Carmes, à la Trinité.* || M.DC.XXV [1625]. In-8 de 15 pp.

Cette pièce contient exactement les mêmes choses que la précédente, dont elle ne diffère que par le titre.

Une édition datée de 1615, qui est décrite plus loin (art. 32), porte un troisième titre, encore plus singulier.

29 (III, 125-138). **La** || **Blanqve** || **des Filles** || **d'Amovr.** || Dialogue. || Où la Courtizane Myrthale, & sa mere || Philire, deuisent du rabais de leur || mestier, & de la misere || de ce temps. || *A Paris,* || *Chez Nicolas Alexandre* || *ruë des Mathurins.* || M.DC.XV [1615]. In-8 de 14 pp.

Ce dialogue est celui qui figure sous le titre de *Pot aux roses descouvert* dans les deux pièces qui précèdent. Les noms des courtisanes ont seuls été changés en 1625.

Un second exemplaire est décrit ci-après (n° 1797, art. 10).

30 (III, 139-145). **Les || Regrets || des Filles de ioye** || de Paris, sur le subiect de || leur bannissement. || *A Paris,* || *Chez la vefue Iean du Carroy, ruë* || *des Carmes à la Trinité. S. d.* [1620], in-8 de 7 pp.

Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, III, 77-81.

31 (III, 147-158). **Le Balet || des || Andovilles.** || Porté [*sic*] en guise de Momon. || M.DC.XXVIII [1628]. *S. l.*, in-8 de 12 pp.

Les couplets, généralement bien tournés, mais des plus orduriers, qui composent ce ballet, pourraient bien être du sieur de Sigongnes, ainsi que le conjecture M. Brunet (I, 626).

32 (III, 159-166). **Le || Contenv de || l'Assemblee** des Dames || de la Confrairie du || grand Habitavit [*sic*]. || *A Paris,* || *Chez Nicolas Alexandre,* || *ruë des Mathurins.* || M.DC.XV [1615]. In-8 de 8 pp.

Sous ce titre singulier nous retrouvons la pièce dont nous avons décrit ci-dessus deux éditions: *La Chasse des dames d'amour* (art. 27) et *Le Mecontentement arrivé aux dames d'amour* (art. 28). Le dialogue n'est pas joint à la présente édition.

Un second exemplaire fait partie du recueil décrit sous le n° 1797, art. 8.

33 (III, 167-174). **Affiges, || des grands || Operatevrs de || Mirlinde.** || Nouuellement arriuez. || Pour guerir toutes sortes de maladies. || *A Paris,* || *Et se vendent Rue Sainct Iean de Beauuais,* || *deuant les Esch°lles de Decret.* || M.DC.XVIII [1618]. In-8 de 8 pp.

Voy. ci-dessus, n° 1793.

34 (III, 175-196). **Le || Fleav** || des Putains || et || Courtisannes. || *A Paris,* || *Chez Iacques le Roy, ruë S. Iean de* || *Latran, deuant le college de Cambray* || *à l'Esperance.* || M.DC.XII [1612]. || Auec priuilege du Roy. In-8 de 21 pp.

Invective, souvent fort libre, contre les courtisanes, en forme d'épître ou de discours adressé à un ami.

Le privilège, dont un extrait occupe la p. 22, est accordé pour six ans à *Jacques Le Roy* le 14 juillet 1612.

Un second exemplaire de cette pièce sera décrit ci-après (n° 1797, art. 6).

35 (197-212). **Farce || plaisante,** || **& recreative** sur vn || trait qu'à [*sic*] *ioué vn* || *Porteur d'eau le iour* || *de ses nopces dans* || *Paris.* || M.DC.XXXII [1632]. In-8 de 16 pp.

Au titre, un bois qui représente le porteur d'eau et l'épousée.

Cette pièce a été réimprimée chez *Guiraudet, à Paris,* en 1829 ; elle a, de plus, été reproduite par M. E. Fournier dans son *Théâtre français avant la Renaissance*, 456-460.

36 (III, 213-220). **Estranges || Prophetics** || sur les mondanitez || des Femmes & des Filles || de ce Temps : || M.DC.XXXII [1632]. *S. l.*, in-8 de 8 pp.

Satire en vers de douze syllabes qui commence ainsi :

> Femmes et filles de France, escoutez la tempeste
> Dont le ciel esclatant menace vostre teste. . .

Au v° du titre est une introduction en prose.

37 (III, 221-236). **Anti-Ioseph**, || ou bien || plaisant et fidel- || le Narré d'vn Ministre de || la Religion pretenduë, vendu publi- || quement à Clerac ville d'Agenois, || ayant esté enfermé dans vn coffre par || vne honeste Dame

de ladicte ville, à la- || quelle il faisoit l'amour. || *Suiuant la copie imprimée à Agen.* || M.DCXV [1615]. In-8 de 16 pp.

Pièce en prose mêlée de vers, qui a été aussi publiée sous le titre de *Discours tres-facetieux et veritable d'un ministre de Cleyrat* (Brunet, II, 756) ; il en existe une réimpression moderne

38 (III, 237-244). LE MOUTARDIER || SPIRITUELLE [*sic*] || Qui fait Esternuer les Ames || Devotes, constipées dans la || Devotion, avec la Seringuë || du même Autheur, &c. || *A Cologne,* || *De l'Imprimerie de P. Marteau. S. d.*, in-8 de 4 ff.

Pièce dont le titre est imité de Rabelais, comme celui d'une autre facétie décrite ci-dessus (nº 1793, art. 3). Selon la remarque de M. Brunet (III, 1934), *Le Moutardier* a dû sortir d'une imprimerie particulière au commencement du XVIIIᵉ siècle.

Le titre porte un écu au lion armé et lampassé, regardant à senestre; l'écu est timbré d'une couronne de marquis. — Au vº du dernier f. est un bois qui représente la Tempérance, et un cul-de-lampe composé de trois couronnes de laurier.

39 (III, 245-258). LE || COVRTISAN || CROTESQVE. || *A Paris.* || M.DC. XXIIII [1624]. In-8 de 14 pp.

Cette pièce est une facétie du genre de celles qui, un siècle et demi plus tard, ont rendu célèbre le nom du marquis de Bièvre. Elle commence ainsi : « Le courtisan crotesque sortit un jour intercalaire du palais de la bouche, vestu de vert de gris, suivy de quatre valets de menuisier ... » On lit à la fin : «Signe: MAYNARD. » On serait donc tenté d'attribuer *Le Courtisan* à François de Maynard ; mais on le retrouve en 1630 dans les *Jeux de l'incognu*, recueil facétieux publié par ADRIEN DE MONLUC, PRINCE DE CHABANAIS, COMTE DE CRAMAIL, sous le pseudonyme de DE VAUX. Peut-être les *Jeux de l'Incognu* ne sont-ils qu'une réunion de pièces empruntées à divers auteurs.

40 (III, 259-273). COQ-A-L'ASNE || sur le mariage || d'vn || Courtisan || crotesque. || M.DC.XX [1620]. *S. l.*, in-8 de 13 pp.

Cette pièce est, sauf quelques variantes, la même que la précédente. Elle se termine cependant par une épitaphe en six vers français et par un avis « Al Lector », en espagnol, qui n'ont pas été reproduits en 1624.

Nous décrivons ci-après deux exemplaires d'une autre édition du *Coq-à-l'asne* qui ne contient pas l'avis en espagnol. Voy. le nº 1798, art. 2, et le nº 1800.

41 (III, 275-344). LA || PERFECTION || DES || FEMMES. || Auec l'imperfection de ceux qui les || mesprisent. || Par H. D. M. Prouençal. || *A Paris,* || *Chez Iulian Iacquin, ruë de la* || *Harpe à l'enseigne du Sauuage.* || *Et* || *Nicolas Alexandre, en l'Isle du* || *Palais, vis à vis les Augustins.* || M.DC.XXV [1625]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 4 ff. et 62 pp.

Les initiales H. D. M. désignent HONORAT DE MEYNIER.

Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A la plus parfaicte femme du monde ».

Toutes les pièces qui composent ce recueil sont uniformément remontées dans le format gr. in-8 ; les titres sont réglés, et chaque page est entourée d'un encadrement de filets rouges et noirs.

Chaque volume est accompagné d'une table manuscrite.

Ce recueil a figuré, en 1780, à la vente LAMBERT (Cat., nº 1885) ; il a depuis appartenu à M. J.-CH. BRUNET (nº 478).

1797. RECUEIL de pièces facétieuses pouvant être jointes aux Caquets de l'Accouchée. 21 pièces en un vol. in 8, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Voici la description des pièces contenues dans ce recueil :

1. LES || GRANDES || ET RECREATIVES || PROGNOSTICATIONS, || Pour cette

presente année 08145000470, selon || les Promenades & beuuettes du Soleil, par || les douze Cabarets du Zodiaque, & || envilagemens [*sic*] & conionctions || copulatiues des Planettes. || Par Me Astrophile le Roupieux, || Intendant des affaires de Saturne, Grand || Eschanson de Iupiter, Premier Escuyer du || Dieu Mars, Maistre Chartier du Soleil, || Premier valet de la garde-robbe de Cypris, || Porte-caducée de Mercure, Garde des Seaux || de la Lune, & tres-grand Contemplateur || des Ephemerides Bourrabachales. Dediees || aux esprits Curieux. *S. l. n. d.* [*Paris, vers* 1590], in-8 de 24 pp.

Spirituelle facétie, dont il existe plusieurs éditions. La plus ancienne que nous ayons vue a dû être publiée vers 1570 (Biblioth. de Bâle).

2. LA || DESCRIPTION || DE LA SVPERBE ET || IMAGINAIRE ENTREE faicte a la Royne || Gijllette [*sic*] passant à Venise, en faueur || du Roy de la Malachie son futur es- || poux, le premier iour de Septem- || bre 1582. || Traduicte de langue caracteree en lan- || gue Françoise. || *A Paris*, || *A l'Oliuier rue S. Iacques*, || 1582. || Auec priuilege. In-8 de 48 pp.

Première édition de cette facétie, qui est probablement traduite ou imitée de l'italien. Nous en avons décrit ci-dessus une réimpression datée de 1614. Voy. n° 1796, art. 16.

3. LA || REVOCATION || DV BANNISSEMENT DE || L'ESPERANCE DES CHAMBRIE- || RES pour le benefice obtenu par vne || de leur corps. || Auec l'Apologie de la Blanque, par la dame || de Pingrenon au petit caquet. || *A Paris*, || *Par Pierre Cheualier, au mont* || *S. Hilaire, à la cour d'Albret.* || 1599. In-8 de 11 pp.

Réponse à une pièce que nous avons décrite ci-dessus (n° 1796, art. 20).

4. LES || PLAINTES ET || DOLEANCES DES || MAL MARIEZ. || Auec leur Consolation. || Le tout mis en Dialogue fort || plaisant & recreatif. || Par G. F. I. C. || *A Paris*, || 1607. In-8 de 15 pp.

Dialogue entre Virgile, le Mome et le Perdu. Nous ignorons à quel auteur appartiennent les initiales qui figurent sur le titre.

5. LE || BRAGARDISSI- || ME ET IOYEVX TESTAMENT DE LA BIERE || Dedié aux magnanimes Biberons pour les festes de || Caresme-prenant. || M.D.C.XI [1611]. In-8 de 14 pp.

La p. 3 contient une épître « Aux magnanimes Biberons », signée F. D. P. A.; la p. 4 est occupée par un quatrain.

La Bière déclare que l'heure de sa mort est venue, et qu'elle doit céder la place à Bacchus.

6. LE || FLEAV || DES PVTAINS || ET || COVRTISANNES. || *A Paris*, || *Chez Iacques le Roy, ruë S. Iean de* || *Latran, deuant le college de Cambray* || *a l'Esperance.* || M.DC.XII [1612] || Auec priuilege du Roy. In-8 de 21 pp. et 1 f. blanc.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 34.

7. RESPONSE || ET REPRIMANDE || DE Mtre GVILLAVME || sur la mal façon du || Fleau des Putains & || Courtisannes. || *A Paris*, || *Chez Abraham le Febure, rue Sainct* || *Iacques, deuant le Gril, à l'Imprimeur* || *de Taille-douce.* || 1612. In-8 de 13 pp. et 1 f. blanc.

Au v° du titre est un sonnet « Aux Dames ».

La p. 14 est occupée par un *Extraict* du privilège accordé pour trois ans à *Abraham Le Fevre*, le 14 août 1612.

Le personnage à qui cette pièce est attribuée n'est pas le farceur Robert Guérin, dit La Fleur ou Gros Guillaume, c'est le fou d'Henri IV, le collègue de Mathurine. Maître Guillaume, dont le vrai nom était Marchand, mourut en 1605, mais les auteurs de pièces facétieuses le firent revivre dans une foule de productions qu'ils firent paraître sous son nom.

8. LE || CONTENV DE || L'ASSEMBLEE des Dames || de la Confrairie du || grand Habitavit [*sic*]. || *A Paris*, || *Chez Nicolas Alexandre*, || *ruë des Mathurins.* || M.DC.XV [1615]. In-8 de 8 pp.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 32.

9. **Vraye** || **Pronostication** || de || Me Gounin, || pour les Mal-Mariez, || Plates-bourses & Morfondus, || & leur repentir. || *A Paris*, || *Chez Nicolas Alexandre*, || *ruë des Mathurins*. || M.DC.XV [1615]. In-8 de 12 pp.
Fournier, *Variétés hist. et litt.*, V, 209-224.

10. **La** || **Blanqve** || **des Filles** || **d'Amovr**. || Dialogue. || Où la Courtizane Myrthale, & sa mere || Philire, deuisent du rabais de leur || mestier, & de la misere || de ce temps. || *A Paris*, || *Chez Nicolas Alexandre*, || *ruë des Mathurins*. || M.DC.XV [1615]. In-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.
Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 29.

11. **Plaidoyer** || **d'vn Mary desesperé** || povr l'estrange et || admirable caquet de sa Femme. || Apporté nouuellement de Grece en France. || *A Paris*, || *Par Claude Percheron Imprimeur de-* || *meurant rue Galande aux trois Chappellets*. || M.DC.XVII [1617]. In-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.
Voy. ci-dessus (n° 1796, art. 7) une édition de ce *Plaidoyer*, datée de 1594

12. **La** || **Descovvertvre** || **dv style impvdiqve** || **des Covrtizannes de Normandie** : || Enuoyé pour Estreines à celles de || Paris. || De l'inuention d'vne Courtizanne || Angloise. || *A Paris*, || *Chez Nicolas Alexandre, demeurant* || *ruë des Mathurins*. || 1618. In-8 de 13 pp. et 1 f. blanc.
Cette pièce a été reproduite par Fournier, (*Variétés hist. et litt.*, I, 334-342); il en a été fait de plus, en 1880, une réimpression séparée pour le libraire *J. Lemonnyer*, à *Rouen* (*Curiosités bibliographiques*, n° XI).

13. **Les** || **Visions** || **admirables** || de Guillaume le || Solitaire, Hermite du Mont || Bassine, qui viuoit durant le || grand Schisme de l'Eglise. || Contenant vn || bref discours des grandes & espou- || uantables Reuelations de ce qui || doit arriuer de notre temps, & sur || tout en la France. || Trouuees en vn || vieil Manuscrit dans la Biblio- || theque de l'Abbaye de Tricole || en Gemodan. || M.DC.XX [1620]. In-8 de 16 pp.
Pronostication dont l'auteur ne sort pas des phrases vagues et obscures ordinaires à ce genre de productions.

14. **Le** || **Ianvs** || **a devx faces**. || Enuoyé à || Montpellier. || M.DC.XXII [1622]. *S. l.*, in-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.
Discours politique contre les rebelles de Montpellier.

15. **L'Invention** || **de traicter** || **l'Amovr** || **avx Dames. a la Mode.** *S. l. n. d.* [1622]. In-8 de 16 pp.
Conte écrit en vers de dix syllabes.

16. **L'Almanach** || **prophetiqve** || **dv Sr Tabarin** : || pour l'année 1623. || Auec les Predictions admirables sur || chaque moys de ladite annee. || Le tout diligemment calculé sur son Ephe- || meride de la place Dauphine. || *A Paris*, || *Chez René Bretet, pres le College* || *de Rheims*. || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 16 pp.
Pièce réimprimée dans les *Joyeusetez* (1829) et dans les *Œuvres complètes de Tabarin*, éd. Veinant, II, 423-435.

17. **Pasqvil** || **satyriqve** || **dv dvc de** [*****.] || Sur les Affaires || de Frrance [*sic*]. || Depuis l'Annee 1585. iusques en l'Annee || presente 1623 || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 29 pp. et 1 f. blanc.
Pièce en vers de huit syllabes sur le duc d'Uzès. Elle commence ainsi :

> Nul ne vit exempt du trespas,
> Grand duc ; mais celuy ne meurt pas....

18. **Le grand** || **Procez et la** || **qverelle** des femmes du faux- || bourg S. Germain, auec les || filles du faux-bourg de || Mont-marte [*sic*]. || Sur l'arriuée du Regiment || des Gardes. || Auec l'Arrest des Commeres du Faux-bourg || S. Marceau, interuenu en ladite cause. || *A Paris*, || *Imprimé de iour, & se vendent* || *en plain midy*. || MDC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Pièce qu'il convient de rapprocher de celle que nous avons décrite sous le n° 1796, article 2.
Fournier, *Variétés hist. et litt.*, IV, 323-334.

19. TABLETTES || ADDRESSEES || AVX DAMES || DE LA COVR || M.DC. XXIIII [1624]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.
Pièce en quatrains, qui commence ainsi :

> J'esperoy, sous le nom de Tablettes devotes,
> Les Soliloques saincts d'un bon pére augustin.

20. LA || TROMPERIE || FAICTE A VN MAR- || CHAND PAR SON APPREN- || TY lequel coucha auec sa femme, qui || auoit peur de nuict, & de ce qui en || aduint. || Auec le Testament || du Martyr Amoureux || *A Paris,* || *Par François du Chesne Imprimeur,* || *demeurant ruë des Lauandieres, pres* || *la place Maubert.* || *Et Anthoinne Rousset. Libraire de-* || *meurant en la ruë fromentel.* || Auec permission. *S. d.*, in-8 de 15 pp.
Fournier, *Variétés hist. et litt.*, III, 343-352.
Le *Testament du martyr amoureux* est en vers de six syllabes ; il commence ainsi :

> Puisqu'en deuil et tourment
> Je meurs par trop aymer...

21. LA || MODE QVI COVRT || A PRESENT. || ET || LES SINGVLARITEZ || D'ICELLE : || ou || L'vt, re, mi, fa, sol, la de ce temps. || *A Paris,* || *Par Fleury Bourriquant, en l'Isle du Pa-* || *lais, ruë traversante* [sic], *aux Fleurs Royales*, || Auec Permission. In-8 de 12 pp.
Satire en prose contre le luxe. L'auteur se moque à plusieurs reprises de l'emploi et de la prononciation du mot *chouse* (pour *chose*).
Les 21 pièces qui composent ce recueil sont remontées sur le modèle des trois volumes décrits sous le n° précédent. Elles sont accompagnées d'une *Table* calligraphiée.

1798. RECUEIL DE PIÈCES FACÉTIEUSES. *Paris*, 1615-1626. 12 Pièces en un vol. in-8, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Voici la description des pièces contenues dans ce recueil :

1. BIBLIOTHEQVE || IMAGINAIRE de li- || urets, lettres, et || discours imaginaires. || M.DC.XV [1615]. *S. l.*, in-8 de 15 pp.
Curieuse satire politique qui a la forme d'un catalogue de livres. En voici le premier article :
« La Recherche et Vengeance imaginaire de la mort du feu roy Henry le Grand, d'immortelle et tres-glorieuse memoire, restaurateur de l'estat ; addressée à monsieur d'Espernon ».
M. Paul Lacroix ne cite pas cette pièce dans l'*Essai sur les bibliothèques imaginaires* qu'il a joint à son *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor* (Paris, Techener, 1862, in-8).

2. COQ-A-L'ASNE || sur le mariage || d'vn || Courtisan || crotesque. || M.DC.XX [1620]. In-8 de 14 pp.
Nous avons déjà parlé du *Coq-à-l'Asne* (voy. n° 1796, art. 39 et 40). Cette édition donne le même texte que la réimpression intitulée : *Le Courtisan crotesque* ; elle se termine de même par le nom de MAYNARD. On n'y trouve ni le sixain français ni l'avis espagnol.

3. LE || COQ A L'ASNE || enuoyé de la || Court. || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 12 pp.
Pièce en vers qui commence ainsi :

> C'est pour ce bon duc [que] d'Usais ;
> Mon Dieu, le plaisant Rabelais....

Voy., sur le duc d'Uzès, le *Pasquil satyrique* (n° 1798, art. 17).

4. **Discovrs** || **Novveav** de la Grande science || des Femmes, Trouuée [*sic*] dens [*sic*] vn || des Sabots de Maistre || Guillaume. ||

> Maistre Guillaume est amoureux ||
> Pour le iourd'huy las quand i'y pense, ||
> Car de recueillir est soigneux ||
> Des femmes les belles sciences. ||

M.DC.XXII [1622]. *S. l.*, in-8 de 7 pp.

M. É. Fournier, qui a reproduit cette pièce (*Variétés hist. et litt.*, VII, 281-286), fait remarquer qu'il en est déjà question dans le *Journal* de L'Estoille à la date du 13 mars 1607.

5. **L'Horoscope** || **et Pronostica-** || **tion av vray**, de tout [*sic*] ceux || qvi n'aistront [*sic*] l'an || 1623. || Auec les Centuries infaillibles & predictions || estranges de Maistre François Rabin, Dis- || ciple de Mauregard, pour vingt an- || nees, & principalement || pour l'an 1623. || Le tout tiré nouuellement de son Ephe- || meride, & calculé sur les constella- || tions de nostre Hemisphere. || *A Paris*, || *Chez la veufue Ducarroy, ruë des* || *Carmes, à l'enseigne de la* || *Trinité*. M.DC.XXII [1622]. In-8 de 14 pp.

Nous ne savons rien de l'astrologue François Rabin.

6. **L'A-Diev** || de || Madame || de Puysieux || à la Covr. || M.DC.XXIIII [1624]. *S. l.*, in-8 de 12 pp.

Mme de Puysieux avait été momentanément Céloignée de la cour par ordre du roi.

7. **L'Affliction** || **des Dames de Paris** || sur le despart de || leurs seruiteurs & amis || suiuant la Cour. || Auec la consolation qui leurs [*sic*] est faites [*sic*] || sur ce subiect || Par Cleandre. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 24.

8. **Les** || **Singeries** || des Femmes de || ce temps descouuertes. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Fournier, *Variétés hist. et litt.*, I, 55-64.

9. **Le** || **Voyage** || **de** || **Fontaine Bleav**, || Faict par Monsieur Bautru || & Desmarets. || Par Dialogue. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 22 pp. et 1 f. blanc.

Très curieuse satire sur Bautru, Desmarets et une foule de personnages du temps, dont les noms sont écrits en toutes lettres. Dès le début, il est fait allusion aux infortunes conjugales de Bautru, infortunes racontées par le *Menagiana*. La conclusion du dialogue se trouve dans ces mots attribués à Desmarets : « Mon amy, tout va compére et commère ; chacun fait pour les siens et Dieu pour tous ».

L'impression est des plus incorrectes.

10. **Le** || **Pasqvil** || **dv Rencontre** || **des Cocvs**, || à Fontaine-bleau. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Pièce relative au même sujet que la précédente.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 4.

11. **Le** || **Pont-Breton** || **des Procvrevrs**. || Dedié || aux Clercs || du Palais. || M.DC.XXIV [1624]. *S. l.*, in-8 de 30 pp.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 13.

12. **Le** || **Covrtisan** || **a** || **la Mode**, || selon l'vsage || de la Cour || de ce temps. || Addressé aux amateurs de la vertu. *S. l. n. d.* [*Paris*, 1626], in-8 de 14 pp.

Fournier, *Variétés hist. et litt.*, IX, 351-358.

1799. BIBLIOTHEQVE || IMAGINAIRE de li- || urets, lettres, et || discours imaginaires. || Reueue corrigee & augmentee pour la seconde fois. || M.DC.XV [1615]. *S. l.*, in-8 de 15 pp.

Nous avons décrit ci-dessus (n° 1798, art. 1) la première édition de cette satire. Voici les différences que nous avons relevées entre les deux textes (p. 8) :

1re ÉDITION.

Lettre supposée et imaginaire de Mr le comte de S. Paul a Mr le Prince pour s'excuser de sa cagade, en la soubscription de laquelle il y a en style assez familier : « Votre fidelle amy. »

Lettre supposée et imaginaire de Mr le prince d'Orange audit Sr Prince à l'effect que (?) celle du pape, au nom et de la part de messieurs les Estats de Hollande pour la bonne intelligence entre eux et ledict Prince à cause de la garnison de Breda.

2e ÉDITION.

Exhortation pour aymer sa femme, escrite par la main de madamoiselle la Princesse, la mére, dediée à monsieur le Prince.

Les Valeurs et Gestes heroïques du mareschal d'Ancre, lequel n'avoit jamais eu la hardiesse de tirer l'espée hors du fourreau, sinon quand il tua traistreusement et malheureusement un clerc sur le Pont Neuf; pour recompense de ses bons desservices à la France, maintenant se voit mareschal.

1800. COQ-A-L'ASNE || sur le Mariage || d'vn || Courtisan || crotesque. || M.DC.XX [1620]. *S. l.*, in-8 de 14 pp.

Même édition que celle qui est décrite sous le n° 1798, art. 2.
Cf. n° 1796, art. 39 et 40.

1801. DISCOVRS || du Curé || de Bersy. || Fait à ses Parroissiens en langa- || ge Picard. *S. l. n. d.* [*Paris*, 1620], in-8 de 8 pp. — RESPONCE || faicte || a l'Autheur || du Discours du Curé || de Bersy. || En langage Picard. *S. l. n. d.* [*Paris*, *v.* 1620], in-8 de 8 pp. — Ensemble 2 part. en un vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le *Discours* a été reproduit, en 1830, dans les *Joyeusetez*.

1802. LES || GRANDS IOVRS || tenus a Paris, || par Mr Muet, || Lieutenant du petit || Criminel, || M.DC.XXII [1622]. In-8 de 32 pp.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 11.

1803. LES || ASSIZES || tenues a || Gentilly. || Par le sieur Balta- || zar, Bailly de S. Germain || Des-prez. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 31 pp.

Imitation de la pièce précédente.

1804. LES || ESTATS || Tenus || à la Grenoüilliere. || Les 15. 16. 17. & 18. du present mois de || Iuin, mil six cens vingt trois. || Auec la Resolution & Cloture desdits || Estats. || M.DC.XXIII [1623]. In-8 de 32 pp.

Autre imitation des *Grands Jours tenus à Paris par Mr Muet.*

1805. Le || Pasqvil || dv Rencontre || des Cocvs, || à Fontaine-bleau. || M.DC.XXIII [1623]. *S. l.*, in-8 de 16 pp.

Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 4, et n° 1798, art. 10.

1806. Histoire || novvelle et face- || tievse, de la femme d'vn Tailleur || d'habits de la ville de Lyon, de- || meurant en la ruë des Esclaison[*sic*] || prés des Terreaux, qui est accou- || chee d'vne Monstre d'Horloge || dans les prisons de Roanne, apres || qu'elle a eu sonné en cinq fois || vingt-cinq heures. || *A Paris*, || *Chez Pierre Ramier, demeurant* || *ruë des Carmes, à l'Image S. Martin.* || *Iouxte la coppie imprimee à Lyon, par* || *Claude Harman.* || M.DC.XXV [1625]. || Auec Permission. In-8 de 13 pp. et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Par Louis Garon. Voy. ci-dessus, n° 1796, art. 26.

1807. Reigles, || Statvts || et || Ordonnances || de la Caballe des || Filous reformez depuis || huict iours dans Paris, || Ensemble leur police, estat, gouuerne- || ment, & le moyen de les cognoistre || d'vne lieuë loing sans lunettes. *S. l. n. d.* [*Paris*, *v.* 1625], in-8 de 16 pp., mar. citr. jans., tr. dor. (*Chambolle-Duru.*)

Fournier, *Variétés hist. et littér.*, III, 147-155.
Exemplaire relié sur brochure.

1808. Procez || Novvellement || intenté. || Entre Messieurs les Sauatiers Sa- || uatans de la ville & Faux- || bourg de Paris. || Et les Courtissans [*sic*] de la Necessité. || Auec les Plaidoyers de part & d'autres [*sic*] : || Et le iugement interuenu entre || les parties. || *A Paris*, || M.DC.XXXIIII [1634]. In-8 de 16 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Ce procès facétieux, qui a été réimprimé dans les *Joyeusetez*, paraît être une satire contre la mode prise par les gentilshommes, sous le règne de Louis XIII, de porter des bottes, même quand ils étaient à pied. Il faut le rapprocher de *La grande Proprieté des bottes sans cheval, en tout temps*, etc., 1616 (Fournier, *Variétés hist. et littér.*, VI, 29-40).

On pourrait y voir aussi une allusion à quelque querelle née entre les savetiers et leurs voisins les marchands de chevaux, et en rapprocher un *Reglement sur la preference des savetiers cordonniers*, 1635 (Fournier, *Variétés*, V, 41-58).

1809. La Deffence || des || Servantes || de Paris, || pour la conseruation || de leurs moustaches. || *A Paris*, || *Chez Claude Gourault, sur* || *le Pont de Bois.* || M.DC.XXXIX

[1639]. || Auec permission. In-8 de 8 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Nous n'avons pas retrouvé la pièce à laquelle les servantes répondent en défendant leurs « moustaches », c'est-à-dire leurs accroche-cœur ; c'était sans doute une satire analogue à celle que Du Lorens a composée contre les filous: *La Moustache des filous arrachée* (Fournier, *Variétés hist. et littér.*, II, 151-157).

1810. Le || Tombeav || de la || Melancholie. || Ou le vray Moyen || de viure ioyeux. || Seconde Edition, reueuë, corrigée || & augmentée. || Par le sieur D. V. G. || *A Paris*, || *Chez Nicolas, & Iean de la Coste,* || *au mont S. Hilaire à l'Escu de Bretagne, &* || *en leur boutique à la petite porte du* || *Palais, deuant les Augustins,* || M.DC.XXXIIII [1634]. In-12 de 3 ff. et 330 pp., mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Les 3 ff. lim. comprennent : un frontispice gravé par *Mich. van Lochom*, et représentant la Mélancolie portée en terre par quatre bouffons ; le titre et un avis « Aux curieux ».

Ce petit recueil, dont on ne cite pas d'édition antérieure à 1634, se compose d'historiettes généralement très courtes, mais presque toujours fort grossières.

On trouve dans le volume deux nouvelles de Bonaventure Des Périers: 1° (p. 92) *De madame la Fourrière ;* 2° (p. 295) *De l'enfant de Paris, nouvellement marié, et de Beaufort, etc.*

Aucun bibliographe n'a pu découvrir le nom désigné par les initiales D. V. G.

1811. Le || Tombeav || de la || Melancolie || ou || le vray Moyen || de viure ioyeux. || Par le Sieur D. V. G. || Derniere Edition. || *A Paris,* || *Chez Claude Preud'homme,* || *ruë d'Escosse, derriere S. Hi-* || *laire, à l'Image S. Gregoire.* || M.DC.XXXIX [1639]. In-12 de 3 ff., 304 pp. et 2 ff. blancs, mar. or., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Cette édition n'a pas de frontispice gravé ; elle se termine par la seconde nouvelle empruntée à Bonaventure Des Périers (pp. 290-304), et ne contient pas les pièces qui la suivent dans l'édition de 1634.

1812. Nouveav || Recveil || de Pieces || comiques || et || facecieuses || les plus agreables || & diuertissantes de ce || Temps. || *A Lyon,* || *Chez André Olyer,* || *ruë Turpin, à la Croix de Fer.* || M.DC.LXIII [1663]. In-12 de 276 pp. mal chiffr., mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La pagination saute de 244 à 345 ; la dernière p. est cotée, en conséquence, 376.

Ce recueil parut d'abord sous le titre suivant : *La Gallerie des curieux, contenant en divers tableaux les chefs d'œuvre des plus excellents railleurs de ce siècle, par Gerard Bontemps.* Paris, Besongne, 1646. In-8.

La première édition, sous le titre de *Nouveau Recueil*, est celle de *Paris, Est. Loyson*, 1663, in-12.

Les pièces contenues dans le volume sont :

1º (pp. 8-10) *Le Courtisan crotesque*, abrégé de la pièce facétieuse dont nous avons parlé ci-dessus (nos 1796, art. 39 et 40, 1798, art. 2, et 1800) ; — 2º (pp. 10-30) *Le Sot amoureux ;* — 3º (pp. 31-32) *Le Portrait emblematique de Cupidon ;* — 4º (pp. 32-35) *Le Portrait de la Beauté ;* — 5º (pp. 36-37) *Le Portraict de la Laideur ;* — 6º (pp. 38-40) *Le Chef-d'œuvre d'Appelles ;* — 7º (pp. 40-43) *L'Extase d'amour ;* — 8º (pp. 43-44) *Demophoon prez le tombeau de sa dame ;* — 9º (pp. 44-48) *Le Portraict du Charlatan ;* — 10º (pp. 48-54) *L'Orateur crotesque ou entribardé ;* — 11º (pp. 54-60) *L'Inconstance du temps ;* — 12º (pp. 60-66) *L'Indigent consolé ;* — 13º (pp. 66-69) *L'Amoureux insensé ;* — 14º (pp. 69-71) *Le Guerrier de cuisine ;* — 15º (pp. 71-72) *Le Noble vilain ;* — 16º (pp. 73-75) *Le Cloaque de la fortune ;* — 17º (pp. 75-81) *Le Mercure charitable ;* — 18º (pp. 81-83) *Le fin Maltois ;* — 19º (pp. 84-88) *La Confrairie des Martyrs ;* — 20º (pp. 89-166) *Le Secretaire hypocondriaque*, recueil de 44 lettres facétieuses ; — 21º (pp. 166-171) *Plaisant Dialogue*, pièce qui devrait être ajoutée aux œuvres de Tabarin ; — 22º (pp. 171-202) *Le Parterre de plaisance, composé de plusieurs rencontres facecieuses ;* — 23º (pp. 202-231) *Bouquet recreatif ;* — 24º (231-236) *Creation des femmes ;* — 25º (236-240) *En faveur des gros nez ;* — 26º (pp. 240-245) *Des Chastrez ;* — 27º (pp. 246-249) *Des cornards ;* — 28º (pp. 249-255) *Des poltrons ;* — 29º (pp. 255-261) *De la nuict ;* — 30º (pp. 261-264) *Voyage burlesque ;* — 31º (pp. 264-271) *Retour comique ;* — 32º (pp. 271-275) *Des estranges effets de l'amour ;* — 33º (pp. 275-276) *D'un juge et d'une demoiselle ;* — 34º (p. 276) *La Fille Persée.*

Les nos 25-34 sont empruntés aux *Imaginations* de Bruscambille. Voy. ci-dessus, nº 1788.

1813. Le || Covrrier || facetievx, || ou Recueil || des meilleurs || rencontres || de ce temps. || *A Lyon*, || *Chez Claude la Riuiere*, || *ruë Merciere*, *à la Science.* || M.DC.L [1650]. || Auec Permission. In-8 de 2 ff., 384 pp. et 10 ff. de *Table*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les 2 ff. lim. comprennent un frontispice gravé et le titre. — Le frontispice représente un homme monté à rebours sur un cheval et tenant une cassette sur laquelle est écrit : *Le Courrier facetieux.*

Ce recueil contient un très grand nombre de traits piquants, de saillies, de bons mots, etc., presque tous empruntés aux conteurs dont nous avons décrit précédemment les œuvres.

La permission, dont le texte est rapporté au vº du dernier f., est datée du 9 mai 1647.

1814. Le || Covrrier || facetievx, || ou Recueil || Des meilleurs rencontres de || ce Temps. || *A Lyon*, || *Chez Iean Baptiste de Ville*, || *ruë Merciere*, *à la Science.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Auec Permission. In-8 de 2 ff., 384 pp. et 10 ff. de *Table*, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Réimpression page pour page de l'édition de 1650, exécutée pour le successeur de *Claude La Rivière.*

1815. Roger || Bontemps || en || belle || humeur. || Donnant aux tristes & aux af- || fligés le moyen de chasser leurs en- ||

nuis, & aux joyeux le secret de || vivre tousiours contens. || *A Cologne*, || *Chez Pierre Marteau.* || M DC LXX [1670]. In-12 de 4 ff. et 496 pp., mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. citr., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé, contenant le titre au milieu d'un encadrement et, au-dessous, une petite vignette qui représente quatre personnages autour d'une table, dont l'un paraît raconter des histoires facétieuses (au bas de la planche on lit : *A Cologne*, || *Chez Pierre Marteau*, 1670); — titre imprimé ; — 2 ff. pour l'*Advis au Lecteur*.

Roger Bontemps en belle humeur est une collection de contes et de bons mots pris pour la plupart dans des ouvrages plus anciens, notamment dans *Le facetieux Reveil matin des esprits melancoliques* (1643). Ce recueil paraît avoir été composé par un de ces réfugiés français qui travaillaient pour les libraires de Hollande. Les éditions françaises que l'on en connaît sont toutes postérieures à celle de 1670, qui, d'après M. Willems (*Les Elzevier*, nº 1843), a été exécutée à *Amsterdam*.

Cet exemplaire porte les signatures de FRANÇOIS REGNIER, avocat, 1681, et de J. MORIN DE LA TERRASSE, 1732.

Haut. : 131 ; larg. : 76 mm.

1816. L'ENFANT || SANS || SOUCY, || Divertissant son Pere || Roger Bontemps, || Et sa Mere || Boute Tout Cuire. || *à Ville Franche.* || *Chés Nicolas l'Enjoué, à* || *l'Enseigne de la Vigne Fleurie*, 1682. In-12 de 4 ff. et 400 pp., mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. citr., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. se composent d'un titre imprimé et de 3 ff. pour un *Avis au Lecteur*.

Le libraire avertit le lecteur que ce nouveau recueil fait suite à celui de *Roger Bontemps*. L'édition n'est cependant pas imprimée avec les mêmes caractères, bien qu'elle paraisse sortir aussi des presses d'*Amsterdam*.

Haut. : 130; larg. : 75 mm.

1817. SOTISIER, ou Recueil de B. S. & F. Sunt mala, sunt bona quædam. *Paris* [*Hollande*], M.DCC XVII [1717]. In-8 de 6 ff. et 162 pp., mar. citr., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Recueil de bons mots, de facéties, d'épigrammes, de pensées, en prose et en vers. Les initiales placées sur le titre signifient, dit-on : *Bétises*, *Sottises et Fadaises*.

Exemplaire relié sur brochure.

1818. MESLANGE AMUSANT de Saillies d'esprit et de Traits historiques des plus frappans. Par M. le Sage. *A Paris, Chez Pierre Prault, Quay de Gèvres au Paradis.* M.DCC.XLIII [1743]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 216 pp. et 2 ff. pour le *Privilége*, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le f. qui suit le titre contient un avis de « L'Auteur au Lecteur ». Le Sage

y rapporte qu'il s'est donné la peine de recueillir un assez grand nombre de réparties vives et de saillies brillantes qui sont échappées dans des conversations où il s'est trouvé. Ces traits personnels donnent au *Meslange amusant* une valeur particulière et doivent empêcher de le confondre avec aucun des recueils qui précèdent.

Le privilège, daté du 20 décembre 1737, est accordé à *Pierre Prault* pour neuf ans. Il ne vise que d'autres ouvrages de Le Sage : le *Nouveau Recueil de Pièces de théâtre italien, Le Diable boiteux, l'Histoire d'Osman, premier du nom*, et *La Vérité triomphante de l'Erreur*.

1819. HISTOIRE DE GVILLEAUME [sic]. *S. l. n. d.* [*vers* 1760], pet. in-12 de 1 f., x[j] et 77 pp., 1 f., 100 pp., 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Ce petit volume, qui a été réimprimé en 1787 dans les *Œuvres badines* du comte de CAYLUS, contient les mémoires d'un cocher qui a successivement conduit une voiture de place, une voiture de remise, la voiture d'un petit maître, enfin la voiture d'une bonne dame appelée Mme Allain. Dans ces quatre conditions Guillaume a vu bien des choses, et il se contente d'en raconter une partie. Il le fait dans un style trivial, émaillé de mots d'argot.

En tête du volume est un frontispice qui représente les armes d'un cocher, c'est-à-dire des ustensiles d'écurie. Ce frontispice est répété en tête de la seconde partie.

1820. HISTOIRE d'un Pou François ; ou l'Espion d'une nouvelle espece, tant en France qu'en Angleterre. Contenant les Portraits de Personnages intéressans dans ces deux Royaumes, &c. &c. *A Paris*. M.DCC.LXXXI [1781]. In-8 de 112 pp.

Barbier attribue cette facétie à DELAUNEY.
Exemplaire NON ROGNÉ.

1821. HISTOIRE DU ROI DE BOHÊME et de ses sept châteaux. — Il y avait une fois un roi de Bohême qui avait sept châteaux. Trimm. *Paris. Delangle frères, éditeurs-libraires, place de la Bourse.* [*Imprimerie et Fonderie de G. Doyen, rue Saint-Jacques, nº 38*]. M DCCC XXX [1830]. Gr. in-8 de 2 ff., 398 pp. et 1 f. blanc.

Cette fantaisie de CHARLES NODIER, qu'on est convenu d'appeler spirituelle, ne peut être placée que parmi les facéties, puisque les bibliographes n'ont pas encore créé de division pour les mystifications. Ce qui sauve de l'oubli cette prétendue imitation de Rabelais, ce sont les cinquante jolis petits bois dont le volume est orné. Ces bois ont été gravés par *Porret*, d'après *Tony Johannot*. On remarque, p. 303, les portraits de Nodier et de Johannot.

Exemplaire en PAPIER VÉLIN.

1822. SCÈNES POPULAIRES, Dessinées à la Plume, par Henry Monnier, ornées du portrait de M. Prudhomme. *Paris, Librairie de Dumont, Palais Royal, 88, au Salon littéraire,* [*E. Dépée, imprimeur à Sceaux.*] 1836-1839. 4 vol. in-8, cart., n. r.

1 (Quatrième Edition), 1836 : 4 ff. et 375 pp. — 2 (Quatrième Edition),

1836 : 2 ff. et 359 pp. — 3, 1839 : 2 ff. et 356 pp. — 4, 1839 : 2 ff., 326 pp. et 1 f. blanc.

Le titre de chaque volume est orné du portrait de M. Prud'homme. L'ouvrage contient, en outre, un certain nombre de petites vignettes dessinées par *H. Monnier*, et gravées sur bois par *B. Leloir*, *Clara Lacoste*, *Gérard* et autres.

La première édition, publiée en 1830, ne comprenait qu'un volume.

1823. Scènes de la ville et de la campagne. Avec vignettes sur bois, par Henry Monnier. Gravées par Gérard. *Paris, Dumont, éditeur, Palais-Royal, 88, au Salon littéraire.* [*Lagny, Imp. d'Aug. Laurant.*] 1841. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.

1 : 324 pp., plus 4 figg. aux pp. 7, 85, 121 et 255. — 2 : 364 pp. et 4 figg. aux pp. 5, 89, 165 et 263.

B. — Facéties italiennes.

1824. Regrets || facetievx, || et plaisantes Ha- || rengves fvnebres sur || la mort de diuers animaux, pour || passer le temps & resueiller les es- || prits melancholiques : non moins || r'emplies d'eloquence que d'vtili- || té & gaillardise. || Traduictes de Toscan || en Françoys, par Thierri de Ti- || mofille, Gentil-homme || Picard. || La table d'icelles se void en la page suiuante. || *A Paris,* || *Chez Nicolas Chesneau, & Iean* || *Poupy, ruë Sainct Iacques, au* || *Chesne verd.* || M.D.LXXVI [1576]. || Auec Priuilege du Roy. In-16 de 6 ff. non chiffr. et 98 ff. chiffr., en tout 104 ff., sign. *A-N.*, mar. or., mil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Ce volume, traduit d'Ortensio Lando (*Sermoni funebri di varj autori nella morte di diversi animali*; Vinegia, Giolito, 1548, in-8), comprend les pièces suivantes :

1. Harengue de M. Pusseau, sur la mort d'un pou de haulte-gresse ;
2. Harengue de M. Ciboulle, sur la mort de son asne nommé Travaillin ;
3. Harengue de Bertolas, sur la mort de son cheval nommé Passemont ;
4. De Beurchel, sur la mort de son chien nommé Lionce ;
5. De Cimaroste, sur la mort d'un cinge ;
6. Du curé Arlot, sur la mort de sa chouette ;
7. Du sire Bertacol, sur la mort de son agasse, ou pie ;
8. De madame Fleur, sur la mort de son chat Mytouart ;
9. De Catos, Bergamasque, sur la mort d'un plongeon ;
10. De madame Tesse, sur la mort d'un coq ;
11. De dame Pauline, borgnesse, sur la mort d'un grillon ;
12. Deffence pour l'auteur.

La *Table* est suivie d'un *Sonet* du traducteur ; d'un *Sonet* « en faveur de l'autheur de ces harengues » par P. de La Rivé (c'est-à-dire Pierre de Larivey) ; d'un *Extraict du privilège*, et d'une *Preface de l'imprimeur au seigneur de La Rivé.*

Le privilège, daté du 7 décembre 1576, est accordé pour six ans à *Nicolas Chesneau*.

L'imprimeur raconte dans sa *Préface* qu'il a d'abord demandé la traduction du livret italien à François de Belleforest, « que je priay, dit-il, tres-instamment de vouloir jouer quelques heures à le tourner, et l'eusse obtenu de luy (car il n'a jamais refusé d'entreprendre de plus grands labeurs que cettuicy, au grand bien et ornement de nostre langue) ; mais le dessein de sa *Cosmographie* ne luy en donnant alors le loisir, il m'a addressé vers le sieur de Timofille, m'asseurant que, pour la bonne congnoissance qu'il a des langues, non seulement grecque et latine, mais aussi des estrangéres, il s'acquiteroit aysement de cette charge, etc. »

Thierry de Timophile est le pseudonyme de François d'Amboise. Quelques années avant cet auteur, Cl. de Pontoux avait traduit huit des pièces contenues dans le recueil italien : *Harangues lamentables sur la mort de divers animaux, extraictes du tuscan, rendues et augmentées en nostre vulgaire*, etc. (Lyon, Ben. Rigaud, 1569, in-16).

1825. Procez || et amples || Examinations sur || la vie de Caresme || Prenant. || Dans lesquels sont amplement descrites toutes les trom- || peries, astuces, caprices, bisarreries, fantasies, brouil- || lemens, inuentions, subtilitez, folies & des- || bordemens qu'il a commises & fait pra- || ctiquer en la presente annee. || Auec la sentence, mandement & bannissement ge- || neral donnez & publiez contre luy, de l'ordon- || nance & commission du Seigneur Caresme. || Traduict d'Italien en François. || *Et se vend ruë sainct Iacques, à l'en- || seigne sainct Nicolas*. || 1609. In-8 de 16 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Au titre, un bois qui représente divers personnages comparaissant devant un roi.

Ce procès facétieux, dont nous ne connaissons pas l'original italien, peut être rapproché des pièces relatives au mardi-gras qui ont été décrites ci-dessus (t. I, n° 1027 ; II, n° 1086). La première édition française est datée de 1605. Il en a été fait deux réimpressions modernes.

1826. Le || Vagabond || ou || l'histoire et le || charactere de la malice & des || fourberies de ceux qui cou- || rent le monde aux des- || pens d'autruy. || Auec plusieurs recits facetieux sur ce || sujet pour déniaiser les simples. || *A Paris*, || *Chez Geruais Aliot, au Palais*, || *proche la Chapelle S. Michel*. || M.DC.XLIV [1644]. In-8 de 4 ff. et 192 pp. — Entretien || des bonnes || compagnies. In-8 de 144 pp. — Ensemble, 2 part. en un vol. in-8.

La première partie de ce volume est la traduction de l'ouvrage suivant du frère Jacinto de' Nobili, dominicain romain : *Il Vagabondo, ovvero Sferza de' birbanti e vagabondi, opera nuova nella quale si scuoprono le fraudi, malizie ed inganni di coloro che vanno girando il mondo alle spalle altrui, e vi si raccontano molti casi in diversi luoghi e tempi successi. Dato in luce per avvertimento de' semplici dal signor Rafaele Trianoro*. Venezia Arzolo Reghettini, 1627, in-8; Venezia e Macerata, 1647, in-8 (Melzi, *Dizionario di opere anonime e pseudonime*, III, 171).

L'auteur traite en trente-huit chapitres de l'origine des gueux et des diverses espèces qu'il distingue : béats, fourbes, compères, encapuchonnez, faux bourdons, sonneurs de cloches, rachetés ou esclaves, etc., etc.

La seconde partie est un recueil de 184 petits contes empruntés sans doute pour la plupart à des recueils antérieurs (les n°s 37 et 41 se retrouvent notamment dans le *Tombeau de la Melancholie*, éd. de 1634, pp. 202 et 230). Une édition publiée en 1736, à *Troyes*, porte le nom de DES FONTAINES, gentilhomme provençal, à qui l'on doit un grand nombre de pièces de théâtre, en particulier *La vraye Suite du Cid* (1637).

Exemplaire de M. R.-S. TURNER (Cat., n° 535).

2. — *Dissertations sur des sujets singuliers.*

1827. LES || LOVANGES || DE LA FOLIE, Traicté || fort plaisant en forme || de Paradoxe, traduict d'Italien en || Françoys par feu messire Iean du || Thier, Cheualier, Conseiller du Roy, || & Secretaire d'Estat & des Finances || dudict Seigneur. || *A Paris, || Par Nicolas Bonfons, rue neuue nostre || Dame, à l'enseigne S. Nicolas.* || 1575. In-16 de 48 ff. non chiffr., sign. *A-F*.

Au titre, la marque de *N. Bonfons* (Silvestre, n° 126).

L'original italien de ce petit traité parut, en 1541, sous le titre de : *La Pazzia*. Les bibliographes l'ont successivement attribué à Ascanio Persio, puis à Ortensio Landi ; mais, d'après Melzi, l'auteur est certainement VIANESIO ALBERGATI, de Bologne, protonotaire apostolique.

1828. LES SEXES DES ESPRITS. Par M. de la Motte le Noble. *A Rouen, De l'Imprimerie d'Antoine Maurry.* M.DC. LXXVI [1676]. Avec Permission. In-8 de 5 ff. et 89 pp., mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Duru.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre, une épître « A monseigneur, monseigneur Le Blanc, chevalier, intendant en Normandie », et un avis « A qui lit ».

Dans cet ouvrage, écrit en prose et en vers, l'auteur entend prouver que les esprits ont des sexes ; mais il a soin d'avertir le lecteur que son système n'est qu'une opinion individuelle, une « forme d'objection », et qu'on doit se reporter aux autres ouvrages écrits sur la même matière par le cardinal Bona (*De Discretione spirituum*), par Jean Barclay (*Icon animorum*), par Huerta, curé de S.-Jean-Pied-de-Port (*Examen de los ingénios*), par Balzac (*Aristipe*) et par La Chambre (*Art de connoître les hommes*).

Exemplaire de M. le comte DE LA BÉDOYÈRE.

1829. LES PARADIS ARTIFICIELS : Opium et Haschisch, par Charles Baudelaire. *Paris, Poulet-Malassis et de Broise, libraires-éditeurs, 9, rue des Beaux-Arts.* [*Alençon, Typ. de Poulet-Malassis et de Broise.*] 1860. Traduction et reproduction réservées. In-8 de 2 ff., IV et 304 pp., plus 1 f. de *Table* et 1 f. blanc, réglé, cart., n. r.

Édition originale.

3. — *Ouvrages sur l'amour, les femmes et le mariage.*

1830. Les demandes damours. — [A la fin :] ℂ *Imprime a Paris sur le pont nostre dame* || *Par Iean treperel a limage saint Laurens. S. d.* [*vers* 1490], in-4 goth. de 8 ffl. de 30 lignes à la page pleine, sign. *A*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *Jean Treperel*, dont Silvestre a donné une réduction sous le nº 74. — Au verso du titre, deux bois disposés côte à côte et représentant, l'un une femme coiffée d'un voile carré, l'autre un homme vêtu d'un pourpoint et coiffé d'un chaperon à plumes. Derrière chacun de ces personnages se trouve une banderole destinée à recevoir une inscription, mais qui est restée vide.

Le verso du dernier f. est blanc.

Les *Demandes d'amours* sont une des productions les plus répandues du moyen-âge, aussi en connaît-on diverses rédactions (cf. *Bulletin de la Société des anciens Textes français*, 1875, 25 et 30). L'édition que nous venons de décrire débute ainsi :

« Je vous demande se Amours avoient perdu leur nom, comment les nommeriés vous ? — Response : Plaisant sagesse. »

Les deux éditions que nous décrivons ci-après répondent à cette question : « Plaisante follie ».

La dernière question est celle-ci : « Beau sire, je vous demande se joye croist plus en cueur d'amant par bon espoir. — [Ouy], car bon espoir est le plus grant bien qui soit en amours après mercy. »

Une rédaction qui se rapproche de celle-ci dans un certain nombre de passages, notamment au début, a été jointe à l'édition des *Œuvres de feu maistre Alain Chartier* publiée par Galliot Du Pré en 1529 (fol. 340, vº — 344, vº), bien qu'Alain Chartier n'y ait pas eu plus de part qu'à diverses autres pièces qui font partie du même recueil.

M. Brunet dit à tort (II, 580) que les *Demandes d'amours* paraissent être la réimpression des 8 premiers ff. des *Adevineaux amoureux*. Ce dernier ouvrage contient, il est vrai, des questions et des réponses qui peuvent être rapprochées de celles que nous trouvons dans notre petit volume ; mais, loin d'avoir été copié ou même imité par l'auteur des *Demandes*, il n'offre, croyons-nous, qu'une compilation postérieure. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les divers chapitres du livre ; ces chapitres sont en réalité des compositions différentes. Ainsi, les *Demandes joyeuses* sont mises dans la bouche des mêmes personnages que les *Demandes d'amours*. Les mots les plus grossiers succèdent brusquement aux définitions les plus raffinées et les plus polies. De pareils manques de goût ne sont imputables qu'à un compilateur ignorant ; aussi ne doit-on pas attribuer les *Adevineaux* à Colard Mansion, bien qu'il en ait imprimé les deux plus anciennes éditions. Nous n'hésiterions guère à nous prononcer sur ce point, lors même que nous ne connaîtrions pas de manuscrits antérieurs aux éditions de Bruges, mais ces manuscrits existent et sont la preuve formelle que les *Adevineaux* ont été compilés avant l'invention de l'imprimerie (voy. *Les Evangiles des Quenouilles*, nouvelle édition ; Paris, Jannet, 1855, in-16, viij).

Quant aux *Demandes d'amours*, nous les regardons comme beaucoup plus anciennes, mais c'est une de ces œuvres souvent remaniées et modifiées, dont il est inutile de rechercher l'auteur. Il existe d'ailleurs diverses autres productions du même genre, notamment *Le Chastel de leal amours*, dont voici le début :

Du Chastel d'amours, vous demeauns
Dunt est li primer fundement ?
R/. D'amer lealment.
Or me nomez le mestre moeurs
Qe plus li fet fort et seürs ?
R/. Celer sagement.

M. Paul Meyer a publié le début du *Chastel d'amours* d'après le ms. n° 8336 de la bibliothèque de Sir Thomas Philipps (*Romania*, 1884, 503) ; un second manuscrit est conservé à Berne (ms. 218).

1831. LES DEMANDES || DAMOVRS auec || les Responces. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*Paris, vers* 1525], pet. in-8 goth. de 8 ff. non chiffr. de 26 lign. à la page, sign. *A*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un bois bien connu (cf. t. I, n° 534) ; en voici la reproduction :



Cette édition donne à peu près le même texte que celle de *Jehan Treperel*, mais elle est en général plus correcte.

1832. Les demandes || damovrs auec || les respõses ioyeuses || Demãde response. *S. l. n. d.* [*Lyon*, *Jacques Moderne*, 1540], pet. in-8 goth. de 12 ff. non chiffr., sign. *a-c*.

Cette pièce fait partie du recueil décrit sous le nº 190 ; voici le fac-simile du titre :

Les demandes
damours auec
les reſpõſes ioyeuſes

Demãde reſponſe.



Les demandes commencent au vº même du titre ; le vº du dernier f. est blanc.

Le texte de cette édition est à peu près le même que celui de la précédente.

1833. Contramovrs. || L'Antéros, || ou Contramour, || de Messire Baptiste || Fulgose, iadis Duc de Gennes. || Le

Dialogue de Bapti- || ste Platine, Gentilhomme de || Cremonne, contre les folles amours. || Paradoxe, contre l'Amour. || Legat me quisquis amores, || Aut metuet dulces, aut experietur amaros. || *A Paris*, || *Chez Gilles Beys, rue S. Iaques, au Lis Blanc.* || 1581. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 6 ff. et 307 pp.

Au titre, la marque de *Gilles Beys* (Silvestre, n° 243).

Le volume est précédé d'une épître « A noble et chaste dame, dame Célie de Romirville, miroir de tout honneur et pudicité », épître datée de Paris, le 1er août 1581; d'un avis « A tout franc et debonnaire François »; d'une petite pièce (en 20 vers), traduite de Platine, *Sur le Contramour de M. Baptiste Fulgose*; d'un sonnet intitulé : *Fulgose aux jeunes amoureux*, et d'un sonnet « à Pontus de Thiart ».

Dans l'avis à tout François, l'éditeur parle de son *Art poëtique*, de sa *Grammaire françoise* et de l'*Iphigenie* d'Euripide, « que j'ay aussi, dit-il, despiéça traduite en vers françois ». On sait ainsi que cet éditeur est THOMAS SIBILET.

Quant à l'auteur, BAPTISTE II FREGOSO, ou, comme il s'appelait lui-même, FULGOSO, il fut proclamé doge de Gênes en 1478, mais ses intrigues et celles de son oncle, le cardinal Paul Fregoso, lui firent perdre cette dignité suprême. Il se retira en France, où il s'occupa de travaux littéraires et où il composa le traité intitulé : *Anteros* (Mediolani, per Leonardum Pachel, 1496, in-4).

Le personnage avec qui l'ancien doge s'entretenait de loin, et qui a composé le second traité, ne s'appelait pas Baptiste; c'était BARTOLOMEO DE' SACCHI, dit *Platinà*, le célèbre auteur du traité d'hygiène que nous avons précédemment décrit (t. I, n° 193).

Le privilège, dont un extrait occupe le v° du titre, est accordé pour huit ans à *Martin Le Jeune*, libraire et imprimeur à Paris, le 18 août 1581. *M. Le Jeune* déclare y associer le libraire *Gilles Beys*. L'achevé d'imprimer est du 26 août 1581.

Le volume, publié par Sibilet, présente de curieuses particularités orthographiques. L'*e* fermé y est souvent marqué d'un accent dans le corps même des mots : *Antéros*, *Célie*, *Vénus*, *élevé*, etc.

1834. ORDONNANCES || GENERALLES || D'AMOVR, || Enuoyées au Seigneur Baron de || Mirlingues Cheualier des Islse [*sic*] || Hyeres, pour faire estroitement || garder par tous les Secretaires, || Procureurs, Postulants, & Aduo- || cats de la Samaritaine, tant en la- || dicte Iurisdiction qu'au ressort de || la Pierre au laict, & autres lieux en || dependant. || *A Paris*, || *Par Iean Sara, deuant les Es-* || *coles de Decret.* || 16018 [sic]. Pet. in-8 de 15 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette pièce est d'ESTIENNE PASQUIER, bien qu'elle ne figure pas dans le recueil de ses œuvres; elle parut pour la première fois à *Vallezergues*, c'est-à-dire au *Mans*, « par l'autorité du prince d'amour », en 1564, in-8, et elle a été plusieurs fois réimprimée séparément. Elle a été reproduite, en outre, dans les *Joyeusetez* de Techener et dans les *Variétés hist. et litt.* de Fournier (II, 169-196).

1835. ❡ Le pourquoy || damour. || ❡ Necessaire a ceulx qui ont desir de || suiuir la triũphãte court du seigneu- || rial prince Cupido. || Translate de Italien en Francoys. — ❡ *Cy finist le pourquoy damours* || *Imprime nouuellement a Lyon. S. n. et s. d.*, [*Jacques Moderne*, *v.* 1540], pet. in-8 de 24 ff. de 22 lignes à la page, sign. *A-F* par 4.

Cette pièce fait partie du recueil décrit sous le n° 190 ; voici la reproduction du titre :


❡ Le pourquoy
damour.
❡ Necessaire a ceulx qui ont desir de
suiuir la triũphãte court du seigneu-
rial prince Cupido.
Translate de Italien en Francoys.

Le texte commence au v° même du titre.

Le f. *Fiij* est orné, au v°, d'un bois qui représente un homme vêtu du costume du temps de François Ier, avec le chaperon et le manteau ; devant ce personnage sont plusieurs femmes, qui paraissent se disputer une fleur qu'il tient à la main.

Le dernier f. est blanc.

Le *Pourquoy d'amour* est la traduction d'un opuscule de Nicolò Leoniceno, dont on ne connaît qu'un texte latin intitulé *Quaestiones amatoriae et naturales*, qui fait partie des œuvres diverses de l'auteur (*Nic. Leoniceni Opuscula*; Parisiis, S. Colinaeus, 1530, in-fol.; Basileae, 1532, in-fol.).

La traduction française est, dit La Croix du Maine (éd. de Rigoley de Juvigny, I, 213), d'un gentilhomme breton, appelé François de La Coudraie. Cependant, tout en énumérant une foule d'ouvrages de La Coudraie, l'auteur de la *Bibliothèque françoise* dit que ce gentilhomme n'avait encore rien fait imprimer, à l'exception des vers de lui qui se lisent dans la *Puce de Madame des Roches*. M. Prosper Levot (*Biographie bretonne,* II, 80) a cherché à expliquer cette contradiction en supposant que le *Pourquoy d'Amour* avait été traduit par le père de François de La Coudraie, qui fut comme lui sénéchal de Hennebon et alloué de Vannes.

Le *Pourquoy d'amour* est écrit en prose ; il est suivi (fol. *Eiv*, r°-*Fiij*, r°) de diverses pièces de vers, savoir :

1° *Dixain :*

Amour n'est pas ce que l'on pense....

Cette pièce est signée de la devise *Content ou riens*.

2° *Les Questions d'amour :*

Qu'est-ce qu'Amour ? Est-ce une deité
Regnant sur nous, ou volunté naissante
En nous, sans force et sans necessité ?....

Cette pièce, qui se compose de 17 strophes de 3 vers, se retrouve dans un ms. de la Bibliothèque nationale (fr. 2335, fol. 1) sous le titre de *Definition d'amour*, et avec les initiales S. G., qui paraissent être celles de Saint Gelais; elle ne figure cependant pas dans les œuvres du poète recueillies par M. P. Blanchemain. Un autre ms. de la Bibliothèque nationale (fr. 862, fol. 4) donne les mêmes strophes, sans nom d'auteur.

3° *Rondeau :*

Pour ung plaisir [qui] legiérement passe....

4° *Aultre Rondeau :*

Prenez plaisir, ma doulce jouvencelle....

5° *Aultre Rondeau :*

Coquu n'est pas si grand diffame....

1836. La Bibliotheque d'Aretin, Contenant les Piéces marquées à la Table suivante. *A Cologne, Chez Pierre Marteau* [*Hollande*, *vers* 1680]. Pet. in-12 de 2 ff. et 404 pp., mar. citr., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Ce recueil cynique contient : *L'Ecole des filles*, divisée en deux dialogues (pp. 3-160) ; une traduction de *La Puttana errante* de Pietro Aretino (pp. 161-226) ; *Marthe Le Hayer, ou Mademoiselle de Sçay* (pp. 227-260), petite comédie de Corneille Blessebois, imprimée pour la première fois en 1676 (voy. Willems, *Les Elzevier*, n° 1895); la *Comedie galante de madame d'Olone*, par Bussy-Rabutin (pp. 261-288) ; *Nouvelles Leçons du commerce amoureux* (pp. 289-308), *Filon réduit à mettre cinq contre un, amusement pour la jeunesse*, par Corneille Blessebois (pp. 309-322) ; diverses petites pièces satiriques, en prose et en vers (pp. 322-404).

1837. Le Fort inexpv- || gnable de l'Honneur du || Sexe Femenin, construit par Françoys || de Billon Secretaire. || Auec preuilege du Roy. || *On les vend a Paris*, *chez Ian*

d'Allyer, libraire, sus le pont || *sainct Michel, a l'enseigne de la Rose blanche.* || 1555. In-4 de 6 ff. lim. non chiffr., 255 ff. inexactement chiffr., 2 ff. pour le *Privilége* et 1 f. blanc, v. f., fil., dos orné.

Collation des ff. lim. : Titre orné du portrait de l'auteur, alors âgé de 33 ans (au v^0 du titre est un sonnet « Au roy »); 2 ff. pour une épître « A tres-



hautes et royales princesses, madame Catherine de Medicis, royne de France, madame Marguerite de France, duchesse de Berry, madame Jane, à present royne de Navarre, madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, madame Anne de Ferare, duchesse de Guyse », épître datée de Rome, l'an 1550; 3 ff. pour le *Prologue,* 13 quatrains « Au Lecteur », et un grand bois représentant le fort de l'Honneur féminin.

Le r° du 1er f. est orné d'un joli encadrement composé d'attributs guerriers.

La figure est répétée au v° des ff. 21, 39, 62, 90, 100, et l'encadrement au r° des ff. 22, 40, 63, 91, 101, 122 et 228.

Le portrait de l'auteur se retrouve au f. 117, v°.

Une autre grande figure allégorique représentant l'*Allocutio Pennae* se trouve aux ff. 121, v°, et 227, v°.

Le numérotage des ff. est fort incorrect. Après le f. 39 vient un f. non chiffr., puis des ff. cotés 45, 46, 47, 48, 45, 46, 47, 48, 49, etc. Les nos 103, 104 et 133 manquent, en sorte que l'avant-dernier f. porte 257 au lieu de 254.

Le privilège, daté du 9 novembre 1555, est accordé à l'auteur pour dix ans. L'achevé d'imprimer est du 1er avril 1555 [1556, n. s.].

François de Billon, qui a composé son ouvrage en Italie, comme nous le voyons aussi bien par l'épître que par le texte du privilège, y a réuni tous les traits de l'histoire ancienne et moderne qui pouvaient être cités à la louange des femmes. On trouve dans son livre les noms d'un grand nombre de dames alors célèbres à la cour de France ou en Italie. *Le Fort inexpugnable* n'est pas seulement un panégyrique du sexe féminin, c'est aussi un panégyrique des secrétaires à qui l'auteur, secrétaire lui-même, a consacré tout un long chapitre (ff. 228-254).

Les figures, probablement gravées en Italie, sont très belles. Outre les grandes planches que nous avons citées, on trouve çà et là, dans les marges, de petits canons que Fr. de Billon a employés comme signes de renvoi.

1838. De || la Beavté, || Discours diuers || Pris sur deux fort belles façons de parler des- || quelles l'Hebrieu et le Grec vsēt, l'Hebrieu || טוב Tob, & le Grec καλὸν κἀγαθόν, voulans || signifier, que ce qui est naturellement beau, || est aussi naturellement bon. || Auec la Paule-Graphie, ou description des || beautez d'vne Dame Tholosaine, nom- || mée la Belle Paule, || Par Gabriel de Minut Cheualier, baron de || Castera, Seneschal de Rouergue. || *A Lyon*, || *Par Barthelemi Honorat.* || *Au vaze d'or.* || 1587. In-8 de 282 pp. et 3 ff. blancs, mar. r., fil., comp., dos orné, doublé de mar. bl. clair, dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *B. Honorat* (Silvestre, n° 1241).

Les pp. 3-19 contiennent une épître « A tres-haute et tres-illustre princesse, Catherine de Medicis, royne, mére du roy », épître signée de Charlotte de Minut, « abbesse du pauvre monastére de Saincte Claire dans Tolose ». — Les pp. 20-27 sont occupées par un avis « Au Lecteur ».

Le traité de Gabriel de Minut, dont M. Paul Lacroix a donné une réimpression (Bruxelles, J. Gay, 1865, in-16), est un mélange de considérations abstraites et d'exemples, souvent fort singuliers, empruntés à l'histoire ancienne et à l'histoire moderne. La partie la plus curieuse de l'ouvrage est l'éloge de Paule de Viguier, de Toulouse, surnommée « la belle Paule ». Cette belle, aux cheveux blonds dorés et argentés, était fille d'Antoine de Viguier et de sa troisième femme, Jacquette de Lancefoc. Sa taille et son visage étaient si exquis qu'elle ne pouvait se montrer dans les rues de Toulouse sans risquer de provoquer une émeute, tant le peuple s'empressait pour la voir. L'auteur s'étend longuement sur toutes les perfections qu'on pouvait remarquer ou soupçonner dans son héroïne : il décrit ses cheveux, ses yeux, son nez, sa bouche, sa gorge, son bras, en un mot toutes les parties de son corps, sans en excepter une seule. Ces détails ne furent sans doute agréables ni à la belle Paule, ni à son mari, et le livre paraît avoir été supprimé par leurs soins. Quant à Gabriel de Minut, il était mort quand son ouvrage parut ; c'est ce qui explique l'intervention de sa sœur, l'abbesse de

Sainte-Claire, auteur de l'épître à la reine-mère. La dernière page du volume contient, du reste, un sonnet en tête duquel on lit : « L'autheur, presageant sa mort, envoya à ladite dame, pour l'honneur qu'il luy portoit l'adieu qui s'ensuit, et mourut quinze jours après ».

Ajoutons en passant que le musée de Douai possède un portrait de Paule de Viguier, peint par quelque élève du Primatice (n° 307 du Cat.).

Cet exemplaire faisait partie de la bibliothèque de l'église cathédrale de Tournai. On doit rendre cette justice aux chanoines de ladite église qu'ils ne cherchèrent pas à étudier les beautés de la dame de Toulouse, car plusieurs des feuillets de la *Paulegraphie* n'ont pas été fendus.

De la collection Benzon (Cat., n° 355).

1839. Pouvoir || attribué aux || femmes de co- || gnoistre de causes || legeres. || Plus || la Deffence aux femmes || de ne plus battre leurs maris sur peine d'en- || courir les peines cy apres men- || tionnees. || *Iouxte l'exemplaire Imprimé,* || *A Paris.* || *Par Robert Tillon, demeurant au mont Saint* || *Hilaire, à l'enseigne de la Pensee.* || 1615. In-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.

Une ordonnance royale du 23 mai 1615 dispose que « à la nomination des habitans des paroisses seront esleues et choisies quatre femmes és villes capitales et deux és autres villes closes, de notable famille, recommandées pour leur vie et bonnes mœurs, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, aagées de moins de cinquante ans, lesquelles, audit nombre, privativement à tous autres, cognoistront à l'advenir et jugeront sans appel de toutes causes non excedantes quatre livres à une fois payer, entre personnes de basse condition, et pour raison seulement de gages de servantes, ventes et achaps de noix, chanvres, laines, fil, filasses, beurres, graisses, cuirs, volailles, gibiers, etc. ». Cette ordonnance, dont nous trouvons ici le texte, avait pour but de ménager le temps des juges et de permettre aux femmes de statuer sur les questions de ménage, qui sont le plus souvent de leur compétence. Tel est le thème sur lequel un poète railleur a écrit six stances.

La seconde pièce, précédée d'un sonnet, est un arrêt facétieux, écrit dans le style pédantesque cultivé au commencement du XVIIe siècle par les charlatans du Pont-Neuf.

1840. Les || Plaisirs || des || Dames. || Dediez à la Reyne de || la Grande Bretaigne. || Par Mr de Grenaille Escuyer, || Sieur de Chatounieres. || *Iouxte la Copie imprimée* || *A Paris,* || || cIↃ IↃ cxliii [1643]. Pet. in-12 de 8 ff., dont le premier est blanc, 361 pp. et 5 ff. pour la *Table*.

Édition probablement imprimée par *François De Heger*, à *Leide* ; le titre porte la sphère de *Louis Elzevier*. L'édition originale est celle de *Paris*, 1641, in-4.

Nous empruntons ces renseignements à M. Willems, qui a donné sur le livre et sur l'auteur des détails curieux. Voy. *Les Elzevier*, n° 1625.

1841. Les qvinze ioyes de mariage — [A la fin :] *Imprime a paris par Iehan treperel* || *demourant sus le pont nostre dame a* || *lymage sainct laurent. S. d.* [*v.* 1495], in-4 goth. de 36 ff. de 31 lignes à la page, sign. *a*, *C*, *D* par 8,

B, *e* par 6, mar. bl. jans., doublé de mar. or., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *Jean Treperel* dont Silvestre a donné une réduction (n° 74).

Au v° du titre, un grand bois représentant l'homme harcelé par sa femme et par ses enfants. Ce bois, que nous avons déjà rencontré dans deux autres impressions de *Treperel* (voy. t. I, n°s 536 et 560), est répété au v° du dernier f. Nous en donnons une reproduction :



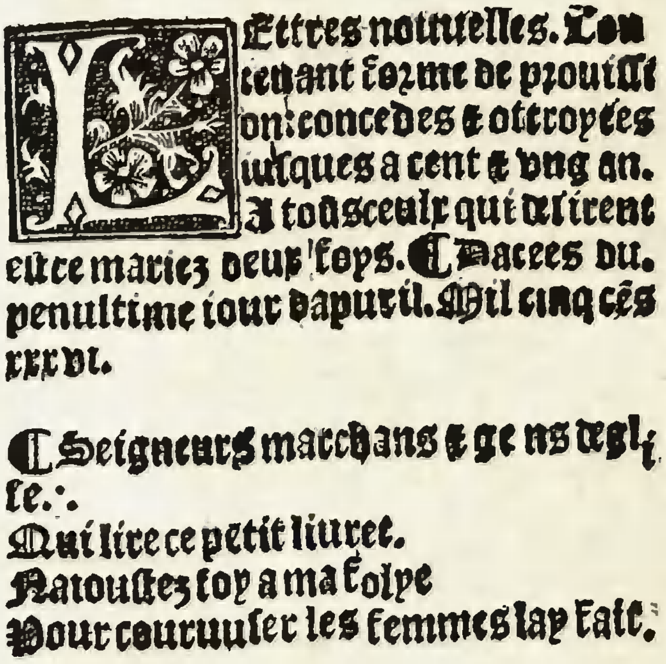
Les Quinze Joyes, ce produit charmant de l'esprit satirique et de la gaieté de nos pères, ont été très heureusement restituées à **Antoine de La Salle**

par M. Jannet, dans les deux réimpressions publiées par lui en 1858 et en 1857.

Cette édition a été exécutée avant le 25 novembre 1499, date de la chûte du pont Notre-Dame. Cf. tome I, n° 473.

1842. LETTRES NOVVELLES. Con || tenant forme de prouissi || on : concedes [*sic*] ꝛ ottroyees || iusques a cent ꝛ vng an. || A tous ceulx qui desirent || estre mariez deux foys. ¶ Datees du. || penultime iour dapuril. Mil cinq cēs || XXXVI. || ¶ Seigneurs marchans ꝛ gens degli || se .·. || Qui lire [*sic*] ce petit liuret. || Naioustez foy a ma folye || Pour couruuser [*sic*] les femmes lay fait. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [*v.* 1536], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr. de 24 lignes à la page, sans sign., mar. or. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au v° du titre est un écu écartelé, au 1er et 4e contre-écartelés de Castille et de Léon ; au 2e et 3e contre-écartelés d'Autriche, de Bourgogne ancien, de Bourgogne moderne et de Flandre, le tout chargé du lion flamand. Cet écu est celui de la reine Éléonore d'Autriche.



Lettres nouuelles. Con tenant forme de prouissi on: concedes ꝛ ottroyees iusques a cent ꝛ vng an. A tous ceulx qui desirent estre mariez deux foys. ¶ Datees du. penultime iour dapuril. Mil cinq cēs xxxvi.

¶ Seigneurs marchans ꝛ ge ns degli se.·.
Qui lire ce petit liuret.
Naioustez foy a ma folye
Pour couruuser les femmes lay fait.

Les *Lettres nouvelles*, signées : « PIROLON, conseillier des amoureux », sont un mandement émané de quelque confrérie joyeuse. On y voit figurer « messigneurs les cardinaulx [*lis.* le cardinal] de Pontalectz, le cardinal du Plat d'argent, le cardinal de la Lune, les evesques de Gaietté, de Joye et de Plate Bo[ur]se, les abbez de Frevaulx, de Croulleurucul [*lis.* Croullecul] et de la Courtille ; messeigneurs le prince des Sotz, le prince de Nattes, le general d'Enfance, le prince de la Coqueluche, l'abbé des Cognars, le verdier du Houlx, etc. ».

A la fin est une *Complainte du jeune marié*, en quatre vers :

D'avoir deux femmes je n'ai pas grant envie,
Car la mienne a trop mauvaise teste...

Notre édition diffère de celle qu'a reproduite M. Éd. Fournier (*Variétés hist. et litt.*, III, 141-146) et des deux éditions décrites par M. Harrisse (*Excerpta Colombiniana*, 121).
Exemplaire de M. E. QUENTIN-BAUCHART (*Mes Livres*, n° 171).

1843. PHYSIOLOGIE DU MARIAGE, ou Méditations de philosophie éclectique, sur le bonheur et le malheur conjugal, publiées par un jeune célibataire [Honoré de Balzac]. Le bonheur est la fin que doivent se proposer toutes les sociétés. (L'auteur). *Paris, Levavasseur, libraire-éditeur, au Palais-Royal; Urbain Canel, rue J.-J. Rousseau, n° 16. [Imprimerie de A. Barbier.]* MDCCCXXX [1830]. 2 vol. in-8.

Tome I. : xxxv pp., 2 ff. et 332 pp. — *Tome II.* : 352 pp.
Exemplaire en GRAND PAPIER JAUNE.

VII. — PHILOLOGIE.

1. — *Satires.*

1844. ALECTOR, || Histoire fa- || buleuse, || Traduicte en Frāçois d'un fragment || diuers, trouué non entier, mais || entrerompu, & sans for- || me de principe. || *A Lyon,* || *Par Pierre Fradin,* || M.D.LX [1560]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 8 ff. lim. et 152 ff. chiffr.

Les ff. lim. comprennent : le titre, au v° duquel est placé un *Extraict du privilége*; 2 ff. pour la *Table capitulaire* et pour une *Premonition*; 5 ff. pour une épître « A ma damoyselle m. d. Catherine Le Coq, dame de La Vau-Jour », et pour un *Propos rompu.*

Le titre est orné de la marque de *Fradin* (Silvestre, n° 582). Le privilège, daté du 17 novembre 1558, est accordé pour dix ans à BARPTOLEMY ANEAU.

Les ouvrages de B. Aneau sont tous peu intelligibles; mais celui-ci est encore plus obscur que les autres. On doit y voir une allégorie satirique que l'auteur a tenu de ne pas rendre trop transparente afin de cacher ses véritables opinions religieuses. Alector, ou le Coq, c'est le Français, fils de Franc-Gal, et les aventures de ce personnage servent de prétexte aux allusions les plus hardies. Aneau met en scène un faux prophète, Pseudo-Manthanon, qui est condamné à mort et exécuté, mais promet de ressusciter dans trois jours (fol. 41). Le faux prophète revit, en effet, grâce à des sortilèges inexpliqués, mais sa présence n'est plus nécessaire, car il a eu le temps de former un élève, Desalethès (le chrétien, ou le pape). Aneau paraît recommander une simple religion naturelle, et ses croyances semblent résumées dans une prière que le pontife Arclier (ἀρχιερεύς) adresse au dieu Jova, « qui fut, est et sera » (fol. 115, v°). La plupart des personnages qui figurent dans l'allégorie portent des noms grecs faciles à expliquer; quant à la trame de l'histoire, il est malaisé de la démêler : peu de livres sont d'une lecture aussi pénible que ce prétendu roman. L'érudition même de l'auteur, qui puise dans Pindare et dans Diodore la légende des centaures (*Propos rompu*), qui emprunte à Aulu-Gelle et à Philostrate l'anecdote de Protagoras et de son disciple (fol.

36, v°), qui reproduit d'après Hérodote l'explication du mot phrygien *beco* (fol. 72, v°), etc., etc., achève de rebuter le lecteur. Il est probable que les protestants eux-mêmes auraient regardé Aneau comme un sacrilège et un athée s'ils avaient eu le courage d'étudier ses écrits.

1845. Apologie pour Herodote. Ou Traité de la Conformité des Merveilles anciennes avec les modernes. Par Henri Estiene. Nouvelle Edition : faite sur la premiere : augmentée de tout ce que les posterieures ont de curieux, et de Remarques : par Mr. le Duchat. Avec une Table Alphabetique des Matieres. *A la Haye, Chez Henri Scheurleer.* M.DCC.XXXV [1735]. 2 tomes en 3 vol. in-12, réglés, mar. citr., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier, [*première Partie*] : Frontispice gravé, sans nom d'artiste; titre imprimé en rouge et en noir, et portant un joli fleuron en taille-douce; xxxvj pp. pour l'*Avertissement*, une *Prosopopée de l'idole aux pelerins* (en vers), un *Avis du libraire* et la *Table des piéces et chapitres*; xlviij pp. pour les épîtres d' « Henri Estienne au Lecteur » et « à un sien ami »; 200 pp.; 24 ff. pour la *Table des matiéres*; 1 f. contenant un *Avis* en français, en anglais et en hollandais; 1 f. blanc.

Tome premier, seconde Partie : Frontispice gravé; titre; 424 pp., chiffr. 201-624.

Tome second : Frontispice gravé; titre; 2 ff. pour la *Table des chapitres*; 434 pp.

L'édition originale de l'*Apologie pour Herodote* parut à Genève au mois de novembre 1566. On peut voir dans la réimpression donnée par M. P. Ristelhuber, chez *Liseux*, à *Paris*, en 1879, quels ennuis cette publication valut à Henri Estienne.

Exemplaire relié sur brochure.

1846. Le || Lvmbifrage || de || Nicodeme Aubier, || Scribe, soi disant le || cinquiesme Euangeliste : & || Noble de quatre races. || Par M[re] Sebastian || Roulliard de Melun, || Aduocat en Parlement || *A Eleutheres* || *Année embolismale.* [*Paris, v.* 1608.] In-8 de 49 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., mar. r., fil., comp., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Sébastien Rouillard, si connu par la singularité des titres que portent la plupart de ses œuvres, avait publié en 1607 un recueil de plaidoyers et de mémoires juridiques intitulé : *Reliefz forenses*. Ce recueil trouva un censeur dans la personne de Nicodème Aubier; mais Rouillard n'admettait pas la critique, et voulut « casser les reins » à son adversaire, au moins en paroles. La violence du *Lumbifrage*, c'est-à-dire de l' « éreintement », en aura vraisemblablement fait supprimer les exemplaires. Celui-ci provient de la bibliothèque de M. le D[r] Desbarreaux-Bernard, à qui l'on doit une notice sur l'ouvrage (Toulouse 1872, in-8). Cat. Desbarreaux-Bernard, n° 726.

1847. Le grand || Dictionnaire || des || Pretievses, || ou la Clef de la || Langue des Ruelles. || *A Paris,* || *Chez Iean Ribou, sur le* || *Quay des Augustins à* || *l'Image S. Louis.*

|| M.DC.LX [1660]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 84 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Titre ; 3 ff. pour la *Preface* ; 2 ff. pour le *Privilége*.

Le privilège, daté du 3 mars 1660, est accordé pour cinq ans à ANTHOINE BAUDEAU, SIEUR DE SOMAISE, qui déclare en faire cession à *Jean Ribou*.

L'achevé d'imprimer est du 12 avril 1660.

Somaize, dont nous avons déjà cité une comédie publiée la même année, *Le Procès des Pretieuses* (n° 1184), ne fait entrer dans son petit *Dictionnaire* que les expressions usitées dans les ruelles, c'est-à-dire uniquement la langue des précieuses.

1848. LE GRAND || DICTIONNAIRE || DES || PRETIEVSES, || Historique, Poetique, || Geographique, Cosmographique, Crono- || logique, & Armoirique : où l'on verra leur || Antiquité, Coustumes, Deuises, Eloges, || Etudes, Guerres, Heresies, Ieux, Loix, || Langage, Mœurs, Mariages, Morale, No- || blesse ; auec leur politique, predictions, || questions, richesses, reduits & victoires ; || Comme aussi les Noms de ceux & de cel- || les qui ont iusques icy inuenté des mots || Pretieux. || Dedié à Monseigneur le Duc de Guise. || Par le Sieur de Somaize, Secretaire || de Madame la Conestable Colonna. || *A Paris,* || *Chez Iean Ribou, sur le Quay des* || *Augustins, à l'Image S. Loüis.* || M.DC.LXI [1661]. || Auec Priuilege du Roy. 2 vol. in-12. — LA CLEF || du Grand || Dictionnaire || Historique || des Pretieuses. || *A Paris,* || M.DC.LXI [1661]. In-12. — Ensemble, 3 part. en un vol. in-12, mar. bl. jans., tr. dor. (*Duru*, 1844.)

Première Partie : Frontispice gravé, signé de *G. Ladame* ; titre ; 5 ff. pour une épître « A monseigneur le duc de Guise » ; 10 ff. pour une *Preface d'un des amis de l'autheur* ; ensemble 17 ff. lim.; 312 pp. mal chiffr.; 2 ff. pour le *Privilége*. — Les chiffres de la pagination sautent de 136 à 139, en sorte que la dernière page est cotée 314.

Seconde Partie : 320 pp.

Clef : 46 pp. et 1 f. blanc.

Le privilège est le même que dans le volume précédent.

Le grand Dictionnaire n'est plus, comme son devancier, un simple recueil du langage précieux ; c'est un répertoire des précieuses elles-mêmes qui y figurent toutes à leur ordre alphabétique. L'auteur indique avec soin les mots nouveaux dont la langue galante est redevable à chacune d'elles. Beaucoup de ces expressions, alors nouvelles, sont aujourd'hui tout à fait courantes.

M. Ch.-L. Livet a donné chez *Jannet*, en 1856, une excellente réimpression des divers ouvrages satiriques de Somaize.

Exemplaire de M. le baron PICHON (Cat., n° 824) et de M. RENARD (n° 1016).

1849. LA || CARTE || DE LA || COVR. || Par Monsieur Gueret. || *A Paris,* || *Chez Pierre Trabouillet, au Palais,* || *dans la Gallerie des Prisonniers, à la Tulippe.* || M.DC.LXIII

[1663]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 6 ff. et 95 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. se composent du titre et d'une épître « A madame Colbert ».

La Carte de la Cour, qui est une suite d'allégories dans le genre de *La Carte du Tendre*, contient une foule de détails sur les personnages de la cour, en particulier sur les écrivains célèbres du temps : Mme de La Suze, Mlle Desjardins, Benserade, l'abbé Testu, Montreuil, Pelletier, Voiture, Cotin, Mlle de Scudéry, La Calprenède, Vaumorière, La Rochefoucauld, etc.

Les pp. 75-78 renferment un passage des plus curieux sur Corneille et sur le succès d'*Œdipe* et de *Sertorius*, qui est resté inconnu à l'auteur de la *Bibliographie Cornélienne*.

Le privilège, daté du 12 juin 1663, est accordé pour cinq ans à Guéret, qui déclare en faire cession à *J.-B. Loyson* et à *Trabouillet*. L'achevé d'imprimer est du 5 juillet 1663.

1850. Le || Parnasse || reformé. || Nouvelle Edition. || Reveüe, corrigée & augmentée. || *A Paris*, || *Chez Thomas Jolly, au Palais, en* || *la Salle des Merciers, à la Palme* || *& aux Armes de Hollande.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege. In-12 de 3 ff., 158 pp., 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et 1 f. blanc ; ensemble 84 ff. dans une même série de signatures.

Cet ouvrage est, comme le précédent, de G. Gueret; il a même été réimprimé avec le nom de l'auteur. La première édition est de 1668.

Le privilège, daté de 1667 (sans indication de jour ni de mois), est accordé pour cinq ans à *Thomas Jolly*. L'achevé d'imprimer pour la première fois est du 7 février 1668.

1851. Des || Mots || a la mode, || et || des nouvelles || Façons || de parler. || Avec des observations sur diverses ma- || niéres d'agir & de s'exprimer. || Et un Discours en vers sur les mêmes matieres. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *le second Perron de la Sainte-Chapelle.* [*De l'Imprimerie d'Antoine Lambin.*] || M.DC.XCII [1692]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 207 pp.

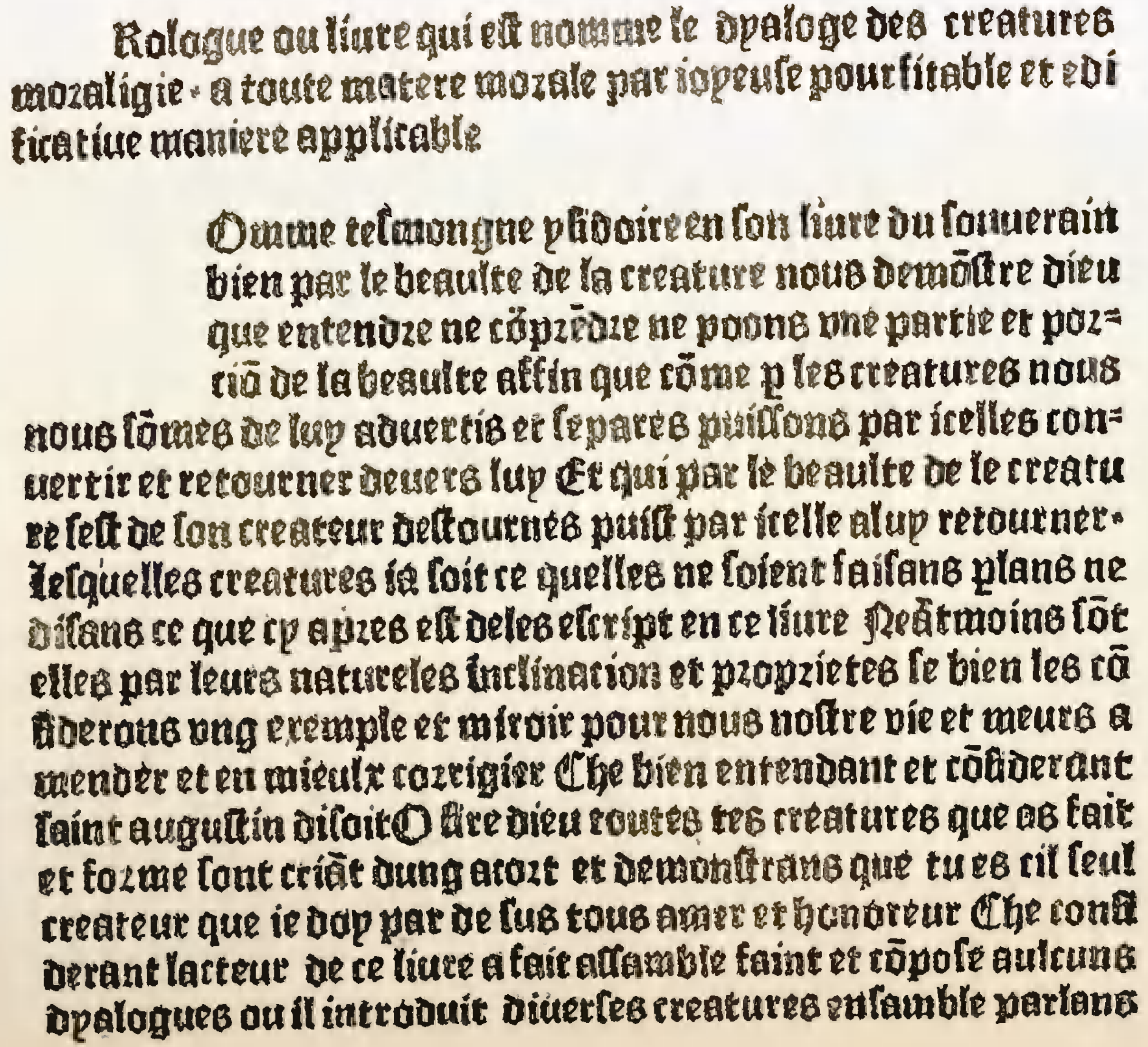
Les ff. lim. comprennent : le titre ; 2 ff. pour l'avis du *Libraire au Lecteur* ; 1 f. pour l'*Extrait de* [sic] *privilége*.

Cet ouvrage relève un grand nombre de locutions qui s'étaient introduites à la cour vers la fin du XVIIe siècle, et que l'auteur trouve vicieuses. Il est curieux de noter que plusieurs de ces locutions sont aujourd'hui d'un usage général, par exemple : *se donner des airs*, *donner dans les grands airs*, *avoir bonne tournure*, *joli à manger* (on dit maintenant *joli à croquer*), etc. Ensuite viennent des mots superflus, comme : *car enfin*, *en effet*, *il est vray*, *en mon particulier*, etc. D'autres locutions tournées en ridicule par l'auteur ont disparu, par exemple l'emploi du mot *gros* avec le sens de *grand* (un *gros* crédit, une *grosse* réputation, etc.) ; on dit cependant encore : une *grosse* fortune et une *grosse* affaire.

Le privilège, daté du 12 juillet 1689, est accordé pour six ans à M. D. C. [M. de Callières], qui déclare en faire cession à *Barbin*.

L'achevé d'imprimer est du 20 décembre 1691.

C'est de ce petit pamphlet que Boursault a tiré sa comédie des *Mots à la mode*. Voy. ci-dessus, n° 1229.



Rologue du liure qui est nomme le dyaloge des creatures moralige · a toute matere morale par ioyeuse pourfitable et edificatiue maniere applicable

Omme tesmongne plidoire en son liure du souuerain bien par le beaulte de la creature nous demõstre dieu que entendre ne cõprẽdre ne poons vne partie et porciõ de la beaulte affin que cõme p les creatures nous nous sõmes de luy aduertis et separes puissons par icelles conuertir et retourner deuers luy Et qui par le beaulte de le creature sest de son createur destournes puist par icelle a luy retourner · lesquelles creatures ia soit ce quelles ne soient faisans plans ne disans ce que cy apres est deles escript en ce liure Neãtmoins sõt elles par leurs natureles inclination et proprietes se bien les cõsiderons vng exemple et miroir pour nous nostre vie et meurs a mender et en mieulx corrigier Che bien entendant et cõsiderant saint augustin disoit O sire dieu toutes tes creatures que as fait et forme sont criãt dung acort et demonstrans que tu es cil seul createur que ie doy par de sus tous amer et honoreur Che considerant lacteur de ce liure a fait assamble faint et cõpose aulcuns dyalogues ou il introduit diuerses creatures ensamble parlans

Le Dyaloge des Creatures moraligié (Gouda, Geraerd Leeu, 1482, in-fol.).

1852. Le Conte du Tonneau, Contenant tout ce que les Arts et les Sciences Ont de plus sublime & de plus mysterieux ; Avec plusieurs autres Pieces très curieuses. Par Jonathan Swift, Doïen de St. Patrick en Irlande. Nouvelle Edition, Ornée de Figures en taille douce, & augmentée d'un Troisieme Volume. Traduit de l'Anglois. *A Lausanne & a Geneve, Chez Marc-Mich. Bousquet & Comp.* MDCCXLII [1742]. 3 vol. in-12.

Tome premier : 1 f. blanc; titre; 8 ff. pour la *Preface du traducteur*; ensemble 10 ff. lim.; 314 pp. mal chiffr. et 1 f. blanc, plus 1 front. gravé et 4 figg. aux pp. 58, 146, 168, 229. — L'erreur dans la pagination se produit après la p. 288. Les n°s 287-288 sont répétés et la dernière p. est cotée 312.

Tome second : 1 f. blanc; titre; 6 ff. pour la *Preface du traducteur*; ensemble 8 ff. lim.; 296 pp. et 1 fig. à la p. 56.
Les 6 figures sont signées du graveur *Andreas Reinhardt fils.*

[*Tome troisiéme*]: 2 ff. blancs; faux-titre et titre, 280 pp. — Le titre porte : *Traité des Dissensions entre les Nobles et le Peuple, Dans les Républiques d'Athènes & de Rome, &c. L'Art de ramper en poésie; et L'Art du Mensonge politique; Traduits de l'Anglois de Mr. Jonathan Swift, Pour servir de Suite au Conte du Tonneau.* A Lausanne & à Geneve, etc.

Le *Tale of a Tub* vit le jour à Londres en 1704 ; la traduction française, qui est de Juste van Effen, parut pour la première fois chez *Henri Scheurleer*, à *La Haye*, en 1721. Le tome III fut ajouté à la réimpression de 1732 ; il n'est pas sûr qu'il ait été traduit par J. van Effen.
Exemplaire non rogné.

1853. Lettres Persanes. *A Amsterdam, Chez Pierre Brunel, sur le Dam.* M.DCC.XXI [1721]. 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Thibaron et Echaubard.*)

Tome I : Titre et 311 pp. — *Tome II :* Titre et 347 pp. — Les titres portent une sphère.
Les lettres satiriques de Montesquieu parurent sous le voile de l'anonyme, et l'on ignore où elles furent imprimées. Il existe, sous la date de 1721, au moins six éditions différentes : trois sous la rubrique de *Cologne, P. Marteau*, et trois sous la rubrique d'*Amsterdam, P. Brunel.* Il est probable que ces six éditions sortent de la même officine. Une de celles qui portent le nom de *P. Marteau* est intitulée : *Seconde édition, revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'auteur.* M. Louis Dangeau (c'est-à-dire M. Louis Vian), auteur d'une *Bibliographie des œuvres de Montesquieu*, qui laisse d'ailleurs beaucoup à désirer, estime que la première édition doit être au nom de *Marteau* ; mais les raisons qu'il allègue ne sont nullement décisives, et la question n'est pas tranchée.

2. — *Dialogues et Entretiens.*

1854. [Le Dyaloge des Creatures moraligié.] — Fol. 1 v° : [P]rologue ou liure qui est nomme le dyaloge des creatures || moraligie · a toute matere morale par ioyeuse pourfitable et edi || ficatiue maniere applicable. — [Au v° du

dernier f., au-dessous de 9 lignes de texte :] *Chy fine ce present liure appelle Dyalogue des* || *creatures plain ioyeuses fables et pourfitables* || *pour la doctrine del hōme. Commencie et finy* || *par la grace de Dieu par gerart lyon demourant* || *en la vile de Gouwe en hollande le xxe iour da-* || *uril lan mil CCCC lxxxij* [1482] ·:· ·:· In-fol. goth. de 101 ff. non chiffr., impr. à longues lignes, au nombre de 35 à la page, et 1 f. blanc, sign. *A* par 6, *a-m* par 8, mar. bl. jans., doublé de mar. r., riches comp. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le Dyaloge des creatures (*Dialogus creaturarum*) est un ouvrage latin qui paraît avoir été écrit à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe. C'est un recueil de fables et d'entretiens sur les animaux et sur les merveilles de la nature, divisé en 122 chapitres.

Comme le constate M. Brunet, un manuscrit ancien attribue ce livre à Nicolas « cognomento Pergaminus », c'est-à-dire probablement à Nicolò da Bergamo, qui, d'après Mazzetti (*Repertorio de' professori di Bologna*, 1847, 2231), professait à Bologne en 1417. La traduction française est de Colard Mansion.

L'édition de *Geraerd Leeu* est ornée d'un grand nombre de figures en bois fort curieuses. Ces figures sont les mêmes que celles des éditions latines données par le même imprimeur; cependant le dialogue xxxvi, « Du mirtus et de la femme », n'est accompagné ici d'aucune figure.

Nous donnons ci-contre en fac-simile les premières lignes du texte et la souscription.

Voy. Hain, n° 6132; Campbell, n° 570.

D'après le dernier auteur, on ne connaît de notre édition que trois exemplaires : celui de la Bibliothèque nationale, celui des Archives communales de Cologne, qui est incomplet, et celui-ci, qui provient des collections de MM. Benoni Verels, à Gand, Yemeniz (Cat., n° 2048) et A.-F. Didot (Cat. 1881, n° 384).

1855. Les Colloques d'Erasme, Ouvrage très interessant, par la diversité des Sujets, par l'Enjoûment, & pour l'Utilité Morale : Nouvelle Traduction, Par Monsr Gueudeville, Avec des Notes, & des Figures très-ingenieuses. Divisées [*sic*] en six Tomes. *A Leide, Chez Pierre vander Aa, & Boudouin Jansson vander Aa, Marchands Libraires.* MDCC.XX [1720]. Avec Privilége sous peine de 3000. florins d'Amende &c. contre les Contrefacteurs. 6 tomes en 4 vol. in-12.

Tome premier, qui contient les Femmes : 32 ff. et 272 pp., y compris un frontispice de *Schynvoe*. — *Tome second, qui contient : Juger sainement et utilement des choses* : 2 ff. et 192 pp. — *Tome troisième, qui contient la Table ou les Festins* : 2 ff. et 358 pp. — *Tome quatrième, qui contient les Sotises du vulgaire ignorant* : 2 ff. et 394 pp. — *Tome cinquième, qui contient les trois principaux Mobiles de l'homme : le Culte, la Nature et l'Art* : 2 ff. et 224 pp. — *Tome sixième, qui contient diverses Matières et Instructions pour la Jeunesse* : 2 ff. et 236 pp.

Ces six volumes sont ornés d'un écusson représentant les armes de Frédéric de Glocester, prince héréditaire de Hanovre, à qui le livre est dédié, et de 60 fleurons non signés. Les titres sont imprimés en rouge et en noir.

Chy fine ce present liure appelle Dyalogue des
creatures plain ioyeuses fables et pourfitables
pour la doctrine del hõme · Commencie et finy
par la grace de dieu par gerart lyon demourant
en la vile de gouwe en hollande le xxe iour da·
uril lan mil CCCC lxxxij

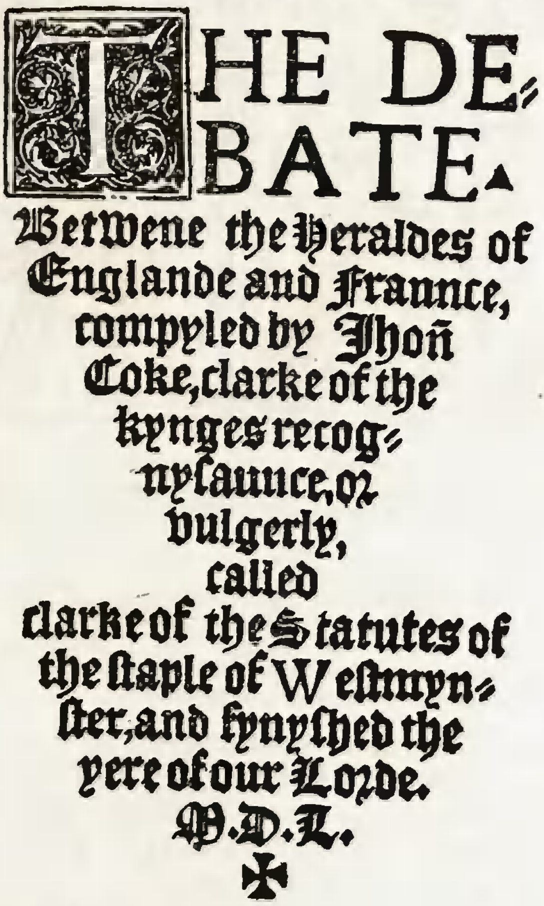


Souscription du *Dyaloge des Creatures moraligié* (Gouda, Geraerd Leeu, 1482, in-fol.).

Cy fine ce parfait liure appelle Apologue des creatures a plein [illegible] et pour lexemple pour la doctrine del home. Compose et fait par la grace de dieu par [illegible] en la ville de [illegible] le xv. iour de [illegible] mil [illegible]

1856. THE DE- || BATE. || Betwene the Heraldes of || Englande and Fraunce, || compyled by Ihoñ || Coke, clarke of the || kinges recog- || nysaunce, or || vulgerly, || called || clarke of the Statutes of || the staple of Westmyn- || ster, and fyny-shed the || yere of our Lorde. || M.D.L [1550]. || ✠ — [A la fin :] ¶ Fynished by me Iohñ Coke || Le dernier Iour Doctobre, || Den yaer ons here duisent || vijf. hundred negen eñ || viertich. Finis || Laudat || opus. || ¶ *And Imprynted by me Rycharde* || *Wyer, and be to be solde at his* || *shop in Poules chur-* || *che yearde.* || ¶ Cum priuilegio, ad || imprimendum || solum. || ✠ In-8 goth. de 94 ff. non chiffr. de 24 lignes à la page, sign. *A-M*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est imprimé en gros caracteres ; nous en donnons la reproduction



THE DE-
BATE.
Betwene the Heraldes of
Englande and Fraunce,
compyled by Jhoñ
Coke, clarke of the
kynges recog-
nysaunce, or
vulgerly,
called
clarke of the Statutes of
the staple of Westmyn-
ster, and fynyshed the
yere of our Lorde.
M.D.L.
✠

Au verso du titre, trois petits bois représentant dame Prudence et les hérauts de France et d'Angleterre :

Lady Prudence.



The frenche Heralde. The englyshe Heralde.





Au v° du 92e f., commence une pièce en vers intitulée : *The Message sent by Johnn Coke, compyler of this smale treatyse, to such as be enemyes to our soveraygne Lorde Kynge, Edwarde the VI. and to his Realms of Englande and Irelande.*

Le recto du dernier f. contient la souscription reproduite ci-dessus, et le verso, un bois représentant l'acteur.

Cette pièce est une réponse à un ouvrage français composé au XVe siècle, sous le titre de : *Debat des heraulx d'armes de France et d'Angleterre.* Feu Léopold Pannier avait entrepris, pour la société des anciens Textes français, une édition critique de ces deux ouvrages, édition qui a été terminée par M. Paul Meyer (Paris, Didot, 1877, in-8).

1857. Les || Entretiens || de Monsievr || de Voitvre. || et de Monsieur Costar. || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé, en la petite Salle du* || *Palais, à la Palme.* || M.DC.LIV [1654]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 14 ff., 567 pp. et 5 ff. pour la *Table*, les *Errata* et le *Privilége*.

Collation des ff. lim. : Front., dessiné par *F. Chauveau* et gravé par *N. Regnesson,* qui représente une porte surmontée des armes de France et

accotée de deux figures personnifiant la Valeur et la Fortune ; sur un rideau tendu sur la porte, on lit le titre du livre ; — titre ; — 12 ff. pour une épître « A monsieur Conrart, conseiller, secretaire du roy et de ses finances », et pour un « sonnet du neveu de M[r] de Voiture à monsieur Costar ».

Le privilège, daté du 7 mars 1654, est accordé pour dix ans à *Augustin Courbé* ; il est suivi d'un achevé d'imprimer du 16 mai 1654.

1858. Conversations || nouvelles || sur || divers Sujets, || Dediées || au Roy. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *le Perron de la Sainte-Chapelle.* || M.DC. LXXXIV [1684]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12 réglés, v. f., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome I : 1 f. et 455 pp. — *Tome II* : 1 f., 543 pp., chiffr. de 457 à 999, et 2 ff.

Les *Conversations*, dont l'auteur est M[lle] de Scudéry, traitent : de la magnificence et de la magnanimité, de la politesse, de l'absence, de la douceur, de la fierté, de l'inclination, de l'air galant, du mensonge, de l'ennui sans sujet, de la manière d'écrire des lettres, de la gloire. Elles sont suivies de l'*Histoire du comte d'Albe* (pp. 595-999). D'après un *Avertissement* placé à la p. 594, cette *Histoire* est tirée de la traduction française (publiée par Th. Nardin) de l'*Istoria dell' unione del Portogallo alla Castiglia*, de Jeronimo Conestaggio, traduction imprimée à Besançon en 1596, in-8. M[lle] de Scudéry y a fait entrer un tableau historique de l'ancienne poésie française.

Le privilège, dont on trouve le texte à la fin du second volume, est accordé à *Claude Barbin*, pour dix ans, le 16 décembre 1683. L'achevé d'imprimer est du 22 juillet 1684.

Exemplaire aux armes de Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, comtesse de Verrue.

1859. Dialogues sur l'Eloquence en general, et sur celle de la chaire en particulier. Avec une Lettre écrite à l'Academie Françoise. Par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon, Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambray, Prince du saint Empire, &c. *A Paris, Chez Florentin Delaulne, ruë S. Jacques, à l'Empereur.* M.DCCXVIII [1718]. Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 419 pp. et 1 f.

Édition originale.

On trouve à la fin le texte du privilège accordé pour quinze ans au marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque, à la date du 23 mars 1717, et cédé par lui à *Florentin Delaulne* et à *Jacques Estienne*.

1860. Dialogues des Morts anciens et modernes, Avec quelques Fables, Composez pour l'éducation d'un Prince. Par feu Messire François de Salignac de la Motte-Fenelon. Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque-Duc de Cambrai, Prince du Saint Empire, etc. *A Paris, Chez Jacques Estienne ruë S. Jacques, au coin de la ruë de la Parcheminerie à la Vertu.* M.DCCXVIII [1718]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 vol. in-12.

Édition originale.

Tome premier. Contenant les Dialogues des Anciens : 5 ff. (dont le 5e, qui est occupé par la *Table*, forme encart), 408 pp. et 1 f. d'*Errata*.

Tome second. Contenant les Dialogues des Modernes et les Fables : 4 ff. (dont le 1er est blanc) et 341 pp.

Le privilège, qui se trouve à la fin du 1er vol., est accordé pour quinze ans au « sieur marquis de Fénelon », qui déclare en faire cession à *Florentin Delaulne* et à *Jacques Estienne*. Il est daté du 6 avril 1717.

3. — *Sentences et Proverbes.*

1861. Les Parolles || ioievses et Dict [*sic*] me || morables des Nobles et || Sages hommes hanciens [*sic*] Redigez par || le gracieulx, & honneste Poete || Messire Françoys || Petrarcque. || ⁎ — ¶ *Fin des dictz ioyeulx & memorables* || *des anciens & saiges hommes* || *cumulez* || *par le scientific-* || *que Poete Messire* || *Françoys Pe-* || *trarcque. S. l. n. d.* [*Lyon, Jacques Moderne, vers* 1540], pet. in-8 de 24 ff. chiffr., impr. en lettres rondes, sig. *A-F* par 4.

Cette pièce fait partie du recueil décrit sous le n° 190. Voici le fac-simile du titre :

LES PAROLLES
IOIEVSES ET DICT ME
MORABLES DES NOBLES ET
Sages hommes hanciens Redigez par
le gracieulx, & honneste Poete
Messire Françoys
Petrarcque.
⁎



Le texte commence au v° même du titre.

Le volume est orné d'un grand nombre de lettres encadrées et de 12 figures gravées sur bois.

Les Parolles joieuses sont la traduction du traité de PÉTRARQUE intitulé *De salibus virorum illustrium*, traité qui fait partie du recueil de ses œuvres et qui a été réuni dans une édition parisienne aux *Facetiae* de Pogge et aux *Facetiae morales* de Laurent Valla (Panzer, *Annales*, VIII, 220, n° 2835). La traduction française, dont l'auteur nous est inconnu, avait été imprimée en 1531 par *Denis de Harsy* pour *Romain Morin*, à *Lyon*, à la suite du *Parangon de nouvelles honnestes et delectables* (voy. *Bulletin de la Librairie Morgand et Fatout*, n° 7720, et la réimpression publiée par *Jules Gay*, à *Paris*, en 1865, in-16). Elle se termine par un quatrain qui est la première moitié de l'acrostiche placé par GRINGORE, en 1527, à la fin de ses *Notables, Enseignemens et Proverbes* (voy. tome I, n° 500) :

> Grant playsir prent nature a s'esjouyr,
> Rememorer et veoir diverses choses...

A la suite de ce quatrain se trouve un *Enseignement pour gens qui vont a cheval :*

> Qui pense son cheval par procureurs
> Doit aller a pied en propre personne.

1862. LES || PROPOS MEMO- || RABLES des Faits || et Dits de plusieurs || grands Seigneurs, Nobles || & Illustres hommes || de la Chretienté. || Par Gilles Corrozet. || *A Rouen*, || *Chez Nicolas Lescuyer*, || *demeurant à Laistre nostre* || *Dame, à la Prudence.* || M.D.LXXXIII [1583]. In-16 de 7 ff. non chiffr., 202 ff. chiffr. et 7 ff. pour la *Table*, mar. bl., dos et mil. ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Le volume se compose de 216 ff. qui se suivent dans un même ordre de signatures, ce qui explique le nombre impair des ff. lim. et des ff. de *Table*. Il y a, par erreur, 2 ff. cotés 89, en sorte que le dernier f. du texte est chiffré 201, au lieu de 202. Les signatures sont régulières d'*A* à *Cc* mais la signature *Dd* manque, bien qu'il n'y ait pas de lacune dans le texte ; elle est remplacée par une signature *Ee*.

Le titre porte une petite marque de *Lescuyer*, réduction de celle que Silvestre a reproduite sous le n° 986.—Les 6 ff. qui suivent le titre contiennent: une épître de Corrozet « A messire Anthoine Du Prat, chevalier, baron de Tiert et de Viteaux, seigneur de Nantouillet et de Precy, conseiller du roy nostre sire, gentilhomme de sa chambre, et prevost de Paris » ; un douzain signé de la devise de Corrozet : *Plus que moins* ; un sonnet de J[ACQUES] MOYSSON ; enfin *Les Noms des livres et autheurs desquels ont esté extraicts les propos contenus en ce present livre.*

L'épître n'est pas datée ; mais nous savons qu'Antoine Du Prat, fils du chancelier, fut prévôt de Paris en 1547. Il est donc probable qu'il existe au moins une édition antérieure à celle de 1556, que M. Brunet (II, 302) considère comme la première.

1863. DES || BONS MOTS || ET DES || BONS CONTES. || De leur Usage, || de la Raillerie des Anciens, || de la Raillerie & des Railleurs || de nôtre temps. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais, sur* || *le second Perron de la Sainte-Chapelle.* [*De l'Imprimerie d'Antoine Lambin.*] || M.DC. XCII [1692]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 6 ff., 343 pp.

et 1 f. pour l'*Extrait du privilège*, mar. r., fil., dos et coins ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

L'auteur de ce livre est FRANÇOIS DE CALLIÈRES, de l'Académie Française.
Les ff. lim. contiennent : le faux-titre, le titre et un *Avertissement.*
L'auteur, en parlant des bons mots, en cite un très grand nombre. Il donne son avis sur divers écrivains anciens et modernes, en particulier sur Molière, dont il fait (p. 318) un remarquable éloge.
Le privilège, daté du 12 juillet 1689, est accordé pour six ans à M. de***, qui déclare en faire cession à *Claude Barbin.* L'achevé d'imprimer est du 6 août 1692.
Exemplaire aux armes d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, DUCHESSE DE MONTPENSIER, dite la Grande Mademoiselle.

1864. LE GÉNIE DE MONTESQUIEU. Non tu corpus eras sine pectore. Horat. Ep. 4. lib. 1. *A Amsterdam, Chez Arkstée & Merkus.* M DCC LVIII [1758]. In-12 de IV et 436 pp.

Recueil de pensées extraites des œuvres de Montesquieu par ALEXANDRE DELEYRE.
A la fin du volume est un *Catalogue des livres qui se vendent chez Vincent, imprimeur-libraire à Paris, rue S. Severin, avec leurs prix, reliés* (4 pp.). On y voit figurer *Le Génie de Montesquieu*, qui fut probablement imprimé par *Vincent.*

1865. Chamfort. MAXIMES, PENSÉES, Anecdotes, Caractères & Dialogues. Précédé de l'Histoire de Chamfort, par P. J. [Hetzel, dit] Stahl, suivi de Fragments complètement inédits. *Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, Rue Vivienne, 2.* [*Bruxelles, typ. de J. Vanbuggenhoudt, rue de Schaerbeek, 18*]. 1857. In-16 de 2 ff., LVII et 264 pp.

Le titre porte : *Collection Hetzel et Lévy, interdite pour la Belgique et l'étranger.*

1866. LA PERLE DE || SIMILITVDES, || non moins propre à gens || de quelconque estat, condition, & qualité : que tres-con- || uenable pour le grand auancement de la jeunesse || & soulagement de la vieillesse. || Par || Gabriel Meurier Auesnois. || More Mori. || Voyez à la table le contenu de ce livre. || *A Malines*, || ☞ *Par Gilles Cranenbroeck.* ☜ || M.D.LXXXIII [1583]. In-4 de 6 ff. lim. et 136 pp., texte encadré, impr. à 2 col., mar. bl. jans., tr. dor.

Le titre est orné d'une jolie bordure typographique.
Le second f. contient, au r°, une epître « A treshonnorable et moult vertueux sieur, Jean van Hove, marchant de la ville d'Anvers », et 22 vers « Au lecteur debonnaire ». — Le v° est occupé par une ode de JAC. CHAMBAUT, Lionnois, « en faveur de Meurier ».
Les 4 autres ff. lim. sont remplis par la *Table.*
La Perle de similitudes est un recueil de 866 proverbes, accompagnés chacun d'un commentaire. Voy. G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, n° 254.
Exemplaire de M. G. CHARTENER (Cat., 1885, n° 402).

1867. Refranes || o Proverbios || Castellanos tra- || duzidos en lengua || Francesa. || Prouerbes Espagnols || traduicts en François, || par Cesar Oudin, Secretaire || Interprete du Roy. || Reueus, corrigez & augmentez en ceste || troisiesme edition, de plus de quatre || cens Prouerbes, par le mesme. || *A Paris,* || *Chez Pierre Billaine, ruë* || *S. Iacques à la Bonne-Foy.* || M.DC.XXIIII. [1624]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 4 ff. et 296 pp.

Collation des ff. lim. : Titre; 2 ff. pour l'épître « A messire Henry de Lomenie »; 1 f. pour l'*Extrait du privilége* et l'avis « Aux Lecteurs ».

Le titre porte la marque de *Pierre Billaine*, représentant deux mains jointes, qui tiennent un bracelet dans lequel on lit : *Bona fide*. Autour de cet emblème, un cadre porte l'inscription suivante : *Spero certe; teneo melius;* sur les côtés se voient les initiales I. M.

Le privilège, daté du 20 octobre 1623, permet à *P. Billaine* de faire imprimer l'édition revue et augmentée des *Proverbes espagnols*, et garantit ses droits pendant quatre ans.

Dans l'avis *Aux Lecteurs*, Oudin explique pourquoi il a supprimé l'avertissement sur les traductions des livres étrangers qui figurait dans ses premières éditions.

On ignore la date de la première édition; la seconde est de *Paris, Marc Orry*, 1609.

Voyez, sur le recueil d'Oudin, la *Bibliographie parémiologique* de M. Duplessis, n°s 495 et 496.

1868. L'Etymologie || Ou || Explication || Des || Proverbes || François, || Divisée en Trois Livres par Chapitres || en forme de Dialogue. || Avec || Vne Table de tous les Proverbes contenus en ce || Traicté. || Par || Fleury de Bellingen. || *A la Haye.* || *Chez Adrian Vlacq.* || M.DC.LVI [1656]. Pet. in-8 de 4 ff., 363 pp. et 10 ff. pour la *Table*, v. f., tr. jasp. (*Anc. rel.*)

Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent : une épître « A mon-seigneur Sonmerdick, seigneur de Soumerdick, de Spick, de La Plate, de Bommel et d'Olpie, colonel d'un regiment de cavalerie et chevalier de l'ordre du roy », épître datée de La Haye, le 26 avril 1656, et un avis « Au Lecteur ».

Cet ouvrage, sur lequel on peut consulter la *Bibliographie parémiologique* de M. G. Duplessis (n° 282), contient quatre cents proverbes.

4. — *Emblèmes.*

1869. Viri cla || rissimi D. An- || dree Alciati Iurisconsultiss. || Mediol. ad D. Chonra- || dum Peutingerũ Augu- || stanum. Iurisconsul- || tum Emblema- || tum liber. || M.D.XXXI. — [A la fin :] *Excusum Augustae Vin* || *delicorum, per Heynricum Steyne-* || *rum die 28. Februarij,* || *Anno*

M. D. || XXXI [1531]. In-8 de 43 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, mar. r., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un joli encadrement formé de fleurs, d'oiseaux et d'insectes. — Au v° du titre est un avis « Candido Lectori ».

En tête du f. *A 2* sont placés cinq distiques adressés par Alciat à Conrad Peutinger.

Les emblèmes sont au nombre de 102. Les 98 premiers sont seuls accompagnés d'une figure gravée sur bois.

L'opuscule d'Alciat, dont la vogue fut si grande pendant tout le cours du XVI[e] siècle, et qui donna naissance à un nouveau genre littéraire, parut pour la première fois à Milan en 1522 (Panzer, VII, 402; Brunet, I, 147). Ce n'était alors qu'un modeste essai, que l'auteur s'efforça lui-même de supprimer. L'édition de 1531, qui est la seconde, est ainsi la véritable édition originale.

Nous avons déjà dit, en décrivant l'*Hecatongraphie* de Corrozet (tome I, n° 640), quels services variés rendaient autrefois les recueils d'emblèmes. Tandis que les distiques d'Alciat étaient traduits en diverses langues, que La Perrière, Maurice Scève, Barthélemy Aneau et plusieurs autres poètes composaient des ouvrages destinés à leur disputer la faveur du public (cf. tome I, n[os] 635, 640 et 642), les figures gravées à Augsbourg étaient ellesmêmes copiées ou imitées par une foule d'artistes. Pour ne parler que des bois dont nous avons donné des reproductions, deux des vignettes employées par *Jacques Moderne*, à *Lyon*, vers 1540, dérivent de nos emblèmes: le pêcheur qui orne le titre du *Livret nouveau auquel sont contenuz xxv receptez, etc.* (tome I, n° 308) est une imitation, en contre-partie, de la figure qui accompagne les distiques *In amatores meretricum* (*Emblem.*, f. B 5); le char placé sur le titre des *Ventes d'amours* (tome I, n° 550) est une copie de la figure du 4[e] emblème: *Etiam ferocissimos domari.*

1870. Les || Emblemes || de M. Andre || Alciat, || ❦ || Traduits en ryme Françoise || par Iean le Feure. || *A Lyon*, || *Par Iean de Tournes.* || M.D.XLVIII [1548]. In-16 de 127 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *Jean de Tournes* (Silvestre, n° 188).

Les pp. 3-9 contiennent une épître de Jean Le Fèvre, « secretaire de monseigneur reverendissime cardinal de Givry », « A treshault et puissant seigneur, monseigneur messire Philippe Chabot, chevalier de l'Ordre, conte de Burançois [*sic*], baron d'Aspremont, seigneur de Bryon, etc., admiral de France, gouverneur et lieutenant general pour le roy en Bourgogne ».

La p. 10 est occupée par un huitain de « L'Acteur des translations ».

Les emblèmes sont au nombre de 110; chacun d'eux est accompagné d'un bois finement gravé, que M. Cartier, de Genève, croit pouvoir attribuer avec certitude à *Bernard Salomon*, dit *le Petit Bernard.*

La garde de cet exemplaire porte la signature du célèbre banquier d'Augsbourg Marcus Fugger.

1871. Emblemes || d'Alciat, || de nouueau Trãslatez en || Frãçois vers pour vers || iouxte les Latins. || Ordonnez en lieux cõmuns, auec || briefues expositions, & Figu- || res nouuelles appropriées || aux derniers Emblemes. || *A Lyon chez Macé || Bonhomme.* 1549. || Auec Priuilege. — [A la fin:] *Imprimez à Lyon par* || *Macé Bonhomme.* Gr. in-8 de 267 pp. et 2 ff., mar. br., dos et mil. ornés à froid, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un grand encadrement architectural qui porte la marque

de *M. Bonhomme* et sa devise : Ἐκ πόνου ὁ βίος. — Au v° du titre est le texte du privilège accordé pour six ans à *Guillaume Roville*, « libraire », et à *Macé Bonhomme*, « imprimeur », le 9 août 1548. — Certains exemplaires portent au titre le nom de *Roville*.

Les pp. 3-4 contiennent une épître de Barptolemy Aneau « A tresillustre prince, Jacques, conte d'Aran en Escoce, filz de tresnoble prince, Jacque, duc de Chastel-le herault, prince gouverneur du royaume d'Escoce », épître datée de Lyon, le 3 janvier 1549.

Les pp. 5-13 sont occupées par une *Præface*, dans laquelle Aneau rend compte du but qu'il s'est proposé et des difficultés que son travail a présentées. Il a rangé les emblèmes par « lieux communs » pour en faciliter l'usage. Chacun « aura en ce petit livre, comme en ung cabinet tresbien garny, tout ce qu'il vouldra inscripre ou pindre aux murailles de la maison, aux verriéres, aux tapis, couvertures, tableaux, vaisseaulx, images, aneaulx, signetz, vestemens, tables, lictz, brief, à toute piéce et ustensile, et en tous lieux ». Quant à la traduction, elle a éte faite vers pour vers « à grand labeur, intelligence et jugement ». Aux vers est jointe une explication morale en prose.

Les emblèmes sont au nombre de 200 en tout. L'édition latine sur laquelle la traduction a été faite ne comptait que 107 figures ; celle-ci en compte 164 ; mais plusieurs bois ont servi deux fois. La même figure se retrouve aux pp. 45 et 121, 103 et 104, 112 et 117, 144 et 256, etc. Les bois ne portent aucune signature ; ils sont plus grands que ceux des éditions décrites ci-dessus, et l'exécution en est remarquable, bien qu'elle soit inférieure à celle des petites vignettes de *Jean de Tournes*. Chaque page est ornée, en outre, d'une belle et large bordure également gravée sur bois. Plusieurs des encadrements (pp. 14, 25, 26, 29, 30, 36, 41, etc.) portent les initiales d'un artiste inconnu *P. V.* (cf. Nagler, *Die Monogrammisten*, IV, p. 973).

Voici, à titre de spécimen, un emblème accompagné des deux traductions françaises (nous choisissons celui qui accompagne le char traîné par des lions dont nous avons parlé au n° 1869).

Etiam ferocissimos domari.

Romanum postquam eloquium, Cicerone perempto,
Perdiderat patria[e] pestis acerba suae,
Inscendit currus victor vinxitque leones,
Compulit et durum colla subire jugum,
Magnanimos cessisse suis Antonius armis
Ambage hac cupiens significare duces.

Traduction de Jean Le Fèvre.

Les plus cruelz surmontez.

Après qu'Antoine eut fait mourir
Cicero, pére d'eloquence,
En chariot voulut courir,
Conduit par lyon d'arrogance,
Faisant en ce pure jactance
Que, comme lyons le servoient,
Mis avoit en obeissance
Les grans qui grosse audace avoient.

Traduction de Barthélemy Aneau.

Quand Marc Antoine heut Ciceron tué,
L'honneur romain, et son pays rué
Du tout au bas, l'hors il monta, vainqueur,
Sur char tyré par lyons, col et cueur
Mettant soubz joug, et monstrant par ses [armes
Avoir soubzmis les fors ducz et gens [d'armes.

Fierté n'est si hautaine que par force ne soit domptée, tant es hommes que es bestes.

Notre exemplaire de la version d'Aneau offre une particularité curieuse. Un des emblèmes, qui rappelle le procès de Semblançay (1527), a été cartonné. Le carton est resté volant, ce qui permet de comparer les deux textes. Le quatrain n'a pas subi de changements :

La main d'un prince, avare et alongée,
Serre l'esponge avant par luy plongée ;
Larrons eléve et punit quant et quant,
A soy le bien mal acquis confiscant.

Le commentaire qui accompagne ces vers a été, au contraire, entièrement remanié :

Texte primitif.

Les princes commettent aulx offices des finances les plus larrons ; puys, quand ilz sont pleins, les font pendre et confisquent leurs grandz biens mal acquis, qui par cela ne reviennent pas au peuple qui en ha esté spolié et desrobé.

Carton.

Les princes commettent aulx offices de leurs finances hommes qu'ilz pensent estre de bon esprit, gens de bien et loyaulx ; mais bien souvent aulcuns d'iceulx, aveuglez par la trop grande resplendeur de l'or qu'ilz ont en maniement, se oblyent et deviennent larrons ;

puys, quand ilz sont pleins comme l'esponge, on leur serre le col en les faisant pendre, et sont confisquez leurs biens, qui toutesfois par cela ne reviennent au peuple qui en ha esté spolié.

1872. Le Centre || de || l'Amour, || Decouvert soubs Divers || Emblesmes Galans et || Facetieux. || *A Paris* || *Chez Cupidon. S. d.* [*v.* 1700], pet. in-4 obl. de 6 ff. et 92 pp., mar. citr., fil., comp., dos orné, tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Les planches qui ornent ce livre, au nombre de 93, sont du graveur *Peter Rollos*. Elles parurent d'abord en Allemagne dans deux recueils intitulés : *Vita Corneliana* et *Euterpe Soboles*, mais ne furent alors accompagnées d'aucun texte. La présente réimpression, exécutée en Hollande, est accompagnée d'un texte en vers français. Les gravures sont d'une exécution médiocre ; mais elles sont des plus curieuses pour l'histoire des jeux au commencement du XVII[e] siècle. Voy. Brunet, I, 1738.

VIII. — ÉPISTOLAIRES.

1873. Ἐπιστολαὶ || Βασιλείου τοῦ μεγάλου. || Λιβανίου τοῦ σοφιστοῦ. || Χίωνος τοῦ πλατωνικοῦ. || Αἰσχίνου καὶ || Ἰσοκράτους τῶν ῥητόρων. || Φαλάριδος τοῦ τυράννου || Βρούτου ῥωμαίου. || Ἀπολλωνίου τοῦ τυανέως || Ἰουλιανοῦ τοῦ παραβάτου. || Epistolae || Basilii Magni || Libanii Rhetoris. || Chionis Platonici. || Aeschinis & || Isocratis oratorum || Phalaridis Tyranni. || Bruti Romani. || Apollonii Tyanensis. || Iuliani Apostatae. — [A la fin :] Ἐνετίῃσι καὶ τοῦτο παρ' ἄλδῳ τοῖς φθάσασιν ὁμοιοτρόπως. || *Venetiis apud Aldum.* || *eadē qua cætera cōditione.* In-4 de 137 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Ἐπιστολαὶ διαφόρων φιλοσόφων· ῥητό- || ρων· σοφιστῶν· ἓξ πρὸσ τοῖσ εἴκοσι· || ὧν τὰ ὀνόματα ἐν τῇ || ἑξῆσ εὑρήσεισ || σελίδι. || Epistolæ diuersorum pLilosophorum. ora- || torum. Rhetorum sex & uiginti. || Quorum nomina in se || quenti inuenies || Pagina. — [A la fin :] *Venetiis apud Aldum mense Martio* .M.ID [1499]. *cum pri-* || *uilegio ut in cæteris.* In-4 de 266 ff. non chiffr. — Ensemble 2 part. en un vol. in-4, vélin estampé, fermoirs. (*Rel. hollandaise datée de 1562.*)

Première édition de la collection des épistolaires grecs, publiée par le Crétois Marc Musurus.

Au v[o] du 1[er] f. de la première partie est une épître d'Alde à Codrus Urceus, en date du 15 des calendes de mai (17 avril) 1499.

La seconde partie, qui a dû être imprimée la première, contient les lettres de **Synesius**, de **Démosthène**, de **Platon**, d'**Aristote**, de **Philippe**, d'**Alexandre**, d'**Hippocrate**, de **Démocrite**, d'**Héraclite**, de **Diogène**, de **Cratès**, d'**Anacharsis**, d'**Euripide**, de **Théano**, de **Mélissa**, de **Mya**, d'**Alciphron**, de **Philostrate**, de **Théophylacte**, d'**Élien**, d'**Énée**, de

cipies : multi ioci. Vale.

MARCI TVLLII CICERONIS EPISTOLARVM FAMILIARIVM LIBER DECIMVS INCIPIT.

M. C : Planco. S. D.

T affui proficiscēs ī græciam & postea q̄ de meo cursu Reipu. sum uoce reuocatus : nunq̄ per. M. Antonium quietus fui. cuius tanta est non insolentia (nam id quidem uulgare uitium est) sed immanitas nō modo ut uocē sed ne uultū quidem liberū ferre possit cuiusq̄. Itaq; mihi maximæ curæ ē nō de mea qdē uita cui satisfeci : uel ætate uel factis : uel siqd. etiam hoc ad rem pertinet gloria. sed me patria solicitat. In primisq; mi Plance expectatio consulatus tui quæ ita longa est : ut optandū sit ut possimus ad id tēpus Reipu. spiritū ducere. Quæ potest enī spes esse in ea Repu. in q̄ hominis impudētissimi armis oppressa sunt oīa. Et ī qua nec senatus nec populus uim habet ullam Nec leges ullæ sunt : nec iuditia nec omnino simulacrū aliquod ac uestigium ciuitatis. Sed quando acta oīa mitti ad te arbitrabar : nihil erat quod singulis de rebus scriberem. Illud aūt erat amoris mei : quem a tua pueritia susceptum nō seruaui solū sed etiam auxi : monere atq; hortari : ut in Rempu. omni cogitatione curaq; incumberes. quæ si ad tuū tempus producitur : facilis gubernatio est. ut perducatur autem magnæ cū diligētiæ est : tum etiam fortunæ. Sed & te aliquāto ante (ut spero) habebimus : & præterq̄ quod Reipu. consulere debemus : tamē tuæ dignitati ita fauemus ut omne nostrum consiliū studiū officium operam laborem diligentiam ad amplitudinē tuam conferamus : Ita facillime & Reipu. quæ mihi carissima est & amicitiæ nostræ quam sanctissime nobis colendam puto : me intelligo satisfacturum. Furnium nostrum tanti a te fieri quantum ipsius hmanitas : & dignitas postulat : nec miror & gaudeo : teq; hoc existimare uolo. quicquid in eū iudicii officiiq; contuleris : id ita me accipere :

Procope, de **Denys**, de **Lysis**, d'**Amasis** et de **Muson**. Le volume se termine par un avis de Marc Musurus et une épître d'Alde Manuce « Antonio Codro Urceo ».

Le 86e f. de cette seconde partie est blanc, ainsi que le v⁰ du dernier f.

Voy. E. Legrand, *Bibliographie hellénique*, I, n⁰ 22.

Cet exemplaire provient de la bibliothèque de M. **Henri de La Cise**, vendue en 1862.

1874. [M. Tullii Ciceronis ad familiares Epistolae.] *S. l. n. d.* [*v.* 1470], in-fol. de 180 ff. de 34 lignes à la page, impr. en caract. ronds, sans chiffr., récl. ni sign., reliure en bois, recouverte de mar. olive, tr. dor., ciselée. (*Rel. de la fin du XVe siècle.*)

Édition décrite pour la première fois, d'après le présent exemplaire, dans le *Supplément au Manuel du libraire*. Elle est imprimée avec les mêmes caractères que l'édition princeps des œuvres d'Horace, décrite dans notre tome I (n⁰ 408). Le 1er f. est blanc.

Les premières lignes du 2e f., qui devaient contenir l'intitulé, n'ont pas été tirées à l'impression; mais l'espace réservé pour un titre manuscrit n'a pas été rempli. Le commencement du texte est disposé de la façon suivante :

> [E] Go omni officio ac potius pietate erga te cæteris satisfacio omnibus mihi ipse nunq̃ satis facio. Tanta enim magnitudo est tuor/ erga me meritorum : ut quoniam tu nisi perfecta re de me non conquiesti : ego quia non idem in tua causa efficio : uitam mihi esse acerbam putem. In causa hæc sunt. Hammonius regis legatus aperte pecunia nos oppugnat. Res agitur per eosdem creditores : per quos cum tu aderas agebatur. Regis causa si qui sunt qui uelint : qui

Le volume se termine, au v⁰ du 180e f., par ces quatre vers placés au-dessous du mot *Finis* :

> N icia quis uestros polycleteq ; cantet honores.
> Si uideat manibus præmia parta nouis ?
> R atus erat numerus librorum : inuenta litura est
> Quæ queat æternum reddere laudis opus.·.

Nous donnons ci-contre un spécimen des caractères.

Exemplaire imprimé sur **vélin**, ayant appartenu, comme les œuvres d'Horace, à la famille **Martinengo**, dont les armes sont peintes en bas du premier f. du texte. Les reliures des deux volumes sont identiques. Les initiales peintes sont d'une grande finesse et d'un beau style.

1875. P. Favsti andrelini || Foroliuiensis poetæ laureati || || atq; Oratoris Clarissimi || Epl'æ Prouerbiales & || morales lõge lepi || dissime, nec mi || nus senten- || ciosæ. || *Venundantur a Ioanne Paruo commorãte in vico* || *sãcti iacobi sub intersignio lilij aurei. — Finis nouem epistolarum adagialium. P. Fausti Andreli* || *ni iuxta musarum videlicet numerum : & trium* (*quot chari-* || *tes sunt*) *epigrammatum, pro Ioanne Paruo impressarũ cõ-* || *morente* [sic] *in vico diui iacobi sub intersignio Lilii Aurei. S. d.* [*v.* 1507], in-4 de 12 ff. non chiffr. de

37 lignes à la page, non compris le titre courant, sign. *A* par 8, *B* par 4.

Au titre, la marque de *Jehan Petit* que nous avons reproduite dans notre tome I (n° 421, art. 3). — Au v° du titre, sont imprimés les *Argumenta.*

Le second f. contient, au r°, une épître dédicatoire de Fauste Andrelin « illustri Franciae cancellario, Joanni de Ganay, Mecoenati suo », et, au v°, quatre distiques « ad illustrem Franciae cancellarium Guidonem Rupefortem ».

Les neuf épîtres sont suivies de 8 nouveaux distiques sur la mort du chancelier Guy de Rochefort (janvier 1507) et de 7 distiques en l'honneur de son successeur, Jehan de Ganay (31 janvier 1507 — mai 1512).

1876. LETTRES || MISSIVES || ET FAMILIERES || d'Estienne du Tron- || chet Secretaire de || la Royne, Mere du || Roy. || Auec la [*sic*] Monologue de la prouidence Diuine || au peuple François. || Reueües, corrigées & augmentées de plusieurs || Lettres Amoureuses, tirées tant de l'italien || du bembe, que de plusieurs || autres Autheurs. || *A Roüen*, || *Chez Claude le Villain, Libraire & Re-* || *lieur du Roy, demeurant à la ruë du* || *Bec, à la bonne Renommée.* || M.DC.XV [1615]. In-12 de 14 ff. non chiffr., 330 ff. chiffr. et 1 f. blanc, mar. r. jans, tr. dor. (*Thibaron et Joly.*)

Collation des ff. lim. : Titre, orné de la marque de *Claude Le Villain*, marque qui représente la Renommée avec cette devise : *Ad coelum volito ut in Deo quiescam* ; — 4 ff. pour un avis d'Estienne Du Tronchet « au lecteur de bonne volonté, sur la louange et recommandation de la lettre missive, etc. » ; — 2 ff. contenant un acrostiche de NICOLAS VIGNER [*sic*], « procureur fiscal de l'université de Paris », et deux sonnets de CLAUDE DE MONGISSON, Parisien, qui a pour devise : *Espoir;* — 7 ff. de *Table.*

Les lettres de Du Tronchet, publiées pour la première fois par *Lucas Breyer*, à *Paris*, en 1568, ont été fréquemment réimprimées, avec diverses additions. L'édition de 1615 contient 239 épîtres, dont quelques-unes sont en vers (fol. 1-312). Ces épîtres sont suivies (fol. 313-314) du *Monologue de Providence divine au peuple françois*, poème dont il existe deux éditions anonymes de l'année 1561 (Brunet, III, 1829).

Les ff. 315-316 sont occupés par un sonnet et un huitain de Du Tronchet ; un sonnet de JEAN DE HOGUELANDE, « gentil-homme hollandois », dont la devise est : *Veritas odium parit* ; un sonnet de JEAN PERRIN, SEIGNEUR DE CHERVÉ, dont la devise est : *En pire n'ira* ; une pièce latine de CLAUDE MONDIN, « advocatus curiae » ; trois épigrammes latines de PROTOGÈNE MASSON, Forezien.

Le volume se termine (ff. 317-330) par le *Recueil des lettres amoureuses tirées, tant de l'italien, de Pierre Bembe, que de plusieurs autres.*

Du Tronchet était mort, vers 1585, à Rome, où il avait passé les dernières années de sa vie. Ce qui donne surtout de l'intérêt à ses lettres, ce sont les noms des personnages à qui elles sont adressées. La table n'en énumère pas moins de 154. En divers endroits, on trouve l'anagramme de l'auteur : *En heur content se dit.*

1877. LES LETTRES de || Messire Paul de Foix, || Archeuesque de Tolose, || & Ambassadeur pour le Roy auprés || du Pape Gregoire XIII. || escrites || Au Roy Henri III. || *A Paris,* || *Par Charles Chappellain, ruë de la* || *Bucherie, à l'image*

saincte Barbe. || M.DC.XXVIII [1628]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 18 ff., 652 pp., 1 f. pour l'*Extraict du privilége* et 1 f. blanc.

Recueil publié par l'abbé **Auger de Mauléon**, qui, quatre ans auparavant, avait fait paraître les *Lettres de d'Ossat* (nº 1878).

Collation des ff. lim. : Titre ; 2 ff. pour l'avis *Au Lecteur* ; 14 ff. contenant : *Harangue funébre sur le trespas de messire Paul de Foix, archevesque de Tolose et ambassadeur à Rome pour le roy Henry III., auprés du pape Gregoire XIII., faicte en latin par* **Marc Antoine de Muret**, *et traduite en françois par* **A. de M.** [**Auger de Mauléon**] ; 1 f. blanc.

L'oraison funèbre, prononcée par M.-A. de Muret, à Rome, le 29 mai 1584, a été imprimée séparément en latin (*Romae, B. de Grassis*, 1584, in-4 ; *Parisiis, R. Colombellus*, 1584, in-8) et en français (*Paris, R. Coulombel*, 1584, in-8). Voy. Biblioth. nat., Ln27. 7670, 7671 et 7671 A.

Le privilège, daté du 7 juillet 1628, est accordé pour six ans à *Chappellain.*

1878. **Lettres** || de l'Illustrissime et Reuerendissime || Cardinal d'Ossat || Euesque de Baieux. || Au Roy Henri le Grand, || et à Monsieur de Villeroy. || Depuis l'Année M.D.XCIV. iusques || à l'Année M.DC.IIII. || *A Paris,* || *Par Ioseph Boüillerot, demeurant en la ruë de* || *Harlay au Croissant.* || M.DC.XXIV [1624]. In-fol. de 24 pp., 1 f., 313 et 445 pp., plus 8 ff. d'*Additions* et de *Table* et 1 f. blanc, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Recueil publié par l'abbé **Auger de Mauléon**.

Collation des ff. lim. : Titre, orné des armes de France et de Navarre ; — avis « Au Lecteur » (pp. 3-6) ; — *Oratio in funere illustrissimi ac reverendissimi Arnaldi, cardinalis Ossati, episcopi Baiocensis, habita Romae, in ecclesia sancti Ludovici, xv. kal. Aprilis M.DC.IIII*, [auctore **P. Tarquinio Gallucio**] (pp. 7-12) ; — *Epitaphe de M. le cardinal d'Ossat* (p. 13) ; — *Harangue funébre sur le trespas de messire Arnauld, cardinal d'Ossat. . ., traduite de latin en françois* (pp. 14-21) ; — éloges du cardinal par **J.-A. de Thou** et **Sc. de Sainte-Marthe** (pp. 22-24).

Le f. qui suit les liminaires est occupé par un grand portrait de D'Ossat, signé de *L. Gaultier*, 1624.

La première partie contient 153 lettres, et la seconde, 200 lettres, plus diverses pièces et mémoires.

Exemplaire aux armes de **Charles II de La Porte**, premier **duc de La Meilleraye**, pair, maréchal et grand maître de l'artillerie de France, mort le 8 février 1664.

1879. **Lettres** || **panegyriqves** || aux Princes, || et Prelats || de l'Eglise. || Par le Sr de Rangouze. || *Imprimées aux dépens de l'Autheur.* || *A Paris,* || Auec Priuilege du Roy. || 1649. In-8 de 77 ff. non chiffr., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Comme le remarque M. Brunet (IV, 1102), le sieur de Rangouze semble n'avoir eu d'autre métier que d'adresser des lettres panégyriques à de grands personnages pour obtenir d'eux quelque gratification. Chacune de ses lettres est imprimée séparément, ce qui lui a permis de varier, suivant le destinataire, l'ordre et la composition de ses recueils. Notre exemplaire est composé : du

titre ; d'un portrait de Mazarin ; d'une épître « A monseigneur l'eminentissime cardinal Mazarin » (2 ff.) ; d'un avis au lecteur (2 ff.) et de 34 autres épîtres, savoir :

1° A monseigneur le prince de Conty ;
2° A monseigneur l'eminentissime cardinal Barberin ;
3° Monseigneur le cardinal de Richelieu, avant mourir, à monseigneur le cardinal Mazarin ;
4° A monseigneur l'eminentissime cardinal Anthonio Barberin ;
5° A monseigneur l'eminentissime cardinal de Lyon [Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu] ;
6° A monseigneur l'eminentissime cardinal Grimaldi ;
7° A monseigneur l'evesque de Mets, prince du S. Empire, [Henri de Bourbon-Verneuil] ;
8° A monseigneur le duc d'Aumale, abbé de S. Remy de Reims ;
9° A monseigneur l'abbé de La Riviére, conseiller du roy en ses conseils, chancelier des ordres de Sa Majesté ;
10° A monseigneur l'abbé de La Riviére, chancelier des ordres du roy et ministre d'estat ;
11° A monseigneur l'archevesque de Rouen, primat de Normandie, [François de Harlay] ;
12° A monseigneur l'archevesque d'Auch, [Dominique de Vic] ;
13° A monseigneur l'archevesque de Narbonne, [Claude de Rebé] ;
14° A monseigneur de Montchal, archevesque de Tholoze ;
15° A monseigneur l'archevesque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, [Henri de Béthune] ;
16° A monseigneur l'archevesque de Corinthe, coadjuteur en l'archevesché de Paris, [Jean-François-Paul de Gondi, plus tard cardinal de Retz] ;
17° A monseigneur de Pardeillan de Gondrin, archevesque de Sens, primat des Gaules et de Germanie ;
18° A monseigneur l'evesque de Meaux, premier aumosnier du roy, [Dominique Séguier] ;
19° A monseigneur de Cohon, evesque et comte de Dol ;
20° A monseigneur Delbene, evesque et comte d'Agen ;
21° A monseigneur Godeau, evesque de Grasse et de Vence ;
22° A monseigneur de Lingendes, evesque de Sarlat, predicateur ordinaire du roy ;
23° A monseigneur de Bertier, evesque de Montauban ;
24° A monseigneur d'Aumont, evesque d'Avranches ;
25° A monseigneur d'Estrades, evesque de Condom ;
26° A monseigneur de Beaumont, evesque de Rodez, precepteur du roy, etc. ;
27° A monseigneur de Lavardin, evesque du Mans ;
28° A monsieur l'abbé de Richelieu ;
29° A monsieur l'abbé de Jassin, grand maistre de la chapelle du roy ,
30° A monsieur l'abbé de Castille, conseiller et aumosnier du roy, abbé de S. Benigne de Dijon, de Nôtre-Dame de La Bussiére, etc. ;
31° A monsieur l'abbé de Bourzay ;
32° A monsieur l'abbé de Cerisy ;
33° A monsieur de Marolles, abbé de Villeloing ;
34° A monsieur Vincent [de Paul], superieur general de la congregation de la mission.

Toutes ces lettres sont imprimées en italiques. Chaque lettre occupe 2 ff. sauf celle qui est adressée à l'archevêque de Rouen (n° 11), laquelle en occupe 3. Les 2 derniers ff. contiennent le texte du privilège accordé pour dix ans au sieur Rangouze, le 2 juin 1648.

Les plats du volume portent les armes et le chiffre du cardinal JULES MAZARIN. Le chiffre est répété sur le dos.

Des bibliothèques de J.-J. DE BURE (Cat., n° 1100) et L. DOUBLE (Cat. de 1863, n° 233).

1880. LETTRES || DE || RESPECT, || D'OBLIGATION, || ET D'AMOVR. ||

De Monsieur Boursault. || *A Paris*, || *Chez Theodore Girard, dans la* || *grand'Salle du Palais, du costé de la Cour* || *des Aydes, à l'Enuie.* || M.DC.LXIX [1669]. || Auec Priuilege du Roy. In-12 de 12 ff. et 479 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les lim. se composent : d'un frontispice gravé ; du titre ; de 5 ff. pour une épître « A monseigneur le marquis de Louvois et de Courtenvault, secretaire d'Estat » ; de 4 ff. pour une *Preface, qu'on lira si l'on veut* ; d'un f. pour l'*Extrait du privilége*.

Les lettres de Boursault sont écrites en prose et en vers. Le poète avait publié en 1665 et 1666 une gazette rimée dont il a fait entrer quelques fragments dans son recueil. Ces fragments, au nombre de six, se placent entre le 19 juillet 1665 et le 15 mai 1666 ; ils ont été réimprimés dans *Les Continuateurs de Loret : Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres, recueillies et publiées par le baron James de Rothschild*, tome I (1881, gr. in-8).

Le privilège, daté du 30 octobre 1667, est accordé pour sept ans à Boursault, qui déclare en faire cession à *Jean Guignard* et à *Théodore Girard*. L'achevé d'imprimer est du 31 août 1668.

1881. Lettres de Louis Nublé à Girault et à Ménage. 1648-1681. In-4.

Louis Nublé, avocat au parlement de Paris, mort en 1686, a laissé une réputation rare d'érudition et d'intégrité : *quo non Catonior alter*, disait de lui Scarron dans une épître dédicatoire au premier président Pomponne de Bellièvre.

Notre recueil, qui provient de la collection Reignarg, vendue par M. É. Charavay, à Paris, le 18 février 1875 (Cat., n° 150), contient dix lettres autographes, dont les cinq premières seules sont signées, savoir :

1° *A monsieur, monsieur Girault, chés monsieur l'abbé Menage, à Angers* (datée de Paris, ce 4. d'avril 1648).

2° *A monsieur Girault, chés monsieur l'abbé Menage, à Paris* (datée d'Amboise, ce 18. d'octobre 1648.)

3° *A monsieur, monsieur l'abbé Menage, à Paris* (datée d'Amboise ce 12. de novembre 1648).

4° *A monsieur, monsieur Girault, chés monsieur Menage, à Paris* (datée d'Amboise, ce 26. de novembre 1648).

5° *A monsieur, monsieur l'abbé Menage, à Paris* (datée d'Amboise, ce 6. de may 1649).

6° [*A Ménage*] (datée d'Amboise, ce 8. d'aoust 1681).

7° *A monsieur, monsieur l'abbé Ménage, au cloitre de Notre-Dame, à Paris* (datée d'Amboise, ce 16. d'aoust 1681).

8° *Au même, même adresse* (datée d'Amboise, ce 7. de septembre 1681).

9° *Au même, même adresse* (datée d'Amboise, ce 17. de septembre 1681).

10° [*Au même*] (datée d'Amboise, ce 21. de septembre 1681).

Les lettres de Nublé sont très intéressantes ; on y relève les noms d'une foule de personnages du temps et diverses nouvelles littéraires. Il est regrettable que M. de Monmerqué n'ait pu exécuter le projet qu'il avait conçu de publier cette correspondance. Voy. Tallemant des Réaux, éd. P. Paris, V, 251.

1882. Lettres d'Emery Bigot à Ménage. 1657-1658. In-4.

Émery Bigot, de Rouen, né en 1626, mort en 1689, fut un des savants les plus estimables du XVIIe siècle. Sa correspondance est d'une haute importance pour l'histoire littéraire. Notre recueil, qui provient, comme le

précédent, de la collection **Reignarg** (Cat., n° 19), contient 20 lettres autographes signées, dont voici les dates :

1° De La Haye, ce 31ème de may 1657. — 2° De La Haye, ce 19ème de juillet 1657. — 3° De La Haye, ce 27ème de juillet 1657. — 4° De La Haye, ce 9ème d'aoust 1657. — 5° De La Haye, ce 16ème d'aoust 1657. — 6° De La Haye, ce 23eme d'aoust 1657. — 7° De Francfort, ce 26ème de septembre 1657. — 8° De Strasbourg, ce xjème de novembre 1657. — 9° De Francfort, ce 14. d'avril 1658. — 10° De Francfort, ce jour de Pasques [21 avril] 1658. — 11° De Francfort, ce 5ème may 1658. — 12° De Francfort, ce 12. may 1658. — 13° De Francfort, ce 19. may 1658. — 14° De Francfort, ce 26. may 1658. — 15° De Francfort, ce 16. juin 1658. — 16° De Francfort, ce 23. juin 1658. — 17° De Francfort, ce 7. juillet 1658. — 18° De Francfort, ce 14. juillet 1658. — 19° De Francfort, ce 9. d'aoust 1658. — 20° De La Haye, ce 22. d'aoust 1658.

M. Henri Omont a publié dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1886, 227-255) seize lettres adressées par Bigot à Gilles Ménage et à Ismaël Bouillaud, du 26 avril 1657 au 11 août 1658. Ces lettres doivent s'intercaler dans celles qui composent notre recueil.

1883. Lettres et Papiers de Jacques-Benigne Bossuet, évêque de Meaux. Pièces in-8, in-4 et in-fol.

Cette collection, formée avec une rare persévérance par M. l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Ile, et à laquelle nous n'avons ajouté qu'une seule pièce (la 48e lettre), se divise en cinq sections, savoir :

I. — LETTRES AUTOGRAPHES DE BOSSUET ET DE SES CORRESPONDANTS.

1. Lettre de Bossuet [à Mme la maréchale de Bellefonds], datée de Saint-Germain, le 25 avril 1672 : « En me regardant moy mesme, je ne puis me consoler... »
2 pp. in-4.
Œuvres de Bossuet, éd. Lachat, XXVI, 144.

2. Lettre de Bossuet [à M. Dirois, à Rome], datée de Versailles, le 8 septembre 1672 : « Monsieur, J'ay sceu par Mr le curé de St Jacques du Hautpas... »
3 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVI, 150.

3. Lettre de Bossuet à M. Dirois, « près Mgr. le cardinal d'Estrées, à Rome », datée de Saint-Germain, le 12 janvier 1673.
2 pp. in-4. Suscription.

Cette lettre, écrite en grande hâte, présente des négligences de style que les éditeurs ont fait disparaître :

Original.	*Éd. Lachal*, XXVI, 159.
« Monsieur, J'ay receu vos deux dernieres lettres de Rome, et suis tout à fait d'avis de me conformer à l'avis que vous me donnez dans la derniére du 19. dec. Je suis donc d'avis, monsieur, que la version irlandoise... »	« J'ai reçu vos deux dernières lettres de Rome, et je crois devoir me conformer à ce que vous me proposez dans la dernière du 19 décembre. Je suis donc d'avis, monsieur, que la version irlandoise... »

4. Lettre de Bossuet à M. de Francastel, datée de Saint-Germain, le 23 février 1673 : « Monsieur, Je vous fais cette lettre pour vous dire que vous me ferez plaisir d'agir dorenavant dans la charge de procureur fiscal jusqu'à ce que j'y aye pourveu... »
1 p. in 4.
Inédite.

5. Lettre de Bossuet [à M. Dirois, à Rome], datée de Versailles, le 1er septembre 1674 : « Monsieur, J'ay receu par Mr le curé de St Jacques du Hautpas... »
2 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVI, 171.

6. Lettre de Bossuet [à M. Dirois, à Rome], datée de Saint-Germain, le 25 novembre 1676 : « Monsieur, Il y a long temps que je ne vous ay point donné de mes nouvelles... »
4 pp. in-4. La signature seule est autographe.
Éd. Lachat, XXVI, 199.

7. Lettre de Bossuet à un inconnu, datée de Saint-Germain, le 17 janvier 1677 : « Je ne manquerai pas, monsieur, de vous renvoyer vostre livre à la premiere commodité seure qui se presentera. J'ay eu tant de plaisir en le lisant que je suis plus prest à en faire une seconde lecture qu'à plaindre le temps que j'ay donné à la premiere... »
16 pp. in-4.
Inédite.

8. Lettre de Bossuet [au cardinal Cibo], datée de Meaux, le 27 juin 1688 : « Monseigneur, Si j'ose prendre la liberté de presenter à V. E. cette histoire où sont racontées les variations de l'heresie et ses laideurs decouvertes... »
1 p. in-4.
Inédite.

9. Lettre de Bossuet à Mme de Beringhen, abbesse de Farmoutiers, datée de Meaux, le 28 mars 1689 : « Vous pouvez, ma fille, quand il vous plaira faire le voyage que vous jugez nécessaire. J'aurai soin de vous envoyer l'*Apocalypse* quand elle sera en etat... »
1 p. in-4. Suscription.
Inédite.

10. Lettre de Bossuet à Mme Du Mans, à Jouarre, datée de Versailles, le 10 avril 1690 : « Vostre lettre du 20. mars, ma fille, meritoit une plus promte reponse : le temps a manqué... »
1 p. in-4. Suscription.
Inédite.

11. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Paris, le 2 mai 1690 : « Je voy par une apostille de Me vostre sœur à vostre lettre du 28. que vous n'avez pu la fermer... »
4 pp. in-4. La fin manque.
Éd. Lachat, XXVIII, 3.

12. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Germigny, le 13 juin 1691 : « Sur vostre lettre du 11.: j'ay sceu la mort des deux sœurs... »
6 pp. et 1 ligne in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 24. — Les éditeurs modernes ont supprimé plusieurs passages, celui-ci notamment : « Je repondrai à l'affaire de la jeune Baradat apres un peu de reflexion. Vous aurez les copies que vous souhaitez. »

13. Fin d'une lettre de Bossuet à Mme de Brinon, datée du 29 septembre 1691 : « Qu'ils font avec du levain. Ils communient sous les deux especes... »
4 pp. in-4. Les ratures, les surcharges et un trait de plume passé sur la signature indiquent que cette lettre a été recopiée.
Éd. Lachat, XVIII, 123.

14. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, datée de Germigny, le 24 octobre 1691 ; « Vostre lettre du 23., ma fille, me marque le contentement que vous avez...»
7 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 42-44.

15. Lettre de Mme de Brinon [à Bossuet], datée du 3 (non du 5) avril 1692 : « Madame la duchesse d'Anover commenssoit a s'impassienter, monseigneur... »
5 pp et 1/4 in-4.
Éd. Lachat, XVIII, 151-153. — Mme de Brinon joint à sa lettre la *Copie d'un article d'une lettre de Mad^e la duchesse d'Hanovre du 20. septembre 1691*, en 3 pp. in-4 (éd. Lachat, XVIII, 120).

16. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Meaux, le 12 mai 1692 : « J'arrive de mon petit voyage. J'ay veu partir le roy et toute la cour... »
4 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 83-85.

17. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Germigny, le 17 octobre 1692 : « Je vous mets, ma fille, de tout mon cœur en la protection speciale du saint ange qui est chargé de nous garder. C'est aujourd'huy dans le diocese la feste des saints anges gardiens... »
4 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 99.

18. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Paris, le 17 novembre 1692 : « J'arrivai samedi en cette ville ; je vais aujourd'huy à Versailles... »
2 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 103.

19. Lettre de Bossuet [à Mme de Brinon], datée du 25 juin 1693 : « En relisant la lettre de M. Leibniz du 29. mars... »
34 pp. in-4. Minute qui a dû être recopiée.
Éd Lachat, XVIII, 206-217.

20. Lettre de Mme de Brinon [à Bossuet], datée du 5 août [1693] : « Madame la duchesse de Bronzevick m'a envoié cette grande lestre de M^r. Libeniz... »
4 pp. in-4.
Éd. Lachat, XVIII, 182.

21. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Germigny, le 4 novembre 1693 : « J'ay, ma fille, receu vos lettres du 2., du 3. et du 4. Je me haste d'ecrire celle-ci... »
4 pp in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 146. — Les éditeurs modernes ont supprimé le début et fait plusieurs autres coupures.

22. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, à Jouarre, datée de Meaux, le 13 mars 1694 : « J'ay receu la lettre que vous m'ecriviez par l'homme que j'envoyai jeudi à Jouare... »
3 pp. in-4. Suscription. Cachet.
Éd. Lachat, XXVIII, 168. — Les éditeurs modernes ont supprimé le début.

23. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, datée de Meaux, le 18 juin 1694 : « Ne vous affligez point, ma fille ; Dieu vous regardera en pitié... »
3 pp. in-4. Suscription.
Éd. Lachat, XXVIII, 186-187.

24. Lettre de Mme de Brinon [à Bossuet], datée du 18 juillet 1694 : « Voila enfin la reponce de M^r l'abbé de Locom, que je vous envoie, monseigneur... »
7 pp. in-4.
Éd. Lachat, XVIII, 241-243.

25. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Marly, le 24 juillet 1694 : « J'ay receu vostre lettre du 19., ma fille. Ne vous faites point un scrupule de vous estre abandonnée au sommeil... »
4 pp in-8.
Éd. Lachat, XXVIII, 191.

26. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, à Jouarre, datée de Germigny, le 12 août 1694 : « J'en userai, ma fille, comme vous souhaitez avec ma sœur Griffine... »
2 pp. in-4. Suscription.
Éd. Lachat, XXVIII, 194.

27. Lettre de Mme de La Motte Guyon à Bossuet, écrite vers la fin de décembre 1694 : « Monseigneur, Je ne saurois assez vous exprimer... »
3 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 629.

28. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Paris, le 30 avril 1695 : « Les plaintes de vostre derniere lettre s'evanouiront, ma fille... »
4 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 237.

29. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, datée de Meaux, le 10 mai 1695 : « Je n'ay, ma fille, jamais douté de vostre sincerité... »
3 pp. et 1/8 in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 238.

30. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, datée de Meaux, le 10 juin 1695 : « Je vous ai déja dit, ma fille, ce que je pensois sur le voyage de Soissons... »
4 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 244.

31. Lettre de Bossuet [à Mme d'Albert], datée de Paris, le 16 juillet 1695 : « Je parts aujourd'huy pour la Trappe... »
2 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVIII, 249.

32. Lettre de Bossuet à Mme d'Albert, datée de Germigny, le 28 octobre 1695 : « Il m'est bien aisé de vous dire en general, ma fille... »
3 pp. in 4.
Éd. Lachat, XXVIII, 264.

33. Lettre de M. de Valincourt à l'abbé Le Dieu, [secrétaire de Bossuet], à Paris, datée du 17 septembre, vers 1695 : « J'ay receu icy, monsieur, le dernier livre de M. de Meaux qui fait toute ma consolation... »
1 p. in-4. Suscription.
Inédite.

34. Lettre de Bossuet à une dame, sans date (v. 1695 ?) : « Je suis bien payé de mon dialogue... »
7 pp. in-fol. Minute dictée, avec corrections autographes.
Éd. Lachat, XXVI, 137-143.

35. Lettre de Bossuet à M. Pastel, docteur de Sorbonne, datée de Meaux, le 3 août 1696 : « J'ay receu, monsieur, avec une sincere reconnoissance le temoignage... »
2 pp. in-4.
Éd. Lachat, XXVI, 510.

36. Lettre de l'abbé Bossuet à Bossuet, son oncle, datée de Rome, le 8 octobre 1697 : « C'est pour vous donner avis seulement que j'ai adressé à Mr de Reims un paquet pour vous... »
2 pp. et 1 ligne in-4.
Inédite.

37. Lettre de Bossuet à M. le prieur de Claye, à Claye, datée de Versailles, le 6 décembre 1697 : « Il n'y a nulle difficulté de proceder au mariage des parties dont vous me parlez... »
2 pp. in-4. Suscription.
Inédite.

38. Lettre de Bossuet à M. l'abbé Bossuet, à Rome, datée de Meaux, le 22 décembre 1697 : « Nous n'avons pas encore ici les lettres du dernier ordinaire... »

4 pp. et 1/4 in-4. Suscription. Cachet.

Éd. Lachat, XXIX, 255. — Les éditeurs modernes ont supprimé plusieurs passages.

39. Lettre de Bossuet [à l'abbé Bossuet, à Rome], datée de Meaux, le 17 août 1698 : » J'ay receu vos lettres du 12. par le courier de M. le cardinal de Bouillon... »

4 pp. in-4.

Éd. Lachat, XXIX, 539-541. — Les éditeurs ont remplacé la fin de cette lettre par un morceau tiré probablement d'une autre lettre. Voici ce que porte l'original :

« Je serai mardi à P[aris]. Je dirai ce qu'il faudra dire sur 32 [vous].

« Le temoignage du + b. 80. 7 + [duc] sera + 70. 80. 70. 41. 5. 7. 71 + [suspect] à cause de l'interest de + 70. 9. 4. 99. 97. 97. 5 + [sa fille]. Taschez de + 36. 5. 3. a. 3. 50. 5. 36 [regagner] le feu. [Mgr. Giorgi]. J'en parlerai à 24 [?]. Je suis bien aise que votre fluxion soit passée. Ne soyez pas en peine de nostre courier.

40. Lettre de Bossuet [à l'abbé Bossuet, à Rome], datée de Fontainebleau, le 10 novembre 1698 : « J'ay receu ici vostre lettre du 21. du passé... »

18 pp. in-4.

Éd. Lachat, XXX, 82-87. — Les éditeurs modernes ont supprimé plusieurs passages.

41. Lettre de Bossuet [à l'abbé Bossuet, à Rome], datée de Meaux, le 24 novembre 1698 : « Je viens de recevoir vostre lettre du 4. et d'y apprendre l'arrivée de nostre courier extraordinaire... »

4 pp. in-4.

Éd. Lachat, XXX, 105.

42. Lettre de Bossuet à Leibnitz, datée de Meaux, le 9 janvier 1700 : « Monsieur, Rien ne me pouvoit arriver de plus agreable... »

29 pp. et 1/2 in-4. Minute dictée. Corrections autographes.

Éd. Lachat, XVIII, 250-260.

43. Lettre de Bossuet à Leibnitz, datée de Versailles, le 30 janvier 1700 : « Monsieur, Des deux difficultez que vous m'avez proposées... »

26 pp. in-4. Minute dictée. Corrections autographes.

Éd. Lachat, XVIII, 261-269.

44. Lettre de Bossuet à Leibnitz, datee de Versailles, le 1er juin 1700 : « Monsieur, Vostre lettre du 30. avril m'a tiré de peine sur les deux miennes... »

7 pp. in-4. Minute autographe.

Éd. Lachat, XVIII, 272.

44 *bis*. Seconde minute, également autographe, de la même lettre. La signature a été raturée.

4 pp. gr. in-4.

45. Lettre à Mme [de Beringhen, abbesse] de Farmoutiers, datée de Meaux, le 20 décembre 1700 : « Il n'est pas juste, madame, de nous oster la sœur Noelle... »

4 pp. in-4.

Éd. Lachat, XXVIII, 537. — Les éditeurs modernes ont supprimé la moitié de la lettre.

46. Lettre de Bossuet à Leibnitz, datée de Germigny, le 12 août 1701 : « Monsieur, Je voy dans la lettre dont vous m'honorez... »

19 pp. in-4. Minute dictée. Corrections autographes.

Éd. Lachat, XVIII, 321-328.

47. Lettre de Bossuet à ?, datée de Meaux, le 1er juin 1702 : « On a tiré le peu de reliques que je vous ai promises, monseigneur, du lieu où je les tenois en reserve... »

1 p. in-4.

Inédite.

48. Lettre de Bossuet « A monsieur monsieur l'abbé Le Dieu, chez M. de Meaux, rue Ste Anne, à Paris, datée de Versailles, « dimanche soir » [novembre 1702] : « Je fus hier si occupé que je ne pus vous mander la conclusion de nostre affaire... »
2 pp. in-4. Suscription. Cachet.
Inédite.

En résumé, on trouve dans cette section : 37 lettres autographes de Bossuet, dont une en double expédition (n° 44), 5 lettres écrites par un secrétaire, mais portant une signature ou des corrections autographes (nos 6, 34, 42, 43, 46), 3 lettres de Mme de Brinon (nos 15, 20, 24), une lettre de l'abbé Bossuet (n° 36), une lettre de Mme de La Motte-Guyon (n° 27) et une lettre de Valincourt (n° 33).

II. — COPIES DE LETTRES ET PIÈCES DIVERSES RELATIVES AU PROJET DE RÉUNION DES CATHOLIQUES ET DES PROTESTANTS.

Cette collection formée, après la mort de Bossuet, par son secrétaire l'abbé Le Dieu, a servi à la première édition des œuvres de l'évêque de Meaux. En voici le détail (nous donnons entre parenthèses les renvois à l'édition de M. Lachat) :

1. Plein pouvoir donné par l'empereur à l'évêque de Neustadt en Autriche, le 20 mars 1691 (XVII, 358-360).

2. Autre copie de la même pièce suivie de quatre extraits : d'une lettre de Leibnitz à Pellisson, datée de juillet 1691 (nous n'avons pas trouvé ces extraits dans l'édition de Lachat) ; d'une lettre du même à Mme de Brinon, en date du 16 juillet 1691 (XVIII, 118) ; d'une lettre du même à la même, en date du 17 décembre 1691 (XVIII, 158), et d'une lettre du même à Bossuet, en date du 28 décembre 1691 (XVIII, 139).

3. Extrait d'une lettre de Mme la duchesse de Hanovre à Mme l'abbesse de Maubuisson, en date du 10 septembre 1691 (XVIII, 120). — Lettre de Bossuet à Mme de Brinon, en date du 29 septembre 1691 (XVIII, 121-124).

4. Autre copie des deux mêmes lettres auxquelles sont ajoutées : la lettre de Leibnitz à Mme de Brinon en date du 29 septembre 1691 (XVIII, 125-130), et la lettre de Bossuet à Leibnitz en date du 10 janvier 1692 (XVIII, 141-143).

5. Seconde copie de la lettre de Leibnitz du 29 septembre 1691.

6. Seconde copie de la lettre de Bossuet du 10 janvier 1692.

7. Troisième copie des deux lettres précédentes. — Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 8 février 1692 (XVIII, 143-149). — Lettre du même au même, en date du 16 avril 1692 (XVIII, 153-158).

8. Lettre de Bossuet à Pellisson, en date du 7 mai 1692, copiée sur la minute et revue sur l'expédition autographe, dont les variantes sont indiquées (XVIII, 158-160). — Extrait d'une lettre de Leibnitz à Pellisson, en date du 3 juillet 1692 (XVIII, 161). — Extrait d'une lettre du même à Mme de Brinon, datée du même jour (XVIII, 162).

9. Autre copie de l'extrait de la lettre de Leibnitz à Pellisson.

10. Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 13 juillet 1692 (XVIII, 164-166). — Lettre de Bossuet à Leibnitz, en date du 27 juillet 1692 (XVIII, 166-168).

11. Autre copie de la lettre de Bossuet à Leibnitz du 27 juillet 1692.

12. Lettre de Bossuet à Leibnitz en date du 28 août 1692 (XVIII, 169-171).

13. Autre copie de la précédente.

14. Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 29 mars 1693 (XVIII, 178-182). — Lettre du même au même, en date du 13 juin 1693 (XVIII, 182). — Lettre du même au même, en date du 23 octobre 1693 (XVIII, 230-234).

15. Fragment de Bossuet sur l'essence des corps : « Toutes les fois que M. Leibnitz entreprendra... » (XXVI, 490).

16. Lettre de Bossuet à Mme de Brinon, en date du 25 juin 1693 (XVIII, 206-217).

17. Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 12 juillet 1694 (XVIII, 239-241).

18. Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 4 décembre 1699 (XVIII, 247-249). — Lettre de Bossuet à Leibnitz, en date du 9 janvier 1700 (XVIII, 250-260). — Lettre du même au même, en date du 30 janvier 1700 (XVIII, 261-269).

19. Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 30 avril 1700 (XVIII, 270).

20. Lettre de Leibnitz à Bossuet, en date du 3 septembre 1700 (XVIII, 314-318).

21. Lettre de Bossuet à Leibnitz, en date du 12 août 1701 (XVIII, 321-328).

22. Lettre de Bossuet à Leibnitz, en date du 17 août 1701 (XVIII, 329-350).

III. — NOTES ET FRAGMENTS DIVERS DE BOSSUET.

Nous classons sous ce titre 14 fragments écrits ou corrigés par Bossuet. Ces notes, ordinairement très sommaires, se rapportent presque toutes à des ouvrages lus par l'évêque de Meaux. On y trouve aussi des extraits d'Isaïe, des passages extraits des Pères (pour le *Traité de l'Usure*), des notes pour l'*Histoire des variations*, etc. Les 14 fragments représentent ensemble 67 pages.

On a joint à ce dossier plusieurs fragments des devoirs du grand dauphin corrigés par Bossuet (18 pp. in-4).

IV. — ACTES ET PIÈCES CONCERNANT LA VIE DE BOSSUET ET SON ADMINISTRATION ÉPISCOPALE.

1. *Faits concernant M. de Meaux*. Notes biographiques rédigées par l'abbé Le Dieu.
2 pp. in-fol.

2. Copie de l'approbation donnée par Bossuet, le 2 octobre 1669, à l'*Histoire sacrée en tableaux*, de l'abbé de Brianville.
1 p. in-8.

3. Copie du bref adressé par le pape Innocent XI au clergé de France, le 11 avril 1682.
8 pp. et 1/2 in-fol.
Éd. Lachat, XXII, 643-648.

4. Requête adressée à l'évêque de Meaux, par M. de Riencourt, à l'effet d'être autorisé à construire une chapelle à Parousin, 1684.
12 pp. et 1/2 in-4. — La requête est suivie d'une ordonnance de Bossuet, du 2 août 1684, prescrivant une enquête.

5. Acte daté de Meaux, le 20 septembre 1684, par lequel Bossuet permet à M. Simon de Riencourt de faire construire une chapelle.
2 pp. et 2/3 in-4.

6. Acte daté de Meaux, le 5 août 1687, par lequel Bossuet nomme le sieur Louis Pluyette, curé de l'église paroissiale de Saint-Martin de Condé-Saint-Libiaire, près de Crécy.
3 pp. in-fol. sur vélin.

7. Acte daté de Meaux, le 22 avril 1692, par lequel Bossuet, en sa qualité de prieur commendataire de Saint-Étienne du Plessis-Grimoult, de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Bayeux, présente à la nomination de l'évêque de Bayeux Michel Lebahy, prêtre, pour remplacer défunt maître Pierre Le Roy comme curé de Plessis-Grimoult.
2 pp. in-fol. Sceau.

8. Acte daté de Meaux, le 14 août 1692, par lequel Bossuet permet à M. Roullant de faire célébrer la messe dans une chapelle particulière et d'y recevoir la communion.
1 p. in-fol. sur vélin.

A cette pièce sont joints deux actes analogues: l'un du cardinal de Vendôme, nonce apostolique, daté de Paris, le 22 avril 1668 ; l'autre de Dominique de Ligny, évêque de Meaux, daté de Meaux le 21 mai 1668. Ces deux actes permettent à Jacques Gadret ou Quadré de faire dire la messe dans sa chapelle.

9. Acte daté de Meaux, le 12 avril 1695, par lequel Bossuet approuve une donation faite par Marguerite Bled, veuve de défunt Pierre, à l'église Saint-Martin de Doue, près de Coulommiers.
3 pp. in-fol. sur vélin.

10. Copie d'un placet adressé par Bossuet au roi, pour le supplier de nommer son neveu, l'abbé Bossuet, coadjuteur de l'évêché de Meaux, [1703].
6 pp. et 1/4 in-fol.
Éd. Lachat, XXVII, 285-287.

11. Acte daté de Paris, le 7 mai 1704, par lequel Louis Bossuet, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, etc., donne son acquiescement à une transaction intervenue, le même jour, entre Jacques-Bénigne Bossuet, abbé de Savigny, son frère, légataire universel de l'évêque de Meaux, et les enfants et héritiers de maître René Pageau, avocat au parlement.
La transaction dont il est ici question, et dont une copie moderne est jointe à l'acte ci-dessus, mettait fin à un procès pendant devant la seconde chambre des requêtes du palais. Bossuet, ainsi que le raconte Voltaire dans *Le Siècle de Louis XIV*, avait dû épouser dans sa jeunesse une demoiselle de Mauléon, et avait signé avec elle un contrat de mariage. Par la suite, Bossuet avait voulu indemniser celle qui avait été sa fiancée du préjudice qu'il lui avait causé par sa résolution d'entrer dans les ordres, et il avait consenti solidairement avec elle, le 23 mars 1682, une rente de 2250 livres au profit du sieur René Pageau, avocat au parlement, en paiement d'immeubles cédés à Catherine Garry de Mauléon. Les parties intéressées se mettent d'accord pour que les immeubles soient vendus et la rente remboursée aux héritiers et ayants-droit du sieur Pageau.

V. — LETTRES ET PAPIERS DES MEMBRES DE LA FAMILLE DE BOSSUET.

1. — *Bénigne Bossuet, conseiller au parlement de Metz, père de l'évêque de Meaux.*

1. Mandat de paiement donné au sieur Haillard, tapissier, le 21 mars 1648, pour travaux exécutés dans les bâtiments du parlement.
1 p. et 3 lignes in-4.

2. Reçu d'une somme de 750 livres pour ses gages du semestre échu au 31 juillet 1648. L'acte est daté de Toul, le 18 avril 1653.
1 p. in-4 sur vélin.

2. — *Antoine Bossuet, fils du précédent et frère de l'évêque de Meaux.*

1. Lettre à son fils, l'abbé Bossuet, à Rome, datée de Paris, le 10 septembre 1696 : « J'ay receu vostre lettre du 21. aoust. M. de Meaux vous écrira peut-être de Germini, où il est, en bonne santé... »
1 p. in-4. Suscription.

2. Lettre au même, datée de Paris, le 24 juin 1697 : « Nous avons appris par vos lettres du 4. l'arrivée de M. le card. de Bouillon... »
2 p in-4. Suscription.

3. — *Jacques-Bénigne Bossuet, fils du précédent et neveu de l'évêque de Meaux.*

(Voy. 1re section, n° 36.)

1. Lettre du cardinal Toussaint de Forbin-Janson à l'abbé Bossuet, datée de Bresles, le 27 septembre 1699 : « J'aprens avec joye, monsieur, que vous estes de retour à Fontainebleau en parfaite santé de vostre long voyage de Rome... »
1 p. in-4. Signature autographe. Suscription.

2. Requête adressée, au mois d'octobre 1703, par l'abbé Bossuet, prêtre, docteur en théologie, archidiacre de Meaux, abbé de Savigny (diocèse de Lyon), à l'official de Meaux pour être par lui pourvu de la commende du prieuré du doyenné conventuel, non électif, de Saint-Sulpice de Gassicourt, de l'ordre de Cluny (diocèse de Chartres), prieuré conféré audit abbé par des bulles du pape du 17 des calendes de mai 1703; dûment vérifiées.
2 pp. et 1/2 in-4.

3. Formule du serment prêté par l'abbé Bossuet, le 15 octobre 1703, comme prieur commendataire de Saint-Sulpice de Gassicourt.
3 pp. in-4.

4. Lettre de l'abbé Bossuet au prieur de Claye, à Claye, datée de Paris, le 14 avril 1704 : «Le corps de Mgr. l'ev. de Meaux sera porté à Claye mercredi prochain 16. et deposé dans l'eglise de la paroisse... »
1 p. in-4. Suscription.

5. Reçu donné par Jacques-Bénigne Bossuet, abbé de Saint-Lucien de Beauvais, d'une somme de 375 livres pour un semestre d'une rente de 750 livres constituée à son profit sur les aides et gabelles.
Acte sur vélin, daté du 20 novembre 1706.

6. Lettre d'Anne-Marguerite de Rohan, abbesse de Jouarre, à l'abbé Bossuet, datée du 9 mars [1709] : « Quoy que votre silence sur la grande perte que j'ay faite, m'ait paru un peu long, monsieur, je n'ay pas douté que vous n'eussiez assez de bonté pour moy... »
3 pp. in-4. Suscription. Cachet.
La perte à laquelle l'abbesse fait allusion est celle de sa mère Anne de Rohan-Chabot.

7. Approbation donnée par Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, le 2 décembre 1732, au compte de Chastel et Fauveau, notaires royaux à Troyes, relatif aux hôpitaux de la ville.
2 pp. in-4.

8. Lettre de Jacques-Bénigne, évêque de Troyes, aux religieuses de la congrégation du Calvaire : « Soyés bien persuadées, ma R. mere et mes cheres-filles, que je m'interesse trop à tout ce qui regarde votre congregation pour la perdre un moment de veue... »
3 pp. et 3 lignes in-fol.

9. Lettre de dom François-Armand Gervaise à Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes : « Monseigneur, L'exemple des grands hommes qui nous ont precedé dans les dignités ou dans les emplois dont nous nous trouvons revêtus par la divine providence... » [1638].
6 pp. et 1/2 in-4.

4. — *Louis Bossuet, frère du précédent et neveu de l'évêque de Meaux.*

1. Quittance de 176 livres, 10 sols, signée par L. Bossuet comme procureur de Me Hector-Bernard Pouffier, conseiller au parlement de Dijon, le 26 juin 1706.
Pièce sur vélin.

2. Quittance de 125 livres de rente signée du même, en la même qualité, le 26 juin 1706.
Pièce sur vélin.

3. Quittance de 125 livres de rente signée du même, en la même qualité, le 22 novembre 1706.
Pièce sur vélin.

4. Quittance de 125 livres de rente signée du même, en la même qualité, le 17 mars 1707.
Pièce sur vélin.
Voyez encore sur Louis Bossuet, l'acte inventorié plus haut, IVe section, art. 11, p. 369.

5. — *Bénigne Bossuet, fille du précédent et petite-nièce de l'évêque de Meaux.*

Expédition d'un acte passé à Meaux, le 3 septembre 1704, par lequel Jean Adam, laboureur, et Marie L'Hôte, sa femme, promettent de servir à Philippe Cornuau, bourgeois de Paris, tuteur de Bénigne Bossuet, fille de Louis Bossuet, conseiller du roi en ses conseils et maître des requêtes de son hôtel, héritière sous bénéfice d'inventaire de l'évêque de Meaux, une rente foncière de 15 livres tournois, valant actuellement en capital 312 livres, 3 sols, à valoir sur la somme de 1000 livres qu'ils restent devoir à l'évêque défunt pour le loyer d'un moulin.
3 pp. et 1/2 in-fol. sur vélin.

6. — ? *Bossuet.*

Lettre à M. Robinot, à Poitiers, datée de Chênoise, le 29 janvier, s. a. : « Voila, monsieur la premiere que je receu de billet [*sic*] de vous pour vous aller trouver à Provins. On me le rend dans le moment, attendu que je suis tombé malade, il y a deux mois, à sept ou huit lieux [*sic*] de Chenoise... »
1 p. in-8. Suscription.
Rien ne prouve que le signataire de cette lettre appartienne à la famille de l'évêque de Meaux.

7. — *Isaac Chasot, neveu de Bossuet.*

Quittance donnée par Isaac Chasot, conseiller du roi en son parlement de Metz, d'une somme de 750 livres pour ses gages du semestre échu le 31 janvier 1653.
Pièce sur vélin, datée du 21 juillet 1653.

1884. Lettres de Pierre-Daniel Huet à Ménage. 1660-1690. Pet. in-4.

Les lettres du célèbre évêque d'Avranches, qui trouveront peut-être un jour un éditeur, offrent le plus grand intérêt. Notre recueil contient soixante pièces autographes, dont voici les dates :
A Caen, les 5 et 21 janvier, 4 et 19 février, 8 et 19 mars, 2 avril, 20 mai 1660 ; 14 janvier, 10 mars, 29 août, 5, 16 et 19 septembre, 17 octobre, 7, 14, 17 et 21 novembre, 5, 8, 12, 16, 19, 23 et 30 décembre 1661 ; 5, 12, 16, 23 et 30 janvier, 6 février, 6 et 20 mars, 7, 15 et 21 avril, 4 et 22 mai, 19 juin, 3 juillet, 20 et 27 octobre, 21 et 30 décembre 1662 ; 19 janvier, 5, 12 et 26 février, 16 et 30 mars, 27 avril, 15 juin, 26 juillet, 2 et 17 août 1663 ; 29 janvier 1665 ; à Aunay, les 8 et 13 août 1684.
La dernière lettre, qui paraît être de février 1690, porte seulement « jeudy matin ».
De la collection Reignarg, vendue à Paris le 18 février 1875 (Cat., n° 103).

1885. Lettres || Portvgaises || Traduites || en François. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au* || *Palais, sur le second Perron* || *de la sainte Chapelle.* || M.DC.LXIX [1669]. || Avec Privilege du Roy. Pet. in-12 de 4 ff. lim., 182 pp. et

1 f. — RÉPONSES || aux || Lettres || Portugaises. || Traduites en François. || *A Paris*, || *Chez I. Baptiste Loison, au* || *cinquième Pillier de la grand'* || *Salle du Palais, à la Croix d'Or* || M.DC.LXIX [1669]. || Avec Privilege du Roy. Pet. in-12 de 126 pp. et 1 f. — Ensemble 2 part. en un vol. pet. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Éditions originales.

Lettres portugaises. — Les ff. lim. se composent du titre, de 2 ff. pour un avis « Au Lecteur » et de 1 f. blanc.

Le f. qui termine le volume contient un *Extrait du privilége*. Ce privilège est accordé pour cinq ans à *Claude Barbin*, le 28 octobre 1668. L'achevé d'imprimer est du 4 janvier 1669.

Les *Lettres portugaises* sont attribuées à une religieuse appelée MARIANNE ALCAFORADA, qui les aurait adressées à un gentilhomme français, Noël Bouton de Chamilly, comte de Saint-Léger, plus tard maréchal de France. La traduction passe pour être de THOMAS PERDOU DE SUBLIGNY. (voy. Barbier, II, 1286) ; elle est plus probablement du même traducteur que les *Responses*.

Les *Réponses* sont, comme les *Lettres*, au nombre de cinq.

Le f. qui termine le volume contient un *Extrait* du privilège accordé pour cinq ans à *Jean-Baptiste Loyson*, le 3 février 1669. Il y est dit que les *Responses* ont été traduites en français par le sieur D. F. D. M. Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

1886. LETTRES de Marie Rabutin-Chantal Marquise de Sevigné, à Madame la Comtesse de Grignan sa fille. MDCCXXVI [1726]. *S. l.* [*Rouen*], 2 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Tome premier : 1 f. blanc ; titre ; 381 pp. ; 1 f. d'*Errata* et 1 f. blanc. — *Tome second :* 1 f. blanc ; titre ; 324 pp. ; 1 f. d'*Errata* et 1 f. blanc.

Première édition des lettres de Mme de Sévigné à sa fille, publiée par THIRIOT, l'ami et le correspondant de Voltaire, d'après un manuscrit appartenant à l'abbé d'Amfreville. Le tome I contient : une *Préface* de Mr. DE BUSSY (pp. 1-8) ; une *Lettre de madame la marquise* DE SIMIANE *à monsieur le comte de Bussy, en lui envoyant le choix qu'elle avoit fait des lettres de madame de Sevigné* (pp. 9-14) ; 4 lettres à Emmanuel de Coulanges et 74 lettres à Mme de Grignan ; le tome II renferme 60 lettres à Mme de Grignan. Un article du *Mercure*, reproduit par M. Régnier dans son édition (XI, 436), donne de précieux détails au sujet de la publication de Thiriot.

Il existe trois éditions sous la même date et l'on a longtemps discuté sur le point de savoir quelle était la première, mais l'article du *Mercure* tranche la question, puisqu'il indique le nombre de pp. des deux volumes (381 pour le tome I, 324 pour le tome II).

Une lettre de Thiriot, également reproduite par M. Régnier (XI, 438), nous apprend que l'impression eut lieu à *Rouen*. Elle fut cependant clandestine, car la publication devait provoquer des réclamations de la part des descendants de Mme de Sévigné. L'imprimeur eut soin de mettre des réclames à chaque page pour faire croire que les volumes sortaient de presses hollandaises.

Mme de Simiane ayant adressé une plainte à Bignon, qui était alors chargé des affaires de la librairie, celui-ci fit faire des recherches pour découvrir l'imprimeur, mais déjà le livre était épuisé. Le succès du recueil explique qu'il ait été immédiatement réimprimé.

Une observation qui peut être faite à l'appui du renseignement fourni par le *Mercure* et qui prouve que l'édition qui a le plus grand nombre de pages

est bien réellement la première, c'est que les fautes que les *Errata* y signalent ont été corrigées dans les réimpressions.

Exemplaire relié sur brochure.

1887. LETTRES de Marie Rabutin-Chantal, Marquise de Sévigné; à Madame la Comtesse de Grignan sa fille. MDCCXXVI [1726]. 2 part. en un vol. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Thibaron et Joly.*)

Tome premier : Titre et 271 pp. — *Tome second :* Titre et 220 pp.

Les titres sont imprimés en rouge et en noir.

Cette édition contient les mêmes lettres que la précédente, dont elle est une simple réimpression. Elle offre également des réclames à chaque page.

1888. LETTRES de Madame Rabutin-Chantal, Marquise de Sevigné, A Madame la Comtesse de Grignan, Sa Fille. *A la Haye, Chez P. Gosse, J. Neaulme & Comp.* M.DCC. XXVI [1726]. 2 tom. en un vol. in-12, mar. r. jans., doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Titre; 4 ff. pour un *Avertissement de l'éditeur ;* 5 ff. pour la *Preface de monsieur* DE RABUTIN; ensemble 10 ff. lim., 344 pp., 1 f. d'*Errata* et 1 f. blanc. — *Tome second :* 1 f. blanc; titre; 298 pp.; 7 ff. pour les *Errata* et la *Table*.

Les titres, imprimés en rouge et en noir, portent une marque signée *D. C.*, qui représente le soleil avec la devise : *Indesinenter*.

Cette édition contient 177 lettres, soit 39 lettres de plus que le recueil de Thiriot. Les lettres déjà publiées offrent avec le texte de Rouen de nombreuses variantes. Une note contemporaine relevée par M. Walckenaer nous apprend que la publication fut faite par un nommé J.-J. GENDEBIEN, qui est l'auteur de l'avertissement et des explications jointes aux lettres. Voy. l'édition Regnier, XI, 440.

Les pp. 254-298 du tome II contiennent un *Catalogue des livres imprimées* [sic] *et dont il y a nombre chez P. Gosse et J. Neaulme, libraires à La Haye; chez J. Groenewegen et N. Prevost, libraires à Londres, et chez Marc-Michel Bousquet, libraire, et comp., à Genéve.*

1889. RECUEIL DE LETTRES CHOISIES, pour servir de suite Aux Lettres de Madame de Sevigné a Madame de Grignan, sa Fille. *A Paris, Chez Rollin, Quai des Augustins, à S. Athanase & au Palmier.* M.DCC.LI [1751]. [*De l'Imprimerie de Claude Simon, pere.*] Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 de 10 ff., 499 pp. et 2 ff. pour le *Privilége.*

Ce volume a été publié par le chevalier DE PERRIN pour faire suite au recueil donné par lui en 1734. Il contient 123 lettres, savoir : 25 de Mme DE SÉVIGNÉ, 3 de Mme DE GRIGNAN, 29 de M. DE COULANGES, 50 de Mme DE COULANGES, 14 de Mme DE LA FAYETTE, 1 du cardinal DE RETZ et 1 du duc DE LA ROCHEFOUCAULD.

Les liminaires comprennent : 2 ff. pour le faux-titre et le titre, 8 ff. pour l'*Avertissement* et la *Table*.

Le privilège, daté du 6 octobre 1750, est accordé pour six ans au sieur***. Il existe, sous la même date, une seconde édition qui présente des variantes. Voy. *Lettres de Mme de Sévigné*, éd. Régnier, XI, 443.

1890. Lettres de Madame de S*** [Sévigné]. A Monsieur de Pomponne. *A Amsterdam*. M.DCC.LVI [1756]. In-12 de 2 ff., 73 pp. et 1 f. blanc, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Le f. qui suit le titre contient un *Avertissement.*
Ce recueil, qui paraît avoir été imprimé à Paris, contient 11 lettres relatives au procès de Foucquet. Les originaux étaient sans doute restés entre les mains de l'abbé de Pomponne, mort le 26 juin 1756 ; ils durent être publiés aussitôt après sa mort. Voy. l'édition Régnier, XI, 447.
Exemplaire relié sur brochure.

1891. Lettres nouvelles ou nouvellement recouvrées de la Marquise de Sévigné, et de la Marquise de Simiane, sa Petite-Fille. Pour servir de suite aux différentes éditions des Lettres de la Marquise de Sévigné. *A Paris, Chez Lacombe, Libraire, rue Christine.* M. D. CC.LXXIII [1773]. Avec Approbation, & Privilége du Roi. In-12 de xii et 393 pp.

Ce recueil contient : 1° 31 lettres de Mme de Sévigné au président de Moulceau, plus 3 additions faites par elle aux lettres de Corbinelli ; 2 lettres de Mme de Grignan ; 1 lettre du marquis de Grignan ; 4 lettres de Corbinelli et 6 additions faites par le même aux lettres de Mme de Sévigné ; 2° 81 lettres de Mme de Simiane à M. d'Héricourt ; 3° les 11 lettres de Mme de Sévigné à M. de Pomponne.
Les deux premières parties paraissent ici pour la première fois.
Les liminaires comprennent le titre et une *Préface* ordinairement attribuée à La Harpe.
Le privilège, dont le texte occupe les pp. 391-393, est daté du 7 avril ; il est accordé à *Lacombe* pour six ans.

1892. Lettres de Ninon de l'Enclos au Marquis de Sevigné. Felix qui potuit rerum cognoscere causas! Virg. Georg. L. 2. *Amsterdam Chez Francois* [sic] *Joly.* M. DCC. L [1750]. 2 vol. in-16, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition originale.
I^e^. Partie : Portrait de Ninon, gravé par *Pinssio*, d'après *Ferdinand* ; titre dessiné par *P. Chevareau*, gravé par *S. Fessard* ; xij et 186 pp. — *IIe. Partie :* Titre (qui est celui de la I^e^ Partie) ; 200 pp., 1 f. d'*Errata*.
Les lettres publiées sous le nom de Ninon sont d'ordinaire attribuées à l'avocat Louis Damours ; mais, d'après une étude récente, elles devraient être restituées à Crébillon fils. Voy. Barbier, II, 1259.
Exemplaire aux armes de Chalandray.

1893. Lettres de Madame de Maintenon. Le prix des 2 vol. brochés est de 6 liv. *A Nancy, Chez Deilleau, imprimeur du roi.* M. DCC.LII [1752]. 2 vol. in-16, v. f., tr. marbr. (*Anc. rel.*)

Première édition de ce recueil. L'éditeur, Laurent Angliviel de La Beaumelle, a, sans scrupule, remanié et altéré les lettres originales, et il en a même composé un grand nombre. Il est établi aujourd'hui que les lettres de Mme de Maintenon à MM^mes^ de Frontenac, de Saint-Géran et de

Fontenay ont été fabriquées de toutes pièces. Voy. A. Geffroy, *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique* (Paris, 1887, in-8).

Tome I : 4 ff. et 251 pp. — *Tome II :* 2 ff. et 237 pp.

1894. Lettres de Madame de Maintenon. *A Nancy, Chez Deilleau, Imprimeur du Roi.* M.DCC.LIII [1753]. 2 part. en un vol. pet. in-12, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition.

Tome I : 6 ff., dont le premier est blanc, et 251 pp. — *Tome II :* 2 ff. et 244 pp.

1895. Lettres de Madame de Maintenon, A Monsieur d'Aubigné, son frere, à différentes personnes, & à M. l'Abbé Gobelin. Troisieme édition, revue, corrigée & augmentée. *A Glascow* [*Paris*], *Aux dépens des Libraires associés.* M DCC LVI [1756]. 7 vol. pet. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome I : 2 ff. et 368 pp. — *Tome II* (*Lettres de madame de Maintenon à madame de Brinon, à madame La Vieuville, aux dames de Saint-Louis, à M. et madame la marquise de Villette, et à madame la comtesse de Saint-Geran*) : 2 ff., 340 pp. et 1 f. de *Table.* — *Tome III* (*Lettres de madame de Maintenon à M. le cardinal de Noailles et à diverses personnes,* [particulièrement Mme Des Ursins]) : 2 ff., 363 pp. et 1 f. (Il y a entre les pp. 309 et 311 un f. blanc qui devrait compter dans la pagination, en sorte que le volume se compose, en réalité, de 2 ff., 365 pp. et 1 f.). — *Tome IV* (*Lettres de madame de Maintenon à M. le duc de Noailles, et de divers seigneurs et ministres à madame de Maintenon*) : viij et 386 pp., plus 1 f. blanc. — *Tome V* (*Lettres écrites à madame de Maintenon par le clergé de France, par les princes, par différens seigneurs et dames, et Lettres de direction*) : 2 ff., 380 pp. et 2 ff. — *Tome VI* (*Lettres à mesdames la duchesse de Ventadour, la marquise de Dangeau, et à madame de Caylus*) : 4 ff. et 380 pp. — *Tome VII* (*Lettres de pieté et de direction à madame de Maintenon, par M.* Godet-Desmarais, *évêque de Chartres*) : viij et 310 pp., plus 1 f. blanc.

Ce recueil est un ouvrage entièrement nouveau. **La Beaumelle** fit paraître en même temps les *Mémoires* décrits à l'article suivant.

Exemplaire aux armes de **Marie-Antoinette d'Autriche**, dauphine de France.

1896. Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon, Et à celle du siècle passé. Par M. de la Beaumelle. Bonam facile crederes, magnam libenter. Tac. Nouvelle Édition, revue & corrigée. *A Hambourg* [*Paris*], 1756. 5 vol. pet. in-12, portr., mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : vij pp. pour les titres et la *Table* ; xxiv pp. pour l'*Avis du Libraire* et la *Préface* ; 320 pp., plus un portrait non signé. — *Tome second :* vij et 376 pp. — *Tome troisiéme :* vij et 352 pp. — *Tome quatriéme :* 2 ff., iij et 315 pp. — *Tome cinquiéme* (*Piéces justificatives*) : viij et 280 pp.

Exemplaire aux armes de **Marie-Antoinette d'Autriche**, dauphine de France.

1897. Lettres familieres du President de Montesquieu, baron de la Brede à divers amis d'Italie, 1767. *S. l.* [*Florence*], in-12, de 2 ff. et 264 pp.

Édition originale.

Les 2 ff. lim. comprennent un frontispice gravé qui représente les deux faces de la médaille frappée en l'honneur de Montesquieu, après la publication de l'*Esprit des Loix*, et un titre gravé placé en regard de ce frontispice.

L'abbé de Guasco, qui avait eu avec Montesquieu une correspondance suivie, fit imprimer ce volume à *Florence* en 1767. Il y publia trois lettres contre Mme Geoffrin (pp. 222-241), que celle-ci supprima d'une réimpression qu'elle fit exécuter elle-même sous la rubrique de *Florence et Paris, Vincent Durant neveu*, 1767, in-18. Cette partie de la correspondance ne se retrouve même pas dans une contrefaçon exécutée à Paris, la même année. Le soin que Mme Geoffrin mit à rechercher, pour les détruire, les exemplaires de la vraie édition florentine explique qu'ils soient devenus fort rares.

Voy. Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*, II, 1271, et *Œuvres de Montesquieu*, éd. Parelle (*Paris*, *Lefèvre*, 1826, in-8), VIII, 382-390.

1898. Lettres écrites de la Montagne; Par J. J. Rousseau. Vitam impendere vero. *A Amsterdam, Chez Marc-Michel Rey*. M.DCC.LXV [1765]. 2 part. en un vol. in-12, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Premiére Partie : iv pp. pour le titre et un *Avertissement*; 234 pp.; 1 f. de *Table*. — *Seconde Partie :* 2 ff. pour le titre et la *Table*; 256 pp.

IX. — POLYGRAPHES.

1. — *Polygraphes grecs, latins et français.*

1899. Les || Vies des Hommes || illustres, Grecs et || Romains, comparees l'une || auec l'autre par Plutarque || de Chæronee, || Translatees premierement de Grec en François par mai- || stre Iaques Amyot lors Abbé de Bellozane, & depuis || en ceste troisieme edition reueuës & corrigees en in- || finis passages par le mesme Translateur, maintenant || Abbé de sainct Corneille de Compiegne, Conseiller || du Roy, & grand Aumosnier de France, à l'aide de || plusieurs exemplaires uieux escripts à la main, & aussi || du iugement de quelques personnages excellents en || sçauoir. || *A Paris*, || *Par Vascosan Imprimeur du Roy.* || M.D.LXVII [1567]. || Auec Priuilege. 6 vol. in-8. — Les || Vies de Hannibal, || et Scipion l'Afri- || cain, traduittes par Char- || les De-l'Ecluse. || *A Paris*, || *Par Vascosan Imprimeur du Roy.* || M.D.LXVII [1567[. In-8 de 150 pp. et 1 f. blanc. — Les || Oevvres || morales et meslees || de Plutarque, Translatees

de Grec || en François, reueuës & corrigees || en ceste seconde Edition || en plusieurs passages || par le Trans- || lateur. || .... || *A Paris.* || *Par Vascosan Imprimeur du Roy.* || M.D.LXXIIII [1574]. || Auec Priuilege. 6 vol. in-8. — TABLE tresample des || Noms et Choses notables, || contenuës en tous les Opuscules de Plu- || tarque. In-8. — Ensemble 14 part. en 13 vol. in-8.

Vies des hommes illustres. — [*I. Volume. Theseus. Romulus. Lycurgus. Numa Pompilius. Solon. Publicola. Themistocles. Furius Camillus :*] Titre ; 19 ff. pour une épître « Au trespuissant et treschrestien roy de France, Henry, deuxiéme de ce nom », un sonnet imité d'AGATHIUS SCHOLASTICUS, le *Catalogue des hommes illustres,* et la *Confirmation du privilége dudit de Vascosan* ; ensemble 20 ff. lim. et 545 pp., plus 1 f. blanc entre les pp. 282 et 283. — *II. Volume. Pericles. Fab. Max. Alcibiades. Coriolanus. P. Aemylius. Timoleon. Pelopidas. Marcellus :* 1 f. blanc ; titre ; 624 pp., chiffr. 546-1170, plus 8 pp. blanches entre les pp. 862 et 863. — *III. Volume. Aristides. Marcus Cato. Philopœmen. T. Q. Flaminius. Pyrrus. Caius Marius. Lysander. Sylla :* 1 f. blanc ; titre ; 614 pp., chiffr. 1171-1784, et 1 f. blanc (la signature Z ne se compose que de 2 ff., pp. 1427-1430). — *IIII. Volume. Cimon. Lucullus. Nicias. M. Crassus. Sertorius. Eumenes. Agesilaus. Pompeius :* 1 f. blanc ; titre ; 690 pp., chiffr. 1785-2474, non compris le v° de la p. 2119, ni le v° de la p. 2474. — *V. Volume. Alexandre le grand. Iulius Cæsar. Phocion. Caton d'Vtique. Agis et Cleomenes. Tib. & G. Gracci. Demosthenes. Cicero :* 1 f. blanc ; titre ; 789 pp., chiffr 2475-3263, plus 3 pp. blanches. — *VI. Volume. Demetrius. Antonius. Artoxerces* [sic]. *Dion. M. Brutus. Aratus. Galba-Othon :* 1 f. blanc ; titre ; 669 pp., chiffr. 3264-3932, plus une p. blanche au v° de la p. 3580.

Le privilège, daté du 12 novembre 1563, confirme pour les *Vies des hommes illustres* le privilège général que *Vascosan* avait obtenu pour dix ans en faveur des livres sortis de ses presses.

Œuvres morales et meslées. — *I. Volume du I. Tome :* Titre (portant après le mot Translateur ces 4 lignes : *Dont le Premier Volume de ce Premier Tome* || *contient xxiii. Traittez, comme* || *verrez au premier feuillet* || *apres l'Epistre*) ; 7 ff. pour une épître « Au roy treschrestien Charles, neuviéme de ce nom », épître signée « JACQUES AMYOT, e[vesque] d'Auxerre, vostre grand aumosnier » ; 3 ff. pour la table ; 1 f. blanc ; ensemble 12 ff. lim. et 336 ff. chiffr. — *Le II. Volume du I. Tome, qui contient xii traictez.... :* 1 f. blanc ; titre ; 288 ff., chiffr. 337-624. — *Le III. Volume du I. Tome, qui contient xiii. Traittez.... :* 1 f. blanc ; titre ; 300 ff., chiffr. 625-924. — *Tome Second. Dont le Premier Volume contient cinq Traictez.... :* 1 f. blanc ; titre ; 340 ff. chiffr. — *Le II. Volume du II. Tome, qui contient xv. Traittez.... :* 1 f. blanc ; titre ; 284 ff., chiffr. 341-624 ; 2 ff. blancs. — *Le III. Volume du II. Tome, qui contient vii. Traittez.... :* 1 f. blanc ; titre ; 210 ff., chiffr. 625-834 ; 2 ff. pour le *Privilége.* — On lit au v° du f. 834, au-dessous de 12 lignes de texte : *Imprime a Paris par* || *Michel de Vascosan* || *et Federic Morel* || *Imprimeurs* || *du Roy.* || *M.D.LXXIIII.* — Le privilège, daté de Paris, le 26 août 1572 (deux jours après la Saint-Barthélemi), rappelle : le privilège général accordé à *M. de Vascosan* et à son gendre *F. Morel,* le 2 mars 1560, privilège qui n'a pas empêché « un certain libraire estranger, demeurant à Anvers,...d'imprimer le livre des *Vies de Plutarque* » ; le privilège spécial accordé à *Vascosan,* le 12 novembre 1563, pour ces mêmes *Vies de Plutarque,* traduites par Amyot ; les lettres-patentes du 4 mars 1571 conférant à *Federic Morel* le titre d'imprimeur ordinaire du roi, vacant par la mort de *Robert Estienne.* Il ajoute ensuite : « Nous, à ces causes, et que [*sic*] tant la personne d'iceluy Amyot, aucteur de laditte translation, est tresrecommandable, de grandes et inestimables vertus, cognues de nous pendant le long temps qu'il a esté nourry

auprès de nostre personne en grands et importans affaires, que pareillement la grandeur et consequence d'une translation si parfaite et si accomplie qu'il ne reste plus à y desirer autre chose qu'une impression qui suyve au plus près qu'il sera possible la dignité et merite d'un tel livre, etc. » Le roi confère, en conséquence, à *Vascosan* et à *Morel* le droit exclusif « de imprimer, ou, par leurs gens, faire imprimer, vendre et debiter tous et chacuns les livres d'icelle translation des dites *Vies, Œuvres morales et meslées de Plutarque*, faitte de leur original grec en nostre langue françoise par iceluy Amyot ». La durée du privilège n'est pas indiquée.

Table : 292 ff. non chiffr., impr. à 2 col., sign. *A-Nn* par 8, *Oo* par 4.

1900. [Luciani Samosatensis Opera.] — [Fol. 2, signé Ai :] Λουκιανοῦ || Σαμοσάτεως || Διάλογοι. || Περὶ τοῦ Ενυπνίου. || Ἤτοι Βίος Λου || κιανοῦ. — [Fol. 17, signé *αι* :] Λουκιάνου Σαμοσάτεως Θεῶν Διάλογοι. — [Fol. 28, signé *βiiii*, au-dessous de 25 lignes de texte :] Τέλος τῶν 'Εναλίων. || 'Αρχὴ τῶν νεκρικῶν Διαλόγων. — [Fol. 220, signé *ββiiii*, v°, au-dessous de 24 lignes de texte :] 'Εταιρικοὶ Διάλογοι. — [Fol. 233, signé *δδi*, v° :] Τά πρὸς Κρόνον. 'Ιερεύς. || καὶ Κρόνος. 'Ιερεύς. — [Fol. 235, signé *δδiii*, v°, au-dessous de 18 lignes de texte :] 'Επιστολαὶ. Κρονικαί. — [Fol. 261, au-dessous de 20 lignes de texte :] Τέλος. || Λουκιανοῦ 'Επιγραμμα εἰς || τὴν 'εαυτοῦ βίβλον. || ..... || || 'Εν φλωρεντίᾳ. ἔτου χιλιοστῷ τετρακοσιοστῷ ἐνενηκοστῷ ἕκτῳ [1496]. || Πίναξ τοῦ παρόντος βιβλίου || .... In-fol. de 1 f. blanc, 262 ff. non chiffr. de 41 à 43 lignes à la page, et 1 f. blanc, mar. br., fil. et comp. à froid, dos orné, tr. dor. (*Capé*.)

Première édition des œuvres de Lucien. Elle est imprimée avec les caractères dont *Francesco de Alopa* s'est servi pour imprimer les Scholies d'Apollonius de Rhodes (voy. Brunet, III, 189). Un passage de l'épître dont Marc Musurus a fait précéder son édition de Pausanias (1516) nous apprend que la publication des œuvres de Lucien fut dirigée par Jean Lascaris. Voy. Legrand, *Bibliographie hellénique*, I, n° 19.

Hain, n° 10258.

1901. Banquet des Savans, par Athénée, Traduit, tant sur les Textes imprimés, que sur plusieurs Manuscrits, Par M. Lefebvre de Villebrune... *A Paris, Chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, n° 26. De l'Imprimerie de Monsieur*. M.DCC.LXXXIX [1789-1791]. Avec Approbation, et Privilége du Roi. 5 vol. gr. in-4, demi-rel., dos et c. mar. r., n. r.

Tome premier : 2 ff. pour le titre et une épître « A monseigneur de Barentin, garde des Sceaux de France » ; 504 pp.; 2 ff. d'*Additions et Corrections*. — Les pp. 1-10 contiennent un *Avertissement* daté de Paris, le 15 avril 1788. — *Tome second* : 1 f., 537 pp. (la dernière chiffrée 503) et 1 f. — *Tome troisième* : 1 f., 565 pp. mal chiffr., 2 ff. et 1 f. blanc. Les pp. 564 et 565 sont cotées par erreur 562 et 563. Ces deux derniers n°s sont, par conséquent, répétés deux fois. — *Tome quatrième* : 1 f., 561 pp. et 2 ff. — *Tome cinquième*, 1791 : 1 f. et 562 pp.

Les titres portent cette épigraphe : Pour nous, qui ne pouvons plus consulter

qu'une très-petite partie des Auteurs allégués par Athénée, et qui ne trouvons que dans son livre cent particularités curieuses dont il parle, nous regardons sa compilation comme un trésor très-précieux. Bayle, *Dict.*

Les mots « Avec Approbation, et Privilége du Roi » ne se trouvent plus sur le titre du Tome cinquième. Les deux choses étaient devenues inutiles en 1791.

Exemplaire de M. LE COMTE H. DE LA BÉDOYÈRE (Cat. de 1862, n° 1708) et de M. S. DE SACY (Cat., 1879, n° 577).

1902. [M. TULLII CICERONIS OPERA, cum annotationibus P. Manutii. *Venetiis, Aldus*, 1555-1559.] 10 vol. in-8, réglés, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Cette collection se compose de 7 ouvrages publiés séparément, savoir :

1. CICERONIS de officiis || libri tres : || Cato maior, vel de senectute : || Lælius, vel de amicitia : || Paradoxa Stoicorum sex : || Somnium Scipionis, ex libro || sexto de republica. || Index rerum, & uerborum, quæcumque || præcipue scitu digna sunt, || accurate factus. || M D LV [1555] — [A la fin :] *Venetiis*, M. D. LV. || *Apud Paulum Manutium Aldi F.* In-8 de 127 ff. chiffr. et 21 ff. non chiffr. pour les *Variae Lectiones* et l'*Index*, car. ital.

Le titre porte l'ancre aldine. — Au v° du titre commence une épître de P. Manuce « Benedicto Rhamberto », épître qui se développe sur le second f.

2. M. TVLLII CICERONIS || de philosophia, || Prima Pars. || Academicarum quæstionum editionis primæ liber se- || cundus, editionis secundæ liber primus. || De finibus bonorum & malorum libri V. || Tusculanarum quæstionum libri V. || Cum scholijs & coniecturis Pauli Manutij. || Index rerum & uerborum plenissimus. || Corrigente Paulo Ma- || nutio, Aldi F. || *Venetiis*, M. D. LV [1555]. — *Finis.* || *Apud Paulum Manutium,* || *Aldi F.* || *Venetiis*, MDLVI [1556]. In-8 de 4 ff. lim., 251 ff. chiffr., 24 ff. non chiffr. pour les *Scholia* et l'*Index*, et 1 f. blanc, car. ital. — M. CICERONIS de philosophia || Volumen secundum, || De natura deorum, De diuinatione, De fato, || De legibus, De uniuersitate, Arati uersus in lati- || num conuersi, Q. Ciceronis de petitione consulatus. || Cum scholijs & coniecturis || Pauli Manutij. || Index rerum & uerborum plenissimus. || Corrigente Paulo Manutio, Aldi F. || *Venetiis*, M. D. LV [1555] — [A la fin :] *Venetiis*, M. D. LV [1555]. || *Apud Paulum Manutium, Aldi F.* In-8 de 2 ff. lim., 227 ff. chiffr., 34 ff. non chiffr. pour les *Scholia* et l'*Index*; 1 f. blanc, car. ital.

Les titres portent l'ancre aldine.

La première partie est précédée d'une épître « Diego Hurtado de Mendoza, Caroli Caesaris a consilio, et ejusdem apud Venetam rempublicam oratori ». La seconde partie commence par une préface « Ad Marcellum Cervinum, Sanctae Crucis cardinalem ».

3. M. TVLLII CICERONIS || Epistolæ familiares. || Pauli Manutii Adnotationes || breuissimæ in margine adscriptæ, quæ || commentarij loco esse possint, & ad || eloquentiam artemq; scribendi || multum afferant. || Eiusdem Manutii Scholia, || quibus multa corrigit, aut explanat. || *Venetiis*, M. D. LVIII [1558]. || Cum priuilegio illustriss. Senatus || Veneti in annos X. In-8 de 318 ff. chiffr. et 39 ff. non chiffr., texte en car. ital.

Le titre porte l'ancre aldine. — Les ff. 2-5, r° contiennent deux épîtres de P. Manuce « Mattheo Senaregae, Ambrosii filio, Genuensi », en date du mois de mai 1554 et du mois de juin 1558.

4. M. TVLLII CICERONIS || Epistolæ ad Atticum, || ad M. Brutum, || ad Quinctum || fratrem, || cum correctionibus || Pauli Manutii. || *Venetiis*, M. D. LVIII [1558]. — [Au r° de l'avant-dernier f. :] *Apud Paulum Manutium,* || *Aldi filium,* || *Venetiis*, M. D. LIX [1559]. In-8 de 4 ff. lim., 332 ff. chiffr., 15 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, car. ital.

Le titre porte l'ancre aldine, ainsi que le v⁰ du dernier f.

Les ff. lim. contiennent le titre et une préface de P. Manuce « Ad Carolum Pisaurium, Leonardi, clarissimi viri, filium, egregiis animi bonis multisque laudibus juvenem ornatum ».

5. M. TVLLII CICERONIS || Orationum || Pars I. [II. III.] Cum correctionibus Pauli Manutii. || *Venetiis,* M. D. LIX [1559]. 3 vol. in-8, car. ital.

Pars I. : 4 ff. lim. pour le titre, une épître « Benedicto Accolto, Ravennae cardinali », et l'*Index*; 323 ff. chiffr. et 1 f. contenant, au r⁰, la table des cahiers et, au v⁰, l'ancre aldine. — *Pars II. :* 3 ff. lim. pour le titre, une épître « Gulielmo Bellaio Langeo, apud subalpinas gentes pro rege », et l'*Index*; 297 ff. mal chiffr. et 1 f. non chiffr. — Le numérotage des ff. commence au f. *aa* 4, coté 1; puis viennent les n°s 3, 4, 5, 6, 7, etc. Les chiffres se suivent alors avec une erreur d'une unité jusqu'au dernier f. qui porte 295. — *Pars III. :* 3 ff. lim. pour le titre, une épître « Alexandro Caesarino cardinali » et l'*Index*; 291 ff. chiffr. — Les titres portent l'ancre aldine, marque qui est répétée au v⁰ du dernier f. des deux premières parties.

6. CICERONIS || De oratore libri III. || Orator. || De claris oratoribus. || Cum correctionibus Pauli Manutii. || *Venetiis,* M. D. LIX [1559]. In-8 de 240 ff. chiffr., car. ital.

Le titre porte l'ancre aldine. — Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent une préface de P. Manuce « Ad Joannem Monlucium, christianissimi regis consiliarium ejusdemque apud Venetam rempublicam oratorem ». Cette épître est datée de 1546.

7. RHETORICORVM || ad C. Herennium || libri IIII. incerto auctore. || Ciceronis || De inuentione libri II, || Topica ad Trebatium, || Oratoriæ partitiones. || Cum correctionibus Pauli Manutii. || *Venetiis,* M. D. LIX [1559]. In-8 de 184 ff. chiffr., car. ital.

Le titre porte l'ancre aldine.

1903. M. TVLLII CICERONIS OPERA. Cum optimis exemplaribus accurate collata. *Lugd. Batavorum, Ex Officina Elzeviriana. A⁰ 1642.* 10 vol. pet. in-12, réglés, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

[*Tomus I:*] Front. gravé; 4 ff. pour une épître latine de BONAVENTURE et ABRAHAM ELZEVIER « Nobilissimo amplissimoque viro, Guilielmo Borelio, equiti, Duinbequii domino, etc. », et pour la table des 10 volumes; 4 ff. pour les *Testimonia*; 1 f. pour un avis « Amico Lectori »; 1 f. pour la table du volume; 1 f. pour le portrait de Cicéron; ensemble 12 ff. lim. et 768 pp.

[*Tomus II:*] *M. Tullii Ciceronis Orationum Tomus I; cum optimis ac postremis exemplaribus accuratè collatus :* 614 pp. (y compris le titre) et 1 f. blanc.

[*Tomus III:*] *M. Tullii Ciceronis Orationum Tomus II:* 550 pp. et 1 f. blanc.

[*Tomus IV:*] *M. Tullii Ciceronis Orationum Tomus III:* 560 pp.

[*Tomus V:*] *M. Tullii Ciceronis Epistolarum ad familiares Libri XVI. Ad optimas editiones collati :* 8 ff. lim. pour le titre, l'avis et l'introduction de PAUL MANUCE et l'*Index*; 506 pp. et 1 f. blanc.

[*Tomus VI:*] *M. Tullii Ciceronis Epistolæ ad Atticum aliosque; Ad optimas editiones collatæ :* 6 ff. lim. pour le titre, l'introduction de PAUL MANUCE et la table; 685 pp. et 1 f. blanc.

[*Tomus VII:*] *M. Tullii Ciceronis Philosophicorum Tomus I; cum optimis ac postremis exemplaribus accuratè collatus :* 486 pp. et 1 f. blanc.

[*Tomus VIII:*] *M. Tullii Ciceronis Philosophicorum Tomus II:* 386 pp. et 1 f. blanc.

[*Tomus IX* :] *M. Tullii Ciceronis de Officiis Libri tres. Cato major, vel de Senectute. Lælius, vel de Amicitia. Paradoxa Stoicorum sex. Consolatio, M. Tullio Ciceroni in quibusdam exemplaribus adscripta. Cum optimis ac postremis exemplaribus accuratè collati* : 301 pp.

[*Tomus X* :] *M. Tullii Ciceronis Scriptorum Fragmenta; A Roberto Stephano, Carolo Sigonio, Andrea Patricio &c. collecta. Accedit Fr. Fabricii Marcodurani Historia Ciceroniana, Per Consules descripta, & in annos LXIV. distincta* : 318 pp. et 5 ff. d'*Index*.
Willems, *Les Elzevier*, n° 535.

Exemplaire aux armes et au chiffre de CHARLES-HENRI, COMTE DE HOYM (Cat., n° 1543). Cet exemplaire a plus tard appartenu au PRINCE DE SAINT-MAURICE, fils du prince de Montbarey, ministre de la guerre sous Louis XV. Il fut acheté en 1793 par NAIGEON ; enfin, il a fait partie de la collection de M. le baron J. PICHON (Cat., n° 845).
Haut. : 130 mm.

1904. M. TULLII CICERONIS OPERA OMNIA : Cum Gruteri Et Selectis variorum notis & indicibus locupletissimis. Accurante C. Schrevelio. *Amstelodami, Apud Ludovicum et Danielem Elzevirios. Lugd. Batavorum, Apud Franciscum Hackium. A° 1661*. Un tome en 2 vol. in-4, régl., mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

L'édition se compose de 4 ff. lim., 51 pp. pour *M. Tullii Ciceronis Historia, per consules descripta et in annos LXIV distincta, per* FRANC. FABRICIUM, *Marcoduranum* ; 5 pp. non chiffr. ; 1339 pp. et 26 ff. d'*Index*.
Le volume est divisé en 4 parties précédées chacune d'un faux-titre ; les faux-titres, placés après les pp. 188, 636 et 968, sont compris dans la pagination.
Les ff. lim. comprennent : un grand frontispice gravé qui représente Cicéron au milieu d'une assemblée ; 2 ff. pour une épître de Schrevelius « Celcissimo ac regii sanguinis principi, Gulielmo III., D. G. Arausionensium principi, comiti Nassoviae, etc. » ; 1 f. pour une *Praefatio ad Lectorem*.
Les 5 pp. qui suivent la vie de Cicéron contiennent : des *Elogia de Jano Gulielmio* (il s'agit de Johann Wilhelm, de Lübeck, l'un des annotateurs de Cicéron) ; une pièce latine en l'honneur de Schrevelius, par REINERUS NEUHUSIUS, J. C., « Gymnasii Alcm. rector » ; le faux-titre et la table de la 1ère partie.
L'impression est des plus soignées et fait grand honneur à *Hackius*. Voy. Willems, *Les Elzevier*, n° 1268.
Exemplaire de J.-J. DE BURE (Cat., n° 1112), de SOLAR (n° 2366) et de L. PASQUIER (2e Partie, n° 440).

1905. LES ŒVVRES DE MONSIEVR DE VOITURE. Sixiesme Edition. Reueuë, corrigée, & augmentée. *A Paris, Chez Augustin Courbé, en la petite Salle du Palais, à la Palme*. M.DC.LX [1660]. Auec Priuilege du Roy. In-12, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ce volume se compose de 16 ff. lim. et de 3 parties, ayant chacune une pagination séparée.
Collation des ff. lim. : Portrait de Voiture, au-dessous duquel est un quatrain signé D. P. [DE PINCHESNE] ; front. gravé portant : *Les Lettres de Mr de Voiture* ; titre imprimé ; 3 ff. pour une épître « A Son Altesse monseigneur le prince de Condé, premier prince du sang, etc. », épître

signée : E. **Martin de Pinchesne** ; 10 ff. pour un avis *Au Lecteur*, des vers latins signés : Ægid. **Menagius** et **Mesnarderius** [**La Mesnardière**], et deux sonnets français de **Pinchesne**.

La 1re partie, contenant les *Lettres*, se compose de 484 pp., 5 ff. pour la *Table* et le *Privilége*, et 1 f. blanc. — Le privilège, daté du 20 octobre 1657, est accordé pour vingt ans au libraire *Augustin Courbé*. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer ce 5. may 1660 à Rouen, par Laurens Maurry.*

La 2e partie (*Poësies*) compte 144 pp.; elle n'est précédée que d'un simple faux-titre, compris dans la pagination.

La 3e partie compte 130 pp. et 5 ff. pour la *Table* et le *Privilége* ; elle est précédée d'un titre ainsi conçu : Nouuelles Œuures de Monsieur de Voiture. *Imprimées à Roüen, & se vendent A Paris, Chez Augustin Courbé, en la petite Salle du Palais, à la Palme.* M. DC. LX. Auec Priuilege du Roy. Ce titre et 3 ff. contenant un avis du *Libraire aux Lecteurs* sont comptés dans la pagination. Le privilège et l'achevé d'imprimer sont les mêmes que ci-dessus.

Exemplaire aux armes du comte **d'Hoym**, provenant de la bibliothèque de M. J.-Ch. **Brunet** (Cat., n° 542) et, en dernier lieu, de la vente **Béhague** (n° 1492).

1906. Œuvres de Monsieur Scarron. Nouvelle Edition. Revue, corrigée, & augmentée de l'Histoire de sa Vie & de ses Ouvrages, d'un Discours sur le style Burlesque, & de quantité de Piéces omises dans les Editions precedentes. *A Amsterdam, Chez J. Wetstein*, MDCCLII [1752]. 7 vol. pet. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Faux-titre ; portrait de Scarron, signé des initiales de *Jean Folkema* ; titre ; 1 f. contenant le *Plan de cette nouvelle edition* ; 4 ff. pour un *Avis au Lecteur ;* 8 ff. pour une épître « A tres enjoué et tres divertissant auteur, Paul Scarron, ci-devant doyen des malades de France, etc. », épître signée : Eutrapelophile, et pour une *Lettre de Mr.* **de Balzac** *à Mr. Costar sur les œuvres de Mr. Scarron* ; ensemble 16 ff. lim. et 348 pp.

Tome second, Qui contient La Premiere & la Seconde Partie du Roman Comique : Fig. de *Paetr* [sic], gravée par *J. Folkema*; titre ; 4 ff. pour l'épître et la *Table* ; ensemble 6 ff. lim. et 467 pp.

Tome troisieme, Qui contient Les deux Suites du Roman Comique, & Les Nouvelles Tragi-Comiques : Faux-titre ; fig. de *L.-F. Du Bourg*, gravée par *J. Folkema* ; titre ; 2 ff. pour l'épître d'A. **Offray** « A monsieur Boullioud, ecuyer et conseiller du roi en la sénéchaussée & siége présidial de Lyon » ; 1 f. pour un *Avis au Lecteur* ; 2 ff. pour la *Table* ; ensemble 8 ff. lim. et 608 pp. — La seconde *Suite du Roman comique*, dont l'auteur est **Preschac**, et qui est dédiée « A Son Altesse monseigneur le duc du Mayne, colonel-general des Suisses », commence à la p. 174.

Tome quatrieme, Qui contient les VIII premiers Livres du Virgile Travesti : Fig. de *L.-F. Du Bourg*, gravée par *J. Folkema* ; titre ; 6 ff. pour l'épître de Scarron « A la Reine » et des vers encomiastiques de **Scudéry**, de **Tristan L'Hermite**, de **Boisrobert**, abbé de Chastillon, de **Jean Renaud de Segrais**, de **La Motte Le Vayer** fils, de C. **Feramus**, d'**Atticus secundus** [**Sarrazin**] et d'Urb. **Scarron** ; ensemble 8 ff. lim. et 560 pp.

Tome cinquieme, Qui contient les deux Suites du Virgile Travesti, & le Typhon ou la Gigantomachie : Fig. de *L.-F. Du Bourg*, gravée par *J. Folkema* ; titre ; 528 pp. — Dans la pagination sont compris 2 ff. contenant une épître « A Son Altesse electorale de Baviére », épître signée : **Moreau de Brasel**, et un *Avertissement*. — La seconde *Suite du Virgile travesti*, qui est dédiée « A Son Altesse madame la duchesse de Bouillon », commence

à la p. 296 ; elle comprend les livres IX et X. L'édition originale, publiée à Bordeaux, en 1674, porte « par M. J. »

Tome sixieme, Qui contient les Pieces de theatre dont la Liste se trouve au revers de ce Titre : Fig. de *L.-F. Du Bourg*, gravée par *J. Folkema* ; titre ; 579 pp.

Tome septieme, Qui contient les Poesies diverses : Fig. de *L.-F. Du Bourg*, gravée par *J. Folkema* ; titre ; 4 ff. pour la *Table* ; 439 pp.

Les titres, imprimés en rouge et en noir, sont ornés d'un joli fleuron qui est le même pour les sept volumes.

L'édition que nous venons de décrire reproduit l'édition en 10 vol. in-12, qui avait été publiée en 1737, chez le même libraire, par Ant.-Aug. Bruzen de La Martinière ; cependant, la disposition des matières a été changée, ainsi que l'explique l'*Avis au Lecteur* placé en tête du tome I. Le *Discours sur le style burlesque* (t. I, 1-55) et l'*Histoire de Mr. Scarron et de ses ouvrages* (t. I, 57-142) doivent être de LA MARTINIÈRE.

Exemplaire relié sur brochure.

1907. RECVEIL || DE PIECES || en Prose || et en Vers. || *A Caen*, || *Chez Iean Cavelier, Imprimeur* || *du Roy, & de l'Université.* || M.DC.LXXI [1671]. Pet. in-12 de 6 ff. et 179 pp., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre, une épître « A madame la contesse [*sic*] de Crussol », épître signée : DE BRIEUX, et un avis « Au Lecteur ».

Les poésies de Moisant de Brieux se composent de stances, d'odes, de sonnets, d'énigmes, d'épigrammes et de madrigaux. Les pièces en prose, qui occupent les pp. 103-172, ont plus d'intérêt que les pièces en vers. Elles sont presque toutes consacrées à l'étude de notre vieille langue, que le poète normand cultivait avec prédilection. On y trouve notamment (pp. 145-156) le texte d'un *Traité de chevalerie, a tous allans et venans*, qui, dit le texte, fut mis en français l'an 1377.

Le volume se termine par un *Tombeau de mademoiselle de La Luzerne et de monsieur de Ruqueville, son frére* (pp. 157-178). Mlle de La Luzerne était la correspondante ordinaire de Moisant de Brieux, celle à qui étaient adressées ses recherches philologiques.

1908. ŒUVRES de Monsieur de la Fontaine, Nouvelle Edition. *A Anvers, Chez les Frères Jacob & Henry Sauvage, Libraires, à l'Enseigne d'Apollon.* M.DCC.XXVI [1726]. 3 tomes en 5 vol. gr. in-4, texte encadré, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier (divisé en 2 volumes) : Portr. de La Fontaine gravé par *Cl. Dufflos* [sic] ; titre ; 634 pp. ; 1 f. de *Table*.

Tome second (divisé en 2 volumes) : xlj pp. pour la *Vie d'Esope* ; 3 ff. de *Table* ; 576 pp., plus 2 ff. pour un titre et un *Avertissement* avant la p. 241.

Tome troisiéme : Titre ; xij pp. ; 1 f. ; 469 pp. ; 1 f. blanc.

Les titres sont imprimés en rouge et en noir. Ils sont ornés d'un fleuron de *N. Tardieu*, qui est le même pour les trois volumes. Le commencement du texte de chaque volume est orné en outre d'un en-tête et d'une jolie lettre du même *Tardieu*.

On a joint à cet exemplaire les 58 figures de *Romain De Hooghe* pour les *Contes* et les 210 figures de *H. Cause* pour les *Fables*. Ces figures sont montées

dans de grands passe-partout de format in-4, entourés d'un encadrement analogue à celui du texte.

Les œuvres diverses, qui forment le tome III de l'édition, sont accompagnées de quatre grandes figures de *Sébastien Le Clerc* pour *Psyché*. Ces figures sont entourées d'un encadrement rapporté.

Chacun des cinq volumes est, en outre, précédé d'un titre gravé, tiré dans le passe-partout qui sert d'encadrement aux figures de *R. De Hooghe* et de *Cause*.

La reliure porte les armes de LOUIS-MARIE-AUGUSTIN, DUC D'AUMONT, pour qui cette collection a été formée. Le catalogue de ce célèbre amateur (n° 873) qualifie l'exemplaire de « précieux ». Les cinq volumes ont figuré en dernier lieu à la vente RADZIWILL (n° 754).

1909. ŒUVRES DE LA FONTAINE. Nouvelle édition, revue, mise en ordre, et accompagnée de notes, Par C. A. Walckenaer, membre de l'Institut. *A Paris, Chez Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, n. 6.* [*De l'imprimerie de P. Didot l'aîné, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, imprimeur du Roi.*] M DCCC XXII [1822-1823]. 6 tom. en 7 vol. in-8. — HISTOIRE de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine, par C.A. Walckenaer, membre de l'Institut.— De ma rêveuse enfance il a fait les délices. Ducis. — Troisième édition, corrigée augmentée et ornée de gravures. *Paris, Chez A. Nepveu, libraire, Passage des Panoramas, n° 26; et chez L. De Bure, libraire, rue Guénégaud, n° 27.* [*Imprimerie de Jules Didot ainé, imprimeur du roi.*] M.DCCC.XXIV [1824]. In-8 de 2 ff., V et 638 pp., plus 1 f. d'*Errata*, 3 figg. et 3 pp. de fac-simile. — Ensemble 7 tom. en 8 vol. in-8, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Duru*, 1857.)

Fables. — Tome I : 2 ff. pour les titres ; cxliij et 281 pp. — Les cxliij pp. lim. contiennent : un *Avant-Propos* de M. Walckenaer ; une vie de La Fontaine; l'*Éloge de La Fontaine* [par CHAMFORT], *discours qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille en 1774 ;* un *Essai sur la fable et les fabulistes avant La Fontaine* [par M. WALCKENAER], enfin la *Préface de l'éditeur*.

Fables. — Tome II : 2 ff. et 388 pp.

[*Tome III.*] *Contes et Nouvelles en vers :* 2 ff., xv et 551 pp. — Ce volume est divisé en deux parties. La première partie se termine à la p. 294 ; la seconde, qui comprend le reste du volume, est précédée d'un supplément en 2 ff. et 55 pp. qui porte le titre suivant : *Seize Contes et Nouvelles attribués à La Fontaine et qui ne font pas partie de l'édition des classiques donnée par Walckenaer. On les a fait imprimer pour les ajouter à cet exemplaire* (Imprimerie de J. Claye et Ce, rue Saint-Benoît, 7).— Ce supplément contient : *Miaulement des chattes, L'Enfant, Colin, L'Epagnol, Il vaut mieux manger du lard que de mourir de faim, Les deux Compères, Les Noces de Guillot, Les Opilations de Sylvie, Le duc d'Albe, Le Contrat, La Couturière, Le Gascon, La Cruche, Promettre est un et tenir est un autre, Le Rossignol, Le Coup de corne.* Ces seize pièces sont tirées de diverses éditions des *Contes* imprimées à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe. *La Cruche* est d'AUTREAU ; *Promettre est un, etc.*, est de VERGIER.

Tome IV. Theatre : 2 ff. et 582 pp.

Tome V. Œuvres diverses. Tome I. 1821 : 2 ff., 484 pp., 1 f. de *Table*,

plus une seconde partie intitulée : *Adonis, poëme par J. de La Fontaine; tel qu'il fut présenté à Fouquet en 1658 ; publié pour la première fois, d'apres le manuscrit original, par C. A. Walckenaer*. A Paris, chez Simier, relieur du Roi, et de S. A. R. Madame la Duchesse de Berri, rue Saint-Honoré, nº 173. (Janvier 1825.) [Imprimerie de Jules Didot aîné, imprimeur du Roi, rue du Pont-de-Lodi, nº 6.] In-8 de 32 pp.

Tome VI. Œuvres diverses. Tome II. 1823 : xv et 688 pp., plus 1 f.

On a ajouté à cet exemplaire : 1º 1 portrait gravé par *De Quevauvilliers* et 25 figures de *J.-M. Moreau*, gravées par *Schroeder*, *Heina*, *de Villiers junior* et *Bosq*, *Simonet jeune*, *Pigeot*, *Dupréel*, *Mottet*, *Villerey*, *L. Petit*, *Leroux* et des anonymes, pour les *Œuvres de La Fontaine*, éd. de 1822, épreuves AVANT LA LETTRE.

2º 1 portrait et 13 figures dessinés par *Devéria*, gravés par *Éthiou*, *H. Pauquet*, *E. Ruhierre*, *Derly*, *J.-A. Allais*, *Pourvoyeur*, *Godefroy*, *Mottet*, *Delaistre*, *Guyard* et *Leroux*, pour les *Œuvres*.

3º 1 portrait et 12 figures pour les *Œuvres*, dessinés par *Tony Johannot*, gravés par *Blanchard*, *Cousin*, *Koenig*, *Lacour*, *Revel*, *Mauduit* et *Lemaître*, pour les *Œuvres*, épreuves AVANT LA LETTRE.

4º 20 pièces de la suite dessinée par *Vivier*, gravée par *Simon et Coiny*, pour les *Fables* (1787), épreuves AVANT LES NUMÉROS. (Voy. t. I, nº 914.

5º 12 figures de *Percier*, gravées par *Giraudet*, [*Duplessis-*] *Bertaux*, *Coiny*, *R.-U. Massard*, *de Villiers*, *Duparc*, *Racine*, pour les *Fables*, épreuves tirées hors texte sur PAPIER DE CHINE.

6º 12 figures de *Bergeret*, gravées par *Aze*, *Courbe*, *Dupréel*, *Niquet Pigeot*, *Malbeste*, *Pauquet* et *Duparc*, pour les *Fables*.

7º 2 figures dessinées et gravées par *A. Girardet* pour les *Fables*.

8º 1 portrait et 16 figures d'*Eisen*, tirés de l'édition des *Contes et Nouvelles* de 1762. (Voy. ci-dessus, t. I, nº 925.)

9º 95 figures gravées en 1778 pour le *Recueil des meilleurs Contes en vers* (voy. t. I, nº 927) et attribuées à *Duplessis-Bertaux*, tirage de *Leclerc* (1862).

10º 8 figures de *Marillier*, gravées par *Courbe*, *Delvaux*, *de Villiers* et *Ponce* pour les *Nouvelles de Jean Boccace*, 1802.

11º 1 portrait gravé par *Bertonnier* d'après *Chasselat*, et 76 figures dessinées par *Desenne* (54), *Chasselat* (12), *Monnet* (1), *Dugourg* (6), *Sergent* (1) et *Séb. Le Roy* (2), gravées par *Simonet jeune*, *Delignon*, *L. Goulu*, *Courbe*, *H. Pauquet*, *Fonsolle*, *Bosq*, *Leroux*, *A. Godefroy*, *Gaulier*, *D.-Bertaux* et *Coiny*, *Pauquet fils*, *Pourvoyeur*, *Adam jeune*, *Lambert*, *Boutrois*, *Jamont*, *Villeroy*, *de Villiers*, *Dulompré*, *Pigeot* et *De Ghendt*, pour les *Contes*.

12º 9 figures de *Bersent*, lithographiées par *Châtillon* et *Vallon de Villeneuve*, pour les *Contes*.

13º 1 portrait et 8 figures dessinées par *J.-M. Moreau*, gravées par *Delvaux* pour *Psyché* et pour *Adonis*.

14º 33 pièces diverses et 61 portraits.

La collection se compose, en conséquence, de 408 pièces.

1910. LES ŒUVRES || POSTUMES || de Monsieur || de la Fontaine. || *A Paris*, || *Chez Jean Pohier, au Palais, en la Salle des Merciers, sous l'Escalier de la* || *Cour des Aydes, à la Verité Royale.* || M.D.C.XCVI [1696]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 12 ff. et 276 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*A. Motte*.)

Collation des ff. lim. : Titre, orné d'une jolie marque représentant l'enseigne de *J. Pohier* ; 2 ff. pour une épître « A monsieur, monsieur le marquis de Sablé », épître signée ULRICH ; 2 ff. pour la *Preface* ; 5 ff. pour un *Portrait de monsieur de La Fontaine, par M****, et pour l'*Extrait du privilége* ; 2 ff. pour la *Table*.

L'éditeur de ce recueil est Mme Ulrich, si connue par sa beauté et par ses amours. Fille d'un des violons du roi, elle avait été élevée aux frais de M. Ulrich, gentilhomme suédois remplissant les fonctions de maître d'hôtel du comte d'Auvergne, et elle avait épousé son protecteur; mais, à peine mariée, elle s'était jetée dans la galanterie. Le vieux La Fontaine, dont elle avait lu les contes avec passion, fut un de ses amants, et c'est à un autre de ses adorateurs, au marquis de Sablé, qu'elle dédia le recueil des œuvres posthumes du fabuliste. On trouve dans ce recueil diverses pièces en prose, telles que la *Comparaison d'Alexandre, de Cesar et de monsieur le Prince* (pp. 1-51), et diverses pièces de vers, notamment *Les Quiproquo* (pp. 151-160). Mme Ulrich, pour qui ce conte avait été composé, n'a pas craint de faire figurer dans le volume deux lettres que La Fontaine lui avait adressées et où il donne des détails très personnels : « J'accepte, lui dit-il (p. 251), tout ce qui donne bien du plaisir, et vous en estes toute pestrie ; mais j'en viens toûjours à ce diable de mary, qui est pourtant fort honneste homme. Ne nous laissons point surprendre ». Mme Ulrich a remplacé, il est vrai, son nom par des astérisques, mais elle a cité en toutes lettres les noms du marquis de Sablé et de l'abbé Servien, le nom même de sa fille Thérèse, à qui La Fontaine trouve le plus beau teint qu'il ait vu de sa vie. Comme l'a établi Walckenaer (*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1824, 479), ces deux lettres sont de l'année 1688. Le fabuliste avait alors 67 ans.

1911. ŒUVRES MESLEES de M^r^. de Saint-Evremond, Publiées sur les Manuscrits de l'Auteur. Seconde Edition Reveüe, Corrigée & Augmentée De la Vie de l'Auteur. *A Londres, Chez Jacob Tonson Libraire, à Grays-Inn-Gate, Et se vendent chez les Libraires François, dans le Strand.* M.DCC.IX [1709]. 3 vol. in-4, réglés, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : Portrait de Saint-Évremond, dessiné par *B. Arlaud*, d'après *N. Parmentier*, et gravé par *P. a Gunst*; titre, orné d'un grand fleuron de *L. Chéron*; 2 ff. pour une épître « A mylord duc de Montaigu, marquis de Monthermer, etc. », épître signée SILVESTRE ; 10 ff. pour une *Preface*, datée de Londres le 1er avril 1705 ; 2 ff. pour une épitaphe et pour la *Table* ; ensemble 16 ff. lim. ; lxxiv pp. pour la *Vie de messire Charles de Saint-Denis, sieur de Saint-Evremond, maréchal de camp des armées du roi Très-Chrétien, par monsieur* DES MAIZEAUX (pièce datée de Londres le 15 novembre 1706) ; 348 pp. et 4 ff. de *Table*. — Dans certains exemplaires la *Vie de Saint-Evremond* est suivie d'un f. contenant, au r°, une répétition de l'épitaphe, et, au v°, une liste assez copieuse d'*Errata*. Ce f. est annoncé à la p. lxxiv par la réclame *Epitaphe*, qui ne se trouve pas dans notre exemplaire.

Tome second : Portrait (le même que ci-dessus) ; titre, orné du fleuron de *L. Chéron*; 2 ff. de *Table*; 456 pp. et 6 ff. de *Table*.

Tome troisiéme : Portrait (le même que ci-dessus) ; titre, orné du fleuron de *L. Chéron* ; 4 ff. pour la *Table*; 464 pp. et 6 ff. de *Table*.

Le titre de départ de chaque volume est orné d'un fleuron de *L. Chéron*. La même planche a servi pour le second volume et pour le troisième.

Exemplaire en GRAND PAPIER, qui porte l'ex-libris et la signature de W. NEWTON, avec la date de 1815.

1912. ŒUVRES MÊLÉES en Prose et en Vers. Par M. le Comte Antoine Hamilton. *A Paris, Rue S. Jacques, Chez Je. Fr. Josse, Lib. Impr. ordinaire de S. M. C. la Reine d'Espagne II. Doüairiere, à la Fleur de Lys d'Or.* M.DCC. XXXI [1731]. Avec Approbation, & Privilege du Roy.

2 tom. en un vol. in-12, mar. bleu, fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Tome premier : Contenant les Poësies & les Lettres & Epistres : 1 f. de titre ; iv pp. pour un *Avis du Libraire* ; 105 pp. pour les *Poësies* ; 156 pp. pour les *Lettres et Epistres*.

Tome second : Contenant les Chansons & l'histoire de Zeneyde : 1 f de titre ; 92 pp. pour les *Chansons* ; 1 f. blanc ; 131 pp. pour *Zeneyde* ; 1 f. pour le *Privilége* ; 1 f. pour les *Fautes à corriger*.

La seconde partie du tome Ier contient des épîtres adressées à Hamilton par La Chapelle (p. 17), Dangeau (p. 27), Boileau-Despréaux (pp. 27, 67), Malezieu (p. 81), [Fabius Bruslart de Sillery], évêque de Soissons (p. 106), Chaulieu (p. 122), Mme Tibergeau (p. 123), le R. P. B****** (p. 135), J.-B. Rousseau (p. 145) et Saint-Évremond (p. 152).

Le privilège, daté du 19 avril 1730, est celui qui est joint aux *Quatre Facardins*. Voyez ci-dessus, n° 1738.

L'exemplaire, tel que nous venons de le décrire, appartient au premier tirage. Peu de temps après l'impression, le libraire *Josse* remplaça les deux titres avec tomaison par un titre général qui porte simplement : Œuvres || mêlées || en prose et en vers. || Par M. le Comte Antoine Hamilton, et fit relier les quatre parties en un volume. Les exemplaires ainsi remaniés qui nous ont passé sous les yeux ne contenaient pas le f. d'errata.

1913. Œuvres de Montesquieu, avec les notes de tous les commentateurs, Édition publiée par M. Parelle. *A Paris, Chez Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, n° 6.* [*Imprimerie de Jules Didot aîné, imprimeur du Roi, Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.*] M.DCCC.XXVI [1826]. 8 vol. in-8, mar. r., fil., dos et plats ornés, tr. dor. (*Hardy.*)

Tome premier : 2 ff., xcj pp. pour l'*Eloge de Montesquieu*, par d'Alembert ; 337 pp. et 1 f. blanc. — *Tome II* : 2 ff. et 384 pp. — *Tome III* : 2 ff. et 400 pp. — *Tome IV* : 2 ff., 390 pp. et 1 f. blanc. — *Tome V* : 2 ff. et 399 pp. — *Tome VI* : 2 ff. et 448 pp. — *Tome VII* : 2 ff. et 376 pp. — *Tome VIII* : 2 ff., 465 pp. et 1 f. blanc.

Exemplaire en papier vélin, orné de 12 portraits de Montesquieu, de 69 portraits de divers personnages, et de 43 sujets se rapportant au texte. Les portraits de Montesquieu comprennent : celui de *Devéria*, gravé par *H.-C. Müller* (en trois états) ; celui de *Dassier*, gravé par *Barth. Roger* ; celui de *Chaudet*, gravé par *P.-Alex. Tardieu* ; celui d'*Ambroise Tardieu*, celui de *Pourvoyeur* (en deux états), celui de *Chasselat*, gravé par *Fauchery*, celui de *G.-Ph. Benoist*, celui d'*Ambroise Tardieu*, d'après *Carlo Faucci*, et 4 portraits non signés.

1914. Œuvres de J. J. Rousseau, Citoyen de Genève. Édition ornée de Figures, et collationnée sur les Manuscrits originaux de l'Auteur, déposés au Comité d'Instruction publique. *A Paris, Chez Defer de Maisonneuve, rue du Foin S. Jacques, n° 11. De l'Imprimerie de Didot le Jeune.* 1793 [-1800]. 18 vol. gr. in-4, v. f., tr. jasp. (*Anc. rel.*)

Tome premier (*Politique*), 1793 : 527 pp., plus un portrait, un front. gravé et 2 figg. — *Tome second* (*Nouvelle Héloïse, tome I*) : 600 pp., plus 1 front. gravé et 4 figg. — *Tome troisième* (*Nouvelle Héloïse, tome II*) : 556 pp. et 4 figg. Le titre porte : *A Paris et à Amsterdam, Chez J.-E. Gabriel*

Dufour, Successeur de Defer de Maisonneuve. De l'Imprimerie de Didot le jeune. An VII. — *Tome quatrième* (*Émile, tome I*), 1793 : 487 pp., plus un front. gravé et 3 figg. — *Tome cinquième* (*Émile, tome II*) : 550 pp. et 1 f. blanc, plus 2 figg. — *Tome sixième* (*Mélanges, tome I*) : 530 pp. et 1 f., plus une fig. — *Tome septième* (*Mélanges, tome II*), 1796 : 524 pp. et 3 figg. Le titre porte : *A Paris, Chez la ve Defer de Maisonneuve, rue Pavée S. André, no 12.* — *Tome huitième* (*Mélanges, tome III*), 1796 : 484 pp. et 3 figg. Même adresse qu'au tome VII. — *Tome neuvième* (*Mélanges, tome IV*), *an VI :* 604 pp., 1 fig. et 1 pl. de musique, pliée. Même adresse qu'au tome III. — *Tome dixième* (*Dictionnaire de musique, tome I*), *an VII :* 494 pp. et 1 f. blanc, plus un front. gravé. Même adresse qu'au tome III. — *Tome onzième* (*Dictionnaire de musique, tome II*), *an VII :* 357 pp. et 1 f. blanc, plus 14 planches de musique gravées par *Richomme*. Même adresse qu'au tome III. — *Tome douzième* (*Confessions, tome I*), *an VII :* 528 pp., plus un front. gravé et 4 figg. Même adresse qu'au tome III. — *Tome treizième* (*Confessions, tome II*), s. d. : 518 pp. et 1 f. blanc, plus 2 figg. Même adresse qu'au tome III. — *Tome quatorzième* (*Dialogues*), *an VI :* 500 pp. Même adresse qu'au tome III. — *Tome quinzième* (*Correspondance, tome I*), 1797 : 515 pp. Même adresse qu'au tome VII. — *Tome seizième* (*Correspondance, tome II*), s. d. : 446 pp. et 1 f. blanc. Même adresse qu'au tome III. — *Tome dix-septième* (*Correspondance, tome III*), s. d.: 456 pp. et un fac-simile. Même adresse qu'au tome III. — *Tome dix-huitième* (*Les Rêveries*), s. d. : 438 pp. et 1 f. blanc. Même adresse qu'au tome III.

Le portrait, dessiné par *De Gault fils*, a été gravé par *P.-G. Langlois*.

Les 5 frontispices, dessinés par *Monsiau* (1) et par *Cochin* (4), ont été gravés par *Pilman* et *De Ghendt*, *Halbou*, *Lemire*, *Thomas* et *Trière*.

Les 29 figures, dessinées par *Cochin* (10), *Monsiau* (18) et *De Ghendt*, d'après *Regnault* (1) ont été gravés par *Trière* (4), *Dambrun* (2), *Dupréel* (1), *Le Beau* (2), *Patas* (1), *Lemire* (3), *Pauquet* (3), *Ponce* (1), *Pauquet* et *De Ghendt* (1), *Pauquet* et *Dambrun* (1), *Delaunay jeune* (1), *Ingouf* (1), *De Ghendt* (2), *Halbou* (3), *Choffard* (2) et *Delvaux* (1).

Exemplaire avec double suite des figures : AVANT LA LETTRE et à l'état d'EAUX-FORTES.

1915. ŒUVRES COMPLETTES de M. de Saint-Foix, Historiographe des Ordres du Roi. *A Paris, Chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple-du-Goût.* [*De l'Imprimerie de Cl. Simon*, et pour le tome V : *De l'Imprimerie de Clousier, rue Saint-Jacques.*] M.DCC. LXXVIII [1778]. Avec Approbation & Privilége du Roi. 6 vol. in-8, demi-rel., dos et c. mar. r., n. r. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Tome premier : 2 ff., xvj et 596 pp., plus 2 ff. pour le *Privilége*, 1 f. blanc, un portr. et 1 fig. — *Tome second :* 2 ff., 600 pp. et 1 fig. — *Tome troisième :* 2 ff. et 479 pp. — *Tome quatrième :* 2 ff., 462 pp. et 1 f. blanc. — *Tome cinquième :* 2 ff. et 472 pp. — *Tome sixième :* 2 ff. et 524 pp.

Poullain de Saint-Foix, né en 1699, était mort en 1776. Ses œuvres se composent de diverses pièces de théâtre, des *Lettres turques*, d'*Essais historiques sur Paris* et de l'*Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*.

Le portrait, dessiné par *Pougin de Saint-Aubin* et *C.-P. Marillier*, a été gravé par *N. Lemire* ; les deux figures, dessinées par *Marillier*, ont été gravées par *L. Halbou* et *Le Beau*.

Exemplaire en PAPIER DE HOLLANDE, auquel on a joint un curieux autographe de Saint-Foix. Cet autographe est une quittance remise par lui au libraire Duchesne, et ainsi conçue :

« J'ay cedé et vendu à monsieur Du Chêne *Les Lettres d'une Turcque, à Paris, à sa*

sœur, au serrail, et *Les Lettres de Nedim Coygia*, corrigées, revues et augmentées de plusieurs lettres, pour imprimer, vendre et débiter le tout à son profit, comme il luy conviendra, moyennant la somme de trois cent [*sic*] livres, que j'ay reçue de mondit sieur Du Chêne en livres ou autrement, dont je le quitte. A Paris, ce dix-huit janvier mil sept cent cinquante. SAINT-FOIX.

» Et sommes convenus qu'on me remettra vingt et cinq exemplaires pour les presens que j'en voudray faire. »

De la bibliothèque de M. LE COMTE DE LA BÉDOYÈRE (Cat. de 1862, n° 1847).

1916. ŒUVRES DE RESTIF DE LA BRETONNE, 1767-1811. 8 vol. in-8 et 133 vol. in-12.

Cette collection comprend les ouvrages suivants :

1. LA FAMILLE VERTUEUSE. Lettres traduites de l'anglais par M. de La Bretone. *A Paris, Chés la veuve Duchesne, rue St Jacques, au-dessous de la fontaine St Benoît, au Temple du Goût.* [*De l'imprimerie de Quillau.*] M.DCC.LXVII [1767]. Avèc approbation ét pèrmiscion. 4 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie : xxxvj et 251 pp. Epigraphe :... *Res sola potest facere & servare beatum.* Horat. lib. I, Ep. vj.

Seconde Partie : 288 pp. Epigraphe :

De' figli, la virtù, l'indole buona
Son de' padri mercè, gloria e corona.
M. Conti.

Troisième Partie : 300 pp. Epigraphe :

O fairest of creation! last and best
Of all God's works..........
How art thou lost....*
MILTON'S, *Paradise lost*, book IX, v. 900-4.

* O toi, dont la beauté fesait l'ornement de la nature!.... dans quél abîme t'ès-tu precipitée! Milton.

Quatrième Partie : 299 pp. et 6 ff. pour la *Table dès noms dès personnes.* Epigraphe :

Le prix suit la Vèrtu.
ROUSSEAU, imit. de l'ode IV du IV liv. d'Horace.

Lacroix, *Bibliographie et Iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne*, 1875, n° I.

2. LE PIÉD DE FANCHÈTE, ou le Soulier couleur-de-rose. Troisieme Édition. *imprimé A La-Haie* [*Paris*]. 1786. 2 vol. in-12 de 383 pp. en tout, cart., n. r.

Les titres portent cette épigraphe : « Une jeune Chinoise avançant un bou du piéd couvert et chaussé, fera plus de ravage à Pékin, que n'eut fait la plus belle Fille du monde dansant toute nue au bas du Taygète. *Œuvres de J.-J. Rousseau, tome IV. p. 268.* »

Les pp. 3-6 contiennent une épître « A madame Levêque, femme d'un marchand de la rue Saintdenis [*sic*] ».

Cette troisième édition, beaucoup plus correcte que la première (1769), n'a dû être imprimée qu'en 1794. Voy. Lacroix, n° III.

3. LETTRES de Lord Austin de N**, à Lord Humfrey de Dorset son ami. — Quæ fecisse juvat, facta referre pudet. Heroïdes d'Ovide — *A Cambridge, Et se trouve à Londres, Chez Nourse & Snelling.* M.DCC.LXIX [1769]. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Première édition.

Première Partie : xvj et 248 pp. — *Seconde Partie :* 215 pp.
Lacroix, n° IV.

4. La Fille Naturelle. Par M. Retif de-la-Bretone. — Peut-être un jour son sang, sa Fille tendant vers lui ses mains innocentes, pour en obtenir le pain de l'aumone, s'en verra rebutée !... — *Imprimé à La Haie, Et se trouve à Paris, Chés De-Hansy libraire, rue St-Jacques près celle des mathurins.* M.DCC.LXXIV [1774-1775]. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Troisième édition (la première est de 1769).

Première Partie : 4 ff. et 184 pp. — *Seconde Partie* (le titre porte simplement : *Imprimé à La Haie :* M.DCC.LXXV) : 208 pp. et 4 ff. de prospectus.
M. Lacroix (n° V, art. 3) ne décrit cette édition qu'avec l'adresse de la *veuve Duchêne.*

5. Le Pornographe, ou Idées d'un Honnête-Homme sur un projet de réglement pour les Prostituées, Propre à prevenir les Malheurs qu'occasionne le Publicisme des Femmes : Avec des Notes historiques et justificatives. Par M. Rétif De-la-Bretone. — Prendre le moindre mal pour un bien. Machiavel, Livre du Prince, cap. xxi. — *A Londres, Chés Jean Nourse, Libraire, dans le Strand. A La-Haie, Chés Gosse junior, & Pinet, Libraires de S. A. S.* M.DCC.LXXVI [1776]. 3 part. en un vol. in-8, cart., n. r.

Troisième édition de cet ouvrage, publié pour la première fois en 1769.
Le faux-titre, placé en tête de la 1re partie, porte : *Idées singulières. Tome premier.*

Première Partie : xij et 164 pp. — *Seconde Partie :* 224 pp., chiffr. [165]-388. — La 3e partie est précédée d'un titre ainsi conçu : Lit-de-justice d'amour, ou le Code de Cythère. — Tentanda via est, quâ me quoque possim Tollere humo, victorque virûm volitare per auras. *A Erotopolis, Chés Harpocrates, seul Imprimeur de Cupidon, à la Coquille de Vénus, & aux Ruines du Temple de l'Hymen ; nec non au treizième des Travaux d'Hercule. L'an du Monde* VII. CIↃ.IↃCC.LXXVI. Cet appendice se compose de 112 pp., chiffr. de [1] à 86, puis de 475 à 492. Les 4 derniers ff. ne sont pas paginés.
Lacroix, n° VI.

6. La Mimographe, ou Idées d'une Honnête-Femme pour la réformation du Théâtre national. — Le Plaisir est le baume de la vie...... Le Plaisir... c'est la Vertu sous un nom plus gai. Young. — *A Amsterdam, Chez Changuion, Libraire. A La Haye, Chez Gosse & Pinet, Libraires de S. Altesse S.* M.DCC.LXX [1770]. In-8 de 466 pp., cart., n. r.

Le faux-titre porte : *Idées singulières. Tome second.* — Le volume, divisé en deux parties (la seconde commence à la p. 297), ne compte, en réalité, que 464 pp., parce que la pagination commence, après le faux-titre et le titre, par le n° 7, au lieu de commencer par le n° 5.
Lacroix, n° VII.

7. Adele de Comm** [Comminge], ou Lettres d'une Fille à son Père. — Forme ta Fille, comme tu voudrais qu'on eût élevé ta Femme. — *En France.* M.DCC.LXXII [1772]. 3 vol. in-12; cart., n. r.

Première Partie : xiv et 346 pp. (Le volume est précédé d'un premier titre ainsi conçu : Lettres d'une Fille à son Père. — Première Partie. — Prix, 8 livres les Cinq Parties brochées. — *Se trouve à Paris, chés Edme, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, près celle des Noyers.* 1772.) — *Seconde Partie :* 356 pp. — *Troisième Partie :* 384 pp. — *Quatrième Partie :* 384 pp. — *Cinquième Partie :* viij pp. lim.; 78 pp. pour *La Cigale et la Fourmi, fable dramatique* ; 58 pp. pour *Le Jugement de Pâris. comédie-ballet* ; 52 pp. pour *L'Ambigu-comique* ; 24 pp. pour *Il recule pour mieux sauter, proverbe et conte en vers* ; 56 pp. pour *Contr'Avis aux gens-de-lettres.* — Les deux premières pièces de ce dernier volume ont un titre particulier, à la

fin duquel on lit : *Se trouve à Paris, chez Humblot, Libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Ives.*
Lacroix, n° IX.

8. LE FIN-MATOIS, ou Histoire du Grand-Taquin. Traduite de l'espagnol de Quévédo ; avec des Notes historiques & politiques, nécessaires pour la parfaite intelligence de cet Auteur. *Imprimé à La Haie.* M.DCC.LXXVI [1776]. 2 vol. in-12.

Première Partie : 2 ff., viij et 207 pp. (Le premier des ff. lim. contient un premier titre, ainsi conçu : Œuvres choisies de Don François de Quévédo. Traduites de l'Espagnol ; En Trois Parties, contenant le Fin-Matois, les Lettres du Chevalier de l'épargne, la Lettre sur les Qualités d'un Mariage. — Castigat ridendo mores. — *Imprimé à La Haie. Et se trouve a Paris, Chés les Libraires indiqués après la fin de la III. Partie.*) — *Seconde Partie :* 214 pp. et 1 f. — *Troisième Partie :* 176 pp.

Le roman de Quevedo dont nous avons ici la traduction est intitulé : *Historia de la vida del Buscon llamado Don Pablos, exemplo de vagamundos y espejo de tacaños.* Les deux premières éditions sont datées de Valence et de Barcelone, 1627. Une traduction française, due à La Geneste, avait paru à Paris, dès l'année 1633, sous le titre de *L'Aventurier Buscon et le Coureur de nuit*, et avait été réimprimée en 1641, 1644, 1671 et 1698. L'édition de 1698 est intitulée simplement *Le Coureur de nuit* ; c'est le titre choisi par un second traducteur, Raclot, en 1731.
La version de Restif fut faite en collaboration avec le censeur royal d'HERMILLY ; notre auteur n'a pas craint d'apporter au texte original de nombreuses modifications. Une nouvelle traduction de *La Vida del Buscon* a été publiée par M. Germond de La Vigne (Paris, 1842 et 1868).
Lacroix, n° XIII.

9. LE PAYSAN PERVERTI, ou les Dangers de la ville ; Histoire récente, mise au jour d'après les véritables Lettres des Personnages, Par N.-E. Rétif de la Bretone. *Imprimé à La Haie, Et se trouve à Paris, Chés Esprit, libraire de S. A. R. Mgr. le Duc de Chartres, au Palais-Royal, au piéd du grand-escalier.* M.DCC.LXXVI [1776]. 4 vol. in-12. — LES FIGURES du Paysan perverti. — Retif-de-la-Bretone.... invenit. Binet.... delineavit. Berthet & Leroi.... incuderunt. — La Naïvité, l'Innocence, la Candeur, l'Enchantement seducteur de la Ville, les Femmes, les Desirs, les Plaisirs, laVolupté, les Écarts, l'Égarement, la Licence, la Débaûche, le Vice, le Crime, l'Échaffaud, l'Infamie, le Desespoir, la Mort. In-12. — Ensemble 5 vol. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Tome Premier : vij et 304 pp. — *Tome Second :* 312 pp. — *Tome Troisième :* 304 pp. — *Tome Quatrième :* 293 pp. et 1 f. — Chaque volume est divisé en deux parties.

Le t. V (*Figures*) ne contient qu'un texte en 344 pp. pour *Le Paysan perverti* et lxxij pp. pour *La Paysane pervertie* ; les figures elles-mêmes, au nombre de 82, ont été placées dans le texte. La fig. 24 (t. I, p. 286) est ici de premier état, c'est-à-dire que Gaudet, d'Arras, porte l'habit religieux.
Lacroix, n° XIV.

10. L'ÉCOLE DES PÈRES. Par N.-E. Retif de la Bretone. — Forme ton Fils comme ta Femme voudrait qu'on t'eût formé : Élève ta Fille comme tu voudrais qu'on eût élevé ta Femme. *En France, & à Paris, chés la veuve Duchêne, Humblot, le-Jai & Doré, rue St-Jacques ; Delalain, rue & à côté de la Comédie-française ; Esprit, au Palais-Royal ; Mérigot, jeune, quai des Augustins, libraires.* M.DCC.LXXVI [1776]. 3 vol. in-8, cart., n. r.

Tome Premier : 1 f. et 480 pp. — *Tome Second :* 1 f. et 192 pp. — *Tome Troisième :* 1 f. et 372 pp.
Lacroix, n° XV.

11. **Les Gynographes**, ou Idées de deux Honnêtes-Femmes sur un projet de reglement Proposé à toute l'Europe, pour mettre les Femmes à leur place, & opérer le bonheur des deux sexes ; avec des Notes historiques et justificatives, suivies des noms des Femmes célébres ; Recueillis, par N.-E. Rétif-de-la-Bretone, éditeur de l'Ouvrage.... *A La-Haie, Chés Gosse & Pinet, libraires de Son Altesse Sérénissime. Et se trouve à Paris, Chés Humblot, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Ives* M.DCC.LXXVII [1777]. In-8 de 1 f., viij et 567 pp., cart., n. r.

Le f. qui précède le volume porte : *Idées singulières. Tome Troisième.*

Le titre porte, en guise d'épigraphe, trois vers empruntés à *L'Ecole des femmes*, de Molière.

Le volume est divisé en deux parties ; la seconde partie commence après la p. 238.

Lacroix, n° XVII.

12. **Le Quadragenaire**, ou l'Âge de renoncer aux passions ; Histoire utile à plus d'un Lecteur. Turpe senilis amor. *A' Genève. Et se trouve à Paris Chés la Veuve Duchêne, Libraire, rue S-Jacques, au Temple du Goût.* 1777. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie : 244 pp. et 8 figg. — *Seconde Partie :* 244 pp. et 7 figg., plus 6 ff. pour une *Revue des ouvrages de l'auteur.*

La première fig. est signée : *C. Baquoy sculpsit* ; la seconde porte : *Dutertre inv.*, *Berthet fecit* ; les autres figg. sont anonymes.

Lacroix, n° XVIII.

13. **La Vie de Mon Pere.** Par l'Auteur du Paysan perverti. Troisième Edition. *A Neufchatel, Et se trouve à Paris, Chés la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saintjacques* [sic], *au Temple du Goût.* 1788. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie : 1 f., 232 pp., plus un front. gravé et 6 figg. — *Seconde Partie :* 222 pp. et 2 ff., plus 1 front. gravé et 6 figg. Les titres portent cette épigraphe :

> Ampliat ætatis spatium sibi Vir bonus ; hoc est
> Vivere bis, vitâ posse priore frui. Mart.

Le titre de la 1re partie est, en outre, orné d'un médaillon représentant le père de l'auteur, « Edme Rétif, clerc de procureur à Paris, à 19 ans » ; celui de la seconde partie est orné d'un médaillon analogue représentant la mère de l'auteur, « Barbe Ferlet, à l'âge de 17 ans ».

Les figures ne sont pas signées.

La première édition est datée de 1779.

Lacroix, n° XX.

14. **La Malédiction Paternelle.** Lettres sincères & véritables de N.******, à ses Parens, ses Amis, & ses Maitresses ; avec les Réponses : Recueillies et publiées par Timothée Joly, son Exécuteur testamentaire. *Imprimé à Leipsick, Par Buschel, marchand-libraire : & se trouve à Paris, chés la Dme ve Duchesne, en la rue St-Jacques, au Temple-du-Goût.* 1780. 3 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie : 1 front. gravé et 280 pp. — *Seconde Partie :* 1 front. gravé et 280 pp., chiffr. [281]-560, — *Troisième Partie :* 1 front. gravé, 270 pp. chiffr. [561]-830, et 5 ff.

Le frontispice de la première partie porte : *Binet inv.*, *Berthet sculps.*

Lacroix, n° XXII.

15. **La Découverte australe** Par un Homme-volant, ou Le Dédale français ; Nouvelle très-philosophique : Suivie de la Lettre d'un Singe, &ca. — Dædalus interea Creten, &c. (au-long à la Préf.)— *Imprimé à Leipsick : Et se trouve à Paris.* [1781.] 4 vol. in-12, cart., n. r.

Premier Volume : 240 pp. et 4 figg. — Le faux-titre porte : *Œuvres*

*posthumes De N******* [Nougaret]. Œuvre S.de, La Découverte australe, ou les Antipodes: Avec une Estampe à chaque Fait principal.* 1781. — *Second Volume:* 196 pp., chiffr. [241]-436 et 16 figg. — *Troisième Volume:* 188 pp., chiffr. [437]-624 et 1 fig. pour la fin de *La Découverte australe* et pour les *Cosmogénies*; 92 pp. et 1 fig. pour la *Lettre d'un Singe.* — Le titre porte cette épigraphe: *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* — *Quatrième Volume: Contenant les Notes sur la Lettre d'un Singe; la Dissertation sur les Hommes-brutes; & la Séance chés une Amatrice:* 328 pp., chiffr. [95]-422, 5 ff. non chiffr. et 1 fig. double, pliée.

Les figg., au nombre de 23 en tout, ne portent pas de signature.
Lacroix, n° XXIV.

16. **L'Andrographe**, ou Idées d'un Honnête-Homme, sur un projet de reglement, Proposé à toutes les Nations de l'Europe, pour opérer une Réforme générale des mœurs, & par elle, le bonheur du Genre-humain. Avec des Notes historiques et justificatives. Recueillies par N.-E. Rétif-de-la-Bretone, éditeur de l'Ouvrage. — Maudit Celui, qui le premier entourant un champ d'un fossé, dit, Ce champ est à moi! J.-J. R. *A La-Haie, Chés Gosse & Pinet, libraires de son Altesse Sérénissime. Et se trouve à Paris, Chés la d.me Veuve Duchesne & Belin, libraires, rue Saintjacques* [sic], *& Mérigot-jeune, quai-des Augustins.* M. — DCC. — LXXXII [1782]. In-8 de 16 pp. et 494 pp. mal chiffr., plus 3 ff.

Le volume est divisé en 2 parties. La 1re partie se termine à la p. 202. Les nos 207-208 sont répétés deux fois dans la pagination, en sorte que la dernière p. du texte porte 492.
Lacroix, n° XXV.

17. **La Dernière Avanture D'Un** Homme de Quarantecinq-ans; Nouvelle utile à plus d'un Lecteur. — — — — Venit magno fœnore tardus amor Propert. — *à Genève. Et se trouve à Paris Chés Regnault, Libraire, rue S-Jacques, vis-à-vis la rue du-Plâtre.* 1783. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie: 264 pp. et un front. gravé. — *Seconde Partie:* 264 pp., chiffr. [265]-528, et un front. gravé. Le titre porte pour épigraphe les mots: *Turpe senilis amor.*

Les frontispices, dessinés par *Binet*, ont été gravés, l'un par *Giraud l'aîné*, l'autre par *Pouquet.*
Lacroix, n° XXVI.

18. **La Prévention Nationale**, Action adaptée à la Scène; Avec deux Variantes, ét les Faits qui servent de base: Premiere Partie: contenant La Prévention-nationale, action en-cinq-actes, son Analyse, & la seconde Variante. — Le Français estime toutes les autres Nations, ét il ne leur attribue pas en general, les defauts des Particuliérs. *a La-Haie, & se trouve à Paris, Chés Regnault, libraire, rue Saintjacques* [sic], *près celle du-Plâtre.* 1784. Voyez, s. v. p. l'errata qui termine cette I.re Partie. In-12 de 302 pp. et 5 figg. — La Prevention Nationale:... Seconde Partie: contenant la première Variante; I, les Lettres authentiques [A]; II, les Traits historiqs [B]; III, le Fait original [C]; IV, le Prisonnier-de-guerre [D]. Par N. E. Rétif-de-la-Bretone. *Imprimé à La-Haie.* M.-DCC.-LXXXIV [1784]. In-12 de 216 pp. et 2 figg. — Faits qui servent de base, à la Prévention-nationale. Suite. III, Le Chevalier-d'Assas [B2] IV, Charles-Dulis [B3]. V, les Deux-Anglais [B4]. VI, le Fils-obéissant [C]. VII, le Prisonnier-de-guerre [D]. VIII. La Prevention dramatique. IX. La Prevention particulière. Analyse de la Dernière-Avanture d'un Homme de 45-ans. Second Volume de la Seconde Partie. *à Genève. Et se trouve à Paris Chés Regnault, Libraire, rue S.-Jacques, vis-à-vis la rue du-Plâtre.* 1784. In-12 de 239 pp., chiffr. [217]-455, et 4 ff., plus 3 figg. — Ens. 3 vol. in-12, cart., n. r.

Les figg., au nombre de 10 en tout, ne sont pas signées.
Lacroix, n° XXVII.

19. **La Paysane pervertie**, ou les Dangers de la ville ; Histoire d'Ursule R**, sœur d'Edmond, le Paysan, mise-au-jour d'après les véritables Lettres des Personages : Avec 114 Estampes. Par l'Auteur du Paysan perverti. *Imprimé à La Haie. Et se trouve à Paris Chés la d.me Veuve Duchesne, libraire, en la rue Saintjacques, au Temple-du-Goût.* M-DCC.-LXXXIV [1784]. 4 vol. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome Premier : 344 pp. et 12 figg., plus xx pp. pour la description des figures. — *Tome Second :* 220 pp. et 6 figg., plus 12 pp., chiffr. xxj-xxxij, pour la description des figures. — *Tome Troisième :* 320 pp. et 9 figg., plus 18 pp,. chiffr. xxxiij-l, pour la description des figures.—*Tome Quatrième :* 344 pp. et 11 figg., plus 22 pp., chiffr. lj-lxxij, pour la description des figures.

Chaque volume est divisé en deux parties.

Le texte qui contient l'explication des figures est précédé du titre suivant : Les Figures de la Paysane pervertie. Rétif-de-la-Bretone... invenit. Binet... delineavit. Berthet & Leroi... incuderunt. La Naïveté, l'Innocence, la Candeur, l'Enchantement seducteur de la Ville, les Femmes, les Desirs, les Plaisirs, la Volupté, les Écarts, l'Égarement, la Licence, la Débaûche, le Vice, le Crime, l'Échaffaud, l'Infamie, le Desespoir, La Mort.

Les figures, placées dans le texte, sont au nombre de 38. — Un autre exemplaire du texte explicatif est joint aux *Figures du paysan* (voy. ci-dessus, art. 9.)

Lacroix, n° XXVIII.

20. **Les Veillées du Marais** ; ou Histoire du grand Prince Oribeau, Roi de Mommonie, au pays d'Evinland ; & de la vertueuse Princesse Oribelle, de Lagenie : Tirée des Anciénnes-Annales-Irlandaises, & recemment-translatée en-français : Par Nichols Donneraill, du Comté de Korke, Descendant de l'Auteur. *Imprimé à Waterford, Capitale de Mommonie.* 1785. 2 vol. en 4 tomes in-12, cart., n. r.

Ier. Volume ; Ire. Partie, Contenant les Chapitres du Premier Abecedaire A-O : 236 pp. — *Seconde Partie, Contenant les Chapitres du Premier-Abecedaire P-Z :* 260 pp., chiffr. [237]-496. — *IId. Volume ; IIIme Partie, Contenant les Chapitres du Second-Abecedaire A-J :* 268 pp. — *Quatrième Partie, Contenant les Chapitres du Second-Abecedaire K-Z :* 292 pp., chiffr. [269]-560

Lacroix, n° XXX.

21. **Les Françaises**, ou XXXIV Exemples choisis Dans les Mœurs actuelles, Propres à diriger les Filles, les Femmes, les Épouses, & les Mères. *A Neufchâtel, Et se trouve à Paris. Chés Guillot, libraire de Monsieur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.* 1786. 4 vol. in-12, cart., n. r.

Ier Volume : Les Filles : 272 pp. et 8 figg. — Le titre porte cette épigraphe :

> La Hija, y el Vidrio,
> Sempre estan in peligro.

IId. Volume : Les Femmes : 312 pp. et 9 figg. — Le titre porte cette épigraphe :

> La Muger y la Pera
> La que mas calla, es buena.

IIIme. Volume : Les Epouses, 312 pp. et 9 figg. — Le titre porte cette épigraphe :

> La Fama de su honestidad, en Mugeres,
> Delicada cosa es !

IVme Volume : Les Mères : 324 pp. et 8 figg., plus 8 ff. pour un prospectus des *Contemporaines*. — Le titre porte cette épigraphe :

> A sus Hijos y sus Hijas sabia Madre dezia :
> Tres Muchos, y tres Pocos destruyen el Hombre :
> Mucho hablar, y Poco saber ;
> Mucho gastar, y Poco tener ;
> Mucho presumir, y Poco valer.

Des 34 figg. deux seulement sont signées, la 28e et la 31e ; elles portent : *Binet del.*, *E. Giraud l'aîné sc.*
Lacroix, n° XXXI.

22. **Les Parisiennes**, ou XL Caractères generaux Pris dans les Mœurs actuelles, Propres à servir à l'instruction des Personnes-du-Sexe : Tiré des Memoires du nouveau Lycée-des-mœurs. *A Neufchâtel, Et se trouve à Paris, Chés Guillot, libraire de Monsieur, rue S.-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.* 1787. 4 vol. in-12, cart., n. r.

I Volume : Les Jeunes-filles, & les Filles-à-marier : 300 pp. et 6 figg. — *II Volume : Les N.lles-mariées : Les Mariées depuis 3 ans :* 388 pp. et 4 figg. — *III Volume : Les Épouses à imiter : — à fuir :* 392 pp. et 5 figg. — *IV Volume : Les J.nes-Mères, & — de Grands-enfans :* 380 pp. et 2 ff., plus 5 figg.
Les 20 figures ne portent aucune signature.
Lacroix, n° XXXII.

23. **Les Nuits de Paris**, ou Le Spectateur Nocturne.

> Nox & Amor Vinumque nihil moderabile suadent
> Illa pudore vacat, Liber, Amorque metu. Ov.

à Londres, Et se trouve à Paris, chés les Libraires nommés en tête du Catalogue. 1788 [-1794]. 8 vol. en 16 parties, in-12, cart., n. r.

Tome Premier : 2 ff., 244 pp. et 1 fig. — *Seconde Partie :* 240 pp., chiffr. [245]-384 [*sic* pour 484], et 1 fig. — *Tome Second : Troisième Partie :* 236 pp., chiffr. [485]-720, et 1 fig. — *Quatrième Partie :* 236 pp., chiffr. [721]-956, et 1 fig. — *Tome Troisième : Troisième* [sic] *Partie :* 235 pp., chiffr. [957]-1191, et 1 fig. — *Sixième Partie :* 244 pp., chiffr. [1197]-1440, et 1 fig. Bien que les nos 1192-1196 manquent, il n'y a pas de lacune dans le texte, et les signatures se suivent. — *Tome Quatrième : Septième Partie :* 239 pp., chiffr. [1441]-1679, et 1 fig. — *Huitième Partie :* 240 pp., chiffr. [1681]-1920, et 1 fig. — *Tome Cinquième : Neuvième Partie :* 240 pp., chiffr. [1921]-2160, et 1 fig. — *Dixième Partie :* 240 pp., chiffr. [2161]-2400, et 2 figg. — *Tome Sixième : Onzième Partie :* 238 pp., chiffr. [2401]-2638, et 1 f. non chiffr., plus 1 fig. — *Douzième Partie :* 241 pp., chiffr. [2641]-2880, plus un portrait de Restif et 1 fig. — *Tome Septième : Treizième Partie*, 1789 : 239 pp., chiffr. [2881]-3119, et 1 fig. — *Quatorzième Partie :* 239 pp., chiffr. [3121]-2359 [*sic* pour 3359], 11 ff. non chiffr. et 2 fig. — [*Tome Huitième : Quinzième Partie*] : Le titre porte : La Semaine nocturne : Sept Nuits de Paris ; Qui peuvent servir de Suite aux III-CLXXX [*sic*] deja publiées. Ouvrage servant à l'Histoire du Jardin du Palais-royal. — Les Extrêmes se touchent ! — *A Paris, chés Guillot, rue des-Bernardins.* 1790 : 164 [*sic* pour 264] pp. et 1 fig., plus 12 ff. de catalogue. — *Tome Huitième : Seizième Partie*, 1794 : 300 pp., chiffr. [265]-564, et 1 fig. — Le titre porte cette épigraphe : « Je ne m'apitoye pas sur un Roi : Que les Rois plaignent les Rois ; je n'ai rien de commun avec ces Gens-là ; ce n'est pas mon prochain. *Drame de la Vie*, p. 1332. »

Les 18 figg. ne portent aucune signature ; la dernière représente l'exécution de Marie-Antoinette.
Le portrait de Restif, qui est plié, est le grand portrait dessiné par *L. Binet*, gravé par *F. Loiselet.*
Lacroix, n° XXXIV.

24. **La Femme infidelle** : Par Maribert-Courtenay. *A Neufchatel, Et se trouve A Paris, Chez la Veuve Duchêne, rue S. Jacques.* 1786. 4 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie (épigraphe : « Toute Fille lettrée restera fille toute sa vie quand il y aura des Hommes sensés) : 240 pp. — *Seconde Partie* (épigraphe : « Por bien que hable la Muger, Mejor le quadra el callar ») : 242 pp., chiffr. [241]-482. — *Troisième Partie* (épigraphe : « Quàm pia cura Deûm ! prodest crudelior Uxor Et quum Fata volunt, bina venena juvant ! Auson. epig.

10 »): 246 pp., chiffr. [488]-728. — *Quatrième Partie:* 249 pp., chiffr. [729]-979.

La IIIe partie porte simplement: *A Neufchatel; Et se trouve à Paris.* La IVe partie donne une nouvelle adresse: *Et se trouve à Paris. Chés Buisson, libraire; rue des Poitevins, hôtel de Mesgrigni, n° 13.*

M. Lacroix (n° XXXV) dit que cette première édition fut supprimée.

25. INGENUE SAXANCOUR, ou la Femme separée: Histoire propre à demontrer, combien il est dangereux pour les Filles, de se marier par entêtement, ét avec precipitation, malgré leurs Parens: Écrite par Elle-même. *A Liége, Et se trouve à Paris, Chés Maradan, Libraire, rue des Noyers, N° 33.* 1789. 3 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie: 248 pp. — *Seconde Partie:* 2 ff. et 240 pp. — *Troisième Partie:* 2 ff, 260 pp. et 4 ff. de propectus pour *Les Provinciales.*

Lacroix, n° XXXVI.

26. LE THESMOGRAPHE, ou Idées d'un Honnête-Homme, sur un projet de reglement, Proposé à toutes les Nations de l'Europe, pour operer une Reforme generale des Loix: Avec des Notes historiques. — Salus Populi suprema lex esto. XII Tab. — *à La-Haie, Chés Gosse-Junior & Changuion, libraires des Etats. Et se trouve à Paris, Chés Maradan, libraire, rue des Noyers, n° 33.* 1789 In-8 de 590 pp. et 1 f. de catalogue, plus un front. gravé, cart., n. r.

Le volume est divisé en deux parties. La seconde partie commence à la p. 157.

Le faux-titre porte: *Idées singulières. Tome cinquième.*

Le frontispice, dessiné par *S. Dreppe*, gravé par *Delvaux*, est daté de 1773.

Lacroix, n° XXXVII.

27. TABLEAUX DE LA BONNE COMPAGNIE ou Traits caractéristiques, anecdotes secrettes, politiques, morales & littéraires, recueillies dans les sociétés du bon ton, pendant les années 1786, et 1787. *A Paris.* M.DCC.LXXXVII [1787-1788]. 2 vol. pet. in-12, cart., n. r.

Tome premier: 216 pp. — *Tome second:* 198 pp.

M. Lacroix (n° XXXIX) ne cite pas cette édition.

28. LE PALAIS-ROYAL — O tempora! ô mores!.... Cicero & Martial. *A Paris, au Palais-royal dabord* [sic]; *puis, Partout; Même chés Guillot, libraire rue des-Bernardins.* 1790. 3 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie. Les Filles de l'Alée des-Soupirs: 280 pp. et 1 fig. pliée. — *Seconde Partie. Les Sunamites:* 248 pp. et 1 fig. pliée. — *Troisième Partie. Les Converseuses:* 288 pp. et 1 fig. pliée.

Les figures ne portent aucune signature.

Lacroix, n° XL.

29. L'ANNÉE DES DAMES NATIONALES; ou Histoire, jour-par-jour, d'une Femme de France. Par N.-E. Restif de-la-Bretone. *A Genève; Et se trouve à Paris Chés les Libraires indiqués à la tête de mon Catalogue.* 1791. 12 vol. in-12, cart., n. r.

Janvier. 40 Femmes. Provinces à l'Orient de Paris: Titre, 308 pp. et 2 ff., plus 1 front. gravé et 1 fig., p. 136

Février. 40 Femmes. Suite: Provinces à l'Orient de Paris: Titre, 282 pp., chiffr. [315]-596, et 2 ff., plus 1 front. gravé et 2 figg., pp. 531 et 539.

Mars. 45 Femmes. Suite: Provinces au Sud de Paris, 1792: Titre, 223 pp., chiffr. [603]-925, et 1 f., plus 1 front. gravé et 3 figg. aux pp. 647, 657, 771.

Avril. 45 *Femmes. Suite : Provinces au Sud de Paris*, 1794 : Titre et 370 pp., chiffr. [931]-1299, plus 1 front. gravé et 1 fig., p. 961.

Mai. 54 *Femmes. Suite : Provinces au Sud de Paris*, 1794 : Titre et 317 pp., chiffr. [1303]-1619, plus 1 front. gravé et 2 figg. aux pp. 1454 et 1607.

Juin. 56 *Femmes. Suite : Provinces au Sud de Paris*, 1794 : Titre et 294 pp., chiffr. [1623]-1916, et 2 ff., plus 1 front. gravé et 2 ff. aux pp. 1657 et 1805.

Juillet. 68 *Femmes. Suite : Provinces au Sud-Ouest de Paris*, 1794 : Titre, 320 pp., chiffr. [1927]-2256, et 2 ff., plus 1 front. gravé et 1 fig. à la p. 1981. — Les pages du cahier *W* (1973-1996) ont été mal imposées : les parties du texte qui devraient occuper le v° des feuillets sont placées au r°, et vice-versa.

Auguste. 58 *Femmes. Suite : Provinces à l'Ouest de Paris*, 1794 : Titre, 298 pp., chiffr. [2263]-2560, et 2 ff., plus 1 front. gravé (qui porte par erreur *Avril*) et 1 fig. à la p. 2301.

Septembre. 57 *Femmes. Suite : Provinces à l'Ouest de Paris*, 1794 : Titre et 290 pp., chiffr. [2567]-2855, plus 1 front. gravé et 1 fig. à la p. 2735.

Octobre, ou Vindemiaire. 57 *Femmes. Suite : Provinces à l'Ouest de Paris*, 1794 : titre, 344 pp., chiffr. [2859]-3202, et 1 f., plus 1 front. gravé et 2 figg. aux pp. 2861 (exécution de Charlotte Corday) et 2942.

Novembre, ou Brumaire. 57 *Femmes. Suite : Provinces au Nord'ouest de Paris* : Titre, 316 pp., chiffr. [3207]-3522, et 1 f., plus 1 front. gravé et 2 figg. aux pp. 3427 et 3486.

Decembre, ou Frimaire. 57 *Femmes. Suite : Provinces au Nord'ouest de Paris* : Titre, 400 pp., chiffr. [3227]-3825, et 1 f., plus 1 front. gravé et 1 fig. à la p. 3567.

Les titres des diverses parties offrent de notables différences. Le nom de l'auteur est supprimé à partir du mois de *Mars* et remplacé par ces mots : *Ouvrage particulièrement destiné à fournir aux Auteurs des sujets dramatiques de tout genre, légèrement esquissés.*

Les tomes VII, VIII et IX portent : *L'Année des Dames nationales, ou Histoire, jour-par-jour, d'une femme de la République française.* Les trois derniers volumes ajoutent : *L'Année des Dames nationales, ou le Kalendriér des Citoyénes.*

A partir du mois d'*Auguste*, les volumes portent la rubrique suivante : *A Genève, Et se trouve à Paris, chés les Citoyens Duchêne, rue Saintjacques, Merigot jeune, quai de la Vallée, et Louis, Libraire, rue Saint Severin.*

Aucune des 32 figg. ne porte de signature.

Lacroix, n° XLII.

30. **Le Drame de la Vie** ; contenant un homme tout-entiér. Pièce en 16 Actes des Ombres, ét en 10 pièces régulières — vita data est utenda. — *Imprimé à Paris, à la maison ; chés la v. Duchêne ét Mérigot jeun. Louis libraires, rue st-severin.* 1793. 3 vol. in-18, cart., n. r.

Première Partie : 243 pp. et 1 portrait, plus 2 ff. pour le prospectus de *Monsieur Nicolas.* — On lit en tête du titre : *Lecteurs ! lisez le plus interessant des Ouvrages, sans craindre le scandale !* — Le portrait est signé de *Berthet.* Le quatrain, qui y est joint, est l'œuvre de l'avocat bordelais Marandon (voy. l'article 32, *in fine*). — *Seconde Partie* : 252 pp., chiffr. [245]-496, et 6 pp. de prospectus. — *Troisième Partie* : 280 pp., chiffr. [497]-776, plus 2 ff. contenant des *Vers de M. Marmontel, Poète de l'A.-F. ; à Mlle Guimard Danseuse de l'Acad. Royale de Musique.* — *Quatrième Partie* : 264 pp., chiffr. [777]-1040, et 11 ff. de prospectus. — *Cinquième Partie* : 356 pp., chiffr. [1041]-1396.

Lacroix, n° XLIII.

31. **Theatre** de N.-E.-Rest. Bret. Contenant I. La Cigale ét la Fourmi, fable dram. II. Le Jugement-de-Pâris, comed.-ballet. III. La Prévencion-

nacionale, dr. 5 act. IV. La Fille-naturelle, drame en 5 actes. V. Les Fautes sont personnélles, dr. 5 ac. VI. Sa Mère-l'alaita, comédie en 3 actes. VII. Le Loup dans la Bergerie, opéra com. VIII. La Matinée du Père-de-famille, bagat. IX. Bouledogue, ou le Congé, bagatelle. X. Epiménide, grec, drame en 3 actes. XI. Le Nouvel-Epimenide, com. en 5 ac. NII [*sic*]. Le Père-Valet, drame en 3 actes. XIII. L'Epouse Comédienne, com.-ariet. 3 a. XIV. L'an 2000, comédie-héroïq. 3 actes. XV. Le Libertin-fixé, pièce en 5 actes. XVI. L'Amour-muet, comédie en 5 actes. XVII. Edmond, ou les Tombeaux, tragéd. Plûs X Pièces dans le Drame de la Vie, qui va paraître, ét XIII Actes d'Ombres-Chinoises. 40 P. *A Paris, Chés la Dame Veuve-Duchéne, ruë Saintjacques, et M. Merigot, jeune, quai des Augustins-rue-Pavée.* 1793. 5 vol. in-12, cart., n. r.

[*Tome Premier*] : Titre reproduit ci-dessus ; — second titre ainsi conçu : Théâtre de N.-E.-Restif-de-la-Bretone. *A Londres, Et se trouve à Paris, Chés l'Auteur, rue des Bernardins, nº 10.* 1770-1786; — 1 f. pour la *Préface* ; — 282 pp. pour *La Prévention nationale* et *La Fille-naturelle* ; 100 pp., chiffr. 329-428, pour *La Cigale et la Fourmi* et *Le Jugement de Pâris.* — Les 180 premières pp. sont tirées sur la même composition que les pp. correspondantes du t. I de *La Prevention nationale* (voy. ci-dessus, art. 18).

Tome Second : 407 pp. (les dernières chiffr. 305, 306, 307). — Le titre porte : Theatre de N.-E.-Restif-de-la-Bretone. Tome Second. I. Les Fautes sont personnelles : drame en Cinq Actes. — Si qua fides Miseris, hoc me per Numina jure Non meruisse nefas ; patior sine crimine pœnam. Metamor. L.IX, fab X, vv. 45-6. — *à Neufchâtel, Et se trouve à Paris, Chés l'Auteur, rue des Bernardins, Nº 10.* 1786-1787. — Le volume contient les pièces que le premier titre annonce sous les nºs V, VI, VII, VIII, X.

[*Tome Troisième*] : 238 [*lis.* 232] et 200 pp. — Le titre, qui ne porte pas de tomaison, est ainsi conçu : Theatre de N.-E.-Restif-de-la-Bretone. Contenant La Sage-Journée, ou le Nouvel-Epimenide : Le Pere-Valet, ou l'Époue [*sic*] aimée dans Fils [*sic*] : L'Épouse-Comedienne : Le Congé, ou le Bouledogue : Sa Mere l'alaita, telle qu'on la joue. (Les Pièces qui composent les 2 Volumes, se trouvent dans la Prevention-Nationale, les Françaises, les Parisiennes, les Nuiits [*sic*], et Ingenue-Saxancour : Il y a des complets [*sic*]. *A Neufchatel.* 1789.

[*Tome Quatrième*] : 82, 72 et 56 pp., plus 1 f. de prospectus. — Le titre reproduit à peu près celui du tome III ; on a seulement ajouté à la liste des pièces *L'An-2000, ou la Regeneration.* A la suite de l'avis renfermé entre parenthèses se trouve cette mention : *Suite du Volume precedent* ; puis vient la rubrique : *A Neufchatel.* 1790.

[*Tome Cinquième*] : 221 pp. et 10 ff. de prospectus. — Le titre porte : Theatre de N.-E.-Restif-de-la-Bretone. Tome III, ou V. Contenant Le Libertin-fixé. L'Amour-muet, ou le Pretendu prevoyant. Les Tombeaux, ou Edmond-repentant. (Les Pièces qui composent les 2 premiers Volumes, se trouvent dans la Prevention-Nationale, les Françaises, les Parisiennes, les Nuits, ét Ingenue-Saxancour : Il y a des complets). Les Personnes qui ont les precedens Ouvrages, peuvent nr [*sic*] prendre que 3 Volumes, le precédent, le present, ét le suivant. *A Neufchatel.* 1790.

Lacroix, nº XLIV.

32. MONSIEUR-NICOLAS ; ou le Cœur-humain dévoilé. Publié par lui-même. — 'Eên 'ékastos mandâken komîzai. Suam quisque pellem portat. — Avec Figures. *Imprimé à la Maison; Et se trouve à Paris Chés le Libraire indiqué au Frontispice de la Dernière Partie.* M.-DCC.-XCIV [1794-1797]. 8 vol. en 16 part. in-12, cart., n. r.

Tome Per. P.re Partie : 302 pp., plus 3 ff. placés après le titre et contenant l'*Arrangement de MM. les Souscripteurs avec l'Auteur, ét entr'eux*, et 6 autres ff. intercalés à la suite de ceux dont nous venons de parler et qui contiennent un résumé des huit premières parties, ainsi que la liste des

estampes que l'auteur se proposait de faire graver, et le *Calendrier* de Restif. — *Tome Per. Sde Partie :* 300 pp., chiffr. [303]-601.

Tome Sd. T.me Partie : 302 pp., chiffr. [603]-904. — *Tome Sd. Q.me Partie*, 1796 : 298 pp., chiffr. [905]-1201.

Tome T.me Cinq.me Partie, 1796 : 300 pp., chiffr. [1203]-1501. — *Tome T.me Six.me Partie*, 1796 : 302 pp. chiffr. [1503]-1803.

Tome Qme Sept.me Partie, 1796 : 296 pp., chiffr. [1805]-2100, et 1 f. — *Tome Q.me Huit.me Partie :* 297 pp., chiffr. [2103]-2399, et 2 ff. — La p. 2398 est cotée 2393, ce qui a fait dire à M. Lacroix que les pp. 2394 à 2398 n'existaient pas.

Tome C.me Neu.me Partie, 1796 : 298 pp., chiffr. [2403]-2700, et 1 f. — *Tome C.me Dixme. Partie*, 1796 : 298 pp., chiffr. [2703]-3000, et 1 f. — Le titre de la Xe partie porte : *Imprimé à la maison ; Et se trouve à Paris, Chés Nicolas-Boneville, rue du Theatre-français, à l'Arbre de la Liberté.*

Tome Sixme Onzme Partie, 1797 : 296 pp., chiffr. [3003]-3298, et 2 ff. — *Tome Sixme Douzme Partie, Contenant l'Histoire de Sara :* 298 pp., chiffr. [3303]-3600. — Les titres portent : *Imprimé à la maison ; Et se trouve à Paris Chés la Veuve Marion-R, rue du Fouarre, no 16, à l'entresol.*

Tome Sept. Treiz. Partie (seconde épigraphe : « Si quand j'eûs toutes ces avantures, dont je rougis, j'avais été Republiquain, je ne les aurais pas eues, & j'eusse été vertueux »), 1797 : 307 pp., chiffr. [3603]-3909, et 2 ff. — *Tom. Sept. Quatorzième Dixseptième Partie* (seconde épigraphe : « Ma Morale est celle de la Nature, éclairée par la Raison, qui repousse le Préjugé »), 1797 : 312 pp., chiffr. [3917]-4228. — Les titres portent la rubrique suivante : *Imprimé à la maison ; Et se trouve à Paris, Et Chés tous les Libraires de l'Europe ; car cet Ouvrage est pour toute la Terre.* — On remarque, en guise de fleuron, sur le titre de la XIIIe partie, la lettre K, et sur celui de la XIVe partie, trois M majuscules.

Tome Huit. Quinzième Dixhuitième Partie (seconde épigraphe : « Ma Politique est principalement l'Histoire de ce qui viént d'arriver parmi Nous, pendant la Revolucion »), 1797 : 322 pp., chiffr. [4229]-4540. — Le titre porte la lettre P et la même rubrique que les titres du tome VII. — *Tome Huit. Seizième Dixneuvième Partie*, 1797 : 300 pp., chiffr. [4541]-4840, et 12 ff. de prospectus. — Le titre porte la lettre O. La seconde épigraphe est le quatrain composé pour le portrait de Restif (voy. l'art. 30) :

> Son esprit libre et fier, sans guide, sans modèle.
> Même alors qu'il s'égard [*sic*] etone ses Rivaux :
> Amant de la Nature, il lui dut ses Pinceaux,
> Et fut simple, inégal et sublime comme elle.
>
> MARANDON, avocat à Bordeaux.

On lit au bas du titre : *Imprimé à la maison ; Et se trouve à Paris, Chés la Veuve Marion-Restif, rue de-la-Bucherie, no 27.* — Marion était la seconde fille du romancier.

Les figures annoncées sur les titres de cet ouvrage n'ont pas été gravées. Lacroix, no XLV.

33. PHILOSOPHIE DE MONSIEUR-NICOLAS. Par l'Auteur du Cœur-Humain-dévoilé. *A Paris, De l'Imprimerie du Cercle-Social.* (1796). *L'An V de la République Française.* 3 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie : xliv et 264 pp. — *Seconde Partie :* 2 ff. et 284 pp. — *Troisième Partie :* 268 pp. et 12 ff. de prospectus.

Lacroix, no XLVI.

34. LES POSTHUMES ; Lettres reçües après la mort du Mari, par sa Femme, qui le croit à Florence. Par Feù [*sic*] Cazotte. — Lhetum [*sic*] non omnia finit. Propert. — *Imprimé à Paris, à la maison ; se vend chés Duchêne, libraire, rue des Grands-Augustins.* 1802. 4 vol. in-12, cart., n. r.

Première Partie : 2 ff. et 856 pp., plus 1 fig. — *Seconde Partie :* 2 ff. et 360 pp., plus 1 fig. — *Troisième Partie :* 360 pp. et 1 fig. — *Quatrième Partie :* 335 pp. et 1 fig., plus 18 ff. de prospectus.
Lacroix, nº XLVIII.

35. LES NOUVELLES CONTEMPORAINES, ou Histoires de quelques femmes du jour. Par Rétif de la Bretone. *A Paris, A l'Imprimerie de la Société Typographique, rue du Grand-Hurleur, Nº. 5, et chez les Marchands de Nouveautés. An 10.* — 1802. 2 vol. in-12, cart., n. r.

Tome premier : 214 pp. — *Tome second :* 215 pp.
Lacroix, nº XLIX.

36. HISTOIRES DES COMPAGNES DE MARIA, ou Épisodes de la vie d'une jolie femme ; ouvrage posthume de Restif de la Bretonne. *A Paris, Chez Guillaume, Imprimeur-Libraire, Place-Saint-Germain-l'Auxerrois, nº 41.* 1811. 3 vol. in-12, cart., n. r.

Tome premier. — *Vie de Restif* [par CUBIÈRES-PALMÉZEAUX] xlv pp., 1 f. blanc et 200 pp. — *Tome second :* 304 pp. — *Tome troisième :* 313 pp. et 1 f.

Restif était mort le 3 février 1806. Son livre posthume fut publié par sa fille aînée, Marie-Anne, et son gendre Louis-Claude-Victor Mignon.
Lacroix, nº LI.

Les ouvrages qui manquent à la collection sont : *Lucile, ou les Progrès de la vertu* (1768), *Le Marquis de T**** (1771), *La Femme dans les trois états* (1773), *Les nouveaux Mémoires d'un homme de qualité* (1774), *L'Éducographe* (1770), *Le nouvel Abeilard* (1778), *Les Foiblesses d'une jolie femme* (1769), *Les Contemporaines* (1780-1782), *Pamphlets contre l'abbé Maury* (1789-1791), *Le plus fort des Pamphlets* (1789), *L'Anti-Justine* (1789), *La Philosophie du Ruvarebohni* (v. 1805).

Les œuvres de Restif de la Bretonne sont des documents historiques curieux à étudier. Sans parler des renseignements qu'on y trouve sur les plus tristes journées de la Révolution, elles font voir d'une façon saisissante, à quel degré d'abaissement les déclamations de Rousseau et de ses émules avaient fait tomber la littérature et la morale.

2. — *Collections d'ouvrages de différents auteurs.*

1917. LA MOVCHE de Lucian. || Et, || La maniere de Parler / & se Taire. || La Mousche [*sic*], est translatée de Grec et Latin || en Langaige François. || La maniere de parler/ & se taire, est translatee || seullement de Latin en François. || Le tout par Maistre Geofroy Tory de Bour- || ges, Imprimeur du Roy, Et libraire iuré en || L'uniuersité [*sic*] de Paris. || *On les vend A Paris deuant L'esglise de la || Magdeleine A L'enseigne du Pot Cassé. S. d.* [*v.* 1533], in-8 de 8 ff., v. f., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *G. Tory* (Brunet, I, 1710 ; Silvestre, nº 171).
Au vº du titre est un avis « Aux Lecteurs ».

La Mouche est la traduction du traité de Lucien, intitulé : Μυῖας Ἐγκώμιον. Le second traité est extrait du XXVIIIº livre de la *Philologia*, qui forme la dernière partie des *Commentaires* de Raphaël MAFFEI, dit VOLATERRANUS
Le petit livret de Tory n'a pu être imprimé avant la fin de l'année 1533.

Non-seulement il y prend le titre d'« imprimeur du roy et libraire juré en l'université de Paris », titre qu'il ne porta qu'à partir du 22 février 1533, mais il y emploie l'accent aigu, l'apostrophe et la cédille, qu'il avait introduits pour la première fois dans son édition de l'*Adolescence Clementine* datée du 7 juin 1533. Voy. A. Bernard, *Geofroy Tory*, 2e éd., 50.

Exemplaire de M. le Dr DESBARREAUX-BERNARD (Cat., no 757).

1918. [COLLECTION D'AUTEURS FRANÇAIS, imprimée par ordre du Roi pour l'éducation du Dauphin. *Paris, Didot l'aîné*, 1783-1788.] 18 vol. in-18, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette collection comprend les ouvrages suivants :

1. LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, fils d'Ulysse. Par M. de Fénélon [*sic*]. Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *A Paris, De l'imprimerie de Didot l'aîné.* M.DCC.LXXXIII [1783]. 4 vol. in-18.

Tome premier : 5 ff. et 219 pp. — *Tome second :* 2 ff., 260 pp. et 1 f. blanc. — *Tome troisième :* 2 ff. et 223 pp. — *Tome quatrième :* 2 ff., 234 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc.

Les ff. lim. du tome I contiennent une épître adressée au roi par Didot l'aîné, et le texte du *Brevet qui ordonne au sieur Didot l'aîné d'imprimer pour l'éducation de M. le Dauphin différentes éditions des auteurs françois et latins.* Ce brevet est daté du 1er avril 1783.

2. ŒUVRES DE JEAN RACINE. Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *A Paris, De l'imprimerie de Didot l'aîné.* M.DCC.LXXXIV [1784]. 5 vol. in-18.

Tome premier : 267 pp. — *Tome second :* 2 ff., 265 pp. et 1 f. blanc. — *Tome troisième :* 280 pp. — *Tome quatrième :* 266 pp. et 1 f. blanc. — *Tome cinquième :* 195 pp. et 2 ff.

3. DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, par M. Bossuet : Depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne. Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *A Paris, De l'imprimerie de Didot l'aîné.* M.DCC.LXXXIV [1784]. 4 vol. in-18.

Tome premier : 4 ff. et 257 pp. — *Tome second :* 2 ff. et 268 pp. — *Tome troisième :* 206 pp. — *Tome quatrième :* 227 pp.

4. FABLES DE LA FONTAINE. Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *A Paris, De l'imprimerie de Didot l'aîné.* M.DCC.LXXXVII [1787]. 2 vol. in-18.

Tome premier : cxv et 167 pp., plus 1 f. blanc. — *Tome second :* 2 ff. et 304 pp.

5. ŒUVRES DE BOILEAU DESPRÉAUX. Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *A Paris, De l'imprimerie de Didot l'aîné.* M.DCC.LXXXVIII [1788]. 3 vol. in-18.

Tome premier : xxxij et 231 pp. — *Tome second :* 313 pp. et 1 f. blanc. — *Tome troisième :* 280 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc.

A la fin de chaque ouvrage est une note portant que l'édition a été tirée à 450 exemplaires, « sur du papier-vélin de la manufacture de MM. *Matthieu-Johannot* père et fils, d'Annonai, premiers fabricants en France de cette sorte de papiers ».

1919. COLLECTION DE PETITS CLASSIQUES FRANÇOIS, publiée par Charles Nodier et N. Delangle. *Paris, Imprimerie et Fon-*

derie de Jules Didot aîné, imprimeur du Roi, rue du Pont-de-Lodi, n° vi. M.DCCC.XXV [1825-1826]. 8 vol. in-16, plus 3 vol. ajoutés. Ensemble 11 vol. in-16, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette collection comprend les ouvrages suivants :

1. CONJURATION DU COMTE DE FIESQUE, par le cardinal de Retz. *Paris, N. Delangle, éditeur, rue du Battoir, n° XIX.* M.DCCC.XXV [1825]. In-16 de 4 ff. lim. et 131 pp.

En tête de ce volume est placé un cahier de xxvij pp. contenant le titre reproduit ci-dessus et un *Prospectus* signé de CHARLES NODIER.
L'ouvrage du cardinal de Retz est précédé d'une épître des éditeurs « A Madame, duchesse de Berry ».

2. VOYAGE de Chapelle et de Bachaumont. *Paris, N. Delangle, éditeur, rue du Battoir, n° XIX.* [*Imprimerie de Jules Didot aîné, imprimeur du Roi, Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.*] M.DCCC.XXV [1825]. In-16 de lxxxiij pp.

Le second f. contient un avis ainsi conçu :

Cette collection est imprimée à 500 exemplaires aux frais et aux soins de Charles Nodier et N. Delangle, avec les caractères de Jules Didot aîné.

Le 3ᵉ f., qui est paginé viij au v°, contient un *Avis* concernant le numérotage des exemplaires.

3. DIVERSES POÉSIES du Chevalier d'Aceilly, *Paris, N. Delangle,.....* M.DCCC.XXV [1825]. In-16 de cxlvij pp.

4. MADRIGAUX de Monsieur de la Sablière. *Paris, N. Delangle,....* M.DCCC.XXV [1825]. In-16 de 4 ff. et clxxvj pp.

5. RELATION des Campagnes de Rocroi et de Fribourg, par Henri de Bessé, sieur de la Chapelle-Milon. *Paris, N. Delangle,....* M.DCCC.XXVI [1826]. In-16 de clv pp., y compris le 1ᵉʳ f., qui est blanc.

6. LA GUIRLANDE DE JULIE, offerte à Mademoiselle de Rambouillet, par M. de Montausier. *Paris, N. Delangle,....* M.DCCC.XXVI [1826]. In-16 de civ pp.

7. ŒUVRES CHOISIES de Sarrazin. *Paris, N. Delangle,....* M.DCCC. XXVI [1826]. In-16 de clxiv pp.

8. ŒUVRES CHOISIES de Sénecé. *Paris, N. Delangle,...* M.DCCC. XXVI [1826]. In-16 de clx pp.

Ces huit volumes, imprimés sur PAPIER DE HOLLANDE, portent le n° 25 sur 25 exemplaires.

On a joint à la collection les 3 ouvrages suivants, également imprimés sur papier de Hollande :

1. FABLES DE FÉNÉLON [*sic*], Archevêque de Cambray. *Paris, Rapilly, libraire, Passage des Panoramas, n° XLIII.* [*Imprimerie de Jules Didot aîné, imprimeur du Roi, Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.*] M.DCCC.XXVI [1826]. In-16 de 2 ff. et ccxliv pp.

2. POÉSIES DIVERSES de Ch. Nodier, recueillies et publiées par N. Delangle. *Paris, Delangle frères, éditeurs-libraires, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n. 19. Ladvocat, libraire, quai Voltaire.* [*Imprimerie de G. Doyen, rue Saint Jacques, n° 38*] M.DCCC.XXVII [1827]. In-16 de 2 ff. et 187 pp.

3. Poésies de madame Évelines [*sic*] Désormery, recueillies et publiées par N. Delangle. *Paris, Delangle frères, éditeurs-libraires, rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, nº 19. [Imprimerie de G. Doyen, rue Saint-Jacques, n. 38.]* M.DCCC.XXVIII [1828]. In-16 de 2 ff., vj et 139 pp., plus 1 f. de *Table* et 1 f. blanc.

Charles Nodier passe pour avoir eu autant de part à ces poésies que Mme Désormery elle-même.

1920. Ouvrages || de || Prose || et || de Poësie. || Des Srs de Maucroy, || et || de la Fontaine. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais,* || *sur le second Perron de la sainte* || *Chappelle.* || M.DC.LXXXV [1685]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 12 ff. et 275 pp. — Traduction || des Philippiques || de || Demosthene, || d'une || des Verrines || de Ciceron, || Avec l'Eutiphron, l'Hyppias du || Beau, & l'Euthidemus, de || Platon || Par Mr de Maucroy. || Tome II. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin, au Palais* || *sur le second Perron de la sainte Chappelle.* || M.DC.LXXXV [1685]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 8 ff. et 438 pp. — Ensemble, 2 vol. in-12, v. f., dos ornés, tr. marbr. (*Anc. rel.*)

Les ff. lim. du tome I comprennent : le titre; une épître (en vers et en prose de La Fontaine « A monseigneur le Procureur general du Parlement » [Achille de Harlay], et un *Avertissement*.

La Fontaine associa son nom à celui de Maucroy pour assurer le débit des traductions faites par son ami. Il fournit à lui seul toute la matière du premier volume : l'épître dédicatoire et l'*Avertissement* ; quatre ballades « Au Roy », « A madame... », etc.; dix fables : *La Folie et l'Amour, Le Renard, le Loup et le Cheval, Le Rat, le Corbeau, la Gazelle et la Tortue, La Forest et le Bucheron*, etc.; l'idylle intitulée *Daphnis et Alcimandre* ; cinq contes : *Philemon et Baucis, La Clochette, La Confidente sans le sçavoir, ou le Stratagéme, Le Remede, Les Aveus indiscrets, Les Filles de Minée* ; diverses petites pièces de vers, enfin le *Remerciement du sieur de La Fontaine à l'Académie Françoise*.

Le privilège, daté du 1er février 1685, est accordé à *Cl. Barbin* pour six ans. L'achevé d'imprimer est du 28 juillet 1685.

HISTOIRE.

I. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

1. — *Introduction.*

1921. [POMPONIUS MELA de situ orbis.] — [Fol. *a* 1 :] Pomponij Mellę Cosmographi de || situ orbis liber primus. Proemium. || Orbis situm dicere aggredior || impeditum opus... — [Fol. *f* 8, v° :] *Impressum est hoc opusculum Venetijs per || Bernardũ pictorem & Erhardum ratdolt de || Augusta una cũ Petro loslein de Langencen || correctore ac socio.* Laus Deo. || M.CCCC.LXXVIII [1478]. In-4 de 48 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sign. *a-f* par 8, lettres rondes, mar. br., comp. à froid, tr. dor. (*Capé.*)

Le r° du 1er f. est entouré d'un joli encadrement et contient 3 lignes tirées en rouge. — Le texte du volume est accompagné de notes marginales.

La description de Hain (n° 11016) semble indiquer que le 1er f. est blanc et que le texte ne commence qu'au f. *a* 2 ; c'est une erreur qui doit être rectifiée.

2. — *Recueils de voyages.*

1922. RELATIONS || veritables || et curieuses || de l'Isle || de Madagascar, || et du Bresil. || Auec l'Histoire de la derniere Guerre faite au Bresil, || entre les Portugais & les Hollandois. || Trois Relations d'Egypte, || & vne du Royaume de Perse. || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé, au Palais, en la Gallerie* || *des Merciers, à la Palme.* || M.DC.LI [1651]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 9 ff. et 307 pp. — HISTOIRE || des || derniers Troubles || du Bresil. || Entre les Hollandois || et les Portugais. || Par Pierre Moreau, natif de la || ville de Parrey en Charollois. || *A Paris,* || *Chez Augustin Courbé, au Palais en la Gallerie* || *des Merciers, à la*

Palme. || M.DC.LI [1651]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 10 ff. et 212 pp. — TROIS || RELATIONS || d'Ægypte, || et autres Memoires || curieux des singularitez dudit || Pays. || Relation d'vn || Voyage de Perse faict || és Années 1598. & 1599. In-4 de 158 pp. — Ensemble 3 parties en un vol. in-4.

Relations veritables. — Les ff. lim. se composent de : 1 f. de titre; 2 ff. pour une épître de *Courbé* « A messieurs Du Puy » ; 1 f. blanc; 2 ff. pour un avis « Au Lecteur » ; 1 f. pour le *Privilége* ; 1 f. pour la *Table* et 1 f. pour une carte de Madagascar.

On voit par l'épître de Courbé que les pièces réunies dans ce volume provenaient du cabinet des frères Du Puy et que la publication en fut faite par les soins de CLAUDE-BARTHÉLEMI MORISOT.

La *Relation du Voyage que* FRANÇOIS CAUCHE, *de Rouen, a fait à Madagascar, Isles adjacentes et coste d'Afrique*, occupe les pp. 1 à 193. Elle est suivie de la *Relation du voyage de* ROULOX BARO, *interpréte et ambassadeur ordinaire de la Compagnie des Indes d'Occident, de la part des illustrissimes seigneurs des Provinces Unies, au pays des Tapuies dans la terre ferme du Brasil; commencé le troisiesme avril 1647, et finy le quatorziesme juillet de la mesme année* ; *traduict d'hollandois en françois par* PIERRE MOREAU, *de Paray en Charolois*. Cette seconde relation, précédée d'un faux-titre, occupe les pp. 197-307.

Histoire. — Les ff. lim. comprennent : le titre ; une épître de Moreau « A tres-haut, tres-puissant et tres-illustre prince, Cesar, duc de Vendosme, de Mercœur, de Beaufort, etc. » ; un *Avant-Propos* ; un *Extraict du privilége*, les *Fautes survenues en la Relation de la guerre du Bresil*, et la *Description du Recif*.

Moreau dit dans son épître qu'il s'est instruit des affaires du Brésil pendant deux ans qu'il y a demeuré. Il est probable cependant qu'il s'est aidé des mémoires hollandais, mémoires dont on trouvera les titres dans la *Bibliotheek van nederlandsche Pamfletten* de Thiele, n[os] 3003, 3004, 3196-3199, 3347-3359, etc. L'*Histoire* de Moreau fut elle-même traduite en néerlandais dès l'année 1652.

Les pp. 1-2 sont remplacées par une grande carte du *Reciff* [sic].

Relations. — En voici le détail :

1. *Relation du sieur* CÆSAR LAMBERT, *de Marseille, de ce qu'il a veu de plus remarquable au Caire, Alexandrie et autres villes d'Ægypte és années* 1627, 1628, 1629 *et* 1632 (pp. 3-51).

2. *Estat de l'Ægypte et des gouvernemens qui en dependent, descrit par le sieur* JACQUES ALBERT, 1634 (pp. 52-82).

3. *Estat des revenus d'Ægypte, par le sieur* SANTO SEGUEZZI, 1635 (pp. 83-100).

4. *Relation d'un voyage de Perse faict es années 1598 et 1599 par un gentil-homme de la suitte du seigneur Scierley, ambassadeur du roy d'Angleterre* (pp. [101]-158).

Le privilège, rapporté *in extenso* au commencement de la première partie, et, par extrait, au commencement de la seconde, est accordé pour sept ans à *Courbé*, le 28 août 1651. L'achevé d'imprimer est pour ces deux parties du 10 septembre 1651. La troisième partie n'a ni privilège ni achevé d'imprimer.

1923. RECUEIL || DE DIVERS || VOYAGES || faits || en Afrique || et || en l'Amerique, || qui n'ont point esté encore publiez : || contenant l'origine, les mœurs, || les Coûtumes & le Commerce des habitans || de ces deux Parties du Monde. || Avec

des Traitez curieux touchant la Haute Ethyopie, || le debordement du Nil, la mer Rouge, || & le Prete-Jean. || Le tout enrichi de Figures, & de Cartes Geographiques, qui servent || à l'intelligence des choses contenuës en ce Volume. || *A Paris*, || *Chez Loüis Billaine, dans la Grand'Salle du Palais*, || *au second Pillier, au grand Cesar.* || M.DC. LXXIV [1674]. || Avec Privilege du Roy. In-4.

Voici la description de ce volume et la liste des pièces qui y sont contenues: Titre; — 3 ff. pour la *Preface*; — 4 ff., 204 pp., 1 carte et 9 planches pour l'*Histoire de l'isle des Barbades, par* RICHARD LIGON, *traduit de l'anglois*; — 48 pp., cotées 205-252, et une carte en 4 feuilles pour la *Relation de la riviére du Nil, traduit de l'original anglois* [de PIERRE WISSCHE]; — 1 f. dont le r° contient un titre, et dont le v° est occupé par une carte, et 10 pp., cotées 253-262, pour l'*Extrait de l'histoire de l'Ethiopie ecrite en portugais par le P.* BALTHASAR TELLES; — 23 pp. pour la *Relation du voyage fait sur les costes d'Afrique aux mois de novembre et decembre de l'année 1670, janvier et fevrier 1671, commençant au cap Verd*; — 40 pp. et 3 figg. pour la *Relation de l'origine, mœurs, coustumes, religion, guerres et voyages des Caraïbes, sauvages des isles Antilles de l'Amerique, faite par le Sieur* DE LA BORDE; — 9 pp., chiffr. 41-49, pour la *Relation de la Guiane et de ce qu'on y peut faire*; — 1 f., 48 pp. et 1 carte pour la *Description de l'isle de la Jamaïque et de toutes celles que possédent les Anglois dans l'Amerique, avec des Observations faites par le sieur Thomas, gouverneur de la Jamaïque, et autres personnes du païs*; — 33 pp., chiffr. 49-81, et 1 carte pour la *Description de l'isle de Saint Christophe*; — 35 pp. pour la *Description de l'empire du Prete-Jean*.

Le privilège, dont un *Extrait* occupe le v° du 4ᵉ f., est accordé pour dix ans à H. J. [H. JUSTEL], à la date du 29 juin 1669, et ledit sieur H. J. déclare céder son droit à *Louis Billaine*.

L'achevé d'imprimer est du 4 octobre 1673.

1924. RECUEIL || de Voyages || de Mʳ Thevenot. || Dedié au Roy. || *A Paris*, || *Chez Estienne Michallet* || *ruë S. Jaques à l'Image S. Paul.* || M.DC.LXXXI [1681]. || Avec Privilege du Roy. In-12, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte*.)

Ce volume se compose d'un titre et de six parties ayant chacune une pagination distincte, savoir:

1° *Avis*, 16 pp.

2° *Decouverte de quelques pays et nations de l'Amerique septentrionale*, 43 pp. et 1 carte pliée.

3° *Voyage d'un ambassadeur que le tzaar de Moscovie envoya par terre à la Chine l'année 1653*, 18 pp. et 1 carte pliée.

4° *Discours sur l'art de la navigation, avec quelques problémes qui peuvent suppléer en partie ce qui manque à un art si necessaire*, 32 pp., 1 fig. et 1 carte pliée.

5° *Les Histoires naturelles de l'ephemére et du cancellus ou bernard l'hermite, décrites et representées par figures par Mʳ Swammerdam, pour servir de Supplément à ce qu'Aristote et les autres en ont écrit; tirées avec les voyages precedens du recueil des ouvrages de l'assemblée qui s'est tenue chez Mʳ Thevenot*, 2 ff. pour le titre et les *Errata*, 20 pp. de texte; 13 pp. contenant les figg. de l'éphemère et leur explication; 2 figg. pliées, 8 pp. et 1 f. pour les figg. du bernard l'hermite et leur explication.

6° *Le Cabinet de M. Swammerdam, docteur en medecine, ou Catalogue*

de toutes sortes d'insectes et de diverses preparations anatomiques, etc., 16 pp.

Melchisédech Thevenot avait publié, de 1663 à 1672, divers voyages formant quatre volumes in-folio. Il nous donne lui-même la table de ces relations dans l'*Avis* placé en tête de notre volume. Les pièces imprimées en 1681 devaient entrer par la suite dans une 5e partie du grand recueil; mais la mort ne permit pas au géographe d'accomplir son projet.

Le morceau le plus intéressant de ceux dont nous avons reproduit les titres est la relation du voyage fait dans la vallée du Mississipi par Louis Jolliet et le P. Marquette (n° 2). La question de savoir si ces deux explorateurs précédèrent ou non Cavelier de La Salle a été longtemps controversée. M. Harrisse, qui a résumé cette discussion dans une longue dissertation à laquelle il nous suffira de renvoyer (*Notes sur la Nouvelle-France*, n° 147, pp. 121-143), se prononce en faveur de Jolliet et de Marquette.

L'ambassadeur moscovite, dont le voyage est décrit ensuite, est Fédor Jakobovič Vojkof, qui se rendit par terre en Chine en 1653. Cette expédition était déjà bien ancienne; mais on ignorait en Occident les relations que la Russie entretenait avec l'Asie centrale et la Chine. Au moment même où Thévenot écrivait, le tsar Alexis Mihajlovič poursuivait avec une singulière persévérance les efforts tentés par ses prédécesseurs pour étendre l'influence russe au-delà de la mer Caspienne. En 1669, il avait chargé Boris Andrejevič Pazuhin de se rendre à Khiva; en 1670, il avait envoyé en Chine Daniel Aršinski, accompagné d'Ignace Milovanov, d'Antoine Filev et de Grégoire Kobjanov; en 1674, il avait confié une nouvelle mission en Chine à Ivan Poršennikov et à deux négociants : Eustache Filatjev et Gabriel Romanov; enfin, au commencement de l'année 1675, il avait encore expédié à Pékin un agent d'origine moldave, Nicolas Spatar Milescu. Toutes ces ambassades étaient plus ou moins tenues secrètes. On ne connut à Paris les découvertes des Russes que longtemps après, par les relations de La Neuville et du P. Avril. Voy. É. Picot, *Notice biographique et bibliographique sur Nicolas Spatar Milescu*, dans les *Mélanges orientaux publiés par les professeurs de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, 1883, 452.

Notre exemplaire est conforme, excepté sur un point, à la description donnée par M. Harrisse : ce n'est pas un f. blanc qui se trouve après les 18 pp. du *Voyage de l'ambassadeur du tzaar*, mais un f. contenant, au v°, la figure d'un niveau, et, au r°, la description de cet instrument. Nous avons constaté dans plusieurs autres exemplaires l'existence de cette figure.

3. — *Voyages dans les pays septentrionaux et méridionaux de l'Europe.*

1925. Relation || de || l'Islande. || *A Paris*, || *Chez Thomas Iolly, dans la petite* || *Salle des Merciers, au Palais, à la Palme,* || *& aux Armes de Hollande.* || M.DC.LXIII [1663]. || Auec Permission. In-8 de 20 ff. lim., 108 pp. et 1 f., plus une carte pliée, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Titre; 12 ff. pour une épître « A Son Altesse Serenissime monseigneur le Prince », épître signée : La Peyrére; 3 ff. pour la *Table*; 4 ff. pour un *avis touchant mon ortografe*.

A la suite des ff. lim. est placée la carte, dessinée par *P. Du Val*, géographe du roi.

La relation a la forme d'une lettre adressée « A monsieur de La Motte Le Vayer »; elle est datée, à la fin, de Copenhague, le 18 décembre 1644 et signée : La Peyrére.

La permission, datée du 3 septembre 1663, est accordée à *Thomas Jolly* et à *Louis Billaine*.

La Peyrère est l'auteur bien connu des *Preadamitae* (1655); il était devenu

bibliothécaire du prince de Condé quand il publia sa *Relation de l'Islande.* Nous décrirons plus loin un autre ouvrage de lui : *La Relation du Groenland.*

1926. RELATION || DU VOYAGE || D'ESPAGNE. || *A Paris*, || *Chez Claude Barbin*, *au* || *Palais, sur le second Perron de la* || *Sainte Chapelle.* || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. 3 vol. in-12.

Tome premier : 8 ff. lim. et 336 pp. — *Tome second* : 348 pp. — *Troisiéme Partie* : 1 f. et 419 pp.

Les ff. lim. du tome I comprennent : le titre ; une épître « A Son Altesse Royale monseigneur le duc de Chartres » ; un avis « Au Lecteur » et l'*Extrait du privilége.*

Le privilège, daté du 22 mars 1691, est accordé pour dix ans à madame de B**** D*, qui déclare en faire cession à *Cl. Barbin.* — L'achevé d'imprimer est du 12 avril 1691.

La *Relation*, dont l'auteur est MARIE-CATHERINE JUMELLE DE BERNEVILLE, COMTESSE D'AULNOY, est divisée en quinze lettres écrites du 20 février au 28 septembre 1679. Mme d'Aulnoy nous donne sur l'Espagne en général, et surtout sur Madrid, une foule de renseignements curieux, que ne déparent pas quelques aventures romanesques. Sa *Relation* et ses *Mémoires de la cour d'Espagne* ont été réimprimés par Mme B. Carey, en 1874 (2 vol. gr. in-8).

1927. RELATION || DU VOYAGE || D'ESPAGNE. || *A Paris*, || *Chez la Veuve Claude Barbin*, || *au Palais, sur le second Perron* || *de la Sainte Chapelle.* || M.DC.XCIX [1699]. || Avec Privilege du Roy. 3 vol. in-12, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : 8 ff. et 336 pp. — *Tome second* : 343 pp. — *Tome troisiéme* : 1 f. et 419 pp.

Réimpression page pour page de l'édition de 1691. L'extrait du privilège et l'achevé d'imprimer ont été reproduits sans changement.

Les deux éditions peuvent être facilement confondues. Voici pourtant quelques particularités qui permettront de les distinguer :

Tome I, p. 1. 1691 : Le P initial est inscrit sur un dé surmonté d'une couronne, d'un sceptre et d'une main de justice ; — 1699 : Le même P est placé au milieu d'un petit cadre passe-partout, fort usé.

Tome II, p. 3. 1691 : Le fleuron est composé de trois cassolettes placées sur des consoles qui servent d'appui à deux anges ; — 1699 : Le fleuron est formé de rinceaux : au centre est une tête d'Indien, et, sur les côtés, sont deux amours.

Tome III, p. 1. 1691 : Le fleuron est composé de petits ornements typographiques. L'initiale V est inscrite sur le dé qui a servi pour le tome I ; — 1699 : Le fleuron représente un faune entouré de rinceaux ; l'initiale est placee dans un cadre.

Exemplaire de SAINTE-BEUVE.

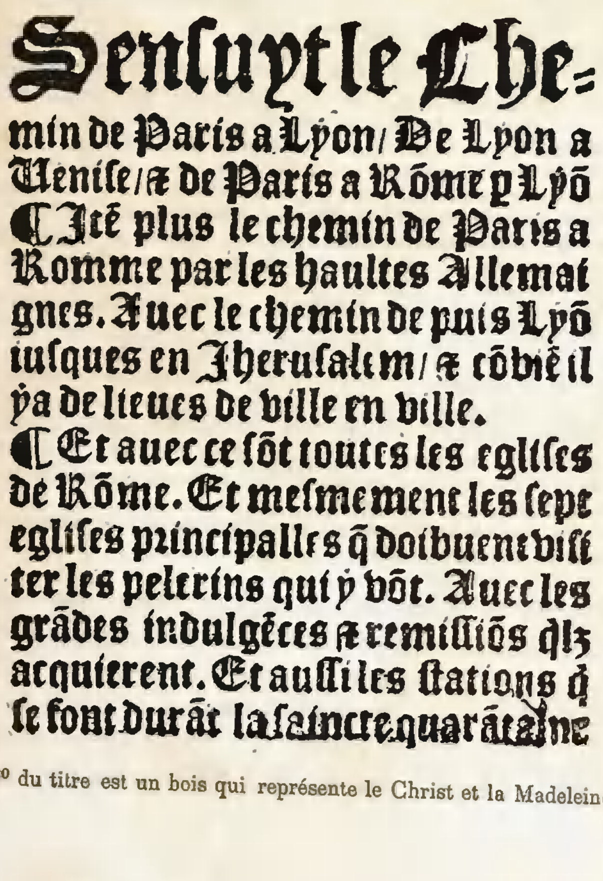
1928 TRA LOS MONTES, par Theophile Gautier. *Paris*, *Victor Magen*, *libraire*, *Editeur des Œuvres de George Sand.* [*Imprimerie de Maulde et Renou*, *rue Bailleul*, *9 et 11.*] 1843. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale, dédiée à M. Eugène P[iot].

1 : 3 ff. et 314 pp. — 2 : 2 ff. et 376 pp.

1929. Sensvyt le Che- || min de Paris a Lyon / De Lyon a || Venise / ⁊ de Paris a Rome ꝑ Lyō || ¶ Itē plus le chemin de Paris a || Romme par les haultes Allemai || gnes. Auec le chemin de puis Lyō || iusques en Iherusalem / ⁊ cōbiē il || y a de lieues de ville en ville. || ¶ Et auec ce sōt toutes les eglises || de Rōme. Et mesmement les sept || eglises principalles q̄ doibuent visi || ter les pelerins qui y vōt. Auec les || grādes indulgēces ⁊ remissiōs q̄lz || acquierent. Et aussi les stations q̄ || se font durāt la saincte quarātaine — ¶ *Cy finissent les chemins de Pa || ris a Lyon / et de Lyon a Venise / et || de Paris a Romme par les haul- || tes Allemaignes. Auec les statiōs || de Romme et de Lyon iusques en || Hierusalē. Auec les nombres des || villes. Et quantes lieues y a de lu- || ne a lautre. S. l. n. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 16 ff. non chiffr. de 31 lignes à la page, impr. en lettres de forme, sign. *A-B*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre n'est orné d'aucun bois; en voici un fac-simile :


Sensuyt le Che=
min de Paris a Lyon/ De Lyon a
Venise/ ⁊ de Paris a Rōme ꝑ Lyō
¶ Itē plus le chemin de Paris a
Romme par les haultes Allemai
gnes. Auec le chemin de puis Lyō
iusques en Iherusalem/ ⁊ cōbiē il
y a de lieues de ville en ville.
¶ Et auec ce sōt toutes les eglises
de Rōme. Et mesmement les sept
eglises principalles q̄ doibuent visi
ter les pelerins qui y vōt. Auec les
grādes indulgēces ⁊ remissiōs q̄lz
acquierent. Et aussi les stations q̄
se font durāt la saincte quarātaine

Au v° du titre est un bois qui représente le Christ et la Madeleine.

Les itinéraires de Paris à Lyon, à Rome, à Jérusalem, n'occupent que les 8 premiers ff. de ce petit livret. Le reste du volume contient une description fort curieuse des basiliques de Rome et des reliques qui y sont conservées, ainsi que la liste des stations auxquelles sont attachées des indulgences.

1930. PROMENADES DANS ROME, par M. de Stendhal [Henri Beyle]. *Paris, Delaunay, libraire De S. A. R. Mme la Dsse d'Orléans, Palais-Royal.* [*Imprimerie et Fonderie de Fain.*] 1829. 2 vol. in-8, cart., n. r.

Édition originale.

Tome premier : 2 ff., IV et 450 pp., 1 f. d'*Errata*, plus 1 fig. et 2 plans.
Tome second : 2 ff. et 592 pp., plus 1 fig.

4. — *Voyages dans le Levant.*

1931. COSMOGRA- || PHIE DE || LEVANT, || ❦ || Par F. André Theuet || d'Angoulesme. || *A Lyon* || *Par Ian de Tournes,* || *et Guil. Gazeau.* || M.D.L.IIII [1554]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 214 pp., 8 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Au titre, la marque de *J. de Tournes* (Silvestre, n° 188). — Au v° du titre, les armes de La Rochefoucauld.

Les pp. 3-6 sont occupées par une épître « A monsigneur, monsigneur François, conte de La Rochefoucaud » ; les pp. 7-11, par une ode de FRANÇOIS DE BELLEFOREST « Au loz d'Angoulesme, pour singulariser l'auteur, Thevet », et par un *Sonet de l'auteur.*

La p. 12 est blanche.

La p. 214 contient les dernières lignes du texte et un dizain de JAN BOUCHET, « bourgeois de Poitiers ».

Les 8 ff. qui terminent le volume sont occupées par la *Table des chapitres*, l'*Indice des choses memorables*, les *Faules obmises à corriger*, le portrait de Thevet, accompagné de la devise : *Homo homini, nemini nemo*, et par le texte du *Privilége.*

Le privilège, daté du 22 mars 1553, est accordé à Thevet pour six ans.

André Thevet, né à Angoulème en 1502, appartenait, comme Jehan Thenaud, l'auteur du *Voyage d'outremer* (1512), au couvent des franciscains de cette ville. Le désir de s'instruire lui fit solliciter de ses supérieurs la permission de visiter l'Italie. Le cardinal de Lorraine, qu'il eut la bonne fortune de rencontrer à Plaisance, lui donna les moyens de se rendre à Constantinople, où il arriva au mois de novembre 1549. De là, il parcourut les îles, l'Égypte, la Palestine, l'Asie Mineure, et revint à Marseille par Malte et la Sardaigne (1554).

Le récit du voyageur est accompagné d'un certain nombre de figures élégamment gravées sur bois.

1932. NOUVELLE || RELATION || de l'interieur || du Serrail || du Grand Seigneur. || Contenant plusieurs singularitez || qui jusqu'icy n'ont point esté || mises en lumiere. || Par J. B. Tavernier Escuyer Baron || d'Aubonne. || *A Paris,* || *Chez Gervais Clouzier au Palais sur les* || *degrez en montant pour aller à la Ste Chapelle,* || *à l'Enseigne du Voyageur.*

M.DC.LXXV [1675]. || Avec Privilege du Roy. In-4 de 9 ff. et 277 pp.

Édition originale.

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé contenant le titre, lequel est inscrit dans un cadre orné d'attributs orientaux (ce frontispice est tiré sur un f. séparé); titre imprimé ; 3 ff. pour une épître « Au Roy » ; 4 ff. pour le *Dessein de l'auteur* et la *Table*.

Le privilège, dont un *Extrait* occupe une partie de la p. 277 et la p. 278 en entier, est accordé pour dix ans à Tavernier à la date du 16 novembre 1674. Tavernier déclare en faire cession à *Gervais Clouzier*, qui, de son côté, y associe *Olivier de Varennes*. L'achevé d'imprimer est du 7 fevrier 1675.

Le célèbre voyageur Jean-Baptiste Tavernier, né à Paris en 1605, mort à l'étranger en 1689, descendait d'une famille de typographes qui avait exercé à Anvers au XVIe siècle, et dont un membre, Artus Tavernier ou Taberniel, était établi à Salamanque au commencement du XVIIe siècle (voy. A. De Decker dans le *Bulletijn der antwerpsche Bibliophilen*, 1878-1880, p. 148). Son père, Gabriel Tavernier, suivit la même carrière, et fut imprimeur du roi à Paris. A peine sorti de l'enfance, Jean-Baptiste parcourut tous les pays de l'Europe, puis il explora la Turquie, la Perse, l'Inde, l'Asie-Mineure. Il y acquit une grande fortune dans le commerce des pierreries.

Au retour de son sixième voyage en Asie, Tavernier acheta du marquis de Montpouillon la baronnie d'Aubonne dans le canton de Vaud. Ce fut là qu'il rédigea ses *Relations*. On dit communément qu'il emprunta la plume de son coreligionnaire Chappuzeau, et celle de La Chapelle, secrétaire de M. de Lamoignon ; c'est là une erreur dont M. Ch. Joret a fait justice dans un livre récent (*J.-B. Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du grand électeur*; Paris, Plon, 1886, in-8). Chappuzeau et La Chapelle soumirent tout au plus les notes du voyageur à une simple révision.

M. Joret, s'autorisant de découvertes récentes, dit que Tavernier mourut à Moscou. Il est probable que cette assertion repose sur une confusion avec un autre personnage du même nom. Un témoignage tout à fait certain nous apprend que le voyageur mourut à Copenhague. Voy. Douen. dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du Protestantisme français*, XXXVI (1887), 93.

1933. Nouvelle Relation de l'interieur du Serrail du Grand Seigneur. Contenant plusieurs singularitez qui jusqu'icy n'ont point esté mises en lumiere. Par J. B Tavernier, Escuyer Baron d'Aubonne. *A Amsterdam*, *Chez Joannes van Someren*. M.DC LXXVIII [1678]. Pet. in-12 de 7 ff. lim., 271 pp. et 1 f., mar. citr., fil., dos orné, doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim., compris dans le cahier *A*, contiennent : un frontispice gravé, le titre, l'épître « Au Roy » et le *Dessein de l'auteur*.

L'édition paraît avoir été imprimée par *Abraham Wolfgang*. Voy. Willems, *Les Elzevier*, n° 1937.

Haut. : 134 , larg, : 74 mm.

1934. Relation d'un voyage du Levant, Fait par ordre du Roy. Contenant L'Histoire Ancienne & Moderne de plusieurs Isles de l'Archipel, de Constantinople, des Côtes de la Mer Noire, de l'Armenie, de la Georgie, des Frontieres de Perse & de l'Asie Mineure. Avec Les Plans des Villes & des Lieux considerables ; Le Genie, les Mœurs, le Commerce

& la Religion des differens Peuples qui les habitent ; Et l'Explication des Medailles & des Monumens Antiques. Enrichie de Descriptions & de Figures d'un grand nombre de Plantes rares, de divers Animaux ; Et de plusieurs Observations touchant l'Histoire Naturelle. Par M. Pitton de Tournefort, Conseiller du Roy, Academicien Pensionnaire de l'Academie Royale des Sciences, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, Professeur en Botanique au Jardin du Roy, Lecteur & Professeur en Medecine au College Royal. *A Paris*, *De l'Imprimerie Royale.* M.DCC.XVII [1717]. 2 vol. in-4, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : Titre ; 1 f. d'*Avertissement* ; 6 ff. pour l'*Eloge de M. de Tournefort, par M.* DE FONTENELLE ; 1 f. de table ; ensemble 9 ff. lim., 544 pp. et 88 planches, dont 4 sont pliées. — *Tome second :* 2 ff., 526 pp., 20 ff. de *Table*. 1 f. blanc et 64 planches, dont une pliée.

Tournefort exécuta son voyage de 1700 à 1702 ; il en rédigea la relation sous forme de lettres adressées à M. de Pontchartrain, et il en commença la publication. Le premier volume était déjà imprimé quand il mourut, à la suite d'un accident, le 28 décembre 1708. Le second volume ne fut achevé que neuf ans après.

Les 152 planches sont finement gravées en taille-douce, sur les dessins d'*Aubriet*, qui avait accompagné Tournefort dans son voyage.

Exemplaire aux chiffres et aux armes du roi LOUIS XIV.

Des bibliothèques de MM. YEMENIZ (Cat., n° 2736) et DESBARREAUX-BERNARD (n° 791).

5. — *Voyages en Asie.*

1935. RELATION || DES VOYAGES || EN TARTARIE || de Fr. Guillaume de Rubruquis, || Fr. Iean du Plan Carpin, Fr. Ascelin, || & autres Religieux de S. François & S. Domi- || nique, qui y furent enuoyez par le Pape || Innocent IV. & le Roy S. Louys. || Plus || vn Traicté des Tartares, || de leur origine, mœurs, Religion, conquestes, || Empire, Chams, Hordes diuerses, & || changemens iusqu'auiourd'huy. || Auec || vn Abregé de l'Histoire || des Sarasins et Mahometans ; || De leur pays, peuples, Religion, guerres ; suite de leurs Ca- || lifes, Roys, Soudans ; Et de leurs diuers Empires || & Estats establis par le Monde. || Le tout recueilly par Pierre Bergeron, Parisien. || *A Paris*, || *Chez Michel Soly, ruë Sainct Iacques*, || *au Phœnix.* || M.DC.XXXIV [1634]. || Auec Priuilege du Roy. 3 part. en un vol. in-8.

Voyage de Fr. Guillaume de Rubruquis : 6 ff. pour le titre et pour la

Preface au lecteur; 466 pp., plus 9 ff. pour l'*Indice* et l'*Extraict du privilége*. — L'acheyé d'imprimer est du 18 août 1634.

Les deux autres parties ont chacune un titre spécial et une pagination particulière. En voici la description :

TRAICTÉ || DES || TARTARES. || De leur origine, pays, || peuples, mœurs, Religion, guerres, con- || questes, Empire, & son estenduë; de || la suite de leurs Chams & Empe- || reurs; Estats & Hordes diuer- || ses iusqu'auiourd'huy. || Le tout recueilly de diuers Autheurs, Memoi- || res, & Relations antiques & modernes. || Par Pierre Bergeron, Parisien. || *A Paris*, || *Chez Michel Soly, ruë sainct* || *Iacques, au Phœnix*. || M.DC.XXXIV [1634]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 6 ff. pour le titre et le *Sommaire*, et 240 pp.

ABREGE || DE || L'HISTOIRE || DES SARASINS || ET MAHOMETANS. || Ou il est traité || De leur origine, peuples, mœurs, Religion, || guerres, conquestes, Califes, Rois, Soudans, || Cherifs, Emires; Et de leurs diuers Empi- || res & Estats establis par le monde. || Par P. B. P. || *A Paris*, etc. In-8 de 4 ff. pour le titre et le *Sommaire*, et 119 pp.

Le privilège, daté du 26 août 1634, est accordé pour six ans à *Georges Josse*, libraire à Paris, qui déclare y associer la veuve *J. de Heuqueville*, *Michel Soly* et *Louis de Heuqueville*.

Pierre Bergeron a eu le mérite de rassembler dans ce recueil tout ce qu'on pouvait savoir de son temps sur les Tatars. Le franciscain Guillaume de Rubrouk, ou Rubruquis, envoyé par le roi saint Louis auprès du grand khan, avait parcouru la Tartarie de 1253 à 1255; les voyages, moins importants, des Italiens Jean Du Plan Carpin et Nicolas Ascelin ou Anselme, avaient eu lieu, par ordre du pape Innocent IV, de 1245 à 1249. Bergeron a traduit le voyage de Rubrouk d'après les versions anglaises publiées par R. Hakluyt (1599) et par S. Purchas (1625); il s'est aussi aidé d'un manuscrit qu'il ne nous fait pas autrement connaître. Le texte latin du voyage a été mis au jour pour la première fois, en 1839, par MM. Francisque Michel et Wright dans le *Recueil de voyages et de mémoires publié par la Société de géographie de Paris* (IV, 205). Une nouvelle traduction française en a été donnée par M. Louis De Backer (Paris, Leroux, 1877, in-16), qui a cru pouvoir soutenir que Rubrouk appartenait à la Flandre française.

Quant aux relations de J. Du Plan Carpin et de N. Ascelin, elles sont empruntées au *Speculum historiale*, de Vincent de Beauvais; la première seule avait été traduite en anglais par Hakluyt et Purchas.

Les deux traités composés par Bergeron sont des compilations soigneusement faites à l'aide des récits de tous les anciens voyageurs.

Exemplaire sorti comme double du Musée britannique.

1936. MARCO POLO DA VENIE || SIA de le meraueglìose || cose del Mondo. — Finis. || *Finisse lo libro de Marco Polo da Venie-* || *sia dele meraueglìose cose del mõdo Im* || *presso in Venetia per zoanne Baptista* || *da Sessa Milanese del .M. ccccxcvi* [1496]. || *adi .xiii. del mese de Iunio regnã* || *do lo Illustrissimo Principe Au* || *gustino Barbadico inclyto* || *Duce di Venetia*. Pet. in-8 de 92 ff. non chiffr., impr. en lettres rondes, excepté le titre qui est en caractères gothiques, mar. bl. jans., tr. dor. (*Niedrée*).

Au titre, la marque de *Sessa*, représentant un chat qui tient une souris dans sa gueule. Le chat est placé dans un écu timbré d'une couronne et entouré des initiales I. B. S. Cette marque est la même, sauf les initiales, que celle de Marchio da Sessa (Melzi, *Fac-Simile di alcune imprese di stampatori dei secoli* XV e XVI, pl. 20).

Au r° du dernier f., une autre marque du même imprimeur, représentant une sphère surmontée d'une double croix et portant les initiales I. B. A. S. Cette marque diffère, non seulement par les lettres, mais encore par le dessin, de celle que Melzi reproduit à côté de la précédente.

Marco Polo, né à Venise, vers 1256, mort dans la même ville en 1323, ne passa pas moins de vingt-six ans en Asie; il en visita presque toutes les contrées (1270-1295). La relation de ses voyages, datée des prisons de Gênes en 1298, fut rédigée, sous sa dictée par Rusticien de Pise. On sait aujourd'hui que le texte original est le texte français; mais la première édition publiée est l'édition italienne que nous venons de décrire.

1937. Marco Polo da Veniesia || de le marauegliose co- || se del Mondo. — ¶ *Finito lo libro de Marco Polo da Venesia dele || maraueliose cose del mondo.* || ¶ *Impresso in Venetia per Melchior Sessa. An- || no Dñi.* M.CCCCC.VIII [1508]. *Adi .XXI. zugno.* Pet. in-8 de 56 ff. non chiffr., impr. en lettres rondes, sign. *a-g*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Seconde édition italienne.

Le titre porte la même marque que le titre de l'édition précédente; mais le bois est entouré des initiales M. O. S.

Le v° du dernier f. est blanc.

1938. La || Description geo- || graphiqve des Prouinces || & villes plus fameuses de l'Inde Orientale, meurs, || loix, & coustumes des habitans d'icelles, mesme- || ment de ce qui est soubz la domination du grand || Cham Empereur des Tartares. || Par Marc Paule gentilhomme Venetien, || Et nouuellement reduict en || vulgaire Francois. || *A Paris,* || *Pour Jehan Longis tenant sa boutique au Palais en la gallerie par || ou on va à la Chancellerie.* || 1556. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 10 ff. lim., 123 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr., mar. bl. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Au titre, la marque de *J. Longis* (Silvestre, n° 1208). — Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour six ans à *Vincent Sertenas*, le 2 décembre 1555.

Les 4 ff. qui suivent sont occupés par une épître « A Adrian de Launay, seigneur de Sainct Germain le Vieil, vicomte de Sainct Silvain, notaire et secretaire du roi », et par la *Preface*. — Ces deux pièces sont signées, en tête, des initiales F. G. L., et à la fin de la devise : *Inter utrumque*. Initiales et devise appartiennent à François Gruget, Lochois, qui, la même année, publiait chez les mêmes libraires, le *Dodechedron de Fortune* (voy. t. I, n° 311).

Les ff. *bij-bvj* contiennent : la *Table*, un quatrain signé A. S. F. R., un sonnet « Au seigneur de Courlay, conseiller, notaire et secretaire du roy et controlleur de sa chancellerie », et une ode de Jacques Hamelin, Lochois.

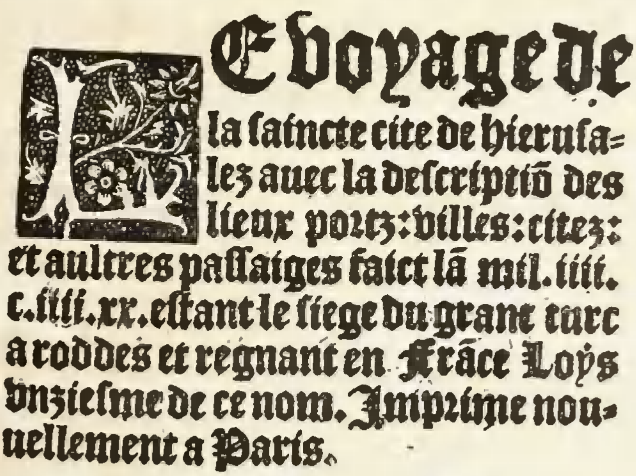
Au v° du 123ᵉ f. est un *Advertissement au Lecteur*, dans lequel Fr. Gruget annonce son intention de publier bientôt des traductions françaises du « livre de Mathias Amichou, docteur en medicine et chanoine de Cracovie » (*Mathae Miechovitae Descriptio Sarmatiarum;* Cracoviae, Haller, 1512, in-4) et du « voyage de Loys Vartoman » (voy. ci-après, n° 1941). La traduction de Miechowski n'a pas paru; quant à celle de Vartema, c'est probablement

celle qui figure dans la collection de voyages publiée à *Lyon*, d'après Ramusio : *Historiale Description de l'Afrique*, *escrite par Jean Leon*, *Africain*, etc. Lyon, J. Temporal, 1556, 2 tom. en un vol. in-fol.

Le dernier f. est blanc au r° et porte, au v°, une nouvelle marque de *Jean Longis* (Silvestre, n° 31).

1939. Le voyage de || la saincte cite de hierusa- || lez auec la descriptiõ des || lieux portz : villes : citez : || et aultres passaiges faict lã mil. iiii. || c. iiii.xx. estant le siege du grant turc || a roddes et regnant en Frãce Loys || vnziesme de ce nom. *Imprime nou- || uellement a Paris.* — ¶ *Cy finist le voyage de la saincte ter || re & cite de Hierusalem tãt par mer que || par terre/ Nouuellemẽt imprime a Pa || ris pour Alain lotrian demourant a la || rue neufue nostre Dame a lenseigne de || Lescu de France. || Finis. S. d.* [*v.* 1535], pet. in-8 goth. de 68 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page pleine, sign. *A-H* par 8, *I* par 4, mar. bl., fil., dos orné, doublé de mar. citr., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné de trois croix de Malte ; nous en donnons la reproduction :


LE voyage de la saincte cite de hierusa= lez auec la descriptiõ des lieux portz:villes:citez: et aultres passaiges faict lã mil.iiii. c.iiii.xx.estant le siege du grant turc a roddes et regnant en Frãce Loys vnziesme de ce nom. Imprime nou= uellement a Paris.



Nous donnons également le r⁰ du dernier f., dont le v⁰ est blanc :

Belle ville: ville	deux lieues
Aston cite	quatre lieues
Sauny ville	quatre lieues
Mont sainct Vincent	cinq lieues
Mont senis chasteau	trois lieues
Hostum cite	quatre lieues
Saulieu bonne ville	huyt lieues
Abalon bonne ville	neuf lieues
Creuan ville	cinq lieues
Sainct bris ville	deux lieues
Auxerre cite	deux lieues
Joigny bonne ville	six lieues
Ville neufue le roy	quatre lieues
Sens cite	quatre lieues
Moret ville	dix lieues
Melum ville	six lieues
Paris	dix lieues

¶ Cy finist le voyage de la saincte terre & cite de Hierusalem tāt par mer que par terre/ Nouuellemēt imprime a Paris pour Alain lotrian demourant a la rue neufue nostre Dame a lenseigne de lescu de France.

FINIS.

On ignore le nom du pèlerin de 1480 ; tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il devait être parisien. C'est, en effet, Paris qu'il prend toujours comme point de comparaison avec les villes qu'il visite.

M. Ch. Schefer a donné une réimpression de ce voyage, dont il a montré l'intérêt (Paris, Leroux, 1882, gr. in-8). Il en décrit une édition publiée par *Jehan de La Garde*, à *Paris*, et une édition imprimée par *Léonard Streel* pour le libraire *Lambert de La Coste*, à Liège ; mais il n'a pas connu l'édition d'*Alain Lotrian*.

1940. Recit veritable, || et || miraculeux. de ce qui a esté || veu en Hierusalem, || par vn Religieux de l'Ordre S. || François, & autres personnes de || qualité. || *A Paris*, || M.DC.XXIII [1623]. In-8 de 8 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Cette pièce contient un récit attribué au P. Dominique Auberton, bachelier en théologie, du couvent de François de Bourges. Ce religieux, étant à

Jérusalem en 1507, rencontra un renégat de Mâcon, en Bourgogne, appelé Valedin, et de son vrai nom Verbal, qui lui fit visiter la maison de Pilate, et, au fond d'une grotte immense, il vit « un homme nommé Malchus, auquel S. Pierre couppa l'oreille dextre, qui frappa Jesus-Christ de sa main en la maison d'Anne, luy disant: *Sic respondes pontifici?* Ce Malchus est un homme rousseau, le visage long et barbe longue, aagé, comme il semble, de trente-cinq à quarante ans, vestu de drap blanc, d'une robbe faite à l'esguille, et est dans terre jusques au nombril, ou la moitié du ventre, et ne parle qu'aux chrestiens seulement ». Le voyageur donne encore d'autres détails relativement à Malchus qu'il certifie avoir vu « sur sa foi, sur sa loi, et sur sa part de paradis ». L'évêque de Nauembourg, qui accompagnait le père Auberton dans son excursion souterraine, put s'entretenir avec Malchus, en allemand et en latin.

La légende que nous venons de rapporter est probablement assez ancienne; elle se rapproche beaucoup d'une tradition particulièrement répandue en Italie, d'après laquelle Malchus aurait donné à Jésus un soufflet avec un gant de fer, et, en punition de ce crime, aurait été condamné à vivre sous terre jusqu'au jugement dernier, tournant autour d'une colonne et se frappant sans cesse la tête avec désespoir (voy. *Encyclopédie des Sciences religieuses*, art. Juif-errant, par M. Gaston Paris). Un livret décrit par M. Brunet (IV, 1206), la *Relation d'un gentilhomme arrivé de Jerusalem, dans laquelle on apprend où est le malheureux qui donna le soufflet a Jesus-Christ, et la penitence qu'il y fait* (Turin, s. d., mais vers la fin du XVIe siècle, pet. in-8), contient probablement le même texte que l'édition de 1623; mais nous n'avons pas été à même de l'examiner. Un manuscrit du XVIIe siècle conservé à Auch (Biblioth. munic., n° 24) contient une rédaction un peu différente de la nôtre. Le pèlerin y est appelé Dominique Dauterlin, et son séjour dans la ville sainte est rapporté à l'année 1547. Voy. *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, publié, pour la Societé historique de Gascogne, par Ph. Tamizey de Larroque* (Paris et Auch, 1883, in-8), 47-49.

Notre texte a été reproduit par M. Émile Picot, d'après le présent exemplaire (*Revue critique*, 1884, I, 224).

1941. Itinerario de Ludouico De || Varthema Bolognese ne lo Egypto ne || la Suria ne la Arabia Deserta ꝛ Felice || ne la Persia ne la India : ꝛ ne la Ethio || pia. La fede el viuere ꝛ costumi de tut || te le prefate prouĩcie. Nouamẽte ĩpresso. — [Au r° du 89^e f. :] Laus Deo. || ¶ *Qui finisse lopera chiamata Itinerario : De Ludoui- || co de Varthema Bolognese. Nello Egypto : nella || Soria : nella Arabia Deserta & Felice : nella || Persia : nella India : & nella Ethiopia. La || Fede : el Viuere : & Costumi de tut- || te le prefate Prouincie &c.* || ¶ *Stampata in Venetia per Zorzi di Rusconi || Mllanese* [sic] : *Regnando linclito Principe Mi || ser Leonardo Loredano. Nella incar || natiõe del nr̃o signore Iesu xp̃o || M.D.XVIII* [1518]. *adi .XX. del || Mese de Decẽbre.* || Pet. in-8 de 92 ff. non chiffr., impr. à 2 col., sign. *A-L* par 8, *M* par 4.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est en caractères gothiques.
Au-dessous des six lignes de l'intitulé est un bois qui représente le voyageur étudiant une sphère. — Le v° du titre est blanc, ainsi que le v° du dernier f. Les ff. 89 v°-92 r° sont occupés par la table.

Varthema, né à Bologne vers 1475, visita, de 1501 à 1507, Alexandrie, Beyrouth, Tripoli, Damas, La Mecque, les Indes, Java, le cap de Bonne-Espérance et le Portugal. Sa relation, qui renferme une foule de renseignements importants, mais dont la sincérité est souvent fort suspecte, parut d'abord en latin, à Milan, par les soins de Madrignano (*Lud. Vartomani Novum Itinerarium*, 1508 et 1511, in-fol). Le volume que nous venons de décrire est l'édition originale du texte italien. Il débute par une épître « Alla illustriss. et excellentiss. signora, la S. contessa de Albi et duchessa de Tagliacozo, madamma Agnesina Feltria Colonna ».

6. — *Voyages en Afrique.*

1942. Histoire || de la premiere || Descouuerte et || Conqueste des Canaries. || Faite dés l'an 1402. par Messire Iean de || Bethencourt, Chambellan || du Roy Charles VI. || Escrite du temps mesme par F. Pierre Bontier Religieux || de S. François, & Iean le Verrier Prestre, || domestiques dudit sieur de Bethencourt. || Et || Mise en lumiere par M. Galien de Bethencourt, Con- || seiller du Roy en sa Cour de Parlement de Roüen. || Plus || vn Traicté de la Naui- || gation et des Voyages de || Descouuerte & Conqueste modernes, & || principalement des François. || ∴ || *A Paris*, || *Chez Michel Soly, ruë sainct Iacques*, || *au Phoënix*. || M.DC.XXX [1630]. || Auec Priuilege du Roy. 2 part. en un vol. in-8, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*A. Motte.*)

Histoire : Titre ; 8 ff. pour une épître de [Pierre] Bergeron « A monsieur monsieur de Bethencourt, conseiller au parlement de Rouen », et pour le *Sommaire de l'histoire des Canaries* ; 1 f. pour le *Privilége* ; ensemble 10 ff. lim., 208 pp. et 6 ff. de *Table*.

La p. 4 est occupée par un joli portrait de Jehan de Bethencourt, gravé en taille-douce par *Balthasar Moncornet*.

Jehan de Béthencourt, ruiné dans la guerre contre les Anglais, avait résolu de chercher fortune à l'étranger. Accompagné d'un chevalier nommé Gadifer de La Sale et de quelques aventuriers, il partit de La Rochelle le 1er mai 1402, et débarqua aux Canaries. Des secours qu'il obtint du roi d'Espagne Henri III lui permirent de faire la conquête de ces îles, dont il convertit le roi et la plupart des habitants au christianisme. En 1405, il obtint du pape la nomination d'un évêque, et céda son gouvernement à son neveu Marciot de Béthencourt. Il revint alors s'établir en Normandie, où il mourut.

La relation, rédigée par deux clercs que Béthencourt avait emmenés avec lui, Pierre Bontier et Jehan Le Verrier, était conservée en manuscrit chez M. de Béthencourt, conseiller au parlement de Rouen, qui en donna communication à Pierre Bergeron.

La seconde partie, composée par le même Bergeron, est précédée d'un titre ainsi conçu :

Traicté || de la || Nauigation || et des Voyages || de Descouuerte || & Conqueste modernes, || & principalement || des François. || Auec vne exacte et par- || ticuliere description de toutes les Isles Ca- || naries, les preuues du temps de la conque- || ste d'icelles, & la Genealogie des Bethen- || courts & Braquemons. || Le tout recueilly de diuers Autheurs, obser- || uations, titres

Muito alto τ muito poderoso principe.



Or ventura me julgara vossa alteza por tam iñorante como atreuido/ pois com tam fraco saber τ pouca possibilidade/ minhas pobres obras lhe quis offerecer/ τ porem ho amor que a vosso seruiço tenho/ me desculpa do erro/ porque com tam esforçada ousadia ho fiz/ como em verdade outras moores cousas farei/ se ho fauor de vossa alteza assi me obrigar como em esta obra do Preste Joam das indias. Porq̃ aleim do Bispo de Lamego a isso me incitar/ vossa alteza me mandou que ha imprimisse dizendo que disso leuaria contentamento que pera mim foy muy grande merce/ τ dou por isso muitas graças a deos/ pois com este começo me vieram outros em cuja esperança de boa fim/ bemauenturados fins espero. E como senhor isto tenha na memorea/ bem creo que assi recebera com animo real ho pouco/ como dara ho muito. Porque passando hum pobre homem hum dia per onde seu rey caminhaua/ trouxe lhe com ambas has mãos hũa pouca dagoa dizendo. Bebe senhor que ha calma he grande. Ho qual alegremente ha recebeo/ ňam olhando ha pouca calidade daquelle seruiço/ somente ha vontade com que se lhe offereceo. Pois desta maneira ainda que eu offereça a vossa alteza este pequeno seruiço do liuro do preste Joam receba com animo alegre/ ha vtilidade delle: porque nelle se cõtem muitas cousas notaueis; has quaes tanto se mostram nas palauras/ como nas obras que foram verdade. Porque he muy principal cousa no principe/ trazer a memoria enxempros de proueitosas vidas passadas pera insino das presentes. E como eu senhor sempre desque sam seu foy meu desejo endereçado a seu seruiço pera cõ elle trazer algum fruto: posto que me faltem has forças nam me falta vontade/ com ha qual fui a Paris buscar estampas caratules de letras/ officiaes τ outras cousas conuenientes a impressam/ has quaes nom sam de menos primor τ calidade/ que has de Italia/ Franca/ τ Alemanha onde mais esta arte florece/ como vossa

& enseignements. || *A Paris*, || *Chez* } || *Iean de Heuqueuille ruë* || *sainct Iacques, à la Paix.* || *Et* || *Michel Soly, au Phoënix.* || M.DC.XXIX [1629]. || Auec Priuilege du Roy.

Le titre est suivi de 4 ff. pour le *Sommaire* et d'un f. blanc ; ensemble 6 ff. lim. et 303 pp.

Le privilège, daté du 8 octobre 1629, est accordé pour six ans à *Jean de Heuqueville*, qui déclare en faire cession à *Michel Soly.*

1943. Relation || historique || de la découverte || de l'Isle || de Madere. || Traduit du Portugais. || *A Paris,* || *Chez Louis Billaine, au second* || *pilier de la grand' Salle du Palais,* || *à la Palme, & au grand Cesar.* || M.DC.LXXI [1671]. || Avec Privilege du Roy. Pet. in-12 de 8 ff. et 185 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre, un *Extrait du privilége* et une *Preface.*

Le privilège, daté du 18 août 1671, est accordé pour cinq ans à *Cl. Barbin*, qui déclare y associer *Louis Billaine.* L'achevé d'imprimer est du 20 juillet 1671.

La *Relação do descobrimento da ilha da Madeira* a pour auteur Francisco Alcaforado, écuyer de l'infant dom Henrique, fils du roi Jean Ier. Alcaforado avait été témoin de la découverte de l'île en 1421. Les bibliographes n'ont pu retrouver l'édition portugaise de sa relation, bien qu'elle ait certainement existé (voy. Silva, *Diccionario bibliogr. portuguez*, II, 323). Le traducteur français dit expressément dans sa préface : « Dom François Manuel en garde l'original manuscrit avec beaucoup de soin ; c'est à luy à qui nous devons l'obligation d'en avoir fait part au public en sa langue, et c'est sur *l'impression portugaise* que j'ai fait cette traduction ».

En présence d'un témoignage aussi précis, on ne comprend guère comment Barbosa a pu soutenir que le manuscrit de D. Francisco Manuel était inédit.

M. Brunet (*Manuel*, IV, 1207) croit que la traduction française est due au même auteur que la traduction des *Lettres portugaises* de Mariana Alcaforada, qui parut chez *Barbin*, dans le même format, en 1674. Voy. ci-dessus, n° 1885.

1944. Ho Preste Ioam das Indias. || Verdadera informaçam das terras do Preste || Ioam / segundo vio ꝛ escreueo ho padre Francisco Aluarez capellã del Rey nosso || senhor. *Agora nouamẽte impresso por mandado do dito senhor em casa de Luis* || *Rodriguez liureiro de sua alteza.* — [A la fin :] A honra de deos ꝛ da gloriosa vir- || gẽ nossa sñora se acabou ho liuro do Preste Ioã das indias || em q̃ se conta todos hos sitios das terras / ꝛ dos tra- || tos ꝛ comercios dellas / ꝛ do que passara na viaje de || dom Rodrigo de lima que foy por mandado de || Diogo lopez de sequeira que entam era go- || uernador na india : ꝛ assi das cartas ꝛ || presentes que ho Preste Ioã man- || dou a el Rey nosso senhor / cõ || outras cousas notaueis q̃ || ha na terra. Ho qual || vio ꝛ escreueo / ho padre Frãcisco || aluarez ca- || pellã del || Rey || nosso senhor com muita diligencia ꝛ verda-

|| de. *Acabouse no anno da encarnaçam* || *de nosso sñor Iesu christo a hos* || *vinte dous dias de Outubro* || *de mil ꝛ quinhentos ꝛ* || *quarenta an-* || *nos* [1540]. In-fol. goth. de 2 ff. lim., 136 ff. chiffr., 5 ff. de table et 1 f. pour la marque de l'imprimeur, mar. br., dos et mil. ornés, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le prêtre Jean est ce personnage fabuleux que les voyageurs du moyen-âge plaçaient en Asie et considéraient comme un souverain puissant. Au XVe siècle, cette légende reprit une vie nouvelle ; seulement, on la rapporta aux Indes, région vague qui était tantôt l'Inde, tantôt l'Amérique.

Les Portugais entreprirent de rechercher le prêtre Jean. Une ambassade de l'État nègre de Benin leur apprit, vers 1484, qu'à vingt mois de marche de cet état, il existait un roi chrétien appelé *Ogané*. Une expédition, commandée par Bartolommeo Diaz, entreprit, en 1486, d'explorer la côte occidentale de l'Afrique, tandis qu'une autre expédition, sous les ordres de Pero de Covilha, cherchait à pénétrer d'Égypte vers la côte. Covilha rencontra, en effet, un état chrétien : l'Abyssinie, et la légende se trouva justifiée. Plus tard, en 1515, les Portugais, à l'instigation d'Albuquerque, envoyèrent de nouveaux explorateurs. Francisco Álvarez fit partie de la mission que dirigeait Duarte Galvão. Il rapporta les informations les plus précieuses sur l'Abyssinie. La cour de Lisbonne ayant décidé que sa relation serait publiée, Álvarez vint à Paris pour rendre l'impression de son livre plus parfaite ; il en rapporta, ainsi qu'il le fit dans la préface, des caractères et des ornements qui lui parurent meilleurs que ceux de Valentin et de Galharde. Nous donnons un facsimile de l'impression ; on remarque que les types rapportés de Paris par Álvarez diffèrent entièrement de ceux qui étaient usités par les typographes parisiens ; il faut donc croire qu'ils auront été gravés sur les modèles employés au-delà des Pyrénées.

Mensel et Brunet, qui ont apprécié l'intérêt de notre relation, disent à tort qu'elle fut imprimée à Coïmbre ; Salvá (*Catálogo*, II, p. 580) fait observer que Rodriguez n'a eu d'officine qu'à Lisbonne. M. Ferdinand Denis, à qui l'on doit l'excellent article consacré à Álvarez dans la *Nouvelle Biographie générale*, se trompe dans la description qu'il donne d'*Ho preste Joam*. Il parle d'un feuillet liminaire qui n'existe pas, et donne comme le titre du volume la souscription placée à la fin.

L'ouvrage d'Álvarez a été traduit en italien, en français, en espagnol et en allemand ; mais toutes ces versions sont inexactes ou incomplètes, et ne peuvent suppléer au texte original qui n'a jamais été reproduit.

1945. Voyages || d'Afriqve || faicts par le com- || mandement du Roy. || Ou sont contenues les nauigations des Frãçois en || treprises en 1629. & 1630. soubs la conduite || de Monsieur le Commãdeur de Razilly és costes || Occidentales des Royaumes de Fez & de Marroc [*sic*] ; le traicté de paix faict auec les ha- || bitans de Sallé & la deliurance de plusieurs es- || claues François. || Ensemble la description des susdits Royaumes, || Villes, Coustumes, Religion, Mœurs & || commoditez de ceux dudit pays. || Le tout illustré de curieuses obseruations par Iean || Armand, Turc de Nation, lequel a eu employ || ausdits voyages. || *A Paris*, || *Chez Nicolas Traboulliet* [sic], *au* || *Palais*, *en la gallerie des Libraires.*

|| M.DC.XXXII [1632]. || Auec Priuilege du Roy. Pet. in-8 de 4 ff. et 320 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre ; une épître d'Armand « A monseigneur l'eminentissime cardinal de Richelieu », et l'*Extraict du privilége*.

Le privilège, daté du 5 septembre 1631, est accordé pour six ans à *N. Traboulliet*.

Le chevalier Isaac de Razilly, premier capitaine de l'amirauté de France, avait fait, dès l'année 1624, une rapide apparition sur les côtes du Maroc. Il y retourna en 1629, avec MM. de La Touche et Trillebois, les chevaliers de Jallesmes, de Guitaut, et Des Roches ; il visita la rade de Salé, apprit que plusieurs Français étaient retenus comme esclaves dans les environs, mais fut contraint par le mauvais temps de rentrer en France avant d'avoir achevé son exploration. Il obtint du roi l'autorisation de la reprendre l'année suivante. Il partit de l'île de Ré, le 20 juin 1630, avec trois navires : *La Licorne*, sur laquelle il avait arboré son pavillon, *La Renommée*, commandée par le vice-amiral Du Chalard, et une patache dirigée par M. Palot.

Le 23 juin, l'expédition jeta l'ancre dans la rade de Salé. Les corsaires marocains eurent quelques velléités de résistance, mais ils se décidèrent à traiter et à libérer les esclaves.

Le 27 août, Razilly quitta Salé pour se rendre dans la baie d'Azaffy, où il comptait trouver la réponse du roi du Maroc aux lettres qu'il lui avait adressées. Il y resta jusqu'au 12 octobre, sans obtenir de réponse, et ne put parvenir à délivrer deux esclaves qui étaient encore à Maroc : un pilote nommé Paul Imbert et un certain Guiton. Des tempêtes l'obligèrent au retour ; il mit à la voile pour la France et débarqua dans l'île de Ré, le 25 novembre 1630.

L'expédition n'avait pas été inutile. Un grand nombre d'esclaves avaient été rendus à la liberté et un consul français avait été installé à Salé. Le journal même de M. de Razilly a été résumé par l'auteur de la relation que nous venons d'analyser. Le récit de l'expédition est suivi d'une description du Maroc. « Cette pièce, est-il dit, p. 104, doit quelque chose aux observations d'Armand Mustapha, Turc de nation, qui, après avoir ve[c]u et hanté long temps parmy les Mores, et pour estre encore plein de vie, faisant profession de la religion catholique et enseignant dans ceste ville de Paris les langues étrangéres, peut comme tesmoing oculaire rendre raison d'une partie de ce qui s'y trouvera couché par escrit ».

Nous ignorons par qui fut rédigé la relation du voyage de M. de Razilly. L'auteur dit à la fin qu'il prépare « une piéce sur un semblable sujet, plus digne de leur curiosité, plus elabourée, avec un meilleur ordre et avec des recherches capables de contenter les esprits des plus delicats ». L'auteur est peut-être Pierre Bergeron, qui avait publié en 1630 l'*Histoire de la premiére descouverte des Canaries* (n° 1942) et qui donna, en 1634, la *Relation des voyages en Tartarie* (n° 1935). On remarquera que le plan suivi dans notre petit volume est le même que le plan suivi par Bergeron dans les deux autres ouvrages : d'abord la relation d'un voyage, puis un résumé de tout ce que disent les auteurs relativement au pays parcouru par le voyageur.

1946. Dictionnaire || de la Langue de || Madagascar || Auec vn petit Recueil des noms & dictions pro- || pres des choses qui sont d'vne mesme espece. || Plus quelques mots du langage des Sauuages de la || Baye de Saldagne au Cap de bonne Esperance. || Vn petit Catechisme & les prieres du matin & du || soir que les Missionnaires font & enseignent aux || Neophites et Cathecumenes de cette Isle, le tout en || François & en cette Langue. || Par le Sieur de Flacourt Directeur General de la Compagnie Francoise de l'Orient

& || Commandant pour sa Maiesté en || l'Isle Madagascar & Isles adjacentes. || *A Paris*, || *Chez Georges Iosse, ruë S. Iacques* || *à la Couronne d'Espines.* || M.DC.LVIII [1658]. In-8 de 8 ff. et 176 pp. — PETIT || RECVEIL || De plusieurs dictions ou noms propres || des choses qui sont d'vne mesme || espece, ou appartiennent à vn mes- || me genre. || ... *A Paris*, || *Chez Georges Iosse...* In-8 de 2 ff. et 112 pp. — Ensemble 2 part. en un vol. in-8.

Les ff. lim. de la 1re partie comprennent : le titre ; une épître « A monsieur Vincent de Paul, superieur general de la congregation des Missions », et un *Advertissement*.

Les ff. lim. de la 2e partie ne comprennent que le titre et la *Table des chapitres*.

Cet exemplaire porte un grand nombre d'additions manuscrites du temps.

Étienne de Flacourt, originaire d'Orléans, avait remplacé, en 1648, Pronis dans le commandement du fort Dauphin. Il fit faire quelques progrès à la colonisation, occupa l'île Mascareigne, ou île Bourbon, mais il ne réussit pas à établir des rapports d'amitié avec les indigènes. Flacourt périt en mer le 10 juin 1660. Outre le *Dictionnaire* que nous venons de décrire, il avait publié, la même année, une *Histoire de la grande isle Madagascar*.

7. — *Voyages en Amérique.*

A. — Découverte de l'Amérique.

1947. ¶ EPISTOLA CHRISTOFORI COLOM : cui etas nostra multũ debet : de || Insulis Indie supra Gangem nuper inuẽtis. Ad quas perqren- || das octauo antea mense auspiciis ⁊ ere inuictissemoꝝ [*sic*] Fernãdi ⁊ || Helisabet Hispaniaꝝ Regũ missus fuerat : ad magnificum dñm || Gabrielem Sanchis eorundẽ serenissimoꝝ Regum Tesaurariũ || missa : quã nobilis ac litteratus vir Leander de Cosco ab Hispa || no idiomate in latinum cõuertit tertio kal's Maii .M.cccc.xciii || Pontificatus Alexandri Sexti Anno primo. *S. l. n. d.* [*Rome*, *Stephan Plannck, v.* 1493], in-4 goth. de 4 ff. de 33 lignes à la page pleine, sans chiffr., récl. ni sign., mar. r., fil, dos orné, tr. dor. (*Bedford.*)

Christophe Colomb, parti de Palos, avec trois caravelles, le 3 août 1492, atteignit, le 12 octobre suivant, une des Antilles, découvrit Cuba et Haïti, puis reprit la route de Palos, où il rentra le 15 mars 1493. Pendant son voyage de retour, il rédigea la relation de son expédition, qu'il adressa au trésorier de la couronne d'Espagne, Gabriel Sanchez. Le texte original de cette relation est perdu ; nous ne possédons plus que la traduction latine abrégée de Leandro da Cosco, dont on connaît six éditions. Celle que nous venons de décrire est celle que M. Harrisse cite dans ses *Notes on Colombus* sous la lettre C, et dans sa *Bibliotheca americana* sous le nº 4. M. R.-H. Major, qui a consacré une dissertation spéciale à l'examen des diverses impressions de la lettre de Colomb (*The Bibliography of the First Letter of Christopher Columbus*;

¶ Epistola Christofori Colom: cui etas nostra multū debet: de Insulis Indie supra Gangem nuper inuētis. Ad quas perquiren/das octauo antea mense auspiciis ⁊ ere inuictissimorum Fernādi ⁊ Helisabet Hispaniarum Regū missus fuerat: ad magnificum dñm Gabrielem Sanchis eorundē serenissimorum Regum Tesaurariū missa: quā nobilis ac litteratus vir Leander de Cosco ab Hispano idiomate in latinum cōuertit tertio kal's Maii. M.cccc.xciii Pontificatus Alexandri Sexti Anno primo.

Quoniam suscepte prouintie rem perfectam me ꝯsecutum fuisse gratum tibi fore scio: has constitui exarare: que te vniuscuiusq; rei in hoc nostro itinere geste inuenteq; ad/moneant: Tricesimotertio die postq̄ Gadibus discessi in mare Indicū perueni: vbi plurimas insulas innumeris habitatas ho/minibus repperi: quarum omnium pro felicissimo Rege nostro preconio celebrato ⁊ vexillis extensis contradicente nemine pos/sessionem accepi: primeq; earum diui Saluatoris nomen impo/sui: cuius fretus auxilio tam ad hanc: q̄ ad ceteras alias perue/nimus. Eam vero Indi Guanahanin vocant. Aliarū etiam vnam quanq; nouo nomine nuncupaui: quippe aliā insulam Sancte Marie Conceptionis. aliam Fernandinam. aliam Hysabellam. aliam Joanam. ⁊ sic de reliquis appellari iussi. Cum primum in eam insulam quam dudum Joanam vocari dixi appulimus: iu/xta eius littus occidentem versus aliquantulum processi: tamq; eam magnam nullo reperto fine inueni: vt non insulā: sed conti nentem Chatai prouinciam esse crediderim: nulla tñ videns op pida municipiaue in maritimis sita confinib⁹ preter aliquos vi/cos ⁊ predia rustica: cum quorum incolis loqui nequibam. quare si mul ac nos videbant surripiebant fugam. Progrediebar vltra: existimans aliquā me vrbem villasue inuenturū. Deniq; videns q longe admodum progressis nihil noui emergebat: ⁊ hmōi via nos ad Septentrionem deferebat: q ipse fugere exoptabā: terris etenim regnabat bruma: ad Austrumq; erat in voto cōtendere:

Albericus vespucius Laurentio Petri de medicis salutem plurimam dicit.

SUperioribus diebus satis ample tibi scripsi de reditu meo ab novis illis regionibus quas ⁊ classe ⁊ impensis ⁊ mandato istius serenissimi portugalie regis perquisiuimus ⁊ inuenimus: quasq̃ nouum mundũ appellare licet. Quando apud maiores nostros nulla de ipsis fuerit habita cognitio ⁊ audiẽtibus omnibus sit nouissima res. Et enĩ hec opinionẽ nostrorũ antiquorũ excedit cum illorũ maior pars dicat vltra lineã equinoctialẽ: ⁊ versus meridiẽ non esse cõtinentẽ: sed mare tãtũ qđ atlãticum vocauere. ⁊ si qui eaʒ cõtinẽtẽ ibi eẽ affirmauerũt eam eẽ terrã habitabilẽ multis ratiõibus negauerũt. Sed hãc eorũ opinionẽ esse falsaʒ ⁊ veritati omnino ꝯtrariam hec mea vltima nauigatio declarauit cũ in partibus illis meridianis continentem inueneriʒ frequentioribus populis ⁊ animalibus habitatã q̃ʒ nostrã europam seu asiam vel affricã ⁊ insuper aerẽ magis temperatũ. ⁊ amenũ quã in qua vis alia regione a nobis cognita prout inferius intelliges vbi succinte tantũ rerũ capita scribemus ⁊ res digniores ãnotatiõe ⁊ memoria q̃ a me vel vise vel audite ĩ hoc nouo mũdo fuere vt ĩfra patebit.

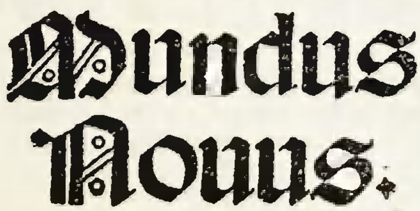
PRospero cursu quartadecima mensis maij milesimo quingentesimo primo recessim⁹ ab olysippo mandante prefato rege cuʒ tribus nauibus ad inquirendas nouas regiones versus austrum et viginti mensibus ꝯtinẽter nauigauimus ad meridiẽ cuius nauigatiõis ordo talis est. Nauigatio nostra fuit per isulas fortunatas: sic olim dictas nunc auteʒ appellantur insule magne canarie que sunt in tertio climate ⁊ in confinibus habitati occidentis. Inde per occeanũ totum litus affricum ⁊ partem ethiopici ꝑcurrimus vsq̃ʒ ad ꝓmontoriuʒ ethiopũ sic a ptolomeo dictũ: q̃ nũc a nr̃is appellatur caput viride ⁊ ab ethiopicis beseghice ⁊ regio illa mandinga gradibus. 14. intra torridã ʒonam a linea equinoctiali versus septẽtrionẽ: que a nigris gẽtibus ⁊ populis habitaẽ. Ibi resumptis viribus ⁊ necessarijs nostre nauigatiõi extulimus anchoras ⁊ expandimus vela ventis: ⁊ nostrũ iter per vastissimũ occeanũ dirigẽtes versus antartichũ parũper ꝑ occidentẽ inflexsimus per vẽtũ qui vulturnus dicitur: ⁊ a die qua recessimus a dicto promontorio duum mensiuʒ ⁊ trium dierũ spatio nauigauimus antequã vlla terra nobis appareret. In ea auteʒ maris vastitate qđ passi fuerimus que naufragi pericula ⁊ que corporis in comoda sustinuerimus quibusq̃ʒ anxietatibus animi laborauerimus existimationi eorum relinquo qui multarum rerum experientia optime norunt quid sit incerta querere ⁊ que an si sint ignorantes inuestigare ⁊ vt vno verbo vniuersa perstringaʒ sies quod ex diebus sexagintaseptem quibus nauigauimus continuos quadraginta quatuor habuimus cũ pluuia tonitruis ⁊ choruseatiõibus ita obscuros vt neq̃ʒ solẽ ĩ die neq̃ʒ serenũ celũ in nocte nũq̃ʒ videremus. Quo factũ est vt tãtus in nobis incesserit timor q̃ pene iã oẽm vite spẽ abieceramus in his aũt tot tãtisq̃ʒ porcellis maris ⁊ celi placuit altissimo nobis corã mõstrare ꝯtinentẽ ⁊ nouas regiões ignotũq̃ʒ mundũ. Quib⁹ visis tãto ꝑfusi fuim⁹ gaudio q̃ʒtũ q̃sq̃ʒ cogitare põt: solere his accidere q̃ ex varijs calamitatib⁹ ⁊ aduersa fortuna salutẽ cõsecuti sunt. Die autẽ septima augusti milesimo q̃ngẽtesimo ꝑmo in

London, Ellis and White, 1872, in-16), soutient au contraire, par d'assez bonnes raisons, que notre édition est la première.

La pièce se termine par une épigremme latine de R. L. DE CORBARIA [LEONARDO DE CARNINIS], évêque de Monte Peloso. « ad invictissimum regem Hispaniarum ». Nous reproduisons ci-contre le r° du 1er f. Les caractères de ***Planck*** se vérifient dans le ***Libellus de conservatione sanitatis*** (anno Domini mccccxciii, quarto non. Maii).

1948. MVNDUS || NOVVS. — [Fol. 1, v° :] Albericus vespucius Laurentio Petri de me || dicis salutem plurimam dicit. || Superioribus diebus... in — [Fol. 2 :] ipsa𝔷 regionũ litorib⁹... habentes — [Fol. 2, v° :] in sola facie... vrsorum ꝛ inu — [Fol. 3 :] merabilium serpẽtum... Canopus — [Fol. 3, v° :] Post has veniunt... sufficiant. — [Fol. 4 :] zenit nr̃z... Ex italica in latinam linguam iocundus interpres hanc epistolã vertit vt latini oẽs || intelligant q̃ȝ multa miranda in dies reperiantur ꝛ eorum comprimatur audatia q̲ || celum ꝛ maiestatem scrutari : ꝛ plus sapere q̃ȝ liceat sapere volunt : quando a tãto tempo- || re quo mũdus cepit ignota sit vastitas terre ꝛ que contineantur in ea. || Laus deo. *S. l. n. d.* [*v.* 1502], in-4 goth. de 4 ff. de 44 lignes à la page pleine, sans chiffr., récl. ni sign., mar. br. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le r° du 1er f. ne porte que les deux lignes de l'intitulé


Mundus
Nouus.

Les caractères employés pour l'impression paraissent être italiens; on en jugera par le r° du 1er f., dont nous donnons ci-contre un fac-simile. Le filigrane du papier représente une balance placée au milieu d'un cercle. Cette marque se rencontre fréquemment dans les papiers employés par les imprimeurs vénitiens à la fin du XVe siècle. Voy. Bodemann, *Xylographische und typographische Incunabeln der kön. öffentlichen Bibliothek zu Hannover* (Hannover, 1866, in-fol.), nos 5, 23, 26, 36, 81.

Notre pièce contient la relation du voyage exécuté par Vespuce en 1501. Le navigateur florentin, qui venait de quitter l'Espagne pour entrer au service du roi de Portugal, revenait pour la troisième fois du nouveau continent. On ne possède aucune relation contemporaine des deux premiers voyages exécutés par lui de 1497 à 1499 ; on ne sait même pas en quelle langue le récit du troisième voyage fut primitivement écrit.

Ainsi que l'indique la souscription ci-dessus, le texte latin est la traduction d'un texte italien. Le traducteur JOCUNDUS n'est autre que fra GIOVANNI GIOCONDO, l'architecte italien qui, de 1499 à 1507, construisit le Pont Neuf et le Petit Pont à Paris. On a sur ce point une indication précise dans le ***Speculum orbis*** de Gautier Lud (1507, fol. iij) : « Circumferunt bibliopolae passim ea de re nostri Philesii Vogesigenae quoddam epigramma in libello

Vespuccii *per Jocundum Veronensem, qui apud Venetos architecti munere fungitur, ex italico in latinum sermonem verso* impressum.. » Nous n'avons pas à parler ici de l'épigramme de Philesius, c'est-à-dire de Ringmann ; on la trouve dans l'édition du *Mundus novus* imprimée à Strasbourg en 1505, sous ce titre : *De ora antarcticâ per regem Portugallie pridem inventa* (Harrisse, n° 39). Il ne s'agit ici que de Giocondo. Cette circonstance que le traducteur habitait Paris a fait supposer que, parmi les douze éditions latines du *Mundus novus* qui ne portent pas de date, les impressions parisiennes devaient être les premières. A l'appui de cette opinion, on a fait remarquer que l'auteur de la version allemande de la même relation dit expressément que le texte latin est venu de Paris : « Ausz latein ist disz missive in Teutsch gezogen auss dem Exemplar das von Paris kam zur majen monet nach Christi geburt, Funfftzen hundert und Funff yar ». En réalité, rien n'est moins certain que cette classification. Un témoignage de l'année 1505 n'a pas grande valeur, puisque, dès 1504, le *Mundus novus* avait été réimprimé par *Othmar*, à *Augsbourg*; il confirme seulement un fait que les mots *Laurentio Petri Franscisci de Medicis*, donnés par le traducteur allemand au lieu de *Laurentio Petri de Medicis*, rendraient déjà fort probable, c'est qu'il avait eu sous les yeux l'édition latine imprimée par *Felix Baligault* pour *Jehan Lambert*, à *Paris*. Ce n'est donc que la présence de fra Giocondo, à Paris, au moment de la publication qui plaide en faveur de l'antériorité des éditions parisiennes. Mais l'artiste italien avait fort bien pu envoyer sa traduction à un de ses amis qui l'aurait fait imprimer en Italie. Un détail qui nous les fait au contraire considérer comme postérieures, c'est que, d'après les descriptions de M. Harrisse, les éditions sûrement exécutées en Italie contiennent seules les deux figures représentant des constellations et le triangle astronomique (voy. *Biblioth. americ. vetust.*, n°s 22, 23, 30); ces figures ont été omises par les typographes parisiens.

Notre édition, que nous croyons sortie d'une officine vénitienne, est celle que M. Harrisse (n° 30) cite d'après le *Serapeum* ; elle ne se confond pas avec celle que le bibliographe américain décrit sous le n° 14 de son Supplément.

1949. ¶ Mvndvs novvs. — Fol. Ai, v° :] ¶ Mundus nouus de natura & mo || ribus ꝛ ceteris id generis gentis que in nouo mũ || do opera ꝛ impensis serenissimi Portugallie Re || gis super idibus annis inuento. || ¶ Albericus vesputius Laurentio petri de || medicis Salutem plurimam dicit. — [Au v° du dernier f., au-dessous de 16 lignes de texte :] Ex Italica in latinam linguam iocundus in- || terpres hanc epistolam vertit. vt latini om- || nes intelligant q̃ȝ multa miranda indies reperiã- || tur. et eorum comprimatur audacia qui celum et || maiestatem scrutari ꝛ plus sapere q̃ȝ liceat sapere volunt. Quando tanto tempore quo mundus ce || pit ignota sit vastitas terre. et que cõtineantur in || ea. || ¶ Laus deo. *S. l. n. d.* [*Paris*, *v.* 1502], pet. in-8 goth. de 8 ff. de 30 lignes à la page pleine, sign. *A*, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est imprimé en lettres rondes ; en voici la reproduction :

¶ Mundus nouus. ·ı·c

Le texte commence, au v° même du titre, par une ligne également imprimée

en lettres rondes, tandis que tout le reste du volume est en petits caractères gothiques. Le mélange des lettres rondes et des caractères gothiques n'est pas rare dans les productions des typographes parisiens au commencement du XVIe siècle. On le remarque notamment dans des volumes imprimés par *Gilles de Gourmont* et dans divers opuscules qui portent les noms des libraires *Jehan Petit* et *Denis Rocé*.

Les caractères employés ici et dont nous donnons un spécimen, sont ceux de *Berthold Rembolt*, imprimeur à *Paris* ; ils se vérifient dans le *Parrochiale curatorum... domini Michaelis Lochmaier*, achevé d'imprimer par *Rembolt*, le 7 août 1511, pour lui et pour *Jehan Waterloes*, in-4 goth. (Biblioth. nat., Inv. D 8564. Rés.).

¶ Mundus nouus de natura & mo-
ribus & ceteris id generis gentis que in nouo mu(n)-
do opera & impensis serenissimi Portugallie Re-
gis super idibus annis inuento.

¶ Albericus vesputius Laurentio petri de
medicis Salutem plurimam dicit.

[S]uperioribus diebus satis ample tibi
scripsi de reditu meo ab nouis illis re-
gionibus quas & classe & impensis &
mandato istius serenissimi Portugal-
lie Regis perquesiuimus & inuenimus
quasque nouum mundum appellare licet. Quando
apud maiores nostros nulla de ipsis fuerit habita
cognitio audientibus omnibus sit nouissima res.
Etenim hec opinionem nostrorum antiquorum ex-
cedit, cum illorum maior pars dicat vltra line am e-
quinoctialem & versus meridiem non esse contine(n)-
tem, sed mare tantum quod atlanticum vocare: et
si qui eorum continentem ibi esse affirmauerunt, eam
esse terram habitabilem multis rationibus nega-
uerunt. Sed hanc eorum opinionem esse falsam & verita-
ti omnino contrariam, hec mea vltima nauigatio de-
clarauit, cum in partibus illis meridianis continen-
tem inuenerim frequentioribus populis & anima-
libus habitatam, quam nostram Europam seu Asiam

Rembolt avait été d'abord associé avec *Ulrich Gering* (1489-1510) ; il exerça ensuite seul jusqu'en 1518.

Le filigrane du papier représente une roue dentée, ou roue de sainte Catherine, marque qui se voit fréquemment dans les papiers employés par les imprimeurs de diverses villes de France.

Notre édition est citée par M. Harrisse, sous le n° 25 ; mais il s'est glissé une erreur dans la description donnée par le savant auteur de la *Bibliotheca americana vetustissima :* le mot *idibus* a été omis dans la première phrase du texte. Cette omission pourrait faire croire qu'il s'agit d'une édition différente ; mais M. Harrisse lui-même a rétabli le mot *idibus* sur l'exemplaire de son ouvrage que nous avons sous les yeux.

Exemplaire NON ROGNÉ.

1950. Paesi nouamente retrouati. & Nouo Mõdo da Alberico Vespu || tio Florentino intitulato. — [A la fin :] ❨ *Stampato in Milano con la impensa de Io. Iacobo & fratelli da || Lignano : & diligente cura & industria de Ioanne Angelo scinzen || zeler : nel .M cccccviii* [1508]. *a di .xvii. de Nouembre.* In-4 de 83 ff. non chiffr. de 40 lignes à la page (non compris le titre courant) et 1 f. blanc, sign. ✠, *a-u* par 4, mar. r. jans., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un curieux bois dont nous donnons la reproduction :

Paesi nouamente retrouati.& Nouo Mõdo da Alberico Vespu tio Florentino intitulato.



Le v° du titre et les 8 autres ff. du cahier ✠ sont occupés par la table et par une épître de **Montalboddo Fracanzano**, « al suo amicissimo Joanne Maria Anzolcilo, Vicentino ». L'auteur dit dans cette épître qu'on ne devra plus accuser Pline de mensonge, quand il raconte des choses extraordinaires ; qu'en effet, les derniers voyageurs ont vu des merveilles encore bien plus grandes que celles dont il parle. Cependant, leurs relations sont encore peu connues, parce que, au lieu d'être écrites en beau latin, elles ont été rédigées en langue vulgaire et en portugais (*in rude parlar vulgare et portogallese lingua*). Fracanzio da Monte-Alboddo a voulu, en conséquence, publier ces voyages, et il les a dédiés à son ami Anzolcilo qui, ayant parcouru presque toute l'Europe et une grande partie de l'Asie, sera moins surpris des choses singulières qui y sont rapportées.

Après une déclaration aussi précise, on comprend mal que le comte Baldelli ait attribué les *Paesi* au cartographe vénitien Alessandro Zorzi (voy. Harrisse, *Biblioth. americ. vet.*, p. 186). Zorzi n'a fait que compiler le recueil de la Magliabecchienne, recueil composé d'un exemplaire imprimé des *Paesi* et de diverses pièces manuscrites.

L'ouvrage de Fracanzio, dont nous avons ici la seconde édition (la première est datée de *Vicence*, le 3 novembre 1507), est divisé en six parties et compte 143 chapitres, savoir :

1° *El Libro dela prima Navigatione per l'Occeano ale terre de Nigri de la bassa Ethiopia, per comandamento del illustr. signor infante don Hurich, fratello de don Dourth, re de Portogallo* (fol. *ai-giij*, v°).

Cette première partie, qui forme les chapitres I-XLVII, contient le voyage de Luis Ca da Mosto au Cap Vert et au Sénégal, exécuté du 8 août 1454 au mois de juin 1455.

2° *Libro secundo dela Navigatione de Lisbona a Callichut, de lingua portogallese in taliana* (fol. *giij*, v°-*kij*, v°).

Voyage de Pedro de Cintra au Sénégal, en 1462 (chapitres XLVIII-L). La relation a été écrite par Luis Ca da Mosto sous la dictée du secrétaire de Pedro. A la suite est raconté le premier voyage de Vasco da Gama (8 juillet 1497-10 juillet 1500), qui occupe les chapitres LI-LXI) ; puis vient le voyage de Pedro Álvarez Cabral (9 mars 1500-juillet 1501), qui est décrit dans les chapitres LXII-LXX.

3° *Libro terzo dela Navigatione de Lisbona a Calichut, de lengua portogallese in taliana* (fol. *kij*, v°-*miij*, v°).

Suite du voyage de Pedro Álvarez Cabral (ch. LXXI-LXXXIII).

4° *La Navigatione del re de Castiglia dele isole et paesi novamente retrovate* (fol. *miij*, v°-*qij*. v°).

Les chapitres LXXXIV-CVIII contiennent les trois premiers voyages de Colomb; les chapitres CIX-CXI sont consacrés au voyage d'Alonzo Niño. que l'auteur italien appelle Negro, et les chapitres CXII-CXIIII, au voyage des frères Pinzon.

5° *El Novo Mondo, de lingua spagnola interpretato in idioma ro*[*mano*] (fol. *qij*, v°-*rij*, v°).

Relation du troisième voyage de Vespuce. Quoi que dise le titre, la traduction n'a probablement pas été faite sur un texte espagnol, mais sur le texte latin du *Mundus novus*. On en jugera par le début des deux versions :

Mundus novus.	*Paesi novamente retrovati.*
Albericus Vespucius Laurentio Petri [Francisci] de Medicis salutem plurimam dicit.	Alberico Vesputio a Lorenzo Patre [*sic*] de Medici salutem.
Superioribus diebus satis ample tibi scripsi de reditu meo ab novis illis regionibus quas et classe et impensis et mandato istius serenissimi Portugalie regis perquisivimus et invenimus , quas	A li passati zorni assai amplamente te scrissi de la mia retornata de quelli novi paesi, i quali et con l'armata et con le spese et comandamento de questo serenissimo re de Portogallo havemo cercato

que Novum Mundum appellare licet, quando apud majores nostros nulla de ipsis fuerit habita cognitio et audientibus omnibus sit novissima res. Etenim hec opinionem nostrorum antiquorum excedit, cum illorum major pars dicat ultra lineam equinoctialem versus meridiem non esse continentem, sed mare tantum quod Atlanticum vocavere. Et si qui eorum [*éd. décrite sous le n*° 1948 : earum] continentem ibi esse affirmaverunt, eam esse terram habitabilem multis rationibus negaverunt. Sed hanc eorum opinionem esse falsam et veritati omnimo contrariam hec mea ultima navigatio declaravit, cum in partibus illis meridianis continentem invenerim frequentioribus populis et animalibus habitatam quam nostram Europam, seu Asiam, vel Affricam, et insuper aerem magis temperatum et amenum quam in quavis alia regione a nobis cognita, prout inferius intelliges....

et retrovato, il quale Novo Mondo chiamare n'è stato licito, perchè apresso de li mazori nostri niuna de quelli è stata havuta cognitione, et a tuti quelli che aldiranno sera novissima cosa, imperochè questo la oppinione de li nostri antiqui excede; conciosia che de quelli la mazor parte dica, ultra la linea equinotiale et verso el mezo zorno, non esser continente, ma el mare solamante, el qual Atlantico hanno chiamato. E si qualche uno de quelle [*lis.* quelli] continentie li esser hanno affirmato, quella esser terra habitabile per molte rasone hanno negato. Ma questa sua oppinion esser falsa et a la verità in ogni modo contraria, in questa mia ultima navigatione he dechiarato; conciosia che in quelle parte meridionale nel continente io habia retrovato de più frequenti populi et animali habitata [*sic*] de la nostra Europa, o vero Asia, o vero Affrica, et ancora l'aere più temperato et ameno che in niuna altra regione da nui cognosciute, come de sotto intenderai....

Nous reproduisons également le dernier paragraphe :

Ex *italica* in latinam linguam Jocundus interpres hanc epistolam vertit ut Latini omnes intelligant quam multa miranda in dies reperiantur et eorum comprimatur audatia qui celum et majestatem scrutari et plus sapere quam liceat sapere volunt, quando a tanto tempore quo mundus cepit ignota sit vastitas terre et que contineantur in ea. Laus Deo.

De *spagnola* in lengua ro[mana] el Jocondo interprete questa epistola ha traducta, aciò che i Latini intendeno quante mirande cose a la zornata se ritrovano et de quelli se abasseno l'audatia, i quali el cielo et la maestà retrovare et saper più che non è licito de sapere voleno, quando da tanto tempo che'l mondo è scomenzato non sia retrovata la grandeza de la terra et quello che in quella se contiene.

Le texte italien contient les mêmes figures que les éditions du *Mundus novus* publiées en Italie.

6° *Le Cose da Calichut, conforme ala navigatione de Pedro Aliares nel ij. et iij. libro, lequale se hanno verissime per le copie de alcune littere secundo l'ordine de li millessimi in questo ultimo racolte* (fol. *riij*. v°-*uiij*, v°).

Cette 6ᵉ partie se compose de pièces détachées : 1° Lettre de Critico, nonce vénitien en Portugal, datée du 27 juin 1501 et relative au voyage de Cabral (chapitre cxxv) ; — 2° Lettre de Pietro Pasqualigo, orateur vénitien en Portugal [*lis.* en Castille], datée du 19 octobre 1501, et relative au premier voyage de Cortereal (chapitre cxxv[i]) ; — 3° Lettre de Francesco de la Saita, de Crémone, adressée, de Lisbonne, à Pietro Pasqualigo, en Espagne, le 16 septembre 1502, et relative à l'expédition de Joaõ de Nova aux Indes orientales (chapitre cxxvii) ; — 4° Lettre adressée par des marchands espagnols à leurs correspondants de Florence et de Venise au sujet d'un traité de paix conclu entre le roi de Portugal et le roi de Calicut (chapitre cxxviii) ; — 5° L'Indien Joseph vient en Portugal et le roi le fait accompagner à Rome et à Venise (chapitres cxxix-cxxx) ; — 6° Description de Carangonor et de Calicut (chapitres cxxxi-cxliii).

Le volume se termine par la souscription reproduite ci-dessus, par la liste des cahiers et par la marque des imprimeurs (Melzi, *Fac-simile*, tav. VIII)

Harrisse, *Biblioth. americ. vetust.*, n° 55.

1951. Paesi nouamente ritrouati per || la Nauigatione di Spagna in Calicut. Et da Alber || tutio Vesputio Fiorentino intitulato Mon || do Nouo. Nouamente Impresso. — [A la fin :] ❡ *Stampata in Venetia per Zorzo de Rusconi Milla* || *nese. Nel* .M.D.XXI [1521]. *adi .xv* [sic]. *de Febraro.* In-8 de

124 ff. non chiffr., impr. à 2 col., sign. *A* par 4, *b-q* par 8, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'une curieuse vue de Venise ; nous en donnons la reproduction :

Paesi nouamente ritrouati per la Nauigatione di Spagna in Calicut. Et da Albertutio Vesputio Fiorentino intitulato Mondo Nouo. Nouamente Impresso.



Au v⁰ du titre commence la table, qui se développe sur les ff. *Aij*, *Aiij* et sur le r⁰ du f. *Aiiij*. Cette table est imprimée en lettres de forme et la justification en est de 34 lignes à la page. — Le v⁰ du 4ᵉ f. est occupé par l'épître de FRACANZIO, laquelle est imprimée à longues lignes, en lettres rondes.

Tout le reste du volume est en lettres rondes ; les pages contiennent 29 lignes, non compris le titre courant.

La description de M. Harrisse (*Biblioth. americ. vetust.*, n° 109) doit être rectifiée. Le volume est du format in-8 et non in-4, et la table ne peut être placée à la fin, puisqu'elle commence au v⁰ même du titre et appartient au cahier *A*.

1952. LETTERA di Amerigo vespucci || delle isole nuouamente || trouate in quattro || suoi viaggi. *S. l. n. d.* [*Florence*, *v.* 1506], in-4 de 6 ff. non chiffr. de 40 lignes à la page pleine, sign. *a-b* par 6, *c* par 4, mar. r. jans., doublé de mar. r., fil. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un bois reproduisant en contre-partie une figure qui se voit, en 1493, sur le titre de *La Lettera dell' isole che ha trovato nuovamente il re di Spagna*, de Giuliano Dati ; nous en donnons un fac-similé .

Lettera di Amerigo vespucci
delle isole nuouamente
trouate in quattro
suoi viaggi.



Le volume contient quatre autres bois, savoir : 1° (au v° du titre) un homme assis devant un pupitre et tenant un livre à la main ; 2° (au r° du f. *biij*, en tête du second voyage) deux galères chargées de marins ; 3° (au v° du f. *bvj*, en tête du troisième voyage) une galère dans laquelle se trouvent plusieurs personnages fixant des yeux une femme curieusement vêtue, qui est sans doute une Indienne. Le capitaine, peut-être Vespuce lui-même, est coiffé d'un large turban ; 4° (au v° du f. *ciij*, en tête du quatrième voyage), des marins montés sur un navire prennent congé d'un homme resté sur le rivage.

L'édition paraît sortir des mêmes presses qu'un opuscule avec lequel est relié l'exemplaire du Musée britannique, la *Lettera di Andrea Corsali allo ill. principe et signore Laurentio de Medici duce d'Urbino, ex India* (Firenze, Jo. Stephano di Carlo da Pavia, 1516, in-4) ; il est probable cependant qu'elle est de plusieurs années antérieure.

Vespuce était revenu de son quatrième voyage au mois de juin 1504. La relation de ses quatre expéditions est datée de Lisbonne dans les divers textes qui nous en sont parvenus ; mais on ignore en quelle langue elle avait été originairement rédigée.

Le texte italien est-il original ? Peut-on le considérer comme ayant été écrit sous la dictée de Vespuce ? Il est difficile de trancher la question. Il est curieux, en tout cas, de placer ce texte italien en regard du texte latin publié par Waltzemüller, dont il sera parlé à l'article suivant. On voit par la comparaison combien ce dernier a été altéré.

Voici les premières et les dernières lignes de chacune des quatre épîtres :

Magnifice domine, dipoi della humile reverentia et debite recommendationi, etc.

Illustrissimo Renato, Jherusalem et Siciliae regi, duci Lothoringiae [sic] *ac Barrensi, Americus Vespulius humilem reverentiam et debitam recommendationem.*

Potrà essere che Vostra Magnificentia si maraviglierà della mia temerità, et usada Vostra savidoria che tanto absurdamente io mi muova a scrivere a Vostra Mag. la presente lettera tanto prolissa, sappiendo che di continuo Vostra Mag. sta occupata nelli alti consigli et negotii sopra el buon reggimento di cotesta excelsa repub.....

Vostra Mag. saprà come el motivo della venuta mia in questo regno di Spagna fù per tractare mercantie...

Nel qual viaggio vidi cose di molta maraviglia, come intenderà Vostra Mag.

Fieri potest, illustrissime rex, ut Tua Majestas mea ista temeritate ducatur in admirationem propterea quod hasce litteras tam prolixas ad te scribere non subverear, cum tamen sciam te continuo in arduis consiliis et crebris reipublicae negocijs occupatissimum....

Inclytissime rex, sciat T. M. quod ad has ipsas regiones mercandi causa primum venerim....

Quae autem mirabilia viderim in sequentium processu T. M. intelliget.

Terrarum insularumque variarum Descriptio, quarum vetusti non meminerunt autores....

Come di sopra dixi, partimo del porto di Calis *quattro* navi di conserva, et cominciammo nostra navigatione diritti alle isole Fortunate che oggi si dicono la Gran Canaria, che sono situate nel mare oceano nel fine dell' occidente habitato...

Et noi alsì facemmo vela per Spagna con 222 prigioni schiavi, et giugnemo [*sic*] nel porto di Calis adì 15. d'Octobre *1498*, dove fumo ben ricevuti, et vendemmo nostri schiavi. Questo è quello che mi acchadde in questo mio primo viaggio di più notabile.

Anno Domini M.CCCC xcvij, conservantiae navibus Calicium exeuntes portum, ad insulas olim Fortunatas, nunc vero Magnam Canariam dictas, in fine occidentis habitati positas in tertio climate....

Nosque Hyspaniae viam sequentes Calicium tandem repetivimus portum cum CCxxii captivatis personis, .xv. Octobris die, anno Domini *Mccccl̄xxxix*, ubi laetissime suscepti fuimus ac ubi eosdem captivos nostros vendidimus. Et haec sunt quae in hac navigatione nostra priore annotatu digniora conspeximus.

Finisce el primo Viaggio. Comincia el secondo.

De secundariae navigationis cursu.

Quanto al secondo viaggio et quello che in epso viddi più degno di memoria, è quello che qui segue. Partimo del porto di Calis, *tre navi di conserva*, adì *16* di Maggio *1499*....

Partimo della decta isola adì 22. di Luglio, et navicammo in un mese et

Quantum ad secundarie navigationis cursum et ea quae in illa memoratu digna conspexi dicentur in sequentibus. Eandem igitur inchoantes navigationem, Calicium exivimus portum anno Domini *M. cccc. lxxxix*, [?] Maij die....

Eandem vero insulam .xxii. Julij deserentes, percursa unius mensis cum medio

mezo, et entrammo nel porto di Calis, che fu adì 8. di Septempre, di dì. *El mio secondo viaggio. Dio laudato!*

Finito el secondo Viaggio. Comincia el terzo.

Standomi di poi in Sibylia, riposandomi di tanti mia travagli che in questi duo viaggi havevo passati, et con volontà di tornare alla terra delle perle, quando la fortuna, non contenta de miei travagli, che non so come venissi in pensamento a questo serenissimo re don Manovello di Portogallo el volersi servire di me; et *stando in Sibylia fuori d'ogni pensamento di venire a Portogallo*, mi venne un messaggiero con lettera di sua real corona....

Questo è quanto vidi in questo viaggio o giornata.

Quarto Viaggio.

Restami di dire le cose per me viste nel quarto viaggio o giornata; et per lo essere già cansato et etiam perchè questo quarto viaggio non si forni [*lis.* torni] secondo ch'io levavo el proposito, per una disgratia che ci acchadde nel golfo del mare Atlantico, *come nel processo sotto brevità intenderà V. M.*, m'ingegnerò d'essere brieve...

.... et in 77 giorni di poi tanti travagli et pericoli, entrammo in questo porto a dì 18. di Giugno 1504, Dio laudato, dove fumo molto ben ricevuti et fuora d'ogni credere, perchè tutta la città ci faceva perduti, perchè l'altre navi della flocta tucte seron perdute per la superbia et pazia del nostro capitano, che così pagha Dio la superbia. Et al presente mi truovo qui in Lisbona, et non so quello vorra el re fare di me, che molto desidero riposarmi. *El presente aportatore che è Benvenuto di Domenico Benvenuti dirà a V. M. di mio essere et di alcune cose si sono lasciate di dire per prolixità, perchè le ha viste et sentite. Dio sia con li.*

Io sono ito stringendo la lettera quanto ho potuto et hessi lasciato a dire molte cose naturali a causa di scusare prolixità. V. M. mi perdoni, la quale supplico che mi tenga nel numero de sua servidori, et vi raccomando ser Antonio Vespucci, mio fratello, et tucta la casa mia. Resto rogando Dio che vi accresca e dì della vita et che salzi lo stato di cotesta excelsa rep. et l'honore di V. M., etc. Data in Lisbona adì 4. di Septembre 1504.

Servitore. Amerigo Vespucci *in Lisbona.*

navigatione, Calicium tandem portum VIII. mensis Septembris subivimus, *ubi cum honore profectuque suscaepti fuimus. Et sic per Dei placitum finem nostra caepit secunda navigatio.*

De tertio facta navigatione.

Me in Sibillia existente et a poenis atque laboribus quos inter promemoratas pertuleram navigationes requiescente, desideranteque posthaec in perlarum terram remeare, fortuna, fatigationum mearum nequaquam adhuc satura, serenissimo illi domino Manueli Portugalliae regi misit in cor, nescio ut quid, ut destinato nuncio litteras regales suas ad me transmitteret....

Quae superius commemorata sunt in eadem nostra tertio facta navigatione *relatu magis digna* conspexi.

De quartae navigationis cursu.

Reliquum autem est ut quae in tertia navigatione nostra prospexerim edisseram. Quia vero jam prae longa narratione fatisco et quoque haec eadem nostra navigatio ad speratum a nobis finem minime producta est ob adversitatem infortuniumve quoddam quod in maris Athlantici nobis accidit sinu, idcirco brevior fiam....

..... Tandem post multos labores multaque pericula in hunc *ejusdem Lisbonae* portum infra .LXXVII. dies, .XXVIII. Junii M.D.IIII, cum Dei laude introivimus, ubi honorifice multum et ultra quam sit credibile festivae [*sic*] suscaepti fuimus, ob id quod ipsa tota civitas nos in mari disperditos esse existimabat, quemadmodum reliqui omnes de turba nostra per praefecti nostri navium stultam praesumptionem extiterant. Quo superbiam modo justus omnium censor Deus compensat. Et ita nunc apud Lisbonam ipsam subsisto, ignorans quid de me serenissimus ipse rex deinceps efficere cogitet, quum a tantis laboribus meis jam exnunc requiescere plurimum peroptarem. *Hunc nuncium Majestati Vestrae plurimum quoque interdum commendans.*

Americus Vesputius in Lisbona.

Nous avons indiqué par des caractères italiques les principales différences qui existent entre les deux textes. Ces différences sont très importantes. Le nom du duc de Lorraine doit avoir été inscrit en tête de la lettre par le chanoine Jehan Basin ou par Waltzemüller (voy. le n° suivant). Il est assez vraisemblable que Vespuce s'adressait au roi de France; on s'expliquerait ainsi que sa relation, probablement écrite en italien, ait été aussitôt traduite en français, répandue sous cette forme et mise ensuite de français en latin. Dans tous les cas, le texte italien, même si l'on n'admet pas qu'il reproduise l'original même de Vespuce, est sur tous les points supérieur au texte latin. Dans le récit du premier voyage, le traducteur latin parle de navires; il n'en indique pas le nombre. Il ne comprend pas l'expression « de conserve » et emploie une formule qui atteste son ignorance: *conservantiae* naves. Il place le retour de Vespuce en 1489, au lieu de 1498. Plus loin, dans le récit du second voyage, ce même traducteur supprime les mots « de conserve », dont le

sens n'était décidément pas clair pour lui. Il omet également le quantième du mois de mai. Par contre, il ajoute la mention d'honneurs dont Vespuce ne parle pas.

C'est surtout à la fin de l'épître que les variantes sont considérables. Non seulement Waltzemüller supprime la date, dont l'intérêt est capital, mais il ne parle pas du message envoyé par Vespuce. Benvenuto Benvenuti devait être Florentin comme le grand navigateur : on trouve du moins à Florence plusieurs personnages de ce nom. Il y aurait lieu de rechercher si Benvenuto ne fut pas reçu à la cour du roi Louis XII.

1953. COSMOGRAPHIAE INTRODVCTIO / || cum quibusdam || Geometriae || ac || Astrono || miae Principiis || ad eam rem necessariis || Insuper quatuor Americi Ve- || spucij nauigationes. || Vniuersalis Chosmographiæ [*sic*] descriptio || tam in solido q̃3 plano / eis etiam || insertis que Ptholomęo || ignota a nuperis || reperta || sunt. ||

Distichon ||
Cum deus astra regat, & terræ climata Cæsar ||
Nec tellus nec eis sydera maius habent.

— [A la fin :]

Vrbs Deodate tuo clarescens nomine præsul ||
Qua Vogesi montis sunt iuga pressit opus ||
Pressit / & ipsa eadē Christo monimēta fauēte ||
Tempore venturo cætera multa premet. ||

Finitū .vij. kl'. Maij || *Anno supra sesqui* || *millesimum .vij* [1507]. In-4 de 54 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page (non compris le titre courant), sign. *A* par 6, *B* par 4, *a* par 10, *bcd* par 8, *e* par 4, *f* par 6, mar. r. jans., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au v° du titre commence une épître dont voici les premières lignes : *Diuo* || *Maximiliano Caesari sem-* || *per Augusto / Gynnasium* [sic] *Vos* || *agense non rudibus indo* || *ctisue artium humani* || *tatis commentatori* || *bus nunc exul-* || *tans : gloriam* || *cun* [sic] *foelici* || *desiderat* || *principa* || *tu.* — Cette épître, qui se développe sur le f. *Aij*, est suivie de la table des matières (*Tractandorum Ordo*).

Le r° du dernier f. contient 11 lignes de texte (non compris le titre courant). Au-dessous de ces 11 lignes est placée la marque de *Gautier Lud*, imprimeur à *Saint-Dié* (Brunet, II, 316). La souscription se trouve au-dessous de la marque, et les côtés sont remplis par les deux distiques reproduits ci-dessus. — Le v° du dernier f. est blanc.

L'auteur de ce livre, MARTIN HYLACOMYLUS, autrement dit WALTZEMÜLLER, était originaire de Fribourg en Brisgau. En 1490, il vint étudier au collège de Saint-Dié (le *gymnasium Vosagense* dont il vient d'être question), et il y resta plus tard comme professeur de géographie. L'ouvrage publié par lui en 1507 se compose de deux parties : dans l'une il résume brièvement les connaissances cosmographiques que l'on possédait de son temps ; dans l'autre il publie dans leur intégrité les quatre lettres d'Améric Vespuce.

La *Cosmographiae Introductio* occupe les ff. *Aiij-bij* ; on y remarque plusieurs figures gravées sur bois, en particulier une grande sphère armillaire qui occupe un double feuillet placé après *aiv*. C'est dans ce traité qu'Hylacomylus, dépouillant Christophe Colomb de l'honneur de sa découverte,

donne à l'Amérique le nom qu'elle porte aujourd'hui : « Nunc vero », dit-il, f. *avij*, v°, « et hae partes sunt latius lustratae, et alia quarta pars per Americum Vesputium, ut in sequentibus audietur, inventa est, quam non video cur quis jure vetet ab Americo inventore, sagacis ingenii viro, Amerigen, quasi Americi terram, sive AMERICAM dicendam, cum et Europa et Asia a mulieribus sua sortita sint nomina ».

La *Cosmographiae Introductio* se termine (f. *bij*, v°) par onze distiques latins de PHILESIUS Vogesigena [MARTIN RINGMANN] « Lectori ».

Au f. *biij*, r°, commencent les Navigations de Vespuce, qui occupent le reste du volume : *Quatuor Americi Ve-* || *sputii Nauigationes* || *Eius qui subsequentē ter-* || *rarum descriptio-* || *nē de vulgari Gallico in* || *Latinū* || *trāslu* || *lit.* || *Decastichon ad lectorem....*

Le v° du même f. et le f. *biiij* contiennent une épître de Vespuce au duc René II d'Anjou : *Illustrissimo Renato Iherusalem* || *& Siciliç regi / duci Lotho* || *ringiç ac Barñ. Ame-* || *ricus Vesputius hu-* || *milē reuerentiā &* || *debitā recōmē* || *dationem.*

Nous avons parlé à l'article précédent de la relation rédigée par Vespuce au retour de son quatrième voyage. Que cette relation fût écrite en italien, en espagnol ou en portugais, il est certain qu'il en fut imprimé vers 1505 une traduction française et que la traduction latine publiée à la suite de la *Cosmographiae Introductio* fut faite sur le texte français. Waltzemüller, le parrain de l'Amérique, n'eut pas même l'honneur de faire la traduction latine ; M. d'Avezac nous apprend qu'elle est l'œuvre du chanoine JEHAN BASIN.

C'est, selon toute vraisemblance, à Basin ou à Waltzemüller qu'on doit la mention du duc René II de Lorraine, qui est qualifié comme René Ier de roi de Jérusalem et de Sicile. Le texte italien qui a été décrit ci-dessus (n° 1952) et qui est peut-être le texte original ne dit pas à qui la relation est adressée.

Grâce à l'intérêt qu'excitèrent les voyages de Vespuce, le livre de Waltzemüller obtint un grand succès : il en fut fait la même année plusieurs éditions différentes. Sous la même date du 7 des calendes de mai, il existe deux espèces d'exemplaires : les uns portent au titre : *Cosmographiae Introdu-* || *ctio cum quibus* || *dam Geome* || *triae*, etc. Au v° de ce titre sont dix vers latins, signés de Philesius Vogesigena, puis vient l'épître qui commence ainsi : *Diuo Maximiliano Cæsari Au* || *gusto Martinus Ilaco* || *milus foelicita* || *tem optat* (Harrisse, *Suppl.*, n° 24). Les autres exemplaires ont le titre tel que nous l'avons indiqué ci-dessus, et le v° porte le nom du *Gynnasium Vosagense.*

D'après M. d'Avezac (*Martin Hylacomylus Waltzemüller*; Paris, Challamel aîné, 1867, in-8), la première partie du volume a seule été réimprimée, et, dans les deux sortes d'exemplaires, les relations de Vespuce ont été tirées sur les mêmes formes ; c'est un fait que nous n'avons pu vérifier.

Harrisse, *Biblioth. americ. vetust.*, n° 45.

1954. COSMOGRAPHIAE || INTRODVCTIO || cum quibus || dam Geome || triae || ac || Astrono || miae Principiis ad || eam rem necessariis || Insuper quattuor Americi || Vespucij nauigationes. || Vniuersalis Cosmographiæ descriptio tam || in solido q̃3 plano / eis etiam insertis || quæ Ptholomęo ignota a nu || peris reperta sunt. ||

Disthycon [*sic*] ||
Cum deus astra regat/ & terræ climata Cæsar ||
Nec tellus / nec eis sydera maius habent.

— [A la fin :]

Vrbs Deodate tuo clarescens nomine præsul ||
Qua Vogesi montis sunt iuga pressit opus ||
Pressit / & ipsa eadē Christo monimēta fauēte ||
Tempore venturo cætera multa premet. ||

Finitū .iiij. kl' .Septē || *bris Anno supra ses* || *quimillesimū*

.vij [1507]. In-4 de 54 ff. de 27 lignes à la page pleine (non compris le titre courant), sign. *A-C* par 6, *D* par 4, *A* par 8, *b-c* par 4, *d* par 8, *e-f* par 4, mar. r. jans., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au v° du titre commence l'épître dont les premières lignes sont ainsi disposées: *Diuo Maximiliano Caesari sem* || *per Augusto Gymnasium* [sic] || *Vosagense non rudibus* || *indoctisue artium hu* || *manitatis commen* || *tatoribus nunc ex* || *ultans gloriam* || *cum foelici* || *desiderat* || *princi* || *patu.*

Le texte et les figures sont les mêmes que dans l'édition du 7 des calendes de mai; cependant les deux éditions ne se suivent pas ligne pour ligne ni même page pour page. Trois mots ont été passés en tête du 8e f. (*Bij*), v° : *et capricorni atque.*

Les relations de Vespuce commencent, au r° du 1er f. du second cahier *A*, de la façon suivante : *Quattuor Americi* || *Vesputii Naui* || *gationes* || *Eius qui subsequentē terrarum* || *descriptionē vulgari Gal-* || *lico in latinum* || *transtulit.* || *Decastichon ad lectorem...* On remarquera que le mot *de* manque avant *vulgari Gallico.*

Le r° du dernier f. contient seulement 7 lignes de texte (non compris le titre courant). La marque, les deux distiques latins et la souscription sont disposés comme dans la première édition

Il existe deux sortes d'exemplaires de la réimpression du 4 des calendes de septembre. Les uns correspondent à la description que nous venons de donner (Harrisse, *Biblioth. americ. vetust.*, n° 46); dans les autres (*ibid.*, n° 47) le titre est ainsi disposé : *Cosmographiae Introduc-* || *tio / cum quibus* || *dam Geome* || *triae*, etc., et le v° du titre contient les dix vers de Philesius Vogesigena, ainsi que les mots : *Diuo Maximiliano Caesari Au* || *gusto Martinus Ilaco* || *milus foelicita* || *tem optat.*

En résumé, il existe de la *Cosmographiae Introductio* deux éditions et trois titres différents. Le titre qui porte au v° le nom d'Hylacomylus a été joint tantôt à des exemplaires de la première, tantôt à des exemplaires de la seconde édition. En même temps que le titre, *Gautier Lud* aura dû réimprimer le premier cahier en tout ou en partie; nous n'avons pas eu l'occasion de le vérifier.

Le présent exemplaire est sorti comme double de la Bibliothèque impériale et royale de Vienne.

1955. ❧ Extraict ou Recueil des || Isles nouuellemēt trouuees en la grand mer Oce- || ane ou temps du roy Despaigne Fernād & Eliza || beth sa femme, faict premierement en latin par || Pierre Martyr de Millan, & depuis translate en || languaige francoys. || Item trois Narrations : dont la premiere est de || Cuba, & commence ou fueillet 132. || La seconde, qui est de la mer Oceane, commence || ou fueillet 155. || La tierce, qui est de la prinse de Tenustitan, com || mence ou fueillet 192. || *On les vend a Paris, rue sainct Iehan de Beau-* || *uais, chez Simon de Colines au soleil dor.* || Cum priuilegio. — [A la fin :] *Imprime a Paris par Simon de Colines libraire iure de* || *luniuersite de Paris, Lan de grace Mil cinq cēs trente-* || *deux* [1533, n. s.], *le*

douziesme iour de Ianuier. In-4 de 8 ff. lim., 207 ff. chiffr. et 1 f. blanc, mar. br. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le volume est imprimé en caractères italiques.

Les 7 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A tresnoble adolescent, monseigneur Charles, duc d'Angolesme, tiers filz du roy Treschrestien, Françoys, premier de ce nom », et l'*Indice ou Registre*.

Pierre Martyr d'Anghiera, établi en Espagne depuis 1487 et investi par les rois Catholiques de missions de confiance, publia en 1511, à Séville, un recueil contenant sa *Legatio Babylonica*, son *Oceani Decas*, ses *Poemata* et ses *Epigrammata* (Harrisse, *Biblioth. americ. vetust.*, n° 66). Ce recueil ne contenait encore que les neuf premiers livres de la première Décade de l'Océan, plus un fragment *De superstitionibus insularium*, qui tenait lieu du dixième livre. En 1516, la première Décade, complète cette fois, fut imprimée à Alcalá, par les soins d'Antoine de Nebrija, en même temps que la seconde et la troisième (Harrisse, n° 88). Les huit Décades réunies ne virent le jour qu'en 1530, après la mort de l'auteur (Harrisse, n° 160). Avant l'achèvement de son grand ouvrage, Pierre Martyr avait rédigé lui-même un abrégé de la quatrième Décade, abrégé qui fut publié par l'imprimeur *Adam Petri* : *De nuper sub D. Carolo repertis Insulis, simulque incolarum moribus, R. Petri Martyris Enchiridion*, *Dominae Margaritae*, *Divi Max. Caes. filiae*, *dicatum* (Basileae, 1521, in-4 de 22 ff. non chiffr.).

L'ouvrage français, qui fait l'objet de cet article, a été mal décrit par les bibliographes, qui n'y ont vu qu'une traduction de l'abrégé de 1521 (voy. Brunet, I, 294 ; Harrisse, n° 167) ; le contenu en est en réalité beaucoup plus important. La première partie (ff. 1-131) est un résumé assez étendu des trois premières Décades, fait sur l'édition de 1516. Le traducteur français, qui pourrait bien être Simon de Colines lui-même, a supprimé les dédicaces au cardinal Ascanio, au cardinal Louis d'Aragon, à Ignace Lopez, comte de Tendile, vice-roi de Grenade, et au pape Léon X, et les a remplacées par son épître au duc d'Angoulême. La seconde partie est formée des trois Narrations annoncées sur le titre.

La première Narration, où est racontée la prise de possession de Cuba par Diego Velasquez et ses auxiliaires, Juan Grisalva, Alonso de Avila, Francisco Montijo, Pedro Álvaro, Hernando Cortés et autres (1511-1518), est traduite de l'*Enchiridion* de Pierre Martyr. Le traducteur dit expressément, dans une épître « A tresnoble adolescente, ma dame Marguerite de France, fille du Treschrestien roy de France, François, premier de ce nom » (fol. 132), que « ce present livre a esté premiérement faict en langue latine par savant personnage, Pierre Martyr, protonotaire et conseiller au roy d'Espagne, et dedié au pape Leon dixiesme, et, après, imprimé a *Basle*, et l'impression latine dediée a trespuissante dame Marguerite de Flandres, tante de l'empereur ». La traduction est maintenant dédiée à Marguerite de France, afin que, « se le latin a esté envoyé a une tresnoble Marguerite, le françois aussi ne change pas le nom ».

La seconde Narration est la traduction abrégée de la pièce suivante : *Praeclara Ferdinandi Cortesii de nova maris Oceani Hyspania Narratio, sacratissimo ac invictissimo Carolo Romanorum imperatori semper Augusto*, *Hispaniarum*, *etc.*, *regi*, *anno Domini M. D. XX transmissa, in qua continentur plurima scitu et admiratione digna circa egregias earum provintiarum urbes*, *incolarum mores*, *puerorum sacrificia et religiosas personas*, *potissimumque de celebri civitate Temixtitan variisque illius mirabilibus quae legentem mirifice delectabunt; per doctorem Petrum Sagvorgnanum* [sic], *Forojuliensem*, *reverendi D. Joan. de Revelles*, *episcopi Viennensis*, *secretarium*, *ex hyspano idiomate in latinum versa*, *anno Domini M. D. XXIIII*, *kl. Martii* (Norimbergae, per Frid. Peypus Arthimesium, 1524, in-fol.). Voy. Harrisse, n° 125.

La dernière Narration est un résumé de la troisième épître de Cortés : *Tertia Ferdinandi Cortesii, sac. Caesar. et Cath. Majestatis in nova maris Oceani Hyspania generalis praefecti, praeclara Narratio*, *in qua celebris*

civitatis Temixtitan expugnatio aliarumque provintiarum quae defecerant recuperatio continetur, in quarum expugnatione recuperationeque praefectus una cum Hyspanis victorias aeterna memoria dignas consequutus est, praeterea in ea mare del Sur Cortesium detexisse recenset, quod nos Australe Indicum pelagus putamus, et alias innumeras provintias aurifodinis, unionibus variisque gemmarum generibus refertas, et postremo illis innotuisse in eis quoque aromatac [sic] *contineri; per doctorem Petrum Savorgnanum Forojuliensem, reverendi in Christo patris domini Jo. de Revelles, episcopi Viennensis, secretarium, ex hyspano ydiomate in latinum versa* (Norimbergae, per Foeder. [Peypus] Arthemesium, 1524, in-fol.). Voy. Harrisse, n° 126.

1956. Maximiliani Transylvani Cæsaris || a secretis Epistola, de admirabili || & nouissima Hispanorũ in Orien || tem nauigatione, qua uariæ, & nul || li prius accessæ Regiones inuẽtæ || sunt, cum ipsis etiã Moluccis insu || lis beatissimis, optimo Aromatũ || genere refertis. Inauditi quoq. in || cola℞ mores exponuntur, ac mul || ta quæ Herodotus, Plinius, Soli || nus atque alii tradiderunt, fabulo || sa esse arguunt᷉ Contra, non nulla || ibidẽ uera, uix tamen credibilia ex || plicant᷉ quibus cum historiis Insu || laribus ambitus describit᷉ alterius || Hemisphaerii, qua ad nos tandem || hispani redierunt incolumes. — [In fine :] *Romæ in ædibus* || *F. Minitii Calui* || *anno* M.DXXIIII [1524]. || *mense* || *Feb* In-4 de 18 ff. non chiffr. de 30 lignes à la page, sign. *A-C* par 4, *D* par 6, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un bel encadrement contenant l'emblème et le nom de la ville de Rome.

Les ff. *Aij-Aiiij* contiennent une épître de F. Minizio Calvo « Reverendo domino Joanni Matthaeo Giberto »; un avis du même Calvo « Lectori », et un extrait du privilège général accordé à cet imprimeur par le pape Clément VII. — Le v° du f. *Aiiij* est blanc.

L'opuscule du secrétaire de Charles-Quint contient la relation du voyage de circumnavigation accompli par Hernando de Magalhães, autrement dit Magellan (1520-1521). Cette relation est adressée « Reverendissimo D. D. Mathaeo, cardinali Salzeburgensi ».

Harrisse, *Biblioth. americ. vetust.*, n° 124.

1957. Les || Voyages auantureux || du Capitaine || Ian Alfonce, || Sainctongeois. || Auec Priuilege || du Roy. || *A Poitiers. au Pelican. par Ian de Marnef. — Fin du present liure, composé & ordoné par Ian* || *Alfonce pilote experimenté en la plus part des choses narrées en ce liure, natif du pays de Xainctonge, pres* || *la ville de Cognac. Et ce fut fait a la requeste de Vin-* || *cent Aymard, marchant du pays de Piedmont, escri-* || *uant pour luy Maugis Vumenot, marchãt d'Honfleur.* || *Fin. S. d.* [*v.* 1559], in-4 de 4 ff. lim. et 68 ff. chiffr. car. ital. — ☞ Lez Tables

de la || declinaison ou esloi- || gnement que fait le Soleil de la ligne || Equinoctiale chacun iour des quatre ans. || Pour prendre la hauteur du Soleil a l'Astrolabe. || Pour prendre la hauteur de l'estoile, tant || par le triangle que par l'arbaleste. || Pour prendre la hauteur du Soleil & de la || Lune, & autres estoiles. || De la ligne Equinoctialle, & des Tropiques. || Declaration de l'Astrolabe, pour en vser en || pilotage par tout le monde. || Auec Priuilege du Roy. || *A Poitiers au Pelican, par Ian de Marnef.* — *Fin.* || *Ce liure ha esté ainsi ordonné par Oliuier Bis-* || *selin, homme tres-expert a la Mer. Et acheué* || *d'imprimer a la fin du mois d'Auril, en l'An* || *mil cinq cens Cinquante neuf.* In-4 de 28 ff. non chiffr., car. ital. — Ensemble 2 parties en un vol. in-4, mar. br. jans., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Voyages avantureux. — Le titre est orné d'une petite marque de *Marnef*, représentant un pélican. — Les ff. liminaires sont imprimés en lettres rondes.

Au v° du titre est un avis ainsi conçu :

JAN DE MARNEF AU LECTEUR.

Après la mort de Jan Alfonce, capitaine tresexpert à la mer, ou il a sceu sagement entreprendre et hardiment executer, aucuns de ceux qui l'avoyent congneu estimoyent ses voyages et son livre avoir esté ensepvelis avecq' ses cendres ; mais le seigneur Melin de Saint-Gelays, duquel la docte plume vole par la France, a esté tant curieux qu'encor' l'a voulu ravier et rendre immortel par ce livre qu'il a subtilement et avecq' grand' peine recouvert puis de grace et liberale amytié le m'a baillé pour mettre à l'impression, que ne vouleurent oncques faire quelques particuliers, par trop ingratz envers ce gentil capitaine, qui tant liberalement leur en avoit fait part, pensans seuls en faire leur profit, ou du tout esteindre son nom. Remerciez donc ce seigneur de Saint-Gelays d'un tel bien par luy fait à la republique.

Les ff. *ãij-ãiij* contiennent : un sonnet « A l'ombre de Saingelais », signé SC. DE S. M. [SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE] ; huit strophes de JAN DE MARNEF ; un *Sonnet d'Alfonce*, signé ROG. MAIS. [ROGER MAISONNIER].

Le f. *ãiiij* est occupé par la table.

Jean Alfonce navigua pendant plus de quarante ans (plus de vingt et vingt ans, dit Roger Maisonnier) dans toutes les parties du monde. En 1542, il guida vers le Canada l'expédition de Roberval, et fit une exploration du Labrador.

En 1544, Alfonce commença, de concert avec un de ces anciens compagnons, Paulin Secalar, une *Cosmographie* générale qu'il acheva le 24 novembre 1545. Cet ouvrage est resté manuscrit (Biblioth. nat., ms. fr. 676) ; mais les *Voyages avantureux* en sont un abrégé. Le navigateur y décrit les côtes d'Espagne, de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Danemark, du Labrador, de Terre-Neuve ; le pays du Norembergue, l'île de Cambavo, les Antilles, le Yucatan, le Brésil, La Plata, le détroit de Magellan et les pays situés au-delà ; puis, revenant à son point de départ, qui est Trafalgar, il décrit les côtes de la Méditerranée, passe à l'Afrique et à l'Asie.

On ignore la date de la mort de Jean Alfonce. Le privilège obtenu par *Jean de Marnef* le 7 mars 1547 (v. s.) ne s'applique dans notre volume qu'aux *Tables* astronomiques ; cependant, d'après M. Brunet, le même privilège figure dans certains exemplaires au v° du titre des *Voyages avantureux*. S'il se rapporte vraiment auxdits *Voyages*, il prouverait que le navigateur saintongeais était mort avant le mois de mars 1548 (n. s.) ; nous n'avons pas été à même d'examiner un exemplaire offrant cette particularité. Quant à Saint-Gelais, il mourut en 1558.

Tables de la declinaison ou esloignement que fait le soleil. — Au v du titre est un extrait du privilège accordé pour cinq ans à *J. de Marnef*, le 7 mars 1547 (v. s.).

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'auteur de ces *Tables*, le navigateur Olivier Bisselin. Son nom indique qu'il était Normand, mais nous nous ignorons à quels voyages il prit part. La date du privilège permet de penser qu'il existe de son livre des éditions antérieures à 1559 ; mais on ne les trouve citées nulle part. Les *Tables* ont toujours été réimprimées avec les *Voyages avantureux*. Outre l'édition que nous venons de décrire, édition dont les liminaires ont été remaniés dans certains exemplaires, en sorte que le titre porte la date de 1559 et contient au v° un extrait du privilège de 1547 (Brunet, I, 178), il existe des réimpressions de *Rouen*, *Th. Mallard*, 1578, in-4 (Harrisse, *Notes*, n° 4), de *La Rochelle*, *Marin Villepoux*, s. d., mais vers 1580, in-8 (Musée britann., Grenville Library), de *Paris*, 1598, in-8 (Brunet) et de *La Rochelle*, *chez les heritiers de Hierosme Haultin*, 1605, in-4 (Biblioth. de Bordeaux, 23782 [H. 126]). Aucune de ces réimpressions ne contient les pièces de vers dont nous avons parlé.

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 2.

Le présent exemplaire a appartenu au chirurgien FRANÇOIS RASSE DES NOEUX, qui a inscrit son nom sur le titre de chaque partie, avec la date de 1567.

1958. HISTOIRE || GENERALLE || des Indes Occiden- || tales et Terres Neuues, || qui iusques à present ont || esté descouuertes. || Traduite en François par M. Fumee, Sieur || de Marly le Chastel. || *A Paris*, || *Chez Michel Sonnius*, *rue sainct Iacques* || *à l'enseigne de l'Escu de Basle.* || 1580. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 6 ff. non chiffr., 355 ff. chiffr et 15 ff. pour la *Table*.

Le titre porte la marque de *Michel Sonnius* (Silvestre, n° 225). — Au v° du titre est un *Extraict du privilége*. — Les 5 autres ff. lim. contiennent : une épître « A monseigneur le mareschal de Montmorency », un *Sonnet* anonyme, un *Prologue de l'auteur*, et un avis *Au Lecteur*.

Ce livre, imprimé pour la première fois en 1569, est la traduction de *La Historia general de las Indias, con todo el descubrimiento y cosas notables que han acaescido dende que se ganaron hasta el año 1551* [por F. LOPEZ DE GOMARA], ouvrage dont la première édition est celle de *Saragosse*, *A. Millan*, 1552-1553, in-fol. goth.

Le privilège, dont la date n'est pas indiquée dans l'*Extraict*, est accordé pour sept ans à *M. Sonnius*, à partir de la première impression. Il était certainement expiré lors de cette nouvelle édition.

1959. LES || TROIS || MONDES. || Par le Seigneur || de la Popelliniere. || *A Paris*, || *A l'Oliuier de Pierre l'Huillier*. || *ruë S. Iaques*, || 1582. || Auec priuilege du Roy. In-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le volume se compose de 28 ff. lim. et de trois parties distinctes, comptant : 35 ff. chiffr. et 1 f. blanc ; 56 ff. chiffr. ; 50 ff. chiffr., 1 f. pour l'*Extraict du privilége* et 1 f. blanc. — Après le f. 4 de la 1re partie est une carte des trois mondes.

Les liminaires contiennent : le titre, lequel porte la marque de *L'Huillier* (Silvestre, n° 499) ; une épître « A noble et illustre seigneur, messire Philippe Huraut, vicomte de Cheverny, chancelier des deux ordres du roy,

garde des sceaux de France, etc. », épître datée de Paris, le 2 juin 1582, et signée : Lancelot Voisin, seigneur de La Popellinière (fol. *ãij-ãiij*, r°) ; un *Avant-Discours de l'autheur sur le motif, le but et sujet des Trois Mondes* (fol. *õiiij*, v° - *ẽvij*, r°), et *Le Sujet du livre* (fol. f. *ẽvij*, v° - *õiiij*).

Le premier monde décrit dans cet ouvrage, c'est l'ancien monde, comprenant l'Europe, l'Afrique et une partie de l'Asie ; le second monde, ce sont les Indes orientales ; le troisième, les Indes occidentales, ou Amérique.

La Popelinière expose, avec son impartialité ordinaire, les découvertes faites par les voyageurs, et sa carte résume exactement les connaissances géographiques que l'on possédait en 1580.

Le privilège, daté du 6 avril 1582, est accordé à l'auteur pour six ans. On lit à la fin de l'extrait : *Achevé d'imprimer pour la seconde edition en septembre 1582.*

1960. L'Histoire || du || Nouveau [*sic*] Monde || ou || Description || des Indes || Occidentales, || Contenant dix-huict Liures, || Par le Sieur Iean de Laet, d'Anuers ; || Enrichi de nouuelles Tables Geographiques & Figures des || Animaux, Plantes & Fruicts. || *A Leyde*, || *Chez Bonauenture & Abraham Elseuiers, Imprimeurs* || *ordinaires de l'Vniuersité.* || cIↄ Iↄc xl [1640]. In-fol. de 14 ff. lim., 632 pp., 6 ff. et 14 cartes, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, porte la grande marque des *Elzevier*.

Le second f. est occupé, au r°, par 12 distiques latins de Daniel Heinsius, et, au v°, par l'*Ordre des tables geographiques*.

Les 12 autres ff. lim. contiennent : une *Preface generale* (4 ff.), la *Table des chapitres* et la *Table des animaux, arbres et plantes que nous avons particuliérement descrits et representés par figures* (8 ff.). Les cartes sont placées en regard des pp. 3, 33, 67, 103, 131, 267, 319, 409, 431, 451, 473, 563, 609.

L'ouvrage de Jean De Laet, où sont résumés tous les voyages des explorateurs qui ont découvert les différentes parties de l'Amérique, parut d'abord en néerlandais : *Nieuwe Wereldt, ofte Beschrijvinghe van West Indien* (Leyden, in de druckerye van Isaak Elzevier, 1628, in-fol. goth., avec 10 cartes). Une seconde édition, augmentée de 4 cartes, fut imprimée dans la même officine en 1630, in-fol. En 1633, les Elzevier donnèrent une traduction latine : *Novus Orbis, seu descriptionis Indiae occidentalis Libri XVIII* (in-fol., avec 14 cartes). La traduction française, qui parut sept ans après, devait être dédiée au cardinal de Richelieu ; les Elzevier avaient même commandé à Patru une épître dédicatoire, à laquelle ils renoncèrent ensuite, mais dont le texte, singulièrement emphatique, nous a été conservé dans le recueil des *Plaidoyers* du célèbre avocat (Paris, 1681, in-8, 720-723). Voy. Willems, *Les Elzevier*, n° 497. Cf. n°s 230, 327 et 382.

Exemplaire en grand papier. Haut. : 385 ; larg. : 248 mm.

1961. Recit fidele || en abbregé [*sic*] || De toutes les particularitez qui sont dans || l'Amerique, autrement le nouveau Monde, qui fut || découvert par Christophle Colom Genevois en l'an || mil quatre cens quatre vingt douze, & cinq ans apres || Americ Vespuce Florentin, fit de plus grandes dé- || couvertes, & c'est à cause de ce nom d'Americ qu'on || nomme l'Amerique ; chacun doit sçavoir aussi qu'elle || seule fait vn

continent de la quatriéme partie du || Monde, & que la Terre d'Anian & la nouvelle Albion || qui font l'vne de ses extremitez, ne sont separées de || l'Asie, que par le Iapon, le Detroit de Sangar & || d'vn bras de la mer vermeille; Elle est habitée par || les François, Espagnols, Anglois, Portugais, || Suedois & Hollandois. || *A Poitiers*, || *Par Robert Courtois Imprimeur* || *ordinaire de l'Université, dans la Salle* || *du Palais*. 1676. || Avec Permission. In-12 de 60 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*A Motte.*)

Cet opuscule a la forme d'une lettre datée de Poitiers, le 8 avril 1676. Il est signé à la fin : **DE CHALESME**.

B. — Voyages aux terres arctiques.

1962. TROIS || NAVIGATIONS || ADMIRABLES || faictes par les || Hollandois & Zelandois || au Septentrion : || Lesquelles ont descouuert la mer Vueygats, la nouuelle || Zemble & le païs qui est dessous le huictãtiesme degré. || que l'on estime estre Groenlandie, où iamais personne || parauant n'auoit abordé : plusieurs cruels Ours & au- || tres Monstres marins ; auec grands dangers & incroya- || bles difficultez : || Vtiles & fort necessaires, à tous Pilotes, Nautõniers & || autres gens de Marine; & descrites || Par Gerard de Vera, l'vn des Nauigans de la ville d Amstelrodam. || *A Paris*, || *Chez Guillaume Chaudiere, rue* || *sainct Iacques, a l'enseigne du temps*, || *& de l'Homme Sauuage*. || M. D. XCIX [1599]. In-8 de 2 ff. lim. et 366 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les expéditions dont nous avons ici le récit eurent lieu en 1594, 1595, 1596-1597. Le commandant réel des trois voyages fut le pilote Willem Barentsz, d'Amsterdam. Gerrit De Veer, autrement dit Gérard de Vera ou Le Ver, prit part aux deux dernières expéditions, et ce fut lui qui en rédigea le journal Quant à la première navigation, il la raconta d'après les notes de Willem Barentsz. Le récit du troisième voyage, pendant lequel les marins hollandais durent hiverner à la Nouvelle-Zemble, occupe à lui seul plus de la moitié de l'ouvrage.

Le livre de Gerrit De Veer parut d'abord en néerlandais : *Waerachtige Beschryvinghe van drie seylagien*, etc. (Amstelredam, Cornelis Claesz, 1598, 1599, 1605 et 1617, in-4 obl.). Une traduction latine, signée des initiales C. C. A. [Carolus Clusius, Attrebatensis], parut en même temps : *Diarium nauticum, seu vera Descriptio trium navigationum admirandarum*, etc. (Amstelrodami, Cornelius Nicolaii, 1598, in-fol.). La version française, dont on ignore l'auteur, fut également imprimée en 1598 par le même Cornelis Claesz ou Cornille Nicolas ; c'est sur ce texte que fut publiée l'édition parisienne. *Guillaume Chaudière* a malheureusement supprimé les planches qui ornent les éditions originales et qui se retrouvent dans les réimpressions françaises d'*Amsterdam*, 1600 et 1609, in-fol.

Voy. Tiele, *Memoire bibliographique sur les journaux des navigateurs*

néerlandais réimprimés dans les collections de De Bry et de Hulsius (Amsterdam, F. Muller, 1867, in-8), 103-118.

1963. RELATION || du || Groenland. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé, dans la* || *petite Salle du Palais, à la Palme.* || M.DC.XLVII [1647]. Auec Priuilege du Roy. In-8 de 8 ff. lim., 278 pp., 2 ff. pour le *Privilége* et 1 f. blanc, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Le titre est orné d'une marque de *Courbé* tirée en taille-douce. — Les 6 ff. qui suivent le titre contiennent un *Advertissement sur la carte du Groenland.* — Le 8e f. lim. est occupé, au r°, par la liste des *Fautes survenues à l'impression*, et, au v°, par une note relative à M. de La Thuillerie, ambassadeur de France, « qui a fait la paix celébre des deux couronnes du nord ». La carte est placée immédiatement après les liminaires.

La *Relation*, adressée à M. de La Mothe-Le Vayer, est datée de La Haye, le 18 juin 1646. L'auteur est ISAAC DE LA PEYRÈRE, qui avait accompagné M. de La Thuillerie, en Danemark. La Peyrère dit en commençant : « Je voy qu'il ne me suffit pas de vous avoir escrit une longue lettre de l'Islande ». Nous apprenons par cette phrase que la *Relation de l'Islande*, dont nous avons décrit ci-dessus un exemplaire (n° 1925) avait été composée la première, bien qu'elle n'ait été imprimée que plus tard.

Le privilège, daté du 18 mars 1647, est accordé pour cinq ans à *Augustin Courbé*. L'achevé d'imprimer est du 30 avril 1647.

C. — Voyages à la Nouvelle-France.

1964. HISTOIRE || DE LA NOVVELLE- || FRANCE || Contenant les navigations, découvertes, & habi- || tations faites par les François és Indes Occiden- || tales & Nouvelle-France sous l'avœu & autho- || rité de noz Roys Tres Chrétiens, & les diverses || fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, || depuis cent ans jusques à hui. || En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele [*sic*] & Geo- || graphique de ladite province; Avec les Tables || & Figures d'icelle. || Par Marc Lescarbot Advocat en Parlement || Témoin oculaire d'vne partie des choses ici recitées. || Multa renascentur quæ iam cecidere cadéntque. || Seconde Edition, reveuë, corrigée, & augmentée par l'Autheur. || *A Paris* || *Chez Iean Millot, devant S. Barthelemi aux trois* || *Coronnes; Et en sa boutique sur les degrez de la* || *grand'salle du Palais.* || M.DC.XII [1612]. || Avec Privilege du Roy. In-8. — LES MVSES || DE LA NOVVELLE || FRANCE. || A Monseigneur le Chancellier. || Auia Pieridum peragro loca nullius antè || Trita solo — || *A Paris* || *Chez Iean Millot, deuant S. Barthele-* || *my, aux trois Coronnes : Et en sa boutique* || *sur les degrez de la grand' salle du Palais.* || M DC.XI [1611].

|| Avec Privilege du Roy. In-8. — Ensemble 2 parties en un vol. in-8.

Histoire : Titre, orné de la marque de *J. Millot*, marque qui représente un navire battu des vents, avec cette devise : *Fortior in adversis* ; 2 ff. pour une épître « Au roy Tres-Chrestien de France et de Navarre, Louis XIII » ; 2 ff. pour une épître « A monseigneur messire Pierre Jeannin, chevalier, baron de Mont-Jeu et Chagny, etc. » ; 4 ff. pour une épître « A la France » ; 14 ff. pour les *Sommaires des chapitres* ; 1 f. pour un avis « Au Lecteur » et l'*Extrait du privilége* ; — ensemble 24 ff. lim., 881 pp. mal chiffr. (la pagination est régulière jusqu'à la p. 496, puis elle reprend à 493 et se continue jusqu'à 877) et 4 cartes placées aux pp. 66, 196, 224, 454.

Le privilége, daté du 27 novembre 1608, est accordé pour six ans à *Jean Millot*. Les cartes sont signées du graveur *Jan Swelinck*.

Muses : 76 pp. mal chiffr. et 1 f. blanc. — Le titre porte la marque de *Millot*. — Les pp. 3-6 contiennent une épître « A monseigneur messire Nicolas Brulart, chancellier de France et de Navarre ».

La pagination est régulière jusqu'à la p. 46, puis elle reprend à 37 et se suit avec une erreur de 10 unités jusqu'à 66.

Marc Lescarbot, de Vervins, était avocat à Paris quand il fit, à la fin de l'année 1605, ou au commencement de 1606, la connaissance de l'explorateur Jean de Biencourt, sieur de Poutraincourt. Celui-ci, qui, en 1603, avait accompagné à la Nouvelle-France Champlain et Dupont-Gravé, y avait obtenu la concession du Port-Royal, à la charge de coloniser l'Acadie. Il engagea Lescarbot à l'accompagner. L'avocat parisien, qui était plutôt un poète et un rêveur qu'un homme d'action, résolut de tenter l'aventure, heureux surtout de « fuir un monde corrompu ». Le 2 avril 1606, Lescarbot arriva à La Rochelle, et, dès le lendemain, il y fit imprimer un poème intitulé : *Adieu à la France*, qu'il a reproduit dans son grand ouvrage (pp. 511-515 de la présente édition). Les voyageurs ne quittèrent La Rochelle que le 13 mai et débarquèrent à Port-Royal le 27 juillet ; mais la disgrâce du sieur de Monts, qui, en sa qualité de calviniste, se vit retirer le privilège obtenu en 1603, entraîna celle de Poutraincourt et de Lescarbot, qui tenaient de lui leur concession. Il fallut abandonner la colonie. Lescarbot rentra en France ; il débarqua à Saint-Malo au commencement d'octobre 1607.

Lescarbot ne paraît pas être retourné en Amérique. Il fit, en 1617, à la suite de Pierre de Castille, fils du président Jeannin, un voyage en Suisse, dont il a laissé une relation poétique (*Tableau de la Suisse ;* Paris, Adr. Périer, 1618, in-4). Il vivait encore en 1628, année où il composa un nouveau poème intitulé *La Chasse aux Anglois dans l'isle de Rhé et au siége de La Rochelle* (Paris, Jacquin, 1629, in-8).

L'ouvrage de Lescarbot est une compilation dans laquelle la plus grande place est occupée par les explorations antérieures. Le premier livre décrit les voyages faits en Floride et en Virginie par Jean Verazzano (1524), Laudonnière (1562-1566) et Dominique de Gourgues (1567-1568) ; le second est consacré aux voyages de Villegagnon au Brésil (1555-1559) ; le troisième, aux voyages de Jacques Cartier au Canada (1534-1542) ; le quatrième, aux voyages des sieurs de Monts et de Poutraincourt, et aux premières explorations de Champlain. Le sixième livre contient une description des mœurs des sauvages.

Les Muses de la Nouvelle-France sont un recueil de vers composés par Lescarbot, soit pendant ses traversées, soit pendant son séjour en Amérique. On y remarque une ode « A monsieur de Monts, lieutenant general pour le roy en la Nouvelle-France » (p. 41) ; une ode « A monsieur de Poutrincourt, grand sagamos en la Nouvelle-France » (p. 44), un sonnet « Au sieur Champlein, geographe du roy » (p. 37 [*lis.* 47]), un sonnet « A Pierre Angibaut, dit Champ-Doré, capitaine de marine en la Nouvelle-France », etc.

L'*Histoire* de Lescarbot et son complément poétique parurent pour la première fois en 1609. Le volume fut réimprimée en 1611. Une partie des exemplaires de cette réimpression portent la date de 1611, les autres ont reçu

un nouveau titre à la date de 1612, avec cette mention : Seconde edition, revuë, corrigée et augmentée par l'autheur.

L'imprimeur a introduit presque partout dans son texte la distinction de l'*u* et du *v* ; il a également admis un grand nombre d'accents.

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 25.

1965. Histoire || de la Novvelle- || France. || Contenant les navigations, découvertes, & ha- || bitations faites par les François és Indes Occi- || dentales & Nouvelle-France, par commission || de noz Roys Tres-Chrétiens, & les diverses || fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, || depuis cent ans jusques à hui. || En quoy est comprise l'histoire Morale, Naturele [*sic*], & || Geographique des provinces cy décrites : avec|| les Tables & Figures necessaires. || Par Marc Lescarbot Advocat en Parlement || Témoin oculaire d'vne partie des choses ici recitées. || Troisiesme Edition enrichie de plusieurs choses singulieres, || outre la suite de l'Histoire. || *A Paris*, || *Chez Adrian Perier. ruë saint* || *Iacques, au Compas d'or.* || M.DC.XVII [1617]. In-8. — Les Mvses || de la Novvelle || France. || A Monseigneur || le Chancellier. || Auia Pieridum peragro loca nullius antè || Trita solo. || *A Paris.* || *Chez Adrian Perier, ruë saint* || *Iacques, au Compas d'or.* || M.DC.XVIII [1618]. In-8. — Ensemble, 2 part. en un vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Histoire : Titre, orné d'une petite marque d'*A. Périer* (cette marque, empruntée à *Plantin*, dont *Périer* était devenu le gendre en épousant la veuve de *Gilles Beys*, est accompagnée de la devise *Labore et constantia*) ; 4 ff., paginés [3]-10, pour l'épître au roi ; 2 ff., paginés 11-13, pour l'épître à Pierre Jeannin ; 4 ff., paginés 15-[22], pour l'épître à la France ; 16 ff., paginés 23-[54] pour les *Sommaires des chapitres* ; 1 f. pour l'avis « Au Lecteur » ; ensemble 28 ff. ou 55 pp. lim ; 926 pp. mal chiffr. (la pagination saute de 739 à 786 et la dernière p. est cotée 970) ; 1 f. pour les *Fautes survenues en l'impression*, et 4 cartes.

Les additions annoncées sur le titre commencent à la p. 657 ; elles contiennent le récit d'un voyage fait par le fils de Poutraincourt en France. On y voit ensuite le retour de Poutraincourt lui-même et sa mort au siège de Méry-sur-Seine au mois de décembre 1615.

Le sixième livre a été augmenté de deux courts vocabulaires (pp. 735, 739).

Il existe des exemplaires de cette première partie sous la date de 1618.

Muses : 76 pp. en tout. — Le sonnet à Champlain porte simplement « A Samuel Champlein ». Le titre de « geographe du roy » a disparu.

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 31.

Une réimpression de l'*Histoire de la Nouvelle France* et du recueil de poésies qui y est joint a été donnée par M. Edwin Tross (Paris, 1866, 3 vol. in-8).

1966. Voyages || et Descovvertvres || faites en la Nouuelle || France, depuis l'année 1615. iusques || à la fin de l'année 1618. || Par le Sieur de Champlain, Cappitaine || ordinaire

pour le Roy en la Mer du Ponant. || Où sont descrits les mœurs, coustumes, habits, || façons de guerroyer, chasses, dances, festins, & || enterrements de diuers peuples Sauuages, & de || plusieurs choses remarquables qui luy sont arri- || uées audit païs, auec vne description de la beau- || té, fertilité, & temperature d'iceluy. || *A Paris*, || *Chez Claude Collet*, *au Palais*, *en la* || *gallerie des Prisonniers*. || M.D.C.XX [1620]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 8 ff. lim., 158 ff. chiffr. et 2 ff. blancs, plus 2 pl. pliées, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé représentant un monument dans la décoration duquel entrent des sauvages (ce frontispice est daté, en tête, de 1619) ; titre imprimé ; 4 ff. pour une épître « Au Roy » ; 2 ff. pour la *Preface* et l'extrait du privilège.

Le privilège, daté du 18 mai 1619, est accordé à *Claude Collet* pour six ans.

Les deux grandes planches sont placées aux ff. 44 et 52. Il y a, en outre, 4 figures en taille-douce imprimées aux ff. 23, r°, 87, v°, 99, v°, et 100, r°).

Samuel Champlain, né à Brouage en Saintonge vers 1570, servit d'abord dans l'armée d'Henri IV en Bretagne. En 1598, il fit un premier voyage aux Antilles et au Mexique, voyage au retour duquel il obtint le titre de géographe du roi. Il repartit en 1603 avec Dupont-Grave, négociant malouin. En 1604, il entreprit un troisième voyage en compagnie de Pierre Du Guast, sieur de Monts, Dupont-Gravé et Poutraincourt. Il resta trois ans au Canada et ne fut de retour qu'en 1612. Il repartit l'année suivante pour un quatrième voyage. Cette expédition fut de courte durée. Champlain rentra en France pour y poursuivre le projet d'association qu'il avait formé depuis plusieurs années. Des négociants de St.-Malo, de Rouen et de La Rochelle favorisèrent ce projet qui fut approuvé par lettres-patentes du roi. La compagnie fit partir pour le Canada quatre récollets qui devaient y prêcher l'évangile. Champlain lui-même les accompagna et passa une année dans la colonie, où il fit d'importantes découvertes. Il s'avança jusqu'au lac Huron et fut blessé dans une guerre contre les Iroquois. Il rentra en France au mois de septembre 1616 et y resta quatre ans. C'est alors qu'il écrivit la présente relation, où il raconte l'origine de la compagnie et les découvertes faites par lui depuis 1615.

Les auteurs du *Supplément au Manuel du Libraire* disent qu'il existe deux éditions de la première relation des voyages de Champlain : l'une de 1619, l'autre de 1620. Nous avons eu entre les mains un exemplaire daté de 1619, qui appartenait à M. Maisonneuve, libraire, et nous avons constaté qu'il était en tout semblable au nôtre. Il n'y a de différences entre les deux éditions qu'au titre, où le volume daté de 1619 porte les mots *Auec Priuilege du Roy* en caractères italiques, tandis qu'ils sont en lettres rondes dans le volume daté de 1620.

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 33.

1967. Les || Voyages || de la || Novvelle France || Occidentale, dicte || Canada, || Faits par le Sr de Champlain || Xainctongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du || Ponant, & toutes les Descouuertes qu'il a faites en || ce païs depuis l'an 1603. iusques en l'an 1629. || Où se voit comme ce pays a esté premierement descouuert par les François, || sous l'authorité de nos Roys tres-Chrestiens, iusques au

regne || de sa Majesté à present regnante Louis XIII. || Roy de France & de Nauarre. || Auec vn traitté des qualitez & conditions requises à vn bon & parfaict Nauigateur || pour cognoistre la diuersité des Estimes qui se font en la Nauigation : Les || Marques & enseignements que la prouidence de Dieu à [*sic*] mises dans les Mers || pour redresser les Mariniers en leur routte, sans lesquelles ils tomberoient en || de grands dangers, Et la maniere de bien dresser Cartes marines auec leurs || Ports, Rades, Isles, Sondes, & autre chose necessaire à la Nauigation. || Ensemble vne Carte generalle de la description dudit pays faicte en son Meridien selon || la declinaison de la guide Aymant, & vn Catechisme ou Instruction traduicte || du François au langage des peuples Sauuages de quelque contrée, auec || ce qui s'est passé en ladite Nouuelle France en l'année 1631. || A Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu. || *A Paris.* || *Chez Pierre Le-Mur, dans la grand' Salle* || *du Palais.* || M.DC.XXXII [1632]. || Auec Priuilege du Roy. In-4, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Ce volume se compose de 9 ff. lim, 310 pp. et 1 f. blanc pour les *Voyages*; d'une grande carte pliée ; de 8 ff. contenant une *Table pour cognoistre les lieux remarquables en ceste carte*; de 54 pp. et 1 f. blanc pour le *Traitté de la marine et du devoir du bon marinier*; enfin de 20 pp. renfermant la *Doctrine chrestienne du R. P.* LEDESME, *de la compagnie de Jesus, traduicte en langage canadois, autre que celuy des montagnars, pour la conversion des habitans dudit pays, par le R. P.* BREBOEUF, *de la mesme compagnie* (pp. 1-15), *L'Oraison dominicale traduite en langage des montagnars de Canada, par le R. P.* MASSÉ, *de la compagnie de Jesus*, et diverses autres pièces dans le même idiome (pp. 16-20).

Les 3 ff. qui suivent le titre (ff. paginés 3-8) contiennent l'épître de Champlain « A monseigneur l'illustrissime cardinal duc de Richelieu», et une pièce de vers, en l'honneur du navigateur, signée de PIERRE TRICHET, « advocat bourdelois ». Le 5e f. lim., qui forme encart, est occupé par un *Advertissement au Lecteur*.

Après l'*Advertissement* sont placés 4 ff., paginés 1-8, pour la *Table des chapitres*.

Les pp. 1-310 contiennent le récit des expéditions de Champlain, auxquelles se rapporte la grande carte qui suit. C'est la relation la plus complète que l'explorateur ait publiée. Nous avons parlé à l'article précédent des cinq voyages exécutés par lui de 1598 à 1616. Il retourna au Canada en 1620 et s'y établit avec sa famille. Il espérait que le maréchal de Montmorency, à qui le prince de Condé avait cédé la vice-royauté de la Nouvelle-France, donnerait un grand développement à la colonie; mais le vice-roi ne s'occupa point de régler les différents qui s'étaient élevés entre les compagnies rivales. Le duc de Ventadour ayant succédé à Montmorency, Champlain vint en France pour l'entretenir de ses affaires (1624). Il était lieutenant-général du vice-roi, mais il voulait plus qu'un simple titre : il lui fallait des ressources de toute nature qui lui manquaient. Il était temps surtout de mettre fin aux luttes stériles où s'épuisaient les catholiques et les protestants d'une part, et les divers ordres catholiques d'autre part. Revenu au Canada en 1626, Champlain fut attaqué par les Anglais. Il réussit à sauver Québec en 1627,

mais dut capituler l'année suivante. Emmené prisonnier à Londres, il y composa une relation complète de ses voyages de 1603 à 1629.

La paix de St.-Germain fit rentrer la France en possession du Canada. Champlain y retourna comme gouverneur en 1633. Il mourut au mois de décembre 1635. Un recueil de ses *Œuvres* a été publié par M. l'abbé Laverdière (Québec, 1870, 6 vol. in-4).

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 50.

1968. Le grand Voyage || du Pays des Hurons, || situé en l'Amerique vers la Mer || douce, és derniers confins || de la nouuelle France, || dite Canada. || Où il est amplement traité de tout ce qui est du pays, des || mœurs & du naturel des Sauuages, de leur gouuernement || & façons de faire, tant dedans leur pays, qu'allans en voya- || ges : De leur foy & croyance; De leurs conseils & guerres, & || de quel genre de tourmens ils font mourir leurs prisonniers. || Comme ils se marient & esleuent leurs enfans : De leurs Me- || decins, & des remedes dont ils vsent à leurs maladies : De || leurs dances & chansons : De la chasse, de la pesche, & des || oyseaux & animaux terrestres & aquatiques qu'ils ont. Des || richesses du pays : Comme ils cultiuent les terres, & accom- || modent leur Menestre. De leur deüil, pleurs & lamenta- || tions, & comme ils enseuelissent et enterrent leurs morts. || Auec vn Dictionnaire de la langue Huronne, pour la commodi- || té de ceux qui ont à voyager dans le pays, & n'ont || l'intelligence d'icelle langue. || Par F. Gabriel Sagard Theodat, Recollet de || S. François, de la Prouince de S. Denys en France. || *A Paris*, || *Chez Denys Moreau, ruë S. Iacques, à* || *la Salamandre d'Argent.* || M.DC. XXXII [1632]. || Auec Priuilege du Roy. In-8. — Dictionnaire || de la langue || Huronne, || Necessaire à ceux qui n'ont l'intelligence d'icelle, || & ont à traiter auec les Sauuages du pays. || Par Fr. Gabriel Sagard, Recollet de || S. François, de la Prouince de S. Denys. || *A Paris,* || *Chez Denys Moreau, ruë S. Iacques, à la* || *Salamandre d'Argent.* || M.DC.XXXII [1632]. || Auec Priuilege du Roy. In-8. — Ensemble 2 part. en un vol. in-8, v. f., tr. marbr. (*Anc. rel.*)

Voyage : Frontispice gravé par *Jaspar Isac* (ce frontispice représente des sauvages ; sur les côtés, sont les figures de saint François et du bienheureux frère Martin de Valence, fondateur des missions franciscaines en Amérique) ; titre ; 2 ff. pour une épître « Au roy des roys et tout puissant monarque du ciel et de la terre, sauveur du monde » ; 2 ff. pour une épître « A tres-illustre, genereux et puissant prince, Henry de Lorraine, comte d'Arcourt » ; 3 ff. pour un avis « Au Lecteur » ; 3 ff. pour la *Table*, le *Privilége* et

l'*Approbation*; ensemble 12 ff. lim.; 380 pp.; 2 ff. blancs; 7 ff. de *Table* et 1 f. blanc.

Le privilège, daté du 21 juillet 1632, est accordé pour dix ans à Sagard, qui déclare en faire cession à *Denys Moreau*. L'acheve d'imprimer est du 20 août 1632. — L'*Approbation des péres de l'ordre* est signée de Fr. Ignace Le Gault, « gardien du convent des recollets de Paris », Fr. Jean-Marie L'Escrivain et Fr. Ange Carrier.

A la fin de la *Table* qui termine l'ouvrage est une permission de Fr. Vincent Moret, « ministre provincial des fréres mineurs recollets de la province de S. Denys en France », permission datée de Rouen, le 25 juillet 1632.

Dictionnaire: 12 pp. (y compris le titre) et 66 ff. non chiffr.

Le P. Sagard, chargé par ses supérieurs d'accompagner le P. Nicolas, « vieil predicateur », partit de Paris, le 18 mars 1624, « à l'apostolique, à pied et avec l'equipage ordinaire des pauvres péres recollets » (p. 7). Il s'embarqua le jour même de son arrivée à Dieppe. Il ne nous dit pas combien d'années il passa parmi les Hurons, mais on voit par ses préfaces qu'il était déjà revenu depuis longtemps à Paris quand il écrivit sa relation.

L'ouvrage de Sagard a été réimprimé en 1866.

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n°s 52 et 53.

1969. Relation || de ce qui s'est passé || en la Nouuelle France, || en l'année 1636. || Enuoyée au || R. Pere Prouincial || de la Compagnie de Iesus || en la Prouince de France. || Par le P. Paul le Ieune de la mesme Compagnie. || Superieur de la Residence de Kébec. || *A Paris*, || *Chez Sebastien Cramoisy Imprimeur* || *ordinaire du Roy, ruë sainct Iacques,* || *aux Cicognes.* || M.DC.XXXVII [1637]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 2 ff., 163 et 199 pp.

Ce volume est divisé en deux parties: la première contient une *Relation de ce qui s'est passé dans le pays des Hurons en l'année 1636, envoyée à Kebec au R. P. Paul Le Jeune*, [par le P. Jean de Brébeuf]; la seconde contient la relation du P. Le Jeune lui-même.

M. Harrisse (*Notes sur la Nouvelle-France*, n° 65) ne parle que de la seconde partie et croit même que la *Relation du pays des Hurons* n'a pas été imprimée.

Le privilège, daté du 22 décembre 1636, est accordé à *S. Mabre-Cramoisy* pour dix ans.

1970. Histoire || veritable || et || naturelle || des || Mœurs et Productions || du pays || de la || Nouuelle France, || vulgairement dite || le || Canada. || *A Paris*, || *Chez Florentin Lambert. ruë* || *Saint Iacques, vis à vis Saint Yues*, || *à l'Image Saint Paul.* || M DC.LXIV [1664]. || Auec Permission. In-12 de 12 ff. lim. et 168 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent: le titre; une épître « A monseigneur Colbert, conseiller du roy en son conseil royal, intendant des finances, etc. », épître datée « De la ville des Trois-Riviéres, en la Nouvelle-France, le 8. octobre 1663 », et signée: Pierre Boucher; un *Avant-Propos* et la *Table des chapitres*.

L'auteur de cette relation n'est pas le P. Pierre Boucher, jésuite, mais un

homonyme qui fut gouverneur des Trois-Riviéres. On voit par l'épître dédicatoire que Boucher était venu en France en 1662.
Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 123.

1971. La Vie || de la venerable || Mere Marie || de || l'Incarnation || Premiere Superieure || des Ursulines || de la Nouvelle France. || Tirée de ses Lettres & de ses Ecrits. || Sicut qui thesaurizat, ita qui honorificat matrem || suam. Eccli. 3.5. || *A Paris*, || *Chez Loüis Billaine, au second pillier de la* || *grande Salle du Palais, au grand Cesar.* || M.DC.LXXVII [1677]. || Avec Approbation et Privilege. In-4 de 19 ff., 757 pp. et 2 ff. pour la *Table.*

Les ff. lim. se composent : du portrait de la vénérable mère Marie, gravé par *P. Mariette*, d'après *J. Edelinck ;* du titre ; de 16 ff. pour la *Preface* et pour deux lettres de la religieuse à son fils ; d'un f. pour les *Approbations.*
Le privilège, dont le texte est rapporté par extrait à la p. 757, est accordé pour quinze ans à *L. Billaine,* le 20 août 1676. L'achevé d'imprimer est du 15 octobre 1676.

Marie Guyard, qui porta en religion le nom de Marie de l'Incarnation, était née à Tours le 18 octobre 1599. Ayant perdu son mari, elle s'embarqua à Dieppe, le 4 mai 1639, en compagnie de Mme de La Peltrie, et fonda au Canada un couvent d'Ursulines, dont elle fut la supérieure. Elle mourut à Québec, le 30 avril 1672. Sa *Vie*, qui contient un grand nombre de renseignements curieux pour l'histoire de la Nouvelle-France, a été écrite par son fils, Claude Martin, né à Tours, le 2 avril 1619, et théologien distingué.
Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, p. 118.

1972. Nouvelle || Relation || de la || Gaspesie, || qui contient || Les Mœurs & la Religion des Sau- || vages Gaspesiens Porte-Croix, || adorateurs du Soleil, & d'autres || Peuples de l'Amerique Septen- || trionale, dite le Canada. || Dediée à Madame la || Princesse d'Epinoy, || Par le Pere Chrestien le Clercq, || Missionnaire Recollet de la Province de || Saint Antoine de Pade en Artois, & || Gardien du Couvent de Lens. || *A Paris*, || *Chez Amable Auroy, ruë Saint* || *Jacques, à l'Image S. Jerôme, attenant* || *la Fontaine S. Severin.* [*De l'Imprimerie de Laurent Rondet.*] || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 14 ff. lim. et 572 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les 12 ff. qui suivent le titre sont occupés par une épître « A madame la princesse d'Epinoy ». Le 14e f. lim. contient un extrait du privilège accordé pour huit ans au P. Le Clercq, le 30 décembre 1690. Le P. Le Clercq déclare céder ses droits au libraire *Auroy.* L'achevé d'imprimer est du 20 avril 1691. Voy. sur l'auteur l'article suivant.
Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n° 170.

1973. Etablissement || de la Foy || dans la || Nouvelle-France, || Contenant l'histoire des Colonies Françoises, et des Décou-

|| vertes, qui s'y sont faites jusques à pre- || sent. Avec une Relation exacte || des Expeditions & Voyages entrepris pour la || Découverte du Fleuve Mississipi jusques || au Golphe de Mexique. || Par ordre du Roy. || Sous la conduite du Sieur de la Salle, & de || ses diverses avantures jusques à sa mort. || Ensemble les Victoires || remportées au Canada sur les Anglois & Iro- || quois en 1690, par les Armes de Sa Majesté || sous le Commandement de Monsieur le Comte || de Frontenac Gouverneur & Lieutenant Ge- || neral de la Nouvelle France. || Par le P. C. L. C. || *A Paris* , || *Chez Amable Auroy, ruë Saint Jacques*, || *attenant la Fontaine Saint Severin* , || *à l'Image Saint Jerôme.* || M.DC.LXXXXI [1691]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Tome premier : Titre (les initiales qui y figurent sont celles du P. CHRÉTIEN LE CLERCQ) ; 9 ff. pour une épître « A tres-haut et puissant seigneur, messire Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant general pour le roy dans la Nouvelle-France, etc. » (cette épître est signée en toutes lettres du nom de l'auteur), la *Preface* et l'*Extrait du privilége* ; 4 ff. pour la *Table* ; ensemble 14 ff. lim. et 559 pp.

Tome second : 1 f., 458 pp. et 10 ff. pour le *Catalogue des livres imprimez et qui se vendent chez Amable Auroy.*

Le privilège, daté du 30 décembre 1690, est accordé pour huit ans au P. Chrestien Le Clercq, « missionnaire recollet de la province d'Arthois, gardien du convent de Lens ». Le Clercq déclare en faire cession à *Amable Auroy.*

L'achevé d'imprimer est du 26 juillet 1691.

Chrétien Le Clercq, né dans la province d'Artois, n'était encore que novice chez les récollets quand il partit pour le Canada en 1675. Il passa cinq ans près de la baie de Gaspé, à l'embouchure du Saint-Laurent, au nord du nouveau Brunswick actuel, auquel il donna le nom de *Gaspésie*. En 1682, au retour d'un voyage en France, il fut envoyé à Montréal pour y fonder une église. Il revint en France en 1690, et remplit jusqu'à sa mort les fonctions de définiteur des récollets d'Artois.

L'*Etablissement de la Foi* se divise en plusieurs parties distinctes. La première, composée d'après le livre du P. Sagard et les manuscrits du P. Le Caron, contient le récit des rivalités survenues entre les récollets et les jésuites au Canada ; la seconde tend à démontrer que les missions des jésuites étaient purement imaginaires ; la troisième, la plus importante de l'ouvrage, contient une relation détaillée des voyages de Cavelier de La Salle. Cet explorateur avait formé le projet de reconnaître tout le cours du Mississipi ; il vint en France et reçut du roi tous les secours qu'il sollicita. Parti de La Rochelle le 24 juillet 1684, il manqua l'embouchure du Mississipi et débarqua au Texas ; mais, après deux années d'efforts, La Salle fut victime de la lâcheté et de la trahison de ses compagnons. Il fut assassiné le 19 mars 1687, entre les rivières de San Jacinto et de la Trinité.

La quatrième partie n'est pas de Le Clercq; c'est une relation des aventures de La Salle au Fort Crevecœur, par le P. ZÉNOBE MEMBRÉ. Vient ensuite la relation du P. ANASTASE DOUAY, qui avait accompagné La Salle de 1684 à 1688. L'ouvrage se termine par une relation de la victoire remportée par le comte de Frontenac sur les Anglais à Québec, en 1690.

Notre édition de l'*Etablissement de la foy* est bien la même que celle que décrit M. Harrisse (*Notes sur la Nouvelle-France*, n° 169), bien que le titre

offre une autre rédaction que celle que le savant bibliographe a reproduite.

Nous avons attentivement comparé notre exemplaire à celui de M. le comte de Lignerolles, lequel est conforme à la description de M. Harrisse, et nous n'y avons relevé aucune différence. Il y a lieu de croire que l'ouvrage a paru d'abord avec le titre donné ci-dessus, c'est-à-dire avec les simples initiales de l'auteur. Le Clercq hésitait peut-être à se nommer à cause de certains passages de son livre où les jésuites étaient fort malmenés.

Notre tome Ier contient, en outre, une carte intitulée : *Carte Generalle de la Nouvelle France, où est compris la Louisiane, Gaspesie et le Nouveau Mexique avec les Isles Antilles; dressée sur les mémoires les plus nouveaux*, 1692. Cette carte, que M. Harrisse a décrite (*Notes*, n°s 364 et 367), porte les noms du dessinateur *J. Rouillard* et du graveur *L. Boudan*. Elle doit être l'œuvre du P. Leclercq, le seul voyageur qui ait employé le nom de Gaspésie pour désigner le pays qui s'étend au sud de l'estuaire du Saint-Laurent.

1974. Dernieres || Decouvertes || dans || l'Amerique || Septentrionale || de M. de la Sale; || Mises au jour par M. le Chevalier || Tonti, Gouverneur du Fort Saint || Loüis, aux Islinois. || *A Paris au Palais*, || *Chez Jean Guignard, à l'entrée* || *de la Grand' Salle, à l'Image* || *saint Jean.* || M.DC.LXXXXVII [1697]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 2 ff., 333 pp. et 10 ff., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le f. qui suit le titre est occupé par un extrait du privilège accordé pour huit ans à *Jean Guignard*, le 9 septembre 1696. L'achevé d'imprimer est du 21 janvier 1697.

Les 10 ff. qui terminent le volume contiennent la *Table*, laquelle commence au v^{0} de la p. 333, et une liste des *Livres nouveaux imprimez qui se vendent chez le même libraire*.

Le chevalier Henri de Tonti, gentilhomme italien, était entré au service de France en 1668. Il avait eu la main droite emportée par un boulet, en 1677, au siège de Messine; mais cette infirmité ne l'avait pas empêché de se rendre en Amérique, en 1678, avec Cavelier de La Salle, dont il devint le lieutenant et dont il partagea les dangers. Une main artificielle, qui remplaçait le membre perdu à Messine, lui avait fait donner le surnom de Main-de-fer. Tonti mourut au fort Louis vers la fin de 1704. Il n'est certainement pas l'auteur de la relation publiée sous son nom. Il écrivait fort mal le français et n'avait guère le temps de tenir une plume. D'après Charlevoix, il déclara lui-même à M. d'Iberville que l'auteur était un aventurier parisien. D'ailleurs, le livre est d'une lecture agréable et résume assez exactement les explorations de Cavelier de La Salle, explorations déjà connues par le livre du P. Le Clercq (voy. l'article précédent).

Harrisse, *Notes sur la Nouvelle-France*, n^{0} 174.

1975. Voyage ou Nouvelle Decouverte d'un tres-grand Pays dans l'Amerique, entre Le Nouveau Mexique et la mer Glaciale, par le R. P. Louis Hennepin, Avec toutes les particularitez de ce Païs, & de celui connu sous le nom de la Louisiane; les avantages qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies [;] enrichie de Cartes Geographiques. Augmenté de quelques figures en taille douce. Avec un Voyage qui contient une Relation exacte de l'Origine,

Mœurs, Coûtumes, Religion, Guerres & Voyages des Caraïbes, Sauvages des Isles Antilles de l'Amerique, Faite par le Sieur de la Borde, Tirée du Cabinet de Mons. Blondel. *A Amsterdam, Chez Adrîan Braakman, Marchand Libraire, près le Dam.* MDCCIV [1704]. In-12.

Le volume se compose : d'un frontispice gravé, non signé ; d'un titre, imprimé en rouge et en noir ; de 5 ff. pour une épître « Au Roy de la Grande Bretagne » ; de 11 ff. pour un *Avis au Lecteur* et pour la *Table des chapitres* ; ensemble 18 ff. lim.; de 604 pp. et de 16 ff. pour la *Table*, plus 2 grandes cartes pliées et 6 planches gravées, placées aux pp. 44, 100, 187, 261, 352, 449.

Louis Hennepin, né à Roye, vers 1640, appartenait à une famille originaire du Hainaut. Entré de bonne heure dans l'ordre des récollets, il partit pour le Canada en 1676. Trois ans plus tard, il accompagna Cavelier de La Salle dans son exploration des grands lacs. Au mois de février 1680, il fut chargé par lui de reconnaître l'embouchure des Illinois, de concert avec Michel Accault et un autre Français. Les glaces s'opposèrent d'abord au départ des trois voyageurs ; mais, dès que le temps le permit, ils se mirent bravement à remonter le Mississipi sur un frêle esquif. Le 11 avril, à la hauteur de la rivière de Wisconsin, ils furent enlevés par des Sioux et conduits jusqu'au saut de Saint-Antoine. Après deux mois de captivité, ils furent miraculeusement délivrés par Daniel Greysolon du Lhut, qui s'était mis à leur recherche. Hennepin revint bientôt après en Europe, et n'obtint pas l'autorisation de retourner en Amérique. Après avoir été pendant trois ans gardien du couvent de Renty, il devint directeur des récollétines de Gosselie, près de Charleroi. Par la suite, il quitta son couvent et se retira en Hollande. Les relations qu'il eut avec Guillaume d'Orange le rendirent suspect aux catholiques. Il essaya de rentrer en grâce auprès d'eux en se rendant à Rome ; mais toutes ses démarches ne purent lui faire obtenir la permission qu'il sollicitait de repartir pour le Canada. On ignore quand il mourut.

La première relation d'Hennepin : *Description de la Louisiane*, etc, parut chez la *veuve Sebastien Huré*, à *Paris*, en 1683, in-12 (Harrisse, n° 150), elle fut reproduite chez *Amable Auroy*, en 1688 ; puis l'auteur élargit son ouvrage, y introduisit le récit de nouvelles explorations et s'attribua l'honneur de découvertes qu'il n'avait pas faites. Il donna ainsi plusieurs éditions, sous des titres différents, à *Utrecht*, chez *Guillaume Broedelet*, en 1697, à *Amsterdam*, chez *Abraham van Someren*, en 1698, et à *Utrecht*, chez *Antoine Schouten*, en 1698. L'édition que nous avons décrite ci-dessus fut suivie de plusieurs autres, et le livre de Hennepin fut traduit, d'après ses diverses rédactions, en italien, en néerlandais, en allemand, en anglais et en espagnol.

Voy. J. Sabin, *A List of the editions of the works of Louis Hennepin and Alonso de Herrera* (New-York, 1876, in-8).

Exemplaire NON ROGNÉ.

1976. LES AVANTURES DE MONSIEUR ROBERT CHEVALIER, DIT DE BEAUCHÊNE, capitaine de Flibustiers dans la nouvelle France. Rédigées par M. Le Sage. *A Paris, Chez Etienne Ganeau, ruë saint Jacques, près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes.* [*De l'Imprimerie de L. D. Delatour.*] M.DCC.XXXII [1732]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*A. Motte.*)

Tome premier : 9 ff. (y compris un faux-titre imprimé sur 1 f. séparé), 390 pp. et 1 f. blanc, plus 3 figg. aux pp. 12, 193, 318.

Tome second: 4 ff. et 363 pp., plus 3 figg. aux pp. 4, 161, 272.
Le privilège, dont le texte se trouve dans les ff. liminaires du tome Ier, est accordé pour six ans à *Étienne Ganeau*, à la date du 18 juillet 1732.

D'après Le Sage, Robert Chevalier, après avoir passé cinquante ans au service du roi, se serait retiré à Tours, et aurait été tué dans cette ville, à la suite d'une querelle engagée avec quelques Anglais, le 11 décembre 1731. L'auteur de *Gil Blas* n'aurait fait que revoir les mémoires écrits par le héros lui-même.
Nous ignorons s'il a jamais existé un capitaine de flibustiers du nom de Beauchêne; mais il est certain, qu'à un fond romanesque, Le Sage a mêlé des aventures vraies; aussi, les deux volumes que nous venons de décrire, entrent-ils dans les collections américaines.

1977. Relation du Voyage du Port Royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle France, Dans laquelle on voit un Détail des divers mouvemens de la Mer dans une Traversée de long cours; la Description du Païs, les Occupations des François qui y sont établis, les Manieres des différentes Nations Sauvages, leurs Superstitions & leurs Chasses; avec une Dissertation exacte sur le Castor. Par M. Diéreville, embarqué à la Rochelle dans le Navire la Royale-Paix. Ensuite de la Relation, on a ajoûté le Détail d'un combat donné entre les François et les Acadiens, contre les Anglois. *A Rouen, Chez Jean-Baptiste Besongne, ruë Ecuyere, au Soleil Royal.* M.DCCVIII [1708]. Avec Permission du Roy. In-12 de 7 ff. lim., 236 pp., 1 f. pour l'*Approbation* et 7 pp.

Les ff. lim. comprennent: le faux-titre et le titre; 4 ff. pour une épître « A monsieur Begon, conseiller du roy en ses conseils, intendant de justice, police, finances, en la generalité de La Rochelle et de la marine du Ponant »; 1 f. pour la *Permission du roy.*
Le privilège, daté du 26 novembre 1707, est accordé à *J.-B. Besongne* pour quatre ans.

Diéreville, parti de La Rochelle le 20 août 1699, comme subrécargue à bord de *La Royale-Paix*, débarqua le 13 octobre à Port-Royal; il passa une année en Acadie et rentra à La Rochelle, le 9 novembre 1700. On lui doit l'introduction en Europe de plusieurs plantes nouvelles. Son ouvrage est écrit en prose et en vers.

Les 7 pp. qui terminent le volume contiennent la *Relation d'un combat donné entre les François et les Acadiens contre les Anglois.* Le libraire déclare avoir emprunté cette pièce à la *Gazette de France* du 25 février 1708.

1978. Histoire et Description generale de la Nouvelle France, avec le Journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale. Par le P. De Charlevoix, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, Chez la Veuve Ganeau, Libraire, rue S. Jacques, près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes.* M.DCC.XLIV [1744].

Avec Approbation et Privilege du Roi. 3 vol. in-4, v. f., tr. r. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 4 ff. lim. pour le faux-titre, le titre et une épitre « A Son Altesse Serenissime, monseigneur le duc de Penthiévre », épître datée de Paris, le 25 octobre 1743 ; viij pp. d'*Avertissement* ; 61 pp. pour le *Projet d'un corps d'histoires du nouveau monde*, les *Fastes chronologiques du nouveau monde* et la *Liste et Examen des auteurs* ; 1 f. contenant le texte de la *Permission*, de l'*Approbation* et du *Privilége* ; 18 pp., chiffr. ix-xxvj, pour l'*Histoire abregée ou Table des sommaires du premier tome* ; 664 pp., plus 9 cartes placées aux pp. 1, 24, 144, 227, 418, 419, 438, 473, 505.

Le titre, le départ de l'épître dédicatoire et le départ de l'*Histoire* sont ornés de jolis fleurons dessinés par *A. Humblot*, gravés par *P. Aveline.*

En tête de l'*Avertissement* est un fleuron typographique signé de *S.-P. Fournier.*

Tome second : 2 ff. ; xv pp. pour la *Table des sommaires* ; 582 pp. et 8 cartes placées aux pp. 1, 197, 242, 363, 385, 387, 388, 433 ; 56 pp. pour la *Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale*, et 22 pl. placées aux pp. 2, 4, 6, 8, 11, 15, 16, 18, 20, 25, 26, 28, 30, 33, 35, 38, 40, 42, 44, 48, 50, 52 de cet appendice.

Le titre est orné du même fleuron que le titre du tome I. — Le titre de départ est surmonté d'un fleuron représentant la médaille frappée en l'honneur du roi lors de la délivrance de Québec (1690).

Tome troisiéme : 2 ff. pour le faux-titre et le titre, xix pp. pour les *Remarques de M.* Bellin, *ingenieur de la marine, sur les cartes et les plans qu'il a été chargé de dresser pour joindre à l'Histoire générale de la Nouvelle France* ; xiv pp. pour la *Table des sommaires* ; 543 pp., plus 10 cartes placées aux pp. 1 (des *Remarques*), 64, 66, 70, 72, 277, 280, 442, 469, 480.

Le titre est orné du même fleuron que les titres des deux premiers volumes. — Au départ est une nouvelle tête de page d'*Humblot*, gravée par *A[veline]*. — En tête des *Remarques* est un fleuron typographique signé *Nioul.*

Le privilège, daté du 30 mars 1741, est accordé pour neuf ans au libraire *Pierre-François Giffart.*

Le P. Pierre-François-Xavier Charlevoix, né à Saint-Quentin en 1682, fit deux voyages en Amérique en 1720 et en 1722. Son *Histoire* est l'ouvrage le plus important qui ait été consacré à la Nouvelle France, et résume, en y ajoutant souvent des faits nouveaux, toutes les publications antérieures. Le tome III contient le journal des voyages de Charlevoix, journal adressé par lui à Gabrielle-Victoire de Rochechouart-Mortemart, duchesse de Lesdiguières, morte en 1741.

Les 27 cartes, dessinées par Jacques-Nicolas Bellin, sont aussi des documents très précieux. 16 de ces cartes sont signées du graveur *Dheulland*, 5, du graveur *Desbrulins.*

L'ouvrage de Charlevoix parut en même temps en 6 vol. in-12.

D. — Voyages dans l'Amérique centrale.

1979. [Relaciones, Proposiciones Disputas y Tratados de don fray Bartholomé de Las Casas o Casaus, obispo de la ciudad real de Chiapa. *Sevilla*, *Sebastian Trugillo*, 1552-1553.] 9 part. en un vol. in-4, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Chacune des 9 parties dont ce volume est composé forme un ouvrage distinct, savoir :

1. ¶ Brevissima rela || cion de la destruycion de las In- || dias :

colegida por el Obispo dō || fray Bartolome de las Casas/ o || Casaus de la orden de Sācto Do || mingo. || *Año.* 1552. — [A la fin :] ℂ *Fue impressa la presente o- || bra en la muy noble ꝛ muy leal ciudad de Seuilla || en casa de Sebastian Trugillo impressor de || libros. A nuestra señora de Gracia. || Año de M D.Lij* [1552]. In-4 goth. de 50 ff. non chiffr., sign. *a-e* par 8, *f* par 10.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est entouré d'un encadrement et porte les armes impériales.

2. ℂ Lo QVE SE SIGVE es vn peda || ço de vna carta y relacion que escriuio cierto hombre : || de los mismos que andauā en estas estaciones : refiriē || do las obras que hazia ꝛ cousentia hazer el capitā por || la tierra que ādaua, etc. *S. l. n. d.* [1552], in-4 goth. de 4 ff. non chiffr., sign. *g* faisant suite aux signatures précédentes. (Les deux parties n'en font, à proprement parler, qu'une seule.)

3. AQVI se cōtienē tre || ynta proposiciones muy juridicas : en || las quales sumaria y succintamente se || tocā muchas cosas pertineciētes al de || recho q̄ la yglesia y los principes chri- || stianos tienen/ o puedē tener sobre los || infieles de qual quier especie que sean. || Mayormente se assigna el verdadero || y fortissimo fundamento en que se assi || enta y estriba : el titulo y señorio supre- || mo y uniuersal que los Reyes d'Casti || lla y Leon tienen al orbe de las que lla || mamos occidētales Indias. Por el q̄l || son constituydos vniuersales señores y || Emperadores en ellas sobre muchos re || yes. Apuntā se tambien otras cosas cō || cernientes al hecho acaecido en aq̄l or || be notabilissimas : y dignas d' ser vistas || y sabidas. Colijo las dichas treynta p || posiciones El obispo dō Fray Bartho || lome de las Casas/ o Casaus : Obispo || q̄ fue d'la ciudad Real de Chiapa : cier || to Reyno delos dela nueua España. || *Año* 1552. — [A la fin :] ℂ *Impresso en seuilla en casa de sebastiā trugillo.* In-4 goth. de 10 ff. non chiffr., sign. *a*, titre encadré, imprimé en rouge et en noir.

4. ✠ ENTRE los re- || medios q̄ dō fray Bartolome de las casas : || obispo d'la ciudad real de Chiapa : refirio || por mandado del Emperador rey nr̄o se- || ñor : enlos ayuntamiētos q̄ mādo hazer su || magestad de perlados y letrados y perso || nas grādes en Valladolid el año de mill ꝛ || quiniētos y quarēta y dos : para reforma- || ciō delas Indias. El octauo en ordē es el || siguiēte. Dōde se asignā veynte razones : || por las q̄les prueua no deuerse dar los in- || dios alos Españales [*sic*] en encomiēda : ni en || feudo : ni en vassalaje : ni d'otra manera al || gūa. Si su magestad como dessea quiere li || brarlos de la tyrania y perdiciō q̄ padecē || como dela boca delos dragones : y q̄ total || mēte no los cōsumā y matē y q̄ de vazio to- || do aq̄l orbe d' sus tā infinitos naturales ha || bitadores como estaua y lo vimos poblado. — [A la fin :] ℂ *Fue impressa la presente obra en || la muy noble y opulentissima y muy leal ciudad || de Seuilla / en las casas de Iacome Crō || berger. Acabose a diez ꝛ siete dias || del mes de Agosto/ año de mill || ꝛ quinientos ꝛ cinquenta y dos años* (.:.) || (.:.) (.:.) || (.:.). In-4 goth. de 53 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, sign. *a-f* par 8, *g* par 6.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un encadrement.

5. AQVI se contiene || vna disputa/ o controuersia : entre el || Obispo dō fray Bartholome de las || Casas/ o Casaus/ obispo q̄ fue dela || ciudad Real de Chiapa/ que es en- || las Indias/ parte de la nueua Espa- || ña : y el doctor Gines de Sepulueda || Coronista del Emperador nuestro se || ñor : sobre q̄ el doctor contendia : q̄ las || conquistas delas Indias contra los || Indios eran licitas : y el obispo por || el cōtrario d'fendio y affirmo auer si || do y ser īpossible no serlo : tiranicas/ || injustas ꝛ iniquas. La qual questiō || se vētilo ꝛ disputo en presencia d' mu || chos letrados theologos ꝛ juristas || en vna cōgregacion q̄ mando su ma- || gestad juntar el año de mil ꝛ q̄niētos || y cincuēta en la villa de Valladolid. || *Año.* 1552. — [A la fin :] ℂ *A loor y gloria de nuestro se || ñor Iesu Christo y dela sacratissima virgen sancta Maria su madre. Fue impressa la presente obra || en la muy noble ꝛ muy leal ciudad de Seuilla : || en casa de Sebastian Trugillo impressor de*

|| *libros. Frõtero de nuestra señora de Gra* || *cia. Acabosse a .x. dias del mes de Se-* || *tiembre. Año de mil z quinien* || *tos z cincuenta y dos* [1552]. In-4 goth. de 61 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, sign. *a-g* par 8 et *h* par 6.

Le titre, entouré d'un encadrement, est imprimé en rouge et en noir.

6. ¶ PRINCIPIA quedã ex quibus || procedendum est in disputatione ad manisfestan || dam et defendendam iusticiam Yndorum : || Per Episcopum. F. Bartholomeũ a Ca || saus ordinis predicatorũ / collecta. — [A la fin :] ¶ *Impressum Hispali in edib9 Sebastiani Trugilli. S. d.* [*v.* 1552], in-4 goth. de 10 ff. non chiffr., sign *A*.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est un simple titre de départ, au-dessous duquel le texte commence immédiatement, sans aucun blanc.

7. ESTE ES VN TRATADO q̃ || el obispo dela ciudad Real de Chiapa dõ || fray Bartholome de las Casas / o Casaus || compuso / por comission del Consejo Real || de las Indias : sobre la materia de los yn- || dios que se han hecho en ellas esclauos. El || qual contiene muchas razones y aucto- || ridades juridicas : que pueden apro || uechar a los lectores para deter- || minar muchas y diuersas || questiones dudosas || en materia de re- || stitucion : y de || otras que al || p̄sente los || hõbres || el tiẽpo de agora tratan. || *Año* 1552. — [A la fin :] ¶ *A loor y gloria de nuestro se* || *ñor Iesu Christo y dela sacratissima virgen sancta* || *Maria. Fue impressa la presente obra enla muy* || *noble z muy leal ciudad de Seuilla / en casa* || *de Sebastian Trugillo impressor de li* || *bros. Frontero de nuestra señora* || *de Gracia. Acabosse a doze* || *dias del mes de Setiem* || *bre. Año de mil z qui* || *nientos y cincuẽ* || *ta y dos* [1552]. In-4 goth. de 36 ff. non chiffr., sign. *a-c* par 8 et *d* par 2.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est entouré d'un encadrement. — Le v° du dernier f. est blanc.

8. ¶ AQVI se cõtienẽ vnos || auisos y reglas para los confessores q̃ || oyeren confessiones delos Españo || les que son / o han sido en cargo a || los Indios delas Indias del || mar Oceano : colegidas por || el obispo de Chiapa don || fray Bartholome d'las || casas / o casaus dela || orden de Sancto || Domingo. || ( ) ✠ ( ) — [A la fin :] ¶ *A loor y gloria de nuestro se* || *ñor Iesu Christo y dela sacratissima virgen sancta* || *Maria. Fue impressa la presente obra enla muy* || *noble z muy leal ciudad de Seuilla / en casa* || *de Sebastian Trugillo impressor de li* || *bros. Frõtero de nuestra señora de* || *Gracia. Acabosse a .xx. dias del* || *mes de Setiembre Año de* || *mil z quinientos z cin* || *cuenta y dos* [1552]. || (✠) In-4 goth. de 16 ff. non chiffr., sign. *a*.

Le titre, entouré d'un encadrement, contient un bois qui représente un confesseur bénissant un pénitent.

9. ¶ TRATADO cõpro- || batorio del Imperio soberano y || principado vniuersal que los Re || yes de Castilla y Leon tienen so- || bre las indias : compuesto por el || Obispo don fray Bartholome d' || las Casas / o Casaus dela orden d' || Sancto Domingo. *Año*. 1552. — [A la fin :] *A loor y gloria de nuestro se* || *ñor Iesu Christo y dela sacratissima virgen sancta* || *Maria su madre Fue impressa la presente o-* || *bra en la muy noble z muy leal ciudad* || *d' Seuilla en casa d' Sebastiã Tru* || *gillo impressor de libros. Aca* || *bosse a ocho dias d'l mes* || *de Enero. Año.* || 1553. In-4 goth. de 80 ff. non chiffr., sign. *a-k* par 8.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est entouré d'un encadrement et porte les armes impériales.

Les 9 parties que nous venons de décrire en les classant chronologiquement forment la série complète des ouvrages publiés par Las Casas. Le relieur moderne a conservé l'ordre dans lequel les pièces étaient primitivement placées. Les 9 parties sont ainsi disposées : 9, 3, 6, 5, 7, 4, 8, 1, 2.

Notre exemplaire présente la particularité relevée par Salvá, qui considérait son exemplaire comme unique (*Catálogo*, II, n° 3283, 5°). Les ff. 37 et 46 du *Tratado comprobatorio* contiennent de petits cartons destinés à rétablir des lignes sautées à l'impression. Voici le texte du carton placé au

bas du f. *Ev*, r° : Nos sumus finis quodammodo omnium : et uti- || *mur tanquam propter nos omnibus que sunt : y en el primero dela politica : que la possession delas cosas exteriores es* [v°] natural y justa del hombre... Nous donnons également le texte du second carton (f. *fvj*, r°) : y esto baste para dar razon : como sin causa || *legitima : los infieles que ni tienen tierras usurpadas de christianos ni los offenden o infestan ni son hostes o enemigos* || [v°] declarados de la fe...

Barthélemi de Las Casas, né à Séville en 1474, mort à Madrid en 1566, prit part avec son père au premier voyage de Colomb. A son retour en Europe, il entra dans l'ordre de Saint Dominique et ne tarda pas à retourner comme missionnaire en Amérique. Il y passa cinquante ans, pendant lesquels il ne cessa d'intervenir auprès des conquérants espagnols en faveur des malheureux Indiens. Ses fréquents voyages en Europe, ses entrevues avec Charles-Quint n'eurent d'autre objet que de protester contre les cruautés dont ils étaient victimes. Rentré en Espagne en 1551, il y eut une dispute célèbre avec don Gines de Sepulveda qui soutenait que les Espagnols avaient le droit de massacrer quiconque refusait le baptême. Las Casas publia cette dispute en même temps que ses autres ouvrages (n° 5). En toute circonstance il se fit l'apôtre de l'humanité. Ses relations contiennent d'ailleurs une foule de renseignements précieux qu'il avait recueillis pendant les cinquante premières années de la conquête.

1980. TYRANNIES || ET CRVAVTEZ || DES || ESPAGNOLS, || perpetrees || és || Indes Occidentales, || qu'on dit le Nouueau monde; || Brieuement descrites en langue Castillane par l'Euesque || Don Frere Bartelemy de las Casas ou || Casaus, Espagnol, de l'ordre de S. Dominique; fide- || lement traduictes par Iaques de Miggrode : || Pour seruir d'exemples & aduertissement || aux XVII Prouinces du païs bas. || Heureux celuy qui deuient sage || En voyant d'autruy le dommage. || *A Anuers,* || *Chez François de Ravelenghien ioignant le por-* || *tail Septentrional de l'Eglise nostre Dame.* || M.D.LXXIX [1579]. In-8 de 8 ff. et 184 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au v° du titre est un extrait du privilège accordé pour quatre ans à *Fr. de Ravelinghien*, le 25 février 1579.

Les 7 ff. qui suivent le titre contiennent un avis « Au Lecteur » et un *Sonnet.*

Le volume publié par Jacques de Miggrode contient la traduction complète de la *Brevissima Relacion* de las Casas et du *Pedaço de una carta y relacion* qui y est joint (pp. 1-141). On trouve ensuite (pp. 142-144) un avis où « le translateur » s'exprime ainsi : « On pouvoit se contenter, amy lecteur, de ce que jusques icy a esté veu des tyrannies et cruautés des Espagnols, n'eust esté que, comme ce traicté cueilli par exprès et du tout à propos par l'auteur pour ce faict estant prest à estre imprimé, voicy venir en mes mains le mesme traicté en langue brabançonne, outre mon esperance et toutesfois à mon tresgrand contentement, pour me voir deschargé du reste de la mesme version brabançonne ou flamengue, de laquelle j'en avoye desja fait un tiers, desirant aussi servir au public en ma langue, après qu'auroye fait ce qui me sembloit estre le plus expedient ou necessaire, qui estoit de tourner premiérement lesdites Tyrannies en tel langage qui est le plus usité et cognu de ceux là qui cherchent d'apprendre quelque chose par lecture ». Jacques de Miggrode ajoute qu'il se proposait encore de traduire en entier trois traités joints à son exemplaire de la *Relacion*, mais que s'« ennuyant d'escrire et

ouir tant et tant de fois des choses si tristes », il s'est contenté d'en faire quelques extraits, ainsi que l'avait fait le traducteur néerlandais. Les trois traités, dont il donne quelques passages, sont : 1° *Entre los remedios que don fray Bartolomé de las Casas... refirio por mandado del emperador... el octavo en orden es el siguiente* ; 2° *Treynta Proposiciones muy juridicas* (prologue) ; 3° *Disputa o Controversia entre el obispo don fray Bartholomé de las Casas... y el doctor Gines de Sepulveda.*

Quant à la traduction néerlandaise à laquelle Miggrode fait allusion, elle avait paru sous ce titre : *Seer cort Verhael vande destructie vande Indien, vergadert deur den bischop don fray Bartholome de las Casas oft Casaus* (s. l., 1578, in-4). Voy. J. Sabin, *A List of the printed editions of the works of fray Bartolomé de las Casas* (New-York, 1870, in-8).

1981. HISTOIRE || de la || Conqueste || de la || Floride, || par les Espagnols, || sous Ferdinand de Soto. || Ecrite en Portugais par un Gentilhomme || de la ville d'Elvas. || Par M. D. C. || *A Paris*, || *Chez Denys Thierry, ruë saint* || *Jacques, devant la ruë du Plâtre*, || *à l'Enseigne de la Ville de Paris.* || M.DC.LXXXV [1685]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 12 ff. et 300 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les 11 ff. lim. qui suivent le titre contiennent la *Preface*, la *Table* et le *Privilége*.

Le privilège, daté du 6 novembre 1684, est accordé pour dix ans à *Denis Thierry*. L'achevé d'imprimer est du 17 février 1685.

L'ouvrage portugais dont nous avons ici la traduction, est intitulé : *Relaçam verdadeira dos trabalhos que o governador dom Fernando de Souto e certos fidaldos portuguezes passarom no descobrimento da provincia da Frolida* (Evora, Andree de Burgos, 1557, in-8 goth.). L'édition originale est introuvable, mais M. J.-J. da Costa de Machado l'a reproduite dans le tome I de la *Colecção de opusculos reimpressos relativos á historia das navegações, viagens e conquistas dos Portuguezes* (Lisboa, 1844-1858, 3 vol. in-4).

Le personnage que nous venons de citer, Fernando de Souto, né à Villanueva vers 1495, avait accompagné Ponce de Leon au Pérou ; il y avait fait fortune et il vivait tranquillement à Séville quand il eut l'ambition de conquérir la Floride. Il réunit une troupe d'aventuriers, arma lui-même quatre navires et s'embarqua à San Lucar, le 12 mai 1539. Il ne trouva nulle part l'or qu'il était venu chercher, et, après mille fatigues et mille cruautés inutiles, il périt misérablement sur les bords du Mississipi, le 25 juin 1542.

Le traducteur français est SAMUEL CITRI DE LA GUETTE, à qui l'on doit la traduction de plusieurs autres ouvrages relatifs à l'Amérique.

Voy. I. Fr. da Silva, *Diccionario bibliographico portuguez*, VII, 73.

1982. L'HISTOIRE || NOTABLE de la Flo- || ride située es Indes || Occidentales, contenant les trois voya- || ges faits en icelle par certains Capitaines || et Pilotes François, descrits par le Capi- || taine Laudonniere, qui y a commandé || l'espace d'vn an trois moys : à laquelle a || esté adiousté vn quatriesme voyage fait || par le Capitaine Gourgues. || Mise en lumiere par M. Basanier, || gentil-homme François, Mathématicien.

|| *A Paris,* || *Chez Guillaume Auuray, ruë sainct Iean de* || *Beauuais, au Bellerophon couronné.* || M.D.LXXXVI [1586]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 8 ff. lim., 123 ff. chiffr. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre porte la marque de *G. Auvray* (Silvestre, n° 490).

Les 7 ff. qui suivent le titre contiennent : une épître de Basanier « A illustre et vertueux seigneur, Walter Ralegh, chevalier anglois, seneschal des duchez de Cornuall' et d'Exon, etc. », épître datée de Paris, le 1er mars 1586 ; une épigramme latine de JEAN DORAT ; un quatrain latin et un quatrain français de M. BASANIER ; quatre distiques latins de RICHARD HAKLUIT, « Anglus » ; l'*Extraict du privilége* ; la *Preface*.

Le privilège, daté du 4 janvier 1586, est accordé pour dix ans à *G. Auvray*.

La table commence au v° du f. 123 et se développe sur le f. qui termine le volume.

René de Laudonnière, dont l'histoire personnelle est peu connue, accompagna, en 1562, Jean Ribaut dans une exploration de la Floride, pays que les Espagnols avaient parcouru vingt ans auparavant, sans réussir à s'y maintenir. Les deux navigateurs étaient chargés par Coligny d'y établir une colonie calviniste, dont on espérait plus de succès que de celle de Villegagnon. Ils y créèrent Port-Royal et Charles-Fort, qu'ils appelèrent ainsi en l'honneur de Charles IX. Ils rentrèrent à Dieppe peu de temps après, afin de procurer des secours aux émigrants. Laudonnière en repartit le 22 avril 1564, ignorant qu'en son absence la colonie avait péri et que les Anglais en avaient recueilli les derniers débris. Il ne se laissa pas décourager par cet échec et bâtit un nouveau fort, non loin de l'ancien, sous le nom de Caroline. Poussés par la famine, quelques-uns des colons se laissèrent entraîner à des actes de piraterie contre les Espagnols, qui s'en vengèrent cruellement. L'amiral Pedro Mendez de Avilez, à la tête d'une puissante escadre, surprit les colons français et les massacra sans pitié, « non comme Français, mais comme hérétiques ». Laudonnière et quelques-uns de ses compagnons parvinrent seuls à se sauver et rentrèrent en France, après mille périls, dans les premiers mois de l'année 1566.

Laudonnière mourut inconnu de la cour, qui ne le distingua pas du reste des huguenots. Son ouvrage, qui contient sur la Floride les plus curieux détails, lui a du moins survécu ; mais il a subi le sort d'un grand nombre d'autres livres écrits par des protestants et il est devenu introuvable. On doit donc savoir gré à M. Jannet d'en avoir donné une réimpression fidèle dans la *Bibliothèque elzévirienne* (1853, in-16); cependant, la notice que M. Jannet a consacrée à l'auteur est des plus incomplètes. On fera bien d'y suppléer à l'aide des articles consacrés à Laudonnière dans *La France protestante* de MM. Haag (VI, 423) et dans la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Didot (XXIX, 890). On trouvera dans ces articles l'indication de plusieurs autres fragments historiques relatifs à l'expédition de la Floride.

Dominique de Gourgues, dont les exploits ont été ajoutés au récit de Laudonnière, était un gentilhomme protestant de la Gascogne. Animé d'une haine implacable contre les Espagnols, il jura de venger le massacre de Caroline. Il équipa trois petits navires, sur lesquels il embarqua 200 hommes de bonne volonté, et partit clandestinement pour l'Amérique. Il débarqua près de Caroline, au commencement de l'année 1568, s'allia aux Indiens, dont il connaissait la haine contre les Espagnols, et réussit à surprendre ces derniers, beaucoup plus nombreux que sa troupe. Il les fit tous pendre jusqu'au dernier, « non comme Espagnols, mais comme pirates, bandoliers et écumeurs de mer ».

Après avoir dépensé toute sa fortune dans cette expédition, de Gourgues revint en France, où il dut se cacher pour échapper aux recherches de Charles IX, qui l'eût livré à l'Espagne. Il prit en 1593 du service en Angleterre, mais il mourut à Tours la même année.

1983. HISTOIRE || NATURELLE ET MORALE || des || Iles Antilles || de l'Amérique , || Enrichie d'un grand nombre de belles Figures en taille douce, qui || representent au naturel les Places , & les Raretez les plus || considerables qui y sont décrites. || Avec un Vocabulaire Caraïbe. || Derniere Edition. || Reveuë & augmentée par l'Autheur d'un Recit de l'Estat present des || celebres Colonies de la Virginie, de Marie-Land, de la Caroline, du || nouveau Duché d'York, de Pen-Sylvania, & de la nouvelle An- || gleterre , situées dans l'Amerique septentrionale, & qui rele- || vent de la Couronne du Roy de la grand' Bretagne. || Tiré fidelement des memoires des habitans des mêmes Colonies, || en faveur de ceus, qui auroyent le dessein de s'y || transporter pour s'y établir. || *A Rotterdam*, || *Chez Reinier Leers*, M.DC. LXXXI [1681]. In-4. — RECIT || de || l'Estat || present || des celebres Colonies || De la Virginie, de Marie-Land, de la Caroline, du nouveau Duché || d'York, de Penn-Sylvania, & de la Nouvelle Angleterre, situées || dans l'Amerique septentrionale , entre les trente deuxiéme || & quarante sixiéme degrés de l'élevation du Pole du || Nord, & établies sous les auspices , & l'autorité || souveraine du Roy de la grand' Bretagne. || Tiré fidelement des memoires des habitans des mêmes Colonies , || en faveur de ceus , qui auroyent le dessein de s'y || transporter & de s'y établir. || *A Rotterdam*, || *Chez Reinier Leers*, || M.DC.LXXXI [1681]. In-4. — Ensemble 2 part. en un vol. in-4.

Histoire : Front. gravé ; titre ; 8 ff. pour une épître « A monsieur monsieur de Beveren, gouverneur de l'île de Tabago , etc. » , épître signée DE ROCHEFORT , et pour la *Preface* ; 2 ff. pour un *Avertissement au Lecteur* ; 6 ff. pour les *Copies de quelques lettres* , *choisies entre plusieurs autres*, *qui ont esté écrites en faveur de cette Histoire*, etc.; ensemble 18 ff. lim., 583 pp. et 6 ff., plus 3 planches placées aux pp. 53, 332, 412.

Le titre porte la marque de *R. Leers*, avec la devise : *Labore et vigilantia*. — Le frontispice, exécuté en 1658, mais dont les inscriptions ont été changées, représente l'Angleterre tenant le globe du monde et recevant les hommages des Indiens. Près de l'Angleterre est assis le protecteur Cromwell.

La seconde planche porte les signatures suivantes : *A. W. del.*, *H. B. fec.* — Outre les trois planches indiquées ci-dessus, le volume contient un grand nombre de figures en taille-douce tirées dans le texte.

Recit : 43 pp. en tout. — Le titre porte la marque de *Leers*.

On ne sait rien de l'auteur de ce livre. Son nom ne nous est connu que par la signature qui se trouve à la fin de l'épître dédicatoire. On a voulu le confondre avec César de Rochefort, auteur du *Dictionnaire général des mots les plus usités de la langue françoise* (Lyon , 1685, in-fol.), mais cette confusion paraît inadmissible. L'écrivain, à qui nous devons l'*Histoire naturelle*, a dû passer une partie de sa vie en Amérique, puis s'établir en Hollande, où son livre parut pour la première fois en 1658. Loin d'avoir été,

comme César de Rochefort, agrégé à l'université de la Sapience, de nombreux passages de son livre nous montrent qu'il était protestant. C'est donc par inadvertence que M. Brunet (art. *Rochefort*) le désigne sous le nom de P. de Rochefort.

On a proposé aussi d'attribuer l'*Histoire naturelle* à Louis de Poincy (voy. ce que dit Barbier à ce sujet) ; mais cette supposition, qui n'a d'autre fondement que les initiales placées au bas de l'épître dédicatoire de la première édition, tombe d'elle-même en présence du nom qui se rencontre ici.

M. Brunet remarque avec raison que l'édition de 1681 est la plus complète et doit être préférée.

1984. Histoire || generale || des || Antilles || habitées par les François. || Divisée en deux Tomes, || Et enrichie de Cartes & de Figures. || ... || Par le R. P. du Tertre, de l'Ordre des FF. Prescheurs, || de la Congregation de S. Louis, Missionnaire Apostolique || dans les Antilles. || *A Paris*, || *Chez Thomas Iolly, au Palais, en la Salle des Merciers,* || *à la Palme, & aux Armes d'Hollande.* || M.DC.LXVII [1667-1671]. || Avec Privilege. 4 vol. in-4, mar. r. jans., tr. dor. (*Thibaron et Joly.*)

Tome I. || *Contenant tout ce qui* || *s'est passé dans l'establissement des* || *Colonies Françoises :* Front. gravé ; titre ; 1 f. contenant les armes des Harlay ; 4 ff. pour une épître « A monseigneur Achille de Harlay, procureur general », et pour la *Preface ;* 5 ff. pour une permission du P. Thomas Turco, général des frères prêcheurs, un *Avertissement au relieur* et la *Table des chapitres* ; ensemble 12 ff. lim.; 593 pp. et 1 f.; plus 3 cartes doubles placées aux pp. 1, 65, 99.

Tome II. || *Contenant l'histoire* || *naturelle,* || *Enrichy de Cartes & de Figures* (1667) : Titre ; 2 ff. pour une épître « A monsieur Achile de Harlay, conseiller d'estat » ; 5 ff. de *Table* ; ensemble 8 ff. lim.; 539 pp.; plus 14 planches placées aux pp. 5, 82 (2 pl.), 107 (pl. double), 122 (pl. double), 195, 209, 246 (pl. double), 289 (pl. double), 308, 328, 356, 395, 419 (pl. double). — Le titre ne porte plus les mots : *Divisée en deux tomes.* Il en est naturellement de même pour les deux derniers volumes.

Tome III. || *Dans lequel il est traité* || *Du changement des Proprietaires des Ant-Isles.* || *De l'Etablissement de la Compagnie Royale des* || *Indes Occidentales : Et de son Gouvernement* || *jusqu'à la guerre entre la France & l'Angleterre* (1671) : Faux-titre ; titre ; 1 f. pour les armes des Bignon ; 2 ff. pour une épître « A monseigneur Hierome Bignon, conseiller du roy en ses conseils d'estat et privé, son avocat general au parlement de Paris, et maistre de sa bibliothéque », et pour une permission de F. Jean-Thomas de Rocaberti, général des frères prêcheurs ; 1 f. pour une permission signée de F. Antonin Mousset, provincial de la province de Saint-Louis, et pour une *Approbation* de deux professeurs en théologie ; 1 f. pour le *Privilége* ; 2 ff. pour un *Avis au Lecteur* ; ensemble 9 ff. lim.; 317 pp. et 4 ff. de *Table* ; plus 2 cartes doubles placées aux pp. 114 et 215. — Le titre porte : *Histoire* || *generale* || *des* || *Ant-Isles, etc.*, et l'adresse du libraire est ainsi conçue : *A Paris,* || *Chez Thomas Jolly, au Palais, en la Salle des Merciers, au coin de la* || *Gallerie des prisonniers, à la Palme, & aux armes d'Hollande ; & en* || *son Magasin ruë S. Jacques, entre les Eglises S. Severin & S.* || *Yves, à l'Enseigne des Armes d'Hollande.*

Tome IV. || *Dans lequel il est traité* || *De tout ce qui s'est passé de plus considerable dans* || *les Ant-Isles de l'Amerique, depuis le commen-* || *cement de cette derniere guerre, jusqu'à la paix de* || *Breda* (1671) : Titre (avec la même orthographe et la même adresse qu'au tome III) ; 1 f.

pour les armes des Bignon ; 2 ff. pour une épître « A monseigneur Thierry Bignon, conseiller du roy en ses conseils d'estat et privé, maistre des requestes et president au grand conseil » , pour les *Fautes survenues en l'impression* et pour un *Avis au relieur* ; ensemble 4 ff. lim.; 362 pp. et 7 ff. pour la *Table* et le *Privilége* ; plus 4 planches doubles placées aux pp. 25, 29, 33, 261.

La permission donnée à Du Tertre par F. Thomas Turco est daté de Rome, le 8 novembre 1648 ; elle se rapporte à une *Histoire de la Guadeloupe*. L'approbation du P. Thomas de Rocaberti, est datée de Rome, le 18 novembre 1670 ; celle du P. Antonin Mousset, de Paris, le 5 mai 1671.

Le privilège, daté du 22 avril 1666, est accorde pour dix ans au P. J.-B. Du Tertre, qui déclare en faire cession à *Th. Jolly*. — Le tome I porte un achevé d'imprimer du dernier février 1667 ; le tome III et le tome IV, un achevé d'imprimer du 31 juillet 1671.

4 des planches sont signées de *S. Le Clerc* (t. II, p, 122, 246, 289, 395) ; 2 des cartes (t. III) portent : *F. Lapointe*.

Jacques, en religion Jean-Baptiste, Du Tertre, naquit à Calais en 1610. Son goût pour les voyages lui fit prendre passage à bord d'un navire hollandais avec lequel il fit plusieurs voyages en Amérique ; plus tard, il servit dans l'armée du prince d'Orange, puis, abandonnant cette vie d'aventures, il entra chez les frères prêcheurs. Ses supérieurs, profitant de son expérience, l'envoyèrent aux Antilles, dont il entreprit d'écrire l'histoire. Son livre, fruit d'observations personnelles, est l'ouvrage le plus important qui ait été publié sur ces îles. Les écrivains postérieurs en ont attesté la parfaite exactitude.

1985. Relation || de l'establissement || des Francois || depuis l'an 1635. || En l'isle de la Martinique, l'vne des || antilles de l'Amerique. || Des mœurs des Sauuages, de la situation, || & des autres singularitez de l'isle. || Par le P. Iacques Bouton, de la || Compagnie de Iesus. || *A Paris*, || *Chez Sebastien Cramoisy* || *Imprimeur ordinaire du Roy, ruë* || *S. Iacques, aux Cicognes*. || M.DC.XL [1640]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 4 ff., 141 pp. et 1 f. blanc.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; 2 ff. pour une épître « A messieurs de la Compagnie des isles de l'Amerique » ; 1 f. pour la *Permission du R. P. Provincial* et pour la *Table*.

Le provincial de la compagnie de Jésus, par acte daté de Tours le 5 octobre 1640, autorise le P. Bouton à publier sa *Relation*, et le fait participer pour dix ans aux privilèges généraux octroyés à la compagnie le 10 mai 1583, le 10 décembre 1605 et le 14 février 1612.

Le P. Bouton était parti de Nantes, pour l'Amérique, le 25 novembre 1635. Nous ignorons quand il revint en Europe. Le P. Lelong dit qu'il mourut en 1658.

1986. [Œuvres du P. Raymond Breton. *Auxerre*, 1664-1667.] 4 vol. pet. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Voici la description de ces quatre volumes :

1. Petit || Catechisme || ou || Sommaire des trois pre- || mieres parties de la Doctrine || Chrestienne. || Traduit du François, en la langue des Ca- || raibes Insulaires, par le R. P. Raymond || Breton Sous Prieur du Conuent des || Freres Prescheurs de Blainuille. || *A Auxerre*. || *Par Gilles Bouquet*. *Imprimeur or-* || *dinaire du Roy*. || M.D.C.LXIV [1664]. Pet. in-8 de 70 pp. et 1 f. blanc.

Les pp. 3-5 contiennent une épître « A monsieur Claude André Lecler, escuyer, seigneur de Chasteau du Bois, St. Sire les Antrains, Miniers et autres lieux », qui avait fait les frais de l'impression.

Les pp. 6-8 sont occupées par un *Advis aux reverends péres missionnaires*, où l'auteur dit qu'il a composé son livre « en l'isle de la Dominique », et qu'il y a plus de dix ans qu'il le gardait en France. Quant au fond même de l'ouvrage, c'est l'ancien *Catechisme du diocése de Paris.*

2. **Dictionnaire** || Caraibe-François, || Meslé de quantité de Remarques || historiques pour l'esclaircissement || de la Langue. || Composé par le R. P. Raymond Breton, || Religieux de l'ordre des Freres Prescheurs, || & l'vn des premiers Missionnaires Apo- || stoliques en l'Isle de la Gardeloupe [*sic*] & au- || tres circonuoisines de l'Amerique. || *A Auxerre.* || *Par Gilles Bouquet, Imprimeur* || *ordinaire du Roy.* || M.D.C.LXV [1665]. Pet. in-8 de 8 ff. lim. et 480 pp.

Les ff. lim. contiennent: le titre; une épître « A monsieur Claude-André Lecler, escuyer, etc. », et un avis « Aux reverends péres missionnaires ».

3. **Dictionnaire** || François-Caraibe, || Composé par le R. P. Raymond Breton, Religieux de l'ordre des Freres Prescheurs. || & l'vn des quatre premiers François || Missionnaires Apostoliques en l'Isle de la || Gardeloupe, & autres circonuoisines de || l'Amerique. || *A Auxerre.* || *Par Gilles Bouquet, Imprimeur* || *ordinaire du Roy.* || M.D.C.LXVI [1666]. Pet. in-8 de 415 pp.

Le *Dictionnaire* est suivi du texte d'une bulle concédée par le pape Urbain VIII, le 12 juillet 1635, aux missionnaires franciscains envoyés aux Antilles, les PP. Pierre Pellican, Nicolas Bruchet, Pierre Griffron et Raymond Breton; puis viennent quatre petites pièces encomiastiques: deux distiques latins de M. **Brunet**, chanoine de l'église d'Auxerre, une épigramme française du P. **Alexis**, d'Auxerre, missionnaire, un quatrain de **Bombille** D. B., et un distique de **Philippe Breton**, « Vitellensis ».

La p. 415 contient trois permissions d'imprimer données à l'auteur par F. François Penon, vicaire général de la congrégation de S. Louis de l'ordre des frères prêcheurs, et par MM. Marie et Regnauldin. La première est datée du 16 septembre 1664; les deux autres, du 16 juillet 1666.

4. **Grammaire** || **Caraibe.** || Composée par le R. P. Raymond Breton || Religieux de l'Ordre des Freres Prescheurs, || & l'vn des quatre premiers Missionnaires || Apostoliques en l'Isle de la Gardeloupe, || et autres circonuoisines de l'Amerique. || *A Auxerre.* || *Par Gilles Bouquet, Imprimeur* || *ordinaire du Roy.* || M.D.C.LXVII [1667] Pet. in-8 de 135 pp.

Les pp. 3-5 contiennent une nouvelle épître « A monsieur Claude-André Leclerc, escuyer, etc. », qui avait pris à sa charge les frais d'impression de ce volume, comme des précédents.

Les pp. 6-7 sont occupées par une épître « Aux reverends péres missionnaires ».

Au v° de la p. 135 sont deux distiques latins de M. **Brunet**, chanoine d'Auxerre, et le texte de la permission donnée à l'auteur par F. Anthonin Mousset, vicaire général de la congrégation de S. Louis, de l'ordre des frères prêcheurs, en date du 23 août 1667.

Le P. Breton, né à Auxerre ou à Beaune en 1609, partit pour l'Amérique en 1635, avec les trois missionnaires dont nous avons donné les noms ci-dessus. Il dit, en 1666, à la fin de son *Dictionnaire françois-caraïbe*, qu'il avait quitté depuis treize ans les sauvages de la Dominique. On peut en conclure qu'il était rentré en Europe en 1653. Pendant ces dix-huit années de séjour aux Antilles, il avait acquis une grande expérience du pays et des habitants; aussi son témoignage était-il fréquemment invoqué par ceux qui voulaient décrire cette partie de l'Amérique. Il parle lui-même, dans la préface du *Dictionnaire caraïbe-françois*, de mémoires fournis par lui au P. Jaquinot, dit Armand de La Paix, au P. Mathias Dupuis et au P. Du Tertre.

Le P. Breton mourut à Caen en 1679. Ses ouvrages sur le caraïbe, idiome

actuellement disparu, ont pris de nos jours une grande importance. MM. L. Adam et Ch. Leclerc ont donné une réimpression de la *Grammaire* et du *Catechisme* (Paris, Maisonneuve, 1877, in-8). Le *Dictionnaire* n'a pas encore été reproduit, bien qu'il soit d'un intérêt plus général et contienne, en dehors de ce qui concerne la langue, une foule de renseignements précieux sur les mœurs des sauvages.

1987. Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue. Ecrite particulierement sur des Memoires Manuscrits du P. Jean-Baptiste le Pers, Jesuite, Missionnaire à Saint Domingue, & sur les Pieces Originales, qui se conservent au Dépôt de la Marine. Par le P. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, Chez Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur, Quay des Augustins.* M.DCC.XXX [1730-1731]. Avec Approbation et Privilege du Roy. 2 vol. in-4.

Tome premier : xxviij pp. pour le titre, une épître « A monseigneur le comte de Maurepas, ministre et secretaire d'état », un *Avertissement* et la *Table des sommaires*; 5 cartes pliées; 482 pp.; 29 ff. pour la *Table des matiéres* ; 1 f. pour les *Faules à corriger*; plus 2 cartes aux pp. 61 et 236, et un plan à la p. 223.

Tome second (1731) : xiv pp. pour le titre et la *Table des sommaires*; 506 pp.; 29 ff. pour la *Table des matiéres* et pour les *Fautes à corriger*; 1 f. pour la *Permission*, l'*Approbation* et le *Privilége*; plus 10 cartes placées aux pp. 1, 49, 133, 238, 278, 361, 387, 485, 495 et 497.

Sur les 18 cartes, 7 portent qu'elles ont été dressées par d'Anville, géographe du roi; une a été gravée par *Delahaye* (n° 1), une par *Leparmantier* (I, p. 61), cinq par *Dheuland* (II, pp. 238, 361, 387, 495, 497).

L'épître et le titre de départ de chaque volume sont surmontés de jolis fleurons dessinés par *A. Humblot*, gravés par *Mathey*.

La permission, donnée au P. de Charlevoix par son provincial, le P. Frogerais, est datée de Paris, le 27 janvier 1730.

Le privilège, daté du 9 juillet 1730, est accordé pour huit ans à *Louis Guérin*, et vise l'*Histoire de l'Isle Espagnole* en même temps que *Pyrrhus*, tragédie du sieur Crébillon. *H. L. Guérin* déclare que le privilège de *Pyrrhus* appartient à son frère, *Jacques Guérin*.

Le P. J.-B. Le Pers, jésuite wallon, parti pour l'Amérique vers 1705, était encore à Saint-Dominique quand il envoya au P. de Charlevoix des notes sur cette île en le priant d'en composer une histoire suivie. Charlevoix, obligé de se rendre à Rome, où il passa trois ans, ne put s'occuper de ce travail qu'à son retour, mais il y apporta dès lors une extrême diligence. Les documents tirés des archives de la marine et les cartes dressées par d'Anville augmentent singulièrement la valeur de l'ouvrage.

Exemplaire en grand papier.

E. — Voyages dans l'Amérique méridionale.

1988. La || Response aux || Lettres de Nico- || las Durant, dict le Cheualier de || Villegaignon, addressées à || la Reyne mere du || Roy. || Ensemble la Confutation d'vne heresie || mise en auant par ledict Villegaig- || gnon, contre la souue-

raine || puissance & autho- || rité des Rois. || Prouerb. 27. || Le fol qui se remet à sa follie, est || comme le chien retournant || à son vomissement *S. l. n. d.* [*v.* 1566], pet. in-8 de 46 ff. non chiffr., sign. *A-E* par 8, *F* par 6, mar r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Nicolas Durand, chevalier de Villegagnon, né vers 1505 à Provins, avait étudié le droit à Orléans, en compagnie de Calvin. Dégouté du barreau, il entra, vers 1531, dans l'ordre de Malte. Il prit part, en 1541, à l'expédition de Charles-Quint contre Alger, fit la guerre en Hongrie et en Piémont, puis servit dans la marine et obtint le grade de vice-amiral des côtes de Bretagne. En 1555, il parut faire adhésion à la Réforme et conçut le désir de fonder au Brésil une colonie où les protestants français pussent exercer en paix leur religion. Soutenu par l'amiral de Coligny, il obtint trois navires et une assez forte somme d'argent pour réaliser son projet. Il aborda le 10 novembre 1555 à Rio de Janeiro et prit possession de la baie. Après diverses péripéties, la colonie naissante succomba sous l'odieuse tyrannie de son fondateur. Les protestants accusèrent et accusent parfois encore Villegagnon de n'avoir été qu'un faux frère, vendu aux Guise. Toujours est-il qu'il abandonna ses compagnons aux cruautés des Espagnols et des Portugais, et rentra en France (1560). Il fut alors en butte à de violentes attaques, auxquelles il répondit avec une vivacité non moins grande. En 1561, le ministre Augustin Marlorat publia, sous le voile de l'anonyme, des *Remonstrances à la royne mère du roy*. Villegagnon répondit à ces *Remonstrances*, et sa réponse lui valut plusieurs répliques au nombre desquelles est la pièce que nous venons de décrire.

Cette pièce est l'œuvre d'un ardent huguenot, que la trahison de Villegagnon remplit de haine et d'indignation. Elle commence par une *Ode contenant une briefve description du voyage de Villegaignon au Bresil et des cruautez qu'il y a exercées*.

> Celuy dont l'affection
> Et solicitude ardente
> D'enfler son ambition.... (f. *Aij*, r° — *Biij*, v°).

A la fin sont 23 vers hexamètres latins « Ad Nicolaum Durant ».

Malgré toutes les attaques dirigées contre lui, Villegagnon reprit du service en France. Il fut grièvement blessé au siège de Rouen, le 15 octobre 1562, retourna plus tard en Hongrie, commanda l'armée royale contre les protestants en Champagne (1567), et mourut au mois de janvier 1571. Voy. Haag, *La France protestante*, nouvelle éd., V, 968-999.

1989. Histoire || d'vn Voyage || faict en la terre || du Bresil, autre- || ment dite Ame- || rique. || Contenant la nauigation. & choses remar- || quables, veües sur mer par l'aucteur : Le compor || tement de Villegagnon, en ce païs là. Les mœurs || & façons de viure estranges des Sauuages A- || meriquains : auec vn colloque de leur langage. || Ensemble la description de plusieurs Animaux, || Arbres, Herbes, & autres choses singulieres, || & du tout inconnues par deça, dont on verra les || sommaires des chapitres au commencement du || liure. || Non encores mis en lumiere, pour les causes || contenues en la preface. || Le tout recueilli sur les lieux par Iean de || Lery natif de la Margelle, terre || de

sainct Sene au Duché de || Bourgongne. || Seigneur, ie te celebreray entre les peu- || ples, & te diray Pseaumes entre les na- || tions. Pseau. CVIII. || *Pour Antoine Chuppin.* || M.D.LXXVIII [1578]. *S. l.* [*La Rochelle*], in-8 de 24 ff. lim., 424 pp. et 7 ff. de *Table*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; une épître « A illustre et puissant seigneur, François, comte de Colligny, seigneur de Chastillon, etc. », en date du 20 décembre 1577; un sonnet de L. DANEAU ; un sonnet de P. MELET et un sonnet anonyme ; la *Preface* ; le *Sommaire des chapitres*.

Le volume est orné de 6 figg. gravés sur bois, qui occupent les pp. 121, 231, 249, 275, 315, 335.

Lorsque Villagnon fut arrivé au Brésil pour y établir une colonie où l'on pût librement pratiquer la religion réformée, il écrivit à Calvin pour lui demander son appui et surtout des ministres. L'église de Genève reçut favorablement ces ouvertures et décida qu'une mission évangelique serait envoyée en Amérique. Elle en confia la direction au vieux Philippe de Corguilerey, sieur du Pont. Jean de Léry, âgé d'environ 22 ans, fut désigné, avec Pierre Richer et Guillaume Chartier, pour faire partie de l'expédition. Dix autres réformés, pleins d'enthousiasme : Pierre Bordon, Mathieu Verneul, Jean Du Bordet, André La Fon, Nicolas Denis, Jean Gardien, Martin David, Nicolas Raviquet, Nicolas Carmeau et Jacques Rousseau, se joignirent à eux au moment du départ de Genève. Coligny fit donner toutes facilités aux voyageurs, qui prirent la mer à Honfleur, le 19 novembre 1556, sous la conduite du sieur de Bois-le-Comte, neveu de Villegagnon. Peu de temps après l'arrivée des ministres au Brésil, Villegagnon changea de dispositions à leur égard, organisa contre eux des persécutions et déclara qu'il ne voulait plus tolerer les huguenots. Jean de Léry resta au Brésil jusqu'en 1559, époque à laquelle il revint en Europe avec Pierre Richer. Il s'établit d'abord à Genève, puis fut envoyé comme ministre à Belleville. En 1572, il exerçait ses fonctions pastorales à La Charité, où il faillit être massacré à la Saint-Barthélemi. Il avait rédigé son voyage dès son retour en Europe ; mais, par suite de circonstances qu'il raconte en détail, son manuscrit fut deux fois perdu. Il ne vit le jour qu'en 1578.

1990. HISTOIRE || d'vn Voya- || ge fait en la || terre du Bresil, || dite Amerique. || Contenant la nauigation || & choses remarquables, veues sur mer par l'Autheur. Le || comportement de Villegagnon en ce pays la. Les mœurs & fa- || çons de viure estranges des Sauuages Bresiliens : auec vn col- || loque de leur langage. Ensemble la description de plusieurs || Animaux, Poissons difformes, Arbres, Herbes, Fruicts, & || Racines, & autres choses singulieres, & du tout incognues || par deça, dont on verra les sommaires des chapitres au de- || uant la Preface. || Auec les Figures, reueue, cor- || rigee & encores de nouueau bien augmentee || par l'Autheur. || Cinquieme Edition, || dediée || a Madame la Princesse d'Orange. || Le tout recueilli sur les lieux, par Iean delery, || natif de la Margelle, Terre de Sainct Sene || au Duché de

Bourgongne. || Pseaume CVIII. || Eternel ie te celebrerai entre les peuples, & te dirai || Pseaumes entre les nations. || [fleuron] || *A Geneue.* || *Pour Iean Vignon.* || M.DC.XI [1611]. In-8 de 40 ff. lim., 489 pp., 7 ff. et 1 pl. pliée, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le livre de Jean de Léry, dont nous venons de décrire l'édition originale, fut plusieurs fois réimprimé en l'espace de peu d'années. Il en existe des éditions de *Genève, Ant. Chuppin,* 1580 et 1585, et de [*Genève*], *héritiers d'Eustache Vignon,* 1594, 1599 et 1600, in-8, sans parler d'une traduction latine donnée à Genève en 1586, 1594 et 1642, in-8. L'édition française de 1611, la dernière que l'auteur ait revue, est donc la septième et non la cinquième; mais il est important de remarquer que certaines parties du volume ont seules été réimprimées dans une ou deux des éditions qui portent une date antérieure.

Les ff. lim. comprennent : le titre; les trois sonnets déjà publiés en 1578; un sonnet de B. A. M.; un sonnet signé de la devise de PIERRE POUPO : *Felice l'alma che per Dio sospira*; un sonnet de B. D. R.; un sonnet « de l'autheur »; un sonnet de MEILIER; deux quatrains de G. POINSSARD, « Auvergnat »; un quatrain de N. B. D., et un sonnet anonyme; un *Advertissement de l'autheur*, signé de la devise : *Plus voir qu'avoir*; une épître « A madame et tres-illustre princesse d'Orange, Louise, fille unique du feu grand admiral de France, Gaspard de Colligni », épître datée « de l'Isle, près Montrichier, terre et pays des magnifiques, puissans et souverains seigneurs de Berne », le 1[er] janvier 1611; des anagrammes de Louise de Coligny et de son fils, Henri de Nassau, signés de la devise : *Plus voir qu'avoir*; les *Sommaires*; les *Livres et Autheurs alleguez*; la *Preface*. Ce dernier morceau remplit à lui seul 27 ff. A la fin est répétée la devise de Jean de Léry.

L'ouvrage est orné de 8 figg. qui occupent les pp. 121, 243, 250, 262 (même fig. qu'à la p. 243), 304, 321, 375, 393. La grande pl. tirée hors texte, *Pourtrait du combat entre les sauvages tououpinambaoults et margaias ameriquains*, est placée entre les pp. 240 et 241.

Les additions annoncées sur le titre sont principalement consacrées à la réfutation des attaques auxquelles Jean de Léry avait été en butte de la part des catholiques, en particulier du P. Thevet. L'auteur cite le jugement porté par J.-A. de Thou sur l'expédition de Villegagnon, jugement en tout conforme au sien propre.

1991. HISTOIRE || de la Mission || des Peres Capucins || en L'Isle de Maragnan et || terres circonuoisines || ou || est traicte des sin- || gularitez admirables & des || Meurs merueilleuses des Indiens || habitans de ce pais Auec les missiues || et aduis qui ont este enuoyez de nouue[au] || Par || Le R. P. Claude d'Abbeuille || Predicateur Capucin. || Prædicabitur Euangelium || Regni In vniuerso orbe. Mat. 24 || Auec priuilege du Roy. || *A Paris* || *De l'Imprimerie de François* || *Huby, ruë S[t] Iacques à la Bible d'Or,* || *et en sa boutique au Palais en la galle-* || *rie des Prisonniers.* || 1614. In-8 de 8 ff. lim., 394 ff. chiffr. et 14 ff. non chiffr., mar. br. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les liminaires comprennent : un beau frontispice gravé dans lequel est inscrit le titre; 3 ff. pour une épître « A la Reyne »; 1 f. pour la *Permission*

et Approbation du reverend pére Honoré de Paris, provincial des peres capucins de cette province, etc. (en date du 17 janvier 1614), l'*Approbation du R. P. Leonard de Paris, premier diffiniteur et gardien du couvent des péres capucins de Paris* (en date du 23 janvier 1614) et l'*Approbation du R. P. Archange de Pembrocq, diffiniteur et commissaire provincial de la mission des Indes occidentales* (même date); 1 f. pour l'*Extraict du privilége*; 2 ff. de *Table*.

Le privilège, daté du 24 janvier 1614, est accordé à *Fr. Huby* pour dix ans.

Le P. Claude d'Abbeville, dont le nom de famille était Clément Foulon, partit pour le Brésil avec M. de Razilly, en 1612. Il s'embarqua, le 19 mars, à Cancale, en compagnie du P. Yves d'Évreux, du P. Arsène de Paris et du P. Ambroise d'Amiens. Il en revint l'année suivante, et débarqua au Hâvre le 16 mars 1613. Tout ce qu'il rapporte du climat et des productions de l'île de Maragnan est aussi exact que judicieux. Les données recueillies par lui sur l'histoire naturelle du pays sont particulièrement estimées.

1992. Veritable || Relation || de tout ce qui || s'est fait et passé || au voyage que Monsieur de || Bretigny fit à l'Amérique || Occidentale. || Auec vne Description des Mœurs, & des || Prouinces de tous les Sauuages de cette || grande partie du Cap du Nord : vn Diction- || naire de la Langue, & vn Aduis tres-neces- || saire à tous ceux qui veulent habiter ou faire || habiter ce Païs-la, ou qui desirent d'y esta- || blir des Colonies. || Le tout fait sur les lieux, par Paul Boyer, || Escuyer, Sieur de Petit-Puy. || *A Paris,* || *Chez Pierre Rocolet, Impr. & Lib.* || *Ordin. du Roy & de la Maison de Ville;* || *au Palais.* || M.DC.LIV [1654]. || Auec Priuilege de Sa Majesté. In-8 de 13 ff. lim., 463 pp. et 1 f. blanc, mar. bl. jans., tr. dor. (*A Motte.*)

Les ff. lim. contiennent: une épître « A monsieur monsieur Colbert, conseiller du roy en tous ses conseils, intendant des maisons, domaines et finances de monseigneur le duc d'Anjou, etc. »; un sonnet de Du Pré, un sonnet de Du Pelletier; un quatrain de Sauroy; des stances de Paget; un sonnet de Le Clerc; la *Table des chapitres*. — Le 13e f., qui forme encart, est occupé par un *Extraict du privilége*.

Le privilège, daté du 8 février 1653, est accordé à *P. Rocolet* pour neuf ans. — L'achevé d'imprimer est du 2 janvier 1654.

Charles Poncet de Brétigny, aventurier normand, fut un de ces voyageurs qui, au XVIIe siècle, allèrent chercher en Guyane les merveilleux trésors de l'Eldorado, et n'y trouvèrent que la misère et la mort. Nommé gouverneur de la Guyane et chargé d'assurer la possession de cette colonie à la France, il s'embarqua à Dieppe, le 1er septembre 1643, à la tête de 300 colons, répartis sur deux navires. Après des incidents de toute nature, il fut massacré par les sauvages en 1645. Paul Boyer, auteur de notre relation, avait accompagné Brétigny à la Guyane, en qualité de secrétaire. Il revint à Paris, après l'assassinat de son chef et la destruction de la colonie française. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de linguistique, mais son principal titre littéraire est ce livre dans lequel il raconte d'une façon intéressante les événements auxquels il avait assisté pendant cette malheureuse expédition.

1993. Voyage || de la France || Equinoxiale || en l'Isle de Cayenne, || entrepris par les François || en l'année M.DC.LII

|| Diuisé en trois Livres [*sic*]. || Le Premier, contient l'établissement de la Colonie, || son embarquement, & sa route iusques à son arriuée || en l'Isle de Cayenne. || Le Second, ce qui s'est passé pendant quinze mois que || l'on a demeuré dans le païs. || Le Troisiesme, traitte du temperament du païs, de || la fertilité de sa terre, & des mœurs & façons de faire || des Sauuages de cette contrée. || Avec [*sic*] vn Dictionnaire de la Langue du mesme Païs. || Par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de Ste Geneviéve [*sic*] || de Senlis, Superieur des Prestres qui ont passé dans le Païs. || *A Paris*, || *Chez François Clouzier, dans la Cour du Palais*, || *proche l'Hostel du Premier President.* || M.DC.LXIV [1664]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 12 ff. lim. et 432 pp.

Les ff. lim. comprennent : une épître « A tres-haut et tres-puissant seigneur, monseigneur Henri-Albert de Cossé, duc de Brissac, pair de France, etc. » ; une *Preface*; la *Table des chapitres*, le *Privilége* et les *Fautes survenues en l'impression.*

Le privilège, daté du 24 mars 1664, est accordé à *François Clouzier* pour sept ans. — L'achevé d'imprimer est du 5 avril 1664.

Biet s'embarqua pour Cayenne, en 1652, avec une troupe de 600 colons envoyés en Amérique par une compagnie à laquelle la colonie avait été concédée. L'entreprise eut une issue des plus lamentables, et Biet dut se consacrer au soulagement de ses compagnons, victimes des maladies et de la misère. Il rentra en France après un séjour de quinze mois en Amérique, et se mit à écrire la relation de son voyage. Il s'est glissé dans cette relation diverses erreurs que le P. Du Tertre a rectifiées.

L'ouvrage se termine par un *Dictionnaire galibi.*

1994. Nouvelle Relation de la France Equinoxiale. Contenant la Description des Côtes de la Guiane; de l'Isle de Cayenne; le Commerce de cette Colonie ; les divers changemens arrivés dans ce Pays ; et les Mœurs & Coûtumes des différens Peuples Sauvages qui l'habitent. Avec Des Figures dessinées sur les lieux. Par Pierre Barrere, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Docteur & Professeur en Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital Militaire de la même Ville, ci-devant Médecin-Botaniste du Roi dans l'Isle de Cayenne. *A Paris, Chez Piget, Quai des Augustins. à St. Jacques. Damonneville, Quai des Augustins. à St. Etienne. Durand, ruë St. Jacques, au Griffon.* [*De l'Imprimerie de Moreau.*] M.DCC.XLIII [1743]. In-12 de 2 ff., IV et 250 pp. et 1 f., plus 3 cartes et 16 figg., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Les IV pp. qui suivent le faux-titre et le titre contiennent un *Avertissement*.

Les 3 cartes sont placées aux pp. 1, 34, 36. La dernière est signée du graveur *Le Parmentier*.

Les 16 figures sont placées aux pp. 15, 28, 97, 122, 135, 138, 139, 141, 159, 168, 178, 188, 194, 195, 196 (2 pl.).

On lit au r⁰ du f. qui termine le volume : « L'approbation et le privilège se trouvent à la fin du livre intitulé : *Essai sur l'histoire naturelle de la France equinoxiale, etc.*, du même auteur, qu'on trouvera chez les mêmes libraires ». Au-dessous est le nom de l'imprimeur.

Pierre Barrère, naturaliste français, né vers 1690, fut envoyé en 1722 à Cayenne, où il passa trois ans. Sa relation contient une description de la culture du café, de la canne à sucre, du rocou, de l'aloès et du manioc.

1995. Description géographique de la Guyane.

> Mille hominum species, & rerum discolor usus :
> Velle suum cuique est, nec voto vivitur uno.
> Perse, Sat. 5, v. 52 & 53.

A Paris, De l'Imprimerie de Stoupe. M.DCC.LXIII [1763]. In-4 de xiv pp., 1 f., 294 pp. et 1 f., plus 1 titre gravé, 20 cartes et 10 figg.

Le titre gravé est ainsi conçu : *Déscription* [sic] *Géographique de la Guyane. Contenant les Possessions et les Etablissemens des François, des Espagnols, des Portugais, des Hollandois dans ces vastes Pays. Le Climat, les Productions de la Terre et les Animaux leurs Habitans, leurs Mœurs, leurs Coutumes. et le Commerce qu'on y peut faire. Avec des Remarques pour la Navigation et des Cartes, Plans, et Figures. Dressées au Dépost des Cartes et Plans de la Marine Par Ordre de M. le Duc de Choiseul Colonel Général des Suisses et Grisons, Ministre de la Guerre et de la Marine. Par le S. Bellin Ingenieur de la Marine et du Depost des Plans, Censeur Royal, de l'Academie de Marine et de la Societé Royale de Londres. M.DCC.LXIII.*

Les pp. III-X contiennent un *Avertissement* ; les pp. XI-XIV, la *Table des chapitres.* — Le f. qui suit est occupé, au r⁰, par la *Table des cartes et plans*, et, au v⁰, par la *Table des planches pour l'histoire naturelle.*

Le titre gravé est signé de *Croisey* ; mais ni les cartes, ni les figures ne portent de signature.

Les planches sont placées aux pp. 58, 65, 82, 84, 86, 122, 193, 197, 222, 228 et se suivent dans cet ordre : VI, V, II, I, IV, VII, VIII, IX, X, III. Le placement des cartes est indiqué à la table.

L'auteur de cet ouvrage, S. Bellin, était né en 1703 ; il mourut en 1772. Il avait été précédemment chargé de dresser les cartes jointes à l'*Histoire et Description generale de la Nouvelle France*, 1744 (n⁰ 1978).

1996. Conqvista del Perv. || ¶ Verdadera relacion || de la conquista del Peru ꝛ prouincia del Cuzco lla || mada la nueua Castilla. Conquistada por Fran- || cisco piçarro . capitan dela .S.C.C.M. del Empe- || rador nuestro señor. Embiada a su magestad por || Francisco de Xerez natural dela muy noble y leal || ciudad de Seuilla : secretario del sobredicho capi- || tan en todas las prouincias ꝛ conquista de la nue- || ua Castilla : y vno de los primeros conquistado- || res della. || ¶ Fue vista y examinada esta obra por mandado || delos señores Inquisidores. — ¶ *Fin.* || *A gloria de Dios y dela virgen* || *Maria se acabo el presente trac-*

tado llamado La con- || quista del Peru. Fue Impreso en Salamanca || por Iuan de Iunta : acabose a cinco dias || del mes de Iulio año del nascimien- || to de nuestro señor Iesu Christo || de Mil ꝛ Quinientos ꝛ || quarenta ꝛ sie- || te [1547] *años* .:. || ✠ In-fol. goth. de 1 f. pour le titre et 21 ff. chiffr. impr. à 2 col., sign. *a-b* par 8 , *c* par 6.

Le titre, entouré d'un riche encadrement, contient un bois qui représente des hommes d'armes, rangés en bataille sous les murs d'une ville.
Au v° du titre est placé le *Prólogo.*

La *Relacion* de Fr. de Xerez est souvent jointe à la seconde édition de la *Corónica de las Indias* de Gonzalo Hernandez de Oviedo, publiée sous la même date de 1547. Elle a été réimprimée, en 1749, par D. Andrés Gonzalez Barcia dans ses *Historiadores primitivos de las Indias* (III , 179-237 , plus 3 ff. non chiffr.). M. Ternaux-Compans en a donné une traduction française qui forme le tome IV de ses *Voyages, Relations et Mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique* (Paris, 1837, in-8).
Harrisse, *Biblioth. amer. vet.*, n° 277.

1997. Relation d'un Voyage Fait en 1695. 1696. et 1697. aux Côtes d'Afrique , Détroit de Magellan , Brezil , Cayenne & Isles Antilles, par une Escadre des Vaisseaux du Roy, commandée par M. de Gennes. Faite par le Sieur Froger, Ingenieur Volontaire sur le Vaisseau le Faucon Anglois. Enrichie de grand nombre de Figures dessinées sur les lieux. Imprimée par les soins & aux frais du sieur de Fer, Geographe de Monseigneur le Dauphin. *A Paris, Dans l'Isle du Palais , sur le Quay de l'Horloge, à la Sphere Royale. Et Chez G. Saugrain , dans la grande Salle du Palais, à la Croix d'Or.* [*De l'Imprimerie de Gilles Paulus-du-Mesnil.*] M.DC.XCVIII [1698]. Avec Privilege du Roy. In-12 de 7 ff. lim. et 219 pp., plus 16 figg. et 13 cartes, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé, tiré sur un f. séparé ; le titre ; une épître « A monseigneur , monseigneur Phelippeaux , comte de Maurepas, secretaire d'estat, surintendant general de la Marine » ; la *Preface.*
Au v° de la p. 219 est un *Extrait* du privilège accordé pour huit ans au sieur de Fer, le 15 octobre 1697. L'achevé d'imprimer est du 9 janvier 1698.
Les figg. sont placées aux pp. 7, 14, 16, 40, 45 (2 figg.) , 56, 72, 77, 85 (2 figg.), 97, 115, 123, 126, 150 ; les cartes, aux pp. 11, 21, 32, 64, 92, 99, 101, 103, 129, 135, 159, 166, 208.
Dix des planches (figures ou cartes) sont signées du graveur *Inselin.*

M. de Gennes , navigateur français , se distingua dans plusieurs missions qui lui attirèrent la faveur du roi. D'un caractère aventureux , il conçut en 1694 le projet de fonder une colonie au détroit de Magellan. Il s'embarqua au mois de juin 1695 sur une escadre de six navires que le roi avait mise à sa disposition, longea la côte d'Afrique, détruisit le fort James que les Anglais avaient élevé au milieu de la Gambie, puis gagna le Brésil. Il atteignit le détroit de Magellan au mois de février 1696 et reconnut les terres qui le bordent. Le froid et le manque de vivres ne lui permirent pas de fonder l'éta-

blissement qu'il avait projeté. Il rentra dans l'Atlantique au mois d'avril, toucha San-Salvador, Cayenne et la Martinique, et rentra dans le port de La Rochelle, le 21 avril 1697. François Froger, jeune ingénieur, qui avait fait partie de l'expédition, en fut l'historien. Les observations hydrographiques et les détails d'histoire naturelle qu'il a consignés dans sa relation sont d'une exactitude qui a été reconnue depuis.

II. — HISTOIRE.

1. — *Histoire universelle.*

1998. Histoire universelle de Diodore de Sicile, Servant à l'Histoire de l'origine des Peuples & des anciens Empires ; Traduite en François, Avec des Notes Géographiques, Chronologiques, Historiques & Critiques. Par Monsieur l'Abbé Terrasson, de l'Académie Françoise. Nouvelle Edition. *A Paris, Chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul.* M.DCC.LVIII [1758]. Avec Approbation & Privilége du Roi. 7 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 2 ff. pour le faux-titre et le titre ; xxxv pp. pour la *Preface* ; 8 ff. pour la *Table des sommaires*, l'*Approbation* et le *Privilége* ; 487 pp. — On lit à la fin : *De l'Imprimerie de Quillau, rue Galande, à l'Annonciation.*

Tome second : 8 ff. (dont le 1er est blanc) pour le titre et la *Table des sommaires* ; 408 pp.; 28 ff. pour la *Table des matiéres* et le *Privilége.* — On lit à la fin : *De l'Imprimerie de Quillau*, 1737.

Tome troisiéme : 2 ff. pour les titres ; xxij pp. pour une *Preface* et pour l'*Approbation* ; 17 ff. pour la *Table des sommaires* ; 571 pp. et 1 f. — On lit à la fin : *De l'Imprimerie de Montalant, Quay des Augustins.*

Tome quatriéme : 27 ff. pour les titres et la *Table des sommaires* ; 629 pp.; 18 ff. pour la *Table des matiéres* et les *Errata* ; 1 f. blanc. — On lit à la fin : *De l'Imprimerie de Quillau.*

Tome cinquiéme : 2 ff. pour les titres ; vij pp. pour une *Preface* ; 14 ff. pour la *Table des sommaires* ; 456 pp. et 1 f. — On lit à la fin des ff. lim. : *De l'Imprimerie de la Veuve Delatour, rue de la Harpe, aux trois Rois*, 1744. — La même mention, sans adresse, est répétée à la fin du volume.

Tome sixiéme : 30 ff. pour les titres et la *Table des sommaires* ; 460 pp.; 19 ff. pour un *Avertissement*, une *Table chronologique* et la *Table des matiéres* ; 1 f. blanc. — On lit à la fin : *De l'Imprimerie de la Veuve Delatour.*

Tome septiéme : 2 ff.; 341 pp.; 5 ff. pour la *Table des matiéres* et les *Errata* ; 1 f. blanc. — On lit à la fin : *De l'Imprimerie de la Veuve Delatour.*

Le privilège, daté du 7 décembre 1736, est accordé pour six ans à *Jean De Bure l'aîné.*

La traduction de l'abbé Terrasson, qui a la réputation d'être peu fidèle,

avait paru de 1737 à 1744. Le libraire, qui annonce une nouvelle édition, s'est borné à changer les titres de la première.

Exemplaire aux armes de MARIE-THÉRÈSE DE SAVOIE, COMTESSE D'ARTOIS, morte en 1805. Cet exemplaire provient de la vente O. DE BÉHAGUE (Cat., nº 1587).

1999. LE PREMIER [— LE CINQVIESME] VOLV- || ME DE VINCENT Mïroir || hystorial. *Nouuellemēt imprime a Paris.* || ¶ *Ilz se vendent en la rue sainct Iaques a Paris* || *a lenseigne de la fleur de lys dor.* || ¶ *Mil. V. C. XXXI* [1531]. — [A la fin du Vᵉ volume :] ¶ *Cy fine le .xxxiiᵉ & dernier liure de* || *Vincent miroir historial Nouuelle-* || *ment imprime a Paris par Nicolas* || *couteau. Et fut acheue dimprimer* || *le .xviᵉ. iour du moys de mars Lan* || *Mil cinq cēs .xxxi* [1532, n. s.]. 5 tomes en 2 vol., in-fol. goth., impr. à 2 col. v. f., tr. marbr. (*Anc. rel.*)

Premier Volume : 8 ff. lim. et 236 ff. chiffr. — Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un grand encadrement. Cet encadrement porte la devise de *Jehan Petit* : *Petit a petit*, et sa marque représentant une fleur de lys accompagnée des initiales *I. P.* — Au vº du titre est un grand bois qui représente l'acteur offrant son livre au roi. — Les 7 autres ff. lim. contiennent le *Prologue* et la *Table*.

Le rº du 1ᵉʳ f. chiffré contient un grand bois où l'on voit l'acteur écrivant à un pupître, et le Christ lui apparaissant, avec les instruments de la Passion.

Le second volume || *de Vincent Miroir* || *Hystorial* : 8 ff. lim. et 240 ff. chiffr. — Le titre ne contient que les trois lignes que nous venons de reproduire, placées au milieu de l'encadrement de *Jehan Petit*.

Le rº du 1ᵉʳ f. chiffré contient un grand bois qui représente un roi et sa cour devant un château gothique.

Le tiers volume || *de Vincent miroir* || *Hystorial* : 6 ff. lim., 243 ff. chiffr. et 1 f. blanc. — Le titre est orné d'un encadrement qui porte le nom de *Galliot Du Pré*. — Le rº du 1ᵉʳ f. chiffr. contient un grand bois qui représente un roi à qui un personnage agenouillé remet les clefs d'un château ; un autre personnage, placé devant le roi, tient, d'une main, une épée et, de l'autre, une tête sanglante.

Le quart volume || *de Vincent miroir* || *Hystorial* : 6 ff. lim. et 202 ff. chiffr. — Le titre est orné de l'encadrement de *Jehan Petit*. — Le rº du 1ᵉʳ f. chiffr. contient un grand bois qui représente une bataille.

Le Cinquiesme || *volume de Vincent* || *Miroir hystorial* : 6 ff. lim. et 218 ff. chiffr. — Le titre est orné de l'encadrement de *Jehan Petit*. — Le rº du 1ᵉʳ f. chiffr. est orné d'un bois qui représente le siège d'un château. — Le dernier f. contient, au rº, le titre courant et 20 lignes de texte. Au-dessous est la souscription reproduite ci-dessus.

Le traducteur français de Vincent de Beauvais est frère JEHAN DE VIGNAY, dont le nom se trouve en tête du *Prologue* dans les manuscrits.

Antoine Verard, qui a le premier fait imprimer cette traduction, en 1495, a corrigé le prologue pour lui donner la forme d'une dédicace au roi Charles VIII, et en a fait disparaître le nom de Jehan de Vignay. Le texte, ainsi modifié, a été reproduit par les libraires qui ont donné de nouvelles éditions du *Miroir hystorial*, mais le nom du traducteur se retrouve dans le corps même de l'ouvrage (par exemple, t. I, fol. 73 *b*). Nous citerons d'ailleurs plus loin (nº 2020) un passage du *Prologue* mis par Jehan de Vignay en tête de la *Legende dorée* de Jacques de Voragine, et où ce religieux fait

directement allusion à sa traduction de Vincent de Beauvais. Le même passage nous apprend que le *Miroir* fut traduit pour Jehanne de Bourgogne, reine de France, par conséquent entre 1317 et 1329. Cf. P. Paris, *Manuscrits françois*, II, 89.

2000. Discours || sur || l'Histoire || universelle || A Monseigneur || le Dauphin : || Pour expliquer la suite de la Religion & les || changemens des Empires. || Premiere Partie || Depuis le commencement du Monde jusqu'à l'Empire || de Charlemagne. || Par Messire Jacques Benigne Bossuet, Evesque || de Condom, Conseiller du Roy en ses Conseils, cy devant || Précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier || Aumosnier de Madame la Dauphine. || *A Paris*, || *Chez Sebastien Mabre-Cramoisy*, *Imprimeur* || *du Roy*, *ruë Saint Jacques*, *aux Cicognes*. || M.DC.LXXXI [1681]. || Avec Privilege de Sa Majesté. Gr. in-4 de 1 f., 561 pp. et 3 ff., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition originale.

Le titre est orné d'une marque de *Mabre-Cramoisy*, gravée en taille-douce.

Au-dessus du titre de départ est un grand fleuron dessiné par *Le P.* [*Le Pautre ?*], gravé par *J. Jollain*. — La 1re initiale du texte est gravée en taille-douce. — Un fleuron non signé termine le volume.

Exemplaire en grand papier, aux armes d'Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, mort en 1715.

De la bibliothèque du prince Sigismond Radziwill (Cat., n° 1249).

2. — *Histoire des religions.*

A. — Histoire du paganisme.

2001. Bocace de la genealogie || des Dieux. — *Cy finist Iehan bocace de la genea* || *logie des dieux Imprime nouuellemẽt* || *a Paris Lã mil CCCC. quatre vĩgtz* || *ꝯ dix huit le neufiesme iour De feurier* [1499, n. s.] || *Pour Anthoine verard libraire demou* || *rant a Paris sur le pont nostre dame a* || *lymage saint Iehan leuãgeliste / ou au* || *palais au premier pilier deuant la cha-* || *pelle ou len chante la messe De messei-* || *gneurs les presidens*. In-fol. goth. de 226 [lis. 224] ff. chiffr. et 6 ff. non chiffr., impr. à 2 col. à 46 lignes à la page, mar. bl. jans., doublé de mar. r., guirlande de feuillage à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le r° du 1er f. ne contient que les deux lignes de l'intitulé. — Au v° est un grand bois qui représente l'acteur endormi sous un arbre, et, près de lui, une dame se passant une épée au travers du corps.

L'édition est ornée d'un grand nombre de figures et d'initiales gravées sur bois

Cet exemplaire appartient au second tirage de l'édition. La faute *Geneologie des Dieux*, qu'on remarque sur les exemplaires de premier tirage, a été corrigée. Le cahier *a*, qui était primitivement de 8 ff., a été réimprimé en caractères plus petits, à 54 lignes à la page, en sorte qu'il ne se compose plus que de 6 ff. Les notes marginales y sont en lettres rondes, au lieu d'être en lettres de forme comme dans le reste du volume. Pour gagner de la place, l'imprimeur a placé au v° même du titre le grand bois décrit ci-dessus, tandis que cette figure se trouvait d'abord au v° du second f. De plus, le cahier *a*, qui contenait d'abord 6 petits bois, n'en contient plus qu'un seul.

Par suite de ce remaniement, le numérotage des ff. saute de iiij (*lis*. vj) à ix. Les ff. x et xv (*bij-bvij*), lviij et lxiij (*hij-hvij*), lx et lxj (*hiiij-hv*) ont été également réimprimés en caractères plus fins, et les bois offrent des différences.

Les mêmes particularités se remarquent dans le bel exemplaire de Guyon de Sardière conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote Y 24. 1. Rés. Elles ne se présentent pas au contraire dans un autre exemplaire que possède le même établissement.

Le texte des ff. réimprimés est le même que celui des ff. primitifs. Peut-être le remaniement que nous signalons doit-il être expliqué par le désordre survenu dans l'officine de *Verard* lors de la chûte du pont Notre-Dame, en 1499. Il n'est pas sans exemple du reste. M. Brunet (I, 1869) relève un remaniement analogue dans un exemplaire des *Chroniques de France*, imprimées par *Jehan Maurand* pour *Ant. Verard* en 1493.

Le traité original de Boccace est écrit en latin : *Genealogia deorum gentilium*. La plus ancienne édition du texte latin est celle de *Venise*, par *Windelin de Spire*, 1472, in-fol. Le traducteur français, qui n'est nommé nulle part, est probablement Laurent de Premierfait, à qui l'on doit la traduction de plusieurs autres ouvrages de Boccace. En tout cas, malgre certains rajeunissements, la langue est celle de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe.

2002. Lettres à Émilie sur la Mythologie par C. A. Demoustier. *A Paris, Chez Ant. Aug. Renouard.* [*De l'imprimerie de Didot l'aîné.*] M.DCCC.IX [1809]. 6 part. en 2 vol. in-8, mar. bl., fil., dos et coins ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Première Partie : viij et 143 pp., plus un portr. et 6 figg. — *Seconde Partie :* 128 pp. et 6 figg. — *Troisième Partie :* 104 pp. et 6 figg. — *Quatrième Partie :* 107 pp. et 6 figg. — *Cinquième Partie :* 116 pp. et 6 figg. — *Sixième Partie :* 148 pp. et 6 figg.

Le portrait, dessiné par *Pajou fils*, a éte gravé par *Max. Tardieu*. Les 36 figures, dessinées par *J.-M. Moreau le jeune*, ont été gravés par *R. Delvaux* (14), *Ph. Trière* (6), *E. de Ghendt* (8), *B. Roger* (2), *N. Thomas* (2) et *J.-B. Simonet* (4).

Exemplaire en papier vélin; figures avant la lettre et eaux-fortes.

2003. Les Graces. — Simplex munditiis. Horac. — *A Paris. Chez Laurent Prault, Libraire, Quai des Augustins, à la Source des Sciences : & Bailly, même Quai, à l'Occasion.* M.DCC.LXIX [1769]. In-8 de viij et 330 pp. et 3 ff., plus 1 front. et un titre gravés et 5 figg., mar. r., fil., dos et coins ornés, doublé de mar. bl., riche dorure à petits fers. (*Cuzin.*)

Recueil publie par Anne-Gabriel Meusnier de Querlon. On y trouve

les pièces suivantes : 1 (p. i). A madame*** (deux quatrains). — 2 (p. iij). *Préface* et *Table*. — 3 (p. 1). Ode de PINDARE *sur les Graces, traduite par l'abbé* MASSIEU. — 4 (p. 5). *Dissertation sur les Graces, par l'abbé* MASSIEU. — 5 (p. 43). *Les Graces, ode à M. le duc de Vendôme*, *par* HOUDART DE LA MOTTE. — 6 (p. 49). *Épître aux Graces*, par M. L. C. D. B. [LE CARDINAL DE BERNIS]. — 7 (p. 59). *Les Graces, conte anacréontique, traduit de l'allemand de M.* GERSTENBERG. — 8 (p. 62). *Chanson*. — 9 (p. 63). *Extrait du Ballet des Graces de M.* ROY. — 10 (p. 75). *Les Graces vengées, drame traduit de l'italien de l'abbé* METASTASIO. — 11 (p. 85). *Les Graces, comédie de M.* DE SAINT-FOIX. — 12 (p. 139). *Lettre du chevalier* DE MÉRÉ *à la duchesse de Lesdiguières sur la beauté et les Graces*. — 13 (p. 145). *Les Graces, extrait du Dictionnaire encyclopédique*. — 14 (p. 157). *De la grace, par M Watelet, de l'Academie Françoise*. — 15 (p. 169). *Criton, ou Dialogue sur la grace et la beauté, traduit librement de l'anglois*. — 16 (p. 257). *Réflexions sur la grace dans les ouvrages de l'art, par l'abbé* WINCKELMANN. — 17 (p. 269). *Pensées sur la grace, par M.* ZANOTTI. — 18 (p. 273). *Discours sur les graces, par le P.* ANDRÉ. — 19 (p. 321). *Épître à l'auteur de la Comédie des Graces, par M.* DORAT. — 20 (p. 328). *Les Graces, à Mlle F...., par le même.*

Les 3 ff. qui terminent le volume contiennent : l'*Approbation*, le *Privilége* et un *Catalogue des livres et nouveautés, avec vignettes et gravures en taille-douce, qui se trouvent chez le même libraire.*

Le privilège, date du 14 décembre 1768, est accordé pour trois ans à *Laurent Prault fils.*

Le frontispice, dessiné par *Boucher*, a été gravé par *J.-B. Simonet*. — Le titre a été dessiné et gravé par *J.-M. Moreau le jeune*. — Les 5 figures, dessinées par *Moreau*, ont été gravées par *Massard* (2), *De Longueil*, *N. de Launay* et *J.-B. Simonet.*

Exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE. Figures AVANT LA LETTRE.

2004. ORIGINE DES GRACES, par Mademoiselle D**** [Dionis]. *A Paris*. M.DCC.LXXVII [1777]. In-8 de xj et 111 pp., plus 6 figg., mar. bl., fil., dos et coins ornés, doublé de mar. citr., riche dent. à petits fers. (*Cuzin.*)

L'*Origine des Graces* est un poème en prose, divisé en cinq chants. « Ce petit ouvrage, dit l'*Avis de l'éditeur*, est le coup d'essai d'une jeune personne qui n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle le composa ». Pour grossir le volume, on y a inséré plusieurs autres morceaux de Mlle Dionis, notamment : *La Cruche cassée*, *conte sur un tableau de M. Greuse* (p. 103).

Les figures, dessinées par *Ch.-N. Cochin fils*, ont été gravées par *Aug. de Saint-Aubin*, *J.-B. Simonet*, *D. Née*, *N. de Launay*, *L.-J. Masquelier* et *J. Aliamet.*

Exemplaire relié sur brochure ; figures AVANT LA LETTRE et avec la lettre.

2005. HISTOIRE || des || Oracles. || *A Paris*, || *Chez G. de Luyne, dans la Salle des* || *Merciers*, *à la Justice*. || *En la Boutique de la Veuve C. Blageart*, || *Court-neuve du Palais, au Dauphin*. || *Et T. Girard*, *dans la Grande Salle* || *à l'Envie*. || M.DC.LXXXVI [1686]. || Vvec [*sic*] Privilege du Roy. In-12 de 12 ff. lim., 321 pp. et 1 f., réglé, mar. r. jans., tr. dor. (*Hardy.*)

Les ff. lim. comprennent : le titre, une *Preface* et la *Table*.

FONTENELLE, qui est l'auteur de cette histoire, nous apprend dans sa préface qu'il voulait d'abord simplement traduire en français l'ouvrage latin composé

sur le même sujet par Antoine van Dale (*Oracula veterum ethnicorum*), mais qu'il lui avait semblé préférable de refaire l'ouvrage sur un nouveau plan pour en rendre la lecture plus facile et plus agréable. Adoptant les idées de Van Dale, Fontenelle démontre que les oracles n'ont pas cessé à la venue de Jésus-Christ et que l'on ne peut y voir l'œuvre des démons. Ces opinions étaient alors une nouveauté; aussi Moebius, doyen de la faculté de théologie de Leipzig, avait-il entrepris de réfuter Van Dale. L'ouvrage français fut lui-même l'objet d'une réponse due au P. J.-F. Balthus, jésuite: *Reponse à l'Histoire des oracles de M. de Fontenelle, dans laquelle on refute le systéme de M. Van Dale sur les auteurs des oracles du paganisme* (Strasbourg, Doulssecker, 1707-1708, 2 vol. in-8).

Le privilège, daté du 16 juillet 1686, est accorde pour six ans au sieur de F***, qui déclare en faire cession à *la V. de C. B.* [*la veuve de Claude Blageart*]. Celle-ci y associe *T. Amaulry*, libraire à Lyon. — L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1686.

M. Brunet ne cite pas cette première édition, anonyme, de l'*Histoire des oracles*, et Quérard, qui en fait mention, lui assigne la date de 1687.

B. — Histoire du christianisme.

a. — Histoire générale de l'Église.

2006. Histoire ecclesiastique. Par M. Fleury, Prêtre, Prieur d'Argenteüil, & Confesseur du Roi. Nouvelle Edition, revûë & corrigée. *A Paris, Chez Pierre-Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules.* M.DCC.XL [1720-1758]. Avec Approbation & Privilege du Roy. 40 tom. en 42 vol. in-12, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome Premier, *Contenant les deux premiers Siecles*, 1740: 1 f. pour le faux-titre; xxxix pp. pour le titre et la *Preface*; 3 ff. pour les *Sommaires* et l'*Approbation*; 531 pp. et 10 ff. — Au-dessus du titre de départ est un fleuron gravé par *Hérisset*. — *Tome Second*, *Contenant le troisieme Siecle*, 1740: 5 ff.; 634 pp. et 12 ff. — Fleuron de *J.-B. Scotin*. — *Tome Troisieme*, *Depuis l'an 313. jusques à l'an 361.*, 1740: viij et 576 pp., plus 20 ff. — Fleuron de *Hérisset*. — *Tome Quatrieme*, *Depuis l'an 361 jusques à l'an 395*, *Revû sur les premieres Editions*, *corrigées par l'Auteur*. A Paris, Chez Desaint & Saillant: Herissant, ruë S. Jacques: Durand, ruë du Foin, 1758: 5 ff. et 709 pp. — Les mentions inscrites sur le titre sont les mêmes pour les tomes IV à IX. — *Tome Cinquieme*, *Depuis l'an 395 jusques à l'an 429*: 648 pp. — *Tome Sixieme Depuis l'an 429. jusques à l'an 483*: 4 ff. et 587 pp. (la dernière porte 597). — *Tome Septieme*, *Depuis l'an 483 jusqu'à l'an 590*: 6 ff. et 600 pp. — *Tome Huitieme*, *Depuis l'an 590 jusques à l'an 678*: xliv pp. pour le titre et pour un *Discours sur l'histoire des premiers siècles de l'Eglise*; 4 ff., 549 pp. et 1 f. blanc. — *Tome Neuvieme*, *Depuis l'an 679 jusques à l'an 794*: 552 pp. — *Tome Dixieme*, *Depuis l'an 795. jusques à l'an 859*... A Paris, Chez Pierre-Jean Mariette, etc., 1740: 4 ff.; 542 pp. et 13 ff. — Fleuron de *J.-B Scotin*. — *Tome Onzieme*, *Depuis l'an 858. jusques à l'an 925.* 1740: 4 ff., 613 pp. et 13 ff. — Fleuron non signé. — *Tome Douzieme*, *Depuis l'an 925. jusques à l'an 1053.*, 1741: 4 ff, 602 pp., 10 ff. et 1 f. blanc. — Fleuron non signé. — *Tome Treizieme*, *Depuis l'an 1053. jusques à l'an 1099.* 1741: 672 pp. (Le volume appartient, sauf le titre, à une réimpression postérieure.) — *Tome Quatorzieme*, *Depuis l'an 1099. jusques à l'an 1153.*, 1741: 6 ff., 691 pp.

et 14 ff. — Fleuron non signé. — *Tome Quinzieme*, *Depuis l'an 1153. jusques à l'an 1197.*, 1741; 6 ff., 587 pp. et 12 ff. — Fleuron non signé. — *Tome Seizieme, Depuis l'an 1198. jusques à l'an 1230.*, 1740 : xlix pp., 4 ff., 642 pp. et 9 ff. — Fleuron non signé. — *Tome Dix-septieme*, *Depuis l'an 1230. jusques à l'an 1260.*, 1741 : 696 pp. (Le volume appartient à une réimpression). — *Tome Dix-huitieme*, *Depuis l'an 1260., jusques à l'an 1300.*, 1741 : xlviij pp., 6 ff., 550 pp. et 13 ff. — Fleuron d'*A. Leris.* — *Tome Dix-neuvieme*, *Depuis l'an 1300. jusques à l'an 1339.*, 1740 : xl et 550 pp., 10 ff. et 1 f. blanc. — Fleuron non signé. — *Tome Vingtieme, Depuis l'an 1339. jusques à l'an 1414.* A Paris, Chez Emery, Pere. Emery Fils, ruë S. Jacques, à S. Benoist. Saugrain l'aîné, Quai des Augustins, à la Fleur de Lys. Pierre Martin, Quai des Augustins, à l'Ecu de France, 1720 : 47 pp., 4 ff., 582 pp. et 11 ff. — Fleuron non signé.

Histoire ecclésiastique, *pour servir de continuation à celle de Monsieur l'Abbé Fleury. Tome Vingt-unieme*, *Depuis l'an 1401. jusqu'en 1431.* A Paris, Aux dépens des libraires associés, 1755 : 1 f., lxvj pp., 8 ff. et 300 pp. pour la 1re Partie ; 12 ff., 372 pp., chiffr. [301]-672, et 16 ff. pour la 2e Partie. — Fleuron non signé. — *Tome Vingt-deuxieme*, *Depuis l'An 1440. jusqu'en 1455.* A Paris, Chez Desaint & Saillant, Libraires. Ruë S. Jean de Beauvais, 1738 : 8 ff. et 314 pp. pour la 1re Partie ; 10 ff., 352 pp., chiffr. 315-666, et 2 ff. pour la 2e Partie (1737). — Fleuron de *Séb. Le Clerc*, gravé par *J.-B. Scotin.* — Ce volume appartient, sauf les titres, à une réimpression postérieure à 1751.

Histoire ecclesiastique. *Pour servir de continuation à celle de Monsieur l'Abbé Fleury. Tome Vingt-troisieme*, *Depuis l'an 1456. jusqu'en 1484.* A Paris, Chez Hippolyte-Louis Guerin ruë S. Jacques, à Saint Thomas d'Aquin, vis-à-vis Saint Yves. 1728 : xxxij pp., 2 ff., 616 pp., 21 ff. et 1 f. blanc. — Fleuron non signé. — *Tome Vingt-quatrieme*, *Depuis l'an 1485. jusqu'en 1507.* A Paris, Chez P. G. Le Mercier, rue S. Jacques, au Livre d'or. Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. Jean-Th. Herissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. Durand, rue S. Jacques, au Griffon. Le Prieur, rue S Jacques, à la Croix d'or. 1750 : 14 ff. et 631 pp. — Fleuron non signé. — *Tome Vingt-cinquieme*, *Depuis l'an 1508. jusqu'en 1520* (mêmes adresses), 1751 : xxxiij pp., 1 f., 690 pp. et 21 ff — Fleuron non signé. — *Tome Vingt-sixieme, Depuis l'an 1521. jusqu'en 1528.* (mêmes adresses), 1750 : xxiij et 613 pp., plus 2 ff. — Fleuron de *Séb. Le Clerc*, gravé par *Basvoit.* — *Tome Vingt-septiéme*, *Depuis l'an 1528. jusqu'en 1535* (mêmes adresses), 1750 : xxiv et 582 pp., plus 21 ff. — Fleuron de *Séb. Le Clerc*, gravé par *Hérisset.* — *Tome Vingt-huitiéme, Depuis l'an 1536. jusqu'en 1545* (mêmes adresses), 1751 : 12 ff., 572 pp. et 2 ff. — Fleuron de *Séb. Le Clerc*, gravé par *Hérisset.* — *Tome Vingt-neuvieme*, *Depuis l'an 1521. jusqu'en 1528.* [lisez *Depuis l'an 1545. jusqu'en 1550*] (même adresse), 1753 : 12 ff., 697 pp. et 18 ff. — Fleuron non signé. — *Tome Trentieme*, *Depuis l'an 1550. jusqu'en 1555.* (même adresse), 1753 : xxiv et 703 pp., plus 1 f. — Fleuron non signé. — *Tome Trente-unieme*, *Depuis l'an 1555, jusqu'à l'an 1560.* A Paris, Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. Durand, rue du Foin, près la rue S. Jaques [*sic*], au Griffon. 1756 : xxiv et 624 pp., plus 12 ff. — Fleuron gravé par *Hérisset* — *Tome Trente deuxiéme*, *Depuis l'an 1561. jusqu'en l'an 1562.* (mêmes libraires), 1756 : xxiv et 670 pp. — Fleuron gravé par *Hérisset.* — *Tome Trente-troisiéme*, *Depuis l'an 1562. jusques à l'an 1563.* A Paris, Chez Hippolyte-Louis Guérin, ruë S. Jacques, à Saint Thomas d'Aquin, 1744 : lxx et 576 pp. — Fleuron dessiné par *Le Clerc*, gravé par *Hérisset.* — *Tome Trente-quatrieme*, *Depuis l'an 1563. jusques à l'an 1569* (même adresse), 1744 : xxiv et 716 pp., plus 2 ff. — Fleuron gravé par *Hérisset.* — *Tome Trente-cinquieme*, *Depuis l'an 1570. jusques à l'an 1584.* (mêmes adresses qu'aux tomes XXV-XXVIII), 1751 : 12 ff., 682 pp. et 1 f. blanc. — Fleuron non signé. — *Tome Trente-sixieme*,

Depuis l'an 1585. jusques à l'an 1595. (mêmes adresses), 1751 : 12 ff., 622 pp. et 1 f. blanc. — Fleuron dessiné par *S. Le Clerc.*

TABLE GENERALE *des Matieres contenues dans les XXXVI. volumes de l'Histoire ecclesiastique De M. Fleury et du P. Fabre ; Avec la date des principaux évênemens....* A Paris, Chez les Libraires associés [Jean Desaint et Charles Saillant, Jean-Thomas Herissant, Laurent Durand], 1758. — *Tome Premier. A-C :* xxviij et 638 pp. — *Tome Second. D-H :* 2 ff. et 575 pp. — *Tome Troisiéme. I-P :* 2 ff., 598 pp. et 1 f. blanc. — *Tome Quatriéme. P-Z :* 2 ff., 494 pp. et 3 ff.

A la fin du t. XX est le texte d'un privilège accordé pour trente ans à *Pierre Émery, père*, « doyen des syndics des libraires et imprimeurs de Paris », le 18 mai 1719. Ce privilège est relatif à toutes les œuvres de Fleury et à divers ouvrages de dom Calmet. A la date du 20 mai 1719, *Émery père* déclare y associer *Mariette*, pour les œuvres de Fleury, et pour le tout, *Émery*, son fils, *Saugrain* et *Martin*, ses gendres.

A la fin du t. XXII est le texte d'un nouveau privilège accordé pour dix ans à *Jean-Thomas Hérissant*, libraire à Paris, adjoint de sa communauté, le 25 juin 1751. Les lettres-patentes visent à la fois les œuvres de Fleury et un *Traité de la chaleur, traduit de l'anglois*. On en retrouve le texte à la fin du t. XXVIII, avec mention d'une cession partielle consentie par *Hérissant*, le 31 août 1751, au profit de *Le Mercier. Desaint et Saillant, Durand* et *Le Prieur*. Le privilège de 1751 reparaît à la fin du t. IV de la *Table generale*; mais le paragraphe relatif à la cession ne contient plus le nom de *Le Prieur*.

En tête de la 2e partie du t. XXI est le texte d'un privilège accordé pour quinze ans à *Pierre-François Émery* (le fils), le 20 décembre 1725, et visant la continuation de l'*Histoire ecclesiastique* de Fleury. Ce privilège est reproduit dans les tomes XXIII, XXV, XXX, XXXIV, XXXVI, avec mention de la cession consentie par *P.-Fr. Émery*, le 4 janvier 1726, au profit de la *veuve Guérin, Hippolyte-Louis Guérin*, son fils, *Mariette*, *Saugrain* et *Martin*, ces deux derniers beaux-frères d'*Émery*. Une seconde cession consentie par *Émery* et *Saugrain*, pour leurs parts, au profit de *Gabriel Martin, Coignard, Mariette fils* et *Hippolyte-Louis Guérin*, le 2 août 1736, est mentionnée dans les t. XXX, XXXIV et XXXVI.

L'abbé Claude Fleury avait commencé en 1691 la publication de son *Histoire ecclesiastique*. Il mourut en 1723, après avoir conduit son ouvrage jusqu'au t. XX, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1400. La continuation, due au P. JEAN-CLAUDE FABRE, qui eut pour collaborateur l'abbé GOUJET, commença de paraître en 1725, et fut réimprimée de 1735 à 1737. Malgré les poursuites dirigées contre le P. Fabre, l'*Histoire ecclesiastique* eut pendant tout le cours du XVIIIe siècle un immense débit ; les volumes furent réimprimés séparément, au fur et a mesure qu'ils s'épuisaient, et les libraires associés en modifièrent incessamment les titres. De là vient que les divers volumes d'un même exemplaire portent le plus souvent des dates très différentes.

La *Table generale*, rédigée par LAURENT-ÉTIENNE RONDET, parut pour la première fois en 1758.

Exemplaire aux armes de Mme VICTOIRE DE FRANCE, fille de Louis XV. Outre les armes frappées sur les plats, chaque volume contient un *ex libris* de la princesse, gravé par *C. Baron.*

De la vente R.-S. TURNER. (Cat., n° 623).

2007. LA VIE du Pape Alexandre VI. et de son fils Cesar Borgia. Contenant les Guerres de Charles VIII. et Louis XII. Rois de France, & les principales Negociations & Revolutions arrivées en Italie depuis l'année 1492. jusqu'en 1506. Avec Les Piéces originales qui ont raport à l'Ouvrage. Par Alexandre Gordon. Traduite de l'Anglois. *A Amsterdam*,

Chez Pierre Mortier. M.D.CC.XXXII [1732]. 2 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier: Portrait d'Alexandre VI, gravé par *B. Bernaerts*; xl pp. pour le titre, une épître « A mylord duc de Montrose », l'avertissement du « Libraire au Lecteur » et la *Préface*; 20 ff. non chiffr. pour la *Table* des deux volumes; 331 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc.

Tome second: Portrait de César Borgia par *B. Bernaerts*; titre; 1 f. pour une épître « A mylord, comte de Stairs »; 526 pp. et 1 f. blanc.

Les titres de chaque volume sont ornés d'un joli fleuron de *B. Picart*.

Le tome I se termine (pp. 302 et suiv.) par un catalogue des livres vendus chez *Pierre Mortier*, à *Amsterdam* et à *Leipzig*.

L'ouvrage original d'Alexandre Gordon: *Life of Pope Alexander VI. and his Son Cesar Borgia*, avait paru à Londres en 1729, in-fol.

2007. Le traictie intitule de la diffe- || rence des Scismes ꝛ des Cõcilles || de leglise. Et dela preeminence et vtilite des concilles : de la sain || cte eglise Gallicane. Compose par Ian Lemaire de Belges / || Indiciaire et Hystoriographe de la Royne. || ❡ Auec lequel sont comprinses plusieurs autres choses curieu- || ses / et nouuelles / et dignes de scauoir. ❡ Si comme de lentrete- || nement de lunion des princes. || ❡ La vraye histoire et non fabuleuse / du prince Syach Ysmail / || dit Sophy. || ❡ Et le saufconduit / que le souldan baille aux Francoys / pour || frequenter en la terre saincte. || ❡ Auec le Blason des armes des Venitiens. || M.V^c. et .xj [1511]. || ❡ De peu assez. || Priuilegium Regale. — [Au r° du dernier f. :] ❡ *Imprime a Paris ou mois de Ianui* || *er lan Mil .V^c. et .xij* [1513, n. s.]. *Pour maistre Ian* || *Lemaire / Indiciaire / ꝛ Historiographe* || *Par Geffroy de marnef / Libraire iure* || *de luniuersite de Paris Demourant en* || *la grãd rue sainct Iacques / a lenseigne* || *du Pellican / deuant sainct yues*. In-4 goth. de 40 ff. non chiffr., sign. *a-k*. — La legende des Veniciens || Ou autrement leur cronicque abbregee. Par laquelle est demõ || stre le tresiuste fondement de la guerre contre eulx. || ❡ La plainte du desire. || Cestadire la deploration du trespas de feu monseigneur || le Comte de Ligny. || ❡ Les regretz de la dame infortunee. || ❡ Cum priuilegio Regio Amplissimo. [*Paris*, 1513]. In-4 goth. de 18 ff., sign. *aa-cc* par 4, *dd* par 6. — Ensemble, 2 part. en un vol. in-4, mar. bl. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Traictié. — Le v° du titre est blanc. — Les ff. *aij-aiv* contiennent: l'*Intitulation de ceste presente euvre du nom tresredoubtable et tresvictorieux du roy treschrestien, Loys XIIe, etc.*; un *Prologue* « A tous nobles lecteurs benivoles »; la *Responsio extemporanea Cesaris Maximiliani ad oratorem*

venetum ; la *Translation de la response* ; deux distiques latins ; un grand bois contenant les armes du roi et de la reine, avec la devise : *Vivite felices*.

Le traité occupe les ff. *bi-hiv.* — Les petites pièces annoncées sur le titre remplissent le reste du volume.

Le dernier f. est occupé, au r°, par la marque de *G. de Marnef* (Silvestre, n° 151) et par les 7 lignes de souscription, et, au v°, par un bois personnel à Jehan Le Maire, bois dont voici la reproduction :



Legende. — Le titre est orné du bois dont nous venons de donner le fac-simile. — Au v° du titre est le texte du privilège accordé pour trois ans à Jehan Le Maire le 30 juillet 1509. On lit à la fin : « L'acteur nommé es

lettres royaux dessus escriptes a faict imprimer ceste sienne œuvre par *Geuffroy de Marnef*, libraire juré de l'université de Paris. »

Au r° du second f. est placé le bois qui contient les armes du roi et de la reine ; au v°, commence le *Prologue*.

La *Plainte du desiré* commence au f. *cciv*. — Le v° du dernier f. ne contient que la marque de *Marnef*.

Sous une apparence historique, le traité de Jehan Le Maire est une œuvre polémique. Le roi Louis XII avait le premier compris l'importance du rôle politique réservé à la presse. Quand il avait attaqué Venise, les poètes qu'il entretenait à sa solde avaient excité l'opinion publique en composant *Les Ballades de Bruyt commun* (t. I, n° 480), *L'Entreprise de Venise* (t. I, n° 496), *La Lamentation de Venise* (t. I, n° 569), *La Complainte de Venise* (Montaiglon, *Recueil*, V, 120-126) et même des pièces italiennes (t. I, n°s 1039, 1040). Lorsque, en 1510, le pape Jules II, changeant d'attitude, se déclara contre Louis XII, son ancien allié, le roi eut recours à ses moyens d'action habituels. Cette fois la propagande était d'autant plus nécessaire que le pape inspirait à la foule une crainte superstitieuse. Louis XII, qui, dès 1508, avait permis à André de La Vigne de tourner le pape en ridicule dans la moralité du *Nouveau Monde* (voy. *Bull. de la Soc. de l'hist. du Protestantisme français*, XXXVI, 1887, 181-190), voulut que Jehan Le Maire établît dans un ouvrage spécial la nécessité de la réunion d'un concile national et la supériorité du concile sur le pape. La qualité prise par l'auteur d' « indiciaire et hystoriographe de la royne » donnait un grand poids à sa parole, car nul n'ignorait combien Anne de Bretagne était attachée au Saint-Siège. Telle est l'origine de notre traité. Jehan Le Maire, pour piquer la curiosité du lecteur, y a joint quelques petites pièces sur le chah de Perse ou sophi, sur le pélerinage en Palestine, enfin *Le Blason des armes des Veniciens*, qui était encore en situation.

La Legende des Veniciens appartient à la même époque que les compositions énumérées ci-dessus ; elle est, par conséquent, antérieure au *Traictié de la difference des scismes et des conciles*. On a vu, du reste, que le privilège était daté du 30 juillet 1509.

La Plainte du desiré est un poème en l'honneur de Louis de Luxembourg, comte de Ligny, grand chambellan de France, mort le 31 décembre 1505. *Les Regretz de la dame infortunée* sont également en vers.

Pour une édition du même recueil datée de 1533, voy. ci-après, n° 2090.

2009. Le Prõptv- || aire des Conci- || les de l'Eglise Catholique, auec || les Scismes & la difference || d'iceulx. Faict par Iehan le || Maire de Belges ele- || gant Historiogra- || phe. Traicté sin- || gulier & ex- || quis. || *A Paris*, || *On les vend a Paris, en la rue sainct Iac- || ques, a l'enseigne de la queue de Re- || gnard, par Iehan Ruelle.* || 1547. In-16 de 115 ff. chiffr., 4 ff. non chiffr. pour la *Table* et 1 f. blanc.

Cette édition et plusieurs autres que cite M. Brunet (III, 965) sous les dates de 1532, 1545, 1546 et 1547, montrent bien que le traité de Jehan Le Maire avait produit sur le public une vive et durable impression.

2010. Epistre || de la Persecv- || tion meue en Angleterre || contre l'Eglise chrestienne || Catholique & Apostolique, & fideles mẽ- || bres d'icelle. || Où sont declarez les tres grandes afflictions, miseres || & calamitez, les tourmens tres cruelz & mar- || tyres admirables, que les fideles Chres-

tiens An- || glois y souffrent pour leur foy et Religion. || Pseau. 105. vers 38. || Ilz espandirent le sang de leurs filz & de leurs filles. || Pseau. 105. Vers. 38. || Ilz ont mis les corps mortz de tes seruiteurs pour viandes aux || oyseaux du ciel, & la Chair de tes saincts aux bestes de la terre. || *A Paris*, || *Chez Thomas Brumen, au Cloz Bruneau à l'en-* || *seigne de l'Oliuier*. || M.D.LXXXII [1582]. || Auec Priuilege. In-8 de 4 ff. lim. et 151 pp., mar. r. jans, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Cuzin.*)

Au titre, une marque de *Th. Brumen*, plus petite que celle que Silvestre a reproduite sous le n° 276 et présentant avec cette dernière quelques variantes.

Les 3 ff. qui suivent le titre sont occupés par un *Advertissement au Lecteur* et par le *Privilége*.

Le privilège, daté du 9 juillet 1577, est un privilège général accordé à MATTHIEU DE LAUNOY. Celui-ci déclare en faire cession pour dix ans à *Th. Brumen*, en ce qui concerne le présent opuscule.

L'achevé d'imprimer est du 9 juin 1582.

L'*Espistre* est l'œuvre du jésuite anglais ROBERT PARSONS ou PERSONS, qui la fit paraître en latin, sous ce titre : *De Persecutione anglicana Libellus* (Romae, ex typogr. Georgii Ferrarii, 1582, in-8). On trouve à la fin (pp. 130-142) une lettre écrite par une des victimes de la persécution d'Élizabeth, le P. ALEXANDRE BRIAN, détenu à la tour de Londres avec les PP. Edmond Campion et Rodolphe Sherwin, et mis à mort peu de temps après.

Le texte latin a été plusieurs fois réimprimé. C'est sur le traduction française de Matthieu de Launay qu'a été faite la version anglaise imprimée à *Douai* la même année. Voy. Brunet, IV, 517.

De la bibliothèque de M. R.-S. TURNER (Cat., n° 739).

b. — Histoire des ordres religieux.

2011. HISTOIRE des Ordres religieux de l'un & de l'autre Sexe; Ou l'on voit le temps de leur Fondation, la vie en abregé, de leurs Fondateurs, & les figures de leurs Habits, Gravez par Adrien Schoonebeek, Divisée en deux Tomes. Seconde Edition corrigée, & augmentée de 80 figures en taille douce. *A Amsterdam. Chez Adrien Schoonebeek.* 1695. 2 part. en un vol. in 8, mar. br. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

1re Partie : 22 ff. pour un frontispice gravé, le titre et la *Preface* ; 144 planches gravées contenant, au v°, un texte imprimé ; 6 ff. pour une *Table* française et un *Index* latin.

2e Partie : Frontispice gravé ; titre ; 1 f. contenant une pièce de vers « sur le dessein du titre » ; 3 ff. pour un *Avis au Lecteur* ; 2 ff. de *Table* ; ensemble 8 ff. lim., 190 pp., contenant un texte et 90 planches ; 3 ff. — Le titre de cette seconde partie est ainsi conçu : COURTE DESCRIPTION des Ordres des Femmes et Filles religieuses. Contenant Une petite Relation de leur Origine, de leur Progrès, & de leur Confirmation. Avec les figures de leurs habits,

gravez par Adrien Schoonenbeek. *à Amsterdam, Chez l'Autheur, dans la Kalverstraat.*

Le titre de chaque partie porte une petite marque représentant Pégase sur le Parnasse, avec ces mots en exergue: *Viresque acquirit eundo.*

2012. PLAIDOYE || sur lequel a esté || donné contre les Iesuites, || l'Arrest du 16. Octobre .1597. || inseré à la fin d'iceluy. || *Imprimé à Paris, par Mamert Patisson Imp* [sic] || *meur ordinaire du Roy.* || *Et a la Haye*, || *Chez Albert Henry,* || *Anno* 1597. In-4 de 8 ff. non chiffr.

Réimpression du réquisitoire de SIMON MARION.

2013. LA VIE || DV CARDINAL || DE BERVLLE || Instituteur et Premier || Superieur General de la Congregation de || l'Oratoire de Iesus-Christ nostre || seigneur. || Par Germain Habert Abbé de Cerisy. || *A Paris*, || *Chez la Veuue Iean Camusat,* || *et* || *Pierre Le Petit, ruë Saint Iacques*, || *à la Toyson d'Or.* || M.DC.XLVI [1646]. || Auec Priuilege du Roy. Gr. in-4 de 7 ff. non chiffr., 907 pp., plus 52 pp. pour la *Retraitte faite par M. le cardinal de Berulle à Verdun*, réglé, mar. r., fil., très riches comp. à petits fers, dos orné, doublé de mar. v., comp., tr. ciselée. (*Anc. rel.*)

Les ff. lim. comprennent: le titre, une épître « A monseigneur Seguier, chancelier de France », la *Table des chapitres*, l'*Approbation* et l'*Extrait du privilége.*

Le privilège, daté du 14 août 1646, est accordé pour vingt ans à la *veuve Camusat.* — L'achevé d'imprimer est du 8 septembre 1646.

Exemplaire de dédicace en GRAND PAPIER, aux armes et aux chiffres du chancelier PIERRE SÉGUIER et de MADELEINE FABRI, sa femme. La reliure, une de celles qu'on attribue d'ordinaire à *Le Gascon*, offre la même disposition générale que celle des *Preces christianae* écrites par *Jarry* en 1652 (voy. la planche que nous avons donnée au t. I, n° 34). On en trouvera une reproduction dans la *Reliure française* de MM. Marius Michel (1880), pl. XIII.

2014. ABREGÉ de l'Histoire de Port-Royal, Par feu M. Racine de l'Academie Françoise. *A Cologne; Aux dépens de la Compagnie.* MDCCXLII [1742]. In-12 de 2 ff. et 144 pp., mar. bl. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Racine avait rédigé cette histoire dans les dernières années de sa vie; sur son lit de mort, il en avait confié le manuscrit à un ami sûr, que l'on croit avoir été M. Dodart. L'ouvrage semblait perdu lorsqu'une personne restée inconnue en fit imprimer en 1742 la première partie. La seconde partie, dont le manuscrit autographe, revu par Boileau, avait été déposé par Louis Racine à la Bibliothèque royale et s'y conserve encore, ne fut imprimée qu'en 1767. Il est vrai que, dès l'année 1754, l'abbé Jean-Baptiste Racine avait inséré la plus grande partie de ce dernier morceau dans le tome XI de son *Abregé de l'histoire ecclesiastique.* Voy. *Œuvres de Racine*, éd. Mesnard, IV, 369-386.

Ce volume a probablement été imprimé à Paris.

2015. Histoire des Ordres Royaux, hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Par M. Gautier de Sibert, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Historiographe desdits Ordres. *A Paris, De l'Imprimerie Royale.* M. DCC LXXII [1772]. In-4 de 3 ff., xvj et 514 pp., 1 f. et cvij pp., plus 1 front. gravé, 1 portr. et 4 planches, v. f., tr. r. (*Anc. rel.*)

Les 2 ff. qui suivent le titre contiennent une épître « A monseigneur le comte de Provence, grand-maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem ».

Le frontispice et les 4 planches (pp. 153, 216, 373, 498) ont été dessinés par *Ch. Eisen* et gravés par *B. de Ghendt* (1), *C. Baquoy* (2) et *de Longueil* (1).

Le portrait, qui est celui de Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence, a été gravé par *E. Voysard*, d'après *Michel van Loo.*

Le titre est orné d'un fleuron de *de Sève*, gravé par *Patas.* 2 fleurons non signés sont placés aux pp. 102 et 108 ; enfin les pp. 230, 231, 352, 354, 514 et le f. qui suit cette dernière page contiennent 6 fleurons ou culs-de-lampe d'*Eisen*, gravés par *C. Baquoy* (3), *de Longueil* (2) et *Massard* (1).

2016. Histoire des Chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, appelez depuis les Chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui les Chevaliers de Malte. Par M. l'Abbé de Vertot, de l'Academie des Belles-Lettres. *A Paris, Chez Rollin, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins, au Lion d'Or. Quillau Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation. Desaint, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.* M.DCC.XXVI [1726]. Avec Approbation et Privilege du Roy. 4 vol. in-4, mar. r., fil., large dent., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : Portrait de René d'Aubert de Vertot d'Aubœuf, âgé de 71 ans, gravé par *Laur. Cars fils*, d'après *J. Delyen* ; titre ; 1 f. pour une épître « A son Altesse Eminentissime dom Antoine Manoel de Vilhena, grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem » ; 3 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour l'*Approbation* et le *Privilége* ; ensemble 7 ff. lim. ; une grande carte pliée ; 696 pp. ; plus 26 portraits et 2 cartes. — Les portraits des grands maîtres sont numérotés de 1 à 24 ; les portraits de Gerard Tum (p. 48) et de Mme G. de Ste Anne de Geneuillac Vaillac (p. 452) ne portent pas de n^os^.

Tome second : Titre ; 719 pp., plus 20 portraits et un plan de Rhodes (p. 302). — Les portraits des grands maîtres sont numérotés de 25 à 43 ; celui de Maurice de Pagnac (p. 4) ne porte pas de n^o^.

Tome troisiéme : Titre ; 552 pp., plus 5 portraits numérotés de 44 à 48, une carte des *Villes, Forts et Châteaux de Malte*, une *Carte des isles de Malte, du Goze et du Cuming*, et 3 ff. de texte explicatif.

Tome quatriéme : Titre ; 240 pp. et 19 portraits ; 408 pp. pour une *Dissertation au sujet du gouvernement ancien et moderne de l'ordre* ; 221 pp. pour la *Liste chronologique des fréres chevaliers* ; xx pp. pour la *Table.* — Les portraits des grands maîtres sont numérotés de 49 à 65 ; ceux de Jean-Jacques de Mesmes, ambassadeur de la religion près de Sa Majesté Très-Chré-

tienne (p. 228) et de J.-P. d'Orléans, grand prieur de France (p. 281) ne portent pas de nos.

Les titres sont imprimés en rouge et en noir. — Le titre de départ de chaque volume est orné d'un fleuron de *Cars*. Celui du tome I est signé, en outre, du graveur *Lep.* [*Le Pautre?*] et celui du tome II, du graveur *G. Scotin*.

Les 69 portraits sont signés de *J.-F. Cars*. — Le portrait du grand prieur d'Orléans est exécuté d'après une peinture de *J. Raoux*.

Les 3 cartes du tome I, dressées par Guillaume Delisle, ont été gravées par *Delahaye*; le plan de Rhodes (t. II, p. 302) et les deux cartes qui accompagnent le t. III sont signés de *C.-A. de Berey*.

Le privilège, daté du 7 octobre 1723, est accordé pour quinze ans à *Jacques Quillau*, qui déclare y associer *Rollin père*, *Quillau fils* et *Desaint*.

Exemplaire aux armes d'un commandeur de Malte.

2017. Privileges || concedez à l'Ordre || de S. Iean de Hierusalem. || tant par les Roys tres-chre- || stiens de France & de Nauarre, que par || nos Saincts Peres les Papes, & autres || Princes Souuerains. || Auec vn Recueil des Arrests rendus en consequence desdits || priuileges, tant és Conseils de leurs Maiestez, qués [*sic*] Cours || de Parlemẽt de France, pour monstrer que de tẽps en temps || ledit Ordre tant en Chef qu'en Membres, a tousiours esté || maintenu en la possession & iouyssance desdits priuileges. || Le tout recueilly par F. I. B. Lambert, || Cheualier dudit Ordre de la venerable langue de Prouence. || *A Paris* || *Chez la Vefue Remy d'Allin, ruë des sept voyes au* || *Mont S. Hilaire, à l'image S. Hilaire.* || M.DC.XXV [1625]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 1 f., 238 et 342 pp., plus 1 f. blanc et 4 ff. de *Table*, mar. v., fil., semis de fleurs de lis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les privilèges accordés à l'ordre remplissent la 1re partie du volume; la seconde est occupée par le recueil d'arrêts.

Le r° du dernier f. contient le texte du privilège accordé pour six ans à frère Jean-Baptiste Lambert, « chevalier de l'ordre de sainct Jean de Hierusalem, de la langue de Provence », le 12 avril 1625.

Exemplaire aux armes d'Alexandre, chevalier de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, grand prieur de France et général des galères de Malte, né en 1598, mort en 1629. Les armes sont exécutées en mosaïque.

De la bibliothèque de M. de Cayrol.

2018. ℭ La grande ⁊ merveil- || levse et trescruelle oppugnation de la noble cite de || Rhodes prinse nagueres par Sultan seliman || a present grand turcq / ennemy de la tressain- || te foy Catholicque redigee par escript/ || par excellent et noble cheualier Frere || Iaques bastard de Bourbon / com || mandeur de sainct Mauluiz / || Doysemont et Fontey- || nes au prieure de || France. || ☘ || ℭ *Et se vend a Paris a la rue sainct Iaques a* || *lenseigne des trois courõnes*

pres sainct Benoist. || ¶ Auec priuilege du preuost de Paris / par || commandement de la court pour deux ans || finiz et acompliz. — ¶ *Cy finist ce present liure intitule / le siege / oppugnation et || prinse de la iadis honnoree et maintenant poure desolee et ca- || ptiue cite de Rhodes (apres auoir prospere deux cens et qua- || torze ans en honneur) assiegee par le mauldit et sanguinaire || Sultam sellimam a present grãd turcq ennemy de la foy chre- || stienne. Et imprime a Paris pour honneste personne Gilles || de gourmont libraire iure en luniuersite de Paris Lan mil || cinq cens .XXVI* [1526]. *au moys de May.* || ¶ Auec priuilege. Gr. in-4 goth. de 6 ff. lim. et 44 ff. chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un joli encadrement gravé sur bois. — Le f. qui suit le titre contient une épître du bâtard de Bourbon « A tresreverend et tresillustre seigneur, monseigneur le grand maistre de Rhodes, frére Philippe de Villers L'Isle Adam ». — Les 4 autres ff. lim. sont occupés par la *Table* et par un bois qui représente l'acteur assis dans une chaire gothique, et écrivant sur un pupitre.

La relation du commandeur de Bourbon commence à la prise de Belgrade par les Turcs en 1521 et nous donne des détails circonstanciés sur le siège et la prise de Rhodes par Soliman en 1522. L'auteur avait été lui-même témoin des faits qu'il raconte.

L'abbé de Vertot a reproduit cet ouvrage dans son *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jerusalem* (II, 622-688) ; mais il l'intitule par erreur *Relation du second siége de Rhodes en 1485.*

2019. Recueil de pièces sur le siège de Malte par les Turcs en 1565. 7 pièces in-8.

Voici la description des pièces qui composent ce recueil :

1. Advis par lettres || du succes des || Turcs, arriuez [*sic*] en l'Isle de Malte, ceste année Mil cinq cens soi- || xante cinq. || *A Lyon,* || *Par Benoist Rigaud.* || 1565. || Auec Permission. In-8 de 8 ff. non chiffr. de 22 lignes à la page, sign. *A-B.*

Au titre, la marque de *B. Rigaud*, entourée de ces deux devises : *Nul bien sans Dieu; — Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous facent faites leur aussy semblablement.*

L'*Advis* se compose d'une lettre de Saragosse, du dernier jour de mai 1565, et d'une lettre adressée de Malte au pape le 19 juin. Ces deux lettres sont précédées d'une épître « Au Lecteur », datée de Lyon le 29 juillet 1565.

2. Ce qvi s'est || passe a Malte, || depuis la prinse du || Chasteau S. Elmo, par les Turcs, outre ce || qui en a esté cy deuant imprimé : & vne embus- || cade faicte par les Chrestiens. Auec aultres || nouuelles receues par la mesme voye de Ro- || me, escrites à Malte, le troisieme iour d'Aoust, || & le septieme dudit, de Messine enuoyees à Ro || me : contenans description de l'ordre, que doit || tenir l'armee Chrestienne, allant au secours || dudit Malte. || *A Lyon,* || *Par Benoist Rigaud.* || M.D.LXV [1565]. || Auec permission. In-8 de 8 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page, sign. *A-B.*

Au titre, un cartouche, avec la devise : *Sit nomen Domini benedictum.*

3. **Lettre** || enuoyee a la || Saintete du Pape || Pie iiij. par l'Illustrissime & Reuerendis- || sime Seigneur le Seigneur Grand || Maistre de la Religion de S. || Iean de Hierusalem, tres || digne Seigneur de || Malte. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud*, || Auec permission. *S. d.* [1565], in-8 de 4 ff. non chiffr. de 20 lignes à la page, sign. *A*.

Au titre, un petit bois qui représente la Foi, l'Espérance et la Charité.

La lettre, signée de frère **Jean de Vallette**, est datée de Malte le 11 septembre 1565.

4. **Vray** || **Discovrs** || de la Guerre || et Siege de Malte, par || les Turcs : contenu és lettres du re- || uerend Prieur de l'Eglise, premier || du Conseil du reuerēdissime grād || Maistre de l'ordre de sainct Iean || de Hierusalem. || Au reuerend grand Prieur de France. || *Suiuant l'exemplaire imprimé à Paris*, || *par Nicolas du Chemin.* || M.D.LXV [1565]. In-8 de 8 ff. de 21 lignes à la page, sign. *A-B*.

Cette pièce, signée de F. **Anthoine Cressin**, est datée de Malte le 12 septembre 1565.

5. **Copie** || **d'vne Lettre** n'a || guieres venue de Mal- || te, laquelle contient comme celle Isle a esté mi- || raculeusement deliuree de l'espouuantable siege || des Turcs, le nombre des assaux, des Cheuaillers || & ennemis morts, & de l'artillerie qu'ils ont lais- || see : ensemble tout ce qui est passé depuis le se- || cours arriué, & le depart de l'armee ennemye. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud*, || M.D.LXV [1565]. || Auec permission. In-8 de 8 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page, sign. *A-B*.

Au titre, un cartouche avec ces mots : *Dum tempus habemus, operemur bonum.*

La Lettre, datée de Malte le 13 septembre 1565, est signée : Don **Franc. de Juvara**. Elle est suivie d'une seconde épître datée de Saragosse le 19 septembre 1565, puis d'une troisième pièce, datée, comme la première, de Malte, le 13 septembre 1565, et contenant une liste partielle des chevaliers tués à l'ennemi.

6. **Dernieres nov-** || **velles** de Malte, || contenans l'arriuée de l'armée || Chrestienne en icelle Isle, ensem || ble le choc qu'ilz se sont donnez : || auquel les Turcs, qui estoyent en || terre, ont esté desconfitz : & au- || tres choses memorables. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud.* || 1565. || Auec Permission. In-8 de 5 ff. de 21 lignes à la page, et 1 f. blanc, sign. *A* par 4, *B* par 2.

Au titre, un cartouche avec cette inscription : *Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous facent faites leur aussi semblablement.* Matthieu, viii.

Ces *Derniéres Nouvelles* sont de la fin du mois de septembre.

7. **Lettre dv Roy** || a Monseigneur le || Duc de Nemours, Gouuerneur & || Lieutenant general, pour sa mageste, || à Lyon : ou à monsieur le President || de Birague, aussi Lieutenant general, || en l'absence dudict seigneur de Ne- || mours ; touchant l'heureuse deliuran- || ce de l'Isle de Malte, du long & re- || douté siege des Turcs. || *A Lyon*, || *Par Benoist Rigaud.* || 1565. || Par commandement. In-8 de 4 ff. non chiffr. de 24 lignes à la page, sign. *A*.

Au titre, les armes royales avec la devise : *Pietate et justitia.*

La lettre du roi est datée de Châteaubriand le 20 octobre 1565 ; elle est suivie d'une proclamation du gouverneur de Lyon, ordonnant une procession d'actions de grâces à Saint-Nizier pour le dimanche 5 novembre 1565.

Au v° du dernier f. est un bois des armes de France.

c. — Vies des saints.

2020. LA LEGENDE DOREE en || frãcoys nouuelle- || mẽt imprimee. Et || admẽdee ꝯ *se vendẽt a Lyon sur le Rosne en la rue Merchiere* || *en la maison de Estienne Gueynard al's Pinet aupres de la* || *cloche dargent.* — ¶ *A lhõneur ꝯ louẽge de dieu le pe* || *re toutpuissãt / de la vierge marie ꝯ* || *de toute la court celestielle de padis* || *a este acheuee de imprimer a Lyõ ce-* || *ste p̃sente Legende en frãcoys par hõ* || *neste hõme Iehã de la place au pres* || *du puys peluz imprimeur. Lan mil* || *cinq cẽs et .xviij.* [1518] *le vij. de nouẽbre.* In-fol. goth. de 358 ff. chiffr., impr. à 2 col.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un bois qui représente l'acteur, en prière devant la croix, et, de bordures, dans lesquelles sont insérés des médaillons représentant le Christ, des saints et des bergers.

Au v⁰ du titre commence la *Table* qui se développe sur le r⁰ du f. suivant. La *Table* est suivie du *Prologue* (fol. ij, v⁰). Ces liminaires sont imprimés à longues lignes.

Le v⁰ du dernier f. est blanc.

Le *Prologue* commence ainsi : « Monseigneur sainct Hierosme dit ceste auctorité : « Faictz toujours aucune chose de bien, que le diable ne te trouve oyseux », et sainct Augustin dit, au liure des Moynes et de leurs œuvres, que nul homme puissant de labourer ne doit estre oyseux ; pour laquelle chose, quant je, frére JEHAN DE VIGNAY, eu faict et a[cc]omply le *Mirouer des hystoires du monde* et translaté de latin en françois et a la requeste de trespuissante et noble dame, ma dame Jehanne de Bourgoigne, par la grace de Dieu royne de France, je fuz tout esbahy a laquelle œuvre je me mettroye après si treshaulte et longue œuvre come j'avoie faicte par devant... »

Nous avons décrit ci-dessus (n⁰ 1999) un exemplaire du *Miroir hystorial* dont parle ici Jehan de Vignay. Ce traducteur, l'un des plus féconds, sinon l'un des plus exacts, du XIVe siècle, a également mis en français *Le Jeu des eschez moralisé* (n⁰ 1506). L'ouvrage qu'il nous donne ici est la fameuse *Legenda aurea*, composée par JACQUES DE VORAGINE, vers 1270. Plusieurs des manuscrits qui contiennent la version française se terminent par des additions auxquelles Jehan de Vignay est probablement resté étranger (voy. P. Paris, *Manuscrits françois*, II, 90 ; IV, 33). Le chapitre *De la dedication de saincte eglise*, qui termine la *Legenda aurea*, s'arrête dans notre texte imprimé au f. 336 *a*. Voici l'indication des pièces qui suivent : *Legende de sainct Eloy* (f. 336 *a*), *De la Conception nostre Dame* (f. 337 *c*), *Legende de sainct Guillaume arcevesque* (f. 339 *a*), *Legende de sainct Thomas d'Acquin* (f. 339 *c*), *Legende de monseigneur sainct Ives, advocat* (f. 341 *c*), *Legende de sainct Loys, roy de France* (f. 344 *a*), *Legende de madame saincte Barbe, vierge et martyre* (f. 347 *a*), *Legende de sainct Claude* (f. 348 *d*), *Legende de sainct Roch* (f 351 *a*), *Legende de madame saincte Geneviefve* (f. 356 a).

La *Legende de madame sainte Barbe*, qui est trés courte, diffère entièrement de la *Vie* dont il existe plusieurs éditions gothiques (Biblioth. nat. H. 967 et H. 1034, in-4, Rés.). Elle commence ainsi : « An temps de l'empire de Maximien fut en Nicomedie une vierge nommée Barbe, noble de generation... »

La *Legende de sainct Roch* reproduit *La Vie, Legende, Miracles et Oraison de monseigneur saint Roch*, de JEHAN PHELIPPOT, alias D'ARRAS, pièce dont on connaît une édition imprimée par *Pierre Le Caron*, à Paris, vers 1495 (Biblioth. nat., Ln²⁷ 17664, Rés.), mais qui avait déjà été

répandue auparavant, comme l'atteste une traduction allemande imprimée à Vienne pendant la peste de 1482 (voy. Ant. Mayer, *Wiens Buchdrucker-Geschichte*, I, 14).

La *Legende de madame saincte Geneviefve* a été aussi imprimée séparément ; la Bibliothèque nationale en possède une édition de *Jehan Treppsrel*, s. d., in-4 goth. (Ln[27]. 8439, Rés.). En voici le début : « A Nenterre près de Paris fut née la vierge digne ma dame saincte Genevіefve au temps des empereurs Honnore et Theodore le Mendre, et fut avecques père et mère jusques au temps de l'empereur Valentinien... »

2021. Le pvrgatoi || re saĩct Pa || trice. — ¶ *Cy fine le li-|| ure intitule le purgatoire sainct Patrice. Nouuel || lement imprime a Paris en la rue neufue nostre || Dame a lenseigne de lescu de France. S. d.* [*v.* 1520], pet. in-8 goth. de 16 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, sign. *A-B*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois qui représente saint Patrice et le diable; nous en donnons la reproduction :


Le purgatoi re saĩct Pa trice.

La date approximative que nous attribuons à l'édition permet de supposer qu'elle aura été exécutée après la mort de *Jehan Ier Trepperel*, lorsque la maison de l'écu de France était gérée, soit par sa veuve et *Jehan Janot*, soit par *Alain Lotrian.*

Voici un spécimen du texte (f. *Bvij*, v⁰) :

¶ O pater insignis presul venerande patrici: ore
pro f[illegible] multis peccati pondere vinctis solvens a cul
pis duc nobis gaudia celi quo nunc de vita per se
cula cuncta beata congaudes felix sociatus civi
bus almis. Versus: Ora pro nobis beate patrici.
Responsorium. Ut digni efficiamur promissio
nibus cristi.

¶ Oremus

Deus qui beatum patricium scotorum
apostolorum tua providentia elegisti
tribue quesumus ut eius dignis inter
cessionibus ad ea que recta sunt quantocius festi
nemus Per dominum nostrum iesum christum fi
lium tuum Qui tecum vivit et regnat in unitate
spiritus sancti deus. Per omnia secula seculorum
Amen.

¶ Benedicamus domino
Deo gratias

¶ Cy fine le li-
ure intitule le purgatoire sainct Patrice. Nouuel
lement imprime a Paris en la rue neufue nostre
Dame a lenseigne de lescu de France.

Le dernier f. contient, au r⁰, un bois qui représente Seth à la porte du paradis : Nous reproduisons ce bois ci-après.

Le v⁰ de ce même f. est occupé par un bois qui représente le Christ se montrant à ses disciples après la résurrection.

Le petit livret que nous venons de décrire contient une rédaction abrégée de la célèbre légende de saint Patrice. L'éditeur s'est borné à rajeunir un texte du XIIIe siècle que nous trouvons dans plusieurs manuscrits de la

Bibliothèque nationale (fr. 834, fol. 188 ; 957, fol. 184 ; 1544, fol. 104 ; 13496, fol. 298 ; 25532 ; 25558 ; 25547). Voici le début de ce texte :

Manuscrit 25532.

« En ce tans que sainz Patrices li granz preschoit en Irlande la parole Dieu, Nostre Sires conferma son preeschement par glorieus miracles. Sainz Patrices trova les genz de cele tarre aussi sauvage a creance comme se ce fussent bestes... »

Imprimé.

« Au temps que sainct Patrice le grant preschoit en Hirlande, Nostre Seigneur conferma sa predication par moult beaux et merveilleux miracles, et trouva sainct Patrice les gens d'icelle terre aussi sauvages comme se ilz eussent esté bestes brutes... »

Voici le fac-simile du bois que les rapports de la légende de Seth avec celle de saint Patrice ont fait placer au r° du dernier f. de notre édition :



Le Purgatoire sainct Patrice, dont M. Brunet (IV, 960) décrit trois éditions, ne doit pas être confondu avec un autre texte en prose très différent, intitulé : *Le Voyage du puys sainct Patrix*. C'est ce dernier opuscule qui a été réimprimé par les soins de MM. Giraud de Savine et Veinant, en 1839, et de M. G. Brunet, en 1867, d'après une édition de *Lyon*, *Cl. Nourry*, 1506.

Pour diverses rédactions d'un ancien poème français sur le même sujet, voy. Kölbing, *Zwei mittelenglische Bearbeitungen der Sage von S. Patrik's Purgatorium*, dans les *Englische Studien*, I (1877), 57, et un article de M. Paul Meyer dans la *Romania*, VI (1877), 154.

2022. La vie et legẽde || de monseigneur sainct Fran || coys. — ℂ *Cy fine la vie et legende de monseigneur* || *sainct*

francoys. S. l. n. d. [*Paris, v.* 1510], pet. in-8 goth. de 168 ff. de 25 lignes à la page, sign. *a-x.*

Le titre, dont le v° est blanc, est orné de la marque de *Jehan Petit*, libraire à *Paris*. Cette marque se rapproche beaucoup de celle que Silvestre a reproduite sous le n° 24.

Voici le début du *Prologue* : « Nostre doulx saulveur et redempteur Jesus, createur et facteur du ciel et de la terre, estant jaloux et vray zellateur du salut de tout son povre peuple, voyant la perdition des ames et les pechez multiplier au monde, et amour et charité refroidée es hommes et femmes de ce temps que sainct François estoit encores jeune enfant, adonné aux delices du monde, il voulut susciter son esperit, etc. »

Ce prologue se termine ainsi : « Car le benoist Françoys porta en luy expressement et patentement les signes des playes de Jesuchrist en son corps, si comme vous pourrez après veoir en ceste histoire que SAINCT BONAVENTURE ordonna en latin, et ung frére de icelle ordre le translata après en romant, et fut approuvé diligentement par ceulx qui avoient conversé avec sainct Françoys et esté presens a son trespassement, et de fait avoient esté de ses familiers et sçavoient la saincteté de sa vie...... selon que le sainct Esperit par sa bonté nous vouldra administrer ».

L'ouvrage est divisé en quinze chapitres; il se termine par une *Oraison*. Nous ignorons le nom du traducteur français.

2023. OPVS aurее et inexplicabilis bonitatis ꝛ continentie. Con || formitatū scilicet vite Beati Frā. ad vitā .d. nr̄i Iesu xp̄i. — [A la fin :] ¶ *Impressum Mediolani in edibus Zanoti Castilionei* || *huius artis nõ infimi Anno a natiuitate Dñi* .1513. || *Et perfectum ĩfra octauã Assumptiõis Gloriosissi* || *me .v. Marie ꝛ ad eiꝰ laudē ꝛ gloriaꝫ .vꝫ. die .xviij.* || *Augu. Dñante Maximiliano sfortia. Quoquideꝫ* || *anno ꝛ sic preterito excepto dumtaxat a presentibus frugibꝰ Messiuꝫ citra : in Italia potissimuꝫ nõn parua* || *fuit in primis vniuerse annone penuria : dehinc mul* || *tiplices Belloꝝ turbines : Cõquassationes clades ce* || *desqꝫ beligeroꝝ. Crebre principatuū maxime Me-* || *diolani mutationes. Ciuitas Mediolani fere per an* || *nū interdicto subiacuit ecclesiastico. Hocmet anno* || *vꝫ. prima dñica quadragessime* [sic] *ꝓxime acte Iulius li*||*gur secundus: summꝰ pontifex prius ꝑ lustrū cū di* || *midio ꝛ vltra quo sedit plerisqꝫ preclaris facinoribꝰ* || *potius diuinitus q̃ꝫ humanitꝰ ac ĩcredibilibꝰ ꝑfectis* || *hominem exuit : in cuius locū successit : Leo decimus* || *Florẽtinus ex illa nobili domo Laurentij Medices.* || *Pleraqꝫ alia ĩcredibilia ꝛ memorie digna hijsce tem* || *poribꝰ intercessere que cum mei non sint instituti al-* || *ba : vt aiunt linea consulto omitto : Rogans ipsum* || *magnū deum vt post hac nos ꝛ patriaꝫ ab huiusmo* || *di ꝛ alijs quibuscūqꝫ noxijs : sua clementia : saluet at* || *qꝫ custodiat. Amen.* || *Finis.* In-fol.

goth. de 12 ff. lim., 229 ff. chiffr., impr. à 2 col., et 1 f. blanc, réglé, mar. citr., comp. de mosaïque en mar. r. et v., riche dorure, doublé de mar. r., large dent., gardes de tabis, tr. dor. (*Derome le jeune.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'une bordure à compartiments et d'un grand bois qui représente le Christ et saint François portant chacun une croix. Au-dessus de ce bois on lit : *Si quis vult post me venire abneget semetipsum et tollat crucem suam et sequatur me.* Au-dessous sont ces deux distiques :

Se neget atque crucem tua post vestigia quisquis
  Prosequitur tollat : tu, bone Christe, jubes.
Non egre hanc presta; ipse feram ; per tella [*sic*], per hostes
  Ingrediar tutus : te duce quaque sequar.

Au bas du titre sont cinq autres distiques formant en acrostiche le mot *Franciscus :*

Franciscus, Christi sanctissima dogmata sectans,
  Rarum et perfectum dat decus hinc fidei,
Amplificatque pii cultissima dona Tonantis :
  Nulla latet labes pectore fixa viri ;
Candida namque fides divina in stigmata surgit,
  Illustrans orbem claraque facta poli.
Sancte pater, precibus duc nos ad sidera sanctis,
  Clare pater, celo pectora nostra geras.
Uberius populis sanctissima dona ministres,
  Scandere quo celi regna beata queant.

Au v⁰ du titre est une épître latine de frère GIOVANNI MAPELLO, de Milan, éditeur de l'ouvrage, « Reverendissimo domino, domino Marco Vegerio, episcopo Prenestinensi, S. Rom. Ecclesie cardinali Senogaliensi ». Cette épître, datée de Milan, le 5 des calendes de mai (27 avril) 1513, est suivie de dix distiques « Ad eundem ».

Les 11 autres ff. lim. sont occupés par la table, à la fin de laquelle on lit : *Noscat quisque litteris patentibus illustrissimi ducis Mediolani, Maximiliani Marie Sfortie, etc., Mediolani datis pridie nonas octobris 1513, sub mulcta in eis expressa, interdictum esse quempiam presens opus in dominio Mediolani intra quadriennium proximum imprimere vel imprimi facere, vel ibi vel alibi impressum vendere, vel aliter in quempiam in dicto dominio aliquanter transferre.*

Le r⁰ du f. 1 est orné d'un bois et d'une bordure à compartiments. — Le v⁰ du f. 4 est occupé par un grand bois qui représente un arbre portant quarante cartouches dans lesquels sont écrites (en rouge) les quarante conformités. — Le corps du texte renferme un grand nombre d'initiales gravées sur bois.

Le volume que nous venons de décrire est la troisième édition du célèbre *Liber conformitatum* de frère BARTOLOMEO DEGLI ALBIZZI, autrement dit BARTOLOMEO DA PISA. L'auteur met saint François au-dessus de tous les autres saints et le place à côté de Jésus-Christ, avec lequel il lui trouve quarante conformités. L'ouvrage fut présenté en 1399 au chapitre général des franciscains, réuni à Assise. Les pères en furent tellement touchés qu'ils firent don à frère Barthélemi de l'habit même porté par saint François. Le religieux mourut deux ans après.

D'après Prosper Marchand (*Dictionnaire hist.*, I, 3), la première édition du *Liber conformitatum* est une édition de *Venise*, s. d., dont un exemplaire doit exister à la Bibliothèque impériale de Vienne, mais qui n'est citée ni par Panzer, ni par Hain, ni par Brunet. La seconde édition est celle de *Milan*, *Gotardo da Ponte*, 1510, in-fol. Frère Giovanni Mapello, qui fit paraître la troisième édition, avait publié dès l'année 1498, à Milan, le *Quadragesimale de contemptu mundi* du même Bartolomeo degli Albizzi (Hain, n⁰ 2530).

Notre exemplaire a successivement appartenu à GAIGNAT, au DUC DE

LA VALLIÈRE (Cat. de De Bure, n° 4674), à LAMY, à J.-CH. BRUNET (n° 581) et au MARQUIS DE GANAY (n° 213). On y a joint une grande estampe représentant l'extase de saint François. Cette estampe, gravée par *Hieronymus Wierix* d'après *M. De Vos*, porte l'*excudit* de *J.-B. Vrints* (à *Amsterdam*) et la date de 1584.

2024. L'ALCORAN des Cordeliers. Tant en Latin qu'en François. C'est à dire Recueil Des plus notables bourdes & blasphemes de ceux qui ont osé comparer Sainct François à Iesus Christ: tiré du grand liure des Conformitez, jadis composé par frere Barthelemi de Pise, Cordelier en son viuant. Nouvelle Edition ornée de figures dessinées par B. Picart. *A Amsterdam, Aux depens de la Compagnie.* M.D.CC.XXXIV [1734]. 2 vol. in-12. — LEGENDE doree ou Sommaire De l'Histoire des freres Mendians de l'Ordre de S. Dominique et de S. Francois, Comprenant briefuement & veritablement l'origine, le progrez, la doctriue [*sic*] & les combats d'iceux: tant contre l'Eglise Gallicane principalement, que contre les Papes & entr'eux mesmes depuis quatre cens ans. *A Amsterdam, Aux depens de la Compagnie.* M DCC XXXIV [1734]. In-12. — Ensemble 3 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Alcoran. — *Tome premier :* 9 ff. lim. et 396 pp., plus un front. gravé et 14 figg. — *Tome second :* Titre, 419 pp. et 7 figg. — Les titres sont imprimés en rouge et en noir. — Le frontispice du tome Ier est composé d'emblèmes satiriques. — La seconde fig. est une grande planche pliée qui reproduit l'arbre mystique dont les feuilles contiennent les quarante conformités de saint François avec Jésus-Christ

La première partie de *L'Alcoran* est l'œuvre du réformateur ÉRASME ALBER, qui rassembla une foule de passages du *Liber conformitatum* qui lui parurent blasphématoires : *Der barfüsser Mönche Eulenspiegel und Alkoran, mit einer Vorrede Martini Lutheri* (Wittenberg, 1542, in-8). La traduction française est due à CONRAD BADE, fils de l'imprimeur Josse Bade, et imprimeur lui-même. Conrad s'était réfugié à Genève, comme son beau-frère Robert Estienne, et c'est dans cette ville qu'il publia en 1556 l'*Alcoran des Cordeliers*. L'ouvrage ne se composait alors que du premier livre, que Bade attribuait à Luther. Il reconnut bientôt son erreur et cita le nom d'Erasme Alber dans la préface de sa seconde édition (1560). Cette réimpression était augmentée d'un second livre extrait par Bade lui-même de l'ouvrage de Bartolomeo degli Albizzi. Les deux parties furent publiées de nouveau à *Genève*, par *Guillaume de Laimarie*, en 1578, 2 vol. in-8. C'est sur cette nouvelle édition qu'a été faite celle de 1734. Le texte latin y est imprimé en regard de la traduction française.

Legende : 12 ff. lim., 214 pp. et 1 f. blanc. — Le titre est orné d'un fleuron qui représente les armes de la Folie, supportées par deux singes dont l'un est déguisé en homme d'épée et l'autre, en homme de robe. Au-dessus, est cette devise : *Favet Momus, luna influit.*

Au v° du titre sont deux quatrains contenant un *Anagramme sur le nom de l'auteur*. Cet anagramme est : *Nul gain i reçois* [NICOLAS VIGNIER]. Il s'agit de Nicolas Vignier fils.

L'*Advertissement au Lecteur*, qui suit le titre, contient la liste des auteurs consultés et allégués dans la *Legende*.

La première édition du livre parut en 1608, à *Leide*. Les frères Haag ne font pas figurer l'ouvrage dans le catalogue qu'ils ont donné des écrits de Vignier.

Exemplaire du COMTE D. BOUTOURLIN, du COMTE DE SOYECOURT et du MARQUIS DE MORANTE (Cat. de 1872, I, n° 1512).

2025. CY CŌMENCE la vie de ma || dame saincte katherine de seine vierge de lordre sainct dominique. Et plu || sieurs miracles faitz a son intercession et requeste auec plusieurs appro- || bations de nostre seigneur qui souuent sapparut parlant familierement || a elle. — *Finis.* || ¶ *Cy finist la vie saincte katherine* || *de seine Imprimee a Lyon par Pier-* || *re Marechal demourāt a lymage de* || *sainct Pierre en la grant rue au pres* || *du puys Pellu. Lan de grace. M.* || *ccccc. ꝑ .xix* [1520, n. s.]. *Le .xv. iour de Iāuier.* Pet. in-fol. goth. de 42 ff non chiffr. de 40 lignes à la page (non compris le titre courant), impr. à 2 col., sign. *A-D* par 8, *E* par 4, *F* par 6.

Cette édition n'a qu'un simple titre de départ, imprimé en rouge, en tête du fol. *Ai*, r°. — La première page est ornee d'un encadrement et d'un petit bois, qui représente la sainte triomphant du démon.

Le corps du volume contient 23 autres petits bois, qui représentent des scènes tirées de la légende.

Au v° du dernier f., au-dessous du titre courant et de 19 lignes de texte, est la marque de *Pierre Mareschal* reproduite ci-dessus (t. I, n°s 76 et 556).

La *Vie* est divisée en 19 chapitres ; elle commence ainsi : « En la cité de Seine, au pays de Tostane [*sic*], fut ung homme nommé Jaques, lequel estoit simple et sans fraude, et fuyoit peché et sur totes [*sic*] choses doubtoit et aymoit Dieu... » On lit à la fin du dernier chapitre : « Se je vouloye mettre tous les miracles de celle saincte vierge, le temps me fauldroit plus tost que la matiére, et fauldroit plusieurs volumes, tant en a fait Dieu par ses merites. Mais ceulx qui sont escriptz je les ay translatez, avecques toute la legende, de latin en françois, pour mieulx induire aucunes personnes devotes en l'amour de Dieu et de la vierge medame [*sic*] saincte Katherine de Seine. Pour quoy je prie humblement en nostre seigneur Jesuchrist que ceulx qui moult en ceste legende lyront qu'ilz ne vueillent point prendre en desdaing ne ennuy ma rude et simple parolle et maniére de ce que j'ay tenue en ce livre translatant, mais ma bonne simplesse et ignorance veulent en charité excuser et supporter.... *Amen* ».

On trouve à la suite une antienne et une oraison en latin.

2026. LA VIE de Saint Ignace Fondateur de la Compagnie de Jesus. *A Paris, Chez Sebastien Mabre-Cramoisy. Imprimeur du Roy ruë Saint Jacques, aux Cicognes.* M.DC. LXXIX [1679]. Avec Approbation et Privilege. In-4 de 6 ff., 495 pp., 7 ff. pour la *Table* et le *Privilége* et 1 f. blanc, réglé, mar. r., fil., dos orné, doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Collation des ff. lim. : Titre ; 3 ff. pour une épître « A la Reyne », épître signée : BOUHOURS, del a Compagnie de Jesus ; 2 ff. pour l'*Avertissement*.

— On a placé en regard du titre un portrait d'Ignace de Loyola par *Herman Weyen.*

Exemplaire en grand papier, provenant des bibliothèques de Bonnemet (Cat., n° 618), de La Vallière (Cat. de 1783, n° 4768) et de M. J.-Ch. Brunet (n° 583).

2027. Miracle || faict par le bien- || heureux Pere Ignace || Fondateur de la Compagnie de Iesus, || en la ville de Bourbourg Diocese de || Sainct Omer, le 15. de Iuillet de ceste || annee mil six cens dix. || Et authentiqué par mon- || seigneur le Reuerendissime dudit lieu. || *A Paris*, || *Pour Pierre du Crocq Libraire, tenant* || *sa boutique dessous la grande* || *porte du Palais.* || *Iouxte la copie imprimée à Liege chez* || *Leonard Streel* || 1610. || Auec approbation. — [A la fin :] *De l'Imprimerie de Jean & Claude Hulpeau.* In-8 de 12 pp.

Ignace de Loyola fut béatifié en 1609. La déclaration pontificale donna aux Jésuites une nouvelle ardeur pour glorifier le pouvoir miraculeux du fondateur de leur institut. Le miracle authentiqué par Jacques Blasé, évêque de Saint-Omer, par mandement en date du 28 juillet 1610, est la guérison d'Antoinette Maes, fille d'Alexandre Maes, « licentié ès loix et conseiller de la ville de Bourbourg ». Cette jeune fille souffrait de la gravelle et d'une rétention d'urine qui menaçait d'amener un dénouement fatal, lorsque le P. Théodore Rosmer, de la compagnie de Jésus, étant venu prêcher à Bourbourg, conseilla à la famille de s'adresser au bienheureux Ignace. L'effet des prières adressées au saint homme ne se fit pas attendre; au bout de quelques jours la guérison fut complète.

Tel est, en résumé, le fait miraculeux raconté par l'évêque de Saint-Omer et sur lequel il donne des détails fort singuliers, après avoir soumis l'enfant à l'examen du docteur Joly, de Saint-Omer, du docteur Olivarius, de Bergues, et du docteur Guillaume Spamitius, de Bourbourg. Le mandement épiscopal est accompagné d'approbations émanées de J. Boucher, chanoine de Tournai, de Jean Chapeauville, vicaire de Liège, et de Jean Gonault, docteur de la faculté de Paris.

L'édition qu'a reproduite le libraire *Pierre Du Crocq* n'est pas mentionnée dans la *Bibliographie liégeoise* de M. de Theux.

d. — *Histoire des sectes chrétiennes.*

1. — Histoire des Albigeois et des Vaudois.

2028. Histoire || des Albigeois, || et Gestes de noble || Simon de Monfort || Descripte par F. Pierre des Valées Sernay Moine de l'Ordre de || Cisteaux, randue [*sic*] de Latin en François Par M. Arnaud Sor- || bin P. de Montech, Docteur en Theologie & Predicateur du Roy. || *A Tolose*, *par Arnaud & Iaques Colomies Freres*, || *Imprimeurs iurez de l'Vniuersité.* 1568. || Auec Priuilege du Roy. — [A la fin :] *Ceste presente Histoire*, *à* [sic] *esté* || *acheuée d'imprimer à*

Tolose, chez Arnaud, || *& Iaques Colomiés, freres, Imprimeurs* || *iurés de l'Vniuersité, le cinquiesme iour de* || *Feurier, Mil cinq cens soixante neuf.* || Auec Priuilege. In-4 de 4 ff. lim, 172 ff. chiffr. et 8 ff. non chiffr.

Au titre, une marque particulière à l'auteur, marque dont nous donnons la reproduction :



Au v° du titre est un *Extrait* du privilège accordé pour neuf ans à Sorbin le 15 décembre 1567.

Les 3 autres ff. lim. et les ff. 1 et 2 sont occupés par une épître « A treshaut et trespuissant seigneur Henry de Valois, fils et frére de roi, duc d'Anjou et Bourbonnois, etc. »

Les ff. 3 et 4 contiennent : des vers adressés à Sorbin par P. AMADIS, « Auscitain », dont la devise est : *Bona salus induras*, J. A. D. L. F. [J.-A. DE LA FARGUE, dont la devise est : *Ou rien ou tout*, et JEAN DE CARDONNE, « docteur ez droicts », enfin une *Response de l'autheur aux susdictz*, accompagnée de la devise : *Plus bien que rien.*

Les 8 ff. qui terminent le volume contiennent : un *Avertissement au lecteur benevole*, par M. Arnaud Sorbin (en vers), un sonnet d'A. DARDÈNE, « Tolosain », un sonnet anonyme, les *Faultes plus notables survenues à l'impression*, et la *Table.*

L'histoire de la guerre des Albigeois que nous a laissée Pierre des Vaux de Cernay est l'ouvrage dans lequel se reflètent le plus vivement les passions de cette sombre époque. L'auteur nous raconte avec une véritable fureur les scènes effroyables dont il fut témoin de 1203 à 1218. Rien n'égale son admiration pour Simon de Montfort, si ce n'est sa haine contre le comte de Toulouse. Sorbin, qui, bientôt après, devait se distinguer par son zèle entre tous les apologistes de la Saint-Barthélemi, était digne de traduire le récit d'un tel homme. Le texte latin de Pierre des Vaux de Cernay n'avait pas encore été imprimé ; c'est donc un manuscrit que Sorbin a sous les yeux, et il ne se gêne guère pour altérer ou supprimer certains passages. L'original latin ne fut imprimé qu'en 1615 par Nicolas Camusat ; il fut reproduit, en 1649,

dans le tome V des *Historiae Francorum Scriptores coaetanei* d'André Du Chesne, puis, en 1669, dans le t. VII de la *Bibliotheca patrum cistercensium* de Bertrand Tissier, enfin dans le t. XIX du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. La traduction de Sorbin avait été précédée de deux autres versions restées manuscrites (voy. Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, I, n° 5743). Une nouvelle traduction forme le tome XIV de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot (1824).

2029. Histoire des || Albigeois, || et Gestes de || noble Simon de || Mont-fort. || Descrite par F. Pierre des Vallées Sernay, || Moine de l'Ordre de Cisteaux, || Et rendue de Latin en François, par M. Arnaud || Sorbin, P. de Montech, Docteur en Theologie, || & Predicateur du Roy. || *A Paris*, || *Chez Guillaume Chaudiere*, *Rue S. Iaques*, || *à l'Enseigne du Temps, & de* || *l'Homme Sauuage*. || 1569. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 10 ff. lim., 190 ff. chiffr. et 8 ff. non chiffr. — Conciles de || Tholose, Besiers et || Narbonne, ensemble les Or- || donnances du Comte Raimond, fils de Rai- || mond, contre les Albigeois : & l'Instrument || d'accord entre ledit Raimond & sainct Loys, || Roy de France : Arrests & statuts pour l'entre- || tien d'iceluy. || Où est peinct au naturel le moyen propre pour || l'extirpation de l'heresie & des abus, || Rendu de Latin en François, P. M. Arnauld || Sorbin, P. de Monteig, Docteur en Theo- || logie, & Predicateur du Roy. || *A Paris* || *Chez Guillaume Chaudiere*, *rue S. Iacques*, *à l'en-* || *seigne du Temps & de l'homme sauuage*. || 1569. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 6 ff. lim., 33 ff. chiffr. et 1 f. non chiffr. — Ensemble 2 part. en un vol. in-8, réglé, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Histoire. — Les ff. lim. comprennent : le titre, lequel est orné de la marque de *Chaudière* (Silvestre, n° 504) ; l'épître « A tres-haut et tres-puissant seigneur Henry de Valois, fils et frére de roy, duc d'Anjou, etc. » ; un avis de G. Chaudière, libraire, « Au Lecteur » ; les vers adressés à Sorbin par P. Amadis, Auscitain, J. A. D. L. F. [J.-A. de La Fargue] et Jean de Cardonne ; la *Response de l'autheur aux susdits* ; le *Prologue ou Epistre liminaire de Pierre des Vallées Sernay*.

Au v° du f. 190 se trouve le sonnet d'A. Dardène, Tolosain.

Les derniers ff. contiennent le sonnet anonyme, la *Table* et l'*Extrait du privilége*. — Le privilège est le privilège général du 15 décembre 1567.

G. Chaudière nous fait connaître dans son avis les améliorations apportées à cette nouvelle édition : « Ayant receu, lecteur, dit-il, l'*Histoire des Albigeois* par M. Sorbin, predicateur du roy, laquelle il avoit traduite derniérement à heures desrobées de ses plus grands affaires, à Tolose, et fait imprimer là, pour la rimprimer et faire diligemment revoir, à cause que l'exemplaire duquel il s'estoit servi pour sa traduction estoit fort vieil et corrompu, chose qui tesmoigne sa peine et diligence extréme, ne luy voulant en cela refuser mon travail, comme je ne voudroy faire en chose plus grande; pensant aussi te gratifier de la te faire voir mieux imprimée et plus entiére

qu'elle n'a esté premiérement, je me suis efforcé de trouver un autre exemplaire, ce que j'ay en fin recouvré par le moyen de monsieur le doyen de Carcassonne, homme mieux cogneu par sa vertu et doctrine que je ne le sçauroy faire cognoistre; lequel, bien que je n'aye eu au commencement de mon impression, si l'ay je eu de si bonne heure qu'il fera cognoistre une tresgrande difference des deux impressions. En quoy M. G. s'est diligemment employé, l'advis de M. Sorbin ayant esté tel, et tellement qu'après M. le doyen, tu luy devras sçavoir bon gré de ceste augmentation et restitution. A Dieu ».

Conciles : Titre orné de la marque de *Chaudière* (Silvestre, n⁰ 504); 5 ff. pour une épître « Au tres-chrestien roy de France, Charles neufiesme », et pour le *Tombeau de A. Sorbin, pere du translateur, qui, aagé de* 95. *ans, fut meurdry par les heretiques l'an 1569, le 25. d'avril; par M.* F. D'AMBOYSE. On voit dans cette dernière pièce qu'A. Sorbin avait été tué au siège de Monteig.

Au v⁰ du titre, est placé un *Extrait* du privilège général accordé à Sorbin, le 15 décembre 1567.

Le f. qui termine le volume contient, au v⁰, une épitaphe d'Anthoine Sorbin par son fils.

« Amy lecteur, dit Sorbin dans son avis au lecteur, le desir que j'ay de te faire voir, non seulement la ressemblance qui est entre les miséres de nostre temps et celles dont noz ancestres ont esté vexez au temps des Albigeois, mais bien encore les remédes qui seroient propres pour prevenir un tel malheur que celuy qui nous attend, si Dieu, par sa coustumiére clemence, n'a compassion de noz miséres, m'a pressé de te presenter imparfait le concile provincial tenu à Tolose contre l'heresie albigeoise.... » Dans le même avis, daté de Paris, le 10 mai 1569, Sorbin nous apprend qu'il s'est servi d'un manuscrit fort endommagé, appartenant au doyen de Carcassonne.

Nous n'insisterons pas sur les moyens violents recommandés aux catholiques par les conciles de Toulouse, de Béziers et de Narbonne pour la conversion des hérétiques.

2030. HISTOIRE || des Vaudois. || Diuisée en trois Parties. || La premiere est de leur origine, pure croyance, & || persecutions qu'ils ont souffert par toute l'Eu- || rope, par l'espace de plus de quatre cens cin- || quante ans. || La seconde contient l'Histoire des Vaudois ap- || pellés Albigeois. || La troisiesme est touchant la Doctrine & Discipli- || ne qu'ils ont eu commune entre eux, & la refuta- || tion de la Doctrine de leurs aduersaires. || Le tout fidelement recueilli des Autheurs nommés || és pages suiuantes. || Par Iean Paul Perrin, Lionnois. || *A Geneue,* || *Pour Mathieu Berjon.* || cIↃ. IↃI. XVIII [*sic* pour 1618]. In-8, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

La 1re partie compte 16 ff. et 248 pp. — Les ff. lim. comprennent: le titre; 2 ff. pour une épître « A treshaut et puissant seigneur, monseigneur François de Bonne, duc, pair et mareschal de France, lieutenant general pour sa Majesté en Dauphiné, seigneur de Lesdiguiéres, etc. », dédicace datée de Nyons, le 1er janvier 1618; 4 ff. pour la *Preface*; 4 ff. pour une ode adressée à l'auteur par CHRISTOFLE DE GAMON et pour les *Noms des autheurs cités en ceste histoire*; 5 ff. pour le *Sommaire des chapitres* des trois livres.

Les deux autres parties sont réunies dans une même pagination et précédées d'un titre ainsi conçu :

Histoire des || Chrestiens || Albigeois || Contenant les longues guerres,

per- || secutions qu'ils ont souffert à || cause de la doctrine de || l'Euangile. || Le tout fidelement recueilli des historiens qui en || ont escrit, & des memoires qui nous ont esté || fournies [*sic*] par personnes dignes de foy, habitees || en ladite contree & cottés [*sic*] en marge. || Par Iean Paul Perrin, Lionnois. || *A Geneue*, || *Pour Matthieu Berjon.* || CIↃ. IↃI XVIII [1618]. In-8 de 4 ff., 338 pp. et 1 f. blanc, avec la marque de *Berjon* au titre.

Les lim. comprennent le titre et 3 ff. pour une épître « A treshaut et puissant seigneur, monseigneur Henri de Foix-Candale, prince de Busch, duc et pair de France, gouverneur et lieutenant general pour le roy es provinces de Xaintonge, Angoumois, haut et bas Limosin,... etc. », épître datée de Nyons le 1er janvier 1618.

Cette dédicace à Candale est très rare; elle paraît avoir été supprimée dans la plupart des exemplaires, après que ce personnage eut abandonné la cause protestante. Candale, qui passa sa vie entière à se brouiller et à se racommoder successivement avec la cour, s'était prononcé, en 1615, en faveur de la Réforme; il avait même été nommé général des Cévennes dans une assemblée tenue à Nîmes, cette même année, par les protestants; mais, quelques années plus tard, il abandonna le parti qui l'avait pris pour chef et fut dès lors un des ennemis les plus acharnés des réformés. On conçoit que les protestants aient cherché eux-mêmes à faire disparaître les traces de leurs relations avec ce personnage.

La marque de *Mathieu Berjon* n'est pas celle que nous avons reproduite dans notre tome I (no 2); c'est une réduction de la marque de *Pierre Haultin* (Silvestre, no 894). *Berjon* était sans doute un élève du typographe rochellois.

2031. HISTOIRE GENERALE || des || Eglises evangeliques || des || Vallées || de || Piemont; || ou || Vaudoises. || Divisée en deux Livres, || Dont le Premier fait voir incontestablement quelle a esté de tous tems tant leur Discipline, || que sur tout leur Doctrine, & de quelle maniere elles l'ont si constamment conservée || en une si grande pureté, dés que Dieu les a tirées des tenebres du Paganisme || jusques à present, sans interruption, & necessité de Reformation. || Et || Le Second traite generalement de toutes les plus considerables Persecutions qu'elles || ont souffertes, pour la soûtenir, sur tout dés que l'Inquisition a commencé || à regner sur les Chrêtiens, jusques à l'an 1664. || Par || Jean Leger, Pasteur & Moderateur des Eglises des Vallées, & depuis || la violence de la Persecution, appellé à l'Eglise Wallonne de Leyde. || Le tout enrichi de Tailles douces. || *A Leyde*, || *Chez Jean le Carpentier,* 1669. || Avec Privilege & Approbation. 2 part. en un vol. in-fol., v. f.

[*Première Partie*]: Frontispice gravé; titre; portrait de Léger; 2 ff. contenant: des vers latins d'A. VANDER GOES, F. F., et de DAVID STUART, « ecclesiastes, S. theol. et phil. doctor, hujusque professor in acad. bat. », des vers français de M. MICHAELIS et de C. L. M. L., l'*Approbation* et les *Extraits des privilèges*: 4 ff. pour une épître de Léger « A tres-hauts et tres-puissans seigneurs, mes-seigneurs les Estats generaux des bienheureuses provinces unies des Païs-Bas », épître datée de Leide, le 1er mai 1669; 3 ff. pour une *Lettre et tres-humble Remonstrance à Son Altesse Royale de Savoye*: 7 ff. pour une *Lettre de l'autheur à ses compatriots des vallées de Piemont*, la *Preface au Lecteur* et les *Indices*; ensemble 19 ff. lim., une carte pliée et 212 pp.

Deuxiéme Partie : Titre ; 7 ff. pour une épître « Aux tres-excellens seigneurs, mes-seigneurs les Bourgemaistres, Avoyers, Scultets, Lantamans et Senateurs des cantons evangeliques de Zurich, Berne, Glaris, Basle, Schaffuse et Appenzel » et peur une *Preface au Lecteur* : ensemble 8 ff. lim., 385 pp. et 3 ff. pour l'*Indice* et les *Errata*.

Aucune signature d'artiste n'accompagne ni le frontispice, ni le portrait, non plus que les 25 figures tirées dans le texte, pp. 8, 116-130 de la 1re partie. — La carte, qui porte une lettre italienne, est signée : *Valerius Crassus fecit anno 1668 ; G, Somer sculpsit.*

Les privilèges sont au nombre de deux : l'un est accordé par les États généraux, pour quinze ans, à Léger et à *Le Carpentier*, les 22 et 24 juillet 1669 ; l'autre est donné à *Le Carpentier* par la république de Genève, le 14 avril 1669. La durée du privilège genevois n'est pas indiquée.

L'ouvrage de Léger contient les renseignements les plus précieux, tant sur l'origine des Vaudois, leur doctrine et l'organisation de leurs églises, que sur les massacres de 1655, le traité de Pignerol et les nouvelles persécutions de 1663 et 1664. A la fin de la seconde partie (pp. 358-385) est un *Abregé de la vie de Jean Leger.*

2032. Histoire || des || Albigeois, || et || des Vaudois, || ou || Barbets. || Avec une Carte Geographique || des Valées. || Par le R. P. Benoist, Predicateur || de l'Ordre de S. Dominique. || *A Paris, || Chez Jacques le Febvre, au dernier Pilier || de la grand'Salle, à côté des Eaux & Forests, || vis-à-vis les Requestes du Palais.* || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. 2 vol. in-12.

Tome premier : Titre ; 4 ff. pour une épître « Au Roy » ; 2 ff. pour la *Preface* ; 1 f. pour la *Permission* et les *Approbations* ; ensemble 8 ff. lim., 372 pp. et 10 ff. pour la *Table* et l'*Extrait du privilége.*

Tome second : Titre ; 342 pp. et 7 ff. pour la *Table.* — Il y a une erreur dans la pagination, à partir de la p. 230 ; les nos 230 à 239 sont répétés deux fois, en sorte que la dernière p. du volume est chiffrée par erreur 332, au lieu de 342. Entre les pp. 222 et 223 est placée la carte annoncée sur le titre (cette carte est signée du graveur *Liébaux*).

Le privilège, daté du 6 septembre 1688, est accordé pour huit ans au R. P. Benoist, qui en fait cession à *J. Le Febvre.* L'achevé d'imprimer est du 29 décembre 1690.

L'auteur de ce livre, le P. Jean Benoît, s'était fait connaître comme prédicateur. On voit par son épître dédicatoire que le roi lui-même lui avait ordonné d'écrire l'histoire des Albigeois et des Vaudois. La même épître nous montre que Benoît était une véritable fanatique. « Sire, dit-il, c'est l'Histoire de l'heresie des Albigeois, que Vôtre Majesté a souhaittée et que je prens la liberté de luy presenter. Si j'ay employé plus d'années à l'écrire que Vôtre Majesté n'a été de mois à détruire celle des Huguenots, c'est qu'il ne se trouve pas de plume qui ait assez de rapidité pour suivre celle des prodiges que vous venez de faire pour domter la fierté de cet ennemi domestique qui conservoit des liaisons étroites avec tous les ennemis étrangers de vôtre etat, et que c'est le caractére de Votre Majesté de faire aisément et en peu de temps ce qu'il sera malaisé d'écrire dans un siécle et de faire croire à tous les siécles à venir... »

2033. Histoire || memorable || de || la Persecution || & saccagemēt du peuple de Merindol & || Cabrieres & autres circōuoisins, appelez || Vaudois. || Pseau. LXXIX. || Sei-

gneur, que la vengeance du sang de tes serui- || teurs respandu soit cogneue parmi les gens, en || nostre presence. || Actes IX. Saul, saul, pourquoy me persecutes-tu ? *L'An* M. D. LVI [1556]. *S. l.*, in-8 de 152 pp., mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le 18 novembre 1540, le parlement d'Aix avait condamné au feu un certain nombre de Vaudois et ordonné que Mérindol fût rasé. Grâce à l'intervention de Barthélemi Chasseneuz, de Sadolet et de Guillaume Du Bellai, François Ier accorda aux hérétiques divers sursis ; mais à la fin de l'année 1544, le président Meynier d'Oppède et le cardinal de Tournon arrachèrent au roi un ordre d'exécution. Au mois d'avril 1545, d'Oppède prit lui-même la direction des bandes armées réunies en Provence, détruisit Mérindol, Cabrières, La Coste et vingt-deux villages. Les malheureux habitants furent massacrés sans pitié. Les guerres de religion, si fécondes en atrocités, n'en offrent guère qui puissent être comparées à celles qui furent alors commises sous le voile de la justice.

Nous ignorons l'auteur de la relation qui vient d'être décrite. Cette relation avait paru pour la première fois en 1555, à la suite du ***Recueil de plusieurs personnes qui ont enduré la mort pour le nom de N. S. J. C.***, publié par Jean Crespin.

Exemplaire NON ROGNÉ.

2034. Histoire du Soulevement des Fanatiques dans les Sevenes, Lequel a commencé en 1702, & a été entierement terminé en 1705. Par Monsieur D... *A Paris, Chez Jean-Luc Nion, au premier Pavillon du College Mazarin ou des Quatre-Nations, devant l'Hôtel de Conti, à Ste Monique.* M. DCC.XIII [1713]. Avec Privilege du Roy & Approbation. In-12 de 15 ff., 276 pp. et 3 ff. pour la *Table.*

Collation des ff. lim.: Titre ; 11 pp. pour une épître « à monsieur D.... » ; 14 pp. pour un ***Avertissement***; 3 pp. pour l'***Approbation*** et le ***Privilége*** (le 15e f. forme encart et n'a pas de correspondant).

L'approbation, signée : SAURIN, est datée du 3 février 1713. Le privilège, daté du 18 mars 1713, est accordé pour six ans à *Nyon*.

Cet ouvrage avait paru cinq ans auparavant, sous le titre de ***Memoires historiques de la revolte des Fanatiques*** (Paris, J. Moreau, 1708, in-12) et avait été réimprimé sous celui d'***Histoire nouvelle et abregée de la revolte des Cevennes*** (Paris, Nicolas Pepie, 1712, in-12 ; Amsterdam, J. Desbordes, 1720, in-12). L'édition de 1713 a été complètement remaniée et doit être préférée.

L'auteur est FRANÇOIS DUVAL, de Tours.

2035 Histoire || de || la glorieuse Rentree || des Vaudois dans leurs || Valees. || Où || L'on voit une troupe de ces gens, qui n' || a jamais été jusqu'à mile personnes, soutenir la || guerre contre le Roi de France, & contre S. A. || R. le Duc de Savoye : faire tête à leur armée de || vingt deux mile hommes : s'ouvrir le passage || par la Savoye, & par le haut Dauphiné : batre || plusieurs fois les enemis, & en fin miraculeu- || sement rentrer dans ses heritages, s'y mainte- || nir

les armes à la main, & y retablir le culte de || Dieu, qui en avoit été interdit depuis trois || ans & demi. || Le tout || Recueilli des memoires, qui ont été fidélement || faits de tout ce qui s'est passé dans cette guerre des || Vaudois, & mis au jour par les soins, & || aux dépens || De Henri Arnaud, Pasteur & || Colonel des Vaudois. || M DCC X [1710]. *S. l.* [*Berlin?*], pet. in-8 de 32 ff. et 407 pp., mar. r. jans. (*A. Motte.*)

Collation des ff. lim. : Titre ; 15 ff. pour une épître « A Sa Majesté, tres-haute, et tres-puissante princesse, Anne, reine de la Grande Bretagne, de France, d'Ecosse et d'Irlande, protectrice de la Foi » ; 16 ff. pour la *Preface*. — Les 2 derniers ff. (*d* 7 et *d* 8) sont imprimés en caractères plus petits.

M. Hudry-Menos, auteur d'une étude sur *L'Israël des Alpes*, nous apprend que l'*Histoire de la glorieuse rentrée* est tirée des notes du Vaudois Paul Renaudin et du Cévenol Hugues (voy. *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] janvier 1869, 68). La découverte de la relation de Renaudin est d'ailleurs racontée à la p. 175 de l'ouvrage. Arnaud a fait des mémoires de ses compagnons un livre assez confus, où il s'attribue le principal honneur de l'expédition. Il est certain que les Vaudois montrèrent dans leur entreprise une audace et un courage extraordinaires ; mais, ainsi qu'il arrive toujours dans les guerres religieuses, ils se rendirent coupables eux-mêmes de cruautés semblables à celles qu'ils reprochaient à leurs adversaires. Rien de plus affreux que le massacre de 46 prisonniers raconté p. 109.

Le manuscrit original d'Arnaud est conservé à la Bibliothèque royale de Berlin. On y remarque de nombreuses ratures ayant pour but d'amoindrir le rôle joué par le capitaine Turrel, réfugié dauphinois qui avait eu au début la direction militaire des opérations. Les Vaudois reprochaient à Turrel d'avoir abandonné leur cause ; il avait pourtant été fait prisonnier et exécuté comme rebelle, à Grenoble.

On peut consulter sur Arnaud l'article apologétique de la *France protestante* (nouv. édition, I, 369-374) Nous ajouterons seulement que le pasteur vaudois dédia successivement son ouvrage à deux princes différents. Dans certains exemplaires l'épître à la reine Anne a été remplacée par une épître au duc de Wurtemberg. Voy. l'article suivant.

Exemplaire NON ROGNÉ.

2036. HISTOIRE || de || la glorieuse ren- || tree des Vaudois dans || leurs valees. || Ou || L'on voit une troupe de ces gens, qui n' || a jamais esté jusqu'à mile personnes, soutenir la || guerre contre le Roi de France, & contre S. A. || R. le Duc de Savoye : faire tête à leur armée de || vingt deux mile hommes : s'ouvrir le passage || par la Savoye, & par le haut Dauphiné : batre || plusieurs fois les enemis, & enfin miraculeu- || sement rentrer dans ses heritages, s'y mainte- || nir les armes à la main, & y retablir le culte de || Dieu, qui en avoit été interdit depuis trois || ans & demi. || Le tout || Recueilli des memoires qui ont été fidélement || faits de tout ce qui s'est passé dans cette guerre des || Vaudois, & mis au jour par les soins, & || aux dépens || De Henri Arnaud, Pasteur & || Colonel des Vaudois. || M. DCC X [1710].

In-12 de 20 ff. et 407 pp., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. liminaires de cet exemplaire ont eté remaniés. Les 16 premiers ff., formant les cahiers *a-b*, ont été remplacés par un simple cahier de 4 ff., signé *a*, qui contient le titre et une nouvelle épître « A tres haut, tres puissant et tres auguste prince, Eberhard Louis, duc de Wirtemberg et de Teck, comte de Montbeliard, seigneur de Heidenheim, etc. »

Arnaud était retourné en Wurtemberg dans le courant de l'année 1709, et ce fut là qu'il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, le 8 septembre 1721. Il nous apprend lui-même à la fin de sa préface qu'il touchait de S. M. Britannique une pension « pour élever honorablement sa famille »; il n'avait donc aucune raison pour supprimer l'hommage fait à la reine Anne, et il est probable qu'il n'aura changé la dédicace que dans quelques exemplaires spécialement destinés au duc de Wurtemberg.

Une réimpression du livre d'Henri Arnaud a été donnée chez *Fick*, à *Genève*, par les soins de M. G. Revilliod, en 1879, in-8. Une seconde réimpression a paru chez *Chiantore* et *Mascarelli*, à *Pignerol*, en 1880, in-16.

2037. Histoire des Troubles des Cevennes ou de la Guerre des Camisars, sous le regne de Louis le Grand; Tirée de Manuscrits secrets & autentiques & des observations faites sur les lieux mêmes, avec une Carte des Cevennes. Par l'Auteur du Patriote François & Impartial. *A Villefranche, Chez Pierre Chretien*, MDCCLX [1760]. 3 vol. in-12.

Tome premier : xxiii pp.; une carte pliée; 467 pp. — *Tome second :* 2 ff., dont le premier est blanc; 484 pp. — *Tome troisiéme :* 2 ff., dont le second est blanc; 436 pp. — Dans certains exemplaires, par exemple dans celui de la Bibliothèque de Genève, on trouve au commencement de chaque volume un faux-titre ainsi conçu: *Mémoires pour servir à l'histoire de divers événemens de ce Siecle. Tome premier* [*-Troisieme*]. M.DCC.LX.

L'auteur de cet ouvrage est le célèbre Antoine Court, qui, en 1751, avait fait paraître *Le Patriote françois et impartial*, *ou Réponse à la Lettre de M. l'évêque d'Agen à M. le contrôleur général contre la tolerance des huguenots*. Court mourut au moment où son *Histoire* allait être imprimée, et ce fut son fils, Antoine Court de Gébelin, qui en dirigea la publication. L'impression a dû être exécutée à *Genève*.

2. — Histoire des églises protestantes.

2038. Histoire || Ecclesiastiqve des || Eglises reformees au Royaume || de France, en laquelle est descrite au vray la renaissance & || accroissement d'icelles depuis l'an M.D.XXI. iusques || en l'annee M. D.LXIII. leur reiglement ou discipline, || Synodes, persecutions tant generales que particulieres, || noms & labeurs de ceux qui ont heureusement trauaillé, || villes & lieux où elles ont esté dressees, auec le discours des || premiers troubles ou guerres ciuiles, desquelles la vraye || cause est aussi declaree. || Diuisee en trois

Tomes || ayans chasque Tome leurs tables. || *De l'Imprimerie de Iean Remy.* || *A Anuers.* || 1580. 3 vol. in-8.

[*Tome Ier :*] Titre, avec la marque de *Jean Remy*, qui exerçait non pas à *Anvers*, mais à *Genève* (cette marque représente trois hommes frappant sur une enclume ; elle est entourée de cette inscription : *Plus à me frapper on s'amuse*, || *Tant plus de marteaux on y use*) ; 4 ff. pour la *Preface* ; 1 f. blanc ; 3 ff. pour la *Table des villes et lieux* ; 3 ff. pour la *Table des martyrs* ; ensemble 12 ff. lim., 901 pp., 1 f. blanc et 12 ff. pour l'*Indice des matiéres*.

Deuxiesme Volume || *de* || *l'Histoire* || *Ecclesiastique des* || *Eglises Reformees au* || *Royaume de France : mon-* || *strant l'estat des Eglises, depuis le massacre de Vassy*, etc. : 8 ff. lim., 836 pp., 9 ff. pour l'*Indice des matiéres* et 1 f. blanc.

Troisiesme Volume || *de* || *l'Histoire* || *Ecclesiastique des* || *Eglises Reformees au* || *Royaume de France : con-* || *tenant la continuation des premieres guerres ciui-* || *les iusques au premier edit de Pacification :* 7 ff. lim., 1 f. blanc, 480 pp. et 10 ff. pour l'*Indice* et les *Faules à corriger*.

L'*Histoire ecclesiastique*, publiée par Théodore de Bèze n'est, en réalité, qu'une compilation. L'éditeur y a fait entrer des mémoires que lui avaient fournis les diverses églises de France ; ce sont précisément ces relations originales qui donnent tant de prix à l'ouvrage.

2039. Les || vrais Povrtraits || des Hommes illustres en || pieté et doctrine, du tra- || uail desquels Dieu s'est serui en ces derniers temps, || pour remettre sus la vraye Religion en diuers pays || de la Chrestienté. Auec les Descriptions de leur || vie & de leurs faits plus memorables. || Plus, quarante quatre || Emblemes Chrestiens. || Traduicts du latin de Theodore de Besze. || *A Geneue,* || *Par Iean de Laon.* || M. D. LXXXI [1581]. In-4 de 4 ff., 284 pp. et 2 ff. de table et d'errata.

Le titre est orné de la marque de *Jean de Laon* (Silvestre, n° 652). — Au v° du titre est le portrait du roi d'Écosse Jacques VI, tenant, d'une main, une épée et, de l'autre main, une branche d'olivier. Le portrait est accompagné de la devise : *In utrumque paratus*.

Les 3 ff. qui suivent le titre sont occupés par une épître de Th. de Bèze « A tres-illustre prince, Jacques sixiesme, par la grace de Dieu serenissime roy d'Escosse ». Cette épître est datée de Genève, le 1er mars 1580.

Le volume contient 48 portraits et 44 emblèmes. Les portraits, disposés par ordre chronologique et groupés par pays, sont ceux de : 1° Jean Wiclef; 2° Jean Hus; 3° Hierosme de Prague; 4° Hierosme Savonarole; 5° D. Erasme; 6° Martin Luter ; 7° Philippe Melanchthon ; 8° George d'Anhalt, prince d'Ascagne ; 9° Jean Bugenhage ; 10° Juste Jonas ; 11° Jean Forster; 12° Gaspar Cruciger ; 13° Joachim Camerarius ; 14° Jaques Sturme ; 15° Martin Bucer ; 16° Paul Fagius ; 17° Wolfgang Muscule ; 18° André Girard ; 19° Jean Sleidan ; 20° Hulrich Zvingle ; 21° Jean Œcolampade ; 22° Ambroise Blaurer ; 23° Henri Bullinger ; 24° Simon Grynée ; 25° Pierre Martyr ; 26° Josias Simler ; 27° Joachim Vadian ; 28° Sebastian Munster ; 29° Conrad Gesner ; 30° Jean Calvin ; 31° Guillaume Farel ; 32° Pierre Viret ; 33° François, premier de ce nom ; 34° Marguerite de Valois ; 35° Guillaume Budé ; 36° François Vatable ; 37° Jaques Tusan ; 38° Michel de L'Hospital ; 39° Jules Cæsar de La Scale ; 40° Melior Wolmar ; 41° Jaques Le Févre, d'Estaples ; 42° Robert Estiene ; 43° Clement Marot (le premier

titre porte Matot) ; 44° Augustin Marlorat ; 45° Thomas Crammer ; 46° Jean Cnox ; 47° Jean a Lasco ; 48° Jean Diaze.

Les portraits sont d'une belle exécution et doivent être, pour la plupart, ressemblants. Chacun d'eux est accompagné d'un texte en prose et d'une petite pièce de vers, ordinairement un sonnet.

Outre les notices qui accompagnent les portraits, le volume en contient un grand nombre d'autres consacrées à des personnages dont les traits n'ont pas été reproduits.

Les emblèmes occupent les pp. 241-284. Au-dessous de chacun sont placés quelques vers.

Les deux derniers ff. contiennent l'*Indice*, un avis « Au Lecteur » signé du traducteur, S. G. S. [Simon Goulard, Senlisien], et la liste des *Fautes à corriger*.

La plupart des exemplaires n'ont sur le titre aucun nom de lieu ; le nôtre porte, au contraire, la rubrique de *Genève*. Ce nom a bien été imprimé avec le texte et n'a pas été ajouté à la main à l'aide d'un composteur, comme cela est arrivé souvent pour d'autres volumes sortis des presses genevoises.

Le texte latin (*Icones, id est verae Imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium*) avait paru à Genève en 1580. Cette première édition ne contient que 37 portraits ; il y manque ceux de Wiclef, de Hierosme de Prague, de Bugenhage, de Jonas, de Forster, de Cruciger, de Sturme, de Sleidan, de La Scale, de R. Estienne et de Jean a Lasco.

2040. Histoire || des Martyrs, || persecutez et mis a || mort pour la verité de l'Euãgile, depuis le temps || des Apostres iusques à l'an 1597. || Comprinse en douze liures, || contenant les Actes memorables du Seigneur en l'infirmité des siens : || non seulement contre les efforts du monde, mais aussi contre diuerses || sortes d'assaux & heresies monstrueuses. || Les Prefaces monstrent vne Conformité || de l'estat des Eglises de ce dernier || siecle, auec celui de la Primitiue Eglise de Iesus Christ. || Reueuë, & augmentee en ceste Edition, des deux derniers Liures, & de plusieurs || choses remarquables es precedens. || Auec deux Indices. L'vn des principaux points || de la vraye et fausse Religion, amplement || traitez, soustenus ou refutez : L'autre, contenant les Noms des Mar- || tyrs mentionnez en ceste Histoire. || M. D. XCVII [1597]. *S. l.* [*Genève*], in-fol. de 8 ff. lim., 758 ff. chiffr., 5 ff. non chiffr. pour les *Indices* et 1 f. blanc.

Au titre, la marque d'*Eustache Vignon*, imprimeur à *Genève*, et successeur de *J. Crespin* (Vignon était mort en 1591 ou 1592, et ses héritiers continuaient sa maison). Cette marque est la même que celle de *Crespin* (Silvestre, n° 1004), mais les initiales ont disparu et l'on a placé sur les côtés l'inscription suivante : *Les agitez en mer, Christ, seule anchre sacrée* || *Asseure et en tout temps seule sauve et recrée*. Au-dessous de cette marque sont deux versets de l'Apocalypse (VI, IX et X).

Les ff. lim. contiennent, outre le titre : une épître *A l'Eglise de Nostre Seigneur* (2 ff.) ; deux distiques latins et français et un sonnet français sur les persécuteurs ; une longue pièce latine intitulée *Votum Deo Optimo Maximo sacrum*, signée J. T. F. [Jean Tagault], et traduite en vers français par S[imon, G[oulart], S[enlisien] ; enfin deux sonnets « Sur la constance des fidèles martyrs » (5 ff.).

Le *Martyrologe* de Crespin avait paru pour la première fois en 1554, année où il en fut publié quatre éditions. Depuis lors, les renseignements avaient afflué de toutes parts et le modeste volume in-8 était devenu un énorme in-folio à 2 colonnes. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ce livre dont presque toutes les éditions sont devenues introuvables. Il nous suffira de renvoyer à la merveilleuse *Bibliotheca belgica* de M. F. vander Haeghen.

2041. Histoire abregée || des || Martirs Francois || du temps de la || Reformation. || Avec les reflexions & les raisons neces- || saires pour montrer pourquoi & en || quoi les Persécutés de ce tems || doivent imiter leur || Exemple. || Celui qui voudra sauver son ame la perdra, & || celui qui perdra son ame pour l'amour de Jesus || Christ, il la trouvera Math. XVI. 25. || *A Amsterdam*, || *Ches André de Hoogenhuyse*, || M. D.C. LXXXIV [1684]. Pet. in-12 de 44 ff. lim., 411 pp., 1 f. non chiffr. et 1 f. blanc, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Les ff. lim. comprennent : un frontispice gravé à l'eau-forte ; le titre ; une épître « A Sa Serenité Electorale de Brandebourg », épître signée D*** (3 ff.) ; un *Avertissement* (9 ff.) ; une *Preface pour montrer la necessité qu'il y a de souffrir toutes choses pour la gloire de Dieu lors qu'on y est appellé, ou Sermon... prononcé à La Haye dans l'eglise wallonne le dimanche 7e novembre au matin* (30 ff.).

L'ouvrage est un abrégé du *Martyrologe* de J. Crespin. L'auteur devait être pasteur à La Haye; mais nous ne connaissons que l'initiale de son nom. Ce pourrait bien être Gabriel d'Artis.

Cf. Haag, *La France protestante*, nouv. éd., IV, 898.

Exemplaire non rogné.

2042. Histoire || des || Nouveaus || Presbyteriens || Anglois || et || Escossois. || Où est monstré la difference de leur || Doctrine & Discipline en Religion, d'auec || celle de France & autres Protestants : || Ensemble || la vraye Origine des Troubles émeus par || Eux & leurs Fauteurs contre le Roy || & l'Eglise d'Angleterre. || Dediée au Roy. || Et adressée à Messieurs des Eglises Reformées de || France, & à tous Protestants qui font profession de || la Religion Chrêtienne, & fidelité aux Roys. || Seconde Edition. || M.DC.LX [1660]. In-8 de 33 ff., 259 pp. et 1 f.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; une dédicace latine au roi d'Angleterre Charles II, dédicace signée M. F. (1 f.) ; une épître « A tres-haut et tres-excellent monarque, Charles II, par la grace de Dieu, roy d'Angleterre, d'Escosse, etc., defenseur de la foy », épître également signée M. F. (6 ff.) les *Articles de la religion de l'Eglise anglicane* (14 ff.) ; un avis « A messieurs des Eglises reformées de France », avis signé F. M., et un avis « Au Lecteur » (11 ff.). — Les *Articles de la Religion* commencent par un f. signé ¶, qui forme encart et qui contient un extrait de la préface mise par le Dr. Gasp. Laurentius en tête du *Corps des Confessions des Eglises reformées*. Ainsi s'explique que les ff. lim. soient en nombre impair.

Nous ignorons la date de la première édition de cet ouvrage, édition sur

laquelle fut faite la traduction anglaise citée par Hazllitt (*Collections and Notes*, I, 151): *The History of the English and Scotch Presbitery. Wherein is discovered their Designes and Practices for the Subversion of Government in Church and State. Written in French by an Eminent Divine of the Reformed Church, and now Englished.* Printed in Villa Franca. Anno Dom. 1659. In-8 de 10 ff. lim. et 108 ff. non chiffr.

2043. Histoire || du || Calvinisme, || Contenant sa Naissance, son Progrés, || sa Décadence, & sa Fin en France. || Par Monsieur Soulier, Prêtre. || *A Paris*, || *Chez Edme Couterot, ruë Saint Jacques*, || *au bon Pasteur*. || M. DC. LXXXVI [1686]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 16 ff. lim., 682 pp. et 1 f. blanc, réglé, mar. r., fil., dos et c. ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Le titre est orné d'un grand fleuron en taille-douce qui représente le soleil royal entouré d'une couronne de lauriers dans laquelle jouent deux amours. — Les ff. qui suivent le titre contiennent: une épître « Au Roy » (3 ff.); un *Avertissement* (4 ff.); le *Sommaire des livres*, *servant de table des matiéres*, et l'*Extrait du privilége* (8 ff.). — En tête de l'épître est un fleuron aux armes du roi et une grande initiale, le tout gravé en taille-douce.

Le privilège, daté du 18 juin 1686, est accordé pour dix ans à Soulier, qui déclare en faire cession à *Couterot*. L'achevé d'imprimer est du 14 octobre 1686.

Le but de l'auteur, en écrivant ce gros ouvrage, est de justifier la révocation de l'édit de Nantes. Il dit au roi dans l'épître dédicatoire: « Vos soins ne se bornent pas à l'agrandissement de vôtre empire et à sa tranquillité; la providence de Dieu vous destinoit à quelque chose de plus glorieux; ce n'étoit pas assez pour elle de vous avoir élevé à un si haut degré d'honneur, si elle n'accomplissoit ses desseins en Vôtre Majesté pour les intérêts de son Eglise. Vous avez été choisi de Dieu pour arrêter les desordres & les progrés de l'Heresie & dans ce temps heureux, marqué de toute éternité, il vous a mis sur le trône pour achever l'ouvrage qui vous étoit reservé. »

Exemplaire aux armes de Louis, dauphin, fils de Louis XIV.

2044. Histoire || des || Variations || des Eglises || Protestantes. || Par Messire Jacques Benigne Bossuet, || Evesque de Meaux, Conseiller du Roy en ses Conseils, || cy-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin, || Premier Aumosnier de Madame la Dauphine. || *A Paris*, || *Chez la Veuve de Sebastien Mabre-Cramoisy*, || *Imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques, aux Cicognes*. || M. DC. LXXXVIII [1688]. || Avec Privilege de sa Majesté. 2 vol. in-4, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Édition originale.

Tome premier: Titre, orné d'une marque en taille-douce; 19 ff. pour la *Préface* et le *Sommaire des livres*: ensemble 20 ff. lim.; 506 pp.; 16 ff. de *Table*; 1 f. pour l'*Extrait du privilége*. — Le titre de départ est surmonté d'un beau fleuron de *J. Parosel*, gravé par *J.-J. Roullet*, qui représente la Foi terrassant l'Hérésie. — La p. 506 contient un grand cul-de-lampe.

Tome second: Titre; 3 ff. pour le *Sommaire des livres*; ensemble 4 ff. lim.; 680 pp.; 21 ff. pour la *Table* et l'*Extrait du privilége*; 1 f. blanc. — Le fleuron du titre de départ, signé des mêmes artistes que celui du t. I,

représente les satellites de la Vérité exterminant les hérétiques. — La p. 656 est ornée d'un nouveau cul-de-lampe. — Les pp. 657-680 contiennent une *Addition importante au livre XIV.*

Le privilège, daté du 16 janvier 1687, est accordé pour douze ans à *S. Mabre-Cramoisy.* L'achevé d'imprimer est du 22 mai 1688.

Exemplaire aux armes de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. — De la bibliothèque de M. E. Quentin-Bauchart (*Mes Livres,* n° 188).

2045. Premier [-Cinquiéme] || Avertissement || aux Protestans || sur les Lettres || du Ministre Jurieu || contre || l'Histoire des Variations. || Le Christianisme flétri, || & le Socinianisme autorisé par ce Ministre. || Par Messire Jacques Benigne Bossuet || Evesque de Meaux, Conseiller du Roy en ses Conseils, || cy-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin, || Premier Aumosnier de Madame la Dauphine. || *A Paris,* || *Chez la Veuve de Sebastien Mabre-Cramoisy* || *Imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques, aux Cicognes.* || M. DC. LXXXIX [1689-1690]. || Avec Privilege de sa majesté. In-4, v. f., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Ces *Avertissements* répondent à l'ouvrage de Jurieu intitulé: *Lettres pastorales adressées aux fidéles de France sous la captivité de Babylone; où sont dissipées les illusions que M. de Meaux et les autres convertisseurs emploient pour séduire le peuple* (Rotterdam, 1687, in-4, et 1688, 3 vol. in-12); ils sont, en réalité, au nombre de six, savoir:

Premier Avertissement: 3 ff. pour le titre, la *Table des chapitres* et l'*Extrait du privilége*; 96 pp. (la dernière cotée par erreur 66). — Le privilège, daté du 12 septembre 1689, est accordé pour dix ans à la *veuve de S. Mabre-Cramoisy.* — L'achevé d'imprimer est du 22 septembre 1689.

Second Avertissement, 1689 (les mots *Le Christianisme flétri,* etc., sont remplacés par ceux-ci: *La Réforme convaincuë d'erreur* || *& d'impiété par ce Ministre*): 3 ff. pour le titre et la *Table des chapitres*; 63 pp., chiffr. 97-159. — L'achevé d'imprimer est du 4 novembre 1689.

Troisiéme Avertissement, 1689 (le sous-titre est ainsi conçu: *Le Salut dans l'eglise Romaine* || *selon ce Ministre: le Fanatisme établi dans la Réforme par les* || *Ministres Claude & Jurieu, selon la doctrine des Quakers; tout* || *le parti Protestant exclus du titre d'Eglise par M. Jurieu*): 3 ff. pour le titre et la *Table des chapitres*; 89 pp., chiffr. 161-249. — L'achevé d'imprimer est du 5 décembre 1689.

Quatriéme Avertissement, 1690 (le sous-titre porte: *La Sainteté et la Concorde* || *du mariage chrétien violée*): 2 ff. pour le titre et la *Table des chapitres* et l'*Extrait du privilége*; 26 pp., chiffr. 291 [*lis* 251]-276. — L'achevé d'imprimer est du 11 mars 1690.

Cinquiéme Avertissement, 1690 (le sous-titre porte: *Le Fondement des Empires renversé* || *par ce Ministre*): 4 ff. pour le titre, la *Table des chapitres* et l'*Extrait du privilége*; 181 pp., chiffr. 277-457. — L'achevé d'imprimer est du 24 avril 1690.

Le volume se termine par deux autres discours qui sont une réfutation, non plus des *Lettres pastorales* de Jurieu, mais d'un nouvel ouvrage du même auteur intitulé: *Le Tableau du socinianisme, où l'on voit l'impureté et la fausseté des dogmes des sociniens,* etc. (La Haye, 1691, in-12). Les deux discours forment ensemble un sixième *Avertissement*:

L'Antiquité || eclaircie || sur || l'immutabilité de l'estre divin || & sur l'égalité des trois personnes. || L'État present de la religion Protestante, ||

contre le Tableau de M. Jurieu. || Par Messire Jacques Benigne Bossuet Evesque de || Meaux, Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-devant Prece- || pteur de Monseigneur le Dauphin. || *A Paris,* || *Chez Jean Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale,* || *ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lys de Florence,* || *vis à vis la ruë des Mathurins.* || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. In-4 de 6 ff. pour le titre, la *Table des chapitres* et l'*Extrait du privilége*; 174 pp., chiffr. 459-632.

Le titre porte une jolie marque représentant une fleur de lys florentine.

Le privilège, daté du 1er mars 1691, est accordé à Bossuet pour six ans et vise le *Sixiéme Avertissement aux protestans, contre la sixiéme, septiéme et huitiéme Lettre du Tableau de M. Jurieu.* — L'achevé d'imprimer est du 12 juillet 1691.

Voici maintenant le titre du dernier discours :

État present || des || Controverses || et || de la Religion protestante, || Avec || une Reveue des Ouvrages precedens || & une Table generale des six Avertissemens. || Troisieme et derniere Partie || du sixieme Avertissement contre M. Jurieu. || Par Messire Jacques Benigne Bossuet Evesque de Meaux, || Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-devant Precepteur || de Monseigneur le Dauphin. || *A Paris,* || *Chez Jean Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale,* || *ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lis de Florence,* || *vis à vis la ruë des Mathurins.* || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. In-4 de 7 ff. pour le titre, la *Table des chapitres* et l'*Extrait du privilége*; 205 pp., chiffr. 633-837; 8 ff. pour la *Table des matiéres*; 1 f. blanc.

Le privilège est celui du 1er mars 1691. — L'achevé d'imprimer est du 22 juillet 1691.

Cet exemplaire porte, sur le dos et sur les plats, la toison d'or, emblème d'Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre.

2046. Défense || de l'histoire || des || Variations || contre la Réponse || de M. Basnage || Ministre de Roterdam. || Par Messire Jacques Benigne || Bossuet Evesque de Meaux, || Conseiller du Roi en ses conseils, cy- || devant Précepteur de Monseigneur || le Dauphin. || *A Paris* || *Chez J. Anisson, Directeur de l'Im-* || *primerie Royale ruë S. Jacques, vis* || *à vis la ruë des Mathurins.* || M.DC.XCI [1691]. || Avec Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 229 pp. et 13 ff. pour la *Table* et l'*Extrait du privilége.*

Le privilège, daté du 1er mars 1691, est accordé à *Jean Anisson* pour six ans.

L'ouvrage de Jacques Basnage auquel répond Bossuet est intitulé simplement : *Histoire de la religion des eglises reformées.* Il avait paru à Rotterdam, en 1690 (2 vol. in-12).

2047. Mandat von aynē Er- || samen weysen Radt der stat || Basel / gegē des Bischofs || Vicari / Rector / Regen || ten / vnd Vniuersitetē || daselbst/ als sy die / || hierinnē die ver || fassten Arti- || ckel zů Di- || sputie- || ren. || Auch allen den jren zuge- || hörenden verbotten || aussgangen. *S. l. n. d.* [*Bâle*, 1524], in-4 goth. de 4 ff. non chiffr. de 34 lignes à la page, sign. *A*.

Guillaume Farel, abandonné par Guillaume Briçonnet qui l'avait appelé

à Meaux, ne fit qu'un court séjour à Paris, où il ne se sentait pas en sûreté, et partit pour Bâle où il dut arriver vers la fin de l'année 1523. Il sollicita du conseil l'autorisation de soutenir publiquement des thèses théologiques; mais l'évêque et son clergé mirent tout en œuvre pour l'empêcher d'obtenir cette permission. L'évêque défendit aux prêtres et aux étudiants de prendre part à la discussion sous peine d'excommunication et d'exclusion de l'université (bey Penen des Banns und Auszschliessens der Universitet und hohen Schuoel). L'opposition des autorités ecclésiastiques acheva d'indisposer contre elles le corps de ville avec lequel elles vivaient déjà en mauvais termes. Aussi le bourgmestre, Adalbert Mayer, et le conseil communal ordonnent-ils dans le *Mandat* que nous avons sous les yeux que les pasteurs, prédicateurs, prêtres, étudiants et suppôts de l'Université (die Seelsorger und Predicanten, Priester, Studenten und Verwandten der Universitet) assistent à la discussion des thèses, et ce, sous peine de se voir interdire l'usage des moulins et des fours, ainsi que l'accès du marché public (den selbigen, wer die seyen, soll hinfür Malen, Bachen, noch faylem Marckt, durch sy oder jr gesynd, zuogebrauchen gentzlich verbotten und abgeschlagen seyn).

Le *Mandat*, daté du 24 février 1524, est signé de Gaspard Schaller, « aprocoscriba civitatis ». A la suite est le texte allemand des douze articles que Guillaume Farel se proposait de soutenir.

M. Herminjard a donné une traduction française de l'ordonnance du conseil de Bâle (*Correspondance des réformateurs*, I, 195-198): il a en même temps publié le texte latin des propositions de Farel (I, 194-195) Le savant éditeur fait remarquer que la date du 24 février doit être rectifiée, puisque l'ordonnance porte « geben Samstags vor *Oculi*, den xxiiij. Tay Februarii », et que le dimanche *Oculi* tomba en 1524 le 28 février.

Les frères Haag (*La France protestante*, V, 61) disent que la dispute de Farel eut lieu le 15 février 1524; on voit que cette date doit être reculée de plusieurs jours.

2048. Des Dvrchlevchtigen Hoch || gebornen Fürsten vnd herrn / Herrn Vlrich / || Hertzog zů Wirtenberg / vnd zů Teck / || Graue zů Mümpelgart sc. Missiue || an die Gubernator der statt Bi- || santz / in d' ein Christlicher han- || del zu Mümpelgart ver- || loffen mit gründtlicher || warheit angezey- || get würt. || ∴ *S. l. n. d.* [1524], in-4 goth. de 4 ff. non chiffr. de 31 lignes à la page pleine.

Le titre, dont le v° est blanc, est orné des armes du prince.
Le v° du dernier f. est blanc. Cette lettre se rapporte aux prédications de Guillaume Farel.

Ulrich duc de Wurtemberg et de Teck, comte de Montbéliard, écrit aux habitants de Besançon à la date du samedi 20 août 1524, que les discours de Farel ont donné lieu de la part du gardien de l'ordre de Saint François à d'indignes attaques. Il ajoute qu'il a permis audit gardien de chercher en Bourgogne ou en France un homme capable de discuter avec le réformateur; qu'il compte, en conséquence, provoquer un conférence entre les représentants de la doctrine nouvelle et des idées anciennes, et que, si Farel succombe dans la lutte, il est d'avance condamné à perdre la vie.

La lettre du duc de Wurtemberg fut publiée peu de temps après en latin (Du Verdier, IV, 240) et Anémond de Coet la traduisit en français. Une version française moderne en a été donnée par M. Herminjard (*Correspondance des réformateurs*, I, 267-270).

2049. ¶ La translation || en francoys de la bulle decernee par no || stre sainct pere le pape / a la requeste du || roy treschrestien pour extirper lheresie || Lutheriēne et autres sectes pullulans || en ce royaulme. || ¶ Auec priuilege. || ¶ *On les vēd a Paris en la rue neuf || ue nostre dame a lēseigne du faulcheur. S. d.* [1533], pet. in-8 goth. de 8 ff. non chiffr. de 21 lignes à la page, sign. *A*, mar. v., fil., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Au titre, un petit bois qui représente un pape.

Au v° du titre est le texte du privilège accordé pour trois mois à la *vefve Pierre Roffet, dit le Faulcheur*, et à *André Roffet*, son fils, le 21 décembre 1533.

Le dernier f. contient, au r°, six lignes de texte, suivies du mot *Finis* et de la marque de *Pierre Roffet* (Silvestre, n° 150), le v° en est blanc.

La bulle de Clément VII, qui est un document de la plus haute importance pour l'histoire de la Réforme, n'a été reproduite par aucun auteur moderne ; aussi jugeons-nous intéressant d'en donner le texte :

Clement, serviteur des serviteurs de Dieu, a tous et chascun les venerables fréres archevesques et evesques, et a noz aymez filz les inquisiteurs de l'heretique pravité au royaulme de France, duché de Bretaigne, Daulphiné et conté de Prouvence, salut et apostolicque benediction. Nostre principal vouloir et seulle intention est par nostre sollicitude et diligence pouoir garder de tumber en peché et, moyennant la grace de Dieu, faire le salut du peuple a nous commis, pour lequel colloquer au ranc des bien heureux le createur du monde a liberallement voulu souffrir peine mortelle. Comme ainsi soit que, non seullement par lettres de nostre trescher filz en Jesuchrist, Françoys, par la grace de Dieu, roy de France treschrestien, mais aussi par la vraye relation de nos aymez filz, François, du tiltre de Sainct Pierre et Marcellin, et Gabriel, du tiltre de Saincte Cecille, prestres, et pareillement de Augustin, du tiltre de Sainct Adryan, dyacre, cardinaulx, a present residens en nostre court de Romme, et d'autres dignes de foy, nous ait esté revelé, dont grandement nous desplaist, que au royaulme de France, duché de Bretaigne, Daulphiné, conté de Prouvence et autres terres et seigneuries de l'obeyssance du roy de France, a l'occasion des enormes et execrables blasphémes du pernicieux Luther et autres hereticques lesquelz le pervers Luther ne cesse de jour en jour suborner, et sur bonne semence semer sa zizannie, s'efforçant les seduyre et distraire de l'union de nostre saincte mére Eglise, adviennent grans scandalles et plus amplement se [*lis.* ce] pestillant venin se pourroit estendre, au grand dangier des chrestiens, et universellement toute l'Eglise endommager, si promptement n'y estoit par nostre diligence pourveu; et combien que de tant plus que nous avons veu ceste espéce de peste griefvement avoir son cours, de tant plus avons pensé y adjouster grans et souverains remédes, admonnestans les entachez et coulpables dudit peché de retourner a la voye de verité, et ceulx qui jamais n'ont voulu obeyr a la vraye doctrine, mais, de courage obstiné et maling, en leur erreur ont percisté, ayons ja excommuniez et anathematisez, et comme membres pourris ordonné estre coupez, affin de ne corrompre le demourant du corps ; ce neantmoins il y en a encores plusieurs lesquelz, nonobstant lesdictes exortations et admonnestemens, ne tiennent compte se retirer de leur iniquité et erreur, ains en premier lieu ont confiance en appellations et autres subterfuges, par lesquelz les causes mesmement criminelles sont presque immortelles, et, oultre, se confient a ce que de bonne memoire le pape Lucius troisiesme, notre predecesseur, a ordonné, que qui auroit esté reprins en magnifeste heresie, s'il estoit clerc ou personne religieuse, qu'il fust totallement destitué de tout privilégo et prerogative ecclesiastique, et par ainsi privé de tout office et benefice et delaissé soubz la puissance du bras seculier pour recevoir deue punition, si n'est que, incontinent aprés avoir esté reprins en erreur, de son bon gré il retournast a l'union de la foy catholicque, confessant son erreur et promettant en faire satisfaction et son dire abjurer publicquement, selon le vouloir de l'evesque du lieu, et, si c'estoit personne laye, incontinent, comme dict est, publicquement ne se desdisoit et, satisfaction faicte, ne se amendast, fust laissé entre les mains d'ung juge lay, pour, selon la qualité du meffaict, recevoir la pugnition ; toutesfois, en lieu de se retirer de leur meschant erreur en ensuyvant le statut dudit Lucius, nostre predecesseur, et pareillement noz exortations, comme pourceaulx en la fange, de plus en plus se nourrissent de leur ordure, s'efforçant tousjours persister en leur folle oppinion, prenant pour leur bouclier et deffence la facille voye de pardon, laquelle par cy devant leur a esté octroyée ; et, combien que le statut dudit Lucius, nostre predecesseur, du temps de sondit pontificat fust grandement juste et raisonnable, attendu que bien convenoit

a la clemence d'ung pape que la porte de l'Eglise, laquelle est tousjours prompte a pardonner, fust ouverte a ceulx qui après avoir commis erreur vouldroient retourner a la foy et vraye lumiére, ce neantmoins ceulx qui pour celle raison se devoyent retourner a la voye de verité, de cueur endurcy, ont de pis en pis perseveré et, sous esperance de nostre grace, se confians leur peché demeurer impugny, n'ont craincte ne honte de enseigner et prescher la meschante doctrine et faulces propositions de Luther, qui redonde au grant mal et grief prejudice de toute l'Eglise, et, quant advient que pour ce cas sont reprins et près de leurs peines recevoir, incontinent se desdient, promettans estre prestz de retourner a la foy, dont advient souventesfois que l'auctorité ecclesiastique est defrauldée, et par ce point tousjours l'erreur pullule, veu mesmement que ceulx qui d'eulx ont aprins pareillement s'efforcent enseigner et prescher pour estre veuz, et par ainsi toujours y a quelcun par lequel ceste meschante secte gecte son venin, et de plus en plus est dilatée, et, se Dieu par sa grace n'y mect reméde, y a dangier que le demourant du peuple ne s'en sente; mais si la liberté et licence de tant d'appellations et subterfuges, faculté de leur desdire et esperance d'impugnité leur estoit ostée, ce seroit tresbien obvié a telles erreurs et pourveu au salut des armes; et nous, desirans l'estat de l'Eglise guider de bon zelle, affin de la conserver en unyon, après avoir eu sur ce la meure deliberation de noz venerables fréres, des cardinaulx de l'Eglise rommaine, et sur le tout avoir faict diligente inquisition, considerant ceulx estre indignes d'avoir ayde de la loy qui tous les jours a ycelle contreviennent, et pareillement par les sainctz canons a yceulx ne devoir estre subvenu qui de jour en jour en abusent sans en tenir compte, et que, croissant la malice des hommes, doit croistre la peine et rigueur de justice; voulans aussi estre favorables et enclins au vueil dudit roy, lequel a tousjours porté a nous et au Sainct Siége apostolicque honneur et singuliére devotion, et affin que par cy après toute voye et maniére de delinquer leur soit ostée; du conseil de nosditz fréres, a vous tous en general et particuliérement a ung chascun de vous au royaulme de France, duché de Bretaigne, Daulphiné et conté de Prouvence et autres terres et lieux subjectz a la jurisdiction temporelle dudict roy, mandons que, dedans deux moys a compter du jour de la publication de ces presentes, lesquelles en chascune partie desdictes provinces par vous, noz fréres, archevesques, evesques et vos officiaulx, pareillement par noz aymez filz, les archidiacres des eglises metropolitaines et autres cathedrales et aussi par les recteurs et curez des eglises desdictes provinces, dedans leurs chapitres et prosnes, en leurs grans messes, voulons estre publiées, en ce comprins tous et ung chascun, tant clercs que autres religieux de quelque ordre que ce soit, et aussi mendians, pareillement personn[e]s layes enseignantes et soustenantes les enormes, iniques et reprovées sectes et propositions dudit Luther, de quelque estat, qualité ou condition qu'ilz soient, tant d'auctorité apostolicque que de la vostre, par edict public et lettres affigées es carrefourgs et lieux communs, en sorte que vraysemblable soit que ladicte monition soit venue a leur congnoissance, lesquelles lettres les contraignent et astraignent comme si particuliérement a ung chascun d'eulx auroit esté solennellement et personnellement inthimé, vous enhortez et admonnestez iceulx hereticques qu'ilz ayent a desister de leur erreur, peché et iniquité et retourner a l'unyon de la foy et lumiére, confesser leurs faultes et se desdire et abjurer leurs heresies; lesquelles adnonnestées [*lis.* lesquelz admonnestez] qu'ilz n'ayent a rencheoir ne persister en leur faulce doctrine; et, si de eulx mesmes se reduysent et de leur bon gré se desdient, leur donnez absolution dudit crime d'heresie et des censures qu'ilz pourroient en encourir, après toutesfois leur avoir enjoinct penitence salutaire; et, la ou ilz ne le vouldroient ainsi faire, voulons, après iceulx deux moys passez, icelles personnes heretiques, comme de rechief tumbées en heresie, et toutes autres personnes, tant clercs, religieux que laiz, de quelque estat, qualité ou condition qu'ilz soyent, qui desormais telles sectes et propositions heretiques enseigneront, prescheront ou soutiendront, estre privez de tout office et benefice ecclesiastique et, combien qu'ilz ne se voulussent alors desdire, estre mis soubz la puissance du bras seculier pour du crime souffrir pugnition selon la disposition de droict, pourveu que dudit cas ayent esté attainctz et judiciairement convaincuz; et, affin que ces presentes puissent sortir leur plain et entier effect, donnons plaine puissance et faculté, de nostre auctorité apostolicque, en vertu de ces presentes, a nostre trescher filz Anthoyne, du tiltre de Saincte Anastase, prestre cardinal, nostre et du Saint Siége apostolicque legat, aux royaulme et seigneuries subjectes audit roy, de commettre et deputer deux bons et notables personnages que ledit roy nommera, c'est assavoir deux en la ville et cité de Paris et deux autres en la ville et cité de Tholose, ausquelz il attribuera la cognoissance, jugement et decision des appellations intergectées en semblables causes, en voyant aussi et examinant les procedures faictes contre lesdictz heretiques; auront plain pouoir et puissance de y proceder jusques a sentence diffinitive, et ce, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et ce, nonobstant toutes aultres constitutions ou ordonnances faictes par cy devant au contraire. Parquoy, nos fréres et filz, monstrez vous vertueux a l'execution de nostre vouloir, affin que nous puissions deffendre par sincerité de foy la saincte Eglise de Dieu contre toute pravité d'heresie et a juste cause nous puissions resjouyr en Nostre Seigneur, car par ce point pourrons extirper et totalement mettre a neant ladicte heresie, se vous vous monstrez vertueulx justiciers. Si voulons a la coppie de ces presentes signée par ung notaire apostolicque, soubz le seel de quelque court ecclesiastique, estre adjoustée telle et semblable foy en jugement et dehors que si ce mesme original estoit produict et exhibé, les presentes après troys ans non vallables. A nulluy doncques ne soit permis de enfraindre ou par temerité aller au contraire de ce nostre vouloir, permission et decret; et, si aucun par folle temerité presume d'aller au contraire, saiche que il encourra l'indignation de Dieu tout puissant et de

ses apostres sainct Pierre et sainct Pol. Donné a Romme, a Sainct Pierre, le penultime jour d'aoust, l'an de grace mil cinq cens trente troys et de nostre pontificat le dixiesme.

Finis.

Cet exemplaire provient de la bibliothèque de M. SOLAR (Cat., n° 337).

2650. ¶ LA CÕVERSION || et reuocation des Lutheriens faicte en Ale || maigne presens les ambassadeurs du pape || de lempereur ꝯ du roy de Hongrie auec vne || oraison du sainct sacremẽt de laustel || *Imprime nouuellemẽt a Rouẽ par Guillau* || *me de la motte. Par le conge de iustice* || *Lan mil cinq centz. xxxviii* [1538]. || *On les vent au portail des libraires.* || — [A la fin] : ... *Escript a Besancon le* || *xx. iour de Iuillet lã mil cinq cẽtz.xxxviii.* Pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sans sign., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Au titre, un bois qui représente la vierge tenant l'enfant Jésus :

¶ La cõuersion
et reuocation des Lutheriens faicte en Ale
maigne presens les ambassadeurs du pape
de lempereur ꝯ du roy de Hongrie auec Une
oraison du sainct sacremẽt de laustel
Imprime nouuellemẽt a Rouẽ par Guillau
me de la motte. Par le conge de iustice
Lan mil cinq centz.xxxViii.
On les Vent au portail des libraires.



— Le v° du titre est occupé par trois petits bois superposés :



Un autre bois, placé au bas du dernier f. v°, paraît représenter le Christ arrêté au jardin des Oliviers.

Cette lettre se rapporte à la diète tenue en 1538 à Ratisbonne. L'assemblée, à laquelle assistait le légat du pape, Contareno, avait été convoquée pour régler les affaires des Luthériens, mais il n'y fut question que de Guillaume de Clèves, du duc de Savoie et des secours dont Ferdinand d'Autriche avait besoin pour se défendre contre les Turcs en Hongrie. L'empereur consentit à proclamer la liberté religieuse jusqu'au prochain concile, qui devait se réunir deux ans après (voy. *Pauli Jovii Opera*; Basileae, 1578, in-fol., II, 472).

L'auteur de la lettre raconte, au contraire, que Luther et « tous les predicans » ont été confondus, et que les princes qui favorisaient l'hérésie sont revenus solennellement à la foi catholique. Ce récit sert de prétexte à une oraison spirituelle.

Le correspondant de Besançon fait allusion, en terminant, aux projets des Turcs sur Naples et la Sicile, et aux négociations engagées par le pape pour réconcilier François Ier et Charles-Quint.

2051. Discovrs || de M. Theo- || dore de Besze, con- || tenant en bref l'hi- || stoire de la vie & mort || de Maistre Iean ||

Caluin, || Auec || Le Testament & derniere volonté dudit Caluin : || Et le Catalogue des liures par || luy composez. || M. D. LXIIII [1564]. *S. l.* [*Genève*], in-8 de 63 pp.

Au v⁰ du titre est un avis de « L'Imprimeur au Lecteur », où il est dit que Th. de Bèze n'a pas eu l'intention de publier son *Discours* « comme une hystoire, ains seulement pour une preface aux *Commentaires* dudit Calvin sur le livre de Josué mis en lumiére depuis son trespas ».

Théodore de Bèze retoucha son œuvre et la fit réimprimer l'année suivante sous un nouveau titre : *L'Histoire de la vie et mort de feu Mr Jean Calvin* (Genéve, Impr. de Fr. Perrin, 1565, in-8, et J. Chouet, 1565, in-8); il en fit également une traduction latine : *Johannis Calvini Vita, a Th. Beza descripta* (s. l. n. d., in-8).

Il existe plusieurs éditions modernes de la *Vie de Calvin*. Elle a été réimprimée, en 1835, dans les *Archives curieuses* de MM. Cimber et Danjou (V, 255-299); en 1842, en tête des *Œuvres françaises de Calvin*, publiées par M. Paul Lacroix; enfin, M. Alfred Franklin en a donné une édition annotée (Genève, Cherbuliez, 1864, in-16)

2052. Les Cries || faites en || ceste || Cité de Geneue, l'an || mille cinq cens soixãte. || ∴ || Auec Priuilege. || *Chez Artus Chauuin. S. l.* [*Genève*], in-4 de 28 pp.

Le titre, dont le v⁰ est blanc, est orné des armes de la ville.

L'édit publié à Genève, le 28 février et le 5 mars 1560, contient en 100 articles le résumé des ordonnances antérieures sur la religion, la police municipale, les vivres, les marchés, les poids et mesures, les monnaies, etc. Calvin y a donné, quatre ans avant sa mort, un abrégé de son inflexible doctrine. Des peines sévères sont édictées contre ceux qui n'observent pas les prescriptions du culte, contre ceux qui laissent leurs enfants « en la papauté », contre les blasphémateurs, joueurs, paillards, vagabonds, contre ceux qui auront médit des ministres. Les habitants sont tenus, sous peine de mort, de dénoncer ceux qu'ils soupçonnent de se livrer à des pratiques « contre ladite principauté et pareillement contre la parole de Dieu et son sainct evangile ». Les tavernes et cabarets sont interdits aux personnes domiciliées dans la ville ; les excès en viandes, habits et vêtements sont rigoureusement défendus, etc., etc. Un des caractères de cette législation est d'ordonner à tous les citoyens la délation comme le plus saint des devoirs (voy. les articles 18, 44, 99).

Notre exemplaire est celui qui a servi à la réimpression donnée par M. Raoul de Cazenove, à Montpellier, en 1879, in-4.

Nous corrigerons, en passant, une faute échappée au nouvel éditeur. On doit lire *crie*, au féminin, et non *criée*.

2053. Oraison || au Senat || de Paris pour la cause || des Chrestiens, a la || consolation d'iceulx : d'Anne du || Bourg Prisonnier pour la parole. 1560. *S. l.*, pet. in-8 de 26 ff. non chiffr. de 25 lignes à la page, sign. *A-C* par 8, *D* par 4, mar. bl. jans., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (*Cuzin.*)

Ce discours paraît être resté inconnu aussi bien aux frères Haag qu'au nouvel éditeur de *La France protestante*. En voici le début : « En l'orgueil de ce monde deux ennemis ont tousjours regné, messieurs, l'un pour allecher les hommes en ses delices, l'autre pour reprendre ses voluptés ; iceluy pour haïr nonchalance, l'autre pour l'avoir tousjours aymée ; et sont pour le present merveilleusement contraires : la verité et le mensonge... » La fin

est saisissante : « Cessez vos brulemens et retournez au Seigneur en amendement de vie, afin que vos pechez soient effacez ; que le meschant delaisse sa voye et ses cogitations perverses, et qu'il se retourne au Seigneur, et il aura pitié de luy. Vivés donc et meditez en luy, o senateurs ; de moy, je m'en vay à la mort. J'ay dit. »

La condamnation d'Anne Du Bourg est du 21 décembre 1559 ; son exécution, du 23 décembre. Le discours dut être prononcé au moment même où la condamnation était prononcée, à moins qu'il n'ait été écrit dans la prison le lendemain.

2054. Defences de par || le Roy et les Com- || missaires par luy deputez, a [*sic*] toutes per || sonnes de quelque estat, qualité, || ou condition qu'ilz soyent, || de ne reprocher les vns || aux autres sur peine || de la vie, d'estre || Lutériens [*sic*], || Huguenotz, ou Papistes. || *A Rouen.* || *Chez Martin le Megissier Libraire,* || *tenant sa boutique, au hault des de-* || *grez du palais.* — [A la fin :] *Imprimé à Rouen par George* || *Loyselet.* In-8 de 4 ff.

Au titre, un petit bois des armes de France.

Ces *Defences* se rapportent à des émeutes survenues aux environs de Dieppe, et « dont les commencementz seroient procedez de ce que les uns appellent les autres lutheriens ou huguenots, et les autres leur reprochent qu'ils sont papistes ». Par lettres-patentes datées du 30 juillet 1560, le roi avait chargé Jean L'Allemant, conseiller au parlement de Rouen, d'ouvrir une procédure sur les lieux et avait défendu, sous peine de la vie, les accusations et injures réciproques. L'Allemant fait publier la sentence du roi par une ordonnance donnée à Dieppe le 5 août 1560. La publication dans le bailliage d'Arques est du 8 août.

2055. Ample || Discovrs || des Actes de || Poissy. || Contenant le commencement de l'as- || semblee, l'entree & issue du Collo- || que des Prelats de France, & Mi- || nistres de l'Euangile : l'ordre y gar- || dé : Ensemble la Harãgue du Roy || Charles IX. || Auec les sommaires, poincts des || oraisons de Mõsieur le Chan- || celier, Theodore de Besze, & || du Cardinal de Lorraine. || Psal. lxxxvi. ||

Mon Dieu monstre moy tes voyes, ||
A fin qu'aller droit me voyes, ||
Et sur tout, mon cœur non feint ||
Puisse craindre ton Nom saint. ||

|| M.D.LXI [1561]. *S. l.*, in-8 de 27 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, sign. *A-G* par 4, car. ital., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

La conférence connue sous le nom de colloque de Poissy eut lieu les 9, 16 et 24 septembre 1561. Les principaux représentants des deux confessions étaient, du côté des catholiques, le cardinal de Lorraine, et du côté des protestants, Théodore de Bèze.

Ainsi qu'on eût dû s'y attendre, les pourparlers n'eurent aucun résultat. Chacun des deux partis ne manqua pas de s'attribuer l'avantage.

L'*Ample Discours* est l'œuvre d'un protestant.
M. Brunet (I, 247) cite diverses autres pièces publiées sur le même sujet.

2056. Ample || Discovrs || des Actes de || Poissy, || M.D.LXI. || Contenant le commencement de l'assemblee, l'entree || & issue du Colloque des Prelats de France, & || Ministres de l'Euangile : l'ordre y gardé : Ensem- || ble la Harangue du Roy Charles IX. || Auec les sommaires poincts des orai- || sons de Messieurs le Chancelier || Theodore de Besze, le Cardinal || de Lorraine, Response de la Roy || ne au dire dudit Cardinal, & l'ha- || rangue de monsieur le Cardinal || de Tournon. || Psal. lxxxvi. ||

Mon Dieu monstre moy tes voyes ||
A fin qu'aller droit me voyes, ||
Et sur tout, mon cœur non feint ||
Puisse craindre ton Nom saint. ||

|| 1561. *S. l.*, in-8 de 24 ff. non chiffr.

Cette édition, imprimée en petits caractères, contient de plus que la précédente, une pièce qui a dû être imprimée séparément, et dont voici le titre, placé au v° du f. *E 3* : Police et || Ordre gardez || en la distribution || des deniers aumosnez aux || pauures de l'Eglise re- || formee en la vil- || le de Pa- || ris : || Accordez au Consistoire estably en ladite Ville, || par les Ministres, Diacres, & Deputez de || l'Eglise : || Publiez & prononcez en pleines Assemblees || des fidelles, le dixieme iour de Decembre, || M.D.LXI. au lieu de Popincour : & || l'onzieme consecutif, au lieu, nommé le Pa- || triarche, faulxbourgs [*sic*] saint Marcel. || Prouerb. 19 C. 17. || Celuy qui fait misericorde au pauure, || preste au Seigneur, & il luy rendra la re- || tribution. || *A Paris*, || M.D.LXII.

Le règlement, divisé en 16 articles, confie la distribution des aumônes à un bureau de huit membres, qui devront être renouvelés par moitié chaque année. Les membres élus pour 1562 sont : François de L'Allouette, Nicolas Sevin, Lambert Boulenger, avocat au parlement, Geofroy Cheval, chirurgien, Denis de Moncy, trésorier, Jacques Dannez, Jean L'Oyseleur et Pierre Goujon, marchans. Les membres du bureau sont assistés de plusieurs diacres et surveillants.

2057. Discovrs || entier de la || persecution & cruauté || exercee en la ville || de Vaissy. || Psal. lxxix. ||

Ils ont baillé les corps ||
De tes seruiteurs morts ||
Aux corbeaux pour les paistre ; ||
La chair des bien-viuans, ||
Aux animaux suiuans ||
Bois, & pleine champestre. ||

|| M.D.LXIII [1563]. *S. l.*, pet. in-8 de 28 ff. non chiffr., sign. *A-C* par 8, *D* par 4, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le massacre de Vassy eut lieu le 1er mars 1562. La relation dont nous venons de reproduire le titre est, au fond, la même pièce que la

Destruction du saccagement exercé cruellement par le duc de Guise et sa cohorte en la ville de Vassy (1562); mais elle est beaucoup plus développée. Les additions faites à la première rédaction expliquent le titre donné maintenant à la pièce : *Discours entier*, etc.

Le *Discours* a été reproduit dans les *Mémoires de Condé*, éd. de 1748, III, 124, et dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, 1re série, IV, 123.

2058. Edict du Roy, || contenant inter- || diction et deffence || de toute presche, assemblee, & || exercice d'autre Religiõ, que de la || Catholique, Apostolicque & Ro- || maine. || *A Paris*, || *Pour Iean Dallier libraire, demourant sur le pont* || *S. Michel, à l'enseigne de la Rose blanche.* || 1568. || Auec priuilege. In-8 de 15 ff. non chiffr. et 1 f. blanc.

Au titre, la marque de *J. Dallier* (Silvestre, n° 113)

L'édit, « donné à Sainct Maur des Fossez, ou moys de septembre, l'an de grace mil cinq cens soixante huit », défend, « sur peine de confiscation de corps et de biens, à toutes personnes, de quelque dignité, condition ou qualité qu'ils [*sic*] soient..., tout exercice d'autre religion que de la catholicque et romaine ». Les ministres de la religion réformée devront, dans les quinze jours, sortir du royaume. Quant aux simples fidèles, le roi ajoute : « N'entendons et ne voulons que ceux de ladicte religion pretendue reformée soient aucunement recherchez en leurs consciences, pourvu qu'il n'y ait exercice d'autre religion que de la dicte catholique et romaine, esperans que cy après, par inspiration divine et par le grand soin que nous aurons à tenir la main que tous evesques et pasteurs de l'eglise de nostredict royaume s'employent et facent leur devoir, nosdicts subjects de ladicte pretendue religion pourront retourner et se reunir avec nous et noz autres subjects à l'union de la saincte eglise catholicque ». Amnistie est accordée à ceux qui, ayant pris part à la guerre civile, poseront les armes dans les vingt jours.

A la suite du texte de l'édit, il est fait mention de son enregistrement en parlement, à Paris, le 28 septembre 1568.

Le 15e f. contient, au r°, un extrait du privilège exclusif accordé à *Jean Dallier* pour l'impression de l'édit, à la même date du 28 septembre.

2059. Edict || du Roy con- || tenant decla- || ration qu'il ne se || veult d'oresenauant plus seruir de || ses Officiers, tant de Iudicature || que des Finances, qui sont de la || nouuelle pretendue Religion. || *A Paris*, || *Par Iean Dallier Libraire, demeurant sur* || *le Pont sainct Michel, à l'enseigne* || *de la Rose blanche.* || 1568. || Auec Priuilege. In-8 de 8 ff. non chiffr.

Au titre, la rose de *Jean Dallier* (Silvestre, n° 308). — Au v° du 7e f., un petit bois des armes royales. — Le 8e f. contient, au r°, un fleuron ; le v° en est blanc.

Cet édit, daté du 25 septembre 1568, divise les magistrats protestants en deux catégories. Ceux qui ont pris part à la guerre civile sont purement et simplement dépouillés de leurs charges ; ceux, au contraire, qui n'ont point porté les armes et qui n'ont point d'intelligence avec les rebelles sont autorisés à envoyer au roi, dans les vingt jours, une procuration pour remettre leurs offices. Le roi en disposera à son gré et, des deniers provenant de la vente, constituera aux anciens titulaires une rente sur l'hôtel de ville de Paris.

A la suite du texte de l'édit sont mentionnés : l'enregistrement fait au Châtelet, le 30 septembre 1568 ; la publication faite à Paris, le même jour, par les hérauts Champagne et Alençon ; l'enregistrement fait en parlement, le 28 septembre.

2060. L'Exercice || de l'Ame fidele. || C'est a scauoir, || Prieres et Meditations || pour se consoler en toutes sortes d'affli- || ctions, & singulierement pour se forti- || fier en la Foy. || Reueues par ci-deuant, || & digerees par ordre selon les articles || de nostre Foy : & de nouueau, en ce- || ste derniere edition, enrichies & au- || gmentees. || Par Daniel Toussain ministre de || la parole de Dieu. || Auec vne preface consolatoire de l'Autheur, aux || poures residus de l'Eglise d'Orleans, contenant vn || bref recit des grandes & extremes afflictions qu'a || souffert ladite Eglise. || *A Francfort*, || *Par les heritiers d'André Wechel.* || M.D.LXXXIII [1583]. In-16 de 485 pp. et 1 f. blanc.

Ce qui fait le principal intérêt de ce livre, c'est la préface où l'on trouve un récit des massacres qui eurent lieu à Orléans en 1568 et en 1578. Daniel Toussaint, né à Montbéliard, en 1541, devint en 1562 l'un des pasteurs de l'église d'Orléans. Lors du massacre de 1568, il fut jeté en prison et ne dut son salut qu'à de généreux amis qui payèrent pour lui une grosse rançon. Il revint en 1571 à Orléans et faillit une seconde fois être victime des persécuteurs, lors de la Saint-Barthélemi. Il se réfugia d'abord à Montargis, auprès de Renée de France, puis en Allemagne, où il acheva sa carrière. Sa préface est datée de « Sainct Lambert au Palatinat, ce 20. de juillet 1578 ».

Voy. Haag, *La France protestante*, IX, 400-409.

2061. Brief || Discovrs || de la Vie et Mort || de M. Theodore de Beze de Vezelay, person- || nage tres-renommé. || Pasteur & Professeur des Sainctes || lettres a Geneue. || Auec le Catalogue des liures qu'il || à [*sic*] composez. || *A Geneue.* || *Par Ian Cartel, Imprimeur* || *& Libraire.* || 1610. In-8 de 8 ff. lim., 102 pp. et 1 f. blanc.

Les ff. lim. contiennent : une épître « A monsieur de Jumeaux, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, gouverneur pour sa Majesté en la ville et chasteau de Vendome, etc. », épître datée de Vendôme, le 19 février 1610, et signée : Pierre Solomeau ; une épître « Aux illustres et genereux seigneurs, messieurs Jan et André les Firlez, barons de Dambrowicz, fréres », épître datée de Genève, au mois de décembre 1605, et signée : Antoyne de La Faye ; diverses pièces en vers français et latins par F. Raymonnet, Y. D. H. et P. S. [Pierre Salomeau].

L'auteur du *Discours* est Antoine de La Faye, ministre et professeur de théologie à Genève, qui le fit paraître en latin sous ce titre : *De vita et obitu clarissimi viri D. Theodori Bezae Vezelii* Ὑπομνημάτιον (Genevae, J. Chouet, 1606, in-4).

On ne doit à Pierre Salomeau que la traduction française, la première épître dédicatoire et la petite pièce signée de ses initiales.

2062. Discovrs ve- || ritable de la Con- || ference tenue à

Fontainebleau || le quatriesme de May, || M.DC. [1600]. *S. l.*, in-8 de 69 pp. et 1 f. blanc.

La conférence de Fontainebleau eut lieu à la suite des accusations de faux que l'évêque d'Évreux Davy du Perron avait portées contre l'ouvrage de Du Plessis Mornay, intitulé: *De l'institution, usage et doctrine du sainct sacrement de l'Eucharistie en l'eglise ancienne* (La Rochelle, Hierosme Haultin, 1598, in-4). Henri IV lui-même présida le débat, bien décidé à donner la victoire au prélat catholique.

Le *Discours* fut écrit en quelques jours par Du Plessis lui-même, qui, disent les frères Haag (*La France protestante*, VII, 529), fut aidé dans ce travail par La Roche Chandieu, Des Bordes-Mercier, Du Coudray et Lafin.

2063. Advertissement || du Sieur du || Plessis, a Messieurs || de l'Eglise romaine, || sur l'escrit nagueres publié par || le Sieur Evesque [*sic*] d'Evreux [*sic*]. || *A Saumur,* || *Par Thomas Portau.* || M.D.CI [1601]. In-8 de 14 pp. et 1 f. blanc.

Au titre, un bois qui représente le camp d'Israël.

Du Perron avait répondu au *Discours* de Du Plessis par un livre intitulé: *Actes de la conference tenue à Fontainebleau, en presence du roy, le 4. may 1600, entre l'evesque d'Evreux et le sieur Du Plessis; publiés par authorité de Sa Majesté; avec la refutation du faux Discours de la mesme conference, par ledit sieur evesque* (Évreux, Antoine Le Marié, 1601, in-8). L'*Avertissement* contient la réplique du représentant de l'église réformée.

2064. Testament, || Codicille, dernie- || res Actions, et Mort || heureuse de Philippes de Mornay, || Sieur du Plessis Marly, cy deuant || Gouuerneur de la ville & Chaste- || au de Saumur. || M.DC.XXIIII [1624]. In-8 de 48 pp.

Du Plessis Mornay mourut dans son château de La Forêt-sur Sèvre, le 11 novembre 1623. Son *Testament* est un des morceaux les plus édifiants que les auteurs protestants nous aient laissés. Le texte en a été publié par le ministre Jean Daillé, à qui on doit le récit qui y est joint.

Cette pièce a été réimprimée dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou (XV, 303-345).

2065. Réflexions || Sur la cruelle persécution que souffre || l'Eglise reformée || de France, || et || Sur la condutte [*sic*] & les actes de la derniere || Assemblée du Clergé de ce Royaume. || Avec un examen des prétenduës calomnies || dont le Clergé se plaint au Roy dans sa pro- || fession de foy à deux colonnes, que les Re- || formés ont repanduës dans leurs Ouvrages || contre l'Eglise Romaine. || Le tout pour faire voir à ceux qui sont exposés à la tenta- || tion de re-volte, quelle est la Religion qu'on les force, || ou qu'on les veult forcer d'embrasser. || Seconde édition, corrigée & augmentée de di- || vers faits considérables; du dernier Édit || pour l'anéantissement des Édits de || Nantes & de

Nîmes, avec quel- || ques Remarques: & de qua- || tre lettres à ceux qui ont || été forcez d'entrer dans || la Communion de || Rome. || *l'An* CIↃ DE [*sic*] LXXXVI [1686]. *S. l.* [*Hollande*], pet. in-12 de 18 ff. et 261 pp.

Collation des ff. lim. : Titre ; 11 ff. pour une épître « Au Roi des rois » ; 6 ff. pour un *Avis du Libraire au Lecteur*.

Ces *Réflexions* sont de PIERRE JURIEU. La première édition parut dans les premiers mois de 1685, avant la révocation de l'édit de Nantes. Les nouvelles persécutions dirigées contre les protestants firent immédiatement réimprimer l'ouvrage, auquel fut ajouté l'*Avis du libraire*. La seconde édition existe à la fois sous la date de 1685 et sous celle de 1686 ; les deux titres se trouvent même réunis dans un exemplaire qui appartient à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (n° 1175). La même bibliothèque possède (n° 1884) une autre réimpression datée de 1686 et qui est d'un format plus grand. Cette réimpression, qui paraît avoir été exécutée en Allemagne, offre divers changements. Voici, par exemple, le début de l'épître dans les deux textes :

Édition hollandaise.	Édition allemande.
AU ROI DES ROIS.	AU ROY DES ROYS.
Seigneur, Vous estes le Dieu des dieux ; c'est ainsi que vous-même vous vous appelés dans vos saInctes Escritures. Vous estes Dieu, et comme tel je vous adore et je vous rends mes hommages dans mon cœur, qui est vostre temple, et dans l'univers, qui est vostre magnifique palais...	Mon Seigneur et mon Dieu, Tu es le Dieu des dieux ; c'est ainsi que tu même [*sic*] t'appelle dans tes saintes Escritures. Tu es Dieu et comme tel je t'adore et je te rends mes hommages dans mon cœur, qui est ton temple, et dans l'univers, qui est ton magnifique palais....

Toute l'épître a été ainsi remaniée, et la fin même est différente.

M. Alfred Cartier, de Genève, a bien voulu nous communiquer la description d'une autre édition pet. in-12, datée de 1686. Cette édition est divisée en deux parties. La première partie, qui reproduit sans doute fidèlement l'édition originale de 1685, compte 10 ff. lim. pour l'invocation « Au Roy des roys », 166 pp. et 1 f. blanc ; le titre est semblable à celui que nous avons reproduit jusqu'au mot *embrasser*, puis viennent une sphère et la date : *l'An* CIↃ DC LXXXVI. La seconde partie se compose de 13 ff. lim., 125 pp. et 1 f. blanc. Le titre en est ainsi conçu : Reflexions || sur la cruelle persecution que || souffre || l'Eglise reformée de France. || Seconde Partie. || Qui contient plusieurs faits con- || siderables ; du dernier Édit pour || l'aneantissement des Édits de Nantes & de Nîmes, avec quelques || remarques, & quatre lett- || res à ceux qui ont esté for- || cés d'entrer dans la Cõ- || munion de || Rome. || *l'An* CIↃ DE [*sic*] LXXXVI.

Comme cette seconde partie n'existe que sous la date de 1686, que, de plus, le titre, comparé à celui du volume décrit ci-dessus, présente une incorrection qui ne s'explique guère que par une reproduction (Seconde partie, qui contient plusieurs faits considérables ; *du* dernier édit, etc.), nous croyons, avec M. Cartier, que le libraire l'aura fait imprimer après la seconde édition, pour écouler les exemplaires de l'édition originale qui lui restaient en magasin.

3. — *Histoire des peuples anciens.*

A. — Histoire des Juifs.

2066. HISTOIRE || DES JUIFS. || Ecrite par || Flavius Joseph || Sous le Titre de || Antiquitez Iudaïques. || Traduite || Sur

l'Original Grec reveu sur divers Manuscrits || Par Monsieur Arnauld d'Andilly. || *A Paris*, || *Chez Pierre le Petit, Imprimeur & Libraire* || *ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Croix d'Or.* || M.DC.LXVIII [1668]. || Avec Approbation & Privilege. 5 vol. in-12, réglés, mar. v., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 1 f. blanc ; 2 ff. pour les titres, 7 ff. d'*Avertissement* ; 2 ff. pour l'*Approbation des docteurs* et l'*Extrait du privilége* ; 3 ff. pour la *Preface de Joseph* ; ensemble 15 ff. lim., 500 pp. et 5 ff. pour la *Table des chapitres.* — *Tome second :* 509 pp. et 9 ff. — *Tome troisiéme :* 398 pp. ; 6 ff. pour la *Table des chapitres* et 37 ff. pour la *Table des matiéres.* — *Tome quatriéme* (le titre porte : *Histoire* || *de* || *la Guerre* || *des Juifs* || *contre les Romains* || *Par* || *Flavius Joseph.* || *Et sa Vie écrite par luy-mesme.* || *Traduite du Grec* || *Par Monsieur Arnauld d'Andilly.* || *Tome Quatrième*) : Titre ; 12 ff. d'*Avertissement* ; 2 ff. pour l'*Approbation des docteurs* ; ensemble 15 ff. lim. ; lxvi pp. pour *La Vie de Joseph* ; 4 ff. pour la *Preface de Joseph* ; 368 pp. ; 8 ff. pour la *Table des chapitres.* — *Tome cinquieme* (même titre qu'au tome IV, avec cette addition : *Avec* || *ce que Philon Juif a escrit* || *de son Ambassade vers l'Empereur Caïus Caligula*) : 550 pp. ; 11 ff. pour la *Table des chapitres* ; 7 ff. pour la *Table des matiéres.*

Seconde édition de cette traduction qui avait paru l'année précédente, chez le même libraire, en 2 vol. in-fol.

L'approbation des docteurs, donnée en Sorbonne le 29 novembre 1666, est signée : « A. de Breda, curé de S. André ; P. Marlin, curé de S. Eustache ; Mazure, ancien curé de S. Paul ; T. Fortin, proviseur du collége de Harcourt ; Gobillon, curé de S. Laurent ».

Le privilège, daté du 27 août 1652, est un privilège général accordé au sieur Arnauld d'Andilly, « conseiller de Sa Majesté en ses conseils d'estat et privé », et garantissant ses droits pendant vingt ans à compter du jour de la publication de chaque ouvrage. A la suite de l'extrait est le texte de la cession consentie par Arnauld d'Andilly, pour vingt ans, au profit du sieur *Le Petit*, relativement à l'*Histoire des Juifs*. On lit à la fin : *Achevé d'imprimer pour la premiére fois le vingt-troisiéme decembre 1666.*

2067. Histoire des Juifs, Ecrite par Flavius Joseph, Sous le Titre de Antiquitez Judaïques, Traduite Sur l'Original Grec revû sur divers Manuscrits, Par Monsieur Arnauld d'Andilly. Nouvelle Edition, Enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce, & augmentée de plusieurs Nouvelles Planches qui manquoient aux precédentes Editions, concernant les Anciennes ceremonies des Juifs. *A Bruxelles, Chez Eugene Henry Fricx, Imprimeur du Roi ruë de la Madelene.* M.DCCI [1701-1702]. Avec Privilege & Approbation. 3 vol. in-8. — Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains Ecrite par Flavius Joseph. Et sa Vie écrite par lui-même. Traduite sur l'Original Grec revû sur divers Manuscrits, Par Monsieur Arnauld d'Andilly. Nouvelle Edition, Enrichie d'un grand nombre de très-belles figures en taille douce. *A Bruxelles, Chez Eugene Henry Fricx, Imprimeur du Roi ruë de la Madeleine.* M.DCCIII [1703].

Avec Privilege & Approbation. 2 vol. in-8. — Ensemble 5 vol. in-8, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Histoire des Juifs. — *Tome premier :* xxiv pp. (y compris un frontispice gravé et le titre), 523 pp. et 5 ff. pour la *Table des chapitres*, l'*Approbation des docteurs* et l'*Extrait du privilége.* — *Tome second*, 1702 : 516 pp. et 12 ff. — *Tome troisiéme*, 1702 : 1 f., 389 pp. et 39 ff.

Le frontispice, dessiné par *Richard van Orley*, a été gravé par *J.-B. Berterham.*

Histoire de la guerre des Juifs. — *Tome I.* : lxxxiv pp. pour le titre, l'*Avertissement*, l'*Approbation des docteurs*, l'*Extrait du privilége* et la *Vie de Joseph* ; 4 ff. pour la *Preface de Joseph* ; 358 pp. et 7 ff. — *Tome II.* (le titre contient la même addition que le titre du volume correspondant de l'édition de 1668) : 555 pp. et 16 ff.

Le privilège, dont un extrait est placé à la fin du tome I de l'*Histoire des Juifs*, est accordé par le roi d'Espagne à *Eugène-Henry Fricx*, pour huit ans, le 17 janvier 1675. — Le privilège, dont un extrait est rapporté en tête de l'*Histoire de la guerre des Juifs*, est accordé au même, pour huit ans également, le 27 octobre 1694.

Les deux ouvrages sont ornés d'un grand nombre de figures gravées en taille-douce et tirées dans le texte. Ces figures ne portent aucune signature, mais on voit par le frontispice placé en tête du tome I qu'elles ont été gravées par *J.-B. Berterham* sur les dessins de *R. van Orley.*

Exemplaire en GRAND PAPIER.

2068. LES || MŒURS || DES || ISRAËLITES. || Par M. Fleury, Prestre, || Precepteur de Monseigneur || de Vermandois. || *A Paris,* || *Chez la Veuve Gervais Clouzier,* || *au Palais, sur les degrez en montant pour* || *aller à la Sainte Chapelle, au Voyageur.* || M.DC.LXXXI [1681]. || Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff., 343 pp., 2 ff. non chiffr. et 2 ff. blancs, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale.

Les ff. lim. comprennent : le titre ; la *Table* ; une *Approbation de messire* JACQUES-BENIGNE BOSSUET, *ancien evesque de Condom, premier aumosnier de madame la Dauphine* (en date du 13 janvier 1681), et une *Approbation de monsieur* PIROT, *docteur et professeur de Sorbonne* (en date du 16 novembre 1680).

Le privilège, dont le texte est rapporté *in extenso* à la fin du volume, est accordé pour vingt ans à Claude Fleury, le 2 janvier 1681. Fleury déclare en faire cession à *Gervais Clouzier.* — L'achevé d'imprimer est du 9 juin 1681.

A la suite du *Privilége* est une liste des *Fautes d'impression.*

Exemplaire NON ROGNÉ.

2069. LES || MŒURS || DES || ISRAËLITES. || Par Me Claude Fleury, prêtre, Abbé || du Loc-Dieu, sous-precepteur de || Monseigneur le Duc de Bourgogne. || Derniere Edition. || *A Paris,* || *Chez* || *Pierre Aubouyn,* || *Libraire de Monseigneur* || *le Duc de Bourgogne,* || *Pierre Emery.* || *Charles Clouzier* || *Quay des* || *Augustins,* || *prés l'Hostel* || *de Luynes,* || *à l'Ecu de* || *France, & à la* || *Croix d'or.* ||

M.DC.XC [1690]. || Avec Approbation, & Privilege du Roy. In-12 de 2 ff. et 428 pp. — Les || Mœurs || des || Chrêtiens. || Par Mr Fleury, Prêtre, Abbé || du Loc Dieu, Sous-precepteur de || Messeigneurs les Ducs de Bourgogne, || d'Anjou, & de Berry. || Derniere Edition, || corrigée & augmentée. || *A Paris*, || *Chez* || *Pierre Aubouyn* || *Libraire de Messeigneurs* || *les Ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry.* || *Pierre Emery,* || *Charles Clouzier.* || *Quay des* || *Augustins* || *à l'Ecu de* || *France*, *&* || *à la Croix d'or.* || M.DC. LXXXXIV [1694]. || Avec Approbation & Privilege du Roy. In-12 de 4 ff. et 424 pp. — Ensemble 2 vol in-12, réglés, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Mœurs des Israëlites. — Le titre est imprimé en rouge et en noir. Le 2e f. contient les *Approbations.*

Les pp. 419-420 sont occupés par un *Extrait* du privilège accordé à Claude Fleury, le 2 janvier 1681. Fleury déclare en faire cession à la veuve *Gervais Clouzier*, qui le cède, à son tour, à *P. A*[*ubouyn*], *P. E*[*mery*] et *C. C*[*louzier*]. A la suite de l'*Extrait* est un rappel de l'achevé d'imprimer du 9 juin 1681.

Les pp. 421-428 contiennent un *Catalogue des livres qui sont imprimez et qui se vendent dans les mêmes boutiques.*

Mœurs des Chrétiens. — Les ff. lim. comprennent : le titre ; 2 ff. pour la *Table* ; 1 f. pour l'*Approbation* donnée par Bossuet, à la date du 28 février 1682, et par Pirot, le 18 février de la même année, et pour l'*Extrait du Privilége.*

Le privilège est le même que celui du précédent volume et se termine par les mêmes mentions. L'achevé d'imprimer est du 4 mars 1682.

Exemplaire aux armes de Marie-Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne. — On a ajouté au premier volume le portrait de Fleury, gravé par *Delvaux*, d'après *Gobert.*

Des bibliothèques de M. J.-Ch. Brunet (Cat., n° 597) et de M. Lebeuf de Montgermont (n° 848).

2070. Von dem christêlichẽ || Stryt / kürtzlich geschehen zů Liszbona / ein Haubtstatt || in Portigall / zwüschen den Christen vnd Neüwen Chri- || sten oder Iüden / von wegen des Gecreützigten Gottes. *S. l. n. d.* [*v.* 1530], in-4 goth. de 6 ff. non chiffr. de 33 lignes à la page, sign. *a.*

Au titre, un bois qui représente un chevalier agenouillé au pied de la croix. Ce bois est entouré de quatre fragments de bordure.

Le v° du dernier f. est blanc.

La rixe de Lisbonne n'eut d'autre prétexte que la découverte de quelques Juifs qui s'étaient réunis, contrairement aux édits, pour célébrer la Pâque. Le narrateur ne dit pas en quelle année eut lieu ce sanglant conflit ; il rapporte seulement qu'il s'était produit quelques années auparavant, le 22 avril, le huitième jour après le vendredi saint. Cette indication permet de placer l'évènement en 1514, 1525 ou 1536, années où la fête de Pâques était tombée le 16 avril.

2071. **Recueil de pièces** sur un prétendu assassinat commis par les Juifs à Paris en 1652. 4 pièces en un vol. in-4.

Voici la description de ces quatre pièces :

1. **Relation** || **veritable** || De l'horrible Assassinat commis || par les Frippiers, de la nation || Iudaïque, en la personne d'vn || Bourgeois de cette ville de Paris, || le 26. Aoust 1652. || *A Paris.* || M.DC.LII [1652]. In-4 de 8 pp.

Il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le supposer, d'un assassinat commis par les Juifs, conformément à certains rites qui n'ont jamais existé ; la victime paraît avoir péri dans une rixe. « Ce jeune homme, nommé Jean Bourgeois, aagé de 32 ans, de famille honneste de cette ville et d'humeur agreable, se rencontrant le 15. jour d'aoust près Sainct Eustache comme la compagnie de leur nation demeurans soubs la Tonnellerie revenoit de garde de la porte Montmartre, quelque passant ayant demandé quelle compagnie s'estoit [*sic*], il respondit que c'estoit la compagnie de la synagogue, sans dessein de les offencer ; mais ces gens, prompts à la colére et à la rage, se saisírent à l'instant de luy, l'outragérent de coups de hallebardes et de crosses de mousquets, le menérent, suivant leur marche, chez leur capitaine nommé Amant, où, après plusieurs mauvais traittemens, le contraignirent à leur demander à genoux pardon et faire amande honorable ; puis, lesdits jours ensuivans, ne cessérent, le rencontrans par les rues, à se mocquer de luy de la soûmission qu'il leur avoit faite, en sorte que, conseillé par plusieurs, il fist ses plaintes à justice, obtint provision de soixante livres, à raison des meurtrisseures et excéz commis sur sa personne, et prise de corps ; en vertu duquel [*sic*] il fit emprisonner un des complices le vendredy 23. du mesme mois, qui sortist de prison en consignant ladite somme. Les deux jours suivans, feste et dimanche, s'employérent à machiner la haute vengeance qu'ils exercérent depuis sur luy, en sorte que, le lundy 26., sur les six heures du matin, les boutiques non encore ouvertes, comme ledit Jean Bourgeois commençoit d'ouvrir la sienne joignant la grande porte du cimetiére des saints Innocens, ils l'attirérent soubs la porte par surprise, et, à l'instant, parut quarante desdits fripiers, les uns se saisissant de la porte et avenues, les autres se ruérent sur luy impetueusement, le traisnant cruellement le long dudit cimetiére, en le battant et outrageant. Ils l'amenérent ainsi dans leur quartier chez ledit Amant, leur capitaine, où, estans arrivez, firent battre le tambour, posérent corps de garde au devant et dedans la boutique d'iceluy, puis, l'espace de quatre heures, outragérent leurdit prisonnier et luy firent souffrir toutes les indignitez que leur rage leur peût [*sic*] suggerer, comme de luy tirer la barbe, le nez, les cheveux, le battre avec des instruments de leur cruauté extraordinaires et non usitez, qui sont des liziéres de drap où sont attachez des boules de plomb, luy refusérent la veue de ses amis et la consolation d'un prestre ; au bout duquel temps ils conclurent de le mener à l'Hostel de ville... » Ce fut en chemin que l'exécution eut lieu. Le corps fut porté à l'Hôtel de ville, et les meurtriers déposérent « qu'ils avoient été obligez de le tuer, d'autant que l'on le vouloit sauver ».

2. **Histoire** || **veritable** || **et lamentable** || d'vn || Bourgeois || de Paris, || Cruellement martyrisé par les Iuifs || de la Synagogue, le 26. Aoust || 1652. || M,DC.LII [1652]. In-4 de 4 ff. non chiffr.

Relation en vers burlesques, dont voici le début :

> C'est pour pleurer et non pour rire
> Qu'une histoire je veux descrire,
> Pleine d'amertume et d'horreur
> Et qui me fait crever le cœur.

3. **Monitoire** || publié par toutes || les Parroisses de la Ville de || Paris. || Contre les Iuifs de la || Synagogue, le premier iour de Septembre 1652. || Pour auoir cruellement || martyrisé, assassiné & tué vn notable Bourgeois || de ladite Ville de Paris. || *A Paris*, || *De l'Imprimerie de la Veufve I. Guillemot, Imprimeuse* [sic] || *ord. de son Alt. Royale, ruë des Mar-*

mouzets, *proche* || *l'Eglise de la Magdeleine.* || M.DC.LII [1652]. In-4 de 6 pp. et 1 f. blanc.

Le *Monitoire*, émané de l'official de Paris, et dont la lecture est ordonné au prône de toutes les églises pendant trois dimanches, contient un récit du crime et ordonne à tous ceux qui « en ont veu, sceu, entendu, ouy dire et apperceu quelque chose », d'en déposer dans un délai de six jours, sous peine d'excommunication.

4. L'ASSEMBLÉE || DES || FRIPPIERS || en la maison || d'vn officier de leur || compagnie; || Pour aduiser aux moyens de remedier à la cruauté de leur || grand crime; suiuant le Monitoire qui se publie || contr'eux par les Parroisses de Paris, où ne trouuant || point de remedes asseurez; vn d'entr'eux, nommé || Iean Laloüé, s'est jetté dans vn puits par desespoir. || Et aussi auec le refus de la somme d'argent qu'ils ont offerte à || Son Altesse Royale, pour tascher d'estouffer cette || action barbare. || ℂ || *A Paris,* || M.DC.LII [1652]. In-4 de 7 pp.

L'auteur de ce factum conclut en demandant le bannissement des Juifs.

On peut rapprocher de ces pièces le récit que fait Loret dans sa *Lettre en vers* du 1er septembre 1652. Le gazetier dit en terminant :

> Mais de ce noir événement
> On parle si diversement
> Que, certes, l'on ne sçait que croire
> D'une si mal-heureuze histoire.

2072. LETTRES PATENTES En faveur des Juifs ou Nouveaux Chrétiens Avignonois, établis à Bordeaux. Données à Versailles au mois de May 1759. Registrées en Parlement le quatorze Juillet 1759. — [A la fin :] *A Bordeaux, chez J.-B. Lacornée, Imprimeur de la Cour de Parlement, & l'Université, Rue Saint-Jâmes, vis-à-vis Rue de Gourgue.* In-4 de 4 pp.

Ces lettres-patentes, données en exécution de la déclaration du mois d'août 1550 et des lettres-patentes du 11 novembre 1574, du 19 avril 1580, du mois de décembre 1656 et du mois de juin 1723, font droit aux réclamations des sieurs Jacob et Emmanuel dal Puget, beau-père, gendre et frères, de la veuve Natan, des sieurs Astruc et fils, Lion et Vidal Lange et frères, Salon dal Puget et enfants, Lion Petit et enfants, David Petit et enfants, et les autorisent à résider et à trafiquer librement dans la ville de Bordeaux. En retour de ce privilège, les ayants-droits devront payer conjointement et solidairement, ainsi qu'ils en font l'offre, « dans le délai de six années au plûtard, à compter du premier janvier mil sept cens cinquante-neuf, entre les mains du sieur Morel, receveur des tailles à Bordeaux, la somme de soixante mille livres, en six payemens de dix mille livres chacun, dont le premier échéra au premier octobre suivant, et ainsi des autres à pareil jour, d'année en année; pour ladite somme de soixante mille livres être employée à construire et édifier le bâtiment projetté pour les enfans trouvés de la ville, au lieu appellé la Platte-Forme, sur les plans et devis qu'en a fait faire le sieur Aubert de Tourni, intendant et commissaire departi... dans la généralité de Guienne... »

2073. ARRÊT du Conseil d'État du Roi, qui maintient les Sieurs Moyse Perpignan, Joseph Petit, Israel Salon & Salomon Petit, &c. dans le droit de continuer leur Commerce; fait Défenses aux Marchands Drapiers, Merciers, & à tous autres de les troubler, sous les peines qu'il appartiendra. Extrait

des Registres du Conseil d'État, Du 25 Juillet 1775. — [A la fin :] *De l'Imprimerie de la Veuve Herissant, Imprimeur du Cabinet du Roi;* 1775. In-4 de 8 pp.

Les marchands drapiers et merciers de Paris avaient obtenu, le 14 août 1774, un arrêt du conseil contre les juifs n'appartenant pas à leur corporation ; cet arrêt est mis à néant et la liberté du commerce est reconnue en faveur des juifs.

2074. Dissertation sur cette question : Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux et plus utiles en France ? Ouvrage couronné par la Société Royale des Sciences et des Arts de Metz. Par M. Thiery, Avocat au Parlement de Nancy. *A Paris, Chez Knapen fils, rue Saint André, en face du Pont Saint Michel. Madame la Veuve Delaguette et Fils, rue de la Vieille-Draperie.* 1788. In-8 de 2 ff., 105 pp. et 3 ff.

Au v° du titre est un *Avertissement* dans lequel l'auteur déclare que son premier mémoire avait été envoyé à l'Académie de Metz avant la publication de l'ouvrage de M. le comte de Mirabeau intitulé *De la réforme politique des Juifs.* Ce n'est donc pas par suite d'un emprunt qu'on trouve dans les deux dissertations quelques-unes des mêmes idées.

Le f. qui suit le titre est occupé par une épître « A monsieur le chevalier de Pougens ».

Les 3 ff. qui terminent le volume contiennent : l'*Approbation* donnée par le censeur Toustain-Richebourg, le 26 septembre 1788; le texte du privilège accordé pour la vie, ou, en cas de mort, pour dix ans au sieur Thierry ; un catalogue de *Livres nouveaux* mis en vente chez les mêmes libraires.

2075. Essai sur la Régénération physique, morale et politique des Juifs; Ouvrage couronné par la Société royale des Sciences et des Arts de Metz, le 23 Août 1788, Par M. Grégoire, Curé du Diocese de Metz, actuellement de la même Société. — Dedisti nos tanquam oves escarum, et in gentibus dispersisti nos. Psal. 43. — *A Metz, De l'Imprimerie de Claude Lamort. Se trouve Chez Devilly, Libraire, rue Fournirue. A Paris, Chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques. A Strasbourg, à la Librairie Académique.* Avec Privilege. 1789. In-8 de 4 ff., 262 pp. et 1 f. pour le *Privilége.*

Le privilège est un privilège général accordé pour douze ans à la Société royale de Metz, le 14 août 1776.

2076. Apologie des Juifs en réponse à la question; Est-il des moyens de rendre les Juifs plus heureux & plus utiles en France ? Ouvrage couronné par la Société Royale des Arts & des Sciences de Metz. Par M. Zalkind-Hourwitz, Juif Polonois. — Veniam pro laude peto. Ovid. — Prix 36 sols.

— *A Paris, Chez Gattey, Libraire, au Palais Royal; N° 14. Royer, Libraire, quai des Augustins.* [*De l'Imprimerie de Quilleau, rue du Fouarre, N° 3.*] Avec Approbation & Privilége du Roi, & de la Société Royale de Metz. M. DCC. LXXXIX [1789]. In-8 de 14 pp., 1 f., 90 pp. et 1 f.

Le f. qui suit les 14 pp. de *Préface* contient le texte du privilège général accordé à la Société royale de Metz en 1776.

Les 2 ff. qui terminent le volume sont occupés par une *Approbation* signée du censeur Camus, le 26 janvier 1789, et par le texte du privilège accordé au sieur Zalkind-Hourwitz, pour cinq ans, le 11 février 1789.

2077. Motion en faveur des Juifs, Par M. Grégoire, Curé d'Embermenil, Député de Nancy; précédée d'une Notice historique, sur les persécutions qu'ils viennent d'essuyer en divers lieux, notamment en Alsace, & sur l'admission de leurs Députés à la Barre de l'Assemblée Nationale. *A Paris, Chez Belin, Libraire, rue Saint-Jacques, N° 27.* 1789. In-8 de xvj et 47 pp.

B. — Histoire des Grecs et des Romains.

2078. Qvintvs || Cvrtivs || Rufus || De rebus gestis || Alexandri || magni. || Editio prioribus correctior. || *Amsterodami,* || *Apud Guilj : I: Cæsum. A°* cIɔ Iɔc xxix [1629]. Pet. in-16 de 234 pp. et 3 ff., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*)

L'intitulé est inscrit dans un frontispice gravé qui sert de titre.

Exemplaire aux armes d'Armand-Jean Du Plessis, cardinal de Richelieu.

2079. Considerations sur les causes de la Grandeur des Romains et de leur Decadence. *A Amsterdam, Chez Jaques Desbordes.* MDCCXXXIV [1734]. In-12 de 2 ff., 277 pp. et 1 f. d'*Errata*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale du célèbre ouvrage de Montesquieu.

Le titre est imprimé en rouge et en noir. — Le f. qui suit le titre contient la *Table des chapitres*.

2080. Considérations sur les causes de la Grandeur des Romains, et de leur Décadence. [Par Montesquieu.] Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur. A laquelle on a joint un Dialogue de Sylla et d'Eucrate. *A Paris, rue S. Jacques, Chez Huart & Moreau fils, Libraires de la Reine, & Libraires-Imprimeurs de Monseigneur le Dauphin, à la Justice & au grand Saint*

Basile. [*De l'Imprimerie de J. Chardon*]. M.DCC.XLVIII [1748]. In-12 de 3 ff., 365 pp. et 1 f., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Les ff. lim. contiennent un joli frontispice d'*Eisen*, gravé par *De La Fosse* et tiré sur papier fort. Les mêmes artistes ont signé le fleuron du titre et le fleuron placé au-dessus du titre de départ.

Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* paraît ici pour la première fois.

Le privilège, daté du 20 septembre 1747, est accordé pour neuf ans à *Pierre-Michel Huart.*

2081. Titi Livii || Historiarum Libri || ex recensione Heinsiana. || *Lugd. Batavorum,* || *Ex Officina Elzeviriana. Anno* 1634. 3 vol. pet. in-12, réglés, mar. r., fil., dos ornés, doublés de mar. r., dent., tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tomus primus: Frontispice gravé par *Corn.-Cl. Duysendt*; 11 ff. pour une épître de D. Hensius « Nobilissimo amplissimoque viro D. Adriano Plosio ab Aemstel, ordinis S. Michaelis equiti, domino de Oudegeyn, toparchae in Tienhoven et Geyn, etc. », les *Elogia* et le mausolée de Tite Live; ensemble 12 ff. lim., 726 pp., 8 ff. d'*Index* et 1 f. blanc. — *Tomus secundus:* 848 pp. et 8 f. d'*Index*. — *Tomus tertius:* 796 pp., 7 ff. d'*Index* et 3 ff. blancs.

Les tomes II et III n'ont qu'un titre imprimé, lequel porte la marque des *Elzevier.*

Willems, *Les Elzevier,* n° 405.

Haut.: 122; larg.: 69 mm.

2082. Histoire Romaine, depuis la Fondation de Rome, jusqu'à la Translation de l'Empire par Constantin. Traduite de l'Anglois de Laurent Echard. Nouvelle Edition, revûe & corrigée. *A Paris, Chez Hippolyte-Louis Guerin, & Jacques Guerin, Libraires, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.* M.DCC.XLIV [1744]. Avec Approbation & Privilége du Roi. 16 vol. in-12, mar. v., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome Premier. Contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1. jusqu'en 410.: 2 ff. pour les titres; 6 ff. pour une *Préface* (du traducteur); 9 ff. pour la *Table des sommaires*; ensemble 17 ff. lim.; 369 pp. et 16 ff. pour la *Table des matiéres.* — *Tome Second. Contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 410. jusqu'en 694.:* 11 ff. lim., 393 pp. et 18 ff. — *Tome Troisieme. Contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 694. jusqu'en 727.:* 8 ff. lim., 352 pp. et 14 ff. — *Tome Quatrieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Rome 727. jusqu'en l'an de Jesus-Christ 69:* 11 ff. lim., 429 pp. et 20 ff. — *Tome Cinquieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 69. jusqu'en 193.:* 12 ff. lim., 380 pp. et 18 ff. — *Tome Sixieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 193. jusqu'en 330.:* 14 ff. lim., 462 pp. et 21 ff.

A la fin du tome VI est le texte du privilège accordé pour dix ans à *Hippolyte-Louis Guérin*, le 3 avril 1727. *H.-L. Guérin* déclare y associer *Gabriel Martin* et *Jacques Guérin.*

Histoire Romaine, *Depuis la Translation de l'Empire par Constantin,*

jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. Traduite de l'Anglois de Laurent Echard. Tome Septieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 330. jusqu'en 378. A Paris, Chez Gabriel Martin, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à l'Etoile. M.DCC.XXXVI [1736].... : 10 ff. lim., 402 pp., 6 ff. de *Table* et 1 f. d'*Errata*. — *Tome Huitieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 378. jusqu'en 476* : 12 ff. lim., 365 pp. et 6 ff. — *Tome Neuvieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 476. jusqu'en 565.* : 13 ff. lim., 400 pp. et 11 ff. — *Tome Dixieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 565. jusqu'en 715* : 13 ff. lim., 337 pp. et 5 ff. — *Tome Onzieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 715. jusqu'en 911.* : 14 ff. lim., 334 pp., 13 ff. de *Table* et 1 f. blanc. — *Tome Douzieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 911. jusqu'en 1081.* : 14 ff. lim., 376 pp. et 14 ff. — Les tomes VII-XII portent le nom du même libraire et la même date de 1736. — A la fin du tome XII est le texte d'un privilège accordé a *Jean-Baptiste Coignard fils*, pour la réimpression de divers ouvrages (parmi lesquels figure l'*Histoire romaine d'Echard*), le 5 mars 1733. La durée de ce privilège est de vingt ans.

Tome Treiziéme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 1181. jusqu'à l'an 1195. A Paris, Chez Hippolyte-Louis Guerin & Jacques Guerin, Libraires, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. M.DCC.XLII [1742].... : 13 ff. lim., 364 pp. et 8 ff. — *Tome Quatorziéme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 1195. jusqu'à l'an 1283.* : 2 ff., xxij pp., 1 f. blanc, 383 pp. et 12 ff. — *Tome Quinzieme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 1283. jusqu'à l'an 1347.* : 2 ff., xxij pp., 1 f. blanc, 402 pp., 7 ff. de *Table* et 1 f. pour les *Fautes à corriger*. — *Tome Seiziéme. Contenant l'Histoire des Empereurs, depuis l'an de Jesus-Christ 1347. jusqu'à l'an 1453.* : 12 ff. lim., 398 pp., 10 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Les tomes XIII-XVI portent les noms des mêmes libraires et la même date de 1742. — A la fin du tome XVI est reproduit le privilège du 5 mars 1733.

Les tomes II-XVI sont ornés, au titre de départ, d'un fleuron en taille-douce. Les fleurons des tomes II-VI, XIII-XVI sont signés du dessinateur *A. Humblot*; les fleurons des tomes VIII-XI (et probablement aussi des tomes VII et XII) ont été dessinés par *Bonnard*. Le nom du graveur *J.-B. Scotin* se trouve aux tomes III, IV, VI; celui de *J. Le Bas* au tome V; celui d'*Hérisset* aux tomes VIII-XVI.

Laurent Echard avait publié en 1696 ou 1697 la première partie de son ouvrage (*The History of Rome from the Building of the City to Augustus*); la seconde partie (*The History of the Empire from Augustus to Constantine*) vit le jour en 1699; enfin, l'ouvrage complet (*The Roman History, from the Building of the City to the Taking of Constantinople by the Turks*) parut en 1713 (5 vol. in-8) et fut réimprimé plusieurs fois depuis, au moins partiellement.

La traduction française fut entreprise par DANIEL DE LARROQUE qui publia en 1728 les six premiers volumes. L'abbé C.-M. GUYON, qui acheva la traduction, fit paraître en 1736 les tomes VII-XII et, en 1742, les tomes XIII-XVI. L'abbé P.-FR. GUYOT DES FONTAINES, qui avait revu le travail de l'abbé Guyon, entreprit de revoir les six premiers volumes et en donna, en 1744, l'édition décrite ci-dessus; nous ne croyons pas que la suite ait été réimprimée à Paris.

Exemplaire aux armes de MARIE-THÉRÈSE D'ESPAGNE, première femme de Louis, dauphin, fils de Louis XV.

2083. HISTOIRE DE CONSTANTINOPLE Depuis le Regne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire. Traduite sur les Originaux Grecs par Mr Cousin, President en la Cour des Monnoyes. Dediée à Monseigneur de Pompone Secretaire

d'Estat. *A Paris, En la Boutique de Pierre Rocolet, Chez Damien Foucault, Imp. & Lib. ord. du Roy, & de la Ville, au Palais en la Gallerie des Prisonniers, aux Armes du Roy, & de la Ville.* M.DC.LXXII [1672-1674]. Avec Privilege du Roy. 8 vol. in-4, réglés, mar. r., fil., dent., dos et c. ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome I., 1672 : Titre orné de la grande marque de *Damien Foucault*; 8 ff. pour une épître du même FOUCAULT « A monseigneur, monseigneur de Pompone, secrétaire d'estat », et pour un *Extrait du privilége*; 4 ff. pour un *Avertissement*; 1 f. pour un faux-titre ; ensemble 9 ff. lim., 910 pp.; 16 ff. pour la *Table des sommaires* et pour un nouvel *Extrait du privilége*. — *Tome II.*, 1671 : 2 ff. pour le titre, le faux-titre et l'*Extrait du privilége*; 772 pp. et 10 ff. — *Tome III.*, 1672 : 8 ff. lim., 802 pp. et 21 ff. — *Tome IV.*, 1672 : 10 ff. lim.. 669 pp. et 16 ff. — *Tome V.*, 1673 : 6 ff. lim., 673 pp. et 17 ff. — *Tome VI*, 1673 : 9 ff. lim., 1003 pp. et 22 ff. — *Tome VII.*, 1674 : 6 ff. lim., 1036 pp., 28 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — *Tome VIII.*, 1674 : 2 ff. lim., 619 pp. et 10 ff., plus 28 ff. contenant une *Table chronologique pour servir à l'histoire de Constantinople*.

Le tome I contient 2 fleurons de *Fr. Chauveau* : l'un en tête de l'épître (armes de Pomponne), l'autre au titre de départ. — Le titre de départ de chacun des volumes est orné d'un fleuron du même artiste (celui du tome III répète les armes de Pomponne). — Au v° du 8e f. lim. du tome III est, en outre, une figure qui représente un palmier chauffé par le soleil, avec cette devise en exergue : *Omnis honos, amor omnis in uno*.

Le privilège, daté du 10 juin 1671, est accordé à *Damien Foucault* pour dix ans. — L'achevé d'imprimer est, pour les tomes I et II, du 14 novembre 1671 ; pour le tome III, du 23 juillet 1672 ; pour le tome IV, du 12 août 1672; pour les tomes V et VI, du 15 mai 1673 ; pour les tomes VII et VIII, du 30 décembre 1673.

Les auteurs, dont le président Cousin a donné une traduction complète ou partielle sont : Procope, Agathias, Ménandre, Théophylacte Simocatte, S. Nicéphore, Léon le Grammairien, Nicéphore Bryenne, Anne Comnène, Nicétas, Pachymère, Jean Cantacuzène et Michel Ducas.

Exemplaire de dédicace au chiffre et aux armes de SIMON ARNAULD, MARQUIS DE POMPONNE.

4. — *Histoire générale de l'Europe au moyen âge et dans les temps modernes.*

2084. L'HISTOIRE des || guerres faictes par les || Chrestiens contre les Turcs, || pour le recouurement de la terre saincte. || Par G. Aubert de Poictiers, Aduocat en la || court de Parlement de Paris. || 1559. *S. l.* [*Paris*], in-4 de 1 f. pour le titre et 74 ff. chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Guillaume Aubert, né, dit-on, à Poitiers, vers 1534, fut un travailleur infatigable, que les charges d'une nombreuse famille et le malheur des temps amenèrent à s'occuper des études les plus diverses (voy. Niceron, *Mémoires*, XXXV, 264-270). Le livre que nous venons de décrire paraît avoir été son

premier ouvrage. Il se proposait de faire paraître une histoire complète des croisades, mais il donna une autre direction à ses travaux et ne publia que le premier livre de l'ouvrage projeté. Abandonnant lui-même l'espoir de continuer cette histoire, il modifia ainsi le titre de la partie déjà imprimée, pour en mieux faire connaître le contenu et indiquer qu'elle formait un tout à elle seule : *Histoire des guerres faites par les Chrestiens contre les Turcs, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, pour le recouvrement de la Terre sainte.* Tel est le titre que Niceron donne sous la rubrique de *Paris*, 1559, tandis que la Croix du Maine et Du Verdier le reproduisent sous la rubrique de *Paris, par Philippe Gautier de Roville*, 1562. Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse de la même édition, dont le 1er f. seulement aura été changé.

Au verso du titre de notre exemplaire se trouve un avis « Au Lecteur » dans lequel l'auteur expose le projet qu'il a conçu d'une grande histoire de France à laquelle il travaillera « s'il cognoist que le roy, auquel il a bien voulu faire entendre sa deliberation, se delecte d'avoir une histoire entiére des roys de France ses predecesseurs, escrite de la façon qu'on peut veoir ce commancement » ; mais il ne semble pas qu'il ait jamais « plu à sa Majesté luy commander la poursuite de ceste entreprise ».

Au-dessous de cet avis se trouve un extrait non daté du privilége.

L'histoire de Guillaume Aubert est tellement rare qu'elle manque à presque toutes les collections spéciales relatives à la Terre sainte. M. Brunet lui-même (I, 542) avoue n'en avoir jamais rencontré d'exemplaire ; il s'est borné à en reproduire le titre d'après Niceron.

2085. Histoire || de France || soubs les regnes || de || François I. || Henry II. || François II. || Charles IX. || Henry III. || Henry IV. || Louys XIII. || Et des choses plus memorables aduenuës aux autres Estats de la || Chrestienté depuis cent ans. || Par feu M. Pierre Matthieu Conseiller || du Roy & Historiographe de France. || *A Paris*, || *Chez Pierre Baillet, ruë sainct Iacques, au Coq* || *& Lyon rampant.* || M. DC XXXI [1631]. || Auec Priuilege du Roy. 2 vol. in-fol., réglés, mar. r., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

[*Tome premier*] : 2 ff. pour les titres, 773 pp., chiffr. [9]-781, et 10 ff. de *Table*. — Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'une grande marque, gravée en taille-douce, qui représente un lion escaladant un rocher, avec cette devise : *Ad astra per aspera virtus.* Dans le bas de la planche est le monogramme de *Pierre Baillet.*

Tome second : Titre ; 1 f. pour une épître « Au Roy » ; 1 f. pour un *Advertissement* ; 1 f. contenant le *Dessein de l'auteur pour l'histoire de Henry le Grand* ; 1 f. pour un second *Advertissement* et pour le *Privilége* ; ensemble 5 ff. lim., 839 pp. et 6 ff. de *Table*, plus 2 ff., 166 pp. et 1 f. blanc.

Le titre, imprimé, comme celui du tome I, en rouge et en noir et orné de la même marque, porte seulement : Histoire || de || Henry IIII || Roy de France || et de Nauarre. || Et des choses plus memorables aduenuës aux autres Estats || pendant son regne. || Par feu M. Pierre Matthieu, Historiographe du Roy. *A Paris*, etc. — Le 1er des 2 ff. qui suivent la *Table* contient un faux-titre ainsi conçu : Histoire || de || Louys XIII || Roy de France || et de Nauarre. || Par Iean-Baptiste Matthieu, || Historiographe du Roy. — Le 2e f. est occupé par un *Advertissement.*

Pierre Matthieu était mort à Toulouse, le 12 octobre 1621. Jean-Baptiste Matthieu, son fils, publia cette *Histoire* dans laquelle sont refondus les divers ouvrages de Pierre et qui est surtout précieuse pour l'étude du règne d'Henri IV. Jean-Baptiste commence ainsi l'*Advertissement* qui précède le

règne de Louis XIII : « Voicy, cher lecteur, un simple crayon des premiéres années de l'histoire du roy, qui doit estre continuée par celuy qui a succedé à la charge de feu mon pére, que, si je suis jamais si heureux de l'avoir, je te promets des tomes entiers où je n'apporteray autre industrie que de la main et fermeray les yeux à tous les respects de la flatterie et de la passion... » Le désir de Jean-Baptiste ne fut pas réalisé ; aussi ne publia-t-il jamais la suite de son histoire.

Exemplaire aux armes d'HENRI II DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

2086. L'HISTOIRE || VNIVERSELLE || du Sieur d'Aubigné. || .... || Dediee a la Posterité. || *A Maillé.* || *Par Jean Moussat, Imprimeur* || *ordinaire dudit Sieur.* || M.DC.XVI [1616-1620]. 3 vol. in-fol.

Premiere partie, || *Qui s'estend de la paix entre tous* || *les Princes chrestiens, et de l'an 1550. iusques* || *à la pacification des troisieme* [sic] *guerres en l'an 1570* : 365 pp. (y compris le titre, la *Preface*, un avis de l' « Imprimeur au Lecteur » et deux sonnets); 2 ff. pour la *Table des chapitres*; 12 ff. pour la *Table des noms*, et 1 f. blanc. — La p. 365 contient 10 lignes de texte, la liste des *Fautes survenues à l'impression*, et la marque de *Jean Moussat*. Cette marque, entourée de la devise : *Povreté empéche les bons esprits de parvenir*, est celle de l'imprimeur rochellois *Barthélemi Berton*, dont Moussat était sans doute l'élève (Silvestre, n° 864). A la fin du volume est un achevé d'imprimer du 31 mars 1618.

Tome second. || *Comme le premier Tome a eu pour these generale la naissance d'un parti qui a esté* || *formé grand & fort, par foibles & petits commancemens; ce segond vous fera voir* || *le mesme comme esteint, & quant & quant ressuscité par merveilles, tant plus* || *estranges à qui plus les considerera; c'est ce que nous poursuivrons aux cinq Livres* || *suivants, pour changer de Tome à l'accord des Princes liguez avec le Roi, & au* || *deploiement de toultes* [sic] *les forces de France, desquelles la division fera place à la* || *victoire entiere d'Henri le Grand & à la paix de l'Estat.* 1618 : 489 pp ; 2 ff. pour la *Table des chapitres*, à la fin de laquelle est répétée la marque de *Moussat* ; 5 ff. pour la *Table des noms*. — Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

Tome troisiesme. || *Qui de la desroute d'Angers desduit* || *les affaires de France et les estrangeres* || *connues, jusques à la fin du siecle belliqueux : Et puis par un appendix* || *separé descrit la deplorable mort d'Henri le Grand.* 1620 : 549 pp.; 2 ff. pour la *Table des chapitres*; 5 ff. pour la *Table des noms*.

L'imprimeur de ces trois volumes y a introduit la distinction d'*u* et de *v*, d'*i* et de *j*.

2087. HISTOIRE || VNIVERSELLE || du Sieur d'Aubigné, || comprise en trois Tomes. || .... || Seconde Edition, augmentée de no- || tables Histoires entieres, et de plusieurs || additions & corrections faites par le mes- || me Auteur. || Dediee a la Posterité. || *A Amsterdam*, || *Pour les heritiers de Hier. Cōmelin.* || M.DC.XXVI [1626]. 3 tom. en un vol. in-fol., impr. à 2 col.

Édition qui a dû être imprimée à *Heidelberg* où était établie l'officine de *Hierosme Commelin*.

Tome Premier, || *Qui s'estend de la paix entre* || *tous les Princes Chrestiens, iusques à celle des troisiesme* [sic] *guerres en l'an* | *1570.*

Et l'œuvre entier rend conte de la fin du siecle, & de l'entree au || *suivant, finissant avec la vie de Henri le Grand* : 20 pp., 518 col. et 1 f. blanc. — Le titre est orné d'une marque représentant un poisson. — Les 12 premières pp. sont imprimées à longues lignes.

Tome Second.... : 1 f., comptant pour les col. 519-522, et contenant un simple faux-titre ; 668 col., chiffr. 523-1190.

Tome Troisiesme : 744 col. (y compris 2 ff. contenant un faux-titre et la *Preface*, feuillets qui sont comptés pour les col. 1 à 8) et 20 ff. pour l'*Indice.*

Cette réimpression a subi quelques retranchements (celle par exemple du second verset du Psaume 71, qui termine l'ouvrage) ; mais elle a reçu, dit-on, quelques additions. Nous renvoyons sur ce point à la notice bibliographique qui doit accompagner l'édition entreprise par M. le baron de Ruble pour la Société de l'histoire de France (t. I, 1886, in-8).

5. — *Histoire de France.*

A. — Introduction. — Description de la France. — Histoire des Gaulois. — Histoire générale de France.

2088. Bibliotheqve || des Autheurs, || qui ont escrit || l'Histoire et || Topographie de || la France, || Diuisée en deux Parties, || selon l'ordre des temps, & des matieres. || Seconde edition reueuë, & augmentée de plus de || deux cens Historiens. || Par André du Chesne Geographe du Roy. || *A Paris,* || *Chez Sebastien Cramoisy, ruë* || *sainct Iacques, aux Cicognes.* || M.DC.XXVII [1627]. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 4 ff., 312 pp. et 4 ff.

Les ff. lim. contiennent le titre, un *Advertissement* et la *Table des chapitres.* — Les ff. qui terminent le volume sont occupés par la *Table des matiéres* et l'*Extraict du privilége.*

Le privilège, daté du 14 janvier 1627, est accordé à *Sébastien Cramoisy* pour neuf ans.

L'ouvrage d'André Du Chesne est le premier essai d'une bibliothèque historique de la France ; la première édition avait paru en 1618.

2089. La gvide des che- || mins de France, reueue & aug- || mentee pour la troisiesme fois. || Les fleuues du royaume || de France, aussi augmentez. || *A Paris,* || *Chez Charles Estienne, Imprimeur du Roy.* || M.D.LIII [1553]. || Auec priuilege dudict Seigneur. Pet. in-8 de 8 ff. lim. et 256 ff. chiffr., mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque de *Ch. Estienne* (Silvestre, n° 959).
Le f. qui suit le titre est occupé par un avis « Au Lecteur ».
Les 6 autres ff. lim. contiennent : la liste des abréviations, la *Table des pays*, la *Table des chemins* et la *Table des fleuves.*

L'auteur de ce petit *Guide* est Charles Estienne, qui en publia deux éditions dans le cours de l'année 1552. Les renseignements qu'il nous donne

sur les routes, les cours d'eau, les villes et les villages de France sont des plus précieux.

Cet exemplaire porte l'ex-libris de M. le baron de LA ROCHE LA CARELLE.

2090. ℂ LE PREMIER LIVRE des Illustrations de Gaule || et Singularitez de Troye. ||

ℂ Fratris Petri Lauinij Lingoñ. Philosophi Poete ac theo- || logi ordinis Predicatorum ad lectorem distichon.

ℂ Ingeniosa legas Marij momenta Ioannis ||
Gallorum regum que fit origo docent. ||

ℂ Auec les deux epistres de Lamant verd compo- || sez par Iehan le Maire de Belges. || ℂ *On les vent a Paris en la rue sainct Iacques a || lenseigne du Pellican deuant sainct Iues.* — [A la fin :] ℂ *Imprime a Paris / pour Ambroise Gi- || rault libraire : demourant a la rue sainct || Iacques deuant sainct Yues a lenseigne || du Pellican* M.D.xxxiij [1533]. Gr. in-4 goth. de 6 ff. lim. et 64 ff. chiffr. — ℂ LE SECOND LIVRE des Illustrations de Gau || le / et des Singularitez de Troye. || ℂ *On les vent a Paris en la rue sainct Iaques a lensei- || gne du Pellican deuant saict* [sic] *yues.* Gr. in-4 goth. de 46 ff. chiffr. — LE TIERS LIVRE des Illustrations de Gau- || le ꝛ singularitez de Troye : intitule nouuellemēt de || France Orientalle ꝛ Occidentalle. Ouquel prĩcipa || lement est comprinse au vray la genealogie histo- riale || du tressaĩct : tresdigne : ꝛ treschrestiẽ Empereur Char || les le grand pere de Loys le debonnaire : premier de || ce nom. Laquelle genealogie tant en ligne feminine || comme masculine est desduicte de pere en filz depuis || Francus filz legitime de Hector de Troye : iusques a Pepin le brief pre- || mier roy des Francoys en ceste genealogie. || ℂ Lecteurs ꝛ auditeurs beniuolētz Prenez le bien en gre : Et le gardez || diniure ꝛ doultrage comme vous auez fait les autres precedentz de || vostre bonne grace. Et lacteur vous en prie. — [A la fin :] ℂ *Imprime a Paris par Nicolas Hicman : pour Ambroise || Girault Libraire / demourant audict lieu a la || rue sainct Iacques deuant sainct || Iues a lenseigne du || Pellican. S. d.* [1533], gr. in-4 goth. de 6 ff. lim., 45 ff. chiffr. et 1 f. blanc. — ℂ LE TRAICTE de la difference des scismes et des Concilles || de leglise. Et de la preeminēce ꝛ vtilite des concilles de la saincte eglise gal || licane. Compose par Iehan le Maire de Belges Indiciaire ꝛ historiogra- || phe de la royne. || ℂ Auec lequel sont

cõprinses plusieurs autres choses curieuses ꝛ nouuelles : di || gnes de scauoir. Si cõme de lentretenement de lunion des princes. || La vraye histoire ꝛ non fabuleuse du prince Syach ysmail / dit Sophy. || ¶ Et le saufconduyt que le Souldan baille aux Francoys pour fre || quenter la terre saincte. || ¶ Auec le blason des armes des Venitiens. || *Mil cinq cens .xxxiij* [1533]. — [A la fin :] ¶ *Imprime a Paris pour Ambroise Gi- || rault libraire iure de Luniuersite / demou- || rant en la rue sainct Iacques a lenseigne du || Pellican deuant sainct yues.* Gr. in-4 goth. de 30 ff. non chiffr. — ¶ LEPISTRE du roy a Hector de Troye ꝛ aucun || nes autres oeuures assez dignes de veoir. || ¶ *On les vent a Paris en la rue sainct Iacques / || a lenseigne du Pellican deuant sainct yues.* — [A la fin :] ¶ *Imprime a Paris pour Ambroise Girault : libraire iure de lu- || niuersite de Paris demourãt en la rue sainct Iaques || a lenseigne du Pellican : deuãt saĩct yues. S. d.* [1533], gr. in-4 goth. de 14 ff. non chiffr. — Ensemble 5 part. en un vol. gr. in-4, mar. bl., fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les cinq parties qui composent ce volume sont imprimées en lettres de forme, à deux colonnes.

Le premier Livre des Illustrations. — Le titre est orné de la marque personnelle de Jehan Le Maire (voy. ci-dessus, n° 2007). — Au v° du titre est une épître de frère PIERRE DE LA VIGNE [LAVINIUS], de Langres, « Ad observantissimum illustrissimumque in Christo patrem et doctissimum ac eloquentissimum dominum, dominum Franciscum de Rohano, archiepiscopum et comitem Lugdunensem », puis viennent quatre distiques du même La Vigne. — Les cinq autres ff. lim. contiennent : une nouvelle pièce de LA VIGNE (en 40 vers hexamètres) ; la *Table* ; la *Linea tuscorum regum a quibus Trojani* ; une épître de Jehan Le Maire « A la tresnoble et plus que tressuperillustre princesse, madame Marguerite Auguste, fille unicque du tresgrant et tressouverain monarque, Maximilian Cesar Auguste, roy de Germanie, et tante de l'archeduc Charles d'Austriche et de Bourgoigne, prince des Espaignes, etc. »

Le 1er livre se termine au f. 58 *c* ; il est suivi des *Noms des acteurs alleguez* (au nombre de 57) et d'un avis dans lequel Jehan Le Maire rappelle qu'un privilège lui a été accordé par le roi Très Chrestien ; puis viennent diverses pièces détachées, savoir : 1° une épître de JEHAN LE ROY [JOHANNES REX, ou REGIS], « Parisiensis, philosophus atque poeta insignis », à Jehan Le Maire ; 2° une épître d'HUMBERT FOURNIER, « Lugdunensis, domino Symphoriano [Champier], artium et medecine professori bene merito » ; 3° une épître de Jehan Le Maire « Au sien tressingulier patron et protecteur, maistre Jehan Perreal, de Paris, painctre et varlet de chambre ordinaire du roy Treschrestien » ; 4° *La premiére Epistre de l'amant vert* ; 5° un quatrain adressé au poète par l'archiduchesse MARGUERITE ; 6° *La seconde Epistre de l'amant vert.*

La première édition du *Premier Livre des Illustrations* avait été imprimée par *Estienne Baland*, à *Lyon*, avec un privilège royal daté du 20 juillet 1509 (in-4 goth.).

Les *Epistres de l'amant vert,* dans lesquelles l'auteur chante la mémoire du perroquet de Marguerite d'Autriche, mort de chagrin pour avoir été séparé de sa maîtresse, avaient également été imprimées pour la première fois à *Lyon,* par *Estienne Baland,* en 1511, in-4 goth (Biblioth. nat., La² 1, Rés.). Dans cette édition originale, l'épître de Jehan Le Maire à Jehan Perréal est datée de Lyon le 1er mars 1510.

Le second Livre des Illustrations. — Le titre porte la marque de Jehan Le Maire. — Au v° du titre commence un *Prologue* adressé « a tresclére princesse ma dame Glaude, première fille de France ». Ce prologue, daté du 1er mai 1512, se termine au r° du 2e f. — Le v° du même f. est occupé par les *Noms des bons acteurs alleguez* (au nombre de 37).

Le tiers Livre des Illustrations. — Le titre porte la marque de Jehan Le Maire. — Au v° du titre est un grand bois qui représente Anne de Bretagne, assise sur un trône et entouré de figures allégoriques. Ce bois, supérieurement gravé et qui reproduit peut-être un dessin de *Jehan Perréal*, est accompagné de ces mots inscrits dans la partie inférieure : *Dive Junoni Armorice sacrum.* — Les 5 ff. qui suivent contiennent : un *Prologue* « A treshaulte, treschrestienne et sacrée princesse, madame Anne, par la grace de Dieu deux fois royne de France, etc. » ; la *Table* ; les *Noms des acteurs qui sont nommez et alleguez* (au nombre de 43) ; une épître « A venerable et singulier orateur, monseigneur maistre Guillaume Cretin, tresorier du boys de Vincennes, chappellain ordinaire du roy Treschrestien Loys douziesme » ; un grand bois des armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Dans les deux premiers livres, Jehan Le Maire raconte l'histoire de Troye en mêlant aux légendes rapportées par les auteurs anciens celles qu'avaient recueillies les auteurs du moyen-âge. Dans le troisième livre, il aborde enfin son sujet qui est l'histoire des origines de la Gaule. Il reproduit, en les amplifiant, toutes les fables accréditées par Jacques de Guyse et par les *Chroniques de France.* Il parle avec une complaisance toute particulière de Bavai, sa patrie, dont il attribue la fondation à Bavo, cousin germain de Priam.

Le Traicté de la difference des scismes et des concilles. — Cette édition contient les mêmes pièces que l'édition décrite ci-dessus, n° 2007. — Le titre porte la marque de Jehan Le Maire. — Le dernier f. est occupé, au r°, par le bois qui représente Anne de Bretagne, et, au v°, par le bois des armes royales.

L'Epistre du roy a Hector de Troyes. — Le titre porte la marque de Jehan Le Maire.

Voici la liste des pièces contenues dans cette dernière partie :

1° *Epistre responsive a celle que monseigneur, reverent prelat, l'abbé d'Angle en Poictou, damp Jehan d'Anton, chroniqueur du roy Treschrestien Loys XII.,* [a] *naguéres envoyée audict seigneur de la part d'Hector de Troye :*

> O preux Hector, o hault cueur de Lyon,
> Prince de Troye, heritier d'Ilion ..

L'épître de Jehan d'Anton (ou d'Auton) à laquelle celle-ci répond nous a été conservée par un ms. de la Bibliothèque nationale (fr. 1952) ; elle commence ainsi :

> Roy des Françoys, Loys trescrestien,
> Pren, s'il te plaist, ceste epistre et la tien...

2° *Les xiiij Couplets de la valitude et convalescence de la royne Treschrestienne, madame Anne de Bretaigne, deux fois royne de France* [1512] : « En temps obscuré de pitoyable doubte et merveilleuse perplexité... »

FRANCE.

> Vray Dieu du ciel, dont le pouvoir ne fine,
> Dieu qui formas l'humaine creature...

3° *Epitaphe de feu de clére memoire, tresnoble et puissant prince,*

monseigneur Gaston de Foix, *duc de Nemours*, *conte d'Estampes*, *etc.*, *translaté de latin en françois...* :

> Quant la force ytalique et la fleur des Françoys
> Par estrif hayneux firent mortelz exploictz...

Gaston de Foix avait été tué à la bataille de Ravenne, en 1512.

4° *Le Traicté intitulé la Concorde des deux langages*, composé d'un *Prologue* (en prose) et de deux poèmes : *Le Temple de Venus* (en « vers tiercez a la façon italienne, ou toscane et florentine »), suivi d'un épilogue en prose :

> En la verdeur du mien florissant aage,
> D'amours servir me vouluz entremettre...

et la *Description du rochier sur lequel est assis le palais d'honneur et le temple de Minerve* (en vers, mêlés de prose) :

> Voicy le noble roch qui les nues surpasse,
> Des plus haulx montz qu'on sache au monde l'oultrepasse. .

5° *Plaincte sur le trespas du sage et vertueux chevalier, feu de bonne memoire messire Guillaume de Byssipat, en son vivant seigneur de Hanaches, viconte de Falaise, et l'un des gentilzhommes de l'hostel du tresvictorieux roy Loys, XII. de ce nom* :

> Le jour que Mars, desployant ses banniéres,
> Fist tyrer hors, par estranges maniéres ..

Cette pièce, composée en 1512, n'est pas de Jehan Le Maire ; elle est de Guillaume Cretin, qui l'a signée de sa devise : *Mieulx que pis*, et qui déclare prendre pour modèles : l'abbé d'Anton, Jehan Le Maire, Bigné, Villebresme, Jehan de Paris, Marot et André de la Vigne.

Le volume se termine par une épître de Le Maire « A monsieur maistre Françoys Le Rouge, conseiller ordinaire et maistre des requestes de la royne ». Le poète y déclare qu'il a reproduit l'*Epitaphe de Byssipat* pour « montrer par especiaulté comment la langue gallicane est enrichie et exaltée par les œuvres de monseigneur le tresorier du boys de Vincennes, maistre Guillaume Cretin, tout ainsi comme la musique fut ennoblye par monsieur le tresorier de Sainct Martin de Tours, Okeghem, mon voisin et de nostre mesme nation ».

Le musicien dont il est ici question, Jean Okeghem, a été, lui aussi, chanté par Guillaume Crétin, qui nous a laissé une *Deploration* sur sa mort, pièce réimprimée, en 1864, avec une notice historique, par les soins de M. E. Thoinan.

2091. Les Antic || qves Erections des || Gaules. || ⁎ Compendieuse & briefue description || des fondations de la pluspart des villes || & citez assises es trois Gaules, cest assa- || uoir Celticque Belgique & Aquitaine || Histoire tresvtille & delectable. Nou- || uellement mise a Lumiere. || ⁎ *Ilz se vendent a Paris en la grand* || *salle du pallais du coste de la chappel-* || *le de Messieurs en la bouticque de* || *Gilles Corrozet.* || ⁎ *Sy fut acheue, lan mil cinq cens* || *trente cinq, le neufuiesme iour* || *Daoust.* Auec priuilege. — ⁎ *Cy finist ce present liure intitule* || *les Anticques erections des Gau-* || *les, nouuellement Imprime a* || *Paris par Denis Ianot, pour* || *Gilles corrozet, Libraire* || *tenant sa bou-*

ticque en || la grāt salle du pallais || du coste de la cha- || pelle de Mes- || sieurs. S. d. [1535], in-16 de 8 ff. lim., 63 ff. chiffr. et 1 f. blanc, mar. r., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : le titre ; la supplique adressée par Corrozet au lieutenant civil pour l'obtention d'une permission que Jehan Morin accorde le 22 juin 1535 ; un avis « Au Lecteur », signée de la devise de Corrozet : *Plus que moins* ; un tableau des principales dates du monde ; un sonnet de MICHEL D'AMBOYSE, dit L'ESCLAVE FORTUNÉ, signé à la fin : *Dieu et non plus* ; une *Response* (en dix vers), accompagnée de la devise : *Plus que moins* ; la *Table* : un huitain de G. MOISSON, dit LE TRISTE, accompagné de la devise : *Triste et joyeulx.*

L'ouvrage est un bref résumé des légendes relatives à la fondation de Sens, Autun, Rouen, Angers, Dreux, Lyon, Romans, Valence, Paris, Nantes, Marseille, Nice, Auxerre et 48 autres villes. On voit par les pièces liminaires que l'auteur n'est autre que GILLES CORROZET lui-même. A la fin est une ballade sur les villes de Gaule :

Quoy que l'on donne a Lyon grand louenge....
Refr. Paris obtient sur tout l'honneur et gloire.

Cet exemplaire porte l'ex-libris de M. LE BARON DE LA ROCHE LA CARELLE.

2092. LES ANCIENNES || et modernes Ge- || nealogies des Roys || de France, & mesmement du || Roy Pharamond, auec || leurs Epitaphes. || *On les vend a Paris, en la grant salle || du Palays, en la boutique a Ga- || lyot du Pre, libraire iure || de Luniuersite.* || M.D.XXXVI [1536]. In-16 de 12 ff. lim. et 211 ff. chiffr., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Titre ; 4 ff. pour une *Epistre de l'aucteur* « au tresprudent et hardy chevalier orné d'eloquence latine, messire Marc, vicomte de La Mothe au Groing, seigneur de La Mariniére » ; 1 f. blanc, signé *vj* ; 5 ff. pour la *Table des chapitres* et la *Table des roys de France* ; 1 f. blanc.

L'épître, écrite en vers, est signée à la fin de la façon suivante :

C'est de Poictiers, soubz agreste cachet,
Par le vostre, humble a vous servir, BOUCHET.

Le r° du 1er f. est occupé par un petit bois et par un long titre de départ. — Au v° de ce même f. commence une épître de JEHAN BOUCHET « A treshault, trespuissant et tresillustre prince, monsieur Françoys, premier enfant et daulphin de France », épître qui se termine au r° du 11e f.

L'ouvrage comprend une longue introduction sur l'origine des rois de France (f. 11, v°-69, r°), puis des notices en prose et des épitaphes en vers consacrées à chaque roi de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XII. Jehan Bouchet a naïvement recueilli toutes les légendes qui avaient cours au moyen-âge sur les migrations des Troyens et les empires fondés par les descendants de Priam et d'Hector.

L'édition originale des *Genealogies* avait paru à Poitiers au mois de janvier 1528 (n. s.).

2093. ¶ LES ANCIĒNES || et modernes Genealogies des roys || de France / et mesmement du roy || Pharamond / auec leurs

Epi- || taphes et effigies *Nouuelle- || ment Imprimez a Paris.* ℂ *On les vend au Palais en || la gallerie p̄ ou on va a la chancellerie || par Iehan Longis.* — ℂ *Cy finissent les Epitaphes : Genea || logies ⁊ Effigies des roys Fran || cois Imprimez nouuelle- || mēt a Paris Lan mil || cinq cēs. xxxvii* [1537]. In-8 goth. de 16 ff. non chiffr. et 146 ff. inexactement chiffr. (le dernier porte 158), sign. *a-f* par 8, *g* par 12; *h-t* par 8, *v* par 6, mar. bl., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, est orné d'un bois aux armes de France. — Au v° du titre sont 4 distiques latins de Nicolas Petit, abbé de Bellosane.

L'erreur dans le numérotage des ff. se produit après le cahier *g*. Les chiffres sautent de 44 à 57.

Cette édition contient de plus que la précédente une épître (en prose) « A tresillustre et reverendissime seigneur, monseigneur Anthoine Du Pré, cardinal du Saint Siége apostolique, archevesque de Sens et chancellier de France » (fol. *Aij-Aiiij*, r°). Cette épître, signée de la devise de Jehan Bouchet : *Spe labor levis*, est suivie de l'épître au vicomte de La Mothe, des *Tables* et de l'épître au dauphin.

Le corps du texte est orné de 87 petits portraits gravés sur bois. Le nombre réel des bois est en réalité beaucoup moindre, plusieurs portraits ayant servi successivement pour deux ou trois personnages.

Exemplaire de M. E. Quentin Bauchart (*Mes Livres*, n° 192).

Nous avons décrit dans notre tome I (n° 510) une édition des *Genealogies* publiée avec divers autres ouvrages de Jehan Bouchet, sous la date de 1545. Cette réimpression commence par l'épître au cardinal Anthoine Du Prat (et non plus Du Pré) et par un avis « Au Lecteur ». Ces deux pièces sont immédiatement suivies de l'épître au dauphin. L'épître au vicomte de La Mothe au Groing a été supprimée.

Les 57 portraits qui ornent l'édition de 1545 sont plus grands que ceux de 1537.

2094. Nouvel Abregé chronologique de l'histoire de France, contenant les événemens de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. les guerres, les batailles, les siéges, &c. [Par le président Hénault.] Troisiéme édition, Revûe, corrigée, augmentée, & ornée de vignettes & fleurons en taille-douce. *A Paris, Chez Prault pere quai de Gêvres, au Paradis. Prault fils, quai de Conti, à la Charité. Desaint & Saillant, rue Saint Jean de Beauvais.* [*Imprimerie de Prault Pere.*] M.DCC.XLIX [1749]. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-4 de 3 ff. lim., viii et 636 pp. et 28 ff., plus 74 planches, réglé, mar. r., large dent. à petits fers, dos orné, doublé de tabis, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Les 3 ff. lim. se composent : d'un frontispice gravé par *D. Sornique*, d'après *C. Eisen*; d'un titre gravé par *B. Lépicié*, d'après *A. Boizot*, et d'un titre imprimé.

Les 28 ff. placés à la fin renferment la *Table* et le *Privilége*.

Le volume est orné de 41 fleurons, vignettes et culs-de-lampe de *C.-N. Cochin fils*. Cochin s'est fait aider, au moins pour l'exécution des ornements, par le graveur *Chedel*, dont on remarque le nom au bas de plusieurs planches (voy. notamment p. 96 et 401).

Les 74 planches se décomposent comme suit : 63 portraits de rois (de Pharamond à Louis XIII) dessinés par *Ant. Boizot*, gravés par *Ravenet* (3). *N. Dupuis* (2), *C. Dupuis* (3), *G. Duchange* (6), *F. Aveline fils* (5), *J.-G. Will* (17), *Ét. Fessard* (5), *Ficquet* (3), *Pinssio* (15), *Filleul* (4); 8 portraits divers : Anne de Bretagne, dessinée par *J. Robert*, gravée par *Gaillard*; Catherine de Médicis, dessinée et gravée par *Thomas de Leu*; Marie de Médicis, dessinée par *A. P.* [*Antoine Paillet*], gravée par *Fessard*; Anne d'Autriche, gravée par *C.-F. Schmidt* d'après *van Loo*; Louis XIV jeune, gravé par *Edelinck*; Louis XIV vieux, dessiné et gravé par *S. Thomassin*; Louis XV et Marie Leczinska, gravés par *C. Roy*; deux grandes planches doubles représentant la Saint-Barthélemi et l'assassinat de Henri IV, planches signées de *Gasp. Boutlats*, d'Anvers, une planche représentant la Pyramide du Palais (p. 392).

Les 71 portraits appartiennent à l'*Europe illustre*; ils sont tirés dans des cadres ou passe-partout dont plusieurs sont signés du graveur *Babel*. Ils portent tous l'*excudit* d'*Odieuvre*, « quai de l'École, à la belle image ».

La Pyramide du Palais, signée du graveur *J.-D. Veert*, porte l'*excudit* de *Le Clerc*.

Le privilège, daté du 8 mai 1744, est accordé pour douze ans au sieur***. Exemplaire en GRAND PAPIER.

2095. PIECES FUGITIVES, pour servir a l'histoire de France Avec des notes historiques & géographiques. *A Paris, Chez Hugues-Daniel Chaubert, libraire, quai des augustins, à la renommée. Claude Herissant, Imprimeur libraire, rue Notre-dame, à la croix d'or.* M.DCC.LIX [1759]. Avec Approbation et Privilege du Roi. 2 tomes en 3 vol. in-4, v. éc., tr. r.

Recueil publié par CHARLES DE BASCHI, MARQUIS D'AUBAIS, et LÉON MÉNARD.

Tome I. Partie première : viij pp. lim. et 3 pièces ayant chacune une pagination distincte, savoir :

1° *Voyage de Gabriel de Luetz, seigneur d'Aramon, à Constantinople, en Perse, en Egypte et en Palestine*, [par JEHAN CHESNEAU] (1546-1555), 136 pp.

Une nouvelle édition de cette relation a été récemment publiée par M. Ch. Schefer (Paris, Leroux, 1887, gr. in-8).

2° *Histoire des guerres du comté Venaissin, de Provence, de Languedoc, etc.*, par LOUIS DE PERUSSIS (1561-1581), 384 pp.

Les deux premières parties de cette *Histoire* avaient été imprimées sous les yeux de l'auteur : *Discours des guerres de la comté de Venayscin et de la Prouvence, ensemble quelques incidentz*, etc. (Avignon, Pierre Roux, 1563, in-4), s'étendant du 27 décembre 1561 au 15 septembre 1562, et *Le second Discours des guerres de la comté de Venayscin, etc.* (Avignon, Pierre Roux, 1564, in-4), s'étendant du 27 septembre 1562 au 7 février 1564. La rédaction originale était beaucoup plus développée que le récit reproduit en 1759 d'après un manuscrit. Le premier *Discours* a été réimprimé dans les *Archives curieuses de l'histoire de France, publiées par L. Cimber et F. Danjou*, Ire série, IV, 401-587; les éditeurs de cette collection n'ont pas connu le second.

3° *Voyage de Charles IX en France, par* Abel Jouan (1564-1565), suivi d'un *Itinéraire des rois de France*, depuis Louis VII jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, 165 pp.

L'opuscule d'Abel Jouan est reproduit d'après une édition de 1566 (Biblioth. nat., Lb33, 156).

Tome I. Partie seconde : iij pp. et 6 pièces séparées, savoir :

4° *Exploits de Mathieu Merle, baron de Salavas, par le capitaine* Gondin (1576-1580), 20 pp.

Relation publiée d'après un manuscrit provenant de la bibliothèque de J.-A. de Thou.

5° *Voyage de l'amiral de Joyeuse en Gevaudan* (1586), 16 pp.

Cette pièce, à laquelle les éditeurs ont fait subir quelques retranchements, avait paru chez *Mamert Patisson*, à *Paris*, en 1586, in-8, sous le titre de *Discours du voyage*, etc.

Lelong, II, n° 18544.

6° *Memoires sur les guerres civiles du haut Vivarais, par* Achille Gamon (1558-1575), 56 pp.

Cette pièce avait été communiquée aux éditeurs par D. Vaissète.

7° *Histoire de la guerre civile en Languedoc, par un anonyme* (1560-1589), 56 pp.

Publiée d'après un manuscrit.

8° *Jugemens sur la noblesse de Languedoc, par* M de Besons. — *Généralité de Montpellier* (1670), 352 pp.

Publiés d'après un manuscrit.

9° *Mélanges*, 144 pp.

Ces *Mélanges* renferment :

a. — *Discours de la bataille de Cerizolles* (Lyon, Sulpice Sabon [1544], in-8), pp. 2-7.

L'original est à la Bibliothèque nationale, Lb30. 101, Rés.

b. — *L'Ordonnance de la bataille faicte a Syrizolles en Piedmon* (s. l., [1544]), pp. 8-10.

Biblioth. nat., Lb30. 102, Rés.

c. — *Aultres Lettres de la deffaicte des Espaignolz a Syrizolles* (s. l., [1544]), pp. 11-12.

Biblioth. nat., Lb30. 102, Rés.

d. — *Ample Discours de l'arrivée de la royne catholique, sœur du roy, à Sainct Jehan de Lus; de son entrée à Bayonne, etc.* (Paris, Jean Dallier, 1565), pp. 13-23.

Biblioth. nat., Lb33. 176.

e. — *Discours historial des evenemens arrivés en Languedoc en 1586*, pp. 23-32.

Ce *Discours* paraît avoir été tiré d'un manuscrit.

f. — *Journal du voyage des reitres en France, en 1587*, pp. 33-42.

Extrait des *Mémoires* de La Huguerie, dont M. le baron de Ruble vient de donner une édition complète (*Paris*, 1877-1880, 3 vol. in-8).

g. — *Projet pour arroser les plaines de Villedagne, de La Calmette, de Boucoiran, etc., par* Denis Veiras, d'Alais (Montpellier, J. Martel, 1697, in-4), pp. 42-47.

Extrait.

h. — *Chartres, Titres, Pièces.*

Sous ce titre, les éditeurs ont réuni un assez grand nombre de documents relatifs à la Provence et au Dauphiné. On y trouve notamment les lettres adressées par les rois, reines, princes et seigneurs à la famille de Crussol (1538-1666), l'*Explication de tous les cols et passages du Dauphiné*, etc.

Tome second : iij pp. et 11 pièces séparées, savoir :

10° *Histoire des deux siéges de Sommiéres, par* ESTIENNE GIRY (1578), 24 pp.
Cette pièce avait été publiée par *Benoist Rigaud*, à *Lyon*, en 1578.

11° *Journal de* [LOUIS] CHARBONNEAU *sur les guerres de Besiers* (1583-1586), 32 pp.
Publié d'après un manuscrit.

12° *Siége de Sarlat en 1587*, 40 pp.
Relation imprimée par *Simon Millanges*, à *Bordeaux*, en 1588, et par *Mathieu Chapuis*, dans la même ville, en 1688. La Bibliothèque nationale en possède une édition anonyme, sans date (Lb34. 382).

13° *Mémoires du duc d'Angoulême sous Henri IV en 1589*, 68 pp.
Les mémoires de Charles de Valois, comte d'Auvergne, puis duc d'Angoulême, avaient été publiés par Jacques Bineau, sous ce titre : *Memoires tres-particuliers pour servir à l'histoire d'Henry III et d'Henry IV* (Paris, D. Thierry ou Cl. Barbin, 1667, in-12) ; ils avaient déjà été reproduits dans les *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France* (Paris, Didot, 1756, 4 vol. in-12). De nouvelles éditions en ont été données, en 1824, par M. Petitot (*Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, XLIV, 511-601), en 1838, par M. Buchon (*Choix de chroniques et mémoires*, XVI), et, en 1835, par MM. Michaud et Poujoulat (XI).

14° *Mémoires du baron d'*AMBRES. *Guerres de la Ligue en Languedoc* (1586-1592), 56 pp.
Ces mémoires, rédigés pour J.-A. de Thou, sont tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Colbert.

15° *Journal de* FAURIN *sur les guerres de Castres* (1541-1601), 72 pp.
Le manuscrit de ce journal était conservé au château d'Aubais. Voy. Lelong, III, n° 37794.

16° *Commentaires de* LOUIS FRETON, SEIGNEUR DE SERVAS (1600-1620), 48 pp.
Publiés d'après un manuscrit.

17° *Mémoires de* [BERTRAND DE] VIGNOLLES [dit LA HIRE]. *Affaires de Guienne* (1621-1622), 24 pp.
Ces mémoires avaient été imprimés en 1624, à *Niort*, par *Jean Moussat*, l'ancien typographe de d'Aubigné.

18° *Histoire de la guerre de Guienne, par* BALTAZAR (1651-1653), 60 pp.
Celte histoire avait paru sous la rubrique de *Cologne*, *Egmond*, en 1694, in-12. Il en a été publié une nouvelle édition avec une notice et des notes de M. Ch. Barry (Bordeaux, Lefebvre, 1876, in-8).

19° *Jugemens sur la noblesse de Languedoc, par M.* DE BESONS. *Généralité de Toulouse*, 144 pp
Voy. l'article 8 ci-dessus.

20° [*Mélanges*], 50 pp., chiffr. 145-214.
Cette dernière partie contient les *Preuves et Quartiers des comtes de Lyon*, les *Preuves et Quartiers des chevaliers de Malthe de Languedoc*, les *Hameaux du diocése de Beauvais*, les *Paroisses du diocése de Lombez*, les *Paroisses et Hameaux du diocése de Mende*, le *Toisé du canal de Languedoc*, une liste des *Batailles*, une liste des *Grands Capitaines*, une liste des *Siéges*, une liste des *Chevaliers du Saint-Esprit* et de copieuses *Additions*.

Exemplaire aux armes d'un magistrat, portant l'ex-libris de M. DE LA LUZERNE.

B. — Histoire de France par époques.

a. — Depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du règne de Charles VIII.

2096. Histoire de || Mre Iean de || Boucicaut, || Mareschal de France, || Gouuerneur de Gennes, || et de ses memorables Faicts || en France, Italie, & autres lieux, du Regne || des Roys Charles V, & Charles VI, || iusques en l'an 1408. || Escripte du viuant du || dict Mareschal & nouuellement mise en lumiere par || Theodore Godefroy, || Aduocat au Parlement de Paris. || *A Paris,* || *Chez Abraham Pacard, ruë Sainct Iacques,* || *au Sacrifice d'Abraham.* || M.DC.XX [1620]. || Auec Priuilege du Roy. In-4 de 10 ff. et 436 pp.

Le titre, imprimé en rouge et en noir, porte une marque signée de *L. Gaultier*, qui représente le sacrifice d'Abraham et qui est accompagné de cette devise : *Potior victima obedientia.*

Les 9 ff. qui suivent le titre contiennent : des extraits d'Agostino Giustiniano, évêque de Nebbio, et d'Uberto Foglieta ; les armes de Boucicaut et d'Antoinette de Turenne, sa femme ; la *Table des chapitres.*

Le privilège, dont le texte occupe les pp. 435-436, est daté du 15 février 1620 ; il est accordé à Théodore Godefroy pour dix ans.

Théodore Godefroy a publié cette *Histoire* d'après un manuscrit que lui avait communiqué M. de Machault, sieur de Romaincourt. Il n'a fait aucunes recherches sur l'auteur, et s'est borné à joindre au texte quelques notes (pp. 414-433).

L'*Histoire de Boudicaut* a été reproduite, sous divers titres, dans la *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France* (Londres et Paris, 1785-1789, 65 vol. in-8), VI ; dans la *Collection des Mémoires* publiée par M. Petitot, VI ; dans le *Choix de Chroniques et Mémoires*, de M. Buchon, III ; dans la *Collection* de MM. Michaud et Poujoulat, II.

2097. Le premier volume de / || enguerran de monstrellet / || Ensuyuant froissart nagueres imprime a paris Des cronicques || De France / dangleterre / Descoce / despaigne / De bretaigne / de gas- || congne / de flandres. Et lieux circonuoisins. — ¶ *Cy finist le premier volume* || *de Enguerrand de mõstrelet.* — Le Second [et Le tiers] volvme De / || enguerran de monstrellet / — *Cy finist le tiers volume denguer-* || *ran De monstrellet Des croniq̃s de frã* || *ce et Dẽgleterre et de bourgongne ꝯ au* || *tres pays circõuoysins q̃ suyuent celles de froissart. Imprimez a paris pour* || *Anthoine verard / libraire demourant* || *a paris a petit pont a lymaige saĩct Ie-* || *han leuãgeliste / ou au palais deuant la* || *chappelle ou len chãte la messe de mes-* || *seigneurs les*

presidens. S. d. [*v.* 1501], 2 vol. in-fol. goth. impr. à 2 col., v. marbr., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Premier Volume: 10 ff. lim. et 302 ff. chiffr. — *Second* [et *Tiers*] *Volume :* 8 ff. lim. et 260 ff. chiffr. — Après le f. 201 sont placés 6 ff. pour le titre et la *Table* du *Tiers Volume.*

A la fin du *Second Volume* (fol. 201 *c*) est la marque de *Vérard* (voy. Silvestre, n° 36, et notre n° 2105, ci-après).

L'édition que nous venons de décrire est la première édition des *Chroniques* de Monstrelet. L'édition des *Chroniques* de Froissart à laquelle elle fait suite avait paru alors que *Vérard* demeurait encore sur le pont Notre-Dame, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1499. Les *Chroniques* de Monstrelet durent être publiées entre 1501 et 1503. La chûte du pont Notre-Dame avait forcé le grand libraire parisien de changer de domicile ; il s'établit provisoirement « près le carrefour Sainct Severin » puis « rue Sainct Jacques, près Petit Pont ». Il avait son officine au Petit Pont dès le mois de septembre 1500 ; trois ans plus tard, au mois de septembre 1503, il la transporta « devant la rue neufve Nostre Dame ».

Vérard donna lui-même, quelques années plus tard, une réimpression des *Chroniques* de Monstrelet ; il demeurait alors « devant la rue neufve Nostre Dame ».

Les *Chroniques* ont ici, comme dans les manuscrits, trois livres, et s'étendent jusqu'à l'année 1467 ; or, Monstrelet était mort le 20 juillet 1453. Il est évident, par conséquent, que le troisième livre, qui commence en 1444, est, au moins en partie, l'œuvre d'un autre auteur ; aussi, M. Douët d'Arcq l'a-t-il laissé de côté dans l'édition publiée par lui pour la Société de l'Histoire de France (Paris, 1857-1862, 6 vol. in-8).

Exemplaire du DUC DE LA VALLIÈRE (Cat. de De Bure, n° 5057), de CREVENNA, du DUC DE ROXBURGHE (qui a fait frapper ses armes sur les plats de la reliure), de R. HEBER, du PRINCE D'ESSLING et de R.-S. TURNER (Cat., n° 673).

2098. VOLVME PREMIER [-TROISIESME] des || Chroniques || d'Enguerran || de Monstrelet || Gentil-homme iadis demeurant || à Cambray en Cambresis. || Contenans les cruelles guerres ciuilles entre les maisons d'Orleans & de Bour- || gongne, l'occupation de Paris & Normandie par les Anglois, l'expulsion || d'iceux, & autres choses memorables aduenues de son temps en ce Royau- || me, & païs estranges. || Histoire de bel exemple & de grand fruict aux Francois, commenceant en l'an M.CCCC. || où finist celle de Iean Froissart, & finissant en l'an M.CCCC.LXVII. peu outre le com- || mencement de celle de Mess. Philippes de Commines. || Reueüe & corrigée sur l'exemplaire de la Librairie du Roy, & enrichie d'abbregez || pour l'introduction d'icelle, & de tables fort copieuses. || *A Paris*, || *Chez Guillaume Chaudiere, rue sainct Iaques, à l'enseigne du Temps* || *& de l'Homme Sauuage.* || M.D.LXXII [1572]. || Auec Priuilege du Roy. 3 tomes en 2 vol. in-fol., réglés, mar. ol., fil., comp., dos ornés, tr. dor. (*Rel. du XVI*e *siècle.*)

Volume premier : Titre, orné de la marque de *Chaudière* (Silvestre,

n° 286) ; 3 ff. pour une épître « Au Roy », datée de Paris, le 1er novembre 1571, et signée : L'Huillier et Chaudière, « libraires de l'université de Paris », et pour un *Abregé des Chroniques* ; 1 f. pour le *Prologue* ; 7 ff. pour la *Table des chapitres* ; ensemble, 12 ff. lim., 324 ff. chiffr. et 6 ff. pour la *Table* et l'*Extraict du privilége*.

On lit au bas du f. 324, r° : *Cy finist le premier volume d'Enguerran de Monstrelet, auecques les grandes Chroniques || des Roys de France : des Papes regnans en leurs temps : & plusieurs autres nouuelles || choses aduenues en Lombardie : és Itales & autres diuers païs, és temps du re- || gne desdits Roys. Le tout fait & adiousté auecques la Chronique dudit de || Monstrelet, acheué d'imprimer à Paris, par Iean le Blanc, l'an de || grace mille cinq cens septante & vn.*

Volume second : Titre orné de la marque de *Chaudière* (cette marque offre la même donnée générale que les trois bois reproduits par Silvestre, mais elle est beaucoup plus grande et n'a pas d'encadrement) ; 1 f. pour le *Prologue* ; 6 ff. de *Table* ; ensemble, 8 ff. lim.; 201 ff. chiffr.; 1 f. blanc ; 3 ff. pour la *Table* ; 1 f. pour les *Annotations* et *Corrections*.

Volume troisiesme : Titre, orné de la même marque que le titre du tome II ; 8 ff. de *Table* et 1 f. blanc ; ensemble 10 ff. lim.; 255 ff. chiffr.; 1 f. blanc ; 10 ff. de *Table* ; 1 f. pour les *Annotations* et *Corrections* ; 1 f. blanc.

Les titres des tomes II et III suppriment ces mots : *Contenant les cruelles guerres*, etc., jusqu'à *tables fort copieuses*. — La souscription qui termine le texte de chacun de ces deux volumes contient les mêmes mentions que celle du tome I.

Le privilège, daté du 6 novembre 1571, est accordé pour huit ans à *Pierre L'Huillier* et à *Guillaume Chaudière*.

L'édition de 1572, revue par Denys Sauvage, sieur du Parc, contient, outre les trois livres publiés par Vérard, diverses additions dont voici le détail :

1° [*Chronique de Louis XI*] (t. III, fol. 134-208, v°). — Cette chronique se confond, sauf le prologue et le début, avec la *Chronique scandaleuse*, ordinairement attribuée à Jehan de Troyes. En comparant l'édition de 1572 avec celle qu'a donnée Petitot (*Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France,* XIII, 237-456), on remarque que les deux textes se suivent à peu près depuis l'année 1462 (éd. de 1572, III, 135 ; Petitot, XIII, 264) jusqu'à l'année 1474 (éd. de 1572, III, 179 ; Petitot, XIII, 456). L'édition de 1572 ajoute 16 chapitres qui conduisent l'histoire jusqu'en 1483.

2° *Les grandes Chroniques du treschrestien roy de France Charles, viij. de ce nom, magnanime et victorieux, recueillies et assemblées par* Pierre Desrey, *simple orateur de Troies en Champagne* (fol. 208, v°-229).

3° *Du roy Loys XII.* (fol. 229-255). — Cette dernière chronique qui suit la précédente sans aucune interruption, pourrait bien être aussi, au moins en partie, l'œuvre de Pierre Desrey.

Exemplaire en grand papier.

2099. Les croniqves du feu || roy Charles septiesme de ce nom que dieu absoulle / contenans les faitz || et gestes dudit seigneur/ lequel trouua le royaulme en grand deso- || lation/ et neantmoins le laissa paisible. Laduenement de la || pucelle / faitz et gestes dicelle et autres choses singulie || res aduenues de son temps Redigees par escript || par feu maistre Alain chartier Hõme bien || estime en son temps / secretaire dudit || feu roy Charles .VIIe. || ℭ Auec priuilege. || ℭ *On les vend a Paris en la maison de Iehan longis demourant || soubz la seconde porte du palais. Ou en la*

gallerie par ou on va a la || *chancellerie en la premiere bouticque.* — ¶ *Cy finissent les cronicques du roy Charles septiesme / tresglo-* || *rieulx / victorieulx et bien servy / et regna trenteneuf ans et neuf* || *moys. Et trespassa le .xxii^e. iour de Iuillet Mil quatre* || *cens soixãte & vng. Imprime nouuellement a Pa-* || *ris pour Iehan Longis marchant libraire te-* || *nant sa bouticque au palais en la gallerie* || *par ou len va a la chancellerie. Et fu-* || *rent acheuees dimprimer le .iiie.* || *iour de Decembre Mil* || *cinq cens. xxviii* [1528]. In-fol. goth. de 80 ff. chiffr., mar. r., dos et mil. ornés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre, imprimé en rouge et en noir, porte la marque de *Jehan Longis* (Silvestre, n° 30). — Au v° du titre se trouvent les armes de France et le texte du privilège accordé pour quatre ans à *François Regnault* et à *Jehan Longis*, par Jehan de La Barre, bailli de Paris, le 5 décembre 1528.

Au v° du second f. est un bois qui représente un docteur enseignant à ses disciples, puis vient le *Prologue*. — Le v° de ce même f. contient le portrait d'un roi, surmonté de la devise : *Espoir en Dieu*, et le commencement de la chronique.

Le texte est accompagné de sommaires imprimés en manchettes.

Le volume que nous venons de décrire est l'édition originale de la *Chronique de Charles VII*. Cet ouvrage qui, dans la plupart des manuscrits, ne porte aucun nom d'auteur, était alors, on ne sait trop pourquoi, attribué à Alain Chartier. Le nom du poète figure de nouveau sur la réimpression de *Nevers, Pierre Roussin*, 1594, in-4 ; enfin André Du Chesne ne manqua pas d'insérer la chronique dans son édition des *Œuvres de maistre Alain Chartier*, 1617 (voy. notre t. I, n° 442). Plus tard, le manuscrit de Bigot, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (fr. 2860), permit à Du Chesne de corriger son erreur et lui révéla le nom de l'auteur, GILLES LE BOUVIER, dit BERRY, roi d'armes de France.

Voy. l'excellent article publié par M. Vallet de Viriville dans la *Nouvelle Biographie générale*, XXX, 113-118.

2100. L'HISTOIRE || et Discours au || vray du Siege qui fut mis || deuant la ville d'Orleans || par les Anglois, le Mardy XII. iour d'Octobre || M.CCCC.XXVIII. regnant alors Charles VII. || de ce nom Roy de France. || Contenant toutes les saillies, assaults, escarmouches & autres particularitez notables || qui de iour en iour y furent faictes : auec la venue de Ieanne la Pucelle, & || comment par grace diuine, & force d'armes elle feist || leuer le siege de deuant aux Anglois. || Prise de mot à mot sans aucun || changement de langage, d'vn vieil exemplaire escript à la main en || parchemin, & trouué en la maison de ladicte ville d'Orleans. || Plus || vn Echo contenant les singularitez de || ladicte ville par M. Leon Trippault Conseiller en icelle ville. || *A Orleans,* || *Par Saturnin Hotot, Libraire & Imprimeur de ladicte ville,* || *demeurant en la rue de l'Escriuainerie.* || M.D.

LXXVI [1576]. || Auec priuilege du Roy. In-4 de 4 ff. lim. et 50 ff. chiffr., réglé, mar. bl., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre porte les armes d'Orléans.

Au v° du titre est un *Extraict* du privilège accordé à *Saturnin Hotot* pour dix ans, le 20 juillet 1576.

Les 3 ff. qui suivent le titre contiennent : une épître « A messeigneurs messieurs les maire et eschevins de la ville d'Orleans », épître datée d'Orléans, le 15 septembre 1576, et signée : NICOLAS ROUSSEAU ; un *Anagrammatisme d'Orleans* ; un quatrain de Nicolas Rousseau « A M. Trippault, conseiller » ; un *Dialogue* en vers (*Le Passant et Echo*), signé L. T. C. [LEON TRIPPAULT, conseiller] ; un sonnet signé : P. B. Q. R.

La relation, dont on ignore l'auteur, se termine (fol. 50) par un *Advertissement au lecteur touchant la procession annuelle d'Orleans pour la delivrance de la ville.*

Exemplaire de M. le COMTE O. DE BÉHAGUE (Cat., n° 1630).

2101. L'HISTOIRE || et Discours || au vray du Siege || qui fut mis deuant la || ville d'Orleans, par les Anglois, le Mardy || XII. iour d'Octobre M.CCCC.XXVIII regnant || alors Charles VII. Roy de France. || Contenant toutes les saillies, assauts, escarmouches & autres || particularitez notables, qui de iour en iour y furent faictes : || avec la venue de Jeanne la Pucelle, & comment par grace || diuine, & force d'armes elle feist leuer le siege de deuant aux || Anglois. || Prise de mot a mot sans au- || cun changement de langage, d'vn vieil exemplaire || escrit à la main en parchemin, & trouué en la mai- || son de ladite ville d'Orleans, illustree de belles an- || notations en marge. || En ceste editiõ a esté adiousté la harangue du Roy Charles vij. || à ses gens, & celle de la Pucelle au Roy, auec la continuation || de son histoire iusques a sa mort, ensemble le iugement contre || elle donnée par les Anglois à Rouen, rescindé par le priué cõ- || seil du Roy. Auec les antiquitez de ladite ville d'Orleans. || *A Orleans*, || *Chez Olyuier Boynard & Iean Nyon, libraires, de-* || *meurans au Cloistre sainte Croix.* 1606. || Auec Priuilege du Roy. In-8 de 5 ff. et 216 pp., mar. r., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Collation des ff. lim. : Frontispice gravé par *L. Gautier*, qui représente Jeanne d'Arc ; on y voit l'adresse des libraires et la date ; 1 f. pour le titre, au verso duquel se trouve un *Extrait du privilége* ; 1 f. pour une épître « A messieurs les maires [*sic*] et eschevins de la ville d'Orleans », épître signée : OLIVIER BOYNARD et JEAN NYON, et datée d'Orléans, le 1er mai 1606 ; 2 ff. pour un avis de *L'Imprimeur au Lecteur* et pour le sonnet signé : P. B. Q. R.

Cette édition ne diffère pas seulement de la précédente par les pièces liminaires ; elle contient en outre plusieurs autres morceaux : 1° *Harangue*

du roy Charles VII à *ses gens* (pp. 142-156); 2° *Harangue de la pucelle Janne au roy pour l'induire d'aller à Rheims* (pp. 157-167), 3° *Joannae Darciae, obsidionis Aurelianae liberatricis, Res gestae*, en latin et en français (pp. 168-199); 4° *Antiquité de la ville d'Orleans..., par* Leon Trippault (pp. 200-212). — Le volume se termine par l'*Advertissement au lecteur touchant la procession annuelle d'Orleans.*

Le privilège, daté du 27 janvier 1606, est accordé à *Olivier Boynard* pour dix ans.

2102. La Vie et || deplorable || Mort de la || Pucelle d'Orleans, || Contenant au vray l'Histoire de ladite ville || assiegee par les Anglois le 12. Octobre || 1428. soubs Charles VII. || Roy de France. || Tiré d'vn vieil manuscrit François. || *A Lyon*, || *Par Claude Larjot.* || M.DC XIX [1619]. || Auec permission. Pet. in-12 de 6 ff. lim. et 251 pp., mar. bl., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois qui représente « Jeanne Darc, pucelle d'Orleans ».

Le contenu du volume est exactement le même que celui de l'édition datée de 1606 que nous avons décrite à l'article précédent. *Claude Larjot* a changé le titre, mais il a laissé subsister à la fin de l'épître les noms d'*Olivier Boynard* et de *Jean Nyon* (la date seule a été supprimée).

Au v° du dernier f. est le texte de l'*Attestation* donnée à *Larjot*, par M. Bollioud, à Lyon, le 30 juillet 1619, et le texte de la *Permission* donnée, le même jour, au même, par M. de Sève, lieutenant général.

2103. Avreliae || Vrbis memora- || bilis ab Anglis Obsi- || dio, anno 1428. et || Ioannæ viraginis Lotha- || ringæ res gestæ, || Authore. Io. Lodoïco Micquello iuuentutis || Aureliæ moderatore. || Ad Carolum Cardinalem || Lotharingum. || *Parisiis*, || *Apud Andream Wechelum, sub Pegaso, in* || *vico Bellouaco* : *Anno salutis*, || 1560. || Cum Priuilegio Regis. In-8 de 112 pp.

Au titre, la marque de *Wechel* (c'est le n° 131 de Silvestre, avec quelques variantes).

Au v° du titre est une épître latine de Gentien Hervet, ainsi conçue : « Gentianus Hervetus Jo. Lodoico Micquello s. d. Tuam de viragine historiam perlegi, quae meo quidem judicio longe est dignissima quae in lucem exeat. In ea autem legenda occurrerunt nonnulla quae paulo diligentius consideranda censeo Ea una pagella subnotata ad te mitto. Tui erit judicii videre num id temere fecerim. Vale. Travantii. »

Les pp. 3-6 contiennent une épître « Carolo Lotharingo cardinali ».

Jean-Louis Micqueau, de Reims, était régent du collège de Champagne à Orléans. Les plus anciens ouvrages que nous connaissions de lui sont une relation du siège de Metz : *Lycampaei castri munitissimi Obsidio atque Excidium*; Parisiis, B. Prevost, 1555, in-8 de 24 ff. (*Bibliotheca Sunderlandiana*, n° 8464) ou Rothomagi, 1555, in-8 (Lelong, n° 17669), et un discours pédagogique : *De constituenda apud Aurelios juventutis disciplina Oratio*; Parisiis, 1558, in-4 (*Biographie universelle*, XXVIII, 260). Son histoire du siège d'Orléans fut d'abord imprimée à Orléans, par *Pierre Trepperel*, en 1560, in-8 (Brunet, III, 1707). Nous n'avons pas été à même de vérifier si l'épître de Gentien Hervet se trouve déjà en tête de l'édition orléanaise, ni si la reimpression parisienne offre quelques corrections. Ce qui est certain, c'est que Micqueau était encore catholique. Son épître au cardinal de Lorraine suffirait à le prouver. Peu de temps après, Micqueau se prononça nettement

en faveur de la Réforme et se brouilla avec Hervet, son ancien ami. Celui-ci, qui avait quitté Orléans pour s'établir à Reims, tandis que Micqueu était venu de Reims à Orléans, publia, en 1562, un *Discours sur ce que les pilleurs, voleurs et brusleurs d'eglise disent qu'ils n'en veulent qu'aux moines et prestres* (Brunet, III, 138). Miqueau fit paraître, sous la rubrique de *Lyon*, 1564, une *Response au Discours de Gentian Hervet sur ce que les pilleurs, voleurs et brusleurs d'eglise disent qu'ils n'en veulent qu'aux prestres ; suivie d'une seconde Response aux resveries, blasphémes, erreurs et mensonges dudict Hervet* (Biblioth. nat., D² 2632). Hervet répliqua aussitôt par une *Response contre une invective d'un maistre d'escole d'Orleans, qui se dict de Rheims, sur le Discours que les pilleurs et voleurs d'eglise, etc.*: Reims, 1564, in-8 (Niceron, *Mémoires*, XVII, 196).

La polémique ne s'arrêta pas là. Nous ne savons au juste à quelle occasion ni en quelle année, Micqueau publia contre Hervet un nouveau factum. Cette pièce ne nous est connue que par la défense de Gentien Hervet : *Response aux calomnies de Jean Loys Micqueau contenues au livre intitulé : Confutation des erreurs et prodigieuses heresies de Gentien Hervet* (La Croix du Maine, I, 262).

2104. Les || Memoires || de Messire || Philippe de || Commines, || S^r. d'Argenton. || Derniere edition. || *A Leide, || Chez les Elzeviers.* 1648. In-12 de 12 ff. lim., 765 pp., 9 ff. de *Table* et 1 f. blanc, mar. r., fil., dos orné, riches comp. à petits fers, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Les ff. lim. contiennent : un titre gravé ; 4 ff. pour une épître des *Elzevier* « A monseigneur le marquis de Montausier, conseiller du roy Tres-Chrestien en ses conseils d'estat et privé, mareschal de ses camps et armées, etc. » ; 3 ff. pour un *Advertissement aux Lecteurs* ; 1 f. pour des extraits de Montaigne et de Lipse ; 3 ff. pour les *Sommaires.*

Willems, *Les Elzevier*, n° 634.

Haut. : 184 ; larg. : 74 mm.

Plusieurs des ouvrages précédemment décrits dans la division Poésie se rapportent à l'histoire de Charles VIII et peuvent être mentionnés ici. Voy. *Le Sejour d'honneur*, par Octavien de Sainct Gelais (t. I, n° 478) ; *Le Vergier d'honneur*, par Octavien de Sainct Gelais et André de La Vigne (t. I, n° 479) ; le *Panegyricum Carmen* de Fausto Andrelini (t. I, n° 421, art. 2) ; le poème *De neapolitana fornoviensique Victoria*, par le même (t. I, n° 421, art. 3), enfin, la *De obitu Caroli octavi Deploratio*, également composée par Andrelini (t. I, n° 421, art. 4).

b. — Louis XII.

2105. Les lovenges du roy || louys xij^e. de ce nom / || Nouuellemẽt composees en latin par maistre Claude de seys || sel docteur en tous droitz et maistre des requestes ordinaires de || lhostel du Roy. Et translatees par luy de latin en francois. || Cum preuilegio [*sic*] — ¶ *Cy finist les louenges du roy Loys .xii^e. de ce nom compo- || sees en latin et translatees en francois par maistre claude de || seyssel docteur en tous droictz et maistre des requestes ordinai- || res dudit seigneur / et imprime a Paris nouuellement par An- || thoine verard le .xxiiii^e. iour de decembre mil cinq*

cens et huyt. || *Et a donne ledict seigneur audit Verard lettre de preuilege et* || *terme de troys ans pour vendre et distribuer sesditz liures affin* || *de soy rembourser de ses fraiz et mises. Et deffend ledict sei-* || *gneur a tous les imprimeurs et libraires de ce royaulme de non* || *imprimer ledit liure. Et demeure ledit verard deuāt nrẽ dame* || *dud' paris a lymage saīt iehā leuāgeliste ou au palais au pmier* || *pillier deuāt la chappelle ou len chante la messe des presidens.* In-4 goth. de 58 ff. non chiffr. de 32 lignes à la page, mar. r., fil., dos et coins ornés, semis de fleurs de lis, doublé de mar. bl., dent., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnel.*)

Le titre commence par une grande initiale grotesque que nous avons déjà vue sur le titre de *La Nef de santé* (nº 1081), et les deux premières lignes en sont xylographiees.



Les louenges du roy louys xii.e de ce nom

Nouuellemēt composees en latin par maistre Claude de seyssel docteur en tous droitz et maistre des requestes ordinaires de lhostel du Roy. Et translatees par luy de latin en francois.

Cum preuilegio

Au vº du titre est un grand bois qui représente l'acteur offrant son livre au roi.

Les 2 ff. qui suivent le titre (ff. qui forment encart dans la signature *a*) contiennent *Le Prohéme de l'acteur au roy.* — Le cahier *a* se compose ainsi de 8 ff. ; les cahiers *b-h* en ont chacun 6, et le cahier *i*, 8.

Le dernier f. contient, au rº, les dix dernières lignes de la souscription et la marque de *Verard* (Silvestre, nº 63).

ſeyſſel docteur en tous droictz et maiſtre des requeſtes ordinai-
res dudit ſeigneur/et imprime a Paris nouuellement par An-
thoine Verard le .xxiiiie. iour de decembre mil cinq cens et huyt.
Et a donne ledict ſeigneur audit Verard lettre de preuilege et
terme de troys ans pour vendre et diſtribuer ſeſditz liures affin
de ſoy rembourſer de ſes fraiz et miſes. Et deffend ledict ſei-
gneur a tous les imprimeurs et libraires de ce royaulme de non
imprimer ledit liure. Et demeure ledit Verard deuãt nr̃e dame
duõ paris a lymage ſaĩt iehã leuãgeliſte ou au palais au p̃mier
pillier deuãt la chappelle ou len chante la meſſe des preſidens.



Le texte latin de l'ouvrage de Seyssel ne paraît pas avoir jamais été imprimé ; quant au texte français, il plut sans nul doute aux grands personnages de la cour à qui il fut distribué (la Bibliothèque nationale conserve des exemplaires imprimés sur vélin qui ont appartenu à Anne de Bretagne et à Louise de Savoie) et valut à l'auteur l'évêché de Marseille.

*Les Louenges du roy Louis XII*e ont été réimprimées sous divers titres en 1558, 1587 et 1615. L'édition originale soulève un problème qui n'est pas encore résolu, celui de savoir si *Vérard* doit être compté parmi les imprimeurs ou parmi les libraires.

De même que *Simon Vostre*, qui n'était que libraire, possédait un matériel qui lui appartenait en propre (voy. *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1887, 98), il est certain que *Vérard* n'employait que des bois et des titres gravés qui étaient sa propriété particulière. Non seulement il faisait usage de ce matériel pour les livres publiés par lui, mais parfois même il le prêtait ou le louait à des libraires de province pour la décoration de livres destinés à être vendus par eux, témoin les *Heures a l'usage de Rouen*, imprimées à Paris, vers 1503, pour *Jehan Burges*, *Pierre Huvin* et *Jacques Cousin*, à Rouen (Cat. Didot, 1882, n° 82), et le *Missale ad usum Sarum* édité par *Jehan Huvin* et *Guillaume Bernard*, à Rouen, en 1508 (Biblioth. Bodléienne, Gough Missals, 27). Quant à l'impression, il est probable que *Vérard* recourait le plus souvent aux presses de typographes de profession ; cependant, le fait n'est pas absolument prouvé. Nous ne pouvons citer qu'un petit nombre d'ouvrages signés des imprimeurs qui ont travaillé pour le grand libraire parisien. *Jehan Du Pré* a signé une édition du *Romant de la Rose* (s. d., in-4 goth.) et a probablement imprimé aussi *Bocace, des cent nouvelles*, 1485, (voy. Brunet, I, 1004) ; *Pierre Le Caron* a signé une édition des *Faiz maistre Alain Chartier* (s. d., mais v. 1490, in-4 goth.) ; *Pierre Le Rouge* a signé *Lucan, Suetoine et Saluste en françois*, 1490, et *Le Livre intitulé l'Art de bien mourir*, 1492 ; *Gillet Cousteau* et *Jehan Menard* ont signé une autre édition du *Livre intitulé l'Art de bien mourir*, 1492 ; *Jehan Maurand* a signé *Les Croniques de France*, 1493, enfin *Pierre Le Dru* a signé des *Hore intemerate virginis Marie secundum usum romanum*, 28 janvier 1506 (n. s.). Sauf ces exemples et quelques autres, la plupart des volumes publiés par *Vérard* portent simplement cette souscription qui prête à l'équivoque : « Imprimé *pour* Anthoine Verard ». Voici cependant l'indication d'une dixaine de volumes imprimés par lui : *Les cent Nouvelles nouvelles*, 23 décembre 1486, in-fol. goth., et une seconde édition, non datée, du même recueil ; *Heures a l'usage de Chartres*, 7 juillet 1487, in-8 goth. ; *Les Paraboles maistre Alain en françois*, 20 mars 1493 (n. s.), in-4 goth. ; *L'Art et Science de rethorique*, par Henri de Croy, 10 mai 1493, in-fol. goth. *L'Arbre des batailles* [*par Honoré Bonnet*], 8 juin 1493, in-fol. goth. ; *La Bible des poëtes*, 1er mars 1494 (n. s.), in-fol. goth. ; *L'Orloge de Sapience* [d'Henri de Suso], 10 mars 1494 (n. s.), in-fol. goth. ; *Les Epistres sainct Pol*, 17 janvier 1508 (n. s.) ; enfin le présent volume.

Chose digne de remarque, les caractères le plus souvent employés dans les éditions de *Vérard* sont ceux dont nous avons donné un spécimen sous le n° 1081 et non ceux qui ont servi à l'impression des *Louenges du roy Louys XII*e.

Ce que nous savons de *Vérard* se réduit à peu près aux renseignements recueillis par M. Brunet dans sa *Notice sur les heures gothiques imprimées à Paris* ; il est à souhaiter qu'un bibliographe habile et soigneux nous donne une étude complète sur l'homme à qui l'on doit les plus beaux livres français de la fin du XVe siècle.

2106. Das enreyten des Konigs võ Franck || reich jn Ienua aus Frantzosischer || zungen Ins Teutsch gepracht. *S. l. n. d.* [1507], in-4 goth. de 4 ff., dont la page la plus pleine contient 30 lignes, sign. *A*.

Au titre, un bois des armes de France, d'une exécution très grossière.

Les Gênois s'étant révoltés en 1506, Louis XII entreprit lui-même de les faire rentrer dans l'obéissance. Il se rendit maître de leur ville et fit son entrée dans Gênes, le 29 avril 1507.

La relation française dont nous avons ici la traduction est intitulée : *L'Entrée du treschrestien roy de France Louys, douziesme de ce nom, en la ville de Gennes.* (Biblioth. nat., département des manuscrits, Collection Fontanieu, t. CLVI).

Voici le début des deux textes :

Le roy partit du monastére Saint Augustin estant au bourg de Gennes, et au devant de luy marchoient cinq mil Suysses portans, les ungs, [lances, les autres,] halebardes, picques, coulevrines et arbalestres, et tous leurs estandars desployés, avec force de tabourins et flcustes qui estoient esdictes compaignies, qui estoit chose fort melodieuse a ouyr.....

Der Konig reyt ausz sant Augustins Kloster in der Forstat, ein welsch Meyl Wegs von Jenua ligt, und vor Ime zohen funff Tausent Schweytzer. Der ain Teyl trůgen Spyesz, ain Teyl Helmparten, Puxen unn Armprust mit fliegenden Vendlen, Pfeyffen und Trumeln, was zu mal ein hübscher Hauffen unnd ein ser wunderlich ding zu sehen....

La relation se termine ainsi :

Ledit seigneur s'en alla au pallais disner, accompaigné comme dessus.
Faict a Gennes le xxix. jour d'avril mil cinq cens et sept.

Item der Konig zohe zu Herberg in den Palast.
Geschehen zu Jenua auff xxviiij. des Aprilen in dem Jar 1507.

L'édition française, dont la Bibliothéque nationale possède un exemplaire, doit être postérieure à celle que le traducteur a eue sous les yeux. Elle contient à la fin un paragraphe additionnel qui manque dans la version allemande : *S'ensuit la joye et solennité que on a fait a Paris*, etc.

2107. Coram Ivlio secvndo : Maximo pontifice : Sacroq3 || Cardineo collegio : Pro christianissimo francoꝝ || rege Ludouico .XII. aduersus impudentem & || parum consultũ calũniatorẽ appologia : || Per Reuerendissimum .d.d. Gulielmũ || Briconnetum : Lodouiẽsem meritissi || mum Antistitem : Romæ habita || M.CCCCCVII. || Cum priuilegio.—[In fine :] *Impressum Lugduni impẽsis Vincẽtii de portonariis* || *de Tridino de monteferrato. Anno domini* || M. CCCCC. VII [1507]. *die .xii. mensis octobris.* In-4 de 20 ff. non chiffr. de 25 lignes à la page, sign. *a-e*, impr. en belles lettres rondes.

Au titre, un bois des armes de France.

Guillaume Briçonnet, évêque de Lodève, et, plus tard, évêque de Meaux, avait été chargé de calmer la colère que la reprise de Gênes avait inspirée au pape Jules II. Il s'efforça de le détacher de l'alliance de Maximilien et de le rapprocher de la France, mais il échoua dans cette mission.

2108. Lantree du || roÿ a millan. — *Cÿ fine lentree du roy* || *Nostre sire .Loys .xj* [sic]. *de ce nom Faicte a* || *millan / apres la victoire quil eut sur les* || *Veniciens.* || *Imprime a lyon de par Nouel abraham* || *Soubz cõgie de mõseigñr le grãt chãcellier. S. d.* [1509], in-4 goth. de 2 ff. de 27 lignes

à la page pleine, impr. en grosses lettres de forme, sans sign., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un bois des armes de France. Nous en donnons la reproduction :

Lentree du roy a millan.

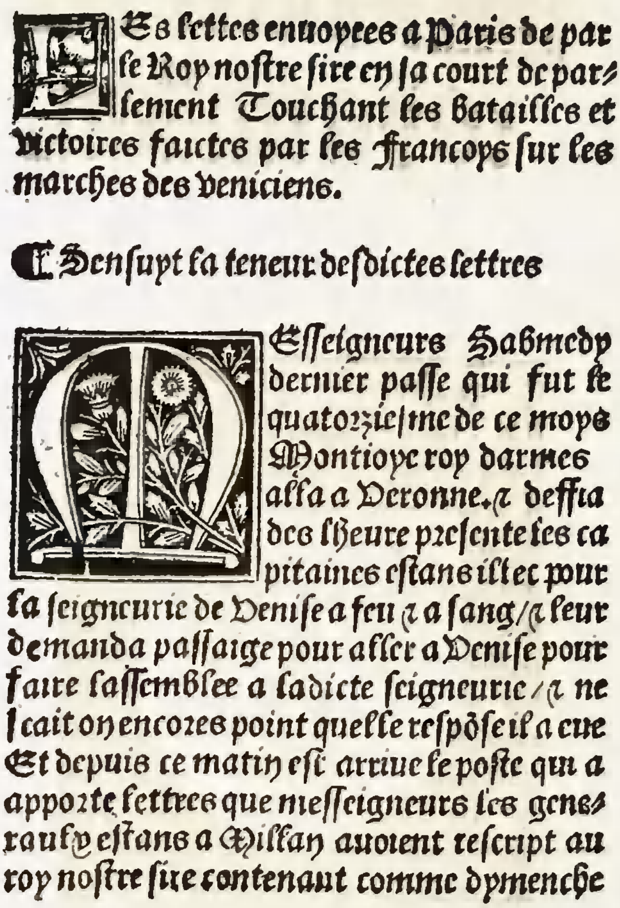


L'entrée de Louis XII à Milan eut lieu le 1er juillet 1509, à la suite de la victoire d'Agnadel.

Notre édition diffère de celle dont un exemplaire est porté, en 1873, au catalogue de M Ruggieri (nº 207) et dont il a été fait une réimpression en fac-simile.

2109. Les lettres enuoyees a Paris de par || le Roy nostre sire en sa court de par- || lement Touchant les batailles et || victoires faictes par les Francoys sur les || marches des veniciens. *S. l. n. d.* [1509], pet. in-8 goth. de 2 ff., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Voici un spécimen des caractères employés pour l'impression. Ces caractères paraissent appartenir à une officine lyonnaise.



Es lettres enuoyees a Paris de par
le Roy nostre sire en sa court de par-
lement Touchant les batailles et
victoires faictes par les Francoys sur les
marches des veniciens.

¶ Sensuyt la teneur desdictes lettres

Messeigneurs Sabmedy
dernier passe qui fut le
quatorziesme de ce moys
Montioye roy darmes
alla a Veronne. & deffia
des lheure presente les ca
pitaines estans illec pour
la seigneurie de Venise a feu & a sang/& leur
demanda passaige pour aller a Venise pour
faire lassemblee a ladicte seigneurie / & ne
scait on encores point quelle respôse il a eue
Et depuis ce matin est arriue le poste qui a
apporte lettres que messeigneurs les gene-
raulx estans a Millan auoient rescript au
roy nostre sire contenant comme dymenche

Les lettres écrites « A Grenoble, le .xx. jour d'apvril mil cinq cens et neuf, après Pasques », contiennent le récit de divers faits d'armes, en particulier, celui de la prise de Trevy (Trevise). On y voit que, « pour garder et sauver la ville de estre destruite ne pillée, se sont presentées cinq cens jeunes femmes toutes nues et deschevelées, cryant misericorde; ou monseigneur le grant maistre [Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont] a acquis un grant honneur, car il a si tresbien preservée et gardée ladicte ville, qu'elle n'a esté pillée ne rensonnée ».

Cest la tresnoble et tresex-cellēte vitoire du roy nostre sire Loys douziesme de ce

nom quil a heue moyenant layde de dieu sur les venitiēs a la iournee de Carauals. et semblablement sur les villes de. Treuy: Bresse: Cresme: Cremone: et aultres villes et chasteaux de sa duche de millan.

¶ Lordre du camp des venitiens auec le nombre des gensdarmes et noms des cappitaines.



2110. Cest la tresnoble et tres ex- || cellēte victoire du roy nostre || sire Loys douziesme de ce || nom quil a heue moyenant layde de dieu sur les venitiēs || a la iournee de Carawalz. et semblablement sur || les villes de .Treuy : Bresse : Cresme : || Cremone : et aultres villes et || chasteaux de sa duche || de millan. || ¶ Lordre du camp des venitiens auec le nombre || des gensdarmes et noms des cappitaines. *S. l. n. d.* [1509], in-4 goth. de 4 ff. non chiffr. — Lordre du camp des || venitiēs auec le nō- || bre des gensdarmes ꝛ nōs || des cappitaines. || Venise. — [A la fin :] ¶ *Imprimez a lyon par Noel abraham. soubz le || conge de monseigneur le chancellier || de France. S. d.* [1509], in-4 goth. de 3 ff. non chiffr. et 1 f. blanc. — Ensemble, 2 parties en un vol. in-4, mar. r. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Victoire. — Le titre est orné des armes royales ; nous en donnons ci-contre la reproduction.

Le texte commence au v° même du titre. — Les pages pleines ont 38 lignes.
Le dernier f. contient, au r°, 11 lignes de texte et un bois, divisé en deux compartiments, dont voici le fac-simile :



Ordre. — Le titre est orné d'une prétendue vue de Venise; nous en donnons la reproduction :

Lordre du camp des venitiēs auec le nō/bre des gensdarmes ꝛ nōs des cappitaines.

Venise.



Le texte commence au v° du titre. — Le 3e f. contient, au v°, 8 lignes de texte, les 3 lignes de la souscription et un bois représentant une bataille :

¶ Hommes darmes m.vi.c.lxxx
Cheuaulx de conduycte vi.m.ix.c.xx.
Cheuaulx legiers iiij.m.ijc.xxxv.
Les gens de guerre a cheual xl.m.C.lv.
Gens de pied xxxi.m.ix.c.lxxxx.
Les hõmes darmes qui arriuerent apres la roupte C.lxxv.
Cheuaulx de conduycte vij.C.
Cheuaulx legiers iij.C.

¶ Imprimez a lyon par Noel abraham. soubz le conge de monseigneur le chancellier de France.



Exemplaire NON ROGNÉ.

2111. HERNACH VOLGTE dye verzaychnusse || des heeres. so der Kunge von Franck- || reych wid' die Venediger gehabt

hat. || Auch die ordnunge der schlachte zu Ca || rauatz beschehen im M. ccccc. vñ ix. Iar || Ausz Frãtzosischer sprache yns teutsch || gebrachte. *S. l. n. d.* [1509], in-4 goth. de 8 ff. de 36 lignes à la page pleine, sign. *a-b*.

Ce volume contient la traduction de plusieurs pièces françaises, savoir :

1° *L'Armée du roy qu'il avoit contre les Veniciens et l'Ordre des batailles* (Biblioth. nat., Lb29. 30, Rés.).

2° *La tresnoble et tresexcellente Victoire du roy nostre sire*, etc. (voy. le n° 2110).

Le début des deux pièces est identique :

Lundy, septiesme jour du moys de may, au soir, le roy fut adverty que lesditz Venitiens, dont estoient capitaines le conte de Petilenne et messire Bartholomy d'Albienne, avoient assiegé Trevy, qui est la premiére ville qui fut prinse sur eulx ; en laquelle le roy avoit pour la garde le capitaine Ymbault et le chevalier blanc, avec leurs bandes...	Auff Montag den siebenden Tag des Mayen, zu Abents, wardt der Künig von Franckreich gewar wie die Venediger, dero Haubtman was der Graff von Petylian unnd Herr Bartholmes vonn Albiene, Trevj belegert hetten, welches Stetlein kürtzlich darvor yne abgewunnen was, und waren in dyesem Stetleyn von wegen des Künigs von Franckreich, der Haubtman vom Thor, und der Haubtman Kymbalt, und der weisz Ritter mit iren Bestelten...

A partir de la marche sur Brescia, la relation allemande est fort abrégée. Le traducteur a sans doute eu sous les yeux une édition différente de celle dont nous possédons un exemplaire.

3° *L'Entrée du roy a Millan* (voy. le n° 2108).

La traduction reproduit intégralement le texte français :

L'an mil ccccc et ix, et le premier jour du moys de juillet, le roy a fait son entrée a Millan : et premiérement sont allez audevant de luy messeigneurs le mareschal de Trevolse, le comte de Muret, son filz... Les plus grans ennemis que eussent les Millannoys estoyent lesdictz Veniciens.	Auff den ersten Tag des Monats July, Anno Tausent funff Hundert und neun Jar, reit der Künig von Franckreich wider in Maylandt ein, unnd vor im zugen erstlich der Marschalck von Trivulz, der Graff von Muret, sein Sun... Dann die grösten Veindt so die Maylander gehabt haben sind gewest die Venediger.

La relation allemande se termine par un huitain, dont voici les deux premiers vers :

Wie prechlich sey das menschlich Streben,
Wie gar zergencklich unser Leben...

2112. Newe gezeitigvng ausz romischer kai || serlicher Maiestat vnd des künigs von Engellandt Here || vor Terebona In Bickhardia. Was eer erbietung der kü- || nig von Engellandt der kayserlichen Maiestat in irer zů- || kunfft erzaigt. Was sich auch sonst gegen des künigs von || Franckreich kriegs übung begeben hat. *S. l. n. d.* [1513], pet. in-4 goth. de 4 ff. de 34 lignes à la page, sign. *a*.

Au titre, un bois des armes impériales.

Cette pièce contient une relation du siège de Thérouanne et de la bataille de Guinegate, dite « journée des Éperons » (16 août 1513). Elle commence ainsi : « *Item* auff den newnten Tag Augusti ist Kayserlich Majestat hieher gen Arrey in Arthos, zwo klein Meyl von Terebona gelegen, kommen, und

den zehenden Tag daselben stil gelegen... » A la fin est la liste des Français faits prisonniers.

2113. Le pas des armes de larc triũphal || ou tout hõneur est enclos tenu a len || tree de la royne a Paris en la rue || sainct anthoine pres les tournelles || par puissant seigneur monseigneur || le duc de valloys et de bretaigne / ou || tous nobles hommes doiuẽt prendre leur adres- || se pour acquerir loz / honneur et gloire militaire || redige et mis par escript par montioye roy dar- || mes selon les compaignies et iournees ainsi cõ || me le tout a este fait *Nouuellement imprime a* || *paris.* || ℭ *Ilz se vent* [sic] *a paris en la grãt salle du palais* || *au secoud* [sic] *pillier en la bouticle* [sic] *de galiot du pre /* || *libraire leq̃l la fait imprimer par permission du* || *roy nostre sire comme appert par ses lectres pa-* || *tentes.* — ℭ *Cy finist le pas des armes de larc triũ* || *phal tenu a paris en la rue sainct anthoine* || *par puissant seigneur monseigneur le duc* || *de vallois et de bretaigne et imprime a pa* || *ris par la permission du Roy nostre sire* || *pour galliot du pre libraire tenant sa bou-* || *tique en la grant salle du palais au second* || *pillier Et a este acheue dimprimer le .xxiii* || *iour de Decembre mil cinq cens et .xiiii* [1514]. In-4 goth. de 50 ff. de 27 lignes à la page, sign. *A-L* par 4, *M* par 6, mar. r., fil., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Le v° du titre est occupé par le texte du privilège accordé pour un an à *Galliot Du Pré* le 22 décembre 1514.

Le r° du f. Aij est orné d'un bois placé au milieu du texte.

Le v° du dernier f. porte la marque de *Galliot Du Pré* (Silvestre, n° 47), au-dessous de laquelle est cette mention : ℭ *Imprime a paris auec le priuile-* || *ge du roy notre sire.*

Ce livret contient la relation des joûtes qui eurent lieu à Paris, au mois de novembre 1514, à l'occasion du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre. Le duc d'Angoulême, qui fut plus tard François Ier, et qui, sous le titre de duc de Valois et de Bretegne, était l'héritier présomptif du trône, avait montré quelque mauvaise humeur à la première nouvelle de cette union ; mais, assuré par les gens les plus compétents que le roi et la reine n'auraient pas d'enfants, il simula au contraire une grande joie. « Voulant bien donner a congnoistre, dit Robert de La Marck, pour complaire au roy, qu'il estoit bien aise dudict mariage, entreprit les jouxtes et tint le pas. Et pour mieulx faire et plus honnestement, il choisit sept capitaines de France et luy pour le huictiéme ; et estoit le premier monsieur de Vendosme, monsieur de La Palisse, monsieur de Bonnivet, depuis amiral de France, et le duc de Suffolk, Anglois ; et avecques leurs aydes tinrent le pas a tous venans, tant Anglois que François, feust a cheval ou a pied ; et vous asseure qu'ils eurent merveilleusement a souffrir, car ils eurent dessus les bras plus de trois cens hommes d'armes, et y furent faictes de fort belles choses, de frapper et bien jouxter ; et encore feust plus beau a voir les banquets et festins qui s'y feirent, et seroit chose trop longue a les vous compter, car il n'y eust seigneur de France qui ne festoyast lesdits Anglois ; tellement qu'ils n'eurent jamais loisir, si lon-

guement qu'ils y feurent, de disner ou souper une fois chez eulx ni a leur logis. » *Mémoires de Fleurange*, ap. Petitot, *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, XVI, 269.

Le Journal de Louise de Savoie (Petitot, XVI, 296) parle d'une blessure que François Ier reçut en combattant.

L'auteur de la relation est GUILLEBERT CHAUVEAU, dit MONTJOYE, roi d'armes de France. Ce personnage, qui exerçait les mêmes fonctions depuis le commencement du règne de Louis XII, est connu pour avoir rempli à l'étranger plusieurs missions importantes. En 1499, il avait été envoyé par le roi auprès de sultan Bajazet (voy. *Le Voyage et Itineraire de oultre mer, faict par frére Jehan Thenaud*, éd. Schefer, lx). Dix ans plus tard, il avait porté à Venise l'ultimatum de Louis XII (voy. *Lettre de la commission et sommacion faicte aux Venissiens par Montjoye, premier roy d'armes de France, et les Responses desdictz Veniciens*; Imprimez pour Guillaume Bineaulx, portier de la porte du Pont, in-4 de 4 ff. — Biblioth. nat., Lb29. 29, Rés.).

Guillebert Chauveau annonça, peu de temps après, les fêtes qui eurent lieu lors de l'avènement de François Ier. Voy. le n° 2119.

Cet exemplaire provient de la bibliothèque de M. A.-F. DIDOT (Cat. de 1881, n° 526).

2114. ¶ LORDRE des iou- || stes faictes a Paris || Le pas des armes de larc triumpal [*sic*] ou tout hon || neur est enclos / tenu a lẽtree de la Royne a Pa || ris / en la rue sainct Anthoine / pres les tournelles Par || puissãt seigñr / mõseigñr le duc de vallois ꝛ de bretai || gne ou to' nobles hõmes doiuent prẽdre leur adresse / || pour acquerir loz hõneur ꝛ gloire militaire. Redige ꝛ || mis par escript Par montioye roy darmes / selon les || cõpaignies ꝛ iournees ainsi cõme le tout a este fait. — *Finis. S. l. n. d.* [*Paris*, 1514], pet. in-8 goth. de 40 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, sign. *A-E* par 8.

L'intitulé est ainsi disposé :

¶ Lordre des iou-
stes faictes a Paris
LE pas des armes de larc triumpal ou tout hon
neur est enclos /tenu a lẽtree de la Royne a Pa
ris/en la rue sainct Anthoine/ pres les tournelles Par
puissãt seigñr/mõseigñr le duc de Vallois ꝛ de bretai
gne ou to⁹ nobles hõmes doiuent prẽdre leur adresse/
pour acquerir loz hõneur ꝛ gloire militaire. Redige ꝛ
mis par escript Par montioye roy darmes/selon les
cõpaignies ꝛ iournees ainsi cõme le tout a este fait.

Au-dessous de ces dix lignes de texte est un bois qui représente un roi et

une reine assistant au combat de deux chevaliers. Nous donnons au n° 2119 un fac-simile de ce bois.

Ce livre contient la réimpression sous un nouveau titre, de la relation de GUILLEBERT CHAUVEAU, dit MONTJOYE. Le texte du privilège a naturellement été supprimé.

Plusieurs pièces que nous avons décrites dans d'autres divisions se rapportent à l'histoire de Louis XII, savoir : les *Cronicques abregiez* de Nicaise Ladam, 1492-1519 (n° 490) ; *Lamento delo sfortunato reame de Napoli*, v. 1504 (n° 1038) ; *Los folles Entreprises*, par Pierre Gringore, 1505 (n° 495); *Les Triumphes de France*, par Jehan Divry, 1508 (n° 484) ; *Les Faictz et Gestes de tresreverend pére en Dieu monsieur le legat*, par le même, 1508 (n° 484) ; *L'Arrest du roy des Rommains*, par Maximien, 1508 (n° 528) ; *La Paix faicte a Chambray*, par Nicaise Ladam, 1508 (n° 489) ; *Les Ballades de Bruyt commun*, par André de La Vigne, 1509 (n° 480) ; *Frotola nova contra Venitiani*, par maître Graziano, 1509 (n° 1039) ; *Frotoleta contra Veniciani*, par Betuzzo da Cottignola, 1509 (n° 1040) ; *La memoranda Presa de Peschera*, 1509 (n° 1041) ; *L'Entreprise de Venise*, par Pierre Gringore, 1509 (n° 540) ; *Le grant Credo de Venise*, 1509 (n° 540) ; *La Lamentation de Venise*, 1509 (n° 569) ; *La Legende des Veniciens*, par Jehan Le Maire, 1509 (n°s 2007, 2090); *Le Traicté des Scismes et des Conciles*, par le même, 1509 (n°s 2007, 2008, 2090) ; l'*Epistre de Fauste Andrelin*, traduite par Guillaume Crétin, 1509 (n° 486) ; la *Cosa nova, el Lamento de Italia*, 1510 (n° 1042) ; Jean Marot de Caen, *Sur les deux voyages de Gênes et Venise*, v. 1510 (n°s 595, 600, 602) ; l'*Istoria nova che tracta tutte le guerre che sono state a Bologna*, etc., 1512 (n° 1043) ; l'*Historia nova della ruina de Venetiani*, 1512 (n° 1044) ; *La vera Nova de Bressa*, 1512 (n° 1045) ; *La Deploration de l'Eglise militante*, par Jehan Bouchet, 1512 (n° 504) ; *La Liga de la illustrissima signoria de Venetia*, 1513 (n° 1047).

c. — *François Ier*.

2115. FRANCISCI || VALESII || Gallorum || Regis || Fata. || ⚜ || Vbi rem omnem celebriorem à Gallis gestam || nosces, ab anno Christi M.D.XIII. || usque ad annum ineuntem || M.D.XXXIX. || Stephano Doleto Gallo || Aurelio Autore. || *Lugduni anno* || M.D.XXXIX [1539]. || Cum Priuilegio ad decennium. In-4 de 79 pp., car. ital. — LES GESTES || de Françoys de || Valois Roy de France. || ❦ || Dedans leque Œuure on peult congnoistre tout || ce qui a esté faict par les Francoys depuis || Lan Mil cinq cents treize, iusques en || Lan mil cinq cents trente neuf. || Premierement composé en || Latin par Estienne Dolet : et || apres par luy mesmes translaté en langue Francoyse. || *A Lyon, chés Estienne Dolet.* || M.D.XL [1540]. || Auec priuileige pour dix ans. In-4 de 78 pp. et 1 f. — Ensemble 2 part. en un vol. in-4, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Premières éditions des deux rédactions de cettre chronique.

Fata. — Le titre porte la petite marque de Dolet, avec la devise : *Scabra et impolita ad amussim dolo atque perpolio* (Silvestre, n° 389). — Les pp. 3-4 contiennent une épître (en prose) « Francisco Valesio, Galliae regi »,

épître datée de Lyon « ad idus sextileis » (12 août) 1539. — Les pp. 5-6 sont occupées par une ode « Ad eumdem ». — Les pp. 7-8 renferment une seconde épître (en prose) « Petro Castellano, episcopo ». Cette épître est datée, comme la première, du 12 août.

A la p. 9 commence la chronique, laquelle est écrite en vers hexamètres, et débute ainsi :

Fata cano regis galli, fata, aspera fata,
Sed quae invicto animo tandem cessere domantis
Omnia consilio, virtute et mente virili.
Non res parva agitur, Musae; contendite mecum
Numine dignum opus Aonic praestare canentes.
Est Fatum divina propago Jovis, bona quaeque
Vel mala concilians pro sollicitante Deorum
Imperio ; humani haec subeunt tolerantque, coacti
Ordine perpetuo rerum, quo nomine recte
Fata voces. Fatum est rerum immutabilis ordo....

Le poème est accompagné de sommaires imprimés en manchettes ; il se termine à la p. 74, et la p. 75 contient cet avis : « *Lectori.* Quae deinde a Gallis gerentur hoc ordine et versus genere descripta a me accipies ad eum usque annum quo naturae persolvam et vitam cum morte commutabo. »

Malgré cette promesse formelle, il ne semble pas que Dolet ait jamais publié la suite de son poème latin, tandis qu'il a continué lui-même la chronique française jusqu'à la fin de l'année 1542 (voy. l'article suivant).

La p. 76 contient une ode de PIERRE TOLET, médecin « Ad regem gallum » ; la p. 77, un poème de JEAN RAYNIER (RAENERIUS) ; la p. 78, un distique de GUILLAUME DURAND et trois distiques de BARTHÉLEMI ANEAU ; la p. 79, sept vers hexamètres d'ANTOINE DU MOULIN, de Mâcon, et trois distiques de JACQUES BERTRAN, « Casiacensis », c'est-à-dire de Chézy.

Le v° de la p. 79 est occupé par une marque de Dolet (Silvestre, n° 183), accompagnée de cette devise : *Durior est spectatae virtutis quam incognitae conditio.*

Gestes. — Le titre porte la marque et la devise de Dolet, comme celui de l'édition latine. — Au v° du titre est un dixain de THIBAULT, « philologue ».

Les pp. 3-5 contiennent l'épître « A trespuissant et treschrestien roy de France, François de Valoys », épître datée du 12 août 1539 ; les pp. 6-8, un *Cantique* « au roy mesmes » ; les pp. 9-12, l'épître « A monseigneur Castellanus », « evesque de Tulle ».

Le poème est traduit en prose ; voici le début du texte français : « Ce qui m'a induict d'intituler ce present œuvre en latin *Fata*, qui, en notre langue, veult aultant a dire que « destinées », est que par sus tout ordre et pouvoir humain ay veu advenir au roy tout ce qu'il a souffert d'infortune en aulcunes entreprinses de ses guerres.... »

La chronique se termine, à la p. 78, de la façon suivante : « Une grande paix et concorde estoit entre le roy et l'empereur. Tost après survint audict empereur que sa femme mourut, comme toutes choses sont subjectes a la mort. En cest accident les opinions de plusieurs furent diverses. Par la on esperoit que, si l'empereur prenoit party de mariage en France, la paix d'entre le roy et luy seroit plus confirmée ; et, si d'aultre part il s'allioit du sang d'Angleterre, il s'en pourroit suivre quelque esmeute de guerre. Dieu pourvoira a tout cela par sa grace ».

Le dernier f. contient, au r°, l'avis « Au Lecteur », et, au v°, la marque de Dolet et la devise : *Durior est*, etc., comme à la fin des *Fata.*

Les pièces encomiastiques n'ont pas été traduites.

2116. LES || GESTES de || Francoys de || Valoys Roy de France. || Dedans lequel Œuure on peult congnoistre tout || ce, qui a esté faict par les Françoys depuis l'An || Mil cinq cents treize, iusques en l'An Mil || cinq cents quarante, & troys.

|| Premierement composé en Latin par Estienne Dolet; & apres || par luy mesmes translaté en langue Francoyse. || *A Lyon,* || *Chés Estienne Dolet.* || 1543. || Auec Priuileige pour dix ans. In-8 carré de 16 pp. et 1 f., mar. bl., dos et coins fleurdelisés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, la marque d'*Estienne Dolet* (Silvestre, n° 389), avec la devise : *Scabra et impolita ad amussim dolo* (la fin a été supprimée). — Au v° du titre, le dixain de THIBAULT, « philologue ».

Les pp. 3-10 contiennent l'épître et l'ode adressées à François Ier, mais l'épître à Pierre Du Chastel a été supprimée.

Dolet a terminé, dans cette édition, le récit des évènements de l'année 1539 et ajouté ceux de 1540, 1541 et 1542. Le texte reprend (p. 78) après les mots « il s'en pourroit suyvre quelque esmeute de guerre ». Cette continuation commence ainsi : « De tout cela toutesfoys n'advint rien pour lors, ny du costé de France, ny du costé d'Angleterre. Durant cette paix et bon accord entre le roy et l'empereur, les Gantoys se mutinarent et rebellarent en partie contre ceulx qui estoient pour ledict empereur en Flandre. . » Voici les derniers mots du texte : « Ce camp [de Perpignan] rompu, le roy avec messieurs ses enfants se retira en France, tenant le chemin de Thoulouse, Angoulesme et Bloys, sur la fin de l'an mille cinq çens quarante et deux ».

Le dernier f. contient, au r°, l'avis « Au Lecteur », et, au v°, la marque de Dolet (Silvestre, n° 189), avec la devise : *Preserve moy, ô Seigneur, de la calumnie des hommes.*

2117. SOMMAIRE & || RECVEIL des Faictz et || Gestes, du Roy Francoys || premier de ce nom, tant cõtre L'em- || pereur que ses subiectz, & autres || nations estranges, dedans le- || quel oeuure on peult con || gnoistre tout ce qui à [*sic*] || esté faict par les || Francoys || depuis || Lan mil cinq cens || treize, iusques à present, || ¶ Premierement composez en latin par Estien- || ne Dolet : & apres par luy mesmes translatez || en langue Francoyse à Lyon. || *Imprimè* [sic] *ceste année Mil cinq cens quarante & trois.* — *Cy finist ce present* || *liure, Intitulé le Sommaire & Recueil* || *des faictz & gestes du Roy Francoys* || *premier de ce nom. Imprimé nou* || *uellement à Paris. Par Alain lo* || *trian demourant en la rue* || *neufue nostre Dame à lenseigne de lescu* || *de France.* In-8 de 95 pp., lettres rondes, mar. r., dos et c. fleurdelisés, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au v° du titre est le dixain de THIBAULT, « philologue ». Au-dessous commence l'épître au roy, qui se développe sur les pp. 3 et 4. — Les pp. 5-6 contiennent le *Cantique*; les pp. 7-8, l'épître « A monseigneur Castellanus, evesque de Tulle ». Ces pièces liminaires sont imprimees en petits caractères, singulièrement nets.

Au v° du dernier f. est un bois qui représente un roi présidant son conseil.

Cette édition, à laquelle Dolet est resté étranger, suit, jusqu'à la p. 82, l'édition de 1540 que nous avons décrite ci-dessus. L'imprimeur a même reproduit les mots : « Dieu pourvoira à tout cela par sa grace. Fin » et l'avis « Au Lecteur ». Les pp. 83-95 contiennent une suite entièrement différente

de la suite écrite par Dolet. Ce complément commence ainsi : « Vers la fin de l'an mil cinq cens trente neuf l'empereur vint en France, que le roy long temps devant attendoit. Il passa par maintes villes et citez qui luy firent moult grande reverence, les principalles mesmement ou il fist ses entrées, par le vouloir du roy, comme à Poictiers, Orleans et Paris. Et pour plus grand honneur luy faire, le Treschrestien roy fut au devant de luy jusques à Chastelleraul t, qui est ung beau et plaisant lieu, tant es chasses qu'en aultre passetemps, et est à cinq lieues ou environ de Poictiers.... » En voici les derniers mots : « Mon trescher cousin, je vous advertis que mondit seigneur a commandé que lesdictes places soient demollies et desrompues, ce que l'on a faict, par telle maniére que doresnavant le chemin de Aadres sera fort descouvert ».

M. Christie, le dernier biographe de Dolet, n'a pas relevé la particularité que nous venons de signaler.

2118. Les || Memoires de || Mess. Martin du || Bellay Seigneur de Langey. || Contenans le discours de plusieurs choses advenuës au Royaume de Fran- || ce, depuis l'an M.D.XIII. jusques au trespas du Roy François premier, || ausquels l'Autheur a inseré trois livres & quelques fragmens || des Ogdoades de Mess. Guillaume du Bellay || Seigneur de Langey son frere. || Oeuvre mis nouvellement en lumiere, & presenté au Roy par Mess. René du Bellay, || Chevalier de l'Ordre de sa Majesté, Baron de la Lande, heritier d'iceluy || Mess. Martin du Bellay. || *A Paris*, || *A l'Olivier de P. l'Huillier, rue S. Iacques.* || 1572. || Avec Privilege du Roy. In-fol. de 14 ff. non chiffr., 352 ff. chiffr. et 6 ff. pour la *Table* et le *Privilége*, réglé, vél. bl., fil., tr. dor. (*Rel. du XVIe siècle.*)

Collation des ff. lim. : Titre avec la marque de *P. L'Huillier* (Silvestre, n° 592); 4 ff. pour une épître « Au Roy » et un *Advertissement au Lecteur*; 1 f. pour la *Preface de l'autheur*; 7 ff. pour le *Prologue des Ogdoades de messire Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey*; 1 f. blanc.
Le privilège, daté du 16 juillet 1568, est accordé pour neuf ans à *Pierre L'Huillier*.

Guillaume Du Bellay, né à Glatigny, près de Montmirail, en 1491, mort à Saint-Symphorien, le 9 janvier 1543, avait entrepris d'écrire une histoire de France, dont la plus grande partie fut perdue. Son frère, Martin, qui lui survécut jusqu'en 1559, recuillit ce qui restait du manuscrit original et se mit à le compléter. Il forma ainsi des mémoires qui se suivent de 1513 à 1547. Ces mémoires sont divisés en dix livres; les livres V, VI et VII, qui s'étendent de 1536 à 1540, sont tirés de la Ve *Ogdoade* de Guillaume.
Ce volume, magnifiquement imprimé et fort rare, n'est pas seulement un monument historique important; il présente encore cet intérêt qu'on y voit observée, dès l'année 1572, la distinction entre l' *u* et le *v*, l'*i* et le *j*, distinction que Corneille ne devait faire prévaloir en France qu'en 1664.

L'œuvre des Du Bellay avait paru pour la première fois chez *P. L'Huillier* en 1569, in-fol.; une seconde édition en avait été donnée par le même libraire en 1571, in-8; c'est donc la troisième édition que nous venons de décrire.
Au XVIIIe siècle, l'ouvrage fut réimprimé par les soins de l'abbé Lambert, qui fit subir au style de nombreux rajeunissements (*Paris*, *Nyon*, 1753, 7 v. in-12); enfin, il a été reproduit par M. Petitot dans sa *Collection*

complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France (t. XVII-XIX), et par M. Buchon dans son *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France* (t. IX).

La reliure de cet exemplaire porte les inscriptions suivantes : Renault Goz. *Repos après travail.* — On lit sur le titre : *De la bibliothèque de Gournay.*
Vente R.-S. Turner, 1878 (Cat., n° 682).

2119. La pvblication des Iou || stes publiees a Paris a la table || de marbre par Mõtioye p̃mier he || raulx [*sic*]darmes du rox d' frãce. Le || mardy .xv. iour d' Iãuier Mil cĩq || cens et .xiiii. *S. l.* [*Paris*] , pet. in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page pleine, impr. en lettres de forme, sans chiffr., récl. ni sign., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un bois qui figure déjà en 1514 sur le titre de *La Publication des joustes publiées a Paris* (n° 2114) :

La publication des Iou
stes publiees a Paris a la table
de marbre par Mõtioye p̃mier he
raulx darmes du roy d̃ frãce. Le
mardy.xv.iour d̃ Iãuier Mil ciq
cens et.xiiii.



Au v⁰ du dernier f. est un tournois :



Ce livret contient le programme des joûtes qui eurent lieu à Paris, après le sacre et couronnement de François Iᵉʳ. « Les joustes feurent belles, dit Fleurange, et y feurent tenans monsieur de Saint Paul, monsieur de Vendosme, le jeune Advantureux et aultres seigneurs. Et les venans estoient monsieur de Bourbon, monsieur de Guise, et aultres princes et gros seigneurs, et feust le tournoi des plus beaux du monde, tant a pied que a cheval. Et, après le tournoi, des banquets et festins qui se feirent avec les dames, n'en fault point parler, car ce feurent les plus beaux du monde ». Voy. *Mémoires de Fleurange*, ap. Petitot, XVI, 277.

Nous avons ici le texte même de l'annonce faite par Montjoye, premier et souverain roi d'armes des Français et de l'ordre du roi, accompagné de Normandie, roi d'armes, et de plusieurs autres officiers.

Sur Guilrebert Chauveau, dit Montjoye, voy. l'article 2113.

2120. Lordre dv Sacre || et couronnement du Roy treschrestien ñre || sire Francoys de valoys / premier de ce nõ. || Fait en leglise Nostre dame de Reims / Le || Ieudi .xxv. iour de Ianuier. Lan mil cinq || cens et quatorze. || *On les vent a Paris en la rue neufue nostre dame* || *a lenseigne de lescu de France. — Finis.* || *Il est permis par iustice a Iehan ihãnot* || *de imprimer ꝛ vendre le mistere du sacre* || *ꝛ courõnemẽt du roy nostre sire / au vray* || *faict en la ville et cite de Reims Et def-* || *fense a toˀ aultres libraires ꝛ ĩprimeurs* || *de ne imprimer ne vendre ledˀ mistere du* || *sacre iusque dicy a .xv. iours sur peine* || *damande arbitraire. Fait le .xxix. iour de* || *Ianuier Mil cinq cens .xiiij* [1515, *n. s.*]. Pet. in-8 goth. de 12 ff. de 28 lignes à la

page, sig. *A* par 8, *b* par 4, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois qui représente le baptême et le sacre d'un roi :

Lordre du Sacre

et couronnement du Roy treschrestien nr̃e sire Francoys de valoys/premier de ce nō. Fait en leglise Nostre dame de Reims/Le Jeudi.xxv.iour de Januier. Lan mil cinq cens et quatorze.



On les vent a Paris en la rue neufue nostre dame a lenseigne de lescu de France.

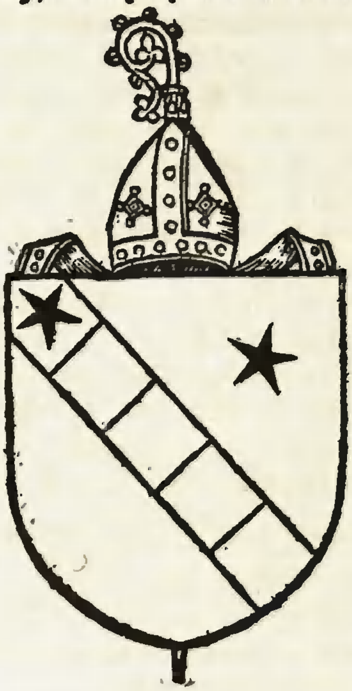
La relation commence, au v⁰ même du titre, de la façon suivante : « Premiérement il est assavoir que le roy, avec sa noblesse, arrivé dedans la ville de Reims le mercredy xxiiii. jour de janvier, vigille de la conversion saint Pol, environ heure de vespres, luy vindrent au devant en devote procession l'archevesque de Reims, ensemble avec luy les evesques venus audit sacre, etc. »

2121. ¶ SENSVYVĒT les || nōs des archeueschez : eueschez : duchez : ⁊ con- || tez du royaulme de France. Auec les noms || des princes qui ont assiste au sacre du Roy || nostre sire Francoys premier de ce nom. *S. l. n. d.* [1515], pet. in-8

goth. de 8 ff. de 22 lignes à la page, sign. *A*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, les armes d'un abbé :

¶ Senſuyuēt les nōs des archeueſchez: eueſchez: duchez: ⁊ contez du royaulme de ffrance. Auec les noms des princes qui ont aſſiſte au ſacre du Roy noſtre ſire ffrancoys premier de ce nom.



On trouve dans ce petit livret la liste des 12 archevêchés de France et de leurs suffragants, et la liste des pairs de France ; puis vient un petit poème en 12 strophes de six vers, intitulé : *Comment les douze pers de France sont et doibvent estre et servir au sacre du roy en ordonnance, chascun faisant son office comme il leur appartient.* Voici la première strophe de ce poème :

> Au gré de la divinité,
> Moy, archevesque et duc de Reims
> Dieu m'a donné l'auotorité
> Et la puissance entre mes mains
> De sacrer le [grant] roy de France,
> Dont mercye Dieu de sa puissance.

A la fin sont les *Noms des ducz et contes qui ont assiste au sacre du roy*

nostre sire, Françoys, premier de ce nom, faict a Reims le jeudy vingtcinquiesme jour de janvier l'an mil cinq cens et quatorze.

2122. La totale et vraie description de to' || les passaiges / lieux / ꝛ destroictz : par lesquelz || on peut passer ꝛ ētrer des Gaules es ytalies || Et signāment par ou passerēt Hānibal / Iu- || lius cesar / ꝛ les treschrestiēs / magnanimes / || et trespuissans roys de France Charlemai- || gne Charles .VIII. Louys .XII. Et le tresillustre roy Frācois || a present regnāt premier de ce nom. || Item plus est cōtenu le nombre et tiltres des cardinaulx et || patriarches. Lordre / et les noms des archeueschez / ꝛ eues- || chez estans en luniuersel monde. || Item les archeueschez : eueschez : abbayes : ꝛ aultres bene- || fices reseruez au sainct siege apostolique. Auec la taxe ordi- || naire : estās au royaume ꝛ seigneuries de la courōne de frāce || ¶ *On vend les ditz liures a Paris a la rue sainct Iacques / pres sainct yues. a lenseigne de la croix de boys : en la mai- || son de toussains denys libraire* || Cum priuilegio. — ¶ *Finiūt noīa archiepiscopatuū ꝛ epātuū scdm alphabeti || ordinē in regno Frācie ꝛ ei' dñiis existētiū : necnō oīm Ab- || batiarū/ Prioratuū / ꝛ alioꝝ bñficioꝝ in eorū limitibus cōtē || torū : cū taxa eorūdē. Impressum est hoc opus Parisius* [sic] *an || no dñi.* M. v. c. xv. *sumptibus Toussani denys : et vēdunt || in domo eiusdem in vico diui Iacobi e regione sancti yuo- || nis in intersignio Salmonis.* In-4 goth. de 28 ff. chiffr. et 12 ff. non chiffr., sig. *A-G*, *A-C* par 4.

Au titre, la marque de *Toussains Denis* (Silvestre, n° 10).

Le privilège, dont le texte occupe le v° du titre, est accordé pour trois ans au même *Denis*, le 10 décembre 1515.

Ce volume, publié par Jacques Signot (voy. La Croix du Maine, I, 430), contient de précieux renseignements géographiques ; mais ce n'était au fond qu'un manifeste politique, destiné à soutenir les prétentions de la France en Italie. Signot énumère en particulier les territoires qui, d'après lui, sont injustement occupés par les Vénitiens. On trouve dans l'*Entreprise de Venise*, de Pierre Gringore (voy. notre n° 540 et *Œuvres complètes de Gringore*, I, 145-156) une énumération presque semblable, mais naturellement moins précise.

La liste des archevêchés et des évêchés n'a été ajoutée que pour grossir le volume.

2123. Lordōnāce faicte || a lentree du treschrestien roy de france Fran || coys de valoys premier de ce nom. Dedans || sa ville de Millan. Le .xvi. Iour doctobre. || Mil .v. cens. et .v. Auec la chanson ꝛ saluta || cion et baterie du chasteau de Millan. *S. l.* [1515], pet. in-8 goth. dont les pages les plus

pleines contiennent 22 lignes, impr. en lettres de forme, sign. *a*, mar. r. jans., tr. dor. (*Traulz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois aux armes de France :

Lordōnāce faicte
a lentree du treschrestien roy de france Fran
coys de valoys premier de ce nom. Dedans
sa ville de Millan. Le.xvi. Jour doctobre.
Mil.v.cens.et.xv. Auec la chanson ʒ saluta
tion et baterie du chasteau de Millan.



Ce livret contient une relation détaillée de l'entree de François I[er] à Milan, entrée qui eut lieu le 16 octobre 1515, deux jours après la promulgation des conditions de la paix.

La *Chanson des Suysses,* qui termine la pièce, se chante sur le chant : *Fouiés melancolie, charchés joyeuseté.* Elle commence ainsi :

> Sortirent de Millan par ung jeudy au soir,
> Esmeuz de traïson, Suisses, faulx vachiers....

Cette chanson ne se retrouve dans aucun des recueils anciens ou modernes que nous avons été à même de consulter.

L'*Ordonnance* ne figure pas dans le *Catalogue de l'Histoire de France* de la Bibliothèque nationale.

2124. Sensvyt la forme du || traicte ʒ appointemēt fait entre le treschre- || stien Roy de France Frācoys premier de ce || nom : et Maximilian sforce sur le fait ʒ estat || de la duche de Millan : ʒ de la prouision q̃ le || dit seigneur dōne audit.

Maximilian. — ¶ *Finis. S. l. n. d.* [1515], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr. de 28 lig. à la page, impr. en lettres de forme, sign. *a*, mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Cette pièce sort des mêmes presses que la pièce précédente ; le titre est orné du même bois :

Bensuyt la forme du traicte ⁊ appointemēt fait entre le treschre-stien Roy de France Frãcoys premier de ce nom: et Maximilian sforce sur le fait ⁊ estat de la duche de Millan: ⁊ de la prouision q̃ le dit seigneur dõne audit Maximilian.



L'ordonnance royale portant publication de la paix est datée de Pavie, le 24 octobre 1515.

Après la bataille de Marignan, Maximilien Sforza, duc de Milan, s'était enfermé dans la citadelle de cette ville. Il ne put tenir devant Pietro Navarro, et capitula le 4 octobre 1515. Il abandonna tous ses droits sur le duché et s'engagea à vivre obscurément en France ; d'autre part, François Ier lui garantit le payement de ses dettes et une pension de 30,000 ducats.

Notre pièce contient le texte de la capitulation et la promulgation qui en fut faite à Pavie, le 14 octobre 1515.

2125. Anzaygendt New- || zeyttvng / wie es ey- || gendtlich mit der || Schlacht vor Pauia / vnd als man erst || lich vor

Lodi aus gegen den feynden zo- || gen ist / ergangen Am freitag / den vier || vnd zwentzigsten tag Februarij / || daran gefallen ist Sant || Matthias des hey- || ligen zwelff || boten tag. || *Anno M. D. XXV* [1525]. *S. l.*, in-4 goth. de 6 ff. non chiffr. de 34 lignes à la page pleine, sign. *A*.

Le titre, dont le v° est blanc, est entouré d'un élégant encadrement composé d'amours, de cerfs et de rinceaux. — Le v° du titre est blanc, ainsi que le v° du dernier f.

On trouve dans ce livret trois pièces sur la bataille de Pavie. La première est une épître envoyée au prince d'Autriche (an die fürstlich Durchleuchtigkait von Osterreich) par Jörg von Frönsperg ; la seconde est une épître adressée au même prince par Caspar Wintzerer, chevalier, etc.; la troisième est la liste des principaux prisonniers et celle des grands personnages tués dans l'action.

2126. Von der schlacht || vor Pauia geschehen uff Sant || Matthias tag warhafftig Angezeygt / durch den || Strengen vnd vesten Herrn Iorg von || Frünsperg Ritter sc. im jar .1.525. *S. l.*, in-4 goth. de 4 ff. de 34 lignes à la page, sign. *A*.

Au titre, un bois qui représente deux chevaliers combattant en champ clos sous les yeux du pape et de divers autres personnages.

Le texte commence, au v° même du titre, par un titre de départ, dont voici les premiers mots : *Anzeygung der neüenzeytung wie es eygentlich mit der schlacht vor Pauia, vnd als wir erstlich von Lodi ausz gegen den veindten zogen sein, ergangē ist,* etc.

Au v° du dernier f., des hommes d'armes à pied et à cheval. Au premier rang est un personnage à longue barbe vêtu d'une armure et coiffé d'une tiare.

Cette édition reproduit les pièces dont il a été parlé à l'article précédent, mais le texte présente de nombreuses différences. Sans relever les variantes dialectales et orthographiques, on remarque que le nom de Jörg von Frönsperg a disparu. L'auteur de la seconde épître est appelé Casper Mintzer ; enfin, les noms des morts et des prisonniers offrent souvent une forme toute nouvelle.

2127. Ro. Keiserliche schlacht mit dē Konig || von Franckreich / beschehen vor Pauia / vff sant || Mathis tag. Im jar. 1525. || Vnd ist in dieser schlacht der König von Franckreich / Fran || ciscus vnd der. N. König vō Nauarra / vnd sunst vyl || andere Fürsten vnd herren gefangē / deren namen || zů ende diss büchleins verzeychnet seindt. || Auch neüwe zeitung vñ geschicht (so sich zů Rom / ausz || verkündung disser R. M. schlacht) zwischen || Colonesern vnd Vrsinern begeben hat *S. l.* [1525], in-4 goth. de 8 (?) ff. de 30 lignes à la page.

Le titre est orné d'un bois, divisé en deux compartiments, où l'on voit des lansquenets et des cavaliers de l'armée impériale.

Au v° du titre est un bois, à mi-page, qui représente un lansquenet reçu par un homme à robe fourrée et par divers autres personnages figurant sans doute le conseil d'une ville. Sur le côté de ce même bois est un compartiment occupé par des lansquenets.

Le v° du f. *aij* et le r° du f. *aiij* sont occupés par un grand bois qui représente Pavie et les deux camps du roi et de l'empereur.

Deux autres bois, à mi-page, également divisés en deux compartiments et représentant des scènes de bataille se trouvent au f. *aiiij*, r° et v°.

Le volume contient encore les pièces dont nous avons parlé aux articles 2125 et 2126. Le texte diffère sur un certain nombre de point du texte des deux premières éditions ; mais ce qui donne à cette réimpression une valeur particulière, ce sont les figures dont elle est accompagnée Notre exemplaire, qui provient de la vente J. CAPRON (Cat., n° 578), est malheureusement incomplet. Il y manque le 5e f., où devraient être les noms de JÖRG VON FRÖNSPERG et de CASPAR WINTZERER (ou MINTZER), ainsi que le commencement de la liste des prisonniers ; on n'y trouve pas non plus le 8e f., lequel contenait sans doute la relation de ce qui se passa à Rome entre les Colonna et les Orsini quand on reçut les nouvelles de la bataille de Pavie.

Nous n'avons pu découvrir un second exemplaire de notre pièce, qui ne correspond à aucune des éditions que Weller décrit dans son *Repertorium* (nos 3602-3610, 3696).

Les extraits suivants permettront de se faire une idée précise du texte donné par chaque édition :

a
(N° 2125.)

Erstlich als wyr den 24. Tag Januarij zu Lodi, mit allen Hauffen, auff Morian unn von dannen geen Tampian verruckt, und daselbs zu Ring umb, und auff das nechst unser Gelâger geschlâgen, haben wyr den ersten Scharmutzel zu Ros und Fuss daselbst ym Ort des Thiergarten mit dem Frantzosen augenomen. Alda ettlich zu Fuss erlegt worden.

Item mitler Weyr Prucken geschlagen, Spinodi gemacht, und am dritten Tag Februarii sey wyr zu Tampion mit dem Hör neben dem Thiergarten under des Frantzosen Läger, gegen Pavia auff eyn welsche Meyl geruckt ; da seind die Feynd zwischen unser und der Stat gelegen...

Fol. Aiiij, r° ...Wyr haben auch den Feynden genommen zwey und dreyssig Stuck Bichssen, und der Schweytzer so gefangen und wid[er] ledig gelassen, seyn bey vierhalb Tausent. Es seyn auch sonst viel Lantzknecht gefangen, und der Langenmantel ist erstochen worden. JORG VON FRONSPERG. An die furstlich Durchleuchtigkait von Osterreich, etc.

Den hernachvolgenden Zedel hat Herr CASPAR WINTZERER, Ritter etc., der F. D. von Osterreich zu geschrieben.

Item der Schweytzer Haubtleut seyn acht und zwentzig gewesen, die andern seyn all erstochen...

b
(N° 2126.)

Erstlich als wir den .xxiiij. Tag Januarij zů Lodi, mit allen Hauffen, auff Merian und von dannen gen Tampian verruckt, und daselbs zů Ring umb, auff das negst unser Leger züsamengeschlagen, haben wir den ersten Scharmützel zů Rosz und Fusz daselbst im Ort des Thiergartens mit dem Frantzosen angenommen. Alda etlich zu Fusz erlegt worden.

In mitter Weyl Prucken geschlagen, Spiniodi gemacht, unn am .iii. Februarij seyn zů Campian [*sic*] mit dem Hör neben dem Thiergarten und des Frantzosen Leger, gegen Pavia auff ein welsch Meyl geruckt, daselbst im freyen Feldt wider das Leger geschlagen, do seind die Feind zwischen unser und der Stat gelegen...

Fol. Aiij, r° ...Wir haben ouch den Veinten genomen zwey unn dreyssig Stück Pûchsen, unn der Schweitzer so wir gefangen unn wider ledig gelassen haben, sien bey vier Taussent. Es sind ouch sunst vil Landszknecht auch gefangen unn der Langenmantel ist erstochen worden.

Die nachvolgend Zedtel kumpt von Herr CASPER MINTZERN.

Item der Schweitzer Hauptleût sind acht unn zweyntzig gewesen, darvon sind zwen kommen, die ander all erstochen, mit sampt den Venderlchen...

c
(N° 2127.)

Erstlich als wir den ersten Tag Februarij zů Lodi, mit allen Hauffen, uff Merian und von dannen gen Campian [*sic*] verruckt und do selbst zů Ring umb auff das nechst unszer Leger geschlagen, haben wir unnsern ersten Scharmützel zů Rosz und Fûsz daselbst im Ort des Dhiergarten mit dem Frantzosen angenommen.

In mittler Zeit Prucken geschlagen Spinadij gemacht, vnd am dritten Tag Februarij sein wir zů Campian mit dem Heer neben dem Dhiergarten umb der Frantzosen Leger gegen Pavia (ist eyn welsche Meil) geruckt, daselbst im freien Feld widerumb das Läger geschlagen, da seindt die Feindt zwüschen uns und der Stadt gelegen...

Fol. bi. — Ce f. manque dans notre exemplaire.

Fol. Av, v°. Gross erschlagen Herren.
Franciscus, des Herzogen von Luthringen Bruder.
Herr von Tramoille.
Herr Admiral.

Herr von Pellitze.
Herr Marschalck von Schambantz
Der Obrist Stalmeyster Galiatzo von Sant Severin.
Herr von Busy de Amboiso.
Hertzog von Suffort von der weyssen Roson.

Graff von Dondoure.
Herr von Coment von Amboise.
Herr von Moreta.
Hauptmann Fridrich Cathauge, Leutener uber die Guardi.
Der Provos am Hoff.

Herr von Saignon.

Und sonst von Frantzosen, Lantzknecht unnd Schweytzern fast eyn grosse Anzal, wilcher Namen wyr nicht wissen, aber der Diespach und ander Hauptleut von Aydgnossen sollen erschlagen seyn, etc.

Fol. Aiv, r°. Sunst Herrn so erschlagen.
Herr Frantzisch, des Hertzogen von Lutringen Bruder.
Herr von La Trimollia, obrister Admirald.
Marschalck von Schaubands.

Herr von Pollza, Obrister Stalmeister.

Herr von Bussi.
Hertzog von Suffort, weiss Rossen usz Engellandt.

Graff von Terare.
Herr von Schamort von Ambaise.
Herr von Maretto.
Hauptmann Friderich Kolaigre, Leutner über Hundert Harschier.
Hasptefasz [*lis.* Hofprofosz].
Herr von Sermgri.

Mit andern mer der Namen man noch nit wissen mag, unn anderm gemeynen Kriegszvolck, Frantzösisch, Italianisch, Landtszknecht und Schweitzer in Acht Taussent, on die so ertruncken sein. Auch ist der von Dieszpach der Schweitzerischen Hauffen Obrister erstochen mit dem merern Teyl der Schweitzer Hauptleut. *Finis.*

Fol. biij, r°. Sonst grosz Herrnn, so auff der Malstatt bliben sein.
Franciscus, der Hertzog von Lotrings Bruder.
Der Her von Trimoille.
Der Atmirall des Königs.
Herr von Ballitze.
Heer Marschalck von Sisambautz.
Der Obrist Stalmeister Galiatz San Severin.
Her von Busy von Amboisz.
Hertzog von Soffert von der weissen Rosz von Engelland.
Der Graff von Dondorne.
Her von Trainwunt von Amboysz.
Her von Marera.
Hauptman Fridrich Cathagne, Leitener uber di Gwardi.
Provosz am Hoff.

Her von Saignei.

Und sonst von Frantzosen, Lantzknechten und Schwitzern fast ein grosz Anzall Folck, wellcher Namen wir nit wissen. Aber der Dieszbach um ander Hauptleüt unnd ander von Eydgnossen sollen erschlagen sein.

2128. Die belegrvng der stat Pauia vom || Frantzosen / Auch von der Schlacht im Dyer- || garten / Von Kayserlich Maystät / Ge- || schehen im jar. MDXXV. An || sant Mathias tag .xxiiij. || tag des Hornūgs. || Gar ain hüpscher spruch. *S. l.* [1525], in-4 goth. de 6 ff. de 30 lignes à la page, sign. *A.*

Au titre, un grand bois qui représente une bataille.

Les marges de droite sont ornées de grandes bordures gravées sur bois. Le v° du dernier f. est blanc.

Le poème se compose de 298 vers à rimes plates, commençant ainsi :

Der Summer kumpt in manger Gstalt,
Dargegen freūdt sich Jung unn Alt;
Viel Pliemlen kumen mangerlay;
Vernempt mich recht, ich bringt gūt Gschray...

La pièce se termine par une attaque contre le théologien Johann Eck. Le poète reproche à l'adversaire de Luther d'avoir dit qu'il ne fallait plus de soldats et qu'on pourrait se passer de généraux et de capitaines :

Man sagt man dūrf kainer Kriegsleūt mer,
Dann Doctor Egk mit seiner Ler
Hab in dem *Decretorum* funden,
Man mūg zū aller Zeyt und Stunden
Hamptleūt und Obersten entperen;
Er wil sunst in der Bibel leren
Wie Sy die Ordnung sollen schliessen
Man laszszt in warlich pillich gniessen
Das er solch Umkost sparn kan,
Hebt freilich ain Krieg auff in an,
Dann er hats in Boeci gelesen
Wie er soll vor den Baum gnesen.
Er ist auch ain blūtgūrig Man
Auff alt Gulden die hant vil Gran.
Ich nem jr auch ain Seckel vol
Und geb darvon ain schlechten Zol,
Wie Doctor Eck ist selten ler.
Von Peter habt jr dise mer
Genant von Straszburg Stubbenfol :
Vil gūter Gsellen kennen wol.

Cette pièce, réimprimée par Hormayr (*Taschenbuch*, 1883, p. 186), est la seule production connue de Peter Stubenfol.

Weller, *Repertorium*, n° 3610.

2129. EYN SCHONES LIED von || der schlacht vor Pauia geschehen / Ge-|| dicht vñ erstlich gesungẽ (durch || Hansen von Wirtzburg) || In einem newen || thon. *S. l. n. d.* [1525], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 24 lignes à la page, sign. *A*.

Au titre, un bois représentant un lansquenet. — La chanson, qui compte 22 strophes, de huit vers, est imprimée comme de la prose ; en voici le début :

Was wöl wir aber heden [*lis.* heben] an ?
Ein newes Lied zu singen ;
Wol von dem Künig ausz Francken-reich.
Meyland das wolte er zwingen.

Das gschach da man zelt Tausent fünff-hundert Jar ,
Im fünff unn zwentzigsten ists geschehen.
Er zoch daher mit Heeres Krafft :
Hat mancher Lantzknecht gesehen.

Cette pièce, dont il existe plusieurs éditions, a été reproduite par Soltau (*Einhundert deutsche historische Lieder,* 1836, 287).

Notre édition paraît être celle que Weller décrit dans son *Repertorium* sous le n° 3607. L'auteur qui signe ici Hans von Wirtzburg, est appelé HANS BACK sur le titre d'une autre édition. Voy. Gödeke, *Grundrisz,* I, 256.

2130. ℭ DEN STRIJDT gheschiet || ouer tgheberchte voer de || stadt van Pauye den xxiiij dach van Februario || int iaer. M.cccc. ende .xxv. || ✠ — [A la fin :] *Gheprent Tãtwerpen butẽ die camerporte indẽ || gulden eenhoren bi mi Willem Vorstermã* [sic] || *Int iaer ons heeren. M.ccccc.xxv.* || *den xvij dach van meerte.* In-4 goth. de 4 ff., sans chiffres, réclames ni sign., mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Au titre, un grand bois représentant l'aigle impériale qui tient dans ses serres la salamandre et la fleur de lis de France ; l'aigle repose sur deux tibias placés en croix ; au-dessus d'elle sont les armes de l'empereur, avec la devise : *Plus oultre* ; sur les côtés sont les écussons d'Espagne, de Milan, d'Angleterre et de France. — Au verso du titre, deux scènes militaires, largement exécutées. — Au verso du dernier f., la grande marque de *Vosterman.* Cette marque est semblable à celle que nous reproduisons plus loin (n° 2133) ; cependant, elle est tirée sur une planche déjà fatiguée, qui offre quelques légères variantes.

Le texte de cette relation diffère entièrement du texte allemand, dont nous avons donné ci-dessus quelques extraits. En voici les premiers mots : « Ten eersten den drientwijntichsten dach, die den dach was voor den strijt, mijn here de vice roy van Napels enn mijn here van Bourbon, met mijn heere die marckgrave van Pijscaren enn andere capiteynen ghedelibereert zijnde om den coninck van Vranckerijcke te bevechten... »

Le récit de la bataille est suivi de la liste des prisonniers, dont les noms sont, pour la plupart, très correctement reproduits. Il est probable, d'ailleurs, que *Vosterman* avait publié, en même temps que le livret néerlandais, une édition française ; nous en avons vainement cherché un exemplaire.

Cette pièce a fait partie de la bibliothèque de M. J. CAPRON (Cat., n° 577).

2131. COMMENTAIRES || de Messire Blaise || de Monluc Mares-|| chal de France. || *A Bourdeaus.* || *Par S. Millanges Imprimeur ordinaire du Roy.* || M.D.XCII [1592]. In-fol. de 2 ff. lim., 276 ff. chiffr. et 8 ff. non chiffr., cart. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Le titre est orné d'un grand bois représentant une épée entourée de cette devise : *Deo duce, ferro comite.* — Le second f. est occupé par une épître « A la noblesse de Gascougne », imprimée en lettres italiques.

Les 8 ff. qui terminent le volume, ff. signée *A-B*, contiennent un recueil intitulé ; *BlasI* || *Monluci Franciæ* || *Mareschalli.* || *Tumulus.* — Sur le titre même est un distique latin de FLORIMOND DE RÆMOND, conseiller au parlement de Bordeaux. — Au v° de ce titre est une épitaphe de Monluc. — Les 7 autres ff. sont occupés par des vers d'EMMANUEL DU MIRAIL, conseiller au parlement de Bordeaux (vers grecs et latins), d'ESTIENNE MANIALD (vers grecs et latins), de JEAN GOUJON (vers grecs et latins), de JEAN DU CHEMIN, évêque de Condon (cinq pièces françaises), de GEOFROI MAUVIN, conseiller au parlement de Bordeaux (vers français et latins), de FLORIMOND DE RÆMOND (vers français et latins; la dernière pièce n'est signée que des initiales F. R.), de P. DE TERMES, conseiller au parlement de Bordeaux (vers latins), de MAR. MONIER (deux épigrammes latines), de PIERRE DE BRACH (long poème et sonnet français), de GEORGE BUCHANAN (quatre distiques latins) et de JOACHIM DU BELLAY (deux épigrammes latines).

Monluc, suivant l'opinion la plus probable, était né en 1502. Il commença la rédaction de ses *Commentaires* après le siége de Rabasteins, à la suite d'une blessure qu'il avait reçue au visage, le 23 juillet 1570 ; il les avait achevés avant la Saint-Barthélemi, c'est-à-dire avant le 24 août 1572, mais il y fit par la suite diverses additions. Son récit commence vers 1520 et s'étend jusqu'en 1576.

Florimond de Ræmond, qui a publié l'édition originale de 1592, a joint à cet exemplaire une épître autographe « A monseigneur le duc d'Espernon, paer et colonel de France ». Cette épître a été imprimée par M. le baron de Ruble dans son édition des *Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc*, III, 353.

2132. COMMENTAIRES || de Messire || Blaize de Montluc || Mareschal de France. || Où sont décrits tous les Combats, Rencontres, Escar- || mouches, Batailles, Sieges, Assauts, Escalades, Prises || ou Surprises de Villes & places fortes; Deffenses des || assailies & assiégées; Auecques plusieurs autres faits || de guerre signalez & remarquables, esquels ce grand || et renommé Guerrier s'est trouvé durant cinquante ou soixante ans, qu'il a porté les Armes. || Ensemble diuerses instructions, qui ne doiuent estre || ignorées de ceux qui veulent paruenir par les || Armes à quelque honneur, & sagement || conduire tous exploicts de Guerre. || *A Paris,* || *De l'Imprimerie d'Arnould Cotinet* || *ruë des Carmes, au petit* || *Iesus.* || M. DC. LXI [1661], 2 vol. in-12, mar. bl., fil., dos ornés, tr. dor. (*Anc. rel.*)

Tome premier : 6 ff. et 702 pp. — *Tome second :* titre, 569 pp., plus 21 ff. pour le *Tombeau de M. B. de Montluc.*
Exemplaire portant l'ex libris de CHRETIEN-FRANÇOIS II DE LAMOIGNON.

2133. ¶ SENSVYT la maniere : || de la deffiãce faicte / par les He- || raulx des Roys de France ⁊ Dẽ || gleterre a Lempereur nostre si- || re / et la responce donnee / par la || mesme Imperiale maieste / aux || dictz Heraulx. || ❦❦ || ❦❦ — [Au r° du dernier f. :] *Imprime en la ville Danuers par moy* || *Guillamme Vosterman / demou-* || *rant a la Rue de la Chambre* || *a lenseigne de la licorne dor* || *Lan mil .cincq*

cens || *xxviii* [1528]. *Le .xxviii* || *iour du mois.* || *de Auril.* || .·. .·. || .·. In-4 goth. de 12 ff. non chiffr. de 37 lignes à la page, sign. *A-C*, mar. r. jans., tr. dor. (*Thibaron et Joly.*)

Le titre est orné de deux bois et de deux fragments de bordure :

¶ Sensuyt la maniere de la deffiãce faicte / par les He- raulx des Roys de France & Dẽ gleterre a Lempereur nostre si- re / et la respon ce donnee / par la mesme Imperia le maieste / aux dictz Herautx.





Au v⁰ du titre, une grande marque de *Vosterman,* que nous reproduisons également :



Les deux personnages qui supportent la couronne dans laquelle est placé l'écu d'Anvers sont l'empereur et le duc de Bourgogne, facilement reconnaissables à leur costume et à leurs armes.

Quant à la devise qui complète la marque de *Vosterman*, M. F. Vander Haeghen, le savant bibliothécaire de l'université de Gand, a bien voulu nous en fournir l'explication. Cette devise, empruntée à un poème du commencement du XVIe siècle, dont Mertens et Torfs ont publié le texte dans leur *Geschiedenis van Antwerpen* (I, 485), se rapporte aux emblèmes qui entourent les armes d'Anvers. Voici le sens attaché aux six roses :

1° *Bancke criminele* (juridiction criminelle),
2° *Bancke reale* (juridiction civile),
3° *Bancke feodale* (juridiction féodale),
4° *Der borchluden vriheit* (franchise des bourgeois),
5° *Die grave vriheit* (franchise du comte),
6° *Der porterien vriheit* (franchise des manants).

Les deux inscriptions placées immédiatement au-dessus de l'écu se rattachent aux petites mains qui surmontent le château :

1°, à gauche : *Stapel enn opslach*, allusion à l'étape ou entrepôt du poisson, du sel et de l'avoine ;

2°, à droite : *Tol* (et non *tel*) *enn gheleide*, allusion au droit de douane et de transport.

On voit par ces seuls mots quels étaient les privilèges dont jouissait la ville d'Anvers au moyen-âge.

Le dernier f. contient, au r°, les 8 lignes de la souscription et un petit bois représentant un oiseau :

¶ Imprime en la Ville Danuers par moy
Guillamme Vorsterman / demou-
rant a la Rue de la Chambre
a lenseigne de la licorne dor
Lan mil .cincqcens
xx Viii Le .xviii
iour du mois
de Auril.



Le v° porte la marque ordinaire de *Vosterman* :



La relation du défi porté à Charles-Quint par le héraut Guyenne et la réponse écrite, au nom de l'empereur, par JEHAN L'ALLEMANT, son secrétaire, parurent en traduction espagnole, chez *Juan de Junta*, à *Burgos*, le 24 février 1528, avant que le texte original français en eût été imprimé. Une version française faite sur l'espagnol parut peu de temps après à *Anvers*, chez *Jacques de Liesvelt*, et fut immédiatement réimprimée par *Henry Peeters de Middelboerch* et par *Vosterman*. Les éditions françaises de *Liesvelt* et de *Vosterman* présentent cependant entre elles de nombreuses différentes, la première étant écrite en un dialecte picard souvent incorrect ; quant à l'édition d'*Henry Peeters*, elle ne nous est connue que par le Catalogue Vergauwen (n° 410) ; il est probable qu'elle donne le même texte que celle de *Liesvelt*.

L'édition de Liesvelt a été reproduite par MM. de Montaiglon et de Rothschild, à la suite d'un petit poème composé sur le même sujet (*Recueil de Poésies françoises*, X, 305-350). Un autre texte français, qui paraît avoir eu

un caractère officiel et qui ne diffère pas sensiblement des rédactions imprimées en Flandre, a été donné par Jehan Bouchet (*Annales d'Aquitaine*, éd. de 1581, in-fol., fol. 189-198; éd. de 1644, in-fol., 416-436). C'est ce dernier texte qu'ont reproduit Léonard (*Recueil de traités de paix*, etc., 1692, II, 317), Dumont et Rousset (*Corps universel diplamatique*, IV, I, 503) et M. Weiss (*Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, I, 310-346).

Notre exemplaire de la *Deffiance* est imcomplet du 1er et du dernier f. Nous avons pu, grâce à l'extrême obligeance de M. le comte de Lignerolles, faire copier ces deux feuillets sur le seul exemplaire complet qui ait été cité jusqu'ici.

2134. ABCLAG beder || Königen von Franck- || reych vnd Engelandt / Auch || Römischer Kay. May. || mündtlich vnd schrifft- || lich antwort zu Bur- || gos .22. vnd .27. || Ianuarij/ gehan- || delt / Im .1528. || Iar. || Veritas || Vincit. *S. l. n. d.* [1528], in-4 goth. de 17 ff. non chiffr. de 36 lignes a la page et 1 f. blanc, sign. *A-C* par 4, *D* par 6, titre encadré.

Traduction allemande de la pièce qui fait l'objet de l'article précédent. MM. de Montaiglon et de Rothschild n'en avaient pas connaissance au moment où leur notice a été rédigée.

Un avis placé au v° du titre nous apprend que la version allemande a été publiée sur le texte espagnol, traduit lui-même du français.

2135. ¶ LA TRIVMPHE de la paix ce || lebree en Cambray / auec la declaration des entrees et yssues || des Dames / Roix / Princes / et Prelatz : faicte par || Maistre Iehan Thibault Astrologue de || Limperiale Maieste / ꝛ de Ma- || dame ꝛc. || Experientia rerum magistra. || Par Grace ꝛ Priuilege. — Fin || Spes mea Iesus. || ¶ *En Anuers par moy Guillaume Vosterman* || *demourant a la Licorne dor. S d.* [1529], in-4 goth. de 12 ff. non chiffr. de 34 lignes à la page, sign. *A-C*, mar. r. jans., doublé de mar. v., large dent. à petits fers, tr. dor. (*Cuzin.*)

Au titre, un bois qui représente trois dames foulant Mars aux pieds. Ces diverses figures sont accompagnées de signes astrologiques.

Cette pièce contient la relation de la paix signée à Cambrai, le 5 août 1529, par Louise de Savoie, mère de François Ier, et Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. L'auteur est le célèbre charlatan Jehan Thibault dont nous avons parlé dans notre tome I, n° 194.

2136. LA GRANT TRIVM || PHE faicte des Nobles Princes Mon- || sieur le Daulphin / et le noble duc Dor- || leans / et de la royne ma dame Alienor || En la noble ville ꝛ cite de Lyon. *S. l. n. d.* [1530], pet. in-8 goth. de 4 ff. non chiffr. de 22 lignes à la page, sans sign., mar. r. jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Au titre, un bois des armes de France;

La grant triũ
phe faicte des Nobles Princes Mon-
sieur le Dauphin / et le noble duc Dor-
leans / et de la royne ma dame Alienor
En la noble ville ꝛ cite de Lyon.



La reine Éléonore et les enfants de France firent leur entrée à Lyon, le vendredi 1[er] juillet 1530. Les réjouissances qui eurent lieu à cette occasion durèrent une semaine entière. La relation que nous possédons commence ainsi : « Pour advertir et resjouyr tous loyaulx et bons Françoys des nouvelles de par desça.... » En voici les derniers mots : « Et durant ladicte procession ont esté jouyé [*sic*] parmy les rues comedies, facecies et fainctises si tresillustrement que jamais filz d'homme ne vit ny ne ouyt parler de telles entreprinses. »

2137. ¶ LENTREE trium- || phante ꝛ sumptueuse de Treshaulte : tres || puissante / tresnoble et illustrissime Dame || Madame Lyenor Daustriche : seur aisnee || de Lempereur : Royne de France . en la no- || ble ville ꝛ cite de Paris : capitalle dudict || Royaulme. Auec lordre dicelle entree. — *Finis.* || Viue le Roy. *S. l.* [1531], pet. in-8 goth. de 12 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sign. *A-C*, mar. r. jans. (*A. Motte.*)

Au titre, un bois des armes de France, supportées par deux anges.
Le dernier f. contient deux bois : au r°, un roi à cheval, suivi d'hommes d'armes ; au v°, un chevalier, revêtu de son armure et monté sur son cheval.

L'entrée de la reine et des enfants de France eut lieu le 21 mars 1531 (n. s.), jour de la Mi-Carême. Voici le commencement de la relation : « Pour susciter tous espritz negligens et esjouyr tous tristes et melencoliques, faire participans de recreation ceulx qui n'ont tout veu, rememorer ceulx qui presens auront esté, et affin de louer et collauder a bon droict tout le sang royal, nobles seigneurs et dames, icy est narrée et racomptée par ordre, au plus près de la verité que faire a esté possible, l'entrée magnifique et pompeuse, etc. »

Exemplaire NON ROGNÉ.

2138. RECVEIL DAVCVNES LECTRES || ꝗ ESCRIPTVRES. Par lesquelles se comprend la veri || te des choses passees / Entre la Mageste de Lem- || pereur Charles / cinquiesme. Et François Roy de || France / premier de ce nom. Et dont par icelles se || peult tesmoigner / iustiffier / et clerement cognoistre || que ledict Roy de Frãce est seul occasion de la guer- || re presentement meue / au grand regret ꝗ desplaisir || de sadicte Mageste / non tant seullemẽt pour le fait || particulier dicelle. Mais encoires plus / pour les || grans maulx ꝗ inconueniens apparans || a ceste cause / a la republicque || chrestienne. || Auec grace ꝗ preuilege. — [Au v° du titre :] *Imprime en la ville Danuers le xxviii. || Iour de Iuing. Lan M.CCCCC. || xxxvi. Par la vefue de Martin Lem- || pereur / Imprimeur demourant en la || rue des Lombars pres lenseigne de S. Iheromme || Et ce par charge ꝗ ou nom de Pierre Damant. || Gardeioyaulx de ladicte Imperiale M. Com- || me ayant quant a ce expresse commission ꝗ ordõnan || ce par lectres patentes de sadicte Maieste / datees en la cite Daste le viii. iour dudict Moys de Iuing || ou dict an. M.CCCCC.xxxvi. Par lesquelles lectres patentes est expressement prohibe ꝗ deffen- || du a tous autres Imprimeurs ꝗ libraires de quel- || que qualite quilz soient / de non eulx entremectre || ou auancer de imprimer ny expose* [sic] *a vente telles ou || semblables impressions / en aucune maniere ou lan || gaige que ce soit / sur paine a chascune fois de qua- || tre cens carolus dor. Mectant a neant sa dicte Ma || geste toutes autres impressions que parcideuant || pourroiẽt auoir este faictes / faisant mẽcion des cho || ses auantdictes / sans congie ou Preuilege || Selon que plus a plain est contenu / ꝗ || peult apparoir par lesdi- || ctes lectres pa- || tentes || de commission ꝗ ordonnance.* In-4 goth. de 72 ff. non chiffr. de 31 lignes à la page, sign. *A-S*, mar. r., dos orné, tr. dor. (*Koehler.*)

Au titre, la marque de *Martin De Keysere* ou *L'Empereur* :

Recueil daucunes lectres

& Escriptures. Par lesquelles se comprend la veri
te des choses passees/ Entre la Mageste de Lem-
pereur Charles/cinquiesme. Et ffrancois Roy de
ffrance / premier de ce nom . Et dont par icelles se
peult tesmoigner/iustiffier/et clerement cognoistre
que ledict Roy de ffrãce est seul occasion de la guer-
re presentement meue/au grand regret & desplaisir
de sadicte Mageste/non tant seullemẽt pour le fait
particulier dicelle. Mais encoires plus/pour les
grans maulx & inconueniens apparans
a ceste cause/a la republicque
Chrestienne.



Auec grace & preuilege.

Le second f. est occupé par un *Prologue* qui fait connaître le contenu du *Recueil.*

Le v° du dernier f. ne contient qu'une grande marque, dont nous donnons la reproduction :



Voici la liste des pièces réunies par ordre de Charles-Quint :

1° (fol. *Aiij-Biv*) Lettre de l'empereur à son résident en France, Jehan Hannart, chevalier, vicomte de Lombeque, baron de Likerke, datée de Rome le 18 avril 1536 et contresignée du secrétaire A. Perrenin.

2° (fol. *Ci-Cij*, r°) Lettre de l'empereur au même, datée d'Acquapendente, le 21 avril 1536, et traduite de l'espagnol.

3° (fol. *Cij*, v°-*Eiij*) *Le Substencial du propoz de l'empereur tenu a nostre Sainct Pére.*

4° (fol. *Eiv-Gij*, r°) *La Response du roy de France a nostre S. Pére*

sur le propos tenu par l'empereur a sa sainncteté, lettre datée du prieuré de Pommiers-en-Forestz, le 11 mai 1536, et contresignée du secrétaire Breton.

5° (fol. *Gij*, v°-*Liij*) *La Replicque faicte par l'empereur sur ladicte response du roy de France*, datée du Bourg S. Donis [Borgo San Dionisio], près de Plaisance, le 19 mai 1536, et contresignée d'A. Perrenin.

6° (fol. *Liv-Ni*, r°) *L'Instruction baillée au seigneur de Balançon envoyé par l'empereur devers le roy de France*, en date de Reghenbourg [Ratisbonne], le 3 avril 1532, et signée d'A. Perrenin.

7° (fol. *Ni*, v°-*Nij*) *La Response que le roy de France a faicte au seigneur de Balançon.*

8° (fol. *Niij-Pi*, r°) *Translation de latin en françois des lettres escriptes par ledict roy de France aux princes, villes et autres estats d'Allemagne*, réimprimée d'après le livret publié à Paris par « la vefve de feu *Pierre Roffert* [sic], *dit le Faulcheur* et *Andrey*, leur filz », au mois de février 1535 (n. s.).

9° (fol. *Pi*, v°-*Riv*) *Lectres de l'empereur escriptes a monseigneur le comte Du Rœulx, chevalier de l'ordre de la Thoison d'or et grant maistre d'hostel de sa magesté, lors estant en Allemaigne, pour justiffier sadicte magesté et reprouver le contenu en ladicte lectre et epistre françoise cy devant mentionnée*, lettres datées de Barcelone, le 19 avril 1535, et contresignées d'A. Perrenin.

10° (fol. *Si-Siv*, r°) *Lectres escriptes par la magesté de l'empereur audict seigneur de Likercke, viscomte de Lombeque, sur ce que, depuis les entrefaictes avantdictes, le roy François lui auroit dit qu'il eust a soy retirer et non plus user de sa legation*, lettres datées d'Asti, le 18 juin 1536, et contresignées d'A. Perrenin.

Il est curieux d'observer que la dernière pièce n'est que de dix jours antérieure à l'impression du *Recueil*. Si l'on songe à la distance qui sépare Asti d'Anvers, on a peine à croire que les dates n'aient pas été altérées.

La veuve *De Keysere* imprima deux fois le même recueil dans le courant de la même année. La première édition contient, au v° du dernier f., une liste d'errata qui ne se trouve pas dans la seconde (voy. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, v° *Recueil*); nous n'avons ici que la réimpression.

Une traduction néerlandaise du volume fut achevée d'imprimer dans la même officine, le 17 août suivant :

Recueil oft Verhael van sommige brieven enn gescriften by de welcke wort bevonden enn verstaen de waerheyt van den saken geburt enn geschiet tusschen de keyserlike majesteyt Karolo de vijfste enn Franchois, de eerste van dien name, coninc van Vrancrijck... (voy. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*).

La veuve de *Martin De Keysere*, par qui ces deux recueils ont été imprimés, s'appelait *Françoise Le Rouge*, comme on le voit sur le titre d'un *Nouveau Testament*, daté de 1541 (Cat. Adert, 1887, n° 13); elle appartenait peut-être à la grande famille des *Le Rouge* sur laquelle on peut consulter la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1883, II, 406.

François Ier répondit à la publication de Charles-Quint en faisant imprimer à son tour un recueil intitulé : *Exemplaria literarum quibus et christianissimus Galliarum rex Franciscus ab adversariorum maledictis defenditur, et controversarium causae ex quibus bella hodie inter ipsum et Carolum quintum imperatorem emerserunt explicantur* (Parisiis, ex officina R. Stephani, 1537, in-4).

Exemplaire de M. Coppinger et de M. Odiot.

2139. ¶ Copie des let || tres du treschrestien roy de France / enuoyees a tresreuerēd pere en dieu || monsieur Larcheuesque de Rouen / || pour faire faire processions general || les ꝯ feux de ioye par tout son pays || et duche de Normendie.

Auec la pu- || blication faicte a la ville de Rouen || par la court de parlemēt le .xxix. iour || de Iuillet mil cinq cens .xxxviiij. || ¶ *Imprime par Iehan Lhomme*. Pet. in-8 goth. de 4 ff. de 21 lignes à la page, impr. en grosses lettres de forme, mar. r. jans., tr. dor. (*A. Motte.*)

Au titre, un bois des armes de France supportées par deux anges.

Cette pièce contient deux lettres adressées par François Ier à l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, l'une datée de Vauvert, le 18 juillet 1538, l'autre de Nîmes, le même jour. Dans ces deux lettres le roi annonce au prélat qu'une trève vient d'être conclue à la suite de son entrevue avec Charles-Quint, et ordonne que des processions aient lieu pour remercier le ciel de la conclusion de la paix.

Les lettres royales sont suivies d'une ordonnance conforme du parlement de Normandie, en date du 29 juillet 1538.

Une pièce, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale et qui a été reproduite dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou (III, 21-28), l'*Embouchement de nostre sainct pére le pape, l'empereur et le roy, faict a Nice* (Paris, Arnould et Charles les Angeliers fréres, 1538, in-8), contient une lettre écrite de Nîmes par François Ier, le même jour et sur le même sujet, « au seigneur Pomponio », gouverneur de Lyon.

2140. ¶ TRIVMPHE ende || Eere ghedaen by beuele vanden || Coninck van Vranckerijcke der K. M. || binnen der stede van Poictiers. Den || X. Decembris. || Anno. XXXIX. || ¶ Dyesghelijcx vander grooter || Eere ende Triumphe der seluere K. M. || ghedaen te Parijs / den eersten dach || Ianuarij. Int selue Iaer. — [A la fin :] Ouergheset wtē frāchoyse in onser sprakē. || ¶ *Gheprent Thantwerpē binnen die Ca- || merpoorte inden Mol bi mi Hendrick || Peetersen van Middelburch. S. d.* [1540], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page, sign. *A-D* par 8, *E* par 4, mar. r., tr. dor. (*Cuzin.*)

Au titre, un bois des armes impériales, avec la devise : *Plus oultre.* Au v° du titre est placé un *Avis au Lecteur*.

Cette pièce est une traduction de la relation française, intitulée : *Triumphes* d'*honneur faitz par le commandement du roy a l'empereur en la ville de Poictiers, ou il passa venant d'Espaigne en France, le ix. jour de decembre l'an mil cincq cens xxxix. Ensemble de l'entrée et triumphe faitz audit empereur le premier jour de l'an ensuivant par les université, cité et ville de Paris en France* (imprimé à Gand, près le Chasteau, par moy Pierre Cæsar, l'an M.CCCC.XXXIX, le XIX janvier, pet. in-8 de 16 ff. — Biblioth. de Rouen, fonds Leber, n° 5196 ; Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. I, n° 35). La première partie du volume imprimé par *Pierre De Keysere* reproduit un livret publié par *Jehan Du Pré*, à *Paris* (Biblioth. nat., Lb30. 81. Rés.) : la seconde est une relation originale signée CORNEILLE ROMAIN ou ROMIJN. Il est curieux de constater avec quelle rapidité cette relation fut écrite, expédiée à Anvers et imprimée. L'entrée de Charles-Quint avait eu lieu le 1er janvier et dès le 19 du même mois, *Pierre De Keysere* achevait d'imprimer la pièce française.

La relation de l'entrée de Charles-Quint à Poitiers a été réimprimée, d'après les éditions de Paris et de Gand comparées entre elles, dans les *Mémoires*

de Mart. et Guill. Du Bellai-Langei, publiés par l'abbé Lambert (1758, VI, 339-367). L'édition de Paris contient un passage omis dans celle de Gand, passage où il est question des « escoliers prisonniers » mis en liberté, et d'une femme enceinte qui présenta un dixain à l'empereur au nom de l'enfant à naître.

2141. WARHAFFTE / auch gantz || glaubwirdige Newe zeytung / wie Key- || serlich Maiestat / jüngst verschynen / den Fünfften Ia- || nuarij / dises .XL. Iars / zů Paris in Franckreych an- || kum̃en ist. Auch mit was Pomp vnd Bracht er || empfangen vnd geerwyrdigt worden sey. Al- || les gegenwertig gesehen / erfaren vnnd || schrifftlich verfasset / wie nachfol- || gens klärlich angezeygt || wirdt. || *S. l. n. d.* [1540], in-4 goth. de 4 ff. de 37 lignes à la page pleine, sans chiffr., récl. ni sign.

Le titre est orné d'un portrait de l'empereur.

Cette lettre, datée du 5 janvier 1540, contient une relation détaillée de l'entrée de Charles-Quint à Orléans, à Fontainebleau et à Paris.

L'auteur, dit en commençant, qu'il a précédemment raconté les premiers incidents du voyage impérial : « Ich habe mich wol une ernstlich beflissen, auch eygentlich in Gedechtnusz verfasset, geliebter Herr und Freündt, anzuzaygen und zu offenbaren was sich verlauffen und zutragen hat, von lezt an bisz der Einreytung in dise Stat Paris. Nun das Einreyten zu Amboises, Bleysz unnd Orleans (?) seind fast herrlich gewesen, aber das Einreyten zu Orleans ist weyt darüber gewesen... »

Nous avons vainement cherché un exemplaire de la première relation ; quant à la seconde, elle a été imprimée au moins deux fois. Une édition d'*Augsbourg*, *Heynrich Steyner*, est décrite par M. G. Raynaud dans son introduction au *Voyage de Charles-Quint en France*, *poème historique de René Macé* (Paris, Picard, 1879, in-8), p. xxviii.

FIN DU TOME SECOND.

PATIENCE PASSE SCIENCE

TABLE DES DIVISIONS.

BELLES-LETTRES.

HISTOIRE.

LISTE

DES

PLANCHES TIRÉES HORS TEXTE.

LILLE. — IMPRIMERIE L. DANEL.


GretagMacbeth™ ColorChecker Color
4
5